Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CIV. — 1er MARS 1891

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUATRIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1891

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1891unse_0

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

IV[1].

FIN DE LA CAMPAGNE DE 1747. — PRISE DE BERG-OP-ZOOM. CONVOCATION D'UN CONGRÈS A AIX-LA-CHAPELLE.

Si l'échec douloureux d'Exilles condamnait à l'impuissance l'armée française, qui combattait en Italie, le résultat imparfait de la journée de Lawfeldt était loin, je l'ai dit, d'avoir avancé le succès de celle de Flandre. Dès que l'enchantement de la victoire fut dissipé, il devint évident que la fâcheuse négligence qui avait permis à l'armée alliée de se reformer et de se réunir au-delà de la Meuse rendait impossible l'investissement de Maestricht, c'est-à-dire l'objet même de la bataille. Maurice, qui avait essayé un instant de se dissimuler ce mécompte, fut lui-même obligé de le reconnaître. La déception fut alors d'autant plus tristement ressentie que la joie du premier moment s'était plus vivement exprimée.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890, du 15 janvier et du 1er février 1891.

La conséquence de cette réaction naturelle fut une reprise et même un redoublement d'animosité dans l'entourage royal contre le maréchal. Les mécontens, les envieux, les frondeurs, réduits un instant au silence par l'éclat d'un exploit auquel il fallait bien rendre hommage, relevèrent la tête, dès qu'ils purent à la fois s'apitoyer et s'indigner sur le sang versé inutilement. Mais ce qu'on a peine à croire, c'est qu'au lieu de se borner à accuser, comme on l'avait déjà fait après Fontenoy, l'insuffisance et l'imprévoyance des dispositions prises par le maréchal, on eut bien le courage de reproduire, en l'aggravant, la sotte imputation qui lui prêtait le dessein de perpétuer la guerre, afin de prolonger l'importance de son rôle. S'il avait livré la bataille, c'était bien malgré lui, dit-on, et de propos délibéré, il l'avait laissée inachevée, afin de garder en réserve l'occasion de remporter de nouvelles victoires. On voudrait douter d'un tel excès d'injustice et de crédulité si ce bruit ridicule n'était sérieusement consigné et légué à l'histoire comme un fait avéré, dans les souvenirs de Valfons lui-même, si vaillamment dévoué au maréchal pendant le combat. Il est vrai que c'était le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, qui ne craignait pas d'accréditer le soupçon par des insinuations captieuses et en témoignant une surprise affectée de ne pas se trouver le lendemain plus avancé que la veille. On disait couramment autour de lui et on écrivait à Paris que le roi, bientôt éclairé, ne tarderait pas à reconnaître le *peu que c'est que le maréchal de Saxe.*

Maurice, de son côté, avait de chauds amis, très ardens à le défendre, et lui-même n'était pas d'une patience à toute épreuve : comment n'aurait-il pas répondu ou, tout au moins, laissé dire qu'après tout il n'avait eu ni ce jour-là, ni aucun autre, la pleine liberté de ses mouvemens ; qu'il n'avait choisi lui-même ni l'heure, ni le lieu du combat, et qu'en risquant sa vie et en sauvant l'honneur des armes françaises, il obéissait encore plus qu'il ne commandait? S'il est vrai qu'il lui échappa de dire : — « Voilà ce que c'est que de forcer les généraux, » — cette justification, sans répondre à toutes les critiques, avait sa valeur ; mais ajouter, comme plus d'un de ses défenseurs n'hésita pas à le faire, que c'était le ministre de la guerre lui-même qui avait contraint le général à engager la partie dans des conditions défectueuses, avec l'espérance qu'il la perdrait et se perdrait lui-même du même coup, c'était répondre à une calomnie par une autre qui n'était ni moins odieuse, ni plus vraisemblable, et rien ne prouve que Maurice, même par représailles, s'en soit rendu coupable.

Quoi qu'il en soit, l'hostilité n'en resta pas moins désormais déclarée entre les deux hommes dont dépendait le sort

des armées françaises, au grand détriment de la cause commune et sous les yeux du roi, qui les laissait se quereller sans y mettre ordre. Il y eut désormais ouvertement deux partis à la cour et à l'armée : celui du ministre et celui du général. Leurs dispositions réciproques sont assez bien exprimées par une lettre du comte d'Argenson lui-même, où il essaie de faire la part des responsabilités dans la circonstance même qui faisait le sujet principal et la gravité de leur débat : — « En ce qui concerne l'occasion, la détermination et la suite de cette bataille je n'y prétends rien que d'avoir été le témoin de la conduite du roi, qui a été admirable en tout point : l'intelligence, l'esprit, la fermeté, le coup d'œil, la justesse du raisonnement. Mais quant à la détermination et aux ordres, soyez sûr que le maréchal a tout conduit, que, depuis que le roi est arrivé à l'armée, il n'a pas été plus gêné dans ses opérations que s'il avait été seul. *L'inaction de l'armée pendant quelque temps a pu donner lieu à ceux qui sont à portée de dire leur avis, de marquer l'impatience où ils étaient qu'on en sortît.* Mais pour ce qui est des moyens et de la nature des opérations, elles ont toutes été au choix et à la volonté du maréchal de Saxe (1).

Dans cette controverse, qui devint bientôt très vive et dont le bruit ne tarda pas à se répandre, Maurice eut le bonheur de rencontrer un défenseur dont l'approbation pouvait le consoler même du mécontentement de son supérieur. Ce n'était autre que Frédéric lui-même, à qui il avait coutume, comme on sait, de rendre compte de toutes ses opérations, et qui témoignait autant d'estime, je dirais volontiers autant de coquetterie au héros saxon qu'il était généralement prodigue de mépris et même de paroles blessantes pour les généraux et les politiques français. Dans cette circonstance Frédéric, pour connaître et apprécier la nouvelle victoire, n'avait

(1) Le comte d'Argenson à Belle-Isle, 20 juillet 1747. (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.) — Cette lettre était adressée à Belle-Isle, qui, la recevant peu de jours après la mort de son frère, dut avoir à peine la force de la lire jusqu'au bout. — *Souvenirs de Valfons*, p. 220-221. — *Journal de Barbier*, juillet 1747. — *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, t. v, p. 8 à 86. C'est dans ce dernier récit que l'hostilité de tout un parti de la cour et de l'armée contre le maréchal de Saxe est rapportée avec le plus de détails; mais plusieurs de ces détails ne méritent pas qu'on y ajoute foi. On y voit trop à découvert l'effet de l'humeur chagrine à laquelle le marquis était livré depuis sa sortie du ministère, et qui n'épargnait personne, pas plus son frère qu'aucun autre, peut-être même moins, parce qu'il ne pouvait lui pardonner de n'avoir pas partagé sa disgrâce. Des faits qu'il raconte sont contredits par tous les témoignages : ainsi, il suppose que c'est au roi lui-même, et tout de suite après la bataille, que le maréchal de Saxe s'est plaint d'avoir été forcé à se battre, tandis qu'il est certain que, le premier jour, il n'y eut entre le roi et lui que des échanges de félicitations.

pas eu à attendre son rapport. Le hasard amenait au camp, le lendemain de la bataille, un de ses chambellans favoris, le marquis d'Argens, ce Français, émigré volontaire, que j'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de nommer. Frédéric, en le laissant partir, l'avait chargé de la double commission d'offrir au roi de France une magnifique paire de chevaux de Mecklembourg et de recruter dans les théâtres de Paris des acteurs et des danseuses pour la scène de Berlin : et il venait tout à la fois présenter à Louis XV le cadeau de son maître et commencer sa recherche par la troupe de Favart (que par parenthèse il trouva très médiocrement composée). L'occasion était belle, en envoyant des remercîmens pour les chevaux, d'annoncer l'heureux succès du jour. Puisieulx n'eut garde de la manquer, et dès le 3 juillet, il écrivait à Valori : « Sa Majesté se flatte que cette glorieuse journée n'affligera pas le roi de Prusse. Je voudrais que ce grand prince, qui est connaisseur, eût vu par lui-même la présence d'esprit et le sang-froid avec lequel le roi a donné des ordres dans des momens assez critiques (1). »

Effectivement Frédéric, qui autrefois, on l'a vu, n'avait pas applaudi sans réserve à la victoire de Fontenoy, s'exprima cette fois avec une satisfaction dont la vivacité parut sincère. « Il n'appartient qu'à Votre Majesté, répondit-il, de faire de grandes choses et de les surpasser même par sa modestie. La bataille du 2 de ce mois aura sans doute appris à M. de Cumberland à distinguer la témérité de l'audace. Les troupes de Votre Majesté seront invincibles *autant* (*sic*) qu'elles combattent sous vos yeux et qu'elles seront menées par d'aussi habiles généraux que ceux qui les commandent à présent... Les officiers que j'ai dans l'armée de Votre Majesté ne cessent de chanter des hymnes à sa louange : ils rendent bien justice aux talens supérieurs du maréchal de Saxe et à la valeur des troupes, et ils jouissent d'un avantage plus grand encore et que je leur envie beaucoup, qui est celui d'entendre et d'admirer Votre Majesté. Si mes applaudissemens et mes suffrages peuvent être comptés pour quelque chose dans ce concert universel des louanges de toute l'Europe, je prie Votre Majesté d'être persuadée qu'ils partent d'une source bien pure, qu'ils ne sont altérés par aucun mélange d'envie et que je m'intéresse vivement à sa gloire (2). »

Sous cet enthousiasme complaisant, quelque ironie secrète était-elle encore cachée? et pendant que la bouche parle avec emphase, surprendra-t-on un sourire déguisé aux coins des lèvres? C'est pos-

(1) D'Argenson à Frédéric, 1er juillet 1747. (*Correspondance générale de Frédéric.*)— Puisieulx à Valori, 3 juillet 1747. — (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Louis XV, 17 juillet 1747. — *Pol. Corr.*, t. v, p. 436.

sible; en fait de railleries, Frédéric était tellement coutumier qu'on peut toujours le soupçonner. Mais ce qui partait certainement du fond du cœur, c'était la joie de l'échec et de l'humiliation de Cumberland. Elle éclate d'une façon inattendue dans une lettre confidentielle, écrite tout d'un trait à d'Argens, au reçu de la nouvelle de la bataille et avant que la communication officielle lui en eût été faite. « J'ai tressailli de joie, dit-il, en apprenant la victoire que le comte de Saxe vient de remporter. Il faut avouer que M. de Cumberland est une grande pécore et quelque chose de pis; ces animaux ont vu perdre trois batailles à leurs alliés pour s'être laissé attaquer dans leurs postes et ils retombent toujours dans les mêmes fautes: pour quoi ils seront réprouvés des César, des Condé, des Turenne, des Montecuculli et hués par les Feuquière, et, s'il plaît à Dieu, damnés dans l'autre monde comme des animaux incorrigibles. Point de raison, monsieur de Cumberland, point de raison! Ah! la belle raison (1)! Ah! le beau projet dont vous venez d'accoucher! »

Quel emportement et d'où vient tant d'amertume dans la critique d'une action militaire après tout honorablement soutenue? Le vainqueur de Molwitz et de Kesselsdorf avait-il donc craint un instant de rencontrer dans celui de Culloden un rival de gloire, issu comme lui d'un sang royal? et tenait-il à rester le seul qui eût le droit de joindre l'éclat de la renommée à l'élévation du rang? On le croirait en vérité, ne fût-ce qu'à l'empressement avec lequel il détourne tout soupçon de ce genre, en rentrant dans son rôle de philosophe désintéressé et d'ami du plaisir, revenu des rêves de l'ambition : « Ayez bien soin de Terpsichore, ajoute-t-il... et adieu. Tous ces grands événemens qui excitent l'ambition des autres amortissent cette passion en moi. Plus je fais de chemin dans le monde et plus je reconnais que les plus simples et les plus heureux sont les citoyens des vignes, qui n'ont d'autre soin que de se rendre raisonnables et les hommes heureux (2). »

Outre la lettre destinée au roi, d'Argens en reçut une autre spécialement à l'adresse de celui que Frédéric se plaisait à appeler l'*Achille Français*. Louis XV accusa réception des complimens dont il était comblé avec une modestie pleine de dignité et de goût. — « Il n'appartient qu'à Votre Majesté de dire des choses aussi flatteuses en deux mots. Je suis bien touché des témoignages de son amitié. Elle doit et peut compter sur la mienne. Mes victoires

(1) Allusion à un trait d'un écrit très connu de Saint-Évremond : *le Dialogue du Père Canaye et du maréchal d'Hocquincourt.*

(2) Frédéric à d'Argenson, 7 juillet 1747. (*Correspondance générale de Frédéric.*) — Sans-Souci avait été bâti au milieu des vignes et en avait quelque temps porté le nom.

sont l'effet de la Providence, elles ne doivent pas avoir déplu à Votre Majesté. Je travaille en les gagnant autant pour elle et pour mes alliés que pour moi-même. Celles que Votre Majesté a remportées ont procuré la paix à ses sujets, je ne suis occupé qu'à la rendre aux miens et à l'Europe ; un si noble dessein et aussi désintéressé devrait être mieux secondé et trouver plus d'accès auprès de mes ennemis. Mon général m'a bien servi et m'a souvent fait craindre pour sa vie (1). »

Maurice, sans être assurément insensible à des éloges venus de si haut, semble avoir éprouvé un peu plus d'embarras à les accepter. Il sentait bien que le bon juge qui les lui envoyait ne les trouverait peut-être pas absolument mérités quand il connaîtrait mieux les circonstances et surtout le résultat de la journée. Comment expliquer, comment excuser auprès d'un si grand maître, qui excellait peut-être encore plus à tirer parti des victoires qu'à les remporter, cette stérilité d'une action si meurtrière ?

Impossible, d'ailleurs, autant qu'inutile d'essayer de tromper la perspicacité de son coup d'œil. Maurice aima mieux convenir de la vérité tout entière. Après avoir rendu compte, suivant son usage et comme le roi de Prusse le lui demandait, du plan et des principaux incidens de la journée : — « Je comptais, ajoute-t-il, faire passer, à une partie de l'armée, la Meuse à la pointe du jour, et je fus bien surpris lorsqu'on vint me dire, le lendemain matin, que les ennemis l'avaient tous passée à Maestricht et à Schirmer, sur le pont qu'ils avaient établi pendant la nuit. Quelque incroyable que paraisse cette aventure, elle n'est pas moins véritable... » Et après quelques mots sur les précautions qu'il croyait avoir prises : — « Toute l'armée avait passé la Meuse sans que personne s'en soit inquiété et m'en ait fait avertir, il n'y avait pourtant qu'à faire avancer deux pièces de canon dans la nuit et à tirer au hasard, la moitié se serait noyée. Que dire sur cela ? Il faut croire que la Providence ne l'a pas voulu autrement, car les hommes ne peuvent pas tomber dans un pareil aveuglement. Enfin, j'appris cette nouvelle à cinq heures du matin et je compris que nous avions donné inutilement cette grande bataille (2). »

Frédéric était bien fait pour apprécier la candeur de ces aveux que le génie peut se permettre sans craindre de se diminuer et dont il a lui-même donné plus d'un exemple dans ses mémoires ; aussi quand Chambrier lui fit savoir de Bruxelles, où il avait suivi

(1) Louis XV au roi de Prusse. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Maurice au roi de Prusse, 2 juillet 1747. (Ministère de la guerre.)

le roi, qu'on critiquait vivement, même parmi les membres du ministère, cette faute incontestable du maréchal, il le fit taire avec ces paroles dédaigneuses : — « Je dois vous dire que ceux qui vous ont parlé du maréchal de Saxe de la façon que vous me marquez sont des gens jaloux ou mécontens de lui ; car autant que je puis juger des démarches qu'il a faites jusqu'ici, elles sont fort bonnes et très convenables aux circonstances où il a été (1). »

C'était bien d'avouer une faute et de trouver un si bon avocat pour l'excuser, mais mieux valait encore la réparer, et c'est de quoi Maurice n'avait pas tardé un seul jour à s'occuper. Puisque ce n'était plus sur Maestricht, il fallait bien le reconnaître, qu'un nouveau coup pouvait être tenté, sa pensée s'était retournée immédiatement vers une autre place, celle de Berg-op-Zoom, située, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, à l'extrémité opposée de la frontière et dominant comme Maestricht une des entrées principales de la Hollande. Il ne pouvait songer à s'y transporter lui-même. Cumberland n'aurait pas manqué de l'y suivre avec toutes ses forces, et une nouvelle course des deux armées à travers la Flandre n'aurait abouti qu'à recommencer le même jeu dans des conditions peut-être moins favorables. Il se borna donc à envoyer celui de ses lieutenans-généraux en qui il avait le plus de confiance, le comte de Lowendal, avec un des corps d'armée et tout le matériel d'un siège, en lui donnant l'ordre d'en commencer les opérations sans délai. De deux choses l'une alors, pensait-il : ou Cumberland, cédant aux instances des Hollandais, voudrait encore cette fois porter secours à la place attaquée, et laisserait Maestricht en prise, ou la garnison de Berg-op-Zoom, restée sans appui, serait bientôt réduite à capituler; une nouvelle démonstration de vigueur serait, dans tous les cas, ainsi faite, et la république, atteinte sur un de ses points les plus sensibles, se lasserait peut-être de servir toujours de quartier-général à la coalition.

En attendant, il restait en observation pour régler ses mouvemens sur ceux qu'il verrait opérer en face de lui. Un armistice de fait était établi ainsi entre les deux armées que séparaient seulement le cours du fleuve et une distance de quelques lieues, et cette situation dut se prolonger pendant quelques semaines. L'inaction, qui n'était pas du goût de Maurice, pesait encore davantage à Louis XV, obligé de séjourner dans le petit hameau et le méchant gîte de *la Commanderie,* loin de ses aises et de ses habitudes, et ne voulant pourtant pas s'éloigner sans rapporter à l'impatience du public de France quelque ombre d'espoir de paix. Fut-ce à lui, fut-ce au ma-

(1) Frédéric à Chambrier, 18 juillet 1747. — *Pol. Corr.*, t. v, p. 348.

réchal de Noailles, ou à Maurice lui-même, que vint la pensée qu'on pourrait profiter du voisinage du roi de France et d'un fils du roi d'Angleterre pour tenter entre les deux princes, en dehors et par-dessus la tête des ministres et des cabinets, un essai direct d'accommodement? Si cette idée, assez originale, réussissait, ce serait une brusque surprise dont les deux souverains auraient tout l'honneur. Maurice se laissa charger d'en faire l'ouverture à Cumberland.

L'entrée en matière lui était facilitée par la position des deux camps, à portée, comme je l'ai dit, et presque en vue l'un de l'autre. Entre deux armées si rapprochées et qui ne veulent pas en venir immédiatement aux mains, il y a chaque jour des points de contact à régler et des différends à prévenir qui rendent les relations des commandans naturelles et même à peu près inévitables. Mais, pour entrer en rapport avec Cumberland (comme le roi le lui demandait), Maurice avait auprès de lui un intermédiaire tout trouvé, dans la personne de cet aide-de-camp favori du prince, sir John Ligonier, dont j'ai raconté la capture, faite sur le champ de bataille de Lawfeldt, dans d'assez singulières conditions. Admis par ordre de Louis XV au quartier-général de l'état-major royal, et traité avec la même distinction que les officiers du grade le plus élevé, Ligonier, très aimable compagnon d'ailleurs, devint bientôt un commensal d'autant plus apprécié qu'il parlait le français comme sa langue maternelle. C'était, aux repas pris en commun et dans les longues heures de loisir de la vie des camps, des conversations familières où Maurice put se livrer à des épanchemens d'une bonhomie affectée : « Voyez-vous, lui disait-il, le roi désire la paix, il vous l'a dit, et moi je la désire encore plus que lui. Pourquoi voudrais-je la continuation de la guerre? Je suis au comble des honneurs et n'ai plus de récompense à attendre : un échec au contraire pourrait me faire tout perdre. Je n'ai pas d'illusions à me faire. Je suis détesté ici : on me regarde comme un étranger ; on m'en veut d'avoir rétabli la discipline, j'ai autant d'ennemis qu'il y a de soldats ; et s'il m'arrivait malheur, le roi lui-même ne pourrait me défendre. Puis, je suis malade, ma constitution est brisée, il me faut la paix si je ne veux pas mourir à la peine. »

Comprenant à demi-mot ces confidences, Ligonier s'y prêta, y entra lui-même de si bonne grâce qu'il devint tout simple de lui proposer d'aller sur parole trouver Cumberland pour lui en faire part. Il ne fut chargé que d'un message verbal, Maurice se gardant bien de rien écrire. Mais ce fut l'Anglais lui-même qui, pour aider sa mémoire, voulut fixer par écrit les termes de sa commission, dont le résumé était à peu près celui-ci : « Que Sa Majesté très Chré-

tienne avait toujours désiré la paix et la désirait encore et qu'elle ne voyait rien qui pût l'avancer avec autant de succès que de la traiter lui-même avec le duc de Cumberland par l'entremise du maréchal de Saxe et de moi ou de tout autre général que Son Altesse Révérendissime voudrait nommer ; qu'il serait bien glorieux pour Sa Majesté très Chrétienne aussi bien que pour Son Altesse Révérendissime que la paix se fît à la tête des deux armées, et que, si l'on pouvait s'accorder sur les principaux articles, les ministres feraient le reste. » Suivait la proposition déjà connue, mais renouvelée en termes assez vagues, de traiter sur le pied de la restitution réciproque des pays conquis, le seul engagement un peu précis étant la promesse de rendre les Pays-Bas dans l'état où ils étaient présentement. — « Au reste, était-il ajouté, on connaissait trop la droiture de Son Altesse Révérendissime pour lui proposer de traiter sans la participation de ses alliés ; mais on ne doutait point que tous ses alliés lui confiassent leurs intérêts et que l'inaction où, selon toute apparence, la position des deux armées les tiendrait peut-être deux mois, donnerait le temps à Son Altesse Révérendissime d'envoyer les courriers et de recevoir leur réponse et cependant on pourrait continuer les opérations de part et d'autre. »

Cumberland, qui n'était pas très fier des résultats de ses faits d'armes, accueillit avec une satisfaction visible la pensée d'être chargé de faire la paix, puisqu'il avait si médiocrement fait la guerre. Il répondit donc sans délai que la proposition du roi de France l'honorait infiniment et qu'il ne doutait pas que le roi son père y fût sensible autant que lui. Un courrier fut expédié sur-le-champ à Londres, et Ligonier dut rester auprès du prince pour attendre et rapporter la réponse. Maurice, en l'autorisant à séjourner au camp ennemi, lui écrivait : — « Je vois avec satisfaction que nos intentions sont dépouillées de tout l'artifice que les négociateurs mettent à leurs moindres démarches. Nos deux princes règleront plus de choses en une heure que des ministres en un mois. » — « La franchise, répliquait Ligonier, doit être inséparable des gens de guerre : il me semble qu'on peut espérer un heureux succès d'une affaire qui serait traitée entre deux grands princes (1). »

La proposition, arrivée à Londres, causa un véritable émoi dans les conseils du roi George et fit éclater la sourde division qui y régnait déjà depuis quelque temps. Pour la première fois, les partisans de la paix qui, jusque-là, se bornaient à murmurer et à gé-

(1) Maurice à Ligonier, — Ligonier à Maurice, 7, 11, 13 juillet 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Pelham Administration*, t. II, p. 308. — *Journal de Marchemont, ami de Chesterfield*, t. II, p. 210.

mir tout bas, osèrent élever la voix. Ce qui leur prêta courage, ce fut que le roi, dont les sentimens belliqueux ne s'étaient jusque-là jamais démentis, se montrait très flatté des égards témoignés par le roi de France à son fils. De tous ses enfans, Cumberland était le plus chéri et il lui donnait en particulier la préférence sur son héritier, le prince de Galles, qui, suivant une tradition assez habituelle dans les maisons royales, s'entendait avec l'opposition parlementaire pour faire de la popularité à ses dépens. L'aîné s'étant prononcé publiquement pour la paix, ce serait, si on était réduit à la faire, un tour plaisant à lui jouer que d'en donner tout l'honneur au cadet. S'apercevant de cette complaisance paternelle, Pelham et bientôt Chesterfield lui-même montrèrent leurs sentimens à découvert. Des paroles d'une gravité inaccoutumée furent prononcées dans le sein du conseil. La situation militaire y fut peinte sous les couleurs les plus sombres. Les Autrichiens ne savaient se défendre nulle part, et les Hollandais, si Berg-op-Zoom succombait, seraient réduits à discrétion. Combien de temps l'Angleterre continuerait-elle à payer et à se battre pour tout le monde? On tenait la paix, pourquoi se refuser à la prendre? Elle serait moins bonne que celle qu'on aurait obtenue l'année précédente; l'année prochaine, les conditions en seraient pires encore. L'opinion contraire fut soutenue avec une vivacité égale par le duc de Newcastle, qui voulait s'obstiner dans la lutte, et par lord Sandwich, qui, de passage à Londres, était admis à la délibération et ne se souciait nullement de céder, même à un prince, l'honneur de conduire la négociation. Le roi hésitait : le conseil était divisé : comme il arrive presque toujours en cas de partage, un moyen terme prévalut. On ne refusa pas de prêter l'oreille à la proposition, mais les termes en parurent trop vagues et on demanda des explications plus précises, en particulier sur l'établissement destiné à l'infant en Italie et sur le traitement réservé à la république de Gênes (1).

Les moyens dilatoires n'étaient pas du goût et n'allaient pas au tempérament de Maurice. Quand cette réponse évasive lui fut connue, il comprit tout de suite que tout serait manqué si on n'allait pas plus vite et plus franchement en besogne. Aussi, pendant qu'on lui préparait un mémoire plus détaillé sur le thème déjà rebattu des propositions françaises : — « Vous allez être surpris, écrivit-il à Ligonier, qu'après trois jours j'accouche d'une question. Son Altesse Révérendissime est-elle autorisée à traiter et à conclure, ou simplement ouïr des propositions? C'est un point qu'il faut

(1) *Pelham Administration*, t. II, p. 308-309. — D'Arneth, t. III, p. 42.

préalablement éclaircir et que j'ai ordre de vous mander. Le reste sont des complimens. » — Cumberland dut convenir qu'il n'avait d'autre pouvoir que d'ouvrir l'oreille, puis de transmettre un nouveau message.

Maurice n'avait pas tort de croire que l'essentiel était d'aller vite, surtout si on voulait traiter l'affaire royalement et militairement et n'admettre aucun tiers dans le tête-à-tête des deux princes. Effectivement, le temps nécessaire pour un nouvel échange de lettres, et de nouvelles allées et venues de courriers était déjà mis à profit par les conseillers belliqueux du roi George pour donner avis à Vienne et à La Haye que, sur le théâtre de la guerre, les deux adversaires pensaient à autre chose qu'à se battre, et l'émotion que cette révélation causa indique assez dans quel état de méfiance réciproque les coalisés vivaient à l'égard les uns des autres. Saisie de crainte à la pensée d'être gagnée de vitesse et surprise par un arrangement direct entre la France et l'Angleterre, Marie-Thérèse, sans perdre un jour, envoya à son général, le maréchal Bathyany, l'ordre de ne laisser entamer aucune conversation entre Cumberland et Maurice sans s'y faire admettre, et tous les pouvoirs nécessaires pour y prendre part. « Je ne veux, disait-elle, retarder en aucune manière une voie si salutaire, étant bien aise que les affaires se traitent par le maréchal de Saxe, que j'estime beaucoup. » Ajoutons que, pour la première fois, l'impératrice se montrait résignée à se laisser parler d'un établissement espagnol en Italie. A la vérité, elle offrait à l'infant un lot ingrat qu'elle n'avait garde de laisser prendre sur son propre domaine : c'était la Corse, propriété nominale très mal soumise et toujours à l'état de rébellion de la république de Gênes (1).

A La Haye, l'alarme fut plus chaude encore : le nouveau stathouder, élu dans un mouvement d'effervescence patriotique et populaire, ne pouvait se dispenser d'avoir toujours à la bouche les mots de guerre et de résistance, même quand au fond de l'âme (comme on commençait à s'en apercevoir dans ses communications plus intimes) la responsabilité du pouvoir lui inspirait des désirs et lui suggérait des conseils de prudence. Mais, de plus, sa jalousie contre son royal beau-frère était chaque jour plus excitée, et, déjà très mécontent d'avoir dû lui laisser faire la guerre à sa place, il ne pouvait se résigner à lui laisser traiter la paix en son nom. Il dépêcha en toute hâte à Londres son confident, le comte Bentinck,

(1) D'Arneth, t. III, p. 239 et 478. — La lettre de Marie-Thérèse à Bathyany est datée du 17 juillet, évidemment écrite au moment où elle dut recevoir l'avis de Londres, où la proposition de Maurice fut connue le 11.

avec ordre de s'opposer à toute négociation clandestine. Il assurait que Berg-op-Zoom saurait se défendre, et qu'en tout cas, si on savait attendre la campagne suivante, on verrait apparaître un secours russe de trente mille hommes, déjà tout prêt, pourvu qu'on voulût bien le payer; et quand on lui demandait qui en ferait les frais, il répondait que la Hollande y contribuerait largement, moyennant un impôt de 2 pour 100 sur tous les revenus que les états-généraux étaient, sur sa demande, déjà résolus à voter (1).

Sous l'empire de cette pression, George ne se décidant pas à prendre parti entre son fils et son gendre, les ministres parlementaires et pacifiques durent encore une fois faire taire, en soupirant, leurs aspirations, et une réponse d'un ton officiel, et par là même très décourageante, fut opposée au second message de Maurice : « Le roi d'Angleterre, y était-il dit, n'avait aucune démarche à faire pour solliciter la paix, n'ayant pris les armes que pour la défense de son royaume et le soutien de ses alliés, sans le concours desquels, d'ailleurs, il ne pouvait rien entendre. » Puis, tout en repoussant l'ouverture en bloc, on n'en prenait pas moins occasion pour insister sur deux exigences dont on connaissait le caractère particulièrement blessant : le rétablissement de Dunkerque dans l'état qui avait précédé la guerre, et l'exclusion à perpétuité du sol français, non-seulement du chef de la maison des Stuarts, mais de toute sa descendance et de toute sa famille. Et avec le courrier qui rapportait cette communication, assez semblable à un défi, arrivait au quartier même de l'armée alliée lord Sandwich, ayant repassé le détroit en toute hâte, comme pour bien établir que rien ne pouvait être engagé que par son intermédiaire, et que toute autre voie que celle de la diplomatie restait interdite. C'était, disait plus tard Chesterfield, traiter les conditions de la paix comme les mystères de la foi, qu'on renvoie aux conciles-généraux pour n'en jamais finir, ni même commencer la discussion.

Maurice ne se fit aucune illusion et comprit qu'en ce qui le touchait, du moins, tout était manqué : « Je vous envoie, écrivait-il à Puisieulx (2) sur le ton goguenard qui lui était familier, des nouvelles auxquelles je ne m'attendais pas; et comme il est bon de voir clair

(1) *Pelham Administration* et *Journal de Marchemont*, etc. — Voir aussi dans la *Correspondance de Chesterfield*, t. III, p. 209 et suiv., les lettres de ce ministre à l'envoyé anglais à La Haye, Dayrolles, avec qui il s'entendait à l'insu du ministre extraordinaire, lord Sandwich, lequel correspondait directement avec le duc de Newcastle.

(2) Maurice à Puisieulx, 20 août 1747. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

et que M. de Ligonier m'envoie trois paires de lunettes, vous voulez bien que je vous en envoie une, quoique assurément vous n'en ayez pas besoin; mais, comme on dit : un peu d'aide ne fait pas de mal. »

Quoi qu'en pût dire Maurice, on ne voit bien que quand on veut regarder, et, quelque désobligeant que fût le procédé du gouvernement anglais, la fatigue et l'ennui régnaient à tel point dans les conseils de Louis XV, que la mauvaise grâce ne fut pas ressentie autant que la dignité peut-être l'aurait exigé. On se persuada que l'arrivée d'un plénipotentiaire anglais à l'armée, au lieu de fermer la porte à une entente directe, pouvait la rendre plus régulière et plus efficace, et laissant de côté la pensée, qui avait paru séduisante, de négocier avec des ambassadeurs qui avaient le sabre au côté, ce fut Puisieulx qui demanda un rendez-vous à Sandwich pour s'aboucher avec lui sans intermédiaire. L'entrevue, assez difficile à organiser, dut avoir lieu à Liège le 11 septembre.

Mais le secret en avait été si mal gardé qu'avant la date fixée, les ministres d'Autriche et de Sardaigne s'étaient rendus, eux aussi, à l'armée, de leurs personnes, et ne laissèrent partir l'envoyé anglais qu'après lui avoir fait la leçon de point en point et lui avoir fait promettre qu'il ne ferait aucune concession dont ils ne fussent convenus d'avance ou sur laquelle leur consentement n'eût été expressément réservé. Dans de telles conditions, rien ne pouvait aboutir et ce ne devait être (comme le disait Frédéric, qui lui aussi était mis, même de Berlin, dans la confidence par le bruit public) que du *papier perdu*. Effectivement, Puisieulx, s'apercevant tout de suite que Sandwich n'était en mesure de rien accorder, n'eut garde, de son côté, de lui rien proposer, et le débat se prolongea plusieurs heures durant sans avancer, en tournant, en quelque sorte, autour des points déjà tant de fois débattus. A deux reprises, seulement, Puisieulx parut sortir de la modération habituelle de son tempérament : impatienté de ne pouvoir obtenir une réponse précise sur la restitution du cap Breton et de Louisbourg, proposée en échange des conquêtes françaises en Flandre : — « Eh bien! qu'à cela ne tienne, s'écria-t-il, gardez Louisbourg et nous gardons les Pays-Bas. Voulez-vous que je signe l'échange ici même et tout à l'heure? » — Une autre fois Sandwich ayant insisté sur le bannissement du prétendant comme sur une condition *sine qua non* de tout arrangement : — « Ce serait bien fort, dit-il, et une grande humiliation pour le roi; et, si nous le subissions, ce serait bien le moins qu'on ne nous parlât plus de Dunkerque. » — Si ce ton de menace avait été pris au sérieux, peut-être la conversation

aurait-elle pris un autre tour. Malheureusement, ce n'étaient que des boutades sans conséquence, et le vrai mot de la situation était prononcé par Puisieulx lui-même qui, en se levant, dit à son interlocuteur : — « Nous ne combattons pas à armes égales. Vous connaissez notre ultimatum, vous ne nous faites pas connaître le vôtre. »

Bref, de guerre lasse, et désespérant non pas seulement de se convaincre, mais d'arriver à se comprendre mutuellement, puisqu'ils se tenaient avec un soin égal sur la réserve, ils durent convenir (ce fut l'expression de Sandwich) que le fruit n'était pas mûr, mais qu'en raison du désir général et de l'attente de toute l'Europe, il convenait d'indiquer un lieu et une date pour l'ouverture d'un congrès, et cette fois tout le monde y serait admis sans aucune des exclusions qui avaient rendu, à Bréda, si difficile et presque impossible même, d'engager le débat. Puisieulx entra d'autant plus volontiers dans ce dessein que Sandwich laissa entrevoir que plus la réunion serait générale, plus les conversations particulières y seraient faciles... « Il me dit qu'il serait le plénipotentiaire du roi son maître, qu'il s'entendrait très volontiers avec celui du roi, qu'il me priait d'y envoyer quelqu'un qui fût un homme sage et point difficultueux ; et m'assura que, s'il était tel, il se livrerait à lui en peu de temps, et ils pourraient peut-être convenir des principaux points. Il m'ajouta que, si une fois nous pouvions nous accorder, nous amènerions insensiblement nos alliés à une conciliation générale. Il me fit entendre qu'on pouvait négocier séparément dans un congrès et que, sans trahir ses alliés, on pouvait les rendre raisonnables... Je lui fis sentir que j'étais plus content de ces dernières paroles que de tout ce qu'il m'avait dit jusque-là. »

Sandwich, en effet, ne pouvait faire comprendre plus clairement qu'il en aurait dit davantage, si, au lieu d'un tête-à-tête, dont tous les mots avaient dû être comptés et pesés d'avance, il avait pu parler à demi-voix dans une compagnie plus nombreuse, où, l'attention étant plus partagée, tous les regards n'auraient pas été fixés sur lui. Cette remarque en confirmait une autre que Puisieulx avait eu occasion de faire à plusieurs reprises pendant l'entretien. Il s'était aperçu que tandis que le ministre anglais prenait vivement à cœur tout ce qui touchait la Sardaigne ou la Hollande, il ne défendait que froidement et presque que pour la forme les prétentions de l'Autriche. Parfois même il n'avait pu cacher son mécontentement de certains procédés de l'impératrice. Il y avait donc lieu d'espérer (et cette prévision, on le verra, devait être en partie vérifiée) que même en plein congrès on pourrait trouver un joint pour passer entre les deux principales puissances de la

coalition, et après les avoir tenues en échec, finir par les faire capituler l'une par l'autre (1).

Avec ce sous-entendu de part et d'autre, le rendez-vous fut pris pour le moment où la campagne devrait finir, et le lieu de réunion choisi fut la ville impériale et neutre d'Aix-la-Chapelle.

En réalité, ce qui indépendamment de toute autre cause aurait toujours empêché les pourparlers d'aboutir, c'est que, pendant que l'on conversait, chacun était dans l'attente de l'issue du siège de Berg-op-Zoom, dont la durée se prolongeait au-delà de ce qu'on avait pu prévoir, et dans des conditions de nature à rendre le succès incertain : l'échec, s'il avait eu lieu, eût eu pour conséquence de remettre tout en question. Le biographe et le confident de Maurice, d'Espagnac, convient qu'en décidant cette entreprise un peu précipitamment peut-être, au lendemain de Lawfeldt, il ne s'était pas rendu suffisamment compte de la résistance qu'on devait rencontrer. Il est difficile pourtant de supposer qu'il ignorât avec quel soin particulier ce point important de la frontière hollandaise avait été mis en état de défense par le rival de Vauban, le célèbre Cohorn, à une date encore récente, pendant la guerre de la succession d'Espagne. Cet habile homme avait tiré le plus heureux parti de la position originale de la ville, située à peu près au sommet de l'angle que forme la bifurcation de l'Escaut à son embouchure, et en relation avec l'un des bras du fleuve par la petite rivière de Zoom qui la traverse. Après avoir enfermé la place elle-même dans une enceinte de fortifications rasantes, très enterrées et donnant peu de prise au canon, il avait établi, attenant à l'un des flancs de cette enceinte, un véritable camp retranché qui se prolongeait pendant plus d'une lieue, couronné de plusieurs forts, et dont les abords pouvaient, moyennant une double inondation du fleuve et de la rivière, être complètement submergés. De plus, un autre fort avait été dressé en dehors de la ville, à l'endroit où la Zoom se jette dans l'Escaut.

L'erreur de Maurice, nous dit toujours d'Espagnac, avait été de croire que de ce côté au moins on pourrait aborder la ville à marée basse et l'enlever par un coup de main. Trompé dans cette espérance, Lowendal n'eut plus de ressource que d'entreprendre devant la place elle-même et devant les forts du camp retranché, un siège

(1) Précis de la conversation de M. le marquis de Puisieulx avec M. le comte de Sandwich, 11 septembre 1747. (*Correspondance d'Angleterre.* — Ministère des affaires étrangères.) — Lord Sandwich à Chesterfield, 11 septembre 1747. (*Record office.*) — Les deux récits anglais et français de l'entretien sont assez semblables. Seulement Sandwich, par une raison facile à apprécier, ne dit rien de la perspective d'une négociation séparée pendant le congrès, dont Puisieulx fait mention.

en règle qui ne pouvait manquer de traîner en longueur, puisque, l'investissement étant impossible, la porte restait ouverte indéfiniment à tous les secours. Pour commencer, le prince de Saxe Hildbourghausen avait fait soutenir la garnison par un renfort de dix-huit mille hommes, pendant que lui-même restait en dehors, pouvant sur tel point qui lui conviendrait inquiéter et paralyser les efforts de l'armée assiégeante.

Ce n'était pas même le plus grand danger auquel cette armée se trouvait exposée. Du moment où Maurice restait lui-même avec le gros de l'armée royale devant Maestricht, il avait dû se préoccuper de maintenir entre lui et l'important détachement confié à Lowendal des communications régulières. Mais de Maestricht à Berg-op-Zoom la distance était grande, et quoique des postes fussent placés pour garder les points principaux de cette longue ligne, elle pouvait cependant être coupée par une manœuvre imprévue et inaperçue de l'armée alliée : la position se trouverait alors renversée, et ce seraient les assaillans qui, tournés et restant en l'air, courraient risque de se voir à leur tour véritablement investis. C'est bien effectivement ce que tenta de faire le prince de Waldeck, qui, se séparant de Cumberland avec ses Hollandais, et arrivant par Bréda et Bois-le-Duc, vint se placer en face de l'extrémité gauche du camp français, avec l'intention évidente de le prendre à revers et de placer ainsi l'armée tout entière entre deux feux. Lowendal, averti à temps, courut à sa rencontre pour lui offrir la bataille qu'il n'osa pas accepter, et le fit ainsi heureusement reculer.

Mais l'essai manqué une première fois pouvait à tout moment être repris avec des forces plus considérables et un général plus entreprenant. Aussi une grande inquiétude se répandit, tant dans le corps d'armée menacé, qu'au quartier de troupes devant Maestricht, et bientôt dans l'entourage du roi. Ce sentiment, très naturel et jusqu'à un certain point fondé, s'exprima avec d'autant plus de vivacité que les ennemis de Maurice ne se firent pas faute de l'exploiter à plaisir, n'ayant garde de négliger une si belle occasion de le décrier dans l'esprit du prince. Effectivement, sa responsabilité était grande; car il avait décidé l'expédition à lui tout seul, sans prendre avis de personne, sur des renseignemens qui, à l'épreuve, se trouvaient insuffisans, et de plus (ce qui lui était peut-être reproché plus que toutes choses) il en avait confié l'exécution (au grand déplaisir de beaucoup de concurrens) à un étranger comme lui, son ami ou plutôt, disait-on, son favori. Un cri d'irritation et d'impatience assez général s'éleva : à tout moment on craignait, ou on feignait de craindre la nouvelle d'une catastrophe. Le siège durait déjà depuis plus de six semaines, sans aucun progrès sensible, à la grande sa-

tisfaction des alliés qui ne cachaient pas, ni à Londres ni à La Haye, leurs espérances et leur joie. Combien de temps allait-on rester l'arme au bras à attendre une issue fatale? L'affaire une fois si imprudemment engagée, il n'y avait plus, semblait-il, qu'un moyen d'en sortir : c'était que Maurice se transportât de sa personne avec toute l'armée à l'aide du lieutenant qu'il s'était choisi. Le conseil en fut donné de tant de côtés et revint aux oreilles du roi sous tant de formes, que le maréchal de Noailles, toujours inquiet pour une renommée qui lui était chère, crut devoir faire part lui-même à Maurice de l'opinion commune en l'appuyant, bien que sous une forme amicale, avec beaucoup d'instance. « A tout prix, lui écrivait-il, le 17 août, il faut empêcher les ennemis de se placer entre l'armée du roi et celle de Lowendal... Rien n'égale maintenant l'importance du siège de Berg-op-Zoom... C'est la clé de la Hollande... Le roi y met un prix extrême, et un échec serait mortel. » En même temps, ce qui était plus grave, il en écrivait à Lowendal lui-même, en l'engageant à agir prudemment et à ne rien risquer si on ne lui envoyait pas tous les secours dont il aurait besoin. Lowendal, ému de cette insistance, quoique espérant toujours bien du succès final, se décida à écrire à Maurice pour le prier de se rapprocher afin d'être en mesure de lui tendre la main en cas de péril. Il est vrai qu'il faisait cette demande, à son corps défendant, moins, affirmait-il, pour assurer *la communication* qui est *bien intéressante* que pour faire taire les bavarderies d'une nation impatiente (1).

Rien ne pouvait causer à Maurice plus de contrariété que de telles instances; c'était en réalité le renversement de tout son plan et la preuve qu'il n'était compris par personne. Bien loin d'être surpris que tout ou partie des forces de l'armée ennemie se portât du côté de Berg-op-Zoom pour soutenir la résistance de la place, il avait prévu et au fond même peut-être désiré ce mouvement de la part de Cumberland lui-même, comme une diversion, qui lui permettrait de reprendre contre Maestricht la tentative à laquelle il n'avait renoncé qu'à regret. Et quant à la crainte de voir interrompre les communications avec le corps d'armée chargé du siège, il ne s'en inquiétait que médiocrement; convaincu d'avance que Lowendal, dont l'intelligence et la résolution lui inspiraient une confiance entière, saurait se dégager à temps, en levant le siège, s'il était nécessaire et il lui avait même donné, on a lieu de le croire, des instructions pour ce cas (2).

(1) Le maréchal de Noailles à Maurice, 17 août. — Lowendal à Codère, secrétaire du maréchal, 20 août 1747. (Ministère de la guerre.) Noailles à Lowendal, 27 juillet et 19 août 1747. (*Papiers de Mouchy.*)

(2) Maurice, dans la lettre dont je vais citer un fragment, assurait que, si les enne-

Il ne voyait que des inconvéniens, au contraire, à se transporter lui-même d'une extrémité de la Flandre à l'autre avec l'armée et la personne du roi. C'était abandonner un camp parfaitement établi, où toutes les positions étaient gardées et toutes les subsistances assurées, et s'aventurer sur un terrain où rien ne serait préparé pour un vaste déploiement de troupes. La prise de Berg-op-Zoom, quelque prix qu'on y attachât, ne valait pas à ses yeux les chances qu'un tel risque ferait courir. C'était donc la seconde fois, dans le cours de la même campagne, que des propos d'intrigans et d'ignorans tenus dans des antichambres ministérielles ou royales venaient entraver des mesures arrêtées après de sérieuses réflexions. Pour le coup, il en conçut une humeur qu'il ne put contenir, et sa réponse à Noailles eut un accent de découragement et de dépit qui ne lui était pas habituel : — « Les personnes d'esprit, lui dit-il, et surtout les personnes éloquentes sont très dangereuses dans une armée, parce que leurs opinions font des prosélytes et, si le général n'est pas un personnage opiniâtre et entêté de son opinion (ce qui est un défaut), ils lui donnent des incertitudes, capables de lui faire commettre de grandes fautes; c'est le cas où je me trouve. »

Rappelant alors les fausses manœuvres dues à des influences de ce genre qui l'avaient amené malgré lui à Lawfeldt et qui étaient en partie cause du résultat imparfait de cette victoire, il n'hésitait pas à s'accuser lui-même pour mieux être en droit de se plaindre des autres; il convenait qu'il avait résolu le siège de Berg-op-Zoom, pour *justifier l'événement* du combat de Lawfeldt, croyant *par erreur que c'était une mauvaise place,* et il ne dissimulait pas que, dans les conditions où elle était entreprise, *cette entreprise paraissait dépasser les forces humaines.* « Mais, maintenant, ajoutait-il, la politique nous porte et notre amour-propre nous échauffe sur cette entreprise au point que nous sommes prêts à y sacrifier l'armée, la gloire de nos armes et celle du roi. Les esprits s'échauffent, on blâme le général de sa lenteur ; il ne saurait partir trop tôt pour se précipiter dans ce labyrinthe qu'il prévoit : on parle, on remet des mémoires, on se communique ses idées comme si celui qui est chargé de la conduite de cette campagne n'en était pas occupé, on veut le faire marcher, on brigue, on cabale à cet effet... Quelque ferme que je sois sur mon opinion, je ne suis pas assez hardi pour

mis marchaient au secours de la place, Lowendal pourrait se retirer sans courir le moindre risque. « C'est sur cette opinion, dit-il, que nous avons formé cette entreprise, moins pour l'objet de prendre cette place que pour opérer une diversion qui pût engager les ennemis à s'y porter en assez grand nombre pour nous donner le moyen de passer la Meuse et de faire le siège de Maestricht, auquel les raisons militaires nous prescrivent de donner la préférence. »

la donner pour bonne, je dirai seulement, puisqu'il faut que je me justifie, que je ne suis pas assez persuadé qu'on puisse prendre Berg-op-Zoom pour être d'avis qu'on y mène mon maître pour recevoir un affront, que si Berg-op-Zoom peut se rendre, M. de Lowendal a suffisamment de quoi le faire capituler... que si nous quittons les positions où nous sommes actuellement, nous abandonnons à l'ennemi des subsistances immenses et que nous nous commettons à une excursion en France... Voilà ce que mes faibles lumières me font apercevoir. Au demeurant, on me permettra de prendre le parti que prennent les médecins qui cèdent toujours à l'avis de la consultation pour ne pas encourir de blâme (1). »

Effectivement, faisant mine, au moins, de se soumettre à l'avis général, il offrit à Lowendal d'aller le trouver si véritablement, réflexion faite, son arrivée était jugée nécessaire. Mais dans l'intervalle, Lowendal, s'étant aperçu que ses travaux avançaient, sans rencontrer, de la part de la garnison de la ville mollement commandée, toute la résistance qu'on pouvait craindre. Rassuré aussi contre le danger d'une nouvelle attaque par l'attitude embarrassée de Waldeck (qui évidemment ne comptait pas être soutenu par le reste de l'armée alliée), il avait repris complètement confiance et ne craignit pas d'affirmer que les ressources dont il disposait lui suffiraient pour s'en tirer à son honneur, et même que le dénoûment ne se ferait pas attendre. — « Les communications fussent-elles interrompues, je puis, disait-il, m'en passer pendant huit jours et je ne pense pas que la prise de la ville aille au-delà. » — Puis, sentant bien qu'une assertion si décisive serait aisément taxée de présomption : — « Si vous saviez, ajoutait-il, combien je voudrais éviter d'être suffisant et de paraître trop en sécurité, vous verriez dans quel embarras je suis en vous exposant ce que je pense. Ce qu'il y a de certain, c'est que je tâcherai de ne faire aucune étourderie. Ma situation me permet de ne hasarder rien de douteux, et l'esprit de ma troupe me promet tout (2). »

La confiance du valeureux Danois fut justifiée, et à quelques dates près, son calcul se trouva exact. Après huit jours de batterie de brèche, on fut en mesure de livrer l'assaut, le 16 septembre; moyennant un effort de quelques heures seulement, trois bataillons de grenadiers purent se ranger en ligne sur le rempart. En un instant, dit un récit du temps, le front de l'attaque fut garni des drapeaux du vainqueur. Toutes les troupes purent déboucher alors l'épée à la main, les premières venues ouvrant du dedans les

(1) Maurice au maréchal de Noailles, 17 août 1747. (Ministère de la guerre.)
(2) Lowendal au maréchal de Saxe, 31 août 1747. (Ministère de la guerre.)

portes à ceux qui les suivaient. La garnison surprise et épouvantée recula en désordre, et pendant qu'une partie se réfugiait dans les rues de l'intérieur, se mettant à couvert, ou dans les maisons, ou derrière des barricades précipitamment élevées, une autre sortait par les issues restées ouvertes du côté du camp retranché. Avant la fin de la journée, Lowendal pouvait écrire à Maurice : — « Monseigneur, je vous fais mon très humble compliment sur la prise de Berg-op-Zoom que nous venons de prendre l'épée à la main... Nous avons perdu fort peu de monde, l'ennemi beaucoup : il a été nécessaire de désaccoutumer ces gens-là d'attendre cette sorte d'extrémité... *Au reste, de sang-froid on n'a tué personne.* »

Ces dernières phrases portaient l'empreinte d'un sentiment de tristesse et d'embarras qui se mêlait déjà dans l'âme du vainqueur à la joie d'un si glorieux fait d'armes. Effectivement, les plus louables efforts avaient bien été faits pour épargner, à une cité que la politique autant que l'humanité commandait de ménager, le sort ordinairement réservé aux places prises d'assaut, et pendant les premières heures, l'ordre et la discipline furent maintenus non sans peine dans les rangs de la troupe victorieuse. Mais quand on apprit qu'une partie seulement de la garnison, comme je viens de le dire, s'était mise en retraite, et que l'autre, entassée dans les ruelles intérieures, continuait à s'y défendre, puis, qu'en essayant d'y pénétrer, on fut assailli par un feu très vif, parti des fenêtres ou des toits, l'impatience et l'irritation du soldat ne purent plus être contenues ; rien ne put l'empêcher de frapper au hasard et sans pitié, et de faire main basse sur tout ce qui tombait sous sa main; plusieurs quartiers de la ville furent livrés, pendant la fin de la journée et toute la nuit qui suivit, à d'horribles scènes de violences. « Le pillage, écrivait le lendemain un témoin oculaire, a duré jusqu'à dix heures du matin, et il s'est passé tout ce que la fureur du soldat effrénée peut produire. La ville, ainsi désolée, est devenue un sépulcre effroyable, remplie d'ivrognes et de malfaiteurs. » Les routes environnantes par lesquelles de malheureux fugitifs avaient essayé de se dérober à la furie du vainqueur étaient jonchées de cadavres. Puis le lendemain, ce fut une scène d'un autre genre qui n'était pas moins repoussante. Une sorte de foire fut ouverte, où des juifs et des trafiquans de bas étage venaient acheter aux soldats tous les objets de valeur qu'ils s'étaient appropriés.

Quand Lowendal connut l'étendue du désordre, il sentit le besoin de se justifier lui-même et ses soldats, d'y avoir volontairement concouru : il s'efforça de rejeter toute la faute sur les valets, les goujats et toute la méprisable suite qui s'attache toujours aux pas d'une grande armée. « J'aurais bien voulu, écrivait-il, préserver

cette malheureuse ville du pillage, mais il n'a pas été humainement possible de le faire. Trois cents volontaires de notre armée qui me sont tombés des nues ont donné de si mauvais exemples, qu'il n'y a pas eu moyen que tous les équipages des généraux et des officiers, les approvisionnemens et ce que les habitans y avaient laissé encore ne fussent entièrement pillés. »

Il est vrai qu'après s'être excusé ainsi pour la forme, il ajoutait une remarque qui ne prouvait pas que ces excès l'eussent beaucoup scandalisé. « Cela a prodigieusement enrichi l'armée, et j'espère que cela la rendra aussi audacieuse que cela humiliera celle des ennemis, » et il entrait avec complaisance dans le détail du grand nombre de canons, de munitions, de choses de toutes sortes et de prisonniers qui restaient entre leurs mains (1).

Lowendal n'avait pas tort de craindre l'effet qu'allait produire ce douloureux dénoûment d'une journée si honorable pour lui. Il semble en vérité qu'une sorte de mauvaise chance s'attachât aux pas de l'armée de Maurice pour lui enlever le fruit de tous les succès qu'elle remportait. A Rocoux, à Lawfeldt, la victoire était restée stérile, faute d'être complétée ; à Berg-op-Zoom, le but qu'on se proposait, le grand effet moral à produire fut compromis au contraire pour avoir été dépassé.

Ce ne fut pas, cette fois non plus, le premier jour qu'on s'aperçut de ce qui devait le lendemain troubler la joie du triomphe. La satisfaction, au camp français, fut d'autant plus générale qu'elle succédait à une plus longue attente et à de plus vives alarmes. Maurice, entrant chez le roi pour lui annoncer la nouvelle, n'hésita pas à lui demander sur-le-champ, pour son valeureux lieutenant, étranger et protestant comme lui, la récompense inaccoutumée qu'il avait obtenue pour lui-même. Le roi enchanté, mais surpris, hésitait; le comte d'Argenson, debout derrière lui, gardait un silence chagrin : « Que dira ma noblesse? — Elle dira, sire, reprit Maurice, que Votre Majesté sait récompenser les grandes actions, et qu'il n'est rien d'impossible aux soldats de Votre Majesté, bien commandés. » L'assentiment royal fut ainsi enlevé, et les murmures des rivaux mécontens ne se firent plus entendre qu'à demi-voix : le ministre lui-même, tout en s'excusant et en jurant qu'il n'était pour rien dans ce choix précipité, n'en fut pas moins obligé d'écrire à Lowendal en le félicitant d'avoir à lui transmettre une grâce si bien méritée (2).

Il fallait bien qu'il s'exécutât, puisque Maurice l'avait devancé

(1) Lowendal à Maurice de Saxe, 16, 17 septembre 1747. (Ministère de la guerre.)
(2) *Souvenirs du marquis de Valfons*, p. 234.

par un petit billet significatif, auquel (pour ne rien lui enlever de son caractère) je me permettrai de laisser l'orthographe. « Je suis bien aise, mon cher comte, d'aître le premier à vous saluer maréchal de France : je vous envoy notre ami Sourdis, pour vous porter saite nouvelle. La gloire ait plus dans vos œuvre que dans la grasse que le roy vous a accordés : je ne vous en dires pas davantage dans ce moment ou la joy éclate d'une part sur les visage et la jalousie de l'autre. Vous savez ce que je vous suis (1). »

Et le même jour, le roi, en écrivant aux évêques de France pour leur demander de faire chanter un *Te Deum*, faisait valoir, en quelques lignes dont la précision était due sans doute aux indélicatesses directes du maréchal de Saxe, la grandeur et l'importance de l'opération. « Pendant que je contenais mes ennemis, disait-il, retirés sur la droite de la Meuse, j'ai fait marcher sur le Bas-Escaut le comte de Lowendal, l'un de mes lieutenans-généraux, vers la place de Berg-op-Zoom, et cette place formidable, entourée de forts, de retranchemens et d'inondations qui en empêchaient l'investissement, défendue par une armée et rafraîchie continuellement de troupes et de munitions, vient d'être emportée par la valeur de mes troupes dirigées par l'expérience du chef qui les commandait. L'importance de cette conquête qui achève de m'assurer tout le cours de l'Escaut doit faire connaître de plus en plus aux alliés de mes ennemis qu'ils auraient dû plutôt concourir aux vues pacifiques dont je les ai faits tant de fois dépositaires, qu'à fomenter, comme ils font, une guerre dont leur pays devient le théâtre, quelque désir que j'aie de l'éviter, s'il m'avait été possible. »

Enfin, la nouvelle était d'autant mieux venue qu'on ne tarda pas à savoir que Cumberland, pressé depuis longtemps par les Hollandais d'aller au secours de la ville assiégée, allait céder enfin à leurs instances et devait se mettre en mouvement le 18, le lendemain du jour où la ville avait succombé (2). La veille encore, un officier, envoyé tout exprès pour s'enquérir de l'état des opérations, déclarait qu'elle était imprenable par un coup de main et qu'on avait tout le temps de lui venir en aide.

Dans les rangs ennemis, la déception fut donc profonde; on avait avidement accepté l'espérance de voir la France humiliée sur le théâtre même de ses derniers exploits. On reconnaissait au con-

(1) Tongres, 17 septembre 1747. — Cette pièce si précieuse est en la possession de M. le marquis de Bouillé, qui a bien voulu me la communiquer.

(2) D'Arneth nous apprend (t. III, p. 325) que c'étaient les Autrichiens qui avaient retenu jusque-là Cumberland, craignant toujours, si Maestricht était abandonné et par suite conquis, d'être privés d'un centre de communications entre l'Allemagne et les Pays-Bas.

traire que, dirigée par un capitaine sans rival, elle était véritablement invincible. Il y eut dans les cours alliées un instant de découragement tel qu'on put les croire prêtes à rendre les armes. A Londres, le parti de la paix, qui était celui du premier ministre, releva la tête en poussant un cri d'impatience et de douleur. Dans une lettre écrite et envoyée à l'armée, au reçu de la triste nouvelle, Pelham se jetait en quelque sorte aux pieds du duc de Cumberland lui-même, en le suppliant de ne pas insister davantage pour courir après la fortune qui lui tenait rigueur. « J'importunerais plus souvent, lui disait-il, Votre Altesse Royale de ma correspondance, si je croyais avoir quelque chose d'agréable à lui faire savoir, ou si une pensée quelconque de ma part pouvait contribuer à la gloire et à l'avantage de Votre Altesse Royale; mais ce n'est pas le cas... quand nous apprenons que Berg-op-Zoom est pris d'assaut et la garnison passée au fil de l'épée. Je vous regarde, monseigneur, comme le boulevard et le soutien de Sa Majesté, de sa famille et de la patrie. Mais que pouvez-vous faire seul? Vous ne pouvez, à vous seul, conquérir des provinces, lever des troupes et les payer!.. Tout ce que Votre Altesse pouvait faire, elle l'a fait... Personne n'aurait pu mieux faire dans la situation, bien peu auraient pu faire aussi bien. Mais le malheureux état où sont réduites les Provinces-Unies, le peu d'espérance d'une issue favorable que lord Sandwich a rapporté de sa conférence de Liège, jettent votre fidèle serviteur dans des grandes difficultés et lui font concevoir les plus tristes appréhensions. On nous demande chaque jour d'accroître nos armemens. C'est un bon avis qu'on nous donne, assurément; mais ne sommes-nous pas dans la nécessité de répondre comme le roi Guillaume, à qui on conseillait de changer son cheval de main : « Allez dire cela à Windham? » Et Windham n'avait qu'une main. Notre cas n'est-il pas semblable? N'avons-nous pas été aussi loin que nous pouvions? Avons-nous un moyen de lever et de payer plus de troupes? J'espère que Votre Altesse Royale me pardonnera cette lettre trop longue, et qui lui paraîtra peut-être peu judicieuse; mais je connais votre bienveillance, et je me flatte que Votre Altesse Royale croira que ce que je fais ne vient pas d'une disposition de me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais de ma conviction que notre situation est mauvaise et du désir que vous la jugiez telle qu'elle apparaît à de fidèles et dévoués serviteurs (1). »

Mais c'est en Hollande surtout qu'il eût été désirable que ce coup d'éclat eût fait réfléchir et calmer les passions populaires, et au

(1) *Pelham Administration*, t. I, p. 373.

premier moment on put croire que cet heureux effet serait, au moins en partie, obtenu. « Il serait difficile, écrivait le chargé d'affaires de France, d'exprimer à quel point la consternation a pris ici la place de cette prétendue sécurité, de cette maligne joie à laquelle on se livrait, et que le stathouder lui-même accréditait... Le stathouder n'est rien moins que tranquille, et, malgré la dissimulation dont il est capable, il ne peut cacher son inquiétude et l'embarras où il se trouve. Il se crut perdu sans ressource lorsqu'il vint ici hier, de sa maison des bois, pour assister au conseil d'État qu'il avait convoqué extraordinairement. Il se vit pressé et arrêté dans son carrosse par un peuple nombreux, la douleur peinte sur le visage, qui lui demanda ce qui était de la nouvelle qui courait. Il répondit sur-le-champ qu'il n'était que trop vrai que Berg-op-Zoom était pris, mais que la garnison était sauvée et qu'il n'y avait rien à craindre de cet événement. Je ne sais s'il lui réussira toujours à en imposer de la sorte (1)... »

Il eût peut-être mieux valu qu'il y réussît, car, dès que l'horrible vérité fut connue, l'abattement et la douleur firent place, dans cette multitude toujours en effervescence, à une véritable fureur. Les Français ne furent plus que des bourreaux couverts de sang et des bandits gorgés de pillages dont, à tout prix, il fallait faire justice. Dans cette fermentation générale, qui eût prononcé le mot de paix eût payé ce propos de sa tête. Puis, suivant l'usage, quand les imaginations sont en feu, on ne vit plus partout que des coupables et des complices à punir : d'abord, tous ceux qui, de près ou de loin, touchaient à la nation maudite, puis les catholiques suspects de faire des vœux pour leurs coreligionnaires, enfin les partisans et les fonctionnaires du gouvernement déchu, accusés d'avoir sous main pactisé avec l'ennemi. Le gouverneur de Berg-op-Zoom n'était qu'un traître qui s'était laissé corrompre. On ne parlait plus que de supplices et de vengeance. A Amsterdam, à Harlem, à La Haye, des maisons réputées suspectes furent forcées et mises à sac. L'envoyé de France dut armer ses gens et se mettre en défense pour garder l'entrée de sa demeure et de sa chapelle. « Je ne puis comparer, écrivait un témoin, le peuple de ce pays qu'à celui de Jérusalem pendant le dernier siège qui a suivi sa destruction... On entend crier dans les rues : Vive le prince d'Orange! Au diable le roi de France! Point de paix ni de neutralité avec lui! Ce qui est encore pis, s'ils vous rencontrent dans la rue et que vous ne criiez pas comme eux, ils vous y forcent, surtout

(1) Chiquet à Puisieulx, 13 septembre 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

si vous avez l'air français. Si vous faites la moindre difficulté, vous êtes sûr d'être jeté pour le moins dans le canal... ou bien on vous donne un coup de couteau (1). »

Le stathouder, incapable de résister au mouvement, trouvait plus simple de le seconder dans une proclamation qu'il fit publier sous prétexte de réprimer les troubles, et qui n'était qu'une suite de grossières invectives contre le *roi français*, et il annonça l'intention de se rendre en personne à l'armée pour racheter, au prix de sa vie, le sang de ses concitoyens, et il se vit récompensé tout de suite de cette association bruyante aux passions populaires par la proposition, que des amis officieux firent aux États-généraux, de rendre le stathoudérat héréditaire dans la maison de Nassau.

Devant ces cris de douleur et de rage d'une alliée fidèle et cet hommage rendu à un prince anglais par alliance, personne, à Londres, ne put plus penser à se retirer d'une lutte où l'honneur paraissait plus que jamais intéressé. La France, de son côté, provoquée avec éclat, ne pouvait se laisser insulter sans réponse. Une nouvelle déclaration royale, bien que conçue encore en termes assez modérés, dut annoncer que la prise des villes hollandaises jusque-là conquises n'était qu'un commencement et que les armées françaises iraient jusqu'où on leur rendrait nécessaire de s'avancer.

Cependant la menace ne pouvait être mise tout de suite à exécution : la saison ne permettait pas de faire un pas de plus sur le territoire hollandais défendu par ses canaux comme par des véritables remparts aquatiques, que les pluies d'automne pouvaient rendre absolument inabordables. De guerre lasse, Louis XV fut obligé de quitter l'armée, qui elle-même dut prendre ses dispositions d'hiver. D'ailleurs, il fallait bien finir par rejoindre Mme de Pompadour, qui écrivait au comte de Clermont qu'elle s'ennuyait à pleurer. Ce fut un assez triste adieu pour le lendemain d'un véritable triomphe. Tout espoir de paix semblait perdu, puisque ni la modération poussée parfois jusqu'à la faiblesse, ni la force déployée avec éclat n'avaient suffi pour la conquérir. Le roi et ses ministres rentrèrent en France, dans une attitude peu convenable à des vainqueurs, laissant trop apercevoir une déception qui allait jusqu'au découragement, et froidement accueillis par des populations qui voyaient, presque avec désespoir, se rouvrir, par l'attente d'une nouvelle campagne, une perspective indéfinie d'efforts et de souffrances. L'annonce d'un congrès convoqué à Aix-la-Chapelle n'atténuait pas cette fâcheuse impression. On cessait de se confier aussi bien à la diplomatie qu'à la guerre.

(1) *Correspondance anonyme*, septembre 1747. (Ministère de la guerre.)

Encore si on en eût été quitte pour attendre et si, moyennant une patience de quelques mois, on eût été assuré de retrouver les conditions de la lutte dans l'état où on les laissait et les parties belligérantes en même nombre et à la même place. Mais une éventualité qui, bien que souvent prévue, n'avait jamais paru bien à craindre, se présenta tout d'un coup avec un caractère menaçant.

J'ai dit au moyen de quel argument l'envoyé hollandais à Londres avait réussi dans un moment critique à relever les cœurs et à prévenir les défaillances dans le conseil du roi d'Angleterre : c'était en faisant luire l'espoir de voir arriver au printemps suivant, sur le champ de bataille, un corps d'armée de trente mille Russes, moyennant que, par un effort commun, les puissances maritimes consentissent à se charger des frais énormes du transport. Cette ressource extrême n'avait rencontré d'abord que des incrédules. L'intervention russe avait été si souvent annoncée depuis le commencement de la guerre, et si peu réalisée, qu'on avait peine à prendre cette chimère ou ce leurre au sérieux. Les indécisions de la tsarine, la contrariété des influences qui se disputaient l'esprit de cette fantasque souveraine étaient la fable de toutes les chancelleries d'Europe. Ne venait-on pas de la voir, dans la dernière lutte terminée par la paix de Dresde, manquer de parole à l'heure décisive à son alliée Marie-Thérèse et, faisant reculer ses troupes déjà en marche, par un caprice imprévu, sauver ainsi Frédéric, qui se croyait perdu, d'une ruine certaine? Comment croire que, n'ayant pas eu la résolution d'agir, à la porte même de son empire, elle oserait envoyer ses troupes braver la fortune des combats, à près de mille lieues de distance, sur le théâtre éloigné où la guerre était désormais transportée? Dans les derniers temps, cependant, et surtout depuis le voyage de l'envoyé hollandais à Londres, certains indices qu'on ne pouvait négliger et l'attitude équivoque du chargé d'affaires russe qui paraissait encore de temps en temps à Versailles, commencèrent à donner une véritable préoccupation. De Saxe et de Pologne, on annonçait que des armemens étaient poursuivis sur toute la frontière voisine avec une activité inaccoutumée. Interrogé sur le sens et le but des préparatifs, l'agent russe qui continuait à se présenter à Versailles refusa de s'expliquer. Ordre fut donné alors au résident français à Saint-Pétersbourg de poser la même question avec plus d'instance et de précision au chancelier Bestouchef : — « Nous avons bien le droit de défendre les alliés de notre souveraine quand on les attaque, répondit celui-ci avec sécheresse. » Ce langage évasif et hautain d'un ministre dont les prédilections autrichiennes et russes étaient bien connues ne permit plus de douter que son parti était pris et

qu'il se croyait cette fois assuré d'avoir fixé les irrésolutions de sa maîtresse (1).

C'était le fait : les insistances affectueuses de Marie-Thérèse, l'intimité rétablie entre les deux reines et même un traité d'alliance et de défense réciproque conclu depuis plus d'un an déjà (26 juillet 1746), tous ces arrangemens domestiques ou diplomatiques étaient restés lettre morte, tant qu'aucune offre pécuniaire n'était venue les sanctionner. Mais tout changea quand les puissances maritimes se décidèrent à ouvrir leurs bourses qu'on croyait toujours bien garnies et que, cédant aux instances du stathouder, le gouvernement anglais consentit, de concert avec les États-Généraux, à prendre à son compte par deux conventions successives (juillet et décembre 1747) les subsides nécessaires pour assurer un convoi suffisant de troupes à travers l'Allemagne. On se mit alors sérieusement à l'œuvre pour joindre les effets aux promesses, et avec d'autant plus d'empressement que, dès qu'il y avait à Saint-Pétersbourg un maniement d'argent à faire et des fonds à recevoir, le trésor impérial n'était jamais seul à toucher les versemens et plus d'un intermédiaire haut placé, sans excepter le chancelier lui-même, prélevait au passage une commission à son profit. Le chargé d'affaires français continua bien à assurer que, quelle que fût l'hostilité manifeste des intentions, jamais en fait les vices et les lenteurs de l'administration russe ne permettraient à un corps d'armée d'arriver à temps pour le jour du combat dans les plaines de la Flandre; mais cet agent, à qui on reprochait de n'avoir su rien prévoir ni rien prévenir, n'inspirait plus de confiance. On dut le rappeler en ne lui laissant d'autre remplaçant qu'un simple consul : les relations diplomatiques se trouvèrent interrompues et il fallut s'attendre à voir apparaître sur la frontière même de France un ramassis de troupes semi-barbares dont la composition était peu connue et dont la valeur n'avait même jamais été éprouvée, mais qui, ne fût-ce que par leur nombre, pouvait altérer à un moment donné toute la balance des forces.

On était donc en présence, à courte échéance, d'un fait inouï, presque incroyable, dont on ne pouvait trouver d'exemple qu'en remontant jusqu'au temps des grandes invasions musulmanes ou tartares. Restait à savoir ce qu'en allaient penser les puissances dont, sinon le concours, au moins le consentement était nécessaire pour qu'un déplacement d'hommes si lointain et si considérable pût s'accomplir et qui devaient se trouver par là troublées dans

(1) Daillon, chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, à Puisieulx, 23 décembre 1747. (*Correspondance de Russie.* — Ministère des affaires étrangères.)

le repos de leur neutralité. Le corps germanique se prêterait-il à voir son territoire traversé dans toute sa longueur et foulé sans ménagement par des visiteurs armés, de langue et de mœurs inconnues. Le débile Auguste III ouvrirait-il sans résistance l'entrée de la Pologne à sa redoutable voisine, au risque de soulever, par cette complaisance, l'irritation d'une noblesse turbulente? Enfin et surtout qu'allait dire Frédéric, dont l'imagination, on l'a vu, semblait toujours hantée par le fantôme d'une agression russe et qui avait si souvent prétexté cette inquiétude sincère ou affectée pour justifier son inaction ou ses défaillances? Ce n'était pas lui, sans doute, qui était cette fois directement menacé; mais pour aller de la Vistule au Rhin, il fallait passer si près de lui que, de Berlin même, il pourrait entendre le bruit des armes. Trouverait-il prudent de laisser donner à sa porte des billets de logement à des hôtes qui pourraient être soit tentés d'y séjourner, soit prendre l'habitude d'y revenir? Et si, pour ne pas permettre un si fâcheux précédent, il prenait le parti de sortir de son indifférence apparente, de pousser lui-même l'Allemagne à la résistance et d'en prendre la tête, tout alors changeait de face. L'hostilité d'Élisabeth, provoquant la rentrée en scène d'un si important personnage, n'était plus pour nous un mal sans compensation.

Par malheur, si on eut un instant cette espérance, ou du moins cette illusion, elle ne fut pas de longue durée. Dès que Puisieulx eut fait sonder le terrain, il fut très évident que, même en face d'une prévision qui devait assurément lui déplaire, Frédéric était résolu à ne rien changer à son attitude d'immobilité systématique. Dans ses relations avec la Russie tout aussi bien qu'avec toute autre puissance, son parti était pris de faire ses affaires lui-même et lui seul, ne songeant qu'à ses propres intérêts et ne liant partie avec personne, avec la France moins qu'avec tout autre. Dût-il même être plus tard forcé d'appeler ou de demander aide, il ne voulait pas d'avance s'engager à la reconnaissance. C'est ce qu'il avait déjà clairement fait entendre (on peut se le rappeler) au marquis d'Argenson, lorsque ce ministre, à la veille de sa chute, s'était activement employé à lui faciliter un arrangement avec la Suède, auquel il attachait un grand prix, pour assurer, contre les pièges qui lui seraient tendus de Saint-Pétersbourg, la tranquillité de sa frontière orientale. Le consentement de la Suède une fois obtenu, grâce au concours et surtout à l'argent français, il s'était nettement refusé à laisser la France intervenir comme partie contractante au traité qui devait en assurer l'effet, et Puisieulx qui, trouvant la négociation inachevée, dut la poursuivre, n'avait pas été plus heureux

que son prédécesseur. Tout au plus, à force d'instance, obtint-il la permission, une fois la convention signée, d'y apporter une adhésion tardive, qui ne permettait ni d'en discuter les clauses, ni d'en surveiller l'exécution. On ne pouvait montrer plus de mauvaise grâce, ni une résolution plus arrêtée, même quand les intérêts de France et de Prusse seraient pareils, de ne plus les unir dans une défense commune : et Puisieulx, malgré son désir de plaire, ne put s'empêcher à plusieurs reprises d'en témoigner, avec un mélange de dépit et de désespoir, son impatience. Il lui échappait de dire assez haut, même au ministre de Prusse à Paris : « Mais que veut donc le roi de Prusse ? Prend-il plaisir à souffler le froid et le chaud pour attiser le feu de la guerre? Veut-il donc nous forcer de faire affaire avec la reine de Hongrie? Il ne manque pas de gens dans le conseil qui m'y poussent, et on peut m'en faire une nécessité (1). »

Frédéric, qui connaissait son monde et ne savait que trop à qui il avait affaire, s'émut très peu de ces menaces. Le rapprochement de la France et de l'Autriche était bien et non sans cause, pour un avenir plus ou moins éloigné, un de ses sujets habituels de préoccupation ; mais Puisieulx lui avait donné sa mesure, et de sa part il ne craignait pas plus de coups de tête que de traits de génie. « Il m'est revenu, écrit-il (et de sa propre main à Valori), que M. le marquis de Puisieulx me soupçonne de souffler également le froid et le chaud à la France et à l'Angleterre... Si M. de Puisieulx appelle attiser le feu, que je déclare à toute l'Europe que je ne me mêlerai pas de cette guerre-ci, et que je garderai exactement la neutralité, je suis obligé de convenir qu'il a raison ; mais il y a une grande différence à se déclarer neutre et à animer les parties les unes contre les autres, et je regarde M. de Puisieulx comme un ministre trop éclairé pour le soupçonner lui-même de confondre les objets si grossièrement... » « M. le marquis de Puisieulx, écrivit-il aussi à Chabrier, sur un ton d'ironie mal déguisée, reconnaîtra avec sa grande pénétration qu'il était impossible que je pusse souhaiter que la France s'épuisât par une longue guerre et que, naturellement, tous les maux qui pourraient arriver à la France rejailliraient en partie sur moi : mais que si je ne me déclarais pas ouvertement pour la France, c'étaient les circon-

(1) *Correspondance de Lamary*, ministre en Suède, 1747, *passim*. — Chambrier à Frédéric, 20 août, 1er septembre 1747. — Puisieulx à Valori, 5 septembre 1747. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Valori, 18 août 1747. — *Pol. Corr.*, t. v, p. 465. — Flassan, *Histoire de la diplomatie*, t. v, p. 380.

stances présentes qui m'en empêchaient, étant obligé d'ailleurs de respecter dans un temps comme celui-ci *les forces et les ostentations russiennes*... Sur ce qui regarde, ajoute-t-il, les insinuations que M. le marquis de Puisieulx vous a faites, que la France pourrait se voir obligée à devenir l'alliée de la reine de Hongrie, vous lui direz que j'étais bien éloigné de croire qu'il y ait aucun ministre en France qui pût oublier les intérêts de la France jusqu'à ce point, mais que si elle voulait abandonner son meilleur ami et son plus fidèle allié, il n'y aurait assurément pas de ma faute, et que je n'y pourrais rien changer. » Enfin, feignant, au lieu d'accuser le ministre lui-même, de s'en prendre à un de ses collègues qu'il ne nomme pas : « Je souhaite, dit-il, que vous eussiez nommé celui du ministère qui a lâché ces propos indécens... afin que j'aurais pu juger si ç'a été quelque homme de conséquence ou quelque autre bavard inconsidéré; mais tel qu'il soit, je crois que vous ferez toujours bien de faire insinuer convenablement par vos amis, à ces gens-là, et de leur faire faire ces réflexions, que quand la France voudrait oublier ses intérêts les plus essentiels jusqu'à vouloir me sacrifier, elle pourrait peut-être se raccommoder avec les Autrichiens, mais que cette démarche ne produirait pas l'effet qu'elle se serait promis; qu'elle ne lui ferait pas ravoir le cap Breton, ne lui amènerait pas la paix avec les puissances maritimes, et qu'elle augmenterait peut-être ses embarras par un surcroît d'ennemis qui *sauraient plus imposer que les Hollandais* (1).»

Le trait final était aussi direct que menaçant : aussi arriva-t-il tout droit à son adresse, il n'en fallut pas davantage pour que Puisieulx, changeant complètement de ton, ne songeât plus qu'à faire oublier par des excuses, tristement humbles, les propos qui lui avaient été arrachés plutôt par une sorte d'agacement nerveux que par aucun sentiment de fierté ou de dignité véritable. Il se hâta de rappeler qu'il n'avait jamais manqué de placer la garantie de la Silésie au premier rang parmi les conditions de paix exigées par la France, en particulier dans le mémoire remis au roi d'Angleterre par l'intermédiaire du général Ligonier, et qu'il considérait la Silésie comme *l'anneau d'une alliance à jamais;* puis, entrant dans une justification toute personnelle : « Le roi de Prusse

(1) Frédéric à Valori, 18 août 1747, — à Chambrier, 8 et 10 sept., 7 octob. 1747. — *Pol. Corr.*, t. v, p. 465-472-476. — Droysen, t. III, p. 366-367. — D'après cet écrivain, Frédéric aurait fait à ce moment offrir sa médiation à la France et à l'Angleterre. Mais il ajoute qu'il était sûr qu'elle ne serait pas acceptée par l'Angleterre, qui croyait la Prusse trop liée à la France. L'offre, effectivement, ne paraît pas avoir été sérieuse; à aucun moment Frédéric, par la raison que j'ai expliquée, ne voulut réellement rentrer en scène ni comme combattant, ni comme médiateur.

ne me connaît pas encore, disait-il, il s'est laissé séduire par les apparences; il a confondu l'écorce avec le cœur... Il doit savoir mieux que personne qu'un ministre, dans la place où je suis, ne peut ni ne doit toujours développer ses véritables sentimens. Je suis fort souvent obligé de cacher les miens, et je le servirais mal si je mettais trop à découvert ceux que nous avons pour lui (1). »

Si Chesterfield avait eu connaissance d'un langage pareil, c'est bien alors qu'il aurait dit, suivant la parole que rapporte un de ses amis : « Jamais chapelain n'a flatté son archevêque comme la France flatte le roi de Prusse (2). »

Sans se laisser attendrir par ces excuses, et même sans les attendre, Frédéric crut que l'occasion était bonne pour prendre le ton de plus haut encore et morigéner la France tout entière, roi, ministre et nation, avec toute l'autorité d'un docteur politique : « Je regarderais, écrivait-il à Chambrier (dans une longue épître que celui-ci eut bien soin de ne pas garder pour lui), comme des effets ordinaires de la légèreté et de la vivacité inquiète qui caractérise la nation française, les cris immodérés, après la paix, qu'on fait retentir à Paris, malgré les succès les plus éclatans, et je ne daignerais point y faire d'attention si cette espèce d'enthousiasme ne se manifestait que parmi le peuple et le public d'un ordre inférieur; mais quand je vois les ministres mêmes et des personnes de poids, qui ont de l'influence dans les affaires, donner dans de pareils travers, qu'ils montrent à tout bout de champ le défaut de la cuirasse, qu'au lieu de tenir une contenance capable d'en imposer aux ennemis et que la situation brillante des affaires de la France les met en droit de prendre, ils s'abaissent jusqu'à solliciter la paix auprès de ceux à qui ils sont en passe de la donner, j'avoue que cela me passe et je ne sais plus qu'en penser. Il est certain que cette étrange conduite fait un tort infini à la réputation de la France, et ce n'est pas là le moyen d'inspirer de l'envie pour son alliance à ses voisins que de montrer tant de faiblesse dans le temps de ses prospérités; le pis de l'affaire est que cette maladie paraît être devenue habituelle, et que les sentimens mous et flasques ont tellement pris le conseil de France qu'il n'y a presque plus d'espérance de l'en corriger; les expériences réitérées qu'il a déjà faites des mauvais effets de sa conduite n'ayant pas pu l'engager à la changer. Les premiers événemens de la présente guerre auraient certainement produit de toutes autres impressions sur les

(1) Puisieulx à Valori, 16, 23 octobre 1747. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Marchemont, t. II, p. 201.

ennemis de la France, si ses propres ministres n'avaient pris soin de les affaiblir par les avances faites au général Ligonier. La mauvaise réussite de cette tentative ne les rebute pourtant pas; ils continuent de saisir toutes les occasions pour rechercher la paix, avec un empressement si peu ménagé que leurs ennemis mêmes en sont surpris et ne peuvent s'empêcher d'en conclure que la France est aux abois, qu'elle sent elle-même l'impossibilité de soutenir plus longtemps la gageure, et que, pour peu qu'on s'obstine à lui refuser la paix, on l'aura à merci. Est-il possible que des gens qui, d'ailleurs, ne manquent ni d'esprit ni de jugement, ne sentent pas l'incongruité de leur conduite; et, qu'au lieu de rapprocher par là le but qu'ils recherchent avec tant de chaleur, ils ne font que le reculer? »

Puisieulx écouta la réprimande jusqu'au bout, sans sourciller, et poussa même la bonne grâce jusqu'à remercier des charitables avis qu'on lui donnait. « Toutes les réflexions que fait le roi de Prusse sont très justes, lui fit-il dire par Valori, je suis bien convaincu aussi qu'une contenance vigoureuse et assurée de notre part est le seul moyen pour en imposer à nos ennemis. Je suis cette route autant que je le puis. Mais il faut que le roi de Prusse considère que nous gouvernons une nation dont la vivacité et la légèreté la font passer sans cesse d'une extrémité à l'autre, et qui, ayant paru désirer la guerre, ne soupire aujourd'hui qu'après la paix. Le ministère du roi ne doit pas s'assujettir aveuglément à cette inconstance: mais il faut aussi qu'il sache s'y prêter en faveur des grandes qualités que cette nation a d'ailleurs, surtout dans un temps où elle prodigue son sang et ses biens pour son roi avec une générosité et un désintéressement dont il n'y avait qu'elle qui soit capable (1). »

La justification était sans valeur : plus la nation avait témoigné de dévoûment à son souverain, plus elle avait le droit de se plaindre d'être si mal payée de tant d'efforts; et, dans le congrès qui allait s'ouvrir, il était triste d'entrer en demandant la paix, sans être sûr de l'obtenir, quand on avait versé assez de sang et conquis assez de gloire pour l'imposer.

DUC DE BROGLIE.

(1) Puisieulx à Valori, 25 novembre 1747. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère de la guerre.)

UNE

PASSIONNETTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Presque tous les jours, M. de Guibray venait à Kildare, ou s'arrangeait pour rencontrer la marquise quand elle se promenait. Il avait pris l'habitude de la voir ; elle meublait sa vie, et il se disait que les journées lui paraîtraient longues quand elle ne serait plus là. Quant à elle, elle ne pouvait plus se passer de lui et elle voyait avec terreur approcher la date du départ.

Un soir, en la reconduisant jusqu'à l'avenue de Kildare, le vicomte lui dit d'un air inquiet :

— Vous savez qu'on jase sur nous ?

— Ah !.. fit-elle indifférente.

— Et ferme !

Elle ébaucha un geste qui signifiait :

— Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ?

Puis, voyant qu'il la regardait avec étonnement :

— Eh ! oui !.. autant je me révolte et je m'indigne contre les

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

calomnies, autant je m'incline devant les blâmes mérités... Ce qu'on dit de moi, cette fois, on a le droit de le dire.

— Mais non ! s'écria-t-il, non !

— Ah !.. qu'est-ce qu'on dit donc ?

— On dit... on dit... ce qui n'est pas, en somme !

Liane resta interdite. En effet, elle n'était pas, à proprement parler, la maîtresse de M. de Guibray. Mais elle lui appartenait si complètement, elle l'adorait si profondément, elle était si absolument sa chose, qu'elle considérait la faute comme accomplie, et qu'il lui importait peu, pour se juger sévèrement elle-même, que le dernier pas fût ou ne fût pas franchi.

Elle s'avouait que, si cela ne dépendait que d'elle seule, ce qu'on disait serait pleinement justifié. Malgré sa conviction absolue de n'être pas aimée de Jean, elle éprouvait un désir fou d'être à lui tout de même ; un besoin de souffrir plus qu'elle n'avait souffert encore.

Elle sentait bien qu'elle n'était pour lui qu'une « rencontre ; » qu'elle ne pouvait être que cela. Elle comprenait que sa vie, à elle, s'achevait dans le sillon creusé depuis quinze ans, alors que lui n'avait pas commencé à vivre de l'existence inconnue qui serait la sienne.

Et, pour l'instant, elle le devinait partagé entre la crainte de l'opinion publique, — impitoyable dans ce tout petit pays breton, — et la satisfaction d'amour-propre de se savoir aimé d'elle, qu'il ne considérait pas, — cela, elle le voyait bien, — comme la première venue.

Préoccupée, elle ne parlait pas ; alors Guibray proposa :

— Il serait peut-être prudent de nous voir un peu moins?..

Et comme elle faisait un mouvement, il ajouta :

— Pendant quelque temps.

Elle répondit :

— Je pars vendredi.

— Ah non ! pas possible !

— Si, très possible.

— Je ne pourrai jamais m'habituer à ne plus vous voir !

— Que si !..

Il allait protester, elle l'interrompit :

— Vous avez peut-être du plaisir à me voir? Mais vous vous passerez très bien de moi !.. Je vous suis, au fond, assez indifférente?..

Il sourit :

— Les femmes ont toujours le merveilleux à-propos d'attribuer aux autres leurs propres sentimens.

Elle le regarda, très convaincue qu'il ne pensait pas ce qu'il ve-

nait de dire. Elle croyait deviner derrière son regard franc une sorte de finesse matoise et un manque total d'abandon. Elle demanda :

— Vous êtes sûr que vous êtes Breton, vous?

Il répondit en riant :

— Mais oui, pourquoi ?

— Parce qu'on croirait plutôt que vous êtes Normand.

Il prit un air fâché.

— Vous savez que c'est très méchant, ce que vous venez de me dire? Pourquoi m'avez-vous dit ça?

— Je ne sais pas !

— Enfin, c'est pour une raison quelconque ?

— Non !.. c'est pour l'ensemble.

— De mieux en mieux!

Liane demanda :

— Quand je serai partie, me donnerez-vous quelquefois de vos nouvelles ?

— Mon Dieu !.. si vous le voulez ?.. mais c'est bien imprudent d'écrire !.. C'est toujours ainsi qu'on se fait pincer !.. Pourquoi riez-vous?

— Parce que je pense à quelque chose.

— A quoi ?

— A la Normandie... qui est un beau pays!.. le pays des pommes... et de la prudence.

— Encore ! d'ailleurs pourquoi voulez-vous avoir de mes nouvelles?.. Vous ne penserez plus à moi dans huit jours.

— Il me semble que vous faites ce que vous reprochiez aux femmes tout à l'heure?..

— Qu'est-ce que je fais?

— Vous attribuez aux autres vos sentimens à vous?..

— Vraiment? Alors vous ne croyez pas que je penserai à vous ?

— Je crois que l'absence est à l'amour, — en admettant que vous appeliez ça de l'amour...

— J'appelle ça ainsi !.. Qu'est-ce qu'elle fait, l'absence ?

« — L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent. Il éteint le petit, il allume le grand! »

— C'est vous qui dites cela?

— Non, c'est... je crois, — sans en être sûre, — Bussy-Rabutin, moi je répète modestement, parce que ça me paraît vrai.

— Ça l'est !

— Ah oui ! ça l'est !

Et elle ajouta à part elle, se raillant comme toujours elle-même :

— C'est bien pour cela que je suis sûre de mon affaire !

Le vicomte s'arrêta :

— Je vous croyais plus clairvoyante.

— Et moi, je voudrais l'être moins encore que je ne le suis.

— Au revoir, à tout à l'heure, vous savez que je dîne chez vous ce soir ?

— Oui, je le sais.

Quoiqu'il n'y eût à dîner que Guibray et Villiers-Naufle, la marquise s'habilla comme s'il y avait beaucoup de monde, et lorsqu'elle entra dans le salon, Faucher s'écria :

— Mâtin !.. qui donc voulez-vous éblouir? Est-ce Jacques, Guibray, Villiers-Naufle ou moi ?.. Je vous avertis que moi, je suis très difficile à éblouir !

Elle se mit à rire.

— Soyez tranquille, je ne ferai rien pour cela!

— C'est le tort que vous aurez!.. Mes... éblouissemens, — appelons ça des éblouissemens pour être convenable, — sont peut-être délicieux?.. On ne sait pas...

Jacques s'était levé pour examiner la toilette de Mme de Gueldre. Il s'inclina profondément et envoyant du bout des doigts un baiser sonore :

— Jolie, jolie, la cousine Liane !

La marquise sourit, contente au fond, car Jacques était difficile et peu complimenteur.

Depuis quelque temps, elle se préoccupait d'être ou de n'être pas jolie.

Pour la première fois, elle s'examinait avec une attention inquiète, découvrant d'un œil férocement clairvoyant les moindres imperfections, et se jugeant avec une impartialité absolue.

Alors elle se prenait à regretter la vraie jeunesse, que rien ne vaut ni ne remplace : la jeunesse avec sa fraîcheur de fleur et son duvet de fruit. Elle trouvait ses yeux moins brillans, ses cheveux moins lourds. Elle regardait chaque jour les petites rides de ses yeux, avec le même serrement de cœur que si elle les apercevait pour la première fois ; et les cheveux blancs des tempes, qui jusqu'ici l'avaient fait rire, lui donnaient à présent envie de pleurer.

Souvent, elle se disait qu'après tout elle était encore jeune ; que pendant cinq ou six ans, peut-être plus, elle resterait sinon jolie, du moins désirable, puis, tout à coup elle pensait :

— Non, ce n'est pas vrai, c'est fini !

Et le désespoir la prenait, de vieillir précisément à l'heure où pour la première fois elle aimait.

Elle trouvait, contrairement au dicton qui dit : « Qu'on n'a que l'âge que l'on paraît avoir, » qu'au contraire on a l'âge qu'on a... et elle jugeait que, seule, la jeunesse excuse l'amour. La phrase de

Jacques : « Jolie, jolie, la cousine Liane ! » lui rendit un peu de confiance, et le coup d'œil très admiratif que lui lança en arrivant Villiers-Naufle acheva de la tranquilliser.

A table, elle fut plus gaie qu'elle ne l'avait été depuis longtemps, et comme Faucher, à moitié content, à moitié malicieux, en faisait l'observation, le marquis s'écria :

— A propos de gaîté, c'est votre oncle, Guibray, qui n'était pas gai pendant votre dernier déplacement !.. le pauvre bonhomme faisait peine à voir !

— C'est vrai, il ne peut pas vivre seul, il faut absolument que quelqu'un lui tienne compagnie, et comme ce quelqu'un, c'est toujours moi, je trouve ça un peu sévère.

D'un ton grave, Faucher conseilla :

— Voyez-vous, vous n'avez qu'une chose à faire.

— Laquelle ?..

— Mariez-vous.

— Pourquoi ?

— Pour pouvoir aller vous promener... Votre femme gardera l'oncle Jardane, et pendant ce temps-là, vous serez libre.

— Ah ! dit en riant le vicomte, je n'avais jamais envisagé à ce point de vue le mariage... auquel, d'ailleurs, je pense très souvent...

— Quelle drôle d'idée de penser souvent au mariage ! fit Jacques d'un air ahuri, moi je me suis fait une fois arracher une dent, il le fallait !.. Je n'en souffrais pas, mais on m'affirmait que j'en souffrirais plus tard ! Eh bien ! je me suis appliqué, de tout mon pouvoir, à ne penser à ma dent qu'en posant un pied craintif sur le paillasson du dentiste.

Guibray protesta :

— Ah ! mais moi, je ne suis pas du tout hostile au mariage !.. j'estime qu'il faut se marier.

— Moi, j'estimais aussi qu'il fallait arracher ma dent, mais je ne trouvais pas ça drôle !

— Je me marierai très volontiers, affirma le vicomte, mon oncle n'a qu'à me trouver une femme, je la prends les yeux fermés !

— Ceci, c'est excessif !

— Pourquoi ? Je suis sûr que mon oncle la choisira riche, — il a tiré longtemps le diable par la queue, — et jolie, — il a eu ma tante sous les yeux pendant quarante ans. — Et puis, il la choisira comme il voudra... au fond, je m'en moque un peu, vous savez ?

Il ajouta, après un instant de réflexion :

— Seulement, il est probable que d'ici au printemps ce sera bâclé, cette affaire-là !

Très pâle, silencieuse, le regard voilé et le sourire glacial, Liane

écoutait avidement. Certes, elle savait bien que Jean se marierait! Mais elle ne croyait pas que ce fût ainsi, tout de suite. Elle ne s'attendait pas non plus que, devant elle, il traitât cette question qui la bouleversait affreusement.

— Qu'est-ce que vous voulez? demanda Faucher, qui connaît une foule de sujets à marier, je vais vous trouver ça, moi!

— Je veux de l'argent, le plus possible!

— C'est convenu! mais comme femme, qu'est-ce que vous voulez? Une jeune fille, bien entendu?..

— Pourquoi « bien entendu? » J'épouserais très bien une veuve, ça m'est égal!

— Pas moi, jamais!

— Mais pour quelle raison?

— Parce que je ne me crois pas assez... réussi, pour affronter une comparaison continuelle avec un monsieur qui, par ce seul fait qu'il est mort, se trouve subitement paré de toutes les vertus les plus étrangères à son tempérament!

— Alors vous n'épouseriez pas une veuve?

— Ah! fichtre non!.. Moi, voyez-vous, j'aime mieux une femme qui ait eu plusieurs aventures qu'un seul mari,.. parce qu'au moins elle n'en parle pas!

— Oui, fit Guibray, qui riait. Oui, certainement!.. Mais une jeune fille, c'est bébête!.. ça demande à être débrouillé... Il y a tout un travail préparatoire à exécuter.

— Eh bien! moi, justement, quand j'achète un livre, j'ai presque autant de plaisir à le couper qu'à le lire!

— Et vous, madame, demanda Villiers-Naufle se tournant vers la marquise, quel est votre avis?..

Elle répondit d'une voix blanche, dont le son étrange la surprit :

— Oh!.. moi!.. je n'ai pas d'avis sur des questions aussi graves!..

Puis, comme le dîner finissait, elle prit le bras de Villiers-Naufle et passa dans le hall, où elle se mit à servir le café.

Guibray vint auprès d'elle et lui dit très bas :

— Que vous êtes jolie, ce soir!

Et il ajouta, de cette voix caressante qui la faisait rougir et pâlir :

— Je voudrais tant vous embrasser!

Une partie de billard commença entre Villiers-Naufle, Faucher, M. de Gueldre et Jacques.

Le vicomte se mit à causer avec les joueurs, tandis que la marquise, assise sur le divan, rêvassait, se répétant douloureusement :

— Dans trois jours, je ne le verrai plus!

Elle fut tirée de sa rêverie par la voix de son mari, qui disait :

— Comment! Liane?.. Guibray ne connaît pas votre nouveau poney?

— Non,.. répondit-elle, je n'ai pas pensé à le montrer à M. de Guibray.

Le marquis reprit, s'adressant au jeune homme :

— Après la partie, nous irons le voir!.. Il est drôle!

— Mais, dit Liane, saisissant cette occasion d'être seule avec Guibray, nous pouvons y aller tout de suite.

— Prenez garde au feu! cria M. de Gueldre en la voyant sortir suivie du vicomte, faites-vous éclairer par Pierre!

Les domestiques dînaient. Liane, sans appeler personne, décrocha une des boules de verre suspendues à la porte des communs et entra dans l'écurie. Là elle posa la lanterne; et, ouvrant le box du poney :

— Voilà *Moucheron*, dit-elle. C'est mon beau-frère qui me l'envoie de Dublin.. N'est-ce pas, il est joli?.. Il est rond comme une pomme!

Elle fit un pas pour entrer dans le box; mais Guibray la retint, l'enveloppant étroitement de ses bras. Et, la regardant bien droit dans les yeux d'un regard qui, cette fois, lui parut non plus seulement caressant, mais infiniment bon et tendre, il lui dit d'une voix chaude :

— Je vous aime!

Brisée de bonheur, elle répondit de toute son âme :

— Moi aussi, je vous aime!

Pour la première fois elle se croyait aimée; pour la première fois elle croyait que, au moins pendant cette minute, Jean était à elle, comme elle était à lui.

Et ce fut elle qui, prudente, dit en montrant leurs ombres rapprochées qui se dessinaient gigantesques et tremblantes sur le grand mur blanc de l'écurie :

— Prenez garde!.. Rentrons!

VIII.

La veille de son départ, la marquise alla se promener avec Guibray dans la lande où elle l'avait rencontré un soir. Comme ce soir-là, lorsqu'ils revinrent, il faisait tout à fait nuit.

Lui était infiniment agacé de ce départ, qui bouleversait son organisation de vie. Peu à peu aussi il s'était attaché à cette femme simple, gaie et très meublante; un peu plus il allait, ma foi, l'aimer pour tout de bon!

Elle, écrasée par un chagrin dont elle ne voulait pas laisser soupçonner la violence, marchait silencieuse, attendant qu'il parlât, et s'énervait de le voir écouter si aucun pas ne sonnait sur la route et si aucun froissement ne faisait bruire les haies. Les petites terreurs de Jean lui semblaient mesquines, à elle, qui l'eût embrassé devant le monde entier plutôt que de ne pas l'embrasser du tout!

Et elle allait le quitter!.. le quitter sûrement pour deux ou trois mois,.. peut-être pour toujours!

Elle l'aimait tant!.. Elle s'était si bien habituée à ses longues causeries sans abandon, mais pleines d'entrain; et à ses baisers, un peu distraits, mais très doux.

Ah! comme elle comprenait bien, à présent, ce qu'autrefois elle déclarait enfantin ou ridicule!

Elle se souvenait qu'en lisant un jour à son beau-père, qui aimait à l'entendre lire de sa voix grave les poètes latins,

> Da mi basia mille, deinde centum:
> Dein mille altera, dein secunda centum;
> Dein usque altera mille, deinde centum.

elle s'était écriée, riant comme toujours des choses sentimentales ou passionnées :

— Tant de baisers que ça!.. Comme on comprend que Lesbie en ait eu vite assez!

Aujourd'hui elle jugeait différemment!.. Elle eût voulu rester toujours blottie entre les bras de Jean, la joue appuyée contre son cœur, toute pénétrée de la chaleur des mille baisers qui tomberaient sur ses cheveux.

Et elle continuait à marcher sans dire un mot; Guibray s'arrêta, demandant :

— A quoi pensez-vous?

Elle répondit :

— A vous!

Il posa ses mains sur les épaules de Liane, et, attirant son visage tout près du sien, il lui demanda la bouche sur sa bouche et les yeux dans ses yeux :

— Voyons! le croyez-vous que je vous aime assez?

Elle murmura :

— Assez, c'est si peu!

Il reprit :

— Je vous aime comme je n'ai jamais aimé personne!.. J'éprouve pour vous ce que je n'ai jamais éprouvé pour nulle autre... Mais puisque vous ne le croyez pas, c'est que j'exprime probablement ce que je ressens moins bien que...

Elle l'interrompit brusquement, ne voulant pas entendre la fin de la phrase.

Qu'est-ce qu'il allait dire? « Moins bien que?.. » que les autres, sans doute?.. Cette pensée, qu'il la jugeait mal, lui était odieuse, et cependant elle ne voulait pas le détromper.

Cent fois elle avait été sur le point de lui crier qu'elle n'avait jamais été à personne, et toujours elle arrêtait ce cri qui venait à ses lèvres.

D'abord elle se disait qu'il ne la croirait pas! Et puis elle soupçonnait en Guibray un fond de snobisme, et elle sentait vaguement que sa situation de femme à la mode, et ses aventures supposées, étaient à ses yeux sa plus grande, sinon sa seule valeur.

Une autre pensée l'inquiétait aussi.

Elle craignait de paraître à Jean maladroite et naïve dans ses tendresses, alors qu'il s'attendait à trouver une femme savante et expérimentée.

Il demanda encore, la tenant toujours serrée contre lui :

— Dites-moi que vous croyez que je vous aime?

Elle répondit :

— Non, je ne mens jamais!.. je vous aime, moi!.. Ça, j'en suis sûre!.. et ça me suffit!..

— Eh bien! dites-moi au moins pourquoi vous m'aimez?

— Vous me l'avez déjà demandé!.. Je vous ai répondu que je n'en savais rien!

— Mais maintenant?

— Maintenant, comme alors, je ne sais pas pourquoi je vous aime!.. Mais je vous aime bien, allez!.. Vrai!

Et, brusquement, elle ajouta :

— Je veux vous parler d'une chose qui me préoccupe,.. promettez-moi que vous ferez ce que je vais vous demander?

— Mais...

— Oh!.. vous pouvez promettre!.. ce n'est pas une chose importante... pour vous?

— Eh bien! je promets.

— Voici : je vous prie, quand vous vous marierez, de m'annoncer vous-même votre mariage... avant qu'il soit connu.

Il se mit à rire :

— Quelle drôle d'idée!.. Pourquoi voulez-vous cela?..

— Parce que je ne veux pas l'apprendre brusquement,.. au milieu d'un dîner,.. ou à des cinq heures quelconques!

Il réfléchit :

— Mais ce ne sera pas agréable du tout pour moi de vous annoncer cette nouvelle!..

— Qu'est-ce que cela peut vous faire?.. Je vous en prie,.. ne me refusez pas la première chose que je vous demande?

— Eh bien! c'est convenu!

Après un silence, il ajouta:

— Mais je ne vois pas ce que cela changera, que je me marie?

— Comment, balbutia Mme de Gueldre effarée et s'éloignant involontairement de Guibray, comment, ce que cela changera?.. mais tout!

— Tout... d'abord « tout, » ce n'est pas grand'chose!.. ensuite je ne sais pas pourquoi mon mariage modifierait quoi que ce fût?

— Pourquoi?.. s'écria Liane, parce que je trouve qu'être la maîtresse d'un homme marié, c'est faire une action ignoble!

— Mais cependant... le contraire,.. fit observer le vicomte, le contraire a lieu couramment!

— Eh bien! mais, le contraire... c'est le contraire!.. Un homme est de taille à se garer de ces accidens-là!.. et si on lui prend sa femme, c'est qu'il n'a pas su la garder!.. Aussi voyez!.. on ne le plaint jamais, et, presque toujours on se moque de lui!.. mais une femme?.. une jeune fille surtout? Qu'est-ce que vous voulez qu'elle fasse, ignorante et maladroite, contre une femme souvent rouée, et, dans tous les cas, plus expérimentée qu'elle?.. C'est une situation atroce et sans issue!.. Elle est condamnée à souffrir sans se plaindre, si elle est douce et résignée, ou à crier et à faire du scandale, si sa nature ne lui permet pas de supporter les humiliations et les dégoûts?.. Ah! non!.. je ne serai jamais mêlée à ces vilenies-là!

Il demanda:

— Mais si j'avais été marié quand vous m'avez connu?

— Je ne vous aurais pas aimé!.. ou du moins je ne vous aurais pas revu!

— De telle sorte, fit en riant le vicomte, que, si demain je me mariais, vous ne me verriez plus?

— Jamais!

Il comprit qu'elle disait vrai, et murmura:

— Une drôle d'idée!..

Liane restait pensive. Elle en voulait à M. de Guibray des sentimens qu'il venait d'exprimer avec une tranquillité parfaite. Ainsi il était décidé, en principe, à tromper la femme qu'il épouserait!

Certes, elle admettait qu'au bout d'un temps plus ou moins long, un mari trompât sa femme! Elle trouvait cela regrettable et logique. Mais qu'un homme recevant dans ses bras une jeune fille candide et confiante n'eût pas la pensée de rompre, au moins momentanément, avec son existence passée, cela lui paraissait malpropre et monstrueux.

Et regardant Jean, comme si elle distinguait dans la nuit sa tête qu'elle connaissait si bien, — cette tête au front têtu, à la mâchoire violente et au regard coupant, dès qu'il oubliait de se faire doux, — elle se dit :

— Si sa femme l'aime, elle sera horriblement malheureuse !

Pour la seconde fois, la voyant absorbée, Guibray demanda :

— A quoi pensez-vous ?

Elle répondit franchement :

— Je pense que, si votre femme vous aime, vous la rendrez très malheureuse !

Elle devina qu'il souriait en répondant :

— Eh bien !.. c'est très possible, ce que vous dites là !

— Voilà l'Angelus qui sonne, s'écria la marquise, je vais être en retard !

— Alors, c'est décidé, vous partez demain ?

— Demain.

Et, suppliante, elle demanda :

— Je vous en prie, donnez-moi de vos nouvelles ?..

— Je vous en donnerai.

— Bientôt ?

— Bientôt !

Liane sentait en elle un affreux déchirement. Elle s'arracha brutalement des bras de Jean, et partit en courant, lui criant :

— Je vous aime !.. adieu !

Il répondit :

— Au revoir !

Elle fit non de la tête et, tandis qu'un grand sanglot la secouait toute, elle disparut dans la nuit.

IX.

Souvent, en causant avec la marquise, Guibray lui avait dit :

— Ça m'étonne tellement que vous m'aimiez ?.. Je ne vois pas ce qui peut vous plaire en moi ?.. Réfléchissez-y donc... et quand vous aurez bien réfléchi, vous me direz « si c'est encore vrai ? »

Elle passa toute cette dernière soirée à courir dans le parc et sur la plage, suivie de ses chiens. Elle voulait revoir encore ce pays qu'elle aimait tant et qu'elle quittait toujours avec tristesse. Cette fois, ce n'était plus seulement de la tristesse qu'elle éprouvait, mais une sorte d'angoisse, un chagrin profond.

Lorsqu'elle rentra enfin, brisée par sa longue course, M. de Gueldre et Faucher, las de l'attendre, se décidaient à aller se coucher. Faucher, qui montait déjà l'escalier, s'arrêta en sentant Toc et Vlan se précipiter dans ses jambes.

— Ah!.. fit-il, vous êtes une maîtresse de maison aimable, vous!

Et comme Liane s'excusait:

— Oui! vous laissez ce pauvre Faucher en tête-à-tête avec votre mari, qui passe toute sa soirée à lui fumer des pipes dans le nez?

— Mais... vous pouviez aller au salon?

— Non!.. je n'aime pas à être seul!

— C'est singulier!.. j'aurais parié que vous fumiez, vous aussi?

— Parbleu!.. certainement, il fume!.. cria le marquis en riant, mais il ne supporte pas la fumée des autres!

Faucher redescendit deux marches, se hérissant, prêt à se fâcher.

— Qu'est-ce que tu dis, toi?.. Non, je n'aime pas la fumée des autres!.. Et puis après?.. Je trouve qu'il y a dans l'air assez de microbes et de saletés de tous les genres, sans qu'on vienne encore en apporter exprès!.. Et ici, dans ce billard rempli de tapis et de tentures, le microbe se plaît particulièrement!.. C'est vrai!.. pour bien faire... pour vivre dans des conditions saines, on devrait habiter uniquement des appartemens blanchis à la chaux!

Il s'interrompit, regardant Liane, qui, toute pâle, souriait en l'écoutant:

— Qu'est-ce que vous avez donc?.. vous êtes blanche comme votre robe? Or, c'est peut-être joli pour une robe, d'être blanche... mais pour des joues, ça manque de montant!.. Est-ce que vous avez une vague idée de vous trouver mal?

— Mais non, du tout!

— Oui... je connais ça!.. On dit non.. et puis au moment où on s'y attend le moins... patatras!.. on tourne l'œil!

— Merci!

— Oh!.. pas pour toujours!.. momentanément!

— Vous êtes bien gentil de me rassurer!.. D'ailleurs, tourner l'œil momentanément ou pour tout de bon, cela n'a pas grande importance!

— Permettez?..

— Je parle pour moi!

— Comment?.. vous voudriez mourir?..

— Je ne « voudrais » pas mourir, mais je mourrais sans grande peine!.. la mort ne me fait pas du tout peur!

— Mâtin!.. c'est une preuve que vous avez une rude idée de vous-même!

— C'est une preuve plutôt que j'ai une rude idée de Dieu!

Le marquis demanda:

— Mes enfans, est-ce que vous allez rester dans l'escalier à parler de choses aussi sérieuses?.. Si oui, je voudrais que vous me laissiez passer.

— Dis « laissassiez » et tu passeras!

— Voyons!.. c'est stupide, il est minuit!.. et nous partons demain matin... Je suis fatigué, moi!

— Moi aussi!.. dit Mme de Gueldre.

Faucher se récria.

— Parbleu!.. ce n'est pas étonnant que vous soyez fatiguée!.. vous marchez depuis le dîner!.. car je ne pense pas que vous vous soyez assise sur l'herbe par ce froid?..

— Non, j'ai marché...

— Eh bien, c'est fou!.. ces petits rien du tout de femmes, ça s'imagine toujours que c'est en fer!.. Tout de même, vous avez une fichue mine!.. Allons, dormez bien!.. la nuit vous remettra!

« Dormez bien!.. » Elle ne dormit pas du tout, la pauvre Liane! Elle pensa toute la nuit à Jean, avec cette idée bien arrêtée que lui ne pensait pas du tout à elle, et qu'elle ne tenait pas dans sa vie plus de place que la petite de Montreu ou que n'importe quelle autre. Quand il la voyait, il croyait l'aimer et il l'aimait peut-être effectivement pendant la minute présente. Quand elle ne serait plus là, il en verrait une autre qu'il aimerait également. Et elle ne lui en voulait pas des sentimens qu'elle lui supposait. Il ne manquerait à aucune promesse!.. Il ne lui avait rien promis. Elle ne lui avait d'ailleurs rien demandé, et si elle n'espérait rien de cette liaison bizarre et inachevée, elle ne regrettait rien non plus!

Regardant attentivement au fond d'elle-même et cherchant, — non pas à se reprendre, c'était impossible, — mais au moins à se blâmer, elle finissait par conclure :

— Oui!.. si c'était à refaire, je le referais!

Et, incapable d'envisager gravement les choses, même les plus graves, elle ajoutait :

— Comme le caissier des brigands!

Après cette nuit passée à réfléchir, à pleurer, et à se moquer d'elle-même, la marquise pensa qu'elle pouvait répondre à la question de Jean, et elle lui écrivit ces trois mots :

« Vrai, horriblement vrai!

« LIANE. »

Elle éprouvait certainement le désir de crier à Guibray la vérité, mais elle voulait surtout le forcer à lui écrire. Il ne pouvait

guère, en recevant cette nouvelle affirmation de son affection, ne pas lui répondre.

Au moment de monter en voiture, M. de Gueldre, qui regardait charger les bagages, demanda distraitement :

— Qu'est-ce que vous vouliez donc à Guibray?.. je viens de voir Cyprien qui partait pour les Aulnes avec une lettre?

Elle devint très rouge et répondit :

— Rien!.. c'est... pour un renseignement que je lui avais promis.

Le trouble de la marquise n'échappa pas à Faucher, et il s'écria :

— Oh!.. pas la peine de rougir!.. il n'est pas défendu d'écrire à Guibray!

Et toujours taquin, il ajouta en riant :

— N'empêche que, si la petite de Montreu le savait, elle montrerait les dents!..

Agacée, Liane répondit :

— Elle aurait tort!.. parce que je les montrerais aussi... et que la partie ne serait pas égale!..

Le marquis n'entendit pas, mais Faucher, très surpris, regarda Mme de Gueldre d'un air absolument effaré. C'était si peu d'elle, cette riposte pointue et cette façon de se complimenter elle-même! Il ne reconnaissait plus « le bon garçon. » Ah çà!.. est-ce que?.. Et ses premiers soupçons lui revinrent; mille petits faits passés inaperçus se présentèrent à son esprit; et il se dit :

— J'ai été un imbécile de ne rien voir!

Mais quand, assis dans la voiture à côté de la marquise, il l'examina de nouveau attentivement, le résultat de cet examen fut :

— Une femme si intelligente!.. Allons donc!.. C'est maintenant que je suis un imbécile!

X.

Le lendemain de son retour à Paris, Mme de Gueldre s'éveilla inquiète et agitée, beaucoup plus tôt que d'habitude, et, tout de suite elle comprit que c'était l'attente du courrier qui l'énervait ainsi.

Elle eut beau se raisonner pour se prouver qu'il était fou d'espérer une lettre de Jean, elle continua à l'espérer vaguement, recommençant pour la vingtième fois le même calcul.

— Voyons?.. Cyprien est parti hier à huit heures,.. il était aux Aulnes avant huit heures et demie... Mais à huit heures et demie, Jean était peut-être déjà sorti?.. s'il était sorti, je n'ai rien à attendre!.. mais s'il était là, il a eu le temps de me répondre un mot avant le facteur... ou de porter sa lettre à la boîte de Baden

ou à celle d'Auray?.. S'il l'a pu, il m'aura écrit! Oh! oui! c'était hier!.. il devait penser encore un peu à moi, hier?..

Quand la femme de chambre entra, portant le petit plateau sur lequel était le courrier, la marquise prit rapidement les lettres, secoua les journaux, pour voir si l'enveloppe tant désirée ne s'était pas glissée dans leurs plis; et, ne trouvant rien, fut prise d'un profond découragement.

Ainsi, à ce mot si simplement et vraiment tendre, il ne trouvait rien à répondre! Rien, pas même une phrase banalement aimable, sorte de carte de visite signifiant : « Je pense à vous! »

Tant qu'elle espérait un peu une lettre, elle pensait : « Il m'écrira peut-être?.. » Depuis qu'elle était sûre de ne rien recevoir, elle se disait : « Que c'est mal de ne m'avoir pas écrit!.. Elle se leva pour le déjeuner seulement, et, au moment de passer dans la salle à manger, se trouva si pâle et si changée qu'elle se réjouit de n'être pas obligée d'affronter, comme les jours précédens, le regard perçant de Faucher, qu'elle aimait beaucoup, mais qu'elle appelait volontiers *le grand inquisiteur*.

M. de Gueldre la regardait si rarement, que de ce côté elle n'avait rien à craindre.

Pendant le déjeuner, on lui remit un petit billet de Mme de Chavannes, qui lui demandait de venir la prendre pour aller au bois.

A quatre heures, Liane, accompagnée de son amie, descendait de voiture à l'entrée de l'allée des Acacias. Mme de Chavannes, qui a très peur d'engraisser, fait chaque jour une assez longue promenade à pied. Elle s'essouffle, se fatigue, rentre les traits tirés, les yeux battus et les jambes cassées, mais ne maigrit pas d'un gramme.

En commençant à arpenter l'allée à petits pas pressés, elle dit à la marquise :

— Je suis joliment contente que tu sois revenue!.. d'abord parce que je ne peux pas me passer de toi!.. Oui... tu me distrais... tu me fais rire!.. tu n'es pas à la pose, toi, au moins!.. ensuite, tu es la seule personne qui consente à marcher avec moi!

Liane se mit à rire :

— Ah!.. c'est que tu sais, c'est dur de te suivre!.. tu vas d'un train!

— Qu'est-ce que cela vous fait? demanda derrière elle une voix gouailleuse, vous suivriez n'importe qui, vous!.. Vous marchez comme un grand fauve!

Ainsi interpellée, Liane se retourna brusquement, tandis que Mme de Chavannes s'écriait :

— Ah!.. monsieur de Mons!.. Je suis ravie de vous rencontrer!.. car on ne vous voit pas souvent au bois!..

Et, maligne, elle ajouta, en regardant la marquise :

— ... Quand rien ne vous y attire.

— En effet!.. répondit M. de Mons, qui ne sourcilla pas, je viens très rarement aux Acacias !.. Je rentrais du tir aux pigeons ; je vous ai vues descendre de voiture... et j'ai voulu vous rejoindre... est-ce mal ?

— C'est au contraire très bien!.. je vous aime beaucoup !.. Liane aussi vous aime beaucoup !.. n'est-ce pas, Liane ?

La marquise répondit dans un élan sincère :

— Beaucoup !

— Vous le voyez... fit Mme de Chavannes, ça part du cœur !

M. de Mons examinait attentivement le visage pâli de Liane, et sa taille plus svelte encore qu'avant son départ pour la campagne.

— Il me semble, dit-il enfin, que votre séjour en Bretagne vous a bien moins réussi qu'à l'ordinaire ?

Elle se troubla, et demanda avec un très visible embarras :

— Pourquoi cela ?

— Parce que je vous trouve un peu pâlotte... un peu maigrie !

Mme de Chavannes regarda d'un air d'affectueuse envie la taille si mince de la marquise, et s'écria :

— En a-t-on une chance, d'être roseau comme elle!.. on n'a pas besoin de faire des marches forcées pour maigrir, au moins!

— Croyez-vous donc, demanda Bernard de Mons, que ces marches forcées vous fassent maigrir?

— Certainement!.. et tenez !.. fit-elle triomphante en apercevant Faucher qui s'avançait, — voilà M. Faucher qui va vous le dire, si ça fait maigrir?.. Il en sait quelque chose, lui!

Faucher s'approcha.

— Qu'est-ce que je sais, moi ?

— Si, oui ou non, ça fait maigrir de marcher?

Faucher se recueillit et répondit d'un ton grave :

— Il y aurait beaucoup à dire là-dessus !

— Eh ! alors, dites-le?.. cria Mme de Chavannes agacée.

— Eh bien, ça fait maigrir moi!.. mais pas vous !

— Et pourquoi, pas moi, je vous prie ?

— Parce que, vous, vous allez, en partant d'ici, rentrer chez vous pour vos cinq heures, où vous grignoterez des petits gâteaux à en mourir ?..

— Oh !

— Il n'y a pas de « Oh !.. » vous savez bien qu'il en sera ainsi dans vingt minutes?.. moi, au contraire, j'irai, à ces mêmes cinq heures, et là, en proie à une émotion et une surexcitation extrêmes, je vous regarderai, vous et vos amies, grignoter lesdits gâteaux !..

et le... la... disons la convoitise, n'a jamais engraissé personne, que je sache...

— La « convoitise?.. » Vous ne pourriez pas, en cherchant bien, trouver un autre mot plus convenable?

— Permettez, ce mot s'applique aux gâteaux!

— Ah!.. si c'est aux gâteaux?.. Voyons, marchons-nous?

— Volontiers, dit Faucher, s'appliquant à régler un de ses pas immenses sur trois des petits pas de Mme de Chavannes.

Liane et M. de Mons suivaient à quelques mètres. Tout à coup, Bernard demanda :

— Avez-vous eu beaucoup de monde à Kildare, cette année?

— Non, pas beaucoup!.. Hélène de Chavannes et ses enfans,.. Jacques de Boufflers et Faucher.

— Et c'est tout?.. pas d'allans et venans? pas d'officiers de terre et de mer?

— Quelques-uns à des dîners, mais pas à demeure.

— Et les voisins?

— Eh bien! les voisins, ils sont toujours les mêmes! murmura la marquise en rougissant beaucoup.

Et, éprouvant le besoin de parler quand même de la seule chose qui l'intéressait, elle continua :

— C'est M. de Guibray,.. M. de Villiers-Naufle,.. les Montreu,.. M. Lagardy, les voisins!..

— Il n'y en a pas d'autres?..

— Non!.. Pourquoi me demandez-vous tous ces renseignemens... peu intéressans, en somme?..

— Vous le savez bien?

Elle resta silencieuse; il reprit :

— Vous voyez bien que vous le savez, puisque vous ne dites rien?

Elle fit un effort pour répondre de l'air le plus naturel qu'elle pût prendre :

— Je suppose tout simplement que vous voulez savoir si je,.. si,.. si « la passionnette, » enfin?..

— Oh!.. pour cela je suis fixé!

Elle fit un mouvement.

— Oui, fixé!.. depuis le matin où je vous ai rencontrée au bois,.. donc je ne cherche pas si « la passionnette?.. » je suis sûr de son existence!.. je cherche seulement « qui » a su l'inspirer?

— Ah! ah!.. vous qui disiez ce même matin, que vous venez de rappeler à l'instant, que vous étiez discret et pas du tout disposé « à jouer les Juvisy?.. »

— Mais Juvisy questionnait, lui!.. moi je devine, c'est bien dif-

férent!.. Quand je dis, « je devine, » c'est une manière de parler!.. car du diable si je me doute qui, par exemple!

Liane ressentit une petite contrariété. Sans doute, elle eût été désespérée que M. de Mons sût qu'elle aimait Jean!.. et, malgré cela, elle lui en voulait de n'avoir pas deviné tout de suite que c'était lui qu'elle aimait!..

Un grand jeune homme très élégant, qui conduisait un phaéton, s'arrêta en apercevant Mme de Chavannes et lui fit un salut profond. Puis il causa avec elle un instant et la marquise comprit qu'il était question d'elle et que son amie la désignait.

Dès que le promeneur fut parti, Mme de Chavannes revint au-devant de Liane :

— Ma chère, ce monsieur?.. tu l'as vu, ce monsieur?

— Oui.

— Eh bien, il meurt d'envie de t'être présenté... je voulais te le présenter là, séance tenante, mais il n'a pas voulu!.. Oh! il est très correct! je te le mènerai un de ces jours chez toi!.. c'est toujours les jours d'opéra qu'on te trouve?

— Oui, mais à quatre heures seulement!.. Comment s'appelle-t-il, ton monsieur?

— Le comte de Livry,.. il est charmant, tu verras!

— Je verrai!..

— Il est cinq heures moins cinq, dit Faucher, s'adressant à Mme de Chavannes; — ce n'est pas pour vous renvoyer certes, mais je vous assure que vous allez manquer vos cinq heures!

Elle chercha de l'œil sa voiture.

— Vous avez raison, monsieur Faucher!..

Faucher, impassible, répondit :

— J'ai toujours raison!

XI.

Pendant huit jours, Mme de Gueldre attendit l'arrivée du courrier avec une angoisse fébrile, s'éveillant, — les nuits où elle dormait, — de grand matin, et allumant une bougie toutes les dix minutes pour voir si l'heure du facteur approchait. Ne recevant rien à la première distribution, elle restait couchée, attendant la seconde; sans dormir, sans lire, le regard fixé sur un tableau, sur une fleur, ou sur un point de la tenture de quinze-seize citron, dont les raies mates et satinées finissaient par se brouiller devant ses yeux, s'allongeant ou se raccourcissant en dessins fantastiques et difformes. Et au milieu de ce chaos bizarre, Jean! toujours Jean! tranquille

et satisfait, la regardant et lui répétant d'un air banalement reconnaissant :

« — Je n'oublierai jamais combien vous avez été gentille! »

Ne voulant pas quitter la maison le matin, elle avait renoncé à ses promenades à cheval et, pour expliquer son refus de sortir, elle disait qu'elle se sentait souffrante.

Quoiqu'il n'aimât guère sa femme, M. de Gueldre, quand il s'agissait des choses de santé, faisait strictement ce qu'il se croyait obligé de faire.

Il appela le médecin et assista à sa visite. Comme cette visite eut lieu le matin, à l'heure de l'attente désespérée qui bouleversait si affreusement Liane, le docteur déclara qu'elle avait une très forte fièvre et la questionna sur ce qu'elle éprouvait. Mise au pied du mur, obligée d'inventer à l'improviste une maladie qui ne lui fît pas garder la chambre, elle raconta que chaque matin elle ressentait dans le bras gauche une douleur qui, venant précisément à l'heure de sa promenade, l'empêchait de monter à cheval. Elle n'en avait pas parlé pour qu'on ne lui fît pas prendre de précautions.

— Mais, demanda le docteur, vous souffrez donc beaucoup?

Elle répondit, gênée de simuler une maladie qu'elle n'avait pas :

— Je souffre... assez.

— Docteur, fit M. de Gueldre, elle n'est pas douillette, vous savez?

— Effectivement, car il faut que la crise soit forte pour amener une fièvre aussi violente!.. Le mieux, pour éviter cette fièvre qui affaiblit inutilement Mme la marquise, serait de faire, un peu avant l'heure où commence la douleur, une piqûre de morphine.

Liane voulut protester. La morphine lui faisait horreur; mais le docteur, qui n'avait pas vu son mouvement, continua :

— Ce sera d'autant plus facile que Mme la marquise sait très bien faire les piqûres? — je me souviens que c'était elle qui les faisait à votre cocher quand je l'ai soigné, — et qu'elle est des femmes auxquelles on peut confier de la morphine sans craindre qu'elles en abusent.

Mme de Gueldre se tut et laissa écrire l'ordonnance. A quoi bon discuter?.. elle ne ferait pas ce qu'on lui prescrivait, voilà tout!

Certes, elle ne le ferait pas!.. les morphinés la dégoûtaient infiniment plus que les ivrognes, et jamais, pour de réelles souffrances, elle n'avait laissé essayer sur elle ce remède qu'on dit être si délicieux. Elle se connaissait bien, et se savait incapable de résister à aucun entraînement, si cet entraînement ne faisait tort qu'à elle-même. Son seul frein, c'était la crainte de nuire aux autres; et ja-

mais, quelque désir passionné qu'elle en pût avoir, elle n'eût commis une action déloyale ou mauvaise. Mais ici elle était seule en jeu. La morphine lui répugnait et lui faisait peur, comme une chose à la fois malpropre et séduisante, et, certaine de ne pas lutter si la séduction l'emportait sur la répugnance, elle n'avait pas voulu tenter l'épreuve.

Tandis qu'elle réfléchissait en regardant son mari qui se chauffait adossé à la cheminée et en écoutant crier la plume du docteur, la femme de chambre était entrée, apportant les lettres, et Liane, découragée de ne pas trouver celle qu'elle cherchait, était restée toute glacée et stupide, n'ayant presque plus conscience de ce qui se passait autour d'elle. Chaque jour, à la fièvre de l'attente, succédait un abattement sombre et lourd.

A peine entendit-elle le docteur qui expliquait :

— Madame la marquise, vous voudrez bien serrer la fiole de morphine, n'est-ce pas?.. J'en fais mettre une assez forte dose, parce que le pharmacien n'en donnerait pas sans une nouvelle ordonnance... Ceci devra vous durer quinze jours... à une piqûre par jour,.. je suis d'ailleurs tranquille,.. je sais que vous n'en abuserez pas?

La regardant, il murmura, étonné de voir que la tache rose des pommettes avait disparu :

— Tiens!.. Voyons donc le pouls?

Et prenant le poignet de Liane, il continua, se tournant vers M. de Gueldre qui se chauffait toujours :

— Il n'y a plus du tout de fièvre... et le pouls est très faible!.. C'est singulier!

Dans la journée, la marquise, non plus seulement malheureuse, mais inquiète d'être sans nouvelles de Jean, se décida à lui écrire une lettre presque banale qui, sans lui reprocher son oubli, disait seulement : « Je n'ai rien reçu de vous. »

Comme le petit mot envoyé de Kildare le matin du départ, cette lettre resta sans réponse. Alors, Liane, désespérée, n'eut presque plus la force de cacher son chagrin et changea en quelques jours d'une effrayante façon. Trois personnes s'aperçurent de ce changement : M. de Mons, Mme de Chavannes et Faucher, dont les taquineries et les boutades faisaient encore sourire la marquise, mais n'amenaient plus les accès de gaîté qu'elles amenaient auparavant.

Tous les jours, lorsqu'elle sortait, après avoir attendu le courrier de trois heures, elle se faisait conduire à Saint-Roch avant d'aller au bois. A Saint-Philippe, elle risquait de rencontrer ses amies et ça l'ennuyait. Et puis, elle aimait cette grande église sombre, où

elle se sentait seule et tranquille au milieu des dévotes et des mendians qui ne la connaissaient pas. Dès qu'elle arrivait, se dirigeant vers la chapelle où, depuis son retour, elle venait brûler un cierge chaque jour, la petite vieille marchande accourait joyeusement au-devant d'elle, demandant d'une voix flûtée :

— Un cierge de cinq francs, n'est-ce pas, madame?

Et Mme de Gueldre restait là debout pendant quelques minutes, priant de toute son âme meurtrie. Elle ne criait plus à Dieu, comme à Sainte-Anne-d'Auray deux mois plus tôt : « Mon Dieu, faites qu'il m'aime! » elle lui criait seulement : « Mon Dieu, faites qu'il m'écrive! »

Pas un instant, elle ne supposait qu'elle pût offenser Dieu en lui parlant de son amour! Très Bretonne au fond, c'est-à-dire très simple d'âme, Liane s'était fait du Dieu auquel elle croyait passionnément une idée primitive et absolue que l'instruction n'avait jamais pu déformer.

Toujours on lui représentait Dieu comme un maître, alors qu'il lui plaisait, à elle, de voir en lui un ami. Dieu, disait-on, jugeait sévèrement les fautes de ses créatures. Liane, ayant cru remarquer, dès sa toute petite enfance, que les sévères sont des sots et des mesquins, se figurait un Dieu superbe et doux, indulgent aux faibles par cette raison même qu'il était exempt de toute faiblesse. Elle était convaincue que la parole, les écrits et la peinture concouraient pour donner une idée absolument fausse de Dieu. Pourquoi les peintres anciens représentaient-ils Dieu le Père, — et cela dans un temps où les types étaient plus beaux qu'aujourd'hui, — avec la figure et l'attitude d'un vieux figurant d'Opéra-Comique? Pourquoi, anciens et modernes, s'acharnaient-ils à faire du Christ une sorte d'être bizarre et indécis, au corps fléchi, à la barbe rare, alors que cette admirable figure s'impose à l'esprit sous les traits d'un homme beau, solide et fort comme tous les êtres vraiment grands et bons et résignés. Et chaque fois qu'en Allemagne et en France elle avait, dans les musées ou les salons, regardé des tableaux représentant le Christ, — que ce fût le Christ de convention d'un vrai peintre ou le Christ révolté de M. de Munkacsy, — elle s'était dit, exprimant sa pensée dans la forme familière qui lui était naturelle : — Ça, le Christ?.. Jamais de la vie!.. Au lieu de dire : « Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » ce type-là aurait craché au nez de ses bourreaux!.. Tout ça est petit, étriqué, sans souffle... et surtout sans foi!.. Ceux qui peignaient autrefois faisaient des tableaux religieux ou mythologiques, parce que c'était « la commande qui donnait, » comme aujourd'hui ils font des petites femmes dans un *tub* ou au Moulin-Rouge... parce que

c'est « demandé... » La vérité, c'est que si le bon Dieu est satisfait de ses portraits, il n'est pas difficile!

C'est cette susceptibilité de l'œil qui dirigeait aussi la marquise dans ses moindres actes religieux. Quand elle avait quelque chose à demander à Dieu, elle ne faisait pas dire de messes. Elle brûlait des cierges. Elle s'imaginait que cette jolie colonne blanche, élégante comme une tige de lis, qui se consumait silencieusement en élevant vers le ciel sa flamme claire, plaisait à Dieu plus que des paroles marmottées au galop par un prêtre, assisté d'un enfant qui se mouche dans ses doigts entre les répons. Que de fois aussi elle s'était sentie malgré elle éloignée de la religion par ses représentans; non pas jamais par les humbles et simples prêtres, mais par les prêtres mondains, qui s'occupent de diriger les salons beaucoup plus que les consciences!

Souvent elle avait éprouvé, en entrant chez Dieu, la sensation qu'elle éprouvait en entrant chez des amis dont les relations lui déplaisaient : une sorte de gêne, de contrainte pénible, de désir de voir partir « tout ce monde-là » et de rester enfin en tête-à-tête avec ceux qu'on vient voir. Elle adorait l'église où il n'y a personne, où le moindre bruissement vibre sous les voûtes, où, se voyant seul, on se sent, tout près de quelqu'un. Et longtemps elle restait là, immobile, priant de tout son cœur. Priant?.. c'est-à-dire confiant à Dieu toutes ses pensées et le suppliant de réaliser ses vœux, car elle ne priait pas, à proprement parler.

Encore une chose qui la stupéfiait, « la prière, » comme on la comprend ordinairement!

Les gens qui mâchonnent on ne sait quoi, en remuant les lèvres, lui étaient déplaisans à regarder. Elle s'étonnait aussi qu'on lût des prières dans des livres!.. Il lui semblait que la prière devait être spontanée et que, si mal tournée qu'elle pût être, il valait mieux qu'elle fût inédite.

Ce jour-là, en sortant de Saint-Roch, Mme de Gueldre pensa :

— Il est bien tard pour aller au Bois... et puis, Hélène doit m'en vouloir?.. Depuis trois jours, je n'ai pas été la voir!..

Et, montant en voiture, elle dit au cocher :

— Chez Mme de Chavannes!

XII.

Quand la marquise entra chez Mme de Chavannes, elle fut accueillie par un :

— Ah!.. enfin!.. je croyais que je ne te reverrais plus!

— J'ai été malade!.. répondit-elle en embrassant Yvonne, qui accourait au-devant d'elle.

Faucher, debout au fond du salon, buvait une tasse de thé. Il cria :

— Malade!.. parfaitement!

Liane se retourna.

— Tiens!.. vous êtes là, vous?

— Je suis là!.. Enfin, nous l'avons donc pincée, cette bonne petite névralgie?..

— Comment savez-vous ça?

— Par votre mari, que j'ai rencontré!.. Vous l'avons-nous assez prédit, cet été, hein?.. quand vous restiez en bateau, trempée pendant des heures... ou encore quand vous vous couchiez, le soir, sur les pelouses... en robe décolletée!

Mme de Gueldre se mit à rire. Elle devinait qu'au fond, tout au fond, le bon Faucher trouvait très bien fait qu'elle eût une névralgie, et comme cette névralgie, elle ne l'avait pas réellement, elle ne lui en voulait pas de sa satisfaction peu charitable. L'idée d'avouer qu'elle n'était pas malade lui vint : elle aurait voulu voir la tête de Faucher. Mais, prévoyant qu'elle allait s'attirer des ennuis de toute sorte, elle répondit seulement :

— Eh bien! vous en avez aussi, des névralgies!.. et vous ne vous êtes pourtant pas roulé sur l'herbe en robe décolletée, que je sache?

Faucher, qui parle tout le temps de ses maladies, n'admet pas que les autres y fassent allusion. Il répliqua un peu sèchement :

— Je ne vois pas ce que mes névralgies viennent faire ici?

— Et les miennes, donc!.. elles y viennent d'autant moins que ce n'est pas leur heure!

— Allons! allons! fit Mme de Chavannes, vous êtes insupportables tous les deux!.. Il faut toujours que vous vous disputiez!

— C'est l'oncle qui commence! affirma Yvonne.

— C'est ça... accablez-moi aussi!.. C'est charmant!.. D'ailleurs, trois femmes réunies contre un malheureux qui est tout seul!.. Aussi, ce que je vais filer... Ah! heureusement, voilà du renfort!..

Le gros Juvisy entrait, suivi de M. de Halsen, un Autrichien naturalisé Français, l'homme le plus spirituel et le plus fin causeur de Paris.

Liane fut ravie de le voir paraître; elle allait se distraire un peu! Elle le trouvait absolument charmant et disait souvent :

— Halsen?.. De lui, tout m'amuse!.. même ses silences sont drôles...

Elle n'avait pas prévu que Juvisy allait troubler son plaisir.

Quand Juvisy est quelque part, c'est lui qui parle! Il commença par examiner Mme de Gueldre d'un air attendri et s'écria :

— Ah! mon Dieu! comme vous êtes maigrie!.. et quel air grave! Ça ne va donc pas?

— Je vous préviens, dit brusquement Liane, que je suis de très mauvaise humeur, et qu'aujourd'hui, je ne suis pas du tout disposée à me laisser asseoir sur la sellette!

— Ah!.. fit le gros Juvisy en riant, vous êtes de mauvaise humeur?.. Est-ce de cela que vous vous accusiez tout à l'heure à Saint-Roch?

Le visage de la marquise se rembrunit. Il lui était infiniment désagréable que l'on connût ses stations à l'église.

— A Saint-Roch?.. fit Mme de Chavannes très surprise. Tu étais à Saint-Roch?

— Oui... mais je me demande comment M. de Juvisy sait que j'y étais?

— Tout simplement, madame, parce que j'ai vu votre voiture à la porte.

Il s'interrompit, regardant une jeune femme qui s'avançait dans le premier salon :

— Voici, comme diraient les échos des journaux mondains, « la toute charmante baronne de Montreu. »

Et il ajouta entre ses dents :

— Sûr!.. elle ne vient pas de Saint-Roch, celle-là!

La petite de Montreu entrait, se trémoussant dans un froufrou de soie. Elle sembla fort étonnée de voir la marquise et demanda :

— Comment!.. vous êtes de retour?

— Oui... depuis un mois!

— Moi, je suis revenue hier!.. Mais j'étais convaincue que vous étiez encore à Kildare!

— Pourquoi donc?

La jeune femme étala gentiment sa robe, allongea son pied bien chaussé et répondit, en tapotant son petit manchon tout fleuri :

— Oh! mon Dieu!.. parce que, depuis un mois, M. de Guibray n'est pas venu nous voir plus souvent!.. Quand vous n'êtes pas à Kildare, il vient continuellement nous demander à dîner;.. quand vous y êtes, il va chez vous...

Elle prit un temps et conclut, au milieu d'un silence :

— Parce que c'est beaucoup plus près!..

— Voyez-vous la petite rosse!.. grommela Faucher.

Yvonne demanda :

— Qu'est-ce que vous dites, notre oncle?

Il répondit d'un ton bourru :

— Rien d'intéressant!

Juvisy détestait la petite de Montreu. Il prétendait être le seul homme de sa coterie dont elle eût repoussé les hommages, et il commentait parfois très drôlement les causes de cette exclusion, imméritée selon lui. Comme il lui parut qu'elle venait de lancer à la marquise une impertinence que rien ne provoquait, il releva cette impertinence :

— Si j'avais le bonheur de posséder, loin ou près de chez moi, une aussi adorable voisine, il me semble que la distance serait très secondaire et n'influencerait en rien mon choix...

Et comme la petite de Montreu le remerciait, minaudant, il reprit :

— Oh! ne me remerciez pas!.. C'est à Mme de Gueldre que je faisais allusion!.. Je suis convaincu que si elle habitait à dix lieues des Aulnes, Guibray se transporterait chez elle avec la même facilité.

Il vit que Mme de Chavannes le suppliait d'un œil éperdu de se taire, et, pour rompre les chiens, il demanda :

— Il ne se marie donc pas, Guibray?

— Son oncle de Jardane lui cherche cependant une femme avec une ardeur!

La marquise, au supplice, comprit qu'il fallait absolument dire quelque chose. Elle questionna, d'un ton indifférent :

— Et il ne trouve pas cette femme tant cherchée?

Mme de Montreu répondit :

— Oh! il la trouvera certainement!.. car toutes les jeunes filles sont folles de M. de Guibray et rêvent de l'épouser!

— Pas toutes!.. affirma Yvonne.

Et, malgré les signes de sa mère, elle continua :

— J'en connais au moins une qui n'est pas folle de lui... et qui ne rêve pas du tout de l'épouser, car elle a formellement décliné cet honneur!..

Mme de Gueldre demanda :

— Et cette jeune fille, c'est?..

— Une de mes amies! répondit Yvonne en riant.

Et, voyant que la marquise allait insister, elle reprit :

— Vous pensez bien que je ne vais pas vous dire qui c'est, n'est-ce pas?

Quand tout le monde fut parti, Mme de Chavannes dit à Liane :

— Yvonne est stupide!.. Mais puisqu'elle a commencé à parler, moi, j'achèverai. C'est elle, la jeune fille qui n'a pas voulu épouser M. de Guibray.

— Elle?.. murmura la marquise stupéfaite.

— Oui... Quand j'ai vu M. de Guibray à Kildare, cet été, il m'a

plu... et sa situation aussi m'a plu... Bien né, assez d'argent, gentil, et à une portée de fusil de chez toi... J'ai eu l'idée de t'en parler... Mais je sais que tu as l'horreur de te mêler des mariages... D'autre part, comme je veux marier Yvonne de très bonne heure et que ce garçon m'irait comme un gant, j'ai chargé Mme Lagardy de savoir si ma fille réunirait les conditions voulues... L'oncle Jardane a répondu qu'Yvonne convenait à merveille à lui et à son neveu...

— A son neveu aussi?.. Et quand a-t-il répondu ça?

— Au mois de septembre.

— Ah!.. fit Liane d'une voix enrouée.

Mme de Chavannes reprit :

— Moi, tu comprends, j'avais vu qu'Yvonne le trouvait charmant... je croyais que ça allait marcher comme sur des roulettes?.. Ah! bien oui!.. Voilà mademoiselle qui déclare qu'elle trouve, effectivement, M. de Guibray très agréable, mais qu'elle sait très bien que le monde, la chasse, et lui-même, passeront toujours avant sa femme... et qu'elle ne veut pas de ça!.. qu'elle veut un mari qui l'aime... pour qui elle soit, non pas tout, mais plus que le reste...

— Enfin, des bêtises!.. interrompit la marquise d'un ton amer.

Mécontente, Mme de Chavannes s'écria :

— Ris tant que tu voudras!.. C'était un charmant mariage pour Yvonne!

— Yvonne ne trouvait pas ça!.. dit la jeune fille en riant, et je suis sûre que Mme de Gueldre l'approuve...

Elle ajouta, en s'asseyant sur un coussin aux pieds de la marquise :

— Car vous ne l'admiriez pas du tout, vous, madame, M. de Guibray?.. Vous rappelez-vous qu'un soir vous avez tenu tête à tout le monde à propos de lui?..

— Oui,.. balbutia Liane, bouleversée par ce souvenir. Oui, tu as raison.

Et aussitôt elle reprit :

— Mais tu sais, moi,.. la moitié du temps je suis distraite,.. l'autre moitié je ne sais pas ce que je dis!.. Il ne faut jamais, vois-tu, attacher d'importance à mes paroles!

— Maman! cria tout à coup Yvonne en s'élançant vers sa mère, maman! ne mange donc pas comme ça des gâteaux?.. Tu sais bien que ça t'est détestable!

Et, se tournant vers la porte, elle dit à demi-voix :

— Ah! heureusement, voilà une visite « chic!.. » Tu n'oseras plus!

Mme de Gueldre se leva, prête à partir; mais Mme de Chavannes la retint, et, lui présentant un grand jeune homme distingué et élégant qui entrait :

— Liane!.. le comte de Livry... de qui je t'ai parlé,.. tu sais?

M. de Livry s'inclina devant la marquise, et, en se relevant, l'enveloppa d'un regard très respectueusement curieux et admiratif.

— Allons!.. assois-toi un instant, dit Mme de Chavannes, tu ne vas pas partir tout de suite?

— Si,.. il faut que je rentre.

Depuis qu'il avait été question de Guibray, Liane se sentait encore plus triste. Elle avait froid; il lui semblait que tout s'éloignait d'elle.

M. de Livry demanda :

— Me permettez-vous, madame, d'aller vous présenter mes hommages?

Elle répondit :

— Oui, monsieur.

Et, d'un pas raide, elle marcha vers la sortie, suivie de Mme de Chavannes, qui disait :

— Toi, tu as quelque chose?.. quelque chose de pas naturel?

Puisque la névralgie était consacrée maintenant, autant valait « en jouer; » la marquise murmura :

— C'est cette maudite névralgie!

— Taratata!.. il ne s'agit pas de ça! Sais-tu ce que je crois, moi?

Elle demanda, inquiète :

— Qu'est-ce que tu crois?

— Te rappelles-tu l'histoire que tu m'as racontée?.. Tu sais, l'histoire du gardien du château de Blois?

— Oui... Eh bien?

Mme de Chavannes se mit à rire; et, se penchant à l'oreille de Liane, elle lui dit :

— Eh bien!.. je crois que tu as rencontré quelqu'un... qui, jusqu'à présent, a négligé de te montrer « l'armoire ousqu'on met les balais?.. »

XIII.

Enfin, M. de Guibray se décida à écrire à la marquise une lettre très correcte, très indifférente, dans laquelle il s'excusait de ne lui avoir pas répondu plus tôt. Il était allé en déplacement de chasse; et, à son retour seulement, il avait trouvé la lettre qui l'attendait aux Aulnes.

Quoiqu'elle fût profondément découragée, Liane répondit à c mot glacial et prudent par une lettre affectueuse et confiante, et une correspondance à peu près régulière s'établit. Jean con-

serva la note banale et cérémonieuse; Mme de Gueldre, le ton bon enfant qui lui est habituel, avec parfois un mouvement abandonné et tendre qu'elle ne parvenait pas à réprimer.

Au bout de quelque temps, le vicomte annonça à Liane qu'il venait à Paris. Il aurait, disait-il, l'honneur de se présenter chez elle le mercredi suivant.

Pendant la semaine qui précéda cette visite, la marquise parut à ses amis énervée et bizarre. Elle, qui adorait le calme et la tranquillité, ne tenait pas en place. On la rencontrait partout, agitée, fiévreuse, angoissée, ne pouvant plus rester seule. Elle cherchait, par tous les moyens possibles, à brûler le temps qui la séparait de cette rencontre, à la fois redoutée et ardemment désirée.

M. de Livry, dès le lendemain du jour où la permission lui en avait été donnée, s'était présenté chez Mme de Gueldre. Depuis, il revenait régulièrement la voir, demandant toujours, lorsqu'il se levait après une heure de causerie :

— Vraiment, madame, vous ne me trouvez pas trop indiscret?

Elle répondait, polie, et d'ailleurs sincère :

— Mais pas du tout!.. J'ai beaucoup de plaisir à vous voir!

Et en effet il ne l'ennuyait pas! Elle le regardait sans le voir, et l'entendait sans l'écouter, comme elle regardait et entendait toutes choses depuis que sa pensée l'emmenait bien loin du présent.

M. de Livry est un très joli garçon : un peu trop joli, un peu trop élégant, un peu trop riche, auquel on ne peut guère reprocher que la légère exagération d'une infinité de qualités qui, à un degré moindre, le rendraient probablement très séduisant. Il cause agréablement de toutes choses, et ne parle jamais de lui. Assez sec et cassant avec les hommes, il est avec les femmes d'une politesse caressante, respectueuse, et exquise.

La veille du jour où elle devait revoir Jean, la marquise n'ayant pas rencontré Mme de Chavannes, qui lui avait donné rendez-vous aux Acacias, renvoya sa voiture et revint à pied du bois. Au moment où elle allait traverser l'avenue de l'Impératrice pour rentrer chez elle, M. de Livry, qui passait en phaéton, la salua :

Elle s'arrêta, demandant :

— Comment!.. vous allez au bois si tard?.. Il va faire nuit.

Le jeune homme avait vu que Mme de Gueldre rentrait. Il répondit, en descendant rapidement de voiture :

— Je ne vais pas au bois, madame!.. Je croyais que c'était aujourd'hui mercredi,.. et je venais vous faire une visite... C'est en arrivant à votre porte que je me suis souvenu que nous étions au mardi seulement.

Liane vit une occasion de n'être pas seule jusqu'au dîner, et elle s'écria :

— Qu'est-ce que ça fait?.. Vous allez entrer tout de même!

— Non!.. si indulgente que vous soyez, vous me trouveriez à la fin trop encombrant?

Elle insista, gentille et gracieuse :

— Mais non,.. pas du tout!

Il se décida à entrer; et, tandis qu'elle défaisait son chapeau, il suivait tous ses mouvemens d'un œil attentif et surpris.

Depuis que M. de Livry avait rencontré la marquise, il l'étudiait avec un intérêt étonné.

Elle ressemblait si peu aux femmes qu'il connaissait jusqu'à présent!

Sa gaîté, sous laquelle il sentait une pointe de tristesse; son absence totale de coquetterie, son indulgence aimable, sa simplicité, le surprenaient fort et le charmaient très vivement. Physiquement, il la trouvait, pas jolie, mais bizarre, et, telle quelle, elle lui plaisait infiniment. Il avait pour elle un caprice différent de ses autres caprices; un caprice d'un genre nouveau, qui déjà lui faisait éprouver des sensations raffinées et inconnues. Et, un peu inquiet de la réussite de ses projets, il se demandait, en regardant Liane aller et venir dans le salon :

— Quelle femme est-ce?.. Comment faut-il procéder?..

Ce soir-là elle se montra singulièrement aimable et captivante. Désireuse, avant tout, d'échapper à elle-même et de faire rester le jeune homme jusqu'à l'heure où elle s'habillerait pour aller dîner en ville, elle causa vraiment, évitant les distractions et les silences qui lui étaient devenus habituels.

Une fois, M. de Livry s'avança vers elle, le visage inquiet, prêt à parler, et comme si ce qu'il allait dire lui coûtait quelque effort. Mais la marquise, toujours absorbée dans son unique pensée, ne vit que son mouvement et demanda, croyant qu'il venait de prononcer un mot qu'elle n'avait pas entendu :

— Qu'est-ce que vous disiez?..

Un peu interloqué, il murmura :

— Je ne disais rien!..

Et, au bout de quelques minutes, il partit très agacé et tout à fait amoureux, se demandant :

— Voyons!.. Faut-il oser ou ne pas oser?.. Drôle de femme!

Quand Liane, le lendemain, reçut M. de Guibray, elle se promettait de rester maîtresse d'elle-même. Elle avait tant souffert, pendant ces quelques mois, qu'elle ne voulait plus s'abandonner à un bonheur d'un instant, pour retraverser ensuite les mêmes souffrances. Mais dès que, la porte refermée, elle se vit seule avec Jean, dès qu'elle se sentit enveloppée de ses bras, elle oublia toutes

ses résolutions et se rejeta à corps et à cœur perdu dans son amour.

Elle se serrait follement contre lui, tandis qu'il répétait, couvrant de baisers le petit visage tout pâle qui s'offrait à ses caresses :

— J'avais tant besoin de vous revoir !

Liane posa ses doigts sur la bouche de Guibray, désireuse de l'empêcher de parler. Elle voulait que rien ne troublât sa joie, et cette phrase lui avait déchiré l'oreille, comme une fausse note.

Non !.. ça n'était pas vrai !.. il n'avait pas besoin de la revoir !.. il serait venu plus tôt ?.. Rien ne l'empêchait de venir !.. et surtout il lui aurait écrit moins sèchement des lettres moins rares. Quand elle sentait les caresses de Jean, elle était tout près de croire à son amour; mais, dès qu'elle entendait sa voix affirmer cet amour, toutes ses espérances s'enfuyaient au loin.

Tout à coup, il demanda :

— Est-ce que, à Paris, je ne peux pas vous voir autrement que dans ce salon ?.. il me semble qu'il y a encore plus de portes et de fenêtres qu'à Kildare ?

Comme deux mois plus tôt, la marquise répondit :

— Je ferai ce que vous voudrez.

Il parut embarrassé.

— C'est que je suis ici chez mon oncle !.. Vous ne pouvez pas venir chez mon oncle ?.. Sortez-vous souvent ?

— Presque tous les jours.

— Le diable, c'est qu'il y a votre cocher qui sait où il vous mène ?

— Je sortirai à pied !..

— Oui... mais pour où aller ?..

— Je n'en sais rien !.. Je vous dis simplement ceci : où vous me direz d'aller, j'irai !

— Mais c'est qu'en vérité, je ne vois pas trop ?.. Voyons, trouvez quelque chose ?

Stupéfaite, elle balbutia :

— Que je trouve quelque chose ?.. moi ?..

Et après un silence, elle ajouta avec une tristesse narquoise :

— Vous me croyez, je vous assure, beaucoup plus... débrouillarde que je ne le suis ?

Il reprit avec une moue d'enfant gâté :

— Moi qui comptais vous voir un peu plus librement à Paris !.. Comment ?.. nous ne pouvons pas découvrir un moyen quelconque ?

Elle secoua la tête, ayant l'air de dire :

— Que voulez-vous !.. Je n'ai pas l'habitude de ça, moi !

Il s'écria :

— Voyons, il faut absolument que je vous voie... n'importe où... aujourd'hui ou demain... car je pars vendredi !

Elle balbutia, atterrée :

— Comment, vous partez?

— Oui... j'accompagne mon oncle à Nice.

— Et vous revenez quand?

— Je ne sais pas!

Liane, le cœur affreusement serré, resta un instant sans rien dire. Il répéta :

— Il faut pourtant que je vous voie?

Sans regarder M. de Guibray, elle balbutia d'une voix incertaine :

— Écoutez!.. si vous voulez... ma chambre est là... au rez-de-chaussée... Je peux vous faire entrer cette nuit?

Il bondit et cria effaré :

— Jamais de la vie!.. par exemple!

Et suffoqué, il reprit encore :

— Ici!.. jamais!

L'intonation était si drôle, l'ahurissement si profond, que malgré son chagrin Mme de Gueldre éclata de rire en disant :

— Je vous offrais la seule chose que je pouvais vous offrir... Ça ne vous va pas... n'en parlons plus!

— Ça ne me va pas!.. parce que c'est fou!.. Trouvez quelque chose de raisonnable!

Elle répondit :

— Ah! voilà!.. c'est que justement je ne suis pas raisonnable, moi!

Et elle ajouta en souriant :

— Mais qu'est-ce que cela fait, puisque vous l'êtes pour deux?

Il murmura avec un peu d'embarras :

— Allons, bon!.. Voilà à présent que j'ai l'air de... que vous allez croire...

Brusquement elle l'interrompit :

— Je ne crois rien!

Et découragée et profondément lasse, elle pensa :

— C'est bien vrai que je ne crois rien! rien! rien!

Jean s'agenouilla devant elle et voulut l'attirer à lui; mais elle le repoussa doucement.

— Prenez garde!.. on entre ici à chaque instant!

Il s'assit sur une petite chaise, tout près d'elle, et s'emparant de sa main se mit à l'embrasser doucement, en relevant la manche pour monter jusqu'au haut du bras, comme il l'avait fait la première fois à Kildare.

Toute remuée par cette caresse, mais bien résolue à cacher à présent son émotion et son amour, la marquise commença à parler de choses et d'autres; des voisins de campagne, de Vannes... de Nice, où allait Guibray. Et il répondait gaîment, l'esprit libre, causant de tout gentiment, parfois même avec un brin d'humour. A la fin elle demanda :

— A propos! vous ne me dites pas que vous avez failli vous marier cet automne?

Il répondit en riant :

— J'ai failli tant de fois me marier!

— Oui... mais cette fois, il s'agissait d'une petite amie que j'aime beaucoup!.. Yvonne de Chavannes?

— Ah! oui!.. il en a été sérieusement question!

Et vivement, il demanda :

— Puisque vous êtes au courant de cette histoire... dites-moi donc ce qui a fait manquer l'affaire?

Comme elle ne répondait pas, il continua sans cesser de couvrir son bras de baisers très doux :

— J'ai été très ennuyé!.. ça me convenait parfaitement, ce mariage-là!

Involontairement elle se recula. Cette inconscience l'écœurait un peu. Et elle souffrait de sentir que, malgré tout, son amour, sans s'illusionner, restait vivace et profond.

Au moment où Jean prenait congé d'elle, lui baisant une dernière fois la main, elle lui dit :

— Vous n'oublierez pas ce que vous m'avez promis?.. n'est-ce pas?

— Qu'est-ce que je vous ai promis?

— De me faire part vous-même de votre mariage... avant qu'il soit connu?.. afin que je ne l'apprenne pas... à l'improviste?

Du seuil de la porte, il répondit :

— C'est convenu!

Restée seule, Liane toute frissonnante considéra un instant son visage pâle et aminci en disant :

— C'est fini!.. je ne suis plus assez jolie pour qu'il m'aime!

Elle se retourna en entendant ouvrir la porte et fut surprise de voir qu'on introduisait M. de Livry.

Le jeune homme s'avança souriant; mais son sourire s'effaça devant le visage sérieux de la marquise, et il demanda presque craintivement :

— Je ne vous dérange pas?.. vous ne trouvez pas que j'abuse?

Déjà elle regrettait la raideur de son accueil. C'était injuste, en somme, de faire payer à ce garçon, qui n'en pouvait mais, les en-

nuis causés par un autre que lui. Il venait bien un peu trop souvent, mais puisque la veille elle avait été bien aise de le voir, pourquoi, quand elle n'avait plus besoin de lui, lui ferait-elle moins bonne mine?

Elle s'assit dans la grande bergère qu'elle venait de quitter un instant auparavant, et lui indiqua un siège; puis, elle commença à causer... à causer beaucoup pour s'étourdir et oublier.

Lui, plus silencieux au contraire que d'habitude, la regardait étrangement. Depuis la veille, il n'avait pas cessé de penser à elle. Habitué à plaire aux femmes de tous les mondes, à rencontrer peu ou pas de résistance, il n'admettait point qu'un de ses désirs ne devînt pas très rapidement une réalité. Et, cette fois, il était inquiet. Souvent, il avait parlé de la marquise dans des milieux où on lui répondait avec aplomb : « — Mme de Gueldre, charmante femme!.. un tempérament et pas de préjugés. » Et, néanmoins, il hésitait à aller de l'avant. Il lui semblait, à lui, qui avait une grande expérience des femmes, que celle-là n'avait jamais fait le plus petit faux pas. Il devinait cela à son regard limpide et appuyé, à son éclatant sourire, à son indulgence et à sa bonne humeur. Et l'idée qu'il pouvait se heurter à une honnêteté ou à une indifférence le tourmentait fort. Tout en la marquise l'intriguait et le déroutait. Comment s'y prendre avec elle? Et plus il avait besoin de sang-froid et de présence d'esprit, plus il perdait la tête.

Mme de Gueldre, si préoccupée qu'elle fût, s'aperçut tout de suite qu'il était « tout chose! » Mais elle n'y prit pas garde, et fit de son mieux pour boucher les nombreux trous de la conversation languissante.

Tandis qu'elle s'ingéniait à dégeler M. de Livry, une des bûches consumées se brisa par le milieu, envoyant rouler dans l'âtre des tisons fumeux. Le jeune homme se leva pour réparer le désordre, mais déjà Liane à genoux, la pincette à la main, ramassait les débris épars. Il resta debout derrière elle, respirant le parfum qui montait des cheveux blonds tordus bas sur la nuque, où frisaient des bouclettes drues et brillantes. Et tout à coup, s'inclinant vers la marquise, il lui saisit la tête à pleines mains, et renversant en arrière son visage, il couvrit de baisers emportés et chauds ses yeux tout remplis de stupeur.

Violemment, d'un mouvement à la fois onduleux et brutal, elle se dégagea; et se dressant toute droite, rouge de colère, elle dit seulement :

— Oh!..

M. de Livry s'était reculé, effaré de ce qu'il venait de faire. Il balbutia :

— Madame, je vous demande pardon!

Puis, attachant sur elle ses beaux grands yeux gris, aux paupières un peu lourdes, il dit dans un élan sincère :

— Il faut me pardonner, je vous aime tant, tant!

Et Liane qui le regardait, se souvenant des baisers dont ses yeux étaient meurtris, fut convaincue qu'il disait vrai, et qu'en cet instant il l'aimait de toutes ses forces. Et involontairement elle pensa :

— Si j'offrais à celui-là ce que j'ai offert à l'autre tout à l'heure, je crois qu'il ne me répondrait pas : « Jamais de la vie! »

M. de Livry restait arrêté devant elle, doux et respectueux. Il demanda d'une voix qui tremblait un peu :

— Voulez-vous me pardonner? dites?..

Jugeant que le mieux était de n'avoir pas l'air d'attacher d'importance à l'aventure, elle répondit souriante :

— Sans doute, je vous pardonne! Mais je vous invite à ne pas recommencer.

Le jeune homme inclina une dernière fois devant la marquise sa haute taille élégante, et sortit sans parler.

Alors Liane, encore un peu émue, s'approcha de la glace pour lisser ses cheveux qu'elle sentait envolés autour de son front. En ce moment, elle se trouva fraîche et jeune, et se dit toute joyeuse :

— Si un homme qui a la facilité de choisir parmi les plus jolies femmes a été un instant amoureux de moi, c'est qu'on peut encore m'aimer? Jacques m'aimera peut-être?

Puis, pensant à la mine penaude de M. de Livry, elle murmura en riant :

— Et je l'ai brusqué, ce pauvre garçon! J'aurais dû le remercier, au contraire!

XIV.

— Veux-tu me rendre le service d'emmener Yvonne au patinage? demanda Mme de Chavannes, qui entrait suivie de sa fille, son frère est un tel étourneau que je n'aime pas à la lui confier.

Et s'apercevant que le marquis était seul dans le fumoir :

— Ah! je vous demande pardon! Je croyais que Liane était là!

— Elle est allée mettre son chapeau. Je vais la faire avertir.

— Dites donc? vous ne trouvez pas qu'elle change terriblement?

— Qui ça?

— Liane.

— Croyez-vous? répondit distraitement M. de Gueldre.

— Ça crève les yeux! Elle devient maigre comme un coucou,

et puis, la moitié du temps, elle est triste ou alors si elle est gaie, elle l'est trop !

— Que voulez-vous ? les femmes manquent toujours de mesure !

L'œil clair d'Yvonne se posa dur et méprisant sur le marquis. Elle adorait Mme de Gueldre et elle s'indignait de l'indifférence ironique qu'affectait son mari en parlant d'elle.

Agacée aussi, Mme de Chavannes avait pris *le Sport* posé sur la cheminée et le parcourait en se chauffant.

— Je vois, dit-elle, que votre voisin Jardane est à Nice ?

— Oui, Guibray aussi, il était ici il y a quelques jours.

— Ah ! fit avec intérêt Mme de Chavannes.

Au fond, elle conservait l'espoir qu'Yvonne reverrait le vicomte, et changerait peut-être d'avis quand elle le connaîtrait davantage. Elle reprit :

— Quand M. de Guibray était-il ici ?

— Mais je ne sais pas trop !

Et se tournant vers sa femme qui entrait, le marquis demanda :

— Liane, quand donc Guibray est-il venu vous voir ?

Elle répondit :

— Mercredi dernier, je crois !

Et s'adressant à Yvonne :

— Il paraît que tu viens patiner avec moi ?

— Oui, dit Mme de Chavannes, moi qui ne patine pas, j'ai vraiment trop froid !.. ils sont heureux à Nice, ils voient le soleil, eux !

Elle continuait à regarder *le Sport*, tout à coup, elle poussa un cri :

— Ah !.. voilà !.. on fait des manières !.. et puis après... trop tard, si on veut se raviser !.. Ça y est !.. il est marié !

— Qui donc ?.. demanda Mme de Gueldre, qui mettait ses gants.

— M. de Guibray, parbleu !

— Marié ?.. balbutia Liane, devenue toute blanche.

— Quand je dis marié, c'est une façon de parler... il se marie, enfin !

— Qui épouse-t-il ?.. demanda le marquis.

Yvonne répondit en riant :

— Mlle de Grossac !..

Mme de Chavannes se leva, furieuse :

— Tais-toi !.. c'est stupide, ce que tu dis là !

Et très énervée de voir son projet tout à fait anéanti, mécontente de la gaîté de sa fille, elle tapa sur le journal pour indiquer les lignes de la *Gazette héraldique* qui dansaient devant ses yeux, et cria rageusement :

— Il fait un mariage superbe, au contraire !.. il épouse une gueule d'argent !

— Vous dites?.. fit le marquis étonné, tandis qu'Yvonne se roulait sur un des divans, en répétant :

— Une gueule d'argent!.. une gueule d'argent!

Puis, voyant que sa mère les regardait sans comprendre, elle vint d'une glissade se pendre à son cou en disant :

— Pauvre maman! va!

Mme de Gueldre, debout à la même place, les paupières baissées, les lèvres tremblantes, continuait à mettre ses gants d'un mouvement lent et régulier, craignant d'être obligée de parler ou de bouger. Sans voix, les jambes fauchées, incapable de faire un pas ou de prononcer un mot, elle écoutait son mari, qui à présent lisait :

« On annonce le mariage de M. Marie-François-Jean vicomte de Guibray, neveu de M. de Jardane, l'un des plus grands propriétaires du Morbihan, avec Mlle Louise-Marie-Caroline de Lancey, fille de M. René-Guillaume baron de Lancey, et de la baronne, née des Ramures. »

M. de Gueldre respira; puis il acheva, dans un fou rire :

« *Armes :* de gueules, au sautoir d'argent. »

Et Yvonne, reprise d'un nouvel accès de gaîté, se mit à gambader à travers le fumoir en criant :

— Une gueule d'argent!.. une gueule d'argent!

Mme de Chavannes, qui avait pris aussi le parti de rire, interpella tout à coup la marquise :

— Et toi?.. qu'est-ce que tu dis de ça?

Elle balbutia dans un violent effort :

— Rien!.. que veux-tu que j'en dise?

Plus pratique, et pensant au voisinage si rapproché des Aulnes, M. de Gueldre s'écria :

— Pourvu qu'elle soit agréable, au moins, la gueule d'argent?

Liane était au supplice; elle se tourna vers Yvonne :

— Allons!.. viens-tu, petite?

Elle sortit, suivie de la jeune fille; tandis que, se rasseyant au coin du feu, en face du marquis, Mme de Chavannes demandait avec un dédain méfiant :

— Est-ce que vous connaissez ça, vous?.. les Lancey?

La fin de la journée parut à la marquise horriblement longue. En filant, rapide et souple, au milieu des patineurs qui la saluaient ou l'arrêtaient, à qui elle était forcée de répondre et de sourire, elle se sentait isolée, perdue, absolument seule! Il n'y avait plus d'espoir possible!.. C'était fini, fini pour toujours!.. « Toujours! » ce mot à présent lui paraissait sinistre!.. lui faisait entrevoir un déroulement infini de meurtrissures et de désespoirs! Ainsi, c'était ça l'amour?.. ça vivait dans les larmes, ça sombrait dans le ridi-

cule... et ça ne pouvait pas mourir?.. car elle sentait bien que malgré la scène grotesque de tout à l'heure, malgré le manque de parole de M. de Guibray, elle aimait toujours; elle aimait sans pouvoir se reprendre.

Elle eut honte de voir que cet amour la possédait toute, et elle pensa :

— Je ne peux pas vivre ainsi!.. je ne peux pas!

Et tout de suite, l'idée de mourir lui vint. Pourquoi pas?.. il lui en coûterait si peu?.. oui, mourir! mais comment?.. Ça n'était pas, au fond, aussi simple que ça en avait l'air?.. Se tirer un coup de revolver?.. elle avait l'effroi des armes à feu; elle se manquerait sûrement!.. Se noyer?.. dans la Seine, au milieu des glaçons boueux?.. et puis, elle nageait trop bien, la lutte serait atroce, car elle n'aurait jamais la force de volonté nécessaire pour se laisser couler à pic. Et aussi pour son mari, elle n'avait pas le droit de finir ainsi! Si elle mourait, il fallait absolument qu'on ne sût jamais, ni lui, ni personne, qu'elle n'était pas morte naturellement? Et, alors, elle songea qu'au contraire, en mourant bruyamment, elle causerait peut-être à Jean une dernière satisfaction d'amour-propre... Certes, il ne dirait pas tout haut : « C'est pour moi qu'elle s'est tuée!.. » mais il penserait : « Faut-il qu'elle m'ait aimé tout de même? » et ça le flatterait.

Faisant signe à Yvonne de rentrer, elle conclut :

— Voilà!.. le difficile est de trouver une mort propre!

Pendant qu'elle enlevait ses patins, M. de Mons demanda :

— Vous avez votre voiture?

— Non!.. Yvonne veut bien revenir à pied, nous demeurons si près d'ici.

— Est-ce que je peux vous accompagner?

— Est-ce que nous pouvons aussi?.. dirent Juvisy, Halsen et Damartin, nous ferons suivre les voitures jusqu'à votre porte.

Halsen regarda autour de lui, et demanda à la marquise :

— Vous n'avez pas vos chiens?..

— Si! ils m'attendent au tir!.. Je ne les laisse pas venir sur la glace, ils feraient peut-être tomber quelqu'un.

Halsen observa :

— Ils feraient même tomber tout le monde!..

Au moment où la marquise appelait Toc et Vlan, qui se précipitaient joyeusement vers elle, une bonne voix pleine et goguenarde s'écria :

— Ah!.. je vois avec plaisir, madame la marquise, que vous ne vous ressentez plus du tout de votre indisposition?

Elle se retourna.

— Tiens!.. qu'est-ce que vous faites ici, docteur? Est-ce qu'il est arrivé un malheur?

— Un accident,.. un microscopique accident!.. C'est Mlle de Saint-Leu qui est tombée et s'est légèrement,.. oh! très légèrement, foulé le pied;.. elle a été tout de suite admirablement soignée... par sa mère d'abord, et aussi par M. le marquis d'Argos!.. un homme charmant!.. qui assistait à sa chute.

Yvonne se mit à rire en disant :

— Vous êtes un très méchant docteur?

— Moi!.. pas du tout!

— Et bourru!

— Je trouve seulement que ce n'est pas la peine de me faire quitter ma consultation,.. où m'attendent peut-être des malades pour tout de bon,.. pour me faire venir avec ma trousse,.. regarder flirter des gens qui n'avaient pas besoin de moi pour ça!

Il se tourna de nouveau vers la marquise, demandant :

— Est-ce que vous avez fait des piqûres?

Mme de Gueldre rougit. Elle se reprochait d'avoir joué la comédie pour sa névralgie comme la petite de Saint-Leu pour son pied. Elle répondit :

— Non, docteur!.. j'ai horriblement peur de la morphine, vous savez?

— La morphine n'a, pour les gens raisonnables, aucun inconvénient...

Sans savoir exactement pourquoi elle faisait ce nouveau mensonge, Liane reprit :

— J'en ai une peur si ridicule que j'ai jeté la petite bouteille!.. je ne veux pas qu'il y ait de morphine à la maison... Et puis, ma névralgie ne doit pas être une névralgie... Vous riez?.. je vous assure que ça change de place!.. j'ai des étouffemens,.. des battemens de cœur...

Et voyant que le docteur l'écoutait en souriant sans répondre, elle ajouta :

— Vous verrez!.. je mourrai un beau jour,.. sans qu'on sache de quoi?.. tout à coup, pan!.. d'une chose quelconque et inconnue... Vous verrez ça!

Le docteur haussa imperceptiblement les épaules, et, saluant, rejoignit sa voiture qui stationnait contre la palissade du tir aux pigeons.

Juvisy demanda en riant à la marquise :

— Ça vous prend souvent, ces gaîtés-là?

Elle se mit à rire aussi et répondit :

— Quelquefois?

— Tenez! dit M. de Mons en montrant Toc et Vlan, qui levaient vers leur maîtresse leurs beaux yeux intelligens, on croirait vraiment que vos chiens ont entendu les absurdes choses que vous venez de dire?

Elle regarda les deux chiens :

— Ils m'aiment!.. c'est vrai!.. mais ils vous aiment presque autant que moi!

— Oh! non!

— Appelez-les donc?.. là!.. Vous voyez comme ils vous caressent?.. ils se promènent si souvent avec vous... et vous êtes si bon pour eux!

— Je n'ai à cela aucun mérite!.. j'adore les animaux!.. et, à Paris, je n'en ai pas!.. Il faudra que j'achète un chien?.. non, deux chiens!.. un seul s'ennuierait en tête-à-tête avec moi!

Halsen regarda Toc et Vlan :

— Ces deux-là sont peut-être très beaux, dit-il doucement, mais ce n'est pas le genre de beauté qui me plaît!

Yvonne répondit :

— Mme de Gueldre a ramassé Toc écrasé sous un omnibus place de la Bourse... et elle a trouvé Vlan à Clichy, passage du Soleil!.. Il était à un vieux chiffonnier qui allait le tuer, parce qu'il ne pouvait plus payer la taxe,.. il avait essayé de le perdre, mais il revenait toujours!

Liane dit en caressant affectueusement les deux grosses têtes velues :

— Ils sont affreux et ridicules, mes chiens!.. mais ils m'aiment tout autant que s'ils étaient jolis!..

Et elle pensa :

— Ce sont peut-être les seuls êtres qui m'aiment!..

XV.

Toc et Vlan étaient toujours dans la salle à manger pendant les repas; et aussi un des grands chiens de chasse de M. de Gueldre. Un matin, Vlan, voulant s'emparer d'un fromage posé sur une table de service, souleva sournoisement du bout de son nez noir et humide le globe de cristal qui roula à terre avec fracas.

Le marquis sauta en l'air et s'écria en colère :

— Ils sont odieux, ces chiens-là!

Liane, qui habituellement était d'humeur très facile, s'emporta; et son mari, étonné, lui fit remarquer qu'elle était aujourd'hui bien nerveuse.

Elle dit doucement :

— C'est vrai!.. il faut me pardonner!.. depuis quelque temps, je ne vais pas très bien...

— Qu'est-ce que vous avez?

— Je ne sais pas,.. mais j'ai quelque chose, bien sûr!

M. de Gueldre répondit, moqueur :

— Comme explication, c'est vague!

Après le déjeuner, la marquise sortit à pied emmenant ses chiens, et alla chez M. de Mons, qui demeurait rue de la Faisanderie dans un joli hôtel situé au milieu d'un jardin.

Il fut stupéfait de voir entrer Liane et courut au-devant d'elle, demandant :

— Est-ce qu'il vous est arrivé quelque chose?..

— Non!.. je viens vous prier de me rendre un service?

— Lequel?

— C'est de prendre mes chiens!.. J'ai eu ce matin, à leur sujet, une petite discussion avec Henry, qui les trouve assommans,.. et je ne veux pas que cela se renouvelle!.. Voulez-vous me faire le plaisir de les prendre et de les garder toujours?.. ou, si pour une raison ou pour une autre, vous ne pouviez pas les conserver, de les faire tuer « devant vous?.. »

— Mais, dit Bernard tout surpris, comment est-il possible que vous consentiez à vous séparer de ces deux chiens qui ne vous quittent jamais?

— Je sais qu'avec vous ils seront plus heureux encore qu'avec moi!.. vous m'avez dit un jour que tous vos domestiques aimaient les bêtes!.. Vous avez un grand jardin,.. vous vous promenez au bois, à pied ou à cheval pendant la moitié de la journée; l'été, vous allez à la campagne.

— Oui,.. mais ils ne vous verront plus?

— Bah!.. ils me rencontreront comme ils vous rencontraient auparavant!.. et, d'ailleurs, ils m'oublieront vite!

Elle aperçut Toc qui venait de se coucher sur un divan, et elle voulut le faire descendre.

Le chien, étendu sur le ventre, les pattes allongées, la regarda en remuant la queue, mais ne bougea pas.

Elle se levait pour le prendre par son collier, M. de Mons s'y opposa :

— Permettez!.. à présent, il est ici chez lui!

— C'est vrai!.. dit la marquise en souriant; et regardant autour d'elle, elle ajouta :

— C'est très joli, chez lui!

— Vous trouvez?.. voulez-vous voir ma petite maison?.. j'ai des tableaux qui vous plairont?..

Elle se leva prête à le suivre; les deux chiens, couchés à présent côte à côte, la regardèrent sans faire un mouvement.

— Vraiment, dit la marquise, on dirait qu'ils ont compris ce que je vous ai dit?

Et gaîment :

— Savez-vous ce qui sera drôle?.. Quand ces pauvres vilaines bêtes auront été vues avec vous, elles vont devenir deux types d'élégance!.. Tous les petits jeunes gens qui cherchent à vous imiter, beaucoup de cocottes et quelques femmes du monde vont s'ingénier et remuer toute la terre pour trouver des chiens pareils à ceux-là.

Elle éclata d'un rire jeune et frais.

— Et pour en trouver d'aussi laids, il faudra trimer ferme!.. C'est égal, je parie que, dans deux ou trois ans, Paris sera couvert de grands Tocs et de gros Vlans?

Et, distraite, elle ajouta :

— Ça m'aurait amusée de voir ça!

— Comment, ça vous « aurait » amusée?.. interrogea M. de Mons. Pourquoi parlez vous comme si vous ne deviez pas le voir?

Elle répondit, un peu interdite :

— Comment ai-je parlé?

Bernard secoua la tête, et, tristement :

— Vous avez parlé comme quelqu'un qui a l'idée de mourir.

Craignant qu'il ne devinât la vérité, elle protesta brusquement.

— L'idée?.. Ah! mais non!.. La crainte, oui... Notez que je ne dis pas la peur... Vous avez bien vu qu'hier j'ai dit au docteur que je me sens malade... Et puis, vous savez, moi, j'ai beaucoup étudié les mains, les écritures et les horoscopes.

— Eh bien?

— Eh bien! dans ma main, dans mon écriture et dans mon horoscope, je vois se répéter les mêmes signes...

— Qu'est-ce qu'ils disent, ces signes?..

— Ils se contredisent sur quelques points... Mais il en est un sur lequel tous sont d'accord.

— Et c'est?..

— Vie courte!

— Vous croyez à toutes ces bêtises?

Elle le menaça du doigt.

— Vous y croyez plus encore que moi, vous!.. Vous souvenez-vous qu'un soir, à Deauville, vous m'avez tous montré vos mains?

— Oui.

— J'ai bien vu que vous en saviez là-dessus tout aussi long que moi!.. J'ai vu aussi votre main, qui est la plus belle, la plus droite,

la plus honnête que j'aie jamais regardée!.. Et vous avez une admirable ligne de vie, vous!

Elle acheva en riant :

— Aussi je suis tranquille sur le sort de Toc et de Vlan!.. Vous les enterrerez!.. Et maintenant, montrez-moi vos tableaux?

Quand elle eut visité les salons, la salle à manger et la bibliothèque, Liane, voyant que M. de Mons rentrait dans le cabinet de travail où il l'avait reçue, demanda :

— Je voudrais voir aussi votre chambre?

Il s'inclina, et, ouvrant une porte, introduisit la marquise dans une grande pièce tendue, murs et plafond, en toile à voile. Un lit très étroit et très bas; des armes; une chasse de Lewis Brown; une petite danseuse de Forain, au pastel, faisant bouffer sa jupe bleuâtre derrière un portant; des jockeys de Degas; un champ de coquelicots de Monnet; un faune de Clodion; une femme nue de Rodin; un éventail de Guérard. Sur un grand bureau Louis XVI, dans un merveilleux petit cadre ancien, une photographie, celle de Liane, photographie instantanée, faite deux ans plus tôt au tir aux pigeons; patinant, les mains dans un manchon, le nez au vent, tout emmitouflée de fourrures, avec, au coin, cette dédicace :

« *A monsieur de Mons,*

« Le Bon Garçon. »

— Ah! s'écria Mme de Gueldre, c'est gentil d'avoir mis le Bon garçon dans ce si joli cadre!

Et, un peu embarrassée de se voir trôner ainsi dans la chambre de Bernard, elle demanda, ne sachant que dire :

— Vous n'avez pas d'autres photographies?

— Non... je n'ai que celle-là!

En questionnant, elle regardait autour de la grande pièce. Tout à coup, elle rougit et resta les yeux fixés sur un objet qu'elle venait d'apercevoir.

Au-dessus du lit, sous un christ de vieil ivoire, se détachait un bibelot ancien, à moitié cadre, à moitié bijou, renfermant une petite fleur séchée. Et cette pauvre fleur pâlotte, cette humble petite fleur sans nom, Liane la reconnaissait bien... C'était celle que Bernard lui avait demandée le jour où il lui avait dit qu'il l'aimait!

Il vit ce qu'elle regardait, et, d'un ton bourru :

— Oui!.. c'est bête... c'est vieux jeu!.. c'est romance! Vous vous moquez de moi, n'est ce pas?.. Vous avez raison!

Elle tourna vers lui son visage tout couvert de larmes, et, lui tendant les deux mains, elle balbutia :

— Vous m'aimiez bien, vous!

Il se pencha, et, posant son front sur les mains de Liane, il dit d'une voix profonde, qui la fit frissonner toute :

— Si, au moins, je vous savais heureuse?

Elle pensa, désespérée :

— Pourquoi n'est-ce pas lui que j'aime?

Et aussitôt une peur la prit qu'il ne sût qui elle aimait... Elle eut honte et dit en retirant doucement ses mains :

— Il faut que je m'en aille!

XVI.

Pendant la semaine qui suivit sa visite chez Bernard, Liane se montra d'une gaîté extrême. Mme de Chavannes, ravie, répétait :

— Enfin!.. je te reconnais à peu près!.. Et quand ta bonne frimousse sera revenue, ça sera tout à fait toi!

Et Yvonne disait à Faucher :

— N'est-ce pas, l'oncle, elle va tout à fait bien, Mme de Gueldre?

Mais Faucher, trouvant que la marquise avait les pommettes trop roses et les yeux trop brillans, secouait la tête sans répondre.

La légende de la « maladie inconnue » avait d'ailleurs fini par s'établir à tel point que M. de Gueldre lui-même s'était cru obligé de dire :

— Il faudrait peut-être revoir le docteur?

— Bah! avait répondu Liane, si je suis plus souffrante, il sera temps de le faire venir... En ce moment, il ne pourrait rien dire, je ne suis pas malade!

Un matin, elle fit prévenir le marquis qu'elle était fatiguée et ne monterait pas à cheval. Dès qu'elle l'eut vu partir, elle sortit elle-même, prit un fiacre et se fit conduire à Saint-Roch. Depuis longtemps, elle n'y allait plus, et puis, ce n'était pas son heure. Aussi la petite vieille des cierges leva les bras au ciel en l'apercevant, et tout de suite demanda :

— Un cierge de cinq francs, n'est-ce pas, madame?

— Non, dit Liane, je veux tout!.. tout ce que vous avez!..

Et comme la bonne femme la regardait, la bouche ouverte et l'œil stupide, elle ajouta :

— Je veux rattraper le temps perdu!..

Quand tous les cierges grands et petits furent allumés; quand

Liane eut vu trembler leurs jolies flammes claires, elle dit à Dieu, confiante :

— Ils vous implorent pour moi, ceux-là, mon Dieu!.. pardonnez-moi!.. et prenez-moi!

Et, au moment de sortir, elle s'arrêta, voulant revoir encore ce petit coin de la vieille église, gaîment illuminé par les cierges qui, cette fois, brûlaient pour elle.

Quand elle rentra, M. de Gueldre n'était pas encore revenu du bois. Elle se dit :

— J'ai le temps de m'habiller avant le déjeuner... ça vaut mieux!.. ça aura l'air plus naturel!

Ouvrant l'immense armoire où elle mettait ses robes, elle les regarda et murmura en souriant :

— Il faut que je choisisse la plus jolie de mes « housses blanches... » comme dirait Faucher!

Elle mit une grande blouse de velours d'un blanc éclatant, à longue traîne, qui tombait autour d'elle en plis très doux. Elle attacha ses cheveux avec un peigne d'écaille blonde. Puis, comme on sonnait le déjeuner, elle se regarda rapidement dans la glace et pensa :

— C'est parfait!.. Quand on s'apercevra de... la chose... c'est Hélène de Chavannes qu'on ira chercher probablement... et elle ne me laissera pas déshabiller!.. elle dira : « On ne peut rien lui mettre de mieux que ça!.. » Ça m'est désagréable de penser qu'on pourrait me toucher!.. Je n'ai jamais pu supporter ça... même de « mon vivant!.. » ainsi...

Quand elle entra dans la salle à manger, le marquis fut surpris de la voir en robe de chambre.

— Tiens!.. je croyais que vous étiez sortie?

— Oui... un instant!.. je voulais prendre l'air.,. mais je suis rentrée presque tout de suite... Ça ne va pas, ce matin!

Enlevant la coquille de son œuf, M. de Gueldre répondit :

— Dame! vous ne voulez jamais voir le médecin!

— Après le déjeuner, je l'enverrai chercher.

— C'est aussi cette neige qui vous rend malade!

— Comment? s'écria-t-elle, il neige?

— Depuis une demi-heure... et ça tient ferme, je vous en réponds!.. j'ai eu de la peine à rentrer!..

— Ah!.. il neige! fit Liane tristement.

— Je croyais que vous adoriez ça?

— Oui!.. dit-elle.

Elle adorait la neige, en effet!.. et elle pensait que l'avenue allait être toute blanche, comme elle l'aimait tant!.. et qu'elle ne la verrait pas!

En sortant de table, elle ne fit que traverser le salon.

— Je me sens très fatiguée!.. je vais m'étendre un peu sur mon lit!

— Vous avez raison!.. ça vous fera du bien!

Et regardant la robe de sa femme, M. de Gueldre ajouta :

— Elle est jolie, votre robe de chambre!.. Vous avez l'air de vous être roulée dans la neige!

Liane, étonnée, pensa :

— C'est tout de même drôle!.. la dernière chose qu'il m'aura dite aura été une chose aimable!

Elle fut contente de se retrouver dans sa chambre si gaie, au milieu de ses bibelots et de ses tableaux; mais elle s'attrista un peu en voyant les vides laissés par les niches des deux chiens. Elle eût voulu avoir près d'elle ses anciens compagnons.

Ouvrant un tiroir, elle prit les lettres de Jean et les brûla une à une, en les relisant. Il y en avait seize. Et, quand ce fut fait, elle pensa :

— Vraiment!.. je me demande pourquoi je les ai brûlées?.. elles ne compromettaient personne!

Puis, se souvenant du jour où le vicomte s'était fâché, parce qu'elle lui avait demandé « s'il était sûr de n'être pas Normand, » elle se dit :

— Et quand je lui ai demandé ça, je ne connaissais pas encore ses lettres!

Elle remua les cendres pour qu'il ne restât pas trace du papier brûlé, et prit ensuite l'écrin et la fiole de morphine, restés dans le tiroir du bureau depuis le jour où le docteur était venu. Et, tout de suite elle commença à se faire des piqûres, et elle absorba la morphine jusqu'à la dernière goutte, disant seulement :

— Mon Dieu!.. Pourvu que l'effet ne soit pas trop prompt?.. que j'aie le temps de tout mettre en ordre!.. qu'on ne s'aperçoive de rien!

Elle enleva rapidement l'étiquette de la fiole, et, ouvrant la fenêtre, la lança à toute volée dans les pelouses neigeuses de l'avenue. Puis elle démonta le petit instrument et le nettoya avec un soin infini. Il était impossible de voir qu'il avait servi. Elle le rentra dans son écrin, et remit l'écrin au fond du tiroir, qu'elle referma. Alors, il lui sembla que le bout de ses doigts devenait lourd. Bien vite, elle courut s'étendre sur son lit, et quand elle fut enfin allongée, gentiment roulée dans sa robe blanche, elle murmura, plaisantant une dernière fois :

— Allons!.. ça va bien!

Puis elle s'impatienta.

Elle ne s'engourdissait pas assez tôt à son gré ; l'image de Jean dansait devant ses yeux.

Elle voulut essayer de lire. Sur une petite table, à côté de son lit, étaient posés deux volumes. La petite édition des *Contes et Nouvelles*, de Maupassant, et *la Tentation de saint Antoine*, de Flaubert. M. de Gueldre prétendait, en riant, que depuis cinq ou six ans, elle relisait tous les soirs ces deux livres, et qu'elle savait par cœur : *Boule de suif; l'Héritage* et *Mademoiselle Fifi!..* Elle savait moins bien *la Tentation*, disait-il, parce que c'est plus compliqué.

Liane allongea la main et ramena *la Tentation*. Elle choisit le chapitre qu'elle préférait : la conversation d'Hilarion et d'Antoine, et elle se mit à lire, ne sentant aucun trouble, et se disant, inquiète :

— Est-ce que ça ne va pas réussir?..

Au bout de quelques instans, sa vue se voila un peu, et son inquiétude se calma.

Mais une nouvelle crainte lui vint : — si on allait voir toutes ces piqûres?

Tout de suite, elle se rassura :

— Bah!.. ils ne s'amuseront pas à me déshabiller!

Devant ses yeux, commençaient à tourbillonner des choses étranges : de grandes fleurs!.. de grands pavots gris... dont les feuilles se roulaient dans des courbes de vagues qui déferlent,.. et puis, brusquement, c'étaient des vagues qui à leur tour roulaient les grands pavots... tout cela lui paraissait éclairé par les lampes fumeuses de l'auberge d'Elven... et très douce, la voix de M. de Guibray demandait :

— Est-ce que ça vous contrarierait, marquise, de me donner ce mouchoir?

Et elle crut sentir sur ses bras courir les baisers de Jean!.. Elle voulut se soulever et ne put faire aucun mouvement. Puis, tout à coup, une pensée atroce traversa son esprit :

— Si ça n'était pas vrai, le mariage de Jean?.. Si ce journal avait été mal informé?.. Et elle allait mourir!.. mourir sans le revoir?..

Bientôt, il lui sembla que son corps devenait infiniment léger, et qu'un immense frisson l'enlevait très haut. Alors elle comprit que c'était la fin, le grand repos qu'elle avait cherché et, résignée, elle balbutia en souriant, dans un long soupir :

— Mon Dieu!.. pas de « passionnette », là-haut,.. n'est-ce pas?

. . . . . .

GYP.

DANS L'INDE

IV[1].

AGRA ET DELHI.

AGRA ET DELHI.

6 décembre.

Cette Inde est très variée. A soixante-dix lieues de Bénarès, la grande ville païenne, commence un nouveau monde. Lucknow est une cité musulmane et une cité anglaise. Somptueux hôtels, riches et blanches villas ceintes d'opulens jardins, larges avenues, vastes parcs bien soignés où trottent des cavaliers corrects, hardis régimens de *scotch-greys* aux têtes viriles et pâles, cheminées d'usine qui fument à l'horizon, j'ai déjà vu ces choses à Calcutta. Les mosquées, les architectures sarrasines sont d'un beau style simple qui tranquillise après les folies hindoues. Mais la matière est vile : les monumens sont de plâtre, et cela suffit pour qu'on n'ait pas l'envie de les revoir.

La plus belle chose, ici, c'est la nature heureuse et calme, non pas dévergondée et accablante comme dans le sud humide. Le ciel est d'un azur pâle, l'air tressaille d'un souffle léger et presque frais; au lieu des éternelles grandes palmes, des arbres fins bruissent d'un millier de petites feuilles. L'or des mandarines et

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier et du 1er février.

des oranges luit dans les fourrés, et de grandes roses fragiles, plus glorieuses que les nôtres, épanchent leur senteur familière. On imagine ainsi la nature persane, celle des poèmes de Firdousi.

Même beauté paisible, même épanouissement heureux des fleurs dans le cimetière où reposent les morts de 1857. La *Résidence*, que sir Henry Lawrence défendit si longtemps avec une poignée de soldats, est un monceau de ruines noircies par le feu, trouées par le canon, aujourd'hui enlacées par une verdure de plantes grimpantes d'où retombent en flammes des grappes de fleurs jaunes.

Je viens de relire le récit de ce siège. Ce qui frappe dans cette histoire, c'est le sentiment qui soutenait les défenseurs. Il y a eu autre chose chez eux que de la bravoure, que l'amour de la gloire ou de la patrie, — j'entends d'abord un fonds d'orgueil grave et de ténacité, et aussi un sentiment religieux très haut et très sérieux. Tous les matins, les officiers et les soldats, avec les femmes et les enfans réfugiés dans le château, entonnaient des psaumes, les mêmes que chantaient les aïeux puritains persécutés, pour se soutenir, pour s'encourager à la constance, et les grands versets bibliques leur inspiraient l'enthousiasme grave et silencieux, la ferveur qui donne la force de faire tranquillement et de sang-froid le sacrifice de la vie. « Ici repose Henry Lawrence, qui essaya de faire son devoir. Que le Seigneur ait pitié de son âme, » dit simplement une dalle du petit cimetière parfumé.

Aujourd'hui, à Cawnpore, j'ai vu le puits que Nana-Sahib combla des corps pantelans des Anglais, hommes, femmes, enfans qui s'étaient fiés à sa parole. Tout autour on a mis le silence d'un grand parc et le calme des fleurs. Un ange de marbre, les ailes repliées, se dresse à la margelle du puits, que ceint une balustrade gothique. Les yeux baissés ont une sérénité divine, les mains jointes retombent dans un geste de pardon.

7 décembre.

Nous montons toujours, dans le nord-ouest, vers le pays musulman. J'admire beaucoup ces chemins de fer de l'Inde. Les wagons sont munis de cabinets de toilette où l'on peut prendre une douche, de couchettes que l'on rabat lorsqu'on veut s'étendre, et, la nuit, tout voyageur de première et de seconde classe a droit à l'une de ces couchettes. Si l'on veut dîner en route, on avertit le conducteur, qui commande les repas par le télégraphe, et l'on trouve la table servie aux stations où le train s'arrête : le matin, pour le déjeuner ; à une heure, pour le tiffin ; à six heures, pour le dîner. On parcourt ainsi, et sans fatigue, des espaces de deux mille kilomètres, et l'on pense avec pitié aux pauvres gens qui,

partis de Paris par les trains du soir, arrivent à Marseille ou à Brest tout moulus, tout fiévreux d'une nuit d'insomnie.

Chez mes compagnons de voyage, je ne cesse pas de remarquer la même humeur confiante et sociable. Officiers, missionnaires, commerçans, au bout d'un quart d'heure on lie connaissance avec eux, — conversation courtoise de *gentlemen*, presque toujours instructive. Ils s'intéressent aux choses publiques, ils ont des idées sur l'avenir de l'Inde, sur les progrès de la Russie. L'un d'eux me disait que, dans cinquante ans, l'Inde aura son parlement autonome. Il en est partisan. « Notre devoir, ajoutait-il, est de faire l'éducation de l'Inde. » Entendez d'en faire une Anglaise, de la vieille reine asiatique. « Une fois cette éducation faite, nous n'aurons plus qu'à nous en aller. *We shall have done our duty to India.* » Ses filles écoutaient, deux charmantes *English girls* toutes fraîches et roses, en toilette simple de flanelle claire. Le calme et le sérieux des visages étaient frappans. Ce ne sont pas des rastaquouères que ces colons anglais, mais des pères de famille honnêtes et énergiques qui vivent ici dans l'intimité, la paix, le charme du *home* anglais.

« L'Angleterre fait son devoir envers l'Inde, » elle la civilise. Par exemple, pour détruire les préjugés de caste, elle use d'un moyen fort efficace : elle fait voyager les Hindous. A traverser des contrées diverses, à se coudoyer en chemins de fer, ils s'instruisent, et leur esprit doit s'élargir. C'est pourquoi les compagnies ont réduit au minimum le prix des places. Le billet avec lequel mon boy fait douze cents lieues, de Calcutta à Calcutta, par Delhi et Bombay, coûte quarante-quatre roupies. Aussi les troisièmes sont toujours bondées d'indigènes. Rien de pittoresque comme ces wagons chargés d'un peuple bariolé.

Cette ligne, construite et possédée par une compagnie anglaise, est exploitée par des indigènes. Hindous les mécaniciens, hindous les conducteurs, les chefs de gare, et l'on s'en aperçoit à la façon dont le service est fait. Rien de la précision automatique, de l'exactitude froide, de la gravité, de la décision des employés anglais. A Bénarès, j'ai voulu envoyer des bagages directement sur Bombay. Là-dessus, grand émoi dans la gare, colloques entre le chef de gare, les commis, les contrôleurs, mon boy, colloques peu dignes, fort animés de gestes et de cris, flux de paroles interminables. Nous sommes partis avec vingt minutes de retard et j'ai dû coller moi-même les etiquettes sur mes malles. Non, l'Inde n'est pas encore tout à fait anglaise ; non, son « éducation » n'est pas encore terminée.

Aux stations, mon boy descend très vite de son wagon pour voir si je désire des fruits. Quarante-huit ans, petit, chétif, maigre, un

vrai Bengali fin et malingre. Très précieux, ce boy, à la fois un guide, un domestique, un interprète, un compagnon. Seulement, il est entendu qu'il ne servira pas à table. Voir manger un pourceau de chrétien, respirer l'odeur des viandes, c'est une souillure dont il ne se laverait pas. Comme il sait très bien l'anglais et connaît les pays que nous traversons, il demande trente roupies par mois. Là-dessus il se nourrit, fort économiquement d'ailleurs : un peu de riz qu'il fait bouillir dans son vase de cuivre et qu'il mange assis par terre sur ses talons, un peu d'eau pour se laver la bouche selon le rite, il ne lui en faut pas plus. Son métier est d'enregistrer les bagages, de connaître le nombre de mes colis, de les compter à tout instant, de m'empêcher de les perdre. Impossible d'égarer un mouchoir sans qu'il s'en aperçoive au bout de trois minutes et me force à fouiller toutes mes poches. Hindou de race et de religion, sivaïste de secte, il semble vénérer particulièrement les singes et les vaches. Comme je faisais semblant de le railler à ce sujet, il a eu un sourire mystérieux et a gardé le silence.

Cheddy appartient à la caste çoudra, qui fut, dit-on, créée des pieds de Brahma : « Pur de corps et d'esprit, humble serviteur des hautes classes, doux en paroles, jamais arrogant, cherchant son refuge chez les brahmes, tel est, dit Manou, le vrai Çoudra. » — Celui-ci, qui est fort et gros comme une sauterelle, succombe sous le poids d'un petit sac de nuit, et il est entendu qu'il ne portera rien. En revanche, il me suit comme son ombre, couchant en travers de ma porte comme un petit chien fidèle et se battant comme un lion contre les mendians qui nous assaillent. Il sait quelques mots de sanscrit, l'anglais, le bengali, l'hindoustani, l'histoire des rajahs, des shahs et des khans, et, le soir, assis à ma porte, il lit à la lueur d'une lanterne un grimoire mystérieux. Mais malgré tant de science, son cœur est humble, un vrai cœur timide et pur de Çoudra.

Nous avons causé. Élève des missionnaires protestans de Calcutta, il ne s'est pas converti. Il aime beaucoup les Anglais : — « Juge anglais dire à pauvre homme : *Tu as raison*, et à homme riche : *Tu as tort.* » — Voilà le petit fait qui, souvent répété, assure la domination anglaise dans l'Inde. Sous ce régime, le paysan est tranquille. Il n'est plus traqué et harrassé par tous les fonctionnaires des gouvernemens indigènes ou musulmans. Il paie un petit impôt régulier, et le voilà maître de son gain ; il connaît un sentiment tout nouveau chez le paysan hindou, celui de la sécurité.

En revanche, Cheddy Lall n'aime pas les soldats : — « Trop fiers, me dit-il, pauvre Hindou porter tous leurs bagages. » — Cette petite image suffit. On voit la morgue, le silence hautain du

soldat britannique, de Tommy-Atkins qui réalise ici le rêve de la plèbe anglaise, qui se traite en gentleman et se fait servir comme un gentleman. Que de fois je l'ai vu descendre du train, superbe et calme, portant haut la tête, ses cheveux blonds collés par la pommade, correctement ganté, badine en main, faisant sonner ses éperons, dominant de sa haute taille bombée la foule des coolies courbés sous le poids de ses valises!

Nous courons toujours dans le nord-ouest, vers le pays musulman. Mon Dieu! que cette campagne est belle! des plaines interminables et désertes, par instant argentées du frissonnement blanc des grands roseaux. Jusqu'à l'horizon, ils se pressent les uns contre les autres, dressant hors de leurs gaines leurs hautes tiges sèches et droites où tremble un plumet pâle et léger comme une fumée. Quelquefois des antilopes détalent d'un trot menu et puis s'arrêtent, leur course légère un instant suspendue, un pied levé, leurs fines têtes tournées vers nous avec anxiété. Très graves, des cigognes et des hérons nous regardent passer. Le grand ciel est vaporeux de lumière : devant nous les rails fuient en lignes rigides et luisantes, se rencontrent là-bas vers un point que nous n'atteignons jamais. — La nuit, la noirceur et la solitude de ces plaines vides sont solennelles et par instans, très loin, un cri presque imperceptible, deviné dans le grand silence, un glapissement perdu de chacal serre mystérieusement le cœur.

9 décembre.

Nous voici dans la capitale des premiers Mogols. Et il y a beaucoup de choses à voir, surtout des architectures, des palais et des tombeaux. Car ils ont lutté contre le temps et contre la mort, ces musulmans. Ils n'ont pas accepté d'être abolis tout entiers. Tandis que l'Hindou paisible et rêveur rentrait sans lutte, sans rien laisser de lui-même dans le sein de l'être qui, pour un instant, l'avait soulevé à la surface de ce monde illusoire, eux, les passionnés et les volontaires, ils s'affirmaient après la mort par le jaspe et par le marbre, comme ils s'étaient imposés pendant leur vie par le glaive et par le feu.

Akbar fut l'un d'eux, et sa tombe se dresse, intacte comme au premier jour, dans la campagne silencieuse. Quatre grandes portes posées aux quatre points cardinaux, quatre arcs de triomphe monumentaux, flanqués de minarets, couronnés de clochetons, donnent accès dans un jardin solitaire où des grappes d'or se balancent au milieu de la verdure. De chacune part une large chaussée de dalles rouges, et toutes convergent vers le monument central. Il est à la fois chinois et sarrasin, ce tombeau, fait d'une superposition de

terrasses en retrait que surmontent des kiosques mongols. Le vide soutient le plein : des files de colonnettes portent les pans solides de marbre qu'incrustent des pierres fines, enchâssées avec exactitude, et qui flambent sur le blanc parfait des surfaces. Chaque terrasse est un quadrilatère pavé de mosaïque, encadré par des colonnes grêles qui montent et se rejoignent en ogives. Derrière ces colonnes de marbre un couloir circule autour de la terrasse, fermé au dehors par une guipure de pierre blanche qui découpe la pâleur du ciel en dentelles exquises. Si légère et délicate, cette architecture de pierre parfaite semble indestructible dans cet air jeune et lumineux qui la pénètre de toutes parts.

A l'intérieur, au centre, au point mathématique où se croisent les diagonales du carré, s'allonge la tombe d'Akbar, un rectangle de marbre à peine fleuri de quelques lotus en relief dont les tiges frêles serpentent d'un mouvement timide et doux. Là, dans l'ombre noire, le Mogol dort depuis deux siècles. Au dehors, pour le glorifier dans la lumière, c'est l'enroulement du marbre découpé, l'éclat des dalles de couleur, la profusion des mosaïques, la pureté des lignes simples, l'art achevé atteint au prix de la souffrance d'un peuple d'ouvriers. Tous sont morts, mais cette architecture parfaite, l'une des plus nobles œuvres qu'ait conçues leur race, se déploie sous le ciel, dans la campagne paisible.

Des sons d'accordéons traînent dans l'air. Des soldats anglais sont venus flâner sur cette terrasse et jouent des airs du pays... Accoudés à la balustrade délicieuse, quatre d'entre eux fument leurs pipes de bruyère, dont la fumée monte tranquille et calme comme toute la scène.

On aime à noter avec précision les détails d'une vision qui va fuir pour toujours. Aujourd'hui 9 décembre, onze heures et demie, voici ce que j'ai sous les yeux, du haut de ce tombeau d'Akbar. Par-delà les guipures de pierre et les kiosques blancs qui le terminent, un vaste tapis carré, le grand parc avec ses massifs sombres et l'éclat de ses fleurs, ceint d'un mur à bastions. Au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, à 500 mètres du monument, les quatre portes grandioses, les quatre faces carrées de grès rouge, avivées de marbre blanc, trouées d'une ogive immense. Tout alentour, la grande plaine fauve. Des dômes d'arbres font des taches de verdure sombre sur la sécheresse des herbes jaunes. A l'est, des rubans moirés d'eau bleue traînent. Çà et là dans la solitude de la campagne, des colonnes, des tours dressées parmi les herbes et les feuillages, toutes les ruines d'une capitale dont rien n'est resté que quelques monumens impérissables et, séparé de tout le reste, l'éclat pâle des marbres du Taj, bleuâtres dans la lumière brumeuse, comme des monceaux de neiges lointaines.

A la citadelle. — Curieuse forteresse de grès rouge au bord de la Jumma. Au sommet des murailles rugueuses, des bastions massifs, faits pour résister aux assauts, et qui plongent dans le fleuve comme des falaises, circulent les plus sveltes broderies de marbre pâle, rendues plus exquises par le contraste de l'énorme pierre brute qui les porte. C'est un rocher couronné de dentelle dans laquelle les boulets ont fait quelques pitoyables déchirures. Il y a de tout dans ce fort, des mosquées, des harems, des palais, des salles de justice, des jardins, toute une ville de marbre cachée dans les hautes murailles crénelées, toute une ville royale, ou mieux tout un camp (1) dont le chef, à l'abri derrière l'épaisseur de la pierre accumulée, entouré de ses ministres, de ses conseillers, de ses généraux, de ses poètes, de ses musiciens, de ses femmes, s'acquittait de ses devoirs d'empereur et de musulman, goûtait les joies raffinées, le luxe suprême d'un tyran artiste et amoureux.

On passe sur un pont-levis, sous des portes fortifiées, devant un corps de garde où flânent des soldats européens, on suit une large voie dallée qui monte entre les bastions, et l'on débouche dans l'intérieur, où les édifices se pressent comme les tentes dans un camp.

D'abord la Moti-Musjid. — Sur les trois côtés d'une cour carrée, dallée de marbre, se déploie la mosquée de marbre. Cinquante-huit gros piliers qui montent et se recourbent en ogives guillochées de fleurs, soutiennent la lourde table du toit, et dans cette galerie profonde le marbre a les tons doux et chauds du vieil ivoire. Rien de plus, ni peinture, ni boiserie, deux couleurs seulement, le bleu du ciel, le blanc de l'albâtre, et cette simplicité somptueuse, cet éclat du soleil sur la pierre chaste, expriment mieux que tout l'ardeur spirituelle, l'exaltation de l'âme musulmane.

Sur le toit, trois coupoles pointues gonflent leurs bulles étincelantes, découpent leurs courbes savantes sur un ciel pâle, si léger, si pur, qu'il semble vide d'air, un éther où rien ne serait que la lumière.

Ensuite, c'est un dédale de vastes cours, fermées sur trois côtés, la cour des carrousels et des tournois où les chevaux caracolaient, où les tigres et les éléphans combattaient devant l'empereur, le Dewan-i-khas où, sur son trône de marbre noir, Akbar prononçait les sentences de mort, le Dewan-y-Am, le Jehangir Mahal, puis des couloirs dont les murailles sont incrustées d'oiseaux et de fleurs, — perroquets d'émeraude, lotus de lapis-lazuli, — dont les fenêtres sont faites d'une seule dalle de marbre ajouré, découpé en

(1) Les forts de Delhi et d'Agra sont des camps permanens installés sur le modèle des camps que les Mogols posaient dans les steppes qu'ils traversaient.

treillis délicat. Et malgré tant de richesses, malgré l'enchâssement des pierres multicolores, les lignes, les tons, les lumières s'harmonisent; tout est simple, tout est juste, comme dans un temple grec. C'est ici une efflorescence spontanée de l'art, aussi parfaite que celle qui s'épanouit dans les cités libres de l'Hellade, témoignant d'une éducation aussi raffinée du goût et de l'intelligence, mais achevée par des despotes religieux, maîtres du travail et des vies d'un grand peuple, qui gâchèrent et pétrirent la matière humaine pour éterniser leur vision de la beauté.

Quel poète moderne a fait un rêve aussi délicieux que le Mogol qui fit construire les Zenanas et les salles de bain des femmes? Dans des chambres où le jour n'a pas accès, fraîches de la fraîcheur du marbre, se creusent des vasques de jade dont l'eau vive coule de l'une à l'autre. Sur l'albâtre translucide des voûtes et des colonnes, dix mille petits miroirs à facettes brillent dans l'obscurité comme des diamans, réfléchissent mystérieusement les lueurs des innombrables veilleuses qui brûlent au fond des niches. Les *Mille et une nuits* n'ont rien conçu de semblable : c'est un palais de fées ou de génies situé dans les profondeurs de la terre, loin de notre monde, loin de notre soleil, fait de pierreries, plein d'une ombre éternelle et pourtant éclairé par les feux intérieurs de ces pierreries. Là dedans, qu'on imagine ce qu'y voyait Akbar, l'ondoiement voluptueux des formes féminines, un peuple de Circassiennes, d'Arabes, d'Hindoues, choisies dans toute l'Asie par le caprice d'un tyran tout-puissant, flâneuses couchées au bord des vasques qu'elles effleurent de leur pied nu, dormeuses assoupies au frais murmure des eaux courantes, baigneuses qui tordent leurs lourds cheveux, mirées dans le cristal obscur, toutes enveloppées de l'étrange et vague clarté, — véritablement pour Akbar, après le souci des affaires, à l'heure où le soleil est accablant, un lieu de paix, de fraîcheur et de délices.

Tout en haut du fort, séparé des palais impériaux par des jardins, sur une terrasse qui domine la Jumma et regarde toute la plaine, est l'appartement des femmes, — six chambres de marbre immaculé dont les murailles découpées à jour, ou simplement évidées en rectangles, laissent librement passer l'air et la lumière. Ce harem est la perle délicate qui couronne les bastions rouges du fort. Littéralement, ces demeures sont faites de pierres précieuses; tous ces murs sont des joyaux. Sur les douze faces de chacune des sveltes colonnes serpentent mollement de fines branches dont les fleurs sont des turquoises et des améthystes. Le long des murailles de marbre d'autres fleurs de marbre, des rangées de lis et de tulipes toutes ouvertes et nonchalamment retombantes, s'épanouissent avec un relief pâle et doux. Ces chambres ont des formes

de diamans : ce sont des octogones dont les pans polis par l'ouvrier, repolis par le temps, jouent avec la lumière, l'emprisonnent, amollie, tempérée. Les plafonds s'élèvent en cônes taillés à facettes, s'achèvent en une pointe exacte de cristal. Dans ces demeures flotte une demi-clarté fraîche où luisent et s'enroulent voluptueusement, suivant un inextricable dessin, les arabesques et les fleurs enchâssées. Par endroits, la pierre épaisse, amoureusement découpée, fait une dentelle subtile sur la clarté blanche épandue dans l'espace.

Autour de ces chambres circulent les terrasses, non pas ceintes de balustrades, mais entourées de ciel, terminées soudain dans le vide par la chute verticale des hautes murailles rouges qui tombent à pic jusqu'au fleuve. — Combien de fois les reines et les odalisques paresseuses, éternellement enfermées dans ce paradis d'albâtre, se sont couchées sur cette surface de marbre pour voir mourir la lumière et pâlir les eaux lentes de la Jumma, leurs yeux alanguis pleins de la vision qui est la mienne en ce moment! Un rayonnement de rose flotte dans l'immense plaine, enveloppe toutes les formes indécises. Devant moi, sur une corniche de marbre, un perroquet est immobile : tout se tait dans l'évanouissement lent du jour. — En bas, l'eau froide remue un peu de clarté parmi les sables. Il y a des campemens sur la rive, d'où montent des fumées droites. Sur une grand'route poudreuse, des bœufs traînent des chars pesans, des chars antiques dont on voit tourner les roues massives. — Plus loin, des chameaux avancent en file grêle avec une ondulation fière et timide de leurs cous de cygnes, — procession mélancolique, demi-cachée par les nuages de poussière, demi-perdue dans la vaporeuse lumière qui noie toutes les choses...

11 décembre.

On sait que le Taj est un mausolée élevé par le Mogol Shah-Jehan à la Begum Muntaz-i-Mahal. C'est un octogone régulier surmonté d'une coupole persane, entouré de quatre minarets. L'édifice, posé sur une terrasse qui domine les jardins environnans, est fait de blocs de marbre pur et s'élève à deux cent quarante-trois pieds. On descend de voiture devant un noble portique de grès rouge, percé d'une puissante ogive, couvert d'arabesques blanches. On pénètre sous la voûte et l'on aperçoit le Taj qui se dresse à huit cents mètres de distance. Probablement nul chef-d'œuvre de l'architecture ne produit une émotion qui ressemble à celle-ci.

Tout au fond d'un jardin merveilleux, réfléchi dans toute sa blancheur par un canal d'eau sombre qui dort immobile entre des épaisseurs de cyprès noirs et de larges monceaux de fleurs rouges,

le monument parfait s'élève comme une calme apparition... C'est un rêve qui flotte, une chose aérienne dépourvue de poids, tant est parfait l'équilibre des lignes, et si pâles, si légères sont les ombres qui circulent sur la pierre virginale et translucide. Ces cyprès noirs qui l'encadrent, ces verdures trouées de ciel bleu, ce gazon éclairé de lumière vive où le soleil projette violemment les silhouettes des arbres, toutes ces choses solides rendent plus irréelle l'image pâle qui va s'évanouir dans la clarté du ciel.

J'avance sur la rive de marbre qui longe le canal sombre, et le mausolée prend du relief. À mesure que l'on approche, l'œil jouit davantage des surfaces du monument octogonal. Ce sont des étendues rectangulaires de marbre poli où la lumière repose avec un éclat doux de lait. On ne savait pas que cette chose si simple, la surface, pût être si belle quand elle est grande et pure. On suit l'enroulement savant et doux des grandes fleurs, des fleurs d'onyx et de turquoise, incrustées sans une saillie, l'harmonie des ciselures frêles, des dentelles de marbre, des ogives, des balustrades mille fois découpées, le jeu infini du vide et du plein.

Le jardin complète le monument, et tous deux font partie de la même œuvre d'art. Les allées qui conduisent au Taj sont bordées d'arbres de deuil, ifs et cyprès qui font plus blanche la blancheur lointaine du marbre. Derrière leurs maigres cônes, des massifs touffus, d'épais feuillages donnent de l'opulence et de la profondeur à cette sérieuse végétation. Les arbres sombres et rigides, détachés sur cette verdure mouvante, montent avec solennité, les pieds dans des fourrés de roses, dans des bouquets de mille fleurs inconnues et parfumées, épanouies en monceaux dans le jardin solitaire. Toute cette ordonnance est d'un artiste supérieur. Des pelouses claires, des corolles pourprées, des pétales d'or, des essaims d'abeilles bourdonnantes, des papillons diaprés, mettent de la lumière et de la joie dans des noirceurs de cimetière. Cela est à la fois lumineux et grave; c'est la joie d'un paradis musulman, amoureux et religieux, et le poème de verdure s'unit au poème de marbre pour parler de splendeur et de paix.

A l'intérieur du mausolée, c'est d'abord la nuit, nuit profonde où luit faiblement une grille de vieux marbre, une dentelle mystique qui circule autour des tombes, qui s'enroule et se déroule à l'infini, épanchant des clartés de caveau, une lumière jaunâtre, qui semble antique, absorbée là depuis des âges... Et l'enlacement de marbre pâle se poursuit, se perd dans les ténèbres.

Au centre, les tombes des amans, deux sarcophages minces où dort un peu de lumière vague venue on ne sait d'où. Rien de plus. Ils reposent là dans le silence, entourés de choses parfaites qui cé-

lèbrent leur amour continué jusque dans la mort, isolés de tout par la mystérieuse dentelle qui les enveloppe, qui flotte autour d'eux comme un rêve.

... Très haut, comme à travers une fumée épaisse, on voit la coupole monter dans l'ombre, monter et ne pas s'achever, et ses parois semblent une vapeur, et les blocs de marbre paraissent sans consistance. Tout est aérien ici, rien de solide et de réel : c'est un monde de visions indécises. Les sons eux-mêmes n'appartiennent plus à notre terre. Une note chantée sous ces voûtes est reprise au-dessus de nos têtes dans les régions que l'on n'aperçoit point. D'abord épurée comme la voix d'un Ariel, elle faiblit, s'éteint, meurt, puis renaît tout en haut, glorifiée, spiritualisée, multipliée infiniment, répétée par une foule lointaine, par un chœur d'anges invisibles qui l'emportent et montent avec elle, s'apaise enfin, se perd en une rumeur légère qui ne passe point, qui tremble éternellement comme une âme musicienne sur la tombe de la bien-aimée.

J'ai revu le Taj à midi. Sous le soleil vertical, le fantôme mélancolique est mort, la tristesse douce du mausolée s'est évanouie. La grande table de marbre sur laquelle il se dresse est aveuglante. Répercutée de tous côtés par les immenses surfaces de pierre blanche, la lumière centuple son éclat, et certaines façades semblent des plaques brûlantes. Les incrustations sont des étincelles magiques; leurs cent fleurs rouges ont des lueurs de braises. Les textes religieux, les hiéroglyphes enchâssés de marbre noir fulgurent comme écrits par le doigt d'un Dieu farouche. Toutes les rangées mystiques de lotus et de lis épanouis en relief, qui tout à l'heure avaient la douceur de l'ivoire jauni, se détachent en flammes. — Je recule au bout du parvis, et pendant un instant, dans un éblouissement, je puis voir, coupées sur le ciel, les lignes et les surfaces incandescentes de l'édifice, implacable dans sa blancheur et sa virginité. — Certainement cette simplicité dure et la violence de cet éclat ont quelque chose de sémite : on pense aux glaives flamboyans et chastes de la Bible. Les minarets montent dans l'azur comme des colonnes de feu.

... Tout autour, la fraîcheur et l'ombre des voûtes vertes où j'erre jusqu'au crépuscule. Ce jardin est l'œuvre d'un croyant qui a voulu glorifier Allah. C'est un lieu de délices religieuses : — « Que nul ne pénètre dans le jardin de Dieu s'il n'est pur de cœur, » dit un texte arabe gravé sur le portique d'entrée. Il y a des parterres qui sont des amas de velours, des fleurs inconnues qui ressemblent à des paquets de mousses pourprées. Les troncs d'arbre montent tout bleus de volubilis et de grandes étoiles rouges

constellent des massifs sombres. Sur ces parterres, cent mille papillons légers font un perpétuel nuage. — Beaucoup de bêtes charmantes, de petits écureuils rayés et des oiseaux à foison, des perroquets verts, des perruches étincelantes, tout un petit monde brillant, heureux et tranquille, protégé contre les corbeaux et les vautours par des gardes vêtus de mousselines, qui munis de longues sarbacanes écartent du lieu de paix toute malice et toute cruauté.

A la surface de l'onde immobile, des nénufars, des lotus dorment, découpent leurs feuilles rigides, lourdement plaquées sur le miroir sombre. A travers la noirceur des branchages paraissent des prairies anglaises inondées de lumière fraîche, des pans de ciel bleu, quelquefois traversés d'un triangle de blanches cigognes, et par momens la vision lointaine du monument fantôme, du spectre mélancolique et virginal. — Que cette solitude est calme et splendide, chargée d'une volupté enivrante et sérieuse! C'est la beauté, la tendresse, la lumière de l'Asie rêvée par Shelley.

12 décembre.

Au bout de trois jours consacrés aux palais de marbre on se sent las de l'exquis. C'est pourquoi ce matin, au lieu de prendre le train, je monte en voiture afin de voir un grand morceau de campagne, de vraie terre hindoue, non pas d'une portière de wagon, mais à loisir, en flânant sur la route, par les villages, loin des merveilles que fréquentent les touristes. Nous cheminons au petit trot et nous mettons toute la journée à faire les cinquante kilomètres qui nous séparent de Muttra.

Rien de bien frappant dans cette campagne, les palmiers ont disparu, la plaine est couverte de petits arbres touffus qui rappellent les pommiers de Normandie, tachée d'herbes rousses et de grands roseaux blonds. Cette matinée de décembre est douce, légère comme les premières heures d'une de nos belles journées de juin, pleine d'une grande lumière paisible. Un troupeau de maigres buffles nous croise, leurs longues têtes noires baissées avec résignation vers la terre, et ce sont les seuls êtres vivans aperçus pendant les premières heures.

A présent, voici de petites huttes toutes couvertes du fumier protecteur de la vache. C'est un de ces hameaux hindous dont l'aspect n'a pas changé depuis trois mille ans, et qui depuis les commencemens de l'histoire, poursuivent toujours la même vie primitive et calme. Ces villages seraient intéressans à voir, car ils ont gardé tous les antiques traditions de nos races aryennes. Leur organisation est celle que l'on trouve à l'origine des communautés

grecques et germaniques. Nul droit écrit : tout y est réglé par des habitudes immémoriales et inexpliquées, toute la vie politique y est instinctive comme dans une fourmilière. C'est un groupement naturel, le vrai mode de groupement de la société hindoue. Les Mogols, avant eux les Pathans, ont pu détruire les monarchies indigènes, installer partout leur administration. La commune était une molécule trop infime pour qu'on y fît attention, trop petite et cohérente pour qu'on pût la dissoudre, et c'est elle qui a permis au monde hindou, à l'esprit hindou, à l'hindouisme de subsister à travers des siècles de tyrannies et d'exterminations.

Je ne puis voir que le dehors : voilà bien les scènes d'autrefois, qui reportent l'esprit aux temps d'Homère. Un groupe de femmes autour d'un puits, « toutes portant l'amphore, une main sur la hanche, » des marmots nus qui roulent dans la poussière, des fillettes vêtues d'une seule étoffe rouge qui découvre le petit ventre enfantin. Avec des mines effarées et curieuses de jeunes chattes, elles reculent en nous voyant passer. — Le potier, accroupi, pétrit son argile ; de vieilles femmes ridées et parcheminées broient du riz sous une meule de pierre brute ; de petits écoliers tout nus se serrent autour d'un magister qui chantonne d'une voix de plain-chant en déroulant des volumes manuscrits. — Au seuil d'une porte, un homme assis sur ses talons, avec une allure de martyr résigné, abandonne sa tête au barbier qui lui rase le crâne avec tendresse. Il y a des mendians centenaires, sordides, décharnés, aux côtes saillantes, qui chancellent sur leurs bâtons, glapissent en tendant leurs pattes noires. Au milieu de la route, des cordonniers, assis en cercle, tirent l'alène et fument une *hookah* que l'on se passe de main en main. — Très proprement, au bout du village, sur de petites tables sont rangés quelques friands morceaux de canne à sucre et des feuilles fraîches de vert bétel pliées en cornet.

Bien vite il fuit derrière nous, ce petit monde, un peu ému par notre passage, et de nouveau c'est la grand'route qui coupe tout droit à travers la plaine. Quelquefois nous dépassons une file de chameaux : ils avancent avec une démarche hautaine et douce, promenant leurs fines têtes maigres et lippues au bout de leurs grands cous flexibles qui se cambrent et ondulent, leurs cavaliers tanguant au haut de leur échine. Puis des bandes de paysans, la tête et les reins ceints de blanc, des femmes, les bras et les chevilles cuirassés de cent bracelets de porcelaine, de petits mulets qui disparaissent sous leurs fardeaux. — Quelquefois ce sont d'enormes chariots bruts, aux roues épaisses, le timon fait d'un petit arbre à peine équarri, semblables à ceux qui devaient emporter les peuples barbares dans leurs migrations. De grands bœufs

blancs les traînent, de grands bœufs bossus au cou musculeux et court, aux cornes peintes, dorées ou bleues. Impassibles dans le bourdonnement des mouches ardentes, les yeux mi-clos, ils avancent d'un air stupide de triomphe, comme s'ils savaient leur divinité.

Tout autour luisent les vastes champs pleins de moissons vertes, et les voiles éclatans des faucheuses semblent des jonchées de pavots et de bluets perdus dans leurs épaisseurs.

13 décembre.

Hier, au clair de lune, nous sommes arrivés au dâk bungalow de Muttra. Nous rentrons brusquement dans le monde de l'hindouisme. Ici s'incarna Vichnou sous la forme de Krichna, et la ville est consacrée au culte du héros. Tour à tour hindoue, grecque, bouddhiste, musulmane, hindoue de nouveau, Muttra fut toujours une des capitales religieuses de l'Asie; elle est célèbre dans le Baghavata-Purana. En 404, le pèlerin chinois y comptait vingt monastères et trois mille religieux bouddhistes. Cinq cents ans après, les musulmans envahirent le pays, et les pagodes brahmaniques élevées sur les ruines des monastères bouddhistes furent rasées par les conquérans. De 1017 à la conquête anglaise, incessamment foulé par les chefs mahométans, l'hindouisme comme une plante luxuriante et vivace ne se fatigua pas de repousser et les destructions n'arrêtèrent pas la floraison des temples et des chapelles.

Au XVIIIe siècle, Aureng-Zeb abattit tout et construisit des mosquées avec les pierres. Heureusement, le voyageur français Tavernier avait vu la pagode principale, et sa description fait penser aux grands temples du sud, à ceux de Madura et de Trichinopoly. — « Du haut en bas, l'extérieur est couvert de figures de béliers, de singes, d'éléphans de pierre, de niches qui abritent des monstres, de fenêtres qui montent jusqu'au bas des dômes et des balcons. Les statues des monstres font le tour de ces dômes, et cette collection d'images hideuses est vraiment effroyable. » Ayant payé deux roupies, il put voir le dieu lui-même. — « Les brahmes ouvrirent une porte et je vis une sorte d'autel en vieux brocart qui portait la grande idole. La tête était de marbre noir et les yeux semblaient de rubis. Le corps et les bras étaient entièrement cachés par une robe de velours rouge. Deux idoles plus petites, à figure blanche, étaient placées de chaque côté. »

On le voit partout ici, Krichna, le dieu sombre (1), le dieu bleu.

(1) Probablement un dieu des races noires préaryennes, absorbé par l'hindouisme.

Toutes les images sacrées qui décorent les échoppes le représentent entouré de ses amantes, jouant du chalumeau, avec un sourire de ses yeux d'émail. Il est le dieu populaire de l'Inde, le dieu aimable et rieur, ami des hommes. Il s'incarna dans le ventre d'une femme, et mille poèmes racontent son enfance merveilleuse, la méchanceté du roi qui le chercha parmi les autres enfans pour le faire massacrer, l'humilité de sa vie de petit berger, ses chants de flûte pendant la saison pluvieuse et la saison chaude, l'enseignement que tout jeune il donne aux brahmes, ses ébats dans les eaux sacrées de la Jumma, ses jeux avec les gopis, les jeunes filles de Muttra, les charmantes et naïves vachères, ses amours dans la forêt tropicale. Cependant, des miracles proclament sa divinité. Il terrasse des démons et des dragons. Un jour, tandis qu'il danse avec ses compagnes, il devient multiple et chacune le tient dans ses bras. Il soulève une montagne pour abriter les habitans de la terre de la fureur des génies aériens. Il charme les êtres mobiles et immobiles, la création tout entière. « A la voix de sa flûte, les jeunes filles allaient heureuses, et l'amour du Seigneur commençait à les rendre pensives. Elles se tinrent devant lui, le bienheureux enfant, joignant les mains ; le vêtement qui couvre leur corps avait glissé. Elles n'y prenaient point garde. Les vaches qui entendaient résonner cette flûte demeuraient toutes avec l'herbe entre leurs dents, les petits veaux, heureux, la face réjouie, oubliaient de boire le lait. Les gazelles tendaient le cou, la suavité de ses mélodies troublait les ascètes et les sages. Les rivières se repliaient comme des serpens et suspendaient leur cours. Détournés de leur vol, les oiseaux se perchaient près de lui, jaloux de ses accens et, *les yeux fermés,* ils écoutaient le son de sa flûte. » Plus tard, il prêche la douceur et l'abnégation, proscrit l'orgueil et l'égoïsme, combat « le sentiment du moi, » défend les faibles contre les puissans, proclame la fraternité de tous les hommes.

Étrange dieu qui tient d'Orphée, d'Adonis, d'Hercule et de Jésus, à la fois ascétique et sensuel. « L'amour possède les jeunes filles des bergers qui l'entourent. Tantôt, il presse l'une d'elles contre son cœur, et sur sa lèvre folâtre lui fait boire les émotions les plus diverses. A l'autre, il chante de douces mélodies et détruit sur son jeune visage le péché et les fautes, il la prend à la dérobée, lui tire les joues, porte la main sur son sein et sourit. Ses yeux sont deux lotus. Son visage n'est que fascination. Cependant, il répète : qu'il applique ses pensées sur Hari (1) comme sur son bien-aimé, l'homme pieux qui veut détruire le monde en soi-même.

(1) Autre nom de Krichna.

Celui qui étouffe en lui le sentiment de l'individualité, ô compagnes, il aura la meilleure part. » — Mourir au monde, s'oublier pour dieu ou pour le prochain, voilà sa doctrine, doctrine qui semblait réservée à l'austère et doux Bouddha, au crucifié saignant, et que par un incompréhensible contraste celui-ci enseigne en s'abandonnant librement à toutes les délices de l'opulente nature. Une bossue ayant versé du parfum de lotus sur ses pieds, sa taille se redresse, la voilà belle comme une reine, toutes les souillures de son cœur sont lavées. Alors les hommes le proclament divin, et dans le concert de louanges qui l'acclame, Krichna le berger disparaît, sa forme humaine se dissout, « l'illusion » qui le cachait se défait, par-delà les voiles qui le recouvraient on aperçoit une rayonnante et vague idée panthéiste, une puissance universelle qu'adore le chœur entier de la nature : « Tu es celui qui crée, tu es la force créatrice, ô Saint-Maître; c'est toi, ô Seigneur, qui fais se succéder les naissances et les morts. Tes incarnations t'ont manifesté aux hommes, tu es l'énergie productrice, tu es Brahma. Les quatorze mondes sont dans ta bouche comme le fruit entre les dents d'un singe. Si tu les retires, qui pourrait te contraindre à les émettre de nouveau? Si tu te caches, tout demeure dans la confusion et les corps détruits n'ont plus d'enveloppe qui les recouvre. Comme l'eau habite la feuille de lotus, comme le parfum réside dans une fleur, comme le feu dans le bois, l'eau dans le lait, ainsi, tu es sous ta propre forme au fond de tous les êtres. »

Ces éclairs panthéistes illuminent brusquement les magnificences du poème. Le voile, un instant soulevé, retombe; le monde métaphysique entrevu se referme, et tout autour de nous se reforme l'illusion de la nature vivante et lumineuse. — « Les verts bourgeons du santal tremblent à l'extrémité des branches comme des gouttes limpides d'ambroisie. En l'entendant jouer de la flûte, le lotus, le jasmin, le pandanas et le champak en ont tressailli dans leur cœur. Les fleurs sont devenues de la couleur du collyre d'antimoine et du rouge de plomb, elles ont frissonné, elles ont eu peur, les bleues et les blanches... » — Les jeux du dieu avec les jeunes filles de Muttra sont l'idylle la plus chaude, la plus splendide et la plus naïve. Elles ne peuvent contempler sans extase son beau front noir, elles languissent d'amour pour lui « et, pareilles à des lotus blancs dont la racine est blessée sous l'eau, la lune de leur visage abattu brille d'un pâle éclat. » — Ce poème est chargé de volupté comme les nuits lumineuses, les nuits pâmées de l'Inde. C'est une jungle du sud où, dans un air alourdi par les parfums qui font défaillir les sens, voltigent pesamment des papillons d'un éclat étrange, obstruée par les lianes impénétrables, toute bruissante,

toute palpitante de vie sourde. Quelquefois, la violente poussée d'un cocotier fait lever les yeux, et à travers une trouée, dans l'épaisseur du feuillage, on peut regarder un instant l'astre éblouissant et créateur qui emplit toute la forêt obscure de sa chaleur, et de la vase inerte fait sortir ce monde innombrable.

14 décembre.

Sur la Jumma. J'arrive trop tard pour assister à la baignade sacrée de tout le peuple. Les hommes sont partis, il ne reste guère que des groupes de femmes. — Des jeunes filles, le torse grêle sortant d'une draperie bleue qui tombe des hanches, les bras rejetés en arrière, les poignets croisés sur la tête, droites sur les degrés qui trempent dans le fleuve, regardent passer notre barque. D'autres, baissées, sont entièrement cachées sous les plis harmonieux d'une grande étoffe; on n'aperçoit que le visage sombre sous la draperie légère qui pose sur la courbe de la tête. Une petite, rejetant tout son voile, paraît entièrement nue; elle se penche, et l'on suit la courbe jeune du corps frêle, demi-ployé. Une autre, tout enfant, serre de ses petits bras une mousseline rose qui l'enveloppe toute, depuis la tête jusqu'aux chevilles cerclées d'argent. Cela est gracieux et charmant. — Quelques-unes se relèvent, posent lentement sur leurs têtes de lourds vases de cuivre, avec une saillie de leurs seins bronzés, avec un déploiement du torse et des bras plein de calme et de noblesse. Les visages sont d'un ovale pur, un peu plein, d'une belle couleur mate, caressés par la noirceur de la chevelure onduleuse, sérieux et sombres, presque classiques, mais avec je ne sais quoi de chaud et de voluptueux. Elles sont là très nombreuses, petites et grandes, bavardes et rieuses, qui flânent et jouent avec l'eau claire, à la manière de leurs aïeules les amies de Krichna, lavant leurs mains, leurs bras, leurs dents, leurs cheveux, ôtant et remettant leurs beaux voiles, passant toute la journée dans la fraîcheur de la grande rivière. Dans cette lumière, parmi les draperies simples, les moindres gestes de ces jeunes filles rendent heureux : un bras nu qui se lève, une tête qui tourne lentement sur un cou jeune, un corps baissé qui se dresse. Certes, c'est une joie très calme et très simple que de suivre le jeu des nobles couleurs et des lignes humaines au bord de l'eau transparente, sur le marbre lumineux.

Une heure de voiture nous mène à Bindrabun, qui est encore une ville sacrée. Les lieux saints abondent dans ce coin classique de l'Inde. Toutes ces rives de la Jumma sont célèbres dans les grandes épopées.

A Bindrabun comme à Muttra, les singes fourmillent : ils gambadent par les rues, et le matin, suivent la foule à la baignade. En ce moment ils accourent, mêlés à la cohue curieuse des hommes, pour nous voir arriver, et le clignement rapide de leurs yeux est plus intelligent que les regards hébétés et lents de ces Hindous.

Hommes et singes vivent ici de la même vie oisive et sobre. Ils mangent les mêmes graines, ils habitent les mêmes maisons ; les premiers, généralement installés à l'intérieur, les seconds, plus souvent accrochés aux balcons ou bien campés sur les toits où ils sont à l'aise, les bienheureux coquins, pour se houspiller et s'éplucher au soleil : on applique les théories de Darwin à Bindrabun, et l'homme y vit en famille avec ses cousins.

On travaille à deux grands temples, que des rajahs font construire. L'un s'achève et sera terminé dans deux ans. On estime la dépense à 25 laks de roupies, environ 6,250,000 francs. L'architecte, les ouvriers, les sculpteurs sont indigènes ; c'est le plus grand prince indépendant de l'Inde, le rajah de Jeypore, qui fournit les fonds, et le dieu qui compte cent millions d'adorateurs est le plus populaire des dieux. Décidément l'hindouisme est bien vivant et l'on n'en doute pas, quand on regarde ces milliers d'hommes nus qui travaillent la pierre, pour la plus grande gloire de Krichna.

L'architecte, enchanté de recevoir un visiteur européen, me montre ses plans, qui semblent fort savans et pleins de géométrie. Il m'explique ensuite le détail des dieux inférieurs dont les niches entoureront la statue de Krichna. Je remarque qu'il appelle celui-ci, non le dieu, mais *Dieu*. « Voici, dit-il, la salle à manger de Dieu. Tous les jours, on lui présente pour 100 ou 200 roupies de nourriture, selon l'ordre du rajah, puis on la fait manger aux pauvres. »

Voilà un rajah intéressant : car c'est un homme civilisé, dit-on, et Jeypore lui doit une université. Pourquoi fait-il élever ce temple à Krichna? Quelle idée claire ou obscure se fait-il du dieu et de ses incarnations, de toute la multitude des divinités hindoues, de leurs avatars, de leurs animaux sacrés? A-t-il une foi véritable? Ne fait-il que se conformer à la coutume et à la religion? Sent-il un désaccord entre ses idées et ses besoins religieux?

Je suis content de voir comment se sont construits les monumens d'Agra. On dentelle le marbre, on imite ces balustrades aériennes, ces délicates guipures qui donnent une légèreté de rêve aux architectures mongoles. Quinze hommes, courbés sur une pierre, la fouillent avec des instrumens d'orfèvre, suivant un motif compliqué de feuillages enlacés. Plus tard, ils retourneront la lourde dalle pour la creuser en sens inverse, à la rencontre du premier dessin, avec quelle prudence, avec quel tact infinis, on

l'entrevoit quand on se dit que, des deux côtés, fleurs et tiges doivent se correspondre précisément. Un pareil travail ne s'achève qu'au prix d'un grand déchet : on gâte un morceau de marbre sur trois. Je vois aussi incruster des pierres fines ; on emploie la lampe comme pour des bijoux.

Quatre mille ouvriers. La moyenne des salaires est de quatre annas (huit sous) par jour. L'ouvrage demande cinq ans. Malgré la dépense et la longueur de l'effort, dès maintenant, il est clair que ce temple n'approchera pas des monumens parfaits des empereurs mongols. Le marbre ici ne sert que de revêtement. Au contraire, leur œuvre était absolument *sincère*, faite de matière aussi rare, aussi péniblement polie dans les parties invisibles de l'édifice que dans ses dehors. Elle n'avait pas pour but d'être admirée. Elle était *une fin en soi*, comme une prière, comme un grand psaume. On dévastait des provinces pour subvenir à la dépense. Des peuples y usaient leurs mains et leurs genoux. Le travail durait un demi-siècle, et le monument montait au prix de quelles souffrances humaines ! mais l'œuvre était absolument belle. De même, il faut le labeur sourd et prolongé de mille racines invisibles, de vaisseaux obscurs, de tissus cachés, l'élaboration lente des sèves de toute une plante, pour épanouir une fleur et lui donner son parfum subtil.

DELHI.

15 décembre.

On sent une vaste capitale. — La ville anglaise flotte dans la verdure des arbres, grandes avenues, grandes villas, grands jardins. Plus loin, des pâtés serrés de maisons, des minarets, des cônes hindous surgissent de toutes parts, hérissés sur le ciel. — C'est la ville indigène.

Il faut visiter encore des monumens : probablement, l'œil se blase ; je ne vois rien qui approche de la perfection d'Agra. — Le *fort* a été gâté par l'occupation anglaise, souvent les pierres fines ont été enlevées et remplacées par de la cire jaune ou bleue. D'ailleurs, le plan général est le même que celui du fort d'Agra. Hautes murailles extérieures, vastes cours pour les parades et les jeux d'éléphans ; salles somptueuses aux volutes d'or, aux murs incrustés d'oiseaux et de fleurs, harems qui sont des joyaux précieux, gardés et soutenus par les énormes bastions, on a vu tout cela dans la capitale d'Akbar. « Si le paradis peut être trouvé en ce monde, c'est ici ! c'est ici ! » dit une inscription persane.

En effet, cette forteresse abrite un paradis de paresse et de vo-

lupté, et l'on retrouve ici l'enroulement des mosaïques, les treillis de marbre, les rangées sinueuses de lotus en relief, les bains mystérieux, les terrasses sans balustrade, d'où l'on voit le soleil descendre sur une plaine de roseaux, toute semblable à celle d'Agra. La petite mosquée des femmes est un bijou de marbre qu'on dirait taillé dans une seule pierre. Les trois dômes sont des perles légères : il manque un écrin.

J'aime mieux la grande mosquée, la plus belle de l'Inde, me dit-on, probablement de l'Asie. De larges escaliers, qui, d'un seul élan oblique, tombent en nappes de marbre; plus haut, une cour pavée d'albâtre poli, toute blanche, éblouissante, et qu'on dirait faite d'une seule pierre immense et lisse; sur trois côtés de cette cour, une profonde galerie, que soutiennent quatre rangs de piliers; à droite et à gauche, des minarets élancés et rigides, c'est le grand style mahométan. Étonnante dureté et simplicité des lignes : l'ensemble a quelque chose de dominateur et d'absolu. Les tours montent toutes nues au-dessus de la ville, impérieuses, en conquérantes. C'est ici que l'empereur, suivi de ses nobles et de son peuple, debout sur les dalles, en face d'une muraille blanche, écoutait les versets âpres du Coran, la loi enthousiaste et farouche. Puis, il ordonnait le sac d'une ville hindoue, faisait construire des mosquées avec les pierres des pagodes abattues et glorifiait dans son cœur le nom orgueilleux d'Allah...

Les prêtres d'Allah ne sont pas orgueilleux. Le grand-prêtre, avec une gravité silencieuse, nous a montré des reliques de Mahomet : une sandale, un poil de barbe. Comme je m'inclinais, saisi de respect et de reconnaissance, tout d'un coup, il a tendu la main. Cheddy-Lall, qui se charge des bakchichs, lui a remis trois annas. Toujours silencieux, le grand-prêtre s'est incliné, en nous remerciant d'un geste plein de noblesse.

Au moins, celui-ci garde les apparences. Les commerçans hindous sont plus expansifs. A la gare, trente marchands de châles attendent et harcèlent le malheureux voyageur. Ils le suivent jusqu'à l'hôtel, courant après la voiture, accrochés à la portière, au marchepied, gesticulant, l'assaillant d'une grêle de cartes, l'inondant d'un intarissable flux de discours obséquieux. A l'hôtel, vous n'en êtes point débarrassé. Ils s'installent sur la véranda, ils montent la garde devant votre chambre, devant la salle à manger : vous sortez, ils se précipitent; c'est une bousculade, il faut montrer le poing, brandir sa canne pour avancer. Les premières batailles livrées, vous vous croyez tranquilles, sachez qu'à toute heure des regards perçans vous guettent. A six heures du matin, vous ouvrez les yeux. Aussitôt, à l'autre bout de la grande chambre blanche la porte s'entre-bâille et cinq bras passent, agitant des étoffes, des pan-

toufles, des bonnets. Ils vous ont vu dormir, ils vous ont vu vous réveiller. Quelques-uns se cachent, vous suivent dans la rue sur l'autre trottoir, attendent que vous soyez las, seul, sans défense, saisissent le moment opportun pour surgir devant vous.

Tout à l'heure, flânant dans le grand bazar, j'ai suivi Cheddy chez un marchand de châles qui, ce matin, a failli se faire écraser par mon gharry, pour m'arracher la promesse d'une visite. Nous trouvons un homme gras, de figure molle et douceâtre, assis sur des coussins, prenant le café avec quelques amis. A notre entrée, il bondit, il court, il tourne autour de moi, il m'enveloppe de ses gestes. En un clin d'œil, et sans savoir comment cela s'est fait, nous avons bu une tasse de café, nous sommes assis devant un ballot qu'il déplie avec une agilité de singe et d'où sortent comme par magie des soies rares, des broderies d'or, qu'il fait chatoyer à la lumière, dont il se drape, dont il me drape, avec des postures, des minauderies, des ondulations de femme, de femme exaltée. *I want you, sir, to see this beautiful thing, what do you think of it, is it not beautiful? Put it aside. You look at me, don't you think it will do for the young lady at home?* Cet anglais coupé, cet accent incolore sont d'un étranger, mais les petites phrases s'accumulent avec une passion étourdissante. En trois minutes, il paraît que mon choix est fait. Un châle, un petit tapis : 150 roupies seulement. Je connais les marchands hindous, et il me reste assez de bon sens pour offrir la moitié. Le chiffre n'est pas lâché, que mon homme crie : Pile ou face ! (*Let's toss up!*) C'est-à-dire 150 roupies si la pièce tombe face, 75, si c'est pile. Je refuse et tout de suite les étoffes sont à moi : la chose se fait si vite, qu'il est clair que le volé n'est pas lui.

A présent, mon Hindou, satisfait, se calme, et sur un autre ton, entame une nouvelle affaire. Il paraît que ce soir, à l'hôtel, je vais avoir l'honneur de rencontrer une duchesse. Tous les marchands de châles sont en mouvement depuis son arrivée et chacun, à l'affût, la guette, en guettant aussi ses rivaux. Mon homme désire que je parle de lui à table d'hôte. Donnant, donnant, se dit-il : pour me séduire, il veut m'offrir un bonnet, dont il a fait briller l'argent à la lumière et me traite en ami, me confiant qu'il possède un stock de châles qui vaut trois laks (700,000 francs), me montrant des diplômes obtenus dans des expositions anglaises.

On observe facilement que ces Orientaux ne connaissent pas le sentiment de la honte. En somme, l'honneur et la conscience sont des produits d'Occident qui n'ont pas pu s'élaborer chez eux. Tous implorent le bakchich, en joignant les mains, et chez le plus grave et le plus riche d'entre eux, on rencontre un voleur et un mendiant.

16 décembre.

Je monte en voiture pour visiter le Koutub-Minar, la grande tour qui se dresse à quinze kilomètres de Delhi.

Cette route est la voie Appienne de l'Asie. Des ruines de tous les siècles, laissées par trois races et trois religions, jonchent une grande plaine triste. Les restes de l'antique Delhi hindoue, de la Delhi afghane, de la Delhi mongole, couvrent une étendue morte de cent vingt kilomètres carrés. Lentement, à travers le cours des siècles, la ville a changé d'emplacement, comme une rivière change de lit. A perte de vue, parmi les broussailles sèches, montent des dômes délabrés, des colonnes disjointes. Ces tertres jaunâtres sont les ruines d'Indra-Partha, la ville d'Indra, pour laquelle les cinq frères du Mahabarata combattirent il y a trois mille ans. Plus loin, un pilier de granit, couvert de caractères pâlis, proclame les édits du roi bouddhiste Açoka. Partout, comme les tombes dans un cimetière, s'entassent les débris de l'art mongol, les mausolées monumentaux, les dômes entourés de kiosques, tout cela rouillé par le temps, confondu dans la teinte uniforme de la triste et sèche végétation, repris par la nature. Quelques tombes sont aussi grandioses que celle d'Akbar à Secundra, et surgissent solitaires dans la steppe aride. Les paons bleus qui rôdent alentour sont les seuls êtres qui les hantent. Des générations ont fourmillé ici, et de leur vie morte il reste cet imperceptible résidu, comme il faut des forêts séculaires pour faire une petite épaisseur de charbon. L'âge védique, l'âge brahmanique, l'âge bouddhiste, les premières dynasties musulmanes, l'empire mongol, chaque période historique a laissé comme un mince dépôt. On retrouve cette histoire autour du Koutub : quatre vieux forts hindous, encore très reconnaissables, entouraient une grande cité, des temples bouddhistes où des religieux en robes jaunes, le crâne rasé, circulaient paisiblement : il reste un grand poteau de fer, chargé de quelques inscriptions sanscrites. Vers l'an 1000, par-dessus la muraille de l'Himalaya, débordèrent les premières hordes musulmanes. La cité fut rasée, et des pierres du grand temple on fit une mosquée dont les ruines gisent autour de nous (1). Voici une triple colonnade où l'on reconnaît les vieux piliers bouddhistes et le travail patient, compliqué, confus, les indécences naïves du pauvre ouvrier hindou. Ils sont fouillés profondément, surchargés de ciselures à demi brouillées par le temps ; çà et là, des figures d'une obscénité symbolique apparaissent, quelques-unes mutilées par la morale supérieure du conquérant. Peu à peu,

(1) Vers 1193.

on s'accoutume à lire ce que dit la pierre rongée, les lignes se reforment. On reconnaît des processions de dieux entourés de gardes et de fidèles, des animaux, des tigres, des singes lubriques et les éléphans qui, de très bonne heure, semblent avoir préoccupé l'esprit hindou. Ces milliers de pierres, qui devaient s'ordonner en chapelles irrégulières, en toits feuillus, les musulmans les ont dressées en colonnades, en galeries rectangulaires, en files géométriques et simples. Sur les grandes murailles nues, des chiffres cabalistiques, des lettres qui ressemblent à des pas d'oiseaux, foudroient l'impie. Au-dessus de tout, dominant l'immense cimetière de la plaine, inviolé par le temps, le Koutub élance, à deux cent cinquante pieds dans le ciel, sa fusée droite de pierre rouge et de marbre blanc. Là-haut, il y a six siècles, quand ce soleil plongeait derrière cet horizon, le chant aigre du muezzin rompait le silence de la grande plaine.

JEYPORE.

17 décembre.

A huit heures du matin, je monte dans l'express du Rajpootana. Le *Rajpootana express*, un mot curieux et qui fait entendre beaucoup de choses. Les dehors de cette civilisation de l'Inde anglaise sont bien brillans. Sauf à Bénarès, où l'on voit exactement les mêmes spectacles qu'il y a deux mille ans, dans toutes les villes que j'ai traversées jusqu'ici, à Calcutta, à Lucknow, à Cawnpore, à Agra, la beauté et la tenue des avenues, la richesse des villas, le luxe des jardins privés et publics, le confort et le nombre des hôtels, la multitude des voitures, la grandeur des gares, feraient honneur à une grande ville européenne. Reste à savoir jusqu'à quelle profondeur cette vie anglaise a pénétré dans le monde indigène.

Toujours la même plaine infinie où des herbes maigres croissent pauvrement dans le sable. C'est la limite du monde végétal. A quelques lieues dans l'ouest, le désert, la sinistre étendue jaune commence.

A présent, des silhouettes sèches et simples de montagnes sablonneuses montent çà et là de la platitude de la plaine, comme des îlots escarpés qui surgissent de la mer. Aucun contrefort, aucune ondulation préalable. J'ai vu un effet semblable dans la Mer-Rouge. La presqu'île du Sinaï, émergeant au bord du disque bleu, dessinait dans l'air aride une ligne aussi nette et aussi dure. De temps en temps, des files blondes de chameaux annoncent que le monde nomade, le monde de la tente, est tout voisin...

Vers deux heures, à Ulwar, la campagne devient plus fraîche et s'anime. De grands singes gris gambadent dans les herbes. Aux

abords de la station brillent ces éternels paons bleus qui semblent peupler tout ce nord-ouest de l'Inde. Pendant l'arrêt du train, j'aperçois un groupe de femmes accoudées à une barrière. La plus jeune, tout enveloppée d'un pagne rouge, a le bel ovale et le teint mat d'une Florentine de la renaissance. La figure est d'une régularité antique, avec le sérieux et la noblesse inexprimables qu'on rencontre si souvent chez ces femmes de basse caste. Rien de sauvage ou d'inférieur dans ces types. Les traits sont tout aryens. Celle-ci se tenait immobile, si calme et si grave, ses grands yeux sombres pleins de passion concentrée.

Deux soldats anglais, des *scotch greys,* montent dans mon compartiment. Les beaux types d'humanité! Chacun grand et fort comme deux Hindous, solide, bien cambré, serré dans son dolman gris. Et ce ne sont pas de simples brutes bien portantes... Cette chair est tout en muscles, durcie par l'entraînement. Les têtes, coiffées du petit béret écossais, respirent la franchise et l'honnêteté. Traits nets, bien coupés, énergiques, teints clairs, gestes précis et tranquilles. L'éducation morale et physique leur a donné je ne sais quel flegme, quelle dignité, quelle trempe de *gentleman.* Pendant les huit heures de trajet qui séparent Ulwar de Jeypore, ils sont restés muets, impassibles, n'ouvrant la bouche que pour refuser un verre de porto : évidemment, ils sont *teetotalers.*

..... Je feuilletais un livre écrit par un Bengali sur l'établissement anglais dans l'Inde, et de temps en temps je laissais le volume pour les regarder : ils m'aidaient à comprendre. Dans cette sorte d'excitation un peu trouble que causent l'insomnie et le mouvement prolongé du chemin de fer, dans cette demi-fièvre qui brouille et accélère les associations d'idées, leurs physionomies m'intéressaient singulièrement. Je croyais démêler dans ces visages de soldats que le hasard mettait sur ma route, non plus des caractères individuels, mais le type même de la race maîtresse de la péninsule, le type pur, complet, développé, et leurs traits m'apparaissaient comme l'expression vivante de l'âme anglaise. J'y croyais lire la volonté calme et sûre, la ténacité, l'habitude de se gouverner, le fonds d'orgueil enthousiaste, les aptitudes pratiques qui, en Angleterre, ont doublé la force active de l'homme et sa prise sur la réalité. Et pêle-mêle des bouffées d'Angleterre me montaient à la cervelle, de simples images qui glissaient, qui défilaient toutes seules : un soir de novembre passé dans un petit temple wesleyen, sur la côte du Devonshire. Au dehors, l'eau noire clapotant dans la nuit; ici, tout le village serré dans une salle de sapin nu, la tête tournée vers un homme du peuple qui prêche, des têtes rudes, toutes ravinées de rides; des rangées de vieux pêcheurs

serrant leurs Bibles dans leurs pauvres mains tremblantes; puis l'atmosphère jaune de la Cité, à l'heure où le fourmillement noir emplit les rues; des jeunes gens en flanelle blanche lançant à toute volée des balles dans des pelouses pâles; des files vagues de grands bateaux brumeux sur une eau blafarde, dont le miroitement de plomb luit tristement dans le brouillard; des villes de briques, noyées dans une fumée lente qui tournoie éternellement de dix mille usines.

Et ces images confuses se mêlaient, s'évanouissaient, et puis, sans transition, comme si l'on avait secoué la boîte à souvenirs de l'esprit, dans un rayonnement de rose, un grand fleuve bourbeux paraissait, le Gange divin coulait devant les deux mille pagodes de Bénarès, devant la foule inerte des brahmes accroupis...

La Tamise au-dessous de Londres, le Gange à Bénarès, devant ce contraste, on mesure l'abîme qui sépare les deux humanités que l'on voit ici juxtaposées. Au fond de l'âme anglaise, que manifestent les grands hommes anglais, Cromwell ou Milton, Wordsworth ou Carlyle, et que nous reconnaissons plus pleinement encore dans les œuvres d'art, où le type épuré, dégagé, fait saillie avec un relief plus grand que dans le monde réel, dans Robinson ou dans Tom Tulliver, on aperçoit une *personnalité* forte et presque immuable, une volonté constante, appuyée sur un petit nombre de sentimens puissans et stables; un axe solide qui soutient tout l'individu. Tous conçoivent la vie comme une série d'actions ordonnées, dont la fin est d'améliorer notre condition, d'augmenter notre bien-être, de perfectionner notre morale. Cet idéal, avec un enthousiasme admirable et une étroitesse d'esprit qui semble la rançon de ses qualités actives, l'Angleterre le propose à l'Inde, multipliant les écoles de garçons et de filles, les collèges, les universités, se ruinant en missionnaires. On dit que les résultats sont maigres et que la culture anglaise n'a produit que des avortons misérables : Chundee Dutt, ce Bengali que je lisais tout à l'heure, est un spécimen du babou converti; il n'imagine pas d'autre modèle que le modèle anglais. Par suite, il réclame l'application complète du code moral anglais et dénonce l'inconvenance des costumes féminins, la promiscuité des baignades. Voilà une idée de Bengali qui voudrait être clergyman. La rive sacrée du vieux fleuve, traitée comme une plage de l'île de Wight, divisée par des barrières et des écriteaux, les ladies d'un côté, les gentlemen de l'autre, l'invention dénote un manque de culture et de critique. Chundee Dutt, qui connaît Macaulay, n'a pas lu M. Renan. Au reste, le scandale n'est pas près de cesser. Les missionnaires ont peu de succès dans l'Inde. On calcule qu'une conversion revient à vingt-cinq mille francs et quatre sous (1,000 liv. st. 2 den.), et quand le converti

serait convaincu, quand il se travaillerait pour entrer dans la forme anglaise, il est clair qu'il n'arrivera qu'à se travestir. Car les habitudes intellectuelles et morales d'un peuple, comme les organes d'une plante, ont pour condition nécessaire une certaine combinaison infiniment complexe de circonstances, dont la principale est la série entière de ses états antérieurs. Il a fallu tout le passé pour les former.

Vieux ascètes, profonds rêveurs qui voulûtes, il y a vingt siècles, déchirer le voile irisé que tisse l'illusion sur le fond noir des choses, qui renonçâtes au désir pour vous réfugier dans l'indifférence et l'immobilité, avec quel sourire de dédaigneuse pitié vous la regarderiez, cette race d'Occident qui règne aujourd'hui dans votre patrie! Ils ne croient pas que ce monde soit un rêve, ces nouveaux-venus. Ils n'ont pas cessé de dire : « Je suis. » Ils se réjouissent de leur force, et leur volonté se satisfait. Ils agissent, ils bâtissent sur ce monde qu'ils croient de roc et que vous connaissez pour un sable mouvant. Que diriez-vous de leur hâte, de leur fièvre? Que diriez-vous de ces bateaux chargés des biens de la terre, de ces trains qui dévorent l'espace, comme s'il importait de changer de lieu, d'arriver quelque part? Mais que diriez-vous surtout de cet anglicanisme, de cette maigre philosophie qui végète sur une terre brumeuse où la nature ne déploie point le luxe de ses sèves; de l'hérésie déiste qu'ils veulent acclimater dans cette patrie de la grande spéculation? Certes, vous ne tenteriez pas de les éclairer, ces aveuglés de Maya. Vous les abandonneriez à leurs agitations ignorantes, à leur orgueil, et, fermant lentement les paupières, vous retourneriez avec délices à votre rêve solitaire, à cette contemplation de l'éternel et de l'immuable qui tranquillise.

Vraiment, la couche anglaise est bien visible, même dans ces états indépendans. Voici l'inévitable *Church of England*, sévère, nue, toute semblable à celles qui veillent sur la campagne anglaise. Aux stations spacieuses, des colons en vestons lisent des *papers* de huit pages. Des affiches annoncent un *match* entre les *cricketers* de Lucknow et les champions d'Allahabad, des courses à Ahmedabad et Baroda. D'autres célèbrent une machine qui fabrique dix mille bouteilles de soda-water par jour. Des romans de Ouida et de Besant sont étalés en vente. Cependant les femmes, vêtues comme les contemporaines hindoues d'Homère, les jambes, les oreilles, le nez ornés d'anneaux, portent des urnes de grès. Des guerriers passent, hérissés de sabres, chargés de boucliers, et nous sommes sur le territoire du prince qui, à Bindrabun, fait construire une pagode à Krichna.

André Chevrillon.

LE

TARIF DES DOUANES

La plupart des pays s'occupent en ce moment de reviser leur législation douanière. Les tarifs sont partout à l'ordre du jour. C'est un sujet peu divertissant; mais comment y échapper? Si arides que soient les débats en cette matière, il faut bien reconnaître que le régime douanier figure au premier rang dans la législation économique et financière des nations, qu'il exerce une influence considérable sur les conditions du travail et qu'il intéresse au plus haut degré la prospérité générale et les fortunes privées. Il convient, par conséquent, d'apporter la plus sérieuse attention à l'étude des tarifs, soit en France, soit à l'étranger, de rechercher l'esprit, de marquer le caractère et de prévoir, autant que possible, les conséquences des réformes accomplies ou projetées.

La prohibition, les droits excessifs, les mesures vexatoires qui rendaient si difficiles et si restreintes les relations d'échange entre les peuples ont à peu près disparu vers le milieu de ce siècle. Non-seulement les tarifs des principales nations ont été abaissés de manière à ouvrir un accès plus ou moins large aux produits étrangers, mais encore, par des traités de navigation et de commerce, les gouvernemens et les peuples se sont rapprochés pour unir leurs intérêts économiques en se concédant réciproquement des réductions de tarifs au profit des marchandises dont il était le plus avantageux de favoriser l'échange. Cette évolution libérale a-t-elle réussi? La statistique fournit une réponse décisive. C'est

par milliards que le progrès s'est chiffré dans les échanges, comme dans la production de tous les peuples européens, et il serait facile de démontrer que ce progrès a été le plus marqué chez les peuples qui sont entrés les premiers et le plus résolument dans les voies tracées par des tarifs modérés et par les traités. Il semble donc que, s'il y a une réforme à introduire dans les régimes douaniers, cette réforme doit s'inspirer de la politique libérale qui a développé la production et les échanges et qu'elle doit se traduire par des réductions de taxes.

Les chemins de fer et la navigation à vapeur ont évidemment contribué pour une très grande part au progrès de la production intérieure et du trafic international. On prétend même que l'honneur de ce progrès revient exclusivement à la locomotive et au paquebot, et que les tarifs n'y sont pour rien, c'est-à-dire que, si les tarifs n'avaient pas été abaissés, l'activité industrielle et commerciale n'eût pas été moindre. Quoi qu'il en soit, les nations couvrent leur territoire de voies ferrées aboutissant à toutes les frontières; elles dépensent des sommes énormes, elles s'endettent, pour plusieurs générations, à ce travail cyclopéen; celles qui ont la mer agrandissent et creusent, à grands frais, les ports, subventionnent des lignes de paquebots, prodiguent les primes. A quoi bon, si ce n'est pour étendre leurs mouvemens d'échange non-seulement à l'intérieur, mais aussi à l'étranger? La logique ne demande-t-elle pas que, plus on multiplie les voies de communication, plus on continue d'abaisser les barrières de douanes qui ralentissent la circulation des marchandises? Ouvrir les routes et fermer les portes, quelle contradiction!

Telle est, cependant, la réforme qui se prépare. Nous assistons à un mouvement rétrograde qui ramène les tarifs, sinon à l'antique prohibition, du moins à un système de taxes et de restrictions dont le commerce international pouvait se croire définitivement affranchi. Et cette évolution ne s'observe pas seulement en France; elle se produit presque partout en Europe, dans les états monarchiques comme dans les états républicains, en Russie, en Allemagne, en Espagne, en Suisse. C'est un entraînement universel. Il y a quelques années, la conclusion d'un traité de commerce était considérée comme un succès politique, comme un profit économique; aujourd'hui, les traités sont mis à l'écart et presque conspués : on attend impatiemment leur échéance, on saisit en toute hâte le moment de les dénoncer; chacun veut être rendu libre pour refaire son tarif à sa guise, c'est-à-dire pour relever les droits de douane et pour organiser, par ce moyen, la protection du travail national.

Il est permis d'éprouver quelque surprise en observant ce revi-

rement si complet dans la direction de la législation économique et de déplorer la contradiction vraiment choquante qui éclate entre les tendances libérales de notre temps et la restauration des tarifs de douane. Mais il ne faut plus s'étonner de rien. Les hommes d'état et les législateurs de cette fin de siècle semblent être parfaitement résolus. Ce serait peine perdue que de réveiller la vieille querelle, d'opposer le libre échange à la protection, de remettre en lumière les principes et les doctrines qui, sous la génération précédente, ont eu leur période, trop courte, de popularité et d'influence. Les économistes de la vieille école sont aujourd'hui représentés comme d'ennuyeux docteurs qui prêchent dans le désert. Et les libres-échangistes! Il faudrait être bardé d'un triple airain pour oser prétendre que la liberté du commerce est préférable aux restrictions, qu'elle réalise, autant et même mieux que tout autre procédé, la protection du travail, et qu'elle est, en définitive, le mode le plus simple, le plus juste et le plus efficace pour répartir le bien-être entre les individus et la prospérité entre les nations. Non, les circonstances ne sont point favorables pour la thèse du libre échange; mais, s'il est difficile de refouler le courant du protectionnisme, on peut du moins signaler les écueils qu'il recouvre et tenter de contenir le flot qui déborde. Ainsi seulement, la discussion peut être utile. Toute réserve étant faite sur les questions doctrinales, il s'agit d'examiner s'il y a intérêt et profit pour la France à modifier, comme on le propose, les conditions de ses rapports commerciaux avec les autres nations, quelles peuvent être les conséquences de ces changemens, leurs inconvéniens et leurs dangers.

I.

Si l'on observe, dans le passé comme dans le présent, les évolutions de notre législation douanière, on est amené à reconnaître que le plus souvent les décisions prises en matière de tarifs ont été dictées par des considérations d'ordre politique ou imposées par des coalitions d'intérêts individuels ou corporatifs, qu'il ne faut pas confondre, bien que ceux-ci le prétendent, avec les intérêts généraux de la nation.

Le premier tarif de la restauration, succédant au régime du blocus continental, était relativement très modéré. Mais, peu d'années après, de 1822 à 1826, toutes les taxes, s'appliquant aux denrées agricoles et aux principaux produits industriels, furent surélevées outre mesure. Ce mouvement si brusque procédait, avant tout, d'une conception politique. Il s'agissait de reconstituer la grande propriété et de créer la grande industrie. La monarchie de 1815 ne prétendait certainement pas restaurer les privilèges

de la noblesse, tels qu'ils existaient avant la révolution; mais il lui importait de rallier autour d'elle les influences fondées sur la propriété du sol et sur la richesse industrielle. Le roi Louis XVIII, sincère admirateur de la constitution anglaise, tentait d'établir en France, contre le retour offensif de la révolution, un rempart formé par l'ancienne aristocratie et par une bourgeoisie d'élite, analogue à celle qui commençait à se faire une grande place dans le parlement d'Angleterre. Le tarif des douanes servit d'instrument. Toutefois, le gouvernement ne voulait pas pousser à l'excès la protection qu'il avait résolu d'accorder aux propriétaires du sol, aux maîtres de forges et aux manufacturiers; ce fut la chambre des députés, élue par les censitaires de 500 francs, dans des conditions qui assuraient la majorité aux favorisés de la naissance et de la fortune, ce fut la chambre qui, avec ses ultras, plus royalistes que le roi, exigea le maintien des prohibitions et l'établissement de taxes exorbitantes sur la plupart des produits importés de l'étranger. « L'administration, disait en 1834 M. Thiers, voulait se borner à protéger, par des tarifs gradués, notre industrie, fille de Colbert et de Napoléon; mais, emportée par des passions qui n'étaient pas les siennes, elle était contrainte d'établir des droits exagérés. Elle proposait, par exemple, un droit de 3 francs sur les bestiaux; une chambre véhémente portait ce droit à 30, puis à 50 francs, pour protéger les intérêts de la grande propriété. On créait, dans le même but, et par amendement, un droit de 33 pour 100 sur les laines, qui portait un coup sensible à l'industrie de nos draps (1). » Les tarifs de la restauration furent donc, avant tout, des tarifs politiques.

Le gouvernement de juillet devait avoir d'autres visées, et il déclara, dès 1834, par l'organe de M. Thiers, alors ministre du commerce, dont nous venons de relire les paroles, que, s'il maintenait le principe de la protection douanière, il entendait l'appliquer dans un sens plus modéré. Il proposa des projets de loi portant des réductions de tarifs; il conclut de nombreux traités de commerce, non-seulement dans l'intérêt de sa politique extérieure, mais encore pour obtenir indirectement, par l'approbation parlementaire de ces traités, des modérations de droits, qu'il craignait de ne pouvoir faire accueillir directement au moyen de la procédure ordinaire. Il estimait que l'état de prospérité dont jouissait le pays permettait d'opérer sans inconvénient des modifications sérieuses dans la loi économique, dont les rigueurs faisaient tache sur une politique libérale. Enfin, comment n'aurait-il pas observé,

(1) Exposé des motifs du projet de loi sur les douanes, présenté à la chambre par M. Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, en février 1834.

avec un légitime sentiment d'envie, les réformes accomplies par Peel en Angleterre, de 1842 à 1845, réformes qu'il n'était pas alors possible d'appliquer immédiatement en France, mais dont le caractère populaire et la haute portée sociale étaient de nature à frapper tous les esprits? — Eh bien, les prohibitions et les droits prohibitifs, que le ministre du commerce proposait de supprimer en 1834, et dont le ministère de M. Guizot demandait de nouveau la revision en 1846, étaient encore debout, et intacts, lorsque sombra, en 1848, la monarchie de juillet. Depuis le commencement jusqu'à la fin du règne, la réforme, étudiée et désirée par l'administration, sollicitée par les principales chambres de commerce, appuyée, au nom de la science, par les académies et dans les chaires d'économie politique, la réforme, même réduite aux proportions les plus modestes, fut constamment enrayée par l'association des maîtres de forges et des grands manufacturiers. Il était naturel que ceux-ci, soit pour leur profit privé, soit dans l'intérêt de leurs nombreux ouvriers, ou pour ces deux causes ensemble, fissent opposition à tout changement dans leurs conditions de travail et de vente. Pour eux, la prohibition, c'est-à-dire la possession exclusive du marché intérieur, était l'unique garantie de sécurité et de fortune. Mieux valait tenir ferme cette garantie que de courir les chances d'une incertaine extension d'affaires et d'un accroissement douteux de profits, sous le régime d'une concurrence dont ils exagéraient les périls. Cette opposition industrielle, aussi ardente que partiale, fut assez puissante pour avoir raison des ministères successifs et des organes les plus éclairés de l'opinion publique. Ses membres appartenaient à la bourgeoisie opulente qui, dans les élections, dirigeait les votes des classes moyennes; ils formaient un groupe nombreux dans la chambre des députés; en politique, ils étaient conservateurs, très dévoués à la monarchie de 1830; le roi Louis-Philippe avait intérêt à les ménager, et les ministres avaient besoin d'eux pour s'assurer la majorité. Ces grands industriels ne se bornaient pas à filer, à tisser, à forger; ils faisaient et pouvaient défaire des ministères; ils surent, jusqu'à la fin du règne, rejeter ou ajourner les plus inoffensives réformes et défendre contre tout amendement la législation qui les protégeait.

Les prohibitions ne furent abolies et les tarifs ne furent sérieusement abaissés qu'en 1860, à la suite du traité conclu avec l'Angleterre. Jusqu'alors, le gouvernement de l'empire avait évité de soulever les grosses questions douanières; il savait que, dans le corps législatif comme au sénat, la revision des tarifs rencontrerait les difficultés contre lesquelles s'étaient heurtés les gouvernemens

qui l'avaient précédé. L'industrie, après tout, était dans une situation prospère; les grands manufacturiers s'étaient facilement ralliés à l'empire; l'intérêt politique ne semblait donc pas conseiller un changement qui, en jetant le trouble ou tout au moins l'inquiétude dans les intérêts matériels, pouvait réveiller une opposition redoutable. L'acte de 1860 fut, comme on l'a dit, un véritable coup d'état économique. L'empereur Napoléon III voulut-il, dans une période critique des affaires extérieures, acheter par un traité de commerce l'alliance très ébranlée de l'Angleterre? Fut-il soudain touché de la grâce du libre échange et converti par Richard Cobden? Ou plutôt, désireux d'en finir avec une législation empreinte d'ancien régime et de donner, en quelque sorte, à son règne le luxe d'une liberté, saisit-il avec empressement l'occasion d'accomplir une réforme qu'il jugeait populaire, et de réaliser, dans sa puissance souveraine, ce que deux monarchies avaient tenté vainement? Par la soudaineté et par l'imprévu, le traité de 1860 devait produire un effet considérable: il éclata comme une bombe dans le camp des protectionnistes; il fit entonner un *Te Deum* aux partisans du libre échange; il atterra les graves sénateurs et jusqu'aux députés les plus officiels, mécontens d'en être réduits à se voir notifier des décisions aussi importantes, prises sans eux, et comme en défiance de leur dévoûment et de leurs lumières. Et cependant, à le considérer de près, le traité de 1860 ne méritait ni les appréhensions des uns ni l'enthousiasme des autres. Remplacer les prohibitions par des droits qui pouvaient s'élever jusqu'à 30 pour 100 de la valeur des produits importés, réduire les anciens droits à un taux qui n'était pas inférieur à 10 pour 100 et qui, pour la plupart, atteignait 20 pour 100, ce n'était point détrôner la protection ni sacrer le libre échange. Presque toutes ces propositions sommeillaient depuis plus de trente ans dans les archives du ministère du commerce; l'acte de 1860 les fit sortir, d'un seul coup, des cartons administratifs.

Le traité de commerce conclu avec l'Angleterre fut suivi de négociations engagées avec les différens pays de l'Europe qui avaient à obtenir de la France le même traitement, moyennant des concessions équivalentes. Dès la première période des conventions, les protectionnistes, qui leur étaient naturellement très hostiles, prétendirent que l'industrie nationale, exposée à une concurrence trop vive, ne pourrait pas soutenir la lutte, que des usines allaient se fermer, de hauts-fourneaux s'éteindre, et le travail se ralentir dans les grands centres manufacturiers. Aujourd'hui encore, sans doute pour les besoins de la cause, on affirme sérieusement que le traité de 1860 a été un acte néfaste. — Qu'il n'y ait eu quelques erreurs dans les calculs à l'aide desquels ont été réglés les tarifs

conventionnels, que ces erreurs aient causé des dommages particuliers, cela est admissible; mais que l'on attribue à ces tarifs la ruine de l'industrie nationale, ou seulement même une diminution de prospérité, c'est une allégation vraiment audacieuse. Ceux qui aiment la statistique peuvent se reporter aux tableaux de douane et constater le développement très sensible de nos relations commerciales pendant les années qui ont suivi 1860; mais que sont les chiffres auprès du témoignage universel de la génération qui a vu la France avant et après cette date! Est-il besoin de lire les colonnes de l'importation, de l'exportation et du transit, de compter les tonnes de houille, de fer et d'acier, de faire l'inventaire des magasins et des usines, pour se convaincre des progrès accomplis au profit du travail national? Cette discussion sur les conséquences immédiates d'un acte qui remonte à plus de trente ans n'offre plus aujourd'hui qu'un médiocre intérêt. Si les protectionnistes la reprennent, c'est qu'ils espèrent amener plus facilement les esprits au relèvement des droits de douane, en arguant, même contre toute évidence, des prétendus désastres que la réforme de 1860 aurait infligés au pays.

L'historique de la législation douanière depuis 1870 peut se résumer en ces quelques mots : réaction contre l'acte de 1860 et contre la politique économique de l'empire. La présence de M. Thiers à la tête des affaires ne pouvait que favoriser la revanche des protectionnistes. L'illustre homme d'état qui, ministre du gouvernement de juillet en 1834, traitait si durement les tarifs de la restauration, était devenu, dès 1849, l'organe le plus ardent et le plus habile du parti. Son sentiment personnel, en même temps que sa passion politique, le portait à défaire tout ce qui portait la marque du second empire. Sur ce point, la majorité de l'assemblée nationale était avec lui. L'association pour la protection du travail national se reconstituait avec son ancien programme, avec l'appui qu'elle obtenait des personnages les plus influens au ministère et dans le parlement, avec le concours que lui apportait une crise industrielle qui, sévissant par toute l'Europe, ne devait pas épargner la France. La république s'abstint de conclure de nouveaux traités de commerce; elle laissa tomber quelques-uns de ceux qui arrivaient à leur terme d'expiration; elle ne prorogea les autres que sous le coup de nécessités politiques ou commerciales, et seulement pour de courtes périodes. Elle voulut enfin avoir son tarif, qui fut le tarif de 1881, voté après une longue discussion, au cours de laquelle on vit, comme sous les régimes précédens, le gouvernement et l'administration aux prises avec les exigences impérieuses du parti protectionniste. Au fond, le nouveau tarif ne différait pas sensiblement du tarif conventionnel, et, si la réforme de

1860 était atteinte sur quelques points, les droits, définitivement adoptés, n'étaient pas prohibitifs. Même avec un surcroît de protection, l'échange international demeurait possible.

L'ancienne association pour la protection du travail national, réorganisée en 1878 sous le nom d'association de l'industrie française, se composait à peu près exclusivement de manufacturiers. Elle n'excluait pas les agriculteurs, mais ceux-ci ne s'étaient point rapprochés d'elle, non-seulement parce qu'ils avaient leur représentation spéciale dans la Société des agriculteurs de France, mais encore parce que, depuis de longues années, les industriels et les agriculteurs étaient loin de s'entendre. L'agriculture, dont les produits étaient moins protégés par le tarif que ceux de l'industrie, se montrait jalouse de cette inégalité de traitement et réclamait contre les droits, excessifs à son avis, qui renchérissaient le fer, les machines, les tissus, etc. Les régions vinicoles se plaignaient également d'être sacrifiées à l'intérêt industriel ; elles pensaient que, si le tarif français était moins restrictif, le gouvernement pourrait obtenir à l'étranger de plus fortes réductions de droits en faveur des vins et des spiritueux. Mais, lorsque survint la crise agricole, s'ajoutant aux ravages causés par le phylloxera, lorsque les mauvaises récoltes en céréales et l'insuffisante production du vin amenèrent une importation considérable des blés et des vins étrangers, lorsque, par suite, baissa le taux des fermages, la Société des agriculteurs s'émut, et elle invoqua, elle aussi, la protection du tarif. Dès ce moment, l'union fut aisément établie entre les deux intérêts, naguère opposés, désormais tendant au même but. L'association de l'industrie française et la Société des agriculteurs de France conclurent le pacte d'union, et formèrent une ligue qui engagea vigoureusement la campagne et obtint, du premier coup, des droits élevés sur les céréales, sur les raisins secs, sur les principales denrées alimentaires, en attendant que l'expiration des traités en 1892, mettant fin aux tarifs conventionnels pour les produits manufacturés, donnât toute liberté pour accorder à l'industrie une égale protection, au moyen d'un nouveau tarif général, que le gouvernement était chargé de proposer à bref délai. Le projet de tarif a été, en effet, présenté à la chambre des députés en octobre 1890 : la discussion est ouverte.

II.

L'exposé des motifs, qui précède le projet de tarif, est plutôt une œuvre de résignation qu'un acte de conviction. Pressé par les exigences électorales et par les influences parlementaires, le gouvernement se résigne à recommencer le fastidieux travail de 1881 et à

forcer, dans cette nouvelle édition, la note protectionniste; mais il ne paraît pas convaincu par les lamentations ni par les réclamations de l'agriculture et de l'industrie. S'il admet la convenance de certaines augmentations de droits, il s'en excuse par l'exemple des autres pays qui ont élevé leurs tarifs. Il ne s'associe pas aux griefs exprimés contre le régime des traités de commerce. Il demande qu'il soit tenu grand compte des industries d'exportation, dont la prospérité est si intimement liée à celle de la France. Autant que l'on peut en juger par la lecture de ce document, qui est habilement rédigé, le gouvernement aurait préféré le maintien de l'état de choses actuel. Il sent qu'il marche sur des œufs, qu'il n'aura l'heur de contenter personne, et qu'il devra, au parlement, soutenir de rudes combats. Aussi, comme procédé de conciliation, a-t-il imaginé, pour notre nouvelle loi douanière, un système tout à fait inédit, qui consiste à établir deux tarifs, l'un *général*, l'autre *minimum*, ce dernier « représentant la limite extrême des concessions que peut faire chaque industrie, non pour être à l'abri de la concurrence étrangère, mais pour lutter sans désavantage avec elle. » Nous avons eu jusqu'ici, à côté du tarif général, un tarif conventionnel, résultant des traités conclus avec les pays étrangers, tarif variable comportant des abaissemens par la voie diplomatique, sous réserve de l'approbation des chambres. Le tarif *minimum* est tout différent : c'est une barre fixe et inflexible au-dessous de laquelle notre diplomatie n'osera point consentir à une réduction de tarif, quel que doive être l'avantage politique ou autre d'une concession plus large. Dans de telles conditions, la négociation des traités de commerce deviendra bien difficile, et il y aurait à examiner si l'institution du tarif minimum, ainsi défini, n'a point pour conséquence de faire échec au droit constitutionnel, en limitant ou en gênant singulièrement les pouvoirs du président de la république et l'action du gouvernement en matière de traités.

Le caractère général de ce double tarif, qui comprend 654 articles avec de nombreuses subdivisions, c'est, comme on devait s'y attendre, une élévation plus ou moins sensible des droits comparés avec ceux du tarif de 1881. Pour s'excuser de n'avoir point osé davantage, le ministre du commerce a déclaré, dans l'exposé des motifs, qu'il ne paraissait pas prudent de passer brusquement d'un pôle à l'autre. La commission des douanes, à la chambre des députés, ne s'est point rendue à ce conseil de sagesse; elle a, pour maints articles, augmenté les chiffres proposés par le gouvernement, et elle s'est orientée d'un pas très résolu vers le pôle de la prohibition. Est-ce là ce que réclame l'intérêt public? Il ne s'agit pas d'examiner en détail les chiffres du tarif, de discuter sur des tant pour cent, d'opposer la statistique libre-échangiste

à la statistique protectionniste, de compulser les innombrables documens, officiels et autres, dont les affirmations contradictoires ne font qu'obscurcir cette grande question. L'intérêt public peut se démontrer par des argumens moins arides et par des preuves plus éclatantes. Il suffit d'observer quelques faits décisifs et de conclure avec sincérité.

Voici d'abord le tarif des denrées alimentaires. Le droit sur le blé, qui a récemment remplacé la franchise complète, est maintenu à son taux très élevé. On avait, en 1885, oublié le pain. Le pain est inscrit et taxé dans le nouveau tarif. Les droits sur les bestiaux et sur les viandes fraîches sont augmentés; de même les droits sur les vins. Bref, tout ce qui se mange et se boit est taxé et surtaxé. Ainsi le veut, nous dit-on, l'intérêt de l'agriculture nationale.

La France ne produit pas, année moyenne, une quantité de blé suffisante pour la consommation et pour les semences. Elle doit acheter au dehors le supplément qui lui est indispensable. Ce n'est pas un signe d'infériorité. L'Angleterre et d'autres pays riches et prospères sont dans le même cas. Avec le commerce libre, l'achat du supplément de blé sur les marchés étrangers est une opération généralement fructueuse, à moins que la coïncidence de mauvaises récoltes dans les principaux pays producteurs de céréales n'élève les cours à un taux exorbitant. Cette opération est fructueuse, parce qu'elle implique une contre-partie, c'est-à-dire la vente des produits français en échange des blés importés. Mais, par-dessus tout, elle est nécessaire, et il est à la fois imprudent et inhumain de la rendre plus difficile et plus coûteuse par un droit de douane. Le pain est pour le Français l'aliment fondamental, comme la pomme de terre pour l'Irlandais. Le taxer est une hérésie. Il y a des régions en France, et, dans chaque région, il y a des familles en grand nombre qui n'ont pas encore le pain à leur suffisance. Au lieu de repousser de nos frontières et de nos ports les étrangers qui nous apportent le blé qui nous est nécessaire, nous devons les accueillir, car ils nous rendent service. L'insuffisance de blé est un fléau : l'abondance, de quelque part qu'elle vienne, est un bienfait.

La production des bestiaux, comme celle du blé, est inférieure aux besoins de la consommation. Nos races se sont améliorées; l'effectif du gros bétail s'est accru; les progrès de l'élevage sont manifestes, et pourtant la viande fait défaut. La viande de boucherie était autrefois, dans les campagnes et parmi les populations ouvrières des villes, un mets de luxe; l'augmentation du bien-être, par suite de la hausse des salaires, en a partout répandu le goût et l'habitude. La nouvelle loi sur l'armée, en faisant passer

tous les jeunes hommes par nos régimens, où la viande figure dans la ration quotidienne, contribue à propager cette consommation jusque dans les classes nécessiteuses. Aussi, par l'effet de la loi économique de l'offre et de la demande, les bestiaux amenés sur les marchés étant loin de suffire aux besoins des consommateurs, le prix de la viande a atteint des cours de plus en plus élevés, au point d'imposer de lourds sacrifices et de causer de véritables souffrances à la masse de la nation. Il n'y a qu'un cri parmi les ménagères, même dans les familles aisées, contre la cherté croissante, et ce témoignage vaut bien, comme expression de l'intérêt public, l'opinion des groupes agricoles dans le parlement ou de la Société des agriculteurs, dont les membres, mangeant du pain de luxe et assurés de leur pot-au-feu, n'ont pas à compter avec ces difficultés de la vie. Et l'on propose que les bestiaux soient taxés plus fort qu'ils ne l'ont jamais été! Bien plus, la science a imaginé des procédés à l'aide desquels la viande peut être conservée fraîche et nous être apportée des pays lointains. On a vu, à la dernière Exposition universelle, des spécimens curieux et alléchans de ces nouveaux produits de la Plata. Le jury, honorant la science appliquée à la nourriture de l'homme, n'a pas manqué de décerner les plus hautes récompenses aux exposans qui ont su livrer au commerce cette belle découverte. Quelle imprudence! Cette viande de conserve sera taxée comme seront taxés les bestiaux. Le mort suivra le vif. N'est-ce pas juste, puisque l'on veut taxer le pain après le blé?

Du pain et de la viande, passons au vin : le festin sera complet. La France a longtemps produit beaucoup plus de vin qu'elle ne pouvait en consommer; par conséquent, l'importation de l'étranger (sauf pour quelques vins de liqueur) était nulle; l'exportation, au contraire, tendait chaque année à s'accroître, et elle ne trouvait d'obstacles que dans les tarifs élevés de l'étranger. Aussi les agriculteurs du côté de la vigne étaient-ils tout à fait partisans du libre échange, ils saluaient Bastiat. Ils déclaraient, par leurs chambres de commerce et par tous leurs organes, que la prospérité nationale était compromise par cette maudite protection, qui, pour enrichir les industriels, édictait des tarifs exorbitans et provoquait à l'étranger des représailles dont leurs produits payaient les frais. Dans tous les traités de commerce, les efforts de nos négociateurs s'appliquaient à obtenir des modérations de droits pour nos vins; c'était la grande affaire : écouler au dehors le vin qui, en France, coulait à flots. Survint le phylloxera. Les vignerons des départemens du midi ont raison de dire que leurs concitoyens des autres régions ne se sont jamais rendu compte de l'étendue ni de la gravité du désastre. Ce fut, pour de nombreuses familles, une ruine

complète. Sous l'atteinte du fatal insecte, les revenus et les fortunes s'écroulèrent d'un seul coup, au point qu'il restait à peine aux moins misérables de quoi payer l'impôt foncier sur des terres qui, pendant tant d'années, et surtout depuis la construction des chemins de fer, leur avaient donné de larges profits. Le phylloxera étendant ses ravages, la production du vin baissa très rapidement en France, ce qui amena nécessairement la hausse des prix. Les consommateurs durent alors s'estimer très heureux de trouver dans les importations de l'Italie, de l'Espagne, de l'Algérie, etc., le moyen de combler le déficit du vignoble français. Cependant, à force d'énergie et d'habileté, par une intelligente sélection des plants américains, les régions dévastées sont parvenues à reconstituer en partie leurs vignes, et comme elles espèrent qu'en écartant l'importation étrangère elles maintiendront plus longtemps la hausse des prix, les voici de libres-échangistes devenues protectionnistes. Elles veulent, elles aussi, des droits de douane, et le projet de tarif leur donne ample satisfaction. Le vin sera donc surtaxé. La cherté du vin est, pour la population française, un dommage très sérieux. Il s'agit d'une consommation vraiment nationale. L'hygiène publique souffre gravement de la rareté du vin, des sophistications et des fraudes de toute nature que la cherté encourage. Les progrès de l'alcoolisme observés pendant ces dernières années sont attribués, en grande partie, à ce que le vin manque. Le déficit est ressenti à ce point que l'on a recours aux raisins secs, apportés principalement de Grèce et de Turquie, pour en extraire une boisson qui a l'avantage d'être naturelle et saine, qui a l'apparence du vin et qui en procure l'illusion. Cela ne peut durer ainsi; les raisins secs, inoffensifs quand ils sont employés à la confection des plum-puddings, deviennent coupables dès qu'ils s'avisent de faire concurrence au vin. Peu importe l'intérêt de nos relations avec les pays d'Orient, l'intérêt du port de Marseille, l'intérêt de ces consommateurs pauvres qui se résignent à cette boisson faute de mieux, les raisins secs seront surtaxés.

Ainsi le nouveau tarif atteint tout à la fois le pain, la viande, le vin, c'est-à-dire les trois alimens nécessaires de la nation. Nous sommes en pleine démocratie; nos lois, d'accord avec nos mœurs, s'attachent à rechercher tout ce qui peut faire le bien du plus grand nombre : les moralistes gémissent sur le chiffre stationnaire de la population française, les politiques s'en inquiètent pour l'avenir du pays. Et la réforme douanière de 1891 consiste à ressusciter les lois aristocratiques de la restauration, à reculer de soixante-dix ans, à diminuer les subsistances du peuple en taxant tout ce qui donne le sang, la force et la fécondité!

Il a été depuis longtemps reconnu que l'importation des matières premières qui servent aux grandes fabrications doit être facilitée autant que possible. C'est un axiome de la législation commerciale, et il semble qu'il n'y ait plus à discuter au sujet de la franchise complète pour le coton, la laine, la soie, le lin, le chanvre, les graines oléagineuses, non plus que pour la houille. Le gouvernement n'a pas cru devoir toucher au tarif de la houille, bien que notre production soit encore inférieure de près d'un tiers aux besoins de l'industrie et du chauffage; il a maintenu la franchise pour les matières qui viennent d'être énumérées, sauf pour les graines oléagineuses, contre lesquelles le colza garde une vieille haine. On va donc recommencer les débats sur la question des graines oléagineuses, question qui, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, était aussi fameuse que l'est aujourd'hui la question des sucres. Au moins, en ce temps-là, les habitués des séances parlementaires avaient-ils l'agrément d'entendre Berryer plaidant pour Marseille. Les députés des Bouches-du-Rhône répéteront de leur mieux les discours de Berryer, le Nord répondra, et ce sera long. Il est difficile d'apercevoir pourquoi l'on s'avise de revenir sur l'exemption des droits, qui a été maintenue dans le tarif de 1881, alors surtout que les tourteaux provenant des huileries de graines fournissent à l'agriculture un excellent engrais. L'intérêt agricole, considéré dans son ensemble, et non plus à l'unique point de vue du colza, ne paraît pas motiver, pour les graines, une exception au principe qui affranchit les matières premières. Mais nous oublions que, dans la nouvelle école protectionniste, ce principe est complètement abandonné. La commission de la chambre est toute disposée à y déroger, et la Société des agriculteurs a décidé, dans une récente délibération, que les laines, les peaux, les soies, etc., sont improprement dénommées matières premières, parce que leur production exige, comme toute autre, des capitaux, du travail et de l'intelligence, et que, par conséquent, elles doivent être inscrites au tarif dans la colonne des droits protecteurs. Il serait peut-être plus exact de dire que tout produit est la matière première et en quelque sorte le générateur d'un autre produit, par exemple que le mouton fait la laine, que la laine fait le fil, que le fil fait le tissu et que le tissu fait l'habit. A ce compte, on voit combien il importe d'obtenir au plus bas prix le produit originel, dont le coût influe sur toutes les œuvres successives, et pourquoi l'opinion générale applique à ce produit le nom de « matière première. » Au surplus, la dénomination ne fait rien à l'affaire : la Société des agriculteurs demande que la laine, les peaux, les lins, etc., de quelque nom qu'on les baptise, soient dûment protégés par des droits de douane. Rendons-lui cette justice qu'elle

ne réclame pas un droit sur le coton. D'autres se chargent de réparer cette omission, qui ferait tort au lin et au chanvre. Une proposition de loi a été présentée à la chambre par un député du Nord à l'effet de taxer le coton, un exotique, dont les produits prennent dans la consommation une place qui serait plus avantageusement occupée par ceux du lin, de culture française.

Ainsi, les protectionnistes ne se bornent plus à solliciter des droits sur les produits similaires, qui feraient une concurrence directe; ils prétendent taxer même les produits que la France ne cultive ni ne fabrique, uniquement pour nous obliger à consommer plus chèrement, contre notre intérêt ou notre gré, des produits français. On vient de taxer le maïs au profit de l'avoine; on frappe de droits excessifs le pétrole au profit de l'huile de colza; on veut mettre des droits sur le coton au profit du lin. C'est la logique du système. En 1826, un député dont le nom a marqué dans les fastes du protectionnisme, M. de Saint-Chamans, proposait de quintupler les droits sur le coton pour augmenter la fabrication de la laine, du lin, de la soie, et le ministre du commerce, M. de Saint-Cricq, un protectionniste non moins qualifié, lui répondait excellemment: « Pense-t-on que l'on dirige à son gré la mode, les goûts, les besoins de trente millions de consommateurs? La mode veut des cotonnades, et la mode n'est pas ici un pur caprice, elle est aussi un calcul. Quel tissu est susceptible de procurer au même prix des jouissances si diverses, aussi fréquemment renouvelées? Chargez le coton d'un fort droit, vous diminuerez sans doute la consommation des cotonnades, mais vous diminuerez en même temps le travail et les jouissances publiques, etc. » Et le ministre ajoutait: « Sans doute, le coton est un produit exotique, mais ce produit est un immense élément de travail, et il n'est pas seulement le travail auquel il s'applique, il crée de plus le travail par lequel nous en payons le prix. Ce prix, nous l'acquittons en vins, en eaux-de-vie, en soieries, en draperies, en cotonnades même... » Tel est en effet le bienfait des matières premières abondamment procurées à un pays qui, comme le nôtre, sait les mettre en œuvre et les transformer en produits plus riches par le travail d'une industrie perfectionnée. Les législateurs de 1891 se montreront-ils moins soucieux du travail et des « jouissances publiques » que ne l'était, en 1826, M. de Saint-Cricq? Il faut espérer que le gouvernement tiendra bon contre les propositions vraiment archaïques qui visent le coton, ainsi que les autres matières premières, et que la majorité de la chambre ne se laissera pas entraîner à ces étranges abus de la protection.

Comment des prétentions aussi excessives ont-elles pu se manifester au grand jour, avec tant de résolution, avec une audace qui

semble assurée du succès? Les taxes sur les denrées alimentaires, les taxes sur les matières premières vont évidemment à l'encontre des intérêts de l'industrie en rendant la main-d'œuvre plus coûteuse et en élevant les prix de fabrication. D'où vient que le groupe industriel se montre d'aussi bonne composition devant les revendications du groupe agricole? C'est l'éternelle histoire de la rhubarbe et du séné. Le groupe industriel passe à l'agricole toutes ses exigences, parce qu'il a besoin lui-même que l'agricole l'aide à relever le tarif des produits fabriqués. L'alliance a été conclue publiquement : la coalition s'est formée dans des conférences communes et dans des banquets, le verre en main. Longtemps sacrifiés et quelque peu défians, les agriculteurs ont tenu à être servis les premiers : ils ont eu, dès 1885, les taxes sur le blé et sur les bestiaux. Aux industriels, maintenant, d'obtenir leur part de taxes dans le tarif qui portera la date de 1891. Cette part qu'ils réclament leur est attribuée dans le projet du gouvernement, et les amendemens adoptés par la commission la feront plus large encore. Il est superflu d'énumérer les articles et de discuter sur les nouveaux droits que l'on propose d'établir. Il suffit de dire que tout ce qui a un nom parmi les choses dont nous nous servons, riches ou pauvres, tout ce qui doit satisfaire à nos besoins ou à nos jouissances, serait frappé de droits excédant plus ou moins les chiffres du tarif conventionnel, et même ceux qui ont été inscrits dans le tarif général de 1881. C'est vraiment trop. Les industriels peuvent soutenir, non sans raison, que si l'on renchérit de par la loi les subsistances et les approvisionnemens, il leur est dû, sous la même forme, une protection équivalente. Mais la mesure est évidemment dépassée; et, dans ce renchérissement général infligé à toute la nation, que devient, encore une fois, l'intérêt public?

III.

Les grandes associations d'agriculteurs et d'industriels, qui se sont coalisées pour obtenir le relèvement des tarifs, sont convaincues, elles aussi, qu'elles défendent l'intérêt public. Ce serait faire injure aux personnages considérables et si honorables, qui composent leurs Conseils, que de leur attribuer l'exclusif souci des intérêts privés. Il serait même facile de signaler, dans la liste des membres, bon nombre d'industriels qui, pour leur propre compte, n'ont nullement besoin de la protection douanière et dont les produits, renommés en France et dans le monde entier, défient toute concurrence. Ils plaident, non pour eux, mais pour la corporation qu'ils représentent : ils sont, d'ailleurs, sincèrement protection-

nistes, ils estiment que les droits de douane sont nécessaires ou utiles : nécessaires, pour empêcher la ruine de telle industrie que menace de trop près la concurrence étrangère; utiles, pour développer la prospérité des industries qui sont à la veille de lutter avec succès contre cette concurrence ; le tout, dans l'intérêt du travail national. En outre, pour la discussion actuelle, ils croient puiser une grande force dans les manifestations officielles de l'opinion. Il est incontestable que les élections législatives et sénatoriales ont donné la majorité à la protection. La question a été posée de telle sorte qu'il ne pouvait en être autrement. — Voulez-vous être protégés? — Toutes les mains se sont levées naturellement : propriétaires du sol, fermiers, chefs d'industries, ouvriers, paysans, tous ont dit : oui. Par une direction très habile, les protectionnistes ont obtenu une majorité de plébiscite. Au parlement, ils ont organisé des groupes qui continuent, en l'exagérant, la poussée électorale. Ils ont donc l'opinion pour eux. Qui oserait leur contester d'être les représentans de l'intérêt public?

S'il s'agissait, comme autrefois, de se prononcer entre deux principes, entre la protection et le libre échange, et de décider quel est celui de ces deux principes dont l'application sert le mieux l'agriculture et l'industrie, les partisans de la liberté des échanges pourraient, sans désespérer de l'avenir, reconnaître que l'opinion publique leur est aujourd'hui contraire. Mais là n'est point la question. Il s'agit de savoir, en restant sur le terrain de la protection, si le tarif conventionnel, qui est un tarif protecteur, doit être remplacé par des taxes plus élevées. Or la manifestation électorale laisse intacte l'étude du problème. Chacun veut être protégé, c'est entendu ; mais cela ne veut pas dire que chacun veuille la protection pour les autres. Nous voyons, dans les conseils supérieurs de la protection, les filateurs faire cause commune avec les éleveurs, les fabricans de fromages s'allier avec les maîtres de forges, les industries les plus diverses former une sorte de macédoine pour un pétitionnement commun. C'est de la tactique : l'union fait la force. Cela signifie-t-il que les industriels désirent voir taxer les produits agricoles et que les agriculteurs se réjouissent des taxes proposées pour les produits manufacturés? C'est le contraire qui est vrai. Déjà se révèlent les dissentimens et les protestations : les fabricans de peaux ouvrées ne veulent pas du tarif des peaux brutes ; les tisseurs de soie et leurs ouvriers repoussent tout droit sur les soies grèges, etc. Les dernières élections n'ont exprimé que des opinions régionales ou simplement professionnelles. L'Association des industriels, non plus que la Société des agriculteurs, ne saurait les invoquer comme un signe de l'intérêt public. Pour discerner où est l'intérêt public, il faut précisément s'élever au-dessus des opi-

nions régionales et dominer sur l'ensemble du pays. C'est le rôle du gouvernement et des chambres.

Quelles sont donc les principales raisons qui justifieraient le nouveau tarif des protectionnistes? L'agriculture allègue la dernière crise agricole, l'augmentation des impôts généraux et des charges communales, la rareté et le renchérissement de la main-d'œuvre, l'insuffisance des prix de vente par rapport aux prix de revient, la concurrence de l'étranger, et, comme conséquence, la baisse des fermages ainsi que l'avilissement de la propriété foncière. L'industrie produit à peu près les mêmes griefs, quant à l'aggravation de ses charges, à l'augmentation des prix de revient et à la concurrence étrangère; elle y ajoute les menaces de grèves d'ouvriers.

La crise agricole et la crise industrielle ont atteint, durant ces dernières années, presque tous les pays européens et les États-Unis. Ici l'excès de production, là des krachs financiers, ailleurs des difficultés politiques, des conflits plus aigus entre patrons et ouvriers, presque partout un certain malaise social, ces différentes causes ont déterminé et prolongé des crises plus ou moins profondes dont le premier symptôme a été le ralentissement de l'activité commerciale. La France n'a pas été plus touchée que l'Allemagne, l'Italie, la Belgique ou l'Angleterre elle-même. Ces crises, d'ailleurs, ne sont que des accidens, auxquels un tarif, fût-il prohibitif, n'apporterait aucun remède et qui ne valent certainement pas qu'un grand pays bouleverse ses lois économiques. Quant à l'augmentation des impôts, elle n'est que trop réelle. Non-seulement les dépenses jugées nécessaires pour la défense nationale et pour les chemins de fer, mais encore des prodigalités que le gouvernement républicain aurait pu épargner à la génération présente, surchargent les fortunes privées et le travail en même temps que le budget. Est-ce que cette situation embarrassée se rencontre particulièrement en France? Voyez les autres pays. La plupart et les plus grands, ceux qui sont nos concurrens pour la production agricole et manufacturière, sont également écrasés par les impôts, et peut-être en souffrent-ils plus que nous, parce que, en pareille matière, ce n'est point le poids du fardeau que l'on considère, c'est la force de celui qui est condamné à le porter. Il vaut mieux exiger du gouvernement et des législateurs qu'ils se montrent plus économes, ne pas leur laisser croire qu'ils pourront, en concédant des augmentations de tarifs, à titre de compensation des impôts, obtenir le pardon de leurs prodigalités.

Si le prix de la main-d'œuvre a haussé pour l'agriculture, cela tient à l'émigration des campagnards vers les villes, où ils sont attirés par la perspective d'un travail plus abondant et mieux

rémunéré. La diminution du nombre des bras doit être en partie compensée, dans les grandes exploitations, par l'emploi des machines, dont le maniement exige un personnel plus habile, qui, naturellement, se fait payer plus cher. Il est donc exact que, dans les frais de culture d'un hectare, la main-d'œuvre figure pour une proportion plus considérable depuis vingt ans. Avant de recourir à l'assistance d'un tarif, ne conviendrait-il pas d'examiner si cette émigration des campagnes vers les centres industriels ne devrait pas être attribuée pour une certaine part au régime même de la protection et s'il n'y aurait pas également quelque reproche à adresser aux municipalités des grandes villes? — La protection, en surexcitant la production dans les périodes de prospérité, attire les ouvriers vers les villes, les réunit en grand nombre, expose les patrons à leurs exigences quant au salaire et facilite des grèves. La répartition naturelle de la population est ainsi désorganisée au préjudice de tous les intérêts, y compris l'intérêt social. D'un autre côté, dès que le chômage ou un sérieux ralentissement se produit dans une ville populeuse, à Paris, à Lyon, etc., le conseil municipal crée des travaux avec un budget extraordinaire, alimenté par l'emprunt. Il entreprend des travaux prématurés et souvent inutiles, à seule fin de donner de l'ouvrage et de distribuer des salaires. Mieux encore, le conseil municipal de Paris croit devoir fixer un minimum du prix de la journée. Cette philanthropie électorale a pour effet d'attirer un trop grand nombre d'ouvriers, de les retenir quand le travail manque, de fausser le taux normal des salaires, de faire le vide dans les champs et de rendre très difficiles, à certains momens, les conditions de l'industrie. Voilà les inconvéniens auxquels il faut parer, et il n'y a de remède que dans une bonne administration et dans une meilleure entente des lois économiques. Le tarif des douanes n'y peut rien. Il amènerait, au contraire, s'il est surélevé, une augmentation dans la dépense de la main-d'œuvre, au grand dommage des patrons et sans profit pour les ouvriers.

Quelle est, en effet, la conséquence nécessaire de toute mesure qui augmente le prix des subsistances et des autres consommations? C'est la hausse des salaires. A côté et même au-dessus de la loi économique de l'offre et de la demande se pose la question du coût de la vie. Quoi qu'il arrive de l'offre ou de la demande du travail, le salaire de l'ouvrier qui loue le service de ses bras ne peut pas descendre, théoriquement ni en fait, au-dessous du taux indispensable pour qu'il vive. Dès lors, une augmentation de tarifs sur les denrées alimentaires et sur les produits de consommation courante aboutit infailliblement, comme toute autre charge, comme un impôt, à l'élévation du prix de la main-d'œuvre, dans les cam-

pagnes aussi bien que dans les villes. Elle causerait un grave préjudice aux patrons, elle ne profiterait pas aux ouvriers, qui, tout en recevant un plus fort salaire, auraient à payer plus cher ce qu'ils consomment. Ce n'est pas ainsi que la France sera en mesure de lutter plus avantageusement contre la concurrence. En outre, il ne faut pas croire que la hausse des salaires, résultant du renchérissement de toutes choses, devra s'opérer mathématiquement en proportion rigoureuse avec ce renchérissement. Les réclamations des salariés iront bien au-delà. Ils diront, ou ceux qui les mènent diront en leur nom : « Le tarif a été revisé pour la protection du travail national : le travail national, c'est nous, ouvriers, autant et plus que vous, patrons. A nous notre part. Il n'est pas juste que vous obteniez une augmentation de profits pour le capital, sans que nous obtenions, nous aussi, une augmentation de salaire. » Certes, ce raisonnement, qui paraît en équilibre, n'est point décisif; il y sera fait plus d'une réponse. Mais la discussion ne s'engagera pas moins sur le droit des ouvriers à leur part de protection, puis sur la quotité de cette part. On peut juger de l'effet que produirait un tel brandon porté au milieu des agglomérations d'ouvriers. Si le tarif éteint la concurrence de l'étranger, il risque de devenir, à l'intérieur, une machine de guerre et de grèves.

Il est incontestable que depuis vingt ans les fermages agricoles et les profits industriels sont moindres que pendant les années prospères de l'empire. A une période de hausse dont la propriété foncière et les capitaux industriels ont largement profité, a succédé une dépression, à laquelle les propriétaires, avec leurs revenus rognés, et les patrons, avec leurs profits réduits, sont excusables de ne pas se résigner facilement. La république n'est, en aucune façon, responsable de cet état de choses, non plus que le tarif des douanes. La baisse provient, en grande partie, d'une évolution économique observée dans la plupart des pays. Entre les trois élémens qui concourent à la production, — capital, intelligence, travail manuel, — le capital voit sans cesse diminuer son revenu ou sa part des profits, tandis que s'accroissent la rémunération de l'intelligence active et le salaire du travail. Ce changement dans la part faite à chacun des élémens de la production se manifeste avec le plus d'énergie dans les pays régis par des institutions démocratiques ou très libérales. C'est un fait contre lequel ne prévaudra ni loi ni tarif et qui se traduit par la réduction du taux de l'intérêt et par la diminution des prix des fermages. Si les propriétaires fonciers se plaignent de ne pouvoir renouveler les baux moyennant les anciens prix, est-ce que toutes les personnes en quête de placement ne se plaignent pas, de leur côté, du minime intérêt que leur offrent la rente et les bonnes valeurs de

bourse? Le propriétaire qui ne cultive pas et le capitaliste qui ne travaille pas verront, au cours de cette évolution, diminuer leurs revenus au profit de ceux qui donnent à loyer leur intelligence et leurs bras. L'élévation du tarif des douanes ne modifierait en rien cette répartition nouvelle, et, produisant le renchérissement général, elle pèserait de tout son poids sur de nombreuses catégories de citoyens, petits rentiers, retraités, employés à traitement fixe, etc., dont la situation modeste mérite bien aussi d'être protégée.

Il n'en est pas moins vrai, diront les protectionnistes, que la hausse des prix de revient ne laisse plus une marge suffisante pour qu'il reste un profit dans les prix de vente comprimés par l'excès de la concurrence étrangère, et c'est pour modérer cette concurrence, pour garantir la prospérité, l'existence même du travail national, qu'il convient de reviser le tarif. — Il semble pourtant que les progrès scientifiques et techniques, l'emploi des machines, les facilités de transport, la production par grandes masses, etc., ont dû procurer, en France comme ailleurs, l'abaissement des prix de revient. Si pourtant il n'en est pas ainsi, quelle est la cause? C'est que l'un des élémens de la production française, comparée avec la production étrangère, tend à prendre des proportions qui ne s'accordent plus avec le cours naturel des choses, à savoir l'élément qui se compose des profits, des rémunérations de toute sorte et des salaires. Dans l'agriculture, dans l'industrie, dans le commerce, chacun prétend aujourd'hui s'enrichir vite ou être largement payé de son labeur. A une époque qui n'est pas encore bien éloignée, les profits étaient modestes, acquis par de longues années de travail, et les salaires étaient peu élevés. Il ne faut pas regretter ce temps. Le progrès général, la diffusion de l'instruction et la plus grande productivité du travail, ont déterminé une hausse normale et légitime dans le taux des rémunérations et des salaires; de là, des habitudes et des besoins de bien-être, et, au point de vue matériel, une amélioration évidente. Mais si chacun, voulant se faire sa part, exagère les prétentions; si les uns, au risque de chuter à la première étape, courent trop vite à la fortune; si les autres, profitant de la faiblesse ou même de la complicité intéressée des pouvoirs publics, réclament des salaires excessifs et le vote de lois prétendues démocratiques, qui aggravent les charges de l'industrie, alors il n'y a plus de limite au prix de revient, tous les calculs de la production sont faussés, et toute comparaison avec les conditions du travail à l'étranger devient impossible. N'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui? Sans être tout à fait exemptes de ces difficultés, les autres nations se trouvent, sous le rapport du travail, dans une situation moins agitée, plus saine. Il n'est donc

pas surprenant qu'elles puissent produire et vendre certains articles à meilleur marché que nous. Irons-nous encourager et sanctionner, en quelque sorte, par des élévations de tarifs, les exagérations dont le consommateur français est la première victime? Le problème ne sera pas résolu par le procédé trop commode d'un droit de douane.

Le mal est dans les mœurs, et non ailleurs. Si les pouvoirs publics opposent quelque fermeté aux supplications des puissans et aux injonctions des faibles, il n'est pas irrémédiable, car, après tout, la situation économique de notre pays, malgré les crises, malgré les difficultés de toute nature, peut se comparer avantageusement avec celle des autres nations. On dirait vraiment, à entendre les organes du protectionnisme, que nous sommes un peuple incapable, décadent, ruiné; que nous allons déposer notre bilan; que, si l'on n'y met pas bon ordre et sur l'heure, la France sera envahie, inondée, submergée par l'afflux des produits étrangers, réduite à l'état de jachère et de chômage. Il n'en est rien, fort heureusement. Depuis un demi-siècle, l'agriculture a réalisé de grands progrès, constatés par toutes les enquêtes et récompensés dans toutes les expositions. On a dû créer pour elle une décoration spéciale; la croix du Mérite agricole est sollicitée par nombre de candidats qui montrent les fermes bien tenues, les rendemens améliorés, l'élevage perfectionné. Quant à l'industrie, elle a brillé de tout son éclat lors de l'exposition universelle de 1889, en face des industries étrangères. Et l'on voudrait soutenir que, pour la lutte, la France n'est point suffisamment armée, qu'il lui faut un supplément de tarifs protecteurs, que le travail national est en péril! Ce sont des exagérations, bonnes pour une plaidoirie, inacceptables dans un arrêt.

IV.

Que devient, dans cette discussion, l'intérêt du commerce extérieur? Le régime de la protection à outrance ne peut avoir pour effet que de le restreindre. Si l'on augmente les taxes à la frontière, c'est évidemment pour empêcher, ou tout au moins pour diminuer l'introduction des produits étrangers. La France a pourtant un besoin absolu d'un certain nombre de produits exotiques. Elle a besoin, sous peine de disette, d'un complément de denrées alimentaires. D'un autre côté, ses manufactures, après avoir approvisionné la consommation intérieure, ont un excédent de marchandises à vendre au dehors. Le commerce extérieur, beaucoup moins considérable que le commerce intérieur, n'en représente pas moins

un intérêt de premier ordre et d'incontestable nécessité. Il s'agit d'un échange annuel de plusieurs milliards. Gêner l'entrée de ce qui nous manque, c'est en même temps gêner la sortie de ce que nous produisons en excès : double préjudice. Opposer des obstacles à ceux des articles manufacturés que les étrangers fabriquent mieux ou à meilleur marché que nous, c'est courir le risque de provoquer des représailles contre ceux des articles (et ils sont les plus nombreux) pour lesquels nous sommes en possession d'une supériorité incontestée. Avec le commerce extérieur se confond l'intérêt de la marine, qui opère une partie des transports. Enfin, les relations internationales, ainsi établies par un échange réciproquement avantageux de marchandises et de services, sont généralement considérées, malgré de rudes déceptions, comme un gage de paix; elles aident au progrès et à la civilisation; elles procurent l'influence morale et politique à ceux des peuples qui savent les pratiquer avec le plus de succès. La France, à côté de l'Angleterre, y tient une grande place. C'est pour cela que tous nos gouvernemens se sont appliqués jusqu'ici à conclure ou à renouveler les traités de commerce.

Les protectionnistes n'ont garde de contester les avantages évidens du commerce extérieur, et un certain nombre d'entre eux désirent que l'on persiste, autant que possible, dans le système des traités, qui leur profite. Mais voyez! disent-ils, presque tous les peuples rehaussent leurs tarifs de douane : l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Russie, la Suisse, les États-Unis nous repoussent à coups de surtaxes. Devons-nous rester inertes devant ce déchaînement? Défendons-nous. La France jouerait un rôle de dupe si elle continuait à s'ouvrir libéralement à ceux qui lui ferment leurs portes. — Cet argument, extrait de la réciprocité, n'est que la réédition de la loi barbare : œil pour œil, dent pour dent. Ce n'est pas une recommandation. Avant de prendre un parti, les gens sérieux étudient non pas seulement ce que font les autres, mais surtout ce qui convient le mieux à leur intérêt. Qui sait si les nations dont on invoque l'exemple ne commettent pas une faute grave et ne se font pas tort à elles-mêmes? Qui sait si leurs gouvernemens ne cèdent pas à des raisons politiques qui imposent momentanément à leur législation commerciale une orientation différente? Ce que font les autres peut évidemment nuire à l'exportation française; mais est-ce une raison pour aggraver ce préjudice en prenant des mesures que notre situation particulière n'exige pas, en augmentant, par notre propre tarif, le prix des subsistances et de tous les produits, et cela au moment même où les tarifs étrangers augmentent, par leurs surtaxes, le prix de revient de nos produits sur leurs marchés?

Quant aux traités de commerce, le dernier mot d'ordre est qu'il n'en faut plus. Nous disons le dernier mot d'ordre, parce que l'opinion sur ce point a varié, tant parmi les libres-échangistes que parmi les protectionnistes. Les premiers, n'admettant dans les tarifs que les droits fiscaux et repoussant, en principe, toute taxe de protection, considèrent naturellement les conventions comme inutiles. Mais, voyant bien que leur doctrine a peu de chances d'être acceptée *de plano*, ils en sont venus à recommander le traité de commerce comme un moyen indirect d'aboutir à l'abaissement des barrières de douanes. Ce sentiment n'est plus unanime. Certains libres-échangistes, et des plus marquans, se sont prononcés récemment contre le procédé des tarifs diplomatiques. Quant aux protectionnistes, la grande majorité, — tout en estimant que nos négociateurs ne leur réservaient pas une protection suffisante, — approuvait le régime des traités à longue échéance, parce que ce régime procurait plus de sécurité par la fixité des tarifs étrangers. Présentement, l'opinion des comités et des groupes dirigeans est contraire aux traités; on aime mieux décidément, après s'être assuré d'un bon tarif, ne pas s'exposer à voir celui-ci modifié par les diplomates. Ici intervient habilement le spectre du traité de Francfort, et le patriotisme prend la parole.

Le traité de Francfort! Il a fourni des alinéas pathétiques à maintes circulaires électorales. Combien de députés se sont engagés dans leurs affiches contre ce fameux article 11, que probablement ils n'ont jamais lu! — L'état de guerre ayant rompu tous les traités antérieurement conclus par la France tant avec la Prusse qu'avec les divers états de l'Allemagne, il fallut bien, après la cessation des hostilités, aviser au rétablissement des relations commerciales entre le nouvel empire allemand et la France. Conclure un traité complet en due forme, avec tarifs y annexés, on n'en avait pas le temps. Les négociateurs français, MM. Jules Favre, Pouyer-Quertier et de Goulard, jugèrent qu'il suffisait de stipuler, en termes généraux, que « le gouvernement français et le gouvernement allemand prendraient pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée. » De même, le traité de Francfort remettait purement et simplement en vigueur les conventions sur la propriété littéraire et artistique, sur le service international des chemins de fer, etc. Pouvait-on agir autrement, et l'intérêt de la France n'était-il pas sauvegardé autant que celui de l'Allemagne? C'était un *modus vivendi* qui ne comportait ni restrictions ni concessions nouvelles. Si le traité de Francfort lie les deux états, le lien n'est pas plus serré pour l'un que pour l'autre. Nous n'avons qu'à ne pas avoir de

traités avec l'Angleterre, les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Russie, pour que l'Allemagne soit soumise, sans faveur d'aucune sorte, à notre tarif général, et, si nous traitons avec ces pays, il nous est loisible de ne point inscrire dans les conventions des droits trop faibles sur les articles pour lesquels la concurrence allemande nous serait trop redoutable. Voilà en quoi consiste le traité de Francfort, pour ce qui concerne le commerce, et il faut avouer que le patriotisme électoral s'est singulièrement fourvoyé dans ses imprécations. Peut-être aujourd'hui, par un juste retour des choses de la politique, gêne-t-il l'Allemagne ; il ne gêne pas la France, et il ne saurait fournir un argument sérieux aux adversaires du régime des traités.

Ainsi que nous l'avons précédemment indiqué, le ministre du commerce déclare, dans l'exposé des motifs du projet de loi, que le gouvernement ne saurait renoncer absolument à la faculté de conclure des traités de commerce, le tarif minimum devant servir de base aux négociations et ce tarif étant combiné de manière à ne point compromettre ni même inquiéter l'industrie nationale. Quant à l'agriculture, elle peut être dès à présent rassurée. Confirmant les promesses faites antérieurement devant les chambres, le ministre répète que les principaux produits agricoles demeureront en dehors des traités, c'est-à-dire que la diplomatie ne pourra, en aucun cas, toucher à leur tarif. Pourquoi cette exception? Comment justifier ce privilège? On veut, par exemple, relever démesurément les droits sur les bestiaux et sur les viandes fraîches, et si la France avait un grand intérêt politique, commercial ou autre, à traiter avec l'Italie ou avec la République Argentine, le gouvernement aurait les mains liées ; il lui serait absolument interdit d'accorder à ces deux pays une réduction quelconque des droits excessifs du tarif général sur ces deux articles! Non : le droit constitutionnel, la responsabilité et la dignité du gouvernement ne s'accordent pas avec une telle interdiction. Il peut arriver qu'une alliance nécessaire exige quelques sacrifices. Tous les patriotes sont prêts à en supporter leur part ; seule, l'agriculture en serait exempte! C'est bien mal défendre l'agriculture que de lui faire une situation pareille. Elle voudrait assurément, comme l'industrie, si les circonstances le commandaient, contribuer au succès de négociations utiles au pays. A quoi bon, dès lors, s'engager à l'avance et créer une inégalité de plus dans la protection?

La fin de ces combinaisons savantes, — tarif général, tarif minimum, interdiction de toucher aux tarifs agricoles, menaces de représailles insérées dans l'article 4 du projet de loi, — c'est l'isolement commercial de la France et peut-être la guerre des tarifs.

Le patriotisme des protectionnistes se défend de prévoir ces éventualités, dont la menace ne lui apparaît pas. Le gouvernement fera tout ce qui sera en son pouvoir pour défendre nos intérêts au dehors, et sa diplomatie, en montrant que l'initiative des restrictions ne vient pas de la France, réussira peut-être à calmer les ressentimens trop vifs qui se traduiraient par des représailles. Dans l'hypothèse la plus favorable, le commerce extérieur n'en subira pas moins un grave dommage par l'effet de cette prétendue réforme et des difficultés que rencontrera désormais la négociation des traités.

Par une étrange contradiction, notre république qui prétend rompre avec les lois de la monarchie et surtout avec les traditions de l'ancien régime, notre république démocratique se laisse facilement ramener, en matière administrative et fiscale, aux règlemens, us et coutumes d'autrefois. Ce tarif des douanes est une résurrection. La prohibition, que l'on croyait bien morte, réapparaît. Le pacte colonial, ce contemporain de l'esclavage, renaît de ses cendres; car les protectionnistes veulent également s'approprier les tarifs dans nos colonies. En toutes choses, à la place des franchises intérieures et des facilités internationales si laborieusement conquises, la république accepte la réglementation méthodique, les restrictions calculées, l'universelle contrainte. Ici, ce sont les chefs d'industrie, les patrons qui se liguent pour qu'il leur soit accordé des privilèges, des monopoles, sous la forme de surtaxes, dût-il en résulter le renchérissement général; là, ce sont les ouvriers qui se coalisent pour obtenir de la loi une organisation du travail comportant également des privilèges et des faveurs de toute sorte. Les premiers veulent exclure les marchandises étrangères, les seconds demandent qu'on expulse les ouvriers étrangers. Les uns et les autres entendent être protégés; aucun ne songe à être libre. La corporation, c'est-à-dire la tyrannie exercée par les intérêts privés, se reconstitue : le socialisme d'état, c'est-à-dire la servitude pour tous, s'installe dans la législation et dans les mœurs. Il semble que le XIXe siècle, à la veille de s'éteindre, éprouve le repentir des progrès accomplis au cours de sa plus brillante période, et qu'il veuille faire pénitence de la liberté économique, complétant la liberté politique que le XVIIIe siècle nous a léguée.

Le tarif de 1881 était une œuvre de réaction. Le projet de tarif de 1891 nous rejette plus loin encore vers le passé. Une sorte d'aristocratie foncière et industrielle s'est reconstituée, très unie, formant ligue et coalition, pourvue de toutes les ressources et possédant une grande influence, due au caractère de ceux qui le

représentent, à leur situation considérable dans les régions qu'ils habitent et au titre même qu'ils se donnent, de protecteurs du travail national. Dans les élections, cette aristocratie est assez forte pour avoir ses candidats officiels : au parlement, elle siège en nombre sur tous les bancs, car elle a l'extrême habileté de prohiber, à l'entrée de ses conseils, les distinctions politiques : elle manœuvre de manière à tenir la majorité dans les commissions importantes ; enfin, elle a des groupes, parlemens au petit pied, qui délibèrent et signifient leurs décisions au gouvernement. Tout cela est légal. Nous avons plus de respect pour la liberté des opinions que les protectionnistes n'en montrent pour la liberté du travail. Mais il est permis de faire observer que cette aristocratie réorganisée ne sert effectivement que les intérêts d'un petit nombre, de lui opposer ce que nous croyons être l'intérêt du grand nombre, non pas ce que d'autres appelleraient peut-être l'intérêt démocratique, non, disons simplement, nous aussi, l'intérêt national. Comment les ministres qui ont la vue plus nette de toutes ces questions n'ont-ils pas résisté avec plus de fermeté aux sommations parlementaires, comme l'ont fait ou du moins essayé, devant des exigences semblables, les ministres de la restauration, de la monarchie de juillet et de l'empire, comme l'a fait en 1881, à son grand honneur, le ministre du commerce M. Tirard ? Qui donc, sinon le gouvernement, assisté d'une administration éclairée et impartiale, aura l'autorité suffisante pour faire justice de ces exagérations manifestes, de ces restrictions multipliées, de cette atteinte portée, dans l'intérêt de quelques-uns, à la subsistance et au bien-être de tous ? Si le gouvernement ne l'ose, la cause est assez belle pour inspirer de vigoureuses protestations. C'est la cause du peuple, de la liberté, du progrès ; c'est la cause de notre siècle émancipé par le travail et par la science ; c'est l'honneur même de notre pays, qui n'est plus à tenir en serre chaude et qui est assez fort, assez brave pour supporter l'air libre de la concurrence. Et, dans cette discussion, preuves de la statistique, considérations morales, intérêts matériels, ordre intérieur, politique étrangère, tous les argumens se pressent et abondent ! Au moment de voter sur chaque article de ce tarif introuvable, les membres du parlement se souviendront qu'ils ne sont pas les délégués d'une société d'agriculteurs ou d'une association d'industriels, et qu'ils ont une mission plus haute, celle de mandataires du pays. La cause de la liberté du travail n'est donc pas encore perdue.

C. Lavollée.

L'AMOUR

ÉTUDE DE PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE.

Au début de son admirable poème sur la nature des choses, Lucrèce invoque Vénus, *Venus genitrix*, *Venus alma;* et, si les beaux vers du poète philosophe n'étaient pas connus de tous, nous voudrions les mettre ici en commençant pour bien indiquer que la pensée de Lucrèce n'a pas vieilli depuis deux mille ans. Aujourd'hui comme alors, en notre époque de science positive comme au temps de la vieille Rome, on reconnaît que l'origine de toute vie terrestre, c'est l'amour.

L'amour dans la nature, chez les bêtes et les hommes, voilà ce que nous voudrions traiter ici.

Le sujet est difficile, et nous n'ignorons pas que l'entreprise est périlleuse. Peut-être serons-nous forcés d'énoncer tout haut certaines choses qu'on dit tout bas. Chacun les connaît parfaitement; mais, par une sorte de pudeur propre à notre époque de haute moralité, on n'ose guère les imprimer ailleurs que dans les ouvrages techniques. Nous traiterons ces questions délicates avec tout le respect que méritent les lecteurs, et surtout les lectrices de cette *Revue;* mais nous nous garderons de toute hypocrisie, et nous ne chercherons pas de périphrase là où il n'y a pas de périphrase à mettre.

Faut-il avouer que nous avons une arrière-pensée? Les romanciers, les psychologues, les auteurs dramatiques, les distillateurs de quintessence, dont la race ne s'est pas perdue depuis l'hôtel de

Rambouillet jusqu'à nos jours, ont tellement défiguré, alambiqué et compliqué l'amour qu'il est peut-être bon de leur rappeler à tous notre humble origine, loin, bien loin de leurs savantes dissertations. Le vrai naturalisme est dans l'histoire naturelle et non dans les aberrations humaines. Donc, sans avoir l'intention de ramener l'homme à la brute, nous voudrions qu'il n'oubliât pas les conditions normales de son existence physique. Dans une salle de bal ou de théâtre, dans un salon, un atelier ou un laboratoire, on est tenté de prendre au sérieux l'existence factice qu'on mène. Il est bon de revenir, ne fût-ce que pour quelques heures, à la connaissance de la réalité. L'homme n'est pas une marionnette de théâtre. C'est un être vivant, soumis aux lois qui régissent tous les êtres vivans. Il y a sur ce petit globe terrestre des myriades d'existences, plus ou moins semblables à la nôtre, qui poursuivent silencieusement l'évolution que la nature leur a assignée. Notre destinée n'est pas essentiellement différente de leur destinée, et il ne faut pas laisser les conventions sociales masquer complètement le but de notre vie (1).

I.

Quand on jette les yeux autour de soi pour essayer de saisir dans leur ensemble les faits innombrables et mystérieux qui nous environnent de toutes parts, une question se pose tout d'abord. Tous ces phénomènes ont-ils un but? S'il y a un but, pouvons-nous le comprendre, et, si nous pouvons le comprendre, quel est-il? Au fond, toutes les philosophies qui se sont succédé depuis Thalès jusqu'à Hegel n'ont fait guère autre chose que chercher une solution à cet effrayant problème! Hélas! malgré d'admirables efforts, la dialectique des philosophes a apporté peu de lumières, et, si nous sommes, en 1891, plus avancés que du temps de Thalès, ce n'est pas par suite de l'effort des philosophes ; c'est parce que les sciences exactes, dédaignant les spéculations creuses, ont fait de puissans progrès.

D'abord elles nous ont montré que le globe terrestre, sur lequel nous nous agitons, est un tout petit grain de poussière dans l'espace, un atome imperceptible, un vrai microbe, mille fois plus petit dans le monde des astres qu'une goutte d'eau dans l'Océan.

(1) Ces pages sont écrites au bord de la mer, dans la solitude. Après la vie fiévreuse que nous fait une civilisation raffinée et corrompue, la mer nous rappelle le peu que valent nos misérables soucis, et nous fait comprendre l'immense vanité de nos haines et de nos amours. Là aussi, au sein de la mer, se passent, sans trêve ni merci, des drames innombrables, et toujours renaissans, de haine et d'amour. Les nôtres vont-ils beaucoup plus loin?

Non-seulement ce globe terrestre est ridiculement petit, mais son existence est très brève. La Terre a eu un commencement, et sa fin approche; dans quelques millions de siècles, elle sera tout à fait froide, et la vie sera éteinte. Ce sera un astre mort, comme l'est actuellement la Lune, si bien que notre planète, infiniment petite dans l'espace, n'a existé et n'existera que pendant un temps infiniment court.

Eh bien! nous ne connaissons, en fait de vie, que ce qui est aujourd'hui vivant sur la Terre. Par conséquent, nous ne pouvons juger de l'ensemble que par une portion extraordinairement petite de cet ensemble. Conclure de la Terre au monde, c'est de l'imprudence et de l'impudence. Qui donc, en examinant une goutte d'eau, prétendrait comprendre tout ce qui se passe dans l'Océan?

Il est cependant à cette généralisation une excuse très légitime; c'est que nous ne pouvons faire autrement. Si, pour parler de la Nature, il nous fallait posséder quelques notions (vagues ou précises) sur ce qui se passe dans les planètes ou dans les étoiles, nous serions réduits à ne rien dire du tout; car nous ne savons absolument rien du monde stellaire, sinon les orbites décrites par les astres, et il est possible que nous n'en sachions jamais beaucoup plus.

Donc limitons-nous à notre globe terrestre. Si petit qu'il soit, nous sommes encore bien loin de l'avoir complètement étudié; mais les botanistes et les zoologistes ont pu cependant poser quelques lois, découvrir quelques principes qui semblent permettre une conclusion générale; quand nous disons générale, il est bien entendu que nous n'avons pas la prétention de dépasser les bornes étroites de notre humble sphère terrestre.

Ce qui frappe quand on étudie les êtres vivans, c'est de voir qu'ils sont faits pour vivre. Tout en eux concourt à assurer leur existence. Toute leur organisation est destinée à les protéger contre la mort. Tous leurs sentimens sont des sauvegardes tutélaires; chaque individu est pourvu d'instincts de répulsion et d'instincts d'attraction, qui, les uns et les autres, ont pour résultat d'assurer son existence; répulsion, pour fuir ce qui est mauvais; attraction, pour chercher ce qui est nécessaire.

La douleur, le dégoût, la peur, voilà les trois grands sentimens répulsifs.

Il serait absurde de supposer autre chose que ce qui est. Si une blessure, au lieu d'être douloureuse, était agréable, voire même indifférente, les êtres, ne cherchant pas à s'y soustraire, iraient sans crainte au devant des mutilations, des traumatismes, des blessures les plus graves. La douleur est la sentinelle de la vie. C'est un

instinct protecteur, qui, sans le secours d'aucun effort intellectuel, met en garde contre les causes de mort. La vie sans la douleur, le dégoût et la peur, serait absolument incompréhensible.

Les sentimens d'attraction sont tout aussi nécessaires que les sentimens de répulsion : les principaux sont le besoin de respirer et le besoin de manger. Le besoin de respirer est si impérieux que nous ne pouvons rester plus d'une minute sans respirer. Quelques secondes d'asphyxie amènent une angoisse épouvantable. C'est certainement de tous nos sentimens le plus puissant, montrant avec une clarté éclatante à quel point la machine vivante est une machine chimique, puisqu'elle exige, pour ne pas périr, un apport d'oxygène incessant.

Le besoin de manger et de boire est aussi impérieux que le besoin de respirer ; mais il s'exerce à de bien plus grands intervalles. Au fond, ces deux besoins, celui de la respiration et celui de l'alimentation, sont deux besoins d'origine chimique, comme Lavoisier l'a admirablement démontré : l'alimentation apportant le combustible et la respiration apportant le comburant.

Et on ne comprendrait pas que ces deux besoins ne fussent pas impérieux. S'ils n'existaient pas en nous, s'ils n'avaient pas cette force irrésistible, supérieure à tout raisonnement, il y a beau temps que l'humanité aurait disparu. Supposer que la respiration est confiée à notre intelligence ou à notre attention, sans que le besoin irrésistible de respirer soit là, c'est admettre une énorme absurdité : à savoir que notre intelligence et notre attention ne seront jamais une seule minute en repos ou en défaut, depuis le premier jour de notre existence jusqu'à la fin.

Ainsi les êtres vivans, hommes et bêtes, sont organisés pour vivre, et il est presque impossible de savoir si ces besoins inhérens à l'organisation sont le résultat ou la cause de l'existence. Sans eux, en effet, nulle vie ne serait possible.

Les besoins attractifs ou répulsifs ont donc pour but la conservation de la vie, et il faut envisager tous les êtres vivans, quels qu'ils soient, végétaux ou animaux, comme des êtres cherchant à vivre, faits pour vivre, et pourvus d'une organisation admirablement adaptée au milieu qui les entoure.

Si la nature a un but, voici son but : assurer la vie de ses enfans. Leur souffrance importe peu si leur souffrance parvient à protéger cette vie à la protection de laquelle tout est sacrifié.

On peut même supposer, en voyant l'infinie diversité des formes vivantes qui habitent notre globe, que cette diversité a une raison d'être dans la diversité des milieux. Pour que la somme de vie soit aussi grande que possible, il faut des animaux marins, terrestres, aériens. Il faut des êtres qui vivent au froid, d'autres qui vivent

au chaud. Il faut que partout le globe terrestre soit habité, sous terre et sur terre ; dans les lacs, les mers et les fleuves ; dans les sables, les forêts et les plaines. Or, pour qu'il y ait dissémination de la vie sur tous les points de la surface terrestre, une variété inépuisable dans les formes vivantes était nécessaire, puisqu'il fallait que chacune de ces formes fût adaptée au milieu ambiant.

Voilà donc un premier principe bien établi, c'est que la nature se plaît dans une somme de vie aussi grande que possible, et qu'elle a tout fait pour assurer la vie des individus. Mais les individus ont une existence bien courte. Même comparée à la durée (bien éphémère cependant) de notre globe, l'existence des individus n'est qu'un imperceptible fragment de temps. Tous les efforts dépensés par la nature pour assurer la vie des individus ne serviraient donc à rien s'il n'existait, en même temps que la fonction de conservation individuelle, une fonction tout aussi irrésistible et puissante, la conservation de l'espèce (1).

Même il semble que la conservation de l'espèce soit plus importante que la conservation de l'individu. Dès que la reproduction a eu lieu, une fois que la perpétuité de la race est assurée, l'individu n'a plus de raison d'être, et, de fait, il meurt.

Chez certaines espèces animales, la mort est immédiate après que la génération a été assurée. Par exemple, chez beaucoup d'insectes, immédiatement après la ponte des œufs, la femelle meurt ; car son rôle est achevé. Quant au mâle, il est déjà mort ; car, dès que la fécondation des œufs a eu lieu, il périt. Les plantes annuelles se flétrissent dès qu'elles ont donné fleur et fruit.

Chez la plupart des êtres, la mort tarde plus à venir ; mais, au

(1) Tourguénef a donné une image bien poétique de ces deux grands sentimens, d'où dérive la vie de tous les êtres, dans son petit poème *les Deux Frères*, le Génie de l'amour et le Génie de la faim. « .... Tous deux sont jeunes : l'un est un peu gras, sa peau est lisse, les boucles de ses cheveux sont noires ; de longs cils, le regard insinuant, gai et avide ; le visage charmant, presque hardi, presque méchant. Une couronne de fleurs repose mollement sur ses cheveux brillans. Il sourit comme sûr de son pouvoir, avec autorité et indolence... De temps en temps, ses ailes frémissent rapidement, avec un joli bruit argentin, comme une pluie de printemps. L'autre jeune homme est maigre et jaunâtre. Ses côtes se dessinent à chaque respiration. Il a les cheveux blonds, fins et plats ; les yeux sont ronds, d'un gris pâle ; le regard, inquiet, est étrangement clair ; tous les traits du visage, le nez étroit et aquilin, le menton pointu, parsemé d'un rare duvet, sont comme affilés. La petite bouche, aux dents de poisson, reste entr'ouverte ; les lèvres, sèches, n'ont jamais, jamais souri. Autour de sa tête, quelques épis vides et cassés. Un grossier tissu gris entoure ses reins. Ses ailes, d'un bleu mat, ont un mouvement lent et menaçant. Les deux jeunes gens semblent des camarades inséparables. Chacun d'eux s'appuyait sur l'épaule de son ami : la main potelée de l'Amour pendait comme une grappe de raisin sur la clavicule sèche de la Faim, tandis que la main étroite de la Faim, avec ses longs doigts maigres, s'étalait, comme un serpent, sur la poitrine efféminée de l'Amour... Ce sont deux frères, l'Amour et la Faim, moteurs de tout ce qui vit. »

fond, la loi est la même. Une fois que la vie de l'espèce a été assurée par la fécondation et la reproduction, les parens vieillissent : ils ont achevé leur tâche, et bientôt ils succombent, laissant les jeunes recommencer.

Il y a vraiment comme une certaine hâte de la nature à faire disparaître les individus quand la reproduction est terminée. Place aux jeunes! Telle est la loi de la nature. C'est comme une course précipitée vers un but que nous n'entrevoyons pas : puisque, en même temps que cette tendance à la vie de l'espèce, il y a tendance à la mort de l'individu (1).

Pouvons-nous voir au-delà? Savons-nous pourquoi il faut que la vie soit intense sur notre planète? pourquoi il doit y avoir des arbres, des insectes, des oiseaux, des hommes, en aussi grand nombre que possible? pouvons-nous supposer une raison d'être à ce développement que favorise une organisation prodigieusement savante et compliquée? Hélas! non! personne ne peut le dire. Nous assistons à des phénomènes qui nous paraissent révéler un immense effort vers un maximum de vie pour l'individu et pour l'espèce, mais nous ne connaissons rien de plus.

Cependant c'est déjà quelque chose que d'avoir démêlé, parmi les opérations de la Nature, cette tendance, aveugle et savante à la fois, au développement de la vie. Si nous ne savons pas pourquoi la Nature veut la vie, au moins nous savons qu'elle la veut, et qu'elle a trouvé moyen de l'assurer.

II.

La fonction de reproduction est donc aussi générale que la fonction de nutrition, et, comme la nutrition, elle peut se faire par la fatalité organique simple, elle peut être aidée par l'instinct, elle peut être aidée par l'intelligence.

Pour prendre une comparaison, voyons ce qui se passe pour la respiration. Tous les êtres respirent; mais il est des êtres dépourvus d'intelligence qui respirent mécaniquement, ou, si l'on veut, chimiquement, comme les champignons par exemple ou les microbes aérobies, qui consomment de l'oxygène sans en avoir la moindre conscience, et sans que la privation d'oxygène entraîne chez eux quelque sentiment de douleur.

(1) Un curieux exemple de cette hâte de la nature à faire disparaître les individus, quand la vie de l'espèce a été assurée, nous est fourni par certaines araignées dont tout le monde connaît sans doute la curieuse histoire. Le mâle, beaucoup plus petit et plus faible que la femelle, la surprend brusquement; mais, une fois qu'il a satisfait ses appétits amoureux, la femelle, étant fécondée, et, par conséquent, n'ayant plus besoin de lui, profite de sa force pour le dévorer sans autre forme de procès.

En suivant la série hiérarchique des êtres, depuis le champignon jusqu'à l'homme, on trouve toujours la respiration, fonction nécessaire, universelle, qui est la cause de la vie; mais, graduellement, à ce phénomène organique simple, vient se surajouter une complication particulière; c'est la conscience, autrement dit l'intelligence. L'intelligence ne modifie pas la respiration, mais elle donne conscience de la respiration. Le champignon n'a pas conscience qu'il respire; il ne souffre pas lorsqu'on le met dans de l'air privé d'oxygène, quoique cette privation d'oxygène le fasse mourir. Mais les êtres intelligens savent qu'ils respirent; ils ont le besoin de respirer, et ils ressentent des sensations douloureuses, conscientes, quand on enlève l'oxygène de l'air qu'ils respirent.

La conscience et l'intelligence sont donc des phénomènes surajoutés qui ne changent rien à la nature essentielle de l'acte respiratoire, mais qui font que l'animal respirant éprouve plaisir ou peine, selon qu'il peut ou ne peut pas satisfaire à ce besoin.

Or ce que nous disons de la respiration s'applique aux phénomènes de la reproduction. Qu'il y ait conscience complète, et intelligence puissante, comme chez l'homme; qu'il y ait conscience imparfaite et intelligence rudimentaire, à tous les degrés, comme chez la plupart des animaux; qu'il y ait enfin inconscience totale et inintelligence absolue, comme chez les animaux inférieurs et les plantes, cela importe assez peu. Car les uns et les autres se reproduisent; mais, à mesure que l'intelligence se développe, la fonction coïncide avec la conscience de cette fonction, et un sentiment profond prend naissance : c'est l'amour.

L'amour est donc, comme l'intelligence elle-même, une fonction de *luxe*. L'espèce peut se perpétuer sans intelligence et sans amour.

Il en est ainsi pour toutes les fonctions vitales, quelles qu'elles soient. Pour vivre, pour se protéger contre les ennemis divers, l'intelligence n'est pas nécessaire, ni même l'instinct. Il y a, dans les cellules vivantes, un automatisme qui suffit. Le grain de blé est dépourvu de toute conscience, de toute intelligence, et cependant il arrive à germer, à grandir, à reproduire d'autres grains de blé, sans qu'aucun effort intellectuel ait été nécessaire. L'huître, si elle est pourvue de quelque parcelle de conscience, n'en possède assurément qu'une toute petite dose, et cependant l'huître se nourrit, elle respire, elle se reproduit.

Tous les phénomènes intellectuels sont phénomènes de *luxe*. L'intelligence est un perfectionnement, une complication; mais elle n'est indispensable ni à la vie de l'individu ni à celle de l'espèce.

Ainsi la fonction de reproduction peut s'exercer dans une forme très simple, chez les êtres privés d'intelligence, et qui poursuivent leur évolution sans avoir aucune conscience de leurs actes.

Les êtres inconsciens et totalement inintelligens, ce sont toutes les plantes et beaucoup d'animaux inférieurs.

Rappelons d'abord un fait de notion vulgaire, mais qu'il faut cependant avoir bien présent à l'esprit pour comprendre les lois de la reproduction; c'est que tout être vivant est composé de *cellules*, c'est-à-dire de petits organismes élémentaires, ayant, dans une certaine mesure, leur existence propre et leur individualité. Une cellule est une masse de substance albuminoïde (protoplasma), entourée d'une membrane, et possédant un noyau qui est son centre. Protoplasma, membrane, noyau; voilà l'être cellulaire, pourvu d'une sorte d'autonomie, et ayant, dans une certaine mesure, son existence indépendante. Tout être vivant, végétal ou animal, est un agrégat de cellules. Celles-ci ont les formes et les dimensions les plus diverses; le protoplasma, la membrane cellulaire et le noyau prennent des configurations variées, de telle sorte qu'au premier abord on a peine à concevoir qu'un os est un agrégat de cellules, au même titre qu'un muscle ou qu'une pomme de terre. C'est l'illustre physiologiste Schwann qui, en 1837, a introduit dans la science la *théorie cellulaire*. Il n'en est pas de plus générale et de plus féconde.

Certains êtres élémentaires, comme les microbes, par exemple, ne sont constitués que par une seule cellule. Alors, cette cellule unique, pour vivre, doit posséder tous les attributs de l'être ; elle doit se nourrir, respirer et se reproduire.

Eh bien! dans ce cas, le procédé de reproduction est extrêmement simple. Cette cellule, à un moment quelconque de son évolution, grandit, puis se sépare en deux fragmens : une cellule unique se transforme en deux cellules.

Puisque nous avons pris l'exemple des microbes, continuons à voir comment se développent certains microbes, ceux qu'on appelle *bacillus*, petit bâton ; et imaginons un bâton qui, grandissant rapidement, au bout d'une heure environ, à son milieu devient fragile, puis se casse. Nous avions un bâton; et maintenant nous en avons deux. Chacun de ces deux bâtons, au bout d'une heure encore, grandissant à son tour, se segmentera; de sorte qu'après deux heures, nous aurons quatre bâtons, et ainsi de suite.

Nul besoin de faire de longs calculs pour voir la prodigieuse rapidité de ce développement. Un bacille, dans un milieu favorable, donnera ainsi naissance en vingt-quatre heures à 16 millions de bacilles semblables, et, en quarante-huit heures, il y en aura 500,000 milliards, chiffre bien supérieur à ce que notre intelligence peut saisir.

Tel est le procédé de reproduction le plus élémentaire; mais en général la reproduction, même chez les microbes, est un peu

plus compliquée. A un moment donné, le microbe donne une sorte de petite cellule, un peu différente de lui; c'est comme un petit œuf, ou une petite graine; une *spore* qui, en se développant, deviendra un microbe semblable à celui dont elle dérive.

Ainsi, dans la plupart des cas, même pour les êtres inférieurs, la cellule, pour se reproduire, a besoin de transformations; il faut que la matière vivante passe par l'état de spore pour pouvoir continuer à vivre.

Mais, en somme, qu'il s'agisse d'une segmentation ou d'une formation de spore, c'est toujours là un procédé de reproduction extrêmement simple. Or le plus souvent la reproduction est plus compliquée. Elle a besoin de *l'union de deux cellules,* que nous appellerons la cellule *mâle* et la cellule *femelle.*

Voilà le procédé universel de la reproduction. L'union de deux cellules différentes, la cellule mâle et la cellule femelle, fait qu'un être nouveau, semblable aux parens, prend naissance.

Plante ou animal, algue, chêne, écrevisse, corbeau ou homme, le procédé est identique; c'est une cellule femelle qui, fécondée par une cellule mâle, subit alors, dans l'intérieur de son protoplasme, toute une série d'extraordinaires modifications, et devient algue, chêne, écrevisse, corbeau ou homme.

Les anatomistes ont pu suivre le détail des phases par lesquelles passe la cellule fécondée. Des milliers d'observations précises, poursuivies avec une admirable persévérance, ont permis de décrire par le menu toutes les transformations qui suivent la conjugaison des deux cellules mères. Mais nous ne pouvons ici entrer dans cet exposé, qui serait très technique et très compliqué. Toute une science, l'embryologie, est consacrée à cette description. Grâce à la perfection de nos microscopes et de nos méthodes d'investigation, ces évolutions cellulaires sont parfaitement connues. Elles varient, bien entendu, suivant les espèces; elles ne sont pas tout à fait les mêmes chez les plantes et chez les animaux, chez les animaux supérieurs et les animaux inférieurs. Pourtant, du moins au début, la marche des phénomènes est à peu près identique.

C'est ainsi qu'apparaît au grand jour la parenté étroite qui réunit tous les êtres vivans les uns aux autres. C'est le même plan organique. C'est aussi le même mode de reproduction, et, s'il y a une infinie diversité dans les moyens que la Nature emploie, le but est le même : fécondation de la cellule femelle par la cellule mâle.

Chez les plantes, ces procédés de fécondation et de reproduction sont connus dans tous leurs détails. L'histoire en est très curieuse; et on est forcé d'admirer la variété des ressources que la Nature a trouvées pour assurer le rapprochement des deux cellules.

Pour les algues, les cellules mâles sont des corpuscules mobiles

qui s'amassent dans une petite poche. La poche mûrit, finit par se rompre, donnant enfin issue à l'essaim des cellules mâles qui vont alors, se promenant de tous côtés, chercher les cellules femelles réunies dans une autre poche voisine.

Chez les plantes phanérogames, tantôt la fleur porte les deux cellules, mâle et femelle, tantôt, au contraire, chaque fleur est soit mâle, soit femelle; et, comme le contact du pollen (cellule mâle) avec l'ovule (cellule femelle) n'est pas toujours assuré, il a fallu des procédés extrêmement détournés pour que cette union, nécessaire à la vie de l'espèce, soit presque toujours réalisée. L'illustre Darwin a montré que les couleurs éclatantes des corolles florales, qui entourent les cellules mâles et femelles, attirent de très loin les papillons et les insectes. Alors ces animaux agiles et remuans se promènent sur toutes les parties de la fleur, et avec leurs pattes, leurs ailes, leurs trompes, leurs antennes, répandent sur les cellules femelles le pollen fécondant. Il y a là une adaptation extraordinaire entre la plante et l'animal; l'animal se nourrit du suc de la plante; mais en même temps, par ses mouvemens, il assure la fécondation et la reproduction de la plante.

Il est vrai que dans beaucoup de cas la position des organes qui portent le pollen, l'élasticité de la tige, et d'autres innombrables conditions morphologiques, font que le rôle des insectes n'est pas absolument nécessaire. Les conditions adjuvantes peuvent varier : au fond, le terme final est toujours le même : c'est la conjonction de la cellule mâle avec la cellule femelle.

Chez les animaux inférieurs, dépourvus d'intelligence et de conscience, les phénomènes ressemblent beaucoup à ce qui se passe chez les algues.

Comme chez les algues, toutes ces opérations se font sans conscience; les mouvemens d'adaptation sont des mouvemens automatiques, où ne peuvent se trouver les plus faibles traces d'intelligence.

Je n'ignore pas qu'un ingénieux psychologue contemporain, M. A. Binet, a cherché à faire, sans y réussir, croyons-nous, la psychologie des infusoires. Malgré le talent qu'il a dépensé à cette tâche ingrate, il lui a été impossible de prouver que les infusoires ou les microrganismes ont d'autres mobiles que des affinités physico-chimiques. Certes, ces affinités sont d'une extrême délicatesse. Il est des bactéries sensibles à la dix millionième partie d'un milligramme d'oxygène. Mais cette sensibilité n'est pas encore de la psychologie : c'est de la chimie physiologique. L'affinité de la cellule mâle pour la cellule femelle est un phénomène physico-chimique, au même titre probablement que son affinité pour l'oxygène. Nous ne pouvons lui supposer ni conscience, ni intelli-

gence, ni amour. A ce compte, il faudrait dire que, lorsque le charbon brûle dans l'oxygène, il y a de l'amour entre le charbon et l'oxygène; et que, comme le potassium a plus d'affinités pour le chlore que pour l'azote, l'amour du potassium pour le chlore est très grand, beaucoup plus grand que son amour pour l'azote.

Vraiment, il n'est permis de se servir du mot amour que s'il y a intelligence et conscience, et on a le droit de dire que l'amour, comme la douleur, est une fonction intellectuelle, en rapport avec le développement de l'intelligence.

Mais cette intelligence, quand apparaît-elle? A quels degrés de l'animalité en apparaissent les premières lueurs? C'est un problème insoluble que celui de la conscience des animaux autres que l'homme. Quelle sera notre limite pour dire : cet être est intelligent, cet autre ne l'est pas? On ne peut nier l'intelligence du chien, du singe et de l'éléphant. Celle des oiseaux et des reptiles, quelque modérée qu'on la suppose, n'est guère niable; mais déjà, quand on arrive aux poissons, on se prend à douter de leur capacité intellectuelle. Quelle conscience ont-ils? Et s'ils en ont une, probablement, combien obscure et bornée!

Et après les poissons, que donnera-t-on d'intelligence à une mouche, à une huître, à un coralliaire? Il serait bien téméraire de tenter une démarcation quelconque, même très incertaine. Nous n'essaierons donc pas d'en donner une, et nous dirons que chez les êtres inférieurs, comme les plantes et les derniers invertébrés, les sexes ne se cherchent pas : il y a seulement union de la cellule mâle avec la cellule femelle, sans que la conscience de l'individu ait quelque part à tous ces actes.

III.

Nous voici donc arrivés, en remontant l'échelle des êtres, à un degré d'organisation supérieure. Au fond, le principe est le même : c'est toujours la conjugaison de la cellule mâle avec la cellule femelle; mais la cellule mâle et la cellule femelle ne se trouvent pas chez le même individu : il n'y a de cellules mâles que chez le mâle, il n'y a de cellules femelles que chez la femelle. Il faut donc que les deux individus de chaque sexe se cherchent, se trouvent, se rapprochent, pour qu'il y ait entre les deux cellules mères l'union nécessaire à la perpétuité de l'espèce.

Chez les êtres inintelligens, cet attrait des sexes l'un pour l'autre est inconscient, inintelligent, automatique. Il n'y a ni volonté, ni parti-pris, ni réflexion; mais, chez les êtres intelligens, il faut un

mobile qui accompagne ou détermine ce rapprochement de manière à le rendre irrésistible ; et ce mobile, c'est l'amour.

Sa puissance est extraordinaire, tout aussi efficace que le besoin de respirer ou le besoin de manger. Nous ne parlons certes pas ici de l'homme, dont les instincts et les passions naturelles sont masqués par la civilisation, mais bien des animaux à l'état sauvage, qui, grands ou petits, faibles ou forts, stupides ou intelligens, subissent tous la passion amoureuse.

D'abord il s'agit de se trouver. Or, quand le nombre des individus est rare, comme, par exemple, pour certaines espèces d'insectes, êtres minuscules égarés dans d'immenses forêts, cette recherche n'est pas toujours facile. Mais la Nature y a pourvu. Tantôt c'est par l'odeur : l'odeur pénétrante qui émane de certains papillons ou de certains scarabées se répand à de grandes distances. Tantôt c'est par le bruit : certaines vibrations des élytres produisent des sons qui s'entendent au loin. Tantôt c'est par la lumière, comme ces vers luisans femelles dont la lueur, brillant au milieu de l'herbe, va attirer le mâle. Tantôt c'est par des sens spéciaux que nous connaissons mal, et qui permettent aux individus de sexe différent de se rencontrer, malgré les obstacles et les périls de toute sorte qui se dressent entre eux.

Chez les invertébrés, chez les insectes, chez les vertébrés inférieurs, cette recherche de la femelle par le mâle est instinctive, et il n'est pas permis d'y voir trace d'intelligence.

C'est l'instinct qui les guide, et chaque individu se comporte exactement de la même manière que tous les individus de son espèce. Nulle variété dans les actes : même démarche, mêmes allures, mêmes appétits, mêmes moyens d'y satisfaire. C'est l'aveugle et fatal instinct. Mâles et femelles accomplissent leur œuvre sans se rendre compte de ce qu'ils font, sans pouvoir modifier quoi que ce soit à ce que leurs ancêtres ont fait depuis des milliers de générations. Qui a vu un hanneton en a vu mille, ou un million, ou un milliard. Nul d'entre eux n'a une dose d'intelligence suffisante pour changer quoi que ce soit au plan qui lui a été tracé par avance.

Mais peu à peu, chez les reptiles, chez les oiseaux, et surtout chez les mammifères, l'intelligence apparaît, et, avec l'intelligence, l'amour ; puisque c'est ainsi qu'il faut appeler la recherche voulue et consciente des sexes l'un pour l'autre. Cette recherche, cette poursuite, si l'on veut, diversifiée de mille manières, est une des plus curieuses études que puisse aborder le naturaliste ou le psychologue.

Nous disions dans cette même *Revue* (1), en parlant de la lutte

(1) *Le Roi des animaux*, 1883, p. 813.

des animaux entre eux : « Ce n'est pas un cri de joie qui, des flots azurés ou des profondes forêts, s'élève vers le ciel, c'est un cri de détresse et de douleur. C'est le cri des vaincus. Luttes fratricides, combats acharnés, proies dévorées vivantes, carnage, massacre, douleurs, maladies, famine, morts sauvages, voilà ce qu'on verrait si le regard pouvait pénétrer ce que cachent dans leur sein l'impassible Océan ou la tranquille forêt. Chaque pierre abrite un essaim d'êtres vivans, chaque pierre abrite aussi des luttes implacables. Tous les enfans de la Nature s'acharnent l'un sur l'autre. Des milliers de souffrances obscures se dissimulent sous l'herbe des prairies et sous la roche du rivage. »

Quelque sombre que soit ce tableau, il n'est pas trop chargé, et il représente d'une manière plutôt adoucie les terribles luttes auxquelles se livrent, pour avoir le droit d'exister, tous les êtres vivans. Mais il est incomplet; car, à côté de ces drames de guerre et de massacre, il y a simultanément toute une série de poèmes amoureux. A chaque printemps, c'est, dans toute la nature, une sorte de fièvre de fécondation qui s'empare de tous les êtres. Partout où il y a la vie, partout apparaît l'amour. L'herbe de la prairie, la mousse de la forêt et la pierre du rivage, si elles abritent des luttes sanguinaires, abritent aussi des tendresses ardentes. Si un cri de douleur monte vers le ciel, un cri d'amour y monte en même temps. La Nature frémissante assure la vie de l'individu par la guerre, tandis qu'elle assure la vie de l'espèce par l'amour. Certes, c'est un merveilleux spectacle que cette agitation féconde, cet immense effort de la Nature pour ne pas périr. L'espèce doit vivre, et c'est l'amour seul qui entretient cette vie. Chaque printemps assiste à une création nouvelle sans laquelle la vie disparaîtrait de la terre.

Point d'exception à cette ardeur. Consciens ou inconsciens, tous les êtres cherchent à s'unir : mollusques, insectes, reptiles, oiseaux, quadrupèdes. Une passion invincible les pousse. Ce sont des instrumens entre les mains de la toute-puissante Nature, qui, pour assurer la perpétuité de la vie, leur a donné la passion de l'amour, et a su la leur donner si forte que rien ne peut l'atténuer ou l'éteindre.

Ce sentiment inconscient qui pousse tous les êtres à l'amour, Mme Ackermann l'a exprimé en si beaux vers, inspirés de Lucrèce, que nous devons les citer.

Elle n'a qu'un désir, la marâtre immortelle,
C'est d'enfanter toujours, sans fin, sans trêve, encor.
Mère avide, elle a pris l'éternité pour elle,
Et vous laisse la mort.

Toute sa prévoyance est pour ce qui va naître;
Le reste est confondu dans un suprême oubli.
Tous, vous avez aimé; vous pouvez disparaître :
Son vœu s'est accompli.

Tous les êtres, formant une chaîne éternelle,
Se passent, en courant, le flambeau de l'Amour;
Chacun, rapidement, prend la torche immortelle
Et la rend à son tour.

Du moins, vous aurez vu luire un éclair sublime;
Il aura sillonné votre vie un moment.
En tombant, vous pourrez emporter dans l'abîme
Son éblouissement.

Quelle est la part de l'instinct? quelle est la part de l'intelligence dans les actes amoureux qui poussent les animaux à se rechercher et à s'unir? Problème difficile et même insoluble, si l'on voulait y apporter une solution absolument rigoureuse. Mais pourquoi chercher l'absolu en pareille matière?

Nous pouvons toutefois, sans trop nous compromettre, dire à peu près quelles sont les différences entre l'intelligence et l'instinct. Ce qui caractérise l'instinct, c'est qu'il n'est ni modifié ni modifiable par le caractère de l'individu. Les animaux pourvus du seul instinct ne peuvent rien apprendre et rien oublier. Le dindon qui fait la roue dans une basse-cour, en présence des dindes qui l'admirent, agit comme ont agi tous les dindons ses ancêtres et comme agiront ses enfans : ni mieux ni plus mal. C'est la répétition pure et simple d'un acte qu'il ne comprend pas. Pour faire la roue, il n'a pas besoin d'avoir vu le dindon son père faire la roue dans la même basse-cour pour lui enseigner la manière de s'y prendre. Il sait cela de naissance : c'est la conséquence de son organisation.

L'intelligence est un tout autre phénomène; elle suppose une acquisition personnelle, individuelle, qui n'est pas l'apanage de la race, mais qui est la conséquence d'un souvenir réfléchi de l'individu. Le gentilhomme qui dans un salon baise la main d'une grande dame ne fait pas cela par instinct, mais par intelligence. L'éducation lui a appris cette formule de politesse et de galanterie; et il trouve bon de s'y conformer; mais il le fait sciemment, volontairement; il sait qu'il pourrait faire autrement, et il comprend la portée de ce qu'il fait.

Donc, toutes les fois qu'on verra chez tels ou tels animaux des actes compliqués, se répétant avec une uniformité absolue, sans que l'individu les modifie par un changement volontaire quelconque, on pourra dire que c'est de l'instinct, et que l'intelligence n'y est pour rien.

S'il en est ainsi, on voit à quel point doit être rare l'intervention

de l'intelligence chez les animaux. J'ai certes lu bien des récits, très amusans, sur certains faits extraordinaires d'intelligence; mais je suis tenté de croire que ces faits sont exceptionnels, et que ce qui est général, c'est le simple automatisme.

Dans la manière d'être des sexes vis-à-vis l'un de l'autre, dans leurs choix, leurs luttes, leurs colères, il y a bien peu de variété (pour la même espèce, bien entendu). Ce qui domine au contraire, c'est la monotonie et l'uniformité des actes, chez tous les individus.

Nous disions en parlant des hannetons que tous les hannetons se ressemblent, à ce point qu'il est impossible de distinguer quelque différence d'allure entre les divers individus. Cette identité est presque vraie encore pour les animaux supérieurs : une oie se comporte comme toutes les oies; un perdreau comme tous les perdreaux; un lapin comme tous les lapins, et des réactions notoirement différentes entre individus de même âge, et placés dans le même milieu, sont difficiles à constater.

Nous n'irons pas en conclure que ces actions uniformes se font sans conscience. Au contraire, il est probable que les oies, les perdreaux, les lapins, que nous prenions pour exemple, ont une vague notion de l'existence, et comme une sensation indistincte de bien être ou de mal être. Je m'imagine, sans pouvoir donner aucune preuve à l'appui, que l'oie, lorsqu'elle a faim, ressent d'une manière extrêmement confuse une douleur analogue à celle de l'homme qui a faim, de même qu'un perdreau blessé éprouve une sensation pénible, douloureuse, ressemblant plus ou moins à ce qu'éprouve un homme blessé par un coup de feu. Mais tout me manque pour affirmer cette analogie. C'est une hypothèse que rien ne peut vérifier; et la conscience des animaux restera toujours, sans doute, pour notre conscience humaine un profond mystère. Nous avons déjà quelque peine à nous faire une idée exacte de la conscience de nos semblables ; que pouvons-nous dire alors de la conscience de nos dissemblables, c'est-à-dire des animaux?

Ne nous attardons pas à discuter la part de l'instinct et celle de l'intelligence. Cela ne peut guère conduire à une conclusion scientifique. Sachons seulement que, pour la plupart des animaux, les actes, accompagnés d'une conscience plus ou moins parfaite, sont uniformes, monotones, réglés par une fatalité organique irrésistible, et que la fantaisie individuelle et l'initiative personnelle, dues à des souvenirs particuliers, ne s'y mêlent que très peu. Nous n'essaierons donc pas de savoir, — car cela est à peu près impossible, — ce que pense l'animal quand il recherche sa femelle, et quand il manifeste à sa manière ses appétits amoureux. Nous supposerons en lui une vague, une très vague conscience, et nous

nous contenterons d'étudier ses mœurs. Sans pénétrer dans sa conscience, voyons comment se manifeste chez lui la passion de l'amour.

IV.

Chez les oiseaux, le mâle est toujours différent de la femelle. Son plumage est plus richement coloré. Sa voix est plus brillante, plus harmonieuse. Sa taille est plus forte. Le *beau sexe*, chez l'oiseau, est le sexe mâle, et Darwin a mis en lumière la cause de cette grande différence.

En effet, chez la plupart des oiseaux, un mâle suffit à plusieurs femelles. Or, comme le nombre des mâles est, à peu de chose près, le même que le nombre des femelles, il faut une élimination, un choix, une *sélection*. De là une lutte entre les mâles, qui cherchent à effacer leurs rivaux, par l'harmonie de leur chant ou la parure de leur plumage : c'est la femelle qui juge, et qui choisit pour époux celui des mâles qui a paru le plus brillant.

Quelquefois les tournois sont moins pacifiques, et il s'engage entre les mâles une véritable bataille. On sait que, dans une basse-cour, deux coqs ne peuvent vivre côte à côte. Ils sont sans cesse à se battre, non pour l'empire, mais pour les poules, qui assistent à ces combats meurtriers.

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix.

C'est le plus fort qui triomphe, évidemment; celui qui a un bec plus solide, des ergots plus pointus, un crâne plus résistant, des muscles plus souples et plus vigoureux. Le vaincu est réduit à se cacher piteusement, et, même vaincu, il est poursuivi par le vainqueur, et battu, houspillé, parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Cette lutte des mâles, soit par la beauté, soit par le chant, soit par la guerre, a un résultat remarquable au point de vue du perfectionnement de l'espèce. Ce sont les plus beaux et les plus forts qui triomphent; ceux qui sont malingres, ou dont le plumage est médiocre, sont dédaignés par les femelles, et il ne leur est pas permis de faire souche. Les plus forts et les beaux ont seuls droit à la reproduction, et la race ne dégénère pas; au contraire, par le fait même de ces luttes, elle tend toujours à s'améliorer. C'est ce que Darwin a bien appelé la sélection sexuelle, et il en a donné d'excellens exemples.

Il suffira d'en citer quelques-uns, pour montrer à quel point chez les animaux le sentiment de l'amour ressemble à ce que connaissent les hommes. D'ailleurs, après des considérations très générales, et nécessairement un peu vagues, il n'est pas mauvais

de citer quelques exemples précis et concrets, qui permettent de serrer la réalité de plus près.

D'abord, il est évident que les mâles des oiseaux *font la cour* aux femelles. Ce n'est pas tout à fait à la manière humaine; mais la différence n'est pas aussi grande qu'on pourrait le penser d'abord.

Les mâles des coqs de bruyères (*tétras*) se réunissent plusieurs fois par semaine pour *danser* devant les femelles, et *danser en chantant*. C'est donc un *bal avec concert*, dans lequel chaque individu est appelé à développer son talent. Il redresse la queue et l'étale en éventail, lève la tête et le cou et déploie ses ailes. Il fait ensuite des sauts en cercle, et appuie si fortement contre terre la partie inférieure de son bec que les plumes du menton en sont arrachées. Pendant ce temps, il bat des ailes, et tourne toujours, et, sa vivacité augmentant sans cesse, la danse finit par dégénérer en une sorte de tournoiement frénétique. Les réunions n'ont lieu qu'en avril pendant la saison des amours; il y a souvent ainsi trente ou quarante mâles assemblés, et le sol piétiné par leurs danses est un grand cercle dégarni d'herbe que les chasseurs scandinaves appellent *leks*, et les chasseurs allemands *balzen*.

D'autres oiseaux (*Rupicola*), au lieu de danser, font des cabrioles, se pavanant, sautillant devant les femelles. Chaque mâle vient à son tour faire des exercices d'adresse et de beauté.

Les mâles des oiseaux de paradis se rassemblent sur un arbre, agitant leurs admirables plumes, en les faisant tournoyer, vibrer dans tous les sens; ils sont si absorbés dans cette occupation, qu'un chasseur habile peut en profiter pour abattre successivement toute la bande.

Le faisan doré, quand il déploie sa magnifique fraise, la tourne obliquement vers la femelle, de quelque côté qu'elle se trouve. Pourquoi, sinon pour exciter son admiration?

Les pigeons, quand ils sont en face des femelles, baissent la tête jusqu'à terre, en étalant et agitant la collerette de plumes richement colorées qu'ils ont au cou, de manière à la faire chatoyer sous tous les aspects : en même temps ils relèvent la queue et étalent les ailes, toutes manœuvres destinées à faire éclater la beauté de leur plumage, si bien que, lorsqu'un empailleur veut montrer un oiseau dans tout l'épanouissement de sa beauté, c'est dans cette attitude qu'il le représente.

Le mâle cherche à plaire, mais il n'y réussit pas toujours. Suivant les cas, il en est qui plaisent; il en est d'autres qui sont rebutés. Les naturalistes citent des exemples curieux de la préférence des femelles pour tel ou tel mâle. Un coq de combat est toujours préféré par les poules à tout autre coq. Les éleveurs

savent que si, dans une basse-cour, il y a un coq de combat, les autres coqs, même s'ils ne sont pas chassés et combattus, sont inutiles; car aucune femelle ne voudra d'eux.

Si les femelles préfèrent les vaillans, elles préfèrent aussi les décoratifs. Darwin raconte, d'après le directeur du jardin zoologique de Vienne, l'histoire curieuse de ce faisan argenté mâle, qui était auprès d'une troupe de faisanes triomphateur incontesté. Vint un accident qui lui endommagea quelques plumes, et il fut laissé à l'écart (1).

Ce qui prouve bien que les chants, les combats et la parure décorative du plumage ont pour but l'union des sexes, c'est que, la saison des amours étant terminée, tout ce luxe disparaît. Plus de chants, plus de batailles, plus de parures. Même il arrive que les deux sexes, chez quelques espèces, très différens au moment des amours, se ressemblent quand les amours ont cessé; par exemple, chez les pélicans, les linottes et les pinsons.

Nous voudrions pouvoir ici raconter les récits rapportés par les divers naturalistes; mais il vaut mieux renvoyer au curieux ouvrage de Darwin, si riche de détails et si précis de méthode.

La conséquence de ces faits est simple et évidente. Toutes les variétés qui se manifestent dans le plumage éclatant des oiseaux ou dans les harmonies de leur chant sont le résultat de l'amour. Il y a des luttes de beauté et des luttes de courage, et les mâles qui ont triomphé dans les unes ou dans les autres, seuls appelés à perpétuer l'espèce, transmettent à leurs enfans leur beauté et leur courage.

Ainsi l'amour est la condition essentielle non-seulement de la reproduction de l'espèce, mais encore de ses progrès.

Nous avons le droit de parler de progrès, car ce qui nous paraît beau, en fait de plumage et de coloris, est, par une étonnante similitude psychologique, ce qui a paru beau aux femelles des oiseaux. Le plumage du coq-faisan est certainement, pour la richesse et l'harmonie des teintes, comme pour la pureté des contours, une merveille d'esthétique presque inimitable. Ce qui est à nos yeux chef-d'œuvre de couleur a été aussi considéré comme tel par les faisanes, qui, depuis un nombre d'années incalculable et inconnaissable, ont successivement choisi les plus beaux des mâles.

L'âme des poules faisanes, en fait d'esthétique, nous est cer-

(1) Rarement les femelles se battent entre elles pour obtenir les faveurs du mâle. Cela se voit cependant chez certains oiseaux monogames, et en particulier chez le bouvreuil, qui garde dans ses amours une constance singulière, puisque le mâle et la femelle sont unis pour la vie.

tainement assez mal connue; mais, s'il fallait en juger par les résultats de la sélection, nous en conclurions qu'elle serait voisine de l'âme humaine.

V.

La comparaison des mœurs des animaux avec les nôtres ne serait guère à notre avantage. Au lieu de pratiquer cette sélection qui assure le progrès, nous n'attachons aux qualités physiques, dans les unions matrimoniales, les seules où il y ait souci d'une progéniture, qu'un intérêt tout à fait secondaire. Les conditions sociales sont prépondérantes. Tel individu déjà mûr, malingre, et dépourvu de tout agrément physique, sera par les parens, et même par les jeunes filles, probablement préféré à un jeune homme beau, vigoureux, intelligent et sans fortune. Et ce qui est vrai pour le choix des maris est encore plus vrai pour le choix des femmes. Le souci de la santé, de la vigueur, de la beauté, de l'aptitude à donner des enfans beaux et vigoureux, tout cela est considéré comme conditions d'importance secondaire.

Une dot considérable prime tous les avantages personnels. Il s'ensuit que, dans nos civilisations occidentales, l'espèce humaine, au lieu de s'améliorer, tendrait plutôt vers une sorte de dégénérescence. Si de ces pages que nous écrivons se dégageait seulement cette conclusion, qu'il faut attacher une importance primordiale, presque exclusive, aux qualités physiques ou intellectuelles des futurs époux, j'estimerais avoir rendu à mes contemporains un signalé service. Qui sait si l'avenir de l'homme n'est pas dans une amélioration de la race? A force d'intelligence, nous tombons au-dessous des animaux, qui, grâce à la sélection sexuelle, vont se perfectionnant de jour en jour.

Mais revenons aux oiseaux et à leur manière de comprendre les sentimens amoureux. Le coq, le dindon, sont polygames, mais leur polygamie tient peut-être à l'état de domesticité, car la plupart des autres oiseaux sont monogames; et, quoique nous ne sachions rien de précis sur leur fidélité conjugale, nous serions tentés de croire qu'elle est au moins égale à la fidélité conjugale qui règne parmi les hommes.

Au commencement du printemps, un mâle et une femelle prennent la résolution de vivre ensemble. Alors se forme un véritable ménage. Ce ne sont pas seulement des amoureux; ce sont des époux; et l'union ne se dissoudra que plus tard, lorsque les petits seront devenus suffisamment grands pour voler et chercher leur nourriture tout seuls. Ainsi, chez les oiseaux, il y a plus que

l'amour : il y a encore le mariage, avec association et communauté d'intérêts. Le nid est fait en commun ; et, pendant que la femelle couve les œufs, le mâle lui apporte la nourriture, ou encore, suivant la touchante coutume de certains oiseaux chanteurs, il cherche à dissiper l'ennui de la pauvre femelle qui couve patiemment les œufs, l'espoir de la lignée à venir. C'est ainsi que, pendant les nuits de printemps, on entend le rossignol s'égosiller en roulades, pendant que près de lui la femelle, silencieuse, couvant ses chers œufs, l'écoute avec admiration.

Chez certains oiseaux, le ménage est moins uni que chez d'autres (comme les hirondelles, les cygnes, etc.), et il y a une vie en commun qui ne s'accorde peut-être pas très bien avec une fidélité conjugale exclusive. Mais, quoique les amours aient été un peu folâtrement mélangées, cela n'empêche pas qu'un jour certain couple se détache de la communauté pour construire un nid. Il n'y a pas eu de véritable ménage avant que le nid ait été fait ; mais, au moment de la confection du nid, le véritable ménage se constitue. Ce n'est peut-être pas toujours le vrai père qui s'occupe du nid ; c'est souvent une sorte de père adoptif, mais il n'en joue pas moins bien son rôle.

Chez les oiseaux, comme chez les mammifères, c'est la femelle qui a pour mission de veiller au sort des jeunes ; c'est la femelle qui couve, c'est la femelle qui est la vraie gardienne de la petite couvée, et, quoique souvent, au moins chez les oiseaux, le mâle témoigne quelque amour paternel pour ses petits, cet amour n'est pas comparable à celui que déploie sa compagne.

Et il en est ainsi, presque sans exception, dans presque toute la série des vertébrés supérieurs (les seuls d'ailleurs qui s'occupent de leurs petits). Le mâle, une fois qu'il a satisfait à ses désirs amoureux, a en réalité terminé son rôle : aussi ne s'occupe-t-il que médiocrement du fruit de ses amours. La femelle, au contraire, n'abandonnera ses petits que lorsqu'ils seront assez grands pour se suffire. Jusque-là elle veillera sur eux avec une tendresse jalouse, comme si elle comprenait que sa mission ne consiste pas seulement dans la procréation, mais encore dans la protection d'une génération nouvelle. Indifférente aux caresses du mâle, et même, à l'occasion, défendant ses petits contre lui, elle déploie, malgré sa faiblesse, contre les ennemis les plus redoutables un courage extraordinaire. Une poule, avec ses poussins, tient tête à un dogue furieux. Le danger n'existe plus. L'amour maternel inspire une vaillance héroïque aux êtres les plus timides.

Et dans un faible corps s'allume un grand courage.

Le courage des mères est sans exception. A la passion amoureuse a succédé la passion maternelle, tout aussi puissante, — ni plus, ni moins, — et aboutissant aux mêmes résultats, c'est-à-dire à la conservation de l'espèce. Ce n'est pas tout que de créer de petits êtres infirmes et sans défense, il faut mener à bien, à travers les embûches et les rigueurs du vaste monde qui les environne, leur infirmité et leur faiblesse.

Ces sentimens, ces instincts des animaux, nous les retrouvons dans l'humanité, s'affirmant avec une égale puissance, modifiés, transformés, quelquefois agrandis, quelquefois diminués par la civilisation. Mais l'origine de l'amour, qu'il s'agisse de l'amour conjugal ou de l'amour maternel, l'origine de l'amour est là, et il ne faut pas chercher d'autres mystères que l'instinct conscient de la conservation de l'espèce.

VI.

Ce que nous avons dit des oiseaux s'applique aux quadrupèdes, chez qui on trouve tantôt la monogamie, tantôt, et le plus souvent, la polygamie. Certainement, hélas! il y a moins de fidélité conjugale chez les quadrupèdes que chez les oiseaux, et les mœurs y sont beaucoup plus relâchées. Néanmoins, dans quelques cas, chez les carnassiers notamment, il se fait de vrais ménages : le lion et la lionne, le loup et la louve vivent ensemble, et pourvoient ensemble à l'éducation de leurs petits. Mais cela est presque une exception : en général, la femelle est abandonnée par le mâle, et, une fois qu'elle a été fécondée, le mâle ne s'occupe plus d'elle : c'est elle seule qui aura le soin de la petite famille à venir.

Comme chez les oiseaux, il y a chez les quadrupèdes une sélection sexuelle, c'est-à-dire des combats entre les mâles, pour la possession des femelles. Et ce sont des combats terribles, dans lesquels les plus forts sont vainqueurs. Quelquefois aussi, ce sont les plus agiles. Ainsi, pour les chamois, c'est une lutte d'agilité et de vitesse à travers rochers et précipices. La femelle ne se livre qu'à celui qui, après une course précipitée, est arrivé le premier, bousculant et culbutant tous ses rivaux, remportant à la fois le prix de la force et le prix de la vitesse. Ainsi se trouvent assurées les qualités qui font que les chamois peuvent résister à leurs nombreux ennemis, et c'est la sélection sexuelle qui maintient la persistance de ces caractères.

Presque toujours, chez les quadrupèdes, le mâle est pourvu d'ornemens acquis par le fait de la sélection; soit que les fe-

melles aient choisi les plus beaux, soit que la lutte entre les mâles n'ait laissé survivre que les plus vaillans. La crinière du lion, les andouillers des cerfs, les défenses du sanglier, les cornes des béliers, les colorations variées des poils chez les singes, tous ces ornemens résultent de la concurrence entre les mâles. Chez les quadrupèdes, comme chez les oiseaux, le beau sexe est encore le sexe masculin.

Puisque le mâle est pourvu d'appareils d'attaque ou de défense, qui font complètement défaut aux femelles, il est évident que ces appareils servent non à la lutte pour l'existence, mais à la lutte pour la possession des femelles. Pourquoi, en effet, la biche n'aurait-elle pas des andouillers et des ramures comme le cerf, si ces armes devaient servir à la défense contre les fauves et les chiens? En réalité, l'absence de ramures chez les femelles ne saurait se comprendre, si l'on n'admettait pas qu'elle a pour cause, et pour cause unique, la lutte entre les mâles. Et, en effet, les mâles se livrent entre eux à de vraies batailles rangées qui durent souvent des heures entières, et où le plus souvent il y a plusieurs victimes.

Il est vraiment curieux de voir combien ces appareils de défense (des cerfs, des antilopes, des rennes, des béliers, des boucs) sont en même temps de magnifiques appareils d'ornement. Les formes en sont assez gracieuses pour exciter notre admiration, et tout nous fait croire que les femelles partagent à cet égard nos sentimens esthétiques.

Chez les quadrupèdes, la décoration extérieure a certainement moins d'importance que chez les oiseaux. Pourtant la couleur d'un superbe pelage excite l'admiration, — et nous pourrions presque dire l'amour, — chez les femelles. J. Hunter a raconté, il y a longtemps, la ruse qu'on est forcé d'employer pour déterminer l'accouplement de la femelle du zèbre avec l'âne ; il suffit de colorer un âne avec des stries blanches transversales, de manière à imiter grossièrement la parure bigarrée du zèbre. Le mâle est moins difficile; sa passion est assez aveugle pour qu'il n'y regarde pas de si près, et il n'exige pas tant de beauté. Mais la femelle, plus délicate, demande, avant de se rendre, l'appoint d'un certain charme extérieur. Pour la femelle du zèbre, la beauté suprême, c'est la zébrure de son mâle.

C'est dans la famille des singes que l'on peut trouver le plus grand développement des ornemens extérieurs. Ils ont, suivant l'espèce, des parures extraordinaires, barbes, favoris, crinières, moustaches; le tout bizarrement hérissé, et disposé de manière à leur donner des aspects qui pour nous sont joyeusement co-

miques, mais qui pour les femelles sont probablement des attributs de grande beauté. Touffes de poils sur la tête, longs poils aux oreilles, manchettes, colliers, avec des poils d'un bleu vif, d'un blanc argenté, ou d'une teinte orange éclatante, toutes les variétés s'observent. Presque toujours la femelle est totalement dépourvue de ces appareils d'ornementation. Cela prouve bien que ce sont des ornemens sexuels, qui assurent à ceux qui en sont les heureux possesseurs les faveurs marquées des femelles de leur espèce.

Les appétits amoureux, au moins chez les animaux qui ne vivent pas en domesticité, sont temporaires. Il y a, — pour les femelles plus encore que pour les mâles, — une période de *rut* pendant laquelle la passion amoureuse est très forte. Il faut que les petits nouveau-nés ne souffrent pas trop du froid ; et alors, selon la durée de la gestation, la saison des amours sera en janvier, février ou mars, pour que les petits viennent au monde dans les premiers jours de l'été. C'est là une règle générale, mais qui comporte beaucoup d'exceptions.

Quoi qu'il en soit, quand arrive le moment des amours, le mâle et la femelle changent d'allures : les plus timides deviennent hardis ; les plus paresseux sont pris d'une activité dévorante. Nul effort ne les rebute ; nul danger ne les épouvante. Les plus sauvages se hasardent aux endroits fréquentés par l'homme, s'ils espèrent y trouver l'amour qu'ils cherchent. C'est une fureur qui les possède.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

La faim chasse le loup du bois, dit un vieux proverbe. Mais l'amour est une passion aussi puissante que la faim, et souvent, on voit les louves, en rut, approcher des fermes pour chercher les chiens qu'elles combattaient naguère, et que, dans quelques jours, quand leur ardeur amoureuse sera éteinte, elles combattront comme des ennemis implacables (1). La domesticité ne parvient pas à faire disparaître la puissance de l'instinct sexuel. Les chattes, même les plus casanières, sont, au moment des amours, prises d'une étrange passion de vagabondage : il est presque impossible de les garder sous le toit hospitalier qu'elles habitaient. A moins qu'on ne les mette en cage, elles trompent la surveillance la plus attentive, et finissent par s'échapper. La transformation est extraordi-

(1) Pline raconte que nos ancêtres, les Gaulois, attachaient, en hiver, leurs chiennes dans les bois pour les croiser avec des loups.

naire. L'appétit, le sommeil ont disparu : c'est un autre instinct qui a remplacé tous les instincts de nutrition. Il s'agit de la conservation de l'espèce, et la nature a donné à cet instinct une telle force que tout doit lui céder.

Certes, l'intelligence ne joue dans tous ces phénomènes qu'un rôle très effacé. C'est l'instinct, et l'instinct seul. Mais est-ce que les actes des animaux ont l'intelligence pour mobile? Peut-on supposer que le sanglier, faisant, à travers les ronces, les taillis, les neiges, pour retrouver sa compagne, quelques centaines de kilomètres, se rende compte de la passion qui le pousse à cette course effrénée? Il ne comprend pas, et n'essaie pas de comprendre. Il ne sait même pas ce qu'il éprouve. Veut-on qu'il ait la notion du principe de la conservation de l'espèce? La nature lui a donné un sentiment irrésistible, et il obéit, sans pouvoir s'y soustraire plus qu'au sentiment de la faim et de la soif.

VII.

Dans l'espèce humaine, l'on retrouve, à des degrés variables, et avec des formes très différentes, tous ces caractères de l'instinct amoureux chez les animaux; mais l'intelligence, qui crée la diversité des individus, et la civilisation, qui modifie les caractères naturels, jettent quelque obscurité sur les sentimens instinctifs.

Revenons encore, car cela est nécessaire, sur la différence entre l'intelligence et l'instinct.

Avec l'instinct tout est réglé et prévu à l'avance, tandis que, par le fait de l'intelligence, les souvenirs antérieurs modifient les mouvemens instinctifs. Un animal guidé par l'instinct n'a pas besoin de mémoire. L'impulsion fatale due à l'organisation de son être suffit pour déterminer tous ses actes. Au contraire, un être intelligent modifie à chaque instant ses actes, parce qu'il se souvient et qu'il profite de ses souvenirs.

En somme, l'intelligence se compose de deux élémens qui sont deux phénomènes de mémoire : fixation dans l'esprit des faits extérieurs (mémoire de fixation); puis, quand il faut agir, utilisation de ces souvenirs pour modifier l'acte à accomplir (mémoire d'évocation). Plus les souvenirs sont abondans, plus sera diversifiée la réponse de l'être intelligent; car, chez les différens individus, les souvenirs sont évidemment très divers, et diversement groupés.

Un homme qui a vécu quarante ans, s'il n'a dans sa mémoire retenu même que la vingtième partie de tout ce qu'il a entendu, vu, lu et fait, possède une telle collection de souvenirs que tous ses actes, sans exception, sont profondément modifiés par ce passé,

vivant encore. Les êtres les plus intelligens sont donc ceux qui ont le plus de souvenirs personnels accumulés.

Alors, au lieu d'être menés par l'instinct aveugle, ils sont menés par l'intelligence, c'est-à-dire par les souvenirs du passé qui viennent concorder avec l'instinct et s'associer aux sensations présentes. De tous les êtres l'homme est celui qui a le plus de mémoire, et par conséquent le plus d'intelligence.

Mais, malgré ce développement psychologique, l'instinct persiste, et tous les sentimens instinctifs des animaux conservent une force égale chez les hommes. Le sentiment de la faim, que nous ressentons d'une manière intelligente, en nous l'expliquant à nous-mêmes, en l'exprimant à nos semblables par nos discours et nos conversations, en cherchant à y satisfaire par des moyens appropriés, qui paraissent souvent très détournés de leur but, existe chez l'homme aussi bien que chez tous les êtres. Toute notre intelligence, toute notre civilisation n'ont pas réussi à le faire disparaître. L'intelligence n'a servi qu'à nous donner la conscience nette et formelle de notre instinct.

Eh bien! il en est de même pour les sentimens amoureux. L'intelligence n'a pas pu altérer cet instinct, et il existe chez l'homme comme chez tous les êtres. Mais chez l'homme, par le seul fait de son puissant développement intellectuel, la conscience de l'amour, qui n'existe pas chez les animaux ou qui existe à peine, est tout à fait développée. En somme, ce n'est guère que la surface de l'instinct qui a été modifiée par l'intelligence : le fond est resté le même, et il n'est pas difficile de retrouver dans l'amour humain les caractères de l'amour animal.

Certes, la sélection sexuelle n'existe pas chez l'homme. Notre civilisation y a mis bon ordre; mais, quoique la lutte entre les mâles ne soit pas une lutte violente, on peut constater un certain rapport entre les sentimens belliqueux et les sentimens amoureux. Chez l'homme, bien entendu; car chez la femme cette sorte d'ivresse amoureuse, devenant une ivresse guerrière, n'a pas de raison d'être. Mais le jeune homme, quand la fièvre d'amour l'a pris, est devenu fier, querelleur, irascible, susceptible, ombrageux; en un mot, jaloux. La jalousie, qui chez certaines personnes est une des passions les plus tenaces, la jalousie qui fait commettre tant de crimes et tant de bêtises, qui, lorsqu'elle possède quelqu'un, l'envahit corps et âme et en fait une vraie brute; la jalousie, dis-je, peut être considérée comme un vertige de la concurrence entre les mâles, telle qu'elle existe chez les animaux, nos ancêtres. Non que l'on ne puisse trouver des explications assez rationnelles, et, si je puis le dire, sociales, de la jalousie; mais au fond la vraie explication, c'est le désir de triompher sur tous les rivaux et de triompher seul.

En même temps que la jalousie, l'ardeur belliqueuse se développe chez l'homme qui est amoureux. Les forces doublent, l'énergie s'accroît. Il ne craint plus les dangers, les obstacles, les fatigues. Plus d'appétit ni de sommeil; toutes les passions s'éteignent à côté de la passion amoureuse qui l'a pris; il ne songe plus qu'à la femme aimée.

Chez la femme, chez la jeune fille, au moment de l'adolescence, les idées prennent une direction qui est toujours la même : elles se tournent vers l'amour, comme l'aiguille aimantée vers le Nord. Quelle que soit leur position sociale, toutes les jeunes filles, belles ou laides, riches ou pauvres, ne demandent qu'à aimer. Mais, au lieu de cette exubérance de forces qui se manifeste chez l'adolescent, chez la jeune fille, c'est un indicible sentiment de langueur, une vague tristesse, avec rêveries, rires et larmes immodérés.

Avec l'âge, les sentimens amoureux deviennent différens, non peut-être chez l'homme qui est toujours, quand il aime, également jaloux et esclave de sa passion, mais chez la femme.

Si le sentiment maternel, ou les exigences de sa position sociale, ou les précoces débauches n'étouffent pas en elle les instincts de la nature, elle éprouve, lorsqu'elle ressent l'amour, à peu près les mêmes ardeurs que l'homme, avec plus d'abnégation, un dédain plus grand de l'opinion publique, un désintéressement plus complet. La femme qui aime, — je parle de la femme qui connaît les plaisirs de l'amour, — n'a d'autre souci, d'autre adoration que celui qu'elle aime. Se perdre, se compromettre, se ruiner, cela ne lui coûte rien; et même, les grands devoirs généraux, le sacrifice à la chose publique, à la patrie, à l'humanité, tout ce qu'un homme d'honneur n'abandonnera jamais à une femme, une femme n'en tiendra jamais compte si elle peut, aux dépens de ces idées abstraites, procurer quelque agrément à celui qu'elle aime.

Mais tout cela n'a qu'un temps, et un temps très court. Bientôt l'âge arrive; les rides, les cheveux blancs, les soucis; et, en même temps, hélas! la triste incapacité d'être amoureux, follement, franchement, avec l'abandon absolu de soi, perdu dans sa passion comme au temps heureux de la jeunesse. Alors il ne faut pas se survivre à soi-même; il ne faut pas revenir en arrière, sous peine de prêter à rire. Heureusement, presque toujours, les idées changent avec l'âge, et d'autres goûts ont remplacé les goûts amoureux de la jeunesse.

A quoi bon d'ailleurs insister? Tant d'écrivains, poètes, romanciers, ont parlé de l'amour que ce serait folie de vouloir donner ici pour la cent millième fois une description psychologique informe et mal venue. Aussi laisserons-nous de côté, après cette ébauche rapide, la psychologie de l'amour suivant les peuples, les

temps et les races. Nous voulions simplement montrer que tous ces sentimens amoureux, qui font vibrer avec tant de force, jusqu'aux plus intimes profondeurs de l'être, les âmes des jeunes hommes et des jeunes femmes, ont leur raison d'être dans ce grand instinct universel de la recherche des sexes l'un pour l'autre. Notre intelligence, au lieu d'amoindrir cet instinct, n'a fait que le développer, l'agrandir, lui donner une forme esthétique et la conscience de soi. Chez les hommes et les bêtes, il y a amour; mais c'est chez les hommes seuls qu'il y a conscience de l'amour.

L'amour tient dans la vie une place prépondérante. Quand on arrive à un certain âge, alors qu'on ne peut plus guère former d'autre espoir que de ne pas descendre trop vite la pente qui mène à la vieillesse, on reconnaît que tout est vanité, sauf l'amour. Malgré les déceptions, les tristesses, les mensonges, les abdications, qu'il traîne presque toujours avec lui (1), c'est encore de toutes les passions humaines celle qui nous émeut le plus, qui nous prend tout entiers, corps et âme, sans qu'il soit possible de s'en défendre, et même sans qu'on désire s'en défendre.

Les poètes, les peintres, les musiciens,ont admirablement compris cette extraordinaire puissance. Toutes les œuvres d'art ont l'amour pour but presque unique. Où sont les romans, où sont les pièces de théâtre desquelles l'amour soit absent? C'est la beauté d'Hélène qui a provoqué la guerre de Troie, et par conséquent inspiré l'*Iliade*. Depuis l'*Iliade* jusqu'aux œuvres de Guy de Maupassant et de Tolstoï, l'amour a été le grand inspirateur: *das ewig weibliche,* comme disait Goethe.

VIII.

A côté de cet amour schématique que nous avons essayé de décrire en quelques lignes, il y a bien d'autres formes de l'amour : l'amour platonique et l'amour brutal, tous deux aussi imparfaits l'un que l'autre.

L'amour dit platonique, — qui ne ressemble d'ailleurs pas beaucoup à l'étrange conception que Platon s'en faisait, — c'est l'envahissement de l'idée sur l'instinct. Nous disions tout à l'heure que l'instinct amoureux amenait dans l'intelligence les idées amou-

(1) Il n'y a peut-être rien de plus beau que ces vers de Lucrèce :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.

reuses. Lorsque ces idées sont assez fortes pour éteindre la passion physique qui les a produites, c'est une prépondérance de l'imagination sur la réalité. Parfois, certains amours platoniques ont été extrêmement puissans, mais peut-être n'étaient-ils platoniques que parce qu'ils ne pouvaient être autrement. Ce qui est absurde, c'est un amour partagé et où les deux amans, pouvant être heureux, refusent de l'être, pour mieux se livrer aux douceurs de l'amour platonique qui plane au-dessus des réalités terrestres.

Cet amour, qui reste platonique lorsqu'il pourrait cesser de l'être, est extrêmement rare. Ce qui est très fréquent, c'est qu'il soit accepté comme un pis-aller, et en effet, souvent, il y a bien des raisons qui militent en faveur de la continence. Mais alors, quand l'abstention est nécessaire, — pour des causes multiples dans le détail desquelles il n'est pas intéressant d'entrer, — ce n'est pas de l'amour platonique, c'est de l'amour non satisfait (ce qui est bien différent). Or ces amours que la possession n'assouvit pas sont précisément les plus tenaces et les plus profonds.

Il est vrai que parfois l'image de l'objet aimé est devenue si puissante que la passion physique en paraît diminuée. C'est la supériorité de l'homme intelligent sur la brute. Un homme généreux pourra immoler son amour même au bonheur de la femme qu'il adore, et, quoique des exemples d'un si grand désintéressement soient peu communs, on en trouverait si l'on voulait bien chercher.

L'amour brutal est le contraire de l'amour platonique; c'est l'union des sexes sans amour; et il est presque inutile de dire qu'elle est très commune.

Quand nous disons sans amour, nous ne voulons pas dire qu'il ne se produit pas une sorte de désir physique passager. Certes, au moins chez l'homme, ce désir existe toujours; car, s'il venait à faire défaut, toute union serait impossible; mais l'excitation momentanée des sens, que tout homme, jeune et ardent, ressent quand il est à côté d'une belle fille s'offrant à lui, n'a rien de commun avec la passion amoureuse. C'est un désir brutal qui disparaît aussi vite qu'il est né. En cela, l'homme est revenu aux instincts sexuels des animaux. Ce n'est pas là ce noble sentiment de l'amour que les poètes ont chanté. C'est un désir physique brutal. C'est l'amour, si l'on veut, mais l'amour dans sa forme la plus animale et la plus matérielle.

Mais, pour la femme, l'union sans amour est d'une fréquence extrême; nous voulons parler de la prostitution, et sur ce point nous trouvons l'humanité décidément inférieure aux animaux.

Nulle part, dans la série animale, ne se trouverait ce spectacle répugnant de l'amour subi sans amour, presque avec dégoût; je ne dirai pas pour l'appât d'un misérable lucre, mais par suite d'une déplorable organisation sociale.

Nous en connaissons les causes; mais quel pourrait en être le remède? Nous n'oserions même pas dire qu'on trouvera un remède à la prostitution. Mais nous n'avons pas ici à faire acte de préservation sociale. Nous nous contentons d'indiquer en quoi nos sociétés humaines diffèrent des sociétés animales, et nous sommes forcés d'avouer que les nôtres sont à cet égard d'une moralité bien inférieure (1).

Laissons cela, puisque aussi bien le mal est irréparable, — ou peu s'en faut, — et voyons ce que la société a fait pour constituer la famille.

La famille, — telle qu'elle est constituée dans nos sociétés humaines : réunion du père, de la mère et des enfans, — n'existe pas chez les animaux. Chez les oiseaux, elle est transitoire; chez les quadrupèdes, le plus souvent il n'y en a pas de trace.

En effet, le mâle, quand il a satisfait à ses désirs amoureux, ressent une sorte de lassitude ou tout au moins d'indifférence. Le contraste est étrange entre les allures batailleuses et victorieuses qui précèdent et les allures modestes ou mélancoliques qui suivent. Un vieux proverbe latin, que nous modifierons quelque peu, s'exprime ainsi : *In amore animal ferox; post amorem animal triste.* Cette lassitude, cette satiété vont jusqu'à l'insouciance de la progéniture à venir. Il s'en va, et abandonne la femelle, sans se préoccuper du sort des petits qu'elle peut avoir.

Or, chez l'homme, à l'état de nature, d'après ce que nous savons des races humaines inférieures, il en est à peu près de même,

(1) Parmi les causes de la prostitution, il en est une prépondérante : c'est l'âge, très tardif, auquel, par suite des exigences sociales, militaires ou autres, les hommes se marient. La moyenne de l'âge du mariage est, pour les hommes, de vingt-sept ans, comme l'indiquent les statistiques. Il est évident que c'est beaucoup trop tard. Je ne sais comment le législateur pourra y remédier; je n'oserais même pas dire qu'il ait mission de le faire; mais il est certain que l'âge de vingt-sept ans ne coïncide nullement avec la puberté. On ne peut exiger que de vingt à vingt-sept ans les jeunes hommes mènent une vie chaste; cela est absolument contraire à leur organisation physique et psychique, tellement contraire, que les sentimens amoureux ne sont jamais aussi puissans qu'à vingt-cinq ans. Et on veut qu'à cet âge, et pendant deux, trois, cinq, dix ans encore, l'homme, — qui n'est même plus un jeune homme, — conserve sa chasteté. C'est demander l'impossible; c'est vouloir violenter la nature, qui ne se laisse jamais, quoi qu'on fasse, impunément violenter, et qui reprend toujours ses droits, bien supérieurs à toutes nos conventions administratives.

et le père est absolument indifférent au sort de sa future famille. C'est la mère seule qui va avoir la grossesse, l'enfantement, l'éducation des enfans. Lui, le père, égoïstement, retourne à ses travaux, à d'autres plaisirs ou à l'oisiveté, sans qu'il se croie engagé à la protection de cette famille qu'il vient de créer avec tant de légèreté et d'insouciance.

De là la nécessité du mariage : il faut au père une part de responsabilité dans l'alimentation et l'éducation des enfans. Il a des devoirs à remplir envers la femme et les enfans, et son rôle n'est pas terminé quand il a cessé d'éprouver le désir amoureux. Le mariage est là pour l'empêcher de l'oublier.

Le mariage est donc une institution sociale qui a sa base dans les conditions naturelles de notre existence. Pour que la famille soit, il faut qu'il y ait mariage ; car il est absurde de supposer une société où les hommes n'auraient pas à s'occuper de l'existence des femmes et des enfans. En même temps le mariage empêche la promiscuité (qui paraît vraiment contraire aux sentimens naturels), et maintient une sorte de fidélité conjugale. Il a donc un double but ; la fidélité de la femme envers l'époux, et les devoirs du père envers les enfans.

Aussi dirons-nous, au risque d'être taxés de blasphémateurs, que le mariage et l'amour sont d'origine toute différente. L'amour, c'est un sentiment profond, instinctif, qui prend l'âme et le corps, qui nous possède tout entiers. Le mariage est une invention humaine sans laquelle il n'y aurait pas de société. Attenter au mariage, c'est violer les lois de son pays, et les lois les plus respectables, les plus nécessaires ; mais ce n'est pas violer les lois naturelles (1).

Chez certains peuples primitifs, le sentiment paternel est si peu marqué que, pour assurer l'éducation des enfans, il faut s'en rapporter au hasard qui décide de la paternité. Chez quelques peuplades africaines, raconte Hérodote, les hommes et les femmes s'accouplaient au hasard, comme les bêtes d'un troupeau. Quand un enfant était devenu grand, la peuplade réunie l'attribuait à l'homme avec qui la ressemblance était le plus grande, et qui alors était considéré comme son père. Chez les animaux, même les plus intelligens, chiens, singes, éléphans, il n'existe pas de vestiges de l'amour paternel.

Ainsi le sentiment maternel et le sentiment paternel ont des

(1) Tandis qu'il y a certaines monstruosités, des amours contre nature, qui ne sont pas seulement contraires aux lois établies par les hommes, mais qui sont d'odieux attentats contre les lois naturelles.

origines distinctes. L'amour de la mère est un instinct; l'amour du père est un produit de la civilisation. Mais cela ne doit pas diminuer sa force. Combien de sentimens ne sont pas innés en nous, qu'il faut cependant respecter et développer! La loyauté, la fidélité à sa parole, l'amour de la patrie, le désintéressement, le culte de la vérité, voilà des sentimens généreux, que la civilisation nous donne, et qu'il faut avec soin, chez nos enfans, entretenir et faire croître, sans nous occuper de savoir s'ils dépendent de notre organisation physique naturelle.

Si l'on s'en tenait aux sentimens que la nature nous donne, le sentiment maternel lui-même serait cruellement amoindri : car, lorsque l'enfant est devenu assez grand pour marcher, pour se défendre et pour se nourrir, la mère devrait l'abandonner et l'ignorer. Chez les animaux, dès que les petits sont devenus des adultes, la mère ne prend plus aucun souci de leur sort. Ce sont des étrangers pour elle, tellement étrangers qu'elle accepte parfaitement l'union conjugale avec ses fils.

Quant à l'amour filial, c'est bien pis encore. Dans la nature, il n'y en a aucun vestige. C'est pénible à constater, mais c'est ainsi. Chez aucun animal, on ne retrouve ce sentiment qui est devenu si fort dans nos civilisations et qui est le signe le plus éclatant d'une culture morale supérieure : l'amour pour le père et pour la mère. S'il fallait donc à l'homme ne conserver que les sentimens animaux, il ne resterait rien de l'affection filiale, ce mélange de respect, de reconnaissance et d'amour qui est peut-être ce qu'il y a de meilleur en nous.

Qu'importe cette lacune de l'instinct? nous ne devons pas considérer comme un idéal l'état sauvage. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais d'aller en avant.

Il est évident que, livré à ses seuls instincts, l'animal, — qu'il soit homme ou brute, — est essentiellement égoïste. Il doit pourvoir à ses besoins : respirer, manger, boire, dormir, se protéger contre le froid. Voilà pour la protection de l'individu. Quant à la protection de l'espèce, elle n'est, dans l'état de nature, constituée que par deux sentimens : l'amour sexuel (du mâle pour la femelle et de la femelle pour le mâle) et l'amour maternel. Hors ces deux passions, tous les autres sentimens sont factices. Mais cela ne signifie pas qu'ils soient condamnables. La société est autre chose que l'état de nature, et, du moment que nous vivons en société, il nous faut, par la raison et l'intelligence, créer des sentimens nouveaux, conformes à l'état social. Or presque toujours ces sentimens nouveaux tendront à lutter contre nos tendances égoïstiques innées, qui ne peuvent jamais être complètement détruites, mais qu'on

parvient, par les efforts personnels et par de justes lois, à amoindrir de plus en plus. L'amour filial, l'amour paternel, le respect des ancêtres, l'amour de la patrie, l'amour de l'humanité, la notion de la solidarité sociale, ce sont là de généreuses passions qui ne sont pas dans la nature humaine, mais que nous devons nous efforcer d'y mettre. Qui sait si, par le fait de l'hérédité psychologique, ces mêmes sentimens, factices aujourd'hui, ne seront pas un jour des sentimens naturels (quoique toujours de moindre puissance) innés en nos arrière-petits-neveux, comme l'amour sexuel et l'amour maternel sont innés en nous aujourd'hui?

Ce n'est donc pas calomnier le mariage que de l'assimiler à l'amour filial et à l'amour paternel. Il est vraiment impossible de comparer les sentimens dont sont animés deux époux, — surtout quand les premiers mois de ménage ont passé, — à la passion de deux amans. N'essayons donc pas d'établir une comparaison ridicule. L'amour n'est ni supérieur ni inférieur au mariage : c'est autre chose. L'ardeur et l'enthousiasme sont remplacés par d'autres sentimens moins vifs, mais plus profonds. Cet amour des premiers jours, qui envahissait tout, ne peut durer; c'est un feu de paille qui est souvent d'autant plus vite éteint qu'il a jeté d'abord plus de clarté. Par le mariage, au contraire, la tendresse, l'amitié, l'estime, la confiance des deux époux, vont en croissant avec l'âge. Alors arrive l'habitude, qui pèse d'un poids si lourd sur toutes nos idées et nos goûts. Puis, que de sentimens complexes, faits pour resserrer la tendresse conjugale! la communauté des intérêts, l'éducation des enfans, toutes considérations diverses qui finissent par rendre le mariage, c'est-à-dire l'union sociale de l'homme et de la femme, la base même de toute société civilisée.

L'amour peut exister sans estime, sans confiance; il n'est pas toujours très loin de la haine. En tout cas, de nombreux exemples prouvent qu'on peut être éperdûment amoureux d'une femme qu'on méprise, et qu'une femme s'éprend souvent d'un individu qu'elle sait parfaitement indigne d'elle. L'amour dure quelques semaines, quelques jours : parfois même il s'éteint au bout de quelques heures. Quel abîme entre ce sentiment bizarre, et l'affection conjugale, dont le principe est la confiance réciproque, et la longue et loyale fidélité!

Si le mariage n'existait pas, s'il n'était pas garanti et protégé par des lois sociales dont l'observance est stricte, et dont la non-observance est sévèrement punie, c'est la femme qui en souffrirait le plus; car le sentiment paternel, développé par l'éducation, par les mœurs et par les lois, n'est pas un sentiment naturel, inhérent

à notre organisation physiologique et psychologique, comme l'amour de la mère pour ses enfans. Sans le mariage, les femmes seraient toujours abandonnées, et elles auraient seules à supporter toutes les charges et tous les devoirs que comporte l'éducation de l'enfant.

Et quand nous parlons ici du mariage, ce n'est pas seulement du mariage monogame. La polygamie existe chez des peuples dont la civilisation est encore assez florissante. La polygamie serait parfaitement compatible, comme l'expérience le prouve, avec un état social très développé. On ne peut opposer à la polygamie qu'une seule objection, mais une objection fondamentale, c'est qu'elle est en contradiction avec les conditions naturelles de l'humanité. En effet, le nombre des naissances de garçons et de filles est toujours dans un même rapport, presque invariable, à peu près 105 garçons pour 100 filles. Or la mortalité, dans les premières années, frappant un peu plus les garçons que les filles, il s'ensuit qu'il y a, à l'âge nubile, à peu près exactement autant de garçons que de filles. Donc, la polygamie ne serait possible que si un certain nombre d'hommes étaient forcés de s'abstenir du mariage, ce qui est manifestement absurde. S'il naissait trois fois plus de filles que de garçons, la polygamie serait nécessaire, et il semble bien que cette organisation différente de la famille pourrait s'accommoder avec une civilisation aussi parfaite que la nôtre.

Ainsi le mariage nous apparaît comme la consécration sociale de l'amour. C'est l'amour réglementé, assagi. Les civilisations humaines, dans leur sagesse, fruit d'une antique expérience qui se perd dans les ténèbres des âges préhistoriques, ont trouvé que c'était la meilleure solution pour sauvegarder la famille.

Et c'est ainsi que, profitant de son intelligence supérieure, l'homme a su, sans trop altérer les penchans amoureux communs à lui et à tous les êtres, assurer par des lois humaines la conservation de l'espèce et la protection de la famille qui va naître.

CHARLES RICHET.

LE PARTI

DE LA

DÉMOCRATIE SOCIALE

EN ALLEMAGNE

I.

LES ORIGINES PHILOSOPHIQUES. — L'AGITATION POLITIQUE.

Le mouvement socialiste qui se dessine en Allemagne avec une intensité et une progression si rapides, est un phénomène infiniment remarquable, que le public allemand suit avec anxiété et le public européen avec attention, car de près ou de loin, il peut atteindre tous les pays. Le socialisme international, qui rencontre partout les mêmes causes de développement, a trouvé en Allemagne son foyer le plus ardent. Comme la France, il y a un siècle, a pris l'initiative de l'émancipation politique, l'Allemagne prétend préparer aujourd'hui l'émancipation sociale. C'est à l'école des théoriciens teutons que le nouveau socialisme a fait son éducation philosophique et « scientifique. » — « Les socialistes allemands, dit Bebel, sont les pionniers qui répandent la pensée socialiste parmi les nations. » Ils proposent comme modèle à suivre leur organisation, leur discipline, leur tactique et leur propagande : ils

ont l'ambition de conduire les peuples « au combat géant de l'avenir. » Dans l'ordre révolutionnaire, comme dans l'ordre conservateur, les Allemands aspirent à l'hégémonie.

C'est donc à la source même qu'il est instructif d'observer ce phénomène complexe et confus, qui appelle l'attention de tous les partis, la sollicitude de toutes les classes, la discussion de tous les journaux, et produit une littérature dont l'abondance même est un embarras.

Le premier mobile du socialisme, l'antagonisme du pauvre et du riche, est éternel. L'antiquité a eu ses guerres d'esclaves, le moyen âge ses jacqueries. Dans son livre sur *la Question ouvrière au XIXe siècle*, M. Paul Leroy-Beaulieu cite des sociétés secrètes existant en Chine, qui prêchent, comme les socialistes occidentaux, l'égalité, une équitable distribution des biens. M. Taine nous a révélé à quel point la révolution française est imprégnée de socialisme; il a décrit, jusque dans le détail le plus minutieux, la tentative faite par les représentans des masses prolétaires, qui ont eu un instant la domination pendant la Terreur, pour appliquer le principe socialiste dans toute sa rigueur, refondre l'homme et la société sur le type jacobin, et transformer l'état souverain en distributeur des biens et des vivres, c'est-à-dire en organisateur de la misère et de la famine. Le fond plus ou moins déguisé des systèmes socialistes est bien encore le jacobinisme, l'idée que la nature humaine peut être transformée par le despotisme de l'État. Mais sur ce jacobinisme est venue se greffer la question ouvrière, produit d'un siècle nouveau.

Aussi longtemps qu'a duré la constitution familiale de l'ancienne industrie, où tout se faisait à bras dans des ateliers exigus et dispersés, où l'ouvrier était maître des instrumens et du produit de son travail, cette question ne pouvait naître. Mais la grande industrie, avec ses moteurs à vapeur, ses capitaux énormes, accumule les ouvriers par centaines de mille dans ses vastes manufactures, et les soumet à la loi d'un travail acharné. Exposés par le perfectionnement des machines et l'excès de production à des crises périodiques, ceux-ci ont puisé dans leur nombre le sentiment de leur force, et l'armée des prolétaires a engagé la lutte du travail et du capital.

Dans ce conflit, la classe ouvrière n'invoque pas seulement la force, mais aussi la justice. L'ouvrier a la perception très nette de ce fait que les inventions modernes procurent de gros revenus, des gains considérables, que jamais période civilisée n'a été comparable pour la production de la richesse, que jamais classe ne s'est si rapidement, si subitement enrichie que la bourgeoisie con-

temporaine. Il a aussi la croyance très profonde que la distribution de la richesse est injuste, insuffisante, que les ouvriers qui contribuent à la créer ne reçoivent pas la part qui leur est due dans les bénéfices conférés aux capitalistes par ces inventions, que l'industrie et les machines ont fait renaître l'esclavage, sous la forme du salariat. Et de cette croyance, jointe à l'instabilité de leur vie précaire, jaillit la principale cause du mécontentement des classes ouvrières et de leur agitation.

Elles demandent que les nouvelles conditions d'abondance soient égalisées. Elles nient qu'un effort individuel et intelligent, la frugalité, l'épargne, l'association sous toutes ses formes, y puissent suffire. Elles refusent de tenir compte de ce fait, prouvé par l'expérience, que la condition des classes ouvrières est infiniment supérieure à ce qu'elle était au bon vieux temps, à ce qu'elle est actuellement dans les pays qui ne possèdent ni grand capital, ni grande industrie; qu'il y a en un mot, pour elles, amélioration matérielle et progressive. Leur mécontentement vient même en partie de cette condition meilleure qui leur a ouvert de nouveaux horizons; les désirs s'accroissent d'ordinaire à mesure qu'ils sont en partie satisfaits. — Ce que les classes ouvrières exigent maintenant, c'est l'intervention arbitraire de l'état, non à titre d'exception, pour remédier à des abus trop crians, à une exploitation inhumaine, mais d'une façon régulière, permanente, absolue. L'état providence, le dieu état, pourrait, pensent-elles, si seulement il le voulait, transformer la propriété privée en propriété collective, supprimer la libre concurrence, régler la production, distribuer les biens au profit de la communauté, rendre tous les hommes égaux et prospères. Ce sentiment et cette exigence constituent le socialisme (1).

Ces théories, à vrai dire, n'ont pas été tout d'abord émises par les ouvriers. Le socialisme, au début, est sorti des classes dominantes, sans trouver aussitôt un écho dans les foules : avant d'être un parti de prolétaires, il a été une école de théoriciens aristocrates et bourgeois. Avec Owen, en Angleterre, Saint-Simon et Fourier, en France, Marx même au début et Lassalle, en Allemagne, il est né de l'initiative d'économistes, d'humanitaires, d'utopistes, de philosophes et de lettrés, qui même, comme Saint-Simon, Owen et Fourier, ne se donnaient pas pour les avocats d'une classe spéciale, mais qui jetaient sur l'avenir un regard clair et perçant. Ils ont précédé les revendications des ouvriers, excité leur mécontentement, trouvé d'habiles formules : Marx et Lassalle ont été des organisateurs, des accélérateurs de mouvement. On peut cepen-

(1) Wells, *Recent economic changes;* Londres, 1890.

dant affirmer que sans eux le socialisme se serait produit, car il est le résultat, non de certaines idées, mais des besoins, des appétits, des croyances, des aspirations de la foule. Tous les changemens historiques, — il n'en est pas de comparable, pour les immenses progrès matériels, à ceux que nous traversons, — sont accompagnés de troubles sociaux. Aussi, voyons-nous le socialisme se développer dans chaque pays exactement dans le même ordre et avec la même intensité que la grande industrie.

Tout d'abord en Angleterre : la réforme de 1832 avait donné le pouvoir à la classe moyenne ; le prolétariat s'unit contre elle sous le nom de *chartism*, et de 1838 à 1841, fut parfois très menaçant. En France, la révolution de 1830 mettait aux prises la bourgeoisie triomphante et le parti ouvrier, qui s'étaient alliés contre la restauration. Après les deux crises aiguës des journées de juin et de la Commune, le mouvement socialiste, en France comme en Angleterre, n'a pas donné jusqu'à présent de résultat visible. — En Allemagne, le parti socialiste ne s'est organisé qu'après les grandes révolutions politiques et économiques de 1866 et de 1870, qui ont créé l'unité nationale, établi le suffrage universel, procuré à l'empire la seconde ou la troisième place en Europe comme état de commerce et d'industrie. Le socialisme y a rencontré pour se répandre des conditions si particulièrement favorables, et un bouillon de culture si approprié, que, d'après M. Bamberger, l'Allemagne semble appelée à en devenir le champ d'expériences, la terre d'élection. C'est là que le parti est le plus jeune, le plus ardent, le plus patient et le plus réfléchi. Le caractère national, les institutions et les mœurs, tout le favorise. Il met à profit l'erreur des tentatives faites, avant lui, en France et en Angleterre ; il lutte contre une bourgeoisie moins organisée que dans ces deux pays. Les pratiques et l'omnipotence de l'état prussien subordonnent et sacrifient, comme le veut le socialisme, l'individu à la communauté. Le service militaire obligatoire prépare la discipline au sein du parti ; l'esprit d'association, si répandu, rend son organisation aisée. L'instruction universelle, la demi-culture si répandue, ouvre ce peuple liseur à la propagande des journaux et des brochures. La théorie socialiste a été reprise en Allemagne par des esprits sérieux et profonds.

Bien que le socialisme ne cesse de proclamer son caractère international, il est très remarquable de constater à quel point, en dépit de l'identité des tendances et parfois même des doctrines, le naturel de chaque peuple s'y reflète nettement. Il nous apparaît en Russie comme la ténébreuse religion du désespoir et de la vengeance. En Espagne, avec la *main noire*, il prend les allures d'un brigandage de grand chemin. La grève porte, en Italie, le nom

caractéristique de *sciopero,* loisir, paresse, doux *far niente.* Pour l'Anglais pratique et vorace, le socialisme est avant tout la question du ventre, de l'*ale* et du *roastbeef.* Chez nos égalitaires et niveleurs français, le goût des barricades et des beaux discours, des démonstrations vaines, surtout la rivalité des personnes, sont des traits généraux de l'excitabilité et de la vanité de notre nation. On retrouve dans le socialisme allemand cette pesante, cette indéracinable manie de *théorétiser* que les Allemands ont dans le sang, de chercher le côté universel dans toute question, de concevoir toutes choses, le plus possible, au point de vue d'un système du monde (*Weltanschauung*) (1). Quel secret dédain ces révolutionnaires savans éprouvent pour nos pauvres cervelles françaises, eux qui rattachent le socialisme à toute une philosophie de l'histoire, de l'État et du droit! Dans la préface qu'il a donnée à la traduction française de son livre, *le Capital,* Karl Marx pense que les Français ne seront pas capables de le lire, et ils l'ont, en effet, très peu lu. M. Schæffle, l'ancien ministre autrichien, l'auteur de *la Quintessence du socialisme,* un des hommes les plus versés dans les problèmes économiques, confesse qu'il lui a fallu plusieurs années pour pénétrer les théories de Marx. Bien que publié en Allemagne à plus de vingt éditions, commenté dans d'innombrables brochures, *le Capital*, ce manuel du socialisme, qui a une importance analogue à celle du *Contrat social* de Rousseau, au siècle dernier, reste le livre aux sept sceaux pour la majorité des socialistes allemands, qui n'en connaissent que quelques formules gravées dans les têtes. Mais depuis quand l'obscurité du dogme est-elle un obstacle à la foi qui transporte les montagnes? Que d'hommes se sont fait tuer pour des subtilités théologiques auxquelles ils n'entendaient rien! Le charbonnier qui récite son chapelet sait vaguement que tout un appareil de science mystique confirme sa croyance. Marx, le grand-prêtre du socialisme contemporain, justifie, par la dialectique hégélienne appliquée à l'économie politique, le vœu des masses, qui est seulement de gagner plus et de travailler moins, de s'attaquer aux revenus de l'oisif, aux profits du capital; et son livre est devenu la Bible compliquée d'un parti qui, « pour le zèle enflammé, l'organisation étroite, l'expansion internationale, le prosélytisme ardent, » dépasse, comme le constate Schæffle, la plupart des autres partis et n'a de rival que dans l'esprit religieux. « Les communistes allemands, écrivait Henri Heine, ami de Marx et de Lassalle, sont poussés par une idée; leurs chefs sont de grands logiciens sortis de l'école de Hegel, et ce sont sans doute les têtes les plus capables et les caractères les plus énergiques de l'Allemagne. Ces doc-

(1) Mehring, *die deutsche Sozialdemokratie;* Brême, 1879.

teurs en révolution et leurs disciples, impitoyablement déterminés, sont les seuls hommes en Allemagne qui aient vie, et c'est à eux qu'appartient l'avenir. »

I. — LES ORIGINES PHILOSOPHIQUES (1).

Comme la réforme du XVIe siècle a été préparée par les humanistes, la révolution française par les encyclopédistes, le mouvement ouvrier allemand l'a été par la philosophie classique de l'Allemagne universitaire.

L'assertion, au premier abord, peut paraître paradoxale. Il n'y a pas, en effet, de pays où les philosophes et les penseurs aient vécu plus séparés de la foule, aient moins écrit pour elle. Ils n'ont parlé ni l'élégant latin d'Érasme, ni la langue limpide et transparente de Voltaire. Ils exprimaient leurs idées obscures, leurs abstractions glacées, en périodes ennuyeuses, en formules pédantes, accessibles aux seuls initiés. Les pénétrant mal, on les jugeait si peu dangereux, qu'au rebours des encyclopédistes du XVIIIe siècle, en butte aux persécutions de l'État et de l'Église, enfermés à la Bastille, obligés de se faire imprimer en Angleterre et en Hollande, les philosophes allemands, fonctionnaires honorés, enseignaient paisiblement dans les universités la jeunesse studieuse. En appelant Hegel à Berlin, M. d'Altenstein avait cru pouvoir faire sans péril de ses doctrines la philosophie officielle de l'État prussien; il les considérait même comme le meilleur antidote contre les idées révolutionnaires. Mme de Staël ne voyait chez ces philosophes que des rêveurs inoffensifs, des métaphysiciens grands abstracteurs de quintessence, occupés à méditer pendant les longs hivers, dans la solitude tranquille de leurs petites chambres, tandis que Napoléon emplissait l'Europe du fracas de ses armes. Un seul homme, un élève émancipé de Hegel, Henri Heine, dès 1833, avait entrevu l'avenir, et il signalait chez ces philosophes, Kant, Fichte, Hegel, des révolutionnaires autrement dangereux que nos Robespierre et tous nos coupeurs de têtes. Leur dialectique redoutable, leur intrépide analyse, s'attaquant à toute routine, à toute torpeur intellectuelle, à toute tradition, ébranlait le monde moral jusque dans ses fondemens. Henri Heine prévoyait quels basilics allaient sortir « des œufs

(1) *Herrn Eugen Dühring's Umwälzung der Wissenschaft*, von Friedrich Engels; Hottingen Zurich, 1886. — *Ludwig Feuerbach, und der Ausgang der klassischen deutschen Philosophie*, von Friedrich Engels. Stuttgart, 1888. — *Die Philosophie der Sozialdemokratie*, von Johannes Huber; Munich, 1887. — *L'Allemagne depuis Leibniz*, par Lévy Bruhl. Paris; Hachette, 1890. — *Le Socialisme contemporain*, par Émile de Laveleye. Paris; Alcan, 1890. — *Die Quintessenz des Sozialismus*, von Dr A. Schaeffle. Gotha, 1890.

sinistres que couvait Hegel. » « Sans la philosophie allemande, écrit Engels, le collaborateur de Marx, surtout sans la philosophie de Hegel, le socialisme allemand, le seul socialisme scientifique qui ait existé, ne se serait jamais produit. » Les philosophes ont été les maîtres, ont pu dire les députés socialistes à la tribune du parlement allemand, nous sommes les disciples... « La tête de l'émancipation allemande, c'est la philosophie; son cœur, c'est le prolétariat. » Étrange alliance de la pensée pure et de la passion élémentaire! Des sommets presque inaccessibles de l'intelligence sereine, les idées des philosophes sont lentement descendues sur les foules houleuses, et ils comptent aujourd'hui, jusque dans les faubourgs des grandes villes, pour arrière-disciples des démagogues en manches de chemise et en tablier de cuir, qui ont juré l'effondrement et la ruine de toutes les institutions sociales.

Fichte penchait déjà vers le socialisme : il exigeait de la société qu'elle réalisât un idéal de perfection. Avec Kant et Hegel, il considérait l'État comme l'expression objective de la justice et lui assignait pour but supérieur le bien-être matériel et moral des citoyens. Cette théorie a conduit Platon au communisme. Mais c'est surtout leur critique négative que l'école socialiste a empruntée aux philosophes classiques, leur méthode dialectique. « On combattait, dit Engels, avec des armes philosophiques, mais les buts ne l'étaient pas. Il s'agissait de ruiner l'État et l'Église. Lors de la réaction féodale et absolutiste de Frédéric-Guillaume IV, la politique était épineuse; on se tournait contre la religion, afin d'attaquer par là le droit divin. » Strauss avait publié sa *Vie de Jésus* dès 1835. *L'Essence du christianisme*, de Feuerbach, paraissait en 1841. Marx, en 1844, appliquait la méthode historique de Hegel au développement économique de la société, et il en tirait la prédiction certaine de la révolution sociale.

Les révolutionnaires hégéliens se montrent sévères pour l'étroit rationalisme qui a présidé à la révolution du siècle dernier. Ils font peu de cas de la portée d'esprit de nos jacobins. Dans cette raison proclamée immuable, éternelle, qui les inspirait, Engels n'aperçoit que « l'intelligence idéalisée de bourgeois moyens. » Et quels ont été les fruits d'une raison si ambitieuse? La corruption du Directoire, le despotisme conquérant de Napoléon, la platitude du juste milieu sous Louis-Philippe. Engels n'a pas plus de respect pour la sacro-sainte devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et les banales théories de Rousseau, « qui traînent dans tous les estaminets d'ouvriers parisiens. » Les docteurs de la révolution sociale en Allemagne invoquent non la *Raison*, non l'*Égalité*, mais l'*Histoire*. Aux constructions géométriques du rationalisme, ils opposent le développement organique des sociétés

humaines ; seulement, loin de s'attacher au passé, en s'efforçant de l'adapter aux circonstances nouvelles, ils tournent leurs regards vers l'avenir et considèrent la destruction de l'ordre social actuel comme aussi déterminée par des lois historiques que l'a été son établissement. Ils préparent l'ordre nouveau, la future, l'inévitable révolution.

L'histoire, on le voit, ne se prête pas avec moins de complaisance que la raison à toutes sortes de thèses : on la fait parler comme on veut, et l'on ne reconnaît si elle a dit vrai ou faux qu'une fois l'événement accompli. Chaque parti se réclame ainsi de l'histoire et soutient que son triomphe est une nécessité des temps. En France, les royalistes invoquent quinze siècles de monarchie ; les démocrates, le lent affranchissement des masses et la persistance des revendications populaires ; les classes privilégiées, de prétendus droits consacrés par leur durée même, etc. Qui se trompe et qui a raison? Nul ne saurait péremptoirement l'affirmer. Si l'histoire était une science, on pourrait tirer de faits certains et de lois bien établies des déductions sûres ; mais tant qu'elle ne sera qu'une philosophie élastique, aisée à comprimer dans tous les sens et se pliant à des théories contradictoires, fournissant par ses faits innombrables des armes à tous les partis, les spéculations sur l'influence historique ne sont-elles pas aussi creuses, vaines, arbitraires et illusoires que celles dont on reproche l'abus à la logique abstraite de la pure raison? Ces réserves soumises au lecteur, il suffira d'exposer la théorie de Marx, sans la critiquer.

Retenez ce simple mot : *Entwicklung*, que Marx a emprunté à Hegel. Il est la clef du système, il joue chez les adeptes de la révolution sociale en Allemagne le même rôle essentiel que la *Raison* chez nos anciens revolutionnaires français. Il a un sens diamétralement opposé, car il signifie non l'immuable, l'absolu, mais, au contraire, le passager, le fugitif. Il implique pourtant une idée encore plus subversive de tout ordre établi, car il chasse du monde le repos et l'immobilité. *Entwicklung,* c'est-à-dire évolution, développement, perpétuel devenir, transformation sans fin. Dès lors, tout ce que nous considérons comme des principes fixes, religion, État, propriété, famille, ce ne sont là que des formes transitoires, variables d'un temps à un autre, d'une civilisation à l'autre, des « momens nécessaires » qui disparaissent pour faire place à d'autres non moins nécessaires. Sans doute, le système de Hegel admettait la raison d'être de toutes choses en histoire et en morale : il faisait l'apologie de l'État prussien en prouvant à quel point les institutions prussiennes étaient raisonnables, selon la célèbre formule, conservatrice en apparence, « tout ce qui est, est raisonnable. » Mais cette formule n'est que la consécration des faits

accomplis, et quand, en vertu de l'évolution, l'État socialiste aura succédé à l'État prussien, il sera non moins raisonnable, par le fait seul de son existence. En un mot, la révolution ne se construit pas tout d'une pièce, elle *devient :* « Elle est dans chaque pulsation de la société actuelle, » qui se transforme insensiblement en société de l'avenir.

Marx ne prend à Hegel que cette conception primordiale d'*évolution.* Il considère l'histoire à un point de vue tout différent. Hegel est idéaliste, il admet une cause finale. Il croit que dans la nature, comme dans l'humanité, l'*Idée* est en cours de s'accomplir progressivement, l'*Idée* dont la réalité n'est que la fuyante image. On pourrait définir sa conception de l'histoire « l'étude des développemens de l'*Idée.* »

Marx, au contraire, est matérialiste. Il appartient à ce mouvement général de dure et froide réaction contre l'idéalisme et le socialisme romantique, si marqué dans cette seconde moitié du XIXe siècle, réaction née sous l'influence des sciences naturelles et de l'industrie en progrès et qui s'est traduite en France par le positivisme philosophique, littéraire, politique, économique de la fin du règne de Louis-Philippe et du second empire : « La matière, dit Marx, n'est pas un produit de l'esprit, l'esprit est un produit de la matière. » Il est de l'école de Büchner, le vrai philosophe du socialisme contemporain ; il invoque pareillement Darwin. A travers l'histoire, gouvernée comme l'histoire naturelle par des lois nécessaires, il aperçoit non l'*Idée* de Hegel, non des idées, qui ne sont que le reflet des choses réelles dans le cerveau de l'homme, mais des *intérêts matériels.* C'est là, selon les disciples de Marx, une de ses grandes découvertes, que l'*histoire n'est qu'une suite de combats de classes, résultant des intérêts économiques* (1).

Les circonstances matérielles de la production et du travail, auxquelles les historiens de profession prêtent si peu d'attention, déterminent les formes historiques des sociétés humaines et créent pour chaque époque la base de sa vie politique et intellectuelle. Les modes de production, d'échange, de distribution des produits sont l'origine des classes et de leur hostilité. Elles se combattent non pour des idées de vérité, de justice, mais pour des raisons économiques. Hegel lui-même faisait du *Bæse*, c'est-à-dire des mauvaises passions humaines, ambition de dominer, désir de dépouiller pour posséder, le levier de l'histoire. Il n'y a pas d'exemple d'un parti ou d'une classe qui ait exercé le pouvoir dans l'État sans en abuser à son profit, qui l'ait employé à autre chose qu'à

(1) Engels cite toutefois, parmi les précurseurs de Marx, dans cet ordre d'idées, Saint-Simon et Fourier.

ses propres intérêts économiques; et l'histoire tout entière, aux divers degrés du développement social, n'est que la lutte des exploiteurs et des exploités, des classes dominantes et des classes dominées.

Considérons la plus récente des révolutions, celle de 1789. Dès 1802, Saint-Simon remarque qu'elle n'a été, en réalité, qu'un combat de classes entre la noblesse, le prolétariat et la bourgeoisie, d'où celle-ci est sortie victorieuse. Enrichie des dépouilles de la noblesse et du clergé, elle s'est créé dans le code civil une législation bourgeoise, et sous les divers gouvernemens, des constitutions bourgeoises. « L'opposition du pauvre et du riche s'est accentuée, par la disparition des corporations et autres privilèges, et des établissemens charitables de l'Église. La pauvreté et la misère des classes laborieuses deviennent la condition de la vie sociale, le paiement en argent comptant, dit Carlyle, est le seul lien entre les hommes (1). » Une aristocratie d'argent se fonde : au seigneur féodal succède le grand industriel. Mais de même que le tiers-état a supplanté la noblesse, de même la classe ouvrière supplantera le tiers-état; et le régime socialiste succèdera au régime capitaliste, comme ce dernier a succédé au régime féodal; et c'est la bourgeoisie industrielle qui prépare elle-même l'armée qui la vaincra. Elle a besoin de ces légions d'ouvriers pour s'enrichir : par l'éducation du peuple, elle éveille la conscience des masses, qui ne veulent plus être esclaves des salaires; la liberté de pensée, la liberté de la presse portent l'esprit de la Révolution jusque dans le dernier hameau; le droit d'association crée le parti des hommes sans fortune, le suffrage universel les laissera arriver à la domination.

Cette transformation, selon Marx et son école, est inévitable. Il ne croit nullement que le hasard, le libre arbitre, l'influence des grands hommes, puissent modifier des lois fatales. Dès lors, le communisme chez les Français et les Allemands, le *chartism* en Angleterre, n'apparaissent plus comme quelque chose d'accidentel, qui aurait pu aussi bien ne pas être, mais comme un combat historique *nécessaire* contre la classe dominante, la bourgeoisie. Et le prolétariat ne peut s'émanciper sans délivrer la société entière de la séparation et du combat des classes. L'agitation ouvrière est un mouvement de la civilisation, un développement vers la formation d'un ordre nouveau. Il ne dépend de personne de l'arrêter; « mais

(1) *Die Entwicklung des Sozialismus von der Utopie zur Wissenschaft*, von Friedrich Engels. Hottingen Zürich, 1883.

on peut, dit Marx, abréger la période de gestation et adoucir les douleurs de l'enfantement. »

Le socialisme est ainsi présenté non comme un idéal imaginaire d'une société plus parfaite, mais comme une vue profonde de la nature réelle des choses, une prophétie infaillible fondée non sur des rêves, mais sur des faits scientifiques patiemment observés, une prophétie et une propagande destinée à rendre plus aisée et plus rapide la transition aux temps qui *doivent* s'accomplir.

Telles étaient les idées que Marx et Engels commençaient à répandre dès 1844, dans *les Annales françaises-allemandes*, publiées à Paris avec la collaboration d'Arnold Ruge et d'Henri Heine. Ils écrivaient non pour quelques savans, mais pour le prolétariat européen et étaient en relations avec les sociétés secrètes, à demi associations de propagande, à demi conspirations, que les Allemands exilés avaient fondées en France, à partir de 1834, sur le modèle des sociétés démocratiques parisiennes, et qui étendaient des ramifications en Suisse et en Angleterre, grâce aux tailleurs allemands. Un tailleur, Weitling, qui a beaucoup emprunté à Cabet, est le premier théoricien du socialisme en Allemagne. Mais il ignorait absolument l'économie politique, la philosophie de l'histoire, et ne parlait que le jargon français d'égalité, de fraternité, de justice sociale. Marx et Engels apportaient au mouvement une science et une méthode nouvelles.

Marx était entré en 1847 dans *l'Alliance communiste,* dont le centre d'action fut transporté de Paris à Londres et qui prenait un caractère international. C'est dans l'esprit des théories essentielles que nous venons d'esquisser qu'il rédigeait et lançait, en 1847, son manifeste contre la bourgeoisie. Déjà y sont formulés, comme le remarque M. de Laveleye, les principes qui guident encore aujourd'hui le socialisme contemporain : l'affranchissement des prolétaires doit être leur œuvre propre, — l'intérêt des ouvriers contre le capital, étant partout le même, doit s'élever au-dessus des distinctions de nationalités, enfin les travailleurs doivent conquérir des droits politiques pour briser le joug des capitalistes : « Que les classes dirigeantes tremblent à l'idée d'une révolution communiste! Les prolétaires n'ont à y perdre que leurs chaînes, ils ont un monde à y gagner... Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Ce manifeste, qui a fait depuis le tour du monde et dont les devises flamboient sur les murailles de tous les congrès, s'adressait au début à des petites chapelles, à des associations de trois à vingt personnes, qui se réunissaient en secret. Il n'y avait pas encore en Allemagne de parti socialiste, il s'agissait d'en créer un.

Les écrivains de la jeune Allemagne, hégéliens de gauche, poètes, publicistes, orateurs, romanciers : Bœrne, Heine, Arnold Ruge, Herwegh, Freiligrath, Hartmann, Kinkel, ont donné au socialisme de beaux chants enflammés, des paroles de feu, mais c'étaient des idéologues, sans talent d'organisation. Un esprit nouveau anime Marx et après lui Lassalle, celui d'une génération à laquelle le prince de Bismarck achèvera de donner sa brutale empreinte. Ils savent que, si les intérêts n'ont que la justice pour se défendre, ils ne sont guère secourus, que le droit n'est rien sans la force, qu'une cause a besoin d'une armée.

Cette armée, ils la cherchèrent en vain dans la révolution de 1848. Elle avait assurément un caractère socialiste assez marqué. Mais il s'y mêlait bien des éléments confus. Le parlement de Francfort, assemblée bourgeoise de libéraux, de juristes, de professeurs de toutes facultés, animés à la fois d'aspirations unitaires et démocratiques, en reflétait l'incertitude. A des exigences de réformes constitutionnelles et de libertés politiques, se mêlaient de vagues revendications sociales, des programmes d'organisation du travail. Mais l'industrie en Allemagne était encore peu développée. Marx vit bien vite qu'il n'y avait là qu'un levier insuffisant, qu'il était impossible d'organiser prématurément le prolétariat. Les vues positives qu'il exposait en 1850 dans *la Nouvelle Gazette du Rhin* contrastent avec l'enthousiasme romantique des Ledru-Rollin, des Louis Blanc, des Mazzini, des Kossuth. Il raille froidement l'indignation morale de l'époque et les proclamations exaltées des fondateurs de gouvernemens provisoires. Les tentatives révolutionnaires lui paraissent vaines pour le moment, et il se sépare de l'alliance communiste à laquelle le procès de Cologne en 1852 donna le coup de grâce (1).

« La révolution de 1848 a sonné le glas de la philosophie idéaliste allemande. » La pensée va devenir action. « Les philosophes, écrit Marx, ont interprété le monde de différentes manières, il s'agit maintenant de le changer. »

II. — L'AGITATION POLITIQUE (2).

Le parti socialiste, en Allemagne, n'est pas plus ancien que le ministère de M. de Bismarck. Lassalle le fit sortir de terre dans un temps très court, de 1863 à 1864, et lui donna la première im-

(1) Introduction d'Engels aux *Enthüllungen über den Kommunisten-Prozess zu Köln*, von Karl Marx. Hottingen Zurich, 1885.

(2) *Die deutsche Sozialdemokratie*, von Franz Mehring. Brême, 1879; — *German Socialism and Ferdinand Lassalle*, by W.-H. Dawson. Londres, 1888.

pulsion, après laquelle, comme une force de la nature, il ne s'est plus ni arrêté, ni ralenti.

Lors du conflit entre le gouvernement prussien et les libéraux, Lassalle, qui avait obtenu une notoriété retentissante, en plaidant la cause de la comtesse Hatzfeldt, cherchait à prendre la direction du parti progressiste. N'y réussissant pas, il brise avec « cette misérable bourgeoisie libérale, » — il lui préférait, disait-il, la « royauté de droit divin, » — et cherche à se créer un parti. Des unions d'ouvriers s'étaient fondées en Allemagne, sur le principe du *self-help* et de l'épargne, grâce à l'initiative de Schulze-Delitsch, et sous le patronage des progressistes. Lassalle se proposa de les en séparer, et d'introduire les ouvriers comme force indépendante dans les conflits constitutionnels.

Ses vues étaient singulièrement nettes. Unitaire et démocrate, comme l'était son maître Fichte, il voulait faire des Allemands de toute race de libres citoyens de l'État ; mais il fallait que l'unité de l'Allemagne fût accomplie. Témoin des échecs et des avortemens de 1848, il avait appris, au spectacle de cette révolution, la vanité des parlemens bavards, l'importance d'un pouvoir fort. Il voyait clairement que l'unité ne pouvait s'obtenir que par les armes de la Prusse, à l'exclusion de l'Autriche. Dès 1859, dans une brochure sur la guerre d'Italie, il exposait le plan de campagne que M. de Bismarck devait exécuter sept ans plus tard. La domination de la Prusse devait servir de transition possible à l'état national républicain. Cette puissance, réactionnaire par excellence, était appelée à devenir l'instrument de l'émancipation de la classe ouvrière, et cela par la royauté sociale et le socialisme d'état. Lassalle réclamait enfin, comme garantie et comme gage, le suffrage universel : « C'est le signe par où vous vaincrez, » disait-il aux ouvriers. Il se rendait compte que « le suffrage universel veut comme complément le bien-être universel, et qu'il est contradictoire que le peuple soit à la fois misérable et souverain (1), » un pauvre roi en haillons, ceint de la couronne de fer.

On sait à quel point Lassalle a été prophète, et comment la Prusse, pour satisfaire ses ambitions impériales et triompher de la bourgeoisie libérale, a déchaîné le courant de la démocratie. Le prince de Bismarck, en établissant le suffrage universel, a voulu oindre d'une goutte d'huile démocratique le nouvel empire. Est-il sûr qu'il ait travaillé pour le roi de Prusse? La goutte est devenue tache et s'étend chaque jour davantage. Les partis conservateurs maudissent ce suffrage comme « une arme effrayante, qui menace de destruction notre civilisation et notre moralité, et donne à la

(1) Tocqueville, *la Démocratie en Amérique.*

démocratie sociale, pour un temps assez éloigné, les chances d'une victoire qui n'a rien d'invraisemblable. »

Les débuts du parti socialiste ont été modestes : à l'origine, ce n'est qu'un ruisseau, à peine visible. Les ouvriers vivaient tranquilles dans la pauvreté et l'ignorance : pour que naisse le mécontentement, il faut plus de bien-être, plus d'information sur les conditions du travail dans d'autres pays. Lassalle employait toute son éloquence à allumer les convoitises ; démocrate fastueux et viveur, il reprochait aux ouvriers leur « maudite frugalité, » tonnait contre ceux qui exigeaient de l'ouvrier l'épargne, alors qu'il a les poches vides, le *self-help*, alors qu'il est désarmé devant le capital, comme l'homme qui n'aurait que ses dents et ses ongles, pour lutter contre l'artillerie la plus perfectionnée. Habile à tirer des problèmes économiques des formules éclatantes et à les lancer dans les foules, il empruntait à Ricardo sa prétendue *loi d'airain* qui courbe l'ouvrier sous le joug de la misère ; car si les gages tendent à augmenter, la population ouvrière s'accroît ; s'ils baissent, elle émigre, ils ne peuvent donc dépasser un certain taux, — loi réfutée par mille exemples, dont le plus remarquable est celui des *trades-unions*. Liebknecht, au congrès de Halle, a d'ailleurs rejeté cette loi d'airain à la vieille ferraille, parmi les armes rouillées. Lassalle, tout en conservant la propriété privée, invoquait l'assistance et le crédit de l'état, « cet antique feu de Vesta de toute civilisation, » pour fonder des sociétés coopératives, qui affranchiraient graduellement les ouvriers de la tyrannie du capital.

Ce retentissant appel aux esclaves du salaire fut peu écouté. A Berlin, ses partisans tombèrent de 200 à 25. Le parti socialiste y a compté en 1890 plus de 125,000 voix. Lassalle obtint plus de succès dans les districts industriels, sur les bords du Rhin, où son dernier voyage triomphal fut, disait-il, celui d'un fondateur de religion. A sa mort, l'association des ouvriers allemands avait recruté 4,610 membres. Cet homme génial, aux plans immenses, intéressant comme un personnage de roman, savant d'académie, orateur de carrefour, beau parleur de salon, doué de ce charlatanisme indispensable aux politiques, vénéré comme le premier saint du calendrier socialiste, était venu trop tôt pour le rôle qu'il voulait jouer. Il ne réussit pas à entraîner les foules. Il fallait les deux grands orages de 1866 et de 1870 pour faire lever la moisson.

Peu de semaines après la mort de Lassalle, tué en duel à la suite d'une aventure amoureuse qui, à ce moment, intéressait plus sa vanité que la question ouvrière, — Marx fondait à Londres, le 28 septembre 1864, l'*Association internationale des travailleurs*, la Sainte-Alliance des prolétaires de tous les pays contre la bour-

geoisie et le capitalisme. Ainsi que Lassalle, Marx Mordechaï est d'origine juive, le descendant d'une longue suite de rabbins. De cette race cosmopolite, d'un âpre réalisme, sans idée d'une autre vie qui répare les inégalités et les injustices de celle-ci, est sortie avec Marx la protestation la plus véhémente contre l'ordre économique dont elle est l'incarnation. Marx est la négation radicale de Rothschild. M. Mehring le peint, d'après le témoignage d'un de ses fidèles, comme un aristocrate qui en haine de la bourgeoisie se faisait un jeu d'agiter le monde du fond de sa villa confortable des environs de Londres, « un de ces sybarites de l'esprit, qui, par dégoût de tout ce que la vie terrestre a de borné et de fini, cherchent dans la propagande du bouleversement une sorte de sport méphistophélique. » Mais un jugement aussi sommaire ne saurait suffire. Marx, le Rousseau du XIXe siècle, et son œuvre célèbre, le *Capital*, exigeraient toute une étude. Autant ses théories ont exercé d'influence sur le socialisme allemand, autant l'Internationale, dissoute dès 1872, s'est peu répandue en Allemagne pour les mêmes causes qui faisaient obstacle à la propagande de Lassalle.

Dix années séparent la fondation de l'Internationale du congrès de Gotha (1864-1875), et cet intervalle est rempli par le long combat et la victoire des tendances communistes et internationales de Marx sur le socialisme patriote et mitigé de Lassalle.

A peine Lassalle avait-il disparu, que les querelles entre la comtesse Hatzfeldt et ses lieutenans divisaient déjà le parti. Le plus remarquable de ses successeurs à la présidence de l'Union générale des ouvriers allemands fut Schweitzer, homme du monde déclassé, de mœurs louches, mais intelligent et avisé. Schweitzer ne fit qu'accentuer les sympathies que Lassalle avait témoignées à la Prusse et à M. de Bismarck. Il siégea au Reichstag ; puis, en 1872, renonça au socialisme et devint auteur dramatique. Bebel l'a depuis stigmatisé comme agent secret du gouvernement prussien.

Un parti rival, dit des *Ehrlichen*, des *honorables*, n'avait pas tardé à se constituer dans l'Allemagne du Sud, en opposition aux sympathies prussiennes des lassalliens. Les deux hommes qui le dirigeaient, Bebel et Liebknecht, ami et confident de Marx, sont encore aujourd'hui les meneurs les plus en vue de la démocratie sociale. Aucun parti ne saurait s'honorer de chefs plus probes, plus désintéressés, et dont la vie publique et privée soit plus intacte. Agitateurs et organisateurs émérites plus que théoriciens profonds, ils ont vu leur importance grandir avec la croissance prodigieuse de leur parti, due à des causes toutes générales. Leur fanatisme, leur indifférence à tout ce que le commun des hommes considère comme intolérable : pauvreté, exil, prison, persécution,

rappelleraient les jésuites du XVIe siècle, les puritains de Cromwell, les jacobins de 1793, si nous ne vivions dans un temps de prose qui ne se peut hausser jusqu'à ces époques dramatiques.

Liebknecht est né à Giessen en 1826. Il appartient, par sa famille, à la bourgeoisie bureaucratique. Après de bonnes études universitaires, sur le point d'émigrer en Amérique, il fut retenu par la révolution de 1848, accourut à Paris aux premières nouvelles des barricades, revint en Allemagne se joindre aux partisans qui tentaient d'y fonder une république. Il a depuis suspendu au râtelier le fusil d'insurgé. Son histoire, qui est celle de son parti, se résume d'un mot : un sectaire qui deviendra de plus en plus un politique, et qui, sans rien renier de sa foi communiste et révolutionnaire, poursuivra des buts positifs et immédiats, s'engagera de plus en plus dans les voies de l'opportun et de l'expédient.

Banni d'Allemagne, Liebknecht passa treize années à Londres dans la société de Marx et d'Engels. Il s'éprit d'admiration pour Disraëli, le premier homme d'état, selon lui, qui ait compris l'importance universelle de la question sociale. Dans son roman de *Sybil, ou les deux nations*, Disraëli, le peintre ébloui de l'opulence anglaise, a laissé un tableau de la misère au temps du *chartism* et de l'esprit révolutionnaire qui animait la classe ouvrière d'un réalisme tel que Liebknecht l'égale à celui de M. Zola. « L'État, écrit Disraëli, n'a qu'un seul devoir, assurer le bien-être des masses, » et le ministre conservateur rêvait d'organiser contre la bourgeoisie libérale, qu'il exécrait, la ligue du torysme et du prolétariat, sous l'égide d'une monarchie populaire.

Telle était aussi la politique de M. de Bismarck dès le début de son ministère (fin de septembre 1862). La même année, Liebknecht, rentré en Allemagne, fondait à Berlin, avec son ami Brass, *la Gazette de l'Allemagne du Nord,* destinée « à combattre le bonapartisme à l'extérieur, le faux libéralisme bourgeois à l'intérieur, dans le sens de la démocratie et du républicanisme. » Mais Brass, le républicain rouge de 1848, passait, avec armes et bagages, comme Lothar Bucher et d'autres « apostats, » au service du ministre qui connaissait l'importance de la presse et la façon d'en user. Convaincu que tout s'achète et que l'honnêteté est une marchandise qui se paie seulement un peu plus cher, M. de Bismarck fit proposer à Liebknecht de continuer à écrire dans ce journal des articles de tendance socialiste très avancée. Ces offres ne reçurent pas l'accueil que leur auteur en pouvait attendre. Après dix-huit années de luttes sans trêve, Liebknecht nourrit, à l'égard de l'ancien chancelier, une haine furibonde que sa chute même n'a pas apaisée. La disgrâce du prince ne lui suffit pas. Il voudrait encore lui ravir l'honneur.

Expulsé de Berlin en 1865, Liebknecht se fixait à Leipzig, où il trouvait, à la veille et au lendemain de la guerre de 1866, l'auditoire le plus favorable à sa propagande contre la Prusse, qu'il ne cessait de dénoncer comme la *delenda Carthago*. Les Allemands venaient de se canonner entre eux. Le seul nom prussien excitait en Saxe les plus violentes passions. A l'antipathie invétérée de ces populations douces et polies pour la morgue et l'arrogance des *Junkers*, se joignait l'humiliation de la défaite. La nouvelle confédération de l'Allemagne du Nord laissait dans les états du Sud des légions de mécontens. Liebknecht exprimait le sentiment général lorsqu'il flétrissait l'hégémonie de la Prusse comme la malédiction, la mutilation de la patrie, lorsqu'il défendait l'idée, populaire en Saxe, de la *Grande Allemagne*, d'où les frères d'Autriche ne seraient pas exclus. L'administration militaire prussienne supprime son journal. Il retourne à Berlin sur la foi de l'amnistie, on l'emprisonne. Il revient ensuite à Leipzig sans ressources, sans perspectives d'avenir. Il y avait gagné un partisan, l'ouvrier tourneur Bebel, qui en valait des milliers.

Liebknecht est le chef de la démocratie socialiste; Bebel en est l'apôtre. Né en 1840, il est fils d'un sous-officier d'infanterie prussienne. En cette qualité, très modérément libéral à ses débuts, simplement démocrate, il avait prononcé, en 1863, un discours contre l'établissement du suffrage universel. C'est en étudiant, pour les combattre, les écrits de Lassalle, qu'il s'initia à la doctrine. Liebknecht a exercé sur lui une action décisive. Bebel, déjà influent en Saxe, pays de grande industrie, président à Leipzig du comité permanent des associations d'ouvriers allemands, lui apportait le noyau d'un parti.

Au Reichstag constituant de l'Allemagne du Nord, où ils siégèrent parmi les démocrates, Liebknecht et Bebel, s'abstenant de profession de foi socialiste, se signalèrent comme mangeurs de Prussiens. Ils prenaient violemment à partie la politique de Bismarck, l'œuvre de 1866. Un conflit avec la France allait en être, disaient-ils, la conséquence inévitable.

Les trois années qui précèdent la guerre de 1870 sont importantes dans l'histoire du parti. En 1867, Marx publie le premier volume du *Capital*; dès les premières pages il répudie dédaigneusement Lassalle. En même temps que la doctrine se fixe dans cette bible du socialisme allemand, commence l'agitation pratique. Le suffrage universel excite l'intérêt à la vie politique. Des associations de métiers s'organisent en foule, avec un double caractère : protéger les intérêts du travail, et en même temps former un parti exclusivement animé de l'esprit de classe. Mais il y avait lutte entre les lassalliens, présidés par Schweitzer, soupçonné d'alliance

secrète avec Bismarck, et les partisans de Bebel et de Liebknecht. Une tentative de fusion, au congrès d'Eisenach (août 1869), n'aboutit pas. C'est alors que Liebknecht fondait le *parti ouvrier démocrate socialiste* qu'il devait conduire à de si brillantes destinées.

Les dissensions des deux partis, dont l'un se recrutait surtout dans l'Allemagne du Nord et l'autre à Leipzig, avec des tendances internationales très marquées, s'accrurent encore lorsqu'éclata la guerre de 1870, qui entraînait les Allemands dans un grand courant patriotique où disparurent les rancunes des années précédentes. Bebel et Liebknecht refusèrent de voter l'emprunt de guerre, « une guerre dynastique, disaient-ils, préméditée et préparée de longue main par le gouvernement prussien contre la France, pour le profit et la gloire de la maison de Hohenzollern. » Ils prédisaient maintenant que de cette guerre sortirait l'alliance de la France et de la Russie, et une lutte redoutable entre Germains et Slaves. Avec Karl Marx, ils protestèrent énergiquement contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine et portèrent la Commune aux nues. Arrêtés, accusés de haute trahison, et condamnés à deux années de forteresse, ils s'étaient défendus énergiquement, au cours du procès, de conspirer dans l'ombre au renversement de l'ordre établi. Ils se donnaient pour des *propagandistes*, qui n'attendent la victoire que de l'expansion de leurs idées.

III. — LA GUERRE DE 1870 ET SES SUITES.

L'agitation de deux partis avait été singulièrement efficace, car aux élections de l'Allemagne unifiée en 1871, le nombre des voix socialistes s'éleva à 124,655. L'impulsion la plus puissante et la plus rapide leur vint des suites mêmes de la guerre de 1870, qui transforma le caractère national.

« Avant la guerre, les habitudes modestes, sédentaires, du peuple tendaient à rendre chacun content de son lot et hostile aux changemens sociaux... La guerre, avec ses excitations et ses triomphes, puis l'établissement de l'empire suivi d'une foule de lois qui ont modifié la vie sociale du peuple, ont effectué une métamorphose complète... En même temps une courte période de grande activité commerciale et de spéculation effrénée a produit sur les masses une profonde impression, et semble avoir altéré d'une façon permanente et à un haut degré leur précédent caractère. L'Allemagne avant la guerre était un pays de vie et de production relativement à bon marché, elle ne l'est plus (1). » Après la pluie d'or de nos

(1) Wells, *Economic changes*.

milliards français, les descendans de ces Allemands d'autrefois, nourris de rêves et de métaphysique, se lancèrent dans les spéculations et les entreprises financières avec une telle fureur sauvage « qu'on n'en saurait trouver de semblable dans l'histoire d'aucun peuple civilisé (1). » En Prusse seulement, 687 compagnies par actions se fondèrent en l'espace de quelques mois. Les appétits, déchaînés en haut, se déchaînèrent aussi en bas durant cette période de leurre et de vertige, avec ses hauts salaires, ses grèves favorables, et enfin son krach retentissant à la Bourse de Vienne le 9 mai 1873, suivi de tant de désastres. A une ivresse de prospérité apparente succédait la dépression financière, commerciale, industrielle. La crise atteignait les ouvriers qui avaient déserté la campagne en masse, attirés dans les villes par l'appât du gain. « Chaque jour, écrivait Rudolph Meyer, va se gonflant une armée de prolétaires dont le silence, la patience et la décision ont quelque chose d'effrayant. » Et il en fait remonter la responsabilité à M. de Bismarck et au banquier Bleichrœder. « La nation allemande, conclut-il, ne s'est pas montrée digne des grandes destinées auxquelles elle semblait appelée après les guerres de 1866 et de 1870. » Et M. Mehring considère de même la maladie du socialisme comme le revers des succès nationaux.

Aux élections de 1874, les voix socialistes triplèrent. Dans leurs congrès et leurs réunions générales, les meneurs évaluaient le nombre de leurs bataillons organisés à 8,000 ou 10,000 compagnons. Or 351,952 électeurs votaient pour leurs candidats. Ce contraste révèle la vraie nature du mouvement socialiste. On doit le considérer dans son ensemble moins comme une adhésion expresse et raisonnée à une doctrine et à un programme, que comme la formule populaire la plus énergique du mécontentement des basses classes. M. de Bismarck déplorait un jour que les Allemands ne fussent pas aussi capables de se résigner à un sort modeste que les Francais de condition analogue ; le boulanger allemand, ajoutait-il, rêve de devenir banquier ou millionnaire ; il n'est brillante destinée que le petit employé n'ambitionne pour ses enfans, et le poison socialiste infeste toute cette classe. Il est juste de reconnaître que M. de Bismarck lui-même n'a jamais donné aux Allemands l'exemple de la modération dans la plus haute fortune. Le socialisme est ainsi en partie le fruit des déceptions qu'ont fait naître des succès politiques inouïs, joints aux révolutions économiques de la seconde moitié du XIXe siècle, aux charges militaires nécessitées par la politique d'annexion; le poids des impôts, la

(1) *Politische Gründer und die Corruption in Deutschland*, von Rudolph Meyer; Leipzig, 1877.

cherté des vivres, la médiocrité des traitemens ont amené au parti des recrues de plus en plus nombreuses. Les chefs ne s'y sont point trompés, et ils en ont tenu compte dans leur plan de campagne.

La conduite et la direction du mouvement socialiste depuis la guerre passait de plus en plus aux mains des communistes. L'internationale de Marx s'était dissoute au congrès de La Haye en 1872, où Bakounine et les révolutionnaires slaves refusèrent d'obéir à un juif allemand. Elle s'éteignait comme un feu de nuit sur la montagne, pour se rallumer de nouveau au congrès marxiste de Paris, en 1889. C'étaient maintenant les chefs allemands qui gardaient le dépôt de la doctrine et prenaient le commandement de l'armée. L'Allemagne allait devenir le foyer le plus actif du socialisme en Europe. Les succès remportés, et les persécutions qu'on commençait à subir rendaient l'union des deux partis inévitable. L'absorption du parti de Lassalle par celui de Bebel et Liebknecht eut lieu en 1875 au congrès de Gotha, où 9,000 marxistes et 15,000 lassalliens se fondirent en une masse unique de 24,000 membres réguliers du parti démocrate socialiste.

Le programme élaboré à Gotha a résumé pendant vingt ans toutes les revendications de la démocratie sociale, jusqu'au congrès de Halle où Liebknecht l'a écarté comme ne correspondant plus aux circonstances nouvelles. On l'a comparé à une cuisine de sorcières. Il contenait un mélange de principes collectivistes et de politique ultra-radicale ; mais il énumérait aussi les réformes possibles et exigibles dans la société actuelle : droit de coalition, journée de travail normale, interdiction du travail du dimanche, défense du travail des femmes et des enfans pouvant nuire à la santé et à la moralité, lois protectrices de la vie et de la santé des ouvriers, libre administration des caisses d'assistance et de secours mutuels, — questions dont quelques-unes ont été résolues par la législation, et que le parti socialiste se vante d'avoir imposées à l'attention du parlement et à la sollicitude du pouvoir. L'agitation pour des exigences pratiques va devenir le trait qui caractérise la démocratie sociale allemande.

En même temps qu'elle poursuit des buts précis, immédiats, cette agitation, selon la prescription même du programme de Gotha, se sert de *moyens légaux*. Buts pratiques, moyens légaux, — c'est là ce qui la distingue absolument, — sans parler des théories centralisatrices, — de l'anarchisme et du nihilisme. Au congrès de Gand, en 1877, où les partisans de Marx et de Bakounine se trouvaient réunis, Liebknecht exposait avec précision la méthode de son parti, la participation à l'État, le socialisme correct, l'action politique et parlementaire, la propagande pacifique. « La conquête

de la puissance politique, disait-il, ne sera pas l'œuvre d'un moment et d'un assaut. Comme la société ne naît pas du jour au lendemain, elle ne disparaîtra pas de même. » La propagande *par le fait*, que prêchent les anarchistes, les bombes, la dynamite, c'est la tactique d'une secte infime en nombre, qui cherche à se rendre redoutable par la conspiration et la terreur; cette tactique ne saurait convenir à un grand parti politique toujours croissant, qui marche au grand jour à la conquête du pouvoir par la conquête de l'opinion. Les socialistes allemands ont maintes fois manifesté leurs sympathies aux nihilistes russes, mais sans aucune arrière-pensée de les prendre pour modèles.

L'union une fois accomplie au sein du parti, le programme adopté, la tactique définie, il s'agissait de rendre l'organisation plus parfaite, la propagande plus active. La démocratie socialiste forme une sorte d'état dans l'État. Elle possède un gouvernement centralisé. Elle a ses agitateurs rétribués, ses cent cinquante orateurs dressés, qui vont à travers l'Allemagne répandre la bonne parole. La presse du parti prend un essor surprenant. Des brochures à bon marché, des calendriers socialistes, les discours de Lassalle, les abrégés des théories de Marx, les recueils de poésies socialistes sont répandus à profusion ou distribués gratuitement durant les périodes électorales. Les ressources commencent à affluer.

A l'organisation politique s'ajoute l'organisation professionnelle. Le parti forme le centre de ralliement de vingt-six grandes associations de métiers, comptant 50,000 membres disséminés dans le pays et pourvues de contributions régulières. Au parti se rattachent pareillement de nombreux *Vereine*, sociétés de chant, de théâtre, de consommation, si enracinées dans les habitudes allemandes. Les socialistes purs forment une classe spéciale, une tribu, un peuple dans le peuple. Ils ont leurs plaisirs, leurs relations, leurs auberges, leurs anniversaires, et même aux jours de fête on ne voit plus en Allemagne toutes les classes de la population s'unir et se confondre.

Le parti des prolétaires est celui qui possède l'organisation de beaucoup la plus parfaite, qui déploie le plus d'énergie, qui fait les plus grands sacrifices de temps et d'argent. Le fruit immédiat de cette union et de ce zèle fut le succès des élections de 1877. Le parti obtenait 493,288 voix et gagnait ainsi 140,000 voix en trois années. Il venait au quatrième rang et comptait 12 députés. Ces chiffres étonnèrent les chefs eux-mêmes et causèrent un grand effroi.

Les attentats de Hœdel et de Nobiling contre l'empereur (11 mai-2 juin 1878) vinrent à point fournir à M. de Bismarck une arme qu'il avait jusque-là vainement réclamée du Reichstag pour com-

battre la démocratie sociale. Ces crimes étaient absolument contraires à l'esprit et à la doctrine du parti qui répudie le régicide, les conspirations ténébreuses et sanguinaires. Une atmosphère malsaine les avait fait naître. L'apprenti ferblantier Hœdel, esprit puéril, était inscrit en dernier lieu au parti socialiste chrétien ; il ne savait d'ailleurs lui-même s'il était adepte de Bakounine, de Marx ou de Stœcker. On ne découvrit aucune relation entre Nobiling et les socialistes démocrates. Vaniteux incapable, à bout de ressources, il cherchait une fin théâtrale, et tira sur le vieil empereur, sans fanatisme, mû par un monstrueux sentiment d'orgueil.

La loi contre les socialistes, que M. de Bismarck obtenait après de nouvelles élections, où le parti ne perdit que 60,000 voix environ, où il en gagna même à Berlin, mettait entre les mains des gouvernemens et de la police des pouvoirs exceptionnels, limitant pour les socialistes, de beaucoup de manières, le droit de réunion, d'association, la liberté de la presse et la liberté de séjour. Les mesures étaient combinées de manière à anéantir toute organisation, toute activité publique dans le parti, et à réprimer avec une extrême rigueur toute tentative d'organisation secrète. Elle ne laissait intacte que le droit de vote, qui l'a rendue vaine.

IV. — L'ÈRE DE RÉPRESSION (1).

Les gouvernemens appliquèrent la loi contre les socialistes, mise en vigueur, le 21 octobre 1878, avec une extrême énergie. Ils ne rencontrèrent ni provocation ni résistance. Dès le 19, le comité central de Hambourg, 135 associations et *Vereine* se dissolvaient, 35 journaux cessaient de paraître. A la date du 30 juin 1879, 147 publications périodiques, 218 non périodiques, livres, brochures, étaient supprimés et interdits, 217 *Vereine* et cinq caisses dissous. De 1878 à 1886, le petit état de siège, avec droit d'expulsion des villes contre les personnes réputées dangereuses, était établi à Berlin, Leipzig, Francfort, etc., trois millions et demi d'Allemands s'y trouvaient soumis. Quatre-vingt-treize membres du parti, les plus zélés, les plus actifs, étaient chassés en une fois de Berlin, puis d'autres villes. Enfin la loi, qui devait durer trois ans, fut successivement prorogée jusqu'à douze. — Toute l'organisation si favorable du parti était anéantie, la presse silencieuse, la police partout aux aguets.

Mais, chez le peuple allemand, les cohortes de la destruction

(1) *Die culturgeschichliche Bedeutung des Socialistengesetzes*, von Ludwig Bamberger. Leipzig, 1878. — *Zum ersten October*, von August Bebel, *Neue Zeit*, n° 1. — *Le Socialisme international*, par l'abbé Winterer. Mulhouse, 1890.

sont aussi susceptibles d'union, de discipline, que l'armée de la loi. Ces mesures n'eurent d'autre effet que de resserrer les liens des membres entre eux. Jamais ordre si parfait n'avait été atteint dans l'histoire des combats de classes. En expulsant des grandes villes les socialistes les plus militans, on en faisait des prosélytes errans, pleins d'amertume et de colère. Eux chassés, d'autres les remplaçaient; nulle part, les adeptes n'étaient plus nombreux que dans les districts où régnait le petit état de siège. Quelle loi, quelle police, pouvaient atteindre la propagande d'homme à homme, celle de l'atelier, du cercle intime, de la famille? Aucune imprimerie n'aurait tenté de publier des écrits socialistes; leur introduction était étroitement surveillée à la frontière. Or le député socialiste Vollmar affirmait au Reichstag que 500,000 exemplaires de journaux et de brochures interdites étaient répandus chaque année en Allemagne. Le *Sozialdemokrat*, organe officiel du parti, édité à l'étranger, était semé jusque sur les routes, et lu comme on lit les œuvres prohibées, avec ferveur. On ne pouvait sans danger recueillir des cotisations en Allemagne: on en recevait de l'étranger. Il était interdit aux chefs de se concerter; ils réussissaient à dépister la police, et à régler les affaires du parti dans trois congrès, de 1880 à 1887, aux ruines du château de Wyden, à Copenhague, à Saint-Gall. Aux élections de 1881, à la surprise générale, les démocrates socialistes obtenaient 311,961 voix et douze députés; la répression draconienne ne lui en avait ôté que 125,000, et depuis, le nombre des voix n'a cessé de progresser dans des proportions imprévues.

Des mesures préventives, jointes aux mesures répressives, bien loin d'enrayer le mouvement, n'ont eu d'autre effet que de l'accélérer. M. de Bismarck combinait en vain le système de la cravache et du morceau de sucre. Il s'emparait des exigences justifiées du parti socialiste pour que le sol lui manquât sous les pieds. Le socialisme d'état devait apporter la solution pacifique de la question sociale. Tout le monde en Allemagne raisonnait maintenant sur le socialisme, professeurs d'université, docteurs de la science économique, médecins consultans du corps social. Catholiques et protestans rivalisaient de zèle, ils avaient commencé, dès 1868 et 1870, à fonder des sociétés de secours, des institutions de prévoyance. L'état intervenait à son tour pour protéger le travail, seconder les intérêts, alléger les souffrances de la classe ouvrière. Le message impérial du 17 novembre 1881 annonçait la législation qui a donné, de 1883 à 1889, les lois sur l'assurance des ouvriers contre la maladie, contre les accidens, contre l'invalidité et la vieillesse. Mais, bien loin d'apaiser les ouvriers, elle achevait de leur démontrer la justice de leurs réclamations, et la crainte qu'ils inspiraient, sans satisfaire leurs exigences. L'état semblait promettre par là de réparer

toutes les imperfections sociales, ou du moins admettre en principe la possibilité de ce redressement. Pourquoi ne remédierait-il pas aux plus grands maux, à l'insécurité du travail, au chômage? « Pourquoi, demandait Liebknecht, le prince de Bismarck ne vient-il pas dire : quiconque a faim et se trouve sans travail s'adressera à l'état? Ce serait le socialisme complet. » — « Je veux vous l'avouer franchement, disait Bebel au Reichstag, si quelque chose a favorisé l'agitation socialiste, c'est le fait que le prince de Bismarck s'est jusqu'à un certain point déclaré pour le socialisme; seulement, nous sommes dans ce cas le maître et lui est l'écolier. » La loi d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité, que M. Grad a étudiée ici même (1), fait servir par l'état des rentes à un nombre de personnes qui peut s'élever jusqu'à 11 millions. Le principe admis, il est bien évident que les meneurs vont réclamer que l'on élève indéfiniment le chiffre de ces rentes. Liebknecht compare déjà cette législation à une loi des pauvres modifiée, à de petites aumônes que l'on prend dans la poche des travailleurs eux-mêmes. « L'état moderne ne peut résister à la poussée universelle, quand il a provoqué l'éternelle illusion (2). » Ces lois exigent en outre de monstrueux appareils bureaucratiques, destinés à inspirer aux ouvriers une profonde aversion pour l'assurance obligatoire, en les soumettant à des formalités très compliquées, à une insupportable tutelle. Aussi témoignent-ils d'une apathie presque absolue en présence des bienfaits de cette législation. La loi d'assurances contre la vieillesse, l'invalidité, est entrée en vigueur le 1er janvier 1890. On a peine à les décider à se procurer à temps les pièces nécessaires. Ils ne croient pas, d'ailleurs, à la bonne foi des classes dirigeantes; la réforme sociale qu'elles prétendent entreprendre est destinée dans leur pensée à détourner la classe ouvrière des vraies solutions. Le socialisme d'état n'a pas réussi à gagner le cœur des ouvriers.

En même temps qu'il tentait cette expérience inquiétante, le prince de Bismarck, par sa politique protectionniste, inaugurée en 1879, jetait un nombre de mécontens toujours croissant dans les bras du parti. Les nouveaux impôts indirects, destinés à consolider l'empire, les privilèges accordés aux grands propriétaires, éleveurs, raffineurs, bouilleurs de cru, qui tiraient de cette législation des revenus considérables, ont eu pour conséquence le renchérissement des objets de première nécessité, dont les journaux socialistes ne cessent de se plaindre. Admirez, peuvent-ils dire, la contradiction! Se proclamer, comme l'a fait le prince de Bismarck, socialiste à sa

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1890.
(2) Paul Leroy-Beaulieu, *l'État et ses fonctions*, p. 280.

manière, se déclarer partisan du droit au travail en se fondant sur le code civil prussien, peindre « le vieil ouvrier mourant de faim et de misère sur un fumier » et enrichir aux dépens de l'ouvrier une caste de grands propriétaires, persécuter les défenseurs de la classe ouvrière sous une loi d'exception, quelle politique incohérente !

Joignez à cela l'habileté, la prudence, la modération des députés socialistes qui dirigeaient le parti, leur soin à éviter toute embûche qui pût les faire sortir de la légalité (1). On cherchait en vain à prouver, dans les procès qu'on leur intentait, qu'ils formaient une société secrète, tombant sous le coup du code pénal. A leurs congrès, malgré la violence des paroles et des manifestes, ils se débarrassaient des énergumènes compromettans, des Most et des Hasselmann; condamnaient l'anarchisme, répudiaient toute solidarité avec les auteurs du complot du Niederwald, organisé contre la famille impériale en 1883, lors de l'inauguration de la Germania. « Nous ne serons jamais assez fous, disait Liebknecht au Reichstag, pour jouer le jeu de nos ennemis par des attentats ou des complots. Oui, ce serait votre jeu, cela vous serait extrêmement agréable, nous le savons bien ! »

Les élections donnèrent, comme toujours, la mesure de la vigueur du parti; en 1884, 550,000 voix, et 25 députés; en 1887, lorsque M. de Bismarck, pour faire passer le bill sur l'armée, agitait le spectre d'une guerre avec la France, 763,128. Leur triomphe fut les élections de 1890, au lendemain des rescrits de l'empereur d'Allemagne, que les chefs exploitèrent comme la reconnaissance éclatante de leurs revendications. Les candidats socialistes obtenaient 1,341,587 voix. Jamais la progression n'avait été plus rapide que dans ces trois dernières années : elle s'élevait à plus de 500,000 voix. 35 députés étaient nommés. La démocratie socialiste devenait, par le nombre, le premier parti politique de l'Allemagne. « Le monde, disent-ils, est à nous, quoi qu'on fasse. »

Dans ces progrès, il faut tenir compte d'une cause toute matérielle, l'accroissement considérable de la population des villes, par l'appoint de l'émigration ouvrière des campagnes. En vingt-quatre ans, de 1871 à 1885, les grandes villes d'Allemagne ont doublé leur population, tandis que celle de l'empire ne s'est accrue que d'un cinquième. D'après le dernier recensement, Berlin a augmenté, en quatre années, de 259,198 habitans; Hambourg, de 264,740; Leipzig, de 64,020; Munich, de 72,000. Ces ouvriers, attirés dans les villes par la grande industrie, enlevés à leurs occu-

(1) Pendant les dix années qu'a duré la loi d'exception, 1,500 personnes ont été emprisonnées, mille années de prison ont été données.

pations naturelles, et qui vivent au contact du luxe et de la richesse, ne possédant rien, n'ont rien à conserver. Ce sont autant de recrues pour le parti socialiste.

Il se voit déjà maître des trente-six plus grandes villes d'Allemagne, qui, dans un temps peut-être prochain, seront exclusivement représentées par des députés socialistes. Ils ont pénétré dans un grand nombre de conseils municipaux, événement grave que Stein ne pouvait prévoir en organisant l'autonomie municipale. Depuis les élections, il n'est plus vrai que le socialisme rencontre dans les pays catholiques le principal obstacle à la propagande. Munich a nommé deux députés socialistes, Mayence leur appartient; à Cologne, le candidat ultramontain n'a été élu qu'à une faible majorité. Dans tout l'empire, ils ont obtenu 70,000 voix de plus que le centre, qui compte 106 députés.

Les chefs reconnaissent eux-mêmes que beaucoup de voix leur viennent d'une clientèle plus démocratique que socialiste (1). Le socialisme est le nom commun d'une foule d'opinions et de tendances très variées, qui ne concernent pas uniquement le prolétariat. Il y a bien au Reichstag un *parti du peuple* ou *Volkspartei*, qui n'a rien de commun avec le collectivisme international. Mais c'est surtout le parti socialiste qui sert de centre et de ralliement à toutes les exigences populaires, extension des droits politiques, réforme de l'école, allégement des impôts, du service et des charges de l'armée. N'oublions pas que dans cet empire, jeune de vingt ans, les idées si répandues de souveraineté du peuple, de droit des majorités, se trouvent en présence de l'État bureaucratique et guerrier, du droit monarchique supérieur et antérieur au suffrage universel, et qui n'admet que les seules responsabilités célestes. Guillaume II l'a proclamé solennellement : « Cette royauté par la grâce de Dieu est la marque que nous autres, Hohenzollern, nous tenons notre couronne du ciel seul, et que c'est au ciel seul que nous avons des comptes à rendre. » Les libertés politiques et parlementaires, la bourgeoisie les a depuis longtemps conquises en Angleterre, puis en France, où la démocratie, en développement continu, a détruit tout l'ancien ordre de la société et de l'État et ne rencontre plus d'obstacles; et c'est ce qui explique comment le socialisme est chez nous si faible, et si fort en Allemagne. Là il combat pour les intérêts de bien plus larges couches sociales. Il prétend mener à bonne fin l'œuvre que la bourgeoisie a su accomplir dans d'autres pays, et qu'elle a négligée en Allemagne, soit incapacité, soit impuissance. On pourrait attribuer les deux tiers

(1) Voyez le journal *Vorwaerts*, organe officiel du parti socialiste.

des voix que les socialistes ont obtenues à cette clientèle qui réclame des réformes simplement démocratiques.

D'autre part, les chiffres électoraux ne représentent pas la totalité des partisans acquis aux principes socialistes : il faut y joindre nombre de femmes, les jeunes ouvriers, en grande majorité, qui ne disposent pas encore du droit de vote. Le député Singer estime, pour l'ensemble, les socialistes purs à 3 millions. Or l'empire compte 45 millions d'habitans et 10 millions d'électeurs, dont les neuf dixièmes sont aussi pauvres que les socialistes. Les chefs n'exagèrent pas leur puissance. Ils savent qu'à mesure qu'ils gagnent des voix, les partis bourgeois, oubliant les querelles qui les divisent, s'uniront contre l'ennemi commun. La question vitale pour le parti, c'est d'attirer à lui le prolétariat des campagnes.

Le prolétariat aux gages du grand capital compose donc, jusqu'à présent, le gros de l'armée socialiste. L'avant-garde, les membres actifs, dévoués, les hommes de confiance se recrutent parmi l'aristocratie de la classe ouvrière. L'état-major, les députés du Reichstag, forment une représentation de classe : ce sont des bottiers, charpentiers, mécaniciens, jardiniers, fabricans de cigares, hôteliers, doreurs, droguistes, photographes, journalistes, commerçans, libraires... fort peu d'avocats. Quelques-uns, parfois les plus violens, sortent des milieux universitaires. D'autres sont d'anciens ouvriers devenus gens de lettres; Hasenclever, mort récemment, tanneur au début, était romancier et poète lyrique. Un des deux présidens du parti, Singer, négociant juif, fabricant de manteaux pour dames, est, dit-on, millionnaire. Hormis Demmler, le vieil architecte de la cour de Schwerin, qui avait toujours beaucoup fait pour les ouvriers et ne tarda pas à se retirer de la vie politique, le parti qui compte parmi ses membres des hommes capables, éloquens, relativement modérés, Liebknecht, Bebel, Singer, Auer, d'autres encore, n'a pas réussi à attirer à lui l'élite de la nation, malgré la générosité de sa cause, qui est celle des déshérités, de ceux qui souffrent et travaillent. Cela tient, d'après Liebknecht, à certaines parties de leur programme. Un conservateur de haute noblesse, personnage très en vue, lui avouait un jour qu'il était entièrement d'accord avec les socialistes sur les questions essentielles, qu'il allait jusqu'à admettre « l'expropriation des expropriateurs, » la mainmise par l'État sur le sol et les capitaux. Son désaccord ne portait que sur deux points, « la monarchie et l'Église. » Mais y a-t-il beaucoup de conservateurs en Allemagne disposés à sacrifier aussi cavalièrement la propriété privée? Il est permis d'en douter.

V. — LA CONFÉRENCE DE BERLIN.

Le jeune empereur d'Allemagne songeait à suivre une nouvelle politique à l'égard des socialistes. Le prince de Bismarck s'était fait le Dioclétien de la nouvelle religion ; Guillaume II s'attribuait la mission réformatrice et pacificatrice d'un Constantin. Dévoré de l'ambition d'un grand règne, il ne voulait pas l'inaugurer par la réaction et la répression. Sa volonté est de tenter un essai loyal, de prouver aux ouvriers qu'il s'intéresse à leur sort, de détacher du parti socialiste tous ceux qui ne vont à lui que sous l'impulsion de griefs légitimes. C'est sa conviction sincère que dans la société actuelle l'ouvrier n'obtient pas ce à quoi il a droit, qu'il est en une certaine mesure « exploité. » Il prendra l'initiative de toutes les réformes possibles, utiles et justes, dans le cadre de la société actuelle, réformes sociales et non socialistes. Cela fait et une fois en règle avec sa conscience, il écraserait sans merci toute velléité de désordre et de violence.

De curieux articles anonymes, insérés en 1890 dans le *Reichsanzeiger*, moniteur officiel de l'empire, dus, dit-on, à la plume de M. Hinzpeter, reflètent, selon les probabilités, l'opinion que l'on se forme en haut lieu de la situation présente. L'Allemagne contemporaine y est comparée à ce qu'était la France il y a cent ans, à la veille de transformations nécessaires. Seulement ce n'est plus le tiers-état, c'est le quatrième état qui réclame des réformes, et c'est la bourgeoisie qui est hostile. Or, disent ces articles, la royauté prussienne ne s'est jamais identifiée avec les classes dirigeantes; l'empereur n'imitera pas Louis XVI, lorsqu'il cédait à l'influence de ceux dont les privilèges étaient menacés, erreur qu'il a trop chèrement expiée. Un mot prêté par un journal démocratique à Guillaume II exprime plus brièvement la même idée : « Comme mes ancêtres en ont fini avec la noblesse, je veux en finir avec cette bourgeoisie, » aurait-il dit à propos de l'opposition que ses plans de réforme rencontrent chez les hauts barons de l'industrie. Reprenant l'œuvre commencée par son grand-père en 1881, l'empereur semble décidé à réaliser cette royauté sociale que rêvait Disraëli, que Lassalle appelait de tous ses vœux. Comme son ancêtre le grand Frédéric s'intitulait le roi des gueux, Guillaume II a déjà reçu le titre d'empereur des ouvriers.

Au début de son règne, son zèle n'alla pas tout d'abord aux questions sociales. L'armée paraissait son principal souci. Ce pourrait être en considération de l'armée qu'il a été conduit à s'occuper de réformes sociales, comme c'est la préoccupation de l'armée qui lui a inspiré ses plans de réforme scolaire. Les grèves gigantesques

des mineurs de Westphalie, qui éclatèrent en 1889, attirèrent son attention sur le danger de telles grèves, si elles coïncidaient avec une mobilisation. Bebel, au congrès de Paris, niait que son parti fût mêlé à ce mouvement. L'empereur, qui intervint en personne dans le conflit entre patrons et ouvriers, déclarait aux délégués mineurs que socialiste démocrate signifiait pour lui ennemi de l'empire et de la patrie.

En convoquant à Berlin par ses rescrits du 4 février, à la veille des élections, la conférence qui devait primitivement se tenir à Berne, il s'attribuait le monopole de la réforme sociale, renouvelait en faveur des idées nouvelles le vieux rôle universel du saint-empire romain, et devançait dans son impatience le jour où cette question primera toutes les autres. Le premier projet n'allait à rien moins qu'à mettre en délibération de toutes les puissances des vœux pour la réglementation du travail des adultes et la journée de travail normale. Mais en même temps qu'il convoquait la conférence, l'empereur préparait l'augmentation de ses crédits militaires. C'était entretenir d'une main la plaie que prétendait panser l'autre; car le socialisme démocratique est en une certaine mesure la conséquence du militarisme, et la punition de la politique de conquête qui pèse si lourdement sur l'Europe depuis 1870.

La politique sociale de Guillaume II n'a pas trouvé de critique plus mordant que son ancien chancelier, si les journalistes pris pour confidens à Friedrichsruhe nous ont rapporté fidèlement ses paroles : « La conférence n'est qu'un coup d'épée dans l'eau... Avez-vous vu un millionnaire tout à fait content de ce qu'il a? Et l'on prétend satisfaire le prolétaire! Il a besoin aujourd'hui de trois paires de souliers, demain il lui en faudra cinq, et ainsi de suite. » Raisonnement admirable, qui s'adapte à merveille à la *pipe du pauvre homme*, objet particulier de la sollicitude du prince lorsqu'il dirigeait le socialisme d'état. « Toute concession nouvelle, ajoutait-il, sera le point de départ d'exigences nouvelles sous l'influence des agitateurs. »

Ceux-ci n'ont pas commis la faute de prendre, à l'égard des rescrits, une attitude intransigeante. Ce n'est pas encore la convocation des états-généraux, ont-ils dit de la conférence de Berlin, mais c'est déjà l'assemblée des notables. L'empereur s'était rendu populaire. Un courant marqué se dessinait en sa faveur parmi les classes ouvrières. Dans une réunion publique tenue à Brunswick avant les élections, Liebknecht déclarait que les rescrits avaient l'approbation d'un million et demi d'électeurs socialistes, décidés à suivre le jeune souverain. Que faisait-il d'ailleurs, sinon appliquer le programme du parti, tel que Bebel l'avait formulé au congrès marxiste de Paris en 1889, si favorable à la conférence de

Berne. Ainsi, disaient-ils, le gouvernement allemand, avec tout ce qu'il prétend accomplir, se borne à suivre pas à pas toutes les exigences de la démocratie socialiste.

Enfin, Guillaume II a fait naître des illusions et des espérances qu'il lui sera malaisé de satisfaire. Les dernières grèves d'Alsace ont éclaté au cri de « Vive l'empereur! » Beaucoup, parmi les grévistes, croyaient que l'État allait exproprier les patrons et se substituer à eux. Récemment, des ouvriers s'adressaient au souverain, le priant de faire élever leurs salaires. Les politiques du parti pensent qu'ils n'ont rien à perdre à voir Guillaume II s'engager dans une voie fatale où l'on ne peut ni s'arrêter, ni reculer. Ses discours témoignent d'une facilité de parole dangereuse chez un chef d'état, surtout en face de pareils adversaires, car elle le porte à promettre plus peut-être qu'il ne pourra tenir. Eux prendront tout ce qu'on leur donnera, exigeront toujours davantage et n'accorderont jamais rien.

VI. — LE CONGRÈS DE HALLE (1).

La loi de répression contre les socialistes, qui avait duré dix années, expirait le 1er octobre 1890. Malgré le peu de succès de sa politique intérieure, le prince de Bismarck, avec son tempérament de *Junker*, ne perdait rien de sa foi en la force brutale. L'essai malheureux du *Kulturkampf*, le peu de succès de sa police, de ses juges, de ses reptiles, pour détruire en quelques années l'Église catholique, ne l'avait pas éclairé ; il pensait étouffer par les mêmes moyens la religion naissante à son berceau. Il demandait seulement qu'on lui accordât d'une façon permanente le droit d'expulsion. Après l'échec des élections, il ne pouvait songer à l'obtenir du nouveau Reichstag. Le prince mis de côté, on laissa tomber cette arme, qui n'avait été meurtrière que pour celui qui la maniait.

Pour le parti, quel triomphe! Des médailles commémoratives furent frappées en souvenir de cette victoire. On fêta le retour des compagnons bannis de Berlin dans des réunions fraternelles où l'on entonna le chant des *Tisserands silésiens* d'Henri Heine :

> Maudit le dieu des riches! Maudit le roi des riches!
> Nous tissons, nous tissons....
> Vieille Allemagne, nous tissons ton linceul...

L'abandon de la loi d'exception créait au parti une situation

(1) Il n'a pas été publié de protocole du congrès de Halle. Nous nous sommes servis, pour cette partie de notre étude, des journaux allemands, et particulièrement du *Vorwaerts*, le principal organe du parti socialiste.

nouvelle : elle avait apaisé d'éternelles querelles, maintenu la discipline, achevé l'éducation politique ; on parlait du programme le moins possible, on se bornait à critiquer le protectionnisme, à se plaindre de la cherté des subsistances dont souffrait le petit peuple. Les chaînes de la loi une fois tombées, une discorde éclatait aussitôt dans le camp socialiste, sur laquelle les adversaires fondaient de grandes espérances.

Par la force des choses, la loi d'exception avait donné une importance prépondérante aux députés membres du parti, la *fraction*, comme on l'appelait. L'immunité parlementaire leur laissait une certaine liberté d'action, eux seuls pouvaient parler librement du haut de la tribune. Ils dirigeaient presque sans contrôle les affaires de la démocratie sociale et se trouvaient ainsi investis d'une sorte de pouvoir dictatorial. Les vieux chefs qui avaient traversé les temps difficiles étaient devenus prudens ; ils s'étaient modérés à mesure que le parti grandissait ; ils avaient le sentiment de leur responsabilité. Les *jeunes*, au contraire, à leur tête le nouveau député Schippel, le docteur Bruno Wille, sortis de milieux universitaires, meneurs de l'opposition berlinoise, où se trouvent les partisans les plus agités, les plus avancés, excités, d'ailleurs, par la victoire électorale et la défaite du prince de Bismarck, et comme s'il suffisait d'une poussée hardie pour faire rouler la bourgeoisie au fond de l'abîme, accusaient les chefs de dictature, de parlementarisme, de modérantisme, leur reprochaient de prendre part à une réforme qui n'était que charlatanisme grossier. Ils exigeaient que toutes les forces du parti fussent consacrées à l'agitation révolutionnaire. Mais Bebel, Liebknecht, Singer, étaient trop populaires, ils avaient rendu trop de services pour qu'on réussît à les mettre en suspicion. Ils n'eurent qu'à se montrer dans les réunions publiques, à Dresde, à Berlin, pour avoir raison de cette opposition de « gens de lettres. » La querelle des deux politiques devait être solennellement tranchée au congrès de Halle.

La fraction avait fixé au 12 octobre la réunion du congrès qui devait mettre fin à ses pouvoirs, reconstituer le parti, discuter la politique dans le passé, fixer le plan de campagne pour l'avenir. Ce parlement des ouvriers, le premier qui se tenait en Allemagne depuis treize ans, organisé sur le mode représentatif, comptait 413 délégués et quelques invités étrangers. Des femmes se trouvaient parmi la députation de Berlin.

Bebel exposa d'abord la situation financière. L'accroissement des recettes n'est pas moins caractéristique de l'extension du parti que l'augmentation régulière du nombre des voix aux élections successives. Au congrès de Wyden, en 1880, le fonds central comptait 37,410 marks ; à Copenhague, en 1883, 95,000 marks ;

à Saint-Gall, en 1887, 208,655. De 1887 à 1890, les recettes se sont élevées à 324,322 marks, les dépenses à 192,000 marks, et en ajoutant à l'excédent les revenus et espèces en caisse, la somme totale disponible est de 171,829 marks. Bebel a ajouté avec humour, au milieu de l'hilarité générale, que le parti socialiste, devenu capitaliste, cherchait de bons placemens à l'étranger par crainte de confiscation. Durant la période écoulée, les frais ont été considérables : le parti subventionnait pendant plus de dix ans les expulsés et les condamnés en vertu de la loi contre les socialistes, il payait les frais des procès intentés, les frais électoraux, les indemnités pour les congrès, enfin l'entretien des députés, qui, en Allemagne, ne touchent pas de traitement.

L'assemblée de Halle avait pour mission principale de réorganiser le parti. On avait éprouvé les excellens effets d'une forte centralisation, qui étouffait en germe les discussions et les querelles, on persévéra dans cette voie. Comme, dans la plus grande partie de l'Allemagne, les associations politiques, *Vereine*, ne peuvent se lier les unes aux autres, c'est par des *hommes de confiance*, nommés de diverses manières dans chacune des circonscriptions formées en vue de l'élection du Reichstag, que ces associations se mettent en rapport avec le comité directeur. Le congrès nomme une direction de douze membres, deux présidens, qui sont actuellement le député Singer et le serrurier Albin Gerisch, deux secrétaires, sept contrôleurs, et un caissier, Bebel. Les membres du comité directeur peuvent être rétribués, mais leur indemnité, disait Singer, n'a pas le caractère d'un traitement bourgeois. (Mais à quel signe reconnaître un traitement bourgeois ?) Le comité directeur convoque le congrès, dispose des finances et rend compte de la gestion, et enfin surveille l'attitude des journaux du parti. Liebknecht n'est que membre consultatif du parti. Mais en sa qualité de rédacteur en chef du journal officiel de la démocratie socialiste, c'est à lui qu'incombe la tâche délicate de parler au nom de tous, d'exprimer et de redresser l'esprit et la doctrine.

Ce journal officiel, intitulé par euphémisme l'organe central, est aujourd'hui le *Vorwaerts*, *en avant !* Il importe que la direction du parti exerce son contrôle sur la presse, au point de vue de la tactique et des principes, afin que sous le pavillon de la démocratie socialiste on ne répande pas des idées anarchistes. C'est le motif que l'on a donné à ceux qui ont protesté énergiquement contre cette manière de censure imposée à la presse, et contre la concurrence d'un journal privilégié. Le comité s'efforce en outre de faire de tous les journaux la propriété du parti, afin de leur donner une unité de direction, et d'empêcher qu'on n'en use dans un intérêt privé :

tirer des bénéfices particuliers de la cause socialiste, se livrer à un socialisme lucratif, à un socialisme d'affaires, est sévèrement dénoncé. La presse tendrait ainsi à devenir une sorte d'institution d'État socialiste, selon les principes. Elle compte actuellement plus de cent journaux, en y comprenant les organes des unions de métiers. Elle possède une revue scientifique, avec des rédacteurs de tous les pays, la *Neue Zeit* (*Nouveau Temps*), un journal illustré, un journal amusant. Le nombre des abonnés s'élève à 600,000. Les feuilles de Berlin, déjà lues, sont réunies par quartier, et régulièrement expédiées dans les provinces.

Avant de discuter la politique future, les députés ont rendu compte de leur mandat législatif et expliqué leurs votes au Reichstag. Ils ont protesté contre le militarisme « qui ronge la moelle du pays, » tout en se rendant compte, ainsi que l'exprimait Bebel, « que le désarmement est une utopie dans la société bourgeoise qui ne connaît aucune fraternité, et qui a besoin de places d'officiers pour ses fils. » Nous avons suffisamment indiqué leur attitude à l'égard du protectionnisme et du socialisme d'Etat, qu'ils n'écartent pas en principe, mais qu'ils jugent insuffisant. Ils demandent une extension de la loi d'assurances contre les accidens, une augmentation de traitement pour les employés inférieurs. Ils font opposition à la nouvelle loi sur le contrat de louage des ouvriers d'industrie, qui restreint le droit de coalition et, pour prévenir les grèves, punit la rupture du contrat lorsqu'il n'a pas été préalablement dénoncé dans un certain délai. C'est, au contraire, disent-ils, le patron qu'on devrait punir s'il ose restreindre le droit de coalition. Les chefs du parti ont, d'ailleurs, toujours considéré les grèves comme des armes à deux tranchans, et récemment encore, dans une réunion publique, Bebel recommandait sur ce sujet la modération et la prudence. Ils réprouvent la politique coloniale : sous le prétexte de réduire l'esclavage, c'est, disent-ils, une pure affaire de spéculation qui envoie des Allemands périr sous des climats tropicaux. Ils demandent un changement de constitution pour que le parlement puisse, comme en Angleterre, se livrer à des enquêtes. La grande majorité du parti est d'accord sur la nécessité de continuer à prendre une part active à la vie parlementaire : c'est au zèle des députés qu'on est redevable du peu de réforme sociale qu'ont accordée les classes dirigeantes.

Sur ce dernier point, le congrès était appelé à décider entre les *anciens* et les *jeunes* : à une écrasante majorité, il a donné raison aux partisans du parlementarisme contre ceux qui prônent le socialisme intransigeant, insurrectionnel. Liebknecht n'a pas eu de peine à faire comprendre que les adversaires de la démocratie sociale ne souhaitent rien tant qu'un conflit qui transforme la ques-

tion socialiste en question militaire, à trancher par le sabre et la baïonnette. « Nous sommes 20 pour 100, nos adversaires sont 80 pour 100 ; ils nous écraseront, ils nous enverront en prison, ou plutôt dans des maisons de fous. » Une grande révolution est impossible, et les petites ne servent à rien. Les tumultes de la rue, qui en France ont renversé des trônes, n'ont jamais produit en Allemagne que de piètres résultats. L'Allemand flegmatique, raisonneur, frondeur, se laisse difficilement entraîner à l'action. Et c'est pour une issue aussi certaine qu'on irait risquer le fruit de tant d'efforts, de sacrifices et de souffrances ! Non-seulement ils réprouvent la violence dans les actes, mais ils la trouvent inutile et dangereuse dans les paroles. Singer demande qu'on s'abstienne même des discours révolutionnaires. Malgré la fin de la loi contre les socialistes, la police a encore des pouvoirs très étendus, et les gouvernemens n'ont pas désarmé. Liebknecht ne veut pas non plus que la tribune du Reichstag serve de déclaration de guerre aux classes dominantes, et rien n'est plus instructif, ne marque mieux l'évolution de la politique du parti, que de rapprocher ces conseils de prudence, des discours violens qu'il tenait en 1869 et en 1874, lorsqu'il présentait le Reichstag comme « un ramassis de *Junkers*, d'apostats, de nullités serviles, » le socialisme comme « une question de force » et la tribune du Reichstag comme utile seulement pour donner le signal de l'envahissement au peuple assemblé à ses portes. « Quiconque, dit-il aujourd'hui, rejette la participation au parlementarisme, passe du côté de la tactique anarchiste, criminelle et insensée. »

Le parlementarisme n'est pas le but, mais le moyen pour atteindre le but. Il s'agit de donner au socialisme la seule force irrésistible, la force de l'opinion, sans laquelle même une victoire serait sans lendemain. Cette politique de prudence calculée leur est indispensable, tout d'abord, parce que la politique contraire leur aliénerait un nombre considérable de leurs partisans, cette masse flottante, qui, sans être composée d'adeptes convaincus de la démocratie sociale, vote pour les candidats socialistes comme les meilleurs défenseurs de ses intérêts, et que la nouvelle politique impériale s'efforce de détacher du parti. On ne les gagnera définitivement que par la modération. Maintenant qu'on est en voie de s'emparer des grandes villes, il s'agit de conquérir les campagnes, le prolétariat agricole, les petits propriétaires ; sinon la lutte serait désespérée. On peut faire des révolutions sans les paysans, mais elles ne durent que par eux. La difficulté est ici considérable : la nationalisation du sol figure comme article fondamental du pacte socialiste. « Or, les paysans, dit Liebknecht, tiennent étroitement à leur propriété, bien qu'elle ne soit que nominale, imaginaire, parce qu'elle est en-

dettée; un décret d'expropriation les exciterait à la plus violente résistance, peut-être à une rébellion ouverte; » il faut donc procéder ici avec les plus grandes précautions : « on les effraie, si on leur dit qu'il n'y a ni Dieu, ni mariage, ni propriété privée. » Il faut les éclairer sur leurs intérêts réels, et leur montrer le manque d'espérance de leur situation. » Liebknecht compte sur le formidable envahissement de l'hypothèque qui dévore la petite propriété, pour pousser un jour les paysans à grossir démesurément l'armée des prolétaires.

Organiser la propagande dans les campagnes est, à l'heure actuelle, le premier souci des hommes qui dirigent le parti. On a décidé, au congrès de Halle, la fondation d'un journal spécialement destiné aux paysans. Ni le langage, ni les procédés de la ville ne sont de mise aux champs. Les réunions publiques n'exercent d'action que sur les ouvriers des faubourgs : ce qui convient aux cultivateurs ruraux, ce sont des conversations d'homme à homme, et par des gens qui aient l'habitude de leur parler. Des associations conservatrices de paysans se sont fondées en Hesse, en Westphalie, contre la propagande socialiste. Mais elle commence à pénétrer dans d'autres contrées, en Saxe surtout, où les agitateurs expulsés des villes ont préparé le terrain. Le vote des campagnes acquis aux socialistes, ce serait la majorité au Reichstag, la législation entre leurs mains, l'armée (1) favorable à leur cause, une puissance contre laquelle nul ne pourrait résister.

Miner sourdement, au lieu de chercher à renverser violemment, telle est donc leur méthode; conquérir l'opinion, cette reine du monde qui rend les révolutions invincibles, tel est le but reculé vers lequel ils marchent pas à pas. Pour gagner du terrain, point de radicalisme superficiel, mais une bonne tactique, prudente, adroite, modérée, insinuante. « S'écarter de la tactique indiquée par le comité directeur, dit Bebel, est plus grave que de s'éloigner du programme. »

Quant au programme même, l'important est de critiquer l'ordre actuel; c'est un champ assez vaste à exploiter. Sur l'essence du socialisme, Bebel recommande « de ne pas trop jaser, crainte d'étonner le Philistin. » Au risque, cependant, d'inquiéter « le Philistin, » nous nous efforcerons, dans une prochaine étude, de soulever un coin du voile que l'on laisse aujourd'hui flotter sur l'esprit et la doctrine de la démocratie sociale.

J. Bourdeau.

(1) Les socialistes se flattent de posséder des partisans dans l'armée, parmi les jeunes soldats, malgré l'extrême rigueur de la surveillance. — Les *Krieger-Vereine*, associations d'anciens soldats, ont exclu ceux de leurs camarades reconnus comme socialistes avérés.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

SOUS

LE PREMIER EMPIRE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Joseph de Maistre écrivait à son roi le 31 janvier 1806 qu'aussitôt après la bataille d'Austerlitz, Napoléon, très désireux de s'aboucher avec l'empereur Alexandre, lui avait dépêché son aide-de-camp Savary pour lui demander une entrevue, mais que le tsar avait décliné cette invitation et chargé le prince Dolgorouki de dire au vainqueur qu'il ne comprenait point quel pourrait être l'objet de la conférence proposée. « C'est la paix, répondit Napoléon ; je ne conçois pas pourquoi votre maître refuse de s'entendre avec moi, je ne demande qu'à le voir et à lui présenter une feuille blanche signée : Napoléon, sur laquelle il écrira lui-même les conditions de la paix. » Joseph de Maistre ajoutait : « Quelques personnes ont vu dans ces démarches de Bonaparte un piège tendu à l'empereur Alexandre pour se donner au moins le plaisir de faire écrire dans les gazettes françaises que l'empereur de Russie s'était rendu chez celui des Français... Je crois bien que son intention était de tirer parti de l'entrevue, si elle avait été accordée ; rien de plus naturel ; mais je crois aussi qu'il eût été moins difficile qu'on ne le croit sur les conditions qu'on aurait pu proposer, et que surtout il n'aurait fait aucune difficulté sur le *puntiglio*. Je ne doute pas un moment qu'il ne se fût rendu lui-même chez l'empereur de Russie ou qu'il n'eût fait volontiers la moitié du chemin... Mais enfin l'empereur n'a pas voulu de cette conversation. Il est, au reste, le prince le plus fait pour adresser la parole à l'heureux usurpateur. Il

n'y a entre eux aucune aigreur de caractère, de circonstance ou de nation. »

Après avoir triomphé d'une coalition, la méthode de Napoléon était de négocier séparément avec chacun de ses adversaires; c'était le meilleur moyen de les désunir. Il n'avait pu faire après Austerlitz une de *ces paix sur le tambour* qu'il aimait à arracher à la lassitude ou à l'étonnement de ses ennemis. Il sera plus heureux dix-huit mois plus tard, après Friedland. Cette fois, Alexandre ne rejettera plus ses invitations. On se verra à Tilsit; le vainqueur et le vaincu se plairont l'un à l'autre, se séduiront mutuellement, et l'empereur Alexandre pourra dire: « Je n'ai jamais eu plus de préventions contre quelqu'un que je n'en avais contre *lui;* mais après trois quarts d'heure de conversation, elles ont toutes disparu comme un songe. » Et il dira aussi: « Que ne l'ai-je vu plus tôt! Le voile est déchiré et le temps de l'erreur est passé. » On avait conclu non-seulement un traité de paix, mais un traité d'alliance, et l'Europe put croire quelque temps que l'accord durable de ces deux astres entrés subitement en conjonction allait régler désormais ses destinées.

M. Albert Vandal a entrepris de raconter l'histoire de cette alliance trop passagère, qui devait aboutir à une désastreuse rupture, et son premier volume nous mène de Tilsit à Erfurt (1). Il n'a rien négligé pour renouveler son sujet. Non-seulement il a étudié et dépouillé soigneusement les documens conservés aux Archives nationales, dans le fonds de la secrétairerie d'état; il s'est rendu à Saint-Pétersbourg, où il a pu consulter et les rapports des ambassadeurs de Russie à leur cour et une partie de la correspondance échangée directement entre l'empereur Alexandre et ses ministres ou représentans. D'autre part, une précieuse bienveillance l'a mis à même « de connaître un certain nombre d'écrits laissés par un des hommes qui ont été le mieux initiés au secret des deux empereurs et chez lequel un inébranlable dévoûment n'a jamais fait tort à une impartiale sagacité. » A l'étude consciencieuse des documens, à l'esprit de recherche et de scrupule, M. Vandal joint le don des récits vivans, l'art de ressusciter les morts, et c'est une qualité fort nécessaire quand on s'occupe d'un homme de qui la vie fut un bouillonnement, une ardeur éternelle, et qui a su faire de son histoire la plus merveilleuse des épopées.

M. Vandal admire beaucoup Napoléon, et on ne peut trop l'admirer. En expliquant ses fautes, la plupart des historiens ne tiennent pas assez compte de la fatalité des circonstances; ils imputent tous ses malheurs à son caractère, à l'intempérance de son ambition. M. Vandal

(1) *Napoléon et Alexandre Ier : l'Alliance russe sous le premier empire.* — I. *De Tilsit à Erfurt,* par Albert Vandal. Paris, 1891; Plon.

fait tout le contraire, et peut-être, à son tour, abonde-t-il trop dans son sens; il explique tout par la nécessité des situations, par l'impossibilité où se trouvait Napoléon de conclure un arrangement sérieux avec l'Angleterre, d'assurer ainsi la paix du monde et la grandeur française. Croirons-nous qu'il eût si fort à cœur la paix du monde? Qu'en eût-il fait? Par son prodigieux génie, qui n'était pas encore brouillé avec son admirable bon sens, il avait arraché la France aux partis qui se la disputaient, il l'avait refaite, et elle vit en lui son sauveur. Mais elle ne tarda pas à comprendre que s'il lui donnait l'ordre, la gloire, la prospérité, tous les biens qu'elle pouvait souhaiter, il en était un pourtant qu'il ne lui donnerait jamais, et ce bien qu'elle commençait à désirer par-dessus tous les autres, c'était le repos. Dès 1808, comme le remarque M. Vandal lui-même, les ressorts, tendus à l'excès, se relâchent, les intérêts s'inquiètent, les dévoûmens se fatiguent; la France, haletante, se plaint tout bas qu'on la surmène. Lui seul reste infatigable, inexorable, et s'efforce de ranimer dans ses peuples l'ardeur qu'il sent défaillir. Il ne connaissait pas la fatigue, et ce fut son plus grand malheur. Ce qui l'a perdu, c'est l'esprit d'entreprise et la lassitude de l'Europe et de la France : l'amour du repos, trop longtemps contrarié, devient une passion vengeresse, une fureur. Cet incomparable remueur de nouveautés, qui forçait la nature et les hommes, qui voulait accomplir en un jour l'œuvre des siècles, qui ne comptait ni avec le temps, ni avec l'espace, avait accablé le monde de son génie. Le cheval surchargé désarçonna son cavalier.

A sa façon, l'empereur Alexandre, lui aussi, avait le goût des nouveautés et des entreprises, et c'est pourquoi il lui fut si facile de s'entendre avec le vainqueur de Friedland dans cette entrevue de Tilsit, dont M. Vandal a raconté les phases diverses avec autant de précision et de vivacité que s'il en avait été le témoin oculaire. « Lorsque l'empereur Napoléon, arrivé le premier au radeau, reçut le tsar Alexandre, il se trouva en présence d'un monarque de trente ans, d'une figure avenante et remarquablement agréable, d'élégantes manières, chez lequel l'habitude de l'uniforme corrigeait ce que pouvait avoir d'excessif la souplesse et la flexibilité slave. Alexandre était charmant dans la tenue sobre et un peu grave des gardes Préobrajenski, habit noir à paremens rouges, agrémenté d'or, avec la culotte blanche, l'écharpe, le grand chapeau à trois cornes, surmonté de plumes blanches et noires. Il vint gracieusement à Napoléon, et d'un élan spontané, les deux empereurs s'embrassèrent. » Deux souverains aussi imaginatifs l'un que l'autre s'étaient rencontrés sur le Niémen, et, dans leurs longs entretiens, ils se donnèrent le plaisir de refaire le monde à leur fantaisie. Mais ces deux imaginations, qui s'amusaient à rêver ensemble, différaient beaucoup de tempérament. L'une avait la clarté chaude d'un de ces paysages du

midi où tout se dessine, où les plans se détachent, où aucun détail n'est perdu ni noyé, où la brume elle-même est transparente et ne sert qu'à embellir les horizons lointains.

Comme le dit fort bien M. Vandal, « alors même qu'il se laissait attirer par d'invraisemblables projets, Napoléon était loin d'en méconnaître le caractère aventureux, romanesque, de s'abuser sur leurs probabilités de succès. Seulement, comme la force et la passion calculatrices, par un phénomène peut-être unique, égalaient en lui la puissance imaginative, dès que l'un de ces desseins fixait son attention, il aimait à se le représenter sous une forme précise, concrète, avec des contours arrêtés, des lignes bien définies, et ses rêves mêmes prenaient une forme mathématique. » Caressait-il un instant le projet de conduire une armée aux Indes, il s'occupait aussitôt de savoir combien d'hommes il emmènerait et par quels chemins il les ferait passer. Il a plus d'une fois tenté l'impossible ; il a toujours été admirable dans l'invention et l'emploi des moyens. Ses chimères avaient la précision d'un théorème de géométrie, et quand il s'aventurait dans le pays des songes, il en dressait la carte, et cette carte était si nette que son regard y pouvait suivre sans effort le cours des fleuves, de leur source à leur embouchure.

Tout autre était le tsar Alexandre. Il se plaisait dans le vague, dans l'indéfini, dans la brume ; comme les steppes de la Russie, ses désirs étaient des immensités sans détails. Il eût craint, en analysant ses rêves, d'y découvrir des contradictions qui l'auraient chagriné. Joseph de Maistre s'étonnait qu'un empereur qui, en sortant de table, s'excusait, au chambellan qui l'avait servi, de la peine qu'il lui avait donnée, un souverain trop doux et trop bon pour voir sans chagrin pleurer un enfant, « pût être réellement l'ami d'un homme capable, si sa passion le lui demandait, d'exterminer un peuple entier comme un homme et un homme comme une mouche. » Si Joseph de Maistre avait, comme on l'a dit, la clairvoyance de la haine, il en avait aussi les aveuglemens volontaires. La vérité est qu'images et sentimens, Napoléon subordonnait tout à ses calculs, et qu'Alexandre éprouvait le besoin de mêler toujours un peu de sensibilité à la discussion de ses intérêts. Il aspirait à faire le bonheur de la Russie, de l'Europe et du genre humain ; mais il aspirait aussi à prendre un jour Constantinople, et il tâchait de se persuader qu'il y avait du désintéressement et de la philanthropie dans son ambition. Les rêves vagues concilient tout, on y voit ce qu'on veut. Grâce à sa première éducation, qui l'avait affranchi de beaucoup de préjugés, Alexandre se distinguait de tous les souverains légitimes de son temps par la générosité de son esprit. Mais cet idéaliste changera plus d'une fois d'idéal. Passionné et mobile, vif dans ses retours comme dans ses égaremens et se laissant aller à son

inconstance naturelle, il faudra que la fortune ou la destinée se charge de le fixer.

Dans les conférences de Tilsit, deux souverains imaginatifs s'étaient pris en goût; mais, quelque sympathie qu'ils ressentissent l'un pour l'autre, ils n'étaient pas hommes à s'y livrer sans réserve; ils ne s'étaient donnés qu'à moitié. La dissimulation slave et la ruse corse s'étaient mesurées des yeux et avaient joué au plus fin. Alexandre, le séduisant, pensait avoir conquis à jamais le cœur de Napoléon par ses caresses, par ses ingénieuses et exquises flatteries. « Faites comme moi, disait-il à la cour de Prusse; prenez-le par la vanité. » Mais Napoléon ne sacrifiait pas ses intérêts à ses plaisirs; il avait « la passion de l'utile. » Dans ses plus grands abandons, il avait conservé la pleine possession de lui-même, il n'avait eu garde de s'engager; il avait permis au tsar de tout espérer, il n'avait rien promis, et plus tard, quand on lui reprochera de ne plus chanter « sur l'air de Tilsit, » il pourra répondre qu'il ne connaît que les airs notés.

Il en avait usé de même avec l'infortunée reine Louise. Elle s'était flattée de lui arracher des concessions en déployant tous les artifices de sa coquetterie mystique, que le malheur rendait plus touchante. Il l'avait trouvée infiniment gracieuse et distinguée, et aussi charmante que spirituelle. Mais il n'avait pas oublié un instant que cette adorable quémandeuse nourrissait une haine mortelle contre « le brigand couronné, contre le césar d'aventure, » et qu'elle l'avait soufflée au cœur de la Prusse. Elle lui demandait Magdebourg, il lui offrit une rose. Elle se plaignit d'avoir été victime d'un manque de foi, mais il lui fut impossible de rappeler une seule parole de l'empereur qui fût une promesse. « Son erreur, dit M. Vandal, commune à plusieurs de ses émules en grâce et en beauté, avait été de croire que de passagers hommages rendus à ses charmes emportaient soumission à son empire, et brusquement détrompée, elle se crut trahie. »

Selon toute apparence, Napoléon ne se flattait point de tenir à jamais le tsar. S'il s'est trop fié à sa fortune, il s'est toujours défié des hommes. Il sentait instinctivement qu'entre les souverains de l'Europe et lui, il y avait une incompatibilité de nature et de destin, qu'il était pour eux la révolution couronnée, qu'ils ne se rapprochaient de lui que pour un temps et par nécessité. Dans l'ami d'un jour il voyait l'ennemi du lendemain, et il s'occupait de se prémunir contre les retours offensifs d'une inextinguible jalousie. Il était insatiable, d'abord parce qu'il était Napoléon et ensuite parce qu'il n'était sûr de rien. S'il s'était fait des illusions sur les sentimens d'Alexandre, l'ambassadeur que choisit le tsar pour l'accréditer à Paris les aurait bientôt dissipées. Le comte Tolstoï était l'homme le moins propre à cimenter l'alliance. Ce diplomate taciturne, maussade, soupçonneux, était sans

cesse sur le qui-vive, flairait partout des pièges, et semblait croire que le seul objet de sa mission fût d'obtenir la prompte évacuation du territoire prussien par les armées françaises. « Pourquoi, lui dit un jour Napoléon, s'intéresser tant au roi de Prusse, allié incommode et peu sûr? Il vous jouera encore de mauvais tours. D'ailleurs, le général Tolstoï est assez au courant des choses du métier pour savoir qu'on ne déplace pas une armée comme on prend une prise de tabac. »

Pendant les quatorze mois qui vont s'écouler entre les conférences de Tilsit et l'entrevue d'Erfurt, l'empereur Alexandre passera par d'incessantes vicissitudes d'espérance et d'engouement, de refroidissement et de doute. Il avait contracté avec Napoléon une alliance toute personnelle, désapprouvée par ses sujets, contraire à leurs intérêts. Il s'était engagé à rompre avec l'Angleterre, et la Russie vivait du commerce anglais, qui peuplait la Néva de voiles et de chalands, animait ses ports et ses quais; sur 1,200 bâtimens qui entraient chaque année dans le grand fleuve, plus de 600 portaient le pavillon britannique. Comme l'écrivait Savary, aussi bien que les marchands, les nobles eux-mêmes étaient tributaires de la Grande-Bretagne. Elle leur achetait leur bois et elle était aussi leur pourvoyeur attitré. Elle leur fournissait le drap de leurs vêtemens, leurs meubles, leur vaisselle et jusqu'à leur papier et à leur encre. D'ailleurs, l'aristocratie de Saint-Pétersbourg s'indignait que le tsar, désertant la cause de ses pairs, eût attelé sa fortune à celle d'un usurpateur sur qui était le sang du duc d'Enghien; tous les salons protestaient contre ce commerce adultère : — « L'empereur et son ministre, le comte de Romanzof, écrivait encore Savary, sont les seuls vrais amis de la France en Russie; c'est une vérité qu'il serait dangereux de taire. La nation serait toute prête à reprendre les armes et à faire de nouveaux sacrifices pour une guerre contre nous. »

Alexandre aurait bientôt fermé la bouche aux mécontens si l'alliance qu'ils condamnaient avait rapporté à la Russie quelque éclatant profit. On lui avait permis de prendre et de garder la Finlande, mais quand il exprimait le désir de garder aussi les principautés danubiennes, Napoléon lui faisait ses conditions et parlait de confisquer la Silésie pour l'annexer au duché de Varsovie, grand sujet d'inquiétude et d'ombrages, et le tsar se demandait si son redoutable ami ne caressait pas le secret dessein de ressusciter quelque jour à ses dépens un royaume de Pologne.

Notre ambassadeur en Russie, Caulaincourt, constata plus d'une fois qu'Alexandre avait l'air chagrin, l'œil morne et le front rembruni. Plus d'une fois aussi il lui échappa de se plaindre et de dire qu'il avait rempli en conscience tous ses engagemens, qu'on était en reste avec lui. Mais, le 25 février 1808, il reçut une lettre de Napoléon, qui lui

proposait le partage de la Turquie et lui faisait espérer Constantinople, à la seule charge de faire avec lui une promenade militaire sur les bords de l'Euphrate : — « Au 1er mai, nos troupes peuvent être en Asie, et, à la même époque, les troupes de Votre Majesté à Stockholm. Alors les Anglais, menacés dans les Indes, chassés du Levant, seront écrasés sous le poids des événemens dont l'atmosphère sera chargée. Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix et de passer notre vie au milieu de nos vastes empires, occupés de les vivifier et de les rendre heureux par les arts et les bienfaits de l'administration : les ennemis du monde ne le veulent pas. Il faut être plus grands malgré nous. Il est de la sagesse et de la politique de faire ce que le destin ordonne et d'aller où la marche irrésistible des événemens nous conduit... Les peuples russes seront contens de la gloire, des richesses et de la fortune qui seront le résultat de ces grands événemens. » — En lisant cette lettre étonnante, le tsar eut un transport de joie. Il s'écria à plusieurs reprises : — « Voilà de grandes choses! voilà le style de Tilsit! » — Et il dit à Caulaincourt : — « L'empereur peut compter sur moi, car je n'ai pas changé de ton. » — Mais le lendemain déjà, son enthousiasme s'était refroidi, la défiance était revenue. On lui offrait Constantinople; n'était-ce pas une façon de l'amuser et le meilleur moyen de s'éterniser en Silésie sans qu'il fût en situation de demander pourquoi? Caulaincourt lui représenta que, si les Français étaient encore en Prusse, les Russes étaient encore dans les principautés, et il ajouta : — « L'empereur Alexandre demande à Votre Majesté de ne pas le presser plus qu'il ne la presse. »

M. Vandal incline à penser que la lettre de Napoléon n'était pas simplement destinée à leurrer la Russie, qu'il songeait sérieusement au partage de l'empire ottoman. Si nous nous en rapportions aux fragmens déjà publiés des *Mémoires de Talleyrand*, nous devrions croire, tout au contraire, que depuis Tilsit, Napoléon n'avait fait, avec le tsar, que de la politique dilatoire. « Appréciant la force de sa position après le traité de Tilsit, écrivait le prince, Napoléon voulait qu'il n'y eût en Europe aucun prétexte de mouvement jusqu'à ce que ses desseins sur l'Espagne fussent accomplis. Jusque-là, les projets de guerre dans l'Inde, les projets de partage de l'empire ottoman, semblent des fantômes produits sur la scène pour occuper l'attention de la Russie. » Il raconte aussi que, peu de jours avant de partir pour Erfurt, l'empereur, qui l'avait chargé de préparer un projet de convention et lui avait fait lire à cet effet toute la correspondance de Russie, lui dit : « Eh bien! comment trouvez-vous que j'ai manœuvré avec l'empereur Alexandre? » — « Et alors il repassa, en s'y délectant, tout ce qu'il avait dit et écrit depuis un an. » En écrivant ce chapitre de ses *Mé-*

moires, Talleyrand oubliait que, le 16 janvier 1808, lui-même avait dit confidentiellement à M. de Metternich, par qui nous l'avons appris : « L'empereur nourrit deux projets : l'un est fondé sur des bases réelles, l'autre est du roman. Le premier est le partage de la Turquie, le second celui d'une expédition aux Indes orientales. Vous savez que de nouveaux bouleversemens n'entrent point dans mes plans ; mais rien ne peut influer, sous ce rapport, sur les déterminations de l'empereur, dont vous connaissez le caractère. »

Si les historiens ont beaucoup de peine à démêler avec quelque certitude la vérité des faits, il leur est plus difficile encore de fouiller dans les consciences, de scruter les intentions, de surprendre le secret des âmes. Ce qu'il y a de plus commun dans la politique, comme dans la vie, c'est la demi-sincérité. Les projets changent avec les conjonctures, et les conjonctures changent d'un jour à l'autre ; ce qu'on voulait hier, on ne le veut plus aujourd'hui. Les esprits les plus puissans, les plus fermes, sont à la merci du vent qui souffle, et le vent souffle où il veut. Napoléon, qui avait plus que personne l'esprit de combinaison, a dû se dire plus d'une fois que, pour en finir avec l'Angleterre, c'était aux Indes qu'il fallait la frapper, et que, si les Russes l'aidaient à porter ce coup décisif, il aurait tort de leur marchander leur salaire. Dans les luttes entre un empire continental et une puissance maritime, ou, pour employer l'expression d'un homme d'état contemporain, dans les guerres d'éléphant à baleine, de quel expédient ne s'avise-t-on pas pour atteindre un insaisissable ennemi? Mais après avoir rêvé, on se ravise, et on découvre que Constantinople est un bien gros morceau ; que donner la Corne d'or à un allié douteux, avec lequel il faudra peut-être en découdre demain, serait un marché de dupe.

Jamais diplomate n'eut une mission plus difficile, plus délicate à remplir, que notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Il devait entretenir Alexandre dans ses bons sentimens, le rassurer contre ses inquiétudes, le guérir de ses soupçons, calmer ses agitations, dissiper ses nuages, le convaincre qu'on ne songeait point à ressusciter les morts, à reconstruire une Pologne avec les débris de la Prusse, et tour à tour le contenir et le ramener, réchauffer son zèle sans lui faire aucune promesse qui ressemblât à un engagement. Caulaincourt s'appliquait de son mieux à ne rien gâter et à ne rien compromettre. Un jour qu'il s'était trop avancé, son maître fronça le sourcil, et il s'attira ce mot terrible : « N'oubliez pas que vous êtes Français. » — « Dans six mois, écrivait-il le 2 avril 1808, l'ambassade sera un canonicat, s'il n'est plus question de la Silésie et que l'on s'entende sur le partage de l'empire ottoman. » Il avait écrit, quelques jours auparavant : « Que Votre Majesté réunisse l'Italie à la France, peut-être même l'Espagne,

qu'elle change les dynasties, fonde des royaumes, qu'elle exige la coopération de la flotte de la Mer-Noire et d'une armée de terre pour conquérir l'Egypte, qu'elle demande les garanties qu'elle voudra, en un mot, que le monde change de place, si la Russie obtient Constantinople et les Dardanelles, on pourra, je crois, lui faire tout envisager sans inquiétude. » Napoléon n'en doutait pas, mais il trouvait que décidément on lui en demandait trop; et, s'il avait consenti jamais à donner Constantinople, on peut être certain qu'il aurait gardé pour lui les Dardanelles.

On allait se revoir le 27 septembre à Erfurt. Il courait à Saint-Pétersbourg des bruits aussi étranges que sinistres : on prétendait que Napoléon attirait Alexandre dans un piège, qu'il le ferait conduire et interner en France comme les Bourbons d'Espagne. En faisant ses adieux à son fils, l'impératrice mère pleura et dit au grand-maréchal Tolstoï : « Vous répondrez de ce voyage devant l'empereur et devant la Russie. » Le tsar souriait de ces alarmes puériles; il avait d'excellentes raisons de compter qu'il serait chaleureusement accueilli et que ni sa vie ni sa liberté n'étaient en péril. Son redoutable ami lui fera fête, lui prodiguera les cajoleries, les embrassades, les attentions flatteuses, et le 4 octobre, quand on donnera l'*Œdipe* de Voltaire, et que Philoctète d'Eubée prononcera ces vers :

A ses divins travaux j'osai m'associer;
Je marchai près de lui, ceint du même laurier.
C'est alors, en effet, que mon âme éclairée
Contre les passions se sentit assurée.
L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux...

Alexandre, aux acclamations de l'assistance, prendra et serrera la main de Napoléon comme pour dire : C'est de nous qu'il s'agit!

Situations et sentimens, les deux alliés, semble-t-il, se retrouvent tels qu'ils s'étaient quittés à Tilsit; dans le fait, tout est changé. A Tilsit, un vainqueur s'était donné le plaisir d'étonner un vaincu par sa générosité. Mais ce vainqueur a vu depuis pâlir son étoile. Il s'est engagé dans une funeste aventure. Il a cru que l'Espagne serait souple, qu'il la réduirait à son gré, qu'il lui ferait facilement accepter la déchéance de ses rois, et déjà tout lui fait pressentir que la résistance sera terrible, peut-être indomptable. Il a appris la capitulation de Baylen : un de ses lieutenans a dû se rendre à merci, livrer ses hommes, ses fusils, ses canons, ses aigles. En recevant cette désastreuse nouvelle, l'invincible capitaine a mis la main sur son uniforme, en disant : « J'ai une tache là! » A l'humiliation s'ajoute l'inquiétude. Les informations qu'on lui envoie d'Autriche sont peu rassurantes; il a sujet de craindre que cette puissance, si prompte à se relever de ses défaites, ne

se prépare à profiter des embarras qu'il s'est créés au-delà des Pyrénées pour nouer une cinquième coalition, et il exige que la Russie l'aide à intimider, à tenir en respect le cabinet de Vienne.

Mais en vain presse-t-il son grand ami de faire entendre à l'Autriche un langage comminatoire, le tsar, dont il a besoin, prend ses avantages, et insensible aux reproches comme aux prévenances, multiplie les objections et les défaites, se dérobe ou refuse. Un jour, la discussion s'échauffa. Dans un emportement de dépit, Napoléon jeta son chapeau à terre et le piétina. Alexandre le regarda en souriant; puis d'un ton calme : « Vous êtes violent, dit-il, je suis entêté; avec moi, la colère ne gagne rien. Causons, raisonnons, ou je pars. » Napoléon s'apaisa, consentit à raisonner; mais l'affaire n'avança point. Il se plaignit plus d'une fois à Caulaincourt « que, têtu comme une mule, le tsar faisait le sourd, » qu'on lui avait changé son Alexandre, qu'il ne reconnaissait plus l'homme de Tilsit, et Caulaincourt lui ayant représenté avec une courageuse franchise que chacun se croyait menacé, que la Russie commençait à partager les appréhensions générales : « Quel projet me prête-t-on? — Celui de dominer seul. » Sa réponse fut étonnante : « On me croit donc de l'ambition? dit-il avec un sourire... Ce sont sans doute ces affaires d'Espagne, reprit-il... Ai-je eu tort? C'est ce que le temps prouvera; agir autrement, c'eût été relever les Pyrénées; la France, l'histoire, me l'eussent reproché. Au reste, la Russie est mal fondée à me faire un crime d'avoir disposé d'un peuple; n'a-t-elle pas, dans son histoire, le partage de la Pologne? » Et il s'écria : « Cela m'occupe loin d'eux; voilà ce qu'il leur faut, et ils en sont enchantés. » Mais ce n'étaient pas seulement « ces diablesses d'affaires d'Espagne » qui avaient changé Alexandre; il avait rencontré à Erfurt un homme qui, possédant au plus haut degré l'art de manier les esprits et le don de l'insinuation, s'était chargé de lui prêcher la défiance, et cet homme était un Français.

En 1808, Erfurt offrit au monde plus d'un spectacle étrange. On y vit toute l'Allemagne féodale se prosterner, heureuse de sa servitude, aux pieds du nouveau césar, dont elle mendiait humblement les faveurs et les sourires. Les rois de la confédération du Rhin avaient sollicité et obtenu l'autorisation de venir lui rendre leurs hommages, tous les principicules étaient accourus à leur suite. Comme le dit M. Vandal, il en arrivait de partout, et confondus avec les colonels polonais et les comtesses allemandes, ils figuraient pêle-mêle sur la liste des étrangers recherchant la grâce d'être admis auprès de sa majesté. Quelle joie si un regard du maître venait à tomber sur eux! Chacun avait une requête, une supplique à présenter. Celui-ci voulait une ville, celui-là une somme ou un titre. Le duc d'Oldenbourg espérait s'arrondir aux dépens de la Hollande. Le duc de Weimar demandait Erfurt, le duc

de Cobourg convoitait Baireuth et Culmbach. Le duc de Mecklembourg-Schwerin réclamait le titre de grand-duc. Le prince de La Tour-et-Taxis sollicitait une indemnité, le duc Alexandre de Wurtemberg une abbaye. Perdus dans la foule des visiteurs, ces princes tâchaient de s'en distinguer par le luxe de leurs équipages et de leurs livrées; mais se trouvaient-ils en présence de quelque Français touchant de près ou de loin à l'état-major impérial, ils s'effaçaient tous respectueusement.

La plupart n'osèrent pas même présenter leurs requêtes, tant la crainte leur glaçait le cœur et la langue. « Ma place de grand-chambellan me faisant voir de plus près les hommages forcés, simulés ou même sincères qui étaient rendus à Napoléon, écrira Talleyrand dans ses *Mémoires*, leur donnait à mes yeux une proportion que je pourrais appeler monstrueuse. La bassesse n'avait jamais eu autant de génie; elle fournit l'idée de donner une chasse sur le terrain même où l'empereur avait gagné la fameuse bataille d'Iéna. Une boucherie de sangliers et de bêtes fauves était là pour rappeler aux yeux du vainqueur le succès de cette bataille... Je n'ai pas vu à Erfurt une seule main passer noblement sur la crinière du lion. » Et il ajoutera : « Le spectacle que présenta son palais le dernier jour ne sortira jamais de mon souvenir. Il était entouré de princes dont il avait ou détruit les armées, ou réduit les états, ou abaissé l'existence. Il ne s'en trouva pas un qui osât lui faire une demande; on voulait seulement être vu et vu le dernier, pour rester dans sa mémoire. » Tant d'empressemens et de bassesses méritait récompense. Hélas! César n'avait regardé, n'avait vu que les grands écrivains de l'Allemagne; il avait affecté de ne s'entretenir qu'avec eux seuls, et Wieland lui avait dit : « Je ne sais pas, sire, pourquoi nous sommes ici, mais je sais que Votre Majesté me rend, en ce moment, l'homme le plus heureux de la terre. A la manière dont elle vient de parler, elle me fait oublier qu'elle a deux trônes; je ne vois plus en elle qu'un homme de lettres. »

Mais ce qui s'était passé de plus étrange à Erfurt, le monde ne s'en doutait pas. L'empereur y avait amené son grand-chambellan, qu'il jugeait plus propre que son ministre des affaires étrangères, M. de Champagny, à l'assister dans ses négociations avec le tsar. Ce grand-chambellan, doué d'une rare clairvoyance, avait reconnu que, d'entreprise en entreprise, l'intempérante ambition de Napoléon le mènerait à sa perte, que l'Europe était lasse, que la France murmurait. Il commençait à détacher sa fortune d'une destinée à laquelle il ne croyait plus, et il se trouva que pendant que l'Allemagne s'agenouillait devant le grand homme, le prince de Talleyrand intriguait et conspirait dans l'ombre contre lui. Il avait souvent l'occasion de rencontrer l'empereur Alexandre dans le salon de la princesse de La Tour; il s'appli-

quait à lui persuader que la Russie devait s'abstenir de toute démarche menaçante, de tout procédé offensant à l'égard de l'Autriche, que son intérêt, que son devoir était de la rassurer.

Il en convient lui-même dans ses *Mémoires;* mais ses aveux ne sont pas complets. Nous savons par un autre que lui qu'il osa dire au tsar : « Sire, que venez-vous faire ici ? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas, le souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français. » Il pensait servir son pays en arrêtant Napoléon, en le traversant dans ses desseins, en lui suscitant des embarras, des obstacles et même des ennemis; mais, sans doute, il pensait beaucoup aussi aux intérêts personnels du prince de Bénévent. M. Vandal n'a-t-il pas raison de dire qu'il entendait s'assurer contre les risques de l'avenir, négocier sa paix particulière avec l'Europe, cimenter ses bons rapports avec Vienne, « inaugurer avec Alexandre les relations qui lui permettront, six ans plus tard, de faire au monarque russe les honneurs de Paris conquis? » A peine est-il de retour en France, il informe M. de Metternich du désaccord survenu entre les deux empereurs: « Alexandre, lui dit-il, n'est plus entraînable contre vous. Depuis la bataille d'Austerlitz, ses rapports avec l'Autriche n'ont jamais été plus favorables. Il ne dépendra que de vous et de votre ambassadeur à Pétersbourg de renouer avec la Russie des relations aussi intimes qu'elles purent l'être avant cette époque. C'est cette entente seule qui peut sauver les restes de l'indépendance de l'Europe. » Ce ne sont là, si l'on veut, que des finesses ou des infidélités; mais comme Athalie quand elle déchira ses vêtemens, Napoléon aurait pu crier : Trahison, trahison !

De récentes publications ont mis en pleine lumière le génie diplomatique de M. de Talleyrand, et on ne peut nier qu'en mainte occurrence, à Vienne ou à Londres, il n'ait rendu aux gouvernemens qui l'employaient de signalés services. Mais il y a dans le caractère des grands hommes d'état quelque chose d'impersonnel qui lui manqua toujours. Quoiqu'ils ne s'oublient pas, il leur arrive souvent de confondre leur gloire et leur intérêt avec la gloire et l'intérêt de leur pays, et même, à l'exemple des grands artistes, de préférer leur œuvre à l'ouvrier qui la fait. M. de Talleyrand se préféra toujours à son œuvre. S'il travailla plus d'une fois au bien public, il s'arrangea toujours pour y trouver son bien particulier. Il aimait la France, mais il n'aima passionnément que lui-même.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

L'INFLUENCE DE L'ESPAGNE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Études sur l'Espagne, par M. A. Morel-Fatio. Paris, 1888-1891; Vieweg.

Entre les grandes littératures de l'Europe moderne, il y en a peu, sans doute, qui soient plus riches, mais surtout plus originales que la littérature espagnole, et cependant, il n'y en a guère qui nous soient moins connues. Nous connaissons, ou nous croyons connaître la littérature allemande. Nous en parlons du moins. Et, pour être francs, quoique nous n'y parlions guère que de Lessing, de Goethe, de Schiller et de Heine, il semble qu'en cela même nous en parlions assez convenablement. La littérature anglaise nous est plus familière. Enfin, si nous ne pratiquons pas beaucoup la littérature italienne, nous n'ignorons toutefois ni Dante, ni Pétrarque, ni Boccace, ni Machiavel, ni l'Arioste, ni le Tasse, ni même Alfieri ou Leopardi. Mais, pour la littérature espagnole, on dirait que nous avons pris à la lettre le mot de Montesquieu : « Le seul de leurs livres qui soit bon est celui qui a fait voir le ridicule de tous les autres. » Et, en effet, joignons au nom de Cervantes les noms de Calderon et de Lope de Vega; joignons à *Don Quichotte* le *Romancero du Cid*, à cause de Corneille, et le *Lazarille de Tormes* ou le *Guzman d'Alfarache*, à cause de Le Sage, c'est à peu près

tout ce que nous savons aujourd'hui de la littérature espagnole; et ceux-là passent presque pour des érudits qui connaissent le nom de Quevedo (1), par exemple, ou celui de George de Montemayor : je ne dis pas qui ont lu leurs œuvres.

Cette indifférence est de date assez récente, et nos pères s'en étaient bien gardés. Quoi que l'on puisse effectivement penser de la littérature espagnole, de ses défauts ou de ses qualités, ils savaient qu'en raison du voisinage et de la politique, aucune autre, pas même l'italienne, n'a plus souvent ni plus profondément agi sur la nôtre, ne s'y est mêlée plus intimement. Deux fois au moins l'influence espagnole n'a-t-elle pas modifié pour un temps la direction de la littérature française : vers le milieu du XVIe siècle, avec ses *Amadis?* et vers le milieu du XVIIe, par l'intermédiaire des deux Corneille, Pierre et Thomas, et de Scarron, sans parler de tant d'autres? Car, ce n'est pas seulement Rodrigue, c'est Arnolphe aussi, l'Arnolphe de *l'École des femmes*, et c'est même Tartufe qui nous sont venus d'Espagne. Que dirons-nous encore, au siècle suivant, de Gil Blas et de Figaro? Et, dans notre temps même, aux beaux jours du romantisme, d'Hernani et de Ruy Blas, de la Périchole ou de Carmen? Ne sont-ce peut-être que des noms? Cette « couleur locale, » que Mérimée et Hugo se flattaient d'avoir dérobée à l'Espagne, n'est-elle que du placage et de l'enluminure? La question n'est pas là, pour le moment du moins; et tout ce que nous disons, c'est qu'il n'y a pas de littérature étrangère dont la connaissance importe plus à l'histoire de la nôtre.

Puisque l'on s'expose donc, sans un peu d'espagnol, à se méprendre gravement sur la valeur propre du *Cid* ou sur le degré d'originalité du *Gil Blas*, ce qui sans doute est bien quelque chose, il nous faut remercier M. Morel-Fatio « d'avoir formé le projet, comme il dit, de raviver autant que possible le goût des choses de l'Espagne, en les expliquant de son mieux. » Voilà déjà deux volumes qu'il nous donne d'*Études sur l'Espagne*, et dont nous attendions le second pour parler du premier. M. Morel-Fatio nous permettra-t-il de lui dire qu'il a un peu trompé notre attente? et que nous craignons que son second volume, purement historique et anecdotique, n'intéresse beaucoup plus les Espagnols que les Français? Mais, après comme avant, le premier n'en est pas moins ce qu'il est, et nous n'aurons qu'à exprimer nos regrets de ne pas l'avoir signalé plus tôt. Il contient une curieuse et amusante étude sur l'*Histoire dans Ruy Blas;* de savantes *Recherches sur Lazarille de Tormes*, le premier des romans picaresques; et enfin un long morceau : *Comment la France a connu et compris l'Espagne depuis le moyen âge jusqu'à nos*

(1) Voyez sur Quevedo l'intéressant *Essai* de M. Ernest Mérimée, 1 vol. in-8°. Paris, 1886; Alphonse Picard.

jours, dont nous ne souhaiterions que de réussir à montrer ici tout l'intérêt.

Pour ne pas encourir le reproche de vouloir le refaire, nous le résumerons peut-être assez bien si nous disons que la littérature française, et même la littérature européenne, en général, doivent deux choses à l'Espagne : le sens du *chevaleresque* et celui du *romanesque*. C'est un problème, ou plutôt ce n'en est pas un que de savoir ce que les *Amadis*, l'*Amadis de Gaule*, et les autres, et les *Palmerin* qui les ont suivis, et généralement tous les romans qui remplissaient la bibliothèque du chevalier de la Manche, doivent eux-mêmes aux *Romans de la Table-Ronde* et à nos *Chansons de geste* : ils s'en sont largement inspirés. Une question plus douteuse, mais d'ailleurs assez indifférente, est encore si l'*Amadis* espagnol n'a pas été précédé d'un original portugais. Mais ce qui est certain, c'est que dans le temps même de leur nouveauté, les *Amadis* ont fait, par toute l'Europe, et en France notamment, à la cour de François Ier, d'Henri II, une fortune comme encore aucun roman, en quelque langue que ce soit, n'en avait faite avant eux. — « J'ai vu le temps, dit un vieil auteur, que si quelqu'un les eût voulu blâmer, on lui eût craché au visage, d'autant qu'ils servaient de pédagogues, de jouets et d'entretien à beaucoup de personnes, dont aucunes, après avoir appris à amadiser de paroles, l'eau leur venait à la bouche, tant elles désiraient de tâter seulement un petit morceau des friandises qui y sont si naïvement et naturellement représentées. » — « Jamais livre ne fut embrassé avec tant de faveur l'espace de vingt ans, dit un autre... et on y peut cueillir toutes les belles fleurs de notre langue française. » — De la matière des *Amadis*, les Espagnols ont eu l'art ou le bonheur de faire ce que notre Corneille fera plus tard de leur Rodrigue ou notre Molière de leur don Juan : ils l'ont européanisée, si je puis ainsi dire ; et puisque aussi bien, en ce genre de littérature, le fond n'importe guère, c'est exactement comme s'ils l'avaient eux-mêmes inventée.

Je ne me pique point de connaître assez la littérature espagnole pour essayer d'en dire davantage. Évidemment, si les *Amadis* ont ainsi pu se conquérir, du jour au lendemain de leur apparition, une popularité que ne s'étaient acquise avant eux ni les *Romans de la Table-Ronde*, ni nos *Chansons de geste*, le génie de l'Espagne y a dû ajouter quelque chose qui n'était ni dans le *Roland* ni dans le *Lancelot*. Mais il suffit, d'ailleurs, pour expliquer leur succès, qu'il n'y ait jamais eu de romans plus *romanesques* ni plus *chevaleresques*. Il n'y en a pas eu de plus *romanesques*, si jamais la part n'a été faite plus large ni plus belle à ce que la vie, dans toutes les conditions, pour uniforme, monotone, et réglée qu'elle soit, ne laisse pas de comporter encore d'imprévu, qui échappe aux calculs, qui déjoue toutes les prévisions, qui

se moque de la prudence; et n'est-ce pas peut-être là la définition même du romanesque? Mais il n'y en a pas de plus *chevaleresques* non plus, s'il n'y en a pas où les coups les plus inattendus de la fortune aient toujours trouvé le héros mieux préparé contre eux; plus confiant en lui-même, dans la force de son bras, dans la vertu de ses armes, dans la grandeur de son courage, dans la justice de sa cause; plus dévoué, de profession, comme le bon chevalier de la Manche, aux victimes des trahisons du sort; — ni d'ailleurs, parmi tout cela, plus galant, plus sentimental et plus amoureux. Si donc les *Amadis* ont dû, sans doute, une partie de leur succès à ce qu'il y avait en eux d'espagnol, ils en ont dû très certainement une autre à ce qu'ils contenaient de merveilleusement propre pour agiter les imaginations.

Ils en doivent une autre encore à ce qu'il y avait en eux de convenable ou d'analogue à la disposition générale des esprits de leur temps. Si le *chevaleresque* et le *romanesque* sont en effet des besoins de l'esprit humain, jamais la littérature ne s'était moins soucié de les satisfaire, depuis un siècle alors, en France ou en Italie. Ni Boccace n'est romanesque, ni non plus Machiavel; et on ne dira pas qu'il y ait rien de chevaleresque dans le roman de Rabelais ou dans le *Grand Testament* de Villon. Il ne faut pas confondre le romanesque avec le poétique. L'Italie du xve siècle était poétique sans doute; elle nous le paraît encore plus à distance; mais elle était surtout naturaliste, profondément naturaliste, au sens le plus large du mot; et il était nécessaire qu'elle le fût pour pouvoir lutter contre l'esprit encore survivant du moyen âge. La France, demi-anglaise et demi-bourguignonne, était, elle, uniquement réaliste. Lisez plutôt les *Repues franches*, qu'on attribue quelquefois à Villon, ou les *Cent Nouvelles nouvelles*. Je ne sache rien de plus positif, de plus grossier souvent, et jamais l'imagination n'a tenu moins de place dans des œuvres qui sont d'ailleurs censées relever d'elle. Les *Amadis*, avec leur merveilleux, rendirent les ailes et l'essor au rêve. Le besoin que nous avons d'oublier quelquefois notre condition, — d'ouvrir la fenêtre, en quelque manière, pour respirer un air plus pur, pour embrasser un horizon plus vaste, — ils parurent tout à point pour le satisfaire. Peut-être aussi contribuèrent-ils, en posant, si je puis ainsi dire, la religion du point d'honneur, à réintégrer quelque idée de la justice dans ce monde nouveau qui était en train de se fonder alors sur l'intérêt comme sur sa seule base. Et parmi les raisons de leur succès, je ne serais pas étonné que celle-ci, qui est la plus haute, fût aussi la plus probable ou même la plus assurée.

Mais suivons la fortune de la littérature espagnole en France. L'*Amadis de Gaule* avait été traduit en français, dès 1543, par Nicolas d'Herberay des Essars. On doit également à des Essars une traduction

de l'*Horloge des princes*, d'Antonio de Guevara, où La Fontaine devait prendre un jour son *Paysan du Danube :* elle est datée de 1561. Un autre de ces laborieux traducteurs, comme il en abondait alors, Nicole Colin, faisait passer en notre langue les sept premiers livres de la *Diane amoureuse* de George de Montemayor, en 1578. Un troisième survenait, du nom de Gabriel Chappuys, « translateur, annaliste, et garde de la librairie du Roy, » l'homme de France qui, peut-être, a le plus traduit : il achevait, de 1576 à 1581, la traduction de l'*Amadis*, que des Essars n'avait pas eu le loisir de mener jusqu'au bout, puis il continuait celle de la *Diane* de Montemayor, qui finissait de paraître en 1582. Ces dates sont parlantes et ces titres aussi. Car, *la Diane* de Montemayor, c'est le chef-d'œuvre du genre qui avait succédé en Espagne à celui des *Amadis*, le romanesque pastoral « où, par plusieurs plaisantes histoires déguisées sous noms et style de bergers et bergères, sont décrits les variables et étranges effets de l'honnête amour. » Cervantes, au chapitre VI de son *Don Quichotte*, n'en a condamné que les vers et les enchantemens, mais d'ailleurs il en a loué la prose et l'heureuse invention. Mais, à son tour, la *Diane* de Montemayor, c'est l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, dont même le sous-titre explicatif est littéralement traduit de celui de l'auteur espagnol. Comment, d'ailleurs, Honoré d'Urfé a-t-il usé de son original? Qu'en a-t-il ôté, qu'y a-t-il ajouté pour l'accommoder au goût français de son temps? Les curieux iront y voir, et quand ils n'y trouveraient qu'une occasion de relire l'*Astrée*, je ne les en plaindrais pas. Nous ne leur demandons ici que de vouloir bien se rappeler l'influence considérable que l'*Astrée* a exercée sur le développement du théâtre et du roman français au XVIIe siècle; et si, d'autre part, quant au cadre, quant à l'inspiration générale et quant au choix des épisodes, *l'Astrée*, nous le répétons, c'est *la Diane*, je n'ai sans doute pas besoin de tirer la conséquence.

Montemayor, dans sa *Diane*, avait transformé le *romanesque* des *Amadis:* Lope de Vega, vers le même temps, en transformait le *chevaleresque;* le dégageait de ce que les *Amadis* y avaient mêlé d'inutile magie; et le réduisait, pour ainsi dire, à la seule religion du point d'honneur. Il fut suivi dans cette voie par de nombreux imitateurs, Guillen de Castro, Luiz Velez de Guevara, Tirso de Molina, Ruiz de Alarcon. Je me contente en passant de nommer, parmi tant de poètes, ceux à qui nos poètes ou nos écrivains doivent eux-mêmes l'idée de quelqu'un de leurs chefs-d'œuvre. C'est à Guillen de Castro que Corneille a emprunté le sujet du *Cid;* Luiz Velez de Guevara a fourni à Le Sage celui de son *Diable boiteux;* nous devons à Tirso de Molina le *Don Juan* de Molière; et enfin, c'est à Ruiz de Alarcon que Corneille a encore emprunté *le Menteur*. Un critique allemand, qui ne nous aimait guère,

Frédéric de Schack, dans son *Histoire de la littérature dramatique en Espagne*, a très soigneusement relevé les emprunts que nos auteurs ont cru jadis pouvoir faire au théâtre espagnol. Nous y insisterions davantage si de bons juges ne nous avaient appris « que les dramaturges espagnols n'ont créé que des personnages de convention, agissant d'après certaines règles invariables, accessibles seulement à certaines passions héroïques, et dont la forme est toujours la même. » Le même écrivain ajoute encore : « A vrai dire, la jalousie et le point d'honneur sont les seules passions qui défraient le théâtre espagnol. L'intrigue change, grâce à l'inépuisable fécondité des auteurs, mais le fond demeure immuable. » C'est Mérimée qui s'exprime ainsi, et M. Morel-Fatio l'en approuve. Ne sont-ils pas un peu bien sévères ? Car, ne pourrait-on pas dire aussi que l'amour est « la seule passion qui défraie le théâtre français ? » Et, si l'on le disait, cela ferait-il qu'*Andromaque* ne différât beaucoup du *Cid*, ou *le Misanthrope* des *Fausses confidences?* Nous proposons la question ; nous ne voudrions pas prendre sur nous de la décider, ni de réformer le jugement de Mérimée et de M. Morel-Fatio dans un sujet qu'ils ont si bien connu. Qu'importe au surplus qu'il ait quelque chose d'excessif dans les termes, si le *chevaleresque* et le *romanesque* y apparaissent toujours comme les traits distinctifs et caractéristiques du théâtre espagnol ? Romanesque par l'invraisemblance, par la complication, par la liberté quelquefois extravagante et incroyable de l'intrigue, le chevaleresque n'en fait pas moins le fond du drame espagnol ; et cette union du chevaleresque avec le romanesque qui en fait l'originalité, c'est ce que nos dramaturges du XVIIe siècle ont essayé d'en imiter.

Pour ne parler, en effet, que de l'un des plus grands, ne conviendra-t-on pas de l'auteur du *Cid*, — qui est aussi celui de *Rodogune*, d'*Héraclius*, de *don Sanche d'Aragon*, — qu'il a plus d'une partie d'un auteur espagnol ? Comme eux, comme Calderon et comme Lope de Vega, il est *romanesque*, et comme eux, il est *chevaleresque*. Il a le goût des actions qu'il appelait lui-même implexes et qui seraient mieux appelées invraisemblables. Comme le leur, son dialogue est brillant, son style souvent précieux et souvent emphatique. Encore ses héros, comme ceux du drame espagnol, poussent volontiers la religion du point d'honneur jusqu'à la superstition, puisqu'ils la poussent jusqu'au crime. Et sans doute, il a des qualités que les autres n'ont point. Ses personnages raisonnent leurs actions, n'obéissent point à l'impulsion du tempérament ou du préjugé. La dureté espagnole se tempère chez eux d'un peu d'humanité. Ce que ses sujets pourraient avoir de trop invraisemblable, il le déguise habilement, en l'allant emprunter à l'histoire. Ses intrigues, presque toujours, en même temps qu'elles sont des « actions illustres, » roulent d'ailleurs sur quelqu'une de ces grandes

questions qui doivent intéresser l'humanité tout entière. Il excelle aussi dans ses vers à donner des sentimens les plus particuliers, une expression générale qui nous les fait accepter. Peut-être enfin a-t-il plus de respect de son art que Calderon et que Lope. Mais, après tout cela, il a bien quelque chose d'espagnol. Il doit à ses modèles un peu de cet air de grandeur qui règne dans tout son théâtre. Quelques-uns de leurs traits ont passé dans son œuvre, en y devenant d'ailleurs originaux et personnels. Et pour tout dire en deux mots, il serait moins *romanesque* s'il avait moins suivi les Espagnols, mais il ne faut pas douter qu'il fût moins *chevaleresque* aussi ; — puisqu'on voit que les gueux eux-mêmes le sont ou l'ont bien été en Espagne.

Ce serait sans doute, à ce propos, une étude curieuse que celle des rapports de l'esprit *chevaleresque* avec le genre qu'on appelle *picaresque*, des relations de l'*Amadis de Gaule* avec la *Fouine de Séville* ou du *Palmerin d'Angleterre* avec le *Guzman d'Alfarache*. Faut-il croire qu'il y ait une poésie du désordre et de l'escroquerie? que les Cartouche et les Mandrin soient à leur manière des espèces de chevaliers errans? des façons de redresseurs de torts? Ou bien, dirons-nous qu'à mesure qu'une société se compose, s'organise et se règle, ce sont les chevaliers d'autrefois qui deviennent les gueux d'aujourd'hui? Ce fut du moins un terrible sire en son temps que Rodrigue, un « routier » redoutable, fâcheux à rencontrer ; et ce serait sans doute un fou bien dangereux que don Quichotte, s'il opérait librement dans la banlieue de Madrid ou de Barcelone! Mais ne peut-il pas y avoir aussi une façon singulière d'entendre le point d'honneur, qui serait de le mettre à ne faire œuvre de ses dix doigts, et, comme Lazarille de Tormes ou comme Estevanille Gonzalez, n'ayant ni sou ni maille, à vouloir vivre en gentilhomme? De nos jours, ce point d'honneur-là mènerait aisément ses gens au bagne ou à la potence! Du temps de Charles-Quint, l'histoire nous apprend qu'il les menait tout aussi bien à la conquête du Mexique ou du Pérou! Mais, quoi qu'il en soit de la cause, la relation est certaine: il y en a une entre les *Amadis* et les romans picaresques. Ce sont bien les produits d'un même temps, d'une même civilisation, du génie de la même race. L'auteur de *Rinconete y Cortadillo* n'est-il pas aussi le noble auteur de *Don Quichotte?* Quevedo n'a-t-il pas écrit le *don Pablo de Ségovie?* et pendant longtemps le *Lazarille de Tormes* n'a-t-il pas passé pour être de la main d'un homme de cour, d'un diplomate, de l'un des meilleurs conseillers de Charles-Quint, l'illustre don Diego Hurtado de Mendoza?

C'est notre Le Sage, on le sait, qui, comme les Espagnols avaient fait avant lui de la matière des *Amadis*, s'est emparé, dans les premières années du XVIIIe siècle de cette matière du roman picaresque, pour la refondre dans son *Gil Blas*. Non pas du tout qu'on l'eût ignorée jusqu'à

lui : bien au contraire, et depuis le *Lazarille de Tormes*, qui est de 1554, jusqu'au *Marcos de Obregon*, qui est de 1617, il n'était pas un de ces romans que l'on n'eût fait passer dans notre langue. Le grave et pédant Chapelain fut le premier traducteur du *Guzman d'Alfarache*, et les notes qu'il a jointes à sa traduction pourraient encore, nous dit-on, « instruire aujourd'hui les plus experts. » Rappelons également les *Nouvelles* de Scarron. Celle, entre autres, qu'il a intitulée *la Précaution inutile*, — et dont Molière a tiré l'*École des Femmes*, Sedaine, *la Gageure imprévue*, Beaumarchais, le sous-titre ou la moralité de son *Barbier*, — n'est qu'une adaptation, comme nous dirions maintenant, d'une *Nouvelle* de très grande et très honnête dame doña Maria de Zayas y Sotomayor. Mais le goût public n'était pas encore au réalisme du roman picaresque. En fait d' « histoires espagnoles, » on préférait alors *Zayde*. Et puis, entre 1660 et 1700, ou environ, l'attention, tenue en haleine, et constamment renouvelée par les Molière, les Racine, les La Fontaine ou les Boileau, s'était quelque peu détournée des choses d'Espagne. La guerre de la succession l'y ramena tout naturellement, et, sur le conseil de l'abbé de Lyonne, son protecteur, Le Sage en profita pour emprunter d'abord *le Diable boiteux* à Luiz Velez de Guevara, *Crispin rival de son maître* à Francisco de Rojas, et *Gil Blas*, enfin, un peu à tous les auteurs de romans picaresques, — depuis Mendoza, s'il est l'auteur de *Lazarille*, jusqu'à Vincent Espinel.

Ici même, et ailleurs, j'ai tâché, voilà déjà quelques années, d'éclaircir cette question de *Gil Blas :* j'ai tâché aussi de montrer quelle était l'importance du roman de Le Sage, non-seulement dans l'histoire du roman français, mais dans celle même du roman européen. Le roman de mœurs en est sorti, ce genre de roman qui, sans négliger l'adroite combinaison des aventures, s'applique et s'attache plutôt à la représentation des diverses conditions des hommes et du train familier de la vie quotidienne. Beaucoup de détails, jusque-là réputés un peu bas ou presque inconvenans, mais qui abondent précisément dans le roman picaresque, ce que l'on mange ou ce que l'on boit, et la façon de se le procurer, c'est Le Sage, non sans causer quelque scandale et quelque étonnement, dont le *Gil Blas* les a rendus littéraires. Fielding même, et Smollett, Smollett surtout, le moins grand des deux, l'imiteront sans doute à l'anglaise, mais ils l'imiteront. Marivaux aussi l'imitera chez nous, d'une manière plus discrète, moins apparente, quelque peu déplaisante, en ne mettant en scène, trop souvent, dans ses romans et dans ses comédies, que des « gens de maison, » des intendans, des laquais, des paysans plus ou moins parvenus. Le roman réaliste s'est toujours volontiers attardé dans les cuisines et dans les antichambres, où d'ailleurs il n'est pas impossible que, comme Gil Blas lui-même, on en apprenne long sur les mœurs des maîtres. Et ce n'est

pas assurément un observateur bien profond que Le Sage, ni même toujours bien exact. Il y a toujours quelque fantaisie dans son observation, puisqu'il s'y mêle toujours quelque intention de nous faire rire. Mais comme il y a un peu de *Turcaret* dans toutes les comédies de mœurs qui ont suivi et jusque dans les pièces de nos naturalistes, ainsi, dans leurs romans, et dans ceux de leurs prédécesseurs, il y a un peu de *Gil Blas*.

Il faut sans doute lui en faire honneur; mais, de cet honneur même il en faut reporter une part au roman picaresque, et conséquemment à l'Espagne. Ce n'est pas une reprise ici de l'ancienne tradition française, du *Roman bourgeois*, de Furetière, ou du *Francion*, de Charles Sorel, qui, d'ailleurs, devait déjà beaucoup lui-même au roman picaresque. Mais l'idée vient d'Espagne, cette idée de mettre le récit dans la bouche du laquais ou de l'écuyer, la seule espèce d'homme, en ce temps-là, qui d'un milieu pût passer dans un autre, serviteur aujourd'hui d'un hidalgo qui ne le payait pas, quand encore il le nourrissait, et demain quasi-secrétaire de l'archevêque de Grenade ou demi-confident du confident de l'héritier de la monarchie. D'Espagne encore viennent l'âpreté de la satire et la crudité de la plaisanterie, que Le Sage a sans doute singulièrement adoucies, mais qui n'en subsistent pas moins dans *Gil Blas*. Et pourquoi n'en ferions-nous pas venir encore, par le même intermédiaire toujours, cette sécheresse qui, de nos jours même, caractérise chez nous le roman réaliste? Il n'y a pas beaucoup de place aux effusions du sentiment dans le monde des *picaros ;* et d'ailleurs c'est un caractère de la littérature espagnole que de manquer souvent ou habituellement même d'humanité. Les *Œuvres* de sainte Thérèse ou celles d'Ignace de Loyola n'en seraient-elles pas au besoin la preuve?

Le *romanesque* et le *chevaleresque* reparaissent dans notre littérature, en même temps que l'Espagne, — dirons-nous avec Beaumarchais ? — mais, du moins, avec les romantiques, avec Mérimée, dans son *Théâtre de Clara Gazul*, avec Hugo, dans son *Hernani* ou dans son *Ruy Blas*, avec Gautier, dont M. Morel-Fatio loue éloquemment la probité descriptive. M. Morel-Fatio consent d'ailleurs qu'il y ait, dans le *Théâtre de Clara Gazul*, des traits du caractère espagnol, « bien entrevus, joliment dépeints, » et il dit de *Carmen* que « jamais, en aucune langue, on n'avait encore décrit deux âmes espagnoles avec plus de force concentrée et une simplicité plus vivante. » Mais c'est pour Hugo qu'il se montre vraiment sévère; pour *Hernani*, qu'il appelle, un peu crûment peut-être, une pure « mystification; » pour *Ruy Blas*, à qui nous avons dit qu'il avait consacré la troisième de ses *Études;* et généralement pour tout ce que l'on croit, sur la parole de Victor Hugo lui-même, qu'il y aurait d'*espagnolisme* dans l'œuvre du poète. Il va plus loin

encore, et, à l'occasion du romantisme en général, il écrit : « La plupart des romantiques, presque tous, ont profondément ignoré la littérature, tant ancienne que moderne : ce qu'ils ont pris à l'Espagne se réduit à des légendes, des noms, des costumes. » J'y ai peut-être mauvaise grâce; mais je crains que ce ne soit trop dire, beaucoup trop dire, et qu'en vérité la question ne soit pas tout à fait posée comme il faudrait.

Quand, en effet, pendant près de trois siècles, deux peuples voisins se sont mêlés constamment l'un à l'autre, et que leurs littératures se sont tour à tour plus ou moins fidèlement imitées, il y a quelques chances pour que leurs rapports soient en quelque sorte fixés, et pour que tout ne soit pas faux ni vain dans l'idée qu'ils se font l'un de l'autre. Il flotte alors entre eux, pour ainsi parler, je ne sais quelle image d'eux-mêmes, imprécise et brouillée, mais cependant assez ressemblante, ou même dont je ne suis pas bien sûr qu'elle ne fût pas moins fidèle, si les traits en étaient plus caractérisés. Tout de même en littérature. M. Morel-Fatio reproche à l'auteur de *Ruy Blas* d'avoir gravement altéré la généalogie des Bazan ou de s'être trompé sur la condition sociale des employés de la *contaduria mayor*. En quoi, il oublie qu'il a reproché, d'autre part, aux Espagnols d'avoir « épluché » *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro,* « pour y relever des inexactitudes de faits et de noms. » Hugo a sans doute eu tort. Mais, se fût-il mépris sur plus d'un point encore, — et c'est ce qui lui est arrivé, — je dis qu'il se pourrait que sa pièce n'en fût pas moins espagnole. La vérité d'un portrait ne dépend pas de l'exactitude entière de chacun des traits que le peintre dessine, mais plutôt d'une espèce de sympathie qui s'éveille entre son modèle et lui, de la convenance qu'il découvre entre l'expression d'un visage et la nature de son propre talent. Et c'est pourquoi nous soutenons que *Ruy Blas,* et surtout *Hernani,* sont plus espagnols que ne le veut bien dire M. Morel-Fatio, si nous y retrouvons quelques-uns des caractères les plus marqués de la littérature espagnole et du drame de Calderon ou de Lope de Vega.

N'est-ce pas Mérimée qui nous disait tout à l'heure que « la jalousie et le point d'honneur sont les seules passions qui défraient le théâtre espagnol; » et qu'est-ce que *Ruy Blas*, mais encore et surtout *Hernani*, qu'un drame du point d'honneur et de la jalousie? « L'intrigue change, nous disait-on encore, mais le fond demeure immuable. » Et nous dirons à notre tour : qu'importent quelques erreurs sur les noms et sur les faits, sur la généalogie de Bazan ou sur la vraie nature du l'*almojarifazgo*, si les passions qui défraient le drame n'en sont pas moins celles qui font le principal ressort du drame espagnol? C'est aussi bien ce que reconnaissent les critiques espagnols, qui ne semblent point mettre

entre *Hernani* et le *Théâtre de Clara Gazul* la différence qu'y veut mettre M. Morel-Fatio. Et le style à son tour, ce style dur et brillant à la fois, souvent précieux, plus souvent emphatique, hyperbolique, antithétique, imagé et sonore, s'il ne ressemble peut-être guère à celui de Calderon ou de Lope de Vega, ne nous rend-il pas cependant tout ce que nous avons entendu dire, depuis trois cents ans, du génie de la langue espagnole? Ou bien nous faut-il croire que, depuis trois cents ans, tout le monde en France se soit trompé sur les défauts de ce genre d'écrire, comme sur les qualités dont ils sont la rançon ou la condition peut-être? Il n'y a pas jusqu'aux mœurs de *Ruy Blas* et d'*Hernani* qui ne nous paraissent assez espagnoles, ou si l'on veut, assez conformes à l'idée que nous ont donnée de l'Espagne la comtesse d'Aulnoy, par exemple, ou encore Saint-Simon, dont M. Morel-Fatio loue quelque part la fidélité. Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement, si c'est dans les récits de Mme d'Aulnoy, comme il le dit et comme il le prouve lui-même, que l'auteur de *Ruy Blas* a puisé la plupart des détails qu'il a encadrés dans son drame?

Que si maintenant le mélange du *romanesque* et du *chevaleresque* est le caractère le plus général de la littérature espagnole, celui qu'on retrouve également dans les *Amadis* et dans le répertoire de Calderon, dans les romans *picaresques* eux-mêmes, et enfin jusque dans les *Œuvres* de sainte Thérèse ou dans la vie d'Ignace de Loyola, la ressemblance, plus profonde, et cachée plus profondément, ne sera-t-elle pas, pour cette raison même, ce qu'on appelle plus intime, et conséquemment plus réelle? A défaut d'une imitation des chefs-d'œuvre du roman ou du théâtre espagnols, et d'une connaissance plus particulière des mœurs de l'Estramadure et de l'Andalousie, ce serait alors, chez nos romantiques, le hasard d'une de ces rencontres comme il y en a tant dans l'histoire, où l'on voit les mêmes causes, après un long intervalle écoulé, reparaître, et produire naturellement les mêmes effets. Le *romanesque* et le *chevaleresque*, tenus en défiance ou en suspicion par nos classiques, et réduits à se dissimuler sous des noms grecs et babyloniens, quand encore on ne les déclarait pas indignes de la curiosité des « honnêtes gens, » sont rentrés dans leurs droits avec le romantisme, et comme l'Espagne était justement le seul pays d'Europe où ils ne les eussent pas abdiqués ni perdus, c'est pour cela qu'il y a quelque chose d'espagnol dans le romantisme.

C'est en effet la grande originalité de la littérature espagnole que d'avoir sauvé, dans le temps de la renaissance, et transmis plus tard au reste de l'Europe, à peu près tout ce qui méritait d'être sauvé de l'idéal du moyen âge. Le romantisme allemand, dans le siècle où nous sommes, a tenté, lui aussi, quelque chose d'analogue; mais il est venu trop tard; et deux ou trois siècles de culture classique devaient con-

damner la tentative à ne pas réussir. En Espagne, — et malgré Cervantes, — la tradition ne s'est pas interrompue. Tout en prenant leur part du mouvement de la renaissance, aucun pays, aucune littérature, n'ont su mieux préserver leur entière originalité. Ils y étaient sans doute aidés par leur situation à l'extrémité de l'Europe, et surtout par les conditions de leur développement historique. Mais il suffit que le fait soit certain. Aussi, toutes les formes du *romanesque* et du *chevaleresque*, partout ailleurs contraintes et gênées, plus ou moins asservies à l'imitation du modèle grec et latin, se sont-elles ici librement épanouies. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'au temps où sa décadence commence, l'Espagne a entretenu l'idéal de son âge héroïque. De là, l'originalité de sa littérature : c'est la seule qui se soit vraiment développée d'elle-même, sans interposition de modèle étranger, conformément à son libre génie. De là la nature de son influence : le point d'honneur espagnol a peut-être empêché le naturalisme italien d'envahir les littératures modernes. Et de là, enfin, l'affinité secrète du romantisme avec la littérature espagnole si, dans l'Europe entière, le romantisme se définit et se caractérise en partie par l'effort qu'il a fait pour renouer, par-delà la renaissance, la chaîne de la tradition du moyen âge. Je soumets cette façon d'envisager l'influence de l'Espagne dans la littérature française, — ou européenne même, — à M. Morel-Fatio; et je ne la crois pas, au surplus, très différente ni très éloignée de la sienne.

Si ces observations pouvaient engager ceux de nos lecteurs qui peut-être ne les connaissent pas, à lire les *Études sur l'Espagne* de M. Morel-Fatio, nous en serions heureux. Nous serions plus heureux encore si M. Morel-Fatio, laissant à d'autres les recherches de l'érudition, voulait bien nous apprendre, sur la littérature espagnole, puisqu'il la connaît comme personne, ce qu'il nous serait si précieux d'en savoir. Nous n'avons qu'une *Histoire de la littérature espagnole*, et je ne sais comment ni pourquoi, mais elle est la médiocrité même. Enfin et surtout, nous serions heureux, dans l'intérêt même de notre littérature, si la curiosité, sans se détourner pour cela de l'Allemagne ou de l'Angleterre, se dérivait toutefois un peu du côté des Pyrénées ou des Alpes. Nous ne devons que peu de chose à la littérature allemande; nous devons un peu plus à la littérature anglaise, quoique d'ailleurs son influence ne commence de se faire sentir sur la nôtre qu'avec le XVIIIe siècle; mais nous devons beaucoup à la littérature espagnole et à la littérature italienne, et, sans méconnaître ce que nous devons à la seconde, ou plutôt en inclinant même à l'exagérer, je ne sais si la première, l'espagnole, n'a pas encore plus agi, je veux dire plus profondément et plus continûment, sur la nôtre.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Jadis, au temps de la restauration, une femme d'élite qui a laissé le souvenir d'un esprit original, d'une âme généreusement libérale et d'une vertu séduisante, la duchesse de Broglie, résumait dans son journal intime la situation qu'elle voyait autour d'elle en disant que c'était « la tranquillité sans la stabilité. » C'est encore le mot du temps présent. La tranquillité, elle est certes partout aujourd'hui en France. Elle est dans les goûts, dans les instincts de la masse française qui ne demanderait pas mieux que de la voir se prolonger. C'est au moins la tranquillité matérielle et apparente. Ce n'est pas la vraie stabilité qui n'existe réellement que là où il y a une politique assez libérale pour pacifier les esprits, assez prévoyante et assez forte pour donner la sécurité et la confiance. Le malheur, l'incurable faiblesse des républicains semi-radicaux qui règnent parmi nous, c'est qu'ils ont beau faire, ils ont beau parler de stabilité, se donner des airs d'hommes de gouvernement, ils ne peuvent s'en défendre : ils restent des hommes de parti nés pour toucher à tout et tout confondre, toujours prêts à faire du gouvernement avec de l'arbitraire, de l'ordre avec du désordre, des lois avec leurs idées fausses ou avec leurs passions. La stabilité ! ils n'auraient qu'à la ménager dans leurs œuvres et à la laisser se fonder d'elle-même avec l'assentiment croissant du pays. Pas du tout ; on dirait qu'ils prennent plaisir à empêcher la tranquillité de devenir la stabilité, à contrarier toutes les velléités de pacification, en perpétuant l'état de guerre, en montrant qu'ils ne savent être ni libéraux, ni justes, ni prévoyans, qu'ils n'ont d'autre souci que d'imposer jusqu'au bout leurs lois de combat, leurs caprices d'arbitraire, leurs raffinemens de persécution ou de fiscalité abusive. C'est ce qu'ils appellent faire du gouvernement et ce qui n'est que l'art au moins malheureux de remettre perpétuellement en doute la stabilité dont ils parlent !

La vérité est que ces étranges républicains ne savent ni se défendre

de leurs entraînemens de parti, ni s'arrêter dans une voie où ils voient à chaque instant se relever devant eux les conséquences de leurs propres œuvres. Assurément, s'il y avait une occasion où la modération semblait être une obligation, c'est cette affaire des lois par lesquelles on a essayé d'enlacer les communautés religieuses dans un réseau de ruineuse fiscalité, et qui ont provoqué il y a deux mois, au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, des discussions aussi lumineuses que décisives. La démonstration a été alors si pressante, si saisissante, il a été si bien avéré qu'on avait tout confondu, les communautés autorisées et les communautés non reconnues, que le prétendu droit d'accroissement n'était qu'une confiscation déguisée, c'était si clair que M. le ministre des finances s'est senti un moment ébranlé; il s'est cru obligé de déclarer que, si la loi avait effectivement les conséquences « exorbitantes » qu'on disait, il faudrait aviser « soit administrativement, soit législativement. » Qu'en a-t-il été? M. le ministre des finances a, en effet, porté à la chambre une loi, un semblant de loi qui n'est qu'un palliatif peu sérieux, et dont la chambre s'occupera quand elle pourra ou quand elle voudra ; mais, en attendant, l'exécution de ces prétendues lois d'accroissement suit son cours inflexible. Le fisc, à qui M. le ministre des finances a, sans doute, oublié d'envoyer ses instructions, déploie ses rigueurs de toutes parts, sur tous les points de la France. Or il y a ici deux choses : il y a une question de droit et il y a une question d'équité supérieure, de moralité, presque de décence publique.

On a si bien oublié toutes les idées de droit dans ces prétendues lois qui n'ont, après tout, qu'un objet politique, on a si bien confondu toutes les règles juridiques que la justice elle-même ne s'y reconnaît plus. Comment prendre au sérieux ce système des déclarations multiples dans tous les bureaux d'enregistrement où une communauté est censée posséder et cette fiction des héritages fractionnés à l'infini? Comment admettre une taxe de succession sur des communautés dont les propriétés ont un objet d'utilité publique, dont les membres ne possèdent rien et ne peuvent rien recueillir, qui sont investies par la loi du droit de propriété collective, intransmissible,— sur des communautés légalement organisées de telle sorte que si elles venaient à se dissoudre, ce qu'elles possèdent reviendrait aux donateurs primitifs? La question est si obscure, le droit qu'on prétend exercer est si peu clair que ces jours derniers encore des tribunaux, ceux d'Yvetot et de Reims, par des arrêts savamment motivés, viennent de se prononcer contre le droit du fisc. Ce n'est là encore cependant, si l'on veut, que le côté abstrait, juridique de ces malheureuses affaires. Ce qu'il y a de réellement répugnant, c'est l'application de ces lois dans la réalité, c'est le spectacle de poursuites dirigées aujourd'hui de toutes parts, accompagnées de saisies, de contraintes, de ventes judiciaires en place publique.

C'est une sorte de guerre méthodique organisée dans l'Est comme en Auvergne et en Normandie contre des communautés qui sont la plupart vouées aux missions les plus périlleuses, au soin des malades et des infirmes ou à l'enseignement populaire. Les exécutions sont déjà nombreuses et menacent de se multiplier.

Voilà une communauté dont les membres sont envoyés dans les pays lointains, portant partout le nom et la langue de la France : ils meurent le plus souvent dans leurs missions meurtrières, — et aussitôt survient le fisc, armé de son droit d'accroissement, réclamant sa dîme sur ces victimes de leur dévoûment ou de leur foi ! Voici à Seyssel, dans l'Ain, un hospice de vieillards tenu par les sœurs de Saint-Vincent de Paul : la maison de l'hospice a été léguée, avec quelques biens qui en dépendent, à la communauté, à la condition d'être affectée à cette destination. Les sœurs ne font qu'administrer le bien des pauvres, et ce qui manque, la supérieure l'ajoute, — tous les maires du canton l'ont reconnu. N'importe, le fisc est arrivé récemment avec sa contrainte, réclamant son droit d'accroissement, qui, en définitive, est prélevé sur les vieillards indigens de Seyssel! Dans le Cantal, c'est une autre maison de vieillards qui est exécutée. A Bourges, ce sont les Filles de la Charité qui sont saisies. Une des plus tristes scènes de cette triste campagne est certainement ce qui s'est passé dans une autre commune de l'Ain, à Marboz, où les sœurs de Saint-Charles ont une école qui vient à son tour d'être dévalisée par autorité de justice de son petit mobilier au milieu d'une population émue et offensée. On a tout saisi, tout vendu en place publique, des bancs d'école, des tables de travail, quelques petits lits,— et, chose caractéristique, les habitans ont voulu tout racheter pour remettre à la disposition des sœurs ces modestes meubles. Voilà de beaux exploits ! Et c'est ainsi que M. le ministre des finances entend atténuer, comme il le disait, les « effets exorbitans » de sa fiscalité ! C'est ainsi que se réalise de plus en plus le programme de ce ministère, qui, à son avènement, promettait une « république large, tolérante et ouverte ! » Ceux qui se laissent aller à ces entraînemens et qui renouvellent sans cesse ces spectacles blessans ne s'aperçoivent pas qu'ils sont les ennemis les plus compromettans de la république en prouvant qu'ils sont toujours prêts à sacrifier à une obsession de secte et l'équité et l'impartialité des lois et les traditions libérales.

Ce qu'il y a de frappant et de dangereux, en effet, dans cette manière d'entendre les lois et le gouvernement, ce n'est pas même la violence : c'est une dépression croissante des idées libérales, de l'esprit libéral, qui se manifeste en toute occasion. On met une sorte d'ingénuité audacieuse à traiter les traditions libérales de vieilles « guitares, » à désavouer tout ce qu'on a dit, ce qu'on a toujours soutenu. Ces étranges républicains ont certes toujours eu la prétention d'être

les défenseurs des droits des communes, des libertés municipales. Et qu'en font-ils aujourd'hui, de ces libertés, de ces droits, dans la pratique, dans ces lois scolaires dont ils proclament l'inviolabilité? Ils font de l'État, dont ils sont les maîtres, le souverain omnipotent, l'expression vivante d'une sorte d'absolutisme moral. Ils demandent aux communes leur argent en affectant le dédain de leurs conseils. Ils ne leur permettent même pas d'avoir une opinion sur leurs écoles, de témoigner leur intérêt pour des maîtres auxquels les populations restent attachées, — et au besoin ils les répriment par la force, comme ils l'ont fait à Vicq, ou avec le secours du conseil d'État. On vient de le voir tout récemment. Le conseil municipal de Nantes, après avoir suffi à ses dépenses obligatoires, avait quelques ressources dont il a cru pouvoir disposer pour accorder un subside aux écoles libres. Le préfet s'est hâté d'annuler la délibération, et le conseil d'État vient de maintenir l'annulation préfectorale. Soit! si la loi le veut ainsi, applique-t-on du moins la loi avec impartialité? Pas du tout. Le conseil municipal de Paris vote ce qu'il veut, plus d'un million, pour des écoles libres qui ont ses préférences. Oh! c'est une autre affaire. Entre conseils municipaux et conseils municipaux, il y a une différence. Fort bien encore; et qui sera juge de la différence? M. le ministre de l'intérieur l'avouait naïvement l'autre jour en disant qu'une ville, après avoir suffi à ses dépenses scolaires obligatoires, peut subventionner une école libre, — « quand l'administration l'y autorise! » De sorte qu'après avoir mis l'esprit de secte dans les lois, on ajoute l'arbitraire dans l'exécution. On n'a aucun scrupule de mettre l'arbitraire dans les lois scolaires comme dans les lois fiscales, dès qu'il s'agit de poursuivre la guerre de secte.

Au fond, c'est là toute la question. Si les républicains qui sont au pouvoir croient, en procédant ainsi, servir la république, ils se trompent étrangement. Ils ne voient pas qu'en faisant de la république un régime de combat, ils la remettent sans cesse en doute, ils la livrent à la loterie indéfinie des scrutins, par cela seul qu'ils prolongent les divisions de l'opinion. S'il y a une chose évidente, c'est que depuis deux ans, depuis les élections dernières, le pays n'a pas demandé mieux que de voir finir les luttes irritantes, les contestations de régime, qu'il ne demande rien de mieux encore, et que les républicains, par leur politique, font tout ce qu'ils peuvent pour perpétuer cet état où rien ne s'affermit. Et c'est ainsi que, dans de bien autres conditions, mais toujours sous l'empire des passions du parti, se réalise encore une fois ce mot de « la tranquillité sans la stabilité! » Plus que jamais on aurait pourtant mieux à faire dans l'intérêt de la France, de sa sûreté et de sa grandeur.

Eh! oui, sûrement, ce qui se passe chaque jour, ce que nous voyons devient de plus en plus intéressant et n'est pas pour démentir cette

impression qu'il y a bien des choses qui changent ou sont en train de changer dans notre vieille Europe. On n'a tout simplement, pour se mettre au vrai point, qu'à se demander si des faits encore récens auraient été possibles il y a deux ou trois ans, si même on en aurait eu l'idée. Ce n'est pas qu'il y ait à chercher aussitôt des secrets là où il n'y a aucun secret et à se perdre en commentaires de fantaisie. Il suffit de suivre sans illusion le courant mobile et changeant des choses. Notre ingénieux et éloquent ami, M. de Vogüé, en faisant revivre récemment, pour notre instruction, ce qu'il appelle les *Spectacles contemporains*, s'est arrêté de préférence aux spectacles tragiques ou grandioses, à la mort de l'empereur Guillaume Ier, à la catastrophe de l'empereur Alexandre II de Russie, à l'invasion du mystérieux continent noir; mais il y a d'autres spectacles qui ont aussi leur intérêt, qui peuvent passer pour des signes du temps. Il y a ce mouvement du jour où tout se mêle, et les changemens à vue et les révolutions de diplomatie qui s'essaient, et les promenades princières qui ont parfois le don de piquer la curiosité.

Ce n'est, assurément, rien de bien extraordinaire que le voyage et le séjour d'un archiduc destiné à porter la couronne d'Autriche à la cour de Saint-Pétersbourg. Ce n'eût été qu'un incident inaperçu autrefois, au temps déjà lointain, il est vrai, où il y avait entre Pétersbourg et Vienne des habitudes d'intimité. Aujourd'hui, on est tenté de le remarquer, peut-être un peu parce qu'on n'était plus accoutumé à ce spectacle, un peu aussi, vraisemblablement, parce qu'on croit distinguer dans l'accueil fait au prince autrichien quelque intention plus marquée de sympathie et de cordialité. Le fait est que l'archiduc François-Ferdinand d'Este a trouvé, dans la ville des tsars, tout ce qui pouvait le flatter, les bals, les galas, les fêtes militaires, des revues où il a eu, comme un souverain, les honneurs du commandement. C'est certain, le faste de la politesse y est tout entier. Qu'en peut-on conclure? Il ne faudrait évidemment rien exagérer. Les galas de Pétersbourg ne décident rien dans les Balkans; ils n'interrompent ni ne détournent la politique patiente, invariable, du tsar dans les affaires d'Orient comme dans les affaires de l'Europe. Dans le fond, après comme avant, les positions restent les mêmes. Il faut bien, cependant, qu'il y ait quelque chose de changé pour que ce qui n'eût pas été possible il y a un ou deux ans soit devenu si aisément réalisable; il faut bien que la tension des rapports se soit adoucie depuis le temps où l'on se croyait menacé à Vienne par les mouvemens militaires de la Russie, et c'est ce qui fait justement que ce voyage de l'archiduc François-Ferdinand à Saint-Pétersbourg peut passer, jusqu'à un certain point, pour un des signes d'une situation nouvelle.

Autre spectacle contemporain qui n'est pas le moins curieux et le moins original! Assurément Paris est, depuis longtemps, accoutumé à

voir passer des membres des familles souveraines portant ou attendant la couronne, ou même ayant cessé de régner. Il n'est point au monde une ville offrant une hospitalité plus libre et plus commode aux princes de toute sorte qui viennent à son brillant foyer, sans compter ceux qui auraient envie d'y venir et qui n'osent pas; mais enfin Paris lui-même n'a pas tous les jours la fortune d'être l'auberge d'une impératrice mère d'un empereur régnant, fille de l'aînée des reines régnantes de l'Europe, — et la visite de l'impératrice d'Allemagne est restée une des nouveautés, pour ne pas dire une des singularités du jour. — Oh! c'est bien entendu, c'est sans façon, sans cérémonie, sans étiquette, sans l'embarras des réceptions et des politesses officielles. La brillante princesse qui a partagé un instant la couronne de l'infortuné Frédéric III a voulu garder un semblant d'incognito qui a été scrupuleusement respecté. On n'a pas entendu dire que M. le président de la république, toujours si correct, ait fait la moindre démarche de courtoisie, ni que M. le président du conseil ou aucun autre ministre se soit inscrit à l'ambassade d'Allemagne, et, s'il en a été ainsi, c'est qu'apparemment tout avait été ainsi réglé d'avance. Ceux qui ont eu l'honneur de cette combinaison ne s'en vanteront peut-être pas. Tout ceci, en effet, ne laisse pas d'être singulier. Tout est assez bizarre dans cette aventure de voyage si bien arrangée, — et le séjour d'une souveraine ayant l'air de passer à côté du gouvernement de la France sans le connaître, et la discrétion étudiée du gouvernement paraissant ignorer la présence d'une si illustre voyageuse, respectant sa liberté. C'est le prodige de la fiction!

De cette façon Paris a pu voir pendant quelques jours passer une personne d'élite qui était bien une impératrice, puisqu'elle aurait cru très justement peu digne d'elle de dérober son titre sous un nom d'emprunt, et qui n'était pas une impératrice, puisqu'elle s'est mise d'elle-même en dehors des plus simples usages de la vie officielle. C'était une grande dame en vacances, voyageant pour son plaisir ou, à ce qu'il paraît, pour conquérir nos peintres à l'exposition de Berlin, faisant soir et matin sa promenade aux Tuileries ou au parc Monceau, allant au Bois, au Champ de Mars, à Versailles et à Trianon, visitant nos musées, nos ateliers et nos magasins. A merveille! Qu'on ait voulu d'abord chercher dans ce voyage quelque arrière-pensée politique, c'était bien inutile: c'est visiblement une fantaisie d'une princesse intelligente et hardie; c'est un petit roman de quelques jours passés librement à Paris. A la vérité, le roman, un peu légèrement imaginé, aurait pu mal tourner et se compliquer chemin faisant. Cette manière un peu équivoque de voyager et de vivre à Paris pouvait et devait avoir ses inconvéniens, en paraissant défier l'imprévu, en risquant d'émouvoir des susceptibilités, en prêtant à toutes les interprétations. On a oublié qu'en fait d'expéditions de ce genre, les plus

courtes sont les meilleures. L'essentiel, en définitive, est que tout s'est passé sans accident, — on pouvait se fier à la délicatesse de l'hospitalité française. Tout a bien fini, et s'il n'y a eu sûrement aucun secret politique dans ce passage d'une princesse étrangère à Paris, si les rapports de l'Allemagne et de la France ne paraissent pas destinés à s'en trouver mieux, on ne peut pas dire que le voyage tel quel de l'impératrice Victoria ait été une tentative sans intérêt. Rapprochée de quelques autres faits, comme la lettre de sympathique condoléance récemment écrite par Guillaume II à l'occasion de la mort de M. Meissonier, ce voyage peut passer, lui aussi, pour un des signes du temps. C'est déjà une nouveauté qu'il ait semblé possible ; mais de tous ces spectacles qui révèlent le changement des choses, le plus curieux n'est peut-être pas encore ce qui se passe à Paris ou à Saint-Pétersbourg à propos de quelques voyages princiers, c'est ce qui se passe à Berlin même, c'est cette sorte de duel engagé entre un jeune souverain à la volonté impérieuse, à l'esprit impatient d'avenir, et le vieux solitaire morose et grondeur de Friedrichsruhe, le vieux ministre vaincu qui semble ne plus représenter que le passé.

Tout, en vérité, est saisissant dans ce singulier épisode où éclatent tous les contrastes de caractères, toutes les inconstances de la fortune. Il est bien clair que M. de Bismarck, depuis qu'il a été frappé dans sa puissance, n'a pu réussir à se consoler ou à se résigner. Il ne cesse de s'agiter dans sa solitude, gardant l'illusion de son ascendant, le ressentiment de la blessure faite à son orgueil, cherchant toutes les occasions de ressaisir une action, de faire sentir sa griffe. S'il ne parle pas directement par lui-même, il garde à son service des journaux qui se font les échos de sa pensée, des saillies acerbes de son génie irrité, de ses jugemens sur toutes choses. Il n'approuve rien, c'est bien évident. Il traite avec dédain le voyage de l'impératrice à Paris. Il voit sa politique périr entre les mains de ses débiles successeurs, l'Allemagne menacée, déjà affaiblie dans sa situation prépondérante au centre de l'Europe, dans son rôle d'arbitre entre l'Autriche et la Russie. Il a des sévérités hautaines ou ironiques pour les mobilités impériales, pour les ambitions réformatrices du jeune souverain. Il reste le censeur implacable de l'empire nouveau! Il est bien clair aussi que Guillaume II ne souffre qu'avec impatience cette fronde de Friedrichsruhe dont il sent l'aiguillon. Déjà, il y a peu de temps, dans un banquet chez son chancelier, M. de Caprivi, il ne cachait pas son irritation et dans ses paroles il laissait entrevoir la menace. Ces jours passés encore, dans un autre banquet de la diète de Brandebourg, il prétendait avec amertume qu'en ce moment on cherchait à exciter les esprits, à lui aliéner son peuple, qu'on se servait « d'un océan d'encre d'imprimerie pour lui barrer la route; » et il parlait en homme résolu à ne pas se laisser arrêter, plein de l'orgueil de son pouvoir. Bref, entre

Berlin et Friedrichsruhe, il y a un souffle de guerre, c'est certain. Comment ce duel, inégal si l'on veut, singulièrement dramatique néanmoins, se dénouera-t-il? Que M. de Bismarck se croie défendu par son passé, par son rôle de fondateur de l'empire, cela se peut. Il a aussi devant lui un prince qui déclarait l'an dernier qu'il réduirait en poussière ceux qui lui créeraient des obstacles, et c'est peut-être un jeu redoutable de répondre par des défis partis de Friedrichsruhe aux menaces qui viennent de Berlin, qui peuvent d'un jour à l'autre devenir des réalités. En viendra-t-on à cette extrémité? Il serait curieux, on l'avouera, de voir l'implacable génie qui s'est montré sans pitié pour des adversaires, pour M. d'Arnim, pour M. Geffken, frappé à son tour des mêmes armes, victime de la terrible Némésis qui n'épargne pas les puissans. En fait de spectacles, celui-là serait certes un des plus imprévus, un des plus saisissans pour l'Europe comme pour l'Allemagne.

Les choses sont moins tragiques en Italie, sans être moins significatives, et M. Crispi, en tombant après M. de Bismarck, ne sera probablement pas tenté de renouveler de sitôt ses pèlerinages à Friedrichsruhe, au risque de ne plus pouvoir passer par Berlin. Il a disparu, et le nouveau ministère qui lui a succédé a eu tout au moins à ses premières heures l'avantage des gouvernemens de bonne volonté nés pour détendre les situations critiques. Dans quelle mesure le ministère de MM. di Rudini, Nicotera, Luzzatti, Colombo réussira-t-il? Il en est encore à s'établir à la faveur de la courte trêve que lui laisse une suspension parlementaire de quelques jours. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'avant ces courtes vacances le nouveau ministère a eu le temps de se présenter aux chambres avec un programme, où il expose, sans subterfuge, dans un langage aussi décidé que mesuré, une politique de modération et de réparation. A dire vrai, il y a deux parties dans ce programme. Il y a la partie intérieure qui, en écartant tout ce qui ne serait que de la politique de parti, se résume en un seul point pratique et essentiel : réparation des finances, rétablissement de l'équilibre du budget sans aggravation de charges, sans impôts nouveaux; économies à tout prix, sur toutes les dépenses, sur les dépenses militaires comme sur les autres. C'est après tout le programme des dernières élections, de la chambre elle-même. La partie extérieure était évidemment la plus délicate, et ici le nouveau ministre des affaires étrangères qui est en même temps le chef du cabinet, le marquis di Rudini, a eu le mérite d'aller, autant que possible, droit au fait. Il a promis sa fidélité aux alliances, c'était prévu; il a aussi touché le point vif en avouant, avec une grande apparence de sincérité, l'intention de travailler à dissiper « les doutes, les soupçons, les défiances » qui ont pu s'élever,— « à tort, » assure-t-il,— entre l'Italie et la France. C'est là toute la question. Pour la première fois depuis longtemps, elle se précise avec cette netteté. Elle est aujourd'hui à ce qu'il

semble dans tous les esprits, dans toutes les préoccupations, dans toutes les polémiques au-delà des Alpes.

Lorsque le marquis di Rudini a le bon esprit et peut-être le courage de rappeler la nécessité de dissiper les doutes qui depuis quelques années ont pour ainsi dire fatigué les relations de l'Italie et de la France, il est bien sûr de ne rencontrer ni contradiction ni opposition dans notre pays. Il n'y a en France ni animosités systématiques, ni préméditations d'hostilité, ni préventions, ni jalousies d'aucune sorte à l'égard de l'Italie. C'est une vérité évidente, excepté pour ceux qui ont besoin de supposer une France ennemie, d'abuser leur pays dans l'intérêt d'une politique. Où donc est la difficulté? Les Italiens éclairés le sentent bien eux-mêmes et ne s'y méprennent pas. Depuis l'avènement du nouveau ministère, M. le marquis Alfieri a dit ce qu'il en pense. Tout récemment, un ancien ministre du temps de Cavour, M. Jacini, qui a publié l'an dernier un travail des plus substantiels, des plus réfléchis sur la triple alliance, vient de publier une étude nouvelle où il met à nu la vérité. L'Italie, par des raisons qu'il n'y a plus à discuter, s'est créé des engagemens. En quoi consistent ces engagemens? On ne le sait pas. Ces jours derniers encore, on paraît s'être demandé à Rome si les traités jusqu'ici secrets seraient divulgués; ils ne le seront probablement pas. Ce qu'on croit en attendant, ce qu'on ne met pas en doute, c'est que, par ces engagemens, l'Italie, en échange de la garantie d'une intégrité qui n'est pas menacée, s'est faite elle-même la garantie des conquêtes allemandes, qu'elle a accepté ou subi l'obligation de contribuer par ses armes à la défense de l'Alsace-Lorraine contre la France. M. Jacini le dit sincèrement et justement : « ... De là dépend la tension de nos rapports avec la France, la guerre économique, la nécessité des grands armemens... » Et il conclut, à la nécessité, pour l'Italie, de modifier ses obligations au renouvellement des traités ou de reprendre sa liberté d'action. C'est là la difficulté; tant qu'elle n'aura pas été tranchée, il y aura des relations régulières qu'on pourra peut-être adoucir, le nuage subsistera. Ce qu'il y a de nouveau et d'utile, c'est que la question est désormais posée, précisée. Elle ne l'aurait pas été aussi nettement il y a quelques années; elle l'est aujourd'hui devant l'Italie, devant l'Europe, — et les Italiens qui sont les premiers juges n'ont qu'à se demander ce qu'ils ont gagné ou perdu à dévouer leurs forces et leurs finances pour des intérêts étrangers, en oubliant le principe même de leur existence nationale.

Depuis quelques mois, les élections se succèdent dans les pays les plus divers, en Europe comme au-delà des mers, et presque toutes ces élections, à part ce qu'elles ont de local ou de national, se ressentent visiblement d'un état assez général de crise matérielle dans le monde. Presque partout s'agitent les mêmes questions économiques, les

questions de système douanier, de régime commercial, qui semblent appelées plus que jamais à décider des relations des peuples et de la direction de leur politique. Qu'est-ce qui a fait, il y a trois mois, l'importance des élections si imprévues des États-Unis? C'est qu'elles étaient faites au lendemain du jour où congrès, président, venaient d'entrer, par le bill Mac-Kinley, dans la voie du protectionnisme à outrance, et qu'elles éclataient comme une protestation du peuple américain contre la politique de prohibition effrénée, de guerre commerciale. C'est le conflit qui reste ouvert sur la politique douanière des États-Unis. Et voici que maintenant, tout à côté, dans le Dominion canadien, la même question s'élève sous une forme particulière, par une sorte de contre-coup du bill Mac-Kinley, à l'occasion des élections qui vont se faire dans peu de jours à Ottawa, à Québec, à Montréal. La question a même plus d'importance. Il ne s'agit point uniquement ici de savoir quels seront les rapports commerciaux du Canada avec les États-Unis; il s'agit de savoir quels rapports la belle colonie canadienne gardera avec l'empire britannique, si elle restera libre et prospère sous la suzeraineté nominale de l'Angleterre, ou si elle ira se perdre par l'annexion dans l'Union américaine.

Cette crise, puisque c'est évidemment une crise pour le brave et intéressant Canada qui a gardé tant de sympathies françaises, devait peut-être venir un jour ou l'autre. Elle a été récemment précipitée par le premier ministre du Dominion lui-même, sir John Macdonald, qui a cru sans doute utile de chercher dans un appel au pays une force nouvelle pour faire face aux difficultés du moment. Ce premier ministre, sir John Macdonald, qui a puisé peut-être à l'école de lord Beaconsfield le goût des coups de théâtre, n'est point certes un homme ordinaire. Chef du torysme canadien, du parti anglais, il gouverne victorieusement le Canada depuis douze ans, et dans son gouvernement, déjà long, il a déployé autant de hardiesse que d'habileté! Il a multiplié les travaux intérieurs et les entreprises fécondes. Plus que tout autre notamment, il a décidé et hâté la construction du chemin de fer interocéanique qui relie Halifax, Montréal à l'Océan-Pacifique. Le premier ministre d'Ottawa a eu comme d'autres l'ambition des grandes œuvres; il l'a eue peut-être même un peu trop pour les ressources du pays. Sir John Macdonald n'a pas gouverné douze ans sans multiplier les griefs contre lui, sans soulever une opposition des plus vives, ardente à profiter de ses faiblesses, à signaler les dangers de sa politique. Cette opposition libérale, représentée par des hommes comme sir Richard Cartwright, M. Laurier, M. Mackensie, M. Farrer, combattait déjà vivement le premier ministre lorsqu'est survenu le *bill* Mac-Kinley, qui menaçait encore plus le Canada, mais qui contient la réserve d'un droit éventuel et exceptionnel de réciprocité avec l'état canadien. C'est sur ce point

que la guerre s'est ravivée, et c'est à cette occasion que le premier ministre d'Ottawa s'est décidé à brusquer les choses par une dissolution hâtive du parlement.

Aujourd'hui la lutte est engagée entre les partis. Au premier abord, les libéraux, dans leur campagne d'opposition, sembleraient s'en tenir à ne réclamer pour leur pays que le bénéfice de la réciprocité proposée par les politiques de Washington. Dans le fond, ils n'ont d'autre pensée que de secouer ce qui reste de la tutelle anglaise, d'achever de rompre le faible lien qui les unit encore à l'empire britannique. Les libéraux du Saint-Laurent sont arrivés à se persuader que par la nature des choses, par la solidarité des intérêts, le Canada est appelé à se fondre dans l'Union américaine, qu'il devrait au moins, dès ce moment, entrer avec les États-Unis dans une sorte de Zollverein excluant les nations de l'Europe, au risque de fermer le marché canadien à l'industrie de Manchester et de le livrer aux fabricans du Massachusetts. Le dernier mot de leur programme est une pure et simple annexion à la grande république. C'est ce qui fait encore la force du premier ministre d'Ottawa. En tacticien habile qui sait déjouer ses adversaires, fût-ce en leur dérobant leurs armes, sir John Macdonald ne se refuse pas à négocier avec les États-Unis, à admettre une certaine réciprocité qui peut tenter l'opinion ; mais il limite cette réciprocité aux produits agricoles, et pour le reste il soutient la lutte avec une énergie extraordinaire. Tout récemment, à Toronto, devant un auditoire passionné, il a instruit pour ainsi dire le procès des libéraux, qu'il a accusés de conspirer contre leur pays, de livrer l'indépendance et l'autonomie du Canada. Il s'efforce de réveiller les vieux sentimens de loyalisme chez ces populations simples et droites qui ont, avec la fidélité des vieilles races, l'orgueil de leurs souvenirs et de leurs traditions.

Après cela, au Canada comme ailleurs, il ne faut pas sans doute prendre trop au sérieux les accusations et les discours échangés entre les partis dans le feu d'une lutte électorale, et les libéraux canadiens eux-mêmes, s'ils avaient le pouvoir, seraient peut-être les premiers à reculer devant une politique qui serait l'abdication de leur pays. Le fait est qu'on ne voit pas bien ce que le Canada, avec son histoire, avec ses mœurs, avec sa semi-indépendance et ses libertés, pourrait gagner à se confondre dans le vaste amalgame américain. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Angleterre ne peut pas voir sans une certaine préoccupation ce mouvement qui s'accomplit dans la plupart de ses colonies, en Australie, au Cap comme au Canada, qui peut être retardé, mais qui peut conduire aussi à un démembrement successif de l'empire britannique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le 13 courant, le 3 pour 100 français était à 95.75, l'emprunt à 94 francs, l'amortissable à 96, le 4 1/2 à 105.10. Pendant les deux semaines qui ont suivi, les cours de nos fonds publics n'ont plus subi que d'insignifiantes variations, pour se retrouver finalement au même niveau, lorsqu'un incident, démesurément grossi par une partie de la presse, est venu offrir à la spéculation une occasion, vivement désirée, de rendre un peu de mouvement au marché.

Les prix des rentes étaient à une telle hauteur, avec un emprunt encore non classé, et de forts engagemens à la hausse, qu'il n'était plus possible de songer à une nouvelle progression, malgré les achats réguliers et assez actifs des capitaux de placement. Les primes se négociaient à des écarts de plus en plus faibles, et les boursiers expérimentés avaient le sentiment que, puisqu'on ne pouvait plus monter, les spéculateurs, vendeurs de primes, saisiraient le premier prétexte venu pour en déterminer l'abandon par un brusque mouvement de recul.

Le prétexte s'est trouvé dans l'affaire de la participation de nos artistes à une exposition des beaux-arts à Berlin.

C'était le moment attendu par les *échelliers* impatientés de l'immobilité des cours. Des ventes bruyantes ont fait reculer le 3 pour 100, dans la journée du jeudi 26, de 95.70 à 95.20, l'emprunt a perdu 50 centimes de 94.05 à 93.55, et tout le reste de la cote a suivi l'exemple. Le lendemain déjà la réflexion avait repris ses droits. De quelques froissemens que puisse être suivi l'incident, et quelque contrariété que puissent éprouver les Allemands de n'avoir pas vu leurs avances accueillies comme ils l'espéraient, la question du maintien de la paix reste heureusement hors du débat.

Or celle-là seule intéresse la Bourse. Si donc la politique était seule en jeu, la rente, après avoir repris son ancien niveau, l'aurait même dépassé, à la faveur des rachats du découvert. Mais il y a la situation de place qui a été la vraie cause du recul, et sera le réel obstacle à une avance nouvelle des cours. Les engagemens à la hausse sont considérables, le marché de Londres n'en a pas encore fini avec les embarras légués par la crise de novembre, Berlin est très chargé de valeurs de toute sorte; rien d'étonnant si la Bourse garde quelque tendance à la faiblesse.

Les rentes internationales ont vivement progressé pendant ces quinze jours, la spéculation se portant de ce côté par suite de l'immobilité à laquelle nos fonds semblaient condamnés. L'Italien a bénéficié de la situation et s'est élevé de 94.15 à 95.50. On a ouvert un compte de confiance au nouveau ministère en faisant état des 50 millions de francs d'économies qu'il a promis de réaliser, engagement qu'il lui sera peut-être très difficile de tenir, mais qui attestait au moins de bonnes intentions. La spéculation a eu plus de part que les capitaux à cette avance de prix, ce qui justifie des doutes sur la solidité des cours acquis. Les Allemands seront certainement tentés de livrer des titres à la liquidation prochaine ou à la suivante; il reste à voir, si cette éventualité se réalise, comment les acheteurs nouveaux supporteront les livraisons. Jeudi, l'Italien a perdu subitement 70 centimes, il en regagnait 50 le lendemain.

Les fonds russes, ayant atteint le pair de 100 francs, ont reculé d'une légère fraction. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg peut se féliciter des résultats de la politique financière qu'il a suivie depuis trois années; sa situation budgétaire est excellente, son crédit a fait de rapides progrès; ses rentes 4 pour 100 sont aux prix où étaient naguère les 5 pour 100 avant qu'il fût question de conversion; toutes ses opérations ont réussi, et il peut achever l'œuvre du remplacement, par des titres d'un taux moins élevé d'intérêt, de ses anciens emprunts dotés d'un revenu de plus de 4 pour 100.

Le Hongrois a été moins favorisé et s'est vu ramener, sans raison plausible, de 93 1/2 à 92 1/2. L'Extérieure, établie à 77, s'y est maintenue avec fermeté. La conversion des obligations 6 pour 100 de Cuba en billets hypothécaires de 5 pour 100 va être reprise à bref délai et menée à bonne fin. Il est, en outre, question d'un important emprunt du gouvernement espagnol, destiné à la diminution de la dette flottante, qui est parvenue, dans ces dernières années, à un chiffre très élevé, même inquiétant, si l'on ne savait que l'Espagne a des ressources latentes qui n'attendent, pour se développer, que la régularisation des anciens déficits et une meilleure administration de la fortune nationale.

Le Portugais 3 pour 100, délaissé il y a quinze jours à 55 3/16, a été porté, par des rachats, jusqu'à 57, sur la nouvelle que le gouvernement de Lisbonne avait enfin conclu un accord avec des banquiers étrangers pour l'émission d'un nouvel emprunt.

Sur les valeurs turques, un véritable engouement s'est déclaré; toutes les catégories de titres ont eu part au mouvement : le 1 pour 100 qui a gagné 0 fr. 12 à 19.70; l'Obligation privilégiée, en hausse de 423 à 437; la Douane, de même, à 467.50 au lieu de 462.50. Les Tabacs ottomans, très recherchés, se sont avancés de 335 à 348.75, la Banque

ottomane de 622.50 à 630. L'opération de conversion de l'emprunt turc de la défense serait, dit-on, imminente.

L'Unifiée, après s'être approchée du pair de 500 francs, a reperdu 5 francs à 495, sans doute à cause des dépenses présumées de l'expédition de Tokar, et aussi par crainte d'une conversion, une fois le cours de 500 francs atteint. Les comptes du dernier exercice présentent un magnifique excédent de 600,000 livres égyptiennes.

Les valeurs argentines restent aussi délaissées que précédemment, en l'absence de tout progrès dans les négociations entre Londres et Buenos-Ayres. Le comité anglais paraît toutefois s'être enfin décidé à disjoindre la question du plan de consolidation de la Dette et celle du règlement relatif à la Compagnie des eaux et égouts de Buenos-Ayres. Il s'agit toujours d'une suspension du paiement des coupons pendant trois années, ou plutôt du paiement de ces coupons en un papier devant porter intérêt après un délai de trois ans.

Le change brésilien reste faible, les émissions de papier-monnaie ne s'arrêtant pas à Rio-de-Janeiro. On spécule avec frénésie au Brésil, et les créations de compagnies et d'entreprises nouvelles se multiplient avec une rapidité effrayante. Sans doute il y a de grandes ressources en ce pays, et les capitaux ne font pas défaut; mais l'exemple de la République Argentine ne devrait pas être perdu de vue.

L'action de la Banque de France s'est tenue sans changement à 4,320 environ. La commission chargée de l'examen du projet de loi portant renouvellement du privilège ayant décidé de recevoir jusqu'au 28 février toutes les observations et communications des intéressés, chambres de commerce, négocians, associations syndicales, etc., la discussion ne commencera qu'en mars à se serrer sur les points essentiels de la question; le rapporteur sera sans doute nommé avant les vacances de Pâques.

La Banque de Paris, qui a liquidé maintenant la plus grosse partie de ses engagemens avec le Brésil, a été ferme à 840. Le Crédit foncier est immobile à 1,290, dans l'attente des communications qui seront faites aux actionnaires lors de la prochaine assemblée. Le Crédit industriel et commercial donnera 15 francs pour 1890, soit 1 franc de plus que pour 1889. Le Crédit lyonnais reste à 820. Il est toujours question, soit d'une augmentation du capital, soit d'un appel de fonds sur les 250 francs restant à verser sur chaque action.

Les actions de nos grandes compagnies, après une nouvelle fusée de hausse, sont revenues aux cours du milieu du mois. Les Voitures ont monté de 717.50 à 750 francs, et les Omnibus de 1,217.50 à 1,245. Le Suez est en hausse de 10 francs à 2,450. Le Rio-Tinto, parti de 575, est allé à 590 pour revenir à 575 francs.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

CONSTANCE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y avait près de dix ans qu'un écriteau, cloué à la petite barrière qui sépare le Parc d'une forêt de chênes-liège, portait :

PROPRIÉTÉ A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR LOTS.

S'adresser à M. le pasteur Duranton, rue Sully, Nérac.

Ces mots pâlissaient sous l'ardent soleil d'été, sous les pluies d'hiver, et la vieille *chartreuse* ne trouvait toujours pas d'acquéreur. Petit à petit, les paysans s'étaient partagé, comme des fourmis rapaces se partagent une proie, les bribes de bonne terre qui dépendaient du Parc, planté sur cette limite que la nature trace si nettement à l'improviste entre une campagne fertile et les landes de l'Albret; mais la maison, de plus en plus délabrée, restait au pasteur Duranton, trop pauvre pour l'habiter convenablement et que son ministère retenait d'ailleurs en ville. Personne ne se laissait tenter par les superbes quinconces ni par la terrasse, d'où l'on jouit d'une belle vue sur les coteaux couverts de vigne et sur les

cultures morcelées à l'infini qui couvrent toute la rive droite de la Gelise. Bien que le genre d'habitation bourgeoise que l'on nomme chartreuse n'ait rien de très imposant, avec son unique étage surmonté de lucarnes, cinq fenêtres de façade n'étaient pas sans effrayer les petites gens du pays. Ils attendaient donc que le bâtiment tombât en ruines pour acheter à bas prix ce qui en resterait. Déjà l'herbe poussait entre les dalles disjointes du socle qui s'élève modestement au-dessus de terre, et les bras d'un lierre grimpant s'entre-croisaient devant les volets toujours clos, sauf ceux de la salle à manger, qui recevait parfois, durant la belle saison, aux jours de congé, les nombreux enfans du pasteur venus en partie de plaisir. Du temps de Mme veuve Nougarède, la mère de Mme Duranton, des pots de fleurs s'étaient alignés au bord du long degré de pierre grise. Hélas! les pots étaient encore là, mais vides ou renfermant des squelettes d'arbustes qui ajoutaient à l'air de tristesse et d'abandon d'une demeure jadis mieux tenue.

Feu Mme Nougarède n'avait malheureusement laissé que ce bien de campagne, et son gendre n'aurait eu ni le temps, ni le goût de le faire valoir lui-même. Sa paroisse était considérable; il avait, outre cinq garnemens de fils, plusieurs élèves qui lui cassaient la tête dans l'intervalle de ses sermons, sans parler de la double manie qui l'entraînait vers des passe-temps fort étrangers à l'agriculture, les passe-temps d'un poète et d'un archéologue. La réhabilitation des antiquités de Nérac, autrefois compromises par des fraudes dont furent dupes les juges les plus compétens, était pour lui l'objet d'une idée fixe; il avait rédigé, sur la destruction de la villa gallo-romaine et sur les causes morales qui l'amenèrent, un rapport applaudi en congrès archéologique; les mosaïques découvertes au bord de la Baïse trouvaient en lui un prôneur éloquent; elles lui avaient même inspiré certain sonnet qui brille parmi les fleurs de poésie dont un Gascon de savoir et d'esprit, M. Faugère-Dubourg, a tressé cette guirlande, rivale de celle de Julie, *la Guirlande des marguerites*. De fait, on aurait eu peine à compter les sonnets, les quatrains, les épithalames, les à-propos rimés de toute sorte dont le pasteur Duranton s'était rendu coupable au cours de sa carrière, si débordante pourtant de devoirs bien remplis. Il ne se passait guère d'événement sur sa paroisse sans qu'on lui demandât de le chanter. Alors, il allait volontiers chercher l'inspiration dans les bosquets du Parc, tout en se disant avec une mélancolie croissante que bientôt, peut-être, il serait réduit, tout poète qu'il fût, à laisser faire de ces ombrages peuplés d'oiseaux du bois de charpente et des bûches, comme le lui suggérait Mme Duranton, personne éminemment pratique, armée en guerre contre le superflu. Mme Duranton ne voyait au monde,

après les intérêts de son église, que ceux de sa famille, qu'elle s'était complu, d'année en année, à augmenter avec un zèle excessif peut-être, puisqu'il avait produit la gêne qui allait obliger son mari au plus dur des sacrifices. On prévoyait le moment où, après avoir résisté de son mieux, le pasteur céderait, comme toujours, honteux de se sentir moins détaché des choses terrestres et moins ferme dans la vertu que ne l'était cette terrible femme de bien, l'exemple et l'effroi de la paroisse. Ne devait-on pas, avant tout, songer aux pauvres, dont la part devenait lamentablement petite, grâce à de trop nombreux enfans qu'il fallait bien, après tout, élever et nourrir? Les appréciations esthétiques du pasteur ne trouvaient d'écho que chez sa fille aînée, Henriette, éprise plus encore que lui-même de toutes les belles choses inutiles, et qu'à cause de cela Mme Duranton traitait de païenne avec une rigueur empruntée à Calvin; mais la complicité même d'Henriette en faveur des dryades menacées, comme eût dit le pasteur en ses églogues, devenait impuissante à la longue. Des pourparlers avaient eu lieu avec un certain adjudicataire de bois qui, heureusement pour les vieux ormeaux, prolongea outre mesure la discussion du marché. Il n'était pas conclu quand le miracle tant attendu se produisit à l'improviste. Quelqu'un eut envie du Parc et le paya comptant.

Ce quelqu'un était un Parisien. Henriette ne s'y trompa point le jour où, en l'absence de l'unique servante, partie pour faire les provisions, et de sa mère, qui visitait un malade, elle avait ouvert la porte à cet envoyé de la Providence. Le logis où pullulait la tribu des Duranton se trouvait dans la vieille ville, au-dessus de ce pont pittoresque dont les arches ruinées, mais encore imposantes, d'une fière allure féodale, relient entre eux le Grand et le Petit-Nérac. Il était remarquable par le désordre habituel qu'y faisait régner une troupe de gamins turbulens; seul, le cabinet du père de famille était à peu près respecté. Henriette y introduisit l'étranger, et, le cœur battant d'une émotion joyeuse, à laquelle se mêlait la contrariété d'être surprise en négligé de ménagère, écouta silencieusement ce qu'il lui dit du motif de sa démarche, après quoi elle s'élança, toute rouge, dans la salle d'étude où le pasteur dictait une version à ses élèves réunis.

— Accourez vite, vite, lui dit-elle à l'oreille, voilà un prince beau comme le jour qui vient nous acheter le Parc!

Et les paresseux, en train de mettre à rude épreuve la patience de leur maître, eurent la joie indicible de voir ce dernier se lever précipitamment au milieu d'une période latine qu'il ne prit même pas le temps d'achever, comme s'il eût oublié soudain jusqu'à leur existence. Un jeu favori, consistant à se lancer à travers la chambre des flèches de papier chargées d'encre qui tachaient les

murs et les habits, fut repris aussitôt et continué sans interruption pendant une demi-heure que dura l'absence de M. Duranton. Celui-ci avait endossé à la hâte sa redingote ecclésiastique la plus neuve et abattu d'un rapide coup de brosse le toupet grisonnant que, d'habitude, ses doigts relevaient, par distraction, au-dessus d'une large face olivâtre, plus sympathique et plus franche qu'elle n'était distinguée. Tout en se boutonnant de travers, il pénétra, encore ahuri par la bonne nouvelle, dans la pièce où l'attendait « le prince beau comme le jour » dont avait parlé Henriette.

— Prince... peut-être; mais beau... Où ces petites filles ont-elles la tête? pensa-t-il tout d'abord. Ceci, du reste, n'a que peu d'importance.

Il salua, un sourire interrogateur aux lèvres. L'instant d'après, M. de Glenne s'était présenté lui-même avec aisance en expliquant qu'au retour d'un voyage en Espagne, il avait voulu visiter ce coin peu exploré de notre midi, qui a l'incomparable avantage de n'être recommandé par aucun guide, Joanne ou autre. Le hasard d'une excursion à pied l'avait fait passer devant le Parc. Depuis longtemps il rêvait de posséder une cabane perdue au fond des bois, loin des grandes villes et des grandes routes.

— Ce sont là des fantaisies qui viennent à presque tous les citadins, ajouta-t-il, et que fort peu réalisent. Je ferai exception, si nous réussissons à nous entendre. L'endroit me plaît beaucoup. J'y serai quitte des politesses de voisinage, autant que pouvait l'être Robinson dans son île.

— Certes oui, si vous tenez à vous tourner du côté des landes, répondit M. Duranton, un peu choqué d'entendre assimiler à une cabane la chartreuse construite par les aïeux de sa femme; mais l'arrondissement de Nérac est, au contraire, fort habité. Sans parler de la ville, qui n'est distante, en somme, que de dix kilomètres, le village, à une demi-heure de marche, offre des ressources dont votre famille ne sera certainement pas dédaigneuse. Les dames...

— Je n'ai pas de famille, interrompit M. de Glenne. J'habiterai le Parc tout seul.

— En vérité?.. Et vous ne craignez pas...

— De m'ennuyer?.. Mais non. Je n'y resterai probablement pas assez longtemps de suite pour cela.

— Vous aurez, d'ailleurs, à surveiller les réparations, à diriger les ouvriers, ce qui est toujours absorbant, répliqua le pasteur pour atténuer sa maladresse.

— Oh! je compte laisser le plus possible à la bicoque son air de désolation; il lui prête une certaine poésie. Je ne ferai que les arrangemens indispensables.

Au mot de bicoque, M. Duranton avait eu derechef un haut-le-corps.

— Si vous aimez la chasse, reprit-il, acharné à désennuyer de gré ou de force l'hôte futur du Parc, les palombes ne manquent pas chez nous. Vous aurez du plaisir en mars et en septembre, les époques de passage...

— Oui, je sais, dit le Parisien avec une grimace de mépris; on en attrape des douzaines à la fois d'un coup de filet. C'est justement parce que j'aime la chasse que je serais peu sensible à cette besogne d'oiseleur.

— Voilà, pensa M. Duranton, un personnage difficile à contenter.

Il continua d'énumérer les avantages et les commodités sans nombre du Parc, jusqu'à ce que son interlocuteur l'eût interrompu encore en disant, avec un sourire :

— Vous comptez me le vendre très cher?

Le chiffre, émis timidement, transforma ce sourire en un rire très franc dont M. de Glenne n'expliqua pas la cause.

— Allons, reprit-il, je vois que je puis me passer ma fantaisie. Et vous dites qu'il y a un village tout près?

— Un village important, à trois kilomètres... On y trouve tout ce qu'il faut pour s'approvisionner, et, de plus, un excellent médecin, qui est mon beau-frère, le docteur Vidal. Peut-être avez-vous déjà entendu parler de lui... Non?.. C'est que vous êtes ici depuis peu, car il a, je puis le dire, une réputation très étendue d'homme de talent et d'homme de cœur... Un lettré, avec cela, un érudit... Mais j'oubliais, en parlant du village, sa grande curiosité, une église du XIVe siècle. Vous êtes catholique, monsieur?

— Je ne suis pas protestant, répondit M. de Glenne d'une façon évasive.

M. Duranton lui paraissait bien interrogant; mais cette rage de questions, fréquente en province et surtout dans le midi, était si naïve et accompagnée d'une telle bonhomie, qu'il eût été impossible de s'en formaliser.

— Voudrez-vous recommander à votre notaire de préparer sans retard l'acte de vente? ajouta-t-il au bout d'un instant.

— Tout de suite! s'écria le pasteur, qu'avait poursuivi la crainte vague de voir l'acquéreur de ses rêves s'évanouir en fumée, jusqu'à ce qu'eût été prononcée cette parole décisive. Tout de suite! Je vous prierai, monsieur, de me rappeler votre nom.

Une carte de visite lui fut aussitôt remise, sur laquelle il lut : Raoul de Glenne et une adresse qui ne lui apprit pas grand'chose, car le pasteur Duranton connaissait mal Paris, où il n'était allé qu'une seule fois dans sa vie.

— De Glenne!.. de Glenne! répéta-t-il, le sourcil froncé en cherchant à rassembler ses souvenirs.

Tout à coup il passa la main dans ses cheveux crépus, de l'air satisfait d'un homme qui a trouvé.

— Cet article sur Montluc, dans la *Revue des Deux Mondes*,.. il y a deux ans... ou trois peut-être,.. très remarquable,.. très remarquable. Seriez-vous, monsieur, parent de son auteur?

— L'auteur de l'article que vous jugez avec tant de bienveillance, c'est moi-même.

— Oh! mais alors vous êtes presque de chez nous, s'écria le pasteur avec effusion en lui tendant la main. Il y avait une page superbe sur le combat ou plutôt la boucherie de Lagatère; parions que vous êtes allé visiter tout près d'ici votre champ de bataille! Mes complimens, monsieur, c'était écrit d'une fière main de soldat.

— C'est que j'ai été soldat, en effet, j'ai commencé ma vie ainsi,.. tristement, par la défaite et la captivité...

— Prisonnier en Allemagne?.. demanda le pasteur dont la curiosité était toujours prête à s'éveiller.

M. de Glenne détourna la tête sans répondre; une expression de souffrance venait de passer sur ses traits expressifs et fatigués.

— J'ai aussi du sang de soldat dans les veines, reprit M. Duranton. Mon père est mort capitaine en retraite, mais ses états de services eussent fait envie à plus d'un officier supérieur,... des titres de gloire, qui, d'ailleurs, ne nous ont valu rien de bon, ajouta-t-il en s'attristant à son tour.

— Il me semble que l'honneur doit suffire, répondit M. de Glenne d'un ton sec.

— Sans doute, sans doute, balbutia le pasteur, confus de s'être mal expliqué. Je voulais dire... Ma sœur a été, comme fille de légionnaire, élevée à Saint-Denis... C'est elle qui a épousé le docteur Vidal dont je vous parlais tout à l'heure.

— Ah!.. fit M. de Glenne en roulant une cigarette avec indifférence. Quand pensez-vous que l'acte puisse être signé?

— Si vous le voulez bien, nous passerons tous les deux chez maître Laroze, dit précipitamment le pasteur, qui craignait encore un peu, au fond, que sa proie ne lui échappât. — Une minute,.. je ne vous demande qu'une minute...

Il courut à la salle d'étude où les garçons, surpris au milieu d'une folle partie de chat perché qui avait fait rouler de tous côtés les tabourets et cassé le pied d'une table déjà boiteuse, s'attendaient à être punis; mais le pasteur ne voyait rien que la perspective agréable de toucher sous peu une somme ronde.

— Très bien, mes enfans, très bien, leur dit-il, d'un air distrait. Assez de travail pour ce matin. Vous reviendrez à deux heures.

En redescendant l'escalier, son chapeau enfoncé sur la tête, il

rencontra Mme Duranton qui rentrait avec l'air de componction que peut laisser la lecture de la Bible faite par devoir au chevet d'un mourant.

— J'ai vendu le Parc, lui souffla-t-il à l'oreille, triomphant, radieux.

— Comment! d'une heure à l'autre, sans m'avoir consultée?

— Il fallait saisir l'occasion au cheveu, ma bonne amie.

— Je gage que tu l'auras donné pour un morceau de pain, dit Mme Duranton inquiète.

— Mais... pour le prix dont nous sommes convenus entre nous, hier encore, répondit-il un peu troublé à son tour.

— Tu es fou, mon pauvre Samuel, archi-fou. Nous avions pris notre parti de le laisser à ce prix-là en désespoir de cause, mais il fallait d'abord...

— Bah! il n'y a plus à revenir là-dessus, répliqua le pasteur avec philosophie, en descendant l'escalier quatre à quatre, tandis qu'elle répétait courroucée :

— Tu n'entendras jamais rien aux affaires, jamais!..

Et la colère de Mme Duranton trouva aussitôt l'occasion de se répandre, car, ayant poussé la porte de la classe, elle embrassa d'un coup d'œil les dégâts commis durant la matinée.

— Oh! vous me le paierez! cria-t-elle aux coupables qui se sauvaient.

Saisissant le martinet dont elle faisait, sans grand profit, un fréquent usage, elle châtia pour tous les autres le plus jeune de ses fils, Louisou, qui n'avait pu fuir assez vite et que sa mauvaise fortune venait d'amener sur le théâtre des méfaits auxquels il n'avait, d'ailleurs, pris aucune part.

Cependant, le pasteur entraînait M. de Glenne chez maître Laroze, d'un pas allègre, tout en lui vantant la capitale de l'Albret depuis son château et sa garenne, sa bibliothèque et son musée, jusqu'à ses fameuses terrines, avec force commentaires sur les raisons qu'il avait de tenir pour l'étymologie de *Neronis aquæ* contre le *Ner aq* injustifiable de M. de Villeneuve-Bargemont.

II.

Presque au même instant un cabriolet s'arrêtait devant le pignon à tourelle qui donnait extérieurement à la demeure des Duranton une certaine ressemblance avec l'hôtel Sully dont elle avait peut-être dépendu autrefois, — un cabriolet crotté jusqu'à l'essieu de cette boue couleur d'ocre dont sont prodigues, après la pluie, les chemins défoncés de la région; il était conduit par un vieil homme

en veste de grosse laine bleue et en béret, qui ressemblait à un paysan plutôt qu'à un domestique.

Aussitôt une jeune fille sauta lestement à terre, brune et menue, avec de grands yeux noirs.

— Est-ce que ton père ne vient pas déjeuner? demanda, en la voyant, Mme Duranton.

— Encore un empêchement, ma tante. La Pistolère est accouchée cette nuit d'un enfant mort et est elle-même en grand danger; il n'a pas pu la quitter une minute, répondit Constance Vidal, — moins ignorante que ne le sont d'ordinaire les demoiselles de certaines misères physiologiques. Son père parlait très librement devant elle de ses malades qu'elle connaissait tous d'ailleurs.

— Quel ennui! Je lui avais préparé un repas à son goût.

— Vous savez bien qu'il ne faut jamais compter sur lui, fit la jeune fille en ôtant son chapeau, ce qui découvrit les abondans cheveux noirs qui mettaient comme une couronne à sa beauté régulière et fine.

C'était une délicieuse créature que Mlle Vidal; la simplicité de ses vêtemens aurait pu lui être conseillée par quelque raffinement de coquetterie, tant sa taille était bien prise; l'étoffe la plus médiocre se drapait sur elle comme sur une statuette de la Renaissance, dont elle avait le type grec tempéré par l'expression spirituelle des yeux et la grâce du sourire; mais ceux qui la connaissaient savaient que ce dédain de la parure n'avait rien de prémédité, qu'il tenait seulement à l'habitude de vivre à la campagne auprès de son père, qui la trouvait toujours assez belle.

— Le docteur n'aurait pas été de trop ce matin pour donner ici quelques bons conseils, car Dieu sait que ton oncle est un enfant quand il s'agit de défendre ses intérêts, dit Mme Duranton. Le Parc n'est plus à nous.

— Ah! s'écria Constance avec un soupir, pardonnez-moi d'en avoir un peu de chagrin. J'y ai passé, depuis que j'existe, de si bonnes journées!

— C'est vrai, dit Henriette, et nous le regrettons tous; mais maman ne songeait qu'à s'en débarrasser. Il vaut mieux, somme toute, que notre pauvre Parc, si diminué déjà, passe aux mains d'un homme riche qui entretiendra la maison et laissera les ormeaux debout. On va y mener un train qui étonnera tout le pays.

— Qu'en sais-tu? demanda sa mère.

— Oh! pour en être sûr, il suffit d'avoir vu l'acquéreur. Figure-toi, Stany, une tournure, des manières... (Henriette complétait sa pensée par des gestes d'extase), une longue moustache, comme de la soie, et cette façon de vous regarder si déconcertante et si agréable en même temps! Quel dépit j'ai eu de me montrer à lui pour la pre-

mière fois dans ma robe grise!.. Oui, tu entends bien, ma vieille robe grise à carreaux. Il m'aura trouvée affreuse.

— Qu'est-ce que cela peut te faire? dit en riant celle qu'on appelait par le diminutif assez inusité de Stany.

— Comment! ce que cela me fait?.. Tu en parles à ton aise parce que tu es certaine de paraître jolie toujours et quand même. Mais, moi, je me connais; il me faut un brin de toilette pour être seulement passable.

— Comptes-tu donc tourner la tête à cet inconnu tombé on ne sait d'où?

— On sait à merveille qu'il tombe de Paris. Qu'elles sont heureuses, ces Parisiennes qui peuvent choisir un mari parmi des hommes semblables à celui-là!

— Bah! il ne vaut peut-être rien malgré les apparences, dit très raisonnablement Stany.

— A la bonne heure! s'écria Mme Duranton, qui, tout en passant de la salle à manger dans la cuisine, où elle surveillait le déjeuner, saisissait quelques lambeaux de cette conversation. Voilà une parole de bon sens! Je me demande ce que nous ferons de cette pauvre Henriette : elle est plus légère que jamais. La toilette, la danse, les romans, le mariage,.. ne dirait-on pas qu'il n'y a que cela dans la vie! Et le devoir, mademoiselle, le devoir de m'aider à élever vos petits frères qui usent mes forces absolument!.. Cela ne devrait-il pas être votre premier souci?

— C'est mon souci, en effet, maman; je mentirais en disant que c'est mon plaisir. Je n'ai pas choisi d'avoir cinq frères et j'envie de tout mon cœur les filles uniques... On les gâte et elles ne font que ce qu'elles veulent, n'est-ce pas, Stany?

— « Celui qui craint le Seigneur honorera son père et sa mère; il servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie, » dit sentencieusement Mme Duranton, rappelant à sa fille, par l'intermédiaire de l'Écriture, qu'elle lui laissait la peine de mettre le couvert.

Ce fut Constance qui profita de la leçon indirecte en aidant sa tante avec zèle. Quant à Henriette, elle avait haussé légèrement les épaules d'un air d'impatience contenue. Penchée à la fenêtre, elle guettait le retour de son père.

— Enfin, le voici! s'écria-t-elle. Il va nous raconter...

A peine si on laissa à M. Duranton le temps de bénir la table. Il fut assailli pendant tout le déjeuner de questions sur le Parisien, duquel il était d'ailleurs disposé à bien parler, s'étant entendu avec lui sur le fait historique des donations de terre accordées par Néron dans les Gaules aux vétérans.

— Il ne s'est pas élevé entre nous la moindre difficulté, disait-il en se frottant les mains et tout à ses étymologies.

— Je le crois bien, grogna Mme Duranton qui ne pensait qu'au contrat; il fait une bonne affaire.

— Nous aussi, Edelmone, nous aussi.

M. Nougarède, grand admirateur de Shakspeare, corrigé par Ducis, avait donné à sa fille ce nom qu'aurait eu peine à reconnaître Othello.

— C'est une terrible épine qu'il nous retire du pied, ajouta le pasteur avec un long soupir de soulagement. J'aurais voulu lui amener ton père, Stany, mais ce malheureux docteur est insaisissable. Oh! je sais bien qu'il n'y a pas de sa faute... Nous sommes, lui et moi, chacun à notre manière, au service du prochain... J'espère qu'à cause de cela il nous sera beaucoup pardonné, dit M. Duranton, faisant charitablement cause commune avec un matérialiste. — Mais s'il avait vu ce M. de Glenne, il l'eût, comme moi, trouvé charmant.

— Que te disais-je? s'écria Henriette, interpellant sa cousine.

— Toi, petite, tu n'as pu le juger si vite. Il faut l'avoir entendu causer. Je ne parle pas de sa mine, mais de son esprit, de ses connaissances qui me paraissent fort étendues. Il s'intéresse à mes recherches; lui-même a fait d'excellens travaux de critique et d'histoire, tout homme du monde qu'il soit.

Et il reprit à voix basse, comme s'il se fût parlé à lui-même : — Car M. de Glenne est du monde terriblement, quoiqu'il semble dégoûté de lui. Il en garde l'espèce de fièvre dont, Dieu merci, nous sommes préservés dans nos provinces, il en porte les marques pour ainsi dire. C'est un homme à qui la vie, une vie agitée, a dû faire beaucoup de mal si mon expérience ne me trompe pas.

— Ah! voilà donc pourquoi il me plaît tant! s'écria Henriette avec sa spontanéité ordinaire. J'en cherchais la raison,.. elle est trouvée. Il me plaît parce qu'il n'a pas l'air vertueux.

— Henriette! s'écria sa mère exaspérée. Quel dommage que tes vingt ans révolus te mettent à l'abri du martinet! Tu mériterais mieux encore que tes frères une de ces corrections...

Au souvenir de celle qu'il avait reçue, Louisou, qui, privé de dessert, voyait arriver une tarte aux confitures, éclata en sanglots.

— Qu'a donc encore celui-là? demanda le pasteur.

— Tu iras voir dans quel état ils ont laissé la salle d'étude, dit Mme Duranton, levant les mains au ciel.

— Mais ce n'est pas moi! hurla le malheureux Louisou.

— Ce n'est pas lui! répétèrent ses frères, saisis de remords.

— C'est vous, en ce cas, polissons. Je vais vous distribuer des

pensums, dit le pasteur, sans indignation suffisante. Tiens, Louisou, voici du gâteau, sèche tes larmes ; et, quant à toi, ma pauvre Henriette, puisses-tu ne jamais éprouver que l'air trop vertueux est encore chez un mari le moindre des défauts ! Du reste, vous n'avez pas à vous bercer d'illusions au sujet du nouveau maître du Parc, ajouta M. Duranton en s'adressant aux deux jeunes filles. Un célibataire endurci, riche et haut placé dans le monde, ne vient pas de Paris à Nérac pour se marier.

— En admettant qu'il y pense, je le laisserais de grand cœur à Henriette, dit gaîment Constance.

Et une rougeur légère fit étinceler ses yeux sombres.

— Oui, je sais que, si nous avions à craindre quelque chose pour toi, ce serait plutôt le couvent, repartit M. Duranton en l'attirant à lui avec une tendresse un peu mélancolique.

— Oh ! s'écria-t-elle, jamais je n'oublierai combien mon père a besoin de moi !

Le pasteur posa la main sur sa tête, par un geste de bénédiction, et lui renversa le front doucement pour plonger son regard dans les grands yeux qui, vus ainsi en pleine lumière, n'étaient pas noirs, mais d'un bleu profond, insondable.

— Mon Dieu ! dit-il, comme tu ressembles à ta mère ! Tu lui ressembles de plus en plus !

III.

Constance Vidal était, en effet, le portrait même de Marguerite Duranton à l'âge où celle-ci avait causé à son frère aîné l'inconsolable chagrin de sa vie en se séparant de lui sur le terrain des croyances. Cette désertion spirituelle était arrivée un peu par la faute du capitaine Duranton, trop fier de la beauté, de l'intelligence précoce de sa Benjamine. Elle était, disait-il, la perle de la famille, — perle fragile autant que précieuse. Jamais on ne l'aurait crue sortie d'une race de paysans albigeois, taillés en plein granit des Cévennes. Avec son teint transparent, ses extrémités fines, son profil délicat, elle avait l'air d'une petite princesse, et le père, qui l'idolâtrait, voulut qu'elle en reçût l'éducation. D'ailleurs, étant veuf et sans autre fortune que sa pension de retraite, comment aurait-il repoussé les avantages que la maison impériale de Saint-Denis offre aux filles d'officiers ? Sa Margot pouvait acquérir là, gratuitement, des talens auxquels on n'atteint point en province. Samuel, déjà porté vers le ministère évangélique, hasarda bien quelques objections, blâmant que l'on envoyât sa sœur, si jeune et sans défense, en plein foyer de catholicisme, mais on lui répondit qu'il y avait des protestantes à Saint-Denis, et qu'un

ministre de la religion réformée venait régulièrement les instruire. Le capitaine, quoique bon huguenot, avait perdu dans la vie militaire quelque chose de la ferveur qui enflammait jadis ses aïeux et qui s'était transmise intacte à son fils ; en revanche, il avait gardé leur volonté de fer ; elle prévalut cette fois, comme toujours. La petite Marguerite alla rejoindre les dix ou douze élèves de sa religion qui formaient un groupe de parias auprès des quatre cent cinquante catholiques de Saint-Denis. Au début, l'exubérance méridionale, que rien encore n'avait éteinte en elle, fut mise à rude épreuve dans ce milieu où régnaient une règle militaire inflexible, l'étiquette d'autrefois et presque toutes les traditions des vieux couvens. Elle souffrit beaucoup, révoltée contre les grilles, contre la loi rigoureuse du silence, contre la tristesse d'un ciel d'hiver si différent du ciel bleu sur lequel se détachent en jaune d'ocre les coteaux rians que baigne la Baïse. La pauvre enfant faisait de cette prison enfouie dans un bas-fond, avec ses salles voûtées et ses cloîtres humides, des descriptions effrayantes ; mais, au bout de six mois environ, ses lettres devinrent plus gaies, elle parut réconciliée avec son sort : Marguerite avait trouvé une amie de son âge, la nièce orpheline et pauvre du général comte de Vardes, et cette nouvelle affection, passionnée, exclusive, lui créait dans l'exil une patrie. Dès lors elle ne s'ennuya plus ; elle devint le modèle des élèves, toujours à la tête de sa classe, sur les pas de Mlle de Vardes, qui était une fille intelligente et dominatrice, une *meneuse* dans toute la force du terme. Pendant les vacances, la petite Duranton ne parlait que de sa chère Marie et de la résolution qu'elles avaient prise ensemble de ne jamais se quitter, de rester toutes deux à Saint-Denis, quand elles seraient grandes, parmi ces dames qui portent sur l'épaule les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

— Tu nous abandonneras donc ? disait tristement son frère, qui eût été plus inquiet encore s'il avait su que la règle de la maison ne tolérait aucune institutrice protestante.

— Bah ! pensait le capitaine Duranton, laissons-la faire des projets... Autant d'enfantillages !

Il arracha toutefois assez violemment du cou de sa « mignonne » ce qu'il appelait une amulette, une médaille bénite que Marie de Vardes lui avait donnée en gage de souvenir. La perte de ce bijou fut très sensible à la petite fille ; l'année suivante, elle revint avec une autre médaille, cachée plus soigneusement. Déjà un vague instinct avertissait Samuel que la foi avait reçu, chez elle, quelque atteinte ; il entra même en correspondance, à ce sujet, avec le pasteur chargé de l'instruction religieuse des protestantes de Saint-Denis ; celui-ci, peu perspicace, et qui, d'ailleurs, ne voyait ses

jeunes brebis que chaque dimanche, répondit de façon à le rassurer. Les apparences, en effet, étaient favorables à Marguerite : depuis son arrivée dans la maison elle n'avait jamais manqué de rendre témoignage à sa religion bravement, et même avec orgueil, tirant gloire du nom de huguenote qui lui était prodigué, allant chaque matin, d'un pas ferme et la tête haute, à l'heure de la messe, rejoindre derrière une grille celles qui n'entraient pas dans la chapelle. Ce qu'on ne pouvait soupçonner, c'est qu'elle exagérait peut-être les protestations extérieures pour résister à l'ascendant de Mlle de Vardes, excitée dans sa précoce ardeur de prosélytisme par cette résistance même. Pourquoi Marguerite n'avait-elle pu accorder à aucune de ses coreligionnaires la sympathie que lui inspirait cette catholique ardente? On sait que les jeux bruyans n'ont jamais été en faveur à Saint-Denis, où les petites imitent de leur mieux les grandes dans un profond mépris pour tout ce qui n'est pas exercices et plaisirs intellectuels. Tout en se promenant ensemble, tout en travaillant côte à côte au jardinet qu'elles possédaient en commun, les deux amies causaient de choses sérieuses. Marie, toujours première au catéchisme, y faisait provision d'argumens contre la Bible telle que la comprenait Marguerite, et c'étaient entre elles d'interminables discussions où la petite hérétique se montrait souvent la plus forte; il fallut, pour l'ébranler, un incident purement sentimental que Mlle de Vardes n'hésita pas à qualifier de miracle. Cet incident coïncida avec l'imposante cérémonie de la première communion.

— Je prierai pour toi, avait dit mystérieusement Mlle de Vardes à son amie, la veille de la retraite, oh! je prierai tant pour que nous devenions sœurs tout à fait, sœurs comme je l'entends, comme Dieu veut que nous le soyons!

Durant cette retraite de huit jours, les futures communiantes, sous la direction d'une dame et de plusieurs novices, sont absolument séparées des autres élèves, aux récréations, à table, partout, mais leur importance occupe toutes les têtes. Marguerite voyait de loin sa compagne préférée, unique, se mouvoir dans une atmosphère de recueillement toute céleste où elle ne pouvait la rejoindre; Marie lui faisait l'effet d'un ange entré déjà dans le paradis, tandis qu'elle-même languissait dehors au sein des ténèbres. Si longue que fût d'ailleurs cette mortelle semaine, Marguerite eut sans cesse le sentiment d'être comme enveloppée par les effluves d'une prière qui se disait pour elle; en rêve, la nuit, elle entendait une voix caressante lui répéter : « Il faut que nous devenions sœurs. »

Enfin le grand jour arriva, un jeudi. Aucune des dames ne consentant au trop dur sacrifice de garder les protestantes pendant la

cérémonie, celles-ci assistèrent à une messe solennelle et à cette admirable procession qui se déroule dans le cloître quadrangulaire paré d'oriflammes multicolores, jonché de fleurs que jettent les plus petites élèves. Elles marchent en mesure; le chœur des chanteuses qui les accompagne leur donnant le rythme, et aussi la maîtresse de maintien, une ancienne danseuse de l'Opéra dont tous les mouvemens sont étudiés, corrects, parfaits comme autant de modèles d'écriture, et qui, avec des ports de tête ravis aux princesses du *Grand Cyrus,* jouit de sa propre grâce, de son immense responsabilité. Après, viennent les trois vierges, des fillettes de quatorze ans, choisies parmi les plus régulièrement jolies. Sous leurs longs voiles, un livre de prières serré contre la poitrine, elles avancent les yeux baissés, suivies de la file des pensionnaires qui, n'ayant pas de rôle déterminé dans la procession, s'égrènent une à une comme un long chapelet vivant. Aux pieds de la grande Vierge en pierre on avait dressé un reposoir splendide devant lequel les fleuristes, les chanteuses, les porte-cierges, les porte-encensoirs, reconnaissables entre elles par la diversité des couronnes, se rangèrent à droite et à gauche pour attendre les premières communiantes qui entouraient le saint-sacrement et le clergé. On s'agenouilla, on chanta l'hymne; l'officiant gravit les marches, couvertes d'une ancienne verdure à personnages, puis un grand silence se fit: on n'entendait plus que les petits coups grêles du claquoir qui, manié par la maîtresse de maintien, avertissait de jeter des fleurs. Au milieu d'une pluie de pétales parfumés et d'un nuage d'encens, le prêtre présenta l'hostie blanche aux quatre coins du cloître, et, malgré elle, Marguerite sentit ses genoux fléchir et sa tête se courber. En se redressant, elle rencontra le regard radieux de son amie, qui semblait la remercier de cet acte d'adoration involontaire. Déjà le matin, à la messe, quelques paroles du moine étranger, en majestueuse robe blanche, qui venait de prêcher la retraite, l'avaient touchée plus qu'aucun sermon qu'elle eût entendu jamais. Il avait dit aux communiantes d'avoir confiance et de prier pour leurs parens morts en cet instant où elles pouvaient tout sur le cœur de Dieu. La tendresse de la religion catholique s'était dès lors révélée à la petite huguenote, et, sous cette solennelle bénédiction, elle se sentit singulièrement gagnée aux croyances qui pouvaient consoler une orpheline de n'avoir plus de mère. Quand elle raconta depuis ses impressions, Marie s'écria dans un transport de joie: « J'en étais sûre, je l'avais tant demandé à Dieu. » Mais Marguerite lui répondit, malgré l'attendrissement profond qui la tenait encore, qu'elle ne voulait rien croire légèrement. Sa conversion ne fut pas l'effet d'une minute d'extase enfantine, que d'ailleurs elle ne devait jamais renier, et qui resta parmi ses

plus chers souvenirs; elle s'interrogea, elle étudia longuement, elle apporta dans la recherche de la vérité une sorte de rectitude protestante, réprimant en elle-même l'élan trop vif du cœur, entraînée cependant, quoi qu'elle fît. Ces années de lutte mirent leur empreinte sur son front pâli. D'année en année, Marguerite, revenue à Nérac pour les vacances, se montrait plus sérieuse, plus réservée, ce qu'on attribuait généralement à de la fierté, au dédain des habitudes simples du pays. Ses talens, son instruction, éveillaient autour d'elle, dans le petit cercle provincial où une belle dame, disait-on, devait se trouver à l'étroit, l'admiration et l'envie.

Elle ne laissait jamais son frère aborder avec elle, comme il eût souhaité de le faire, les questions religieuses. Évidemment, elle avait un secret pour lui, un secret qui, plus encore que l'absence, la détachait de sa famille tout entière. Le capitaine Duranton lui-même finit par s'en inquiéter, il jugea que le temps était venu de la ramener au foyer, et il allait lui faire part de sa résolution, quand une attaque d'apoplexie l'en empêcha, lui épargnant, comme fait si souvent la mort à ceux qu'elle frappe, des peines imprévues. Tout fut expliqué alors. Marguerite avait ménagé son père jusqu'au bout, parce qu'elle craignait les bourrasques de colère dont il était coutumier, mais à Samuel elle osa, sinon parler, du moins écrire. Dans une lettre fort embarrassée, elle lui avoua que depuis bien longtemps elle se sentait catholique au fond de l'âme, qu'elle s'était instruite en cachette et affermie de plus en plus, jusqu'à ce que la résolution lui fût venue d'obéir, aussitôt qu'elle serait maîtresse de ses actes, à la voix qui l'appelait. Maintenant sa dix-huitième année était proche, son éducation allait prendre fin; comme elle l'avait toujours dit, d'ailleurs, elle désirait rester à Saint-Denis en qualité de novice.

Sa sœur transfuge! sa sœur papiste! Samuel Duranton crut en devenir fou. Ce fut alors qu'il entreprit le seul grand voyage de sa vie, ce mémorable voyage à Paris, pendant lequel il n'avait rien vu, car une idée fixe le possédait, sauver cette malheureuse, l'arracher à l'erreur. Sans doute, elle subissait une fascination; il accusait le zèle indiscret de quelque prêtre, mais son premier entretien avec la surintendante suffit à lui prouver que les aumôniers, pas plus que les maîtresses, n'avaient eu de part à une œuvre accomplie dans le plus grand mystère.

— Soit! personne n'en est responsable et tout y a contribué, pensait-il, en respirant dans les cloîtres de la vieille abbaye une atmosphère chargée, à son avis, de superstitions, l'atmosphère même du moyen âge. — Il fallait s'y attendre. J'avais raison de redouter les influences du milieu... même les influences muettes... chacune de ces pierres noircies distille du poison!

Il employa tous les moyens avec sa sœur. Rappelant le souvenir de leur grand-oncle, un prédicant célèbre, livré à la torture, estrapadé, brûlé au temps des dragonnades, il lui demanda si elle voulait faire cause commune avec ses bourreaux. L'honneur seul, s'il ne restait plus trace en elle des premières leçons de son enfance, aurait dû lui défendre de passer à l'ennemi.

Avec une fermeté douce, mais invincible, Marguerite répondit qu'il ne s'agissait pas d'une résolution à prendre, mais d'un fait accompli, en ajoutant que le cri de guerre de l'ancêtre qu'il invoquait et de tous les Cévenols avait été *liberté de conscience;* elle ne dérogeait donc point aux traditions de sa race en réclamant pour elle-même cette liberté.

C'était là faire appel à l'esprit de justice, qu'aucun sentiment, si vif qu'il fût, n'étouffait jamais chez le pasteur. Il se demanda cependant, l'espace d'une minute, s'il userait de l'autorité que leur père lui avait léguée pour enlever sur-le-champ la rebelle, mais il était clair que cette mesure radicale n'eût remédié à rien ; les yeux noirs de Marguerite portaient à la persécution un défi aussi énergique que celui qu'avaient pu opposer aux chevalets et aux bûchers les vieux Camisards dont le sang coulait dans ses veines; elle ne rentrerait à Nérac que pour y faire scandale par sa résistance. Ce n'était plus une enfant qu'il avait devant lui, mais une femme fortement convaincue, qui pouvait lui reprocher, s'il la contraignait à le suivre, de l'avoir fait manquer à sa vocation. Elle ne cacha pas du reste combien le désir de ne jamais quitter Mlle de Vardes ajoutait au goût naturel qui la portait vers l'enseignement. M. Duranton désira voir cette personne persuasive.

— Vous prenez, mademoiselle, lui dit-il amèrement, la plus lourde des responsabilités, en vous chargeant de remplacer pour ma sœur sa religion, son pays, sa famille, tout enfin. Êtes-vous bien sûre d'être à la hauteur d'une pareille tâche et surtout de savoir vous y maintenir?

Marie de Vardes répondit avec assurance qu'elle ne craignait pas de manquer aux devoirs d'une affection fondée sur des bases plus solides que tous les liens terrestres, et qui, certainement, avait reçu la bénédiction de Dieu.

En la regardant, le pasteur se souvint de l'esprit de prosélytisme de Mme de Maintenon.

— Pèse bien devant ta conscience ce que tu vas faire d'irréparable, dit-il à sa sœur avant de s'éloigner, et, quoi qu'il arrive, n'oublie pas que ton frère te reste malgré tout.

Elle remercia, un peu hautaine, avec l'intime conviction qu'elle n'aurait jamais besoin de lui, et le pauvre Samuel renonça, la mort

dans l'âme, au rôle du bon pasteur qui rapporte, sur ses épaules, la brebis égarée. Il rentra chez lui tout seul, vieilli en un jour, découragé, résolu à chasser l'ingrate de son cœur où elle avait tenu trop de place. Pourtant ni femme, ni enfans ne lui firent jamais oublier que là-bas, bien loin, derrière les grilles d'une espèce de couvent catholique, sa petite Margot était volontairement captive, séparée de lui par un abîme que la mort n'eût pas réussi à creuser entre leurs deux âmes.

Du moins la croyait-il heureuse. Elle le fut en effet pendant près de quatre ans à la suite de son abjuration. La vie des dames de Saint-Denis, modifiée, modernisée depuis, rappelait encore à cette époque, hormis les vœux, celle de leurs devancières de Saint-Cyr. Elle était quasi-religieuse, mais d'abord délicieusement intellectuelle. Tout en s'acquittant de leur charge avec beaucoup de scrupule, Marie de Vardes et Marguerite Duranton avaient des loisirs dont profitait leur amitié, une amitié comme il n'en existe guère, sans jalousie, sans rivalités, sans petitesses et qui était pour l'une comme pour l'autre le plus vif de tous les sentimens. La règle ne permettait que de rares sorties dont Marguerite, pour sa part, ne profitait presque jamais, à moins que Marie ne l'entraînât de force chez sa tante, veuve du général de Vardes, à laquelle chaque mois elle allait rendre ses devoirs avec ennui, disait-elle. La comtesse de Vardes était une vieille femme très mondaine, qui inspirait à Marguerite peu de sympathie. Elle laissait donc son amie s'acquitter seule de ce que Marie, toute la première, appelait une corvée.

Vers la fin de la troisième année du noviciat, il sembla cependant que cette corvée lui devenait plus légère ; elle avait cessé de se moquer des lundis de sa tante et, sans rien changer à l'austérité fondamentale de sa toilette, semblait apporter dans des détails, que seul l'œil d'une femme pouvait reconnaître, quelques velléités toutes nouvelles de coquetterie ; en même temps, elle devenait moins expansive, lorsqu'il était question de l'emploi de son temps à Paris. Ce que l'on ne comprend pas fait toujours peur ; Marguerite, sur la foi de ces changemens presque imperceptibles, pressentait déjà une catastrophe, quand, à brûle-pourpoint, avec cette brusquerie qui trahit souvent les résolutions difficiles et accompagnées d'un remords qu'il s'agit d'étouffer ou de dissimuler, Marie lui annonça son prochain mariage. Elle avait rencontré chez sa tante de Vardes un homme très haut placé, qui recherchait sa main.

— Le baron de Latour-Ambert?..

Marguerite laissa tomber, en tressaillant, ce nom d'un ami de Mme de Vardes qui, deux fois, était venue à Saint-Denis avec elle.

— Oui, c'était lui-même, l'ambassadeur... Vieux?.. Mais non,

cinquante-cinq ans, bien conservé, grand air ; et puis peu importait à Marie, elle tenait compte du rang, de la puissance qu'il donne et préférait aux empressemens d'un jeune homme la recherche discrète de ce personnage mûr qui ne se rendait jamais ridicule en oubliant son âge, qui se bornait à une cour paternelle à demi. Rien de plus flatteur que de fixer un blasé. M. de Latour-Ambert avait eu tant de bonnes fortunes, qu'il valait peut-être mieux ne pas l'avoir rencontré avant l'âge où don Juan prend sa retraite.

Tout cela était dit avec un triomphant sourire. De cette responsabilité redoutable dont le pasteur Duranton l'avait pourtant avertie, la future baronne ne semblait pas se douter ; cette fois encore elle obéissait à son instinct dominateur. Les grands conquérans n'ont pas plus tôt remporté une victoire qu'ils se laissent tenter par de nouveaux succès. Comme eux, Marie de Vardes ne s'arrêtait pas à compter les victimes après une action décisive. La douleur contenue de Marguerite lui échappa.

— Rien ne sera changé entre nous, chérie, lui dit-elle en l'embrassant. Tu restes ma meilleure amie.

Et l'abandonnée, trop fière pour se plaindre, répéta comme un écho docile :

— Non, rien ne sera changé, — en dévorant ses larmes.

Au mois d'août suivant, elle accepta l'invitation, renouvelée chaque année par son frère, de venir passer les vacances à Nérac. Jusque-là, elle avait refusé sous différens prétextes, mais tout lui semblait maintenant préférable au poids de la solitude qui l'écrasait depuis le mariage de Mlle de Vardes. Cette amitié exclusive lui avait fait négliger des relations plus tièdes avec les autres dames qui, la connaissant peu, ne lui marquaient, de leur côté, qu'une certaine indifférence ; dans sa tristesse profonde elle n'avait aucun refuge, et découvrait avec effroi que ce qu'elle avait pris pour une sérieuse vocation n'était sans doute que l'entraînement irréfléchi de l'exemple. Tous ses devoirs lui semblaient désormais arides et sans saveur ; peut-être n'avait-elle aimé en eux que la présence de Marie, ce contact de tous les instans auquel ne suppléait guère une correspondance qui restait cependant le principal intérêt de sa vie. Mme de Latour-Ambert avait suivi son mari à l'étranger ; dans l'intervalle de ses lettres, Marguerite s'étiolait comme une plante privée de soleil. Jamais l'air de Saint-Denis n'avait été favorable à sa santé, qui s'était graduellement altérée sans qu'elle y prît garde, car le bonheur nous prête des forces physiques et morales qui s'évanouissent avec lui. Maintenant elle souffrait de mille maux inexpliqués. Le souvenir de la bonté, du dévoûment de son frère lui revint dans cette crise, comme il ne lui était pas revenu depuis leur quasi-rupture,

avec une vague nostalgie; elle voulut se rattacher au passé, elle essaya de la vertu de l'air natal contre le désarroi toujours croissant de ses nerfs; d'ailleurs une sorte d'impatience morbide la poussait au changement. Hélas, de nouvelles déceptions l'attendaient! Son frère était toujours l'excellent Samuel d'autrefois; il fêta, sans arrière-pensée, le retour de l'enfant prodigue, mais il y avait dès lors auprès de lui une Mme Duranton, armée de la plus farouche intolérance. Celle-ci sentit redoubler le courroux que lui avait causé le seul récit de l'abjuration de sa belle-sœur en voyant cette grande coupable apparaître, plus ravissante qu'elle n'avait jamais pu le supposer. Edelmone prit Marguerite en grippe pour des raisons auxquelles la théologie n'avait qu'une faible part, quoiqu'elle crût tout le contraire.

En une semaine la réputation de la pauvre dame de Saint-Denis fut établie sans retour: elle était pédante, prétentieuse, ignorante du ménage, elle affectait des manières de reine; il était bien heureux qu'elle eût choisi par goût le célibat, car aucun homme raisonnable n'eût voulu s'embarrasser de cet objet de luxe. La surprise de Mme Duranton fut grande quand elle vit que le docteur Vidal semblait être d'un avis différent.

Le docteur Vidal comptait parmi les plus anciens amis de la famille Duranton. Marguerite l'avait ébloui au premier printemps de sa beauté. Quand il la retrouva un peu amaigrie, d'une pâleur plus nacrée, avec le pli du désenchantement à ses jolies lèvres et l'attrait nouveau d'une mélancolie secrète dans ses grands yeux voilés, le cœur généreux qui se dérobait chez lui sous des manières un peu rudes que la fréquentation du monde n'avait jamais polies, s'émut de tendresse. En même temps, le médecin se promit de disputer cette frêle existence aux funestes symptômes qu'il avait découverts tout d'abord. Peu porté d'habitude à sortir sans nécessité de sa retraite studieuse, il fut très assidu dans la maison du pasteur pendant les jours d'été que sa sœur y passa. Marguerite était grande musicienne; le goût que Philippe Vidal affecta subitement pour la musique dut étonner tous ceux auxquels il avait dit cent fois que ce bruit-là était pour lui le plus incommode et le plus désagréable de tous les vacarmes; à l'entendre, il n'y avait guère que le babil féminin qu'il méprisât autant que le piano; néanmoins il ne se lassait pas de causer avec Mlle Duranton. Était-il donc revenu de ses opinions invétérées sur les femmes en général? Non, peut-être; nos opinions et nos impressions sont choses fort différentes; le docteur avait beau prononcer en lui-même des arrêts scientifiquement raisonnés sur le sexe auquel appartenait Marguerite, il les oubliait tous auprès de cette aimable personne;

ce n'étaient pas ses talens, son esprit, qui le fascinaient ainsi; elle se serait bornée à le regarder et à sourire qu'il eût subi le même enivrement. Et, comme si elle eût pris à tâche de le rendre amoureux tout de bon, elle s'avisa de la plus délicate des flatteries involontaires en lui procurant l'occasion de la soigner, de la guérir. On sait que le bienfait, qui généralement n'est qu'un fardeau pour l'obligé, a pour résultat presque immanquable d'attacher le bienfaiteur. M. Vidal éprouva ceci après une maladie grave dont il réussit à tirer Marguerite. Elle en avait été atteinte vers la fin des vacances, au moment où elle se proposait de retourner à Saint-Denis. Une fièvre de l'espèce la plus dangereuse, compliquée par les premiers signes d'une affection du cœur, la saisit chez les Nougarède, au Parc, où Mme Duranton et ses enfans s'étaient transportés. Le docteur montra en cette circonstance un dévoûment qui dépassait beaucoup celui que peut prescrire le devoir professionnel et qui ne laissa de doute à personne sur le genre d'intérêt qu'il portait à sa malade. Celle-ci, aussitôt qu'elle fut en état d'apprécier tout ce qu'il avait fait pour elle, lui en témoigna sa reconnaissance avec une vivacité attendrie.

— Laissez, répondit-il, ne me remerciez pas, j'ai agi en égoïste, rien que pour mon plaisir et à mon profit. Vous le verrez bientôt du reste.

En effet, le désir secret du docteur était de s'approprier cette belle proie qu'il venait d'arracher à la mort.

Tandis que se poursuivait la convalescence, il eut un sérieux entretien avec son vieil ami Samuel.

— Votre sœur, lui dit-il, est hors d'affaire pour cette fois, mais elle restera délicate, et il lui faudra de longs, d'infinis ménagemens. Les fatigues du professorat doivent lui être défendues et surtout le mauvais régime de Saint-Denis, dont elle s'est ressentie d'une façon si fâcheuse; il ne faut pas qu'elle retourne là-bas.

Le pasteur hocha tristement la tête.

— Faites-lui entendre raison, si c'est possible, répondit-il. Elle sait que je lui garde une place à mon foyer; mais il n'y a pas grande sympathie, vous vous en serez peut-être aperçu, entre Marguerite et ma femme, et puis la différence de religion...

— Aussi, n'ai-je jamais pensé qu'elle pût demeurer chez vous; elle vous embarrasserait fort et serait à chaque instant blessée.

— Où voulez-vous donc qu'elle aille?

— Chez un mari, répondit avec résolution Philippe Vidal, et ce mari est tout trouvé. Vous le voyez devant vous.

— Mon cher ami, une première objection: vous êtes beaucoup trop riche pour épouser une fille sans dot.

— Quel mauvais raisonnement! C'est parce qu'elle n'a rien qu'il faut lui assurer du bien-être. Ma prétendue richesse n'est qu'une assez large aisance, celle que m'a laissée mon père et que je n'ai point augmentée. J'ai fait de la science par goût. A ce métier-là on ne devient jamais ce qui s'appelle riche. Mais une femme raisonnable, qui n'a pas d'exigences mondaines, peut se contenter de ma petite fortune. Du reste, je n'ai rien à vous apprendre, vous me connaissez de longue date. J'offre à votre sœur un nom honorable et tout l'amour dont j'ai fait provision dans une existence où le travail ne laissait pas de place aux folies. Quant à la religion, peu m'importe; je m'en passe pour mon propre compte, — inutile encore de vous rappeler cela.

— Si Marguerite était restée des nôtres, dit le pasteur, ce serait ma seconde objection et peut-être la plus forte.

— Je me félicite donc, répliqua gaîment M. Vidal, qu'elle soit devenue catholique. Elle en sera moins absolue, moins impitoyable. Vous m'avez interrompu, mon cher ami, au moment où je disais que, tout en me passant personnellement de religion, je trouverais bon que ma femme en eût. A mon avis, toute femme libre penseuse possède une grâce de moins... dans le sens profane du mot.

— Voilà une fort louable esthétique, dit en souriant M. Duranton. Espérons que la pratique du dévoûment à nos semblables, que vous l'appeliez ou non par son nom chrétien de charité, espérons que les lumières même de cette science que Dieu ne peut redouter, lui qui sait tout, vous conduiront un jour plus haut encore, beaucoup plus haut.

— Non, Dieu ne redoute pas la science, puisque la science c'est Dieu, riposta le docteur; mais nous n'avons pas le temps de discuter aujourd'hui, et vous prêchez, mon bon Samuel, au lieu de me répondre. Une seule chose importe: croyez-vous que votre sœur veuille de moi?

Samuel Duranton resta muet. Il trouvait Philippe Vidal fort bien, en dépit des approches de la quarantaine, avec sa maigreur vigoureuse et son visage accentué rappelant les traits de bronze du Henri IV qui, sur la place principale de Nérac, dit aux « braves Gascons » d'un geste familier: *Approchez-vous!* Le front un peu dégarni seulement, comme il convient à un homme d'étude, mais la barbe aussi noire que fournie, le regard jeune, les dents superbes. Certes, ce naturaliste dont les travaux avaient hors de son pays une juste renommée, ce médecin des pauvres qui, à force de bonté, s'était fait adorer par les gens les plus incapables de comprendre ce qu'il valait intellectuellement, représentait un mari fort acceptable; mais le pasteur avait toujours pensé que, pour conquérir Marguerite, il faudrait une espèce de parangon qui lui proposât

tout au moins d'aller décrocher la lune et les étoiles. Il transmit cependant à sa sœur la demande qui lui était faite. Elle écouta sans surprise, comme si elle eût déjà deviné, déjà réfléchi, et la soudaineté de son consentement effraya presque M. Duranton.

Marguerite se mariait parce qu'autrement sa situation eût été inextricable. Elle avait peur de retourner à Saint-Denis, où ne l'attendait plus Marie de Vardes, peur surtout de continuer à vivre près d'Edelmone. Quand le docteur vint s'informer du résultat de la conférence, elle mit sa petite main blanche, encore faible et brûlante d'un reste de fièvre, dans la main qu'il lui tendait et posa une seule condition : ses enfans seraient catholiques.

— Ils seront musulmans si bon vous semble, répliqua Philippe avec une joyeuse indifférence et, abbaye pour abbaye, vous trouverez, j'espère, mon vieux Priourat tout aussi habitable que Saint-Denis.

Sa maison n'était autre que le dernier débris d'un prieuré de bénédictins qui, précédé de charmilles noueuses et touffues, restait debout côte à côte avec un monument historique assez curieux, l'ancienne église du couvent, l'un des échantillons d'architecture romane que possède le midi de la France.

Au Priourat, la jeune épouse du docteur passa les quinze années qu'avait encore à fournir sa courte existence, sauf quelques absences passagères motivées par une santé délicate qui exigeait les eaux des Pyrénées. Son mari la croyait heureuse, étant lui-même absolument heureux. Il la portait, disait-il, entre ses bras à travers la vie, afin qu'elle ne sentît ni les épines, ni les cailloux du chemin. Un ami, un médecin, un père, il était tout cela pour elle et d'abord un bon mari fidèle et sûr, incapable de lui donner d'autres rivales que ses collections. D'autre part, Marguerite avait toutes les qualités qui conviennent à la compagne d'un savant, hormis peut-être l'entente consommée du ménage, mais de cette lacune personne ne s'apercevait, grâce à la vieille gouvernante Catinou, qui conservait le sceptre comme au temps où son maître était célibataire.

Un peu sauvage et renfermée en elle-même, mais prompte à s'intéresser, avec cette curiosité aimable de la demi-ignorance dont les femmes très intelligentes et très cultivées ont le secret, aux recherches et aux travaux de son mari, Mme Vidal était sans cesse occupée de sa petite fille dont la venue en ce monde avait enfin satisfait chez elle un impérieux besoin d'aimer. Elle avait bien senti, d'ailleurs, que l'œuvre de la maternité lui prenait ses dernières forces et qu'il fallait se hâter de prodiguer à ce petit être qu'elle devait bientôt laisser seul tout ce qu'elle pouvait lui donner. D'abord, elle lui assura une affectueuse protection en demandant

à Mme de Latour-Ambert d'être la marraine de Marie-Constance, puis elle voulut à tout risque la nourrir de son lait, sa jalouse tendresse ne pouvant souffrir qu'aucune étrangère l'aidât dans cette tâche de l'éducation, poursuivie par la suite, à travers les premiers entretiens, les premières lectures, avec une ardeur fiévreuse qui effrayait le médecin.

— Tu la fatigues, laisse donc pousser en liberté cette pauvre plante humaine, disait M. Vidal.

Mais il y avait une sorte d'égoïsme inconscient dans cette passion maternelle. Marguerite s'empressait de former, de pétrir une autre elle-même qui la comprît et dont le cœur pût s'ouvrir à l'épanchement de ses pensées intimes, à la contagion de sa foi religieuse. Elle lui communiqua ses convictions avec le sentiment qu'aurait pu avoir une chrétienne des premiers siècles, en armant sa fille contre des influences adverses; elle répandit son âme dans cette âme enfantine sous forme d'incessantes causeries.

— Raconte-moi ton histoire, disait Stany à sa mère, comme elle lui eût demandé un conte bleu.

Et Marguerite racontait les impressions si vives de ses premières années de pension, les péripéties de son amitié avec Marie de Vardes, le miracle obtenu par les prières de cette dernière, et comment elle avait senti ses yeux se dessiller au milieu des splendeurs de cette procession de mai dont la description ravissait l'enfant, déjà très exaltée. En songeant que sa mère avait été toute jeune l'objet d'une si grande grâce, Stany se prenait pour elle de vénération presque dévote. Cette mère si belle, si douce, si maladivement éthérée, qui parlait du ciel où elle semblait prête à s'envoler, lui apparaissait comme l'héroïne d'une légende à laquelle son imagination prêtait un cadre imposant, des cloîtres, des tombeaux, des souterrains peuplés de fantômes. C'était le résultat de ces interminables récits qui enchaînaient la fillette loin des jeux de son âge, au pied du lit où était si souvent retenue Mme Vidal, patiente et sereine. — Aimer Dieu, souffrir pour Dieu, tout sacrifier à Dieu, — ces mots, qui revenaient volontiers sur les lèvres de la malade, s'étaient incrustés dans le cœur de Stany, bien avant qu'elle n'en comprît l'entière signification et, quand la messagère d'en haut, dont elle avait toujours entendu parler sans crainte et sans horreur, vint trop vite donner le signal auquel nul n'échappe, en réclamant cette mère adorée, la résignation que l'orpheline témoigna dans sa douleur étonna tout le monde. C'est que celle qui venait de passer du temps à l'éternité lui avait dit: — Nous ne serons pas séparées, pourvu que tu demeures fidèle. Dieu permettra que je ne te quitte jamais, nous nous retrouverons

dans la prière, et tu n'auras qu'à écouter ma voix au fond de toi-même. Je serai là si tu m'appelles.

Stany comprit donc que sa mère lui restait, tandis qu'elle était enlevée à tous les autres qui n'avaient pas le secret de cette union mystérieuse en Dieu. Après la période des larmes que lui arrachait surtout le désespoir irrité, purement humain, de son père, s'ouvrit pour elle l'ère du mysticisme consolateur qui mêlait comme une sorte de béatitude à ses regrets. Il lui semblait que, par une faveur divine, l'âme de sa bien-aimée se fût surajoutée à la sienne, lui dictant sa conduite, dirigeant ses moindres actions; les idées de cette compagne invisible la possédaient, s'étaient substituées aux siennes; chacun reconnaissait le regard, le sourire, la voix de la défunte sur ses lèvres, dans ses yeux. Les gens du pays disaient: — La demoiselle, c'est sa mère toute vive! — Le docteur était tenté de la remercier d'avoir les mouvemens, la démarche, les moindres gestes de sa femme chérie, et M. Duranton ne la voyait guère sans lui répéter, ainsi qu'il l'avait fait ce jour-là :

— Comme tu ressembles à ma pauvre sœur!

IV.

Tandis que son oncle reprenait la classe interrompue par les grands événemens du matin, Constance s'en alla faire un tour de Garenne en compagnie d'Henriette et de Mme Duranton, qui avait promis à Louisou une promenade pour le consoler tout à fait des coups de martinet immérités dont il prétendait porter les marques.

La Garenne, l'unique allée qui reste du parc royal que créa jadis Antoine de Bourbon, est par excellence l'orgueil de Nérac. A en croire la tradition, les arbres dont elle est plantée remonteraient tous à Henri IV. Quoi qu'il en soit, chênes et ormeaux attestent une majestueuse antiquité. L'avenue fait suite aux anciens jardins du château, témoin des galanteries de la cour de Navarre, des fameuses conférences entremêlées d'intrigues et de fêtes où se distinguèrent scandaleusement les beautés de la suite de Catherine de Médicis. De ce château dont une aile seule reste debout, avec sa belle galerie extérieure à colonnettes torses, elle va, large et droite, en suivant toujours le cours de la Baïse jusqu'à la forteresse en ruines de Nazareth, nom superbe, rapporté des croisades, et d'un bout à l'autre de la grande voie, bordée de fontaines du XVIe et du XVIIe siècle, s'égrènent, comme les perles d'un rosaire profane, les plus voluptueux souvenirs. Cette Baïse, aujourd'hui salie par les minoteries, baigna, en effet, les nymphes de l'escadron volant; un joli pavillon hexagone dont la base trempe dans

l'eau servit en ces circonstances à plus d'un rendez-vous, comme aussi, antérieurement, la petite maison que l'exagération gasconne décore du nom trop pompeux de palais, où Henri Ier visitait sa maîtresse, Marianne Alespée; *la houn de las Poupetos* ne rappelle plus que par son nom, qu'on est forcé de prononcer en patois, un motif de décoration impudique en l'honneur de cette même Marianne; dans le lavoir de la fontaine Saint-Jean, une légende, contredite en vain par l'histoire, place le suicide amoureux de la pauvre Fleurette, jardinière du roi; tout près de là, deux ormeaux magnifiques que plantèrent Henri IV et la reine Margot, en gage de réconciliation, raillent encore, par leur durée deux fois séculaire, la vanité de ce raccommodement. On voit que les sujets de méditation dont abonde la Garenne ne sauraient être recommandés aux demoiselles. Peut-être Henriette subissait-elle leur perfide influence lorsqu'elle remit l'entretien sur le sujet qui préoccupait le plus sa jeune cervelle, l'amour et le mariage. Mme Duranton n'était plus là pour interrompre et pour gronder; médiocre marcheuse, elle s'était assise, sous prétexte de surveiller les jeux du jeune Louisou avec d'autres gamins de son âge, tandis que les deux cousines s'éloignaient, bras dessus bras dessous, dans la longue allée déserte. Elle n'est guère fréquentée que le dimanche, par la bourgeoisie de Nérac, et par quelques pêcheurs à la ligne, sauf aux jours fixés où se rassemblent les amateurs nombreux du jeu de mail. Le reste du temps, il y règne une solitude grandiose. D'ailleurs, la Garenne n'était pas encore dans sa splendeur. Le vert tendre du printemps n'égayait que par taches éparses les rousseurs hivernales; il ne fallait pas regarder trop haut au front dépouillé des chênes, mais sous bois, la végétation devenait déjà touffue, les oiseaux s'égosillaient autour de leurs nids, dans les buissons; une fraîche odeur de sève et d'herbe en fleur remplissait l'air tiède et silencieux, un clair soleil faisait étinceler les eaux de la Baïse.

— Tu auras remarqué, Stany, disait Henriette, avec quelle adresse j'ai provoqué cette promenade, mais as-tu deviné pourquoi? Eh bien! j'ai pensé qu'il y avait quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'un étranger qui ne sait que faire de son temps vînt le perdre un peu ici... M. de Glenne,.. cela sonne bien, n'est-ce pas, M. de Glenne? Il doit avoir un titre, toujours comme dans les romans.

Stany haussa ses fins sourcils noirs avec indifférence.

— Oh! Stany, comme je voudrais te le montrer! s'écria Henriette, en serrant le bras qu'elle tenait sous le sien. Nous le rencontrerons, va! Où serait-il par cette belle après-midi? On ne reste guère à l'hôtel, quand on peut faire autrement. Parions qu'il nous

apparaîtra tout à l'heure... Que parions-nous?.. poursuivit-elle avec animation. Oh! ce petit fichu de dentelle que tu m'as fait essayer l'autre jour, veux-tu?

— J'avais justement l'idée de te l'offrir, dit Constance.

— Que tu es gentille!.. A la maison, c'est toujours le même refrain quand il s'agit de toilette : « Pas d'argent! » Et j'aimerais tant les chiffons, un peu de superflu, un peu de luxe!

— Moi, je ne m'en soucie pas du tout.

— Je sais,.. tu ne ressembles à personne. Quel dommage que ta mère ait fait de toi autre chose qu'une protestante! Tu aurais épousé un pasteur et tu serais devenue l'édification de sa paroisse.

— Folle! dit en riant Stany.

Elle réfléchit un instant, et, redevenue grave :

— Il est certain qu'une femme, quand elle appartient à une religion où le prêtre peut se marier, ne peut souhaiter de meilleur sort.

— Oh! par exemple, je ne suis pas de ton avis. Autant rester vieille fille que d'être heureuse à la façon de maman, quoique papa soit la bonté même,.. mais que de devoirs, grand Dieu, que de devoirs!.. C'est écrasant.

— Avoir la même foi, la même espérance, voilà ce qui me paraît nécessaire avant tout dans le mariage, dit Constance pensive.

— Bah! pourvu que l'on s'aime bien!..

— Qu'appelles-tu s'aimer, quand on n'a pas une pensée, pas une conviction en commun?..

— On peut être d'accord sur tout, sauf sur ces questions de l'autre monde, qui ne sont pas sans cesse sur le tapis, dit irrévérencieusement Henriette. Si mon mari me rendait la vie présente très agréable, je lui permettrais sans peine de différer un peu d'opinion avec moi sur le chapitre de la vie future.

— Tu parles comme une enfant, ma pauvre Henriette.

— Comme une enfant! s'écria l'autre, piquée au vif. Je suis ton aînée, il me semble. D'ailleurs, j'ai une preuve à l'appui de mon dire : n'as-tu pas vu tes parens vivre en parfaite intelligence, bien que ta mère fût dévote et que ton père ne crût à rien?

— Oh! ma mère, si aimée qu'elle fût, pleurait souvent.

Elles firent quelques pas en silence, Henriette se cousant les lèvres pour ne pas répéter ce que Mme Duranton avait coutume de dire sur la mélancolie de sa belle-sœur, qui s'expliquait par le regret d'habiter la province, loin des brillantes relations qu'elle avait laissées à Paris.

— Et puis, poursuivit Stany, elle m'a laissé à moi, à moi toute seule, un trésor qui lui était plus cher qu'aucune autre chose, les lettres de ma marraine. A travers ce que répondait Mme de Latour-

Ambert, je devine ce que maman pouvait lui confier, je vois qu'elle n'était heureuse qu'à demi. Elle a eu besoin de sa fille pour jouir de la vie, comme elle en jouissait au temps où une communion parfaite d'esprit et de cœur existait entre elle et cette amie à qui elle pouvait parler de tout, bien sûre d'être toujours comprise. Oh! quelle joie ce doit être qu'une intimité de cette sorte! ajouta Constance, tandis que la pauvre Henriette prenait l'air triste, comme pour dire : « Ne suis-je donc pas ton amie? »

— Je t'ai bien, toi, ma bonne Henriette, seulement, tu en conviens, nous sommes très différentes, le feu et l'eau!

— Oui, j'ai toujours peur de te scandaliser, fit Henriette en souriant. Enfin, espérons que l'avenir nous donnera des maris selon nos goûts si dissemblables.

— Je n'y ai pas encore pensé. Je me trouve à merveille auprès de mon père et je crois que je lui suis utile : Catinou vieillit. D'ailleurs, ce n'est pas seulement une question de ménage, non... Je l'aide de plus d'une manière; je lui sers de secrétaire maintenant. Il suppose probablement que je ne comprends rien aux rapports, aux mémoires qu'il me donne à copier... Papa, tu le sais, a peu d'estime pour l'intelligence des femmes, quand il s'agit de travaux scientifiques surtout, et en effet, une partie de ce qu'il me dicte est inintelligible pour moi, mais j'en saisis l'esprit, l'ensemble, un mot m'éclaire tout à coup. Je pense : — Voilà ce qui affligeait maman... et voilà ce qui nous sépare au fond, lui et moi, quoique nous nous aimions tant! — Alors je pleure un peu à mon tour, mais il n'en sait rien; c'est ce qu'il faut. Tu vois... je ne peux pas tout lui dire... A ma mère je disais tout... C'était si bon!

Et elle poussa un soupir de regret.

— Si seulement il consentait à me laisser aller une fois, rien qu'une fois à Paris!

— Tu en as envie?.. Moi aussi, s'écria Henriette. Un voyage à Paris, je désirerais cela par-dessus tout... à cause des théâtres, d'abord. Quand on n'a jamais été au spectacle...

— Moi, interrompit Constance Vidal, ce serait pour voir ma marraine.

— La belle curiosité! Une marraine que tu ne connais pas...

— Il me semblerait retrouver quelque chose de maman. Je lui ferais tant de questions sur ce qu'elle est seule à savoir! Mais ce serait trop beau! Mon père ne voudra jamais.

— Ton père ne te refuse rien, et si ta marraine t'invitait...

— Elle m'a invitée bien des fois avec instance, mais papa trouve toujours des prétextes pour retarder... Il a des préventions enracinées contre elle, il prétend qu'elle a fait beaucoup de mal à ma mère par son exaltation religieuse et qu'elle tâcherait de mettre le

grappin sur moi. Quand des lettres de Paris arrivent à mon adresse, il est de mauvaise humeur. — Qu'elle garde donc pour elle ses pattes de mouches ! — Voilà comment il traite cette pauvre femme qui n'a pas d'enfant et ne demande qu'à reporter sur moi l'affection qu'elle aurait eue pour eux.

— Cette pauvre femme? répéta Henriette d'un ton interrogateur. Elle est très riche, n'est-ce pas?

— C'est-à-dire que son mari a occupé de hautes fonctions, mais la chute de l'empire a mis fin à l'importance de M. de Latour-Ambert. Il paraît que pour lui le coup a été terrible, il ne s'en est pas relevé. C'est maintenant un vieillard qu'une attaque de paralysie a laissé infirme. La vie de sa femme a dû devenir très triste. Mon père dit que c'est le juste châtiment de son ambition. Il est dur pour elle comme je ne l'ai jamais vu l'être pour personne.

— Chez nous, on ne l'aime pas non plus, dit Henriette à demi-voix.

— Oh ! je sais pourquoi, répliqua Constance assez sèchement.

Un silence se fit, pendant lequel on n'entendit que la roue d'un moulin qui, caché à demi derrière les peupliers, battait l'eau de la rivière en écume neigeuse. Les jeunes filles étaient arrivées au bout de l'avenue de deux mille mètres, devant le merveilleux décor dont un donjon planté sur des rochers forme le trait principal. La vieille tour éventrée, sous le manteau de lierre qui l'enveloppe, dresse fièrement sa silhouette arrogante et sombre au milieu de prairies dont la fraîcheur est avivée à la fois par le voisinage de la rivière et par le jaillissement d'une source; c'est, avec les débris d'une enceinte fortifiée qui n'enserre plus que les maisons pittoresques d'un petit village niché dans la verdure, tout ce qui reste du château de Nazareth. Les ruines avaient ce jour-là un admirateur attentif, très occupé, semblait-il, à reconnaître les soubassemens et le plan général d'une forteresse contemporaine de saint Louis. Henriette, en l'apercevant de loin, poussa un cri étouffé.

— J'ai gagné mon pari, dit-elle. Il est là !

— Si nous revenions sur nos pas? proposa tranquillement Constance. Nous sommes allées trop loin. Ma tante doit s'impatienter... viens...

Elle entraîna sa cousine; mais, cinq minutes après, un pas retentit derrière elles et bientôt M. de Glenne, les ayant rattrapées, passa en saluant.

— Comment le trouves-tu? demanda Henriette, qui était devenue rouge comme un coquelicot.

— Je ne l'ai pas regardé.

— Bah ! tu y mets de l'obstination. Il t'a bien regardée, lui, en revanche, il s'est même arrêté à demi.

— Sans doute parce qu'il s'est dit que ta figure ne lui était pas inconnue.

— Oh! fit Henriette d'un air de doute. Enfin tu avoueras, dans tous les cas, que je suis bon prophète! Sûrement il meurt d'envie de se retourner... Mais c'est impossible pour un homme bien élevé... Il ne se retournera pas. Bon! le voilà loin. Sais-tu, Stany, à quoi je pense? Je me représente le plaisir qu'il y aurait à errer sous ces ombrages-ci, l'été, par un beau clair de lune qui les percerait mystérieusement et qui donnerait à Nazareth un air si peu réel qu'on ne serait pas surpris de voir sortir du donjon d'anciens chevaliers armés de toutes pièces.

— Oh! oh! voilà de la poésie! Mais tu aurais grand'peur, et moi donc!

— Non, je n'aurais pas peur, parce que je serais appuyée sur le bras d'un Parisien qui, venu à Nérac par miracle, s'y serait vite ennuyé au point de tomber amoureux, ne fût-ce qu'en manière de distraction.

— Tu te contenterais de cela?

— Naturellement les choses deviendraient plus sérieuses à la longue; mais, pour le moment, je borne mes souhaits à ce tête-à-tête, avec accompagnement du chant des rossignols. J'aurais le sentiment d'un certain danger, d'une coupable imprudence, et cependant le crime ne serait pas grand, puisque tout finirait par un mariage. Imagines-tu rien de plus délicieux? Mon cœur bat quand j'y pense. Hélas! cela n'arrivera sans doute jamais.

— Jamais!.. tu peux en prendre ton parti à l'avance, dit Stany avec une parfaite insensibilité.

— Penses-tu seulement que nous rejoignions M. de Glenne? reprit Henriette, qui plaisantait à demi.

— Ceci est peu probable encore, du train dont vont ses grandes jambes... Pourquoi marches-tu si vite? Tu ne te soucierais pas, j'espère, de paraître courir après lui?

Mais cette morale railleuse fut perdue. En approchant de la fontaine Saint-Jean, on aperçut M. de Glenne en contemplation devant ce petit édifice, très simple, dont les chevaliers d'une commanderie voisine dotèrent autrefois la Garenne.

— Décidément, dit Stany à demi-voix, ton père lui a déjà inculqué son goût pour les monumens de Nérac.

Il fallut passer sous le regard de l'étranger, et cette fois Mlle Vidal ne put éviter de s'apercevoir qu'il était bien fixé sur elle, avec le genre d'attention qu'un amateur peut accorder à un objet d'art exquis.

Ce regard l'enveloppa longtemps; il semblait à Constance qu'il la suivît, elle le sentait sur ses cheveux, sur sa nuque.

— Quelle impertinence! murmura-t-elle, au moment même où Henriette émettait une observation toute différente, en disant :

— Ne trouves-tu pas étonnant qu'un Parisien soit aussi timide?

— Timide?..

— Eh oui! rien n'eût été plus facile que de nous aborder, de nous parler... Il m'aurait chargée d'une commission pour mon père, par exemple, à propos du Parc,.. répliqua Henriette avec une effrayante présence d'esprit. A sa place je n'aurais pas été embarrassée!

— C'est qu'il a peut-être, comme moi, la vue longue, et qu'il aperçoit de loin ta mère qui s'avance vers nous en agitant son mouchoir.

En effet, Mme Duranton, lasse d'attendre les promeneuses depuis une heure, s'était mise en marche pour aller à leur rencontre, tout en adressant aux profondeurs de l'allée des signaux qui étaient restés longtemps inutiles.

Toutes les deux, à la vue de ce mouchoir qui les rappelait, s'élancèrent en courant. Constance courait avec une grâce singulière, et M. de Glenne le remarqua; il avait beaucoup admiré la beauté toute sa vie, et cette disposition tenace résistait au mépris que lui inspirait, depuis une dizaine d'années, la femme en général.

Le lendemain, il eut l'occasion de retourner chez le pasteur pour régler quelques détails relatifs à sa nouvelle acquisition. M. Duranton remarqua que, tout en causant, il jetait souvent les yeux sur la porte, comme s'il se fût attendu à voir entrer quelqu'un. Et quelqu'un entra, en effet, Henriette, qui ne résistait pas à l'envie de se montrer embellie par un ruban cerise qu'elle avait noué dans ses cheveux bruns.

— Ma fille, dit le pasteur.

— J'ai eu le plaisir d'apercevoir hier mademoiselle à la Garenne, en compagnie de sa charmante sœur, répondit M. de Glenne en s'inclinant.

— De sa sœur? répéta M. Duranton. Vous vous trompez; si j'ai cinq garçons, je ne possède qu'une fille. Vous parlez sans doute de ma nièce Constance.

— Eh bien! Nérac peut se flatter d'avoir sa belle Constance, comme Toulouse avait sa belle Paule, dit M. de Glenne avec une connaissance des célébrités du midi qui n'était pas pour déplaire au pasteur.

Henriette, prompte, on le sait, à tout comprendre et à tout amplifier, exagéra de beaucoup sa pensée.

— Le voici amoureux de Stany, pensa-t-elle, amoureux à première vue, ce qu'on appelle le coup de foudre...

Et comme c'était, après tout, une excellente fille qu'Henriette, incapable de jalousie et sans l'ombre d'égoïsme, elle reporta aussitôt sur la tête de sa cousine les chimères dont elle s'était bercée l'espace d'un matin pour son propre compte : elle passa d'un saut, sans trop de regret, du rôle d'héroïne à celui de confidente, encore très amusant, faute de mieux.

Mais ni le premier, ni le second rôle ne lui étaient réservés, apparemment, et aucun de ses pronostics ne devait se réaliser, car, ayant pris gîte à l'hôtel Tertres, M. de Glenne ne s'occupa plus qu'à presser les ouvriers qu'il avait chargés de rendre le Parc habitable. Il fit, pendant le temps que prirent ces arrangemens sommaires, trouvés fort luxueux dans le pays, un ou deux voyages à Paris et répondit poliment par quelques visites aux marques d'obligeance du pasteur, qui non-seulement l'avait initié à l'ensemble des richesses locales que recèle la bibliothèque de Nérac, mais encore le mettait sur la piste de certains documens précieux pour la continuation de ses études historiques.

— Me voilà voué, grâce à vous, au « siècle des Gascons, » avait dit M. de Glenne; je vais, je le sens, une fois installé au Parc, finir dans la peau d'une espèce d'historien régional, d'un déchiffreur de chartes, d'un fabricant de monographies. Cela doit être un régime sain et calmant, après tout; je ne m'y refuse pas.

A trois reprises, il rencontra le docteur Vidal chez son beau-frère Duranton et parut goûter la conversation avec cet homme à cheveux blancs, qui, déclara-t-il, était plus jeune que lui, puisqu'il semblait aimer la vie autant que jamais. Cette remarque avait été provoquée par un mot de Philippe Vidal, se plaignant que les journées fussent trop courtes pour tout ce qu'il eût voulu y faire tenir d'utile.

— Mais qu'est-ce qui est utile au monde? objecta M. de Glenne. Qu'est-ce qui vaut la peine qu'on y pense?

Le docteur se leva, tout bouillant d'indignation :

— Ah! monsieur, vous êtes mordu, je le vois, par le mauvais scepticisme de notre temps! Demander ce qui est utile et ce qu'il importe de faire, tant que nous aurons une patrie à aimer, des malheureux à secourir, quelque chose à apprendre, quelque découverte à faire, quelque vérité à chercher...

— M. de Glenne nous dira peut-être, comme Pilate : Qu'est-ce que la vérité? interrompit le pasteur avec un sourire un peu triste, qui s'adressait à la fois à son beau-frère et à son hôte.

— Vous êtes heureux de savoir ce qu'il faut faire, reprit M. de Glenne, et j'irais volontiers à votre école, s'il en était encore temps.

— Il n'est jamais trop tard, pourvu qu'on ait le souffle, dit M. Vidal avec énergie.

— Vous n'êtes pas dans le mouvement, docteur, vous ne croyez pas aux maladies de la volonté.

— Lâcheté que tout cela,.. des maladies qui ne viennent qu'à ceux qui s'y abandonnent et qui s'y complaisent.

— A ceux encore qui ont beaucoup souffert, repartit M. de Glenne d'un ton sec.

— Ma foi, nous avons tous souffert, dit le docteur, dont le front se creusa d'une grande ride verticale très profonde, comme il arrivait toujours quand on évoquait pour lui, en parlant de chagrins, le souvenir de sa femme morte. Mais il n'y a pas de blessure qui ne guérisse chez un être sain et fort. Au fond, c'est l'égoïsme qui envenime celles que l'on voudrait faire passer pour incurables. Moi, je n'envie et ne souhaite rien, sauf un peu plus de temps pour travailler. Vous vous étonnez... Vous auriez cru qu'un sauvage qui passe toute l'année enfermé chez lui, à la campagne, ne pouvait avoir à se plaindre de l'excès de distractions; mais quand on a eu, comme moi, l'imprudence d'attraper en passant, au cours d'autres études, un brevet de docteur en médecine...

— Et, insinua le pasteur, l'imprudence plus grande encore d'avertir les gens qu'on les soignerait pour rien...

— Eh bien! on ne s'appartient plus, acheva M. Vidal; on est dérangé aussi souvent que si l'on était guérisseur de profession. Il ne tiendrait qu'à moi de venir jusqu'ici couper l'herbe sous le pied à mes confrères de Nérac. J'ai fait une incomparable sottise en me soumettant au préjugé méridional qui veut que, quelque but qu'on se propose, on devienne d'abord médecin ou avocat, quand on n'est pas un âne.

— Une sottise que vous regrettez? demanda le pasteur. Allons, Philippe, la main sur la conscience...

— Si vous le prenez ainsi, non, je ne la regrette pas, répliqua le docteur d'un ton bourru, mais parce que je ne suis qu'un pauvre savant. Sans cela, j'aurais rempli, autrement qu'en coupant la fièvre et en remettant des pattes cassées, notre unique devoir qui est de laisser derrière soi une trace de ses travaux. Parbleu! je me serais moqué de l'humanité souffrante, si j'avais pu mieux faire!

— Nous sommes aises en ce cas que vous ne soyez qu'un pauvre savant, répliqua le pasteur avec une malice gaie.

— Oh! je sais bien que vous me voulez du mal, fanatique que vous êtes, fit le docteur sur le même ton.

Ils s'étaient chamaillés ainsi toute leur vie sans plus d'aigreur.

— S'il y a de braves gens au monde, il me semble que ce sont ceux-là, pensa M. de Glenne en les quittant.

L'opinion que M. Vidal formula sur son compte en parlant de lui à sa fille fut moins avantageuse :

— Voilà le pessimisme à la mode entré dans le pays. Gare la contagion ! Heureusement ce n'est, les trois quarts du temps, qu'une pose.

— Il est peut-être malheureux tout de bon, dit Constance avec l'expression sympathique et troublée que l'idée du mal d'autrui mettait toujours dans ses beaux yeux.

— Provisoirement,.. je n'en doute pas, comme le sont les enfans gâtés. S'il suffisait de la perte de certaines illusions pour conclure que la vie est mauvaise, nous ne verrions que des désespérés.

— Comment savez-vous qu'il ne s'agit que d'illusions? demanda timidement Constance.

— Et toi, comment veux-tu, ma fille, qu'on soit malheureux pour longtemps, quand on est jeune encore, bien portant, libre, avec de l'intelligence et de l'argent par surcroît? Malheureux! Je crois entendre ta pauvre mère me soutenir que Mme de Latour-Ambert, elle aussi, était malheureuse, n'ayant pas trouvé dans la haute vie tout ce qu'elle y cherchait. Que diable! Il faut savoir choisir et se borner.

— Mais, papa, que l'on ait ou non tout ce que vous dites, si personne ne vous aime?

— Eh bien! il ne faut s'en prendre qu'à soi. On est toujours aimé lorsqu'on mérite de l'être. Tu l'es bien, dit le docteur en attirant sa fille sur ses genoux; et moi aussi... Quand nous ne le serions que l'un par l'autre, je trouverais, ma foi, que cela suffit. Ce monsieur a dû avoir une mère, une sœur, il ne tenait qu'à lui de se marier... Du reste, nous allons être voisins et je finirai bien par savoir ce qu'il y a au fond de son sac.

— Vous l'avez invité à venir vous voir, papa?

— Parbleu! puisqu'il va chez ton oncle Duranton. Les amis de nos amis,.. et puis entre proches voisins...

Cette visite de bon voisinage fut singulièrement retardée. M. de Glenne était installé au Parc depuis un mois et davantage qu'il n'avait pas encore eu l'idée de la faire. A peine, durant une de ses promenades quotidiennes, avait-il tourné la tête de son cheval du côté du village, qui pourtant est digne d'attention à sa manière, une ancienne petite ville close, réduite à un nombre d'habitans des plus minimes, mais où l'on dirait que la nature, avant de revêtir le deuil que lui prêtent les pins, a voulu se montrer pour

la dernière fois tout en fleur. Les murailles croulantes, empanachées d'innombrables violiers qui s'y sont semés d'eux-mêmes, servent de terrasses à de petits jardins serrés les uns contre les autres, dans lesquels les roses et le chèvrefeuille forment un fouillis embaumé sous le feuillage sombre des figuiers, tandis que la palette épineuse d'un cactus, débordant de quelque vieille poterie, fait chatoyer au soleil, comme une grande tache rouge, sa corolle solitaire. Parmi ces jardinets suspendus, le cimetière a un aspect particulièrement engageant, propre à réconcilier avec la mort ceux qui l'aperçoivent en cette parure de fête. Les maisons de torchis, à poutres apparentes, cachent leur pauvreté sous des clématites ou des jasmins grimpans et, au milieu d'elles, la grande église, bizarrement disproportionnée, dresse ses contreforts énormes. M. de Glenne avait vu tout cela sans descendre de cheval, sans s'arrêter un instant au Priourat ni chez le curé. Ce dernier, choqué d'un pareil oubli des convenances, dit à sa gouvernante :

— Encore quelque païen comme le docteur Vidal qui vient remplacer ces hérétiques de Nougarède! Le Parc n'a pas de chance!

Le docteur s'était borné à penser :

— Eh bien! voilà un particulier qui me paraît avoir des goûts d'ermite!

Mais la personne la plus indignée de ce manque d'égards avait été la vieille cuisinière Catinou, la plus grande bavarde de l'endroit et qui s'entendait, disait-elle, à tirer les secrets des gens comme une vrille. Pour la première fois, sa pénétration légendaire et sa langue affilée se trouvaient en défaut; les domestiques ne pouvaient lui raconter grand'chose, M. de Glenne les ayant pris dans le pays, sauf un palefrenier qui était arrivé de Paris avec les deux chevaux, et celui-là ne parlait qu'anglais. On savait que le nouveau propriétaire s'enfonçait de préférence dans les landes, sous les chênes-liège qui tordent leurs membres écorchés, rabougris par la torture, ou sous les pins, suppliciés d'une autre façon, saignés aux veines, pleurant des larmes de résine. Il allait ainsi tout seul visiter les vieux donjons, bâtis de côté et d'autre, au temps du Prince-Noir, comme la tour d'Avance ou le moulin de Barbaste, et en fuyant avec soin les rares châteaux habités. Quelquefois aussi, son fusil sous le bras, il gagnait un lac mélancolique situé au sommet d'une colline, au milieu des bruyères, et s'amusait à tirer du gibier d'eau. Voilà tout ce qu'avait pu apprendre Constance; la pensée que le Parc fût occupé par quelqu'un qui ne se laissait pas voir l'intriguait un peu, malgré elle. Pourquoi ce parti-pris de solitude? Quelque chagrin, quelque mystère? Il n'en faut pas plus pour faire travailler une imagination de dix-huit ans,

même quand cette imagination n'est pas excitée par les conjectures et les commentaires d'une cousine Henriette.

— M. de Glenne n'a pas reparu chez nous, disait celle-ci, et il n'a pas invité papa jusqu'à présent à venir le voir. C'est prodigieux !

L'invisible Parisien était devenu, dans un cercle, très restreint d'ailleurs, le point de mire de l'attention publique, lorsque, certain soir de la mi-juin, Escaloup, l'un des domestiques du Parc, se présenta hors d'haleine, l'air effaré, en suppliant le docteur de venir tout de suite, sans perdre une minute, secourir une dame qui allait mourir.

— Une dame ! s'écria Constance, assise avec son père à prendre le frais, sous le porche feuillu du Priourat.

— Oui, une dame arrivée la veille.

— Et qui est malade? Il faut aller à Nérac chercher le docteur Lafourcade. Tu sais bien, M. de Glenne sait aussi que je ne suis pas médecin pour les gens riches.

— Ce n'est pas M. de Glenne qui m'envoie. Ma femme m'a dit seulement de courir chercher le médecin, dit Escaloup embarrassé. Alors, je suis venu ici, comme au plus près.

— Le cas est-il donc si grave? Qu'est-ce qu'elle a, cette dame? demanda le docteur.

Ce fut alors que l'envoyé se décida, non sans peine, à dire ce qu'on lui avait probablement recommandé de ne pas trop ébruiter, que « la pauvre » avait quelque chose de bien grave, en effet,.. un coup de couteau en pleine poitrine.

Stany poussa un cri d'épouvante.

— J'y vais, dit le docteur. Béréto ! (C'était le nom de son factotum, ainsi nommé, parce qu'il ne quittait jamais un béret bleu, apparemment vissé sur son crâne.) Allons, Béréto, attelle vite. Et si je passe la nuit, petite, ne va pas m'attendre ! Un coup de couteau en pleine poitrine ! répétait-il, et ce n'est pas *lui* qui envoie chercher le médecin. Que diable ! S'agit-il d'un meurtre ou d'un suicide? Mauvaise affaire dans tous les cas ! La dame est jeune? demanda-t-il, chemin faisant, à Escaloup, qu'il avait fait monter auprès de lui.

C'était une jeune dame, une belle dame, avec des cheveux qu'on aurait dit trempés dans de l'or, des cheveux comme on n'en voyait sans doute qu'à Paris.

— Diable ! répétait le docteur, en pressant le pas de sa vieille jument.

TH. BENTZON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

DANS L'INDE

V[1].

JEYPORE, BOMBAY, ELLORA, LA TRAVERSÉE.

18 décembre.

A Calcutta, l'Inde anglaise; à Bénarès, l'Inde des brahmes; à Agra, l'Inde des grands Mogols; ici l'Inde des rajahs, l'Inde des romans, de l'opéra, féerique et paradoxale. Le Rajpootana est un très vieux royaume hindou, semblable à ceux qui couvraient la péninsule avant les établissemens musulmans aux premiers siècles de notre ère. Il n'a jamais été conquis. Contre les diverses races maîtresses de l'Inde, ces Rajpootes ont maintenu leur indépendance. Ils sont encore le peuple aryen qu'ils étaient aux temps fabuleux du Ramayana. A travers cent trente-neuf générations, le rajah fait remonter sa généalogie jusqu'au Soleil, qui fut père du grand Rama. Il gouverne encore selon la loi de Manou, comme les rois hindous, ses ancêtres, qui vécurent avant César. Les *barons* sont de race aussi bonne, comme lui fils du Soleil et de la Lune, et l'origine des grandes familles rajpootes se perd dans la nuit des temps. Le peuple lui-même, organisé comme aux temps primitifs en clans, en tribus, est de race noble, de race blanche. Tout Rajpoote est kchattrya de naissance; il appartient à cette

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, du 1er février et du 1er mars.

caste de guerriers aryens qui ne reconnaît de supérieurs que les brahmes. Par suite, un campagnard rajpoote s'estime l'égal de ses princes. Il s'appelle « fils du roi. » Il a des sentimens fiers, mâles, honorables ; il possède un cheval, une lance, un bouclier ; et, au jour du combat, il est prêt à suivre son chef de clan, à se ranger auprès de son père, le roi, pour défendre ses dieux et sa cité.

De l'hôtel à la ville, on en voit assez pour reconnaître un monde très original. Des petites collines blondes, toutes couronnées de châteaux-forts et de tours crénelées, bornent l'horizon. On ne s'attendait pas à trouver un décor moyen âge sous les tropiques. Sur la route, parmi la foule des petits baudets, entre les bandes de femmes qui passent en chantant, des cavaliers galopent sur de fins arabes, le bouclier rond à la ceinture, le sabre au côté, coiffés de turbans rouges, leur grande barbe séparée en deux par une raie verticale étalée, aplatie, hérissée à droite et à gauche, caracolant avec un air de bravoure et de fanfaronnerie suprêmes. Rien de cette expression molle, indolente, rêvasseuse, que j'ai rencontrée si souvent dans l'Inde. Tout ce monde est très actif : piétons, cavaliers, chameaux, éléphans, chars pesans, petits ânes, encombrent la voie, et cela bruit, étincelle au soleil, dans la poussière.

Au bout d'une demi-heure de route, on rencontre la poterne du mur fortifié qui ceint la ville. On passe sous de hauts bastions, on traverse un pont-levis, puis une petite cour intérieure où des chameaux agenouillés attendent qu'on les décharge, et, tout d'un coup, on débouche devant un décor d'opéra brumeux, léger, bizarre, charmant, impossible à décrire.

La première sensation est celle du rose : tout est rose ici. Que le lecteur couvre de rose tout le tableau que je vais essayer de présenter. Qu'il imagine une rue large de cent vingt pieds, longue de trois kilomètres, bordée de maisons roses, de temples roses, de palais roses, de clochetons et de pavillons roses, d'un rose pâle tendre, délicat, si absolument droite que, jusqu'à l'autre bout, maisons, échoppes, façades, on les voit s'aligner, se suivre, se presser, fuir, s'évanouir dans une vapeur de ce même rose fantastique qui baigne tout. Pas une tache noire dans cette vapeur, pas une voiture européenne, rien que le papillotement multicolore de la foule. Sur les trottoirs des deux côtés de la rue, à perte de vue, un bazar en plein vent, une file de marchands accroupis, et, sur les tapis bleus et rouges déployés sur le pavé, un étalage de choses brillantes : pantoufles brodées d'argent, piles d'oranges et de bananes, images peintes, étoffes éclaboussées de soleil. A droite et à gauche, tout est gracieux, tout est lumineux : on

voudrait mettre une journée à traverser cette Jeypore, on voudrait garder un souvenir précis de chaque détail. L'œil n'a pas le temps de se rassasier. J'ai beau crier à mon cocher : *Hasta, hasta* (doucement, doucement), nous allons toujours trop vite, et, à son grand scandale, je mets pied à terre pour flâner à ma guise.

Seigneurs et fonctionnaires rajpootes, parés comme pour une comédie, vêtus de fleurs brodées, chargés de plumes et de joyaux, leurs larges et fières barbes savamment étalées en éventail, jolis chevaux luisans, soldats romantiques portant écus et glaives, étudians, gardes du palais, femmes du peuple chargées d'un enfant nu à cheval sur la saillie de la hanche, tous défilent dans une brume claire faite de rosée qui s'élève. Du seuil de leurs échoppes, de petits marchands me tendent les bras, avec un joli sourire, m'offrent en riant des statuettes de marbre, des images de dieux bâclées, peinturlurées avec une verve charmante. Sur les murailles tout un tatouage de dessins bleus : éléphans, léopards, arbres, locomotives, Européens très raides, sanglés dans des redingotes ridicules. Il y a des hommes de trente ans qui lancent des cerfs-volans et galopent par la rue comme des écoliers. Et tout ce peuple fantaisiste qui joue, qui rit, ce peuple enfant et artiste semble créé par un caprice humoristique de poète dans un monde de rêve où tout serait léger, drôle, heureux, aérien, où rien ne resterait des tristes et vilaines choses qui sont réelles. — Dans ce monde, les gens vivent en frères avec les bêtes, bonnes âmes plus simples et plus calmes que les nôtres. Voici des files de petits ânes trotte-menu, de doux chameaux, à la démarche onduleuse et lente, qui lèvent leurs grands cous féminins au-dessus de la foule, des envolées de singes gris sur les toits, des vaches pacifiques, aux grandes cornes vertes, toutes blanches, sculpturales et comme taillées dans le marbre. Il y a des toutous teints en jaune, en bleu et rose. Plus loin, sur une grande place, un peuple serré de pigeons, abattus par myriades, couvre la terre d'un plancher bleuâtre, dense, ondoyant, qui s'ouvre quand passent les pesantes masses des éléphans caparaçonnés de rouge. Parmi toutes ces bêtes vivantes, çà et là des autels où elles sont divinisées, tabernacles minuscules peuplés de petits taureaux, petits éléphans, petits singes...

Un vaste carrefour, où nous coupons à angle droit une rue aussi large, aussi droite, aussi rose que celle que nous avons suivie. Ici, au pied des temples que gardent des éléphans de pierre, c'est une inexprimable confusion de passans, de fleurs, d'ânes, de chameaux, de cavaliers, de marchands. Parmi le fourmillement des pigeons qui picorent, cent vaches somnolent béatement, indifférentes à l'agitation de la multitude. Debout, de jeunes garçons

soutiennent de hautes branches emplissant l'espace de verdure. Et les dévots achètent ces bambous, les déposent aux pieds des vaches, qui les acceptent comme une dette et les mâchent avec sérénité. Du haut des arbres pendent des vases de terre, verts de mousse, où s'abattent des volées de perroquets, leurs jolies têtes rondes cerclées de rouge...

Tout d'un coup un piaffement de chevaux... Qu'est-ce que cette fière cavalcade qui débouche sur la place? Les jolies bêtes dont le poil brille, les beaux cavaliers dont les armes étincellent! C'est le frère du rajah suivi de ses barons, précédé de ses hommes d'armes qui courent à pied, portant des hallebardes. Bonnet de velours sur l'oreille, en tunique de fleurs vertes, il maîtrise son cheval qui danse. Très rapidement je l'entrevois : noble et hardi visage où l'on sent la race, le sang antique, l'instinct du commandement. C'est un vrai kchattrya, qui descend en droite ligne des premiers conquérans de l'Inde.

Cependant des éléphans rentrent à l'écurie. En voici sept, colosses rugueux et sombres, philosophes taciturnes, pleins de lenteur, supérieurs à tous les êtres qui tourbillonnent au-dessous d'eux. Un à un ils disparaissent sous un portique, frôlant la terre de leurs trompes, berçant trois cornacs sur leurs fronts massifs, où deux grands lobes font saillie. Pliant les jambes avec une démarche humaine, étalant doucement leurs larges pieds mous, ils passent, silencieux comme des ombres. — Quelle profonde pensée dans ces puissantes têtes mornes, et comme ils ignorent le peuple inférieur des hommes et des bêtes qui s'écartent devant eux! On comprend, à les voir, que Ganesh, le monstre à tête d'éléphant, soit dieu de la Sagesse...

A toute seconde, les tableaux changent. J'essaie d'en noter un au vol : devant une haute porte de palais où s'enfoncent les pachydermes, les chameaux, tout un peuple, l'air est épais de faucons. Ils tournoient et crient devant l'image rouge du dieu éléphant, qui sommeille dans une niche au-dessus du portique. Et des trompes aigres font une musique hindoue.

Tout autour de la place, des temples, des monumens, une université, des palais : l'un, entre autres, d'un rose étrangement vif, dressé en pyramide, hérisse une façade de neuf étages faite de cent clochetons et de soixante-quatre fenêtres en saillie, fleurie de colonnettes et de balcons, percée à jour de mille fleurs évidées dans la pierre, une architecture vaporeuse, aérienne, excentrique, impossible. C'est le palais du Vent, — le palais du Vent! Ce nom m'enchante. De même, sur les belles petites collines qui entourent la cité, on aperçoit le palais des Nuages, le temple du Soleil. La

porte rose qui ferme l'autre bout de la ville s'appelle la porte des Rubis. Nous sommes dans un conte oriental de fées.

Un cri de trompette! — un cri de cuivre qui fait détourner la tête. Lancée très vite, au galop, passe une joyeuse bande mortuaire, passe le mort étroitement voilé de gaze blanche, passent les hommes qui l'emportent attaché sur des bambous, passe la famille qui bondit en frappant des cymbales, en hurlant les syllabes sacrées : « *Ram! Ram!* » Envolée, disparue, la troupe bruyante! Maintenant ce sont des lévriers en laisse, vêtus de pourpre, des jardins où, sur des lits de camp, dorment les lynx et les léopards de chasse de sa hautesse, étranges bêtes maigres et souples, très nobles, avec un éclair aigu dans leurs yeux perçans et qui d'un coup de leur langue raboteuse raclent le poing que leur tend leur serviteur. Ailleurs, c'est une noce : cinquante femmes vêtues de jaune soyeux sont assises par terre, psalmodiantes. La mariée, une fillette de dix ans, est seule debout au milieu des chanteuses. — Au bout de la rue, derrière une grille en façade sur le trottoir, devant la foule rapide, dix mangeurs d'hommes, dix tigres royaux, la tête baissée, arpentent à grands pas doux la cage à laquelle ils ont été condamnés après jugement régulier. Ils méritent vraiment leur titre de *sahebs,* de seigneurs, ces fauves. Le plus beau d'entre eux est l'assassin de seize femmes. Même impression devant la tête terrible et morne, la sinuosité de l'échine qui se coule, la souplesse des muscles trapus, la détente possible des jarrets formidables, la splendeur fauve de la robe faite de lumière vivante, qu'à Ceylan, devant une gerbe de cocotiers élancés dans le ciel de feu...

Parmi cette multitude d'images qui se pressent, un spectacle incessamment répété reste toujours beau. On ne se lasse pas d'admirer la souplesse et la fraîcheur des jeunes corps nus. Les torses frêles et bombés des enfans, garçons et filles, sont adorables. Les longues tresses noires coulent sur la jolie figure sauvage, effarée, sur la petite poitrine si délicatement modelée. On sent la force et la santé des jeunes muscles et du beau sang. Cela est parfait. La lumière et l'ombre se marient, circulent harmonieusement sur le bronze uni de la peau tout enveloppée de lumière et de plein air. Les jeunes femmes, nues depuis le bas des seins jusqu'au milieu du ventre, savent se voiler avec une grâce extrême. Rien de doux à l'œil, rien de simple et de tranquille comme les plis de la molle draperie. Chez les fillettes, plus grêles, on voit l'ondulation paisible de la charpente intérieure. Elles aussi, les toutes petites, portent ur la tête de beaux vases ronds qu'elles soutiennent de leurs bras tendus, levés très haut, se cambrant dans l'effort, le brun du torse tendre tout baigné de lumière.

Je suis entré dans un temple qui jette son grand escalier sur la place. En bas, des chameaux agenouillés dorment et des chiens sont étendus au soleil sur les degrés. On monte et l'on arrive devant une cour où des vaches errent en liberté sur le marbre. Dans un coin, les deux arbres sacrés, le mâle banyan et l'arbre femelle, qu'on nomme *pipala*. Une vieille femme tourne rapidement autour du premier, une autre verse un peu d'eau sur les feuilles du second. — A côté, une deuxième cour est ceinte d'une galerie que supportent des piliers. Là, dans l'ombre, un groupe rouge de femmes assises écoute tranquillement la mélopée nasillarde du prêtre qui lit le Ramayana. Les jolies figures régulières qu'on aperçoit sous les capuchons ne semblent guère absorbées par la méditation. Tout ici se passe en famille : le prêtre accroupi, enguirlandé de fleurs, balance son corps au rythme de sa phrase qui monte et qui s'abaisse. Quantités de moineaux picorent familièrement parmi les fidèles, et de grands corbeaux sautillent gauchement sur le dos des vaches assoupies. Tout à fait caractéristique de l'hindouisme, ce culte en plein air, ce lieu sacré qui tient à la fois de l'étable, de la volière et du temple. Une violente lumière frappe les murailles barbouillées de bleu par les aventures de cinq cents dieux. — Derrière le prêtre, au fond de la galerie, un tabernacle obscur où l'on aperçoit l'idole, une petite poupée à figure noire, Parabatti, habillée de rouge, gardée par deux lions. Au-dessous d'elle, son époux, le grand Siva, n'est représenté que par le Lingam, emblème de la vie. Là viennent prier les femmes stériles et les jeunes filles qui désirent un époux.

En face du temple, de l'autre côté de la grande place où bouillonne la multitude des gens et des bêtes, se dresse le collège du maharajah. J'en admirais la façade bizarre et rose comme celle du palais du Vent quand un étudiant m'a invité à entrer. On m'introduit chez le principal, que je trouve assis dans un petit cabinet obscur, devant des piles de livres. Physionomie hindoue très douce, très fine, un peu soucieuse, tournure d'homme d'étude, fluet, voûté, vêtu simplement d'une longue tunique noire. Avec des gestes sobres, en quelques mots simples d'un anglais parfait, il m'a souhaité la bienvenue, puis m'a conduit aux salles de cours. Les examens supérieurs étant tout proches, les étudians qui s'y préparent sont restés chez eux ; nous ne voyons que les élèves de première et de seconde année. Dans de grands halls, à colonnes, de petits groupes d'étudians se serrent autour d'un professeur. Ni chaires, ni bancs, ni pupitres. Tous se lèvent à notre entrée et s'inclinent profondément en touchant deux fois leurs lèvres d'un

geste empressé et gracieux. Pourtant, dans une certaine salle, les élèves sont restés assis : cette classe, me dit le principal, est réservée aux fils du rajah et aux nobles qui, tous descendus de Rama et du soleil, sont trop fiers pour nous saluer.

L'enseignement tout entier donné par des professeurs indigènes est gratuit (*state-supported*) et les examens ouvrent aux élèves les carrières du gouvernement. On professe les mathématiques, l'anglais, la littérature anglaise, les dialectes de l'Inde, le persan. Dans les classes supérieures, me dit le principal, on ajoute le sanscrit, le pâli, les philosophies brahmaniques, bouddhiques, persanes et la philosophie moderne. Stuart Mill et Spencer sont lus comme des classiques.

Le principal, qui est Bengali, cause volontiers et semble au courant de ce qui se fait, non-seulement en Angleterre, mais dans le reste de l'Europe. Il me parle avec admiration de Burnouf, de Barthélemy Saint-Hilaire, de Bergaigne, des grands sanscritistes français. En somme, dit-il ensuite, l'Inde n'aperçoit l'Europe qu'à travers l'Angleterre. « Un jeune étudiant qui aborde les études supérieures commence par les classiques anglais : Shakspeare, Milton (beau début pour une cervelle hindoue), puis et surtout Addison, Pope, plus tard les philosophes et les économistes, Locke, Hume, Adam Smith, Burke, tous les penseurs du XVIIIe et du XIXe siècle, jusqu'à Spencer, dont l'influence est très grande. Quant à la France et à l'Allemagne, nous ne les connaissons que de seconde main. En général, nous ignorons leurs langues. Pourtant nous commençons à admirer autre chose que l'Angleterre. Si Hegel ou Fichte ne nous sont pas familiers, nous étudions les philosophies orientales, surtout les Upanishads, le vieux Védantisme où l'on trouve à la fois Spinoza, Kant, Hegel et Schopenhauer... »

Peu à peu, il s'est animé et j'ai cru voir paraître en lui un fonds d'enthousiasme pour la vieille métaphysique de son pays. « Depuis cinq ou six ans, il se fait une réaction en sa faveur. Sous l'influence anglaise, des écrivains de Calcutta (1) avaient dénoncé l'immoralité et les folies de la religion hindoue. Nous commençons à comprendre que sous son extravagance se cache une pensée profonde, et vous la verrez défendre par nos érudits et nos penseurs. Nous avons l'ambition d'être nous-mêmes. Voici le maharajah qui a introduit des idées anglaises, doté Jeypore d'un collège, d'un musée, d'une école industrielle : il ne fait rien contre l'hindouisme. Dans son palais d'Amber, on sacrifie toujours des chèvres à Kali. Mais par-dessous le symbole, il voit le sens, nous

(1) L'école des Brahmes.

distinguons l'esprit sous la lettre, l'idée que contiennent les formes religieuses qui s'adressent à la multitude. Nous réagissons contre le « théisme » anglais que le *jeune Bengal*, c'est-à-dire l'élite intellectuelle de l'Inde, avait accueilli avec trop d'enthousiasme. Nous sentons que nous possédons quelque chose de plus original et de plus profond. Si nous lisons, si nous aimons Spencer, c'est qu'il dénonce l'idée d'un Dieu personnel comme une des formes de l'anthropomorphisme. C'est que sa matière, inconnaissable en soi, indéterminée, homogène à l'origine et qui, par une série de changemens insensibles, développe par cycles tous les êtres et toutes les formes, rappelle par bien des traits le Brahma de nos Védantistes. »

Cet Hindou dit-il vrai? — l'Inde, reprenant conscience d'elle-même, rejette-t-elle le joug intellectuel de l'Angleterre? Est-elle encore capable de philosopher? Va-t-elle opposer son idée de la vie et du monde aux conceptions nationales anglaises? Est-ce que dans la paix britannique, le cerveau hindou si longtemps paralysé par l'oppression mahométane se reprendrait à fonctionner? Qu'en adviendrait-il? — En attendant, il est curieux de voir en face l'un de l'autre les deux pôles de l'humanité, l'énergie, la volonté pratique, le sens positif anglais, la spéculation hindoue, l'aptitude au rêve métaphysique qui fait la pensée triomphante, maîtresse du désir et de l'illusion, et qui tue les facultés actives.

19 décembre.

Journée consacrée à se faire plaisir aux yeux, en se perdant seul dans l'étonnante rue rose, à se remplir l'âme de la joie des couleurs, à s'enivrer de la fantaisie de cette Jeypore. Puis, dans la campagne nous suivons la route qui mène à Amber, une jolie bande blanche qui circule dans la verdure d'étranges plantes grasses, hautes comme de petits arbres. De leurs raquettes épineuses et charnues, elles couvrent au loin la terre. Végétation immobile et rigide, qui semble d'une autre planète. De là, sortent des architectures d'autrefois, cent pavillons, cent kiosques de marbre qui luisent au bon soleil. Des bandes rouges et bleues d'hommes et de femmes vont gaîment. — Jamais je n'ai vu autant de paons, et de si beaux paons. Ils vaguent sur la route, et le saphir de leurs plumes chatoie doucement dans la lumière. Ces oiseaux sont libres et pourtant apprivoisés, ils n'appartiennent à personne et vivent sans méfiance parmi les hommes. Comme toutes les bêtes inoffensives, ils sont sacrés pour les bons Hindous qui font œuvre pie en leur

offrant de l'orge. « Ils ne font pas de mal, me dit gravement Cheddy, Anglais très méchans, ils leur jettent des pierres. »

Plus loin un palais abandonné, vert d'herbes folles, semble posé sur la glace d'un étang gras, dont l'eau noire, empoisonnée, miroite lourdement. Sur la rive des crocodiles somnolent, inertes. Tout autour, les jolies montagnes dorées sont pleines de clarté et s'arrondissent sur le calme ciel bleu. Le soleil est doux, l'air subtil, léger, plein de bonheur, un peu grisant...

Six heures du soir.

A la hâte, nous visitons le palais du Maharajah, les écuries où piaffent cent chevaux arabes, les chenils, les éléphans à la chaîne, les serres, et puis il faut dire adieu à la ville rose. Près de la gare, un petit écolier rajpoote, chargé de ses livres hindoustanis, nous envoie un délicieux *Good afternoon.*

En wagon, repris tout de suite par le milieu européen, on croit sortir d'un théâtre brillant, d'un spectacle fait pour distraire l'esprit, pour faire oublier le réel, comme une comédie de Shakspeare ou une pastorale de Watteau. Monde d'opérette, monde de rêve, cette société patriarcale, ces clans, ces cavalcades de barons, fils du soleil, ce roi sage, aimé de son petit peuple, tyrannique (1) et paternel, ces guerriers porteurs de lances et de boucliers, leurs barbes fantastiques, leurs vêtemens coquets, la foule heureuse et souriante, les chiens bleus, les lynx et les léopards de chasse. Décor d'opérette, les rues couleur de fraise écrasée, les maisons roses qui ne semblent pas de pierre, les châteaux crénelés sur les collines, les architectures légères et fantaisistes, le temple du Soleil, le palais du Vent, le palais des Nuages, la porte des Rubis, la salle des Splendeurs, les serres humides pleines de la fraîcheur des fougères vaporeuses, la campagne métallique de plantes grasses, les paons bleus qui sortent des fourrés, les kiosques déserts, au bord des étangs sombres. Vie d'opérette, où rien n'est sérieux, où rien n'est lourd, où rien n'est triste, que celle de ce peuple artiste et rieur qui n'a d'autre souci que de sculpter les petits dieux et les petites bêtes de marbre, de broder des pantoufles d'argent, d'enluminer ses murs de dessins bleus, de chevaucher de jolis arabes, de nourrir les oiseaux du ciel, de lancer des cerfs-volans, et qui jouit avec confiance de la lumière et de la bonté des choses ; oui ! vie heureuse, simplifiée, enfantine, à laquelle il ne

(1) Par exemple, défense de prendre des photographies à Jeypore, sans permission spéciale du rajah.

manque qu'une musique perpétuelle, que des chœurs, des ballets, et dont on emporte l'étincelante et poétique vision, au moment de retourner vers l'ombre et la tristesse de notre Europe.

Les collines se sont refermées sur la ville charmante. En ce moment, une poussière d'or flotte dans l'air. Immobile, un héron est seul au bord d'une mare, toute rose et bleue des clartés crépusculaires...

BOMBAY.

21 décembre.

Trente-six heures de chemin de fer. A mesure qu'on descend dans le sud vers la grande ville anglaise, le train s'emplit : de gras babous, de puissans commerçans indigènes encombrent les voitures de leurs valises, vautrent leur sans-gêne et leur indolence sur les banquettes. Les troisièmes sont bondées d'une foule hindoue qui cause, rit, jacasse. Pour tous bagages, ils emportent des vases de cuivre, ciselés des figures de Krishna et de Ganesh. Aux stations, des brahmes chargés d'outres de cuir viennent les remplir. Eux seuls peuvent s'acquitter de ce service, car un kchattrya qui voyage se souillerait en buvant l'eau versée par un çoudra. Au contraire, tout le monde peut toucher ce qu'a touché le brahme. En dépit de ses fonctions serviles, le brahme reste le brahme, il garde ses vertus surnaturelles; et la supériorité de caste subsiste dans l'infériorité du métier.

Pas grand'chose à noter. Pendant ces longs trajets, l'esprit, émoussé par la multitude des images aperçues la veille, somnole, ne s'intéresse plus à rien. Des villes aperçues très vite, Baroda, Ahmedabad, de grandes gares, des tiffins, des déjeuners à l'éternel kari, des silhouettes simples de montagnes bleues. A travers tout cela, la même campagne sèche et toujours les étonnantes bandes de singes qui bondissent dans les hautes herbes.

Le second matin, au réveil, c'est une surprise. Tout d'un coup, on se croit rentré à Ceylan. Voici de nouveau la contrée humide, chaude, orageuse, la grande végétation équatoriale. Partout de l'eau. D'épaisses forêts de palmiers dégringolent vers des lagunes, mirent dans des estuaires bleus leurs colonnades lisses, et les larges palmes vertes qui surgissent dans l'air moite font des voûtes sombres abritant des petites cases. La terre est noire, marécageuse, semée de flaques. Des milliers d'oiseaux à grandes pattes peuplent les bords des marais et des bras de mer. Quelquefois, vers l'ouest les eaux ne finissent pas : des rades se forment, s'élargissent,

d'immenses espaces d'un bleu splendide et calme, tachés d'îles qui semblent des forêts écroulées dans la mer, bordés ici de cocotiers, là-bas de collines que la végétation dense recouvre d'une épaisse brume bleuâtre. A présent, un grand morceau de l'Océan-Indien apparaît, l'espace semble s'agrandir pour contenir tant de lumière...

Puis, des bruits de ferraille, un grand tapage, un vaste terminus vitré. Nous entrons en gare de Boree-Bunder, nous sommes à Bombay.

Cinq heures du soir. — Il fait chaud, très chaud, une chaleur molle, de serre humide. Cela fatigue et énerve. On n'a pas la force de choisir et de grouper ses impressions, et puis, tout est trop varié. La ville est faite de plusieurs villes, étalée sur cinq îlots. On dirait que toutes les races, toutes les religions, toutes les architectures, toutes les industries du globe sont venues se confondre ici, se pénétrer dans un extraordinaire mélange qui grouille et fume dans la lumière.

En ce moment, je suis assis sur la terrasse d'un café de l'Esplanade. Ici, l'île de Bombay se resserre en une langue de terre très mince, en sorte que des deux côtés on voit la mer, — à droite, une profonde rade ceinte de forêts lointaines, à gauche, une grande plage blonde qui, par une courbe delicate, fuit vers un promontoire, vers des masses sombres et luisantes de palmiers. Le long de cette plage, trois ou quatre kilomètres de route droite bordée à gauche de vastes monumens gothiques ou vénitiens que séparent de la ville des pelouses et des jardins.

Sur cette route qui longe la mer, tout le haut commerce se presse vers l'Esplanade pour respirer la brise du soir. Ici, devant la rade, les calèches sont arrêtées dans un encombrement, tandis qu'une musique de cipayes joue des airs européens. Parmi les Hindous ventrus, en tunique blanche, en turbans roses, des Anglais, des Parsis correctement vêtus à l'européenne, mais bizarrement coiffés d'une mitre en carton étoilé, des officiers européens et indigènes s'entassent autour des cafés, sirotent leur limonade ou leur *cocktail*. Il y a aussi beaucoup d'ayas, beaucoup de nourrices et de babies indiens parés comme des châsses, couverts de velours et de brocart.

Dans les calèches immobiles comme sur un champ de course, les dames parsies se prélassent. C'est la première fois que j'aperçois un peu le grand monde féminin de l'Inde. Les Hindoues de haute caste sont toutes mystérieusement enfermées dans les zenanas, et il faut aller chez les marchands pour admirer les soies et

les broderies précieuses de Bénarès et de Delhi. Ici, vous les voyez en plein air, au soleil, drapées autour du corps souple et vivant. Telle vieille dame n'est vêtue que d'une étoffe qui de la tête aux pieds l'enveloppe; mais cette étoffe est un taffetas pourpre frangé d'or. Au moindre mouvement, cela tressaille en grandes ondes lumineuses. Toutes sont ainsi vêtues à la grecque, voilées de mousseline, de soies mauves ou bleues qui suivent la courbe pure de la tête, font saillir de leurs tons simples et puissans la douceur de leurs traits aryens, la blancheur de leurs figures molles. Languissantes, renversées au fond de leurs voitures, les opulentes Orientales, elles attendent, les paupières mi-closes, la brise du soir qui va les ranimer.

Et la foule fastueuse s'épaissit dans une de ces étonnantes clartés qu'on ne voit que devant les grands espaces de mer tropicale, — une clarté qui sort de l'eau aussi bien que du ciel. Je n'ai rien connu de semblable à ce ciel ni en Égypte, ni à Ceylan, ni dans l'intérieur de l'Inde. Il n'est point bleu, mais fait de lumière blanche et liquide, plein de moiteur et chaleur.

... Maintenant, le soleil descend derrière les bois de Malabar-Hill, et dans cet air spécial à Bombay, il y a d'invraisemblables effets d'irradiation. Une vapeur rose envahit tout, circule autour de la mer et de la terre, déborde par-dessus les forêts lointaines qui ne détachent pas leurs palmes sur l'horizon vermeil, mais s'y noient, s'y évanouissent. Le soleil semble fondre en tombant et *tomber devant les arbres.*

Aussitôt, un petit vent se lève et l'eau rose frémit. Les grands *steamers* noirs alignés semblent des choses mortes dans ce frisson universel. Là-bas, vers le large, des nuées de barques ont ouvert leurs ailes et dans le silence et la lumière fuient comme un rêve, si tranquilles qu'on les dirait entraînées par un large courant, comme si toute la mer glissait avec elles, et l'on oublie pour les suivre l'orchestre des cipayes, et la foule chamarrée et les indolentes Parsies, jusqu'à ce que le petit essaim rose soit si loin, si loin qu'il semble sortir de notre monde, monter dans l'espace, entrer dans les bienheureuses régions où il n'y a plus rien que le calme de l'éther...

23 décembre.

Décidément, j'ai du mal à prendre la physionomie de cette Bombay, trop diverse et trop confuse. Les images dont on s'est empli les yeux ne s'ordonnent pas. Je les note au hasard, telles qu'elles surgissent ce soir après une journée passée à courir les rues. Peut-

être est-ce la seule façon de faire voir un peu ce tourbillon de formes et de couleurs, ce pêle-mêle de races et de religions.

Partout, à toute heure du jour, le ruissellement de la foule, plus dense qu'à Bénarès, une foule bigarrée où se confondent tous les costumes de l'Asie, où se coudoient tous les types de l'humanité, Européens en jaquette, Arabes en fez, Persans, Afghans, nègres lippus, grêles Malais, Cinghalais féminins, Parsis, Juifs, Chinois en robes de soie. Probablement, depuis Alexandrie, il n'y a pas eu un tel raccourci de toute l'humanité, de ville aussi cosmopolite. Il y a ici des coins de Londres, des coins de Bénarès, des coins de Shanghaï. Pardessous ce flux de races étrangères, un fonds indigène d'humanité demi-nue, des fakirs gris de cendres, des scribes agenouillés sur les trottoirs, des écoles en plein vent, des fidèles courbés devant des images sacrées, couvrant les lingams de fleurs votives, des coolies trotteurs qui courent, balançant des paquets au bout d'un long bambou, des barbiers nus qui tondent leurs cliens, tout un peuple de femmes qui servent de portefaix, filles de basse caste, presque nègres, toutes suantes, les jambes nues jusqu'en haut des cuisses, accroupies par bandes au pied des murailles, l'air souffrant, hébété par la fatigue ; et tout cela bruit dans une vapeur. — Je vois des chars antiques que traînent patiemment les bœufs pesans au milieu des tramways, des victorias, des palanquins, des chaises à porteurs. Je vois des murailles couvertes d'éléphans bleus, d'affiches en anglais, en persan, en ourdou, en hindoustani ; des mosquées, des églises chrétiennes, anglicanes, wesleyennes, catholiques, des temples hindous, des temples parsis. — Des chemins de fer courent au milieu des boulevards, devant les pagodes hérissées de cent mille figures monstrueuses, devant la statue de sa majesté la reine, devant les bâtisses gothiques de l'université, devant l'étendue bleue où sommeillent les grands *steamers* à l'ancre.

De ce fonds d'images répétées pendant toute la journée, fondues les unes dans les autres, j'essaie de détacher quelques tableaux plus saillans. — C'est le grand marché, le matin à six heures : dans un brouillard pénétré de lumière, trois ou quatre mille hommes, femmes, enfans nus ou vêtus de belles couleurs, se débattent parmi les oranges, les bananes, les ananas, les fleurs, dans un tapage assourdissant qui monte des cages de singes et des volières d'oiseaux. Devant des monceaux mous de poissons argentés, des rangs de femmes agenouillées sur des tables, les cuisses luisantes. — Ce sont les bureaux de la gare de Boree-Bunder, une vaste salle où deux cents employés, penchés sur leurs pupitres, noircissent du papier ou, la plume sur l'oreille, feuillettent des registres. Vous vous croyez à Paris dans une grande banque ou dans un mi-

nistère : seulement, tous ces employés sont Hindous, adorateurs de Siva et de Vichnou, marqués au front du signe religieux que l'on trace avec des cendres et de la fiente de vache. — C'est la mer, aperçue à tous les coins de rue, bleue, immmobile comme une toile peinte. — C'est la ville indigène, une cité sous une forêt, un fouillis de rues étroites, tortueuses sous une voûte ininterrompue de palmes. — C'est une ruelle où l'on célèbre un mariage, épaisse d'humanité demi-nue qui coule lentement comme une onde gluante parmi la foule somptueuse des invités dont les vêtemens de soie luisent en reflets opulens. Il y a des rangs pressés de fillettes toutes drapées d'étoffes splendides et ces petites têtes sombres coiffées de bandeaux lisses et brillans, si noirs qu'ils tirent sur le bleu comme l'aile d'un corbeau, sont étrangement enfantines et graves. La pourpre et l'orange des satins sinueux flambent sur un fond blanchâtre de membres polis, de torses gras de brahmes, d'innombrables corps nus. Et ce monde s'agite en remous dans la rue étroite, jette une chaleur suffocante qui monte sous les palmiers épanouis au-dessus des cases, sous les figuiers sacrés où courent les écureuils, où jacassent des perroquets nombreux comme des fruits.

Au bout de cette ville hindoue, près de la mer, est l'hôpital des animaux. Il y a là des meutes de chiens galeux, un vieil aigle très affaibli, beaucoup de pigeons et de perruches, des paons qui traînent par les cours la splendeur de leurs queues, un porc-épic poitrinaire dont les yeux éteints font pitié, un petit daim éclopé et des salles pleines de vaches aveugles. Dans cette étonnante ménagerie errent paresseusement les brahmes, éternels mangeurs de bétel qui vivent en frères avec tous ces souffrans, avec ces bêtes saintes parce qu'elles manifestent un instant l'indestructible Siva, parce qu'elles sont des étincelles dans la flamme vibrante de l'éternelle vie. Comme une vache urinait, un brahme a plongé ses mains dans le liquide sacré et j'ai vu ses lèvres remuer. Sans doute il prononçait le puissant mantra : « Salut, vache! mère de Rudra, sœur de l'Aditrya, source de l'ambroisie. »

En revenant par les larges rues de la ville commerçante, on aperçoit de bien curieux mélanges de vie anglaise et de vie hindoue. De grandes bâtisses sont couvertes d'annonces comme celles-ci : *Theistic Bombay temporary relief association*, — *Hindu cricket club*, — *Parsee cricket association*. Je voudrais bien suivre une partie de cricket jouée par ces Orientaux. Ils ne doivent pas mettre beaucoup d'ardeur au jeu, les Hindous. — Ces cercles de *sportsmen* indigènes sont bien la plus amusante copie de l'Angle-

terre que j'ai vue dans l'Inde, plus comique qu'un article de morale anglaise signé par un babou. Très anglais aussi, ce voisinage d'une « société déiste » et d'un club de cricketers, ce mélange d'athlétisme et de philanthropie. Probablement les joueurs de cricket sont déistes, et les déistes sont joueurs de cricket. De même, dans un magasin de Londres, j'ai vu une photographie d'évêque anglican qui portait cette mention : « L'un des huit d'Oxford, dans la course à la rame des deux universités 18... » En Angleterre, cet exploit complète un personnage d'évêque comme une édition d'Euripide ou un livre de théologie. Il y a même un type idéal qu'on appelle le *chrétien musculeux*.

Ailleurs, des étendards rouges s'agitent au-dessus d'une foule indigène. « *Hallelujah*, disent les étendards. Êtes-vous sauvés? Est-ce que vous luttez? Si non, pourquoi non? Quand vous occuperez-vous de votre salut? (*Ar you saved? Are you fighting? If not, why not? When do you intend to get saved?*) Des hommes-sandwich circulent, annonçant « l'arrivée des salutistes du Canada et une attaque générale dirigée contre le diable par le capitaine Hallelujah Smith, ancien clown. » Au milieu de la foule hindoue, des salutistes anglais forment un petit cercle, tous pieds nus, vêtus à l'orientale, les femmes drapées de rouge, leurs figures claires entourées de mousseline orange, les hommes en bédouins et coiffés de turbans. Bien curieuses les blondes têtes anglaises, les grandes chairs molles et roses dans ces costumes asiatiques.

Une espèce de petit singe hindou se confesse d'une voix nasillarde. Puis, l'un après l'autre, les salutistes viennent témoigner, et chacun tient un parapluie en guise d'ombrelle. Ensuite, tam-tam, castagnettes, cornet à piston. Les Anglaises sont impassibles, les mains tombantes et croisées, chantant des hymnes sur des airs de polka que les hommes accompagnaient avec des accordéons. L'une d'elles a exhorté la foule en hindoustani, une toute jeune fille vêtue de voiles orientaux, les pieds nus dans la poussière, des yeux d'ange, un teint de lis que n'avait pas touché le soleil indien, une expression pensive, si sérieuse (*earnest*), si calme, si chaste : une vierge de Burne Jones.

La conviction et l'effort de ces évangélistes ont quelque chose de comique et de touchant. Ce qui leur manque surtout, c'est l'imagination sympathique qui permet de concevoir des formes d'âmes étrangères. Combien les jésuites, qui eurent tant de succès en Chine au XVIIIe siècle, leur étaient supérieurs! Avec quel art ils adaptaient le christianisme aux facultés, aux besoins de l'âme chinoise! Ceux-ci emploient les mêmes procédés pour fondre le cœur d'un pauvre journalier de l'East-End, qui roule dans la boue

noire, dans le brouillard piquant des docks, et pour toucher l'une de ces âmes hindoues dont nous savons si peu. Ces grands hymnes wesleyens, chantés sur des airs de bastringue, quelle émotion peuvent-ils éveiller chez ces Asiatiques? Sont-ils touchés par ces jeunes femmes venues de là-bas pour se mêler à la populace de Bombay, pour se vêtir de ses vêtemens, pour vivre de sa vie, non comme des étrangères, mais comme des sœurs, pour les aimer en Jésus-Christ?

Là-dessus Cheddy Lall, que j'ai consulté, m'a dit : « On aime mieux les autres missionnaires. Ceux-ci ne vont pas en voiture, comme doivent faire les Européens; ils s'habillent comme nous. On pense qu'ils sont pauvres, et on les méprise. »

Je suis revenu par la plage qui borde non la rade, mais la grande eau libre. Pas un bateau. D'ici on ne voit rien de la ville, mais seulement ce sable blond, humide de la marée descendante, et le bleu doux de cette mer. Des parfums familiers de goémons et de varechs mouillés respirés dans l'enfance sur les plages bretonnes. Derrière soi, on imagine des falaises grises, des dos sombres de lande éclairés de la pâle flamme des genêts. Ce paysage, le même en Europe et dans l'Inde, apaise l'esprit inquiété par le spectacle des humanités différentes, par le grouillement des races étrangères.

De petites lames accouraient, dressées avec une transparence pâle, tremblaient dans un éclair d'argent pour s'abattre avec un clapotis léger. Un parsi est descendu au bord de l'eau et, les lèvres agitées par une prière, a regardé le soleil dont le disque palpitant tombait. Au moment où l'astre touchait la ligne des eaux, il s'est incliné deux fois, puis a tendu les bras vers la grande clarté rose qui flottait à l'Occident...

24 décembre.

Ce matin, après le *chota hazri,* je suis monté à Malabar-Hill, un promontoire vert chargé de villas et de palmiers à travers lesquels on voit luire le bleu incertain de la mer, étinceler la charmante et brumeuse Bombay. La rosée monte en un brouillard ténu dont la blancheur flotte, ondoie, se déchire mollement comme une gaze et d'où surgissent les grandes palmes fraîches. Par terre, des fleurs comme à Ceylan, fleurs d'azur, fleurs de sang où tremblent et roulent de grosses gouttes d'eau.

Plus loin, un jardin où cette végétation est ordonnée avec un art

raffiné, un jardin comparable à celui du Taj, solennel par sa lumière, son silence et sa beauté. Parmi les massifs verts trois tours se dressent, blanches, basses, massives, qui ne sont ni des temples, ni des lieux d'habitation, énigmatiques, inquiétantes dans cette solitude. Alentour de grands oiseaux planent.

Nous sommes au cimetière parsi ; ce jardin est un lieu funèbre ; sur ces tours on expose les cadavres que déchiquettent les vautours fauves : un prêtre est venu me raconter ces choses.

Vêtus de blanc, me dit-il, deux par deux, chaque couple tenant les deux bouts d'une écharpe de mousseline en signe d'union dans le deuil, à travers les rues de Bombay, au bord de la plage, sous les bouquets de palmiers, le long des parterres de fleurs, les Parsis suivent lentement le mort que les parens portent, enveloppé de linges. Arrivés au pied de la tour, une petite porte s'ouvre, reçoit le cadavre et se ferme aussitôt. Puis le cortège se disperse. Personne n'a jamais vu ce qui se passe derrière la porte, sauf les deux gardiens mystérieux de ce cimetière.

La plate-forme du sommet, dit le prêtre, est divisée en trois zones concentriques inclinées vers un puits central qui communique avec un souterrain. Les cadavres des hommes sont rangés sur le grand cercle extérieur, ceux des femmes sur le cercle moyen, ceux des enfans sur le petit cercle autour du puits. Chaque corps est dépouillé des linges qui le voilaient, car un texte du *Zend Avesta* dit : « Tu es entré nu dans ce monde et tu en sortiras nu. »

A dix heures, le matin, à six heures, le soir, les grands vautours fauves arrivent à tire-d'aile de tous les points du ciel, s'installent sur les tours. En moins de quinze minutes il ne reste rien de la forme humaine qu'un squelette que la chaleur a bientôt fait de disjoindre et que la pluie ou le sang ruisselant dans les rigoles entraîne bien vite dans le puits. Les crânes, comme des gousses trop mûres, éclatent au soleil et la cervelle est bue par les vautours. Au fond du puits, où s'entassent les débris et les poussières, sont des pierres filtrantes qui purifient l'eau du ciel ; en sorte que pas une parcelle humaine ne rentre dans la terre. Le Zend Avesta dit : « Tu ne souilleras point la terre, ta mère... »

En ce moment plus de cinquante vautours siègent très graves au bord d'une tour, et d'ici j'aperçois très bien leurs étranges yeux sauvages, ces yeux fixes où luit une flamme alimentée de matière humaine. Admirable sépulture que ces corps d'oiseaux. Aussitôt mort redevenir vivant, rentrer tout de suite dans un tourbillon de vie, un tourbillon plus rapide, plus brûlant que le premier. Avoir été une pauvre grande dame parsie, une de ces femmes indolentes

qui, dans leurs voiles somptueux, se prélassent au bord des plages pour respirer un peu de fraîcheur, et maintenant fendre impétueusement l'air enflammé d'un vol strident...

Tout autour de nous le calme et la splendeur du jardin tropical. L'air tiède est plein de parfums, les éternels petits écureuils rayés trottent avec confiance dans les allées. Et dans cette douceur et cette beauté des choses, il est difficile à l'esprit de concevoir ce qu'il n'est pas permis à l'œil de contempler. Là, tout à côté, sur les trois plates-formes toutes blanches, sous le soleil tropical, dans un éblouissement de lumière répercutée, les rangées de corps tordus par la chaleur, les poitrines entr'ouvertes, les ventres vidés par les becs de corne, les crânes pelés, les rigoles rouges de sang desséché...

D'ici la vue est bien belle sur Bombay. La mer est d'un bleu voilé très doux sous le ciel qui blanchoie dans son ardeur, vaporeuse, pâlie par la moiteur qu'elle exhale. A gauche, au bord de cette eau, c'est une autre mer, d'un vert sombre et lustré, dont les vagues immobiles sont figées, une mer de palmes d'où sortent des tours lointaines, des beffrois gothiques, des toits de pagodes. — Ce monde est beau.

ELLORA.

26 décembre.

Trois cents kilomètres sur le grand péninsulaire au clair de lune, à travers d'inquiétantes silhouettes de montagnes dressées en grands troupeaux. Forêts, maisons, rochers, le détail du paysage a disparu et les grandes formes silencieuses, brumeuses comme des fantômes sous la lune bleuâtre, semblent les seuls habitans du globe obscur. Puis treize heures de carriole sur une mauvaise route, seul avec mon cocher dans le Nizam, en plein Dekkan, voilà de quoi calmer l'esprit après la chaleur et la confusion de Bombay.

Contrée sauvage, déserte, tapissée de landes et de jungles. Quelquefois un petit hameau hindou, une petite pagode pyramidale, biscornue, compliquée comme toutes les pagodes, un étang sacré où les paysans se baignent le matin suivant le rite.

Sur la route, personne, sauf, vers neuf heures, une troupe d'hommes, d'enfans, de femmes qui suivent une file de pesans chariots antiques tranquillement traînés par de grands bœufs blonds. Où vont-ils? On dirait une migration de tribu aux temps primitifs...

Bien vite dépassée la horde nomade. Vers midi, dans le Sud, se

dessine une ligne fauve de hauteurs. C'est un grand amphithéâtre qui se déploie dans la large plaine, du nord au sud, percé de cavernes par les hommes d'autrefois. Là, au cœur de la péninsule, sont les repaires silencieux des divinités qui, depuis trois mille ans, sont nées et se sont succédé sur cette terre de l'Inde. Là siègent les dieux védiques, Indra et Surya, puis des bouddhas inertes, les yeux clos, les jambes croisées, puis le panthéon brahmanique, Siva, Parabatti, Vichnou et le cortège de leurs incarnations, puis les vingt-quatre sages des Jinas, tous taillés dans le roc antique, découpés dans la montagne dont ils font encore partie, seuls dans le désert, en face du paysage éternel, intacts comme au premier jour.

A cent mètres de la montagne on ne distingue encore rien. Tout est recouvert par une forêt de broussailles impénétrables, par la jungle fauve, qu'on dirait tombée du haut de la colline pour en cacher les secrets. Elle croît dans le sable ardent, dans la chaleur sèche et terrible, concentrée au pied de la falaise. Point de fleurs ici, rien de la mollesse et de la beauté de la végétation de Ceylan ou de Bombay. Tout est aride et brûlant. Nous avançons avec précautions. Sous les buissons épineux, sur le mica embrasé étincelle la fuite des redoutables cobras. Ils défendent l'accès des temples de Siva, et l'on se souvient que, dans les images du dieu, ils foisonnent autour de son cou et de sa ceinture, symboles mystiques du temps destructeur.

Nous voici au pied de la montagne qui s'élève en muraille abrupte. Devant nous, elle s'entr'ouvre, entourant un rocher de pierre grise de même hauteur qu'elle. A mesure qu'on approche, ce rocher prend des allures étranges, il se creuse, s'évide, se hérissant d'aiguilles et d'écailles comme un morne granitique torturé par l'éternel rongement de la mer. Tout d'un coup, on reconnaît les lignes emmêlées d'une pagode. C'est le Kaïlas, le paradis de Siva, un temple hindou fait d'un morceau de montagne : pavillons, terrasses, pyramides, clochetons, escaliers, statues, obélisques, éléphans-gardiens, tout est découpé dans un seul bloc, tout est taillé dans une seule pierre énorme qu'ils ont détachée, fouillée, ciselée, comme un ouvrier chinois fait d'un morceau d'ivoire. Des deux côtés, et par derrière, comme un étui qui doit préserver une chose précieuse, trois falaises brutes et verticales montent à quarante mètres (1) de hauteur et semblent tranchées en trois coups d'une épée magique pour isoler le roc qui glorifie Siva.

Peu à peu, devant ce Kaïlas, on se sent pénétrer d'un sentiment

(1) Mesures du Kaïlas : cour 120 mètres de profondeur sur 60 de largeur. Le bloc isolé a 50 mètres de long sur 30 de large et s'élève à 30 mètres.

étrange et qu'on ne s'explique pas tout d'abord. Cela vient-il du désert et du silence environnans? est-ce parce que rien n'est *construit* dans cette pagode où l'on ne voit pas deux pierres superposées? est-ce parce que sa teinte uniforme est celle de la pierre exposée à l'air depuis le commencement des époques géologiques, celle de la muraille brune qui, au nord et au sud, fuit jusqu'au bout de la plaine? mais rien ici ne fait penser au travail humain. Pas une inscription, pas un détail qui rappelle le culte journalier, pas un logement pour les prêtres. C'est une œuvre de la nature louant le dieu qui la symbolise : cette pagode qui se poursuit dans les assises profondes du globe est une chose éternelle, indestructible, non pas inerte cependant, mais encore vivante de la vie de la terre. Car la toiture d'un roc massif est encore recouverte de sa couche végétale, hérissée de gazons et de grandes plantes rigides qui semblent des candélabres sacrés. Tout autour, l'air surchauffé tremble en ondes blanches et la vie animale palpite: des vols de perroquets qui tournoient en flammes vertes, des corbeaux qui sautillent sur les vieilles statues, des écureuils qui semblent chez eux ici, qui courent sur les degrés, qui trottent dans les tabernacles.

A l'intérieur du Kaïlas, dans la nuit des sanctuaires, creusés au cœur du roc, dans le mystère des chambres nues où se dressent les symboles de l'énergie génératrice, des chauves-souris font des cercles silencieux.

Je fais le tour du monolithe. Ce qui est accablant ici, c'est l'énormité de la boîte de pierre dans laquelle il entre, de la muraille surplombante qui l'étreint et le domine, s'évidant par en bas, se creusant profondément d'une rainure noire, d'une galerie obscure qui en fait le tour et que soutiennent des piliers bruts. Sur cette galerie, la falaise tombe d'aplomb comme un pesant et volumineux manteau de pierre, striée de bleu par le suintement séculaire de l'eau. Des trois côtés, sur cette surface nue de falaise, le Kaïlas enlace ses figures de dieux et d'animaux, découpe ses pyramides, déroule la complication de ses lignes. Rien de grandiose comme cette opposition : ôtez cette pagode de sa gangue, dressez-la en plein air et vous supprimerez la sensation du travail écrasant et aveugle qui l'a séparée de la montagne pour la sculpter. Surtout, vous la détachez de la nature : elle n'en fait plus partie et par là cesse d'exprimer la grande idée qui est au fond du culte de Siva. La puissance, l'énergie constante qui demeure invariable à travers les mouvemens et les arrêts des formes dispersées, l'être inconnaissable et absolu qui se déploie au dehors par l'incessant enfantement des êtres particuliers, de qui sort, en qui s'absorbe toute vie, aucun symbole ne saurait l'exprimer comme cette pierre qui

émerge des profondeurs du globe, affleure en collines, mais ici se dispose suivant les lignes géométriques des terrasses, puis se complique, s'assouplit, ondoie en formes organiques, figure toutes les manifestations de la vie, d'abord une armée d'éléphans gigantesques presque complètement détachés du roc, mais encore engagés dans la matière informe ; — plus haut, parmi des enlacemens de lianes, parmi des processions de singes et de tigres monte, portant accroché à ses flancs le monde animal, déploie enfin les formes humaines, déroule l'épopée du Ramayana, raconte la conquête des races inférieures par les races nobles ; — plus haut encore, multiplie les figures des génies et des dieux secondaires, puis se creuse en salles mystérieuses, et là, dans l'ombre comme centre et comme racine mystique de toute cette floraison vivante qui s'épanouit à la lumière sur les parois extérieures, se dresse en lingam générateur, s'amincit enfin, s'allège, élance sa pointe aiguë de pyramide dans l'espace radieux.

Nous quittons le Kaïlas. A droite et à gauche, sur une longueur de trois kilomètres, les caves religieuses percent les flancs de la montagne.

D'abord, les cryptes sivaïstes, difficiles d'accès, invisibles du dehors. Il faut s'accrocher aux saillies de la falaise, ramper sur des éboulis de pierre, serré par la jungle contre le rocher. Ces caves sont des lieux de mystère où les vieux brahmes ont enfoui leurs secrets religieux, et véritablement celui qui pénétrerait ignorant dans ces sanctuaires en sortirait initié.

Les profondes galeries s'ouvrent, éclairées d'abord par un demi-jour terne et froid qui pâlit sur la pierre grise, s'enfoncent dans une noirceur qui va s'épaississant, entre des piliers rugueux taillés à même dans le roc. Dans ces ténèbres, où le seul bruit est le frôlement des chauves-souris, on voit luire des yeux d'or, saillir en bas-reliefs géans les dieux monstrueux qui dansent ou qui trônent. A mesure qu'on s'éloigne de l'ouverture, leur file, d'abord visible dans la clarté grise de cave, pâlit, devient plus vague, va se perdant dans l'obscurité. Pourquoi donc ces figures ont-elles toutes un air de parenté? — Pourquoi toutes portent-elles les mêmes attributs? N'est-ce pas Siva que nous reconnaissons partout, incarné dans la série entière de ses formes? Oui, toutes ces lignes mystiques, flexibles et sinueuses comme la vie, sont celles de ses corps variés, et chacun de ces vastes bas-reliefs représente une des faces du dieu. Le voici destructeur, et ses trois yeux, qui voient le présent, le passé, l'avenir, brillent d'un éclat blanc, de cet éclat qui fait tomber les créatures en cendres; ses six bras brandissent

des épées où pendent des cadavres transpercés, ses pieds trépignent des squelettes. Ailleurs, il repose immobile, contemplateur, ceint de serpens qui s'enlacent autour de son corps et de son cou, emblèmes de son éternité. C'est encore Siva, dont les formes molles et indécises, dont les hanches qui ondoient sont celles d'un androgyne : il est mâle et il est femelle, il sourit avec mystère. De son flanc sort un corps doucement ondulé de femme, et au-dessus de lui, très vague, avec un relief moins fort de la pierre, à peine indiqué, un nuage de formes animées flotte, s'élève, comme la fumée monte d'une flamme. C'est toujours Siva qui, au bout de la galerie ténébreuse, sourit à Parabatti; c'est lui qui danse joyeusement, entouré de ses bouffons; lui qui, de nouveau féroce, de nouveau meurtrier, les dents serrées par la fureur, transperce un enfant. Et les squelettes, qui signifient la mort, alternent avec les taureaux, qui signifient la vie. Tout au fond du sanctuaire, une pierre nue figure l'éternel Lingam.

Devant cette transparence du symbole, devant cette révélation du dieu, on demeure saisi. L'idée rayonne de ces images et les transfigure. Ce Siva n'est plus une divinité étrangère, particulière à une certaine race, à une certaine époque et que l'on vient regarder en curieux et en voyageur. Nous la connaissons, cette puissance! C'est la nature elle-même qu'expriment ces formes ondoyantes ébauchées dans cette solitude souterraine. C'est la divinité qui se manifeste par l'infatigable éclosion des êtres jeunes et brillans, comme par les hideuses destructions, l'éternelle et l'impassible, qui ne connaît pas la souffrance ou la joie des créatures. Les Brahmes ont conçu la force qui détruit et la force qui renouvelle comme les deux aspects d'une même puissance : ils ont fait un seul dieu du *destructeur* et du *régénérateur*, et c'est là leur grande originalité. Tandis que d'autres races, impuissantes à quitter le point de vue humain, ont fait du mal et du bien, du laid et du beau, des attributs distinctifs, classant ainsi leurs divinités d'après des caractères tous relatifs à notre sensibilité, les Hindous ont pensé qu'au point de vue éternel, il n'y a plus ni Dieu ni diable, mais une puissance absolue qui, créatrice ou malfaisante, reste identique à elle-même. Plus précisément, la mort leur est apparue comme un des changemens dont la série fait une vie. Car selon eux, comme selon la science moderne (1), l'être vivant n'est qu'une *forme*, un mode de groupement; sa matière s'écoule sans cesse : nous vivons de la mort périodique des cellules, des individus dont l'association fait notre corps. Nous sommes

(1) La vie c'est la mort (Claude Bernard).

des *tourbillons*, à tous momens composés de nouvelle substance : aussitôt qu'un de ces tourbillons abandonne une certaine quantité de matière, il absorbe et entraîne une quantité équivalente de la matière qui l'environne, et les morts sont incessamment remplacées par les naissances. Il en est ainsi de tous les ensembles. Partout, dans le monde sensible, on ne voit que des groupes en train de se faire ou de se défaire, mais ne se défaisant que pour former de nouvelles combinaisons, sous la variété desquelles persiste un être éparpillé, mais un et impérissable. Tout l'univers est comparable à un océan où frémissent des millions de vagues. Chacune d'elles, qui s'élève et qui s'abaisse, est une vie qui commence et qui finit. Aussitôt écroulée en écume, une irrésistible puissance la soulève de nouveau vers la lumière. Mais qui ne voit que ces ondulations rythmiques ne sont que des apparences, puisqu'à chaque instant leur matière est différente et qu'il n'y a rien de réel en chacune d'elles que la force unique et générale qui, aveuglément, indifféremment, sans souci des heurts et des froissemens locaux, fait bruire et remue toute cette mer. Un être particulier n'est qu'un fragment momentané de cette force. Qu'il change, qu'il croisse, qu'il meure, elle n'en est pas affectée. C'est le même Siva qui rayonnait dans ce front candide et frais de jeune fille, dans ce sein délicat et ferme, imperceptiblement veiné d'azur et de rose, et qui fait fondre en liquides innomables ce cadavre qu'on n'ose pas regarder. C'est le même Siva qui agissait dans notre nébuleuse primitive, et qui aujourd'hui, déployé en soleil, en planètes, se disperse sur notre globe en continens, en mers, en montagnes, en formes organiques, en races humaines, en sociétés, en villes. C'est le même Siva qui, par la transformation des mouvemens visibles en mouvemens moléculaires, par la chute lente des planètes les unes sur les autres, retourne à son état primitif d'énergie indéterminée, d'où peuvent sortir de nouveau un soleil, des planètes, des mers, des continens, des végétations, toute une vie multiple et lumineuse. Allons plus loin : cette énergie même de notre monde solaire n'est point une puissance isolée ; elle n'est qu'une portion de l'*énergie totale*, puisqu'à travers l'univers entier, tous les astres, bien mieux, toutes les particules matérielles font sentir leur attraction. Notre système se meut dans son ensemble vers un certain point du firmament. Qui sait s'il ne décrit pas une courbe immense, lentement diminuée ; s'il ne tombe pas, lui aussi, avec les autres systèmes, sur un certain point central, comme ses propres planètes tombent sur son soleil, et si l'univers entier ne tend pas à retourner à l'homogène, à l'indifférencié? Cette loi possible, la sagesse hindoue l'a entrevue, quand elle a parlé de ces jours de

Brahma, de ces périodes incalculables durant lesquelles le Brahmă neutre s'épand, se développe, déploie les êtres, arrive à la conscience, se contracte, rentre dans son état primitif et redevient l'inqualifié? Les sivaïstes n'ont-ils pas pensé de même, lorsqu'ils ont dit qu'à la fin de chaque kalpa, Siva détruit les hommes, les dieux, les démons et tous les êtres créés? Que la science considère ou non comme probables ces alternances de développemens et de résolutions de l'ensemble, dès aujourd'hui, elle nous montre une puissance universelle et permanente, agissant à tous momens dans tous les points de l'univers, et dont nous ne pouvons rien dire, sinon qu'elle se manifeste à nous en haut comme en bas, dans le général comme dans le particulier, par des mouvemens, par des cycles d'organisations et de dissolutions, par des phénomènes complémentaires de groupemens locaux et de séparations de la matière, qui, selon le point de vue où l'on se place, apparaissent comme des vies ou comme des morts, comme des fins ou comme des commencemens. Cette puissance, comment la mieux personnifier que n'ont fait les Hindous? Comment la mieux représenter que par ce Siva qu'ils appellent le « destructeur-organisateur, » « celui qui fait sortir la vie de la mort! » Dans une image religieuse que j'ai trouvée à Jeypore, il est assis au fond d'une caverne, dans les profondeurs de la terre. Au-dessus de lui, une riche campagne, des végétations... Ses beaux membres féminins reposent, inertes, et ses lèvres sereines s'entr'ouvrent dans un sourire mystique. Sur son front, un croissant de lune mesure le temps; autour de son cou, un serpent symbolise les révolutions sans fin des années; d'autres, enlacés autour de ses reins, parlent du cercle des morts et des naissances. Ses cheveux tressés portent le Gange nourricier; son trident annonce le triple pouvoir par lequel il crée, détruit et régénère. Il tient un arc, un foudre, une hache, des armes surmontées de crânes. Un taureau dort à ses pieds. Tous ces symboles, je les retrouve ici, dans ces sculptures d'Ellora. Il est la force reproductrice, et par là « l'éternellement béni, » et son emblème est le Lingam. Il est la puissance qui dissout, et des squelettes, des épées le symbolisent. Il est « le grand ascète, » sans passion, l'immobile, l'Immuable, « enraciné au même endroit pour des millions d'années. » Il est le dieu des brahmes, le grammairien, le savant, c'est-à-dire l'intelligence, l'ordre, le verbe. Il est le seigneur de la danse et du vin, roi des orgies, c'est-à-dire l'allégresse de la vie rapide et brillante. Il est mi-mâle et mi-femelle, et les êtres vaguement ébauchés montent autour de lui en processions vaporeuses. Dans les profondeurs obscures de la montagne, sur les rudes parois du rocher, on pé-

nètre le sens de ces images, qui furent laissées là, pour toujours, loin des villes, loin de l'humanité inquiète, par des hommes engloutis dans la nuit du Passé, dont nous ne savons rien, sinon qu'ils furent contemporains de nos ancêtres sauvages et qu'ils vécurent en ce point-ci de l'espace. Mais Celui qu'ils aperçurent au fond des choses, nous le retrouvons aujourd'hui, nous l'entendons à notre tour et nous avons reconnu sa voix dans notre Faust :

« Dans le flot de la vie, dans le tourbillon de l'Action, j'ondoie, je monte, je descends, je me meus en tous sens. Naissance et tombeau, mer éternelle, mouvement changeant, vie brûlante, j'agis sur le métier bruissant du temps et je tisse le vivant manteau de la divinité. »

La montagne recèle dans ses profondeurs toute l'histoire religieuse de l'Inde. Les salles sivaïstes se succèdent surchargées du même luxe de sculptures et de bas-reliefs.

A présent, voici une cave toute nue qui pénètre profondément dans le roc, soutenue par des piliers simples dont l'unique ornement est un cercle symbolique. Les parois sont brutes et rugueuses; on dirait que ce sanctuaire n'a pas été achevé. A mesure que l'on avance, le jour meurt et le fond est plein de nuit épaisse. Allons! il n'y a rien à voir ici, et je m'apprête à m'en aller quand un grand fantôme se lève devant moi, quand une apparition me cloue sur place. Les yeux se sont habitués à l'obscurité, et là-bas, à cent vingt pieds de l'ouverture, une silhouette géante, un Bouddha colossal et pâle, assis, les mains croisées, un sourire figé sur ses lèvres, effrayant dans sa rigidité, se profile vaguement au fond de la cave sur la noirceur d'une niche. Rien d'autre : il siège seul dans ces ténèbres, dans ce silence de tombe, dans cette profondeur creusée au cœur de la pierre froide, loin de la vie qui passe. A ses pieds une flaque d'eau noire, inerte comme lui, reflète son sourire et son immobilité.

Il y a beaucoup de caves, semblables à celle-ci, habitées par des Bouddhas solitaires qui, les yeux mi-clos, sont entrés dans la sérénité. Étrange contraste avec les caves sivaïstes, toutes regorgeantes des formes de la vie, exprimant toutes l'exubérance de l'imagination hindoue. Pourtant, malgré leur différence, elles traduisent des conceptions qui se complètent l'une par l'autre. Celles-là conduisent à celle-ci comme la débauche de la spéculation métaphysique mène à la paralysie de la volonté, à l'arrêt de l'action, comme la méditation sur l'Être unique a poussé le brahme à l'oubli de son être particulier, et, lui montrant partout des illusions, détruisant en lui le désir, l'a délivré de la tentation de faire

effort et de remuer. Siva et Bouddha siègent côte à côte, comme le brahmanisme et le bouddhisme ont pu vivre en harmonie, 'un parlant à l'intelligence, l'autre dictant la pratique, et ces caves sont peut-être contemporaines. Pourtant, l'extrême différence des styles dit plutôt que de longs espaces de temps les ont séparées, que la montagne est demeurée sainte à des cultes successifs, non-seulement aux sivaïstes et aux bouddhistes, mais encore aux jinas, qui, eux aussi, ont creusé leurs sanctuaires dans ces falaises, et que les unes après les autres toutes les religions de l'Inde sont venues s'y inscrire...

Elles peuvent passer et se renouveler et les races disparaître, le Bouddha ne détendra pas son sourire, ce sourire qui flotte sur ses lèvres depuis deux mille ans. Quelle paix dans cette nuit fraîche de cave, au pied de la grande figure sereine! Comme on conçoit le bonheur d'être affranchi enfin, de ne plus sentir la fuite de la vie, la chute continue dans le douloureux passé de toutes les choses aimées, de vaincre le temps comme celui-ci, que n'a pas effleuré l'écoulement de vingt siècles. En ce moment, appuyé à la fermeté de son genou, sous le geste éternel de sa main pâle, j'aperçois la calme vision qui filtre à travers ses paupières depuis le jour où un peuple d'ouvriers, — évanouis depuis combien de temps! — l'a détaché de la montagne : là-bas, à l'autre bout de la longue galerie, c'est le jour, un rectangle lumineux encadré dans la sombre pierre et découpé par les noirs piliers; c'est un paysage lointain et splendide, une vaste campagne qui frémit dans l'air surchauffé. Des vols d'oiseaux raient une bande de ciel torride. Très loin, une petite pagode brille et domine un hameau où depuis longtemps, silencieusement, se succèdent et se poursuivent des vies humaines...

LA TRAVERSÉE.

28 décembre.

A sept heures du matin nous quittons Bombay. On s'installe sur le steamer, on choisit sa cabine, on examine les figures des gens qu'il faudra coudoyer pendant trois semaines, on va regarder la machine et l'on s'aperçoit que l'on est parti. Dans le bleu de l'eau, un grand sillage rigide et blanc, large comme une chaussée, bruit et frémit, conduit là-bas vers des hauteurs déjà brumeuses, vers des toits brillans perdus dans de la verdure. Très vite l'espace d'eau s'élargit derrière nous; toutes les basses terres disparaissent.

Longtemps les montagnes demeurent, pareilles à toutes les côtes lointaines...

Cela est toujours triste, cette disparition soudaine d'un monde dont on a vécu pendant quelque temps. Brusquement, ces choses qui, tout à l'heure, étaient actuelles, entrent dans le passé, en même temps qu'elles s'auréolent de l'inexprimable regret de ce qui n'est plus. Ces souvenirs qui, en ce moment, sont une portion de nous-mêmes, il faut qu'ils pâlissent, que l'émotion les quitte qui maintenant les accompagne, puis qu'ils meurent, et l'on éprouve une très grande indifférence, — qui serait de la haine si ces souvenirs étaient plus chers, — pour ce moi futur, pour cet étranger qui sera fait de sentimens ignorés en ce moment. Le Bouddha avait raison d'enseigner que la douleur vient du temps.

Tout passe avec une vitesse étrange; cette mer, ce soleil qui projette l'ombre de ces agrès, ce navire, semblent les seules réalités. On ne conçoit pas très bien qu'en ce moment il y ait une Jeypore rose faite d'édifices solides, une Bénarès fourmillante éclairée par cette lumière...

Comme on rentre facilement dans le milieu natal! Les choses d'Europe vous ressaisissent si vite que l'on croit ne les avoir jamais quittées. Presque tout de suite on prend plaisir à regarder les passagers. Il y en a une dizaine, très différens les uns des autres, et dont les vies se croisent ici pour quelques jours. Le contact de tous les instans établit une intimité si complète qu'il semble bientôt qu'on se soit toujours connu. On s'abandonne avec confiance. Au bout de cinq jours, on a plus de « documens » qu'après une saison de soirées et de bals parisiens.

Voici un Anglais, officier de hussards. J'essaie de le décrire parce qu'il me paraît un spécimen d'une classe très importante. Vingt-six ans : *a splendid young fellow*, un superbe jeune homme. Figure claire, aux traits nets, semés de taches de rousseur, regard bleu, brillant, direct, plein de hardiesse et de bonté, physionomie heureuse, éclairée par de rapides sourires; quelquefois, brusquement, un grand rire qui se déploie largement. On devine un élan de jeunesse, la verve, la joie habituelle de l'être librement développé. L'après-midi, il lance des palets avec toute l'ardeur et l'entrain d'un enfant. Il se donne au jeu de tout son cœur, et ses mouvemens trahissent la souplesse du corps jeune et frais. Au repos, c'est l'allure alerte et simple de l'homme tranquille, maître de soi, habitué à l'indépendance, avec un fonds de gravité sous le pétillement de la verve animale. Sa jeune femme a pour lui l'admiration de Desdémone pour Othello : elle voit en lui l'homme sûr,

fort, fidèle, qu'aime la jeune fille anglaise, le héros de tous les romans anglais. En effet, on sent en lui comme une assise sérieuse et solide. Sur la religion, le devoir, la famille, il est muni d'idées héréditaires très nettes et très profondément enracinées. Physiquement et moralement il est un *gentleman* de race et d'éducation. « Mes ancêtres, me dit-il avec un accent de fierté, sont arrivés en Irlande avec Cromwell. » Né sur le domaine paternel, il est l'héritier d'une lignée de *squires*. Première enfance passée à la campagne, au milieu des fermiers qui l'aimaient et le respectaient comme le jeune maître; la large vie de famille dans le grand manoir, les premières chasses aux côtés du père et du grand-père, eux en habit rouge sur de grands *hunters*, lui planté sur un petit poney; la Bible apprise et le sentiment religieux établi à demeure, dès la *nursery*, par des images, par des textes qui décorent les murs, par les prières en famille devant les domestiques, par les longs et solennels services entendus au banc d'honneur dans l'église de la paroisse; puis Rugby, le sentiment de liberté et de dignité appris, le contact de camarades dont il faut se faire respecter, beaucoup de *cricket* et de *foot-ball*. Par là-dessus, la préparation aux examens de l'armée, la carrière militaire ayant été choisie comme la plus digne d'un *gentleman*. — A présent, il est lieutenant dans un régiment d'élite (*crack-regiment*). Il parle avec fierté de son corps : « Mon régiment était à la bataille de Quatre-Bras. On chargea trois fois les Polonais, mais sans pouvoir les approcher. Tous nos officiers furent tués. J'ai lu le récit dans la gazette du régiment. »

Dans l'Inde, sa vie a trois grandes occupations, sa femme, dont il est amoureux, son service, le sport. Existence large, coûteuse, celle d'un gentleman qui vit parmi ses pairs. J'ai vu une photographie de sa maison, grande villa fraîche, à colonnes doriques, au milieu d'une vaste pelouse : devant le portique, sa femme conduit une charrette anglaise. — Impossible d'être officier, m'explique-t-il, sans ressources personnelles. Sa solde est de cent soixante-quinze roupies par mois. Or, au mess, les vins et la table en coûtent deux cents. Les chevaux et les uniformes sont chers, le service, l'installation du cercle, les dîners sont luxueux. Bref, ils vivent en aristocrates, en nobles, mais généralement ils sont nobles par la fierté et le courage. Le devoir d'un noble est celui d'un chef, et ces fils de squires savent se conduire en chefs. Le sentiment du devoir soutenu par un fond d'orgueil peuvent en faire des héros. Là-dessus, voyez-les à Lucknow, voyez la conduite de sir Henri Lawrence, leur résignation religieuse, leur intrépidité froide et grave.

« Que fait l'officier indien quand il n'est pas de service? Com-

ment tue-t-il le temps? *Why! play games, of course.* — A jouer! répond-il avec un éclair de son œil bleu, de sa voix rapide et franche. A jouer au cricket, à chasser à pied et à courre, à jouer au polo! Mon régiment est le plus fort au polo. Nos champions sont allés en Amérique et ils ont défié tous les États-Unis. Les vieux Yankees ont été fameusement battus (*couldn't touch them*). Nous étions joliment fiers. — Est-ce un jeu très rude? — Oh! très rude! On se lance à cheval à toute vitesse en brandissant un maillet pour faire voler une boule dans le camp de l'adversaire. » — Lui-même a eu le crâne fendu, et il me cite un jeune officier du régiment qui a été tué à ce jeu. Il y a aussi le *foot-ball,* le tennis. — Tous les jours, officiers et civilians font la partie de tennis en blancs costumes de flanelle légère. Souvent, les dames font la partie contre les *gentlemen.* Rien n'égale la cordialité et l'entrain qui règnent dans ces réunions. Hier soir j'en avais un exemple. Après le dîner, sur le pont, le capitaine M... nous a chanté des chansons anglaises (*I'll go and tell your father, won't he be angry ; rather!*). *There's a ripper*, en voilà une qui est fameuse, lançait-il de sa grande voix joyeuse, — et de rire!

Trois ou quatre conversations avec mon hussard et sur tous les grands sujets : la religion, la morale, la politique. Il se livre avec une confiance admirable et qu'on rencontre souvent chez les Anglais quand on leur parle leur langue et qu'ils se sentent chez eux. Il causait avec entrain, nul désir de briller ou d'étudier mes idées en curieux et en critique. Il épanchait un trop-plein, il parlait du fond du cœur sur des sujets qu'il considère comme capitaux (*vital subjects*). Ses idées sont très simples, il ne prétend pas à la philosophie. Tout de suite, il me parle de Dieu, du dieu personnel anglais, avec un mysticisme qui est singulier chez un être si actif et bien portant : « Savez-vous, dit-il, ce n'est qu'une affaire de sentiment et rien ne peut prouver que j'aie raison, mais je ne puis imaginer que Dieu ne prend pas soin de nous. Je suis sûr que Dieu nous aime. C'est ainsi qu'un homme ne peut pas prouver que sa femme l'aime, et pourtant il en est certain. — Quant à l'âme, je l'imagine comme une sorte de double à l'intérieur du corps. Lorsqu'un homme rêve, son corps est appesanti par le sommeil, mais l'âme vit, demeure active, vagabonde par le monde. Que croyez-vous que devienne le corps humain quand il est pourri? Pensez-vous qu'il disparaisse entièrement? — Non, ce corps contient une essence subtile qui peut avoir la même forme que lui et qui persiste. » Ce sont là les idées primitives de l'humanité, justement celles qu'Herbert Spencer place au début de la notion du monde spirituel. Il est étrange de les retrouver, exprimées avec cette ferveur,

chez un lieutenant anglais. « Prenez la parabole de la semence, ajoutait-il. Une graine se développe, devient une tige de blé, elle est la même qu'au début, et pourtant elle devient différente. C'est ainsi, j'imagine, que l'âme se développe après la mort. » Il me cite des morceaux de l'Évangile. Il parle de Jésus avec tendresse et enthousiasme. « Comment peut-on lui comparer le Bouddha? — Qu'a gagné Christ, à son enseignement? D'être crucifié. »

Ce soir, il me posait la question suivante, à laquelle un Français doit répondre à tout instant en pays anglais. « Vos romans donnent une triste idée de la France. Pourquoi sont-ils aussi ignobles (*smutty*)? Et comment vous juger si non par les descriptions que donnent de vous vos romanciers, vos Daudet et vos Zola? — Il me semble, ajoute-t-il, que l'œuvre propre, que la mission d'un romancier est d'élever la moyenne de moralité (1), d'être un éducateur. Les vôtres sont des corrupteurs. » J'essaie de lui exposer la théorie du « roman expérimental, » de la méthode scientifique. « Je ne vous comprends pas. — Quel est le but de la science, sinon de rendre l'humanité meilleure et plus heureuse? Vos gens l'avilissent. — D'ailleurs, s'ils veulent peindre la réalité, pourquoi vont-ils remuer cette bourbe? George Eliot, qui est plus réaliste qu'eux, reste pure et ses romans fortifient. La vie n'est pas une chose sale (*life is not filthy*); du moins, telle n'est pas mon expérience. »

Je le crois, sa vie est une de ces réussites auxquelles aboutit le travail de cent générations. Un écrivain américain dit que le gentleman anglais développé au grand air, tranquillement assis sur quelques fortes idées morales, est un des spécimens accomplis de notre humanité, par sa noblesse et par son bonheur. Celui-ci a derrière lui une jeunesse saine et joyeuse, il se respecte, il commande, ses croyances sont arrêtées, son activité et son énergie débordent. Il a épousé une petite fille simple et gaie, une *child-wife*, qui le vénère comme un héros et dont il est amoureux. Il n'a guère vu que de belles et bonnes choses : la littérature qu'il connaît est sérieuse, morale, épurée et, de parti pris, se tait sur les bas-fonds obscurs de l'humanité. Certainement, il n'est pas *compliqué* : il n'a pas la sensibilité frémissante, les perceptions subtiles des héros de nos romans, mais il n'est pas un sceptique attristé et névrosé. Sa candeur, son optimisme, sa fraîcheur de tempérament, sa vitalité heureuse et intacte, sont d'un être vierge et fort dont rien n'a enrayé ou déformé le libre développement.

(1) De même Charles Kingsley dit : *A man has no business to write except to preach.*

Tout ceci s'applique aux trois autres officiers qui sont à bord et qui tous vont passer en Angleterre leur congé d'un an. Le matin, après la douche, vêtus de pujamas fantaisistes, ils arpentent le pont humide. Puis en petits vestons clairs, en bonnets de drap, en pantalons de flanelle, en souliers de toile, jusqu'au soir ils causent, ils jouent, ils rient, ils bourrent éternellement leurs petites pipes droites, de mielleux tabac anglais, ils lisent des romans inoffensifs, de morale simple, et d'intrigue compliquée. D... est le plus jeune, le plus écolier (*boyish*) des quatre. Mais le capitaine M... est plus sérieusement, plus profondément, plus constamment épanoui. Lui aussi est fils de squire, il a grandi dans un coin de cette Angleterre patriarcale et agricole, qui disparaît en ce moment. « J'aimais bien les vieux fermiers, et, quand ils avaient quelque peine (*when they were in trouble*), leur façon de venir demander à ma mère un bout de conseil. » Le matin, quand il s'habille, nous l'entendons chanter comme un merle dans sa cabine. Il cause avec tout le monde, et son grand sourire rayonnant nous met de la joie au fond du cœur. Le soir, lorsqu'il a revêtu son habit, sa vaste poitrine tend la large surface glacée de son plastron. Assis au bout de la table où il découpe les grandes tranches roses de *roastbeef*, il est plus noble, plus heureux que jamais. Aujourd'hui, 1er janvier, comme il avait à ses côtés deux jeunes filles italiennes, avec lesquelles il est en flirtation réglée, il a proposé : La reine Marguerite ! mais d'un ton de voix ordinaire, avec un demi-sourire. Ensuite, il s'est levé, et cette fois, la figure illuminée, regardant lentement autour de lui, solennellement il a dit : « La reine, messieurs ! » et je n'oublierai pas l'élan jeune, avec lequel le lieutenant de hussards a répondu « *God bless her !* Que Dieu la bénisse !.. »

Miss M.., des missions wesleyennes, réside à Jeypore, où son métier est de pénétrer dans les Zenanas, de visiter les dames hindoues en amie, en missionnaire, en maîtresse d'école. Petite, sèche, plate, solide, lèvres minces, un lorgnon campé sur le nez busqué, elle arpente le pont d'un pas de grenadier avec les officiers ou le professeur M... de l'Université de Bombay. Tout d'abord elle déplaît beaucoup. Je pense à ces grands yeux sombres et timides des femmes de l'Inde, à leur grâce, à leur douceur silencieuse. On aperçoit en elles des êtres imaginatifs et passionnés, sensuels et rêveurs. Comme on comprend que l'Hindou soit choqué de l'indépendance et de la démarche virile de la femme anglaise !

Celle-ci me décrit sa vie à Jeypore. Elle habite avec une autre dame des missions une villa confortable, munie de pankahs, de

tatties (1), de tous les raffinemens anglais. Promenades à cheval, suivie de son groom et de ses chiens, parties de tennis avec les résidens européens. Voilà la sœur de charité anglaise, qui se dévoue comme la nôtre pour une idée religieuse vers laquelle convergent tous les actes de sa vie, mais qui garde les dehors, les habitudes, le ton d'une Anglaise de la classe moyenne, d'une femme de fonctionnaire ou de médecin. Le célibat ajoute à son indépendance. Elle ne s'est pas retirée du monde. Elle s'entoure de bien-être matériel. La personnalité n'a point pâli sous l'action d'une règle uniforme : au contraire, elle fait saillie avec un relief qui serait remarquable chez une laïque. On la sent maîtresse et sûre d'elle-même ; elle se respecte et sait se faire respecter : — « Je n'ai jamais été insultée par un indigène, et pourtant je sors souvent seule à cheval. Ils comprennent ce que c'est qu'une lady, et partout on m'a traitée avec le respect qu'on me devait. »

Éducation puritaine sans instruction supérieure et sans idée. Étroite d'esprit, absolue dans ses principes, dépourvue de la faculté sympathique, que connaît-elle de ces femmes hindoues auxquelles elle s'est consacrée? Que comprend-elle des circonstances qui ont déterminé la condition de l'épouse et de la veuve dans l'Inde? Cette religion, qu'elle travaille de toutes ses forces à détruire (*which we must eradicate from the country*), elle la confond avec toutes les formes religieuses qui ne sont pas son christianisme protestant : *idolâtrie*, ce mot suffit pour les désigner. Mais la brave fille est toute pleine de son sujet : « Nous voulons rendre les pauvres femmes plus heureuses, leur gagner un peu de liberté, leur apprendre à penser par elles-mêmes. » C'est-à-dire en faire des Européennes et des Anglaises. Elle ne tarit pas sur son œuvre de missionnaire, sur ses espérances, sur ses moyens de conversion. Avec quelle émotion elle m'a cité ces paroles : « Qui est Dieu? Celui qui te parle. » Texte qui, dit-elle, a produit une grande impression sur un musulman. — Les Hindous sont d'une tolérance qui l'étonne et l'attriste parce qu'elle prouve leur indifférence. Jamais mari ne lui a interdit de visiter ses femmes. Elle se fait aimer dans les zenanas. « Venez nous voir, lui disent les dames hindoues, nous avons besoin de vous. Dites-nous quelque chose de ce Jésus dont les sahebs parlent tant. » Elles chantent des hymnes, mais en somme ce ne sont là que des distractions qui rompent la monotonie de l'emprisonnement. Elles ne songent pas à se convertir. Toutes les conditions morales et psychologiques nécessaires à l'établisse-

(1) Appareil qui sert à la production d'une vapeur d'eau parfumée qui rafraîchit les chambres.

ment d'une foi comme celle de miss M... font défaut chez elles. Il faudrait des générations, un changement complet de milieu pour les établir. L'une d'elles, à qui miss M... venait de donner deux poupées, les a placées au pied de Krichna et s'est inclinée devant elles.

Miss M... me parle religion, me fait lire des livres pieux, me démontre « l'idôlatrie » du catholicisme, me prédit l'extension et la suprématie futures du protestantisme wesleyen, me vante son œuvre (*work*), comme la plus utile et la plus grande. L'excellente et courageuse fille! En ce moment, après sept années de labeur, elle va se reposer pendant une année en Écosse. Puis elle reviendra prendre vaillamment son harnais à Jeypore. Quand viendra la vieillesse, la société des missions lui fera une pension confortable. En attendant, seule, sans famille, elle se suffit; son existence est saine, occupée, digne, appuyée sur une grande idée sérieuse. Elle aide à répandre la civilisation, la civilisation anglaise. Elle travaille pour l'idéal que sa race a conçu. La vie a un sens pour elle. C'est un combat contre le mal. Quand arrivera le dernier jour, elle s'endormira tranquille, Dieu rappelant à lui sa servante (1).

2 janvier.

Étrange curiosité que de s'intéresser aux différences des races humaines, à leurs diverses façons de regarder le monde et d'apercevoir la vie, quand on a devant soi l'incessante présence de cette grande eau monotone qui nous porte depuis huit jours. Au sortir de ces entretiens, peut-être par un effet de ces entretiens, on retourne facilement à la pensée hindoue, au rêve brahmanique.

A sept heures, après le bain, les pieds nus dans des babouches de paille dorée, on flâne sur le vaste pont clair et tout frais de l'arrosage matinal. Un air subtil et jeune se glisse sous les vêtemens légers et vous enveloppe délicieusement. On s'abandonne à cette caresse et l'on est heureux du bonheur qui s'épand des choses. Les espaces du ciel et de la mer sont emplis d'une large clarté calme; l'eau vaste est toute pénétrée de lumière comme d'une grande joie profonde. Sûrement cette eau n'est pas insensible; elle se réjouit ou s'attriste quand le soleil la couvre ou l'abandonne. Cette mouvance universelle, cette rumeur insaisissable, ce souffle léger qui la fait tressaillir, disent qu'elle est vivante. C'est un grand être divin, parce qu'elle est bienheureuse, très antique, la plus simple des choses, parce qu'elle est solitaire et

(1) *And God will gather his servant unto Him...*

que sa présence emplit tout... Par-delà l'horizon, loin dans le Sud, indéfiniment étalée, suivant la courbe du globe, elle luit ainsi, immobile ou frémissante, seule sous le ciel, inaperçue. Nul œil ne la voit, et pourtant elle est encore. Alors, qu'est-elle en elle-même? Peut-être une grande âme élémentaire, limitée au monde du sentiment, à peine capable de rêve, traversée par des émotions très simples et très obscures, joie de vivre, tristesses, colères, abattemens, tendresse, désir, effort...

Tout près du bateau flambent de petites vagues vertes. Mille petites vies se jouent à la surface du grand être solitaire. Elles sortent de lui, elles sont faites de sa substance. Elles montent, s'enflent, tremblent, courent, tourbillonnent, étincellent et ne sont plus. Et d'autres surgissent par multitudes, par générations, et c'est un frissonnement perpétuel où tout devient, où tout paraît et disparaît, où rien n'est, puisqu'à chaque imperceptible fraction du temps, chaque petite vague remuante se fait d'une eau nouvelle, de telle sorte que, pendant les quelques momens de sa vie, rien ne persiste en elle que sa forme. Et pourtant, malgré son néant, chacune est une petite personne distincte qui entend l'existence à sa façon. Il en est de paresseuses, d'entêtées, de violentes, de mutines, de capricieuses. A l'avant, c'est un pétillement clair de joyeuse écume ; le long du navire, une course rapide d'eau bruissante ; à l'arrière, des ondulations placides de cristal sinueux, des surfaces lisses de grandes glaces qui se tordraient lentement et sans bruit, où d'insaisissables reflets orange s'allument, tournoient, s'éteignent. Et par-dessous cette diversité mouvante dorment les eaux lourdes qui n'ont jamais monté à la surface, qui ne connaissent pas le flamboiement sous le soleil... Pourtant, par ces matinées, elles sont profondément pénétrées de lumière, d'une lumière égale, immobile, non troublée par des agitations d'ombres comme celle qui frémit à la surface. Et toute cette mer épanche une clarté douce et forte qui vient de ses grands espaces intérieurs...

Tout en haut, le ciel est très pâle, blanchâtre, d'une lueur d'opale fondue. Une bande paisible de petits nuages le mesure d'un mouvement insensible. Peu à peu le vide se fait dans l'esprit, la clarté qui sort de tout le traverse, l'habite, l'emplit. Quelquefois on sent passer en soi comme une tristesse vague l'ombre des petites vapeurs qui glissent sur le soleil. — Nul autre événement. La pensée s'est tue,.. et puis on oublie que l'on est, on retourne à la quiétude de ce qui demeure, de ce qui ne change pas.

7 janvier.

Port-Saïd. — Après l'Orient hindou, cet Orient d'Égypte est de bien maigre effet. Où sont les nudités de la foule pullulante sous le soleil indien? Ces gens-ci sont trop vêtus, trop enveloppés de leurs jupes vertes.

Vilaines rues régulières qui se coupent à angles droits, bordées de façades carrées que couvrent des affiches. Une odeur fade monte du sable brun dans lequel on avance. Les cafés-concerts, les boutiques de photographies, les magasins de nouveautés se succèdent. Population de rastaqouères levantins. Cette ville est un hôtel cosmopolite où tous les bateaux lâchent leurs voyageurs, abondamment pourvue de toutes les jouissances que peut convoiter le matelot après de longues traversées, enrichie par ses mauvais lieux et la vente de ses photographies obscènes. Rien de triste et de laid comme ces carrefours banals qui n'ont point d'existence propre, qui ne vivent que du passage continu des étrangers en quête de plaisirs. Il n'y a ici qu'un peu d'écume européenne jetée au bord de ce désert dans lequel finissent étrangement toutes les rues...

Tout au bout de la ville, dans le quartier arabe, nous allons regarder des danseuses qui viennent de la Haute-Égypte. La fumée de tabac, qui se déchire en brouillards bleus, enveloppe dans une salle chaude et basse un curieux mélange de population : des Arabes, des nègres, des Européens, des Coptes. Une Abyssinienne, faite comme une Vénus hottentote, et dont le gros corps brun s'entrevoit sous la transparence de son pagne blanc, avance sur la pointe des pieds, avec un sourire nègre, suivant le rythme insaisissable de la musique. Tout d'un coup elle s'arrête, les jambes fixes, le tronc immobile. Alors une chose hideuse, indescriptible : lentement la croupe tressaille sous le pagne blanc, tremble, s'avance, se détache, s'agite en saccades, vibre d'un mouvement fou. Puis, avec des torsions lascives des hanches, coulée à terre, relevée à demi, les yeux fermés, elle ondule tout entière comme une bête rampante qu'on a blessée, qui va mourir...

Paraît en scène, sans qu'on l'ait vue entrer, une fillette arabe. Un sourire aigu et mystique sur ses lèvres hautaines, les yeux miclos, renversant la tête lentement, avec dédain, son jeune corps frêle raidi, cambré, voici qu'elle a déployé ses deux bras et tous ses doigts frémissent. — Cependant, sans bruit, avec une rapidité de mouvemens sinueux qui semblent d'un serpent qui court, une troisième file autour de la salle, décrivant des cercles compliqués. Étroitement drapée de velours rouge, les cheveux noirs collés sur le crâne plat, les lignes anguleuses et précises, le haut du corps très long, impassible, avec un sourire de sphinx, elle a la stature,

les proportions, les traits des vieilles figures égyptiennes. Renversée à gauche avec une saccade brusque des hanches, renversée à droite, monotonement elle glisse en cercles toujours plus rapides, — être sombre dont le silence et la gravité sont énigmatiques, — parfois arrêtée soudain et parcourue par des spasmes lents du tronc, par des ondes qui traversent tout son corps, ou bien, lancée de nouveau, développant une ligne magique qu'elle déroule autour des deux almées. Et dans l'assoupissement que verse la monotonie de la musique orientale, on cesse de distinguer les trois danseuses, on ne voit plus que l'enlacement sans fin des lignes qu'elles décrivent; on reste là, hypnotisé comme devant une jonglerie éternelle de boules brillantes...

A côté, un café chantant. Assis en rangs sur des coussins, les jambes croisées, des musiciens grattent des cordes, et leurs troncs se balancent au rythme. J'en regarde un qui a d'étranges yeux doux et voilés de rêveur, un sourire fin et immobile... Je sens qu'il pourrait rester là toute la nuit, avec le même sourire, tirant de sa cithare son éternelle phrase orientale.

Sur une estrade, trois femmes sont assises. Au centre, une Syrienne grasse, coiffée à la chien, débraillée, immonde. A droite, une Copte vêtue d'un pagne sombre nonchalant, chargée de colliers de cuivre, amollie, affaissée dans une attitude de tristesse et de fatigue inexprimables. A gauche, une toute jeune fille arabe, mince, étroitement serrée dans la blancheur de ses voiles, étonnamment droite, les paupières baissées, frangées de longs cils, l'air impérieux et sauvage. A certains retours de la mélopée, que répètent les cithares, sa voix se lève, et voici que son corps se redresse, se roidit, que tout son être tressaille d'un frémissement imperceptible : les minces narines dilatées tremblent, elle vibre jusqu'au bout des doigts... Dans ce corps frêle, comme dans ce chant, il y a de la dureté, de la volupté, par-dessus tout, une indicible hauteur. Et, pendant une heure, cette musique frissonne, compliquée et enfantine, sans motif reconnaissable, faite de dissonances subtiles, de quarts de tons, impossible à noter. Au bout de vingt minutes, on en sent le charme étrange, triste et voluptueux. Cela est absorbant et monotone, comme ces dessins et ces mosaïques sarrasines, comme ces arabesques dont on se perd à contempler l'enlacement complexe et infini, comme ces danses d'almées dont les Orientaux peuvent suivre pendant une nuit les enroulemens et les ondulations lentes. Cela ressemble à une ivresse d'opium ou de hachich, et l'on demeurerait là pendant des heures, ensorcelé par la succession des chants et de la musique grêle, suivant, à travers une fumée trouble de rêve, les redressemens et les frémissemens

du corps arabe. Nul spectacle, nulle lecture, nulle étude ne fait pénétrer aussi brusquement et aussi à fond dans l'âme d'une race étrangère que dix notes de sa musique. Rien ne donne aussi complètement la sensation de la distance qui nous en sépare. Un chant musulman, entendu tout d'un coup, le soir, en passant devant une mosquée; une sonnerie bouddhiste jetant un appel dans le crépuscule subit, au fond d'une étonnante forêt cinghalaise, tandis que les fûts serrés des cocotiers se mirent dans l'eau rouge des mares; des gongs hindous, des trompettes païennes vibrant sur les hautes terrasses de Bénarès, quand le soleil tombe derrière le Gange rose, sont comme des percées subites, des éclairs brusques qui, pendant une seconde, jettent une grande lueur et font tout entrevoir. Dans ces souvenirs se ramassent, se fondent toutes les sensations d'un voyage. Ici, on sentait la vie arabe, les campemens et les marches des ancêtres dans le silence et la monotonie du désert, l'âme sémite, autoritaire, traversée de secousses subites et d'élans de volonté âpre.

11 janvier.

Hier soir, vers dix heures, entrés dans le mauvais temps. Toute la nuit, roulé sur ma couchette, j'entends le vacarme de l'eau noire au dehors et des meubles lancés à terre. Il finit par engourdir, par stupéfier, ce grand tumulte qui *entre* dans le rêve, et, les yeux ouverts, dans une somnolence bizarre, comme une chose inerte, on subit cette grande force déployée dans la nuit.

A l'aube, il fait froid et l'on frissonne. Nous passons devant la Crète. Mer démontée, livide, comme le ciel; nuées échevelées, profondes, vagues de fond, tout se mêle, court, fuit dans un brouillard gris, dans une vapeur salée, avec une clameur d'eau et de vent. Et, toute la journée, le bateau tombe, tombe dans des vallées noires, se relève assommé d'un paquet glauque d'écume ruisselante, monte au-dessus d'un horizon dénivelé, d'un grand cercle de mer pâle qui oscille sur le ciel blafard, comme secoué tout entier.

Ce soir, un peu de paix se fait là-haut, mais la grande houle court toujours d'un mouvement aussi fou. Au loin, des crêtes d'eau s'allument, comme des éclairs blanchâtres, sur le tumulte gris de toute la mer.

Un crépuscule de septentrion, interminable et froid, une barre rouge, une lueur de sang figée à l'horizon, qui traîne là, douloureusement, pendant des heures... qui semble ne pas vouloir passer, vers laquelle nous avançons toujours. Triste retour dans la sombre Europe...

André Chevrillon.

LE

NOUVEAU SILVER-BILL

AUX ÉTATS-UNIS

Il n'est pas en économie politique de problème qui touche à plus d'intérêts et qui, en même temps, soit moins compris et plus débattu que la question monétaire. C'est le cas de dire : *Res nostra agitur*. Tous, tant que nous sommes, depuis le chef de l'état jusqu'au manœuvre à la campagne ou l'ouvrier dans l'usine, nous recevons nos revenus en numéraire, et c'est en numéraire aussi que nous payons tout ce que nous achetons. Si la valeur de la monnaie, c'est-à-dire sa puissance d'acquisition, augmente, avec la même quantité d'unités monétaires je pourrai me procurer plus d'objets, et avec le même revenu je serai donc plus riche. Si, au contraire, le pouvoir d'achat de la monnaie diminue, tout devenant plus cher, je ne pourrai plus obtenir autant de choses utiles. Une baisse générale des prix est désavantageuse pour les vendeurs et avantageuse pour les acheteurs ; désavantageuse aussi pour les débiteurs et avantageuse pour les créanciers ; car pour acquitter une même dette, il faudra livrer l'équivalent de plus de travail ou de plus de denrées. Tel propriétaire rural doit par an 20 francs de contribution foncière à l'état et 20 francs à un créancier hypothécaire : si le froment vaut 20 francs les 100 kilogrammes, il s'acquittera de ses deux obligations moyennant 200 kilogrammes de froment, tandis qu'il devrait en livrer 400, si le prix du blé tombait à 10 francs.

La découverte de l'Amérique, ayant amené en Europe un afflux considérable d'or et d'argent, alors que notre continent n'en possédait plus qu'une quantité très réduite, il en résulta, à partir du

milieu du XVIe siècle, une hausse rapide de tous les prix. Les conditions d'existence des différentes classes de la société se trouvèrent ainsi modifiées profondément, sans que personne en soupçonnât la cause. Ceux qui vendaient des denrées s'enrichissaient, ceux qui devaient les acheter, surtout au moyen d'un revenu fixe, s'appauvrissaient et ne parvenaient plus à vivre. Avant que tout ne s'équilibrât sur la base des prix nouveaux, il se produisit une perturbation intense et une crise permanente. Pour mettre un terme à ces souffrances parfois très dures, les classes dirigeantes eurent recours à toute sorte de mesures aussi absurdes qu'inutiles. On attribuait ces maux surtout aux accapareurs et aux exportateurs. On crut donc arrêter la hausse des prix en fixant un maximum et en frappant de droits élevés l'exportation des produits. Cela se fit principalement en Espagne, où l'arrivée de l'argent du Pérou et du Mexique provoquait d'abord le renchérissement.

Blanqui, dans son *Histoire de l'économie politique,* montre comment cette révolution monétaire contribua à la formation et à l'élévation de la classe moyenne, et Dupont-White met en relief d'une façon un peu excessive, mais très vraie au fond, une autre face du phénomène, quand il dit que Christophe Colomb apporta à l'Europe la quittance des anciennes dettes. En effet, il est admis que la moyenne des prix augmenta alors trois ou quatre fois : ainsi, un hectolitre de blé, qui, au moyen âge, s'échangeait contre la quantité d'argent contenue dans 5 ou 6 francs, valut de 16 à 18 francs. Celui qui devait une rente de 18 francs et qui pour s'acquitter devait vendre trois ou quatre hectolitres de blé, en livrait désormais un seul et en gardait deux ou trois pour lui.

Nous avons assisté à des faits économiques du même ordre, quoique dans des proportions moindres, après 1850, quand, par suite de l'exploitation des *placers* de la Californie et de l'Australie, la production annuelle de l'or fut décuplée, s'élevant jusqu'à 750 millions de francs, au lieu de 75 millions comme dans la période précédente. Il en résulta une hausse des prix sensible que les deux statisticiens les plus compétens en cette matière, MM. Jevons et Soetbeer, estiment avoir été de 18 à 20 pour 100. Si elle ne fut pas plus considérable, c'est parce qu'un accroissement prodigieux des entreprises, de la production et des échanges fit presque équilibre à l'augmentation si brusque et si inouïe des agens métalliques de la circulation. Les contribuables, les industriels, les fermiers, les propriétaires et surtout les états obérés en retirèrent un grand avantage, à ce point que M. Paul Leroy-Beaulieu a pu dire, peut-être avec quelque exagération, que c'est grâce à l'or des placers et au progrès des machines que la France échappa alors à la banqueroute (*Science des finances*, II, p. 232). Mais,

d'autre part, ceux qui avaient un revenu fixe se trouvèrent gênés par la cherté croissante de la vie. Il fallut même, en plusieurs pays, augmenter le traitement des fonctionnaires. Ces exemples prouvent à quel point ce qui concerne la monnaie a d'influence sur les conditions d'existence de tous.

L'intime solidarité que le commerce établit aujourd'hui entre tous les peuples rend ce fait encore plus sensible. Un grand état ne peut modifier sa législation monétaire sans que tous les autres pays en ressentent le contre-coup. Quand, après 1816, l'Angleterre, abandonnant définitivement l'emploi simultané de l'or et de l'argent, adopta l'étalon d'or et qu'en même temps, pour reprendre les paiemens en espèces, elle attira à elle plus d'un demi-milliard de francs d'or, précisément au moment où les mines de l'Amérique livraient une quantité notablement réduite des deux métaux, il en résulta dans le monde entier une intense et longue crise de contraction monétaire et de baisse des prix, caractérisée par les souffrances de l'agriculture et de l'industrie que signalent les écrits du temps. Après 1870, l'Allemagne, grâce à l'indemnité de guerre de 5 milliards, crut pouvoir passer facilement à l'étalon d'or, à l'exemple de l'Angleterre, et elle commença à démonétiser l'argent. Les états de l'union latine, ne voulant pas continuer à maintenir leurs hôtels des monnaies ouverts à l'argent que le gouvernement allemand vendait, suspendirent la frappe libre de ce métal ; les autres pays, sauf l'Inde et le Mexique, en firent autant, et depuis ce moment l'or seul doit faire l'office d'instrument d'échange international qui était naguère accompli par les deux métaux. Il en est résulté, — d'après un grand nombre de financiers et d'économistes dont je fais partie, — une contraction monétaire et une baisse des prix tout à fait semblables à celles de la période 1820-1830.

Au mois de juillet dernier, les États-Unis adoptent une loi qui oblige le trésor à acheter chaque mois 4,500,000 onces d'argent. Ce nouveau *silver-bill* a pour effet de faire remonter, en septembre, le prix de l'argent sur le marché de Londres de 42 à 54 pence l'once *standard*. Aussitôt les conséquences de cette hausse se font sentir dans le monde entier. Nos écus de 5 francs qui ne valaient plus intrinsèquement que 3 fr. 50 reprennent une valeur d'environ 4 fr. 50. Cela ne nous touche guère, car ces écus, investis par la loi du plein pouvoir libératoire, circulent au pair de l'or; mais cette hausse du métal blanc engage les états qui l'ont pour étalon, la Russie et l'Autriche, à chercher les moyens de passer à l'étalon d'or. D'autre part, le commerce avec l'extrême Orient et même avec l'Autriche est soumis à des perturbations violentes qui entravent les exportations. Les exportateurs de Trieste et de Fiume, de la Chine, de l'Inde et du Japon se plaignent de ne plus trouver

d'acheteurs. Et, en effet, le commerçant européen, qui pouvait faire venir des marchandises de ces régions quand il les payait avec de l'argent à 42 pence, ne le peut plus quand ce métal lui coûte plus de 50 pence. Si à Washington la chambre des députés, bientôt renouvelée, en arrivait à voter la frappe libre de l'argent, comme l'a fait déjà le sénat, le prix de ce métal remonterait probablement, relativement à l'or, à l'ancien rapport de 1 à 16, c'est-à-dire à 59 pence à Londres, et les changemens qui en résulteraient dans la circulation universelle, dans les prix des marchandises et dans les relations commerciales du monde entier seraient si considérables qu'il est difficile d'en prévoir toute la portée. La nouvelle législation monétaire des États-Unis offre donc pour tous un intérêt si direct et si important qu'il est urgent de l'étudier attentivement et dans ses principes et dans ses effets ultérieurs. Pour bien comprendre les motifs qui l'ont dictée, il faut résumer rapidement l'histoire de la monnaie dans l'Union américaine.

I.

Avant la guerre de l'indépendance, la monnaie en circulation dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre se composait principalement de dollars mexicains. Pendant la guerre, le numéraire devint si rare qu'on fut obligé de se servir de pesées de tabac comme instrument d'échange. A peine constitué, l'un des premiers soins du gouvernement fédéral fut d'adopter un système monétaire complet. Les hommes politiques du temps étaient favorables à l'emploi simultané des deux métaux comme monnaie principale. Hamilton, le premier secrétaire du trésor, dans son célèbre rapport au congrès sur cette matière (1791), recommande d'établir l'unité de valeur à la fois sur l'or et l'argent, et la raison qu'il en donne est remarquable : « Annuler, dit-il, l'emploi de l'un des deux métaux comme monnaie, c'est diminuer la quantité des intermédiaires de l'échange et s'exposer à toutes les objections qui ressortent d'une comparaison entre les bienfaits d'une circulation pleine et les maux d'une circulation insuffisante. » Le souvenir des souffrances résultant d'un manque d'instrumens d'échanges était encore présent dans tous les esprits et révélait les vrais principes à cet égard. Jefferson partageait la même manière de voir : — « Je vous retourne votre rapport sur la *Mint*, écrit-il à Hamilton, et je pense comme vous que l'unité doit avoir pour base les deux métaux. Février 1792. »

La loi monétaire adoptée par le congrès, le 2 avril 1792, et intitulée : *An act establishing a Mint and regulating the coins of the united-states,* établit ce que l'on appelle maintenant le bimétal-

lisme, par des prescriptions semblables à celles de l'an XI en France, mais plus précises encore. L'unité monétaire est le dollar contenant 371 4/16e grains d'argent pur ou 416 d'argent standard, le dollar d'or contenait 24 grains 75 de métal pur. L'article 15 de la loi portait que « la proportion de valeur » (*proportional value*) serait de 15 à 1 dans toutes les pièces de monnaie, « c'est-à-dire que 15 livres de poids d'argent pur seraient, en tout paiement, d'égale valeur qu'une livre d'or pur. » L'article 14 autorisait toute personne à apporter à l'hôtel des monnaies des lingots, soit d'or, soit d'argent, lesquels seraient restitués monnayés gratuitement. Ce régime constituait donc le bimétallisme parfait, à savoir la frappe libre et gratuite des deux métaux précieux investis également d'un pouvoir payant sans limite d'après un rapport de poids déterminé par la loi.

Le rapport de 1 à 15 établi entre les deux métaux fixait la valeur de l'or trop bas, car déjà alors régnait en France le rapport de 1 à 15 1/2, que la loi de l'an XI (1803) devait définitivement sanctionner et maintenir jusqu'en 1873. Il s'ensuivit qu'il était profitable d'exporter l'or en Angleterre et en France ; l'argent seul resta dans la circulation aux États-Unis. Cependant, de 1793 à 1834, il y fut frappé pour 11,988,890 dollars d'or, ce qui avait absorbé presque toute la production, qu'on estime avoir été de 14 millions de dollars pendant la même période.

En 1834, une nouvelle loi monétaire fut adoptée. Elle réduisit l'or pur contenu dans l'aigle de 10 dollars de 249 1/2 à 232 grains, en portant l'alliage de 1/12e à environ 1/10e. Il résultait de ce changement que le rapport entre les deux métaux était de 16 à 1, décision que l'on n'a pu expliquer, car depuis trente-quatre ans le rapport français de 15 1/2 à 1 était devenu la règle générale. La frappe libre et le pouvoir payant illimités avaient été conservés à l'or comme à l'argent. La loi monétaire de 1837 codifia les lois précédentes et adopta définitivement pour toutes les monnaies l'alliage de 1/10e en usage en France. Le rapport entre les deux métaux précieux fixé à 1:16 portait trop haut la valeur de l'or et trop bas celle de l'argent. Il y avait donc avantage à porter ce dernier métal en Europe, où il avait une puissance d'acquisition plus grande. Il s'ensuivit qu'on exporta même les pièces divisionnaires d'argent qui étaient au même titre que le dollar étalon. Pour les conserver en faveur des menus paiemens, il fallut réduire l'argent contenu dans le demi-dollar de 206 1/4 à 192 grains et de même pour les pièces plus petites.

En 1873, le congrès vota une loi qui modifia du tout au tout le système monétaire, sans que ni députés ni sénateurs s'en rendissent compte. L'unité fut désormais le dollar d'or contenant 24.75 grains de métal pur ; l'ancien dollar d'argent « des pères »

fut supprimé et on y substitua un dollar « commercial » de 420 grains, mais qui ne pouvait être valablement offert en paiement que jusqu'à 25 dollars, et, en même temps, la frappe libre de l'argent était interdite. Les États-Unis passaient ainsi à l'étalon d'or, au moment où la circulation se faisait uniquement au moyen de papier-monnaie jusqu'à concurrence de 902,953,635 dollars et où la dette s'élevait à 2,678,103 dollars. La charge pesant sur les contribuables, déjà si énorme alors, se trouvait ainsi augmentée dans une proportion considérable et inconnue, au profit des détenteurs des fonds d'État, la plupart étrangers et surtout Anglais. Le *bill* qui démonétisait l'argent ne fut ni lu, ni discuté sérieusement. Comme le dit le professeur Loughlin dans son *Histoire du bimétallisme aux États-Unis :* « Le sénat s'occupa principalement de la question du frai et du seigneuriage, et la chambre des députés de celle du salaire des fonctionnaires de la *Mint.* » — A une question posée par M. Potter, député de New-York, le premier rapporteur, M. Kelley, répondit que la loi ne changeait nullement la valeur des monnaies. Quelques années plus tard, il dit : « Je ne connais pas de mystère comparable à celui du vote qui supprima l'ancien dollar d'argent; personne n'a jamais pu me dire comment et pourquoi cette mesure a été votée. » En 1877, le général Garfield dit dans un discours à ce sujet : « Il n'y eut pas d'appel des *oui* et des *non*. Il n'y avait pas d'opposition. Ce *bill* fut voté par le congrès, comme le sont des douzaines de *bills*, sur le rapport du président du comité spécial. » Cela s'explique; le second rapporteur, M. Hooper, obtint la suspension du règlement, ce qui permettait de ne pas lire le *bill*. « Il est très long, dit-il, et ceux qui s'y intéressent en ont pris connaissance. »

Je rapporte ces détails comme un curieux exemple de la marche du mécanisme parlementaire aux États-Unis : il montre sur le vif comment le congrès, accablé de besogne, expédie les votes, et il le faut bien : plus de 16,000 *bills* ont été « introduits » durant la dernière session.

Aussitôt que la portée de la nouvelle loi fut connue, une surprise mêlée d'indignation s'empara du public. C'est un tour que nous ont joué les créanciers anglais, dit-on de toutes parts : l'oncle Sam s'est laissé voler en dormant par John Bull. Un mouvement d'opinion irrésistible se fit dans tout le pays en faveur de la réhabilitation de l'argent et du « dollar des pères. » Le congrès dut y obéir. En novembre 1877, M. Bland proposa un *bill* autorisant « la frappe libre du dollar d'argent *standard* et lui restituant le caractère de monnaie-étalon *(legal tender).* » Il fut adopté par 164 voix contre 34. Le sénat, sur le rapport de M. Allison, maintint la restauration de l'ancien dollar, avec pouvoir illimité de paiement; mais

à la frappe libre il substitua l'obligation pour le trésor d'acheter chaque mois de l'argent à monnayer en dollars pour une somme de 2 millions de dollars au moins et de 4 millions au plus. C'est là la loi si connue en Europe sous le nom de *Bland-bill*, désignation inexacte, car le député Bland avait obtenu à une énorme majorité le rétablissement de la frappe libre de l'argent. Le président Hayes, on s'en souviendra, opposa à l'*Allison-bill* un *veto*, qui fut annulé le jour même, 28 février 1878, à la majorité des deux tiers, par la chambre, 196 *oui*, 73 *non*, et par le sénat, 46 *oui* contre 19 *non*.

En même temps, un sénateur de l'Ohio, M. Matthews, obtint des deux chambres, 29 janvier 1878, le vote d'une résolution peu connue en Europe, quoiqu'elle soit de première importance pour tous ceux qui détiennent des titres quelconques des États-Unis. Ce bill porte que les obligations (*bonds*), ayant été stipulées remboursables, capital et intérêts, en monnaie légale (*coin*), à une époque où le dollar d'argent de 412 grains 1/2 avait cours légal, les États-Unis ont, à leur option, le droit de faire tout remboursement en cette monnaie. Il s'ensuit que, quelle que puisse être un jour la dépréciation de l'argent, l'Union aura toujours le droit de payer ses dettes en ce métal.

Depuis 1878, le trésor américain a régulièrement acheté, chaque mois, pour 2 millions de dollars d'argent, au fur et à mesure monnayés en dollars *standard*. Comme, depuis la guerre de la sécession, le peuple s'était habitué à se servir principalement de papier-monnaie, ces dollars eurent peu de succès et ils allèrent s'entasser en montagnes dans les caves publiques, qu'il fallut sans cesse agrandir, jusqu'au moment où l'on s'avisa de les représenter par des *silver-certificates*, certificats de dépôt. Sous cette forme, ils entrèrent peu à peu, presque en totalité, dans la circulation, à l'égal des autres billets de banque.

Malgré le succès de cette dernière combinaison financière, l'*Allison-bill* ne produisit aucun des effets qu'en avaient espéré ses partisans : il n'arrêta ni la dépréciation du métal blanc, ni la baisse continue du prix des denrées. Aussi l'agitation en faveur de la réhabilitation complète de l'argent recommença bientôt avec une intensité croissante. Les États-Unis essayèrent d'abord de s'entendre avec l'Europe, et spécialement avec la France, pour l'adoption du bimétallisme international, sur la base d'un rapport identique entre les deux métaux, ce qui impliquait le rétablissement de la frappe libre de l'argent. Mais les deux conférences monétaires de 1878 et de 1881 n'ayant abouti qu'à des vœux platoniques en faveur de la continuation de l'emploi de ce métal, les Américains commencèrent à se persuader qu'ils pourraient agir seuls, sans le concours de l'Europe.

La conviction se répandit partout que la cruelle détresse de

l'agriculture tant dans le midi que dans l'est, conséquence de la baisse générale des prix, était due à l'insuffisance des moyens de circulation. La population de l'Union, disait-on, s'accroît, chaque année, de plus d'un million et demi d'habitans; des régions entières se peuplent et s'ouvrent au commerce; le réseau des chemins de fer s'étend si rapidement que parfois en trois ans on construit autant de milles de chemins de fer qu'il en existe dans la France entière; la production et les échanges s'accroissent par conséquent d'une façon inouïe et, d'autre part, les agens de la circulation ne se multiplient pas en proportion des besoins; il en résulte une contraction monétaire qui écrase principalement les producteurs et les débiteurs. Sans doute pendant les onze dernières années, on a monnayé pour 343 millions de dollars d'argent; mais, comme, d'un autre côté, le total des billets des banques particulières est tombé de 356 millions de dollars, en 1878, à 128 millions de dollars, en 1890, la frappe de l'argent n'a fait que compenser cette énorme réduction, et la circulation ne s'est accrue que de la quantité d'or monnayée chaque année, ce qui est manifestement insuffisant. Avec un territoire qui embrasse tout un continent, de l'Atlantique au Pacifique, avec une population de 65 millions d'habitans, avec un réseau de voies ferrées plus étendu que celui de toute l'Europe, les États-Unis ont, comme monnaie étalon, moins d'or et moins d'argent que la France, qui n'a pas 39 millions d'habitans et qui est moins grande qu'un seul des états qui forment l'Union, c'est-à-dire que le Texas.

Le mouvement en faveur de l'argent entraîna, non-seulement tout l'ouest, mais le centre et le sud, surtout depuis qu'il reçut l'appui énergique de la puissante *Alliance des fermiers*. Les pétitions en faveur de la frappe libre affluèrent au congrès. Le secrétaire des finances, M. Windom, quoique au fond hostile, se vit obligé, dans son rapport annuel pour 1889, de recommander certaines mesures favorables au métal blanc. Mais elles furent jugées insuffisantes. En 1890, un grand nombre de bills autorisant la frappe libre furent introduits dans le sénat et dans la chambre des députés. Celui de M. Culverson, du Texas, était le plus simple et le plus efficace. Il ne contenait que cette phrase : « Toutes les lois ou parties de lois qui limitent le monnayage du dollar d'argent sont rappelées. » Il serait trop long de suivre le sort de ces différens projets dans la mêlée des débats et des amendemens au sein des deux chambres. Il nous suffit de constater les résultats.

Le sénat adopta, par 43 voix contre 24, un article qui rétablissait le système bimétallique, en des termes si précis qu'ils méritent d'être reproduits : « L'unité de valeur aux États-Unis sera le dollar, qui sera monnayé de 412 grains 1/2 d'argent *standard*, ou

de 25 grains 8 d'or *standard*, et les pièces ainsi frappées seront monnaie légale (*legal tender*) pour toutes dettes publiques ou privées. Tout propriétaire de lingots soit d'or, soit d'argent, pourra les déposer à l'hôtel des monnaies pour y être convertis en dollars *standard*, sans frais pour lui, etc. » Cet article fut repoussé dans la chambre des députés par 152 voix contre 135. Après une conférence des délégués des deux chambres, le *silver-bill* actuel fut voté, le 11 juillet dernier (1890), par 122 voix contre 90, tous les *oui* émanant des républicains, tous les *non* des démocrates. Comme ceux-ci n'ont émis un vote négatif que parce qu'ils voulaient la frappe libre, on peut dire que l'unanimité des membres du congrès voulait au moins les mesures actuelles en faveur de l'argent.

Ces mesures, en substance, sont celles-ci : le secrétaire du trésor est tenu d'acheter chaque mois 4,500,000 onces d'argent, au prix du jour, jusqu'à la limite de 1 dollar par 371 grains 25 de métal pur, ce qui correspond à la valeur légale ou au rapport avec l'or de 1:16. Le paiement en sera fait en billets du trésor, remboursables à vue, en monnaie légale (*coin*), c'est-à-dire en or ou en argent, à l'option du secrétaire du trésor, « la politique monétaire des États-Unis étant de maintenir entre les deux métaux la parité sur la base du rapport légal ou de tout autre rapport qui peut être établi par les lois. » Deux millions d'onces seulement seront monnayés chaque mois jusqu'au 1er juillet 1891, et après cette date, autant d'onces seulement qu'il sera nécessaire pour le remboursement des billets du trésor prévus dans cet *act*. Telle est la loi qui apporte, depuis qu'elle a été votée, des perturbations si grandes et si soudaines dans le monde financier et commercial de l'univers entier.

II.

Le nouveau *silver-bill* a été jugé sévèrement en Europe : ce n'est rien moins, a-t-on dit, qu'une immense escroquerie commise aux dépens du peuple américain et en faveur des producteurs d'argent. Rien n'est moins justifié que cette appréciation. Ce qui le prouve manifestement, c'est que les seuls opposans que le *bill* ait rencontrés sont, comme nous l'avons vu, ceux qui voulaient davantage. Sans doute, il est contraire aux principes concernant la monnaie généralement admis aujourd'hui. Il paraît absurde d'obliger l'État d'acheter chaque mois une quantité fixe d'argent, surtout pour l'entasser sans le monnayer. Mais les Américains répondent à cela : cet argent acheté, — monnayé ou non, — circulera sous forme de certificats ou de billets du trésor, et il nous procu-

rera les moyens d'échange qui aujourd'hui font défaut à l'expansion économique du pays, et c'est là l'essentiel.

Les motifs qui ont imposé l'adoption du bill, même aux républicains les moins favorables à l'argent et à toute « inflation, » ont été très clairement exposés dans la discussion. Tout d'abord on a fait valoir l'intérêt de l'agriculture. Elle subit, on le sait, une crise désastreuse qui n'a fait que s'aggraver depuis quinze ans et que récemment M. de Kératry a si bien décrite ici même. On peut en lire aussi les navrans détails dans les revues américaines (1). Fermiers et propriétaires, très entreprenans, ont beaucoup emprunté, et, par suite de la baisse des prix des denrées, la valeur, soit de la terre, soit du matériel d'exploitation, n'équivaut plus à la dette. C'est donc, en quelque sorte, la banqueroute de la classe agricole, qui est encore prédominante aux États-Unis. « Supposons, dit le député Lind, une ferme du Minnesota produisant 1,000 bushels de froment en 1873 et en 1889. Les frais de production seront les mêmes, disons 700 bushels; il restera ainsi au cultivateur 300 bushels, soit le même surplus disponible aux deux époques. Mais il résulte de la table des prix que ce surplus valait à New-York, en 1873, 393 dollars, et en 1889 269 dollars seulement. C'est donc la misère pour l'exploitant. En 1873, un bushel de froment équivalait à 33.41 grains d'or, et à 20.89 seulement en 1889. La baisse générale des prix a atteint toutes les classes, mais sur-

(1) Pour montrer l'importance qu'on attache à cette question, il suffit de noter que le même numéro de l'une des principales revues américaines, le *Forum* pour novembre dernier, contient deux importans articles relatifs à ce sujet : *Embattled farmers* par le révérend docteur W. Gladden, et *Western farm mortgages* par D. Reaves Goodloe. La baisse du prix des fermages et des terres est un fait général, et on ne sait que trop à quelles plaintes elle donne lieu et à quelles mesures de protection on a partout recours pour y porter remède. J'estime que dans toute l'Europe la valeur du sol cultivé a diminué d'un quart au moins, et plutôt d'un tiers. Nul pays n'a été plus durement atteint sous ce rapport que l'Angleterre. Et voici quelques exemples curieux empruntés à l'année qui vient de finir (1890). Le domaine de Brackenburgh, Lincolnshire, est hypothéqué, il y a vingt ans, pour 36,000 livres sterling; on y dépense 10,000 livres sterling; il est évalué aujourd'hui 19,000 livres sterling. Tilshead-manor, Northwilts, acheté 12,000 livres sterling, hypothéqué pour 10,000 livres sterling, ne trouve pas acquéreur à 5,400 livres sterling. Le duc de Newcastle a vendu à un brasseur pour 137,000 livres sterling le magnifique domaine de Worksop-manor, acheté par son père 375,000 livres sterling en 1840. Le domaine de Bandirran en Écosse, acheté 90,000 livres sterling en 1870, est offert en vain pour 43,000. La terre d'Auchterhouse, Forfarshire, achetée, il y a quinze ans, 31,500 livres sterling, est vendue 16,000 livres sterling. Parmi les vendeurs de terres patrimoniales, on voit les plus grands noms : le duc de Fife, le duc de Buccleugh, lord Clinton, lord Carlisle, le comte d'Egmont, le comte de Devon, le comte Amherst, lord Ashburton, le marquis de Huntley, etc. En Écosse, cinq grands domaines, évalués chacun plus de 200,000 livres sterling (5,000,000 de fr.), sont à vendre sans trouver d'acheteur; beaucoup de fermes restent en friche, faute de fermiers. En Irlande, la baisse des denrées, en ruinant les tenanciers, a fait naître la crise agraire actuelle.

tout les cultivateurs, et elle est due à la proscription de l'argent. »

Un autre député, M. Steel, montre l'influence exercée par cette proscription sur toutes les dettes hypothécaires. « Au moment où le propriétaire contractait la dette, il pouvait payer 1 dollar au moyen d'un demi-bushel de froment ou de 5 livres de coton. Aujourd'hui il doit donner 1 bushel 1/2 de froment ou 12 livres de coton. C'est donc la ruine de tout propriétaire et de tout fermier endetté. »

Au sénat, M. John Jones faisait remarquer que ce sont précisément les gens qui empruntent qui forment la partie active de la nation. « La dette, disait-il, est la caractéristique de la société moderne. C'est par la dette que s'est accompli le merveilleux développement de la civilisation au XIXe siècle. Qui emprunte dans notre pays? qui sont les débiteurs? Les hommes entreprenans et industrieux, ceux qui travaillent, qui créent des industries, qui, prévoyant l'avenir, se lancent dans des entreprises nouvelles. Partout ce sont les débiteurs qui représentent l'énergie « constructive. » Ce sont eux qui créent la richesse et assurent la prospérité des nations. C'est en empruntant qu'ils enrichissent la communauté. Ils forment cette foule active, toujours en mouvement, toujours occupée à faire valoir notre fonds productif, et c'est à elle que les États-Unis doivent leur grandeur et leur puissance. En augmentant le poids de la dette, c'est donc la force dynamique de notre pays que vous écrasez. »

Le député Wickham, se plaçant au point de vue juridique, faisait ressortir combien il était injuste de donner pour base à tous les contrats une unité monétaire, l'or, dont la valeur allait croissant, en raison de sa rareté relative. La qualité essentielle de toute monnaie, disait-il, est de conserver une valeur stable : en empêchant, par la proscription de l'argent, l'instrument des échanges de s'accroître en raison des besoins de la circulation, on provoque une hausse continue de l'unité monétaire, et par conséquent on fausse la base de tous les contrats et on lèse gravement l'intérêt de tous les producteurs.

Il est encore une autre considération qui a exercé une influence décisive sur les résolutions du congrès. L'importation du blé de l'Inde en Europe est favorisée par une prime qui est d'autant plus considérable que le métal blanc est plus déprécié. En effet, supposons que le froment se cote à Bombay 8 roupies ou 16 shellings les 100 kilogrammes. Comme je le vendrai payable en or à Londres, si l'argent est déprécié de 25 pour 100, je pourrai me procurer ces 16 shellings ou 8 roupies moyennant 12 shellings or. Je pourrai donc vendre en Angleterre le blé indien à 12 shellings,

plus les frais. En vertu de la loi de l'offre et de la demande, le prix moyen sur le marché d'une denrée est déterminé par la quantité de cette denrée qui s'offre à meilleur compte. Par conséquent, c'est le blé indien qui règle le prix du blé anglais et du blé américain, et cela d'autant plus que les exportations de blé de l'Inde augmentent sans cesse et s'élèvent presque à la moitié de celles des États-Unis. C'est ainsi que la baisse de l'argent ruine les cultivateurs de l'Amérique et de l'Europe. Si la valeur de l'argent était ramenée à son ancien taux, pour se procurer 16 shellings ou 8 roupies argent à Londres, il faudrait vendre le blé de l'Inde 16 shellings-or, et ce serait ce prix que les cultivateurs américains et européens obtiendraient désormais pour leur grain. Il en est de même pour le coton. On voit donc quel colossal intérêt pousse les États-Unis à favoriser la hausse du métal blanc, et l'on s'explique l'unanimité que rencontre dans les deux chambres du congrès toute mesure qui paraît devoir amener ce résultat.

Il nous faut examiner maintenant quels seront les effets du nouveau *silver-bill* et pour l'Amérique et pour l'Europe. Et d'abord, l'achat de 4,500,000 onces d'argent imposé au trésor suffira-t-il pour ramener l'argent à l'ancien rapport légal, relativement à l'or, de 16 à 1, soit à 59 pence l'once à Londres, comme l'espèrent les partisans du bill? Les résultats obtenus par le *Bland-bill* de 1878 ne sont guère encourageans à cet égard.

Les États-Unis ont d'abord, de 1873 à 1876, acheté 31 millions 603,905 onces d'argent, au prix de 37,571,148 dollars, pour en faire de la monnaie divisionnaire (*subsidiary coins*). Du 28 février 1878 au 1er novembre 1889, il a été acquis 299 millions 889,416 onces d'argent, pour 286,930,633 dollars, qui ont été frappées en 343,638,001 dollars *legal-tender*, avec plein pouvoir payant. Sur ce total, 60,098,480 dollars, ou moins de 1 dollar par tête, étaient en circulation au 1er novembre 1889; 283 millions 539,521 dollars étaient déposés dans les caves du trésor, mais 277,319,944 dollars circulaient sous forme de *silver-certificates;* l'excédent n'agissant pas comme instrument d'échange n'était que de 6,219,577 dollars. On peut donc affirmer que la tentative de faire emploi de l'argent comme moyen de paiement sous forme de certificat a complètement réussi, et c'est même l'un des motifs qui a engagé le congrès américain à donner une place encore plus large dans la circulation au métal blanc.

Mais, d'un autre côté, les achats si considérables faits par les États-Unis n'ont pas empêché la baisse continue du prix de ce métal, comme le montre un rapport récent de M. William Windom, secrétaire du trésor. (*Silver. — Washington, Printing office*, 1889.)

« En 1873, date où commencent les achats d'argent pour la

monnaie divisionnaire, la valeur marchande du dollar, contenant 371.25 grains d'argent fin, était d'environ 1 1/2 cent (le *cent*, centième partie du dollar, vaut un peu plus de 5 centimes) plus élevée que celle du dollar d'or. Au 1er mars 1878, quand commencèrent les achats pour le monnayage des dollars, la valeur du dollar d'argent n'était plus que de 0.93 dollar or, et maintenant (novembre 1889) elle est tombée à 0.72 dollar or. En d'autres termes, l'argent est tombé, relativement à l'or, de 28 pour 100 dans ces dernières seize années, et de 20 pour 100 depuis le commencement des achats de 1878. »

Cette baisse continue s'est produite, quoique la quantité d'argent acheté augmentât à mesure que le prix en baissait, puisqu'en vertu du *Bland-bill*, il fallait en acquérir pour 2 millions de dollars par mois. Au 1er mars 1878, au prix de 54 15/16 pence l'once *standard*, ou de 1.20429 dollar par once de fin, les 2 millions de dollars employés mensuellement achetaient 1,660,729 onces de fin, qui livraient 2,147,205 dollars *standard*. Au prix moyen de l'année fiscale, finissant au 30 juin 1889, soit au prix de 42 pence 49 l'once *standard*, équivalant à 0.93163 dollar l'once de fin, les 2 millions de dollars employés mensuellement achetaient 2 millions 146,755 onces de fin, qui livraient 2,775,628 dollars *standard*.

Certes, si les États-Unis continuent à acheter chaque mois 4 millions 500,000 onces d'argent, le prix s'en relèvera, puisqu'il a suffi, l'an dernier, en mai-juin, de la perspective encore incertaine de certaines mesures favorables à l'argent qui pouvaient être adoptées par le congrès pour faire monter de dix pence environ le prix de ce métal. Mais maintenant, dans quelle mesure se produira cette hausse? Nul ne peut le dire. Ce qui est certain, c'est que le prix de l'argent ne sera pas stable tant qu'il n'aura qu'un marché à prix débattu, car le moindre excédent dans l'offre suffira pour amener une baisse hors de proportion avec l'accroissement de la production. Il n'y a évidemment que la frappe libre et illimitée, d'après un rapport légal avec l'or, qui puisse donner aux métaux précieux une valeur fixe. Reste à voir si les États-Unis pourraient, par ce moyen, rendre à l'argent son ancienne valeur? En tout cas, il est hors de doute que nul pays ne pourrait tenter cette entreprise avec autant de chances de succès que la grande république transatlantique, pour les motifs suivans.

Premièrement, le rapport de 1 à 16 entre l'or et l'argent empêcherait les envois d'argent en échange d'or faits par l'Europe pour le compte des arbitragistes, puisque, l'argent n'ayant aux États-Unis qu'un pouvoir payant seize fois moindre que l'or, au lieu de quinze fois et demie en Europe, il faudrait envoyer à New-York

16 kilogrammes d'argent pour obtenir 1 kilogramme d'or qui, monnayé en Europe, n'équivaudrait qu'à 15 kilogrammes 1/2 d'argent. Donc, la perte sur l'opération serait de 1/2 kilogramme d'argent ou 100 francs, plus les frais. Il n'y aurait à redouter que les ventes pour compte des gouvernemens, auxquelles ceux-ci renonceraient peut-être, comme l'Allemagne le proposait au congrès monétaire de 1881. Secondement, les États-Unis, étant le plus grand producteur d'argent (1,227,141 kilogrammes sur 3,137,175 kilogrammes de production totale en 1888), ne feraient qu'ouvrir un débouché au produit de leur sol. Troisièmement, la puissante confédération, se développant d'une façon inouïe en population, en territoires défrichés et peuplés, en richesses de toute sorte créées et échangées, a besoin d'instrumens de circulation en quantité rapidement croissante, ainsi que le prouvent et l'emploi sans cesse plus grand des *silver-certificates* et les mesures proposées par les différens partis pour augmenter les agens de l'échange. Il serait donc possible que tout l'argent monnayé par la frappe libre pénétrât dans la circulation sans rendre inutile l'or existant et, par conséquent, sans en amener l'exportation.

D'ailleurs, le bilan général de l'argent nous montre que la quantité disponible est minime. Voici le calcul très frappant que fait, à ce sujet, un statisticien dont c'est la spécialité, M. Ottomar Haupt.

La production de l'argent, en 1889, a été de 125 millions d'onces et l'emploi de 130,480,000 onces pour la monnaie et de 17 millions 600,000 onces pour les arts; total : 148,080,000 onces (1). La consommation dépasse ainsi la production de 23,080,000 onces.

(1) D'après M. Haupt, l'emploi de l'argent dans les différens pays sera pour les quelques années suivantes en onces de métal fin :

États-Unis	54,000,000
Inde anglaise	41,600,000
Chine	12,800,000
Japon	7,680,000
Cochinchine	640,000
Singapour (*straits settlements*)	3,200,000
Angleterre et ses colonies	3,200,000
Autriche	3,840,000
Serbie et Bulgarie	1,920,000
Balance restant au Mexique	1,600,000
Total	130,480,000
Emploi par les arts	17,600,000
Total général	148,080,000

Rien n'est compté pour la Russie, l'Amérique méridionale et l'Afrique.

La frappe libre se trouvant en présence, non d'un excédent, mais d'un manquant, devrait donc, en vertu des lois économiques, ramener le prix de l'argent au taux légal, soit à dollar 1.29 ou 59 pence l'once. Quand même les 70 millions de dollars d'argent qu'on pourrait frapper ne seraient pas absorbés par les besoins croissans de numéraire et élimineraient une quantité égale d'or, comme les États-Unis possèdent pour 700 millions de dollars de ce métal, il en résulterait qu'il faudrait dix ans pour que, tout l'or étant exporté, l'action de la frappe bimétallique libre perdît son action régulatrice sur le prix de l'argent. C'est seulement quand une traite tirée sur New-York ne pourrait plus être payée qu'en argent, que le prix de ce métal et le change sur les États-Unis se règleraient d'après le cours variable du métal blanc à Londres.

D'ailleurs, l'or ne serait pas soustrait aux États-Unis aussi facilement et aussi vite qu'on serait tenté de le croire. Les 120 millions de francs (24 millions de dollars) d'argent frappés sous l'empire du *Bland-bill* n'ont pas empêché l'Amérique d'enlever de l'or en Europe et d'en accumuler pour 3 milliards et demi de francs en dix-sept ans. Le métal jaune ne pourrait être exporté par des opérations d'arbitrage sur l'argent, car à l'état de monnaie en Europe il a une moindre valeur qu'en Amérique, et à l'état de lingots, comme l'a souvent affirmé M. Freemantle, directeur de la *Mint* anglaise, il n'en existe nulle part d'approvisionnement considérable.

L'or serait sans doute exporté en vertu d'un change défavorable, dans le cas où l'abondance du numéraire amènerait une notable hausse des prix et favoriserait par suite les importations de marchandises étrangères, mais le fameux bill Mac-Kinley a pourvu à ce danger. Déjà précédemment, la balance du commerce était, en général, favorable aux États-Unis. Elle le sera bien plus, maintenant que les droits protecteurs ont été relevés d'une façon exorbitante et que les formalités les plus vexatoires et les plus arbitraires dans l'exécution entravent l'envoi des produits européens. Des mesures de représailles sont impossibles, car nous ne pouvons nous passer de leur blé, de leur coton, de leur lard, de leur pétrole, et ils peuvent, eux, se dispenser d'acheter nos objets manufacturés, car ils les fabriquent eux-mêmes plus chèrement, il est vrai, mais mieux que nous. Il est donc possible que, grâce au prodigieux développement de la population, de la richesse et des échanges, l'Union puisse maintenir son rapport légal entre l'or et l'argent, même avec la frappe libre des deux métaux, pendant un certain nombre d'années dont il est impossible de prévoir le terme. Néanmoins, comme il n'est pas probable qu'elle puisse, à défaut

d'une convention internationale bimétallique, annuler la loi de Gresham et garder, en droit et en fait, le double étalon pendant soixante-dix ans, comme l'a fait la France, de 1803 à 1873, ainsi que l'affirmait récemment encore M. Léon Say, il nous faut examiner ce qui adviendrait le jour où les États-Unis deviendraient pratiquement un pays à monnaie d'argent, en regard de l'Europe, où la base des transactions resterait l'or. Les conséquences en seraient graves, surtout pour notre continent.

III.

Les États-Unis ayant, comme la France, le droit de payer en argent l'intérêt et le capital de leurs *bonds*, en vertu de la teneur même des titres, confirmée par la résolution Matthews de 1878, il en résulterait d'abord que la valeur de ces titres se déprécierait dans la même proportion que le métal blanc. Il en serait de même pour le change sur l'Amérique. Supposons que le taux de l'argent, qui ne serait plus soutenu par l'action de la frappe libre bimétallique, retombe au même niveau que l'an dernier, soit à 42 ou 43 pence, il s'ensuivrait que toute traite tirée sur New-York ne se négocierait qu'avec une perte d'environ 25 pour 100. On sait combien un semblable état de choses est désastreux pour tout pays qui est tenu de payer à l'étranger des intérêts en or, et qui doit faire des emprunts au dehors, car cet or, il ne peut l'obtenir que moyennant une forte prime, et les banquiers ne lui font de nouvelles avances que sur promesse de s'acquitter en or, ce qui aggrave encore sa situation. Mais tel ne serait pas le cas des États-Unis. La dette fédérale est stipulée payable en *coin*, c'est-à-dire en monnaie légale, donc soit en or, soit en argent, puisque tel était le régime monétaire au moment où les *bonds* ont été créés. Le gouvernement fédéral paierait en argent ; il ne devrait donc pas acheter de l'or à cet effet. Il n'aurait pas non plus à s'inquiéter des exigences des banquiers étrangers, puisqu'il a chaque année un excédent de recettes d'un demi-milliard et qu'il rembourse sa dette avec une hâte dont on commence à se plaindre.

La perte que subiraient les traites sur New-York serait bien plus préjudiciable à l'Europe qu'à l'Amérique. Elle entraverait l'importation des marchandises européennes aux États-Unis, puisque le prix n'en serait plus payé qu'en argent déprécié et, d'autre part, elle favoriserait l'exportation des denrées américaines, puisque le prix de celles-ci serait acquitté en Europe en or ou en argent maintenu par le cours légal au pair de l'or. Ainsi le blé américain

jouirait de la même prime que le blé indien aujourd'hui et il pourrait se vendre sur le marché de Liverpool à meilleur compte que maintenant; car l'exportateur, recevant de l'or qui jouirait d'une prime de 20 à 25 pour 100 relativement à l'argent, monnaie légale de l'Union, pourrait diminuer son prix dans la même proportion. Les cultivateurs de l'Angleterre et de notre continent se trouveraient donc frappés plus durement encore qu'actuellement par la concurrence de l'Amérique.

Une autre considération mérite aussi l'attention. Les États-Unis dans le commerce avec l'Asie : Chine, Japon, Indo-Chine, etc., jouiraient d'un avantage évident relativement aux pays à étalon d'or, car ils auraient pour les transactions avec tout l'Orient la même base monétaire, l'argent. Quand les Anglais vendent leurs produits aux Indes, ils doivent en augmenter le prix en raison de la dépréciation de l'argent, puisqu'ils sont payés en ce métal et qu'ils doivent, eux, acquitter les frais de production en or. Il n'en serait pas de même pour les Américains : ils pourraient livrer leurs produits à Tokio ou à Shanghaï au même prix qu'à San-Francisco, moins le fret et les profits, car ils rétribueraient leurs ouvriers au moyen du même métal qu'ils auraient reçu. Probablement les effets que je signale seraient en partie contre-balancés par une certaine hausse de tous les prix qu'amènerait une circulation plus abondante au sein de l'Union. Toutefois cette influence ne se ferait sentir qu'après que trois milliards et demi d'argent auraient remplacé les trois milliards et demi d'or qu'elle détient maintenant.

Pour fortifier leur situation, les États-Unis s'efforcent d'obtenir de tous les pays des deux Amériques l'adoption d'une même unité monétaire en argent, et des délégués sont réunis actuellement à Washington à cet effet. Si même cet accord était obtenu, il n'en résulterait pas grand avantage, car, sauf au Mexique, partout circule du papier-monnaie et il n'est frappé ni or ni argent. Certains financiers argentins engagent, il est vrai, avec instance leur gouvernement à se prévaloir de leur système monétaire qui est bimétallique pour rembourser les billets et toutes les dettes publiques en argent. Mais un semblable décret serait illusoire, puisqu'il n'y a dans le trésor pas plus de métal blanc que de métal jaune. Il n'aurait quelque effet que le jour où les financiers de New-York consentiraient à faire aux banques argentines des avances en argent suffisantes pour leur permettre de reprendre leurs paiemens en ce métal. Ce serait aussi un moyen de vider un peu les caves du trésor public, ce dont on ne se plaindrait pas. Mais la garantie qu'offrirait Buenos-Ayres paraîtrait-elle suffisante?

La Chine pourrait offrir à l'argent un champ d'emploi bien au-

trement vaste que l'Amérique méridionale. Jusqu'à présent, les échanges s'y faisaient, comme on le sait, au moyen de billon de cuivre et de petits lingots d'argent, qu'il fallait, à chaque paiement, essayer et peser. C'était donc le régime du troc, avec toutes les entraves qu'il apporte à la circulation. Récemment, la Chine a frappé des monnaies impériales en argent, et si elle continue à le faire, il faudra une quantité supplémentaire notable de ce métal pour fournir un instrument d'échange suffisant à ses 400 millions d'habitans.

Il est une autre considération que les partisans du métal blanc peuvent faire valoir en sa faveur. Des économistes de grande autorité, et parmi ceux-ci Michel Chevalier en France, MM. Frère-Orban et Pirmez en Belgique, les ministres des finances en Hollande, ont soutenu, après 1850, que le meilleur métal monétaire est l'argent, et même, sous l'empire de cette opinion, la Belgique et la Hollande avaient adopté l'étalon d'argent. A mon avis, ils n'avaient pas tort. Sans doute, l'argent est plus encombrant que l'or; mais du moment qu'il est représenté par des certificats ou des billets de banque, cet inconvénient disparaît. Quoique sous le régime bimétallique, la Néerlande, le pays le plus commerçant du monde, possède très peu d'or, et les transactions s'y règlent presque exclusivement au moyen de billets et d'argent. La qualité principale d'une monnaie est la stabilité de sa valeur. A cet égard, l'or présente un grave défaut: comme l'a montré M. Suess, professeur à l'université de Vienne, dans son livre si intéressant: *Zukunft des Goldes* (*l'Avenir de l'or*), sa production, provenant pour les sept huitièmes du lavage des sables aurifères, est extrêmement irrégulière. De nouveaux *placers* livrent subitement des quantités énormes et puis s'épuisent rapidement; tandis que la production de l'argent, opération industrielle, s'accroît régulièrement, à peu près dans la mesure des besoins croissans de l'échange dans le monde entier. A ne garder qu'un seul métal comme monnaie libératoire, mieux vaudrait encore choisir l'argent.

Quoi qu'il en soit, la cause du *free-coinage*, c'est-à-dire de la frappe libre de l'argent, semble avoir fait aux États-Unis des progrès si rapides et si décisifs qu'elle pourrait bien l'emporter dans la session prochaine du congrès, où les démocrates, les amis de l'argent, seront en beaucoup plus grand nombre.

Au mois de juillet dernier, la frappe libre, qui avait été adoptée, nous l'avons vu, à une majorité de 17 voix au sénat, n'a été repoussée dans la chambre basse par les républicains votant contre les démocrates, qu'à la même majorité de 17 voix. Or les dernières élections ont donné aux démocrates une prépondérance écrasante. L'une des

causes principales de l'échec inoui subi par les républicains a été leur vote contre le *free-coinage*. Les partisans de cette mesure le leur avaient bien prédit au cours des débats. Vous voulez, leur disaient-ils, maintenir le privilège inique de l'or en faveur des banquiers. Vous proscrivez « le dollar de nos pères,» notre monnaie nationale depuis la fondation de la république. Le peuple, qui veut pour l'argent le même traitement que pour l'or, vous proscrira à son tour. Bientôt, vous ne reparaîtrez plus dans cette enceinte.

Le président de la puissante association agricole, *the Farmers Alliance*, qui se vante de disposer de 3 millions de voix, le colonel Polk, dans un discours récent attribuait la défaite des républicains à leur refus d'adopter le libre monnayage de l'argent (1).

On sait qu'un *bill* décrétant la frappe libre de l'argent a été voté récemment par le sénat, mais qu'il vient d'être repoussé par la chambre des députés. Quand même il serait adopté dans la prochaine session, le président y opposerait, dit-on, son *veto*, quoique la *Tribune*, organe assez fidèle de la « Maison-Blanche, » prétende qu'il se contentera de blâmer. Il faudrait voir alors s'il se trouverait dans chacune des deux chambres une majorité des deux tiers pour annuler ce *veto*. Le président aurait, d'ailleurs, à compter avec la pression de l'opinion publique. Le parti qui réclame le bimétallisme sans restriction avec frappe libre de l'or et de l'argent est fortement organisé. Outre la *Farmer's Alliance*, si influente dans toute l'Union, il a un organe central à Washington, le *National executive silver Committee*, qui menace, si on ne fait pas droit à ce qu'il appelle la volonté du peuple, de convoquer une convention nationale à ce sujet. Jamais, on n'a vu la question

(1) Voici un extrait de ce discours qui montre clairement les idées qui dominent en ce moment aux États-Unis à ce sujet : « Nous savons que l'argent était l'étalon de valeur, lorsque Jefferson a formulé le programme du parti démocrate. Lorsque le parti républicain s'est formé et a grandi, l'argent était l'étalon, et les grands hommes d'état des deux partis n'ont jamais rêvé de n'avoir qu'un étalon d'or. Nous prétendons que nous avons autant de droit de porter notre argent à la monnaie et de le faire frapper que les détenteurs d'or. De plus, cela augmenterait le volume de la monnaie. Pour ces raisons et d'autres, le peuple réclame le libre monnayage de l'argent.

« Le congrès a voté une loi plaçant dans les mains du secrétaire de la trésorerie le pouvoir de décider l'importance de la frappe. Nous avons combattu ce pouvoir arbitraire donné à un seul homme. Nous avons combattu le bill. Le congrès n'a pas fait attention à nous. »

Le député Springer disait le 5 juin dernier, dans la chambre, en s'adressant aux républicains : « Vous voulez empêcher les représentans du peuple de mettre à exécution les volontés du peuple. Eh bien ! vos électeurs vous répudieront aux prochaines élections. » M. Mac Kinley, l'auteur du fameux bill ultra-protectionniste, avait voté contre le *free-coinage;* il n'a pas été réélu.

monétaire agiter à ce point l'opinion publique dans un grand pays, car elle figure dans presque toutes les *platforms* électorales (1).

Les Américains qui ont le plus approfondi ce grave problème, ainsi les sénateurs Aldrich, Bland, Teller, Jones, les députés Kelly, Wickam, Williams, se rendent bien compte que le meilleur moyen de régler définitivement cette question est d'amener l'Europe à s'entendre avec l'Amérique, pour adopter le bimétallisme international, sur la base d'un rapport légal identique à établir entre l'or et l'argent, comme le voulait Newton. Mais ils pensent, — et beaucoup d'économistes et de financiers européens partagent cette opinion, — qu'en ramenant le prix de l'argent à l'ancien taux et en montrant ainsi que la loi, qui a amené la dépréciation de ce métal, peut aussi en assurer la réhabilitation, on arriverait à faire disparaître la défaveur dont il est frappé. Si l'argent, sous l'empire de la frappe libre aux États-Unis, conservait une valeur stable, les états européens qui l'ont proscrit pourraient, espèrent-ils, lui rouvrir leurs hôtels des monnaies, et ainsi les échanges dans le monde entier se règleraient, comme cela s'est fait de tout temps, au moyen des deux métaux. Je suis de ceux qui restent convaincus que rien n'est plus désirable, mais je ne crois pas que la politique monétaire adoptée récemment à Washington soit le meilleur moyen d'atteindre le but désiré.

Il est hors de doute que l'Allemagne, en démonétisant l'argent, après 1870, a provoqué une crise économique intense et persisante, qui a donné lieu, en tous pays, à des enquêtes parlementaires et dont les conséquences fâcheuses se sont fait sentir dans le monde entier. Les autres états ayant suspendu la frappe libre de l'argent, il en est résulté que l'or seul a dû faire l'office d'instrument international des échanges, au lieu des deux métaux réunis, alors que, d'une part, la production annuelle de ce métal tombait de 700 à 500 millions et que, d'autre part, le mouvement général des affaires, s'accroissant sans cesse, exigeait plus de moyens de les régler. Un changement aussi brusque et aussi intempestif devait nécessairement amener de profondes perturbations, auxquelles l'Amérique cherche à porter remède, au moins pour son compte.

Le système monétaire bimétallique, j'ai essayé de le montrer à diverses reprises (2), offre de grands avantages : il sanctionne la coutume immémoriale et tient compte des faits actuels; s'il est

(1) Un télégramme nous apprend que la lettre que Cleveland vient de publier contre la frappe libre de l'argent l'empêchera d'être désigné pour la présidence à la prochaine élection.

(2) Voir mon volume : *la Question monétaire en* 1881 et plus récemment : *la Question monétaire en* 1890, *échange de vues,* par MM. Frère-Orban et Émile de Laveleye.

généralisé, il assure la parité du change de pays à pays; il procure au commerce un taux de l'escompte plus stable, ainsi que le démontre la comparaison des variations de ce taux à la Banque d'Angleterre et à la Banque de France; même, au point de vue scientifique, il est préférable, car il fournit aux prix et aux échanges une base plus stable que l'or ou l'argent seul. Mais cette opinion, quoique admise aujourd'hui par beaucoup d'économistes et notamment par tous les professeurs d'économie politique d'Angleterre, est loin encore d'être assez puissante pour s'imposer aux gouvernemens européens.

Il se présente, d'ailleurs, certains obstacles pratiques à la réalisation de cet accord, que deux fois déjà l'Amérique est venue proposer à l'Europe aux conférences monétaires de Paris en 1878 et en 1881. Et d'abord, le rapport légal entre l'or et l'argent est de 1 à 16 aux États-Unis et de 1 à 15 1/2 en France, en Allemagne et dans la plupart des pays de notre continent. Il s'ensuit que, comme dans la période 1834 à 1873, tout l'argent accumulé dans l'Union viendrait affluer à nos hôtels des monnaies, ce qui ne serait pas toléré. Il faudrait donc que les États-Unis adoptassent le rapport français, avant que la France pût songer à reprendre la frappe libre de l'argent. Ils s'y préparent, m'écrit-on ; mais même dans ce cas, il se peut que la France hésite et veuille l'adhésion de l'Allemagne, de même que l'Allemagne voudra celle de l'Angleterre. La redoute à enlever est donc l'Angleterre. On y trouve, il est vrai, d'actifs et influens alliés dans une puissante *Ligue bimétallique* qui a pour président l'un des financiers les plus éminens de l'Europe, M. Henri Gibbs, directeur de la Banque d'Angleterre, et comme adhérens plus de cent membres de la chambre des communes et un grand nombre de ducs et de lords. Mais, contrairement à l'avis de cette ligue, je ne crois pas que la récente politique monétaire de l'Amérique soit la plus propre à vaincre les résistances anglaises. Les maux dont se plaignent les Anglais et qui résultent de la dépréciation du métal argent : 100 millions de francs de perte annuelle pour le trésor indien ; perte pour tous ceux qui tirent un revenu quelconque de l'Inde ; primes d'exportation en faveur des producteurs indiens ; variations incessantes du change sur l'Asie ; ruine des fermiers et des propriétaires dans les trois royaumes, tous ces motifs qui pouvaient déterminer l'Angleterre à reprendre l'emploi simultané des deux métaux, définitivement abandonné après 1816 seulement, auront moins d'influence à mesure que l'argent se rapprochera de son ancienne valeur. Pour arriver au but que désire atteindre le congrès américain, il aurait fallu faire le contraire de ce qu'il a fait : vendre à Londres, et à tout prix, chaque mois, pour 2 millions de dollars d'argent, enlever à la Banque une somme égale d'or, provoquer ainsi le retour pé-

riodique sur le marché monétaire d'une crise semblable à celle de novembre dernier, déprimer le prix de l'argent à 30 pence, c'est-à-dire à la moitié de sa valeur précédente, et rendre ainsi la culture du blé impossible sous l'action de la concurrence de l'Inde, favorisée par une prime d'environ 50 pour 100. Il est vrai que l'agriculture américaine aurait été aussi atteinte, quoiqu'à un moindre degré, et c'est là précisément ce que les électeurs aux États-Unis n'ont pas voulu.

Si, pour les différentes raisons que nous venons d'indiquer, une entente internationale reste impossible, il est probable qu'après un temps plus ou moins long, il se formera dans le monde deux groupes de peuples : les uns, en Europe et en Australie, ayant pour monnaie principale l'or, et les autres, en Amérique, en Asie et en Afrique, l'argent. Sans doute, cela n'empêchera pas les échanges; ils se règleront moyennant perte ou avance sur le change, comme aujourd'hui quand on vend ou qu'on achète aux Indes. Mais il en résultera des inconvéniens sérieux, et surtout un antagonisme d'intérêts très fâcheux et même inquiétant. Tant qu'en France l'hôtel des monnaies, de 1803 à 1873, livrait à tout venant 3,100 francs pour 1 kilogramme d'or et 200 francs pour 1 kilogramme d'argent, ce rapport faisant loi dans le monde entier, un commerçant de n'importe quelle nation pouvait calculer exactement ce que lui rapportait une traite tirée sur un pays, soit à étalon d'or, soit à étalon d'argent. Elle valait autant de fois 200 francs qu'elle représentait de kilogrammes d'argent, ou autant de fois 3,100 francs qu'elle représentait de kilogrammes d'or dans le pays débiteur. Aujourd'hui, que vaut une traite de 1 kilogramme d'argent sur un pays qui a ce métal pour étalon? Nul ne peut le dire : 150 francs, 160 francs; peut-être, dans peu de temps, 190 ou 200 francs; cela dépend du cours du métal blanc à Londres, lequel, en ce moment, dépend des votes du congrès de Washington. A défaut du bimétallisme international, la même incertitude continuera à régner, et ainsi, dans toute transaction avec l'Amérique, l'Asie ou l'Afrique, il y aura un élément aléatoire, la valeur du paiement restant toujours variable.

Le côté grave de cette situation, c'est qu'elle rendra permanent, en l'accentuant encore, ce mouvement protectionniste qui sévit, hélas! partout. Je l'avais prédit de la façon la plus précise dans une lettre ouverte adressée à mes collègues du *Cobden Club*, en avril 1881, et il n'était pas difficile de le prévoir.

La production de l'or est manifestement insuffisante pour faire face aux besoins croissans de l'industrie et du monnayage. En voici le bilan annuel. Production : 500 millions de francs. Emplois : industrie, 300 millions de francs (90,000 kilogrammes net, d'après

Soetbeer); absorption par l'Orient, 100 millions de francs; frai, pertes, etc., 25 millions de francs : total, 425 millions de francs. Restent 75 millions disponibles pour répondre à l'accroissement si rapide de la population, de la richesse et des échanges dans le monde, et que d'états, à commencer par la Russie et l'Autriche, qui aspirent à remplacer leur papier-monnaie par de l'or! Il n'est pas un seul pays, sauf la France, qui ait assez d'or, pas même la riche Angleterre. Au printemps dernier, lors de la discussion, dans la chambre des communes, au sujet du bimétallisme, le chancelier de l'Échiquier, M. Goschen, la plus haute autorité en la question, disait : « Je ne puis songer, sans un sentiment de honte (*shame*), que notre marché monétaire est à la merci d'un retrait de quelques millions sterling. » Et la crise de novembre dernier lui donnait raison, puisque la Banque d'Angleterre a dû emprunter 3 millions sterling à la Banque de France. De cet or relativement si rare et si disputé, chaque état veut avoir sa part, parce que c'est désormais le seul métal qui ait une valeur universelle. De là ce que les Anglais ont appelé le *struggle for gold*, mot que M. de Bismarck traduisait en cette image brutale, mais juste : « Quand la couverture est trop étroite et que chacun veut en avoir son coin, on se cogne. »

Lorsqu'un pays veut attirer à lui ou conserver de l'or, l'expérience a montré qu'il y a pour cela deux moyens : élever le taux de l'escompte, ce qui attire les capitaux (c'est ce que fait l'Angleterre); ou élever les droits de douane pour se créer une balance favorable (c'est ce que font les autres états). La hausse de l'escompte frappe le national, la hausse des droits frappe l'étranger; on préfère donc naturellement celle-ci. La baisse générale des prix qui a caractérisé la crise de 1873 à 1889, et qui est due, d'après moi, à la contraction monétaire, a été attribuée par les industriels et par les agriculteurs de chaque pays à la concurrence étrangère : ils ont donc voulu s'en défendre par la protection. Au contraire, quand, après 1850, l'abondance de l'or des *placers* a provoqué la hausse des prix, tous les producteurs en bénéfice étaient disposés à accepter le libre échange. On ne s'explique pas comment les économistes partisans du *free-trade* ont pu approuver la proscription de l'argent, qui méconnaissait à la fois les lois de la nature, mettant à la disposition de l'homme deux métaux monétaires, et l'usage immémorial consacrant leur emploi simultané, et qui devait par conséquent provoquer le réveil du protectionnisme, en contribuant à abaisser tous les prix.

Il est certain que l'Amérique, si même elle va jusqu'à a frappe libre de l'argent, ne se laissera pas dépouiller de son or sans une

lutte à outrance. Elle entravera de toutes façons les importations de l'Europe, afin de n'avoir pas à les lui demander et à les lui payer, lors même que les prix monteraient chez elle. Le bill Mac-Kinley est un bel échantillon de ce que nous réserve en ce sens l'esprit ingénieux des Yankees. Si l'Autriche et la Russie passent à l'étalon d'or, elles agiront de même pour conserver le précieux métal, chèrement acheté et toujours réclamé par les intérêts de la dette payables au dehors. Aussitôt que le rouble a haussé en Russie, les industriels menacés ont réclamé et ont obtenu une aggravation des droits d'entrée. C'est donc à une guerre économique sans merci et sans terme qu'il faut s'attendre. Que nous sommes loin de ces années où Cobden et ses disciples sur le continent allaient prêchant aux nations, qui volontiers les écoutaient, l'évangile de la liberté du commerce et de l'harmonie universelle, au nom de cet admirable mot d'ordre : *Peace and good will amongst men*, « paix et affection réciproque parmi les hommes. »

Les États-Unis s'apprêtent, paraît-il, à nous offrir une troisième fois la branche d'olivier, comme en 1878 et en 1881. Si nous la repoussons, ce sera la lutte économique sur le terrain monétaire et industriel. Alors, dans ce conflit, entre l'Europe, d'une part, surchargée de dettes et d'impôts, accablée sous la charge de ses armemens toujours augmentés, morcelée et entravée par des barrières douanières de plus en plus infranchissables, minée par l'antagonisme des races et des animosités nationales, et, d'autre part, l'Amérique une de race, de langue et d'idées, presque sans armée, sans flotte et bientôt sans dette, éclairée par un nombre incalculable d'écoles de tous les degrés, prompte à inventer tous les perfectionnemens des engins du travail et surtout à les appliquer, possédant des mines de fer et de charbon cinq fois plus riches que les nôtres et deux fois plus faciles à exploiter, disposant encore d'immenses étendues de terres vierges où peuvent se multiplier à l'aise et s'enrichir des populations si rapidement croissantes, ce n'est pas nous, je le crains, qui souffrirons le moins. Toutes les dettes étant payables en or, en Europe, et en argent, en Amérique, la charge en deviendra plus lourde pour l'Européen et plus légère pour l'Américain. L'Angleterre, — elle a déjà pu s'en apercevoir, — sera le pays qui en pâtira le plus. Et ce ne sera que juste, car c'est elle qui, par l'adoption et le maintien de l'étalon d'or unique, force les autres états à en faire autant, et qui rend ainsi la lutte inévitable. La lutte pour l'or a provoqué une marée montante de protectionnisme qui emportera jusqu'aux derniers vestiges du libre échange.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA CRISE

DE

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

LA SCIENCE ÉDUCATRICE.

I. *Bulletin officiel de l'Instruction publique.* — II. *Journal officiel :* Discussions parlementaires, programmes d'études, décrets, arrêtés, circulaires du ministre de l'instruction publique, 1880-1891, etc. — III. *Musée pédagogique,* mémoires et documens scolaires. — IV. *Revue pédagogique.* — V. *Revue de l'enseignement secondaire.* — VI. *Revue internationale de l'enseignement.* — VII. Statistiques de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, publiées par le ministère de l'instruction publique. — VIII. B. Buisson, *l'Instruction primaire à l'exposition universelle de la Nouvelle-Orléans,* 1886. — IX. A. Fouillée, *l'Enseignement au point de vue national,* 1891. — X. Platon, *la République,* liv. VII. — XI. Ch. Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge,* 1850. — XII. Liard, *l'Enseignement supérieur en France,* 1789-1889; *Universités et Facultés,* 1890.

L'enseignement secondaire traverse en ce moment une crise générale, en France et en Allemagne principalement. Les principes sur lesquels l'enseignement classique repose depuis le XVIe siècle sont aujourd'hui contestés par l'esprit démocratique et utilitaire qui domine de plus en plus nos sociétés modernes : la protestation élevée par les encyclopédistes du siècle dernier n'a cessé de grandir et de trouver un appui de plus en plus puissant dans l'opinion publique.

La nécessité impérieuse des connaissances scientifiques et pratiques, pour toutes les carrières ouvertes à l'activité des citoyens, a fait éclater les vieux cadres, et les hommes chargés de diriger l'enseignement public se débattent entre cette nécessité inéluctable, proclamée par tous les organes de l'opinion, et leur désir de conserver une organisation éprouvée, qui a donné à la France, depuis deux siècles, sa prééminence littéraire et artistique dans le monde. De là une fluctuation des systèmes, des méthodes et des programmes, continuellement remaniés depuis dix ans, sans que l'on entrevoie un terme fixe à cet état de perturbation. De là aussi le trouble des familles, indécises sur la direction à donner à leurs enfans : trop souvent elles sont portées à se rejeter vers les représentans attitrés de l'ancien régime, assis avec constance dans une sorte d'immobilité intellectuelle et morale, qu'ils ont l'habileté de concilier avec une fructueuse préparation mécanique aux examens et concours de nos mandarinats modernes.

Je veux essayer d'exposer aux lecteurs de la *Revue* l'état de la question de l'enseignement secondaire, ses données présentes, et de signaler, sinon une solution absolue, du moins les directions vers lesquelles me semble incliner le courant de l'opinion des hommes éclairés. Tant que les idées de la majorité d'entre eux ne seront pas nettement fixées sur ce qu'il y a à faire, on continuera à osciller entre ces termes extrêmes : le maintien presque intégral du vieil enseignement classique, maintien auquel ont abouti en effet les derniers remaniemens de programmes, et la suppression des langues mortes, opérée dans un enseignement spécial perfectionné, que l'on désigne en ce moment sous le nom d'enseignement classique français. Il faudrait, à mon avis, pour sortir de ces données étroites, accomplir une révolution radicale, changer les méthodes et rompre tous ces moules surannés, en transformant notre système présent de diplômes et de concours. Mais les temps ne sont pas mûrs pour une révolution aussi profonde. Quand ils viendront, et leur avènement pourrait être plus proche qu'on ne le croit, notre enseignement secondaire, sous ses formules présentes, est sans doute destiné à disparaître dans la nouvelle évolution scientifique et utilitaire qui se prépare ; comme a disparu l'enseignement scolastique et dialectique du moyen âge, en présence de l'enseignement classique inauguré par la renaissance. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas l'intention de construire ici le système de l'avenir, tel que je l'entrevois, et il serait prématuré d'examiner d'une façon précise de semblables prévisions, nécessairement conjecturales, et auxquelles d'ailleurs mes sympathies et mon éducation personnelles m'empêcheraient d'accorder une complète adhésion. Nous n'en sommes

pas encore là d'ailleurs : auparavant, on essaiera des régimes transitoires et des conciliations; c'est aussi ce que je me propose de faire aujourd'hui.

Il convient de présenter d'abord, d'après les statistiques officielles, quelques brèves indications numériques sur l'état de l'enseignement public en France à ses divers degrés, état qu'il est nécessaire de connaître dans toute son étendue, pour bien limiter le problème de l'enseignement secondaire. Puis je chercherai quelle est, aux yeux des familles et au point de vue de l'État, la destination effective de l'enseignement secondaire. Pour en faire mieux comprendre l'état actuel, je rappellerai sommairement les phases dialectique, puis classique, qu'il a traversées depuis le moyen âge jusqu'à notre temps : ce qui nous amènera à examiner le problème du jour, celui des deux formules fondamentales de l'enseignement secondaire, ainsi que les rôles respectifs des langues anciennes et des langues vivantes, et celui de l'enseignement des sciences, toutes questions agitées dans ces derniers temps. J'insisterai surtout sur l'opposition qui existe entre l'éducation fondée sur les données littéraires et l'éducation fondée sur les données scientifiques, discipline dont le véritable caractère me paraît avoir été souvent méconnu, sinon même ignoré, par quelques-uns des défenseurs des anciennes formules d'enseignement. Tel est même l'objet principal du présent article et sa conclusion : je me propose d'établir que la science a sa vertu éducatrice propre, au sens le plus complet du mot, et que, si l'on veut constituer à côté des humanités anciennes une culture originale, qui ne soit pas la contrefaçon affaiblie de l'enseignement classique, cette culture doit avoir un caractère essentiellement scientifique.

Le sujet est si vaste qu'il serait téméraire de prétendre l'embrasser tout entier dans le cadre d'un article de revue. Tout ce que je désire, c'est exposer certaines vues personnelles, qu'une étude et un maniement prolongés des affaires de l'instruction publique m'ont suggérées : je réclame l'indulgence du lecteur pour ce que ces vues pourront avoir d'incomplet ou de contraire à ses propres idées.

I. — STATISTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE.

La place véritable de l'enseignement secondaire dans la société française ne saurait être appréciée exactement que si l'on connaît la répartition des enfans entre les divers genres d'enseignement : c'est la base nécessaire de toute discussion. Elle est facile à établir, car le ministère de l'instruction publique publie de temps en

temps, à des intervalles d'une dizaine d'années en moyenne, des statistiques de l'enseignement public en France, dans ses diverses branches, primaire, secondaire et supérieure : les nombres que je vais citer sont empruntés aux statistiques imprimées à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889. Elles expriment l'état des choses en 1887.

A cette époque, la France comptait 38 millions d'habitans, parmi lesquels les enfans d'âge scolaire, c'est-à-dire de six à treize ans, étaient au nombre de 4,729,511, soit 1 enfant pour 8 habitans en moyenne. Le nombre des garçons (2,375,417) surpassait un peu celui des filles (2,354,094). Tel est le chiffre des enfans auxquels l'État s'est engagé à donner l'instruction primaire, rendue obligatoire par les lois républicaines : 80,209 écoles publiques, desservies par 103,000 maîtres, et des écoles privées, desservies par 42,660 maîtres, étaient consacrées à ce service. Le nombre même des enfans inscrits dans les écoles se trouvait supérieur d'un dixième environ au précédent, car il s'élevait à 5,526,365 ; écart qui s'explique parce que les écoles primaires acceptent les enfans dès l'âge de quatre ans et en conservent quelques-uns jusqu'à l'âge de seize ans. Entre quatre et seize ans, il existe en réalité 8,059,789 enfans; mais, parmi les élèves, le chiffre de ceux qui devancent l'âge de six ans et surtout de ceux qui passent treize ans est limité : il en résulte seulement dans nos écoles un excédent de 800,000, ainsi que je viens de le dire. En fait, d'ailleurs, la présence effective est toujours inférieure au chiffre des inscriptions : elle s'élevait à 88 pour 100 en 1887. Ces données montrent combien il est difficile de définir en toute certitude le nombre exact des enfans qui pourraient échapper encore au réseau de nos lois et règlemens sur l'obligation de l'enseignement primaire; d'autant plus qu'il faudrait en déduire les incapables, les idiots, les malades, etc.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre que tous les enfans français, ou sensiblement, reçoivent aujourd'hui l'enseignement primaire sous diverses formes, dans leurs familles, ou dans les établissemens publics ou privés. Le devoir assumé par un État démocratique se trouve ainsi rempli : dans certains pays, aux États-Unis notamment, l'intervention de la loi et du gouvernement ne va pas plus loin, le reste étant abandonné à l'initiative privée.

L'État français, pour des raisons historiques que je n'ai pas à examiner ici, a compris autrement ses devoirs : il étend sa sollicitude jusqu'à assurer l'instruction de cette élite qui poursuit ses études au-delà de l'instruction primaire.

Il s'agit d'une proportion bien plus limitée. En effet, sur les

2,375,000 garçons soumis annuellement à cette instruction, la grande majorité, assujettie à la nécessité de gagner sa vie, entre immédiatement dans l'apprentissage des professions manuelles. Mais il en est un certain nombre à qui l'état d'aisance de leur famille ou, dans des cas exceptionnels, les secours de l'État, des villes ou des départemens, permettent de pousser plus loin leurs études et de les perfectionner, soit en vue de l'industrie ou du commerce, soit en vue des professions dites libérales : l'instruction primaire supérieure et l'instruction secondaire répondent à ces besoins. Je ne parlerai pas ici de la première, et je ne dirai rien non plus de l'instruction secondaire des filles, à peine ébauchée en France depuis la loi du 21 décembre 1880, et dont les cadres ont été, à mon avis, trop exactement calqués sur ceux de l'enseignement secondaire des garçons.

Au 31 décembre 1887, il existait en France 106 lycées, renfermant 53,816 élèves, et 246 collèges, établissemens d'un ordre inférieur, renfermant 36,086 élèves, dont il convient de déduire 7,083 qui y reçoivent l'enseignement primaire. Cela fait, en nombres ronds, 89,000 garçons (1) recevant l'enseignement secondaire dans les établissemens publics. Pour avoir une idée complète, il faudrait connaître le nombre des enfans qui reçoivent l'éducation dans les établissemens secondaires libres, et principalement dans les établissemens ecclésiastiques, petits séminaires, etc., ainsi que le nombre, beaucoup plus restreint, des enfans élevés dans leurs familles par des précepteurs, ou par des parens instruits ; mais je ne possède pas, à cet égard, de données suffisantes. Peut-être pourrait-on, au moins comme première donnée, évaluer ce nombre à une valeur égale à celui des établissemens publics : ce qui donnerait 180,000 enfans mâles dans les cadres de l'enseignement secondaire. Ce serait à peu près les 7.5 centièmes du chiffre total : soit 1 garçon sur 13 environ. C'est à cette proportion considérable que s'applique la discussion sur les systèmes anciens et nouveaux de l'enseignement secondaire, dont nous allons nous occuper.

Pour achever de fixer les données de la question, je relève encore les chiffres suivans : sur les 53,000 élèves des lycées, on compte 25,000 internes, dont 4,600 boursiers, et 28,000 externes, dont 1,100 boursiers; cela fait, en tout, 1 boursier sur 9 élèves en moyenne. D'autre part, sur les 36,000 élèves des collèges, il y a 2,300 boursiers internes et 2,400 externes, soit 1 boursier sur 8 à peu près. En définitive, sur deux cents jeunes garçons, en France, il

(1) Au même moment les lycées de filles contenaient 3,330 élèves et les collèges 2,678.

en entre un dans l'enseignement secondaire, comme boursier élevé aux frais de la communauté. Cette proportion donne une idée des sacrifices faits par la République française pour utiliser toutes les capacités et mettre en valeur, par l'éducation, les forces latentes de la démocratie.

Les élèves de l'enseignement secondaire se partagent en deux groupes, qu'il est essentiel de définir pour comprendre l'importance de la discussion engagée aujourd'hui sur la direction à donner à l'enseignement secondaire : à savoir les élèves qui suivent l'enseignement classique, et les élèves qui suivent l'enseignement spécial.

L'enseignement classique, particulièrement dirigé en vue des professions dites libérales et des grandes écoles du gouvernement, comptait, en 1887, dans les lycées : 42,594 élèves ; dans les collèges, 17,568 élèves; en tout, 60,162 élèves.

L'enseignement dit spécial, dirigé en vue des carrières industrielles, commerciales et agricoles, et qui se confond parfois avec l'enseignement primaire supérieur, comptait, au même moment : dans les lycées, 11,222 élèves; dans les collèges, 11,665 élèves ; en tout 22,887 élèves, sans préjudice des 7,083 enfans qui reçoivent l'enseignement primaire dans les derniers établissemens, lesquels feraient monter le total vers 30,000.

Le rapport entre les élèves de l'enseignement classique et les élèves de l'enseignement spécial ou autres serait donc, dans les établissemens publics, approximativement celui de 60,000 à 30,000, ou de 2 à 1.

Examinons maintenant brièvement ce que deviennent ces enfans, formés dans les établissemens et par les méthodes de l'enseignement secondaire.

Près des deux tiers ne dépassent pas la classe de quatrième dans les collèges, où l'enseignement est à la fois moins coûteux et plus faible. Une proportion d'enfans moins considérable à la vérité, mais toujours notable, s'arrête au même terme dans les lycées.

Arrivés à ce degré, un grand nombre de parens regardent la culture de leurs enfans comme suffisante, et ils les font entrer de suite dans la voie professionnelle. Ce départ s'accentue de plus en plus à mesure que l'enfant avance en âge. A la fin de la seconde ou de la rhétorique s'opère de nouveau un grand partage, celui des jeunes gens qui suivent la carrière des sciences mathématiques et physiques en vue des écoles du gouvernement : Marine, Polytechnique, Saint-Cyr, Centrale, etc.; tandis qu'un autre groupe de jeunes gens poursuivent et réclament une culture littéraire plus forte, en vue de l'enseignement du droit ou de la médecine. Ce

partage joue un grand rôle dans la marche et les programmes de l'enseignement secondaire. Il aboutit, en définitive, aux résultats suivans, caractérisés par les chiffres des jeunes gens qui adoptent les diverses directions signalées : Facultés de droit, 5,152 étudians; Facultés et écoles de médecine et de pharmacie, 6,455; Facultés des sciences, 1,174; Facultés des lettres, 1,622. Dans les écoles spéciales, 1,000 à 1,200 concurrens entrent chaque année; par suite, elles comprennent en tout 2,500 élèves environ.

Cela fait, à un moment donné, à peu près 17,000 jeunes gens engagés définitivement dans les carrières de l'enseignement supérieur ou équivalentes : soit le dixième du chiffre des enfans qui suivent au même moment l'enseignement secondaire, et 7 pour 1,000 du chiffre total des enfans assujettis à l'enseignement primaire. Ces chiffres ne peuvent être regardés que comme une première indication, les données numériques précises faisant défaut sur plus d'un point. Mais ils caractérisent cependant l'état général de notre enseignement et ils donnent une image de cette sorte de pyramide, dont l'instruction primaire est la base et l'instruction supérieure constitue le sommet : pyramide morale dont l'État a accepté, en France, la charge principale, la direction et la responsabilité.

Tels sont les faits qu'il m'a paru opportun de constater d'abord, parce qu'ils résultent du jeu naturel des institutions existantes, combinées avec la volonté des familles et les besoins et nécessités de la société française. La solution du problème de l'enseignement secondaire est liée intimement avec leur connaissance.

II. — LA DESTINATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

L'objet de l'enseignement secondaire et sa destination ont été souvent définis, *a priori*, d'après l'opinion ou le système que chacun se fait sur le but idéal de l'éducation et sur le caractère qu'elle doit imprimer à l'individu. Je demanderai la permission de me placer à un autre point de vue et d'examiner *a posteriori* ce que recherchent d'une part et veulent les familles, en faisant élever leurs enfans, et ce que la société a le droit de réclamer de son côté, au double point de vue des carrières particulières et de l'éducation générale.

Je parlerai seulement de l'organisation française, où l'État fait une grande partie des frais de l'instruction à tous ses degrés; en même temps qu'il assure à la jeunesse instruite, par ses diplômes et par ses fonctions, les principaux débouchés. Que ce soit là une situation désirable, plus ou moins avantageuse par rapport à

celle des autres pays, il ne s'agit pas de le discuter ici : à moins de nous lancer dans des constructions chimériques, nous ne pouvons que constater les faits présens et les prendre pour point de départ des réformes et des progrès futurs.

Quand un père de famille amène son enfant dans un établissement d'enseignement secondaire, sa principale préoccupation est d'assurer l'avenir de l'enfant, c'est-à-dire de lui faire donner une éducation qui lui permette plus tard l'accès à une carrière utile et dont il puisse vivre : médecine, droit, professorat, industrie, commerce, armée, marine, professions administratives. Mais il désire aussi que son fils soit compris dans les classes réputées supérieures et pour cela, il cherche à lui assurer les connaissances et l'éducation générale d'un galant homme, ou tout au moins le vernis de cette éducation : c'est ce que l'on est censé posséder quand on a fait ses humanités.

Tel est le double point de vue qui domine les familles, lorsqu'elles livrent leurs enfans à l'enseignement secondaire public : point de vue pratique et utilitaire et point de vue d'opinion, lesquels agissent à leur tour pour fixer l'idéal de cet enseignement et en définir le caractère. Ils le règleraient même entièrement, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, si l'enseignement secondaire, en France, était donné uniquement par des institutions privées, sans aucune intervention de l'État, comme en Amérique et, jusqu'à un certain point, en Angleterre.

Nous arrivons ici à un autre des caractères fondamentaux de l'enseignement secondaire en France. Il s'agit de l'intervention de l'État, représenté par le parlement, les ministres et les conseils chargés par la loi de la direction de l'enseignement. L'État français, en effet, n'a jamais envisagé cet enseignement comme une chose dont il pût se désintéresser, ni au point de vue général du gouvernement, ni au point de vue spécial des professions. Il le peut d'autant moins qu'il se charge lui-même de le donner à la moitié, au moins, des enfans, et qu'il en détermine en outre l'objet par ses programmes, diplômes et concours. Ceci demande à être développé, pour montrer au nom de quelles idées l'État réclame la direction de l'enseignement secondaire.

Au point de vue général, nous avons toujours conservé quelque chose des conceptions de la cité antique, d'après lesquelles l'État a pour devoir d'être l'éducateur des citoyens et de les façonner suivant un certain type conforme au but social que l'État regarde comme le meilleur. Au moyen âge, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'État se considérait comme destiné à assurer l'autorité exclusive des principes catholiques et monarchiques, envisagés comme la

base même de la société. Aujourd'hui, ces principes ont perdu leur force et ils ont été remplacés par un objectif bien différent, celui de la libre pensée et de la démocratie. L'idée de la patrie, que le moyen âge avait presque oubliée, a reparu depuis le xve siècle en France et elle a pris une force qui s'accroît tous les jours. C'est l'une des conceptions dominantes des peuples modernes, et leur constitution en grands corps de nationalités, dans ces derniers temps, n'a fait que la fortifier davantage; quelle que soit d'ailleurs la destinée que lui réserve un lointain avenir. Ainsi, la majorité des Français regardent l'État comme tenu d'assurer à l'enseignement secondaire public un caractère national, moderne et républicain. L'État en a d'autant plus le droit, que les frais des établissemens qui y sont consacrés sont assumés, pour une part considérable, par le budget.

Attachons-nous maintenant aux objets spéciaux de l'enseignement secondaire. Les familles comme l'État tendent vers un même but, le but professionnel. Il est bien peu d'enfans, je le répète, qui suivent les cours uniquement pour développer leur culture intellectuelle, sans avoir en vue aucun objet pratique ou profession. C'est ce qui rend un peu illusoire toute polémique *a priori* sur les buts généraux de l'enseignement secondaire, telle que celle qui a été soulevée dans ces derniers temps.

En fait, l'enseignement secondaire a deux degrés, suivant l'âge auquel les enfans doivent terminer leur culture générale pour entrer dans les carrières productives.

Dans son degré inférieur, c'est-à-dire jusque vers l'âge de quatorze à quinze ans, qui répond à la fin de la quatrième, il prépare les enfans à des professions privées : agricoles, commerciales ou industrielles, ouvertes à tous sans réserve, et d'application immédiate. Il confine sous ce rapport à l'enseignement primaire supérieur, et même, dans une certaine mesure, à l'enseignement technique proprement dit, lesquels aboutissent aux mêmes professions.

Dans son degré supérieur, le problème est plus complexe. En effet, on s'est proposé d'une part de maintenir la culture au plus haut degré intellectuel et moral, afin de former des hommes éclairés, des citoyens dévoués à la patrie et à ses institutions et, d'autre part, on a prétendu diriger cette culture de façon à réaliser une préparation encyclopédique de l'ensemble des professions libérales, vers lesquelles les jeunes gens se dirigent au sortir de nos écoles.

Le premier but a donné naissance à bien des discussions : j'y consacrerai l'un des chapitres de la présente étude. Mais je dois m'attacher pour le moment au second objet, qui répond à une destination plus clairement définie, et plus universellement acceptée.

En effet, nous pouvons aisément dresser le tableau des connaissances élémentaires qu'il est indispensable de posséder pour pouvoir entreprendre ensuite avec fruit, soit les études spéciales aux professions d'avocat, de médecin, de pharmacien, d'ingénieur, etc., soit la préparation aux concours des grandes écoles de l'État : Normale supérieure, Polytechnique, Saint-Cyr, Centrale, Agronomique, etc. Nous avons affaire à des données clairement définies par les programmes de concours et d'examen, et par là même, l'orientation des études secondaires qui y conduisent est déterminée avec précision.

Cependant ici s'est présentée une difficulté qui domine toutes les discussions relatives aux enseignemens classique ou spécial ; difficulté à laquelle on n'a su donner jusqu'ici aucune solution satisfaisante, ni même acceptable en principe. Elle résulte de l'obligation que l'on s'est imposée de préparer à la fois, par un même enseignement, à l'ensemble des professions libérales et des grandes écoles. Par suite, on a été forcé d'enseigner simultanément à tous les enfans, au moins jusqu'à la rhétorique, les élémens de toutes les sciences ; tandis que l'on se regardait comme obligé de maintenir simultanément pour tous un enseignement littéraire élevé. De là, la surcharge des programmes et des études, qui écrase à la fois les professeurs et les élèves ; surcharge aggravée encore par les prétentions des spécialistes, chargés de rédiger les programmes, et qui s'indignent contre toute tentative pour en restreindre le détail indéfini. Un conflit funeste s'est élevé à cet égard entre la destination générale de l'enseignement et ses objets spéciaux, et la première a été en grande partie sacrifiée. Je demande la permission d'insister sur le caractère de ce conflit.

L'enfant et l'homme qu'il est appelé à devenir ne sont pas des êtres passifs, des récipiens dans lesquels on emmagasine de gré ou de force une certaine somme de doctrines et de sciences, distribuées d'une façon plus ou moins harmonique ; doctrines et sciences qu'ils retrouveront plus tard dans leur mémoire, telles qu'on les leur aura enseignées, au moment des examens et plus tard dans les écoles d'application et dans la vie toute entière. Loin de là : ce qu'il s'agit de développer dans l'enfant, en même temps que la mémoire et l'habileté momentanée à répondre à un examinateur, c'est l'aptitude au travail et l'activité personnelle ; il s'agit d'exciter la curiosité et l'initiative du jeune homme, et de provoquer dans son esprit l'élaboration propre et en quelque sorte la digestion de ces connaissances hâtivement accumulées. Par là seulement on mettra réellement en valeur les facultés individuelles et les capacités latentes.

Platon disait déjà : « Les leçons qu'on fait entrer de force dans l'âme n'y restent pas. N'use donc pas de violence envers les enfans dans les leçons que tu leur donnes; fais plutôt en sorte qu'ils s'instruisent en jouant ; par là tu seras plus à portée de connaître les dispositions de chacun. Il faut mener les enfans à la guerre sur des chevaux, les approcher de la mêlée. Tu mettras à part ceux qui auront montré plus de patience dans les travaux, plus de courage dans les dangers, et plus d'ardeur pour les sciences. »

En un mot, on doit solliciter par de premiers essais d'instruction les goûts et les aptitudes, afin de pouvoir les discerner et les mettre à profit ; mais on ne peut arriver à ce résultat essentiel qu'en laissant à l'enfant un certain loisir pour se développer suivant le sens particulier qu'il préfère : il faut seulement l'obliger au travail.

Or, c'est ce loisir du travail et des goûts personnels qui tend à disparaître dans nos systèmes d'enseignement secondaire. Pendant les années de l'adolescence, les plus fructueuses peut-être pour l'évolution intellectuelle, on se hâte de faire entrer l'enfant dans des moules obligatoires : la critique que je formule ici s'applique à l'enseignement des établissemens libres, aussi bien et plus peut-être encore qu'à l'enseignement officiel. Au lieu d'avoir pour premier objet les sciences ou les lettres en elles-mêmes, c'est-à-dire la recherche de la vérité scientifique et de la beauté littéraire, qui sollicitent l'enfant par leur attrait propre, sauf à le déterminer ensuite vers tel ou tel but pratique d'une façon plus particulière, l'enseignement est tout d'abord et presque exclusivement dirigé en vue des programmes d'examen. Les mobiles les plus élevés de l'intelligence sont ainsi, dès l'enfance, supprimés ou déviés de leur destination. Les baccalauréats et les concours des écoles spéciales gâtent les dernières et les plus précieuses années de l'adolescence, celles où devraient apparaître les initiatives et les vocations individuelles.

S'agit-il d'un examen proprement dit, subi sans limitation du nombre des admissibles, le jeune homme est mis en présence de programmes indéfiniment étendus. Au lieu d'être invité à approfondir une science qui lui plairait, il doit, en théorie du moins, aborder l'universalité des connaissances humaines : il s'en tire le plus souvent en apprenant par cœur un manuel, et il perd pour jamais le goût de toutes ces sciences, réduites pour lui à de stériles formulaires.

Dans les concours, le mal est autre et d'autant plus grave qu'il s'agit ici des enfans les plus distingués et les plus laborieux. Or, ceux qui se préparent à subir les concours pour entrer dans une école supérieure, telle que l'École polytechnique, n'ont pas trop de

tout leur temps et de tout leur effort pour bien connaître le détail indéfini des questions d'examen, définies à la fois par les programmes et par la routine ou la fantaisie personnelle des examinateurs; questions soigneusement notées à mesure, dans des cahiers spéciaux, par les professeurs ou répétiteurs qui assistent aux examens. Tandis que les candidats futurs s'y consacrent tout entiers, souvent avec un effort excessif qui épuise leur santé, ils abdiquent leur individualité et, absorbés par le mécanisme de la préparation, ils perdent, eux aussi, la curiosité et l'amour de la réflexion originale.

C'est là le plus profond défaut peut-être du système d'éducation secondaire adopté en France : il atteint à la fois l'enseignement public et l'enseignement libre, parce qu'ils aboutissent au même ensemble d'examens et de concours. Le remède serait facile à concevoir, mais non à appliquer, parce que le mal résulte de notre organisation sociale. Il est difficile d'ailleurs de se faire entendre, à cet égard, des personnes formées par ces procédés abusifs et qui se sont accoutumées à résumer l'idéal de l'instruction dans les concours auxquels elle aboutit. L'objet essentiel devient alors le concours même et les épreuves destinées à classer les candidats, l'égalité des conditions assurée pour tous. « Quelle objection faites-vous? me disait un jour un examinateur de l'École polytechnique : notre système, c'est la justice absolue. » — Un directeur des études que je ne désignerai pas, — il est mort aujourd'hui, — ajoutait : « Peu importe de nommer dans notre école un professeur médiocre, de préférence à un homme supérieur : car ce sera le même pour tous les élèves; le classement n'en sera pas changé. » Les idées de justice et d'égalité, qui sont les fondemens légitimes de l'institution des concours, produisent ainsi des effets particulièrement nuisibles au développement général de la nation, aussi bien qu'au recrutement même des fonctions auxquelles ces concours aboutissent : car ce que l'État réclame, ce sont les hommes les plus intelligens et les plus capables de remplir les services publics, et non ceux qui ont été façonnés avec la plus parfaite perfection mécanique à un certain examen. Cette conception étroite des concours et programmes d'examen est assurément la cause principale qui concourt à altérer la marche de notre enseignement secondaire et à en fausser les résultats.

Nous venons de résumer les destinations que l'esprit public et l'opinion des familles ont attribuées à l'enseignement secondaire en France, tel qu'il existe à l'heure présente. Avant d'entrer dans des détails plus circonstanciés sur la double formule littéraire et scientifique que tend à affecter cet enseignement et dont la prédominance

relative, l'association ou la séparation suscitent aujourd'hui les plus vifs débats, il me paraît utile de rappeler comment on est arrivé à l'état actuel et par quelles phases successives l'instruction des adolescens a passé depuis quelques siècles. La connaissance du passé est indispensable pour bien comprendre l'état présent et préparer les directions de l'avenir.

III. — L'ENSEIGNEMENT DES ADOLESCENS AU MOYEN AGE ET DEPUIS LA RENAISSANCE.

Le nom d'enseignement secondaire est moderne; mais la chose est ancienne et elle a existé de tout temps; car de tout temps on a cru nécessaire de donner à l'enfant une certaine éducation, qui le préparât aux devoirs de l'âge viril. Sans remonter jusqu'à l'antiquité, que nous ne connaissons pas bien, il suffira de rappeler qu'avant la Révolution, l'Université prenait comme aujourd'hui l'enfant dès l'âge de neuf à dix ans et le rendait, vers dix-sept à dix-huit ans, avec le titre de maître ès arts; dès l'âge de vingt et un à vingt-deux ans, il pouvait être gradué en théologie, en droit ou en médecine. Les méthodes générales d'instruction avaient traversé dans le cours des siècles, au moyen âge, puis aux temps modernes, diverses phases qu'il n'est pas superflu de rappeler.

On sait que c'est vers la fin du XIIe siècle que se constitua le régime des universités et que ce nom même apparaît pour la première fois : les cadres généraux constitués à cette époque, successivement étendus et perfectionnés, subsistèrent jusqu'au XVIe siècle. L'objet principal de l'enseignement était alors la logique, réputée l'art par excellence. Quand l'écolier avait appris la lecture, l'écriture, les elémens de la grammaire latine, il commençait vers l'âge de douze ans à faire un cours de logique, soit à Paris, soit dans une autre université comptant au moins six régens, et il pouvait ainsi se mettre en mesure de subir, dès l'âge de quatorze ans, les épreuves qui lui conféraient le titre de *déterminant* (1), c'est-à-dire de bachelier dans notre langue actuelle. Cet âge de quatorze ans était inférieur de deux ans à la limite fixée par nos règlemens présens, et il représentait également une limite, l'âge moyen étant, alors comme aujourd'hui, un peu plus élevé. Le candidat devait justifier, par des certificats plus ou moins sérieux, avoir suivi un cours ordinaire et au moins deux cours extraordinaires sur l'Introduction de Porphyre, le livre des Catégories, l'Interprétation, la Syntaxe de Priscien, un cours ordinaire et un cours

(1) *Determinare* : passer des thèses, dans le latin de cette époque.

extraordinaire sur les Topiques et les *Elenchi* d'Aristote, etc. Il devait en outre avoir fréquenté pendant deux ans, non-seulement les cours dogmatiques, mais les *disputes* ou argumentations des maîtres et avoir disputé lui-même pendant le même temps dans les écoles. — On voit que cet enseignement était essentiellement logique et dialectique, et combien il était vide de substance et de notions positives. Dès 1275, on compliqua les épreuves, en établissant un examen particulier d'admissibilité et une argumentation ou dispute soutenue avant Noël, sur un sujet de morale, contre un maître régent, en présence des élèves. Dans l'épreuve principale, le déterminant disputait tous les jours jusqu'à la fin du carême, rue du Fouarre, dans les Écoles de sa nation (1). Ce devait être un étrange spectacle que ces disputes, — nous dirions dans le langage familier de nos classes, ces *colles* perpétuelles, — soutenues pendant des mois par des écoliers de quatorze ou quinze ans. Elles ne leur déplaisaient pas; car Platon observait déjà que l'enfant a un goût particulier pour les disputes vaines : il exerce ainsi à vide son instrument cérébral, comme le nouveau-né exerce son appareil musculaire, sans but apparent, ni utilité déterminée. Cependant, nous avons peine à nous figurer ce régime scolastique, cet entraînement perpétuel de l'adolescent vers les subtilités formelles de la dialectique. En fait, cependant, la plupart des jeunes gens, de manière ou d'autre, arrivaient à se dispenser de ce fatigant exercice; si bien qu'en 1472 on supprima officiellement les disputes du carême. Ce fut vers la même époque que le nom de bachelier se substitua à celui de déterminant. Les études qui précédaient ce premier grade répondaient, en réalité, à notre enseignement secondaire, à cela près que la durée en était plus restreinte et le caractère stérile.

L'adolescent pourvu de son titre était admis à suivre les leçons de la faculté des arts et à continuer l'acquisition des connaissances qui devaient le conduire à obtenir, après vingt et un ans accomplis, la licence, c'est-à-dire la permission d'enseigner (*licentia docendi*); et, plus tard, à être admis à la maîtrise, c'est-à-dire à l'exercice effectif, par ses nouveaux collègues. — Les Facultés de théologie, de droit (décrétistes), de médecine, présentaient des filières analogues.

Les études préparatoires à la licence, données dès lors à l'Université, comprenaient des enseignemens qui se sont partagés depuis entre notre enseignement secondaire et notre enseignement supérieur : par exemple, les mathématiques et l'astronomie.

Les cadres de l'enseignement universitaire, purement logiques

(1) L'Université était divisée en nations ou provinces d'origine.

et grammaticaux au début, s'étaient élargis peu à peu dans le cours des temps. Les théologiens eux-mêmes, au xve siècle, commencent à mépriser la scolastique et à remettre en honneur le culte des lettres et de l'éloquence; on établit à cette époque, à côté des cours de logique, des cours de morale et de rhétorique. En 1452, on ajouta aux études les règles de la versification : c'est la date de l'apparition du vers latin, qui a pris dans l'enseignement une importance croissante aux xviie et xviiie siècles, pour être éliminé seulement de nos jours. Cinq ans après, la faculté des arts institua des leçons extraordinaires de grec. Malgré tout, l'exercice fondamental dans les études et dans les examens était toujours la dispute orale, qui parfois dégénérait en rixe : les compositions écrites, d'ailleurs, n'étaient point en usage. On exigeait en principe cet usage incessant de l'argumentation, comme éminemment propre à aiguiser l'esprit et à donner aux jeunes gens l'habitude de la parole; l'enseignement de l'enfance et de l'adolescence étant alors réputé avoir pour objet principal de former l'instrument de l'esprit, indépendamment de la matière même enseignée.

Vers la même époque s'opéra, d'une façon d'abord inaperçue, un changement dans la discipline qui devait avoir les plus profondes conséquences; je veux parler de l'institution des internats. Les élèves étaient libres dans les vieilles écoles du moyen âge, logés chez leurs parens, ou dans des familles privées, ou autrement, comme ils pouvaient. Ils suivaient dans ces conditions les cours publics ou privés. Mais peu à peu les désordres qui naissaient d'un tel état de choses, surtout pour les enfans isolés, donnèrent lieu à une institution nouvelle. Au xve siècle, en effet, nous trouvons établie l'institution des pensionnats et collèges, sous la direction des *Pédagogues*. Les cours libres de la rue du Fouarre, si célèbres du temps d'Abélard, disparaissent. En 1503, voici quelle était, par exemple, l'organisation des études du collège de Montaigu : de quatre heures à six heures du matin, à six heures, messe; de huit à dix heures, leçon, répétition; de dix à onze heures, discussion et argumentation; à onze heures, dîner et repos; puis examen et dispute; de trois à cinq heures, leçon; à cinq heures, vêpres, puis dispute; à six heures, souper; à sept heures, examen sur les leçons du jour, etc.; à huit heures du soir en hiver, à neuf heures en été, coucher. Les élèves étaient partagés suivant leur âge en plusieurs *lectiones* ou classes. Ce régime était plus dur que le nôtre; les mœurs générales étaient, d'ailleurs, plus rudes.

Cependant une évolution générale s'effectuait dans les esprits. En même temps que les institutions féodales et religieuses du

moyen âge tombaient en décadence, l'idéal antique reparaissait avec la renaissance et l'objet de l'éducation se trouvait par là même changé; il prenait un caractère nouveau, qui a persisté jusqu'à notre temps et qu'il convient de définir, parce qu'il joue un rôle capital dans nos discussions actuelles.

Au moyen âge, l'éducation, essentiellement scolastique et théologique, aboutissait à la dialectique, envisagée comme son but supérieur. La renaissance changea le but, et elle introduisit dans l'éducation cette idée de la prépondérance de la culture littéraire, sur laquelle nous avons vécu jusqu'au siècle présent. La transformation fut rapide.

Dès la fin du XVIe siècle, nous lisons dans les programmes d'étude pour 1583 du collège de Guyenne (*schola aquitanica*) tout un système organisé, comprenant dix années, de la dixième à la seconde et à la première (notre rhétorique), système absolument pareil à celui de notre enseignement secondaire actuel, à cela près que les programmes en étaient purement littéraires. La seule différence essentielle dans l'organisation d'alors et la nôtre ne se manifeste qu'après la rhétorique : il s'agit des enseignemens de la philosophie et des mathématiques, qui étaient donnés à cette époque dans les facultés des arts, tandis que de notre temps ils font partie intégrante de l'enseignement des lycées : je ne sais si l'on ne reviendra pas plus tard sur ce dernier système. Au début donc, dans les collèges du XVIe siècle, on enseignait seulement les langues anciennes et surtout le latin; car l'enseignement du grec a toujours été imparfait, et dès les XVIIe et XVIIIe siècles, on entend les mêmes plaintes que de nos jours sur l'imperfection de cet enseignement et le peu de fruit qu'il produit. Malgré l'enthousiasme justifié des lettrés pour l'hellénisme, il n'a jamais été adopté et poursuivi avec zèle que par quelques élèves exceptionnels. Le latin demeurait donc l'objet fondamental. Dans les statuts de 1598, destinés à consacrer une première réforme de l'enseignement, l'histoire, la géographie, la langue et la littérature française ne sont pas présentées comme objets obligatoires; mais ces études ne tardèrent pas à le devenir, les idées sur le but de l'instruction s'élargissant sans cesse.

Au XVIIe siècle, dans le collège de Juilly, puis à Port-Royal, le français est déjà le but et l'instrument général de l'enseignement. Le développement et la constitution définitive de la littérature française, envisagée comme une nouvelle culture classique, de valeur comparable à celle des langues anciennes, datent du temps de Louis XIV; elle a eu son contre-coup nécessaire sur l'enseignement. Ainsi, dans le plan de réforme de Rollin, au commencement du XVIIIe siècle, le français prend une part considérable; l'histoire

ancienne y joue un grand rôle et on y voit apparaître un petit abrégé d'histoire de France. Il semblait que l'introduction de l'esprit moderne et la connaissance des choses actuelles fussent regardées jusqu'alors comme contraires à la dignité de l'enseignement.

Par une conséquence inévitable, la place du latin et du grec dans les études diminue. En lisant les écrits de l'époque, on croirait déjà assister aux discussions de notre temps sur la meilleure répartition des heures de travail, entre des sujets d'étude devenus chaque jour plus nombreux. Le rôle des langues anciennes dans l'éducation allait, d'ailleurs, par la force des choses, en s'amoindrissant. On avait cessé depuis longtemps de parler le latin, dans l'usage courant des classes, et son emploi comme langue universelle des savans, déjà restreint au XVIIe siècle, cesse au XVIIIe. Résultat extrêmement grave, car, en perdant son emploi pratique, l'enseignement du latin perd aussi cette vitalité qui l'avait soutenu si longtemps. C'est à ce moment qu'il passe de l'état de langue vivante, parlée et écrite, à l'état définitif de langue morte. Les méthodes suivies dans son enseignement ont subi le contre-coup de ce changement et se sont trouvées dépouillées du caractère efficace qu'elles avaient autrefois. Il y a plus : par une étrange conséquence, l'enseignement des langues modernes de notre temps, trop fidèlement modelé par la coutume sur l'enseignement traditionnel du latin, en a pris quelque chose de gauche et d'artificiel, qui fait obstacle au progrès et s'oppose à ce que les professeurs apprennent aux enfans les langues modernes d'une façon pratique et fructueuse.

Quoi qu'il en soit, la fin suprême de l'éducation des enfans pour les professeurs dans les collèges du XVIIIe siècle demeure la même qu'au XVIe siècle. Ce sont toujours les humanités, et l'idéal consiste à former des rhétoriciens, rompus à l'art de bien dire.

L'enseignement scientifique se donnait alors tout entier dans les deux années de philosophie, au sein de la faculté des arts, en dehors de l'éducation classique proprement dite. A l'exception des mathématiques, cet enseignement était bien plus restreint qu'aujourd'hui. Il ne comprenait ni la chimie, ni les sciences naturelles, non constituées encore, ni les vastes théories de la physique moderne relatives à la chaleur et à l'électricité. Aussi, se réduisait-il en grande partie à des discussions vaines sur la nature et les propriétés générales de la matière.

C'était, d'ailleurs, au sein des universités que l'éducation s'accomplissait sans distinction nominale entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur; bien que cette distinction existât en fait, quoique avec des limites un peu différentes, dans les ma-

tières et le mode d'enseignement. L'enfant, pris dès dix ans et même dès neuf ans, pouvait aboutir, à l'âge de vingt et un ou vingt-deux ans, à obtenir ses grades en théologie, en droit ou en médecine. On voit combien nous avons reculé de notre temps la limite d'âge pour la terminaison des études et l'acquisition des diplômes définitifs.

D'après l'ouvrage de M. Liard, il existait en France, en 1789, 22 universités, dont les cadres répondaient à la fois à nos 106 lycées et à nos 16 groupes de facultés actuelles.

« A Paris, la faculté des arts formait encore, au moins nominalement comme au moyen âge, quatre nations : France, Picardie, Normandie, Allemagne, vivant dans 16 collèges. De ces collèges, 10 seulement, les collèges d'Harcourt, du Cardinal-Lemoine, de Navarre, de Lisieux, du Plessis-Sorbonne, de La Marche, des Grassins, de Montaigu, Mazarin et Louis-le-Grand, jouissaient du plein exercice. Ils avaient chacun à peu près le même nombre de maîtres : un professeur pour chaque classe, de la sixième à la rhétorique ; parfois deux pour la philosophie, qui durait deux ans et réunissait ensemble philosophie, proprement dite, mathématiques et physique. Il n'y avait de professeurs spéciaux qu'au collège Mazarin pour les mathématiques, au collège de Navarre et à Louis-le-Grand pour la physique expérimentale. » Au collège Mazarin, six professeurs, de la rhétorique à la sixième, recevaient, sur les revenus du collège, 100 livres pour enseigner la géographie.

Ajoutons, pour compléter ce tableau, que la gratuité de l'enseignement dans les collèges de la faculté des arts avait été établie par le roi en 1719, moyennant l'octroi du vingt-huitième du produit de la ferme des postes, qui représentait 300,000 livres en 1763. Cette subvention était destinée à donner aux régens des gages fixes, substitués aux rétributions individuelles des élèves ; 800 à 900 boursiers étaient entretenus dans ces collèges, ce qui répondait à la fois aux boursiers de nos lycées actuels et à nos boursiers de licence. On voit que l'institution de ces deux ordres de boursiers repose sur une longue tradition, qui date d'ailleurs du moyen âge. C'est une nécessité sociale reconnue de tout temps et plus indispensable que jamais dans une démocratie.

Cependant, un nouvel esprit commençait à animer la société française au XVIIIe siècle. La conception de la renaissance avait renversé deux siècles auparavant celle du moyen âge, au nom des traditions renouvelées de la civilisation antique ; elle pâlissait à son tour devant les idées nouvelles de la philosophie, réclamant l'égalité des droits de tous les hommes et l'avènement du règne de la science et de la raison. Aussi, le système suranné d'une éducation purement classique et rhétoricienne ne tarde-t-il pas à être contesté

comme le reste. « Pourquoi, s'écriait Diderot, étudier dans nos écoles, sous le nom de belles-lettres, des langues mortes qui ne sont utiles qu'à un très petit nombre de citoyens ; les étudier six à sept ans, sans même les apprendre, et sous le nom de rhétorique enseigner l'art de parler avant l'art de penser et celui de bien dire avant que d'avoir des idées ? » L'objet des écoles publiques, ajoutait-il, est l'utilité.

Il y a dans ces quelques lignes toute une nouvelle conception du but de l'enseignement, et cette conception va grandir et jouer un rôle de plus en plus considérable au temps de la Révolution d'abord, puis à notre époque. Nous serions entraînés trop loin si nous prétendions exposer ici en détail les idées et les tentatives théoriques d'organisation présentées à l'époque de la Révolution, au moment où, après avoir détruit les anciennes institutions et fait table rase, on imagine de reconstruire des organismes appropriés à la nouvelle société.

Quelques idées fondamentales d'alors doivent pourtant être mises en évidence, parce qu'elles ont continué à jouer un rôle important, même de notre temps. La première est celle-ci : l'État doit à tous l'instruction, mais il ne leur doit que l'instruction primaire. D'après Sieyès et Daunou (1789-1793), « l'État ne doit que l'instruction nécessaire à des citoyens français, la lecture, l'écriture, les règles de l'arithmétique, l'art de se servir des dictionnaires (!), les premières connaissances de géométrie, de physique, de géographie et d'ordre social... Nul ne peut s'en passer ; mais c'est là tout ce que la république doit. Quant aux lettres et aux sciences, il suffit de les honorer ; mais il convient de s'en remettre pour les cultiver à l'industrie particulière et à la liberté... » — « La république, disait un autre, n'est pas obligée de faire des savans ; de quel droit demanderait-elle pour eux un privilège ? On ne doit faire payer à la bourse commune que l'instruction commune à tous. » Bourdon déclare de même qu'il s'agit d'élever à la place des universités des écoles d'arts et métiers, où l'on enseigne les moyens de perfectionner les enfans dans les fonctions utiles. L'utilité d'une culture générale, celle de la culture des sciences en particulier, pour maintenir le prestige moral et la force matérielle des sociétés, étaient ainsi complètement méconnues.

Cependant, ces conceptions étroites n'ont pas cessé d'être combattues au temps même de la Révolution. Le Lycée conçu par Condorcet réunissait dans son plan tout ce que réclame le travail intellectuel, aussi bien pour l'enfance que pour la jeunesse : mathématiques, sciences physiques, sciences de la nature vivante, science de l'homme, morale, science des sociétés, langues, littéra-

tures, beaux-arts et arts mécaniques. Les deux degrés de l'enseignement secondaire et supérieur s'y trouvaient rassemblés.

Mais tout demeura dans le vague des théories jusqu'au moment où les lois de l'an III et de l'an IV se proposèrent de constituer les organes d'un enseignement nouveau, à la place des anciennes universités anéanties. Il s'agit du système des écoles centrales, qui devaient prendre l'enfant à l'âge de onze à douze ans pour le conduire, vers dix-huit ans, jusqu'au seuil des carrières de la vie civile. Dans la conception des auteurs de la loi de l'an III, nous trouvons déjà plus d'une idée qui a continué à avoir cours jusqu'à nous. L'école centrale, au lieu d'être un internat où l'élève vit nuit et jour, devait être un externat, où il viendrait seulement pour recueillir la parole du maître. Conception plus élevée, sans doute, mais que nos mœurs n'ont pas permis de réaliser.

Les cours y auraient été ainsi substitués aux classes, avec une discipline plus libre, quoique moins adaptée à l'âge des enfans. La notion de l'équivalence et du choix entre des enseignemens multiples y figure également. — Au lieu de recevoir l'enseignement dans une série de classes, étagées de la sixième à la rhétorique et à la philosophie, l'élève devait pouvoir choisir à son gré, suivant ses besoins, ses aptitudes et ses goûts, entre un système de cours parallèles, faits chacun par un professeur spécial. Ce système souvent préconisé et qui a été réalisé effectivement dans des institutions privées, en Angleterre et aux États-Unis, n'a cependant jamais pu être mis en vigueur en France, à cause de la lourdeur réglementée de nos programmes et de nos organisations scolaires.

Tandis que dans les anciens collèges, le latin avec la rhétorique et la scolastique d'une philosophie essentiellement logique formaient le fond de l'enseignement, sauf à y joindre un peu de grec, de français, d'histoire, de sciences; dans les écoles centrales, les langues anciennes et les belles-lettres, tout en étant conservées, cessaient pourtant d'être les agens principaux de l'éducation. Les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, l'économie politique, la législation, la grammaire générale, la logique, l'analyse des sensations, l'histoire philosophique des peuples, l'agriculture et le commerce, les arts et métiers, l'hygiène et le dessin devaient y jouer un rôle plus essentiel.

En lisant cette énumération et en faisant la part des opinions et préjugés de l'époque, on croirait déjà parcourir le tableau des programmes qui se discutent de notre temps au conseil supérieur de l'instruction publique.

Dès l'an IV il a fallu, toujours comme de notre temps, remanier ces programmes : on en fit sortir les parties trop techniques,

telles que les arts et métiers, ou trop spéculatives, telles que la logique et l'analyse des sensations, la méthode des sciences, l'histoire philosophique, etc. Les cours, d'abord au nombre de treize, furent réduits à dix. Au lieu d'être maintenus dans un système parallèle, offert simultanément à tous les élèves sans distinction d'âge ou de capacité, on les répartit en trois groupes; on dirait aujourd'hui trois cycles superposés. Le premier débutait à douze ans et comprenait le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes et les langues vivantes. Le second, à partir de quatorze ans, était constitué par les élémens des mathématiques, la physique et la chimie expérimentale. Le troisième, qui débutait à seize ans, embrassait la grammaire générale, les belles-lettres, l'histoire et la législation. Au-dessus vient alors le système des écoles spéciales, destinées aux services publics, et définies par la loi du 3 brumaire an IV; système que je n'ai pas à exposer ici, quoiqu'il ait été l'origine de nos grandes Écoles : polytechnique, Saint-Cyr, navale, des mines, normale, des sciences politiques, des beaux-arts, de santé, etc. L'examen de ces plans et les modifications successives qu'ils ont subies dans leur réalisation nous entraîneraient trop loin du domaine de l'enseignement secondaire. Après diverses péripéties, Napoléon Ier organisa enfin l'Université française, avec les cadres essentiels de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, tels qu'ils ont subsisté jusqu'à notre temps. Ce sont ces cadres, maintenus dans l'enseignement secondaire, dont nous poursuivons aujourd'hui la réforme.

IV. — LES DEUX FORMULES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : ENSEIGNEMENT CLASSIQUE, ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

L'enseignement secondaire a eu pendant longtemps un caractère exclusivement classique et semblable pour tous ses élèves : on s'y proposait avant tout, disait-on, de former des hommes, et de maintenir la haute culture littéraire. Cette culture en effet constitue une partie de la force morale des peuples, et elle concourt par là même à leur puissance et à leur prospérité matérielle ; nul peuple plus que la France peut-être, dans les temps modernes, n'a profité davantage de ce prestige. C'est sur l'étude des chefs-d'œuvre littéraires et artistiques créés par les Grecs et par les Romains que cette culture est principalement fondée; c'est par là qu'elle se maintient. Telle a été la conception de l'enseignement classique, depuis l'époque de la renaissance : elle y domine encore et elle est fondée sur cette opinion courante, d'après laquelle un jeune homme qui n'a pas fait ses humanités n'appartient pas à l'élite de sa génération. Elle engage ainsi bien des familles à faire donner à leurs

enfans un genre d'éducation, qui peut-être leur rendra plus tard bien peu de services dans la vie pratique.

Des protestations diverses se sont élevées de bonne heure contre cette conception, les unes proclamées au nom de la théorie du progrès et de l'évolution indéfinie de l'esprit humain, les autres dictées par des sentimens purement utilitaires. Deux courans très différens d'idées se sont rencontrés ici pour combattre l'enseignement classique, dès la fin du siècle dernier. Ces deux courans existent encore de notre temps; leur coexistence et le mélange des argumens tirés de ces deux manières de voir ont jeté sur les questions agitées une confusion extrême.

Les uns, en effet, reprennent au nom du progrès la vieille querelle de prééminence entre les anciens et les modernes, soulevée par Perrault au temps de Louis XIV. C'était la première protestation contre l'esprit de la renaissance, attaquée à son tour au moment même où elle venait à peine de triompher définitivement, en invoquant l'antiquité, de la scolastique du moyen âge. Quand nos contemporains soutiennent la culture moderne et française, comme instrument d'éducation classique, contre la culture traditionnelle tirée des Grecs et des Latins, ils nous font entendre l'écho d'une opinion qui n'a pas cessé depuis deux siècles d'avoir des partisans.

Cette opinion même repose toujours, aussi bien que la thèse officielle qu'elle prétend combattre, sur la notion d'une culture littéraire, envisagée comme fondement essentiel de l'éducation. Elle la voudrait française et moderne, mais toujours universelle et exclusive. Elle tient peu de compte de la culture scientifique et elle semble regarder comme une quantité négligeable la destination professionnelle de l'enseignement secondaire.

Une semblable destination, au contraire, prédomine dans les préoccupations de beaucoup de bons esprits, et elle a donné naissance à une conception différente, qui est devenue l'origine de l'enseignement spécial, juxtaposé à l'enseignement classique depuis un quart de siècle.

La nécessité d'une certaine division dans l'enseignement secondaire, en vue des carrières spéciales auxquelles il doit conduire, a été reconnue depuis longtemps. Déjà, avant la Révolution, le président Roland accusait l'enseignement d'être trop uniforme : « Il serait nécessaire, ajoutait-il, de varier les instructions pour que tous les enfans pussent s'appliquer soit à la science pour laquelle ils ont du goût et de l'aptitude, soit à l'état qu'ils embrasseront par la suite. » Condorcet voulait également que dans les écoles on donnât à la fois un enseignement général, destiné à permettre à l'élève de reconnaître ses véritables aptitudes parmi

la variété des objets dont les élémens lui sont enseignés, et un enseignement spécial, approprié aux vocations ainsi révélées. Dans sa manière de comprendre l'instruction des enfans, le grec et le latin ne devaient plus jouer qu'un rôle minime; mais leur place n'était pas prise par les lettres françaises, installées dans le vide créé par l'amoindrissement des humanités proprement dites.

De telles conceptions n'ont pas prévalu tout d'abord, la formule de l'enseignement classique ayant reparu dans sa plénitude, au sein des lycées de l'université impériale. Néanmoins les nécessités sociales qui leur avaient donné naissance n'en subsistaient pas moins. « Il nous faut des marchands, des agriculteurs, des manufacturiers ; notre éducation ne semble pas propre à en faire, » s'écriait Cousin, dans des termes qui rétrécissaient beaucoup le problème, et il proposait pour combler la lacune une éducation dite intermédiaire ; d'autres l'ont appelée spéciale, non-seulement de notre temps, mais dès l'époque de la Révolution.

Pour répondre à ces besoins, il s'organisa dans la première moitié de ce siècle des institutions privées, où l'on enseignait surtout le français, les élémens des langues vivantes, de l'histoire, des mathématiques : enseignement modeste destiné aux enfans qui n'aspiraient pas aux carrières libérales proprement dites. C'est cet enseignement privé qui a servi de base et de modèle à un enseignement d'état, destiné à le relever et à lui donner une formule officielle, sous le nom d'*enseignement spécial*, institué par M. Duruy. Son fondateur n'avait pas pour intention de créer une institution rivale et parallèle à l'enseignement classique ; il visait, comme Cousin, les professions commerciales, agricoles et industrielles, dont il voulait faire précéder l'apprentissage par une préparation littéraire et surtout scientifique plus forte, quoique tournée principalement vers la pratique.

Il se proposait en même temps de mettre fin à une tentative malheureuse de réforme, inaugurée quelques années auparavant sous le nom de *bifurcation*, et où l'on avait allié des tendances restrictives et illibérales, avec une ébauche d'éducation scientifique proprement dite. Après la quatrième, les élèves devaient se partager en deux groupes : ceux qui poursuivent l'éducation classique et ceux qui se destinent aux écoles spéciales, auxquels l'étude des sciences était principalement réservée. Mais en même temps les programmes de la bifurcation dépouillaient systématiquement l'enseignement des sciences de son caractère élevé et philosophique. Renouvelant les déclarations de Napoléon Ier contre les idéologues, on prétendait exclure de l'enseignement des sciences qu'on appelait « des abstractions propres à égarer l'esprit. »

La réforme, rendue suspecte par les tendances de ses auteurs,

fut mal accueillie et peu soutenue par les professeurs chargés de l'appliquer. Avant même qu'elle eût pu entrer complètement en vigueur, M. Duruy y substitua une organisation nouvelle. Tandis qu'il rétablissait l'enseignement classique proprement dit, il créait l'enseignement spécial, envisagé comme d'un ordre inférieur et subordonné à la conception professionnelle. Pour éviter toute confusion, il donna au nouvel enseignement des organes propres : programmes, système de classes coordonnées, diplôme, école normale de professeurs (Cluny). Le tout se développa d'abord librement pendant douze à quinze ans.

Mais l'institution nouvelle n'a eu qu'un succès incomplet : d'une part, parce qu'elle ne résolvait qu'une partie du problème, et d'autre part, parce que son organisme ne tarda pas à être dévié de sa destination primitive pour diverses causes, dont les principales sont attribuables à la tendance instinctive des administrations françaises vers l'uniformité. En effet, l'enseignement spécial ne se distinguait pas suffisamment de l'enseignement primaire supérieur, lequel aboutit aux apprentissages techniques. Il s'en distinguait d'autant moins que le diplôme qui ouvrait l'accès de l'enseignement spécial était directement accessible pour les élèves des écoles normales de l'enseignement primaire. Mais on y entrait en même temps par la voie de l'École normale supérieure de l'enseignement secondaire classique. De là une inégalité frappante entre les professeurs du nouvel enseignement, choisis tantôt parmi les sujets les plus capables de la pédagogie primaire, tantôt parmi les sujets déclassés de la pédagogie classique. Entre ces deux tendances, la seconde finit par l'emporter : l'école de Cluny devint de plus en plus stérile et insuffisante pour le recrutement auquel elle devait fournir; tandis que l'École normale de la rue d'Ulm fournit presque exclusivement, et souvent par ses meilleurs élèves, les professeurs de l'enseignement spécial. Dès lors on tendit à mettre sur le même niveau hiérarchique le nouvel enseignement spécial et le vieil enseignement classique. Les cadres se rapprochèrent ; l'agrégation de l'enseignement spécial réclama et obtint les mêmes avantages comme traitement, classement et prérogatives que l'agrégation classique. On a même créé, il y a peu d'années, un baccalauréat de l'enseignement spécial, parallèle au baccalauréat classique et qui, dès à présent, est regardé comme équivalent pour l'ouverture d'un certain nombre de carrières. L'enseignement spécial ainsi constitué est suivi en ce moment par une multitude de jeunes gens, un tiers environ de la jeunesse des lycées et collèges, d'après les chiffres présentés au début de cette étude.

Aujourd'hui il s'agit d'aller plus loin dans les rapprochemens

des deux enseignemens: on se propose de les rendre parallèles et sur la plupart des points équivalens, mais en changeant la durée, le nom et par là même la destination de l'ancien enseignement spécial, qui deviendrait un second enseignement classique, dominé par des humanités purement françaises et rendu symétrique avec l'enseignement des humanités grecques et latines. Ce serait le triomphe de l'uniformité réglementaire : peut-être au détriment de l'enseignement classique proprement dit, qui se trouverait ainsi nivelé avec un enseignement d'ordre inférieur, s'abaissant d'autant que celui-ci se trouverait relevé. L'enseignement spécial actuel n'en souffrirait pas moins sans doute ; car il perdrait ce caractère propre de brièveté d'études et d'application pratique, qui a fait jusqu'ici son succès auprès d'un grand nombre de familles peu fortunées et désireuses de voir leurs enfans aboutir dans un temps plus court que celui des études classiques proprement dites. Je ne sais si le résultat définitif d'une semblable réforme ne serait pas de faire déserter une partie des classes de nos collèges et lycées, au profit des établissemens privés ou congréganistes, qui se prêteraient avec plus de souplesse à la satisfaction de besoins sociaux incontestables, en conduisant les enfans plus rapidement au but pratique auquel ils aspirent.

Malheureusement pour ces conceptions, elles se heurtent à un autre ordre de difficultés, celles qui résultent de la préparation aux écoles scientifiques du gouvernement ; préparation essentiellement mathématique et qui sort à la fois des cadres de l'enseignement classique ancien et de ceux que l'on voudrait donner au nouvel enseignement français. En effet, la préparation aux Écoles polytechnique, de Saint-Cyr, centrale, attire une grande partie de la jeunesse intelligente, laquelle cherche à s'assurer les avantages et la stabilité des fonctions de l'État.

Or, pour les jeunes gens préparés aux concours d'accès de ces grandes écoles, la durée des études nécessaires est trop grande pour qu'ils consentent à s'assujettir à la lente filière des études classiques, sous quelque forme que se soit. A part une faible minorité, la plupart de ces élèves sont obligés de prendre une voie plus courte ; ils quittent les classes littéraires dès la troisième ou la seconde, pour passer dans les classes de mathématiques dites préparatoires. De là, ils entrent dans les deux classes successives des mathématiques élémentaires et des mathématiques spéciales, affectées à la préparation immédiate aux Écoles polytechnique et de Saint-Cyr. Voici les chiffres officiels des jeunes gens qui suivent cette route abrégée dans les lycées des départemens. Le nombre des élèves entrés l'an dernier en mathématiques élémentaires s'élevait à 1,676, dont 189 avaient fait leur philosophie; 118 ve-

naient directement de rhétorique, 93 avaient passé par l'enseignement spécial et 1,265 par les mathématiques préparatoires. Dans la classe préparatoire à Saint-Cyr, on comptait 859 élèves, dont 207 avaient fait leur philosophie; 52 venaient de rhétorique, 110 de l'enseignement spécial, 479 de la classe de mathématiques préparatoires. Les proportions relatives, parmi les élèves de Paris, étaient à peu près les mêmes.

On voit par ces chiffres que la grande majorité des élèves qui veulent concourir pour les écoles du gouvernement échappent, vers la fin de leurs études, aux cadres de l'enseignement classique actuel, aussi bien qu'à ceux de ce futur enseignement français, et on aperçoit en même temps combien sont complexes les problèmes de l'enseignement secondaire et combien serait téméraire la prétention de résoudre à la fois par une formule unique, telle que celle d'un enseignement classique purement français, des questions aussi différentes que le problème d'une culture littéraire moderne, supposée équivalente à la culture fondée sur les langues anciennes; le problème d'une culture scientifique élevée, réclamée par un grand nombre de vocations; le problème d'une culture plus courte et plus pratique, exigée par les nombreux enfans qui quittent nos collèges vers l'âge de quatorze ans; enfin le problème particulièrement impérieux de la préparation aux concours des grandes écoles scientifiques.

Il n'est pas possible aujourd'hui, tous les hommes compétens le reconnaissent, de concilier des destinations aussi diverses et de faire rentrer, de gré ou de force, l'enseignement secondaire dans un cadre unique, celui de l'éducation intégrale, comme on dit quelquefois; éducation dans laquelle les enfans seraient préparés, par un enseignement encyclopédique, à l'ensemble des carrières. C'est cependant cette unité idéale de l'enseignement secondaire que prétendraient maintenir les partisans absolus de la vieille éducation classique, fondée sur les humanités grecques et latines. Les partisans absolus et exclusifs d'une éducation dite moderne, et qui serait fondée uniquement sur l'étude du français et des langues vivantes, maintiennent de leur côté la même prétention. Seulement, en présence de la nécessité sociale qui réclame des connaissances chaque jour plus nombreuses et plus approfondies, les partisans exclusifs de l'enseignement moderne veulent leur faire place en supprimant dans l'ensemble général des études le grec et le latin; sauf pour une minorité, pour laquelle on conserverait provisoirement le vieux type classique, réclamé par quelques familles, en attendant qu'il tombe de lui-même en décadence.

Dans un système comme dans l'autre, on proteste contre une spécialisation anticipée, et on invoque la nécessité de ne pas pré-

juger trop tôt les aptitudes des enfans et de laisser les capacités se révéler avec l'âge.

Il est certain que l'esprit de l'enfant éprouve un changement profond vers l'époque de la puberté, et que c'est seulement vers quatorze à quinze ans que se manifestent les facultés rationnelles proprement dites : jusque-là, sauf des cas exceptionnels, il serait téméraire d'assujettir l'enfant à une éducation trop particulière et exclusive. Mais, à partir de cet âge, la lumière commence à se faire et on conçoit la possibilité de plusieurs directions différentes appropriées au vœu des familles, les meilleurs juges après tout des aptitudes et de la destination qu'elles désirent voir suivre par leurs enfans.

Ce n'est pas tout : pour bien faire apercevoir toutes les données de la question, il convient d'entrer dans des considérations pédagogiques d'un ordre non moins général, et qui interviennent chaque jour dans nos discussions relatives à l'orientation et à la réforme de l'enseignement secondaire.

Une première donnée, qui complique le problème, c'est la question du surmenage intellectuel, soulevée par les hygiénistes dans ces dernières années. A surcharger l'esprit des enfans par l'acquisition réelle ou prétendue de tant de connaissances diverses, on risque de le fatiguer avant l'heure et d'en empêcher l'évolution normale. On ruine en même temps par là la santé et l'étendue à l'âge du développement physique; risque plus marqué encore pour les jeunes filles que pour les jeunes garçons. De là la nécessité de réduire le nombre de ces connaissances, ainsi que la durée du temps quotidien consacré aux études; l'obligation d'assurer aux enfans un temps suffisant pour se livrer aux exercices physiques. Je n'examinerai pas ici si cette réaction légitime contre la surcharge intellectuelle n'a pas été poussée trop loin; et si le surmenage était aussi réel qu'on l'a dit dans les classes inférieures; s'il ne se produit pas surtout dans les classes mathématiques, destinées à la préparation aux grandes écoles, et même si ce n'est pas le système excessif des concours et de leurs épreuves, chaque jour multipliées, qui fatigue et épuise l'adolescence.

Pour répondre à ces réclamations, on a réduit tout récemment la durée de la classe à une heure et demie, au lieu de deux heures : mesure contestable, qui ne permet plus guère au professeur de veiller au développement individuel de ses élèves, à la récitation des leçons et à la correction des devoirs; elle tend à transformer les classes anciennes en cours proprement dits, où l'action du professeur est purement collective et destituée par là même d'une partie de sa vertu éducatrice.

En même temps, en effectuant ce changement, on a perdu de

vue l'utilité du développement matériel de la mémoire et l'avantage de ces exercices spéciaux, destinés à fixer pour jamais dans l'esprit les chefs-d'œuvre des grands poètes et des grands écrivains. La substitution des explications orales et des devoirs dits extemporanés aux compositions écrites d'autrefois, malgré certains avantages, n'en a pas été moins fâcheuse, par l'excès avec lequel elle a été appliquée. Si elle est utile pour développer les facultés d'improvisation, la vivacité d'esprit et la faculté de la parole, en revanche, elle nuit à la réflexion et à la méditation, au travail soutenu, prolongé et solitaire que réclament les compositions écrites. L'esprit perd ainsi sa véritable force individuelle et l'énergie profonde de ses réserves, aux dépens des facultés superficielles d'improvisation.

Ces diverses réformes, hâtivement introduites dans l'enseignement secondaire classique, ont contribué à l'énerver; elles ont diminué la capacité de travail et le goût de l'effort personnel, chez le professeur aussi bien que l'enfant.

Elles avaient pour but, répétons-le, de maintenir à tout prix, par certains sacrifices, un type unique d'éducation encyclopédique, approprié à la préparation de toutes les carrières. La campagne menée depuis quelques années contre l'enseignement du grec et du latin tend aux mêmes conséquences. En effet, dans l'esprit de ses promoteurs extrêmes du moins, il s'agirait surtout de remplacer le vieil enseignement classique par un nouveau type général d'enseignement secondaire, allégé par la suppression des langues anciennes, mais destiné de même à la généralité des enfans.

Ces prétentions excessives et qui dépassent les nécessités réelles de l'enseignement ont rencontré des résistances et l'on tendrait aujourd'hui, ainsi que je l'ai dit plus haut, à réaliser un système mixte, dans lequel coexisteraient deux enseignemens parallèles : l'un classique ancien, fondé sur l'étude du grec et du latin et conservant les traditions reçues; l'autre dit classique français, qui prendrait la place de l'enseignement spécial. On créerait deux types parallèles, de même durée, à sanctions similaires et équivalentes.

La multiplicité nécessaire des types d'enseignement est respectée dans cette combinaison : mais elle repose toujours sur une conception *a priori* de ce que devrait être, au gré de ses auteurs, l'enseignement secondaire, et elle n'est pas déduite directement de la destination effective de ces enseignemens, c'est-à-dire des vœux et besoins des familles. Ce n'est pas un second enseignement classique, symétrique et parasite du premier qu'elles réclament; mais leurs désirs ne seront réellement remplis, je ne saurais trop le répéter, que lorsqu'il existera, à côté du vieil enseignement

classique, que beaucoup de familles désirent conserver, des formules nouvelles d'un ordre tout différent, appropriées aux vœux d'un autre groupe de familles. Les unes de ces formules permettraient d'aboutir en un moindre nombre d'années à un objet professionnel; les autres conduiraient plus directement à la préparation scientifique, réclamée par nos grandes écoles. Or dans le nouveau système, on a été conduit à prolonger sans cesse la durée des études de l'enseignement spécial, dont on veut faire l'enseignement des lettres françaises. Il avait été déjà porté d'abord de cinq ans à six ans; on voudrait ajouter aujourd'hui une septième année, une année de rhétorique française, afin d'en égaliser la durée avec celle de l'enseignement parallèle des lettres latines. En même temps on va jusqu'à proposer d'imposer cette année de rhétorique française aux jeunes gens qui désirent entrer dans les classes de mathématiques élémentaires. Ce serait là, sans aucun doute, aller contre la force des choses et, par un besoin artificiel de symétrie, risquer de faire le vide dans les établissemens de l'État.

Quant aux enfans qui suivraient, quand même et pour elle-même, cette nouvelle route établie sous le nom d'enseignement classique français; si elle demeurait ainsi entendue, elle ne leur fournirait, en réalité, pas d'autre ouverture que celle de l'ancien enseignement classique. Avec une culture inférieure et une dépense de travail, c'est-à-dire d'énergie intellectuelle, moindre, ils aboutiraient de même, par une préparation rhétoricienne et dialectique, vide de substance positive, à un baccalauréat nouveau : vain leurre donné à ces aspirans aux fonctions officielles, parmi lesquels on ne tarde pas à compter tant d'ambitieux déclassés.

Pour avoir une valeur véritable, le nouvel enseignement, quelque nom qu'on lui donne, doit ouvrir des carrières auxquelles ne conduise pas directement l'enseignement classique proprement dit, telles que celles des sciences, de la haute industrie, du commerce, etc.; il doit en outre se composer des deux degrés successifs imposés par le besoin des familles. Je demande la permission de dire comment je le comprendrais.

Une première période continuerait, comme dans l'enseignement spécial d'aujourd'hui, à conduire jusque vers quatorze ou quinze ans les enfans que les familles moins fortunées veulent engager de bonne heure dans une direction professionnelle. Loin de tendre à supprimer cette étape, il convient de la maintenir et de l'accentuer dans la transformation de l'enseignement spécial. Or l'une des caractéristiques essentielles de cette première période, c'est en effet que ni le grec ni le latin n'y sont nécessaires; mais les familles réclament à la place une culture française et une étude plus développée et plus pratique des langues modernes.

Ce dernier point mérite toute notre attention. Dans nos lycées, on enseigne trop les langues modernes d'après les types grammaticaux et littéraires auxquels les langues anciennes ont été réduites, par la suite des temps et la désuétude de leur emploi pratique. Le système d'une agrégation de langues modernes a concouru surtout à en fausser l'enseignement, par la conformité routinière de ses épreuves conventionnelles avec celles de l'agrégation des langues anciennes. Au lieu de tenir à honneur de former avant tout des maîtres de langues, dont le mérite et les services seraient appréciés d'après les résultats obtenus, c'est-à-dire d'après la perfection avec laquelle leurs élèves auraient appris à parler et à écrire l'allemand et l'anglais, les personnes qui dirigent cet enseignement ont trop cédé, peut-être, au désir de faire prévaloir dans l'enseignement des langues modernes les méthodes essentiellement littéraires, qui constituent aujourd'hui l'enseignement des langues mortes. On prétend former également les enfans par la culture allemande ou anglaise, fût-ce en diminuant la part faite à notre propre culture nationale. Certes, je suis loin de faire fi du côté littéraire; mais ce n'est pas là ce que réclament les familles. Il importe de rompre le plus tôt possible avec ces procédés, déjà surannés dans l'enseignement des langues classiques, et qui empêchent notre jeunesse de parvenir à une connaissance effective des langues modernes. Cessons de regarder comme un but idéal ce savant échelonnement des classiques modernes, dans le parcours duquel on épuise l'intérêt et les efforts des enfans; sans leur apprendre tout d'abord et substantiellement les langues vivantes. On a trop perdu de vue qu'ici l'objet essentiel est à la fois différent de celui de l'étude du grec et du latin et de celui de l'étude de notre histoire et de notre littérature nationales. Ce sont les dernières études qui importent avant tout et qui doivent dominer le système. Quant aux langues anciennes et mortes, il est certain que, par leur étude, on se propose surtout d'exercer l'esprit, de lui fournir une gymnastique, en même temps que de maintenir les traditions d'origine de la culture française. Mais dans les langues modernes nous n'avons pas à rechercher une tradition de ce genre, ni même une gymnastique; dans l'étude des langues modernes, on réclame avant tout un objet réel et un emploi immédiat. Tant que ce but ne sera pas atteint, on aura droit de se plaindre hautement du vice des méthodes et du détriment réel apporté aux élèves.

Mais revenons au nouvel enseignement général qu'il s'agit d'instituer. Dans l'ordre d'idées que je développe, et où un enseignement purement français serait destiné aux enfans qui suivraient cette route jusqu'à l'âge de quatorze ans environ, la culture littéraire ne serait nullement abandonnée; elle y serait moins forte,

sans doute, que dans l'enseignement classique, mais suffisamment maintenue par l'étude du français, auquel on joindrait l'histoire, la géographie et les premiers élémens des sciences, indispensables à tous. La première période de cet enseignement étant ainsi accomplie, les enfans qui s'y limitent se disperseraient comme aujourd'hui, mais avec une connaissance plus solide des langues modernes et des élémens des sciences.

La seconde période qui s'ouvrirait ensuite devrait également être organisée de façon à répondre aux besoins des familles et aux vocations scientifiques, et à conduire les enfans soit vers les carrières techniques, soit vers la préparation aux écoles. Telle que je la conçois, elle reposerait principalement sur l'étude des sciences, sans exclure un certain degré de culture littéraire; celle-ci, d'ailleurs, étant désormais subordonnée.

En même temps que ces études aboutiraient aux écoles où la culture est surtout mathématique, peut-être pourrait-on, avec certaines précautions, leur ouvrir une seconde issue vers les carrières des sciences naturelles; carrières auxquelles on parviendrait d'ailleurs aussi par la voie de l'éducation classique ordinaire. Il y aurait là des ponts à établir, c'est-à-dire des passages entre les deux ordres d'enseignement, passages dont le caractère et l'étendue ne sont pas encore suffisamment étudiés pour en parler ici. L'esprit des enfans, ainsi dirigé, trouverait dans cette seconde période des formules éducatrices nouvelles, non moins essentielles au point de vue de la culture générale de l'esprit humain que les formules purement littéraires. Ce point de vue n'a pas été généralement compris jusqu'à présent dans les discussions relatives à l'enseignement secondaire et je vais essayer d'en montrer le véritable caractère et l'importance capitale.

V. — LA SCIENCE ÉDUCATRICE.

Le rôle des sciences dans l'éducation générale de l'esprit humain et dans les progrès de la civilisation a été souvent méconnu par les pédagogues, cantonnés dans les formules traditionnelles de l'enseignement classique. Je me rappelle avoir assisté, il y a un quart de siècle, à une conversation entre M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, et un inspecteur-général des études, que je ne veux pas nommer ici. M. Duruy, esprit ouvert au progrès, parlait de l'importance des sciences expérimentales et de la nécessité de les faire intervenir pour une plus large part dans l'enseignement; il apercevait les notions à la fois pratiques et philosophiques qui se dégagent de leur étude. Mais le cuistre, son interlocuteur, fermé aux idées générales et méprisant des résul-

tats utilitaires dont il était incapable de comprendre l'importance, ne voyait dans tout cela qu'une cuisine, bonne tout au plus à enseigner aux futurs marchands de pétrole et de charbon de terre. Il ne serait pas difficile de retrouver des opinions pareilles chez un certain nombre des partisans aveugles de l'enseignement classique, fondé sur l'étude du grec et du latin.

Cependant, si les conditions matérielles de la vie humaine ont été changées ; si l'accumulation des capitaux et l'accroissement de la force productive du labeur humain ont accru graduellement l'aisance générale et donné aux travailleurs une indépendance relative et des droits qu'ils ne possédaient pas autrefois et qui tendent à s'accroître chaque jour pour le bonheur de la race humaine ; ces progrès, il ne faut pas cesser de le rappeler, ne sont dus ni aux études littéraires, ni aux discussions scolastiques, religieuses ou philosophiques. Non ! ils sont attribuables essentiellement au développement de la science et à celui de la richesse générale, créée par ses découvertes. Vérité aperçue surtout depuis le XVIIIe siècle, qui a proclamé l'avènement prochain du règne de la science et de la raison : elle éclate aujourd'hui de toutes parts, depuis la transformation rapide de la civilisation qui s'est accomplie de notre temps et qui se poursuit sous nos yeux.

Cet immense développement de la richesse et de l'industrie, ainsi que le développement corrélatif de l'esprit libéral et démocratique, sont dus, proclamons-le bien haut, aux découvertes de la science moderne. Si la somme des alimens mis à la disposition de l'espèce humaine va sans cesse en croissant, ce n'est pas par l'effet d'un raisonnement logique ou d'une déclamation de théologie, mais c'est par la suite nécessaire des découvertes de la chimie, de la mécanique et de la physiologie, qui ont déjà transformé l'agriculture et la transformeront encore bien davantage dans un prochain avenir. Quelle que soit la lenteur avec laquelle se modifient les pratiques traditionnelles des paysans, nous leur avons appris à faire rendre à un champ, dans un temps donné, avec une même somme de travail humain et une même dépense, une quantité de blé bien plus forte que celle que ce champ produisait autrefois, et nous sommes à cet égard encore loin du terme que la science permet d'annoncer. C'est par suite des progrès de la science, que tout le monde aujourd'hui, ou à peu près, en France, mange ce pain blanc, jadis réservé à quelques privilégiés. Le nombre des bestiaux que nous élevons dans nos prairies ne s'est pas accru dans une moindre proportion depuis deux siècles, toujours par l'application des méthodes créées par la science : c'est par leur bienfait que la nourriture animale a été rendue accessible à nos ouvriers et à nos paysans, auxquels elle demeurait encore presque inconnue il y a soixante

ans. C'est en vertu des découvertes de la chimie que le sucre, denrée rare et exceptionnelle au siècle dernier, est produit aujourd'hui par quantités colossales et qu'il est devenu l'un des alimens usuels des populations. Il me serait facile de poursuivre cette énumération de l'amélioration, par la science, des conditions de la vie humaine.

Or, tous ces progrès, je le répète, sont dus non à des dissertations dialectiques ou littéraires, mais aux découvertes positives des sciences physiques, mathématiques et naturelles : je ne veux pas parler seulement des découvertes purement pratiques, nées de l'empirisme, car la part principale de ces progrès est attribuable aux conceptions théoriques les plus élevées des sciences positives. C'est ainsi que toutes les industries modernes des métaux, des pierres, du bois, du travail des matériaux de tout genre, reposent sur les découvertes générales de la chimie et de la mécanique. Le développement immense des voies de communication a ouvert au commerce et à l'industrie des domaines indéfinis; il a permis une répartition générale des produits et des richesses entre tous les peuples civilisés, en même temps qu'il tendait vers une certaine communauté des idées et de l'éducation intellectuelle et morale des nations : le caractère fondamental des sciences, c'est de n'appartenir en propre à aucune secte ni à aucune nationalité et de constituer le domaine général de l'humanité.

Pour préciser davantage cette mise en commun des ressources du globe, qui résulte du développement des voies de communication, rappelons que c'est par les inventions de la physique moderne, par la recherche des lois théoriques des vapeurs et de la thermodynamique; c'est par les travaux de la chimie sur la combustion et sur la préparation du fer et de l'acier; c'est par les inventions de la mécanique rationnelle et appliquée sur la construction des navires et des locomotives, que de tels progrès ont été accomplis.

Je ne veux parler ici ni des facilités étranges données à la vie, à l'art et à l'industrie par les subtiles découvertes de la physique de nos jours, telles que la télégraphie électrique, le téléphone, la photographie, l'éclairage électrique; et je ne rappellerai que pour mémoire la modification complète des conditions de la guerre par les découvertes de la science relatives aux matières explosives, si récemment connues et étudiées.

Mais je ne saurais passer sous silence la prolongation même de la vie humaine, dont la durée moyenne a été doublée depuis deux siècles chez les peuples civilisés par les découvertes de la physiologie, de l'hygiène et de la médecine; chaque jour marque dans

cet ordre des progrès nouveaux, aux applaudissemens unanimes.

Tous ces progrès, toute cette transformation de la vie, ne se sont pas accomplis, et ne continuent pas à s'accomplir chaque jour, au hasard et par accident : ce sont les fruits réfléchis de la science moderne. Et voilà pourquoi l'esprit public réclame chaque jour une part croissante de la science dans l'éducation publique. Cette part d'ailleurs n'est pas destinée seulement à profiter à la communauté ; mais, par une conséquence forcée, elle profite tout d'abord aux individus, formés à la culture scientifique par l'enseignement secondaire, et auxquels elle ouvre chaque jour de nouvelles carrières professionnelles. Voilà pourquoi les familles réclament chaque jour une introduction croissante de la science dans l'éducation de leurs enfans.

Si la nécessité de la science dans l'enseignement secondaire est ainsi justifiée au point de vue matériel par les raisons les plus impérieuses, il ne faudrait pas croire, comme on l'a dit quelquefois, que la science soit peu propre à l'éducation intellectuelle et morale de l'individu et qu'elle ne puisse former, ni des esprits capables de conceptions élevées, ni de bons citoyens. L'accusation serait trop facile à retourner contre une éducation purement sophistique et rhétoricienne, fondée sur une culture exclusivement littéraire. Il n'est peut-être pas inutile d'entrer à cet égard dans quelques développemens et de montrer comment la science est véritablement, et à un degré éminent, éducatrice, aussi bien dans l'ordre moral et intellectuel que dans l'ordre matériel.

A cet égard, il existe dans la science deux directions répondant à des aptitudes distinctes, mais non contradictoires : la direction mathématique, essentiellement déductive et rationnelle, et la direction physique et naturaliste, fondée sur l'observation et l'expérimentation combinées avec le raisonnement. Toutes deux sont indispensables pour une bonne culture de l'esprit. Déjà Platon (1) faisait observer que la science des nombres, en obligeant l'homme à raisonner sur les nombres en soi et sur des vérités qui ne sont ni visibles, ni palpables, a la vertu d'élever l'âme. Les mathématiques donnent au jeune homme la claire notion de la démonstration et l'habituent à former de longues suites d'idées et de raisonnemens, méthodiquement enchaînés et soutenus par la certitude finale du résultat. Aussi a-t-on pu dire que celui qui n'a point fait de géométrie n'a pas le sentiment rigoureux de la certitude. Au point de vue purement moral, rien n'est plus propre que cette notion

(1) *République*, liv. VII.

pour donner à l'homme le respect absolu et fanatique de la vérité.

Les mathématiques, l'algèbre et l'analyse infinitésimale principalement suscitent encore à un haut degré la conception des signes et des symboles, instrumens nécessaires qui augmentent la puissance et la portée de l'esprit humain, en résumant sous une forme condensée et en quelque sorte mécanique tout un ensemble de relations : ces auxiliaires sont surtout précieux en mathématiques, parce qu'ils y sont adéquats à leurs définitions ; caractère qu'ils ne possèdent pas au même degré dans les sciences physiques et naturelles. Quoi qu'il en soit, il y a là tout un ensemble de facultés qui ne sauraient être pleinement mises en jeu que par l'enseignement des mathématiques : elles le seraient encore davantage, si cet enseignement était dirigé de façon à laisser libre jeu au travail personnel de l'élève, au lieu de le forcer à entrer dans les cadres minutieux et tracés à l'avance d'un système de concours obligatoires.

Les mathématiques sont l'instrument indispensable de toute recherche physique. Mais les sciences physiques reposent principalement sur d'autres méthodes, dont la discipline concourt d'une façon propre à l'éducation de l'enfant et développe en lui des facultés nouvelles et non moins essentielles, aussi bien au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral.

Je veux parler des facultés d'observation et d'expérimentation. En effet, elles ont pour objet la connaissance de la nature, et celle-ci, contrairement à celle de la géométrie, ne s'acquiert point par le raisonnement. Nous sommes les esclaves d'une vérité qui nous est extérieure et que nous ne pouvons connaître qu'en l'observant. C'est d'abord un enseignement de choses qui prévaut ici ; il peut et doit être donné dès la plus tendre enfance. Par ce côté l'éducation scientifique et surtout les leçons de l'histoire naturelle sont nécessaires dès les premières années de l'enseignement secondaire ; et c'est une grande faute, à mon avis, que de prétendre, comme on l'a fait quelquefois, les rejeter dans les dernières années d'études. C'est, au contraire, par là qu'il faudrait débuter. Rien n'est plus suggestif, plus propre à développer le goût de la connaissance des choses et le sentiment de leur comparaison que l'étude de la zoologie et de la botanique. Les enfans ont de bonne heure la fantaisie des collections, et les notions morphologiques, si utiles pour le développement des arts ainsi que des sciences, pénètrent ainsi d'une manière pour ainsi dire insensible et sans effort dans ces jeunes esprits. Ils acquièrent en même temps la notion générale de la classification, qui joue un grand rôle dans toutes les connaissances humaines, ainsi que la notion plus générale

encore de la combinaison harmonieuse des systèmes organiques dans les êtres vivans. Un sentiment esthétique délicat s'insinue ainsi peu à peu dans leurs intelligences.

Mais pour que les élémens des sciences naturelles aient toute leur vertu éducatrice, il est indispensable qu'ils ne soient pas présentés aux enfans sous la forme de nomenclatures arides, dictées et apprises par cœur, comme une sorte de pensum; chose propre à leur donner le dégoût des sciences qui sont, au contraire, les plus intéressantes et les plus amusantes. C'est surtout sur la vue des choses elles-mêmes que l'enseignement de l'histoire naturelle doit s'appuyer.

L'enseignement des sciences expérimentales proprement dites, telles que la physique et la chimie, ne doit venir qu'ensuite, et ne peut guère être donné avant l'adolescence et associé avec une certaine connaissance, au moins élémentaire, des mathématiques. Cet enseignement, présenté convenablement, est propre au plus haut degré à former l'intelligence et la moralité du jeune homme; car il lui fournit à la fois la notion précise de la vérité positive, celle du fait constaté par l'observation, et la notion plus générale de la loi naturelle, c'est-à-dire de la relation des faits particuliers, relation déterminée, non par le raisonnement et la dialectique, mais par l'observation. La vérité s'impose ainsi avec la force inéluctable d'une nécessité objective, indépendante de nos désirs et de notre volonté. Rien n'est plus propre que cette constatation à donner à l'esprit cette modestie, ce sérieux, cette fermeté, cette clarté de convictions qui le rendent supérieur aux suggestions de la vanité ou de l'intérêt personnel et qui sont liés étroitement avec la conception même du devoir. L'habitude de raisonner et de réfléchir sur les choses, le respect inébranlable de la vérité et l'obligation de s'incliner toujours devant les lois nécessaires des choses, communiquent à l'esprit une empreinte ineffaçable. Elles l'accoutument à respecter les lois de la société, aussi bien que celles de la nature, et à concevoir les droits et le respect d'autrui comme une forme même de son propre droit et de sa propre indépendance personnelle.

La science joue surtout un rôle capital dans l'éducation intellectuelle de l'humanité. C'est par la connaissance des lois physiques que la science, depuis deux siècles, a renouvelé la conception du monde et qu'elle a renversé sans retour les notions du miracle et du surnaturel. La science, je le répète, n'a pas seulement pour but de former des hommes utiles; mais elle forme en même temps des citoyens affranchis des préjugés et des superstitions d'autrefois. Elle leur apprend comment on combat les forces fatales de la nature, non par des imaginations miraculeuses, mais par le travail et

la volonté humaine, appuyés sur la connaissance et sur la direction des lois naturelles elles-mêmes. Par là la science forme des esprits libres, énergiques et consciencieux, avec plus d'efficacité que toute éducation littéraire et rhétoricienne. Quand l'éducation scientifique aura produit tous ses effets, la politique elle-même en sera transformée, comme l'industrie l'a déjà été si profondément. L'une comme l'autre deviendra, suivant un mot célèbre, expérimentale.

Nous touchons ici à un autre ordre d'idées : non-seulement l'observation et l'expérience conduisent à reconnaître les lois des choses, mais en même temps elles donnent la puissance sur la nature. Or c'est par là surtout que la jeunesse peut être séduite et entraînée d'un enthousiasme invincible, dans une éducation vraiment scientifique. Dominer le mal physique et le mal moral, dans l'ordre industriel comme dans l'ordre économique, lutter pour diminuer la souffrance, la pauvreté, la misère dans tous les ordres, et lutter en vertu des lois immanentes des choses, c'était le but généreux des philosophes du XVIIIe siècle; ils s'appuyaient pour y parvenir, comme ils n'ont cessé de le proclamer, sur des conceptions scientifiques : c'est aussi le but que doit se proposer notre éducation nouvelle, c'est par là que la science deviendra pleinement éducatrice.

L'éducation scientifique a donc sa vertu propre, et c'est par une méconnaissance profonde de son caractère et de ses effets qu'on a prétendu réserver à l'éducation littéraire le monopole du développement complet de l'esprit. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici si les études philosophiques qui forment le couronnement de l'éducation littéraire ne sont pas appelées aussi, et à un titre mieux justifié peut-être, à former le couronnement de l'éducation scientifique. Je ne crois pas, en effet, que l'éducation puisse être complète si l'esprit du jeune homme n'a pas été placé au terme de ses études à ce point de vue général, qui domine et coordonne l'ensemble des connaissances particulières enseignées jusque-là. Il y aurait bien des choses à dire à cet égard, surtout au point de vue de la méthode par laquelle la science conduit à ces conceptions générales et métaphysiques; mais ce sujet m'entraînerait trop loin.

Résumons le présent article en quelques mots.

L'éducation littéraire a trouvé sa formule la plus élevée et la plus efficace à mon avis pour la formation de l'esprit dans l'enseignement des langues anciennes. Celui des langues modernes n'aurait pas la même efficacité, parce que la culture littéraire moderne dérive de la culture antique et lui demeure subordonnée, au moins en principe. Quels que soient l'éclat et l'originalité de nos cultures modernes, elles n'ont réalisé, ni dans la littérature ni dans les

arts, de modèles supérieurs à ceux de la culture antique, de celle des Grecs principalement. Tant que l'on proposera comme but essentiel à l'enseignement secondaire de former des esprits cultivés, il n'y a donc pas lieu d'espérer des résultats équivalens par la simple substitution de l'enseignement du français, ou des langues vivantes, à celui des langues anciennes.

Cependant un enseignement purement littéraire, même en lui conservant sa forme et sa destination, ne répond plus suffisamment aux besoins des sociétés modernes. Tout le monde, jusqu'aux partisans les plus enthousiastes des études littéraires, réclame qu'il y soit adjoint un certain enseignement scientifique subordonné, comprenant au moins les élémens des sciences auxquelles aucun homme cultivé de notre époque n'a le droit de demeurer étranger, quel que soit le rôle qu'il se propose de jouer dans notre société.

Nous devons aller plus loin; car il est certain que la formule de l'enseignement littéraire classique, même ainsi comprise, ne répond plus à l'ensemble des carrières et des besoins fondamentaux de l'époque moderne. Un très grand nombre de citoyens réclament une autre discipline, fondée sur une connaissance plus approfondie des sciences, devenues indispensables pour la vie pratique aussi bien que pour la direction générale des sociétés. Les sociétés humaines ne vivent plus uniquement d'art et de littérature, comme autrefois; aujourd'hui elles vivent surtout de science et d'industrie. De là la nécessité d'un enseignement scientifique, non moins nécessaire que l'enseignement littéraire et qui doit être donné parallèlement. Ceci étant admis, je pense qu'il doit l'être par d'autres méthodes, et peut-être par une organisation différente, que l'on n'a point d'ailleurs cherché à réaliser jusqu'à ce jour. En tout cas, cet enseignement scientifique ne saurait, pas plus que l'enseignement littéraire proprement dit, être exclusif : il convient de le compléter, lui aussi, par un enseignement littéraire subordonné, auquel nul homme cultivé ne saurait non plus demeurer étranger. Mais pour réaliser cet ordre spécial d'enseignement littéraire, les langues anciennes ne sont plus indispensables, parce qu'il ne forme plus l'objet fondamental du nouvel organisme.

Deux enseignemens parallèles et doués des mêmes prérogatives, l'un fondé essentiellement sur les lettres anciennes, mais avec une certaine culture scientifique; l'autre fondé essentiellement sur les sciences, mais avec une certaine culture littéraire moderne, telle me paraît la formule la plus désirable de notre temps et celle à laquelle on sera ramené par la force des choses.

M. Berthelot.

LA

VIE ET LES MŒURS

DANS L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

I.

PREMIÈRES IMPRESSIONS.

Il y avait une fois un Allemand nommé Michel. C'était un homme grand et robuste, avec des épaules carrées, des pieds énormes, une grosse tête ronde et bouffie. L'éducation ni l'expérience de la vie n'avaient pu alléger la lourdeur native de son allure, donner de la grâce à son maintien, rendre ses gestes plus souples et ses mouvemens plus alertes. Son esprit aussi était resté pesant, dénué de finesse, indifférent aux nuances. Mais c'était un esprit solide et résistant, tout occupé par la passion de la pure vérité. A la conquête de cette vérité, il marchait par les chemins les plus droits, poussant à fond le développement de ses idées sans souci de l'opinion d'autrui.

Son caractère était comme son esprit : ferme et libre. Le sentiment naturel de la justice s'en était à jamais emparé pour en interdire l'accès à toute intention mauvaise. Ni l'espoir de gros bénéfices, ni l'assurance de l'impunité, ni les pires exemples ne pouvaient le faire dévier de la route que lui traçait sa conscience.

Et cet homme, avec ses allures rudes, son esprit sévère

et son caractère inflexible, avait un cœur simple, naïf, un cœur d'enfant ou de poète, largement ouvert à toutes les souffrances des hommes et des choses. Sa compassion était active, effective, toujours prête au dévoûment. Toutes les émotions humaines avaient en lui leur contre-coup : elles y faisaient couler un large flot de symboles et de mélodies, si bien que sa voix même, à l'origine dure et grossière, s'était peu à peu imprégnée d'un délicieux parfum poétique.

Il vivait une vie régulière et tranquille, parfaitement remplie de joies innocentes. Le soir, après s'être patiemment acquitté de sa tâche quotidienne, il rentrait dans sa maison. Il embrassait avec une tendresse mêlée de respect sa jeune femme Marguerite, blonde comme lui, mais toute frêle et délicate. Puis, quand il avait mangé et bu copieusement, et donné cours en toute façon à sa grosse gaîté, le sentiment de la souffrance humaine s'emparait à nouveau de son âme. Une langueur l'envahissait, vague d'abord, sans cesse plus précise. Et il chantait. Il improvisait un *lied* lent et mélancolique, s'apitoyant sur la douleur d'un amant délaissé, ou bien il entonnait une de ces légendes aux rythmes variés, où les elfes et les nixes dansent avec les follets sous le clair de lune.

Que l'on ne croie pas au moins que ce Michel est un être d'exception : au dire des Allemands, il est le type parfait de la nation allemande tout entière. *Der Deutsche Michel*, c'est l'équivalent, dans son pays, de ce qu'est en France Jacques Bonhomme, en Angleterre John Bull. Au temps où le prince de Bismarck faisait encore quelque bruit dans le monde, l'Europe l'appelait le chancelier de fer ; mais, pour les Allemands, il restait le *Grand Michel*, l'expression la plus haute du caractère national. Qu'on ne nous accuse pas non plus d'avoir idéalisé le tableau. C'est un des exercices favoris de la critique et de la philosophie allemandes de se demander « ce que c'est que d'être Allemand? » et tous ont répondu à cette question en donnant, tel à peu de chose près que nous l'avons donné, le portrait de Michel. Chacun s'est contenté seulement d'ajouter au portrait un détail à son goût. Pour le publiciste libéral Johannes Scherr, l'Allemand véritable est un Michel libéral ; pour Wagner, c'est un Michel wagnérien ; pour l'auteur anonyme d'un livre récent, *Rembrandt als Erzieher*, philosophe idéaliste et politicien prussophobe, l'Allemand véritable est un Michel antipositiviste et antiprussien. Mais, sur le fond du caractère, tous sont d'accord. Tous développent la phrase célèbre de Tacite, définissant la nation allemande : *propriam et sinceram et tantum sui similem gentem;* tous la traduisent par cette phrase non moins célèbre du grand Fichte : « Avoir du caractère et être allemand sont deux termes synonymes. » Voici, par exemple, comment l'au-

teur de *Rembrandt als Erzieher* résume le caractère de ses compatriotes : « Musique et honneur, sauvagerie et douce piété, ingénuité d'enfant et amour de l'indépendance, individualisme et idéalisme, tels sont les traits essentiels de la nature allemande. »

Les Français impartiaux qui nous ont parlé de l'Allemagne ont mis dans leur jugement plus de réserve et moins d'enthousiasme. Ce qu'ils ont dit pourtant confirmait sur plus d'un point l'opinion des écrivains allemands. Déjà Voltaire, après s'être amusé de la grossièreté d'allure des Allemands, de leur gloutonnerie et de la facilité de leurs mœurs, reconnaissait qu'en aucun autre pays la vertu et la probité populaires ne s'étaient conservées aussi pures. Pour Mme de Staël, « les Allemands ont en général de la sincérité et de la fidélité, ils ne manquent presque jamais à leur parole et la tromperie leur est étrangère... » — Ailleurs : « La nation allemande, nous dit-elle, a l'incapacité de cette souplesse hardie qui fait plier toutes les vérités pour tous les intérêts ; ses défauts, comme ses qualités, la condamnent à l'honorable nécessité de la justice. » — C'est elle encore qui nous fournit ce trait typique : — « La bonne foi des Allemands est telle qu'à Leipzig un propriétaire ayant mis sur un pommier qu'il avait planté au bord de la promenade publique un écriteau pour demander qu'on ne lui en prît point les fruits, on ne lui en vola pas un seul pendant dix ans. J'ai vu ce pommier avec un sentiment de respect : il eût été l'arbre des Hespérides qu'on n'eût pas plus touché à son or qu'à ses fleurs. »

Henri Heine, Prussien libéré, qui parle des Allemands aux Français et qui fait voir à tout moment la honte et le regret qu'il ressent d'être né en Allemagne, lui-même rend hommage à la loyauté du caractère germanique. Il a beau mépriser la sottise des Allemands, qui seule, d'après lui, les fait rester vertueux, jamais il ne manque à reconnaître la réalité et même la commodité pratique de cette vertu dont il rit. Il définit les Allemands des *chênes sentimentaux;* mais, pour prouver que sa définition n'a rien d'injurieux, il exalte en Luther *le plus Allemand des Allemands*, c'est-à-dire « le mélange d'un rêveur mystique et d'un homme d'action. » Jamais il n'omet non plus de signaler la source de rêve et de poésie qui jaillit spontanément de toute âme allemande. Son livre de l'*Allemagne* est en somme, et peut-être à son insu, une glorification de la poésie nationale germanique opposée à la précise et prosaïque poésie de nos races gallo-romaines.

Avec quelle tendresse Michelet, dans son *Histoire de la réforme*, nous a entretenus de l'Allemagne! Combien de fois M. Renan nous a vanté le génie des races germaniques, leur attachement au devoir, la liberté hardie de leur pensée, leur force et leur douceur! En face du juif alsacien Nucingen, Balzac nous présentait le modèle de

l'Allemand, Schmucke, l'ami de Pons, qui passe au travers de la comédie humaine les bras croisés sur la poitrine et les yeux levés au ciel. En face des Parisiens et pour mieux démontrer le néant de leurs agitations, M. Taine, lui aussi, nous a présenté le modèle de l'Allemand : il nous a fait voir, dans le dernier chapitre de *Graindorge*, une façon de saint, un sublime résigné partageant sa vie entre la science et la musique.

C'est à l'école de ces maîtres que j'avais appris à juger l'Allemagne. Le type idéal qu'ils m'offraient me séduisait davantage que le type, manifestement enlaidi à plaisir, que me présentaient par ailleurs des écrivains d'une autorité fort suspecte; et, malgré tout, j'avais gardé l'habitude de le croire plus réel. Au surplus, c'était un sujet où j'aurais été en peine de m'expliquer. J'étais allé souvent en Allemagne, j'y avais même longtemps vécu, je n'étais pas entièrement sûr de n'y avoir rencontré que Michel, mais la vérité est que je n'y avais jamais rencontré personne.

On sait l'histoire charmante des *willies* : ce sont de jeunes fiancées mortes avant leur mariage; chaque nuit elles dansent au bord des routes, et tout homme qui passe près d'elles est tenu de se mêler à leur ronde jusqu'au lever du soleil. L'Allemagne est ainsi une vaste plaine nocturne où dansent des *willies;* les choses mortes, les monumens, les peintures, les chansons et les légendes d'autrefois y gardent un pouvoir de séduction plus captivant et plus tenace qu'en aucun autre pays. Et ainsi je n'avais point cessé d'y vivre avec les morts; avec les architectes des églises romanes du Rhin et ceux des fontaines gothiques de la Souabe, avec les vieux peintres et les vieux sculpteurs, avec les musiciens, avec les poètes du moyen âge et leurs dignes continuateurs romantiques. Ces saintes gens me parlaient de leur pays avec bien plus de charme et de douceur que Mme de Staël, mais au fond ils m'en disaient, à peu de chose près, ce qu'elle m'en avait dit. La probité et la gaucherie, l'ingénuité et la lourdeur, la tendresse et la brutalité, la vigueur logique et un peu de niaiserie, la faiblesse des sensations et la force des émotions m'apparaissaient de plus en plus comme les traits distinctifs de la nature allemande. Je voyais bien autour de moi, dans les rues, des Allemands d'aujourd'hui; sous leurs ridicules, dont je m'amusais, je devinais avec attendrissement les mêmes qualités que j'aimais chez leurs ancêtres. Mais je dois ajouter que tous me faisaient plus ou moins l'impression d'être des gardiens de musées et que je leur savais gré surtout de tenir en si bel ordre les précieuses collections de monumens et de souvenirs confiés à leur soin.

Je me suis bien aperçu de mon ignorance le jour où j'ai voulu me faire une idée d'ensemble des mœurs et des caractères de l'Allemagne contemporaine. Je connaissais parfaitement les mœurs et

le caractère de Rübezahl, le malin génie des montagnes, de Gœtz de Berlichingen, le chevalier au poing de fer, du vieux pêcheur qui avait perdu sa fille Berthalda, et recueilli à son foyer Ondine, la blonde enfant sans âme, de maître Martin le tonnelier de Nuremberg et de son ami le maître cordonnier Hans Sachs, de l'organiste saxon Jean-Sébastien Bach, du philosophe Fichte et du poète Novalis; mais de quelle façon les Allemands d'aujourd'hui comprennent la vie, ce qui les amuse et ce qui leur déplaît, ce qu'ils ressentent et ce qu'ils font, j'en avais une notion toute de fantaisie, à peu près la notion que doit en avoir dans son Kyffhaüser l'empereur Barberousse, qui attend là depuis des siècles qu'on ait fini de ferrer ses chevaux.

I.

Il me fallait maintenant retourner en Allemagne, mais y arriver en plein jour, quand s'agitent les vivans, et non plus comme autrefois à l'heure du clair de lune, lorsque dansent au son du *cor enchanté* les mortes willies. Je dus faire table rase de mes imaginations, ou plutôt les suspendre, proprement enveloppées, dans un coin de ma pensée, avec l'espoir d'être bientôt autorisé à les y reprendre. Et je partis, résolu à observer de mon mieux, sans préjugé d'aucune sorte, les caractères, la vie et les mœurs de l'Allemagne d'aujourd'hui.

Un soir de juillet, je pris à la gare du Nord un billet pour Cologne. Dans le compartiment où je m'installai, il y avait déjà deux voyageurs : la fumée de leurs cigares m'empêcha d'abord de distinguer leurs figures. Je vis tout de suite en revanche la masse énorme de paquets dont ils avaient encombré les banquettes : des valises, des boîtes à chapeaux, des sacs de toutes les formes. J'eus grand'peine à me trouver un coin parmi ces bagages, et mes deux compagnons mirent assez de mauvaise grâce à m'y aider; mais, dès que je fus assis, je les vis qui, tous deux, braquaient sur moi de bons regards affectueux, exprimant le plaisir qu'ils éprouvaient à faire la route en ma société. Je pus les regarder à mon aise. Tous deux étaient vêtus de redingotes, et portaient de lourdes chaînes de montre en or, avec une infinité de breloques. La ressemblance, d'ailleurs, s'arrêtait là. L'un était un gros homme massif, avec une face ronde et réjouie, des yeux brillans sous des lunettes à branches dorées, des cheveux châtain plantés au haut du front et rejetés en arrière, et une large barbe blonde, coupée en ligne droite. Le second voyageur avait, au contraire, la mine assez chétive. Son visage osseux, au nez pointu, s'encadrait d'une petite barbe rousse peu fournie; et son front bas et

bombé était à demi couvert par d'épais cheveux d'un blond incolore. En guise de manteau de voyage, il avait pris avec lui deux couvertures; l'une d'elles, jetée sur ses épaules par-dessus sa redingote, achevait de lui donner une apparence de malade.

Je compris bientôt cependant qu'il se portait le mieux du monde, ainsi que son compagnon : car le train était à peine en route, que tous deux poussaient à fond une connaissance engagée tout à l'heure sur le marchepied du wagon, parlant assez haut pour me forcer à les entendre. Ils se présentaient l'un à l'autre. « Mon nom, disait le maigriot, est *Musikdirektor* L. de Hambourg. — Mon nom est *Weinhändler* C. de Dresde, » répondait son nouvel ami. Un quart d'heure après, ils n'avaient plus rien de secret l'un pour l'autre. Ils étaient venus tous les deux à Paris pour voir la *Riesenstadt*, la ville géante. Ils s'en retournaient dans leurs pays, où les attendaient leurs femmes et leurs filles. Chacun avait acheté quelque chose pour les siens : ils n'eurent point de repos qu'ils ne se fussent montré leurs emplettes. Ils bousculèrent de nouveau le monceau de leurs paquets. Leurs valises, leurs boîtes et leurs sacs étaient bien les choses les plus ornées et les plus laides, les plus ingénieuses et les plus incommodes que je pouvais rêver. Chacun de ces ustensiles portait un dessin ou des initiales en clous dorés; chacun avait à l'intérieur une foule de compartimens, avec des soupapes, des boucles se fermant d'elles-mêmes, toute sorte d'inventions imprévues. Mais les dessins et les initiales s'étalaient juste où on aurait aimé ne pas les voir : et les compartimens, les soupapes et les boucles occupaient tant de place, que je comprenais maintenant pourquoi il fallait à ces voyageurs un si grand nombre de paquets. Quant aux souvenirs qu'ils rapportaient de Paris, jamais je n'ai pu deviner où ils les avaient découverts. A part les inévitables reproductions de la tour Eiffel, c'étaient des objets de camelote que je n'avais guère vus qu'en Allemagne : des boucles d'oreilles à allégories, des albums des célébrités européennes, des réveille-matin avec boîte à musique. Le prix de tous ces achats était soigneusement rappelé, vérifié sur un carnet de poche, admiré en des intervalles de silence.

Bientôt mes deux compagnons se remirent à parler de Paris, de la vie qu'ils y avaient menée, de l'enchantement qu'ils y avaient trouvé. L'un et l'autre y étaient venus pour la première fois. L'un y était resté quinze jours, l'autre à peine cinq jours, mais ils paraissaient avoir vu exactement les mêmes choses. Ils se redisaient, carnet en main, les endroits qu'ils avaient visités : et comme tous deux étaient allés le même soir dans un café-concert des Champs-Élysées, ils insistèrent beaucoup sur cette coïncidence, s'attendrissant à l'idée des suites qu'elle aurait pu avoir. « *Ach Gott, es ist*

doch nur ein Paris! Dieu! il n'y a tout de même qu'un seul Paris! » à tout moment ils répétaient ce proverbe de leur pays.

L'enthousiasme les tenait en éveil : à minuit, ils parlaient encore de Paris et de ses magnificences. L'intensité absolue de leur admiration m'abasourdissait : le fait est que ni l'un ni l'autre ne paraissaient avoir trouvé à Paris une seule chose qui ne fût *herrlich*, *famos*, *wunderbar*, en un mot surnaturelle. Notre pays était à leurs yeux l'incarnation de l'élégance, de la richesse et de la majesté, les trois qualités qu'ils me semblaient le plus enclins à apprécier. Mais ce qui augmentait ma surprise, c'était de voir ce que ces Allemands avaient admiré à Paris. Aucune des véritables grandeurs de la ville, ils ne semblaient l'avoir seulement remarquée. Ils ne faisaient mention que d'endroits dont je ne me doutais point, d'un grand café sur le boulevard où la bière était excellente, d'un restaurant à très bon marché servi par des dames, et puis des cafés-concerts et des filles. Sur ce dernier point ils ne tarissaient pas, avec une indiscrétion plus naïve que plaisante, la même qu'ils avaient mise tout à l'heure à parler de leurs femmes. L'idée qu'ils se faisaient de Paris, après de telles expériences, me déconcertait. Je finis pourtant par y distinguer deux choses superposées : une admiration *a priori*, fatale, héréditaire, et puis une profonde incapacité de rien comprendre à ce pays qu'ils avaient besoin d'admirer. Je songeais à ces dures paroles de Mme de Staël : « En toute chose, les Allemands ont trop de considération pour les étrangers et pas assez de préjugés nationaux. Les Français leur ont fait peur à jamais. » Je me rappelais l'effort constant de tous les écrivains allemands pour exciter leurs compatriotes à être des Allemands, au lieu de s'attarder dans le mépris d'eux-mêmes et l'admiration inintelligente des étrangers. « Ayez donc une fois enfin le courage de vous abandonner sans honte à vos impressions, de ne pas rougir de vos vrais sentimens naturels! » leur disait Goethe. Hélas! tous ces écrivains, et Goethe plus que tous les autres, pourquoi ont-ils donné eux-mêmes dans ce funeste travers, dont ils voulaient guérir leur pays?

Cependant mes deux compagnons continuaient à égrener leurs souvenirs. Ils s'interrompaient seulement de temps à autre pour manger. Chacun s'était muni de provisions pour la route : ils mangeaient en même temps, sans d'ailleurs se rien offrir. Et entre deux bouchées, de nouveau ils me regardaient de leurs bons yeux ingénus, sollicitant ma sympathie pour la jouissance qu'ils goûtaient.

Enfin, le sommeil eut raison de leur émotion. Après la douane allemande d'Herbesthal, l'un, le gros, se remit à dormir, l'autre, toujours vêtu de sa couverture, fit mine quelque temps de regarder le paysage. Les collines boisées de l'Ardenne peu à peu

s'abaissaient ; le joyeux soleil levant réveillait au-dessous de nous une grasse vallée parsemée de fleurs rouges. J'avais pris un livre, résolu à ne pas me laisser ressaisir par le charme de cette terre allemande : je savais que la chanson de Loreley s'entend à très grande distance du Rhin, surtout par ces fraîches et limpides matinées d'été. Mais la voix du directeur de musique de Hambourg, mieux que tous les livres du monde, m'empêcha d'entendre l'appel enchanté. Le digne homme m'apostropha en français, me déclara que l'habitude de lire dans le wagon était funeste pour les yeux. Après quoi, il me demanda si je comprenais l'allemand ; et, mis à l'aise par ma réponse, il me fournit les renseignemens les plus divers sur les pays que nous traversions. Il me fit voir dans le lointain les promenades de la Karlshöhe, me raconta les embarras qu'avaient eus les ingénieurs pour creuser la rampe si rapide qui descend vers Aix-la-Chapelle, et aussi comment le secrétaire de Charlemagne, Éginhardt, enleva la fille de son maître, Emma, dans le castel d'Emmabourg, que d'ailleurs nous ne pouvions distinguer. Je fus stupéfait de l'abondance de ses informations : il connaissait à fond toute l'Allemagne, du nord au midi. Il avait une extrême faculté d'admiration, ne pouvait parler d'un pays ou d'un monument sans le déclarer merveilleux. Mais je le soupçonnai d'être en réalité plein de mépris pour ces choses merveilleuses, car il me suffit de lui dire que je les admirais aussi pour m'attirer un coup d'œil étonné et méfiant. « Nous, Allemands, c'est notre devoir d'admirer notre pays, semblait-il dire ; mais c'est un devoir, où vous autres Français n'êtes point tenus, et que vous seriez bien fous de vous imposer. » Mon culte des peintres primitifs allemands, surtout, lui parut supect. Lui, il n'y avait pas jusqu'à la musique où il n'avouât la supériorité des compositeurs français d'aujourd'hui.

A Aix-la-Chapelle, une jeune femme monta dans notre wagon. Les deux Allemands ne firent pas un geste pour la saluer, ni pour délivrer les banquettes des paquets qui les encombraient : et la malheureuse n'obtint pas même, une fois assise, l'affectueux sourire dont on m'avait gratifié à la gare du Nord. Mes compagnons se contentèrent d'allumer chacun un cigare, d'ouvrir toutes grandes les fenêtres, et de se carrer dans leur coin, pour échapper au courant d'air. Et comme, après un quart d'heure de souffrances résignées, la jeune femme s'enhardit à fermer l'une des fenêtres, le gros Saxon, fâché, la rouvrit aussitôt. Il se pencha au dehors, feignit de chercher quelque chose, puis grogna que sans doute c'était le vent qui avait emporté de notre compartiment l'écriteau : *Dames seules*. Cette plaisanterie tint en joie les deux amis jusqu'à Cologne, où je les quittai.

II.

Août 1890.

Me voici arrivé à Berlin. Il pleut, le ciel est gris et triste. La Friedrichstrasse, sous mes fenêtres, est tellement obstruée d'omnibus, de camions et de parapluies qu'il doit être dangereux de s'y hasarder. J'attendrai à demain pour commencer mon exploration : les plus beaux endroits me sembleraient mornes par ce morne temps de pluie et de brume. Aussi bien je voudrais d'abord résumer les impressions diverses que j'ai recueillies pendant ce mois employé à parcourir l'Allemagne. J'ai remonté le Rhin de Cologne à Fribourg, j'ai visité Darmstadt, Francfort, Cassel, Magdebourg, Leipzig, les bourgades et les villages des provinces de l'ouest, observant du mieux que j'ai pu les mœurs et les manières de toutes les classes de la société. Sous la différence des lieux et des conditions, il me semble avoir reconnu plusieurs traits communs. Sont-ils les traits distinctifs du caractère allemand, et vais-je les retrouver à Berlin, où l'on m'a dit qu'était aujourd'hui le cœur de l'Allemagne? J'imagine, du moins, que je comprendrai mieux Berlin après les avoir notés : car j'ai le sentiment d'avoir assisté à une façon de lutte entre des principes contraires, et que c'est à Berlin que se décide en ce moment la victoire. Mais est-ce le seul bruit monotone de la pluie sur les vitres qui me pénètre ainsi d'une vague tristesse, tandis que je m'apprête à comparer l'Allemagne que j'ai vue avec l'Allemagne que j'avais rêvée?

Il me paraît, d'abord, que dans tous leurs actes les Allemands apportent une gaucherie, une lourdeur et une inélégance que ni la civilisation ni le contact des autres peuples ne sont encore parvenus à modifier. La découverte n'est pas nouvelle : mais c'est le premier trait qui frappe en Allemagne, et le plus constant. Si le mot de grossièreté n'avait pas aujourd'hui un sens assez confus et une portée injurieuse, on dirait volontiers que les Allemands sont un peuple grossier. Encore faudrait-il avouer que tous les peuples le sont, pris en masse, et que du moins la grossièreté des Allemands n'implique absolument ni la violence, ni la brutalité, ni l'exagération passionnée des désirs inférieurs. Je crois qu'elle consiste simplement en ceci : que les cinq sens des Allemands sont restés, pour ainsi dire, à l'état primitif, sans que l'usage séculaire ait pu les accoutumer à percevoir les nuances des sensations.

Et je crois la chose vraie, sans exception, pour chacun de leurs

cinq sens. Tous sont au même point. Pas un ne s'est affiné sous l'influence de ce que les psychologues appellent l'éducation sensible. Leurs données sont devenues plus intenses, avec le cours des générations, jamais plus complexes.

« Les Allemands, disait Montaigne, ne goûtent pas, ils avalent. » Il est curieux de voir, en effet, à quel point le détail de ce qu'ils mangent a pour eux peu d'importance. La cuisine allemande est d'une monotonie et d'une insipidité singulières. Toutes les viandes ont le même goût, toutes accommodées de la même façon, avec la même sauce épaisse et lourde, toutes invariablement escortées des mêmes pommes de terre cuites à l'eau. Aucun désir de varier les mets : une énorme portion de veau rôti ou de jambon suffit à constituer un repas. Les hors-d'œuvre et le dessert sont une simple concession à la mode française. Lorsque, dans un restaurant, un Allemand n'a pas assez d'un plat, il y a toute chance qu'il demande une seconde portion du même mets qu'il vient de manger.

La sensation du charme particulier d'un beau repas semble une chose à peu près inconnue en Allemagne. On n'y aime pas, comme chez nous, à s'installer deux fois le jour devant une table bien servie, à savourer en petites portions une grande variété de mets, à introduire ainsi dans la satisfaction du désir naturel de manger une part d'artifice et de divertissement. Les Allemands ont bien coutume de dîner entre une et deux heures; mais en dehors de ce repas régulier, où d'ailleurs ils ne tiennent pas, ils mangent à toute heure, dans n'importe quel endroit qu'ils se trouvent. Ils mangent au café, au théâtre, au musée : j'en ai vu stationner, au milieu du trottoir, devant une échoppe de rôtisseur, et avaler debout une tranche de roastbeef. Les trains express allemands n'ont guère de grands arrêts où les voyageurs puissent déjeuner et dîner : à chaque station on mange une part de jambon arrosée d'un verre de bière. Je suis allé jadis de Breslau à Francfort, un trajet de vingt-quatre heures, sans que le train s'arrêtât une seule fois plus de dix minutes.

Aucun besoin non plus d'intimité et de confort. Beaucoup de familles ont l'habitude de ne jamais souper à la maison. On s'en va à la brasserie ; on choisit, par un goût bizarre, les tables déjà les plus encombrées : femmes, enfans, domestiques, se tassent de leur mieux. Les garçons, toujours en habit, et presque toujours en habit crasseux, ne se pressent pas de venir prendre les ordres : ils se pressent moins encore d'aller chercher à la cuisine ce qu'on leur a demandé. Et lorsqu'enfin les portions sont venues, on les mange avec une lenteur somnolente; à peine si l'on échange quelques mots. Après quoi, les hommes allument des cigares; les

femmes restent immobiles, les bras croisés, devant les assiettes sales et les verres vidés; les enfans dorment, la tête sur la table. A dix heures, on paie et on rentre se coucher.

Aucune délicatesse dans la façon de manger. Les tables et les assiettes des meilleurs restaurans sont souvent à peine nettoyées. L'usage des nappes et des serviettes reste encore assez exceptionnel : quelquefois on obtient, en guise de serviette, un petit carré de papier portant l'inscription : *Bon appétit!* J'ai vu de jeunes hommes manifestement soucieux de leur tenue, qui se peignaient les cheveux et la barbe à table avant de se mettre à manger. Se servir de son couteau pour porter les morceaux à sa bouche est en Allemagne un usage à peu près universel.

Même absence de goût et de variété en ce qui touche la boisson. Les Allemands n'ont qu'une boisson, la bière. Ils affectent souvent de boire du vin à leurs repas, mais c'est pur mépris de soi-même et pure affectation. Rien de comique, du reste, comme cette résistance à l'amour de la bière. Récemment encore, tous les restaurans convenables étaient des *Weinrestauration* où la bière était interdite. Dans un hôtel de Cassel, quelqu'un a vainement offert 10 marks pour avoir au dîner une bouteille de bière : cet hôtel est une brasserie, porte le nom de la bière qu'il fabrique; mais de la bière au dîner, cela n'est pas distingué. En général, cependant, le penchant naturel paraît l'avoir emporté sur la recherche de la distinction : j'ai trouvé la bière admise, cette année, dans des restaurans d'où elle avait été jusqu'ici sévèrement exclue.

La bière suffit à la soif des Allemands, comme leurs monotones rôtis suffisent à leur faim. C'est de bière qu'ils arrosent leurs repas, c'est de bière qu'ils s'enivrent. Les séances des *vereins* d'étudians n'ont pas d'autre but que de boire de la bière. On n'y a point d'autre plaisir, et la bière y est encore la seule forme de punition, tout délit entraînant l'obligation de vider un certain nombre de chopes supplémentaires.

Le sens du goût, chez les Allemands, est resté simple et primitif : l'habitude n'a fait que consolider ses sensations naturelles, sans aucunement les affiner ni les diversifier. Le sens de l'odorat occupe si peu de place dans l'ensemble de nos sensations, — physiologistes et psychologues sont d'accord là-dessus, — que le mieux serait peut-être de n'en point parler. J'ai cru discerner, cependant, que ce sens joue, dans la vie allemande, un rôle plus considérable que chez nous. Les parfums sont, en Allemagne, d'un usage absolument universel à tous les degrés de la société. Nulle part je n'ai vu faire une telle consommation de pastilles du sérail, de musc, de patchouli. Dans les rues, les colonnes automatiques offrent le plus

souvent, au choix, du chocolat ou de l'eau de Cologne, et j'ai vu des moutards déguenillés mettre leurs 10 pfennigs du côté *eau de Cologne,* pour avoir de quoi se parfumer la tête et les mains. Mais si les sensations de l'odorat m'ont ainsi paru assez fortes et constantes, il m'a semblé qu'elles n'en restaient pas moins à l'état primitif. Même absence de finesse dans le choix des parfums que dans celui des alimens. C'est à peu près la même eau de Cologne que l'on trouve dans les grands et les petits magasins; et Dieu sait de quoi elle est faite! Les femmes les plus élégantes supportent à merveille l'odeur du cigare et de la pipe. Chacun fume en leur compagnie, et l'horrible atmosphère des brasseries ne paraît pas les incommoder.

Peut-être en est-il du sens de l'ouïe comme du sens de l'odorat: j'imagine que les sensations auditives sont, chez les Allemands, plus fortes, mais moins nuancées que chez les autres peuples. Le timbre même de la voix suffirait à le faire croire. Les Allemands ont une voix très vibrante et très nette, mais dure, monotone. Leurs acteurs déclament avec une extrême précision, mais d'un ton égal et continu qui aurait vite fait de nous lasser. Leur rire, lui aussi, est tout d'une pièce. Il éclate bruyamment, garde la même note tout le temps qu'il dure.

Mais la musique? Elle est chez les Allemands un véritable besoin naturel : un Allemand se passera plutôt de boire que d'entendre chanter ou jouer. Dans les villages même, il y a des orchestres, des sociétés chorales; les paysans, à la brasserie, soupent en musique. Dans les villes, le nombre des concerts est incalculable : il y en a pour ainsi dire un par maison où l'on boit, à moins que les violons ne soient remplacés par un orgue mécanique, joie des soldats et des ouvriers. Toutes les jeunes filles de la bourgeoisie, même les plus pauvres, apprennent le chant et le piano. Il est indispensable aux Allemands d'avoir toujours l'oreille caressée de musique.

Mais leurs oreilles, si elles ont besoin de musique, sont demeurées incapables de distinguer les fines nuances musicales. Les programmes des concerts sont à ce point de vue bien instructifs : ils comprennent les œuvres les plus diverses, depuis des symphonies de Beethoven et de Schumann jusqu'à des valses de Suppé. Et le public goûte tous les morceaux avec un égal plaisir, il goûterait avec un égal plaisir des exercices ou des gammes. Dans des concerts de musique de chambre, j'ai vu les fugues de Bach acclamées avec le même enthousiasme que les chansonnettes de l'Anglais Sullivan. Les théâtres jouent tour à tour *Tristan et Yseult, Euryanthe, l'Étudiant pauvre, Alceste, les Dragons de Villars,* sans que les auditeurs trouvent à l'une de ces pièces plus ou moins d'agrément qu'à une autre. Ils acceptent tout ce qu'on leur donne,

pourvu qu'on leur donne de la musique. Pourvu qu'on leur donne de la musique, ils acceptent aussi toutes les façons de la jouer. Ils n'exigent point, comme par exemple les Belges, une perfection rigoureuse dans l'exécution des morceaux : et sauf d'admirables exceptions, qui d'ailleurs se font tous les jours plus rares, l'exécution, dans les concerts allemands, reste le plus souvent très médiocre. Les chefs d'orchestre ont un grand sentiment de la mesure, mais les délicatesses des timbres et les détails des nuances ne semblent pas les inquiéter beaucoup. La conscience, à dire vrai, et la patience suppléent en partie au défaut de talent naturel : elles n'y suppléent qu'en partie, et toujours on se prend à désirer quelque chose de plus délicat. Les acteurs ont de bonnes voix franches et solides : eux non plus ne savent pas mettre de nuances dans leur chant, ménager les effets, assouplir les modulations. Il n'y a pas de peuple qui aime la musique autant que les Allemands, mais les Allemands aiment la musique d'une façon absolue, sans assez de finesse et de discernement.

Aucun de leurs sens, pourtant, ne s'est moins développé que leur vue. C'est du moins l'impression que donnent leurs maisons, leurs boutiques, leurs costumes, tous les dehors de leur vie.

Leurs maisons nouvelles sont le comble du mauvais goût. Les rues où elles s'élèvent déconcertent et affligent les yeux par l'incohérence de leurs constructions. Tous les styles s'y présentent côte à côte, depuis le dorique et le roman jusqu'au rococo. Il y a des maisons de banque qui ressemblent à des églises, des études de notaires qu'on prendrait pour des forteresses. Pas une de ces maisons qui ne manifeste la prétention à être un monument. L'idée de se faire bâtir une maison qui ne soit qu'une maison, c'est une idée qui jamais n'entrera dans le cerveau d'un Allemand. Les architectes, ici, sont uniquement des archaïsans. Ils offrent à leurs cliens le choix entre vingt styles d'autrefois, et le pire malheur est que leurs cliens ou eux-mêmes s'arrêtent le plus souvent à un style mixte, à demi ancien, à demi moderne. Encore y mettent-ils une inintelligence de l'effet d'ensemble, une indiscrétion et une maladresse qui achèvent de tout gâter. A Cassel, que les Allemands appellent *la Florence de l'Allemagne*, le mélange des styles atteint des proportions fantastiques. On y voit jusqu'à de véritables châteaux-forts crénelés, bâtis en briques de couleur, avec des ponts-levis, des couleuvrines, des chapiteaux corinthiens, des balcons vitrés à l'allemande et des vérandas.

Même incohérence et même mauvais goût dans la décoration intérieure de ces maisons nouvelles. Beaucoup d'ornemens, trop, et disposés au hasard. Toujours, la commodité sacrifiée à la recherche de l'effet monumental, mais toujours une parfaite impuis-

sance à produire un effet qui satisfasse les yeux. Les couleurs sont trop voyantes et mal harmonisées : il y a trop de dorures, trop de cariatides, trop de meubles à jamais disparates. Ces gens-là, évidemment, n'ont pas réussi à faire l'éducation de leurs yeux, et ils ornent leurs demeures à tâtons, sans rien voir de ce qu'ils y emploient.

Les vitrines des magasins sont d'une laideur navrante. Les objets s'y entassent les uns sur les autres, ou bien s'écartent démesurément les uns des autres. Aucun sens de l'harmonie des couleurs : tout est posé pêle-mêle, sans égard pour les yeux. Encore les marchands de confections, les propriétaires de bazars et les débitans de tabac sont-ils les seuls commerçans qui se donnent la peine d'organiser un étalage. Les boucheries et les boulangeries, qui mettent dans nos rues françaises un si vif élément de fraîches couleurs, sont ici de misérables échoppes sans devanture extérieure. Et partout, même dans les boutiques les plus somptueuses, on sent que le seul objet vraiment destiné à être vu est la plaque de carton annonçant le prix des denrées.

Les Allemands n'ont pas le goût naturel de la toilette. Ils ont beau affecter de mettre de l'art dans la négligence de leur tenue, la vérité est qu'ils trouvent plus commode de la négliger. D'ailleurs, la *tenue soignée*, telle qu'on l'entend en Allemagne, est plus fâcheuse encore pour notre goût français que le laisser-aller. Elle consiste à être sanglé dans une redingote, à se rembourrer au besoin les épaules, à prendre une apparence trapue et monumentale. Mais ce sont les toilettes des femmes surtout qui prouvent une incapacité foncière du sens de la vue. Les femmes allemandes non plus n'aiment guère à s'occuper de leur toilette. La plupart, — même dans la haute bourgeoisie, même dans la noblesse, — se bornent à acheter au bazar des robes toutes faites, qu'elles portent le long de la saison. Celles qui se piquent d'élégance imitent les modes parisiennes ; mais les modes parisiennes continuent à mettre le même temps pour venir en Allemagne que si l'on était encore au siècle des pataches et des messageries ; et dès qu'elles y sont venues, elles apparaissent tout autres qu'à Paris. L'abus des couleurs vives et contrastées, la profusion des ornemens ne manquent pas de les défigurer : et plus encore une répugnance manifeste devant la part de contrainte qu'impose toujours une mise élégante. Et les robes des Allemandes ne sont rien en comparaison de leurs chapeaux et de leurs bottines. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un pays où l'on sache moins se coiffer et se chausser qu'en Allemagne.

Le toucher n'est pas plus affiné que la vue. La démarche est lourde, maladroite, embarrassée. Les bras restent ballans le long

du corps, les mains sont grosses, empotées. Jamais rien de léger ni de spontané dans les gestes. Pas d'autre danse que la valse, une valse lente et monotone, qui rappelle la régularité automatique des exercices militaires. Les duchesses françaises, quoi qu'en ait dit Musset, savent tout de même danser avec plus de charme que les bouviers allemands.

Peut-être est-ce encore à un défaut de finesse sensuelle qu'il faut attribuer le trait dominant, et en vérité le seul trait tout à fait déplaisant de la rudesse allemande : le mépris profond, continu, invariable de l'homme pour la femme. A tous les degrés de la société, et, sauf de rares exceptions, partout en Allemagne, la femme est considérée comme un être inférieur et maintenue dans un état de complète sujétion.

La chose ne date pas d'hier. Les anciens Frisons comprenaient leurs femmes et leurs filles parmi les marchandises qu'ils livraient en tribut aux Romains. Les contes populaires du moyen âge, lorsqu'on les voit au naturel, dépouillés des embellissemens romantiques, expriment à tout instant le mépris de la femme. Dans l'un d'eux (recueilli par Simrock), un soldat, mis en possession d'un talisman, n'imagine rien de plus spirituel que de faire venir la fille du roi pour préparer son souper et balayer son taudis. Encore ne la renvoie-t-il pas sans l'avoir battue, et c'est le sel de l'histoire. Au XVIe siècle de même qu'aujourd'hui, la naissance d'une fille était regardée par les parens comme un malheur. Et pour voir combien ce sentiment de dédain à l'égard de la femme est resté fort en Allemagne, il suffit de jeter un coup d'œil au hasard, autour de soi.

Dans les jardins publics, les petits garçons et les petites filles ne jouent pas ensemble. Ils forment des groupes séparés, et pareillement font leurs parens, qui, sitôt entrés dans une salle, s'en vont chacun de son côté, le père avec d'autres hommes, la mère avec des femmes à une table voisine. Les étudians, dans les universités, n'aiment guère à parler de leurs maîtresses : ils ne les voient qu'à leurs momens perdus et s'en cachent comme d'une action honteuse. Jamais les plus intimes amis ne s'entretiennent de ce genre de sujets. La femme occupe moins de place dans leur pensée, ou une place moins relevée, que la bière et le tabac. Plus tard, devenus médecins ou professeurs, ils gardent la même attitude à l'égard de leurs femmes. Chez un jeune avocat nouvellement marié, la femme mange d'avance à la cuisine, les soirs où son mari invite quelqu'un à dîner. Les propriétaires des hôtels président la table d'hôte, tandis que leurs femmes dînent avec les domestiques. Et le manque de sujets de conversation entre mari et femme est si complet que j'ai vu des couples rester des heures entières dans une

brasserie ou dans un wagon sans se dire un seul mot. Le grand satiriste des mœurs allemandes, Oberländer, a donné quelque part le parfait symbole des mœurs conjugales de ses compatriotes. Son dessin représente un gros homme attablé dans un café, et disant à sa femme, assise immobile auprès de lui : « Tiens, Marguerite, tu peux boire ma bière: elle est chaude, et je vais en demander de plus fraîche. »

III.

Il me semble bien, d'après cela, que les Allemands que j'ai vus sont des êtres d'une sensibilité très particulière. Leurs instincts sensuels sont restés à l'état primitif, sans se pervertir, mais sans s'affiner, se bornant à devenir toujours plus tenaces et plus impérieux. Voilà, je crois, le premier élément de leur psychologie.

Un second élément, non moins typique, semble d'abord contraster avec celui-là. J'ai trouvé dans les âmes allemandes une certaine poésie rêveuse et sentimentale, plus étroitement mêlée qu'en aucun autre pays aux menus détails de la vie. C'est cette disposition poétique que les Allemands nomment le *gemüth :* mais la chose est plus difficile à définir qu'à nommer.

Un dimanche soir, revenant de Schwarzrheindorf à Bonn, j'étais monté sur le grand bac qui traverse le fleuve toutes les vingt minutes. Il était neuf heures : la lune éclairait les eaux d'une lumière pâle, et le bac glissait avec tant de lenteur qu'à peine on le sentait se mouvoir. J'aperçus tout à coup, debout derrière moi, un jeune homme et une jeune fille qui restaient immobiles, appuyés au rebord, les mains dans les mains. La jeune fille avait la tête découverte. Ses cheveux blonds s'argentaient sous les rayons de lune, et je voyais son petit profil dans un demi-jour qui me le faisait paraître plus charmant. Les deux amoureux ne se dirent pas un mot pendant toute la traversée. Ils continuaient à se tenir les mains, et tantôt se regardaient dans les yeux, tantôt semblaient considérer le fleuve au-dessous d'eux. Sans doute, ils étaient allés manger et boire abondamment dans une taverne des environs : maintenant, ayant rassasié leur estomac, ils offraient à leur âme sa ration hebdomadaire de rêve et de poésie.

Mais le *gemüth* est une chose si flottante, comme une vapeur bleue et rose répandue sur tous les actes de la vie usuelle, qu'on risque de le voir s'évanouir dès qu'on essaie de le saisir. Tous les exemples que je pourrais me rappeler resteraient toujours assez peu significatifs. Il n'en est pas moins sûr pourtant que l'âme allemande imprègne naturellement ses idées d'une façon d'atmosphère idéale tout à fait caractéristique.

Cela se reconnaît dans la façon même de parler. « L'allemand, dit Mme de Staël, est une langue très brillante en poésie, très abondante en métaphysique, mais très positive en conversation. » Positive, sans doute, mais avec un mélange incessant de métaphores et d'abstractions. La conversation des Allemands manque de netteté sensible; les idées particulières y restent vagues, sans contours arrêtés; mais à tout moment arrivent les idées générales, sous la forme de proverbes ou de comparaisons. Rien n'est curieux comme d'entendre en Allemagne des paysans illettrés citer, à propos de choses toutes vulgaires, les oiseaux, les fleurs, les étoiles.

Cent formules d'un usage quotidien attestent la même disposition sentimentale. A table, toute personne qui s'assied près de moi commence par me souhaiter *gesegnete Mahlzeit,* un repas béni de Dieu. Les nappes, les assiettes, les pots, portent des inscriptions en vers de mirliton exprimant des vœux de bienvenue et des souhaits de bonheur. Les murs sont couverts d'images attendrissantes: je n'ai vu que jeunes filles levant les yeux au ciel, enfans célébrant la fête de leur père, amies de pension s'embrassant après des congés.

Partout, de vieilles coutumes fidèlement conservées. Lorsque les maîtres d'une maison reviennent d'un voyage, les domestiques tapissent les chambres de branches et de fleurs, avec des inscriptions parmi les feuillages. Lorsqu'une jeune fille doit se marier, toutes ses amies viennent faire un point à sa robe de noce, pour qu'elle garde à jamais un souvenir de leur amitié. Lorsque deux jeunes gens sont fiancés, ils doivent, avant le mariage, faire un certain nombre de *promenades de clair de lune* (*mondscheinspaziergang*), etc.

Les jeunes filles que j'ai pu approcher m'ont toutes paru exactement pareilles l'une à l'autre. Elles avaient le cœur plein de poésie. Leur conversation s'ornait à tout moment de phrases d'une émotion délicieuse, où se mêlaient à dose égale l'imagination et les souvenirs des poètes. Je ne les sentais jamais passionnées ni ardentes au plaisir, mais je lisais dans leurs yeux une douce rêverie sans objet, un vague besoin de tendresse, quelque chose comme l'attente d'un beau chevalier qui viendrait à elles le long du fleuve, sur une nacelle d'or traînée par un cygne.

Le Lohengrin qu'elles attendent, c'est presque toujours un officier de la garnison, un élégant lieutenant serré dans sa tunique bleue. Elles l'ont aperçu un soir au concert ou au bal, peut-être ont-elles eu le bonheur de danser avec lui. Certain journal berlinois avait mis au concours la question de l'utilité de la guerre. « Oui, la guerre est utile, avait répondu une jeune fille; car sans la guerre, il n'y aurait pas d'officiers, et est-ce que l'on peut se

passer d'officiers? » Malheureusement, le mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie avec un officier est en Allemagne chose difficile, plus difficile qu'en France, la dot exigée par la loi militaire étant d'un chiffre plus haut. Et ce sont les professeurs qui profitent de ce régime. Les jeunes filles se résignent à transporter sur eux l'enthousiasme romanesque qui agite leur cœur. Plusieurs professeurs de l'université, à Bonn et à Fribourg, ont épousé de belles jeunes filles qui s'étaient éprises d'eux avant de les avoir vus, sur le seul bruit de leur renommée.

A y regarder de près, je crois que la sentimentalité des Allemands n'est pas incompatible avec l'épaisseur de leurs sens. Leur pensée, n'étant pas occupée à l'analyse des sensations, se laisse plus facilement envahir par la rêverie. Faute d'une notion exacte et détaillée des formes réelles, elle se peuple de formes fantastiques, flottantes et brumeuses, évoluant sur un rythme d'une douce mélancolie. Le *gemüth* est formé de deux élémens, d'un rêve et d'une émotion, mais l'un et l'autre sont tout intellectuels. Le rêve naît de l'absence de sensations précises, l'émotion ne s'adresse qu'au rêve, comme lui informe et superficielle. Dans un champ caillouteux, où le blé pousse au ras du sol, une petite fleur bleue a germé, toute frêle sur sa tige mouvante. Elle a résisté jusqu'ici, à peine si sa couleur s'est un peu pâlie. Mais je crains qu'il ne suffise, pour la déraciner, de la première bourrasque venue du Nord.

IV.

Après la sensibilité et l'intelligence, l'activité. La matière est d'une étude infiniment plus difficile ; mais c'est la nature spéciale de l'activité d'une race qui fait le fond essentiel de son âme et de sa vie.

Une chose me paraît certaine : les Allemands n'ont pas de volonté ; l'initiative, l'autonomie morale, sont aussi peu développées chez eux que les sens. Et le trait le plus caractéristique de l'activité allemande est le besoin d'obéir. Peut-être est-ce pour l'avoir trop senti que le grand Frédéric se disait « fatigué de régner sur des esclaves. »

En aucun autre pays l'esprit de réglementation n'est porté aussi loin. Il avait naguère suffi aux journaux berlinois de prêter à la France des intentions belliqueuses pour animer de haine contre la France l'Allemagne tout entière. Pendant six mois, il n'y eut pas un Allemand qui ne nous détestât ; et après un semestre, lorsqu'il fut prouvé que la France ne désirait pas la guerre, il n'y eut pas un Allemand qui ne se reprît à nous estimer.

Tout se fait ainsi avec un ensemble automatique (1). On m'a raconté que le socialisme présente en Allemagne le même caractère d'épidémie. A côté de villages où tous les ouvriers sont socialistes, on m'en a cité d'autres voisins où pas un ne l'est. Mais il suffira qu'un seul ouvrier de ces villages se décide un jour à devenir socialiste pour que tous ses compagnons d'atelier le deviennent aussitôt.

L'organisation militaire des étudians n'est pas moins caractéristique. Dès qu'un étudiant arrive dans une université, il est invité à faire partie d'un *verein*, ou cercle spécial. Quelques-uns refusent, mais ceux-là sont mal vus, et souvent ne trouvent personne pour leur tenir compagnie. Il y a des *vereins* de toute sorte : les uns réservés aux étudians riches, et où l'on n'est pas admis si l'on ne reçoit pas de ses parens plus de 300 marks par mois; d'autres réservés aux étudians de telle ou telle province, ou de telle ou telle faculté. Il y a le *verein* des catholiques pratiquans, qui ne permet pas le duel; il y en a d'autres, la plupart, où l'on ne devient membre actif qu'après avoir eu des duels. Tous les membres d'un *verein* sont frères, ont l'obligation de se tutoyer, de vivre le plus possible en commun. Ils ont pour les distinguer des casquettes et des écharpes variant suivant les *vereins*. Ils tiennent chaque semaine deux séances, où l'on est tenu d'assister : l'une, sérieuse, pour discuter les questions d'ordre, admissions, souscriptions, etc.; l'autre, plus sérieuse encore, pour boire de la bière.

Ces séances des *vereins* sont en vérité l'une des choses les plus étonnantes qui se puissent imaginer. Tout s'y fait d'une façon unanime, sur un signal donné par le président. C'est le président seul qui agit : ses surbordonnés abdiquent entre ses mains leur personnalité. C'est lui qui ordonne de boire, et comment il faut boire, de chanter, et ce qu'il faut chanter, de parler, et ce que l'on doit dire. La plupart des sujets de conversation sont interdits, politique, religion, questions personnelles, etc. Défense de manger, défense de boire autre chose que de la bière. Et tous les détails de la séance réglés par un code d'une complication invraisemblable, plus hérissé de clauses diverses que les règlemens militaires ou juridiques.

Ces *vereins* sont destinés à donner aux étudians le goût de la fraternité. En réalité, ils ont pour unique effet de fortifier en eux le goût naturel de la réglementation, et les soldats ne sont pas plus enregimentés dans leurs casernes que ces libres étudians. On s'en aperçoit lorsqu'on les interroge sur leurs professeurs : ils les

(1) Cela n'empêche point qu'il y ait en Allemagne des partis opposés. Mais ce sont toujours des partis nettement tranchés, organisés avec une discipline quasi militaire; et à l'intérieur d'un même parti, sentimens et idées sont à peu près unanimes.

vénèrent tous. Ils reconnaissent bien qu'un tel n'a pas d'idées, que tel autre n'est pas capable de se faire comprendre ; mais en fin de compte, ils les vénèrent tous également, et ils méprisent également tous ceux dont ils ne suivent pas les cours.

Ceci d'ailleurs est un trait constant, et non le moins singulier, de l'esprit allemand. Les Allemands n'ont pas comme nous l'habitude de subordonner les conclusions aux prémisses. Ils ont les idées les plus ingénieuses sur les défauts d'un écrivain, d'un artiste; leurs considérans sont souvent personnels, et parfois originaux. Mais lorsqu'il s'agit de juger, leur jugement se trouve être celui de tout le monde, sans relation aucune avec les raisons qu'ils ont énoncées. On dirait que leurs impressions personnelles n'ont aucune part dans leur décision. C'est ainsi qu'ils vont écouter avec un recueillement profond les tragédies classiques imitées des Grecs, les choses du monde le moins faites pour eux. Ils avouent que Raphaël ne les intéresse pas, mais ils l'admirent plus que personne et ne font d'études que de lui. Un musicographe qui a consacré sa vie à Beethoven m'a déclaré avec le plus parfait sérieux que la musique de Beethoven était trop métaphysique pour lui plaire.

L'éducation est faite encore pour aggraver ce défaut naturel. L'enseignement donné dans les gymnases et les universités fait la part très petite à la personnalité des élèves. C'est un enseignement où le professeur se charge seul de tout donner : l'élève reçoit les sujets dont il doit s'occuper, la méthode qu'il doit y employer, et l'indication de la route qu'il doit suivre. Un professeur de l'université de Fribourg avait distribué entre ses élèves les divers temps des verbes grecs dans l'*Anabase* de Xénophon : l'un devait étudier les imparfaits du subjonctif, un autre les optatifs, et ainsi de suite. Chacun des élèves passait un mois à ce travail, d'où il sortait parfaitement renseigné sur un temps particulier des verbes grecs, mais assez peu au courant des autres temps et du grec en général.

Le défaut d'initiative amène chez les Allemands le goût de la réglementation : il entraîne aussi le mépris de soi-même et le respect des réputations consacrées. C'est ce qui explique le culte des Allemands pour la France et l'esprit français, culte que mes deux compagnons de voyage partageaient, je l'ai vu depuis, avec la presque totalité de leurs compatriotes : *être heureux comme Dieu en France* est encore ici un proverbe populaire (1). Par là s'explique également leur culte pour les anciens Grecs, et pour cette *forme pure* dont ils sont foncièrement incapables d'apprécier la beauté.

(1) L'auteur anonyme de *Rembrandt als Erzieher* signale pourtant comme un trait caractéristique un goût croissant d'anglomanie chez les jeunes Allemands qui se piquent d'être à la mode.

Enfin je crois qu'il ne faut pas chercher d'autre explication au caractère universel de la célébrité de leurs grands hommes. En Angleterre même il y a des critiques qui discutent Shakspeare : personne en Allemagne n'oserait jamais discuter le génie de Goethe, de Schiller, de Mozart, de Beethoven. La critique, dès qu'il s'agit de ces noms fameux, prend aussitôt la forme d'un commentaire.

N'est-ce point l'Allemagne, cependant, qui a produit les penseurs les plus libres et les plus hardis? Sans doute, mais cela encore me paraît un effet de sa docilité native; car les plus libres et les plus hardis des penseurs allemands n'ont fait que pousser à l'extrémité de leurs conséquences logiques des principes qu'on leur avait imposés, et c'est faute de les avoir d'abord spontanément discutés qu'ils ont abouti à des résultats si singuliers. Leibniz, — le plus autonome de tous, — a, comme Spinoza, donné pour point de départ à ses déductions une idée de Descartes. L'histoire de la philosophie allemande, depuis Kant jusqu'à Schopenhauer, n'a été que le développement ininterrompu d'un même principe importé d'Angleterre. Que l'on imagine un ministère des circonlocutions où dix employés s'occupent tour à tour de perfectionner le style d'une lettre, d'abord rédigée en dehors des bureaux : chacun essaie de rendre la lettre plus conforme à un idéal convenu de style administratif. C'est un travail du même genre où se sont livrés à l'égard des doctrines de Hume, l'un après l'autre, Kant, Fichte, Schelling, Hegel et Schopenhauer : l'idéal proposé ici était la logique, la mise en système, et à mesure que chacun s'écartait davantage de la simple observation, les résultats obtenus devenaient plus complexes et d'aspect plus paradoxal (1).

J'ajoute que, dans la philosophie, le public allemand se meut avec plus d'ensemble encore que dans la politique. En France, la philosophie de Victor Cousin, malgré l'incohérence de ses élémens, a conservé des adeptes. En Allemagne, les systèmes se succèdent dans la faveur universelle, et, dès qu'un nouveau système s'est résolument affirmé, il ne reste plus trace de celui qui l'a précédé. L'Allemagne tout entière a été successivement kantienne, fichtéenne, schellingienne, hégélienne. Elle est aujourd'hui, à l'exception de quelques vieux professeurs démodés, tout entière empiriste et phénoméniste. Hegel lui-même est devenu un mythe. La psychophysique de M. Wundt et l'évolutionnisme de M. Hæckel, deux perfectionnemens d'importations anglaises, règnent d'un pouvoir absolu dans les universités. L'impulsion vient du dehors. L'Alle-

(1) Ce n'est pas que la philosophie de Kant ressemble à celle de Hume; mais la philosophie de Fichte ne ressemble pas davantage à celle de Kant, et personne ne nie qu'elle en soit directement sortie.

magne se borne à commenter, à systématiser des principes étrangers.

Dans l'ordre littéraire et artistique, ce défaut d'initiative a eu des suites très fâcheuses. Il a jeté les poètes et les peintres allemands, depuis des siècles, hors de la voie qui aurait convenu à leur tempérament national. Au lieu d'un art allemand, il les a dotés d'un art soi-disant classique, imité des Grecs et des Italiens, n'ayant ni la perfection formelle de l'art étranger qu'il copie, ni la franche et naïve bonhomie des œuvres allemandes primitives.

Mais le dommage causé est encore plus profond. Le défaut d'initiative et le respect de l'étranger n'ont pas seulement perverti l'art de l'Allemagne : ils ont corrompu le goût national, et c'est à eux que les Allemands doivent en partie de paraître aujourd'hui si dépourvus d'élégance dans tous les actes de leur vie extérieure. Leur vision naturelle n'était pas nuancée, mais ne manquait pas, dans sa rudesse, d'un certain sentiment artistique. Les villages des bords du Rhin, de la Hesse et de la Saxe sont presque toujours jolis, d'un charme naïf et original, avec leurs blanches maisons aux volets verts gracieusement entourées de jardins fleuris. Les costumes populaires sont vifs en couleur, mais d'un art simple, franc, dénotant un instinct d'harmonie. Les Allemands sont encore le peuple du monde qui sait le mieux aimer et comprendre les fleurs. La fleur joue dans la vie allemande un rôle plus important que nulle autre part : elle y est un objet plus intime, plus familier. Elle est l'ornement indispensable de toute chambre; pas une maison de riches ou de pauvres qui n'en soit remplie. Peut-être même, s'ils n'avaient pas avant tout le souci de singer les modes étrangères, les Allemands auraient-ils trouvé dans leur instinct natif le secret d'arranger plus élégamment leurs bouquets, et de ne pas donner aux parterres de leurs jardins la lourde apparence de tartes ou de pièces montées qu'ils leur donnent presque toujours. Ce n'est point par une incapacité foncière aux impressions personnelles, c'est par l'effet de leur mépris pour eux-mêmes ou de leur besoin d'obéir que les Allemands ont perdu la réelle originalité que leur avait accordée la nature.

Au point de vue moral, au contraire, il semble que le défaut de volonté et l'esprit de soumission aient été longtemps précieux pour l'Allemagne. Les choses inertes ne se meuvent pas d'elles-mêmes; mais, une fois en mouvement, elles ne s'arrêtent plus. L'inertie de la nature allemande l'a rendue tenace, et, sous l'influence des faits extérieurs, l'a portée à maintenir à travers les siècles ses habitudes morales. Tandis que, dans le reste du monde, la lutte pour la vie devenait sans cesse plus âpre, créant des moyens nouveaux destinés à satisfaire de nouveaux désirs, les Allemands ont gardé

la simplicité lente et tranquille de leurs mœurs d'autrefois. Ils ont subi, suivant l'expression de Mme de Staël, « l'honorable nécessité de la justice. » La probité, la franchise, la modération des désirs, la patience, pour résulter surtout chez eux, non point de sottise, mais d'attachement un peu machinal à de vieilles façons, n'en ont pas moins continué à être la règle constante de leur vie pratique. La division des classes sociales s'est conservée, en Allemagne, plus stricte qu'en aucun autre pays; et à l'intérieur d'une même classe, tous ont eu à peu près les mêmes besoins, les mêmes ressources, les mêmes ambitions.

Malheureusement, ce bel état de choses était l'effet d'une habitude et non d'un libre consentement réfléchi. Les Allemands restaient loyaux, sincères, peu exigeans, mais ils ne l'étaient que sous le poids des circonstances qui les avaient entretenus dans cette précieuse disposition. Le ressort moral intérieur, cette conscience autonome qui permet l'idée du mal et en empêche la réalisation, c'est une qualité qui ne se trouve pas naturellement au fond de l'âme allemande. Une obéissance séculaire aurait suffi à l'en déraciner; et je crois, en outre, qu'elle ne s'y est trouvée à aucune époque de l'histoire. Les contes populaires allemands, en même temps qu'ils proclament la richesse de l'invention poétique et l'exubérance du sentiment, dénotent une absence singulière de conscience morale. Le parfait voleur, le traître parfait, y sont considérés avec la même émotion respectueuse que les jeunes princes changés en corbeaux. Un fils, qui avait quitté tout enfant la maison paternelle, y revient, après vingt ans, en somptueux équipage. Il raconte à ses parens qu'il s'est enrichi dans la profession de brigand de grand chemin : et les dignes vieillards furent, dit le conte, « remplis, à cette nouvelle, de joie et de frayeur. » Il y aurait à citer dix exemples non moins caractéristiques. C'est ce manque absolu de moralité dans les contes populaires qui faisait dire à Heine : « Nous autres Allemands, nous réclamons la morale dans la vie privée, mais non pas dans les fictions de la poésie. »

Hélas! le moment est prochain où ils ne la réclameront même plus dans la vie privée. Une crise d'une intensité inouïe s'est produite depuis vingt ans en Allemagne. Au milieu de ce pays jusque-là divisé en petites provinces séparées, une immense capitale a brusquement surgi : le chef-lieu des Marches prussiennes, qui, en 1870, avait cinq cent mille habitans, est soudain devenu le centre politique, intellectuel, commercial de l'Allemagne, avec une population de bientôt deux millions. Il en est résulté un bouleversement des habitudes anciennes. Les mœurs que des siècles n'avaient pu altérer se sont trouvées changées du jour au lendemain.

Rien de saisissant comme la rapidité de cette évolution. Dans une ville d'eaux des bords du Rhin, la vieille partie, celle où ne viennent pas les étrangers, est restée exactement telle qu'elle était autrefois. Tout y est demeuré lent, méthodique, simple, familier, d'une probité scrupuleuse. De l'autre côté de la rivière, la ville neuve, la ville des hôtels et du Casino, est devenue une tanière de voleurs. Les habitans y paraissent avoir une aisance dans la supercherie égale à la naïve honnêteté des habitans de la rive opposée. Même phénomène si l'on compare les mœurs des grandes et des petites villes. A peine l'on a fait quelques lieues, et on a la sensation d'entrer dans un monde absolument différent. Je ne puis assez marquer l'intensité, la promptitude déconcertante du changement opéré, changement en vérité si radical qu'il m'a semblé modifier de fond en comble non pas seulement les habitudes morales, mais l'attitude même et les tendances de l'esprit, et chacun des aspects de la vie. J'ai désiré voir, à Leipzig, le pommier fameux dont parle Mme de Staël : on l'a entouré d'une barrière de fer soigneusement close, et, dès que les gendarmes ont le dos tourné, chacun franchit la barrière pour voler des pommes. Encore le propriétaire de cet arbre mémorable n'est-il pas dépouillé par ses concitoyens aussi effrontément que je l'ai été par le cocher qui m'avait conduit, malgré que le tarif officiel imprimé dans sa voiture lui donnât droit déjà à un salaire tout à fait abusif.

La démoralisation de l'Allemagne me paraît ainsi procéder d'une façon épidémique, comme la conversion au socialisme des ouvriers d'une usine. Chaque jour, un pan de l'ancienne probité allemande se détache et tombe, pour être aussitôt remplacé par une disposition morale toute nouvelle. Le manque d'initiative et l'esprit de respectueuse imitation, qui avaient si longtemps sauvegardé les vieilles traditions, contribuent aujourd'hui à l'effrayante vitesse de leur déchéance.

Lorsque l'on commença les fouilles de Pompéi, on découvrit parmi les ruines un certain nombre de citoyens romains qui semblaient dormir. Leurs corps s'étaient maintenus entiers à travers les siècles, préservés du contact destructeur de l'air par la couche de cendres. Mais à peine les eut-on découverts qu'on les vit noircir et s'en aller en poussière : le premier souffle d'air les avait anéantis. C'est de Berlin que va souffler sur l'Allemagne, je le sens, la bouffée d'air meurtrière qui risque de dissoudre d'un seul coup le lent travail des générations.

T. DE WYZEWA.

LA

JEUNESSE DE LA FAYETTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Parti de France en rebelle et en fugitif, La Fayette y rentrait acclamé et triomphant. A peine se donna-t-on le temps de punir par huit jours d'arrêts sa désobéissance, encore ne fut-ce qu'après lui avoir permis de causer avec M. de Maurepas. Le prince de Poix lui avait fait connaître tous les ministres.

Ce fut l'enceinte de l'hôtel de Noailles qui tint lieu de Bastille à La Fayette. Quelques jours après, il écrivit à Louis XVI pour lui avouer « son heureuse faute, » et il reçut la permission d'aller recevoir à Versailles une « douce réprimande. » — « En me rendant la liberté, on me conseilla d'éviter les lieux où le public pourrait consacrer ma désobéissance. » Ce fut surtout parmi les femmes de la cour que son succès fut grand. « Toutes l'embrassaient. » Et Marie-Antoinette elle-même, entraînée un instant par le tourbillon, lui faisait donner le régiment du roi-dragons.

L'ivresse de Mme de La Fayette fut au-delà de toute expression. Son bonheur fut bientôt troublé par des alarmes. Elle ne put jouir longtemps en paix du bien qu'elle avait retrouvé. Le séjour de son

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

mari à Paris fut toujours employé à préparer de nouvelles entreprises. Par la force des choses, il se trouvait, en effet, le lien entre les États-Unis et la France, il avait la confiance des deux pays. Sa faveur dans les salons était encore plus grande qu'à la cour. Il l'employait à servir la cause des Américains, à détruire la mauvaise impression qu'on cherchait à répandre contre eux (1).

Les correspondans du parti anglais à l'étranger imprimaient, dans les gazettes à la solde de la Grande-Bretagne, que Louis XVI abandonnait les rebelles et rappelait La Fayette. Il fit alors publier les résolutions du congrès à son sujet, les lettres officielles écrites par le président Laurens et par Washington au gouvernement français et au docteur Franklin. Il avait donc pris pied. Après quelques conversations, il s'était convaincu que le ministère, craignant la trop grande extension des États-Unis, se refuserait à toute entreprise sur le Canada. Comme M. Necker redoutait toute entreprise qui pouvait augmenter les dépenses, La Fayette avait essayé d'organiser une expédition, à la tête de laquelle il aurait placé Paul Jones. Le célèbre corsaire aurait transporté, sous pavillon américain, un corps de troupes sur les côtes d'Angleterre, pour y lever des contributions destinées à fournir aux États-Unis l'argent qu'on ne pouvait tirer du trésor en France. Cette idée fut bientôt abandonnée. La Fayette lui en substitua une autre. Grâce aux encouragemens de l'ambassadeur de Suède, il songea à faire prêter aux Américains quatre vaisseaux de ligne suédois avec la moitié de leur équipage, la France répondant du loyer; mais le plus sérieux de tous ces projets fut une tentative de descente en Angleterre. Le grade d'aide maréchal général des logis eût été attribué au jeune marquis. On réservait à son audace, mêlée de prudence, le soulèvement de l'Irlande.

Il s'était rendu à Saint-Jean-d'Angély, où se trouvaient, avec le roi-dragons qu'il commandait, quelques régimens d'infanterie, momentanément sous ses ordres. Il était avide d'action (2). Il apprend que le lieutenant-général comte de Vaux est désigné pour commander les troupes destinées à l'expédition. Aussitôt, il écrit à M. de Vergennes (août 1779) : « Ce qui me convient est une avant-garde de grenadiers et de chasseurs et un détachement de dragons du roi, le tout faisant 1,500 à 2,000 hommes qui me mettent hors de la ligne et à portée de m'exercer. D'ailleurs, je connais les Anglais et ils me connaissent aussi, deux choses importantes à la guerre... Je

(1) *Mémoires de ma main; Vie de Mme de La Fayette; Mémoires historiques de La Fayette* et le tome IV de *l'Histoire de la participation de la France à l'indépendance des États-Unis,* par M. Doniol. (Annexes, archives des affaires étrangères.)

(2) Lettre à M. de Vergennes, p. 293, t. 1er, *Mémoires;* — lettre à Washington, 12 juin 1779.

ne suis point de la cour. Je suis encore moins courtisan, et je prie le ministre du roi de me regarder comme sortant d'un corps de garde. » Et dans une autre lettre au même : « Vous me trouverez peut-être bien ardent, mais puisque vous voulez bien être mon ami, songez que j'aime avec passion le métier de la guerre, que je me crois particulièrement né pour ce jeu-là, que j'ai été gâté pendant deux ans par l'habitude d'avoir de grands commandemens et d'obtenir une grande confiance ! Songez que j'ai besoin de justifier les bontés dont ma patrie m'a comblé. Songez que je l'adore, cette patrie et que l'idée de voir l'Angleterre humiliée, écrasée, me fait tressaillir de joie. Songez que je suis particulièrement honoré de l'estime de mes concitoyens et de la haine de nos ennemis. Après tout cela, monsieur le comte (je ne vous le dirais pas comme ministre du roi), jugez si je dois être impatient de savoir si je suis destiné à arriver le premier sur cette côte et à planter le premier drapeau français au milieu de cette insolente nation. »

On sent déjà dans ces lignes courir cette flamme qui devait, douze ans après, échauffer dans leurs glorieux faits d'armes nos généraux de vingt-cinq ans, prodigues de leur sang et sauvant la patrie à force d'audace, de désintéressement et d'amour. La Fayette était de leur race. Aussi, s'indigne-t-il à la pensée d'une trêve : « Je ne crois pas à la nouvelle telle qu'on me la mande. Pour Dieu ! battons-les une bonne fois, ayons la force de vouloir être craints, et nous penserons alors à une paix qui deviendra honorable. » Enfin, dans une dernière lettre au même M. de Vergennes, lettre datée du Havre, son patriotisme fait explosion : « Me voici au Havre, monsieur le comte, en face du port et dominant surtout les vaisseaux qui nous conduiront en Angleterre. Jugez si je suis content de ma position et si mon cœur appelle les vents du sud qui nous amèneront l'amiral d'Orvilliers ! Je ne puis être tranquille que sur la côte anglaise, et nous n'y sommes pas encore. »

Deux mois se passèrent ainsi à regarder s'ils arrivaient, ces vaisseaux qui devaient porter nos soldats en Angleterre. On dut bientôt perdre toute confiance en cette entreprise. Le projet d'invasion tombait à l'eau ; celui d'envoyer des troupes en Amérique était accepté et subsistait seul. Notre amour-propre y était du reste engagé. L'escadre française avait été impuissante à enlever Savannah aux Anglais (septembre 1779). Les Américains avaient laissé passer, sans se soucier d'y mettre obstacle, les troupes qui venaient appuyer l'assiégé. L'amiral d'Estaing avait été obligé de reprendre la mer, sans tenter le sort d'un nouveau combat. Il nous en avait coûté 700 hommes, tués ou blessés grièvement.

C'était La Fayette qui avait ramené M. de Vergennes au plan de

porter des troupes en Amérique. Mais à Philadelphie, quand il fut pour la première fois question d'associer des régimens français aux troupes américaines, les susceptibilités s'éveillèrent. Des craintes de mauvais accueil se manifestèrent dans l'entourage de Washington. Déjà La Fayette dans une lettre importante à M. de Vergennes, du 18 février 1779, avait écrit : « On dira sûrement que les Français seront mal reçus en Amérique et vus de mauvais œil dans son armée. Je ne peux pas nier que les Américains ne soient un peu difficiles à manier, surtout par des caractères français ; mais, si j'étais chargé de ce soin, ou que le commandant nommé par le roi s'y prît passablement bien, je répondrais sur ma tête d'éviter ces inconvéniens et de faire parfaitement recevoir nos troupes. »

Une grande circonspection et une extrême bienveillance lui paraissaient donc nécessaires pour ménager l'amour-propre en éveil du pays de Washington. Toutefois, lorsque, le 17 octobre, l'ordre de licenciement des troupes du comte de Vaux avait été transmis aux ports où elles avaient été rassemblées, La Fayette avait demandé que l'on y triât du moins 3,000 hommes pour les jeter à propos en Amérique (1).

Attribuerait-on le commandement au jeune major-général des logis? Ne ferait-on pas plutôt de lui l'introducteur du corps auxiliaire et ne l'enverrait-on pas à cette fin reprendre simplement le commandement d'une division américaine? Une lettre qu'il écrivit le 2 février 1780 à M. de Vergennes, devenu son ami, contient les bases du plan qui fut définitivement adopté. Certes, à beaucoup de points de vue, il eût voulu commander la petite armée française : « Si je commande, disait-il, vous pouvez agir en toute sécurité, parce que les Américains me connaissent trop pour que je puisse exciter de fausses inquiétudes. Je prends, si l'on veut, l'engagement de ne demander ni grade, ni titre et même de les refuser pour mettre à son aise le ministère. — Dans le second cas, celui où je reprendrais une division américaine, il faut d'abord prévenir en Amérique le mauvais effet que ferait l'arrivée d'un autre commandant. L'idée que je ne puis pas mener ce détachement est la dernière qui se présenterait là-bas. Je dirai donc que j'ai préféré une division américaine. Il faut que je sois dans le secret pour préparer les moyens et instruire le général Washington. Un secret que je ne saurais pas paraîtrait bien suspect à Philadelphie. » Quelques jours avant, il avait écrit à M. de Maurepas, en soulignant ces mots : « C'est à la fin de février qu'il faudrait être prêt. »

Les convenances militaires ne permirent pas de placer à la tête

(1) Voir Doniol, *Histoire de la participation de la France à l'indépendance des États-Unis*, Annexes, t. IV, p. 276, — et *Correspondance de La Fayette*, t. Ier, p. 328.

du corps expéditionnaire un jeune général de vingt-deux ans, ayant, par nature, trop de confiance dans les témérités. Parmi les officiers supérieurs, à la tête des troupes destinées à une descente en Angleterre, Louis XVI choisit un officier général nouvellement promu, dont les qualités de tacticien avaient été appréciées durant la guerre de sept ans et qui avait été désigné par le comte de Vaux pour commander son avant-garde. Il se nommait le comte de Rochambeau.

On décida de mettre sous ses ordres une petite armée dont La Fayette irait d'avance annoncer aux États-Unis l'arrivée. L'ordre était expédié, le 20 février 1780, à la frégate l'*Hermione* de le transporter à Boston.

Les rapports du commandant du navire au ministre de la marine font juger de la considération enthousiaste dont jouissait le jeune gendre de la maison de Noailles. « J'aurai, dit le capitaine, pour M. le marquis de La Fayette, tous les égards et toutes les attentions non-seulement que me prescrivent vos ordres, mais ceux que mon cœur me dicte pour un homme que ses actions m'ont inspiré le plus grand désir de connaître. Je regarde comme une faveur l'occasion de me trouver à portée de lui donner des marques de la grande estime que j'ai conçue pour lui (1). » La Fayette se trouvait donc mis au service des États-Unis et il était chargé de préparer les voies auprès de Washington et du congrès pour que les troupes françaises que Louis XVI mettait à la disposition de ses alliés fussent engagées dans une action efficace.

La nomination de Rochambeau ne fut rendue officielle que le 9 mars, et dès le 11, La Fayette était embarqué sur l'*Hermione*. Il lui avait fallu une année d'efforts pour amener la détermination du gouvernement.

Mme de La Fayette, qu'il quittait une seconde fois, souffrait cruellement de pareilles secousses. Après une grossesse pénible, elle avait mis au monde, le 24 décembre 1779, un fils, George, dont Washington fut le parrain. Cette naissance avait comblé la famille de joie, et il fallait qu'un bonheur si court fût encore troublé. La douleur de la séparation avait été plus profonde dans le cœur de Mme de La Fayette qu'au premier voyage. Son sentiment, comme le dit Mme de Lasteyrie, s'était accru par ses inquiétudes et par le charme des momens passés près de son mari. Elle avait alors dix-neuf ans. Ses impressions étaient devenues plus fortes et plus intenses. Une confiance plus intime, plus soumise, avait associé son esprit plus mûr aux opinions et aux desseins de cet époux si adoré. Elle lui avait donné toute sa raison et tout son cœur. Elle

(1) Voir Doniol, t. IV, p. 280, archives de la marine, annexes.

était fière de lui. C'avait été pour elle une fête inoubliable, le jour où le petit-fils de Franklin, celui que Voltaire mourant avait béni au nom de Dieu et de la liberté, remit solennellement à La Fayette l'épée d'honneur que les États-Unis lui offraient à titre de reconnaissance nationale. Mais Mme de La Fayette n'était pas faite pour les émotions de la gloire et pour les secousses de l'imagination. Le calme de la vie domestique et recueillie était son rêve. Elle ne put le réaliser que quelques années avant de s'éteindre, au milieu de privations qui lui pesaient si peu.

La Fayette emportait en Amérique de bonnes nouvelles. Son intervention n'avait pas eu seulement pour résultat de faire porter la force de la petite armée de Rochambeau de 4,000 hommes à 6,000 hommes ; grâce à lui, un prêt de 6 millions avait été mis à la disposition de Franklin pour des achats d'armes et de vêtemens. Il était temps pour les Français d'agir (1).

Pendant que Florida-Blanca demandait notre intervention auprès du congrès pour procurer à l'Espagne les avantages qu'elle souhaitait au sud des États-Unis, la situation s'y montrait sous les aspects les plus graves. Les suites de notre échec à Savannah avaient été funestes. Lord Cornwallis s'était emparé de la Géorgie et des deux Carolines. Le parti des tories, les royalistes, relevait la tête. Les patriotes semblaient consternés. Heureusement, le courage et l'héroïsme des femmes américaines relevèrent leurs époux, leurs pères, leurs fils de leur abattement. Bientôt, de toutes parts, on courut aux armes, et les républicains, par un redoublement d'ardeur et de fermeté, se montrèrent dignes du secours que la France leur envoyait.

Dans le nord, Washington, inébranlable au milieu des revers, rassurait le congrès et contenait, sans se compromettre, les forces redoutables de Clinton. Enfin, la fortune allait seconder son génie. Le 27 avril 1780, il recevait de La Fayette ce billet daté de *l'entrée du port de Boston :*

« Je suis ici, mon cher général, et au milieu de la joie que j'éprouve à me retrouver un de vos fidèles soldats, je ne prends que le temps de vous dire que je suis venu de France à bord d'une frégate que le roi m'a donnée pour mon passage. J'ai des affaires de la dernière importance que je dois d'abord communiquer à vous seul. En cas que ma lettre vous trouve de ce côté-ci de Philadelphie, je vous supplie de m'attendre et vous assure qu'il pourra en résulter un avantage public. Adieu, vous reconnaîtrez aisément la main de votre jeune soldat. »

Le retour de La Fayette produisit la plus vive sensation. Toute

(1) Voir lettre à M. de Maurepas, 25 janvier 1880.

la population de Boston courut au rivage pour le recevoir. Il fut conduit en triomphe chez le gouverneur Hancock, d'où il partit sur-le-champ pour le quartier-général. Washington apprit avec une vive émotion l'arrivée de son jeune ami. A la réception du courrier qui lui apporta cette nouvelle, des larmes coulèrent de ses yeux.

La Fayette fut reçu avec les manifestations les plus joyeuses par l'armée américaine. Il apprit alors au commandant en chef ce qui avait été résolu par le cabinet de Versailles et l'arrivée du secours si attendu. L'histoire doit l'enregistrer avec satisfaction : Louis XVI, avec un grand sens de la politique extérieure, n'avait pas eu besoin d'être stimulé par ses ministres. Il avait dû souvent prendre les devans. Les documens publiés font ressortir de la façon la plus honorable son rôle personnel dans la question américaine. Washington sentit toute l'importance de ces communications et regarda cette heureuse nouvelle comme décisive pour les affaires de son pays (1).

L'amour-propre des Américains était sauvegardé par les instructions confidentielles de M. de Vergennes. Il avait été réglé que le corps commandé par le lieutenant-général de Rochambeau serait entièrement aux ordres de Washington et ne ferait qu'une division de son armée. Les Français ne seraient jamais regardés que comme auxiliaires, prenant la gauche des troupes des États-Unis, et le commandement devait appartenir, à parité de grade et de date, au commandant américain.

Le secret fut bien gardé. Mais les préparatifs furent longs, et le vent fut contraire au départ de Brest pendant presque autant de semaines encore qu'il en avait fallu pour effectuer l'embarquement. Le 2 mai seulement, le chevalier de Ternay, commandant l'escadre, prit le large avec six vaisseaux, cinq frégates et son convoi. Dans la lettre adressée le 3 juin à La Fayette par le ministre de la marine, il est dit : « Le convoi vous mène 5,500 hommes effectifs ; le défaut de bâtimens de transport n'a pas permis d'embarquer plus de monde, et la saison est bien avancée pour envoyer tout de suite le reste. Il est probable qu'on ne pourra faire partir qu'en automne les deux autres régimens. Peut-être est-ce un bien? Nous saurons comment les premiers auront été accueillis et si on en désire plus. » Les deux régimens ne furent pas envoyés.

L'escadre du chevalier de Ternay entra le 17 juillet dans le port de Rhode-Island, après soixante-dix jours de navigation. La petite armée de Rochambeau campa près de New-York. Le général anglais Clinton s'embarqua aussitôt avec 10,000 hommes pour

(1) Instructions remises à La Fayette, le 5 mars 1780 ; annexes, p. 314, t. IV. Doniol.

descendre à Rhode-Island, mais le corps expéditionnaire renforcé par trois mille Américains que La Fayette et le général Heats amenèrent s'était mis en telle mesure de défense, que Clinton ne persista pas dans son projet. Il en fut d'ailleurs détourné, en apprenant la marche de Washington qui se rapprochait de New-York.

II.

Les troupes françaises étaient remplies d'ardeur, et le bon accord des deux alliés justifiait les prévisions et la conduite politique de La Fayette. Jamais il n'avait cependant trouvé Washington plus victime de l'âpre rivalité des intérêts de son pays et des jalousies démocratiques. Ce grand citoyen voyait l'armée, avec laquelle, depuis cinq ans, il défendait l'indépendance nationale, toucher aux derniers sacrifices. Comme l'écrivait La Fayette à M. de Vergennes, le 23 juillet, le congrès n'avait ni argent, ni papier. « Les officiers et soldats de l'armée américaine n'ont pas un schelling. Les premiers ne reçoivent qu'une ration et n'ont point d'habits, sans avoir, comme les soldats, l'espérance d'en recevoir de France (1). »

Les Français s'étant fortifiés à Newport et Clinton ayant renoncé à les attaquer, La Fayette put entretenir Rochambeau et son état-major du projet d'opérations offensives, combiné par Washington pour la réduction de la ville et de la garnison de New-York. La Fayette en désirait l'accomplissement avec beaucoup d'ardeur, et le général en chef y ajoutait un grand prix. Cependant la chose était difficile. Quoique la prise de New-York eût toujours été dans les vues du ministère français, les instructions de Rochambeau lui prescrivaient d'attacher une importance capitale au poste de Rhode-Island et d'en faire sa base d'opérations. Il répugnait donc à s'en éloigner pour marcher sur New-York (2).

D'autre part, le chevalier de Ternay ne pouvait avoir la supériorité maritime qu'après l'arrivée de la seconde division de la flotte impatiemment attendue de France, ou par la jonction avec l'escadre de M. de Guichen, alors dans les Antilles. Plusieurs conférences se tinrent vers la fin de juillet et le commencement d'avril entre Ternay, Rochambeau et La Fayette. Ce dernier, dans une longue lettre officielle, datée du 9 août 1780, avait résumé, comme dans un procès-verbal, toutes les questions, afin d'en présenter un compte-rendu à Washington. Le 12, Rochambeau fait connaître au marquis qu'il a sollicité directement du général en chef un rendez-vous, pour

(1) Archives des affaires étrangères, annexes; Doniol.
(2) *Correspondance de La Fayette*, t. Ier, p. 346, 357 et 365.

que l'amiral et lui discutent verbalement un plan définitif. « On fera plus en un quart d'heure de conversation que par des dépêches multipliées... Sur ce que vous me mandez, mon cher marquis, que la position des Français à Rhode-Island n'est d'aucune utilité, je vous observerai que je n'ai pas encore ouï dire qu'elle ait nui à aucun d'entre eux. Je crains les *Savannah* et autres avertissemens de cette espèce, dont j'ai tant vu dans ma vie. Il est un principe en guerre comme en géométrie, *Vis unita fortior*. Au surplus, j'attends les ordres de mon généralissime... Je vous embrasse, mon cher marquis, du meilleur de mon cœur. »

Cette ardeur naturelle de La Fayette ne faisait actuellement que correspondre aux dispositions de Washington, désireux de sortir d'une inaction fatale à sa cause.

Dans ses Mémoires (1), Rochambeau dit, pour la justification de La Fayette, qu'il rendait « substantiellement » les sentimens du général en chef, et que ce dernier se servait de la jeunesse et de l'ardeur de son lieutenant pour les exprimer avec plus d'énergie. La Fayette, en effet, insiste. Il a rendu compte à Washington des conférences, et il a reçu de pleins pouvoirs pour arrêter définitivement le plan de campagne. On avait du reste créé exprès pour lui un corps d'élite destiné à être l'avant-garde de l'armée. Le marquis parlait donc aussi avec l'autorité d'un général des États-Unis.

Cette insistance, qu'il ne tenait pas seulement de sa jeunesse, mais aussi de son optimisme, de cette confiance heureuse faite d'enthousiasme et de persistance, qui était le fond de sa nature, cette insistance auprès d'un officier supérieur plus expérimenté que lui, aurait fini par tourner en acrimonie, et aurait pu amener entre les deux armées des divisions fâcheuses. La Fayette le comprit, et avec une spontanéité qui tenait à la fois de sa modestie et de sa bonté, il écrivit au général Rochambeau : « Si je vous ai offensé, je vous en demande pardon, pour deux raisons ; la première que je vous aime, la seconde que mon intention est de faire ici tout ce qui pourra vous plaire. Partout où je ne suis que particulier, vos ordres seront pour moi des lois, et pour le dernier des Français qui sont ici, je ferais tous les sacrifices plutôt que de ne pas contribuer à leur gloire, à leur agrément, à leur union avec les Américains. Tels sont, monsieur le comte, mes sentimens, et quoique vous m'en supposiez de bien contraires à mon cœur, j'oublie cette injustice pour ne penser qu'à mon attachement pour vous... Mon tort a été d'écrire avec chaleur, officiellement, ce que vous auriez pardonné à ma jeunesse, si je vous l'avais écrit en

(1) Voir *Mémoires de Rochambeau*, p. 248 et 249.

ami, et à vous seul, mais j'étais tellement dans la bonne foi, que votre lettre m'a surpris autant qu'elle m'a affligé, et c'est beaucoup dire. »

La réponse de Rochambeau mérite d'être citée. Elle montre bien ce que l'amabilité et la politesse ajoutaient à la vaillance de la vieille armée française, et comme la générosité d'âme s'y mêlait à toutes les vertus militaires :

« New-York, le 27 août 1780.

« Permettez, mon cher marquis, à un vieux père de vous répondre comme à un fils tendre, qu'il vous aime et vous estime infiniment. Vous me connaissez assez pour croire que je n'ai pas besoin d'être excité, qu'à mon âge, quand on a pris un parti fondé sur la raison militaire et d'état, forcé par les circonstances, toutes les instigations possibles ne peuvent rien faire changer sans un ordre positif de mon général. Je suis assez heureux, au contraire, pour qu'il me dise dans ses dépêches que mes idées s'accordent *substantiellement* avec les siennes, sur toutes les bases qui permettront de tourner ceci en offensive, et que nous ne différons que sur quelques détails, sur lesquels la plus petite explication et certainement ses ordres trancheront toute difficulté. — Vous êtes humilié, mon cher ami, dans votre qualité de Français, de voir une escadre anglaise bloquer ici, par une supériorité marquée de vaisseaux et de frégates, l'escadre du chevalier de Ternay; mais consolez-vous, mon cher marquis, le port de Brest est bloqué depuis deux mois par une flotte anglaise qui a empêché de partir la seconde division, sous l'escorte de M. de Bougainville. . . .

. . . . . .

« C'est toujours bien fait, mon cher marquis, de croire les Français invincibles ; mais je vais vous confier un grand secret, d'après une expérience de quarante ans : *Il n'y en a pas de plus aisé à battre, quand ils ont perdu la confiance en leurs chefs*, et ils la perdent tout de suite, quand ils ont été compromis à la suite de l'ambition particulière et personnelle... Soyez donc bien persuadé de ma plus tendre amitié, et que, si je vous ai fait observer très doucement les choses qui m'ont déplu dans votre dernière dépêche, j'ai jugé tout de suite que la chaleur de votre âme et de votre cœur avait un peu échauffé le flegme et la sagesse de votre jugement; conservez cette dernière qualité dans le conseil, et réservez toute la première pour le moment de l'exécution.

« C'est toujours le vieux père Rochambeau qui parle à son cher fils La Fayette qu'il aime, aimera, et estimera jusqu'au dernier soupir. »

Il ne resta pas trace de cet incident, entre le vaillant soldat de la guerre de sept ans et le chevaleresque ami de Washington.

La conférence, si désirée par Rochambeau et longtemps différée, fut enfin accordée. Le rendez-vous fut fixé à Hartford, dans le Connecticut. La Fayette et Washington, pour s'y rendre, quittèrent l'armée le 18 septembre. C'est à la suite de cette entrevue qu'il fut décidé qu'on enverrait à Paris le colonel américain Laurens, fils de l'ancien président. Il fut choisi, presque unanimement, par le congrès. Son dévoûment à la cause de l'indépendance, ses longs services militaires, la réputation qu'il s'était acquise, le firent balancer à se charger de cette mission. Il voulait qu'on donnât la préférence à M. Hamilton, aide-de-camp de Washington. Il partit néanmoins, muni de toutes les instructions. Nul ne voyait plus clairement l'état de détresse de son pays et le besoin extrême qu'il avait non pas d'un cordial accueil, mais de secours prompts et puissans dans tous les genres, qui missent en état de prendre New-York et d'y faire signer enfin une paix glorieuse (1).

C'est en revenant de la conférence de Hartford que fut découverte la conspiration d'Arnold. Washington aurait encore trouvé ce général à son quartier, si le désir de montrer à La Fayette le fort de West-Point, construit pendant son absence, ne l'avait point porté à s'y rendre avant d'arriver à Robinson's house, où logeait le général Arnold. C'est le seul officier américain qui ait jamais pensé à se servir de son commandement comme d'un moyen de fortune. Tous les autres faisaient la guerre à leurs dépens. Les affaires commerciales ou industrielles étaient ruinées par leur absence, et ceux qui avaient des professions en avaient perdu l'exercice. Qui ignore que Washington, sachant la pénurie du trésor, ne voulut jamais accepter d'émolumens, se contentant de se faire rembourser les dépenses les plus nécessaires?

Tous les historiens américains ont rendu un compte détaillé de la trahison d'Arnold, nous n'en referons pas après eux le récit. Nous ne rappellerons que la réponse pénétrante de M. de Vergennes à l'amiral de Ternay, qui lui annonçait cet événement : « C'est moins l'exemple que j'appréhende, que les motifs sur lesquels a été appuyée la trahison. Ils peuvent trouver faveur dans un pays où la jalousie est en quelque sorte l'essence du gouvernement (2). »

Dans une lettre, à sa femme, des 7 et 8 octobre 1780, La Fayette lui rendait compte des principaux faits accomplis depuis son arrivée à Boston. Il était moins seul. Le vicomte de Noailles, le second gendre du duc d'Ayen, avait suivi le comte de Rochambeau. Il était

(1) Rapport de M. de La Luzerne, p. 391; dépêches publiées par M. Doniol.
(2) Dépêches publiées par M. Doniol.

enfermé à Rhode-Island. Les deux beaux-frères s'écrivaient souvent; mais c'est dans la correspondance avec Mme de Lafayette qu'il faut chercher le fond du cœur de son mari : « Tant que notre infériorité maritime durera, lui disait-il, vous pourrez être tranquille sur la santé de vos amis d'Amérique... Vous aurez su que, depuis mon arrivée, je trouvais l'armée du général Washington fort exiguë en nombre, et plus encore en ressources. Mais le désir de coopérer avec leurs alliés donna aux états un nouvel essor. L'armée du général Washington augmenta de plus de moitié et l'on y ajouta plus de 10,000 hommes de milice, qui seraient venus, si nous eussions agi offensivement. Il y eut des associations de marchands, des banques patriotiques pour faire subsister l'armée. Les dames firent et font encore des souscriptions pour donner quelques secours aux soldats. Dans le temps que cette idée fut proposée, je me fis votre ambassadeur auprès des dames de Philadelphie et vous êtes pour 100 guinées sur la liste... M. de Rochambeau et M. de Ternay, ainsi que tous les officiers français, se conduisent fort bien ici. Un petit excès de franchise m'a occasionné un léger débat avec ces généraux. Comme j'ai vu que je ne persuadais pas et qu'il est intéressant à la chose publique que nous soyons bons amis, j'ai dit à tort et à travers que je m'étais trompé, que j'avais commis une faute, et j'ai, en propres termes, demandé pardon, ce qui a eu un si merveilleux effet que nous sommes mieux que jamais à présent... Je vais fermer ma lettre, mais avant de la cacheter, je veux vous parler encore un petit moment de ma tendresse. Le général Washington a été bien sensible à ce que je lui ai dit pour vous. Il me charge de vous présenter ses plus tendres sentimens; il en a beaucoup pour George. Il a été fort touché du nom que nous lui avons donné. Nous parlons souvent de vous et de la petite famille. — Adieu! adieu! »

Comme si ce n'était pas assez de l'épreuve de la trahison, les États-Unis voyaient le manque de paie et d'entretien produire des soulèvemens dans les troupes de Pensylvanie. Le congrès et les ministres engagèrent La Fayette à se rendre au milieu des révoltés avec le général Saint-Clair. Il fut reçu avec respect, et écouta les plaintes, qui n'étaient que trop fondées. L'affaire fut apaisée par la conciliation, mais une révolte semblable dans la brigade de New-Jersey fut comprimée avec plus de rigueur par Washington. La souffrance et les désappointemens de cette brave armée étaient faits pour lasser toute patience humaine.

La campagne s'était passée en reconnaissances, tout plan de diversion avait été écarté. L'année 1781 s'ouvrait sous les plus fâcheux auspices. Arnold était descendu avec les troupes anglaises en Virginie, et il y commettait les plus honteux excès. Malgré tous

les désavantages de la position de l'armée française, le chevalier Destouches, qui avait remplace M. de Ternay, décédé à Newport, forma une petite escadre sous les ordres de M. de Tilly. Tandis que Washington envoyait La Fayette avec 1,200 hommes d'infanterie légère, Rochambeau faisait conduire, par M. de Viomenil, un détachement de la même force. Déjà, La Fayette cernait Portsmouth, où s'était enfermé Arnold, lorsque l'issue du combat entre l'escadre anglaise et l'escadre française rendit les Anglais maîtres de la Chesapeake.

Pendant que le chevalier Destouches et M. de Viomenil revenaient à Newport, La Fayette, reconduisant son détachement au camp, le trouva bloqué par des frégates ennemies qui étaient en forces beaucoup trop considérables pour ses bateaux; mais ayant placé du canon sur deux vaisseaux marchands, et mis des troupes à bord, il éloigna par cette manœuvre les frégates, et, profitant d'un bon vent, il arriva avec ses embarcations à Head-of-Elk, où d'importantes dépêches de Washington l'attendaient. Le plan de campagne des ennemis venait d'être connu. La Virginie en était l'objet. Le général Philipps, d'après les ordres du commandant en chef des forces anglaises, Clinton, étant parti de New-York avec un corps de troupes pour rejoindre Arnold, Washington mandait à La Fayette de marcher au secours de la Virginie. C'est cette campagne qui mit en évidence ses hautes qualités militaires et le classa au premier rang.

La tâche n'était pas facile. Il avait à peine 2,000 hommes. « Je ne suis pas même assez fort, écrivait-il au général en chef, le 23 mai, pour me faire battre. Nous sommes comme rien, devant une force aussi considérable. » Et quels hommes! Ils n'avaient ni souliers, ni chemises. Les négocians de Baltimore prêtèrent à La Fayette 2,000 guinées, pour avoir de la toile. Les femmes, les jeunes filles, qu'il alla visiter à un bal donné en son honneur, se chargèrent de coudre les chemises. Les jeunes gens de la même ville formèrent un escadron de dragons volontaires. La désertion commençait dans les rangs de l'infanterie légère. La Fayette mit à l'ordre du jour de son armée qu'il partait pour une opération difficile et dangereuse, qu'il espérait que ses troupes ne l'abandonneraient pas, mais que quiconque voudrait s'en aller le pourrait à l'instant ; et il renvoya deux soldats qui devaient être punis pour des fautes graves. Dès ce moment, la désertion cessa, et pas un seul homme ne voulut le quitter.

Il marcha avec une telle rapidité pour protéger Richmond, capitale de la Virginie, qu'il devança le général anglais Philipps, envoyé par Clinton pour prendre le commandement du Sud. A la nouvelle d'une fausse attaque sur Petersburg, La Fayette fit filer un convoi

de munitions et d'habillemens dont son collègue, le général Greene, avait un besoin urgent; ce fut durant cette reconnaissance que Philipps mourut. Chose étrange, ce général Philipps commandait à la bataille de Minden la batterie dont un boulet avait tué le père de La Fayette.

Après la mort du chef des troupes anglaises, il était arrivé, en négociateur, un officier porteur d'un passeport et de lettres du général Arnold. La Fayette refusa toute communication avec un traître. Ce refus fit grand plaisir à Washington et à l'opinion publique et plaça Arnold dans une situation difficile vis-à-vis de ses propres troupes. Mais l'apparition inattendue de lord Cornwallis, qui venait le 20 mai d'opérer sa jonction avec Arnold, rétablit les affaires des Anglais dans la Virginie. Pour activer la marche, il s'était débarrassé de tous ses équipages pour ses soldats et pour lui-même. La Fayette se mit au même régime, et pendant toute cette campagne, les deux armées couchèrent au bivouac, ne portant avec elles que le strict nécessaire.

Le commandant de l'infanterie légère américaine avait pour mission de harceler les Anglais et de prolonger la défense le plus longtemps possible. Il s'acquitta habilement de sa tâche. Washington lui envoyait, comme renfort, les Pensylvaniens avec le général Wayne. Cornwallis, en se mettant aux trousses de La Fayette, avait écrit une lettre qui fut interceptée et où il se servait de cette expression : *The boy can not escape me : l'enfant ne peut m'échapper.*

L'*enfant* lui échappa et le suivit pas à pas, sans compromettre dans une seule affaire l'infériorité de ses forces et trompant son formidable adversaire, comme il l'appelait, sur le nombre de ses troupes.

Il n'avait guère le loisir, durant cette audacieuse et active campagne, d'écrire à Mme de La Fayette. Depuis sa lettre du 2 février 1781, où il lui recommandait le colonel Laurens, envoyé en mission à la cour de France, et où il disait gentiment : « Pour être vagabond, je ne suis pas moins tendre, » il n'avait pu lui adresser d'autres missives; mais le 24 août, au camp devant Yorktown, il dépêche à sa chère femme un courrier : « Le séjour de Virginie, dit-il, n'est rien moins que favorable à ma correspondance; ce n'est pas aux affaires que je m'en prends, et trouvant tant de temps pour m'occuper de ma tendresse, j'en trouverais bien aussi pour vous en assurer. Mais il n'y a point d'occasion ici, nous sommes forcés d'envoyer les lettres au hasard à Philadelphie; ces risques-là, réunis à ceux de la mer, et le redoublement de retards doivent nécessairement rendre plus difficile l'arrivée des lettres; si vous en recevez plus de l'armée française que de celle de Virginie, il serait injuste d'imaginer que je suis coupable.

« L'amour-propre dont vous m'honorez a peut-être été flatté du rôle qu'on m'a forcé de jouer; vous aurez espéré, mon cher cœur, qu'on ne pouvait pas être également gauche sur tous les théâtres; mais je vous accuserais d'un terrible accès de vanité (car, tout étant commun entre nous, c'est être vaine que de me trop estimer) si vous n'aviez pas tremblé pour les dangers que je courais; ce n'est pas des coups de canon que je parle, mais des coups de maître beaucoup plus dangereux que me faisait craindre lord Cornwallis. *Il n'était pas raisonnable de me confier un tel commandement;* si j'avais été malheureux, le public aurait traité cette partialité d'aveuglement... Mon ami Greene a eu beaucoup de succès en Caroline, et cette campagne a pris partout une beaucoup meilleure tournure que nous ne devions espérer. Peut-être pourra-t-elle finir fort agréablement... »

C'est avec cet enjouement et cette modestie, et en faisant allusion à sa gaucherie d'autrefois, qu'il rendait compte à Mme de La Fayette de ces heureuses nouvelles.

Le dénoûment, en effet, était proche.

On avait cru jusqu'à ce jour qu'après les deux vives escarmouches de Williamsburg et de Jamestown, l'armée anglaise avait été forcée, par d'habiles manœuvres, à se concentrer à Yorktown. Les archives aujourd'hui se sont ouvertes, et les documens nouvellement publiés rectifient sur ce point des opinions insuffisamment éclairées. On sait maintenant le secret de l'abandon de Williamsburg, puis de Portsmouth, par lord Cornwallis et de son recul devant des forces inférieures aux siennes. Toute cette conduite était l'exécution d'un plan que la jalousie du commandant en chef Clinton et la crainte des succès d'un subordonné et d'un rival avaient imposé. Si La Fayette ignora pourquoi Cornwallis ne lui avait pas opposé plus de résistance dans cette campagne de Virginie, il avait exactement opéré comme si la résistance devait se produire. Il a été heureux, mais ses qualités militaires ne reçoivent pas d'atteinte.

C'était un projet fortement conçu que de débloquer Rhode-Island, de tromper Clinton, de se renfermer dans New-York et de retenir Cornwallis en Virginie. C'était permettre à la France d'envoyer assez à temps du port de Brest, et ensuite des Antilles, dans la baie de Chesapeake, une flotte destinée à ôter à l'armée anglaise tout espoir de retraite et d'embarquement, à l'instant précis où Washington, Rochambeau et La Fayette viendraient forcer les Anglais dans leurs derniers retranchemens. Ce grand projet, qui décida du sort de la guerre, ne put être conçu que par des hommes d'un talent supérieur. « Il fallut, dit M. de Ségur, pour le faire réussir, toute l'audace de l'amiral comte de Grasse, toute

l'habileté de Washington, soutenue par la vaillance de La Fayette, par la sagesse du comte de Rochambeau, par l'héroïque intrépidité de nos marins et de nos troupes, ainsi que par la valeur des milices américaines. »

Tandis que Washington et Rochambeau réunis établissaient leur camp à Philippsburg, à trois heures de Kingsbridge, premier poste des Anglais dans l'île de New-York, ce mouvement amenait un résultat très avantageux. Le général Clinton avait, en effet, reçu de Londres l'ordre de s'embarquer pour opérer une descente sur les côtes de la Pensylvanie. L'approche des armées ennemies, en l'empêchant d'exécuter ce projet, le retenait dans New-York. En même temps, dans le sud, Cornwallis, n'ayant pu parvenir à empêcher la jonction de La Fayette avec la brigade de Pensylvanie, se conformait aux ordres qui lui avaient été donnés et se repliait par la rivière de James sur Williamsburg et Yorktown. L'amiral de Grasse ayant débarqué avec 3,200 hommes, d'autre part Washington et Rochambeau étant arrivés, toutes les forces combinées investirent York.

Les premiers jours d'octobre, ce siège mémorable commença. Tous les historiens en ont raconté les incidens. On sait qu'il devint nécessaire d'enlever les redoutes de la gauche des ennemis. L'infanterie légère américaine, sous le commandement du marquis de La Fayette et de Hamilton, les grenadiers et chasseurs français, sous les ordres du baron de Viomenil et du marquis de Saint-Simon, marchèrent à l'assaut. Les Américains entrèrent dans le premier retranchement à la baïonnette. Comme le feu des Français durait encore, La Fayette envoya demander au baron de Viomenil s'il avait besoin d'un secours; mais il ne tarda pas à s'emparer de la seconde redoute. Ce brillant succès détermina lord Cornwallis à capituler (17 octobre 1781). L'armée anglaise se rendit prisonnière de guerre.

Le duc de Lauzun et le comte Guillaume des Deux-Ponts furent chargés par Rochambeau de porter en France le texte même de la capitulation. « La pièce est jouée, écrivait La Fayette le 20 au comte de Maurepas, et le cinquième acte vient de finir. »

III.

Il avait à peine eu le temps de dire dans une lettre piquante à Mme de La Fayette : « Voici le dernier instant, mon cher cœur, où il me soit possible de vous écrire; » et le duc de Lauzun achevait à peine de raconter au maréchal de Noailles l'héroïque conduite de son petit gendre, lorsqu'il arrivait lui-même à Paris le 21 janvier 1782, au moment où on ne l'attendait pas. Le

nouveau ministre de la guerre, M. de Ségur, qui avait remplacé M. de Montbarrey, annonçait à La Fayette que le roi le nommait « maréchal de camp de ses armées; » et le nom de Royal-Auvergne était donné au régiment du Gâtinais, qui était monté le premier à l'assaut de la redoute de Yorktown. Mais un témoignage plus flatteur encore d'estime et d'approbation lui était venu de la part de l'homme d'État intelligent qui avait conduit avec autant de prudence que de fermeté la politique française durant la guerre de l'indépendance des États-Unis. Le 1er décembre 1781, M. de Vergennes écrivait à La Fayette (1) :

« Je réponds, monsieur le marquis, pour M. le comte de Maurepas et pour moi, aux deux lettres dont vous nous avez honorés les 24 août, 20 et 24 octobre. Ce n'est pas sans beaucoup de regret que vous apprendrez la perte que nous avons faite de cet excellent homme. C'est un bien bon ami que vous avez perdu, je puis en parler savamment : j'étais le dépositaire de ses sentimens pour vous et je suis en droit de vous assurer qu'ils ne différaient pas de ceux que je vous ai voués.

« M. de Maurepas vivait encore lorsque M. le duc de Lauzun est arrivé. Il a joui un moment de la satisfaction que nous ont causée les événemens glorieux qu'il venait nous annoncer. La joie en est bien vive, ici et dans toute la nation, et vous pouvez être assuré que votre nom y est en vénération. On reconnaît avec plaisir que, quoique vous n'ayez pas eu la direction en chef de cette grande opération, votre conduite prudente et vos manœuvres préliminaires en avaient préparé le succès. Je vous ai suivi pas à pas, monsieur le marquis, dans toute votre campagne en Virginie ; j'aurais souvent tremblé pour vous, si je n'avais été rassuré par votre sagesse. Il faut bien de l'habileté pour s'être soutenu, comme vous l'avez fait si longtemps, devant le lord Cornwallis, dont on loue les talens pour la guerre, malgré l'extrême disproportion de vos forces. C'est vous qui l'avez conduit au terme fatal, où, au lieu de vous faire prisonnier de guerre, comme il pouvait en avoir le projet, vous l'avez mis dans la nécessité de se rendre lui-même.

« L'histoire offre peu d'exemples d'un succès aussi complet ; mais on se trompera, si on croit qu'il fixe l'époque d'une paix imminente. Il n'est pas dans le caractère des Anglais de se rendre aussi facilement. Attendez-vous à de plus grands efforts de leur part pour reprendre le terrain qu'ils ont perdu et même pour l'étendre, si la chose est possible, et elle le deviendrait si le pays que vous habitez, se reposant dans une funeste sécurité, ne se prête pas à la nécessité de multiplier ses efforts. Ce que j'entends de l'état de

(1) Archives des États-Unis, p. 12, publiées par M. Doniol, t. IV.

l'armée américaine n'est pas à beaucoup près satisfaisant; l'espèce des hommes est bonne, mais ils sont peu nombreux : ce sont cependant les gros bataillons qui décident la victoire. Prêchez, monsieur le marquis, cette doctrine à nos amis. Faites-leur sentir que ce n'est plus le moment de prêter à de petites considérations s'ils veulent assurer sur des fondemens inébranlables l'ouvrage glorieux qu'ils ont entrepris avec tant de courage. Ne vous lassez pas de me tailler de bonnes plumes (1). Ce n'est pas avec une seule qu'on peut écrire un ouvrage aussi volumineux que le sera la future paix. . . . . .

« Je vous demande de vos nouvelles, monsieur le marquis, aussi souvent que vous le pourrez. Vous ne pouvez en donner à personne qui prenne un intérêt plus vif et plus direct à tout ce qui vous regarde. Ma femme et ma famille partagent ce sentiment. Tout ce qui m'appartient se réunit pour vous prier d'agréer l'assurance du tendre et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc. »

Cette lettre était partie pour l'Amérique au moment où La Fayette s'embarquait. M. de Vergennes disait vrai en affirmant que son nom était en vénération dans la nation. Un rayon de gloire avait réchauffé les cœurs. La France était si peu habituée au succès depuis Rosbach ! Aussi tous les mémoires du temps parlent-ils de l'enthousiasme qu'excita le retour de La Fayette, enthousiasme que Marie-Antoinette elle-même partagea. On célébrait, à l'Hôtel de Ville de Paris, une grande fête à l'occasion de la naissance du dauphin. On y apprit le débarquement du vainqueur de Cornwallis. Mme de La Fayette, qui assistait à la cérémonie, reçut une marque signalée de la faveur royale. La reine voulut la reconduire elle-même dans sa propre voiture à l'hôtel de Noailles.

Les alarmes de la jeune femme durant la campagne de Virginie avaient été au-delà de ce qu'elle avait encore souffert. Les gazettes anglaises, qui seules donnaient des nouvelles au public, peignaient la situation de l'armée américaine comme désespérée. Les bruits les plus sinistres arrivaient aux oreilles de Mme de La Fayette. Elle eut la force de les cacher à Mme d'Ayen et de tout supporter seule, prenant ainsi sa revanche de la campagne précédente. La fin brillante de la guerre lui avait donc apporté une joie achetée par de longues angoisses. Le bonheur de revoir son mari, sorti, avec une auréole de gloire, de si grands dangers, le charme de sa présence, étaient sentis par elle avec une extrême vivacité. « L'excès de son

(1) Allusion à la lettre de La Fayette du 20 octobre 1781 : « Recevez mon compliment, monsieur le comte, sur la bonne plume que l'on vient enfin de tailler à la politique. » (*Correspondance*, t. 1er, p. 471.)

sentiment était tel, dit Mme de Lasteyrie, que pendant quelques mois elle était près de se trouver mal lorsqu'il sortait de la chambre. Elle fut effrayée d'une si vive passion par l'idée qu'elle ne pourrait pas toujours la dissimuler à mon père et qu'elle deviendrait gênante. Dans cette vue, et pour lui seul, elle cherchait à se modérer. »

La Fayette devint à la mode. Au théâtre, les pièces du temps, comme l'*Amour français*, de Rochon de Chabannes, faisaient en vers, très mauvais du reste, des allusions à son retour. Le XVIIIe siècle reprenait toujours ses droits, et quelque mari modèle qu'il fût, il n'inspira pas moins une passion fort tendre qui se changea en fidèle amitié, à la femme la plus charmante de la cour, la plus belle, au dire de ses contemporains, Mme de Simiane (1). La vicomtesse de Noailles, qui s'y connaissait, avoue « qu'elle n'avait jamais entendu parler du succès de la figure de Mme de Simiane sans une sorte d'enthousiasme. Quelqu'un a dit : Il est impossible de la recevoir sans lui donner une fête. » Jusqu'à son dernier jour, sa bonté solide, assaisonnée d'une envie de plaire constante, devait produire autour d'elle « une sorte d'effet magique. Son commerce était délicieux. Elle était d'une gaîté charmante, comme tous ses frères, les trois Damas. Cette gaîté ne blessait jamais personne, parce qu'elle avait un cœur adorable, une âme élevée et un grand bon sens. » Être aimé de Mme de Simiane passait aux yeux du vieux duc de Laval pour une conquête aussi difficile que celle des principes de 1789. Ce fut une amie de l'exil, et nous ne parlons d'elle que pour mieux constater les succès mondains du jeune marquis. Quels qu'ils fussent, ils ne valurent jamais les joies de son foyer.

C'était autre chose, cependant, qu'une sorte de fierté nationale se révélant en toute occasion par les applaudissemens que le public faisait entendre à Paris dans les jardins publics, lorsque La Fayette y paraissait. Sans doute, c'était beaucoup aux yeux de la nation d'avoir battu les Anglais, sur terre et sur mer, pour la première fois depuis Louis XIV, et d'avoir pris ainsi la revanche de plus d'un siècle d'humiliation. Mais il y avait un autre sentiment dans les faveurs populaires : l'opinion publique sentait que La Fayette avait combattu et vaincu pour une cause noble et juste, la liberté d'un peuple, et elle espérait en tirer profit. C'était la Révolution qui revenait d'Amérique, et ce général de vingt-cinq ans représentait à la fois les triomphes du présent et les espérances de l'avenir.

(1) Voir la vie de la princesse de Poix, née Beauvau.

Tous les esprits observateurs faisaient remarquer cette étrange inconséquence : ceux qui gouvernaient la monarchie ne s'étaient-ils pas armés contre un roi, le roi d'Angleterre, pour une république? N'avaient-ils pas soutenu la cause d'un peuple en insurrection contre l'autorité établie? Ne proposaient-ils pas à l'admiration des générations nouvelles des républicains tels que Franklin, Washington, John Adams, Gates et Greene? De jeunes courtisans, des représentans de la plus vieille aristocratie n'étaient-ils pas allés en Amérique apprendre le mépris des privilèges et la haine de tout despotisme? Est-ce que le caractère de cette époque, à la fois idolâtre des jouissances de l'esprit et enivrée par les perspectives d'une sorte d'âge d'or, n'est pas tout entier dans la présentation que faisait Voltaire à l'Académie française, de Benjamin Franklin et de John Adams, en les appelant « les précurseurs en Europe de l'astre de la liberté qui se levait en Amérique ? » Est-ce que les conséquences de la fondation des États-Unis, avec notre aide, ne furent pas, pour la royauté en France, d'une importance plus considérable que partout ailleurs? La doctrine de la souveraineté du peuple, proclamée en Amérique et préparée par notre école philosophique depuis un demi-siècle, n'avait-elle pas été reconnue et consacrée avec éclat par le petit-fils de Louis XIV ?

Comme le marquis de La Fayette, les classes dirigeantes, dans la société française, en se prenant d'enthousiasme pour le système américain, n'allaient pas tarder à se demander si le peuple devait s'en tenir au rôle de simple spectateur. Il ne faut pas oublier qu'en 1791 et 1792, lorsque notre noblesse militaire se trouva forcée de choisir une ligne de conduite, la majeure partie des survivans de la guerre d'Amérique, Rochambeau, Dillon, Custine, le vicomte de Noailles, Duportail, Gouvion, pour ne nommer que les principaux, crut, à l'exemple de La Fayette, que son devoir essentiel l'attachait absolument au sol de la patrie et qu'il fallait, avant tout, la défendre contre l'étranger, même sous des couleurs nouvelles.

C'était donc plus qu'une personne, c'était une idée que l'on acclamait dans La Fayette, et il le sentait. Il revenait d'Amérique transformé et avec une éducation que la fréquentation et l'amitié de Washington et des glorieux fondateurs de l'indépendance lui avaient donnée. Ce qui n'était que dans les livres, dans les conversations des salons, avait pris corps à ses yeux, et il sut, dès les premiers jours de 1789, ce qu'il voulait. C'était une force et une supériorité. Était-ce suffisant! C'est ce que nous examinerons.

Sept années nous séparent encore de la convocation des états-généraux. La Fayette, en attendant, devient le véritable représentant, en Europe, de tous les intérêts américains. Une résolution du con-

grès du 23 novembre 1781 portait que les ministres plénipotentiaires et agens américains à l'étranger étaient chargés de faire toutes les communications à La Fayette et de s'entendre avec lui. Cette résolution est trop importante pour que nous n'en transcrivions pas les parties principales. Elles parlent plus haut que nos réflexions : « Sur le rapport de MM. Carroll, Madison et Cornell, résolu : Que le major-général marquis de La Fayette sera autorisé à aller en France et à n'en revenir qu'à l'époque qui lui paraîtrait la plus convenable; que, d'après l'examen de sa conduite durant la dernière campagne, et particulièrement pendant le temps qu'il a commandé en chef dans la Virginie, il sera informé que les nombreuses et nouvelles preuves qu'il a données de son zèle, de son attachement à la cause qu'il a épousée, ainsi que de son jugement, de sa vigilance, de sa bravoure, de son habileté dans la défense de cette cause, ont grandement ajouté à la haute opinion que le congrès avait déjà de son mérite et de ses talens militaires; que le secrétaire des affaires étrangères informera les ministres plénipotentiaires des États-Unis que le congrès désire qu'ils confèrent avec le marquis de La Fayette et profitent de la connaissance qu'il a de la situation des affaires publiques aux États-Unis; que le secrétaire des affaires étrangères informera, en outre, le ministre plénipotentiaire à la cour de Versailles que l'intention du congrès est qu'il consulte le marquis de La Fayette et emploie son assistance pour accélérer l'envoi des secours qui pourraient être accordés aux États-Unis par Sa Majesté très chrétienne; que le surintendant des finances, le secrétaire des affaires étrangères et le bureau de la guerre donneront au marquis de La Fayette, touchant les affaires de leurs départemens respectifs, telles communications qui peuvent le mettre à même d'atteindre le but des deux résolutions précédentes;.. que le secrétaire des affaires étrangères rédigera une lettre à Sa Majesté très chrétienne, laquelle lettre sera confiée au marquis de La Fayette. »

Cette lettre du congrès à Louis XVI, datée du 29 novembre 1781, disait en termes formels : « Le major-général marquis de La Fayette a, dans cette campagne, tellement ajouté à la réputation qu'il s'était acquise, que nous désirons obtenir pour lui, en notre faveur, une marque particulière de bienveillance en addition à l'accueil favorable que ses mérites ne peuvent manquer de rencontrer chez un souverain généreux et éclairé. Dans cette vue, nous avons ordonné à notre ministre plénipotentiaire de présenter le marquis de La Fayette à Votre Majesté. »

Il prit donc une part active à des négociations entamées par des envoyés de l'Angleterre avec les ministres des États-Unis à Paris, et il fut, en cette qualité, appelé par le roi. Louis XVI lui parla de

Washington dans les termes d'une si haute confiance, lui exprima si chaleureusement ses sentimens d'estime et d'admiration pour le grand citoyen, que La Fayette ne put se dispenser de le lui écrire. Qui le croirait! Dans un dîner, chez le vieux maréchal de Richelieu, le survivant de tout un monde disparu, la santé de Washington fut portée avec toute sorte de respects par les maréchaux de France. La Fayette, qui était un des invités, fut prié de lui présenter les hommages des convives. Il s'en acquitta le plus galamment du monde, et il ajoutait dans sa lettre : « Tous les jeunes gens de la cour sollicitent la permission d'aller en Amérique. »

Cependant, les négociations pour la paix n'aboutissaient pas. Les dispositions du gouvernement français satisfaisaient La Fayette. Ami du nouveau ministre de la marine, le marquis de Castries, il suivait avec patriotisme les efforts de nos intrépides marins, qui soutenaient sur toutes les mers, contre les Anglais, l'honneur de notre pavillon, et il entretenait avec Washington une correspondance active : « Nos deux nations, lui disait-il, seront pour toujours attachées l'une à l'autre, et l'envie et la perfidie britanniques dont toutes deux sont l'objet ne peuvent que cimenter entre elles une amitié et une alliance éternelles (1). »

L'Angleterre proposait secrètement à la France de faire une paix séparée à des conditions très favorables. M. de Vergennes refusa; mais on craignait, en France, que les Américains ne sussent pas refuser pareillement une proposition analogue. La Fayette et Washington voulaient avec raison que les alliés traitassent en même temps. Pour en finir, les cours de France et d'Espagne combinèrent une grande opération et confièrent au comte d'Estaing le commandement général de leurs forces de terre et de mer. L'amiral, en prenant cette difficile charge, exigea que La Fayette fût employé avec lui. Il fut nommé chef des états-majors des armées combinées. Mais avant qu'il ne se rendît à son poste, Mme de La Fayette, après sept mois de grossesse, mit au monde une nouvelle fille, celle qui fut Mme Louis de Lasteyrie. « Quoique délicate, j'espère qu'elle s'élèvera bien, écrit le père à Washington. J'ai pris la liberté de lui donner le nom de Virginie. »

L'expédition franco-espagnole devait partir de Cadix. La Fayette s'embarqua à Brest, le 6 décembre 1782, avec quatre bataillons d'infanterie, un équipage d'artillerie et cinq mille hommes de recrues, et alla joindre à Cadix le comte d'Estaing, qui s'y était rendu par terre, en passant par Madrid. Avant de prendre congé de M. de Vergennes, La Fayette s'était assuré de la promesse d'un

(1) Voir : *Correspondance de La Fayette*, t. II, p. 19; Washington's Writings, t. VIII; *Mémoires de La Fayette*, t. II, p. 4; lettres des 14 octobre et 22 novembre 1782.

secours additionnel de six millions de livres pour les États-Unis (1).

Le plan de campagne consistait d'abord à aller à la Jamaïque, à l'attaquer avec soixante vaisseaux de ligne et des forces de terre considérables. La Fayette obtint du ministère français l'engagement qu'après la prise de la Jamaïque, le comte d'Estaing se porterait devant New-York et qu'il détacherait de sa flotte un convoi de six mille Français pour tenter une révolution dans le Canada, expédition que le marquis n'avait jamais perdue de vue.

Un incident nous est révélé par ses *Mémoires*. Lorsque, dans les arrangemens du plan de campagne, d'Estaing proposa au roi d'Espagne, Charles III, de nommer La Fayette commandant provisoire à la Jamaïque : « Non! non! répondit avec vivacité le vieux monarque, je ne veux pas cela : il y ferait une république! » Mais il consentit à la partie du plan qui portait une armée navale à New-York et un corps de troupes au Canada. Cette puissante expédition aurait réuni aux îles soixante-six vaisseaux et vingt-quatre mille hommes. Le corps de Rochambeau était déjà arrivé dans un port de l'Amérique espagnole pour s'y joindre.

Tout annonçait le succès de la plus forte armée de terre et de mer qui eût paru dans les colonies. L'appréhension de la lutte mit fin aux tergiversations du gouvernement anglais, et, au moment de prendre le large, on apprit que la paix était faite. Les préliminaires entre la France et l'Angleterre avaient été signés à Versailles, le 20 janvier 1783, par M. de Vergennes et M. Fitz-Herbert, plénipotentiaire de Sa Majesté britannique. Ces préliminaires furent convertis en un traité de paix définitif le 3 septembre 1783. Il fut signé, pour l'Espagne, par le comte d'Aranda; pour l'Angleterre, par le duc de Manchester, et pour la France, par M. de Vergennes. Le traité définitif entre la Grande-Bretagne et les États-Unis fut signé le même jour, à Paris, par David Hartley, d'une part, et par John Adams, Benjamin Franklin et John Jay de l'autre. La veille, avaient été conclues, également à Paris, les conventions particulières entre l'Angleterre et les États-Généraux de Hollande.

IV.

Lorsqu'un courrier eut fait connaître ces nouvelles à Cadix (2), La Fayette eût voulu les porter lui-même, à son tour, aux États-Unis; mais Carmichaël, leur chargé d'affaires, lui écrivit que sa présence et son influence étaient nécessaires au succès des négociations avec

(1) Voir lettre du 22 novembre 1782, t. II.

(2) Voir lettres des 20 janvier, 5 février 1783. (*Correspondance*, t. II.)

la cour d'Espagne. Il se borna donc à demander au comte d'Estaing de faire partir un bâtiment pour l'Amérique. L'amiral donna l'ordre d'appareiller au navire qui s'appelait le *Triomphe*. Il était porteur de deux lettres de La Fayette, datées de Cadix, du 5 février 1783, annonçant la signature des préliminaires de la paix, l'une adressée au congrès, l'autre à Washington. Dans la première, il disait : « Aujourd'hui que notre noble cause a prévalu, que notre indépendance est fermement établie et que la vertu américaine a obtenu sa récompense, aucun effort, je l'espère, ne sera négligé pour fortifier l'union fédérale. Puissent les États être toujours unis, de manière à défier les intrigues européennes. Sur cette union reposeront leur importance et leur bonheur. C'est le premier vœu d'un cœur plus véritablement américain que des mots ne peuvent l'exprimer. »

Sa lettre à Washington était plus expansive, plus émue : « Si vous n'étiez, lui écrivait-il, qu'un homme tel que César ou le roi de Prusse, je serais presque affligé pour vous de voir se terminer la tragédie où vous jouez un si grand rôle. Mais je me félicite avec vous, mon cher général, de cette paix qui accomplit tous mes vœux. Rappelez-vous nos temps de Valley-Forge, et que le souvenir des dangers et des travaux passés nous fasse jouir davantage de notre situation présente. Quels sentimens d'orgueil et de bonheur j'éprouve en pensant aux circonstances qui ont déterminé mon engagement dans la cause américaine! Quant à vous, mon cher général, qui pouvez dire véritablement que tout cela est votre ouvrage, quels doivent être les sentimens de votre bon et vertueux cœur en cet heureux moment, qui affermit et qui couronne la révolution que vous avez faite! Je sens qu'on enviera le bonheur de mes petits-enfans lorsqu'ils célèbreront et honoreront votre nom. Avoir eu un de leurs ancêtres parmi vos soldats, savoir qu'il eut la bonne fortune d'être l'ami de votre cœur, sera l'éternel honneur dont ils se glorifieront, et je lèguerai à l'aîné d'entre eux, tant que durera ma postérité, la faveur que vous avez bien voulu conférer à mon fils George. Je m'étais disposé à aller en Amérique à la nouvelle de la paix. La copie ci-jointe de ma lettre au congrès, celle que j'écris officiellement à M. Livingstone, en le priant de vous la communiquer, vous instruiront pleinement des raisons qui me pressent de partir pour Madrid. De là, je ferai mieux d'aller à Paris, et dans le mois de juin je m'embarquerai pour l'Amérique. Heureux, dix fois heureux serai-je en embrassant mon cher général, mon père, mon meilleur ami, que je chéris avec une affection et un respect que je sens trop bien pour ne pas savoir qu'il m'est impossible de les exprimer!.. A présent que vous allez goûter quelque repos, permettez-moi de vous proposer un plan qui pour-

rait devenir grandement utile à la portion noire du genre humain. Unissons-nous pour acheter une petite propriété où nous puissions essayer d'affranchir les nègres et de les employer seulement comme des ouvriers de ferme. Un tel exemple donné par vous pourrait être également suivi, et si nous réussissions en Amérique, je consacrerais avec joie une partie de mon temps à mettre cette idée à la mode dans les Antilles. Si c'est un projet bizarre, j'aime mieux être fou de cette manière que d'être jugé sage pour une conduite opposée. Je suis si impatient d'apprendre de vos nouvelles et de vous donner des miennes que j'envoie mon domestique par ce vaisseau et que j'ai obtenu qu'il fût mis à terre sur la côte du Maryland... Adieu! adieu! mon cher général; j'offre mes plus tendres respects à Mme Washington. Nous allons, à présent, nous disputer, car je vous presserai de revenir en France avec moi. La meilleure manière d'arranger l'affaire serait que Mme Washington vous accompagnât. Elle rendrait Mme de Lafayette et moi parfaitement heureux. Soyez assez bon pour parler de moi à votre respectable mère. Je partage son bonheur de toute mon âme. »

Toutes les lettres de La Fayette à Washington sont animées de ce souffle généreux et de ces sentimens de tendre admiration. On y sent circuler cette âme de la fin du XVIIIe siècle, qui ne se lasse pas de s'intéresser à toutes les nobles causes. Un jour, c'est l'indépendance de l'Amérique; un autre jour, c'est l'émancipation des nègres! Tantôt, ce sera la liberté civile rendue aux protestans, et, quelques mois plus tard, ce sera la Déclaration des droits de l'homme. Sans doute, on rencontrerait encore dans notre pays le même courage, la même probité sévère; mais cette flamme inextinguible, cette ardeur enthousiaste, cet amour confiant de l'humanité, cet abandon de soi, que sont-ils devenus? Où sont ces qualités si françaises qui étaient réunies chez La Fayette, au moment où, sans expérience et sans boussole, nous allions à notre tour traverser les plus cruelles épreuves et subir les plus redoutables tempêtes?

Ce désir passionné de contribuer au progrès des idées philanthropiques, cette horreur de toutes les injustices, étaient aussi très vifs dans le cœur de Mme de La Fayette. Elle partagea donc les sentimens de son mari lorsqu'il s'occupa de travailler à l'abolition de la traite. Washington avait bien accueilli l'ouverture qu'il lui avait faite. « Le plan que vous me proposez, mon cher marquis, pour encourager l'émancipation des nègres dans ce pays et les faire sortir de l'état d'esclavage, est une frappante preuve de la bienfaisance de votre cœur. Je serai heureux de me joindre à vous dans une œuvre aussi louable; mais j'attends, pour entrer dans les détails de l'affaire, le moment où j'aurai le plaisir de vous voir. »

La Fayette, toujours prêt à l'action, acheta une habitation à Cayenne, la *Belle-Gabrielle*, afin d'y donner l'exemple d'un affranchissement graduel. Il chargea sa femme du détail de cette entreprise. Un autre sentiment venait se joindre aux aspirations libérales chez la fille de la duchesse d'Ayen. Elle était profondément chrétienne, et le désir d'enseigner aux nègres de la Guyane les premiers principes de religion et de morale s'unissait au dessein qu'elle partageait avec son mari de les amener à la liberté. Elle se lia avec des prêtres du séminaire du Saint-Esprit, qui avaient une maison à Cayenne. Les événemens révolutionnaires ne devaient pas lui permettre de voir réaliser ses vœux ; mais, au moins, elle eut la consolation d'apprendre que les nègres n'avaient pas commis, à la plantation de la *Belle-Gabrielle*, les horreurs qui eurent lieu ailleurs.

Avant de rentrer à Paris, La Fayette s'était arrêté à Madrid. La lenteur espagnole et surtout la méfiance de la cour contre l'émancipation des colonies américaines avaient laissé les négociations aussi peu avancées que le premier jour où M. Jay était venu en Espagne comme envoyé des États-Unis. La Fayette vit Charles III et son ministre, le comte de Florida-Blanca. Il obtint la reconnaissance de M. Carmichaël comme chargé d'affaires du gouvernement américain et le fit recevoir officiellement à la cour. Enfin, il parvint à arrêter les bases de l'arrangement qui intervint définitivement quelques mois après. Après avoir prévenu de ce résultat M. Livingstone, le secrétaire des relations extérieures, il rentra à Paris (1).

Il n'avait pas encore conduit Mme de La Fayette à Chavaniac, en Auvergne, où il était né, où résidait sa dernière tante, Mme de Chavaniac, la seule parente qui se rattachât à la famille paternelle, depuis que Mlle de Motier était morte. Ce voyage, retardé pendant quelques jours par le mariage de Rosalie, la dernière fille de la duchesse d'Ayen, avec le marquis de Grammont, s'effectua vers la fin de mars. Tandis que Mme de La Fayette gagnait le cœur de Mme de Chavaniac et lui inspirait un sentiment maternel qui ne s'éteignit qu'avec la vie, M. de La Fayette s'occupait d'obtenir, pour les marchandises américaines, que Lorient, Dunkerque et Bayonne fussent déclarés ports francs.

Il avait eu la satisfaction d'apprendre par Washington, le 5 avril, que sa lettre, datée de Cadix et apportée à Philadelphie par le vaisseau le *Triomphe*, était le seul avis que le congrès eût encore reçu de la paix générale. Aussi les sentimens de reconnais-

(1) Voir *Correspondance de La Fayette*, t. II, 19 février et 2 mars 1783, 20 et 22 juillet, même année.

sance s'exprimaient-ils hautement « pour le cher marquis, » et ensuite « pour l'auguste souverain Louis XVI, qui, dans le même temps où il se déclarait le père de son peuple et le défenseur des droits américains, donnait le plus noble exemple de modération en traitant avec ses ennemis. »

Les souffrances de l'armée américaine étaient arrivées à leur paroxysme et n'avaient d'égales que le stoïcisme des troupes et des officiers. Enfin, au mois de juin, le congrès donna des congés à tous les soldats qui avaient pris un engagement pour la guerre et, le 23 décembre, Washington, reçu par le congrès, résignait dans ses mains sa commission de général en chef.

La Fayette ne faisait que devancer le jugement de l'histoire quand il disait à l'ancien commandant des armées américaines « que jamais homme n'avait eu dans l'opinion du monde une place aussi honorable; que son nom grandirait encore dans la postérité, que tout ce qui est grand, tout ce qui est bon, ne s'était pas, jusqu'à présent, trouvé réuni dans le même individu; que jamais il n'avait existé d'homme que le soldat, le politique, le patriote et le philosophe pussent également admirer, et que jamais révolution ne s'était accomplie qui, dans ses motifs, sa conduite et ses conséquences, pût si bien immortaliser son glorieux chef. »

Washington s'était retiré sous les ombrages de Mount-Vernon, auprès de sa mère et de sa femme: il avait suspendu son épée et son habit de général en chef dans un coin de sa modeste demeure et repris le manche de la charrue. Il était revenu plus pauvre qu'il n'était parti. C'est alors (10 février 1784) qu'il écrit à La Fayette cette lettre immortelle que M. Guizot a eu raison d'appeler un monument, et qui devrait être inscrite en lettres d'or dans tous les livres destinés à former les caractères. Noblesse, fierté, délicatesse s'y rencontrent avec une sérénité d'âme que les plus beaux exemples de l'antiquité n'égalent pas :

« Enfin, mon cher marquis, je suis à présent un simple citoyen, sur les bords du Potomac, à l'ombre de ma vigne et de mon figuier, libre du tumulte des camps et des agitations de la vie publique.

« Je me plais en des jouissances paisibles. Le soldat toujours poursuivant la renommée, l'homme d'État consacrant ses jours et ses nuits aux plans qui feront la grandeur de sa nation ou la ruine des autres, comme si ce globe ne suffisait pas à tous, le courtisan, toujours surveillant sa contenance, dans l'espoir d'un gracieux sourire, doivent bien peu les comprendre.

« Je ne suis pas seulement retiré des emplois publics, je suis rendu à moi-même; je puis retrouver la solitude et reprendre les sentiers de la vie privée avec une satisfaction plus profonde. Ne

portant envie à personne, je suis décidé à être content de tous, et dans cette disposition d'esprit, mon cher ami, je descendrai doucement le fleuve de la vie, jusqu'à ce que je repose auprès de mes pères!

« Il serait puéril de vouloir vous apprendre à présent que les Anglais ont évacué la ville de New-York le 23 novembre; que, le même jour, les troupes américaines en ont pris possession pour la remettre aux autorités civiles de l'État; que, malgré l'attente et les prédictions du général Carleton, de ses officiers et de tous les royalistes, le bon ordre a été immédiatement établi et le port de New-York entièrement débarrassé du pavillon britannique vers le 5 ou le 6 décembre. Vous dire, après cela, que je suis resté huit jours dans la ville après notre prise de possession, et si accablé d'occupations que je n'ai pu vous écrire; que, revenant par Philadelphie, j'ai été obligé d'y demeurer une semaine; qu'ensuite, à Annapolis, où se trouvait et où se tient encore le congrès, je lui ai remis ma commission et offert mon dernier hommage; et qu'enfin, la veille de Noël au soir, les portes de cette maison ont vu entrer un homme plus vieux de neuf ans que lorsqu'il les avait quittées; c'est chose qui ne peut intéresser que moi seul. Depuis ce moment, nous avons été enfermés par la glace et la neige et privés de toute communication au dehors; car cet hiver a été et continue d'être extrêmement rude.

« Je dois à présent vous remercier de vos lettres du 22 juillet et du 8 septembre. Les détails qu'elles contiennent sur les affaires politiques et commerciales de l'Amérique sont fort intéressans, je voudrais pouvoir ajouter qu'ils sont également satisfaisans. La part que vous avez prise dans ces transactions, particulièrement en ce qui touche la franchise des ports de France, est une nouvelle preuve de vos infatigables efforts pour servir ce pays; mais il n'y a aucun endroit de vos lettres au congrès, mon cher marquis, qui montre plus clairement l'excellence de votre cœur que celui où vous exprimez vos nobles et généreux sentimens sur la justice due aux fidèles amis et serviteurs du pays.

« Je vous remercie très sincèrement de votre invitation de demeurer chez vous, si j'allais à Paris; je vois à présent peu d'apparence que je puisse entreprendre un tel voyage. Le dérangement de mes affaires personnelles, pendant ces dernières années, non-seulement m'oblige à suspendre, mais peut m'empêcher de jamais satisfaire ce désir. Puisque ce motif n'existe pas pour vous, venez avec Mme de La Fayette me voir dans mes foyers. Je vous ai dit souvent et je vous répète que personne ne vous recevra avec plus d'amitié et d'affection que moi, à qui Mme Washington se joindrait

de grand cœur. Nous offrons ensemble nos complimens affectueux à votre femme et nos tendres vœux pour le petit troupeau.

« Je suis, avec tous les sentimens d'estime, d'admiration et d'amitié, votre

« WASHINGTON. »

On comprend que l'éducation de La Fayette se soit achevée au contact de cette grandeur morale. Nous sommes loin des petits-maîtres et aussi de tous ceux qui avaient cassé la noix et n'avaient rien trouvé dedans!

V.

Après avoir réglé les difficultés que soulevait la création de l'ordre de *Cincinnatus*, après avoir conseillé de renoncer à l'hérédité, seule clause qui eût des inconvéniens, après avoir rétabli ainsi l'harmonie entre les officiers américains et les officiers de l'armée française, La Fayette fit en Amérique son troisième voyage.

Ce fut en juin 1784 qu'il s'embarqua pour visiter ces états dont la liberté et la prospérité étaient enfin assurés. Il était accompagné par le chevalier de Caraman et par le capitaine de frégate de Grandchain. Il débarqua à New-York le 4 août et fut reçu en triomphe dans toutes les villes qu'il traversa. Il visita Yorktown, Williamsburg et Richmond, théâtre de la campagne de 1781. Washington vint à Richmond au-devant de lui, et ils allèrent passer quelque temps ensemble dans la retraite de Mount-Vernon.

Leurs entretiens portèrent principalement sur l'avenir politique de cette nation qu'ils avaient fondée. « Nous sommes à présent un peuple indépendant, disait Washington, et nous devons apprendre la tactique de la politique. Nous prenons place parmi les nations de la terre, et nous avons un caractère à établir. Le temps montrera comment nous avons su nous en acquitter. » Sa principale préoccupation était que la politique locale des états intervînt trop dans l'organisation du gouvernement central. Il voulait une constitution qui, en assurant à l'Union la consistance, la stabilité, la dignité, donnât au pouvoir politique, à ce qu'il appelait le grand conseil national, des moyens suffisans pour régler les intérêts généraux.

Après quelques jours de conversation intime, Washington accompagna son hôte à Baltimore et à Philadelphie. De nombreuses

adresses envoyées par des comités de chaque comté motivèrent plus d'une réponse de La Fayette; elles ont été recueillies pour la plupart. Dans toutes nous trouvons la ferme expression de son désir de voir abolir l'esclavage. Nous ne relaterons pas davantage le voyage qu'il fit au fort Schuyler pour assister à la conclusion du traité avec les Indiens (1). Le fait essentiel, dans son troisième voyage, fut sa réception solennelle par le congrès des États-Unis.

Informé du prochain départ de La Fayette pour l'Europe, le congrès ordonna qu'un comité, formé d'un représentant de chaque état de l'Union, se trouverait, le 11 décembre, dans la salle des séances pour le recevoir en cérémonie, lui souhaiter un heureux retour dans sa patrie et l'assurer, au nom des treize états, de leur estime et de leur considération, et pour lui dire combien cette haute opinion, si souvent manifestée, était encore justifiée par ses nouvelles marques d'attention à leurs intérêts politiques et commerciaux. Le président du congrès fut aussi chargé de lui assurer que de même que son attachement constant et égal avait ressemblé à celui d'un citoyen patriote, de même aussi les États-Unis ne cesseraient jamais de partager tout ce qui pourrait intéresser sa gloire et son bonheur, que leurs vœux les plus vifs et les plus tendres l'accompagneraient toujours.

Le congrès le chargea aussi d'une lettre pour Louis XVI, dans laquelle le congrès exprimait ses sentimens pour lui. Les journaux, en rendant compte de cette cérémonie touchante, donnèrent la réponse suivante de La Fayette :

« Je ne sais comment exprimer aux États-Unis, assemblés en congrès, toute la reconnaissance que je leur dois pour la réception qu'ils m'accordent aujourd'hui et le plaisir que je ressens en contemplant l'heureuse situation dont ils jouissent. Depuis le moment où j'ai revu le continent, j'ai ardemment désiré les en féliciter. J'avoue que le premier intérêt que je pris à leur cause n'était, si je puis m'exprimer ainsi, qu'instinctif et involontaire; j'étais loin encore de prévoir tous les liens qui devaient m'attacher à leur prospérité et à leur gloire; mais j'ai vu les Américains exécuter de si grandes choses et déployer de si grandes vertus, que cet attachement durera autant que ma vie.

« J'embrasse avec joie cette occasion favorable de remercier le congrès de la confiance dont il m'a honoré pendant le cours de cette révolution. Elle commença lorsque jeune encore, et sans expérience, je ne pouvais que réclamer l'adoption paternelle de

(1) Voir *Lettres d'un cultivateur américain*, par sir John de Crèvecœur; Paris, 1787, t. III; — voir *Mémoires de La Fayette*, t, II, p. 104.

mon illustre et respectable ami. Elle m'a été continuée, avec la plus touchante bienveillance, dans toutes les circonstances politiques et militaires de la guerre. Je reconnaîtrai, cependant, que j'ai souvent trouvé dans l'amitié personnelle et dans la confiance particulière des habitans les plus grandes ressources contre les difficultés publiques. Ce souvenir précieux m'enhardit, dans ce moment solennel, à rappeler au congrès, aux états de l'Union, à tous leurs citoyens, mes chers compagnons d'armes dont la bravoure et les services ont été si utiles à leur patrie.

« Après avoir profondément senti l'importance des secours que nous envoya notre illustre monarque, je me réjouis en pensant que cette alliance va devenir réciproquement avantageuse par les liens du commerce et par les heureux effets d'une affection mutuelle. Le souvenir du passé nous en répond et l'avenir semble agrandir cette douce perspective.

« Je désire bien sincèrement voir la confédération consolidée, la foi publique préservée, le commerce réglé, les frontières fortifiées, un système général et uniforme de milice adopté et la marine en vigueur. C'est sur ces seuls fondemens que peut être établie la véritable indépendance de ces états. Puisse ce temple immense que nous venons d'élever à la liberté offrir à jamais une leçon aux oppresseurs, un exemple aux opprimés, un asile aux droits du genre humain, et réjouir dans les siècles futurs les mânes de ses fondateurs! »

Le souffle précurseur de 1789 animait ces paroles. Elles furent très remarquées, en même temps que l'honneur extraordinaire dont personne, excepté Washington, n'avait joui dans le congrès. Les anciens compagnons d'armes de La Fayette n'étaient pas moins empressés à lui montrer leur joie de le revoir. Différens états donnèrent son nom à des villes et à des comtés. Les capitales lui offrirent le droit de cité. Des diplômes lui conférèrent, ainsi qu'à son fils et à ses descendans, le titre de citoyen des États-Unis. La Virginie plaça son buste dans la salle des délibérations de Richmond. Enfin, on fit don à la ville de Paris d'un autre buste en marbre de La Fayette, qui fut présenté par le ministre des États-Unis et reçu avec pompe à l'Hôtel de Ville.

Couvert des bénédictions de tout un peuple, il s'embarqua à Boston, après une superbe fête. Le ministère français lui avait envoyé, pour son passage, une frégate de quarante canons, et Washington lui faisait ses adieux en ces termes (1) : « Pendant que nos voitures s'éloignaient l'une de l'autre, je me demandais souvent si c'était pour la dernière fois que je vous avais vu ; et, malgré mon

(1) Voir *Correspondance de La Fayette*, t. II; lettre du 8 décembre 1784.

désir de dire non, mes craintes répondaient oui. Je rappelais dans mon esprit les jours de ma jeunesse, je trouvais qu'il y avait bien longtemps qu'ils avaient fui pour ne plus revenir, que je descendais à présent la colline que j'ai vue cinquante-deux ans diminuer devant moi, car je sais qu'on vit peu de temps dans ma famille; et, quoique doué d'une constitution forte, je dois m'attendre à reposer bientôt dans la funèbre demeure de mes pères. Ces pensées obscurcissaient pour moi l'horizon, répandaient un nuage sur l'avenir, par conséquent sur l'espérance de vous revoir. Mais je ne veux pas me plaindre, j'ai eu mon jour. Je n'ai pas de mots qui puissent exprimer toute l'affection que j'ai pour vous, et je ne l'essaie même pas. J'offre de ferventes prières pour votre agréable et sûr passage, votre heureuse réunion à Mme de La Fayette, à votre famille et l'accomplissement de tous ses vœux. »

Ils ne devaient plus, en effet, se revoir. Mais Washington continua à porter à son jeune ami une affection paternelle, la plus tendre, peut-être, dont sa vie offre la trace. Ce gentilhomme de vieille race qui s'était échappé, à dix-neuf ans, de la cour la plus élégante de l'Europe pour apporter aux rudes planteurs de la Pensylvanie son épée et sa fortune, était fait pour plaire à l'âme religieuse et forte du général américain. Il y avait quelque chose de touchant, à ses yeux, dans cet hommage rendu à la nouvelle société démocratique qui se levait, par cet ancien monde, si spirituel et si brillant, qui allait bientôt finir. Cette affection, La Fayette la lui rendait avec toute l'ardeur de sa jeunesse. Être son ami, son disciple, son fils adoptif, fut toujours l'orgueil de son cœur, la plus douce de ses pensées (1).

Leur correspondance continua, même quand Washington devint président de la république, et c'est par cette correspondance, fidèlement conservée, que nous connaissons le mieux les divers événemens de la vie de La Fayette jusqu'à la convocation des états-généraux.

Son premier acte important, à son retour en France, fut sa courageuse campagne pour la réforme de l'état civil des protestans. Ils étaient encore, à la fin du XVIIIe siècle, soumis au plus intolérable despotisme. Quoiqu'il n'y eût pas de persécution ouverte, ils dépendaient du caprice du roi, du parlement ou d'un ministre. Leurs mariages n'étaient pas légitimes, leurs testamens n'avaient aucune force devant la loi; leurs enfans étaient considérés comme bâtards, leurs personnes comme pendables. Quand on pense que cent ans, à peine, nous séparent des pasteurs du désert (2)!

(1) Voir *Mémoires*, t. II, p. 134.
(2) Voir Lettre à Washington, 11 mai 1785.

Telle était encore la force des préjugés, dans ce siècle de l'encyclopédie et du dictionnaire philosophique, que La Fayette ne trouvait pas d'appui autour de lui. On lui pardonnait la liberté de la république américaine; mais l'émancipation des protestans, dans ce siècle incrédule et rieur, c'était un acte plus qu'audacieux. « C'est une œuvre qui demande du temps, écrivait-il à Washington, et qui n'est pas sans quelque inconvénient pour moi, parce que personne ne voudrait me donner un mot écrit, ni soutenir quoi que ce soit. Je cours ma chance. » Heureusement que le vertueux Malesherbes siégeait dans les conseils du roi. La Fayette obtint de lui et de M. de Castries l'autorisation de visiter en détail les Cévennes, afin de connaître par le menu les vexations qu'il travaillait à faire cesser. Il prépara ainsi un dossier complet qui lui permit deux ans plus tard, à l'assemblée des notables, de déposer une proposition formelle.

A la suite de ce voyage dans le Midi, qui le mit en rapport avec les principaux ministres protestans, La Fayette, voulant compléter son éducation militaire, se rendit à Berlin afin de suivre les manœuvres de l'armée prussienne en Silésie. Le grand Frédéric vivait encore, et son autorité stratégique était la première en Europe. Quoique décrépit, tout couvert de tabac d'Espagne, la tête presque couchée sur une épaule et les doigts presque disloqués par la goutte, il avait encore le plus beau regard du monde. Ses yeux donnaient à sa physionomie, malgré les années, une expression charmante. « Ils s'adoucissaient, dit le prince de Ligne, en écoutant et en racontant quelque trait d'élévation ou de sensibilité. » Pendant huit jours, invité à sa table, La Fayette eut l'occasion d'admirer la vivacité de son esprit, les séductions de sa grâce. Chose piquante! Il rencontra aux manœuvres son ancien adversaire, lord Cornwallis; mais la personne qui sut mieux prendre le cœur de La Fayette, dans ce milieu de généraux, fut le prince Henri de Prusse, qui, à des talens de premier ordre, comme militaire et comme politique, à une instruction littéraire variée et à tous les dons de l'esprit, joignait « des sentimens philanthropiques et des idées raisonnables sur les droits de l'humanité. » La Fayette passa quinze jours avec lui à sa maison de campagne.

Le grand Frédéric étant souffrant, ce fut le duc de Brunswick qui commanda les manœuvres de l'armée prussienne. « Si les ressources de la France, écrivait La Fayette à Washington, la vivacité de ses soldats, l'intelligence de ses officiers, l'ambition nationale et la délicatesse morale qu'on lui connaît étaient appliquées à un système aussi bien suivi, nous pourrions être autant au-dessus des Prussiens que notre armée est en ce moment inférieure à la leur, et c'est beaucoup dire. »

De Silésie il partit pour Vienne, eut une longue conférence avec l'empereur, rendit visite aux généraux Laudon et Lascy. Il formulait ainsi son jugement sur les troupes autrichiennes : « Leur machine n'est pas simple, nos régimens sont meilleurs que les leurs, et quelque avantage qu'ils puissent avoir en ligne sur nous, nous devons, avec un peu d'habitude, les surpasser. » Il examina ensuite, pendant son voyage, les champs de bataille célèbres.

Toute cette tournée fut donc très utile à son instruction militaire ; elle lui fut aussi fort agréable par le bienveillant accueil et les témoignages flatteurs d'estime de tous les princes, des états-majors et des grands personnages. Mais il eut, dans ce milieu fermé à toute idée constitutionnelle, plus d'un effort à faire pour défendre la révolution américaine, et surtout l'organisation politique d'un gouvernement démocratique (1). « J'ai souvent eu la mortification d'entendre dire que le manque de pouvoir dans le congrès, d'union entre les états, de vigueur dans leur gouvernement, rendrait le rôle politique de la confédération fort insignifiant. Le fait est (ajoute-t-il, en parlant à Washington), qu'en général ces gens-ci connaissent peu les avantages des gouvernemens démocratiques et les ressources que présente une nation libre! Mais ils ne peuvent manquer d'être fortement frappés des fautes que nous avons souvent déplorées ensemble. Elles leur sont représentées par tous les journaux, et les ambassadeurs anglais prennent grand soin de confirmer les récits qu'eux-mêmes ont fait répandre. J'ai rétabli la vérité sur une infinité de points. »

La Fayette avait en effet fort à faire dans cette croisade d'idées, où il marchait très en avant de son temps ; c'était toujours le même caractère intrépide, ayant tous les courages, et le plus difficile de tous dans le milieu aristocratique, le courage d'esprit.

Ce n'était pas, du reste, par ses conversations seulement qu'il servait la cause américaine. Il s'efforçait d'ouvrir en France des débouchés pour le commerce des États-Unis. Il demandait qu'on favorisât leurs importations par toutes les concessions possibles. On avait formé, à sa sollicitation, un grand comité composé de fermiers-généraux, d'inspecteurs du commerce, et il y avait développé une proposition qui ne tendait à rien moins qu'à la destruction de la ferme du tabac, le plus grand obstacle aux importations américaines. L'administration rejeta les projets de La Fayette ; mais c'était la première fois que la question relative au meilleur moyen de concilier l'impôt sur le tabac avec la liberté de commerce avait été soumise à des calculs aussi précis. Pour toutes ces questions,

(1) Voir *Mémoires*, t. II, p. 135.

il trouvait dans le représentant en France de la nouvelle république, l'illustre Jefferson, un conseil éclairé et sûr (1).

Pendant ce temps, une incroyable agitation s'emparait des esprits. Le besoin de réformes se faisait jour bruyamment dans tous les salons de Paris. La Fayette était le centre et la flamme de ces réunions. Il se liait, dès ce temps-là, avec Necker et sa fille. Dans une lettre d'août 1786, nous lisons qu'il est allé à Saint-Ouen avec Mme de Lauzun et Mme de Staël, qu'il a dîné chez Necker, qu'il a fait ensuite une visite au duc de Nivernois, à qui « il a laissé un projet de réforme de la jurisprudence criminelle, rédigé par M. de Condorcet et destiné à échauffer le garde des sceaux. » Les étrangers demandaient à le voir. Il donnait à dîner à M. Pitt, qui vint vers cette époque à Paris, et M. Pitt le charmait par son esprit, sa modestie et la noblesse de ses manières. « Depuis que nous avons gagné la partie, écrivait le marquis, j'avoue que j'ai un plaisir extrême à voir les Anglais, je me trouve sans embarras au milieu de cette fière nation. Ma conversion n'est cependant pas complète. Sans avoir la fatuité de les traiter en ennemis personnels, je ne puis oublier qu'ils sont ennemis de la gloire et de la prospérité françaises; car, en fait de patriotisme, je puis étonner le public, comme on dit que je l'ai fait en sensibilité. »

Dans ces trois dernières années qui précèdent la chute de l'ancien régime, années si remuées par les idées, La Fayette était au premier rang des assaillans. Il n'y a pas une revendication de droits qui ne trouve un écho chez lui; de même qu'il n'y a pas un projet de réforme dont il ne soit le généreux défenseur. Il était, en un mot, un des rares esprits de son temps qui comprît la liberté et ses conditions vitales. Une lettre inédite du 14 janvier 1787, écrite par un officier de dix-neuf ans, Xavier de Schomberg, à sa mère, donne une idée exacte de l'intérieur de la famille de La Fayette :

« Nous avions été chez M. de La Fayette... Aujourd'hui, il m'a embrassé et m'a reçu à merveille. C'est une maison de plus pour moi. Il me semblait être en Amérique plus tost qu'à Paris. Il y avait chés lui quantité d'Anglais et d'Américains, car il parle l'anglais comme le français. Il a un sauvage de l'Amérique, habillé suivant son costume, au lieu d'avoir un coureur. Ce sauvage ne l'appelle que mon père, *father*. Tout respire la simplicité chez lui. Marmontel et l'abbé Morlay (Morellet) y dînaient. Jusqu'à ses deux petites filles parlent l'anglais, comme le français, quoiqu'elles soient

(1) Voir le livre de Clavière et de Brissot, *De la France et des États-Unis*, Paris, 1787.

toutes petites. Elles jouaient en anglais et riaient avec les Américains, et cela aurait fait des sujets charmans d'estampes anglaises. J'admirais la simplicité d'un jeune homme aussi distingué, tandis qu'il y a tant de gens qui n'ont rien fait qui sont aussi avantageux que celui-là l'est peu (1). »

VI.

L'état des finances et le besoin de combler le déficit avaient déterminé le contrôleur-général, M. de Calonne, à convoquer les notables.

Cette assemblée se réunit le 22 février 1787. Elle se composait de 144 membres choisis par le roi dans les trois ordres de l'état et des présidens et procureurs-généraux des cours souveraines. Elle fut divisée en sept bureaux, chacun présidé par un frère du roi ou un prince du sang. La Fayette se trouva dans le bureau du comte d'Artois, et il joua un rôle important. Son nom avait d'abord été rayé de la liste. Deux ministres : le baron de Breteuil et le maréchal de Castries, désapprouvèrent cette radiation, et Calonne rétablit La Fayette (2).

Certes, les notables n'étaient pas les représentans de la nation, mais ils étaient soutenus par l'esprit public. On sait que le plan d'impôt du contrôleur-général fut rejeté : — « Nous avons déclaré, écrivait La Fayette à Washington, que, bien que nous n'eussions aucun droit d'empêcher les mesures du gouvernement, notre droit était de ne conseiller que celles que nous jugerions bonnes, et que nous ne pouvions penser à de nouvelles taxes avant de connaître le détail des dépenses et des réformes projetées. »

Le procès-verbal du 24 mars fait mention de la proposition de La Fayette de supplier le roi qu'il veuille bien, par la même loi qui abrogera la gabelle, ordonner que tous les malheureux « qu'elle a précipités dans les fers ou conduits aux galères soient aussitôt rendus à la liberté et à leurs familles. »

Un incident sérieux se produisit dans la séance suivante : M. de Nicolaï, président de la chambre des comptes, ayant dénoncé des contrats onéreux à l'état et ayant cité des faits précis, La Fayette et l'un des prélats les plus distingués du clergé, M. de La Luzerne, appuyèrent énergiquement ces plaintes. Le lendemain, le comte

(1) Archives de Seine-et-Oise, E 3151. Cette lettre nous a été communiquée par M. de Nolhac.

(2) Voir *Mémoires*, t. II, p. 191, et *Correspondance*, lettre du 5 mai.

d'Artois dit qu'il avait rendu compte au roi de ce qui s'était passé à la séance, et que sa majesté avait fait observer que, lorsqu'on se permettait des inculpations si graves, il fallait les signer. M. de Nicolaï garda le silence, La Fayette se mit alors en avant, et l'évêque de Langres ne le laissa pas seul. La Fayette lut au bureau une note signée de lui, dans laquelle, revenant sur les faits indiqués par le président de la cour des comptes et citant les noms propres, il demandait qu'il fût fait une enquête sur les marchés par lesquels, sous prétexte d'échanges de domaines, des millions avaient été prodigués aux princes et aux favoris ; cette note se terminait par ces mots courageux : « Les millions qu'on dissipe sont levés par impôt, et l'impôt ne peut être justifié que par le vrai besoin de l'État. Tous les millions abandonnés à la déprédation ou à la cupidité sont le fruit des sueurs, des larmes et peut-être du sang des peuples, et le calcul des malheureux qu'on a faits pour composer des sommes si légèrement prodiguées est bien effrayant pour la justice et la bonté que nous savons être les sentimens naturels de sa majesté. »

M. de Calonne se rendit auprès de Louis XVI et demanda que La Fayette fût enfermé à la Bastille. On s'attendait à une discussion violente entre eux à la séance suivante, et La Fayette rassemblait les preuves de ce qu'il avait avancé, lorsque Calonne quitta le ministère. La querelle fut terminée. L'opinion publique, très en éveil, avait suivi ce débat et pris fait et cause pour La Fayette, tandis que la cour, à l'exception de quelques amis, était irritée de ses audaces.

Lorsque l'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, arriva aux affaires, La Fayette s'était ouvert sur un projet d'amener le roi à reconnaître formellement certains principes constitutionnels. Ce projet fut déjoué. Si La Fayette a constamment regardé la liberté comme le premier des biens et une condition nécessaire de la vie et de la société, il a toujours été un homme de légalité (1).

Dans la discussion à laquelle donna lieu l'examen des causes du déficit et des moyens d'y mettre un terme, il examina, avec une hardiesse d'idées qui faisait pressentir son rôle dans la Révolution, les économies possibles. Il signalait en premier lieu la réforme des maisons militaire et domestique du roi, de la reine et de la famille royale, la destruction des *capitaineries* qui n'étaient pas nécessaires aux plaisirs royaux et qui, dans la seule généralité de Paris, coûtaient environ 10 millions à l'agriculture. Il citait ensuite le personnel luxueux de ces palais où le roi payait, sans en jouir,

(1) Voir *Mémoires*, t. II, p. 167.

l'entretien des fantaisies des générations passées; il osait ajouter à cette nomenclature de dépenses stériles celle des prisons d'État, « que le roi désavouerait, s'il en connaissait l'inutilité et le danger.» Il s'attaquait aux abus des pensions et des gratifications qui ne récompensaient pas les services ou qui n'encourageaient pas les talens; il demandait que les comptes des départemens ministériels, excepté celui des affaires étrangères, fussent communiqués tous les ans en imprimés.

Il ne dissimulait pas la vérité quand il ajoutait : « Quel que soit l'amour des peuples pour la personne de sa majesté, il serait dangereux de croire que leurs ressources sont inépuisables; elles ne sont même que trop épuisées, et, pour ne citer que la province à laquelle j'appartiens, qui souffre particulièrement de l'inégalité de l'impôt et de l'inattention du gouvernement, j'ose assurer le roi que, dès à présent, ses cultivateurs abandonnent leurs charrues, ses artisans leurs ateliers, que ses plus industrieux citoyens, dépouillés de ce qu'ils gagnent chez eux et de ce qu'ils rapportent des autres pays, n'ont bientôt plus d'autre alternative que la mendicité et l'émigration, et que, dans cette partie du royaume, il ne peut augmenter les charges du peuple sans le réduire à toutes les extrémités de la misère et du désespoir. »

Après avoir insisté sur ce principe, que la réduction de la dépense devait précéder l'augmentation de la recette et que, s'il était nécessaire de combler le déficit par l'impôt, ce ne devait être qu'après avoir épuisé toutes les ressources possibles de bonification et de retranchemens, La Fayette constatait que l'administration de M. de Brienne assurait une économie de 40 millions. Il dénonçait au roi les loteries, « ce jeu coupable dont le gouvernement était le banquier, » la marque des cuirs, qui avait perdu les tanneries du royaume, enfin la taille, impôt inégal, arbitraire et ruineux, et il terminait ses observations par ces paroles qui eurent un grand retentissement : « Si le peuple des campagnes ne compte aucun de ses membres dans cette assemblée, nous devons au moins lui prouver qu'il n'a pas manqué d'amis et de défenseurs... Dans tous les cas, les travaux de l'assemblée, la salutaire influence des assemblées provinciales, les talens et les vertus de l'administration actuelle, doivent amener un nouvel ordre de choses dont l'énumération pourrait être contenue dans un mémoire particulier que je propose de présenter à sa majesté. Comme le crédit doit être transporté sur des bases plus naturelles, que la baisse de l'intérêt de l'argent peut diminuer celui de la dette publique, dans le rapport de 9 à 4, comme la simplification de perception doit délivrer l'état des compagnies de finances, dont les engage-

mens finissent dans cinq ans, il me semble que cette époque est celle que nous devons supplier sa majesté de fixer dès à présent pour ramener à elle le compte de toutes les opérations et en *consolider à jamais l'heureux résultat par la convocation d'une assemblée nationale.* »

L'effet que produisirent ces deux mots prononcés pour la première fois fut extraordinaire : — « Quoi, monsieur, dit le comte d'Artois, vous demandez la convocation des états-généraux? — Oui, monseigneur, et même mieux que cela! — Vous voulez donc que je dise au roi : M. de La Fayette fait la motion de convoquer les états-généraux. — Oui, monseigneur. » — Le silence fut général, et l'idée qui venait d'être jetée au vent, l'expression de *mieux que les états-généraux,* c'est-à-dire d'une assemblée nationale, ne parut alors à la cour que la vaine expression d'un désir irréfléchi. M. de Brienne, qui avait été d'abord le confident des idées réformatrices de La Fayette, se hâta de le désigner au conseil comme l'homme le plus dangereux, « parce que, disait-il, toute sa logique est en action. » La liberté de ses discours, la franchise de sa conduite, contrastaient avec les façons des courtisans. Lui-même, avec son extérieur froid et son imagination vive, n'offrait pas un moindre contraste (1).

Plus il s'affirmait dans cette attitude, plus il perdait la bienveillance de la reine Marie-Antoinette. Louis XVI, au contraire, lui savait gré de se montrer économe de la fortune publique. De plus, il était flatté du rôle que le marquis avait joué dans la guerre américaine et de l'honneur qu'il avait restitué aux armées françaises avilies par la guerre de sept ans.

Les procès-verbaux de l'assemblée des notables n'indiquent pas seulement les opinions de La Fayette sur le déficit : deux autres de ses discours sont sommairement analysés. L'un est relatif à la réforme des lois et ordonnances criminelles; l'autre appelle la réalisation des démarches qu'il avait hardiment menées pour faire accorder enfin aux protestans l'état civil. Ainsi, les aspirations de la philosophie du XVIIIe siècle, dans ce qu'elles avaient d'humain, de généreux, de libéral, trouvaient dans La Fayette le premier interprète de leurs vœux dans un corps politique. Certes, c'était noblement commencer la vie pour ce grand seigneur que de vouloir donner à son pays la justice et le respect de la conscience, après avoir, dans le nouveau monde, tendu la main à un peuple qui s'émancipait.

Il ne faut pas oublier qu'il avait été impossible à Turgot et à Malesherbes, alors ministres, d'obtenir, lorsque Louis XVI fut

(1) Voir *Note trouvée dans les papiers de La Fayette,* t. II.

sacré, qu'on retranchât du serment la célèbre formule de l'extermination des hérétiques.

Lorsqu'en 1785 La Fayette s'était rendu à Nîmes et dans les Cévennes, il avait vu le vieux pasteur du désert, Paul Rabaut. Après avoir longtemps connu la persécution et l'iniquité, lorsqu'il entendit les paroles réconfortantes de La Fayette, il avait récité le cantique de Siméon : *Nunc dimittis*. Son fils aîné Rabaut Saint-Étienne, ministre du saint évangile, était venu à Paris. Mme de La Fayette l'avait reçu chez elle. Profondément religieuse, elle détestait non moins vivement que son mari les persécutions qui éloignaient du christianisme et qui sont si contraires à son esprit.

La Fayette eut l'honneur de présenter Rabaut aux deux amis qu'il vénérait : Malesherbes et le duc de La Rochefoucauld, ce bon citoyen, assassiné à Gisors, après le 10 août ; il le conduisit ensuite chez le ministre de l'intérieur, le baron de Breteuil, qui chargea Rulhière de rédiger un mémoire favorable aux idées de tolérance.

Les choses étaient en cet état lorsque, dans la séance du 25 mai, à l'assemblée des notables, La Fayette fit sa motion. Il aurait vraisemblablement échoué s'il n'avait été soutenu par l'évêque de Langres. — « J'appuie, s'écria cet éminent prélat, la demande de M. de La Fayette, par d'autres motifs que les siens ; il a parlé en philosophe, je parlerai en évêque et je dirai que j'aime mieux des temples que des prêches et des ministres que des prédicans. » — Ces paroles profondes et politiques enlevèrent le vote. — « Le clergé, ajouta La Fayette, pénétré des grands principes que les pères de l'Église se sont honorés de professer, applaudira sans doute à cet acte de justice. »

L'arrêté pris par les notables, le 24 mai, donnait satisfaction à ses deux motions. Il était ainsi formulé : « 1° une partie de nos concitoyens, qui n'a pas le bonheur de professer la religion catholique, se trouve être frappée de mort civile... Le bureau s'empresse de présenter à sa majesté sa sollicitation pour que cette portion nombreuse de ses sujets cesse de gémir sous un régime de proscription également contraire à l'intérêt général de la population, à l'industrie nationale et à tous les principes de la morale et de la politique ; 2° le bureau prend encore la liberté de supplier le roi d'ordonner que les lois civiles et criminelles des années 1667 et 1670, celles des Eaux et forêts de 1669 et celle du commerce de 1673, lois portant sur les objets les plus intéressans pour la prospérité publique, pour la sûreté des biens, de l'honneur et de la vie des citoyens, soient examinées afin de donner à la législation française toute sa perfection par les changemens que la seule an-

cienneté de ces lois et la différence des temps et des mœurs peuvent exiger et dont le progrès des lumières assurerait l'utilité. »

Nous n'avons pas à raconter les deux dernières années qui nous séparent de 1789.

Nous lisons dans les lettres de La Fayette à Washington qu'il s'était amené une querelle personnelle avec les favoris pour avoir hautement attaqué les libéralités qui leur étaient faites par le trésor (1). D'autre part, on colportait, comme abominable, un mot qu'il avait prononcé chez le duc d'Harcourt, gouverneur du dauphin. La belle société discutait quels livres d'histoire il fallait mettre dans les mains du jeune prince : — « Je crois, dit avec flegme La Fayette, qu'il ferait bien de commencer l'histoire à l'année 1787. » — Un autre jour, il poussait un cri de joie en apprenant que l'édit donnant aux sujets non catholiques du roi un état civil était enfin enregistré : — « Vous jugerez aisément, écrivait-il à Washington, combien, dimanche dernier, j'ai eu de plaisir à présenter à une table ministérielle le premier ecclésiastique protestant qui eût pu paraître à Versailles depuis la révocation (de l'édit de Nantes) de 1685. »

On comprend dès lors que le nombre de ses ennemis en haut lieu allât en augmentant. Mais les jugemens du grand monde étaient cassés par un tribunal indépendant et que toutes les puissances respectaient, celui de l'opinion publique.

Les idées de liberté se propageaient rapidement depuis la révolution américaine. L'assemblée des notables avait mis le feu aux matières combustibles. On n'ignore pas la lutte que le gouvernement eut à subir contre les parlemens. Une guerre de pamphlets s'ensuivit. Très lié avec Adrien Duport, conseiller au parlement, La Fayette assistait chez lui aux réunions où se préparait le célèbre arrêté lu par d'Épréménil, aux chambres assemblées du parlement, arrêté qui passionna momentanément la France. Les ducs de La Rochefoucauld, de Luynes, d'Aiguillon, l'évêque d'Autun, le marquis de Condorcet, étaient aussi au nombre des assistans. Dans une lettre à Washington, La Fayette reconnaissait que les cours souveraines dépassaient sans doute la limite de leur institution, mais qu'elles étaient sûres d'être approuvées par la nation (2). « Parmi bien des choses déraisonnables, les parlemens ont la bonne fortune de réclamer une assemblée nationale. Le gouvernement voit décliner le pouvoir de la couronne et cherche à le recouvrer en l'exer-

(1) Tome II, voir les lettres des 9 octobre, 1er janvier, 4 février 1788.
(2) Lettre du 1er janvier 1788.

çant avec une sévérité dangereuse... Pour moi, je souhaite avec ardeur un bill des droits et une constitution, et je voudrais que la chose pût s'accomplir, autant que possible, d'une manière calme et satisfaisante pour tous. »

Nous rappelons que les édits de Lamoignon et de Brienne (mai 1788) contre les cours souveraines rencontrèrent une vive résistance surtout en Bretagne et en Dauphiné. A Rennes, la commission des états, qui représentait légalement la province, avait adressé au roi des représentations sur ses privilèges. La noblesse se réunit, rédigea une dénonciation contre les ministres et chargea douze députés d'aller la présenter au roi. La Fayette, dont la mère était Bretonne et dont la fortune était en partie dans la Bretagne, envoya aux gentilshommes bretons une lettre d'adhésion, ajoutant : « Qu'il s'associait à toute opposition aux actes arbitraires présens ou futurs qui attentaient ou pouvaient attenter aux droits de la nation en général et particulièrement à ceux de la Bretagne. » Il se concerta donc avec les douze députés, et prit part à une réunion où furent appelés les seigneurs bretons de la cour. Là, fut signée cette protestation à la suite de laquelle trois personnages de la cour furent disgraciés, les douze députés mis à la Bastille, et La Fayette privé de son commandement. Marie-Antoinette lui ayant fait témoigner son étonnement de ce qu'il avait pris part à la rébellion, il répondit : « Qu'il était Breton, de la même manière que la reine appartenait à la maison d'Autriche. »

Cependant, l'archevêque de Toulouse, pour donner un dérivatif au courant grossissant des mécontentemens, avait été obligé de convoquer dans toutes les provinces qui n'avaient pas d'états, des assemblées provinciales, comme celles instituées par Necker pour le Berri et la Haute-Guyenne. La Fayette (1) avait demandé qu'au plan de nomination, moitié par le roi, moitié par les membres eux-mêmes, on substituât un système complètement électif. Le ministère promit d'étudier cette réforme pour l'avenir et maintint pour le présent l'ancien système. Il y eut, au mois d'août, en Auvergne, à Clermont-Ferrand, une réunion préliminaire, composée exclusivement des membres nommés par le roi. La Fayette y fit adopter la résolution suivante : « Nous prenons la liberté d'observer que notre province est une de celles qui ont cessé le plus tard d'exercer le droit de s'assembler en états, et considérant la différence des fonctions qui semblent être destinées à l'assemblée, avec les prérogatives sacrées de nos états, nous croyons devoir supplier Sa Majesté de daigner déclarer à la province, qu'elle entend, comme nous

(1) Voir *Mémoires*, t. II, p. 185.

le faisons ici nous-mêmes, que l'exécution de ce nouveau règlement ne portera aucune atteinte aux droits primitifs et imprescriptibles de l'Auvergne. »

L'assemblée provinciale s'étant complétée par la voie de la cooptation, ses opérations commencèrent au mois de novembre. Un de ses premiers actes fut d'approuver le vœu de l'assemblée préliminaire. Le point important à débattre fut de savoir s'il fallait accepter, comme le gouvernement y invitait, un abonnement qui tendait à augmenter les charges de l'impôt. Sur la proposition de La Fayette, on vota le principe, mais on réduisit les chiffres. Le commissaire du roi fit connaître à l'assemblée qu'elle avait dépassé les droits que le roi lui avait permis d'exercer. Le 11 décembre, La Fayette proposa à ses collègues et leur fit adopter une déclaration ainsi conçue : « L'assemblée, frappée de l'impossibilité d'établir la communication des rôles, de l'énormité des accessoires de la taille dans cette province, montant à 3 millions de livres, sur lesquelles les vingtièmes sont encore perçus, n'a pu fixer ses idées que sur le travail du bureau de l'impôt et sur une conviction universelle de la surcharge de la province. Elle prend la liberté d'observer que les impôts réunis de l'Auvergne sont au-delà de toute proportion, et privent déjà le peuple d'une partie essentielle de sa subsistance, de manière que tout accroissement de charge, augmentant aussi le nombre des champs abandonnés et des cultivateurs forcés à l'émigration, tournerait au détriment des finances de Sa Majesté, en même temps qu'elle répugnerait à son cœur. — L'assemblée ose espérer que Sa Majesté, touchée de la situation de cette province, daignera ne pas rejeter sa première proposition. »

C'est ainsi que le sentiment du droit venait s'ajouter à l'ardente fermentation des esprits. Tous les hommes éclairés qui avaient été appelés à donner leur avis sur les formes à observer pour la convocation des états-généraux apprirent avec stupeur que les notables allaient être de nouveau réunis pour délibérer sur le mode de représentation : « Je ne crois pas, disait La Fayette, qu'ils soient fort habiles sur les questions constitutionnelles. » — La majorité fut, en effet, tellement en arrière de l'opinion publique, qu'un seul bureau, celui présidé par le comte de Provence, se déclara pour la double représentation du tiers. La Fayette raconte que le bureau de Monsieur dut cette gloire à l'assoupissement du vieux comte de Montboissier, appelé à voter. Il demanda à son voisin, le duc de La Rochefoucauld : « Qu'est-ce qu'on dit? — On dit *oui*, » répondit La Rochefoucauld. — Et ce *oui* décida la majorité (1).

(1) Voir *Mémoires*, t. II, p. 184 et 238; — lettre du 8 mars 1789.

« Au milieu de ces troubles et de cette anarchie, écrit La Fayette à Washington, le 26 mai 1788, les amis de la liberté se fortifient journellement, ferment l'oreille à toute négociation. Ils disent qu'il leur faut une assemblée nationale ou rien. Telle est, mon cher général, l'amélioration de notre situation. Pour ma part, je suis satisfait de penser qu'avant peu je serai dans une assemblée de représentans de la nation française ou à Mount-Vernon. »

Ce ne fut pas pour Mount-Vernon qu'il partit. Une année ne s'était pas écoulée que les états-généraux étaient convoqués, et La Fayette se rendait en Auvergne comme candidat aux élections. Il était élu député de l'ordre de la noblesse par la sénéchaussée de Riom. Mais ce ne fut pas sans lutte. Des gentilshommes de ses amis lui avaient signifié qu'avec certaines complaisances pour le maintien des abus, il aurait l'unanimité des suffrages. Repoussant toute compromission, La Fayette répondit « qu'il voulait convaincre et non flatter. »

Le *tiers* lui offrit alors de le choisir comme député. « C'était pour moi une chance de célébrité. » Il refusa néanmoins. — « Quoique l'oppression des nobles me révolte et leur personnalité m'indigne, je ferai mon devoir et serai modéré. » C'est avec ces sentimens de modération qu'il se rendit à Versailles pour assister à l'ouverture des états-généraux. Son ami Washington venait d'accepter la présidence des États-Unis.

Le soir de son arrivée à l'hôtel de Noailles, La Fayette parlait à sa femme de ses projets constitutionnels, de ses espérances en l'avenir : « Savez-vous, lui dit-il, le singulier apologue que me conta, en 1785, le grand Frédéric ? Un jour que je soutenais contre lui qu'il n'y aurait jamais en Amérique, ni noblesse, ni royauté, et que je lui exprimais mes vœux avec vivacité : — Monsieur, me dit un moment après le vieux monarque, en fixant sur moi ses yeux pénétrans, j'ai connu un jeune homme qui, après avoir visité des contrées où régnaient la liberté et l'égalité, se mit en tête d'établir tout cela dans son pays. Savez-vous ce qui lui arriva ? — Non, sire. — Monsieur, continua le roi en souriant, il fut pendu. — N'est-ce pas que le mot est charmant ? Il m'a beaucoup diverti. »

Mme de La Fayette écoutait gravement et ne dut pas rire.

BARDOUX.

DU

ROLE SOCIAL DE L'OFFICIER

Les hommes que leurs occupations ou leur vocation mettent en contact avec la jeunesse cultivée s'accordent à signaler, dans la génération qui naît à la vie publique, certain courant de réaction contre le dilettantisme hautain qui a plus particulièrement marqué ses devancières. En présence de la transformation sociale, dont la marche grandissante et la fatalité forcent aujourd'hui l'attention des esprits les plus rebelles, cette jeunesse s'aperçoit, nous affirme-t-on, que, pour les privilégiés de l'esprit, il peut y avoir d'autres rôles que ceux d'analystes et d'expérimentateurs, et qu'il est peut-être temps de sortir de la critique ou de la spéculation stériles pour en venir à l'action rude et féconde.

Pour ne citer que quelques noms parmi les guides écoutés de la jeunesse, trois hommes, éloignés d'origine et d'esprit, mais que bien de nobles traits rapprochent, M. Albert de Mun, M. Melchior de Vogüé, M. Ernest Lavisse, ont reconnu cette bonne volonté, ce besoin de groupement pour une action commune, et s'efforcent de le féconder.

Le premier, pénétré de la gravité croissante de la question ouvrière et convaincu que seul le retour du peuple au christianisme en donnera la solution, groupe autour de lui le petit bataillon de la jeunesse catholique militante. C'est aux futurs ingénieurs, aux futurs industriels, aux futurs patrons qu il demande leur concours, et encore à ceux-là seuls auxquels une foi commune permet de s'associer à son œuvre : c'est, par la force des choses, parmi les élèves des établissemens religieux que se recrutent presque exclusivement ses adhérens.

Le dernier exerce son ascendant incontesté sur la nombreuse jeunesse universitaire ; il a développé chez elle le sentiment de la solidarité, auquel il a donné une forme dans les associations d'étudians. En contact permanent avec elle, il lui enseigne le patriotisme actif, l'union généreuse, le devoir social : il s'adresse avant tout aux futurs professeurs, par qui son influence s'étendra sur la jeunesse de demain.

Entre les deux, M. de Vogüé, à qui, d'une part, son nom et ses origines, d'autre part, son talent d'écrivain et son sens très vif des grandeurs de notre temps donnent accès dans tous les camps (puisque camps il y a, hélas!), s'est fait une large place. Se dégageant des questions de parti qui, dès le berceau, scindent aujourd'hui la nation en deux, des formules politiques, des étiquettes d'écoles, il s'est placé sur le terrain commun de l'action sociale. A tous les privilégiés de l'intelligence, de l'éducation, de la culture, de la fortune, il rappelle que leurs premiers devoirs sont envers les humbles et les déshérités et convie les bonnes volontés de tous partis, de toutes confessions, de toutes philosophies, à communier dans « la religion de la souffrance humaine. »

Tous, ils ont réveillé dans cette jeunesse le sens de l'action; tous, sans y attacher toujours le même sens, ont placé au premier rang le devoir social. En montrant la grandeur du but, ils n'ont pas dissimulé les épreuves du chemin, les préjugés à vaincre, les routines à briser, et, dès qu'il s'agit d'aller au peuple, la difficulté de l'aborder et de le convaincre, pour qui n'en porte pas le vêtement et n'en parle pas la langue; il y a toujours, chez les travailleurs, une cause de méfiance extrême contre la parole des dirigeans, en l'opposition apparente de leurs intérêts matériels.

Incontestablement, il y a là un mouvement, un souffle de générosité et de dévoûment. Il semble que cette génération prenne conscience du grand rôle qu'elle pourrait remplir. Et quel rôle! A l'état de guerre haineuse et violente qui sépare stérilement les enfans du même sol, de parti à parti, de classe à classe, substituer la recherche pacifique et féconde des problèmes posés par la révolution industrielle et économique de ce temps : marcher, non plus la revendication ou la répression au poing, mais la main dans la main, dans la large et noble voie du progrès social. Et qu'on ne dise pas que, sous cette forme, c'est là une question vieille comme le monde! Dans son acuité, elle est posée d'hier, et c'est d'hier aussi que la science, l'industrie, en leur évolution foudroyante, ont apporté pour la résoudre d'autres élémens que le pétrole et la dynamite.

Mais, si nombreux que soient les jeunes gens, étudians, futurs ingénieurs, futurs industriels, futurs patrons, futurs professeurs,

à qui s'adressent ces protagonistes du devoir social, chacun de ces groupes n'agira que sur un nombre restreint d'individus et leur ensemble même ne peut rencontrer la totalité des travailleurs, tant s'en faut.

N'existe-t-il donc pas un « cadre, » dans l'acception militaire du terme, capable par nature d'exercer une action plus étendue que les autres et, si ce cadre existe, n'est-il pas le premier à pénétrer de la nécessité et de l'urgence du devoir social?

I.

Ce cadre est tout formé, destiné par son essence à exercer la direction temporaire, non pas seulement d'une fraction, de la majorité même, mais de la totalité de la jeunesse; c'est le corps des vingt mille officiers français.

Depuis l'application intégrale du service obligatoire, c'est-à-dire depuis hier, c'est, de vingt à vingt-trois ans, toute la nation, sans exception, qui passe entre ses mains; nul n'y échappe. Il ne s'agit plus ici de tel ou tel groupe de travailleurs; tous, ouvriers de la main et de la pensée, lettrés et ignorans, propriétaires et laboureurs, reçoivent, pendant une période de leur vie, l'empreinte d'un lieutenant, d'un capitaine, d'un colonel.

A ce fait tout nouveau, — ce fait révolutionnaire au sens propre du terme, — doit répondre forcément un développement du rôle de l'officier, dont lui-même n'a, croyons-nous, pas encore pris conscience; dont, en tout cas, il ne nous semble pas qu'on ait été suffisamment frappé au dehors.

Depuis vingt ans, une succession de régimes transitoires, — service de cinq ans, volontariat, dispenses, — a préparé le régime actuel; mais, entre le dernier contingent d'une armée où le remplacement épargnait le service à tout ce qui avait quelque culture et ce contingent de 1890 qui, du licencié à l'illettré, va comprendre tous les intermédiaires, la « matière soldat, » si l'on peut s'exprimer ainsi, a radicalement changé. A ce soldat nouveau, il faut, logiquement, un officier nouveau. C'est celui dont nous allons essayer de tracer la mission, et c'est à ce point de vue initial qu'il faudra constamment se reporter pour ne pas se troubler d'une conception du rôle de l'officier qui s'éloignera peut-être du type un peu rude et exclusivement batailleur que ce nom, à tort ou à raison, avait le don d'évoquer.

Nul n'est mieux placé que l'officier pour exercer sur ses subordonnés une action efficace. En contact immédiat avec eux, il partage entièrement leurs travaux, leurs fatigues, et n'en tire néanmoins aucun profit. Son gain ne dépend pas, comme celui des

industriels, de la peine de ses hommes. Leurs intérêts sont, non plus opposés, mais semblables. L'autorité dont il est investi repose sur la loi, elle a une sanction légale, elle échappe à toute discussion, à tout compromis. Lui-même est soumis à cette discipline inflexible. Des règlemens précis fixent la limite de ses exigences professionnelles. Tout concourt à dégager son indépendance personnelle et le désintéressement de son action.

C'est donc un merveilleux agent d'action sociale. Quel intérêt n'y aurait-il pas, si l'on se place au point de vue d'où nous sommes partis, à ce qu'avant tout autre il fût animé de l'amour personnel des humbles, pénétré des devoirs nouveaux qui s'imposent à tous les dirigeans sociaux, convaincu de son rôle d'éducateur, résolu, sans rien modifier à la lettre des fonctions qu'il exerce, à les vivifier par l'esprit de sa mission?

Et pourtant il est le seul à qui l'on ne songe pas. Ceux qui poussent la jeunesse dans les voies de l'action sociale ne prononcent pas son nom; on ne semble pas imaginer qu'on puisse utiliser cette force puissante; on ne se demande pas si le mouvement qui secoue la génération nouvelle ne pourrait être propagé dans le milieu militaire.

Pourquoi cet oubli?

C'est peut-être la vieille prévention des hommes de pensée contre les gens d'épée, disons même contre tous ceux qui pratiquent l'action physique, puisque, depuis l'antiquité, le sens de l'équilibre rationnel entre le développement du corps et celui de l'esprit s'était perdu. Ce n'est pas que nous ignorions quelle réaction s'est produite en faveur des exercices du corps, ni quelle large place ils ont prise dans les préoccupations des maîtres, mais c'est là un mouvement trop récent encore pour qu'il ne reste pas quelque chose des anciens préjugés.

C'est aussi la légende, plus répandue qu'on ne pense dans certains milieux, qui fait de tout officier un « traîneur de sabre » et un « soudard » inapte à toute conception élevée de l'ordre intellectuel et moral, légende d'ailleurs aussi soigneusement que criminellement entretenue par la plume et le crayon, et odieusement personnifiée dans le type populaire du « colonel Ramollot. »

C'est enfin qu'on ne se rend pas compte des conditions qui depuis vingt ans ont modifié radicalement le recrutement et la constitution du corps d'officiers et singulièrement accru sa valeur intellectuelle. Avant la guerre, reconnaissons-le, sauf pour un certain nombre de familles aux traditions spéciales, la carrière militaire était souvent un pis-aller. Ce n'était pas là, dans les classes éclairées, qu'on dirigeait de préférence les sujets distingués; aux esprits cultivés qu'attiraient les fonctions publiques, la diplomatie, le

conseil d'état, la magistrature, l'administration ouvraient un vaste champ ; c'était aux natures en quête d'activité physique et d'aventures, disposées au mouvement plutôt qu'à l'étude, à l'agitation plutôt qu'à la réflexion, que l'armée semblait exclusivement réservée. Aujourd'hui, les préventions d'une fraction notable des classes éclairées contre le régime politique ont rejeté dans l'armée beaucoup des élémens où se recrutaient précédemment ces carrières de choix. Hors même de cette fraction spéciale de la société, ces carrières, que les fluctuations politiques et la fréquence des changemens ministériels ont rendues moins stables, ne jouissent plus de la même faveur. Nombre de jeunes gens aussi, que ni leurs traditions ni leurs goûts ne semblaient porter au métier des armes, forcés aujourd'hui d'y passer, préfèrent accomplir leur temps de service plutôt comme officiers que comme simples soldats et entrent aux écoles militaires avec l'arrière-pensée de ne pas prolonger leur carrière, et puis, une fois engagés, y demeurent. Dans un ordre plus élevé, la surexcitation du patriotisme, après le coup de foudre de 1870, et le sentiment général que, dans la guerre à venir, ce sont les destinées mêmes du pays qui se joueront, ont, de toute évidence, déterminé bien des vocations militaires dans des milieux où elles ne se seraient pas déclarées jadis. Enfin, l'extension du service d'état-major, le recrutement relativement nombreux de l'école de guerre, le développement très apparent des études dans l'armée, y attirent des esprits désireux d'occupations intellectuelles que la crainte du seul service matériel, de la routine monotone, en eût autrefois écartés.

Sous ces diverses influences, il est incontestable que la nature du corps d'officiers s'est profondément modifiée et qu'a plus d'un égard, il est, dans son ensemble, supérieur à ceux qui l'ont précédé. Il semblerait que son action dût, par ce fait seul, s'exercer avec plus d'efficacité, qu'on pût retrouver dans les hommes sortis de ses mains l'empreinte de ce progrès et constater que ce qu'il rend au pays vaut mieux que ce qu'il en reçoit.

Or, cela est-il? Il résulte du moins des renseignemens recueillis avec grand soin sur des points opposés, auprès de gens divisés d'origines et d'opinions, mais également adonnés à l'observation sociale, que, de leur passage dans l'armée, un bien grand nombre de jeunes gens rapportent dans leurs familles un sens moral diminué, le dédain de la vie simple et laborieuse, et, dans l'ordre physique, des habitudes d'intempérance et un sang vicié qu'ils transmettent. Si un tel résultat offrait hier déjà une extrême gravité, qu'en sera-t-il demain, alors que tout le monde, sans exception, passera par l'armée? C'est là, n'est-ce pas, un douloureux, un terrible problème.

D'où peut donc venir cette apparente contradiction?

De ce que l'officier connaît trop peu ses hommes, s'intéresse trop peu à leur personne.

Tout contribue à l'en détourner. Si, d'abord, jamais l'importance de connaître sa troupe, de s'y intéresser, de la marquer d'une empreinte durable, n'a été plus grande, jamais non plus il n'a été plus difficile de le faire : le service court, d'une part, accroît démesurément les contingens, et de l'autre laisse à peine le temps de les voir passer. Beaucoup plus de monde, pendant beaucoup moins de temps, voilà la formule à laquelle il aboutit. La solidarité ne s'établit plus comme jadis, machinalement pour ainsi dire : il faut la vouloir fermement, malgré les difficultés; et, pour la vouloir ainsi, il faut être fermement convaincu que là réside le premier devoir, et qu'en dehors de toute considération sociale, au point de vue professionnel seul, *une troupe bien en main, moins instruite*, vaut mieux qu'*une troupe plus instruite, moins en main.*

Ensuite, il faut bien le dire, ce côté moral du rôle de l'officier, c'est ce dont on lui a le moins parlé. Tandis qu'en Russie les beaux enseignemens du général Dragomirof concernant la mission morale de l'officier, — nous ne dirons pas seulement font loi, mais formulent et résument l'idée mère qui anime le corps d'officiers, — chez nous, bien qu'on admire ces écrits, que même on les lise, l'état d'esprit qu'ils dénotent n'existe qu'à l'état d'exception, et, dans ce cas, résulte de tendances individuelles et non d'une doctrine commune reçue comme un dogme au début de toute éducation militaire. A ceux qui viennent des écoles on a parlé stratégie, balistique, géographie; on a cherché à développer leur intelligence militaire, mais bien peu leur cœur militaire : on leur a enseigné à instruire leurs hommes, leur a-t-on fait comprendre qu'il fallût d'abord les aimer et conquérir leur affection? Aux plus distingués on a donné comme objectif l'école de guerre, l'état-major, c'est-à-dire la vie de bureau, d'employé, qui draine chaque année davantage l'élite de l'armée; de plus en plus, pour l'officier de choix, le commandement de troupes semble un passage, une corvée à subir, durant laquelle il s'agit d'expédier le plus vite possible l'exercice professionnel pour garder le temps de se préparer à ses hautes destinées. Chez ceux que l'école de guerre ne prend pas, l'objectif des ambitieux ou le lot involontaire de ceux qu'on distingue, ce sont, dans les grades inférieurs, les fonctions, les missions spéciales, ce que le troupier désigne d'un mot énergique, « les embuscades. » Ceux enfin qui restent dans la troupe, au spectacle de la hâte que chacun éprouve à s'en esquiver et de l'honneur et des avantages réservés à ceux qui en sont sortis, sont médiocrement préparés à envisager la mission qu'on leur a laissée, par pis-aller,

comme la plus haute et la plus importante de leur état. Pour les officiers qui sortent des rangs, leur école a été avant tout la pratique : comme ils ont été traités, ils traitent; ils sont tout naturellement amenés à appliquer les procédés qu'on leur a appliqués à eux-mêmes. Chez certains encore, se réclamant d'une fausse anglomanie, il est de mode de s'envelopper devant ses inférieurs d'une morgue impassible et d'une indifférence impénétrable, ce qui n'est pas, à coup sûr, le moyen d'attirer et de retenir la confiance.

De l'ensemble de ces considérations il résulte qu'un corps d'officiers très distingué, laborieux, dévoué à ses devoirs professionnels, a sur l'âme de l'armée une action médiocre, tandis que le corps des officiers russes, par exemple, qui compte des personnalités éminentes, mais dans sa moyenne est, croyons-nous, moins cultivé que le nôtre, exerce sur l'âme de son armée une action immédiate et forte parce qu'il est pénétré de cette idée de *patronat*, de devoir social, qui fait défaut chez nous.

II.

Mais cette action sociale de l'officier, quelle peut-elle être? représente-t-elle autre chose qu'une utopie généreuse, une illusion séduisante? sous quelle forme pratique peut-elle s'exercer?

Il nous semble entendre déjà les plaisanteries faciles sur la transformation de l'officier en apôtre prêchant à ses hommes l'amour et la paix, au lieu de leur enseigner le tir et l'équitation. Il ne s'agit, est-il besoin de le dire, de rien de semblable : une telle action ne s'exerce pas par des discours et des conférences : elle résulte simplement, mais fatalement, d'un *état d'esprit :* que les officiers soient convaincus de leur devoir social, qu'ils en portent constamment la préoccupation dans l'exercice de leur profession, et celui-ci, par la seule introduction de ce ferment, apparaîtra transformé, sans perdre ni une exigence ni une sévérité.

Nous ne prétendons pas d'ailleurs que ce soit là une notion nouvelle : leur rôle, bien des officiers déjà l'ont ainsi compris, qui ne sont ni les moins distingués, ni les moins exigeans; ils fournissent la preuve du bien qui pourrait se faire, si leurs expériences individuelles aboutissaient à une doctrine générale, donnée comme règle et placée à la base de toute éducation militaire.

On s'en convaincra en suivant dans le détail l'application du principe.

Pour la plupart, et des meilleurs, le devoir professionnel rempli et bien rempli, leur tâche est finie.

Avoir la troupe la plus manœuvrière, les effets et le casernement

les mieux entretenus, les chevaux les mieux dressés, et, comme sanction, la meilleure note de l'inspecteur général et le premier rang pour l'avancement, tel semble être le dernier mot de leur ambition. Personne d'ailleurs ne leur en demande davantage. En ce qui concerne la connaissance personnelle de leurs hommes, elle se borne à en savoir les noms (et encore pas toujours), dans une certaine mesure les aptitudes militaires, — on sait dire habituellement s'ils sont bons, médiocres ou mauvais soldats, — quelquefois leurs professions antérieures, pour satisfaire certains inspecteurs généraux qui l'exigent, et puis c'est généralement tout.

Quant à leur caractère, à leur individualité morale, à leurs origines, au milieu où ils se sont formés, à tant d'élémens dont la connaissance peut donner la clef de ces natures si peu pénétrables, et dont la mise en œuvre peut faciliter si largement leur développement, c'est le dernier des soucis. On a tiré de l'écorce tout ce qui pouvait s'adapter au métier; quant à la sève capable de donner la vie au mécanisme ainsi agencé, on n'a pas été jusqu'à elle. On a soigneusement étudié l'outil: le canon, le fusil, le cheval; et le moins possible l'ouvrier, par qui seul pourtant vaudra l'outil. Cela est si vrai que dans la cavalerie, par exemple, il est extrêmement bien porté de connaître beaucoup mieux ses chevaux que ses hommes; nous pourrions citer nominativement nombre de jeunes officiers qui se piquent (et en cela il faut grandement les louer) de connaître à fond les trente-cinq chevaux dont ils ont la direction, les moindres particularités de leur nature, de leur tempérament, de leurs origines, de leur caractère, mais semblent tout fiers d'ajouter ensuite : « Quant à mes hommes, je ne puis pas retenir leurs noms, c'est un genre de mémoire qui me manque. » Et, s'il ne s'agissait que des noms! Mais, allez leur demander de vous donner sur ces hommes, sans même les nommer, à la vue, le dixième des renseignemens qu'ils vous ont donnés sur leurs montures, et vous verrez ce que vous en tirerez, à moins qu'ils ne concluent par un : « Du reste, ce sont des brutes, » qui coupe court à tout. Et, ce qu'il faut proclamer, c'est que cette ignorance ne résulte pas, comme ils affectent de le dire et voudraient le faire croire, d'une structure spéciale de leurs cerveaux favorable aux notions et aux images hippiques et rebelle aux notions et aux images humaines, mais bien de ce que tous leurs regards, toutes leurs observations, tous leurs soins, tout leur intérêt en un mot, sont pour les uns et non pour les autres. Loin de nous la pensée de les détourner d'une étude si consciencieuse et si approfondie de leur outil professionnel, mais, pour Dieu, qu'ils songent d'abord que, s'ils n'ont avant tout formé le moral de l'ouvrier et conquis son cœur, ils auront peut-être bien grand'peine à main-

tenir ferme sous le feu, face au danger, ce soldat de *deux ans de service*, quelque complète d'ailleurs que soit son instruction professionnelle.

Non, ces hommes ne sont pas des *brutes*, et les Français moins que tous autres : mais ce sont souvent des timides et des méfians ; la cordialité les ouvre, la brusquerie les referme. Ils aiment qui les aime. Il suffit d'avoir été mêlé plus intimement, par la force des circonstances, à ces braves gens, aux grandes manœuvres, en colonne, au bivouac, pour savoir quelle capacité de dévoûment ils renferment, de quelle sollicitude affectueuse ils entourent l'officier qui a gagné leur confiance, quelle gratitude ils lui témoignent non en paroles, mais en regards et en faits, s'ils le voient partager sans atténuation leurs privations et leurs fatigues.

Ce résultat, dès la vie de garnison, on peut l'atteindre.

L'essentiel est de connaître parfaitement les hommes dont on a charge : nous savons tel officier qui dès l'arrivée d'un contingent commençait une véritable enquête sur ses recrues, profitant des relations qu'il pouvait avoir au centre de leur recrutement, écrivant dans les localités, s'informant de leurs familles, de leurs antécédens, de leurs aptitudes, de leurs ambitions. Avant même d'avoir parlé à aucun d'eux, ce travail souterrain, pour ainsi dire, lui avait donné une première notion de leur physionomie morale : les occasions d'entrer en relations s'offraient ensuite d'elles-mêmes ; les temps de repos pendant la manœuvre, si avantageusement employés à cette communication individuelle, au lieu de se passer en bavardages entre collègues ou en temps de galop sur la piste voisine ; — les marches ; — dans la cavalerie les longues heures de pansage, que maudissent les officiers et qu'il est si facile d'utiliser en s'occupant d'un homme tour à tour sans interrompre sa besogne ; — les repas, où l'officier peut venir témoigner de l'intérêt qu'il prend au bien-être matériel de sa troupe. Et tant d'autres circonstances qu'il est impossible de préciser, et même d'énumérer, mais que le cœur, l'expérience, l'observation suggéreront facilement et qui différeront d'homme à homme, de tempérament à tempérament : les règlemens modernes ont bien su préconiser dans la mesure la plus large *l'instruction individuelle ;* qu'on s'inspire de leur esprit en la complétant par *l'éducation individuelle.*

En témoignant à ses hommes cette sollicitude, en leur prouvant l'intérêt personnel qu'il leur porte, non par des discours, mais par des preuves directes tirées de la connaissance de leur personne et de leurs intérêts, l'officier acquiert forcément leur affection et leur confiance ; il est, de plus, merveilleusement préparé, et c'est essentiel, à son rôle permanent de *justicier*. Que de révoltes, de rancunes, de fautes graves engageant parfois la vie entière, résultent

d'une première punition infligée injustement ou à la légère, à défaut, presque toujours, d'une connaissance suffisante de l'individu qu'elle frappe!

Mais, plus encore qu'un justicier, l'officier est un arbitre; un arbitre entre le soldat et le sous-officier : le plus souvent le simple soldat ne l'aime ni le déteste : il l'ignore, il le voit de loin, de bas, et ce qu'il perçoit seulement, c'est l'action directe des gradés inférieurs. C'est pour apprécier, modérer, régler l'action de ces agens, investis en France d'une autorité réglementaire plus grande que partout ailleurs, et si souvent sujets à caution, que la connaissance directe de ses hommes est indispensable à l'officier, tandis que, bien fréquemment, il ne les voit que par les yeux de ses sous-officiers dont il est trop disposé à accepter le verdict sans contrôle.

Pour que l'action que nous préconisons soit efficace, on comprend de reste combien il importe *avant tout* d'en faire saisir la portée aux sous-officiers et de les y associer d'une manière absolue. Par le fait seul que ce sont eux que le soldat voit le plus et de plus près, toute la bonne volonté apportée par l'officier dans sa mission restera stérile s'ils s'inspirent dans l'exercice de leurs fonctions d'un esprit contraire de sécheresse, d'immoralité et d'injustice : c'est dans ce milieu intermédiaire qu'ont pu s'accomplir les dénis de justice, les faits d'exploitation dont on a certes exagéré le caractère général, mais qui, si rares qu'ils doivent être, suffisent pour expliquer les résultats médiocres du service militaire au point de vue social. Des publications récentes ont pu grouper avec mauvaise foi des faits isolés : il n'en reste pas moins qu'il y a mieux à faire que de se borner à crier au scandale et à réclamer bruyamment une répression, c'est de se donner la peine de faire son enquête personnelle comme nous l'avons fait nous-mêmes, de constater le fond de vérité qui repose sous ces développemens littéraires, de se mettre la main sur la conscience, d'être sincère avec soi et de se demander quelle part de responsabilité notre indifférence et notre incurie peuvent nous laisser dans une situation trop réelle. Ayons donc une bonne fois le courage de voir la vérité quelle qu'elle soit, et au lieu de nous rendormir, le bruit étouffé, dans un optimisme de convention, mettons-nous à l'œuvre et commençons par nos sous-officiers. Que leur choix soit le premier de nos soucis. Le nombre croissant des rengagemens laisse le temps de s'occuper d'eux : le recrutement actuel donne des élémens tels que nous n'en avons jamais eus; dégageons ce choix des considérations étrangères qui en décident encore trop souvent, et puis, appliquons-nous de tout notre cœur à leur formation, à leur éducation. Ils existent, à l'arrivée au corps, les jeunes gens généreux, au cœur chaud, à l'esprit ouvert; il s'agit de ne pas les stériliser pour jamais dans

leur premier mois de service par un régime à rebours, il s'agit de les deviner, et, une fois élus, de les associer résolument, franchement, à l'œuvre du salut social par l'armée.

Il serait facile de détailler davantage le côté technique de cette double action sur les sous-officiers d'abord, et, par eux et avec eux, sur les hommes de troupe ; mais ce développement, d'un caractère professionnel, sortirait de notre cadre : il doit suffire d'avoir signalé la voie.

Indiquons seulement les conséquences qui, à notre sens, résulteraient de l'action de l'officier ainsi comprise et exercée.

Chez le soldat : *au point de vue social*, pacification des esprits soumis à ce régime, rendus plus réfractaires aux excitations de la haine de classes. Aujourd'hui déjà, revenus au pays, les soldats, dont l'officier a gagné la confiance et l'estime, restent volontiers en relations avec lui, nous en avons le témoignage, et ne manquent jamais de protester en ce qui le concerne contre les accusations dont les orateurs de cabaret accablent la corporation tout entière et avec elle le bourgeois, le patron, parmi lesquels elle est censée se recruter. Que ces exceptions se généralisent, qu'elles deviennent la règle, que le soldat, c'est-à-dire le peuple tout entier, ne rapporte du temps de son service que le souvenir d'une autorité bienfaisante, juste et respectable, et les accusations de ce genre seront sans crédit, les publications hostiles sans portée.

Au point de vue militaire, il nous semble ressortir suffisamment de ce qui précède que cette prise morale de la troupe est devenue une nécessité moderne. De la brièveté du temps de service et de l'espacement croissant des guerres, il résulte que, lors de la prochaine lutte, tout soldat verra le feu pour la première fois. Et quel feu ! — Le feu le plus meurtrier lancé d'une distance inconnue par une main invisible, — la guerre la plus terrible sans aguerrissement préparatoire.— Ah ! devant une telle violence faite à tous les instincts naturels, l'instruction professionnelle, la discipline matérielle, les moyens répressifs feront triste figure si l'officier n'a pas d'autre secret au service de son autorité et si son regard, sa parole, son cœur n'ont pas su, dès le premier jour de leur rencontre, trouver le chemin de ces yeux, de ces oreilles, de ces cœurs d'enfans soumis brusquement à l'horreur d'une telle épreuve.

Chez l'officier, c'est, dès la paix, qui est en somme devenue l'état normal, l'introduction dans sa vie d'un élément du plus haut, du plus passionnant intérêt. Convenons-en ; l'officier ne se bat plus, pas plus souvent du moins que tout autre citoyen, une ou deux fois dans sa carrière, et c'est tout. Si donc l'on s'en tient à la vieille notion (et nous en sommes encore imbus) de l'état militaire

entendu comme synonyme d'état guerrier, la condition actuelle d'officier ne serait qu'une anomalie et justifierait pleinement l'état d'esprit de toute cette jeunesse qui maudit aujourd'hui l'inaction forcée, la paix prolongée, l'arrêt complet de l'avancement, et n'a pas assez d'anathèmes contre la vie de garnison, sa monotonie, sa routine, sa stérilité. Envisager au contraire le rôle de l'officier sous cet aspect nouveau d'agent social, appelé par la confiance de la patrie moins encore à préparer pour la lutte les bras de tous ses enfans qu'à discipliner leurs esprits, à former leurs âmes, à tremper leurs cœurs, n'est-ce pas, loin de l'amoindrir, l'élever dans les plus vastes proportions, le faire presque plus grand dans la paix que dans la guerre, et proposer à son activité l'objet le plus digne de l'enflammer?

III.

L'opportunité et le caractère de cette action sociale admis, comment en faire pénétrer l'idée dans le corps d'officiers?

Par la base, croyons-nous, plutôt que par le sommet : par une action d'ensemble sur les officiers et soldats à venir, dans les écoles militaires, et dans l'éducation, plutôt que par prosélytisme auprès des officiers actuels.

Ce n'est pas à dire que, parmi eux et dans tous les grades, il n'y ait pas des individualités gagnées à cette idée : nous en connaissons et beaucoup. Mais elles ne sont pas, tant s'en faut, la majorité et restent d'ailleurs retenues par des habitudes, des timidités, mille liens qui les empêchent de frayer une voie nouvelle. Du reste, les hommes qui font partie d'une organisation ancienne, dont la transformation s'est accomplie pendant le cours de leur carrière, sont mal placés pour juger de la nature et de la portée de cette transformation. Parce qu'ils ont gardé le même habit, le même idiome, la même routine, il leur semble que rien n'ait changé : ils sont disposés à traiter de *décadence* ce qui est *évolution*, à comparer des choses qui ne sont pas comparables et à se placer, pour juger d'un présent qui contient des germes inconnus, au point de vue d'un passé irrémédiablement mort. — Prendre son parti de l'abandon du « vieux bateau » sur lequel on a fait sa première traversée et dont on porte encore l'enseigne, pour se mettre énergiquement, avec les jeunes, à la construction du bâtiment, aux engins inconnus de votre jeunesse, qui portera les générations nouvelles, qu'y a-t-il de plus rare et de plus difficile?

Nous autres, anciens, nous sommes mal disposés à juger la nouvelle armée avec équité. L'ancienne, avec ses vieux cadres, sa longue durée de service, marchait pour ainsi dire toute seule :

dans la nouvelle, l'instruction de la troupe si rapidement menée, la tâche de l'officier forcé de suppléer des cadres insuffisans, se sont singulièrement compliquées et nous apportent un surcroît de peine, de fatigues et d'études qui ne nous porte pas à l'indulgence. Et puis, aux anciens, qu'on aille donc parler de ce rôle de l'officier plus grand en paix qu'en guerre : s'ils sont, voilà trente ans, entrés au service, c'était pour batailler ; le reste, c'est de la « littérature. » Il n'y a guère de ce côté que des coups de boutoir à recevoir, et, mon Dieu, nous nous en consolerons, car ceux qu'il importe de convaincre, ce sont ceux-là surtout dont le grade comporte le contact direct et journalier avec le soldat, les capitaines, les lieutenans : les jeunes officiers d'aujourd'hui et plus encore les jeunes officiers de demain.

C'est à ce point que nous en voulions venir : que c'est moins dans l'armée qu'il faut agir qu'au seuil de l'armée, dans les écoles militaires, dans les écoles préparatoires, dans les collèges, dans l'éducation.

De ce côté, tout reste à faire. Dans les écoles militaires notamment, le côté moral du rôle de l'officier ne tient aucune place. L'homme de troupe qu'on présente aux élèves est un automate ; on le place à droite, à gauche, on le fait marcher, on le fait arrêter, on l'habille, on l'arme, on le plante sur un cheval ; quant à son moral, s'il en est incidemment tenu compte, c'est à titre de facteur d'erreurs probables dans l'emploi des instrumens. Tout est au métier, au côté technique, à la science. C'est dans cet ordre d'idées que sont choisis généralement les officiers instructeurs : on consulte leurs numéros de sortie, leurs notes professionnelles, lorsqu'on ne se contente pas de leurs convenances personnelles ; quant à leur aptitude à développer, chez la jeunesse qui va leur être confiée, les plus nobles qualités du chef, c'est ce qu'on examine en dernier lieu : que néanmoins elle se rencontre souvent, c'est possible, certain même, mais assurément le fait du hasard.

Il est vrai que si, dès l'école, on donnait une trop haute idée de la mission de l'officier de troupe, peut-être la vogue actuelle de l'état-major en souffrirait-elle un peu. Eh ! mon Dieu ! quand, de vingt à trente ans, les meilleurs donneraient le meilleur d'eux-mêmes à la formation de leurs hommes au lieu de courir à travers des examens ininterrompus à la conquête du bouton de mandarin, y aurait-il si grand mal !

C'est là, dans l'ordre militaire, que doit se porter tout l'effort, et le plus sûr moyen qu'il puisse y en avoir, c'est que le choix du personnel des écoles s'inspire d'un esprit tout nouveau. Aux officiers qu'on y appelle, qu'il soit demandé, avant tout, d'être des convaincus et des persuasifs, osons dire le mot, des apôtres,

doués au plus haut point de la faculté d'allumer le « feu sacré » dans les jeunes âmes : ces âmes de vingt ans prêtes pour les impressions profondes, qu'une étincelle peut enflammer pour la vie, mais qu'aussi le scepticisme des premiers chefs rencontrés peut refroidir pour jamais. C'est, dans l'armée, un fait constaté que l'officier garde toute sa vie l'empreinte ineffaçable de ses premiers instructeurs de l'école, et qu'on reconnaît à travers les grades les générations formées par tel ou tel.

Et si, des instructeurs subalternes, on remonte aux chefs des grandes écoles militaires, combien leur choix ne doit-il pas davantage s'inspirer de cet esprit! Mais les choisir ne suffit pas : la condition première de l'efficacité de leur action, toute d'expérience et de durée, est de donner à leurs fonctions une stabilité qu'elles n'ont pas. Les déplacemens auxquels ils sont soumis résultent, le plus souvent, de l'avancement que comporte leur mérite. Pourquoi donc, une fois leur aptitude à la fonction reconnue, ne pas les faire avancer sur place et jusqu'aux grades les plus élevés? Y a-t-il un homme qui exerce sur l'âme de l'armée une action, latente peut-être, mais plus profonde, que celui qui crée chaque année les centaines d'officiers nécessaires aux contingens actuels, et y a-t-il des récompenses trop grandes pour celui qui réussit à une telle tâche? Ne saurait-on même concevoir, pour le chef qui aurait ainsi donné, dans la direction d'une des plus grandes écoles militaires, des preuves éclatantes de ses aptitudes, la création d'une sorte de « grande maîtrise » des écoles militaires? Restant en dehors des questions didactiques, il serait avant tout l'arbitre du choix et de l'emploi du personnel, qu'il connaîtrait de longue date et sur l'esprit duquel il exercerait une action et un contrôle incessans. Après celles du chef d'état-major général, ses fonctions ne seraient-elles pas les plus hautes de l'armée? Nous ne voulons qu'indiquer l'idée, elle comporte d'autres études et d'autres développemens.

Mais combien, dans les écoles militaires, la tâche des instructeurs ne serait-elle pas facilitée si, dès avant l'entrée au service, hors de l'armée, l'idée de la mission sociale de l'officier avait été déposée en germe dans l'éducation!

Et nous voici revenus à notre point de départ. Nous invoquions le témoignage des plus éminens parmi ceux qui ont l'oreille de la jeunesse : c'est à eux que nous faisons appel, et à tous ceux qui, à leur exemple, au lieu de s'attarder en des regrets stériles, ont l'œil largement ouvert sur l'avenir et cherchent, chacun suivant son esprit propre, à en interpréter les inéluctables nécessités; à tous ceux, parens ou maîtres, qui, par profession ou par vocation, ont charge d'une parcelle de l'éducation nationale.

Notre vœu, c'est que, dans toute *éducation*, vous introduisiez le

facteur de cette idée nouvelle qu'à l'obligation *légale* du service militaire correspond l'obligation *morale* de lui faire produire les conséquences les plus salutaires au point de vue social. Certes, la guerre est un terrible mal; mais si longtemps que les événemens, une situation qu'aucun de nous ne songe à répudier, nous condamneront à nous y tenir constamment préparés sous la forme moderne du service universel, l'essentiel est de tirer de ce mal le plus grand bien possible.

Aux officiers de demain, dites que, s'ils ont placé leur idéal dans une carrière de guerres et d'aventures, ce n'est pas chez nous qu'il faut le poursuivre; ils ne l'y trouveront plus : arrachez-leur cette illusion avant les déceptions tardives. Mais donnez-leur cette conception féconde du rôle moderne de l'officier devenu l'éducateur de la nation entière.

Aux autres, aux privilégiés, aux cultivés de tout ordre, voués à d'autres carrières, mais tous simples soldats de demain, montrez que, bien loin de maudire cette épreuve qui les arrache à leurs études, à leurs habitudes, à leurs goûts, et devant laquelle les plus modérés n'ont guère eu jusqu'ici que le mot de résignation, il leur convient de bénir cette occasion précieuse de se mêler intimement au peuple, d'éprouver leur trempe à ce rude contact et de jeter dans ce microcosme qu'est toute « unité » militaire les semences fécondes de la solidarité, de la réconciliation, de l'effort en commun.

L'épiscopat catholique ne s'y est pas trompé, et ses exhortations récentes aux séminaristes appelés sous les drapeaux sont unanimement pénétrées de l'espoir que leur séjour à la chambrée, s'ils en acceptent gaîment les nécessités les plus rudes, les plus grossières en apparence, sera profitable aux idées qu'ils servent.

A son exemple, enflammez les jeunes hommes dont vous avez charge « à cette heure propice où, regardant vers la vie, ils s'y font précéder par des projets et par des rêves (1), » en leur montrant dans le service obligatoire, non plus la corvée brutale et stérile, mais le plus vaste champ d'action sociale.

Apprenez-leur aussi que sur les ruines des hiérarchies disparues, la nécessité sociale de la discipline, du respect et de l'abnégation ne cessera pas d'être, — et que l'armée sera toujours la meilleure, sinon la seule école, où s'apprendront ces vertus.

Tout professeur de collège, aujourd'hui, a la certitude que si, parmi ses élèves, il ne se trouve pas nécessairement de futurs ingénieurs, de futurs médecins, il s'y trouve du moins de futurs

(1) E. Lavisse, *Discours aux étudians en Sorbonne du 3 novembre* 1887.

officiers, de futurs sous-officiers, et que tous seront soldats. Il n'aura donc pas, à coup sûr, fait besogne inutile, s'il a profité de toutes les occasions pour inculquer à ces jeunes âmes l'esprit militaire, envisagé sous les aspects nouveaux que nous avons tenté de présenter. Et il nous semble que ce sera toute une révolution ; car il ne s'agit plus ici de bataillons scolaires, loin de là, et nous croyons que rien n'est plus funeste que la confusion qui a été faite, de ce côté, entre la forme et le fond, entre la *lettre* de la profession des armes, si facilement et si rapidement apprise et, partant, si inutile à enseigner d'avance, et *l'esprit* de cette profession, tel que nous voudrions avoir réussi à le faire entendre. — Cette distinction, M. J.-J. Weiss, visitant il y a quelques années une école de cadets allemande, l'avait bien justement observée : « Ce qui est l'objet propre de l'école, remarquait-il (1), ce n'est pas, comme on pourrait le croire, d'enseigner aux cadets la technique, même simplement rudimentaire du métier de soldat, c'est de bien pénétrer l'éducation civile qu'on leur donne, l'instruction générale littéraire et scientifique qu'ils reçoivent, de la pensée spéciale qu'ils auront l'honneur de passer leur vie, sous les armes, au service de la patrie ;.. c'est de développer chez eux l'esprit militaire et l'esprit officier en même temps et par la même méthode graduelle que l'esprit des lettres et l'esprit des sciences. A Paris et dans nos départemens, on voit maintenant les élèves des écoles primaires défiler et évoluer par les rues, l'arme sur l'épaule. A O***, parmi ces adolescens qui contiennent dans leurs rangs de futurs colonels, de futurs généraux de brigade et de division, de futurs commandans d'armée, on ne trouverait pas un seul fusil, même de bois. »

Chez nous, où il n'existe pas d'établissemens spéciaux de cet ordre, tout collège est aujourd'hui, dans quelque mesure, une « école de cadets, » et tout maître peut avec profit s'inspirer de la figure si attachante et si suggestive du capitaine baron Von D***, que M. Weiss nous présente quelques pages plus loin (2).

Nous n'insisterons pas. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des moyens d'application. Les développemens qu'ils comportent demandent d'autres études. Elles viendront en leur temps.

Pourtant, si l'on nous a compris, nous voudrions, dès maintenant, en toutes les circonstances où l'on parle de haut à la jeunesse assemblée, aux solennités scolaires, dans les institutions de l'État comme dans les établissemens libres, recueillir l'écho de ces idées, entendre proclamer la portée, jusqu'ici insuffisamment com-

(1) J.-J. Weiss, *Au pays du Rhin*, p. 189; Charpentier, 1886.
(2) *Ibid.*, p. 199.

prise, du grand fait nouveau qui étend son ombre inquiétante sur la jeunesse de vingt ans : le service universel.

Nous voudrions que les voix les plus hautes, à la Sorbonne, à l'École normale, fissent entendre les paroles fécondes qui, se répandant à travers le corps enseignant jusqu'au plus humble maître d'école, porteraient partout cette conviction que l'obligation du service militaire, au lieu de se présenter comme un arrêt déplorable dans le développement commencé, doit devenir le complément salutaire et fécond de toute éducation.

En ce temps et en ce pays divisés, n'y a-t-il pas là, du moins, un vaste terrain où peuvent s'efforcer en commun, sans acception de confessions religieuses, d'écoles philosophiques, ni de partis politiques, tous ceux qui ont le même amour de la patrie, le même souci de ses destinées, la même lassitude des formules, le même sentiment des devoirs sociaux imposés par une culture privilégiée?

Nous le croyons fermement. — Puissions-nous faire partager cette conviction aux lecteurs de cette modeste esquisse qui se ramène, en somme, à quelques traits :

Le service obligatoire, strictement appliqué en faisant passer toute la nation par les mains de l'officier, a grandi dans la mesure la plus large son rôle d'éducateur.

La préparation du corps d'officiers à ce rôle, sa formation morale, intéressent donc la société tout entière.

Ce corps, par son recrutement, sa culture, est parfaitement apte à remplir ce rôle.

Il ne le remplit qu'imparfaitement, parce que, s'il y est apte, il n'y est nullement préparé, et que l'idée de sa mission sociale ne tient presque aucune place, ni dans son éducation, ni dans l'exercice de sa profession.

C'est cette idée qu'il est urgent de répandre, et tout d'abord chez les guides naturels de la jeunesse, chez tous les éducateurs de profession, afin qu'en imprégnant fortement les générations à venir, ils amènent les jeunes officiers à participer, dans la large mesure qui leur revient, au mouvement général qui porte la jeunesse éclairée à mieux comprendre le rôle social réservé à son activité dans l'évolution de la société moderne.

***

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Vaudeville : *Liliane*, pièce en 3 actes, de MM. Champsaur et Lacour. — Théâtre du Gymnase : *Musotte*, comédie en 3 actes, de MM. Guy de Maupassant et Jacques Normand. — Théâtre de l'Odéon : *Passionnément*, comédie en 4 actes, de M. Albert Delpit. — Théâtre-Libre : *la Meule*, comédie en 4 actes, de M. G. Lecomte.

Liliane, le soir où nous l'avons entendue, n'a pris les spectateurs qu'à moitié, et encore ! Elle a paru plus d'une fois les déconcerter. C'est, je crois, qu'ils ne se sentaient pas entre des mains assez fortes, assez adroites, assez célèbres aussi. Le public a manqué de confiance d'abord, d'indulgence ensuite. Il a bronché dès le premier caillou, dès la moindre ornière d'un chemin sans doute inégal, mais où, somme toute, il eût pu marcher de meilleure grâce. Il passe chaque jour par de bien autres routes, et sans tant de façons.

M. Lemaître prépare, dit-on, pour le Théâtre-Français, une comédie intitulée : *Mariage blanc*. Celle-ci pourrait s'appeler : *Mariage riche*. Un jeune homme aussi intelligent et ambitieux que pauvre, Henri Rozal, a été présenté par un certain Giraud, homme d'affaires, nous allons voir de quelles affaires, dans le salon parisien de deux Américaines, mistress Flowers et sa nièce, miss Liliane, celle-ci trente fois millionnaire. Giraud, qui veut marier Liliane, a trouvé deux candidats aux dollars de la jeune fille : Rozal, et un certain gommeux sans importance. Dans cette négociation, l'intermédiaire (j'emploie un euphémisme) touchera une prime de 10 pour 100, soit trois millions. Les deux jeunes gens en ont donné leur parole et leur signature. Comme ils ne peuvent épouser tous deux, on tire au sort et Rozal est désigné. Tout irait bien ; mais Rozal malheureusement s'avise d'aimer sincère-

ment, et pour elle-même, Liliane, qui est un ange de douceur, de vaillance et de loyauté. L'épouser sans amour n'était qu'une affaire; l'aimant, cela devient une infamie. Rozal pourtant la commet. Il essaie longtemps de repousser un amour auquel il ne céderait qu'en déshonorant cet amour même; mais Liliane adore Rozal autant qu'elle est adorée de lui. Elle s'offre, se donne tout entière, et il a le triste courage de l'acheter.

Il l'emmène au bout de la France, vers le soleil et les fleurs, sur les rivages bleus où l'on va pour aimer ou pour mourir. Tous les deux passent là-bas une lune de miel un peu trop mêlée de politique. Rozal est devenu député; du haut de sa terrasse il fait au peuple des discours avancés, et sa jeune femme, fort sensible à ce genre d'exercices, ne craint pas de se comparer aux électeurs de son mari, parce qu'ils l'ont nommé, comme elle l'a choisi. La scène est plus qu'inutile; elle a semblé voisine du ridicule.

Rozal, dans la double ivresse de l'hymen et de la députation, avait oublié l'échéance. Giraud vient la lui rappeler. Il présente son billet et réclame son argent. Impossible à Rozal de cacher sa faute, ou seulement d'en retarder l'aveu. Il se confesse à la pauvre Liliane. Celle-ci, folle de douleur et de honte, tend au courtier d'amour un chèque de 3 millions, chasse Rozal, et reste seule à pleurer l'odieux trafic de son âme, sa tendresse vendue, et ses lèvres flétries de baisers qu'elle a payés de son or.

Quelques mois plus tard, nous la revoyons, cachée avec sa tante, dans une villa du bois de Boulogne, ayant encore à la bouche des paroles de rancune et de haine, mais déjà dans le cœur un secret et violent désir de réconciliation et d'amour. La fenêtre est ouverte sur une belle nuit de printemps, et, par une nuit pareille, vous devinez que Rozal va revenir. Voilà longtemps qu'il souffre et qu'il expie. Il est devenu un personnage politique, et, soit dit en passant, ce n'est pas ce genre de réhabilitation que j'aurais choisi pour mon héros. Enfin! les auteurs paraissent avoir des goûts parlementaires et la religion de Gambetta. — Un ami de Rozal vient plaider, prier pour le coupable repentant. Lui-même, au dehors, attend que Liliane le rappelle ou le repousse. Elle refuse d'abord de le voir, mais à peine a-t-elle entendu s'éloigner la voiture, qu'elle court au balcon. Rozal, qui s'était caché dans le parc, bondit auprès d'elle, et, après quelques minutes incertaines, Liliane se jette au cou de son mari en lui criant éperdument : — « Oh oui! tu as bien fait, tu as bien fait de venir! »

On a trouvé, et sans injustice, cette fin trop rapide. Liliane tombe trop vite, et peut-être par des raisons trop matérielles ou physiques, dans les bras de Rozal. Il est vrai que le théâtre est dans la nécessité de brusquer les choses, mais pas à ce point. Non-seulement un romancier, mais un dramaturge d'un peu plus d'expérience,

eût ménagé mieux une solution qui s'imposait peut-être, mais qui voulait plus de préparation.

Si le dénoûment pèche par excès de hâte, l'exposition, au contraire, a paru traînante et obscure. On ne comprend pas assez vite quelles affaires se débattent entre ces jolis messieurs en habit rouge ou mauve. Quand on l'a compris, et ceci est plus grave, on ne s'explique pas comment ce Rozal, pour lequel, tout le temps de la pièce, les auteurs demandent notre indulgence, voire notre sympathie, comment, dis-je, Rozal a jamais pu s'associer à de pareilles vilenies et signer le pacte ignominieux. Enfin, et je touche à l'objection capitale, pourquoi, dès qu'il se sent vraiment et purement amoureux, amoureux désintéressé, pourquoi ne pas avouer immédiatement à Liliane le marché conclu et maintenant détesté? Le mouvement serait plus juste, la confession moins douloureuse et le pardon plus vraisemblable. Oui; mais alors plus de pièce, et vraiment, en dépit des critiques, de nos critiques même, ce serait dommage. Plus on pense à cette œuvre, faible par tant de côtés, plus elle fait penser à des choses fines, délicates, qui s'y trouvent exprimées ou sous-entendues.

Liliane, d'abord, montre la médiocrité, la platitude de tout mariage qui n'est pas mariage de tendresse, et puis, et surtout, l'antipathie réciproque, la haine essentielle et, je crois, irréconciliable, de l'argent et de l'amour. D'où viennent, dans *Liliane,* les fautes et les malheurs? De manquemens à l'amour. Or, chaque jour et de plus en plus, le monde y manque, à l'amour, à peu près comme y a manqué Rozal. Oh! à quelques millions près; mais qu'importe le prix, dès qu'il y a marché? En réalité, Rozal a-t-il acheté sa femme autrement que ne le fait le jeune duc ruiné qui paie ses nobles dettes avec une dot bourgeoise? Non. L'un escompte son avenir, l'autre liquide son passé, voilà tout. « Hélas! que j'en ai vu *vendre* de jeunes filles! » — Et, tenez, plus on songe à cette pièce, plus marquée on y trouve l'incompatibilité dont nous parlions entre l'argent et l'amour. C'est une honte pour Rozal d'avoir acheté la femme qu'il aime, surtout de ses deniers à elle; mais l'eût-il fait de ses deniers à lui, la honte, qui serait moindre, resterait une honte, pourtant. Supposons Rozal riche et payant Giraud de sa poche, Liliane sentirait encore l'outrage de ce trafic, et le reflet de l'or salirait encore son amour. Il aurait beau lui dire, le fiancé, le mari qui se serait ruiné pour elle : « Je t'ai payée de tout mon patrimoine, parce que je t'aimais, » elle lui répondrait : « L'amour ne paie ni ne se paie. » Quand le Christ a dit : « Nul ne peut servir deux maîtres, » l'un des deux était l'argent; l'autre, l'amour. L'amour n'est pas dans le commerce des hommes; c'est un don divin, et, comme toutes les autres libéralités de Dieu, un don gratuit.

Voilà ce que nous avons vu ou cru voir dans cette pièce; voilà pourquoi nous avons pris quelque agrément, non-seulement à l'entendre,

mais à nous en souvenir. Sans compter que l'interprétation est bonne : Mlle Brandès, qui garde et gardera, je crois, toujours une âpreté un peu rauque, a cependant pris dans la voix et le jeu quelque chose de plus doux, de plus souple et de plus fondu ; M. Candé plaît comme à l'ordinaire par un naturel plein de chaleur, et M. Dieudonné est un coquin du meilleur monde et du meilleur ton.

Le scénario de *Musotte* est fait avec beaucoup de naturel et de facilité ; la pièce n'est pas ennuyeuse, elle serait plutôt banale trop souvent et quelquefois un peu choquante. Elle offre le spectacle, toujours intéressant pour les personnes sensibles, d'une pauvre fille qui meurt sur une chaise longue, auprès d'un berceau. Mais elle nous montre aussi, et l'émotion de ce dénoûment est plus douteuse, un mari qui le soir de ses noces apporte à sa femme un petit enfant.

Vous connaissez le drame ; il est très simple ; un jeune peintre, Jean Martinel, vient de se marier ; vers minuit, au moment d'emmener sa femme, il est appelé d'urgence au chevet d'une pauvre fille, Musotte, son modèle et sa maîtresse de l'an dernier. Elle vient de mettre au monde un enfant et elle va mourir. L'enfant est le fils de Jean ; Musotte le jure, d'un serment solennel de moribonde ; elle le lui confie et meurt. Le jeune homme emporte son fils ; il avoue sa paternité à sa femme, qui reçoit l'enfant dans ses bras et promet d'être sa mère.

Le sera-t-elle en effet, et quelle mère ou quelle marâtre ? Sous ce devoir extraordinaire, inattendu, accepté de bonne foi et de grand cœur dans un élan de dévoûment et d'héroïsme, la jeune femme ne pliera-t-elle pas un jour, demain peut-être ? — On ne voit jamais le lendemain des pièces, et Chimène elle-même, depuis qu'elle a épousé Rodrigue, a dû plus d'une fois lui reprocher avec aigreur d'avoir tué son père. Mais laissons l'avenir. Le présent même, dans *Musotte*, ne nous satisfait qu'à moitié. La pièce est tirée, comme on sait, d'une nouvelle de M. de Maupassant : *l'Enfant*. Tirée, hélas ! en longueur. Quinze pages délayées en trois actes. Et alors toute l'essence du récit s'est pour ainsi dire étendue d'eau ; plus de parfum ni de saveur. Ce berceau porté près du lit nuptial, ce voisinage qui déplaît et qui choque, le romancier du moins nous l'impose vivement et par surprise. La nouvelle est si enlevée, que nous n'avons pas le temps de nous reconnaître, de nous refuser, de nous défendre seulement. Lisez plutôt la dernière page :

« Toutes les femmes furent debout d'un bond, et Berthe, la première, s'élança, malgré sa mère et ses tantes, enveloppée de son peignoir de nuit.

« Jacques, debout au milieu de la chambre, livide, haletant, tenait un enfant dans ses bras.

« Les quatre femmes se regardèrent effarées; mais Berthe, devenue soudain téméraire, le cœur crispé d'angoisse, courut à lui : « Qu'y a-t-il ? Dites, qu'y a-t-il? »

« Il avait l'air fou; il répondit d'une voix saccadée : « Il y a... il y a... que j'ai un enfant et que la mère vient de mourir. » Et il présentait, dans ses mains inhabiles, le marmot hurlant.

« Berthe, sans dire un mot, saisit l'enfant, l'embrassa, l'étreignant contre elle; puis relevant sur son mari ses yeux pleins de larmes : « La mère est morte, dites-vous? » — Il répondit : « Oui, tout de suite... dans mes bras... J'avais rompu depuis l'été... Je ne savais rien, moi... c'est le médecin qui m'a fait venir... »

« Alors Berthe murmura : « Eh bien! nous l'élèverons, ce petit! »

Au lieu de trancher ainsi la question, la pièce la dénoue longuement par un dernier acte qui, pour être, je crois, le plus intéressant, n'en demeure pas moins dissertant et raisonneur. On y plaide le pour et le contre, et de cette longue discussion nous sortons, en somme, plus inquiets que convaincus. Ils ont beau dire, le brave cousin Martinel, et le frère de la mariée, un gentil garçon d'esprit et de cœur : Jean, qui ne pouvait refuser à Musotte un dernier baiser, pouvait, devait peut-être revenir seul, avouer à sa femme cette suprême entrevue et sa paternité douloureuse, mais épargner à la pureté, à la première pudeur de l'amour conjugal, sinon le souvenir, au moins le témoignage vivant et criant, de l'illégitime amour.

Le second acte même, qui a fait répandre des torrens de larmes, ne nous a ému que d'une émotion assez banale et cent fois éprouvée. *La vie de bohème*, *la Dame aux camélias* nous ont jadis touché tout autant. Sans compter qu'il est toujours facile et trop peu littéraire d'agir sur les yeux et non sur les âmes. C'est par le spectacle que cette scène a réussi, beaucoup plus que par la pensée et la parole. Jean, Musotte elle-même, ne trouvent là rien à dire que de déjà dit. Elles expirent toutes ainsi, les pauvres mourantes de théâtre : mêmes souvenirs d'enfance et d'amour, même délire, même gaîté douloureuse, même lueur d'espérance quand elles se croient guéries, et quand elles veulent se lever pour vivre, elles retombent pour mourir. Ainsi finit Musotte, après tant d'autres.

Un peu banales aussi, malgré le contraste ou par le contraste même, artificiel et voulu, de leur indifférence ou de leur trivialité avec l'horreur du drame auquel elles sont mêlées, banales, dis-je, les figures accessoires et inutiles de la sage-femme, de la nourrice, du médecin cravaté de blanc qui vient assister une mourante pendant un entr'acte de l'Opéra. Inutile encore et médiocrement comique, certaine tante de la jeune femme, vieille fille de mauvais caractère et de bon cœur; je dis vieille fille, car elle fut mariée un an à peine et il y a bien longtemps.

On aurait pu espérer que la brave dame aiderait tout le monde à sortir d'embarras et qu'elle serait de quelque secours au dénoûment. Elle ne sert absolument à rien. Quand on a fondé comme elle un asile pour chiens abandonnés, on devrait bien se charger de recueillir et d'élever un pauvre petit diable d'arrière-neveu naturel.

Le style enfin de M. de Maupassant, ce style admirable partout ailleurs de concision, de force et d'éclat, semble s'être ici délayé, détendu, éteint. « Tu l'aimeras bien, notre pauvre petit; qu'il ait toujours un papa, puisque bientôt il n'aura plus de maman. » Voilà le ton, ou peu s'en faut; quelques mots seulement tranchent, çà et là, sur la pâleur du dialogue. Ce n'est pas de cette plume que d'ordinaire écrit l'écrivain de *l'Enfant*. Ouvrez plutôt le livre à la page de mort, et voyez :

« Impuissante à lever sa tête épuisée, elle tendait ses lèvres blanches dans un appel de baiser. Il approche sa bouche pour cueillir cette lamentable et suppliante caresse.

« Un peu calmée, elle murmure tout bas : « Apporte-le, que je voie si tu l'aimes. »

« Et il alla chercher l'enfant.

« Il le posa doucement sur le lit, entre eux, et le petit être cessa de pleurer. Elle murmura : « Ne bouge plus! » Et il ne remua plus. Il resta là, tenant en sa main brûlante cette main que secouaient des frissons d'agonie, comme il avait tenu tout à l'heure une autre main que crispaient des frissons d'amour. »

Si je ne m'arrêtais, je citerais la nouvelle tout entière. Lisez, relisez-la. Ou plutôt ne la lisez pas, si vous craignez de vous gâter par avance le plaisir du spectacle et de juger la pièce, comme nous, avec un peu de sévérité.

Musotte est bien jouée : Mlle Sisos y est touchante, dans un rôle où il était difficile de ne pas l'être; M. Noblet, spirituel, et, quand il le faut, ému; M. Duflos, meilleur encore que dans *l'Obstacle*. Le rôle de Mme Pasca est en dehors de son emploi, mais non pas au-dessus de son talent, et Mme Desclauzas a toujours dans la voix, la physionomie et le geste sa bonhomie effarouchée.

Quelques mots encore avant de finir. La comédie romanesque de M. Albert Delpit, pour laquelle, il faut bien le dire, le public ne s'est pas montré indulgent, n'est pourtant pas moins habilement construite que *Liliane*, et l'intrigue pas moins adroitement conduite. Comment et pourquoi la pièce n'a-t-elle pas retrouvé à l'Odéon le succès que continue d'avoir en librairie le roman dont elle est tirée? Le théâtre a de

ces surprises et le public de ces caprices! Sans doute les caractères ne sont pas assez expliqués, et les situations, parmi lesquelles il y en a deux ou trois neuves et ingénieuses, ne sont pas assez préparées. Retenons, cependant, la scène où les deux amoureux, trompés par l'étrangère, prennent bravement et spirituellement leur parti de leur déconvenue et deviennent amis en cessant d'être rivaux.

La critique peut signaler les erreurs de la fortune, elle ne peut les réparer. Il convient d'ajouter que l'interprétation, moins bonne et moins sûre qu'elle ne l'est ordinairement à l'Odéon, n'a pas laissé de nuire au succès de la pièce. *Passionnément* eût fourni une carrière plus longue si tous les acteurs eussent été dignes de M. Dumény.

Enfin, nous avons assisté, pour la première fois, à une représentation du Théâtre-Libre, et nous y avons pris un extrême intérêt. Rien de plus curieux que de voir un millier de personnes très comme il faut réunies dans l'attente et le désir, unanime autant qu'exclusif, de la polissonnerie et au besoin de l'obscénité. Deux ou trois heures durant, tout le monde est aux aguets; on épie les moindres répliques, le geste le plus anodin. Un grand lit à deux personnes et défait, placé à gauche de la scène, avait éveillé les plus légitimes espérances. Hélas! un instant seulement l'action a failli s'y concentrer, et aussitôt toute la gauche de la salle, qui ne voyait pas, s'est levée en masse, allongeant le cou. Il ne s'est rien passé, ou presque rien; nous le savons, nous qui étions à droite. La pièce représentée est de M. George Lecomte. Elle s'appelle *la Meule*. Quatre actes : un acte plein de talent, les trois autres pleins d'ordures. C'est l'histoire d'une femme qui fait épouser son amant à sa fille. Bien entendu, la jeune fille sait tout et le père aussi; sans cela, il n'y aurait pas de mérite. L'un et l'autre commencent par avoir quelques scrupules. Mais ceux de la petite tombent parce qu'elle a surpris sa mère dans les bras d'un second amant, ce qui la décide à se marier avec le premier; ceux du père, parce que le vieux monsieur (c'en est un) roule sur l'or. Et *la Meule*, c'est la société, responsable, à ce qu'il paraît, des malheurs de cette famille.

Tout cela est assez répugnant. Ce n'est pas très neuf, ni même très vrai. Le document, le fameux document est erroné. Le principal personnage, fort bien joué d'ailleurs par M. Antoine, est avocat à Lapalisse. Or, il n'y a pas de tribunal à Lapalisse, chef-lieu de l'arrondissement administratif. Le tribunal est à Cusset, près Vichy. Qu'on ne nous parle plus, après cela, de la vérité au théâtre, au Théâtre-Libre, du moins!

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars

Un des plus tristes fléaux du temps, c'est qu'on ne peut pas se résoudre à rester dans la simple vérité et garder dans tout ce qu'on fait, dans tout ce qu'on dit, le sentiment de la proportion des choses; c'est l'exagération, le goût des excitations factices et de la mise en scène, la manie de tout grossir, de tout dénaturer, de se répandre en polémiques bruyantes, au risque de compromettre parfois les intérêts les plus sérieux. Par compensation du moins, — si c'est une compensation, — il reste avéré que le fléau ne sévit pas uniquement en France, que notre pays n'est pas le seul où l'on manque de sang-froid et de mesure.

C'est, en vérité, la seule impression qui puisse rester de tous ces incidens, heureusement aujourd'hui presque effacés, du dernier passage de l'impératrice d'Allemagne à Paris. Ce ne serait même pas la peine d'y revenir, si cette petite et importune aventure n'avait remis en pleine lumière deux ou trois faits, signes caractéristiques d'un état moral qui n'est certes pas sans danger. Le premier de ces faits, c'est qu'il peut dépendre de quelques esprits agités et brouillons, de susciter à tout propos, à l'occasion du passage d'une souveraine étrangère, les plus délicates affaires. On s'empare de quelques incidens, après tout insignifians, — même, si l'on veut, de quelque gaucherie ou de quelque fausse démarche, — on s'efforce de remuer quelque fibre généreuse, et l'on crée une apparence d'agitation qui ne sert à rien et ne répond à rien, qui n'est l'expression d'aucun mouvement réel d'opinion et n'est pas cependant sans péril. Le second fait, qui n'est pas moins sensible et moins inquiétant, c'est que le jour où se produit une de ces émotions artificielles, œuvre de quelques agitateurs sans responsabilité, les pouvoirs publics semblent craindre de se compromettre et se taisent, ou ne désavouent que tout bas des manifestations puériles. On n'ose rien dire, on laisse l'opinion sans guide et

sans garantie. Avec cela on se met à la merci de l'imprévu; on donne sans nécessité, sans profit, des prétextes à des récriminations, à d'iniques représailles, — et, comme il faut que quelqu'un paie, ce sont les malheureux Alsaciens-Lorrains qui ont subi les conséquences des derniers incidens par un surcroît de rigueurs dans leur condition intérieure. La Ligue des patriotes peut être satisfaite de ses nouveaux exploits : la dure réalité est pour l'Alsace-Lorraine! Voilà la moralité de ces campagnes d'excitations factices et de manifestations qui ne servent à rien, ni pour la France, ni pour l'Allemagne.

Le fait est qu'en dépit de ces nuages qui passeront encore une fois, s'ils ne sont déjà passés, tout semble rester à la paix, et que la France, pour sa part, a devant elle toute sorte d'affaires intérieures où sa fortune, sa politique, ses intérêts sont engagés, où elle aurait besoin d'une direction éclairée et ferme, qu'elle n'a pas toujours. Voici, en effet, le moment où s'ouvre un débat des plus graves sur le régime commercial du pays, où se prépare pour tout dire une vraie révolution économique. Le président de la commission des douanes, M. Méline, a déposé son rapport, — le manifeste de la politique nouvelle ! — Des bataillons d'orateurs sont déjà en présence, et il est malheureusement assez visible qu'on entre dans cette discussion avec des idées presque arrêtées, avec l'intention de se servir, dans un intérêt de protection jalouse, de la liberté qu'on a reconquise par la dénonciation des traités de commerce. Qu'on veuille défendre l'agriculture, l'industrie, la production nationale, soit, il n'y a certes rien de plus simple, de plus avouable; ce n'est pas là la difficulté : ce qu'il y a de redoutable, c'est qu'il s'agit d'une campagne où, sous ce mot de protection, se cachent les intérêts les plus âpres et même des passions, où la politique, les finances, les conditions du travail sont en cause, et où l'on va un peu à l'aventure. Préoccupations fiscales, préoccupations industrielles, tout se mêle dans ce qu'il faut bien appeler une vaste entreprise de réaction économique contre la liberté commerciale relative des traités de 1860. La question est de savoir si cette politique de protection à outrance, qu'on va peut-être inaugurer, ne risque pas d'avoir des retentissemens profonds dans l'état social du pays, si elle est motivée par les nécessités de l'industrie ou par des nécessités financières, si on ne va pas au-devant des périls les plus sérieux pour les relations de la France, si le moment enfin est bien choisi.

Chose curieuse! on reprend aujourd'hui ce que M. Thiers a voulu faire il y a vingt ans déjà; mais il y a vingt ans M. Thiers s'inspirait d'un patriotisme désespéré et subissait une nécessité cruelle. On sortait d'une guerre effroyable qui avait coûté des milliards. On avait une indemnité colossale à payer, un état militaire à rétablir, les défenses françaises à reconstituer, d'immenses désastres à réparer. Il y avait à trouver 700 millions d'impôts, et alors, après avoir puisé à toutes les

sources, M. Thiers imaginait ses droits sur les matières premières. Tout protectionniste qu'il était, il n'allait pas jusqu'à imiter les États-Unis, jusqu'à demander comme eux aux douanes de quoi amortir une dette de 15 milliards : il demandait sous la forme de droits sur les matières premières 150 ou 180 millions, qui ne lui étaient même pas accordés. Il ne laissait pas moins accomplie, en quittant le pouvoir, l'œuvre merveilleuse du rétablissement des finances. Aujourd'hui la France a payé tous les impôts qui lui ont été demandés, tout ce qu'on a voulu, sans marchander. Elle a suffi à tout, à sa libération, à la réorganisation de ses forces, à la réparation de ses désastres, et même depuis, aux prodigalités d'une politique sans prévoyance. Ce qui pouvait paraître une nécessité, il y a vingt ans, ne serait plus désormais que du superflu, un moyen de suffire à de nouvelles dépenses de fantaisie ou à des expériences équivoques. Il n'y a donc aucune urgence financière.

Est-ce l'état même de l'industrie française qui impose la nécessité d'une défense plus énergique, de nouvelles mesures de protection? Est-ce que par hasard notre industrie a disparu ou tombe en ruine depuis 1860, même depuis vingt ans? Mais alors que signifie cette prospérité dont on ne cesse de se vanter? Comment la France a-t-elle pu suffire à tout avec des forces décroissantes, incessamment épuisées ou paralysées par une législation meurtrière? Par quel miracle compte-t-elle encore parmi les premières puissances, par la solidité de son crédit, par l'étendue de son commerce, par l'éclat de ses arts et de ses industries dans tous les concours du monde? Il faudrait en finir avec ces contradictions! Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore pour l'industrie comme pour l'agriculture des crises partielles dues, les unes à des fléaux naturels, les autres à des causes multiples, indépendantes du régime douanier, cela se peut; c'est certainement d'une politique éclairée de chercher les moyens d'atténuer ces crises si on le peut. Encore doit-on tenir compte de tous les intérêts et se garder de tout ce qui peut provoquer de profondes et périlleuses perturbations économiques. Ne voit-on pas en ce moment même ce que produit le droit mis récemment sur les maïs étrangers? Il frappe de mort violente les distilleries de Bordeaux, de Marseille, une grande industrie perfectionnée qui représente un capital de près de 50 millions et occupait des milliers d'ouvriers, aujourd'hui sans travail. N'est-il pas, de plus, bien facile de prévoir que ce qu'on fera pour favoriser les producteurs, les industriels, sera nécessairement, fatalement payé par les consommateurs, c'est-à-dire par la masse nationale?

Cette politique de protection, si on n'y prend garde, peut certainement avoir des effets aussi dangereux qu'imprévus à l'intérieur; mais elle risque d'avoir des résultats plus graves encore peut-être pour les relations du pays. Un des plus singuliers phénomènes est cette espèce de candeur impétueuse et irréfléchie avec laquelle les

nouveaux protectionnistes de la commission des douanes poursuivent leur œuvre au pas de charge, sans regarder autour d'eux, comme s'ils n'avaient à compter avec rien, ni avec personne. Ils n'ont pas eu de repos qu'ils n'aient obtenu la dénonciation des traités de commerce. Ils se sont fait l'illusion que, sauf les tarifs dont ils prétendaient redevenir les maîtres absolus, les autres garanties, les autres avantages consacrés par les conventions commerciales resteraient entiers. Malheureusement ils n'ont pas vu qu'ils allaient au-devant de singuliers mécomptes. On a dénoncé les traités de tarifs qui nous liaient à d'autres pays : ces pays, à leur tour, se délient des engagemens de toute sorte qu'ils avaient avec nous. Les nations les plus voisines, celles avec qui nous avons les rapports les plus familiers, la Suisse, la Belgique, ont répondu en dénonçant toutes leurs conventions : de sorte qu'avant un an il peut ne rester plus rien des accords qui existaient sur le libre passage des marchandises françaises en Belgique, sur les patentes des voyageurs de commerce, sur la propriété artistique et littéraire. Nous pouvons être exposés à voir refleurir à nos portes une industrie louche et équivoque dont la suppression a coûté des années d'efforts et de négociations, — la contrefaçon, qui serait assurément un coup redoutable pour une des plus grandes industries françaises. Il y a, il est vrai, ce qu'on appelle l'union internationale de Berne, une sorte d'association formée pour la garantie collective de la propriété artistique et littéraire. La Belgique et la Suisse font partie de cette association avec l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne; mais on peut se délier de l'union de Berne comme de tout le reste, — et les Belges ne cachent pas, ils le déclaraient hier encore, qu'ils sont résolus à se servir de toutes leurs armes pour se défendre contre le protectionnisme français qui les menace. En d'autres termes, c'est la guerre des tarifs en perspective, une guerre d'intérêts qui ne peut avoir d'autre résultat que de réduire la France à un dangereux isolement commercial. Est-ce que maintenant la chambre, le parlement tout entier va suivre la commission des douanes jusqu'au bout dans cette voie de réaction économique qui nous ramène à un demi-siècle en arrière? Est-ce que le rôle du gouvernement n'est pas de prendre résolument position, d'engager s'il le faut sa responsabilité pour arrêter ce torrent, pour sauvegarder les intérêts de la France menacés par une politique visiblement excessive?

Le malheur est que la majorité de cette chambre ne sait pas trop ce qu'elle veut et que le gouvernement lui-même ne sait pas ou ne peut pas se décider à avoir une volonté, à prendre un parti, de peur de se compromettre. La protection est le mot magique qui fascine ces esprits troublés et aveuglés. On veut tout protéger sous la forme des tarifs ou sous toutes les formes de l'intervention de l'Etat, et un des plus singuliers spécimens de cet entraînement est certes cette affaire

qui s'est produite il y a quelques jours à peine, qui a été, comme on l'a dit, le prologue des débats sur le régime douanier. M. Méline, qui est devenu l'apôtre du protectionnisme, a imaginé de proposer une subvention de l'État, secours ou dégrèvement, pour les cultivateurs de blé qui ont souffert de l'hiver et sont obligés de renouveler leurs semences. Secourir ceux qui souffrent, c'est fort bien; mais pourquoi seulement les cultivateurs de blé? Alors a commencé le défilé de tous ceux qui ont souffert de la gelée dans leurs cultures : les propriétaires de plants d'olivier, les maraîchers, les cultivateurs de câpriers. Puis sont venues d'autres victimes éprouvées par les chômages de l'hiver et tout aussi intéressantes. Pour tout cela il faut de l'argent; M. Méline avait demandé 3 millions, on est allé jusqu'à 6 millions, qu'on trouvera où l'on pourra, — et si on est embarrassé pour les trouver, survient aussitôt un réformateur expéditif qui propose de les prendre sur les cotes supérieures de contributions. On n'est pas allé jusque-là, on n'a pas moins voté les 6 millions. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie de subventions d'État et de protection universelle? Ce qu'il y a de plus caractéristique, cependant, ce n'est point encore ce défilé de chimères, c'est la discussion même où toutes ces motions ont été agitées. Le plus clair est que M. Méline, le grand protecteur de l'agriculture, a proposé son dégrèvement, que la commission du budget n'a pas osé refuser, et que le gouvernement, représenté par M. le ministre des finances, à son tour, n'a pas osé résister à la commission du budget!

Oh! M. le ministre des finances n'a pas cédé de bonne grâce, il a quelque peu maugréé contre l'idée de M. Méline; mais il a cédé, et sait-on pourquoi? Il a cédé parce que, derrière toutes ces propositions, derrière M. Méline, il a vu la masse rurale, c'est-à-dire électorale, le suffrage universel, — et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'il l'a avoué! Il a fait sa confession, et il a fallu que des républicains comme M. Millerand, comme le caustique M. de Douville-Maillefeu, finissent par demander ce que c'était que ce régime parlementaire qu'on nous faisait, où était le gouvernement. Le gouvernement, il semble malheureusement n'être nulle part depuis quelque temps. S'il s'agit d'un de ces incidens qui peuvent mettre en jeu la dignité et même la sécurité du pays, il s'efface devant quelques brouillons; s'il s'agit du protectionnisme, il craint M. Méline; s'il s'agit d'engager les finances de l'État par des subventions indéfinies, il a peur de mécontenter le suffrage universel pour les élections. Le pays qu'on ne cesse d'invoquer cependant est moins déraisonnable et plus modeste dans ses vœux; il est plus facile à satisfaire, et tout ce qu'il demanderait, ce serait qu'on en finît avec toutes ces obscurités et ces faiblesses, qu'on lui assurât la seule protection dont il ait besoin, la protection d'une politique libérale, prévoyante, résolue à s'engager, quand il le faut pour ses intérêts les plus sérieux.

Quoique bien des événemens qui ont remué et transformé la vieille Europe depuis un siècle soient déjà lointains, ils semblent n'être encore que d'hier, tant ils ont laissé leur trace et leur influence dans les événemens d'aujourd'hui, tant ils réveillent l'intérêt et même parfois la passion des contemporains. C'est une histoire toujours vivante qui se compose des plus éclatantes vicissitudes de toutes les fortunes nationales et qu'on ne cesse d'interroger, comme pour garder un fil conducteur dans des crises qui continuent.

On a pu déjà l'étudier, ce passé d'hier, dans les récits de ceux qui en ont été les acteurs ou les témoins, dans les vastes correspondances de Napoléon, dans les mémoires de M. de Metternich. Il manquait encore un document essentiel et décisif, on le croyait du moins ; il manquait le témoignage d'un homme, qui, entre tous, a eu le privilège de traverser de son pied-bot cinquante années sans broncher, de vivre au milieu des passions de son temps sans les partager, de servir tous les gouvernemens sans s'enchaîner à eux, de passer à côté de toutes les catastrophes sans en être atteint, et de mourir en paix à plus de quatre-vingts ans, dans l'éclat de sa renommée. M. de Talleyrand n'avait pas dit son mot ! Il a été, il est vrai, à demi dévoilé depuis quelques années par une série de divulgations, par ses correspondances avec Napoléon aux plus beaux jours de l'empire, par ses lettres au roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne ; mais il n'avait pas parlé lui-même, ou si l'on veut, il ne parlait qu'à la dérobée, par des lettres disputées au secret des archives. Il ne s'était pas expliqué directement jusqu'ici sur son siècle, sur sa propre destinée et sur son rôle public. Aussi habile dans l'art de soigner sa renommée que dans l'art de conduire sa vie, celui qui a traversé son temps le sceau sur les lèvres, a voulu jouer avec la postérité en lui faisant attendre ses révélations, en mettant des délais à l'apparition de ses *Mémoires*. Il s'est préparé de loin une sorte de rentrée en scène, à un moment qu'il croyait sans doute plus favorable. Il a peut-être mis trop d'apprêt dans ses arrangemens et il s'est exposé à irriter ou à fatiguer d'avance une curiosité devenue exigeante. Qu'arrive-t-il, en effet ? Le jour où paraissent enfin ces fameux *Mémoires*, le premier mouvement ressemble à un mécompte : on est tenté de se demander si celui que Napoléon avait fait prince de Bénévent et qui reste dans l'histoire le prince de Talleyrand, n'avait rien de plus à dire, si c'est pour cela qu'il a fait attendre la postérité.

Est-ce donc que ces *Mémoires*, qui n'ont plus aujourd'hui de mystères, manquent d'intérêt ? Ils sont, au contraire, singulièrement intéressans toutes les fois que l'auteur se donne la peine de faire sa toilette pour le public comme il la faisait pour le monde tous les matins, même ce matin de 1814, où il recevait, tout barbouillé de poudre, M. de Nesselrode, venant lui annoncer la visite de l'empereur Alexandre. M. de Talleyrand décrit, certes, avec autant de

charme que de finesse et son enfance, et son éducation, et les dernières années de la société française avant la Révolution. Il raconte avec une liberté piquante, trop piquante pour être juste, les scènes de l'entrevue d'Erfurt, et partout, dans toutes ces pages, même les plus insignifiantes, il y a des traits où se retrouve l'esprit supérieur; mais il est évident que ces *Mémoires*, composés et retouchés sous des régimes successifs, ne sont qu'une œuvre incomplète et décousue, sans lien et sans suite. Ils sont un document de plus; ils ne révèlent rien de bien nouveau ni sur la Révolution, ni sur l'Empire, ni sur l'homme qui, après avoir été mêlé à tout, reste un personnage à demi énigmatique.

Au fond, M. de Talleyrand, qui fut tour à tour abbé d'ancien régime, évêque relaps, député à l'assemblée constituante, ministre du Directoire, du Consulat, de l'Empire, du roi Louis XVIII, vice-grand-électeur, grand-chambellan, M. de Talleyrand a-t-il jamais été l'homme des gouvernemens qu'il a servis? Le vieux roué s'est prêté quelquefois, il ne s'est jamais donné sans réserve. C'est justement son originalité de s'être fait par une série de circonstances extraordinaires, par la souplesse de son esprit et par une complète indifférence morale, une situation telle qu'il a paru passer tout naturellement d'un régime à l'autre. Il tenait de sa naissance et de son éducation une aisance supérieure dans ses relations avec tous les pouvoirs. Il tenait des révolutions qu'il avait traversées une absence totale de scrupules. Il tenait de sa nature une indolence sceptique et un génie délié qui ont toujours fait sa force dans la complication et dans la précipitation des événemens. Il était fait pour rester jusqu'au bout une sorte de puissance indépendante, patiente et neutre, négociant perpétuellement avec la fortune, habile dans l'art des évolutions nécessaires ou utiles, on ne peut pas dire qu'il conspirait contre les gouvernemens qu'il servait; il ne conspirait pas, il se ressaisissait, il mesurait sa fidélité aux succès de ces gouvernemens, aux chances de durée qui paraissaient leur rester. C'est le secret de sa conduite avec l'empire et l'empereur, à qui il avait commencé par prodiguer un attachement plein d'effusions, un dévoûment passionné, — et dont il ne se détachait que par degré, à mesure qu'il croyait voir dans les excès de génie de Napoléon les premiers signes d'une inévitable catastrophe. Le point grave et délicat serait de savoir comment M. de Talleyrand réussissait à concilier dans son esprit ses devoirs de grand dignitaire, de ministre ou de vice-grand-électeur et ce rôle d'indépendant, de frondeur qu'il prenait de plus en plus dans l'empire à partir de 1807 : il ne s'en préoccupait pas, il trouvait cela tout simple!

Un de ses émules en diplomatie, M. de Metternich, parle, dans ses souvenirs, des conversations qu'il avait eues avec M. de Talleyrand après cette entrevue d'Erfurt, si spirituellement racontée dans les *Mémoires* qui paraissent aujourd'hui. Les confidences qu'il avait re-

cueillies ont un tel caractère de hardiesse qu'on pouvait croire à quelque exagération. Eh bien! non, M. de Metternich n'exagérait pas. M. de Talleyrand, dans le récit qu'il fait lui-même, prouve qu'au moment où il acceptait d'être l'agent direct, confidentiel de Napoléon, il suivait une politique toute contraire dans ses entretiens intimes avec l'empereur Alexandre et dans ses conversations avec l'ambassadeur d'Autriche. Il prouve aussi que, si Napoléon avait tort de s'emporter, de céder aux mouvemens d'une colère soupçonneuse, il ne se trompait pas tellement lorsqu'il faisait, en plein cercle des Tuileries, cette scène violente, humiliante, dont M. de Talleyrand se vengeait en disant : « Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé! » Ce qu'il y a de mieux, c'est que l'empereur, bien que désormais fort ébranlé dans sa confiance, ne gardait pas de longues, d'irréconciliables rancunes à son vice-grand-électeur, et que M. de Talleyrand, de son côté, ne laissait pas d'écrire bientôt à Napoléon, en pleine campagne d'Autriche, ces étonnantes paroles : « Votre gloire, sire, fait notre orgueil, mais votre vie fait notre existence... Tout éloigné que je sois de la scène de ses glorieuses entreprises, je n'existe pas moins par tous mes sentimens, par toutes mes pensées, dans le premier rang de vos serviteurs qui ont placé ce qu'ils attendent personnellement de considération, de gloire et de bonheur, dans l'accomplissement des grandes vues de Votre Majesté? » On n'en était encore, il est vrai, qu'en 1809, à la veille de Wagram, et la maison restait assez puissante pour que l'heure ne parût pas venue de la déserter tout à fait!

La souveraine habileté de M. de Talleyrand a été de ne jamais se presser, de savoir toujours attendre et tout ménager, de rester à la disposition des événemens et de s'arranger pour ne pas se confondre avec les gouvernemens qu'il servait, — surtout à l'heure de leur chute. Il a réussi, puisqu'il est mort après avoir été mêlé à toutes les affaires de son temps, après avoir épuisé les faveurs de la fortune, les honneurs, les dignités, et que, plus d'un demi-siècle après sa disparition, il occupe encore le monde de son nom. Assurément, dans cette longue vie, menée avec tant d'art au milieu des crises les plus compliquées, il y a de singulières lacunes morales, des incidens obscurs, des connivences, des capitulations, et, pour dire le mot, des corruptions que les *Mémoires* n'expliquent pas, qu'ils peuvent tout au plus déguiser; mais ce qu'il y a de certain aussi, ce qui fait que ce dernier des grands personnages d'autrefois réveille encore l'intérêt, c'est qu'il a été un des hommes les mieux doués, les plus clairvoyans, un des plus lucides praticiens des grandes affaires de l'Europe, et qu'il y a eu un jour où, représentant d'une nation vaincue, il s'est trouvé être l'arbitre des congrès. C'est ce moment de 1814, où, au lendemain de la défaite, M. de Talleyrand a eu le mot de la situation et a mis sa dextérité à servir la fortune de la France, — sans nuire à sa propre fortune.

Certes, depuis ces jours d'autrefois que rappellent les *Mémoires* de M. de Talleyrand, bien des choses ont changé en Europe. Ce que la diplomatie de 1815 avait fait, d'autres guerres, d'autres diplomates l'ont défait. Il n'en reste plus rien, ni en Allemagne, ni en Autriche, ni en Orient, ni en Italie, ni à notre frontière en Belgique. Non-seulement les rapports de puissance et de force ont changé entre les nations; mais, chez ces nations mêmes, les institutions, les conditions sociales, les intérêts se sont modifiés et se modifient chaque jour.

C'est un ordre nouveau, des plus compliqués, où la vie ne laisse pas d'être laborieuse pour tous, où la politique reste soumise à des oscillations singulières. Le plus simple incident, parfois, peut suffire, comme on vient de le voir à l'occasion de cette malencontreuse affaire du voyage de l'impératrice Victoria à Paris. Un incident, ce n'est pas même cela, puisque, tout compte fait, on ne voit rien de sérieux, rien de saisissable, puisque tout se réduit à une petite effervescence factice et disproportionnée, à un bruit éphémère de polémiques violentes. Il n'est pas moins vrai que, par une coïncidence curieuse, à ce voyage déjà presque oublié semble se rattacher une sorte de revirement de la politique à Berlin. Et ce revirement imprévu, il ne s'est pas seulement fait sentir d'une façon presque instantanée dans l'impétuosité acerbe avec laquelle on s'est hâté de révoquer quelques mesures récentes d'adoucissement dans le régime des passeports en Alsace-Lorraine; il est assez sensible, depuis quelques jours, dans l'ensemble de la politique intérieure à Berlin, dans les débats parlementaires, dans le langage du chancelier, peut-être dans les dispositions de l'empereur lui-même. Depuis quelque temps, — c'est un fait qui a retenti assez bruyamment en Europe, — l'esprit de Guillaume II semblait tourné tout entier vers les questions du travail et les réformes populaires, vers tout ce qui se rattache au mouvement socialiste contemporain. Il a témoigné, avec éclat, son intérêt pour les populations ouvrières et n'a pas dissimulé ses sympathies pour leurs souffrances, pour leurs revendications. Il a laissé tomber les lois d'exception contre les socialistes. Bref, il a mis son jeune orgueil à ouvrir le règne réformateur, et c'est là même une des causes ou un des prétextes de l'éclatante rupture accomplie, il y a un an maintenant, entre l'impatient souverain et le tout-puissant chancelier, relégué encore aujourd'hui dans la solitude.

Qu'est-il arrivé? L'empereur a-t-il perdu quelques illusions? S'est-il aperçu que malgré ses promesses, et ses programmes, et ses discours, et sa bonne volonté, il ne gagnait rien sur ces masses socialistes, si fortement organisées en Allemagne? Est-ce une nécessité de tactique pour rallier les conservateurs et obtenir les lois qu'on demande au parlement? Toujours est-il que le vent a changé à Berlin; l'orientation, comme on dit aujourd'hui, semble n'être plus la même, et le changement s'est surtout accentué, ces jours derniers, dans le langage du

nouveau chancelier, M. de Caprivi, à l'occasion des crédits militaires, de la prime de réengagement réclamée pour les sous-officiers de l'armée. M. de Caprivi, avec une franchise qui paraît un peu naïve, est allé droit au fait; il a déclaré tout simplement que, si les lois sociales méditées par l'empereur n'arrêtaient pas le mouvement révolutionnaire, il fallait s'attendre à une guerre ouverte, et que dans ce cas on avait besoin de sous-officiers solides, éprouvés, inaccessibles à l'esprit d'indiscipline qui entre aujourd'hui avec les jeunes recrues dans l'armée. Le chancelier entre en vérité dans de singuliers détails sur la guerre des rues, sur la difficulté de conduire des soldats au feu contre leurs concitoyens, sur la nécessité d'avoir des sous-officiers plus fermes encore pour cette guerre que pour faire campagne à l'extérieur. Bref, cela ressemble un peu à un manifeste belliqueux contre les socialistes dûment prévenus. Est-ce le signe d'un retour à la politique de réaction et de compression? Mais alors, c'est l'ancien chancelier qui triomphe, qui se trouve justifié dans ses prévisions, vengé par ses successeurs eux-mêmes. Et si, comme tout semble l'indiquer, M. de Bismarck, qui est aujourd'hui candidat dans un district du Hanovre, est élu député au Reichstag, la situation peut devenir étrange. Elle ne sera peut-être pas facile pour le grand disgracié de Friedrichsruhe, elle pourrait l'être encore moins pour le gouvernement lui-même. L'élection de Geestmunde n'est qu'une puérilité, une plaisanterie peu digne d'un homme d'un si grand passé, ou elle est une menace, un défi. M. Bismarck chef d'opposition, sortant de sa solitude pour aller défendre sa politique devant un parlement, lui qui s'est si souvent moqué des parlemens, — ce sera curieux à voir et à suivre!

Les représentations de la politique européenne varient avec les théâtres, et les affaires de l'Autriche ne sont pas pour le moment moins curieuses, moins laborieuses que les affaires d'Allemagne. Elles passent par une crise singulièrement compliquée, qui n'est encore aujourd'hui qu'une crise d'élections, qui sera demain une crise de parlement et peut devenir avant peu une crise de gouvernement. Le fait est que la situation commence à n'être plus commode ni pour le chef du cabinet, le comte Taaffe, qui après douze ans de pouvoir voit s'accumuler autour de lui toutes les difficultés, ni même peut-être pour l'empereur François-Joseph, qui aura en fin de compte à dénouer le vaste imbroglio électoral et parlementaire. Comment les choses se présentent-elles en définitive? Le comte Taaffe, en dissolvant récemment le Reichsrath et en précipitant les élections, a cédé évidemment ou a cru céder à une nécessité. Il a cru aussi, sans doute, dégager sa position vis-à-vis d'une partie de l'opinion, en procédant à la veille du scrutin à un remaniement partiel de son cabinet, en se séparant notamment d'un de ses collègues, le ministre des finances, M. Dunajewski, qui représentait l'élément slave. S'il y a eu quelque

calcul électoral dans ces essais de remaniement ministériel qui en préparaient peut-être d'autres, le résultat n'a pas répondu jusqu'ici aux vues du président du conseil, et les élections qui se succèdent depuis quelques jours ont tout l'air d'avoir été une vaste confusion où il y a tout ce qu'on voudra, hors une majorité pour le ministère, excepté une force de direction et de gouvernement.

Tout est compliqué en Autriche. Les élections ne ressemblent pas aux élections des autres pays. Elles se font par groupes d'intérêts, par collèges distincts : collège des villes, collège des campagnes, collège de la propriété, collège du commerce. De plus, ces élections ne se font pas le même jour. Elles ne sont même pas complètement finies ; elles sont cependant assez avancées pour qu'on puisse distinguer les principaux caractères et les résultats essentiels de cette lutte qui a été singulièrement passionnée, presque violente sur quelques points, et animée partout. D'une manière générale, le succès n'est pas visiblement pour les modérés de tous les partis. Les conservateurs plus ou moins cléricaux gardent toujours une grande force dans quelques-unes des provinces autrichiennes. Les libéraux ou centralistes allemands, sans être trop diminués, ont eu de la peine à maintenir leurs positions. L'antisémitisme fait de singuliers progrès et a eu des avantages particulièrement à Vienne, où l'un des élus les plus marquans est le prince Aloys Liechtenstein, grand seigneur autrefois clérical, aujourd'hui démocrate, à demi-socialiste et antisémite, qui est le héros populaire d'un des faubourgs de Vienne. L'antisémitisme a désormais son bruyant contingent au Reichsrath; mais l'incident le plus caractéristique, le plus grave de ces élections autrichiennes est certainement ce qui s'est passé en Bohême ; ici la volte-face est complète. Les jeunes Tchèques qui soutiennent depuis quelques années une lutte passionnée contre toute idée de transaction avec les Allemands contre le dernier compromis et qui n'étaient pas plus de huit ou dix, les jeunes Tchèques ont enlevé partout le succès. Les vieux Tchèques ont presque disparu. L'homme qui a servi avec le plus d'éloquence et de succès la cause de la Bohême depuis quarante ans, M. Rieger lui-même, est hors de combat. Il ne reste presque plus rien du parti, et avec les vieux Tchèques disparaît la principale fraction de la majorité sur laquelle le comte Taaffe a pu s'appuyer jusqu'ici au Reichsrath. En réalité, le président du conseil n'a plus que le choix des difficultés ou des impossibilités ; il n'a plus la majorité ; s'il se tourne vers les Allemands, il n'a qu'un appoint insuffisant et il risque de voir toutes les autres fractions s'allier aussitôt contre lui. Le comte Taaffe a depuis douze ans résolu bien des problèmes d'équilibre : il a devant lui le plus insoluble, et ce qu'il y a de curieux, c'est que s'il s'avoue vaincu, s'il disparaît, on ne voit pas bien qui le remplacerait aujourd'hui en Autriche.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'événement de la première quinzaine de mars est la chute de la Société de dépôts et de comptes courans. Il y a bien longtemps déjà que des bruits fâcheux couraient sur la situation de cette banque de dépôts. On la savait engagée dans de détestables affaires. Des procès étaient intervenus, impliquant la responsabilité des administrateurs de la Société; ils ont été successivement perdus.

Il y a quelques semaines, à la suite d'un jugement condamnant la Société à payer un certain nombre de millions à la faillite du Crédit viager, on avait parlé de l'imminence d'un appel de fonds sur les titres; mais ce bruit avait été officieusement démenti. Le 11 courant, cependant, on apprit tout à coup que la Société de dépôts, incapable de trouver dans ses propres ressources les moyens de faire face aux demandes, qui commençaient à être pressantes, de remboursement des dépôts, était obligée de faire appel au concours d'autrui.

On a vu alors se reproduire exactement les mêmes phases que lors de la déconfiture du Comptoir d'escompte, il y a deux ans, à Paris, et de la maison Baring, il y a quatre mois, à Londres : affluence de déposans au siège de la Société menacée; convocation d'urgence, au ministère des finances, des représentans des grands établissemens de crédit; invitation à la Banque de France d'avancer la totalité des fonds nécessaires, moyennant la remise de l'actif de la Société à sauver, et constitution d'un syndicat pour la garantie partielle de cette avance.

Dans la conjoncture actuelle, la Banque de France avance 60 millions, le syndicat garantit le recouvrement de cette somme jusqu'à concurrence de 15 millions. Il s'agit maintenant de savoir ce que vaut le portefeuille de la Société de dépôts, porté au dernier bilan (31 janvier 1891) pour 82 millions environ. Il est à craindre que la réalisation des effets et valeurs que représente cette somme ne laisse de graves mécomptes; il resterait alors, pour couvrir l'avance de la Banque, les comptes courans créditeurs, d'une valeur bien aléatoire; l'immeuble, évalué 7 millions, enfin les 60 millions au versement desquels peuvent être obligés les malheureux actionnaires, actuels ou anciens, à raison de 375 francs par action.

De quelque façon que se termine cette liquidation, le désastre matériel est grand, le désastre moral plus considérable encore. C'est la seconde de nos plus anciennes institutions de crédit qui succombe ainsi, en l'espace de deux années, au milieu d'une grande prospérité

financière générale, non à cause de quelque accident extérieur, subit, imprévu, mais par l'action prolongée de vices intérieurs d'administration, de direction des affaires sociales.

A un autre point de vue, il est regrettable que les circonstances obligent une fois de plus le gouvernement à intervenir comme sauveteur des déposans et à entraîner la Banque de France dans des aventures qui ne lui porteront pas préjudice, on doit l'espérer, mais qui font sortir cette grande institution de son rôle naturel et engagent une partie de ses capitaux dans un ordre d'opérations qui devraient regarder exclusivement les liquidateurs judiciaires.

Quelques jours avant cette chute de la Société de dépôts, le marché avait été déjà ébranlé par de très fâcheuses nouvelles de la République Argentine où le désordre financier et la détresse publique ont atteint un tel degré d'acuité qu'il a fallu fermer la Bourse et la Douane, suspendre les paiemens des banques et décréter un emprunt national.

Les fonds argentins étaient déjà si bas que ces nouvelles, pour si mauvaises qu'elles fussent, ne les ont pas fait baisser davantage. Mais elles ne peuvent qu'éloigner de plus en plus les chances de réalisation avantageuse des portefeuilles de plusieurs grandes maisons de banque anglaises, que l'on sait remplis de titres argentins possédant une valeur intrinsèque, mais pour l'instant et pour un long temps encore, invendables.

Malgré les appréhensions que suscite cet état du marché de Londres, malgré l'accroissement des difficultés auxquelles se heurtent tous essais de réorganisation des finances argentines, malgré la débâcle de la Société de dépôts et de comptes courans, nos fonds publics ont conservé une très ferme attitude et n'ont fait à cet ensemble de circonstances fâcheuses qu'un sacrifice de quelques centimes.

Il n'en a pas été de même pour les titres des établissemens de crédit dont le marché a été très atteint par contre-coup. Le bruit que la Société de dépôts aurait dans son portefeuille, pour des sommes importantes, du papier de la Banque d'escompte a provoqué des offres sur les actions de ce dernier établissement. Ces titres ont reculé de 560 à 530.

Le Crédit lyonnais et la Banque de Paris n'ont pas été épargnés. Le premier a fléchi de 820 à 782.50, la seconde de 835 à 812.50. Le Crédit mobilier perd 20 francs à 415; la Société générale, 15 francs à 500; le Crédit industriel, 20 francs à 650; le Comptoir national d'escompte, 25 francs à 630. Le Crédit foncier, avec moins de raison qu'aucun de ces établissemens, a reculé de 12.50, à 1,273.75. La Banque russe et française a reculé de 30 francs à 350, en prévision des pertes auxquelles on la suppose exposée par suite de ses engagemens argentins.

Cette demi-panique sur les titres des sociétés de crédit va se calmer

sans doute, faute d'aliment; tous les titulaires des dépôts à la Société menacée un moment de suspension savent qu'ils seront remboursés jusqu'au dernier. Cette certitude arrêtera toute velléité de *run* aux guichets des autres Sociétés. Celles-ci, d'ailleurs, averties à temps, ont pu prendre leurs dispositions pour se trouver en mesure de faire face éventuellement à des demandes exceptionnelles.

Encore une fois cette heureuse solution, obtenue en vingt-quatre heures, est exclusivement due à la puissante organisation de la Banque de France. C'est un nouvel argument, et dont la Banque se serait sans doute volontiers passée, en faveur d'un prompt renouvellement du privilège. L'action est très ferme à 4,335.

Les fonds internationaux se sont bien tenus, sur le raffermissement du marché de Londres. La tendance de la spéculation est en général plus favorable à l'Italien depuis la chute de M. Crispi. Les fonds russes s'établissent aux environs du pair. Le Hongrois regagne, puis abandonne le cours de 93.

L'Extérieure vaut 76 1/2, après 77, et le Portugais 56 1/2 après 57. La reprise de l'opération de conversion de la dette cubaine 6 pour 100 paraît ajournée. L'emprunt portugais, sur la base du monopole du tabac, est conclu.

Les valeurs turques ont été assez animées. La maison Rothschild de Londres s'est chargée, de concert avec la Banque ottomane, de la conversion de l'emprunt turc de la Défense dont les titres 5 pour 100 ont depuis longtemps dépassé le pair, en un nouveau fonds 4 pour 100.

Les Privilégiées ottomanes (ex-coupon de 10 francs), les obligations des Douanes, les actions des Tabacs, le 4 pour 100 consolidé ex-coupon, restent à leurs plus hauts cours. Le 1 pour 100 seul a fléchi, le 13, sur le détachement de son coupon semestriel.

L'Unifiée est sans variation à 495. La Banque d'escompte, le Lyonnais, la Société générale, le Crédit industriel, ont annoncé pour le 25 courant l'émission d'obligations 4 pour 100 du Crédit foncier égyptien, pour la conversion ou le remboursement des titres 5 pour 100 de cette société.

Une émission d'obligations 3 pour 100 des chemins de fer du Sud de la France, lancée au cours de cette quinzaine, a obtenu un très vif succès, comme il convient à des titres dotés de la garantie de l'État et de départemens français.

La hausse s'est arrêtée, avec raison, sur les actions des chemins de fer français. Ces titres sont d'un prix trop élevé. Le marché des valeurs industrielles a été très calme et négligé.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

CONSTANCE

DEUXIEME PARTIE (1).

V.

Dans l'unique chambre de maître qui eût été meublée au Parc, une vaste pièce, de l'aspect le plus simple et le plus sévère, où flottait l'odeur des cigarettes et dont toute la décoration se composait d'armes réunies en trophées, de rayons chargés de livres, et de sièges qui permettaient de fumer à califourchon ou de se reposer la tête en bas, selon les goûts particuliers à l'espèce masculine, dans cette grande chambre de garçon, à peine éclairée par une seule lampe, une femme gisait sur le lit même de M. de Glenne. Il serait plus juste de dire qu'elle s'y tordait dans le paroxysme d'une violente attaque de nerfs, maladroitement secourue par Janonette, qui, n'ayant jamais vu rien de semblable, se bornait à lui jeter timidement un peu d'eau fraîche au visage pour la faire revenir, en poussant des exclamations désolées ou en marmottant de vagues prières. Quelqu'un avait eu cependant la bonne idée de dégrafer le corsage, une main d'homme, sans doute, car la mince étoffe avait été brutalement déchirée du coup, et l'on voyait sur une gorge

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

très blanche couler un filet de sang qui, de là, se répandait dans un fouillis de batiste et de dentelle.

— Ah! monsieur le docteur, vous voilà donc enfin! s'écria Janonette. Nous avons mené une rude vie, allez! Tantôt elle crie, la pauvre dame, que ça fend le cœur, tantôt elle grince des dents à se les briser. Je ne sais plus qu'en faire.

— Vous êtes seule pour la soigner? demanda le docteur en s'assurant, sans perdre une minute, du plus ou moins de gravité de la blessure.

Janonette fit un signe de tête désapprobateur et navré.

— Bon! ôtez cet oreiller, mettez-la bien à plat... C'est cela,.. Escaloup, tenez cette lampe, que je puisse voir... Une égratignure, pas davantage. Elle a eu plus de peur que de mal. Allons, ma chère dame, calmons-nous. Nerveuse, très nerveuse, voilà ce que vous êtes... Mais quant au reste, bientôt il n'y paraîtra plus. Frictionnez-lui les membres pendant que j'attacherai cette bande plus solidement que vous n'avez su le faire... Et vite, une plume... Vous trouverez bien une plume à lui brûler sous le nez? J'imagine qu'on manque de tout ici... Heureusement, j'ai ma pharmacie de poche... Prenez-y de la toile, de la charpie, du sparadrap. Tenez, la voilà qui se remet...

La jeune femme venait de porter sa main à son cou, et les paupières closes avaient palpité violemment, les mâchoires s'étaient desserrées; elle exhala un profond soupir.

— Là, vous vous sentez mieux, n'est-ce pas? reprit le docteur d'une voix affectueuse et réconfortante. Vous souffrez de la tête?.. Oui, sans doute, fit-il, en réponse à un geste convulsif; mais cela passera... Des larmes, maintenant!.. Tant mieux! Pleurez, pleurez beaucoup, tant que vous voudrez. Vous n'en serez que plus vite guérie!

— Ah! s'écria Janonette en s'essuyant les yeux du coin de son tablier, elle a trop de peine,.. cela fait compassion.

— La peine n'est pour rien dans ces larmes-là, dit le docteur; c'est, au contraire, un soulagement. Il y a longtemps qu'elle est dans cet état?

— Plus d'une heure. Nous avons couru dans la bibliothèque quand monsieur a appelé; elle était tout de son long sur le tapis, avec ce couteau-là auprès d'elle, dit Janonette en montrant un petit stylet à lame triangulaire très aiguë. C'est le couteau dont monsieur se sert pour couper les pages de ses livres. Tenez, la voilà qui se trouve mal encore... Ça n'a pas cessé depuis que nous l'avons portée sur le lit... Se réveiller en gémissant, comme un chien, sauf votre respect, qui aboierait à la lune, faire mine de

s'arracher les cheveux, et puis retomber, le corps roidi autant qu'une barre de fer, pour recommencer à gigoter l'instant d'après... Vous verrez qu'elle en restera morte ou folle, la pauvre!

— Ni l'un, ni l'autre, soyez tranquille. La main qui a porté le coup n'était pas bien résolue. C'est à la suite d'une scène, d'une discussion? demanda tout bas le docteur en continuant à poser un premier pansement sur la peau à peine déchirée d'une poitrine haletante.

— Voilà comment cela s'est fait, répondit Janonette du même ton; elle est arrivée dans une des voitures à Lajoux, — vous savez bien, Lajous*se*, le loueur de Nérac, — pendant que monsieur était à se promener. Je me trouvais seule avec Escaloup; elle nous a dit comme ça qu'elle avait besoin de parler à monsieur, qu'elle voulait l'attendre, mais que nous ne l'avertissions de rien quand il rentrerait, qu'elle resterait dans la bibliothèque. Il faut vous dire qu'elle nous avait questionnés, qu'elle s'était fait montrer la maison, — toujours bien honnête et l'argent à la main! Nous lui avions donc conté que monsieur, après dîner, entrait d'habitude dans la bibliothèque. L'idée m'était venue qu'elle lui arrangeait une surprise, et, la dame étant si gentille, je pensais que ça ferait plaisir à monsieur; et puis, je vous dis, elle savait s'y prendre, — aimable et généreuse! Pour un méchant bouillon que je lui ai servi, elle m'a donné une pièce d'or. On n'avait qu'à la voir pour comprendre que c'était une personne bien comme il faut et qui ne venait pas faire de mal. Enfin, nous avons eu tort, puisque monsieur nous chasse; mais comment refuser à qui demande si poliment? Nous l'avons donc mise où elle voulait, en attendant monsieur, qui est rentré tard. L'Anglais, qui était avec lui, a mené les chevaux à l'écurie, et lui, notre maître, il a demandé son dîner tout de suite. Je m'étonnais bien un peu que la dame n'eût pas voulu se mettre à table tout simplement; mais elle paraissait fatiguée, — et puis c'était son affaire, n'est-ce pas? ça ne nous regardait point. Elle venait de Paris, où monsieur peut avoir ses secrets, qu'elle connaissait mieux que nous! Quand monsieur a eu fini de dîner, il est allé dans la bibliothèque; la lampe était allumée, comme d'habitude, quoiqu'il ne fît pas encore nuit. Alors, je me suis approchée un peu de la porte pour savoir s'il serait content, et j'ai compris tout de suite qu'il ne l'était guère! Il vous a jeté comme un juron... Je ne dis pas que c'en était un, mais il n'y avait pas grande différence... — Vous ici!.. vous!.. — Jamais vous n'avez entendu de voix plus en colère. Et la voix de cette pauvre petite femme était si douce, au contraire. Elle le suppliait, oui! Je ne reconnaissais pas les mots, — parce qu'il y a un rideau de tapisserie sur la porte; et puis, avec leur *parler pointu* de

Paris, c'est malaisé. A la fin, cependant, on aurait dit qu'elle se fâchait à son tour, qu'elle s'emportait. Ils parlaient tous les deux à la fois, et c'était elle qui avait l'air de le menacer. Alors, j'ai entendu un cri tout à coup, et monsieur a ouvert la porte si brusquement que je n'ai eu que le temps de me retirer bien vite. Il criait : — Au secours!.. un médecin!.. — et il était blanc comme un linge. — Vite! un médecin!.. — Comme j'étais bien à portée d'entendre, j'ai couru dire à Escaloup : Va au plus près, — et puis je suis rentrée dans la bibliothèque, où la dame était toujours étendue par terre et monsieur, à genoux auprès d'elle, qui lui avait ouvert sa robe en arrachant tous les boutons, et qui disait, — ça, je réponds de l'avoir entendu : — Comédienne!.. comédienne du diable! — Sans doute qu'il ne trouvait pas qu'elle s'était tuée pour de bon, et il en était comme contrarié. Car c'est une personne à qui, bien sûr, il en veut, ça se voit de reste! Rien qu'à la manière dont il a dit : — Madame s'est blessée... Soignez-la, en attendant le médecin... — Il ne m'a même pas aidée à la déposer sur son lit; il a appelé l'Anglais pour ça. On aurait dit qu'il avait répugnance à la toucher. Elle n'est pourtant pas dégoûtante! Vous a-t-elle un corps en satin, et du linge tout à jour qui sent bon comme un bouquet! Vous me croirez si vous voulez, c'est quelque histoire d'amourette dans laquelle il a les torts... D'abord, les hommes sont toujours fautifs dans ces affaires-là.

Le long récit de Janonette ne fut pas débité d'un trait, mais par lambeaux entrecoupés, tandis qu'elle tendait des épingles au docteur et qu'elle aidait à déshabiller l'inconnue, qui restait les yeux fermés, inerte et très pâle, mais calme à présent, comme si son insensibilité apparente eût été volontaire. Peut-être écoutait-elle, à travers le trouble de ses sens, ce récit dont elle était l'héroïne. Soudain elle tourna la tête, ouvrit des yeux fixes et noyés et demanda en frissonnant :

— Où suis-je?

— Entre les mains d'un médecin qui promet de vous remettre sur pied très vite, si vous êtes sage, répondit cordialement le docteur.

Elle regarda autour d'elle, effarée, passa sur son front ses petites mains étincelantes de bagues, et dit :

— Emmenez-moi, emmenez-moi tout de suite. Je ne veux pas rester ici, non, pas une heure, pas une minute...

Le docteur fit alors la remarque en lui-même que le parler pointu dont se plaignait Janonette était, de fait, un accent étranger presque imperceptible.

— Quant à ce que vous demandez là, madame, c'est impos-

sible... Mais demain, je reviendrai. Nous causerons alors de ce que je puis faire pour vous être agréable. A présent, buvez de la fleur d'oranger et tâchez de dormir; vous êtes brisée de fatigue.

— J'ai voulu me tuer, dit-elle d'un air sombre.

— Le vouliez-vous absolument? Vous aviez tort, en tout cas, et vous n'avez pas réussi. Nous veillerons à ce que vous n'ayez plus de ces fantaisies lugubres. Janonette va rester auprès de vous le reste de la nuit, n'est-ce pas, Janonette? Et demain il fera jour. Le soleil est un bon conseiller.

— Je m'étais juré de ne plus le revoir, répliqua la jeune femme en laissant de nouveau couler ses larmes. Je le hais,.. je hais l'univers entier et tous ceux qui m'ont fait souffrir... Je suis si malheureuse! ajouta-t-elle avec impétuosité, après une pause qui fut remplie par ses sanglots.

— Peut-être ne le serez-vous plus demain, qui sait? Les circonstances changent, les cœurs se laissent toucher.

Elle secoua lentement la tête.

— Tout est fini pour moi. Il fallait mourir.

— Dormez, de grâce, dit le docteur.

La jeune femme essaya de ramener autour de sa tête ses cheveux dénoués; mais la douleur de sa blessure, si peu profonde qu'elle fût, la força d'y renoncer. Avec un faible gémissement, elle se cacha le visage dans ces ondes d'or comme derrière un voile et ferma les yeux.

— Vous ne la quitterez pas une minute, dit le docteur à Janonette.

— Oh! monsieur, soyez tranquille, j'attendrai ici le matin, en disant mon chapelet.

— Et moi, je reviendrai avant déjeuner. Faites-lui prendre ces gouttes calmantes d'heure en heure, si l'agitation recommence. — Ah çà! pensait le docteur en sortant de la chambre, ce beau monsieur pour l'amour duquel on a essayé de se poignarder restera-t-il invisible? La honte, sans doute, le remords... Cette petite femme-là, ma foi, a les plus jolies épaules que j'aie vues de ma vie... et sculptées dans la neige... Une blancheur!.. Résister à ces épaules-là et aux bras qui les accompagnent, ce doit être difficile. Mais les hommes ont un cœur de roc le jour où ils n'aiment plus... Car j'assiste là, sans nul doute, à la fin d'un roman.

Tout à coup, dans le vestibule qu'il traversait, M. de Glenne lui apparut, adossé à une porte, guettant son passage.

— Combien j'ai d'excuses à vous faire! dit-il en s'avançant avec une vivacité qui dissimulait mal son embarras.

— Des excuses, cher monsieur! et de quoi? Je suis heureux d'avoir pu rendre service à une personne qui vous intéresse... — le docteur appuya sur ces mots avec un peu de malice, — et plus heureux encore d'être en mesure de vous rassurer sur les suites de ce petit accident.

Une rougeur irritée monta aux joues de M. de Glenne, et il eut un mouvement des épaules qui signifiait : que m'importe!

— Cet imbécile d'Escaloup a mal compris mes ordres, reprit-il tout haut. Quand je lui ai dit d'appeler un médecin, je ne songeais pas qu'il pût aller vous déranger. J'ajouterai que j'aurais préféré voir arriver ici tout autre visage que le vôtre.

— Bien obligé! interrompit le docteur.

— Vous me comprenez à merveille. Avec un inconnu, que j'aurais évité de rencontrer ensuite, ma situation eût été moins pénible,.. moins ridicule...

— Je ne vois, monsieur, absolument rien de ridicule dans ce qui se passe.

— Mais vous ne nierez pas que vous n'ayez, — et c'est tout naturel, — des idées, des soupçons qui gêneront nos relations futures. J'en serais désolé pour ma part. Quoi qu'il doive arriver, permettez-moi de vous dire un mot : sur l'honneur, je n'ai rien fait qui puisse justifier l'acte de folie commis cette nuit sous mon toit... Sur l'honneur, je n'ai rien à me reprocher envers la personne que vous venez de secourir. Si quelqu'un de nous deux a eu des torts envers l'autre, c'est elle, c'est elle seule... Oui, des torts graves, irréparables. Cette explication montre assez, j'espère, le prix que j'attache à l'estime d'un homme tel que vous et le regret que j'aurais de la perdre avant de l'avoir acquise.

M. de Glenne parlait avec une émotion contenue qui persuada le docteur comme aurait pu le faire l'évidence même. Tout à l'heure, son opinion était presque celle de Janonette; sans bien comprendre pourquoi, il vira de bord.

— Monsieur, dit-il en tendant la main à celui qui attaquait si nettement une question délicate, j'ai vu beaucoup de choses étranges dans ma vie déjà longue, et je me suis défendu de tirer des conclusions à la légère. Il m'est fort agréable de vous croire un parfait honnête homme et de n'ajouter foi, sur vous, qu'à votre parole même.

Ils se serrèrent la main, et rien de plus ne fut dit entre eux; mais les sentimens de M. Vidal, tandis qu'il retournait chez lui, étaient tout différens de ceux qu'il éprouvait en venant au Parc; avec une versatilité singulière, il prenait la contre-partie de son premier raisonnement :

— Il y a, en effet, se disait-il, des femmes bien malfaisantes et bien perverses! Celui qui tombe sous leur griffe est à plaindre! Pourtant, il faudrait savoir au juste...

Tout le long du chemin, il épuisa les conjectures. Cette étrangère était certainement une maîtresse abandonnée; mais la rupture n'avait eu lieu, sans doute, qu'après quelque trahison de sa part; elle se repentait, elle aimait encore... ou bien, — oui, ce devait être cela, — elle défendait les intérêts d'un enfant que M. de Glenne repoussait avec elle. Sans doute, elle était venue plaider la cause de cet innocent en même temps que la sienne, et, désespérée de la froideur de l'homme qu'elle avait offensé, — dame, en certains cas, le pardon est terriblement difficile! — elle avait essayé d'un moyen héroïque, feinte ou réalité, feinte plutôt... mélange de tous les deux, peut-être... Les femmes sont si compliquées! Quelques-unes peuvent être sincères même en jouant la comédie.

Parmi les suppositions qui se succédaient dans son esprit, il n'y en avait aucune qu'il pût sans inconvénient communiquer à sa fille; aussi le docteur fut-il quelque peu contrarié lorsque, de retour chez lui et prêt à entrer dans sa chambre, il vit s'entr'ouvrir la porte de Constance et qu'il entendit une voix fort éveillée lui dire :

— Eh bien! papa, cette dame... cette pauvre dame du Parc?..

La question le prenait au dépourvu.

— Comment! s'écria-t-il pour gagner du temps, tu n'es pas encore couchée? C'est absurde... Eh bien! mon enfant, cette dame... mais, rien de plus simple... Une parente de M. de Glenne, une personne âgée qui, venue en visite chez lui, a eu un accès, un tout petit accès de fièvre chaude...

L'expression étonnée, incrédule, des grands yeux de Stany, qui, à moitié déshabillée, avait passé sa tête dans l'entre-bâillement de la porte, l'avertit qu'il avait dû dire quelque chose d'invraisemblable.

En effet, Catinou, toujours prompte à s'informer, avait trouvé le temps, pendant que Béréto attelait en toute hâte le cabriolet, de faire subir un interrogatoire serré à l'envoyé du Parc. L'aventure lui avait été racontée tout au long, avec les détails donnés ensuite par Janonette au docteur. Comment n'aurait-elle pas répété des choses aussi intéressantes à sa jeune maîtresse? C'était l'émotion et la curiosité d'en apprendre davantage qui avaient tenu Stany éveillée jusqu'à ce que son père rentrât.

— Pourquoi papa me fait-il un mensonge? pensa-t-elle, plus intriguée que jamais après les explications confuses du docteur.

Et elle en conclut que quelque chose de mystérieux, de terrible décidément, avait dû se passer au Parc.

Les jours suivans, elle ne le questionna pas, bien qu'elle en mourût d'envie, et, de son côté, il garda le silence. Catinou elle-même ne découvrit plus rien, sauf que M. de Glenne s'était éloigné, laissant toute seule l'intruse, qui, d'ailleurs, allait de mieux en mieux. Chaque matin, le docteur lui rendait visite, et le moment vint assez vite où il la trouva en état de partir sans péril pour sa santé.

Un matin, la victoria de M. de Glenne passa sur la route, à travers le village, emportant une femme appuyée avec grâce à des coussins, les pieds sur un élégant sac de voyage.

— Mademoiselle! cria Catinou, toujours aux aguets, venez vite!

Mais Stany, quelque hâte qu'elle fît pour se précipiter à la fenêtre, n'eut que le temps d'entrevoir un bout de profil à peine esquissé sous les plis d'une gaze flottante; elle vit plus distinctement un nœud de cheveux pâles qui brillaient au soleil et la forme charmante d'une taille bien prise dans la jaquette presque masculine d'un costume anglo-parisien.

— Quelle princesse! dit la vieille servante d'un ton ironique. Du reste, cette effrontée-là se porte comme vous et moi; votre papa a été habile à la guérir ou bien elle ne s'était guère écorchée.

— Elle m'a paru très jolie, dit Constance.

Une heure après, en déjeunant, elle s'aventura, poussée par la curiosité, à demander au docteur si sa malade était tout à fait rétablie.

— Tout à fait, répondit-il brièvement, et la voilà enfin sur le chemin de Paris. C'est un fameux débarras pour quelqu'un; le secret professionnel m'empêche de t'en dire davantage.

Cette extrême réserve que les convenances lui prescrivaient à l'égard de sa fille, M. Vidal ne l'eut pas envers tout le monde. Il était communicatif de son naturel, et le poids de l'extraordinaire aventure dans laquelle il avait joué un rôle l'eût étouffé probablement s'il ne se fût trouvé d'excellentes excuses pour le partager avec M. Duranton, qui devait savoir après tout à quoi s'en tenir sur l'acquéreur de son domaine.

Le pauvre pasteur fut consterné en apprenant que de pareils scandales se produisaient dans cette maison qu'il avait longtemps appelée sienne.

— Je n'y mettrai plus jamais le pied! s'écria-t-il, et j'ai de vrais remords d'avoir amené dans le pays un mauvais exemple.

— Mais puisque je vous dis que la coupable n'a fait que passer, qu'elle est déjà partie...

— Eh! il ne s'agit pas seulement de cette femme, mais de celui qui, pour la réduire à une telle extrémité, l'a entraînée au mal d'abord et abandonnée ensuite.

— Écoutez, mon ami, si l'un des deux a été entraîné, ce n'est pas elle! Vous pouvez m'en croire; j'ai eu l'occasion de l'étudier. Premièrement, elle n'est pas très jeune, malgré l'apparence, elle doit avoir dépassé la trentaine. Grâce aux artifices dont les coquettes ont l'habitude, elle peut gagner quatre ou cinq ans, mais le teint est déjà fané sous la poudre de riz et il y a de petites rides qui ne trompent pas l'œil d'un médecin au coin des lèvres et des paupières. J'ajouterai que cette physionomie fatiguée n'est bonne qu'à demi. Quand elle parle ou seulement quand elle se croit observée, le regard, le sourire sont charmans, ils peuvent même devenir ensorcelans, j'imagine, lorsqu'elle s'en donne la peine, — mais aussitôt qu'elle ne se surveille plus, l'œil gris-bleu, un peu couvert, devient dur, et l'expression de la bouche n'a aucune franchise. Je gagerais qu'elle ne vaut rien.

— Vous ne savez pas s'il en a toujours été de même, répliqua le pasteur, et si ce n'est pas lui qui l'a faite ce qu'elle est.

— Je ne sais presque rien, en effet, mais je devine. Le lendemain de cette prétendue tentative de suicide...

— Prétendue!..

— Oh! cela je l'affirme. Elle ne voulait qu'effrayer, jouer une dernière carte ; autrement, la blessure eût été moins insignifiante. Lors de ma seconde visite donc, elle m'a dit d'une voix très faible, très touchante : « — Merci de vos bons soins, monsieur. J'ai honte de moi-même,.. il n'est pas permis de se manquer. » — Naturellement je lui ai répondu tout ce que pouvaient m'inspirer la compassion, la morale, et même une galanterie bien intentionnée. Je lui ai dit qu'il y avait folie à vouloir mourir quand on possédait ce qui peut rendre la vie précieuse, le plus grand des biens pour une femme étant la beauté...

— De grâce! interrompit le pasteur avec un peu d'impatience, ne me répétez pas vos madrigaux. Vous auriez mieux fait d'envoyer chercher un prêtre qui lui eût parlé de Dieu.

— Ceci n'était pas mon affaire, mais je voulais l'amener tout doucement à des confidences; on ne prend pas les mouches avec du vinaigre; j'ai été insinuant. Peine perdue! Elle s'est montrée plus fine que moi et a su parler très joliment sans rien dire, toujours avec le même sourire aux lèvres, un petit sourire de côté, coquet, moqueur et désabusé tout ensemble. Sa conversation est

agréable, elle ne manque pas d'esprit et on voit qu'ayant l'habitude de tourner toutes les têtes, elle ne peut souffrir qu'un homme reste froid auprès d'elle. Après tout, il entrait peut-être dans ses desseins de produire sur moi une impression favorable pour que la commission dont elle m'a chargée fût mieux faite, car elle me laisse le soin de parler à M. de Glenne : — « Je ne veux pas, m'a-t-elle dit, chasser plus longtemps de chez lui un homme qui ne peut me voir sans horreur. Je comptais lui écrire, mais aucune des lettres que je commence ne me satisfait. Il suffira que vous lui disiez que je me repens de cette dernière démarche et qu'il n'entendra jamais plus parler de moi. » — Comme elle portait son mouchoir à ses yeux en me faisant cette recommandation, je lui ai demandé si je ne pourrais rappeler à M. de Glenne quelque devoir matériel jusque-là négligé soit envers elle, soit envers un être qui lui était cher. Elle a hésité à comprendre, puis souriant de nouveau avec un peu d'amertume, elle m'a répondu : — « Parlez-vous d'argent? Sous ce rapport, M. de Glenne a fait tout ce qu'il devait faire, et, quant à un enfant, il ne manquerait plus qu'une pareille complication! Dieu merci, elle n'existe pas,.. Dieu merci! a-t-elle répété avec un long soupir. » — Oh! bien, alors, ai-je pensé, nous sommes fixés sur le peu de gravité de la chose : une intrigue, comme il y en a tant avec une femme plus impérieuse et plus résolue qu'elles ne le sont d'ordinaire, capable de réclamer son amant jusque dans la solitude où il a fui pour lui échapper. Rien de plus odieux que ces sortes de furies. Je me rappelle les menaces que me faisait, quand j'étais étudiant à Paris, une certaine grisette qui ressemblait un peu à cette belle dame-là : le même petit nez retroussé, les mêmes prunelles félines. Fanny, — elle s'appelait Fanny, — était toujours prête à s'enfoncer ses ciseaux dans la gorge; je ne pus y tenir plus de deux mois.

— Allons, Philippe, allons, que me racontez-vous là?.. interrompit le pasteur. On recueille ce qu'on a semé, rien de plus juste. Quant à moi, malgré tout le plaisir que j'avais à causer avec cet homme d'esprit, malgré les goûts que nous avons en commun, je ferai en sorte dorénavant qu'il vienne chez moi le moins possible.

— Eh bien! je ne serai pas aussi sévère. Je ne romprai point avec ce pauvre diable pour une peccadille.

— Vous appelez peccadille le suicide d'une femme!

— Mais quand c'est un suicide pour rire, une simple grimace, et quand la dame est évidemment de celles qui se consolent...

— Ne parlez pas si haut, Philippe, il me semble qu'on a marché dans la chambre à côté. Pourvu que personne n'ait entendu !

Henriette, sans vouloir écouter, cela va sans dire, avait le rare talent de passer toujours par hasard à portée de ce qui n'était pas pour ses oreilles; elle surprit donc de cette conversation tout ce qui pouvait intéresser Stany, à qui elle rapporta fidèlement l'appréciation de son oncle et celle de son père touchant les événemens survenus au Parc.

— Je commence, ajouta-t-elle, à envier un peu moins les Parisiennes qui ont le bonheur de plaire en passant à des hommes charmans tels que M. de Glenne.

Dans une existence de jeune fille isolée à la campagne, le moindre incident prend de l'importance. Stany ne se passionnait pas comme sa cousine, pour une figure distinguée et un habit bien fait, mais un drame tel que celui qui venait de se jouer presque à sa porte et surtout le mystère qui entourait ce drame devait nécessairement faire travailler son imagination. Elle se mit à penser avec une persistance qui la surprit elle-même à cet homme impitoyable qui ne s'était laissé désarmer ni par les prières, ni par le désespoir d'une femme autrefois aimée et qui, ne pouvant la chasser, lui avait cédé la place avec un dédain si cruel. Qu'avait-elle pu faire, l'infortunée, pour l'irriter à ce point? Et lui, où était-il maintenant? Catinou, sans qu'elle l'interrogeât, lui apprit un matin, à travers d'autres commérages, que le maître du Parc était de retour, et elle en eut bientôt la preuve dans des circonstances qui contribuèrent encore à exciter chez elle un intérêt particulier.

VI.

Il ne se passait guère de jour sans que Constance Vidal entrât à l'église, non pas seulement pour y prier, mais pour s'y souvenir. Elle retrouvait sa mère plus que partout ailleurs dans ce banc, où, toute petite, elle avait supporté la longueur de la grand'messe en comptant les images du livre d'heures qu'on lui abandonnait, dans ce vieux banc vermoulu, profondément encaissé entre des boiseries de chêne où plus tard elle s'était agenouillée avec la dévotion, le recueillement dont l'exemple était sans cesse auprès d'elle. Un livre en maroquin noir, usé aux coins, marquait encore la place qui jamais, depuis la mort de Mme Vidal, n'avait été occupée par aucune autre que Stany. En s'y asseyant, il lui semblait retrouver le délicieux enveloppement de l'amour maternel, une

chaleur de nid; elle s'y blottissait avec confiance, et, fermant les yeux, elle croyait encore sentir le proche voisinage de cette forme frêle qu'elle avait vue s'émacier de plus en plus jusqu'au jour où elle s'était pour ainsi dire évaporée dans l'éther. Constance choisissait d'habitude pour ses entretiens familiers devant Dieu avec la chère absente l'heure où le crépuscule, bien avant de se répandre ailleurs, commençait à envahir les nefs étroites et basses, les fenêtres percées en meurtrières. Appuyée contre le dossier droit qui lui semblait garder la marque d'une tête chérie, elle évoquait sa mère, elle se rappelait chacune de ses recommandations, en promettant de s'y conformer. Jamais elle ne parlait à personne de ce qu'elle appelait en elle-même leurs rendez-vous. Son père savait qu'elle allait à l'église un peu plus souvent qu'il ne l'eût désiré; il lui laissait toute liberté, d'ailleurs, à la condition qu'elle n'attirât pas au Priourat leur curé, pour lequel, tout en le déclarant un brave homme, il éprouvait l'insurmontable répulsion du voltairien pour le prêtre. Que sa fille se gardât de l'exagération des pratiques plus qu'inutiles, selon lui, qu'il qualifiait de bigoterie, que, tout en s'acquittant de ses devoirs de chrétienne, si bon lui semblait, elle ne subît point de direction proprement dite, M. Vidal, moins intolérant que beaucoup de libres penseurs, n'en demandait pas davantage. Peut-être, cependant, l'influence du bon vieux prêtre très simple qui desservait la paroisse eût-elle plutôt modéré qu'activé l'exaltation religieuse de Stany en ramenant cette jeune âme rêveuse aux voies ordinaires, en permettant à sa ferveur, prisonnière, pour ainsi dire, comme l'est une essence subtile dans un vase scellé, de s'évaporer un peu. Forcée, au contraire, de se replier toujours sur elle-même, cette ardente piété de néophyte que l'enfant avait héritée de sa mère, ce mysticisme catholique qui se confondait dans son âme avec un souvenir filial passé lui-même à l'état de religion, prit, en se concentrant, une intensité croissante.

Ce jour-là, par exemple, la méditation de Constance Vidal portait sur un point auquel ne s'arrête guère d'habitude la pensée des jeunes filles. Stany songeait à la vanité de tout ce qui doit finir; elle y songeait avec une amertume et une tristesse qu'elle n'avait point éprouvées jusque-là et qui tenaient évidemment à quelque expérience récente. Cette idée que l'on peut, s'étant aimés une fois, ne pas s'aimer toujours, la hantait depuis quelque temps et lui faisait horreur. Était-il possible qu'après avoir été tout l'un pour l'autre on pût devenir ennemis? Les imaginations très neuves n'acceptent pas sans souffrance, à mesure qu'elles leur sont dévoilées par la vie, ces réalités désenchantantes qui s'imposent ensuite à nous

comme des faits indiscutables et convenus, rangés sous la rubrique du *cela va sans dire*. Stany pensait donc au néant des amours humaines avec une austérité singulière quand elle vit apparaître tout à coup l'une des figures qui se mêlaient à ses réflexions. Ce qu'elle éprouva lorsque M. de Glenne entra dans l'église fut comme un choc violent : de la surprise d'abord, mais surtout de la joie. L'homme qui vient chercher auprès de Dieu une consolation ou un appui n'est pas irrémédiablement malheureux, et celui-ci ne pouvait manquer, étant chrétien, d'abjurer tôt ou tard les sentimens de rancune et de haine, que, d'après les rumeurs parvenues jusqu'à elle, il avait un instant montrées. Mais peut-être n'était-ce pas un chrétien qui visitait l'église, peut-être était-ce tout simplement un curieux de plus qui venait examiner les chapiteaux historiés, où des bêtes fantastiques se mêlent à toutes les variétés d'une végétation antérieure au gothique.

Elle resta immobile dans son banc, à observer M. de Glenne qui ne la voyait pas, serrée contre un pilier et si petite, tenant si peu de place derrière le haut écran de chêne noirci! Il ne s'agenouilla point, mais lentement se mit à faire le tour de l'église, en quête probablement d'un curieux morceau d'iconographie romane, qui représente avec des détails naïfs la première tentation. L'ombre croissante, sous les voûtes en plein cintre, ne laissait distinguer rien que très imparfaitement; il se détourna donc après une halte de quelques minutes devant la vieille pierre sculptée, regagna le chœur, et s'assit dans l'une des stalles, l'air morose, accablé, à ce que trouva Stany qui épiait ses moindres mouvemens. Longtemps, il demeura la tête basse et sans bouger. Priait-il?.. En se le demandant, Stany adressa au ciel une fervente prière qui pût s'unir à la sienne ou bien la remplacer. Elle pria pour cet étranger dont elle ne savait au juste ni les besoins ni les peines, elle pria aussi pour la femme inconnue qui de quelque façon avait traversé sa destinée, suppliant celui qui peut tout et qui change à son gré les cœurs de leur inspirer, à lui des idées de justice et de miséricorde, à elle, pauvre égarée, la résignation nécessaire. Deux fois, M. de Glenne passa brusquement la main sur son front comme pour en chasser un souci, puis il resta quelque temps le coude sur son genou, le menton sur son poing fermé, à réfléchir. De la place qu'elle occupait, Stany ne le voyait que de profil et très imparfaitement, mais elle se figura que ses traits s'étaient rassérénés et elle constata, tout heureuse, qu'il prolongeait sa visite à l'église, pour des raisons qui évidemment n'avaient rien de commun avec la curiosité. Le soleil couchant fit glisser entre les vitraux un rayon qui éclaira cette tête penchée, décidément très intéressante, pensa

Stany avec le vague attrait qu'éprouvent les méridionales pour les types blonds du Nord qui leur représentent l'originalité, l'exception, lorsque jamais elles ne sont sorties de leur pays. En tout pays, d'ailleurs, et aux femmes de toute race, la figure de M. de Glenne eût paru agréable et distinguée, mais les sympathies de Constance Vidal étaient gagnées surtout par ce qu'elle exprimait de triste.

La ténacité d'un regard fixé sur nous produit un effet magnétique auquel sont sensibles les gens nerveux. M. de Glenne, bien que l'église lui semblât vide jusque-là autant que silencieuse, sentit peu à peu qu'il n'était pas seul; il aperçut enfin à distance le vague dessin d'une forme féminine; brusquement, comme s'il eût été honteux ou contrarié d'avoir songé devant témoin à des choses intimes et secrètes, il se leva et disparut dans l'un des bas côtés, tandis que, d'autre part, Stany, confuse d'avoir été surprise en flagrant délit d'espionnage, sortait par l'autre. Le hasard voulut que tous les deux se rencontrassent près de la porte, au moment où la jeune fille trempait ses doigts dans le bénitier. Elle hésita une minute, puis d'un mouvement délibéré offrit au Parisien de l'eau bénite. Il parut étonné, presque interdit, tandis que son regard rencontrait deux beaux yeux noirs levés vers lui d'un air à la fois grave et timide; mais, se remettant vite, il effleura de ses doigts, avec un profond salut, les petits doigts humides et se signa rapidement. Ce fut pour Stany, que son père n'avait habituée à aucune concession en ces matières, comme un gage de fraternité spirituelle; le vague sourire qui effleura ses traits parut à M. de Glenne si délicieux, qu'il en oublia comme par enchantement tout ce qui n'était pas ce sourire, tout le fardeau de préoccupations plus ou moins profanes qu'il avait apporté dans le lieu saint où il ne cherchait pas Dieu. Du seuil de l'église, il vit l'adorable apparition s'éloigner légère et pénétrer dans la maison qu'il savait être celle du docteur. Au fait, M. Duranton avait dit : « Ma nièce, » en parlant de la promeneuse de la Garenne, qui était certainement Mlle Vidal. Tant mieux, il la reverrait. C'était une séduisante perspective que celle de rencontrer quelquefois sur sa route un pareil visage. Plusieurs fois, au cours de cette même soirée, il se remémora le singulier appel si chaste et si doux, si différent de ce qu'il avait jamais lu dans des yeux de femme, que le regard profond de cette enfant lui avait adressé ; il crut sentir au bout de ses doigts la fraîcheur de l'eau bénite avec le contact d'une main fine qui tremblait quelque peu. Pour un raffiné de son espèce, la sensation était nouvelle et par conséquent avait du prix.

VII.

Sans cette rencontre, il eût tardé probablement à rendre au docteur la visite qu'il lui avait promise; la crainte de quelque allusion, même indirecte, à des événemens pénibles le hantait jusque-là et l'avait retenu; mais le signe de croix imposé par Constance eut la vertu d'un exorcisme. Dès le lendemain, il se présenta au Priourat, porté par un élan irréfléchi qu'il eût raillé amèrement et réprimé aussitôt s'il s'en fût rendu compte avec la rigueur d'analyse qu'il exerçait depuis longtemps contre lui-même. Qui donc parmi les plus clairvoyans n'a la faculté de devenir aveugle à propos? Qui donc sut jamais résister à l'avant-goût du bonheur, à cet attrait inavoué qui prend tous les déguisemens pour mieux rassurer celui qui l'éprouve? L'accueil de M. Vidal indiqua, du reste, dès le premier instant, chez cet excellent homme, un désir bien arrêté d'oublier tout ce qui aurait pu être importun à son hôte. Il lui fit en grand détail les honneurs de sa bibliothèque.

Tant de livres, tant d'herbiers, tant de collections diverses furent montrés à M. de Glenne qu'il ne tint qu'à lui de s'en retourner satisfait; mais probablement il avait nourri à son insu d'autres espérances, car il partit vaguement désappointé, sans avoir entrevu d'autre figure de femme que la figure curieuse et revêche de Catinou. Comme il était venu à pied, le docteur le reconduisit sur l'espace d'un kilomètre environ; il avait, disait-il, à voir une malade de ce côté, et, chemin faisant, il lui exposa le cas assez particulier de la malade en question, qui n'avait pas volé les coups de fourche qu'elle avait reçus de son mari, bien qu'à vrai dire ils l'eussent laissée presque assommée sur place.

Une gaillarde, déjà mûre, mais encore superbe, cette Françoun à laquelle eût convenu le signalement de la Françounette de Jasmin : « On prendrait les roses à poignées sur ses joues rebondies, ses dents obscurciraient la neige, » mais un peu légère et mariée à un gringalet d'Espagnol, aussi jaloux qu'elle était coquette, le métayer de la Brousse. Il l'avait surprise en flagrant délit avec un de ses voisins, dans une grange qui servait à leurs rendez-vous. Comme il arrive presque toujours, l'amant s'était esquivé assez lâchement, quoiqu'il fût plus grand de toute la tête que le mari outragé; il s'était enfui, non sans recevoir maint horion d'abord, mais son mal n'était rien en comparaison de celui de sa complice; la malheureuse en avait pour longtemps : défigurée,

les côtes labourées par la fourche de fer, un bras cassé; n'importe, le docteur répondait d'elle, maintenant; il allait, disait-il, avec son rire goguenard, la remettre en état de faire des conquêtes.

— Une honnête besogne que vous vous proposez là, dit M. de Glenne. Mieux vaudrait laisser crever ces bêtes malfaisantes.

— Malfaisantes ! hum ! la pauvre Françounette n'est pas si mauvaise que cela. Elle a été pendant une dizaine d'années, je crois, fidèle à ses devoirs envers cette petite moitié d'homme qui avait eu l'audace de vouloir pour lui tout seul une magnifique créature; elle lui a donné de vigoureux enfans qui ne doivent qu'à elle leur bonne mine,.. que voulez-vous ?.. L'heure de la crise sonne dans les campagnes comme dans les villes. Ici, nous avons le sang chaud, des passions vives. Un nouveau métayer est venu occuper la Tapio, une borde qui confine à la Brousse; sa belle prestance n'a pas laissé insensible cette matrone encore fraîche et aux feux trop longtemps réprimés. *Que boulez?*.. C'est un mot de terroir... *Que boulez?* Mais je n'entreprendrai pas de défendre ma malade; vous ne paraissez pas pitoyable pour les faiblesses de son sexe.

— En effet, répliqua M. de Glenne, l'Espagnol aurait pu frapper plus fort sans m'indigner. C'est une ressource inappréciable que les coups. Les gens du peuple doivent se soulager ainsi bien mieux que nous autres qui n'avons qu'une misérable ressource, celle de provoquer en duel avec les cérémonies d'usage un rival, dupé parfois tout autant que nous-mêmes. Mais cette première correction administrée, qu'est-il devenu, le pauvre diable de mari?..

— A la bonne heure! Vous plaignez le bourreau !.. Eh bien ! ayant laissé sa femme pour morte, il s'est sauvé, lui aussi, à travers champs, ne sachant ce qu'il faisait, courant droit devant lui, jusqu'au moment où tout à coup, au milieu de la colère, du désespoir qui l'aveuglait encore, il a pensé à ses enfans... Leur souvenir l'a ramené au logis. Il est là...

Et le docteur s'arrêta devant la porte d'une petite métairie plantée au bord de la route.

— A propos, reprit-il, j'avais quelque chose à vous dire. Une autre de mes malades, avant de quitter le pays, m'a chargé de vous transmettre une promesse qui apparemment vous fera plaisir; elle jure que vous ne la reverrez jamais.

M. de Glenne avait changé de couleur.

— Il y a des années que la personne dont vous parlez a pris cet engagement pour la première fois et vous savez comme elle l'a tenu. Ce que disent les femmes ne compte pas. Elles mentent toutes, sans exception, comme elles respirent.

— Permettez-moi de demander grâce pour quelques-unes, répliqua le docteur, sur le seuil de la maisonnette où il allait entrer. Avant de porter des arrêts semblables, pensez à votre mère seulement.

— Je ne l'ai jamais connue. Je vous dis que je ne connais de l'espèce que les plus mauvais échantillons. Revenons à votre Françoun, qui est de ceux-là, elle aussi. Son mari va-t-il lui laisser reprendre le roman interrompu? La surveillera-t-il jour et nuit, sa fourche à la main? Prendra-t-il son parti d'être trompé? Le drame n'est pas clos, il me semble. Vous me tiendrez au courant.

— Volontiers; mais d'avance, je puis vous dire la fin. Notre Espagnol pardonnera. Depuis son retour, il n'a pas desserré les dents, il n'a pas regardé la patiente; n'importe, il pardonnera, ne l'ayant pas tuée du coup.

— Conclusion : ces êtres-là sont des brutes, incapables de mépriser comme il faut, dit M. de Glenne.

— L'éducation ne leur a pas inculqué d'amour-propre, répliqua le docteur en haussant les épaules. Celui-ci pardonnera pour ses enfans.

— Oh! les enfans...

— N'en dites pas de mal, cher monsieur. Je commettrais, quant à moi, toutes les lâchetés pour ma petite fille.

— Cela se conçoit, n'eût-on fait qu'entrevoir Mlle Vidal, répondit M. de Glenne en souriant. Vous êtes un heureux père.

— Oui, en attendant qu'on me la prenne. Mais nous avons le temps de nous y préparer, reprit le docteur qui semblait n'avoir jamais compté les années de Stany, tant il s'obstinait à voir en elle, comme il disait, une petite fille. — A bientôt, ajouta-t-il en pénétrant dans la métairie, tandis que M. de Glenne poursuivait son chemin.

Ramené à des pensées de colère, il abattait les chardons en les cinglant de sa canne avec des exclamations étouffées : — Pardonner!.. pardonner!.. quel mot absurde! Et dire que du haut en bas de l'échelle, toutes... elles sont toutes les mêmes... ou presque toutes... car le docteur a raison... il existe des femmes qui ne doivent pas mentir...

Il se remémorait la figure candide de Stany, ses beaux yeux d'une limpidité singulière.

— Des jeunes filles, de vraies jeunes filles... des anges.

— Bah! fit-il en s'interrompant avec un rire sec, tôt ou tard elle sera comme les autres! Mais pourquoi donc s'est-elle cachée si obstinément aujourd'hui?

Stany n'avait eu aucune idée de se cacher. Un peu sauvage, elle était restée à l'écart, par discrétion, comme elle faisait d'ordinaire lorsque son père recevait des visites.

A vingt-quatre heures de là, il la rencontra en passant de nouveau devant la Brousse. Elle sortait de cette métairie, toute seule, un petit panier au bras. L'ange chez la pécheresse! Saisi de surprise, il s'arrêta pour la saluer.

— Il me semble, mademoiselle, lui dit-il gaîment, que vous faites concurrence à votre père. C'est une malade, n'est-ce pas, que vous venez de visiter?

— Comment le savez-vous? répliqua-t-elle, du même ton.

— Le docteur m'a parlé de cette malheureuse.

— Bien malheureuse, en effet; elle est dans le plus triste état; je lui ai porté ce qui pouvait lui faire plaisir, en fait de nourriture. Ces pauvres gens ne mangent que des choses si grossières!

— Vous êtes bonne.

— Oh! dans nos campagnes, on a l'habitude de s'entr'aider, reprit Stany avec vivacité, comme si elle eût voulu écarter toute idée d'aumône.

— J'admire que vous puissiez vous intéresser à cette malade-là.

— Pourquoi? Je m'intéresse à tous ceux qui souffrent.

— Même quand ils l'ont mérité?

Elle prit un air grave : — Qui donc n'a pas mérité de souffrir? Nous avons tous à réparer des fautes grandes ou petites.

— Voilà de bien austères paroles pour une bouche aussi jeune que la vôtre, dit M. de Glenne, en continuant, poussé par une curiosité assez perverse, à marcher auprès d'elle et à l'interroger. Vous doutez-vous seulement des torts de votre protégée?

— Je sais que ce sont des torts envers son mari, répondit simplement Constance.

— Et vous l'excusez!.. Et votre père ne s'oppose pas à ce que vous entriez chez elle?..

— Mon père ne m'a jamais empêchée de faire le peu de bien dont je suis capable. Quant à excuser, ou à juger, que sommes-nous pour cela? Dieu a pardonné dans l'Évangile à des femmes plus coupables, peut-être.

Elle parlait sans aucun trouble, d'une voix nette et calme, en prouvant à merveille qu'elle comprenait ce qu'il voulait dire. C'était M. de Glenne qui semblait embarrassé. Il avait vu des ingénues du monde, qui ne soupçonnaient pas le mal, par bonne éducation, parce que les jeunes personnes ne doivent pas savoir certaines choses ; il avait rencontré des effrontées naïves qui en parlaient avant de le connaître avec un effroi mêlé d'attrait inconscient ;

mais de ce genre de candeur sans niaiserie, sans ignorance, rien ne lui avait donné l'idée jusque-là, et une honte lui venait des pièges qu'il avait essayé de tendre à cette vierge.

— Vous avez raison, balbutia-t-il, vous avez raison sans doute, il faut avoir pitié.

De ce mot, elle le récompensa par le plus doux, le plus reconnaissant des sourires, puis, comme il ne paraissait pas disposé à la quitter, ce fut elle qui le salua d'un « au revoir » aimable, en entrant dans une autre maison où elle avait quelque chose à laisser, selon toute apparence, car le petit panier, quotidiennement rempli pour sa tournée à travers le village, n'était pas encore vide.

Pendant les jours qui suivirent cet entretien fortuit, M. de Glenne ne la revit point; à plusieurs reprises, il vint au Priourat, sans qu'elle parût, et chaque fois il en éprouva une inconcevable contrariété. Enfin, un soir il la surprit devant le bureau du docteur, copiant d'une grande écriture ferme les feuilles embrouillées que lui passait M. Vidal, après les avoir couvertes d'hiéroglyphes de sa façon. Elle resta cette fois; et depuis lors, quand il revint, ne s'en alla plus, sans pourtant se mêler jamais à la conversation des deux hommes, à moins d'être directement interpellée. Assise dans l'embrasure profonde de la fenêtre, un ouvrage de couture à la main, — Stany ne demeurait guère inoccupée, — elle prêtait l'oreille, et l'expression intelligente de son sourire, l'interrogation muette de ses grands yeux, devenus attentifs tout à coup, montraient assez qu'elle était capable de goûter les choses sérieuses. Il faut reconnaître que M. de Glenne se mettait toujours en frais d'éloquence ou d'esprit lorsqu'elle était là. Si on lui eût dit qu'il tenait à l'opinion de cette enfant silencieuse, il eût nié sans doute, avec une entière bonne foi; n'importe, elle était la jeunesse, l'innocence, la beauté, peut-être aussi (du moins il croyait s'en apercevoir à ses regards) elle était la sympathie spontanée, involontaire. Ces puissances-là sont souveraines sur l'imagination d'un homme, même désabusé de tout, même vieux, comme prétendait l'être le solitaire du Parc. Après quelques semaines d'ailleurs, il n'eut plus droit à ce titre de solitaire; des rapports pleins de cordialité s'étaient établis entre lui et le Priourat.

— Ce docteur Vidal me plaît de plus en plus, répétait M. de Glenne, en guise d'excuse à son assiduité.

Stany, d'autre part, passait sans arrière-pensée de la pitié qu'elle avait d'abord ressentie, à une franche admiration pour ce nouvel ami de son père, dont la présence apportait dans la maison tant d'agrément et d'intérêt. Elle commençait à s'apercevoir qu'auparavant leur vie avait été un peu monotone. Jusque-là, elle s'était per-

suadé que sa mère seule lui manquait, et que l'ennui n'avait aucune part à la tristesse qui l'accablait souvent ; elle était presque heureuse de ressentir cette tristesse comme une preuve que sa chère morte n'était pas oubliée plus que le premier jour ; mais depuis que M. de Glenne fréquentait le Priourat, il lui semblait avoir commencé une nouvelle existence pleine d'événemens. Ces événemens, qu'étaient-ils ? Le bruit du sabot d'un cheval sur la route, l'attente de ce bruit qui se faisait entendre à une heure déterminée, presque à jour fixe ; la déception apportée par le moindre retard, la perspective d'avoir à dîner M. de Glenne, la peine infinie prise pour que tout fût, sinon aussi bien qu'à Paris, du moins digne de lui, dans une certaine mesure ; le plaisir qu'elle avait ressenti de l'envoi d'un bouquet cueilli au Parc et qui, d'une semaine à l'autre, grâce au soin qu'elle en prenait, avait fleuri sur sa table à ouvrage, voilà tout, — cependant quelle importance elle accordait à ces petites choses ! Elle ne leur donnait pas de nom, mais elle se demandait pourquoi l'amitié, délicieuse entre deux femmes, l'amitié que reflétaient les lettres de Mme de Latour-Ambert, ne pourrait pas exister entre un homme fait et une jeune fille. — Malheureusement, se disait-elle, la jeune fille a si peu à offrir, elle est si peu intéressante ! — Et elle se plongea dans la lecture, pour acquérir des droits à l'attention et à l'estime de M. de Glenne ; elle voulut connaître les études historiques qu'il avait écrites et crut y découvrir l'empreinte même du génie. Non, jamais elle n'oserait causer avec un homme de cette valeur... Pour s'exercer, elle poussait son père sur des sujets qui jusque-là lui avaient semblé fort ardus, mais qu'elle s'efforçait d'aborder courageusement. Ce ne pouvait être, pensait-elle, que par condescendance et avec un secret dédain, que leur voisin l'entretenait de futilités. Elle était décidée à l'étonner un jour, à faire montre de ses connaissances touchant ce XVIe siècle où il pratiquait des fouilles. Malgré cette belle résolution, Stany fut toujours arrêtée sur la pente du pédantisme par une extrême timidité, par un respect craintif, et M. de Glenne, en lui parlant des roses qu'elle cultivait, des bêtes dont elle avait la passion, des promenades à faire dans le pays, continua, comme elle disait, de se mettre à sa portée.

VIII.

Pendant les vacances, Henriette Duranton vint faire une assez longue visite au Priourat et fut étonnée de voir sur quel pied d'intimité y était reçu le Parisien, qui naguère avait produit sur

elle une impression, dont elle se souvenait peu du reste, ces impressions-là se succédant avec une rapidité singulière chez la fille du pasteur, et la dernière chassant toujours celle qui l'avait précédée. Un jeune receveur de l'enregistrement, arrivé depuis peu à Nérac, occupait désormais sa pensée ; il y avait même quelque apparence que ce dernier caprice dût finir par un mariage, M. Capdevielle étant de la religion et dans une situation de fortune à la fois solide et modeste. Dès lors Mlle Duranton ne pouvait manquer de s'apercevoir que M. de Glenne avait quelques années de trop pour jouer le rôle d'amoureux, bien que l'air de la campagne eût, d'une façon sensible, rajeuni et rasséréné son visage. Elle répéta néanmoins que son père le considérait comme un homme dangereux. N'était-il pas étonnant que le docteur admît ainsi à son foyer le héros d'une espèce de légende indécise et suspecte, laquelle courait dans toutes les bouches, bien que M. de Glenne eût étouffé habilement les propos en gardant à son service, réflexion faite, le ménage Escaloup ? Ce personnage correct, à l'air indifférent, avait failli être cause de la mort d'une femme. Henriette ne pouvait oublier cela !

— Moi, j'y songe très peu, j'y songe de moins en moins, lui dit Stany avec franchise. Ne sachant rien de la vérité et désespérant d'en deviner même une parcelle, j'ai pris le parti de supposer charitablement tout ce qui pouvait être le moins défavorable à M. de Glenne.

— Mais tu ne peux être charitable pour lui, sans être tout le contraire pour sa victime.

— Je ne la connais pas.

— Oh ! bien, moi, à force d'y réfléchir, je lui ai construit une histoire, une histoire qui me paraît vraisemblable d'un bout à l'autre.

— Raconte ! Tu es plus habile que moi... Je ne trouve rien du tout.

— Oh ! c'est bien simple. M. de Glenne a tardé indéfiniment à se marier en faisant la cour à toutes les femmes,.. l'état le plus immoral qu'il y ait au monde, comme le dit très bien maman.

Stany se mit à rire, mais Henriette gardait son sérieux, un sérieux presque courroucé. Elle était devenue sur ce point d'une rigueur inflexible, le préposé à l'enregistrement étant de ceux qui se marient de bonne heure.

Elle poursuivit, en personne sûre de son fait :

— Il arrive, paraît-il, que ces sortes de mauvais sujets se laissent prendre à leurs propres pièges. Celui-ci rencontra une coquette, aussi forte que lui pour le moins, car il n'y a qu'une voix là-dessus :

cette dame au coup de couteau avait toute la mine d'une coquette.

Stany admit en effet que la personne entrevue un matin dans la victoria pouvait bien appartenir à cette espèce qui lui était parfaitement inconnue; mais dans les romans anglais, que lui prêtait Henriette, il était souvent question de flirt; elle s'en faisait donc une idée plus ou moins juste.

— La coquette, poursuivit Mlle Duranton d'un air convaincu, n'était pas une jeune fille... A ce jeu-là, ce sont toujours les veuves qui sont les plus habiles, et d'ailleurs l'âge d'une veuve était mieux en rapport avec celui de M. de Glenne.

— Oh! interrompit encore Stany, à première vue, nous l'avions certainement vieilli; maintenant il y a des jours où il ne paraît pas trente ans.

— Tu comprends qu'il en a bien six de plus, puisqu'il a fait la guerre en 1870.

— Il sortait de Saint-Cyr...

— D'accord, mais nous sommes en 1884,.. par conséquent... C'est donc une veuve, une charmante veuve qui s'est brouillée avec lui, par suite de quelque imprudence. Il ajouta foi, légèrement, à de mauvais bruits, et, dans un accès de jalousie, rompit, sans motifs sérieux, un engagement qui était connu de tout le monde, ce qui perdit de réputation l'abandonnée.

— Mais, hasarda Stany, il ne me paraît pas prouvé...

— Attends la fin, et tu verras comme tout s'enchaîne et se déduit. Après une rupture, on voyage toujours. M. de Glenne alla promener sa colère et ses regrets en Espagne; les lettres désespérées qui lui étaient écrites chaque jour se perdirent, car il n'avait confié à qui que ce fût son itinéraire. Bref, la jeune femme, ne recevant aucune réponse, jugea qu'il la repoussait une fois pour toutes; elle ne put supporter cette pensée, jura de reconquérir son infidèle ou d'en finir avec la vie, et vint au Parc dans cette intention. Comment avait-elle appris son adresse? Oh! dame, on se cache facilement à l'étranger, mais on n'achète pas une propriété, fût-ce dans un coin écarté de la France, sans que la chose s'ébruite. Une fois sur la piste de l'ingrat, qu'elle aimait, elle le vit, lui parla et, comme il ne croyait pas à son innocence, vlan! elle se frappa au cœur.

— Pas tout à fait, fit observer Stany, puisqu'elle a pu repartir guérie au bout d'une huitaine de jours.

— Il est certain, reprit Henriette, dérangée dans la composition de son roman, qu'au point de vue de l'émotion il vaudrait mieux qu'elle fût morte, mais je tiens un dénoûment plus nouveau, peut-

être, que la mort, et qui est fait pour plaire à ceux qui aiment que les romans finissent bien.

— Ah! tu reconnais donc que c'est là un roman sans queue ni tête!

— Les romans sont le reflet de la vie réelle, repartit sentencieusement Henriette. Dans le pays lointain où s'était caché le jaloux, il y avait une jolie demoiselle qui, par suite de rapports presque journaliers établis entre son père et M. de Glenne, avait l'occasion de causer souvent avec celui-ci. Eh bien! que crois-tu qu'elle fît? Elle se servit de son influence pour rapprocher les deux fiancés désunis.

— Oh! par exemple, s'écria étourdiment Stany. Mais je n'ai aucune influence sur M. de Glenne, je ne cause presque jamais avec lui, et seulement sur des sujets sans importance.

— Avec de l'adresse, on peut passer de ces sujets sans importance à d'autres plus sérieux. Ce qui rendrait vraiment pathétique mon dernier chapitre, ce serait l'indication très délicate, à peine ébauchée, du sacrifice qu'a dû faire la jeune fille pour en arriver là, car elle avait laissé naître dans son cœur un tendre sentiment, étouffé aussitôt qu'elle eut compris que celui qui lui plaisait était la propriété d'une autre.

— Voyons!.. expliquons-nous, dit Stany un peu moqueuse. Est-ce que ton héroïne ne s'appellerait pas, par hasard, Mlle Henriette Duranton? Je ne connais qu'elle qui ait, dès la première rencontre, ressenti ou failli ressentir un tendre penchant...

— Bah! un enfantillage, une plaisanterie, en attendant Horace Capdevielle. Celui-là n'est que de Toulouse, mais il a vingt-six ans et tous ses cheveux.

Ensemble les deux cousines éclatèrent de rire, ce qui mit fin à la conversation dont M. de Glenne faisait les frais.

Quelques jours après, elles allèrent, par une belle après-midi, se promener dans le bois de chênes-liège qui entoure le Parc. Henriette avait dirigé l'excursion sous différens prétextes qui masquaient son désir d'entrevoir les changemens opérés par le nouveau propriétaire, mais aucun embellissement ne se laissait deviner du dehors, sauf que la barrière avait été repeinte en blanc et que l'allée qui débouchait sur le petit chemin forestier était soigneusement entretenue.

— Je voudrais bien savoir ce qu'est devenue notre vieille maison, soupira Henriette.

— Mon père, qui va quelquefois dîner avec M. de Glenne, me dit qu'elle est arrangée avec beaucoup de goût, répondit Stany en continuant à marcher.

— Et tu n'as jamais été tentée d'entrer? dit Henriette, faisant deux ou trois pas dans l'allée déserte, avec des mines d'oiseau effarouché.

— Je ne viens jamais par ici; d'ailleurs quelle raison aurais-je?..

— Eh bien! je suis plus curieuse que toi. J'ai envie de courir jusqu'à l'autre extrémité pour jeter un coup d'œil, rien qu'un petit coup d'œil sur la terrasse.

Et elle partit comme un trait, tandis que sa cousine lui criait de loin :

— Quelle idée! Reviens vite!.. Si quelqu'un te voyait!

Henriette courant toujours, Stany songea cependant qu'il ne serait pas généreux de la laisser s'exposer seule aux risques de cette folle équipée. Elle prit le parti de la suivre et la rattrapa non sans peine à l'entrée des quinconces.

— Tu vois bien! il n'y a personne, disait Henriette tout essoufflée. Et, quand on me verrait, je ne commets pas un grand crime. Si tu as peur, tu pouvais m'attendre.

— Je n'ai peur que de paraître, avec toi, indiscrète et mal élevée.

— Bon! J'accepte toute la responsabilité de notre incartade... Ne te mets pas en peine. Tu es trop timorée aussi!

— Henriette!

L'audacieuse, excitée par la résistance, venait de déboucher bravement sur la terrasse.

— Stany, vois donc quelle merveilleuse garniture de géraniums rouges, dans des vases de faïence, tout le long des marches! Et ces corbeilles sur le gazon, qu'il fait arroser bien certainement du matin au soir pour l'avoir si vert... Qui donc a jamais vu du gazon dans notre pays? Voilà le luxe,.. le vrai luxe... Comme tout me semble nettoyé, paré, transformé! Est-il possible, vraiment, que ce soit là notre vieux Parc?.. Une fée l'aura touché de sa baguette.

— Eh bien! tu es contente, maintenant?.. Vite, vite, dépêchons-nous, je t'en prie.

— Oh! encore un moment, un tout petit moment... Comme ces encadremens de bois font bon effet autour des lucarnes, qui étaient si laides!..

— Très bon effet, mais viens... Oh! mon Dieu, il est trop tard!

Un grand épagneul fauve, couché au soleil devant la porte, s'était dressé d'un air inquiet, avec un aboiement de gardien fidèle; mais il connaissait Stany pour les morceaux de sucre qu'elle lui prodiguait chaque fois qu'il accompagnait son maître au Priourat, et, se taisant aussitôt, bondit vers elle, avec les témoignages de bienvenue les plus hospitaliers.

— A bas, Dash! disait-elle à demi-voix en s'efforçant toujours d'entraîner sa cousine. A bas! Si Dash est ici, M. de Glenne ne doit pas être loin... Ah! tant pis, je t'abandonne à ton sort; tu es folle, décidément!

Henriette, rassurée par le silence du chien, venait de faire un mouvement plus que téméraire du côté de la maison, dont les fenêtres ouvertes étaient vraiment trop engageantes. A quoi pouvait bien ressembler le campement d'un Parisien? Si l'on en jugeait par l'extérieur, ce prétendu campement devait être le *nec plus ultra* de l'élégance et du confort. A pas de chatte, et en frémissant avec délices de sa propre hardiesse, elle s'approcha d'une des portes-fenêtres et plongea un regard furtif dans l'ancien salon de Mme Nougarède : le papier de tenture à dessins bleus sur jaune, qui remontait au premier empire, un papier représentant de maigres draperies retenues de distance en distance par des faisceaux de lances romaines, s'effaçait sous des étoffes d'Orient; il y avait un tapis sur le carreau peint en rouge; les fauteuils-gondoles étaient remplacés par des divans bas, des sièges capitonnés; le guéridon d'acajou unique, par une multitude de petites tables couvertes d'objets dont Henriette s'évertuait à imaginer l'usage, tout en humant un parfum particulier de cuir de Russie qui l'enivrait un peu; car sa tête curieuse entrait maintenant tout entière dans la chambre, bien mal rangée, pensait-elle, habituée comme elle l'était aux meubles collés contre les murs, avec un petit carré de tapisserie devant chaque siège anguleux et dur.

— Ne me ferez-vous pas l'honneur d'entrer un instant, mademoiselle? dit une voix qui sortait apparemment de quelque encoignure invisible.

Et M. de Glenne s'approcha de la fenêtre en souriant, tandis qu'Henriette, épouvantée, reculait, les yeux fixes, les lèvres entr'ouvertes, comme si elle se fût trouvée en présence d'un spectre. Mais Stany vint à son secours avec beaucoup de présence d'esprit. Elle avait assisté de loin au désastre, et, n'ayant pu l'empêcher, résolut aussitôt de battre en retraite du moins avec honneur. Aucune pruderie ne se mêlait à la prudence de cette petite personne, aucune gaucherie à sa timidité. Elle rejoignit la malheureuse Henriette au moment où celle-ci, s'efforçant d'inventer une explication, murmurait, la tête perdue : « Je suis venue, avec ma cousine, pour... pour... »

— Oui, acheva-t-elle en faisant bonne contenance et en prenant bravement sur elle la moitié du méfait, nous nous promenions, et l'envie nous est venue de revoir cet endroit où, petites filles, nous avons passé tant de bonnes journées. Je vous demande pardon, monsieur, pour Henriette et pour moi.

— Pardon! s'écria M. de Glenne avec vivacité, mais Mlle Duranton est toujours chez elle ici. Ne refusez pas de vous reposer un peu, par cette chaleur... Je vous en prie, ajouta-t-il, tandis que Constance s'asseyait sur l'un des sièges rustiques disposés devant la maison. — Vous préférez rester dehors? A votre gré; Janonette vous apportera des rafraîchissemens.

Il réussit à les apprivoiser par ses façons à demi respectueuses, à demi paternelles; les gens très bien élevés ont l'art de mettre à l'aise ceux qui viennent de manquer aux strictes convenances, en leur suggérant des excuses, bien loin de chercher à les embarrasser. Stany fut touchée de cette délicatesse; quant à Henriette, elle conclut, au bout de cinq minutes, qu'elle n'avait eu aucun tort, et se répandit en questions intarissables sur les moyens de créer et d'entretenir l'été un frais tapis de verdure, cette huitième merveille du monde pour tout Gascon habitué à des prairies couleur de tabac. M. de Glenne se laissa interroger autant qu'elle le voulut, déploya des connaissances approfondies en jardinage, et n'insista pas, comme la curieuse Henriette l'eût désiré d'ailleurs, pour leur faire visiter la maison. Il fut si simplement aimable, que Stany elle-même finit par oublier ce que la situation avait de choquant. Elle fit honneur au petit goûter qui fut servi sur la terrasse et accepta sa part des fleurs que M. de Glenne cueillit lui-même pour ses visiteuses. Henriette ayant attaché les siennes à son corsage, elle ne voulut pas paraître la blâmer en agissant autrement et leur sacrifia une touffe de serpolet qu'elle avait cueillie sur la route. Ce fut un sujet d'amusement pour sa malicieuse cousine que la disparition soudaine de ce petit bouquet sauvage qui, arraché de la boutonnière de Stany, était tombé sur le sable de l'allée. Elle profita du moment où M. de Glenne, malgré toutes leurs protestations, allait donner l'ordre d'atteler, pour faire remarquer à Stany cet incident significatif.

— Tu es folle! s'écria celle-ci en rougissant jusqu'à la racine des cheveux.

— Parce que je vois clair! Où seraient-ils passés, ces brins d'herbe fanée? Je n'en fais pas collection; tu ne les as pas repris, et nous n'étions que trois. Ose encore prétendre que je fabrique des contes en l'air, que je ne suis pas une grande observatrice!.. C'est-à-dire que mes prévisions sont dépassées! Jamais je n'aurais cru qu'un homme si spirituel pût être sentimental à ce point. A son âge,.. et Parisien en outre!.. Ce sont des enfantillages dont Horace serait tout au plus capable.

— Je te répète que tu as rêvé, dit Stany avec impatience. Mais, malgré elle, ses yeux cherchaient, à la place où elle était

sûre de l'avoir jetée, la touffe de serpolet, et ne la trouvaient pas.

C'était certainement une mauvaise plaisanterie d'Henriette. Cependant elle se sentit plus gênée qu'auparavant.

Leur hôte voulut les reconduire; elle ne fit pas d'objections, jugeant que l'inconvenance de cette visite au Parc serait encore aggravée par le mystère. Ainsi, M. de Glenne pourrait causer avec le docteur. M. Vidal, du reste, comme on devait s'y attendre, ne se montra nullement surpris; il était du Midi, toujours disposé à dire, comme son compatriote Henri IV, qui allait planter les allées de celui-ci en l'appelant *grand pendard* et toucher la main à celui-là en le traitant de *crapaud :* « Nous vivons à la bonne franquette! » Les manières trop réservées et trop cérémonieuses de sa femme l'avaient toujours un peu impatienté jadis; il lui reprochait, en riant, d'être précieuse et raffinée, à cheval sur l'étiquette, de chercher midi à quatorze heures, et cet unique défaut de la mère avait, disait-il, été transmis à la fille, qui se ressentait ainsi, sans avoir jamais quitté le foyer paternel, de l'éducation de Saint-Denis. Le récit burlesque de l'invasion du Parc par deux demoiselles, faites prisonnières et ramenées sous bonne escorte, l'amusa donc, bien loin de le scandaliser. Il retint à souper M. de Glenne, et la soirée passa très vite. Cependant, avec un dépit involontaire, Stany remarqua que les attentions de leur voisin s'adressaient de préférence à Henriette; celle-ci en paraissait flattée, d'ailleurs, tout autant que si M. Capdevielle n'eût jamais existé.

Après souper, on fit un tour dans le village et sur la route. Le mois d'octobre commençait à peine, et le ciel était d'un bleu de saphir aussi pur qu'en plein été. Devant les métairies, le travail de la *despeloucade* marchait bon train, accompagné de rires, de chansons, de contes, de devinettes, comme c'est l'usage, tandis que sur l'aire, couverte de draps blancs, s'amoncellent les épis du maïs, dépouillés de leur enveloppe fibreuse. Nulle part la *despeloucade* n'était plus gaie, cette année-là, qu'à la métairie de la Brousse, théâtre, quelques semaines auparavant, d'un drame d'adultère qui avait failli mal finir.

— L'Espagnol a pardonné, je vous l'avais bien dit! fit en riant le docteur.

Au moment même, une voix claire de jeune fille se détachait du bourdonnement des propos échangés à voix haute ou chuchotés tout bas :

La bach dans la ribereto
L'amour ba
Landerideto
L'amour ba
Landerida!

« Là-bas, dans le ruisseau, — j'y ai posé un lacet de soie, — l'amour va pour prendre une alouette, — l'amour va... »

— Savez-vous, dit M. de Glenne, que tout est poétique et charmant dans ce pays où nous sommes, je m'y attache de plus en plus.

Il avait le cœur épanoui, sans s'expliquer pourquoi.

— Tant mieux! répliqua le docteur avec élan; nous avons donc chance de vous garder! Il est certain que voilà une belle soirée,.. une de ces soirées qui font dire que la vie est bonne. Allons, convenez-en!

La petite voix, fraîche et perçante elle-même comme celle d'une alouette, continuait à *turlurer* son *l'amour ba landerida* qui s'arrêta brusquement, étouffé selon toute apparence par un baiser. On ne distinguait qu'assez vaguement les groupes au clair de la lune, mais les garçons étaient très près des filles.

— Beaucoup de mariages s'arrangent à la *despeloucade*, dit en riant le docteur.

— Et c'est ce qui gâte votre belle soirée,.. c'est ce qui empêchera les gens sensés de convenir que la vie est bonne, répliqua M. de Glenne, redevenu tout à coup morose.

— Bah! la nature se fait obéir; après les danses et les chansons, la noce. Il y a encore un joli rondeau là-dessus, sur l'air : *Jan n'en tenta, ma turolereto, Jan n'en tenta, ma turolura.* Les fiancés n'ont que souliers en peau d'oignon, bas cousus de ficelle, soupe aux haricots, daube de blaireau, pour coucher que de la paille et l'étable d'un âne, mais l'amour se met de la partie... La chose est dite d'une façon plus gauloise que cela, reprit le docteur, tandis que les deux jeunes filles s'écartaient pour parler à Françoun, qui, bavardant plus qu'elle ne travaillait, semblait présider avec un aplomb superbe la réunion qui se tenait chez elle.

La silhouette de cette grande et robuste créature se détachait au moment même, debout au milieu des couples assis par terre. Hardiment campée, le poing sur la hanche, ses formes rebondies très accusées sous une jupe courte et un corsage débraillé en cotonnade rose qui donnait au buste un air de nudité, elle riait aux éclats de quelque plaisanterie d'un des hommes.

— Vous savez que chez nous on a le ton gaillard, ajouta le docteur.

Mais M. de Glenne ne l'écoutait pas; il suivait son idée.

— Oui, reprit-il, les pièges de la nature, vous l'avez dit, et voilà pourquoi tout est triste, même une belle nuit comme celle-ci, voilà pourquoi la vie est mauvaise, irrémédiablement mauvaise.

Il insistait, mais en hésitant, comme s'il eût été moins qu'autre-

fois persuadé de cette vérité, malgré tout ce qui semblait lui donner raison.

— Si nous pouvions jouir d'un rayon de soleil, d'une brise douce à la façon des plantes ou des oiseaux, à la bonne heure, mais penser, sentir, nous rappeler, souffrir...

— Eh ! que savez-vous de la plante ou de l'oiseau? s'écria le docteur. Leur destinée est la nôtre, ni plus ni moins; ils courent les mêmes risques; le grain de sable aussi. Comme eux nous ne figurons dans l'univers qu'à titre d'accidens. Plus parfait que les animaux? Vous l'êtes, mon bon ami, je vous l'accorde, plus parfait, en attendant mieux... ou autre chose... qui surgira quand l'homme sera déchu de son importance actuelle, remplacé par un être dont les facultés se trouveront d'accord avec l'état modifié du globe dans ce temps-là,.. dans ce temps futur auquel nous n'appartiendrons plus. Ne fatiguons donc pas Jupiter de nos clameurs, mirmidons que nous sommes ! S'il avait tout de bon des oreilles, il serait bien à plaindre. Quant à moi, je ne l'ai jamais importuné, pour plusieurs raisons, mais d'abord pour celle-ci : je suis tout bonnement reconnaissant à la destinée de ne m'avoir pas jeté dans le moule d'une bête féroce ou immonde. Il y en a parmi les hommes! Ceux que l'ignorance flétrit du nom de méchans, et qui ne sont que des maudits, des victimes ont seuls le droit de crier contre la nécessité, d'ailleurs indiscutable, qui pousse la société à les détruire, par l'unique raison qu'ils sont l'équivalent des hyènes, des serpens, des tigres; pas plus qu'eux, hélas, ils n'ont demandé à vivre. La nature est cruelle, injuste autant qu'elle est belle. Si nous faisons partie d'une aristocratie, soyons-en heureux, mais laissons parader les bêtes perverses, les Françoun. Elles ont leur place au soleil et au clair de la lune; elles y font même très bon effet. Regardez-la plutôt, cette gaillarde ! Elle porte encore la marque d'un des coups de fourche en travers de la joue, mais cela tend à s'effacer tous les jours, et son repentir n'aura pas même duré aussi longtemps que les traces de sa correction, pas plus du reste que la colère du mari... Ah ! les femmes !.. ah !.. les hommes !..

Et le docteur se mit à rire.

— Je suis un peu comme Hamlet, ni les uns ni les autres ne font mes délices, dit M. de Glenne en riant aussi, mais sans aucune gaîté.

Les chants continuaient toujours, M. Vidal traduisant le patois très gaillard en effet, mais dont il ne paraissait pas s'effaroucher pour sa fille.

— Elle y est faite, disait-il.

Maintenant il s'agissait de *la béro Marioun*, la belle Marion, la

servante du voisin, qui se lève de bon matin, prend son sac, son âne *litchaïré, litchoun*, prend son sac, son âne, et s'en va au moulin. Tandis que le meunier lui conte fleurette, le loup mange l'âne; elle en achète un autre au marché, un âne estropié que son maître ne veut pas d'abord reconnaître, mais elle lui prouve clair comme le jour qu'au mois de mai les ânes changent de poil et, plus rusée que le bonhomme, finit par se faire épouser... Malheur au mari de Marioun s'il est jaloux!

— Marioun est un type gascon de l'espèce de Françoun, dit le docteur.

Cependant la voix de la belle métayère, un contralto un peu rauque sans être pour cela désagréable, s'était élevée en un couplet qui provoqua de nouveaux rires.

— La mâtine improvise, fit observer M. Vidal.

Tous les jaloux seront brûlés
Dans un grand feu bien allumé,
Et j'en serai le tisonnier!

— Eh bien! on peut dire que voilà des paroles de situation, dit M. de Glenne. Que répondra le mari?

Mais le mari resta muet comme une carpe, invisible, grâce à sa petite taille, derrière les éplucheurs, tandis qu'elle répétait par deux fois sa sinistre prédiction aux jaloux très distinctement, d'un ton de défi et de menace, en appuyant sur chaque mot.

— Celle-là n'en a pas fini avec les aventures, dit le docteur; elle ne demande, je gage, qu'à recommencer.

Henriette et Stany s'étaient rapprochées, et tous les quatre continuèrent à descendre la route.

— Ainsi, dit M. de Glenne au docteur, cette femme, selon vous, appartient le plus innocemment du monde à la catégorie des bêtes traîtresses?

— Oh! je n'ai pas dit qu'il ne fallût point en certains cas les écraser quand même, interrompit M. Vidal.

— Et ces demoiselles, continua M. de Glenne, s'amusant à le taquiner, sont les produits non moins inconsciens d'une sélection heureuse...

— Secondée par les influences du milieu, indubitablement; une belle rose embaume l'air et réjouit les yeux, elle est à ce titre privilégiée... Ma Stany est une privilégiée aussi...

— Sans aucun mérite de sa part? poursuivit M. de Glenne.

Les jeunes filles écoutaient la discussion, souriantes.

— Voyons, Stany, te crois-tu du mérite?

— Oh! très peu! répondit-elle gaîment.

— Sa mère était une créature incomparable, reprit le docteur, moi-même je crois avoir toujours cultivé ce qu'il y avait de meilleur en moi, je me rappelle mes parens comme de braves gens, et il n'y a que du bien à dire de tous les Duranton; comment la bonne graine produirait-elle une plante nuisible ou mal venue?

— Mais il y a des plantes mal venues qui se redressent, n'est-ce pas? hasarda Stany.

— Que nous contes-tu là?..

— Mademoiselle veut dire des plantes humaines, expliqua M. de Glenne. Elle pense que dans notre destinée l'influence de l'hérédité, que vous jugez si puissante, celle des événemens, à laquelle je crois, peuvent être corrigées par notre propre effort et notre propre courage...

— C'est cela, murmura doucement Stany.

— Et, si je ne me trompe, elle voudrait ajouter que notre bonne volonté après tout est la plus forte parce qu'elle appelle sur nous l'aide de Dieu.

Sous les rayons de la lune, le visage de Constance Vidal, levé vers le sien, apparut idéalement beau à M. de Glenne.

— C'est votre croyance aussi? demanda-t-elle d'une voix un peu tremblante.

— Hélas! mademoiselle, je ne sais trop ce que crois. Il y a un terrible désordre dans mes convictions, si j'en ai, mais cela ne m'empêche pas de deviner les vôtres. Me suis-je trompé?

— Non, dit-elle très bas.

Le docteur sifflait entre ses dents selon son habitude, quand il retenait pour une raison quelconque des argumens propres à réduire en poudre les préjugés de ses adversaires. Comme les gens vraiment forts, il était bon, et respectueux avant tout de ce qu'il appelait la faiblesse.

Derrière eux arrivaient des chants affaiblis par la distance :

Quin tin ba l'aouillado
L'aoueillè...

(Comment va le troupeau, berger?)

— Ils dansent maintenant, dit M. Vidal, rompant le silence grave qui s'était établi soudain, et je parie que, malgré les coups de trique qui l'ont moulue, Françounette saute plus haut que les autres.

Stany réfléchissait cependant à cette sympathie inespérée entre

ses idées et celles de M. de Glenne et à la façon dont il avait su lire en elle comme dans un livre ouvert.

A partir de ce moment elle se plut à croire qu'au fond ils devaient être d'accord sur bien des points essentiels. Du reste, quelquefois la nuit elle s'éveillait en sursaut avec cette pensée, venue elle ne savait d'où : « La femme fidèle peut sanctifier l'homme infidèle, » et certaines opinions très arrêtées qu'elle avait eues sur la nécessité dans le mariage d'une complète entente spirituelle se modifiaient singulièrement. Il suffisait, pensait-elle, de l'absence de tout antagonisme, du désir réciproque d'arriver à s'entendre. Maintenant les méditations religieuses dont elle avait l'habitude étaient interrompues par la pensée qu'il ferait bon marcher auprès de Raoul de Glenne sur le chemin de la vie, comme ils l'avaient fait une fois, sous le ciel étoilé, le long de cette route vibrante de chansons, où s'étaient tout à coup agitées des questions sérieuses. Ce qu'elle croyait n'amenait donc pas chez le prétendu sceptique un sourire de pitié! Tout au contraire; il la pénétrait et semblait l'approuver. Jusque-là Stany n'avait été bien comprise que par sa mère morte; elle avait entretenu avec cette âme une sorte de commerce mystique qui la faisait vivre entre terre et ciel et plus près du ciel que de la terre. L'intimité croissante entre son père et M. de Glenne changea tout cela, et la petite sainte devint de plus en plus une vraie jeune fille, curieuse, émue, naïvement désireuse de plaire. On la vit moins souvent à l'église, les fameuses lettres de sa marraine dormirent en repos au fond d'un tiroir, et la figure toujours présente de celle qui avait été ici-bas Marguerite Vidal se voila pour ainsi dire, remontant dans ces espaces où les vivans satisfaits de leur destinée terrestre ne s'avisent pas de suivre les morts. Stany avait désormais une histoire à elle, aussi palpitante d'intérêt que le plus beau roman écrit, et il lui semblait que « son ange » l'avait remise entre des mains humaines auxquelles, malgré un reste de crainte, elle s'abandonnait avec délices.

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES

PROPHÈTES D'ISRAEL

ET

LEUR NOUVEL HISTORIEN

Ernest Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. III. Paris, 1890; Calmann Lévy.

La Bible est, en France, un livre plus célèbre que connu, et la critique biblique y est une chose nouvelle, bien que pourtant la France ait été son premier berceau. Sans remonter jusqu'à Richard Simon, l'ingénieux oratorien qui entrevit le problème et la méthode, mais dont la tentative, étouffée par l'orthodoxie trop prévoyante de Bossuet, resta stérile pour l'avenir, c'est à un Français qu'est due la découverte initiale d'où est sortie l'exégèse moderne. En 1753, le médecin Jean Astruc, professeur au Collège de France, remarquant dans la Genèse l'emploi alternatif de deux noms différens pour Dieu, *Jéhovah* et *Élohim*, tira de là la conclusion que notre livre de la Genèse était né de la fusion de deux Genèses antérieures et indépendantes. Il substituait ainsi l'exégèse historique, qui nous apprend comment les textes se sont formés et nous permet par là d'entrevoir de plus près comment se sont formées les idées elles-mêmes, à l'exégèse théologique et édifiante, qui n'est qu'une forme de la prédication et ne suffisait plus qu'à une foi sans curiosité et sans inquiétude intellectuelle.

Astruc était un croyant avec une intelligence de savant. Il y a loin d'Astruc à Voltaire et à la *Bible enfin expliquée*, et pourtant,

par certains côtés, ce pamphlet niais mérite une place d'honneur dans l'histoire de la critique moderne. Son bon sens profond ne pouvait jamais tout à fait abandonner Voltaire, et au travers des sottises triomphantes qu'il entassait pour en écraser la Bible et avec elle le christianisme, il trouvait, sans se douter de la découverte, la clé de l'exégèse historique. Est-ce à lui qu'en revient l'honneur, ou à son maître Bolingbroke? Il n'en est pas moins vrai, comme l'a fait remarquer M. Renan, que Voltaire, un siècle avant Reuss et l'école allemande, avait reconnu la date exacte du premier code religieux d'Israël. Il n'est pas jusqu'à une des hypothèses les plus hardies de l'école moderne, celle qui attribue une partie du *Pentateuque* au prophète Jérémie, qui ne se retrouve déjà en toutes lettres dans *l'Examen de Bolingbroke*. Un siècle de dissertations allemandes et de discussions à n'en pas finir sur la *Grundschrift* et les *Fragmens* ont amené la science à la formule qu'avait jetée en passant le formidable bouffon, et Gavroche s'était trouvé d'un siècle en avance sur toutes les universités d'Allemagne. La science ne lui en a pas su gré, et M. Reuss, dans son résumé de l'histoire de l'exégèse, ne prononce même pas son nom. Ce n'est que justice. Son génie inintelligent avait aperçu la vérité sans la comprendre : il l'avait d'ailleurs enveloppée de tant d'ordure que nul n'aurait eu la pensée ni le cœur d'aller la ramasser où il l'avait mise, et la science se refit sans lui et contre lui.

La critique biblique, telle qu'elle s'est constituée après un travail pénible de près d'un siècle, est à peu près exclusivement l'œuvre de l'Allemagne. Elle y est sortie du travail libre des théologiens, surtout des théologiens protestans : car il n'y a guère que des théologiens protestans qui puissent se permettre l'inconséquence heureuse qui concilie la croyance au développement historique de la foi avec une foi lointaine en l'autorité de la révélation. Cette origine purement allemande, théologique, et protestante, l'a marquée de sa triple empreinte et est peut-être une des causes principales de la lenteur de ses progrès. Elle a généralement manqué de souplesse et de mesure : elle a voulu tout savoir, tout expliquer, tout préciser, arriver aux élémens primitifs de formations dix fois modifiées et dont nous n'avons que les résidus; elle a reporté dans la synthèse, qui doit sacrifier les faits indifférens et sans force historique, les scrupules de l'analyse, qui n'a le droit de rien ignorer et de rien négliger. De là des constructions compliquées et obscures, qui ont des recoins étranges pour abriter tous les détails et peu de jour et de dégagemens pour le mouvement des faits et les courans de l'histoire. Elle s'est aussi, par scrupule théologique et protestant, embarrassée de maint souci qu'une science laïque aurait ignoré, et s'est souvent traînée dans l'ornière du rationa-

lisme, ce compromis médiocre entre la pensée libre et la croyance à l'inspiration verbale.

Mais en retour, et en dépit ou plutôt à raison même de ces lenteurs, les savans allemands ont porté dans leur tâche une patience, un scrupule, un respect religieux, dignes d'admiration. Pas un mot du *Livre* qui n'ait été tourné et retourné sur toutes les faces, pas une voie qui n'ait été tentée, et ceux qui viennent après eux trouvent le terrain déblayé, tous les matériaux amassés, et le problème des origines bibliques plus près d'une solution durable que le problème des poèmes homériques. Deux hommes, dans les quarante dernières années, ont donné à la science sa forme définitive, Graf et Reuss. Bien que ces deux savans appartiennent tous deux à la tradition allemande, il y a quelque plaisir à rappeler que Graf était d'origine alsacienne et qu'Édouard Reuss, le doyen et le maître des études bibliques, est né à Strasbourg et y a professé cinquante ans durant. Élevé à l'école allemande et ayant écrit presque tous ses ouvrages en allemand, M. Reuss s'est rappelé, après la guerre, qu'il était né Français; et quand il a voulu résumer le travail de toute sa vie et de trois générations de savans, c'est notre langue qu'il a prise pour écrire son admirable traduction de la Bible, legs touchant de l'Alsace à la France, et doublement précieux comme symbole de reconnaissance pour le passé et comme instrument de régénération scientifique pour l'avenir.

Telle qu'elle est sortie des mains de M. Reuss et de son école, il ne manquait plus à la critique biblique que de se dégager des dernières raideurs du hiératisme théologique et universitaire. Aussi est-il heureux pour elle, autant que pour la France, que la France, après un siècle d'oubli, lui revienne. La science, entrevue et tuée par Voltaire, nous est ramenée, dans un livre qui marquera dans l'évolution religieuse de la France, par l'homme qui a le plus ressemblé à Voltaire et qui en diffère le plus.

L'*Histoire du peuple d'Israël* est à la fois une œuvre de science et une œuvre d'action philosophique. Ici, comme dans les *Origines du christianisme*, et plus encore peut-être, l'œuvre de M. Renan, en dépit de la critique banale et superficielle, qui affecte de n'y voir que l'ironie d'un grand désabusé, est la grande œuvre constructive du siècle. Par sa large intelligence, ouverte à toutes les formes de la pensée et de la sympathie humaine, comme par ses origines et son éducation première, M. Renan était prédestiné à faire comprendre à la France et à la partie voltairienne de l'Europe ce qu'il y a de durablement divin dans les dieux de l'humanité. Il faut un peu de scepticisme pour bien comprendre les religions, mais il y faut aussi et autant l'imagination d'un croyant. Pour la première fois, la critique religieuse était abordée dans un esprit de liberté sympa-

thique, dans un esprit d'intelligence et d'amour. Ce qui a fait l'impuissance scientifique de Voltaire et de tous les Français qu'il a formés, c'est qu'ils n'ont pas eu le bonheur d'avoir dans leur enfance de ces heures de foi naïve, de ces souvenirs qui, dans le progrès de la vie et le tumulte de la raison raisonnante, se raniment pour éclairer d'une lumière surnaturelle les voies obscures de l'âme ancienne, où la science, à tâtons, chemine en étrangère. Malheur au savant qui aborde les choses de Dieu sans avoir au fond de sa conscience, dans l'arrière-couche indestructible de son être, là où dort l'âme des ancêtres, un sanctuaire inconnu d'où s'élève par instans un parfum d'encens, une ligne de psaume, un cri douloureux ou triomphal qu'enfant il a jeté vers le ciel, à la suite de ses pères, et qui le remet en communion soudaine avec les prophètes d'autrefois!

I.

Un des maîtres de la philosophie moderne nous disait naguère que les admirables traductions dont M. Renan a semé son livre lui avaient donné pour la première fois l'impression du génie biblique. On peut dire de même de tout l'ouvrage que c'est le premier qui fasse saisir le développement du génie d'Israël. Je n'ai point l'intention ici de résumer le livre de M. Renan : on ne résume pas Hérodote. Je voudrais seulement, si je puis, mettre en lumière l'originalité maîtresse de l'œuvre, la pensée qui la traverse d'un bout à l'autre et qui en fait la nouveauté et la puissance d'attraction. La nouveauté, c'est d'avoir fait du prophétisme le centre d'intérêt de l'histoire d'Israël. La puissance d'attraction, c'est la parenté inattendue qui éclate entre le cœur des prophètes et le cœur du XXe siècle. Si cette œuvre, toute de science et qui ne recule point, à l'occasion, devant les discussions de l'exégèse la plus aride, a fasciné et frappé jusqu'à des critiques de boulevard et leur a vaguement fait sentir un instant qu'il y avait là des choses vitales et qui touchent au salut, cela ne tient ni à l'intérêt historique du sujet, ni même au génie de l'écrivain : cela tient au coup de baguette divinatoire par lequel l'historien magicien a fait du vieux texte lapidaire jaillir à flots toute l'âme moderne.

Le grand changement de perspective que la critique nouvelle introduit dans l'*Histoire sainte,* c'est qu'elle met au centre de cette histoire, non plus Moïse sur le Sinaï, mais le chœur des prophètes, c'est-à-dire des hommes qui ont parlé à Israël durant les deux derniers siècles de la royauté juive et durant la captivité de Babylone, soit de l'an 800 à l'an 536 avant le Christ. Les prophètes, qui, selon la conception traditionnelle, viennent, aux heures de défaillance,

rappeler à Israël les vérités oubliées, sont en réalité les créateurs de ces vérités, et le prophétisme, au lieu d'être la fleur du judaïsme, en est la racine même.

Le prophétisme n'est pas un phénomène particulier à Israël : tous les peuples anciens ont eu des prophètes, c'est-à-dire des hommes qui ont parlé au nom de Dieu ou des puissances surnaturelles. Le prophète est autre chose que le prêtre, personnage sans grande originalité, ministre d'un rituel établi dont la puissance agit d'elle-même, sans que la personne du prêtre y soit pour rien. Le prophète est l'homme possédé de Dieu et par qui la volonté de Dieu se révèle aux hommes. Mais chez les autres peuples, et en Israël même, dans les périodes anciennes, le prophète, — voyant, divin, sorcier, hypnotiseur, — oscille entre le charlatan, le fol et l'inspiré. Ce qui fait une chose unique du prophétisme juif, c'est qu'il a été l'arme toute-puissante, non de charlatans et de fous, mais d'inspirés en qui la raison et la conscience de l'humanité moderne ont trouvé leur première expression victorieuse et durable. L'œuvre de ces prophètes nous est restée dans une centaine de pages de la Bible et dans trois religions.

L'instrument matériel de la victoire du prophétisme a été *Jéhovah*, le Dieu national des Juifs. Il est possible que le mouvement prophétique ait commencé avant la constitution définitive de Jéhovah, mais c'est par lui qu'il a vaincu, et, pour comprendre l'évolution du prophétisme, il importe de suivre d'abord la formation du Dieu. Nous devons l'esquisser rapidement, d'abord d'après la Bible, puis d'après l'histoire.

D'après la Bible, Jéhovah, après s'être révélé aux patriarches, a choisi définitivement pour son peuple la descendance de Jacob : c'est à ce peuple qu'il fera connaître sa loi et par lui qu'il la fera connaître au monde. Il le délivre d'Égypte par la main de Moïse, et sur le Sinaï lui révèle et lui propose sa loi. Israël accepte cette loi, entre en alliance avec Jéhovah, devient son peuple. S'il observe le pacte d'alliance et suit la loi de Jéhovah, Jéhovah le protège et le fait prospérer ; s'il y manque, le livre à ses ennemis.

Israël conquiert la terre que Jéhovah a promise à ses ancêtres. Mais il oublie son serment, se livre aux idolâtries de Chanaan, et Jéhovah l'abandonne à ses oppresseurs. Son cri de détresse et de repentir monte vers Jéhovah, qui envoie des juges pour le sauver. La royauté s'établit sous les auspices de Jéhovah, mais elle ne reste qu'avec David dans les voies du Seigneur. L'unité nationale se brise sous le second successeur du roi-psalmiste. Le royaume de Juda, qui reste fidèle jusqu'au bout à la race de David, et le royaume d'Israël, que déchirent les révolutions militaires, sont l'un

et l'autre infidèles à Jéhovah, Israël d'une infidélité continue, Juda avec des retours. Les prophètes que Jéhovah envoie à Israël, Élie, Élisée, Mika, Amos, Osée, lui annoncent en vain le châtiment imminent, jusqu'au jour où l'Assyrie vient accomplir sur Samarie les menaces du Seigneur.

Juda survit à son frère un siècle et demi. Sous la prédication enflammée des prophètes, le retour de Juda à Jéhovah s'accentue. Mais ni la piété d'Ézéchias, ni celle de Josias ne peuvent expier les sacrilèges de ceux qui ont précédé et de ceux qui suivent. Jérusalem est condamnée à son tour, Juda s'en va en exil à Babylone. Mais l'épreuve a épuré les proscrits. Jéhovah leur rendra la liberté, la gloire, l'empire moral de l'humanité : un rejeton de David fera régner dans l'univers la justice et le nom du dieu d'Israël. Déjà Babylone succombe, Cyrus rouvre la terre promise aux exilés, et déjà, sous Zorobabel, Esdras et Néhémie, elle est rendue au seul culte de Jéhovah et à la seule loi de Moïse.

On verra tout au long, dans l'*Histoire d'Israël* de M. Renan, comment la méthode scientifique, appliquée à cette histoire, en fait éclater le cadre, d'une simplicité enfantine ou divine, et retrouve, par-dessous, l'infinie complexité des choses humaines; comment, à la merveille de cette révélation uniforme et continue, présente de tout temps, et qui est complète dès le premier jour, puisqu'elle est descendue du ciel, elle substitue l'histoire, non moins merveilleuse, d'une révélation progressive sortie du cœur de l'homme, sortie des méditations ardentes de quelques voyans, lentement couvée, transformée, agrandie à la taille de l'humanité, et comment Israël, au lieu d'être l'élu de Dieu, a fait Dieu même à la sueur de son front.

Israël, une fois en possession d'une doctrine qu'il a crue révélée d'en haut, et qui, par suite, se présentait à lui avec le caractère de l'éternité, a reporté sa conquête récente dans les limites les plus lointaines de son passé et « a refait son histoire à coups d'idéal. » De là ces révélations successives de Jéhovah aux ancêtres légendaires de la race, à Noé, Abraham, Jacob; de là la révélation du Sinaï et la figure colossale de Moïse, transformé de chef d'exode en législateur; de là tout ce drame de l'histoire nationale qui devient l'histoire d'une lutte continue de Dieu contre l'homme, où Dieu triomphe enfin pour sauver.

Tout cela n'est qu'une fiction grandiose. Les textes historiques, considérés en eux-mêmes et débarrassés de la glose édifiante que la doctrine, une fois triomphante, y a attachée, pour montrer en action, dans la marche du monde, l'accomplissement de la parole divine, nous font voir, clair comme le jour, que tous ces héros de

la préhistoire, que ces patriarches, premier symbole de la sainteté juive; que Moïse, le législateur suprême, l'homme de Dieu; que les juges libérateurs, envoyés par la pitié divine au secours d'un peuple repentant; que David même, le prototype du Messie, ont ignoré, avec une sécurité sans pareille, la plupart des principes qui sont le cœur du judaïsme organisé. C'est l'époque des Téraphins, que Rachel emporte pieusement avec elle de la maison de son père; c'est l'époque où Gédéon, envoyé de Jéhovah pour sauver son peuple, après la victoire, se fait des rentes en érigeant un *éphod* que l'on vient adorer de tous les coins d'Israël; c'est l'époque où les tribus, en aventures de conquête, se disputent pour mieux vaincre les idoles les mieux cotées. C'est l'époque où les anges se promènent dans les rues et les campagnes; où Jéhovah vient dîner avec Abraham, comme un simple Jupiter descendant chez Philémon; où chaque pierre levée a sa théophanie, chaque vieux chêne et chaque térébinthe son souvenir divin, où les deux mondes sont encore aussi mêlés qu'au temps d'Homère et où la race des Élohim se mêle encore aux filles des hommes. C'est l'époque d'idolâtrie et d'inconscience religieuse dont le *Livre des juges* nous a laissé le tableau admirablement naïf, époque d'anarchie religieuse autant que politique, où il n'y avait de maître sérieux ni dans le ciel ni sur la terre, où il n'y avait de règle reconnue ni pour les âmes ni pour les hommes, et où le mot est doublement vrai : « En ce temps-là il n'y avait pas de roi, et chacun faisait ce qui était bon à ses yeux. »

Cependant, déjà dans cette époque d'idolâtrie, Jéhovah était né : l'onomastique de l'époque des juges prouve qu'il était là. C'était déjà une figure distincte, c'était un dieu national, ou, plus exactement, un dieu de tribu, le dieu des *enfans d'Israël*. Ce n'était encore qu'une figure, entre beaucoup d'autres, dans la foule des *Élohim*, de ceux qu'Israël tenait des plus anciennes traditions de la race sémitique et de ceux qu'il avait depuis recueillis et qu'il recueillait encore tous les jours de la main des peuples où le jetait le hasard de sa destinée. On a émis l'hypothèse qu'Israël, venu du pays de Chaldée, avait emporté de là Jéhovah dans le bagage de mythes et d'idées qu'il devrait à la plus vieille civilisation de Babylone. Était-ce, comme d'autres le veulent, le dieu particulier de Moïse et des lévites? Ou bien Moïse l'aurait-il appris de son beau-père Jéthro, prêtre de Midian, dont il paissait les troupeaux autour du Horeb et du Sinaï. M. Renan, avec son sentiment délicat et profond des *hasards décisifs*, a émis en effet l'hypothèse séduisante que Jéhovah était le dieu local du Sinaï, la montagne fulgurante, et que c'est là qu'Israël, sortant d'Égypte, le rencontra. C'était le premier dieu qu'il trouvait devant lui au sortir de la maison d'esclavage, et le premier à qui il pût offrir son sacrifice de reconnais-

sance. « Y eut-il là, en effet, en face du Serbal, un acte religieux, une sorte de consécration du peuple au dieu de la montagne, si bien qu'à partir de ce jour le dieu du Sinaï fut le dieu spécial d'Israël? Le chef du peuple, Mosé, profita-t-il d'un de ces orages effroyables qui sont fréquens dans le pays pour faire croire à une révélation du dieu-foudre qui résidait sur les hauteurs? La façon dont la loi fut rattachée au Sinaï, vers le IXe siècle avant Jésus-Christ, eut-elle quelques points d'attache dans les faits réels? Ou bien, dans les quatre ou cinq cents ans qui suivirent, cette grandiose légende grossit-elle comme la bulle de savon, d'autant plus brillante et plus colorée qu'elle est plus vide (1)? »

M. Renan laisse la question indécise : habile en effet qui oserait la résoudre dans l'état de nos documens. Et au fond l'intérêt de la question est plutôt dans la date de la naissance que dans le procédé de la conception. Il serait sans doute curieux de savoir si c'est du caillou du Sinaï qu'est sorti l'éclair qui a transfiguré le monde. Mais la grande chose à retenir, et qui reste, c'est que Jéhovah, dieu de la nation, qu'Israël l'ait créé ou adopté, a dû naître et n'a pu naître en Israël que le jour où Israël a commencé à être quelque chose comme une nation. L'heure où il franchit la Mer-Rouge et posa le pied sur la terre libre, cette heure-là, par cela même, au plus profond de la pensée juive, un dieu nouveau était conçu; et quand la tradition nous montre Jéhovah se révélant à Israël par la bouche de Moïse, elle fait œuvre historique : car la sortie d'Égypte, étant le premier fait national de la vie d'Israël, marque le premier battement du dieu national. Ce dieu nouveau différait peu en soi des autres dieux qu'Israël avait pu et pouvait encore rencontrer dans ses aventures religieuses : il n'était ni plus moral, ni plus doux, ni plus large; il ne différait d'eux qu'en un point, mais un point essentiel, c'est qu'il avait sauvé Israël.

Jéhovah sommeille pendant quatre ou cinq siècles. Il était là, mais n'était point l'unique, ni en Israël, ni hors d'Israël. Il avait des prêtres, il avait une image invisible qui flottait dans une arche sainte, palladium de la tribu d'Éphraïm. Mais on ne sentait pas sa présence universelle et de tout instant, et l'on adorait d'autres Élohim encore, d'autres images; on consultait volontiers les dieux des peuples voisins, Phéniciens, Philistins, Moabites. Mais l'anarchie des tribus, qui les livrait sans défense à leurs voisins, commençait à leur peser; des essais d'unité se faisaient de divers côtés, la nationalité israélite commençait à se constituer. Elle s'établit enfin par la royauté, et ce n'est pas pur hasard que le premier roi soit sacré par Samuel. Cette sombre et auguste apparition de

(1) *Histoire du peuple d'Israël*, I, 191-192.

voyant, c'est la première entrée dans l'histoire du dieu jaloux. Quand le peuple demande un roi à Samuel, il lui dit : « Donne-nous un roi qui nous juge, comme en ont les autres peuples. » Ce n'était pas seulement un roi qu'il lui fallait, c'était un dieu à la façon des autres peuples. Israël n'aura plus à subir le reproche et l'insulte des vieilles nations qui l'entourent et lui demandent : Quel est ton dieu? Moab a Camoch, Tyr a Baal, les Philistins ont Dagon, Israël a Jéhovah. Avec les victoires de David, les splendeurs de Salomon, la construction du temple qui donne enfin à Jéhovah une demeure fixe et à son culte un centre de plus en plus absorbant, il devient définitivement le dieu propre d'Israël. Les triomphes de David prouvent qu'il est plus puissant que les dieux voisins : « Qui est comme toi parmi les Élohim, ô Jéhovah? »

Il y a encore loin du Jéhovah, dieu protecteur de la tribu, au dieu un, au dieu universel, au dieu de justice. Il n'est même encore le dieu jaloux que dans la théorie d'une minorité sectaire, qui essaie en vain de faire passer dans la pratique et la règle officielle les principes qu'elle élabore et qui longtemps protestera sans succès contre les tolérances, les contradictions et l'inconscience religieuse du jéhovisme officiel. Salomon, qui érige à Jéhovah une maison splendide à Jérusalem, ne croit pas lui être infidèle ni l'irriter en sacrifiant aux dieux de toutes ses maîtresses étrangères. Un dieu national n'est pas pour cela un dieu unique et bon à tout faire. Il s'occupe des grands intérêts de la nation, lui assure la paix, la victoire, les bonnes récoltes; mais pourquoi s'occuperait-il des particuliers et de leurs petits intérêts? *de minimis non curat.* Chaque dieu a sa spécialité, et le roi Achazias a bien le droit, quand il est malade, d'aller consulter le Baal Zeboub des Philistins. L'idolâtrie n'effraie pas le jéhoviste, et quand Israël se sépare de Juda, Jéroboam ne choque pas son peuple en érigeant le veau d'or, en symbole de Jéhovah, à Dan et Beer-Scheba. A Jérusalem même, en plein temple, le serpent d'airain recevra les prières du croyant jusqu'au temps d'Ézéchias.

Le Dieu jaloux ne triomphera dans le domaine des faits que vers l'an 622, un demi-siècle à peine avant la chute de Jérusalem. Mais c'est vers l'an 875 que le Dieu, faible et incertain au début, prend conscience de lui-même et de ses ambitions avec une clarté formidable; c'est dans la crise provoquée par l'invasion des dieux phéniciens en Israël, sous le roi Achab. A Jérusalem, la ville du temple, Jéhovah était peu contesté : c'était un dieu comme ceux des autres peuples, et la transmission régulière du pouvoir dans la famille de David favorisait un Jéhovah tranquille, sacerdotal et peu inquiet. Il en était autrement en Israël, agité par des révolutions perpétuelles. Vers l'an 900, montait sur le trône la dynastie d'Omri, le

fondateur de Samarie, sous qui Israël, encore à moitié sauvage et mal sorti de la vie patriarcale, s'ouvrit largement aux influences civilisatrices de sa puissante et riche voisine, la Phénicie. Achab, fils d'Omri, épouse une princesse phénicienne, Jézabel. Avec elle, ou plutôt avec l'influence phénicienne, s'introduisit le culte des divinités de Tyr, et Baal refoula Jéhovah. Les dieux, comme les peuples, ont besoin, pour se reconnaître, de l'oppression étrangère. Tout l'orgueil de l'élément israélite, blessé au cœur par l'insolence phénicienne ; son mépris pour une civilisation plus raffinée et matériellement supérieure et dont il ne sentait que plus vivement les corruptions et les hontes ; tous les préjugés du Bédouin, comme toutes ses vertus, trouvèrent un centre de protestation dans Jéhovah, qui sortit de l'épreuve plus puissant que jamais, plus impérieux et moralisé par contraste. Samuel revint au jour sous les traits d'Élie le Tisbite. Cette sombre et puissante figure, que la légende a enveloppée d'un voile de flamme, a frappé d'un souvenir profond l'imagination des générations qui suivirent, archange humain tout vivant enlevé au ciel, précurseur divin dont les premiers chrétiens attendaient le retour, éternel voyageur pour qui les juifs laissent encore chaque année la place vide au banquet de Pâques. Mais ici, l'auréole de la légende n'est que le reflet de l'histoire, le rayonnement de la personne réelle, et il n'est point possible de douter de l'existence et de l'action de ce grand « troubleur d'Israël. » Son nom résume une guerre triomphale du dieu jaloux, une guerre au couteau de Jéhovah contre Baal, qui aboutit à l'extermination du dieu phénicien. C'est dans l'école de prophètes qui se forma à son ombre, que fut forgé, comme une barre de fer, le monothéisme d'Israël. Il nous est resté un curieux écho des argumens semi-voltairiens qui couraient dans ces écoles, dans les sarcasmes lancés par Élie aux prêtres de Baal appelant en vain le feu du ciel sur le sacrifice qu'ils offrent à leur dieu : « Mais criez donc plus fort, car ce n'est qu'un dieu : peut-être est-il à causer, ou occupé, ou en voyage ; ou peut-être est-il endormi et il faut l'éveiller. »

Un siècle à peine sépare Élie des prophètes proprement dits, c'est-à-dire de ceux dont nous possédons les œuvres. Ce siècle, dont il ne reste que des légendes, a dû être le plus fécond de l'histoire morale d'Israël : car les premiers prophètes présentent déjà tous les traits du prophétisme. Jéhovah n'est plus seulement le dieu jaloux, le dieu qui frappe et punit ceux qui l'oublient ou le méprisent ; c'est déjà le dieu de la vertu, le dieu de la justice ; c'est déjà le dieu du pauvre et de l'opprimé ; c'est déjà le dieu qui demande à ses serviteurs non des sacrifices, mais un cœur pur. Une belle page de la légende d'Élie, fuyant devant Jézabel, nous présente comme le symbole de cette transformation :

« Et il alla dans le désert un jour de marche, s'assit sous un genévrier et implora la mort, disant : C'en est trop, Jéhovah ; prends ma vie, car je ne vaux pas mieux que mes pères...

« Et la voix de Jéhovah vint sur lui, et dit : Que fais-tu ici, Élie?

« Et il répondit : J'ai été jaloux de jalousie pour Jéhovah, dieu des armées ; car les enfans d'Israël ont abandonné ton alliance, détruit tes autels, égorgé tes prophètes avec le glaive, et je suis resté seul, et ils me cherchent pour me faire mourir.

« Et Jéhovah dit : Sors et tiens-toi debout sur la montagne, devant Jéhovah. Et voici que passait Jéhovah, et un vent, grand et violent, déchira la montagne et brisa les rochers devant Jéhovah; mais Jéhovah n'était pas dans le vent. Et derrière le vent vint un tremblement de terre ; mais Jéhovah n'était pas dans le tremblement de terre. Et derrière le tremblement de terre venait une flamme; mais Jéhovah n'était pas dans la flamme.

« Et derrière la flamme venait une voix douce et tendre. »

C'est cette voix douce et tendre qui va mêler désormais sa note aux tonnerres de Jéhovah et donner au prophétisme cet accent unique de colère et de tendresse qui allait finir par briser et par fondre le cœur de pierre de la vieille humanité.

II.

En effet, dans le siècle qui suit Élie, paraît au jour une chose nouvelle dans le monde : un dieu devenu instrument de morale.

Nous ne pouvons pas suivre jusqu'à ses origines le mouvement de purification et d'idéalisation qui, après avoir mis Jéhovah hors de pair et au-dessus de tous les dieux, vida le ciel tout entier à son profit, et attacha à son nom et à son culte tout le trésor de la conscience. Ce travail est achevé dès les premiers prophètes dont nous avons la parole, Amos et Osée. Rien d'essentiel n'a été inventé depuis : eux-mêmes, sans doute, n'ont rien inventé et ne doivent leur titre de priorité qu'au hasard, qui a fait périr l'œuvre de leurs prédécesseurs, dont la Bible a consacré les noms et dont l'auteur du *Livre des rois* et celui des *Chroniques* avaient encore les œuvres, Nathan, Gad, Iddo, et autres. Il est probable que déjà, dans la guerre qu'Élie dirigeait contre Baal, au nom de Jéhovah, la question politique et théologique n'était pas tout, et que la puissante poussée morale du jéhovisme prophétique était déjà commencée. Élie n'est point seulement l'ennemi de Baal et des idoles ; c'est le justicier envoyé pour dénoncer au meurtrier de Naboth les colères de Jéhovah, et pour venger le pauvre, égorgé et dépouillé. La première parabole évangélique a été dite, dix siècles avant le Christ,

par le prophète Nathan, flétrissant par-devant David, au nom de Jéhovah, le meurtre et l'adultère royal.

A l'époque où s'ouvre la littérature prophétique, voici l'horizon politique et moral qui s'étendait devant l'œil des rêveurs d'Israë et de Juda. Une foule de petits états, Moab, Édom, Philistie, Tyr, Israël, Juda, qui s'entre-déchiraient avec l'acharnement des petits; la guerre et le pillage à l'ordre du jour, des razzias perpétuelles alimentant de captifs le commerce esclavagiste de Tyr et des îles grecques; plus loin, un état puissant, Damas, et plus loin encore la formidable Assyrie, avec leurs vastes armées, leurs guerres d'extermination, leurs effrayans systèmes de déportation et de transportation en masse, jetant déjà une ombre de mort au-dessus de ce chaos de peuplades anarchiques. Des dieux aussi méchans et aussi bornés que les hommes : la religion devenue une école de prostitution dans le temple d'Astarté, de férocité sur les autels de Moloch; le culte oscillant entre des pratiques niaises et des pratiques atroces; la divination, la sorcellerie, l'imposture, étroitement liées à tous les cultes. Et quand le prophète de Jéhovah ramenait les yeux sur son peuple même, l'anarchie politique et morale : Israël divisé contre lui-même et ne se retrouvant que contre Juda; les révolutions militaires élevant et renversant les rois dans le sang, et toutes les horreurs du régime prétorien dans un royaume de quelques lieues carrées. Dans les heures intermittentes de paix, la force aussi absolue maîtresse que dans la guerre, l'oppression du pauvre par le riche, et pis que tout, la justice vendue aux puissans. Dans les temples, toutes les nouveautés des peuples étrangers; dans Jéhovah même nul secours; son culte réduit à une pure idolâtrie, un rituel de sacrifices et de jeûnes, sans vertu morale : nulle part une voix qui parle avec autorité. C'est alors qu'éclata la puissance morale enfermée dans l'exclusivisme de Jéhovah.

La cruauté, la sottise, l'iniquité de ces temps n'étaient, certes, point pires que celles des siècles qui avaient précédé en Israël et dans le reste du monde sémitique, ni pires non plus que celles qui régnèrent plus tard en Grèce et à Rome dans les plus beaux siècles de la littérature et de l'art. Le génie du prophétisme fut de s'étonner de la férocité humaine comme d'une chose contre nature et contre raison. Devant les iniquités du monde, le cœur des prophètes crut saigner de la blessure d'un Dieu, et leur cri d'indignation rendit l'écho d'une colère divine. Il y a eu en Grèce et à Rome des riches et des pauvres comme sous le roi Jéroboam, et les classes s'y sont entr'égorgées durant des siècles, sans que du tumulte de la lutte jaillisse un cri de justice et de pitié. Les peuples sont nés et ont péri, vivant au jour le jour, à la merci des accidens et des

appétits de l'heure, sans comprendre qu'à une nation, pour vivre et mériter de vivre, il faut un idéal qui fixe sa destinée et faute duquel elle s'en va à la dérive, sans lendemain, sans force et sans raison de durer, « avec son avenir pendant devant elle comme un haillon! » Et c'est pour cela qu'aujourd'hui ces vieilles paroles heurtées et sauvages sont plus vivantes et répondent mieux au cri de nos âmes modernes que tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique; et que ces feuilles volantes, jetées au hasard de l'actualité, il y a vingt-six siècles, chez deux tribus semi-barbares, sont devenues une œuvre d'éternité.

III.

Toutes les doctrines essentielles du prophétisme paraissent dès les deux premiers prophètes qui nous soient restés, Amos et Osée : l'un plus laïque et plus préoccupé de la justice sociale, l'autre plus religieux et plus préoccupé de morale et de Dieu. Tous deux appartiennent au prophétisme d'Israël, sinon par leur nationalité, — car Amos est né en Juda, — du moins par leur objet qui est pour tous deux la régénération d'Israël. Israël, déchiré par ses révolutions, avait plus besoin de réformateurs et leur offrait aussi un terrain plus favorable que Juda, qui, à défaut d'une moralité bien haute, avait du moins, grâce au prestige légitimiste de sa royauté, le premier des biens politiques, la stabilité. Le prophétisme ne prendra son essor en Juda qu'après la ruine d'Israël. A Samarie, comme plus tard à Jérusalem, le rêve ou mieux le programme arrêté des prophètes est d'amener la réalisation de l'état modèle, de l'état conforme aux vues de Jéhovah, c'est-à-dire appuyé sur la justice.

A l'heure où paraît Amos, Israël était au plus haut point de puissance mondaine où il fût jamais monté. Le roi Jéroboam II (825-775 av. J.-C.) avait restauré à son profit une partie de l'empire de David. Il avait écrasé Moab, que son dieu Camosh n'avait pas su sauver comme au temps du roi Mesha, et il avait fait taire dans la campagne de Hesbon « la joie des vergers et les chansons de la vendange. » Mais ses victoires sur Damas, Gaza, Tyr, Edom, Moab, ne sont pour le prophète que le signe avant-coureur des vengeances de l'Éternel suspendues sur Israël. Damas, Gaza, Tyr, Moab, Edom, viennent d'expier leurs atrocités passées et Israël, aussi coupable, doit expier à son tour, « parce qu'il vend la justice à prix d'argent et le pauvre pour une paire de sandales; » parce que ses nobles, couchés sur leurs lits d'ivoire, grincent de la lyre pour jouer les David et boivent le vin à pleines coupes sans souffrir de la misère de Joseph. Eh bien, à cause de cela, ils pourront bâtir des maisons en pierres de taille, ils ne les habiteront

pas; planter des vignes délicieuses, ils n'en boiront pas le vin. Qu'ils aillent à Kalneh, à Hamath-la-Grande, à Gat des Philistins, voir le sort qui les attend! Ils partiront en exil en tête des exilés et leurs cris de plaisirs cesseront. C'est Jéhovah qui le jure, le dieu des armées : « Je déteste l'orgueil de Jacob, je hais ses palais. » Et il assiégera sa ville, l'affamera, la videra, passera le niveau sur Israël, détruira ses sanctuaires et lèvera le glaive sur la maison de Jéroboam.

Il fallait un cœur hardi pour jeter ces cris à des vainqueurs, en plein triomphe : « C'était un temps où l'homme prudent se tait, car ces gens-là haïssent ceux qui les réprimandent à la porte du tribunal et détestent ceux qui leur parlent d'équité. » Les prêtres surtout en voulaient à ces hommes sans mandat qui s'arrogeaient de faire dire à Jéhovah des choses dont eux, ses prêtres, ne s'étaient jamais avisés. Le prêtre de Beth-El, le sanctuaire royal, dénonça l'intrus au roi Jéroboam : « Va-t'en en Juda, dit-il, gagner ton pain à débiter des prophéties! » — « Je ne suis ni prophète, répond Amos, ni fils de prophète ; je ne suis qu'un berger qui me nourris de sycomore ; mais Jéhovah m'a pris d'auprès de mes brebis et m'a dit : « Va prophétiser à mon peuple en Israël! » Car quand le Seigneur l'ordonne, il faut que le prophète parle, en dépit de qui lui ferme la bouche : « Quand le lion rugit, qui ne tremblerait? Quand l'Éternel parle, qui ne prophétiserait?... »

Ce ne sont pas les prêtres ni le culte qui sauveront Israël de la colère de Jéhovah! « Apportez chaque matin vos sacrifices, et vos dîmes tous les trois jours, et faites sonner bien haut vos dons volontaires, puisque vous aimez tout cela, enfans d'Israël! Mais toutes vos fêtes, Jéhovah les hait, les méprise. Que lui font vos holocaustes et vos tributs de veaux gras? Il fera rouler l'autel sur la tête de ses adorateurs et les écrasera sous ses ruines. Quand ils se réfugieraient dans le schéol, sa main les en arracherait ; ils monteraient au ciel qu'il les en ferait descendre... — Loin de moi le bruit de vos cantiques, que je n'entende plus le son de vos lyres; *mais que le bon droit jaillisse comme l'eau, et la justice comme une intarissable rivière!* » — Israël, qui se sent frappé pour ses fautes, cherchera la vérité autour de lui; il la demandera à ses idoles qui ne peuvent la lui donner : — « Il viendra des jours, dit le Seigneur éternel, où je jetterai la faim dans le pays, non une faim après le pain, ni une soif après l'eau, mais la soif d'entendre les paroles de l'Éternel. » — Ils courent éperdus, dans l'inquiétude du divin, de l'idole de Dan à l'idole de Beer-Scheba et meurent sans trouver.

Dieu pourtant ne peut abandonner à tout jamais le peuple qu'il a choisi. Seuls les pécheurs de son peuple périront. Israël et Juda seront réunis de nouveau. Dieu rétablira la chaumière délabrée de

David. fermera ses brèches, relèvera ses ruines, la rebâtira comme elle était autrefois.

Même fonds d'idées dans Osée, mais avec un Jéhovah plus personnel, plus intime, plus près d'Israël, jaloux d'une jalousie d'amour et non d'orgueil : de là des images nouvelles qui ne seront point perdues pour ses successeurs et des accens pénétrans qui ne seront égalés que par le second Isaïe.

Osée est postérieur de quelques années à Amos : la décomposition politique s'avançait. La passagère et décevante splendeur de Jéroboam a passé, les *pronunciamientos* font et défont les rois. L'Assyrie paraît à l'horizon qui va tout engloutir. Et Israël, au lieu de se recueillir dans la voie que lui ouvre Jéhovah, s'amuse aux intrigues internationales, essaie de l'Égypte, essaie de l'Assyrie, ajourne la réforme des mœurs, s'enfonce dans les mœurs et les pratiques de ses alliés et protecteurs d'un jour. Il consulte les baguettes divinatoires, sacrifie sur les hauts lieux, brûle l'encens sur le chêne et le térébinthe et il n'y a ni fidélité, ni amour, ni connaissance de Dieu ; ce n'est que parjure et mensonge, assassinat et adultère. Et c'est pour cela que la tempête les saisira sur ses ailes. En vain, ils se tournent vers Assur, Assur n'a point de remède pour leurs plaies. Qu'ils reviennent à Jéhovah, l'appellent dans l'angoisse!

Pourquoi la fille d'Israël a-t-elle oublié ses fiançailles avec Jéhovah et se débauche-t-elle aux Baal? Elle ne sait pas que c'est Jéhovah qui lui a donné le blé, le vin et l'huile qu'elle offre à ses faux dieux, l'or et l'argent dont elle fait leurs idoles. C'est pour cela que Jéhovah lui reprendra son blé et son vin, et la laine et le lin dont elle couvrait sa nudité, ravagera ses vignes et ses figuiers, les changera en broussailles. Mais non, Jéhovah ne peut répudier à tout jamais celle qui lui a donné les amours de sa jeunesse. Il la ramènera au désert où ils se sont aimés, il la consolera, elle y chantera comme au jour qu'elle sortait d'Égypte et la plaine de tristesse deviendra la porte de l'espérance. Comment Dieu pourrait-il abandonner Éphraïm, lui qui l'a conduit à la lisière, qui l'a pris dans ses bras, qui le tenait attaché à lui avec des fibres d'homme, des cordes d'amour? Le cœur de Jéhovah est changé en lui et bout tout entier de compassion : « Je ne veux pas perdre Éphraïm, car je suis Dieu et non pas homme. Je suis le saint au milieu de vous : je ne viendrai pas pour détruire ! »

Ah! qu'Israël retourne vers Jéhovah : — « C'est lui qui les a déchirés, il les guérira; qui les a blessés, il les pansera; il leur rendra la vie après deux jours et, le troisième jour, les relèvera. » Car Dieu les aime, et c'est pour cela qu'il les frappe par ses prophètes et les tue avec les paroles de sa bouche. Qu'ils ne viennent pas à lui avec des sacrifices : « c'est à l'amour que je prends plai-

sir et non aux sacrifices. » Qu'ils retournent à Jéhovah, car ce n'est pas l'Assyrien qui les sauvera : c'est Jéhovah qui est leur Dieu, leur seul Dieu depuis l'Égypte, leur seul sauveur! « Ce qui te perd, ô Israël! c'est que tu es contre moi, contre ton sauveur : convertis-toi à Jéhovah, ton Dieu! » — Qu'ils cherchent le Seigneur : il en est temps encore, il viendra leur apprendre la justice. Ils ont semé le vent et récolté la tempête : qu'ils fassent à présent des semailles de justice et ils récolteront la grâce.

Le cadre créé par Amos et Osée ou par leurs prédécesseurs perdus est celui où tous les prophètes qui vont suivre jetteront leur prédication, leurs menaces et leurs espérances. L'uniformité du fond ne sera variée que par le génie individuel de chacun et par les mouvemens de l'histoire. Dans tout prophète, il y a une morale et une politique indissolublement liées, — car morale et politique font un, — et dont pas un axiome ne changera du premier au dernier. La seule chose qui change, parce qu'elle tient à des circonstances extérieures qui changent, c'est la conception que chacun d'eux se fait de l'avenir ou plutôt de la façon dont l'avenir inévitable sera réalisé.

Ce qui n'est point fondé sur la justice doit périr ; — Jéhovah a révélé la justice à Israël ; — Israël doit réaliser la justice ; — La justice *sera* réalisée un jour : tels sont les quatre axiomes du prophétisme, les quatre certitudes invincibles qui ont fait sa puissance surnaturelle et dont la dernière, en l'armant d'espérance pour l'éternité, l'a soustrait à tous les écrasemens de la réalité. Mais quand et comment sera réalisée la justice? Là-dessus, les prophètes ont varié. Les premiers voient le glorieux avènement proche et direct. C'est Israël qui volontairement, docile à leurs voix, réalisera sur la terre promise, par la main de ses rois, la volonté de l'âme divine. Peut-être faudra-t-il bien des coups d'en haut, bien des châtimens de la main de Dieu et de la main des hommes pour lui ouvrir complètement les yeux et le cœur. Mais l'expérience amère des expiations qui suivent toute iniquité, des réactions naturelles qui châtient tout débordement du mal, l'instruira enfin et fera de lui l'heureux serviteur de Dieu. A deux reprises, sous Ézéchias et sous Josias, les prophètes croient le but atteint et voient leur idéal près de devenir la loi de l'état et de passer dans la réalité par la main du pouvoir civil. Ce n'est qu'une courte illusion et il faut bientôt reconnaître qu'avec les élémens organisés, il n'y a pas d'espoir pour le programme divin : le monde politique du jour est trop corrompu, trop enfoncé sans retour dans les vices humains, pour suivre où elle l'appelle l'infime minorité prophétique. La nation présente, telle que les siècles l'ont faite, ne réalisera pas l'ordre nouveau, elle en

est avec conscience ou sans conscience l'ennemie inconvertible; elle est l'obstacle, il faut qu'elle périsse. Il faut qu'Israël soit emporté dans la tempête, l'élément impur englouti, et alors le débris épuré qui reste, couvé et élevé par la doctrine prophétique, reviendra en Palestine fonder l'état idéal. Les déceptions de l'histoire divisent ainsi en trois actes le drame prophétique; le premier est animé par l'illusion généreuse qui veut construire directement l'avenir avec le présent, le second est rempli par les destructions nécessaires, le troisième par la restauration devenue possible. Le premier acte est dominé par Isaïe, le second par Jérémie, le troisième par le grand Anonyme de la captivité.

IV.

Les cris et les larmes d'Amos et d'Osée furent perdus sur Israël. Les aventuriers se succèdent sur le trône. Un d'eux, Menahem, fait éventrer les femmes enceintes des villes qui résistent. Israël à l'agonie ne retrouve d'énergie que contre Juda : « Chacun dévore la chair de son propre bras : Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé, et tous deux ensemble contre Juda. » Un roi d'Israël, Pékah, qui dure plus longtemps que les autres, se ligue contre Juda avec le roi de Damas, et Jérusalem est mise aux abois par cette coalition fratricide. Quand la nouvelle arriva à la cour d'Achaz, roi de Juda, que les Syriens étaient campés en Éphraïm, son cœur fut agité, ainsi que le cœur du peuple, comme les arbres de la forêt sont agités par le vent : « Ne crains rien, lui dit le prophète Isaïe, ne crains rien et que le cœur ne te faille devant ces deux bouts de tison fumans! » Les deux coalisés ne savaient pas qu'ils n'étaient plus que deux mourans déjà condamnés. De l'autre côté de l'Euphrate, accouraient déjà, appelés par le coup de sifflet de Jéhovah, les frelons du pays d'Assur qui s'abattaient sur toutes les vallées et dans les fentes des rochers de Damas et d'Éphraïm. Damas périt dans le choc, Israël fut démembré et soumis au tribut, la Galilée dévastée, sa population emmenée en exil. Et Éphraïm humilié relevait la tête plus hautaine que jamais : « Pour les briques tombées, disait-il, nous rebâtirons en pierres de taille; pour les sycomores coupés, nous mettrons des cèdres à la place. » Son roi Osée nouait des intelligences avec l'Égypte, ombre de l'ancienne Égypte conquérante, « frêle roseau qui perce la main qui s'appuie sur lui. » — « Les guides de ce peuple le fourvoient, s'écriait Isaïe, et ceux qu'ils guident s'engouffrent. Aussi, Jéhovah arrachera d'Israël tête et queue, en un seul jour. » Israël, révolté contre l'Assyrie,

succomba après une résistance de trois années; son dernier roi alla mourir aux bords du Tigre.

Isaïe avait déjà prophétisé de longues années en Juda quand arriva la nouvelle de la chute de Samarie. Pendant longtemps, il avait prêché à la façon d'Amos contre l'avidité du riche, l'iniquité du juge, le vide du culte : « Malheur à ceux qui joignent maison à maison, qui ajoutent champ à champ, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de place dans le pays et qu'ils y soient seuls! Malheur à ceux qui dès le matin courent après le vin et s'attardent la nuit dans la chaleur de l'ivresse! La lyre et la harpe, le tambourin, la flûte et le vin, voilà leur vie, et ce que fait l'Éternel, ils n'en ont cure, et c'est pour cela que mon peuple s'en ira en exil inopinément; c'est pour cela que le Schéol ouvrira sa gueule béante et toute cette magnificence y descendra, toute cette pompe bruyante, cette foule joyeuse.

« Malheur à ceux qui rendent des arrêts iniques, aux greffiers qui écrivent des sentences injustes, chassant les pauvres du tribunal, privant de leur droit les faibles de mon peuple!.. Et que ferez-vous au jour du compte à rendre, de la ruine qui vient de loin?

« Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices? dit Jéhovah. Je suis rassasié d'holocaustes, de béliers et de graisse de veaux. Ne continuez pas de m'apporter vos vaines offrandes! Vos parfums me font horreur, et vos nouvelles lunes, vos sabbats, vos assemblées solennelles: je les hais, ils me sont à charge, j'en suis las. Quand vous tendez vos mains vers moi, je voile mes yeux devant vous, car vos mains sont souillées de sang. Lavez-vous, purifiez-vous! Otez-moi de mes yeux vos actes méchans! Cessez de faire le mal. Apprenez à faire le bien, cherchez la justice! »

Souvent, le découragement le prenait. En vain, le séraphin avait purifié ses lèvres avec le charbon allumé à l'autel du Seigneur, ce peuple auquel il parlait restait impur, et ses paroles tombaient sur des oreilles indifférentes et sourdes. Alors, comme tous les apôtres désillusionnés, comme jadis Moïse, il en appelait de la génération présente à une génération à venir, et par une ironie amère se déclarait envoyé par Dieu pour endurcir le cœur de son peuple :

« Va dire à ce peuple : Entendez, mais sans comprendre! Voyez, sans reconnaître! Rends insensible le cœur de ce peuple, bouche-lui les oreilles, ferme-lui les yeux, pour qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, que son cœur ne comprenne, ni ne se convertisse et qu'il ne soit guéri!

« Et je dis : Jusques à quand, Seigneur? Et il dit : Jusqu'à ce que les villes soient ruinées et dépeuplées et que le pays soit dévasté et désert. Et s'il y reste un dixième des habitans, ils seront décimés à leur tour. Et comme le térébinthe et le chêne dont

il reste un tronc en terre quand on les coupe, leur tronc deviendra une race sainte. »

Et cependant, sous le coup même de ses déceptions, l'âme et le rêve du prophète s'élargissait. Amos et Osée ne rêvent de salut moral que pour Israël et le peuple élu : le reste du monde leur est inconnu ou n'est que l'instrument inconscient de la réforme et du salut d'Israël. Ce que voit Isaïe, c'est Israël sauvé et sauvant le monde. Au milieu des peuples livrés aux jeux féroces de la force, il rêve pour Israël l'ascendant de l'exemple et de l'idéal. Il voit venir un jour, à la fin des jours, où la montagne qui porte la maison de Jéhovah se dressera au-dessus de toutes les montagnes ; toutes les nations y afflueront et les peuples en foule y viendront en disant : « Allons, montons à la montagne de Jéhovah, à la maison du Dieu d'Israël, pour qu'il nous instruise dans ses voies et que nous marchions dans ses sentiers. *Car c'est de Sion que viendra l'enseignement, et de Jérusalem la parole de l'Éternel.* » Le mot décisif est lancé : une religion universelle est fondée.

La chute de Samarie, l'an 721, produisit un ébranlement profond dans les consciences : les prophètes durent pousser un cri mêlé de triomphe et de douleur. La récrimination de la sagacité sèche et peu généreuse : « Ne l'avions-nous pas dit? » prenait devant l'immensité de l'enjeu, — le salut de la nation et le salut des âmes, — un sens surnaturel. Dieu ne l'avait-il pas dit? Juda, à moitié réjoui, à moitié terrifié de la chute de son frère ennemi, vit dans la flamme qui consumait Samarie éclater avec une lueur sinistre la vérité des doctrines prophétiques. Pourquoi Juda échapperait-il au sort de son frère s'il restait sourd comme lui à la voix divine, avec un pire aveuglement puisqu'il avait sous les yeux l'exemple des menaces réalisées? Et les grands et le peuple cessaient un instant leurs railleries quand les prophètes, reprenant sur eux les *charges* contre Israël, dénonçaient l'inévitable châtiment suspendu sur l'orgueil et l'égoïsme des riches, sur la dureté et l'impureté des mœurs, sur la folie d'une politique qui se traînait dans l'ornière banale de la duplicité et de la violence internationale.

Au moment de la chute de Samarie, le trône de Juda se trouva, par un hasard favorable, occupé par un jeune homme de vingt-huit ans, Ézéchias, bien doué, lettré, ouvert aux idées nouvelles, quoique assez indépendant pour avoir une politique à lui et conserver son indépendance en face même d'Isaïe. Il mit son enthousiasme et son pouvoir au service du prophète : il fut le Constantin, ou plus exactement l'Asoka du jéhovisme idéaliste. La réforme se marqua d'abord dans le culte, ce qui prouve que la caste sacerdotale, jusque-là indifférente ou hostile et qui n'avait point d'antipathie particulière pour l'idolâtrie, entrait dans le mouvement pro-

phétique. De ce compromis entre le jéhovisme sacerdotal et le jéhovisme prophétique, allait, en un siècle et demi, sortir le judaïsme organisé. Par ce compromis la conception des prophètes allait descendre des hauteurs : mais une idée descend toujours pour entrer dans la réalité. Une religion, si haute qu'elle soit, ne peut agir sur les hommes que par les formes extérieures qui lui donnent le moule résistant, par la « grimace » nécessaire sans laquelle les hommes ne prennent pas les idées au sérieux. Le prophétisme, restant dans les régions de l'esprit, n'aurait jamais pu pénétrer Israël et par lui le monde.

La conversion du jéhovisme rituel au jéhovisme prophétique éleva d'ailleurs puissamment le niveau moral de la nation et du gouvernement. Le règne d'Ézéchias fut un règne de prospérité littéraire et politique. Poète lui-même, il s'entourait de poètes; peut-être dans le nombre était l'auteur du poème religieux le plus haut qui ait été écrit, le livre de *Job*, ce tragique débat du doute et de la foi, qui concilie à force de poésie la protestation de l'âme du juste contre le triomphe du mal, le doute de l'innocence qui cherche en vain le crime qu'elle peut expier, et une confiance douloureuse et lointaine en la justice finale de Dieu. L'ancien royaume d'Israël, dévasté et évacué par les Assyriens, avait été occupé par Ézéchias à la faveur des troubles qui suivirent en Assyrie la mort du conquérant de Samarie, de sorte que la ruine de Samarie avait en somme abouti au rétablissement de l'unité nationale. Le royaume de David était rétabli, et le prophète, saluant en Ézéchias l'enfant de Jéhovah, poussa un cri de triomphe, d'où sept siècles plus tard naquit le Christ.

« Plus de ténèbres pour ce qui fut dans l'angoisse. Le passé a humilié la terre de Zabulon et la terre de Nephtali (1). La suite des temps glorifiera les bords du lac (2), au-delà du Jourdain, le district des Gentils. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, ceux qui habitaient au pays de l'ombre de la mort. Car un enfant nous est né, un fils nous est donné, l'empire repose sur son épaule. Son nom sera conseiller merveilleux, héros de Dieu, Père à jamais, Prince de la paix, pour agrandir l'empire et donner une paix sans fin au trône de David et à son royaume, pour le rétablir et l'affermir par le droit et la justice, d'ores à jamais. »

Ézéchias devenait ainsi le prototype du Messie, ou plutôt, — car l'idée du Messie lointain, du Messie des derniers jours, n'était pas encore née, — il était le Messie même, l'oint du Seigneur. Et huit siècles plus tard, aux temps des persécutions romaines, à une

(1) Formant le district des Gentils ou Galilée, l'extrême nord du royaume d'Israël, dont la population avait été déportée dans la génération précédente en Assyrie.

(2) Lac de Génésareth.

époque où l'attente du Messie des derniers jours, du Messie des revanches, était la seule force de vie qui restât en Israël, un jour que des juifs proscrits demandaient à leurs guides : « Quand viendra donc le Messie promis qui doit nous sauver? » un vieux rabbin, hochant la tête avec tristesse, leur répondait : « Le temps du Messie est passé, le Messie ne viendra plus : car il est déjà venu ; il s'appelait Ézéchias. »

La chute de Samarie avait démontré d'une façon éclatante la divinité du prophétisme. L'histoire allait continuer en sa faveur sa propagande par le fait. Jéhovah avait fait tomber Samarie infidèle et perverse devant l'Assyrien : l'Assyrien ne savait pas qu'il n'était que l'instrument indifférent de la justice suprême, et se rua sur Jérusalem prête à la conversion. La peste sauva Jérusalem, et le prophète, dans le secret de Jéhovah, s'écria :

« Malheur à l'Assyrie, la verge de ma colère, le bâton auquel j'ai remis ma vengeance! La cognée se vante-elle contre celui qui la manie, la scie s'élève-t-elle contre celui qui la fait mouvoir?.. C'est pourquoi le Seigneur, Seigneur des armées, enverra la consomption sur ses gros capitaines, et sur sa gloire allumera une flamme d'incendie. Ne crains rien, ô mon peuple qui habites Sion, de cet Assyrien qui te frappe de sa verge, et lève contre toi le bâton à la façon de l'Égyptien. La cognée de Jéhovah passe sur les hautes branches d'Assur et cette forêt du Liban est abattue à terre. » Alors, devant l'Assyrien écrasé, une vision de paix, qui depuis a hanté l'univers, passe devant les yeux du prophète : c'en était fini de la guerre, fini de la haine. Jéhovah devenait l'arbitre des nations, les peuples ne levaient plus l'épée l'un contre l'autre, et l'on allait forger les glaives en socs de charrue. La race de David allait donner le roi idéal, le juge sur qui reposera l'esprit de Jéhovah, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de connaissance et de crainte de Jéhovah ; qui ne jugera pas d'après l'apparence et ne décidera pas d'après l'ouï-dire, mais qui jugera les faibles d'après la justice et décidera selon l'équité en faveur des humbles. Le loup allait habiter avec la brebis : le veau, le lion et le mouton paîtront ensemble, et un petit enfant les conduira tous. Car on ne péchera plus, on ne fera plus le mal sur toute l'étendue de la montagne sainte, et la connaissance de Dieu emplira la terre comme les eaux couvrent le fond de l'Océan.

V.

Le triomphe du prophétisme ne dura pas. Ézéchias mourant laissa pour héritier un enfant de douze ans, Manassé (696). La régence fut le signal d'une réaction *libertine* qui dura soixante ans. Le long

règne de Manassé, — plus d'un demi-siècle, — fut à celui d'Ézéchias ce que la restauration des Stuarts avait été au règne des saints de Cromwell et des Puritains. On en avait assez de la morale d'Isaïe et de son école, de ces hommes toujours à tonner contre les gens du monde, au nom d'un Dieu insolent et irrité, et qui voudraient que vous fussiez toujours à vous occuper des misères du prochain quand vous avez bien assez à faire avec vos plaisirs. La réaction emporta le Jéhovah prophétique, sa morale et ses doctrines sociales. Jérusalem redevint le centre hospitalier de tous les dieux de la Syrie qui érigèrent même leurs autels dans le temple de Jéhovah. Manassé fit, dit-on même, passer ses fils par le feu de Moloch : les sorciers, les enchanteurs, les thaumaturges furent tout-puissans à la cour, et l'on s'amusa tout un demi-siècle. Le prophétisme fut réduit au silence ; on n'a pas un prophète du temps de Manassé.

La régence d'un roi enfant avait enlevé le pouvoir aux prophètes; la régence d'un roi enfant, Josias, le leur rendit (639). Une réaction populaire, dont nous ne voyons que les effets sans pouvoir en suivre l'histoire, et amenée sans doute par les excès de l'ancien régime, ramena vent en poupe les doctrines proscrites. Cette réaction trouva un tout-puissant porte-voix dans la personne d'un prêtre de Benjamin, Jérémie.

Le Jérémie de M. Renan a été une surprise pour beaucoup. Jérémie passe généralement pour le prophète des jérémiades : il doit cette réputation à un petit recueil d'élégies sur la chute de Jérusalem, qui n'est point de lui. Dans ses quarante années de prophétisme, il a prêché, il a agi, il a maudit, il a peu pleuré. Il a pleuré une fois, pour la mort du roi Josias : mais cette mort, qui brisait tous ses rêves d'avenir, ne lui laissa plus de larmes pour aucune des choses du siècle. Avec Jérémie, en effet, le prophétisme prend conscience de l'impossibilité radicale de réaliser avec le présent les réformes qui pourraient sauver la nation : il renonce à la nation présente qui court volontairement et inévitablement à sa ruine, et ne songe plus qu'à préparer la nation future qui sortira de ses débris.

Jérémie était prêtre, c'est le premier prophète-prêtre. Ici pourtant j'oserais ne pas suivre M. Renan, qui voit en Jérémie une forme nouvelle de prophétisme, où le prêtre domine le prophète. « Le caractère religieux, dit-il, devient plus prononcé; le tribun incline au prêtre. Amos et Osée, à certains momens Isaïe, nous étonnent par leur hardiesse, leur amour du peuple, leur désintéressement à l'égard des questions théologiques et liturgiques. Leur colère nous plaît. Quand ils voient combien le monde est injuste, ils voudraient le briser. Ils raisonnent un peu comme les anarchistes de nos jours : « Si le monde ne peut être amélioré, il

faut le détruire. » Jérémie est beaucoup moins préoccupé de la question sociale et du triomphe des *Anavim*. C'est avant tout un homme pieux et d'une moralité sévère. C'est un fanatique, il faut le dire, haineux contre ses adversaires, mettant tous ceux qui n'admettent pas d'emblée sa mission prophétique au nombre des scélérats, leur souhaitant la mort et la leur annonçant. » J'avoue que j'ai peine à retrouver dans le fond même du prophétisme de Jérémie un caractère essentiel qui le distingue du prophétisme antérieur. Sans doute prêtre il était, et l'on voit par les textes historiques qu'il a exercé une influence considérable sur la caste à laquelle il appartenait, qu'il a probablement achevé sa conversion au jéhovisme prophétique et s'est servi d'elle pour faire triompher son programme. Mais le prêtre n'est en lui que le serviteur et l'instrument du prophète : en lui, comme en Isaïe, c'est le prophète qui domine, c'est le réformateur de la vie morale, de la vie sociale, de la vie politique. La seule différence est dans le caractère personnel de l'homme, qui est unique, et dans les circonstances qui le sont aussi. Jérémie est bien le successeur naturel et légitime d'Isaïe, mais avec des âpretés de caractère, une intensité de conviction, une obstination de courage, un mépris de toutes les conventions et des préjugés les plus glorieux qui font de lui une personnalité sans pareille dans le groupe le plus personnel qui fut jamais. C'est qu'il ne paraît pas, comme Isaïe, à une heure relativement heureuse : il paraît à la male heure, à l'heure des fautes irréparables, dans la fournaise des catastrophes finales. C'est le prophète du *Finis Hierosolymæ!*

Jérémie avait commencé sa propagande dans son village natal d'Anathoth. Le terrain était sans doute peu favorable, ou les autorités peu endurantes : ses compatriotes le chassèrent avec des menaces de mort. Il quitta Anathoth en posant au Seigneur la question douloureuse de Job : « Tu as toujours raison, ô Jéhovah, et comment pourrais-je discuter contre toi? Il faut pourtant que je te dise ce que j'en pense. Pourquoi la voie des méchans est-elle prospère? Pourquoi les artisans de trahison vivent-ils en paix? Tu les as plantés et ils ont pris racine, ils poussent et portent des fruits : et pourtant tu n'es près que de leurs lèvres, et loin de leur cœur. Et moi, Jéhovah, tu me connais; moi, tu m'as vu, tu as éprouvé mon cœur. » Et la certitude absorbante et effrayante de sa mission l'emplit tout entier, le ferme au découragement : « Avant que je t'eusse formé dans le sein de ta mère, je te connaissais, dit l'Éternel; avant que tu fusses sorti de ses entrailles, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète auprès des nations. » Et je dis : « Hélas! Seigneur Jéhovah, je ne sais point parler, je ne suis qu'un enfant. » Et Jéhovah répondit : « Ne dis pas : Je ne

suis qu'un enfant; vers tous ceux que je t'enverrai, tu iras; tout ce que je t'ordonnerai, tu le diras. Et n'aie pas peur devant eux, car je suis avec toi pour te protéger, parole de l'Éternel! » Et Jéhovah étendit la main et me toucha la lèvre, et me dit : « Je viens de mettre mes paroles sur ta lèvre. Vois-tu, en ce jour-ci, je t'ai établi sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour renverser, pour détruire et pour démolir, pour édifier et pour planter. »

Jérémie se rendit d'Anathoth à Jérusalem, là où était la partie décisive à gagner ou à perdre. Il trouva là, dans le temple même, des auxiliaires inattendus. Le grand-prêtre Hilqia était gagné à la cause prophétique, et le prophétisme, étouffé sous Manassé, s'était retrouvé dans le cœur d'une femme, la prophétesse Houlda. Le jeune prophète d'Anathoth porta dans ce milieu ardent, et qui n'attendait qu'une direction suivie, une fougue et une énergie nouvelles. Eut-il une influence personnelle sur le jeune roi, à peine âgé alors de vingt-deux ans? Peut-être. En tout cas l'apostolat de Jérémie fut heureux, et quatre années à peine s'étaient passées, qu'un événement décisif se produisit. La nouvelle se répandit subitement que le grand-prêtre Hilqia avait trouvé dans le temple le *Livre de la loi de Jéhovah*. Le roi se fit lire le livre d'un bout à l'autre, et cette lecture produisit sur lui une émotion si extraordinaire, qu'il le fit lire publiquement devant tout le peuple assemblé et le promulgua comme loi de la nation.

La critique moderne a démontré, d'une façon qui laisse peu de place au doute, que ce Livre de la loi, retrouvé, dit-on, dans le temple, n'est autre que le *Deutéronome*, c'est-à-dire ce beau résumé systématique de la législation mosaïque qui termine à présent le *Pentateuque*. De plus, il est probable que le livre présenté à Josias avait été, sinon rédigé, du moins retouché par les prophètes du temps et en vue d'une action immédiate. On a souvent prononcé, à ce propos, le mot de fraude pieuse. Le mot n'est qu'à moitié exact, et ne peut s'appliquer qu'à la mise en scène : car le fond même du livre ne contenait pas une idée, pas un précepte, pas une menace, pas une promesse qui n'eût été dans la bouche des prophètes depuis près de deux siècles. Il n'y avait pas une ligne qui eût été écrite pour introduire, sous le couvert d'une autorité ancienne, une idée nouvelle, ce qui est le propre de l'apocryphe. Le *Deutéronome* était bien le Livre de la loi de Jéhovah, telle qu'elle planait sur Juda depuis les premiers prophètes. Quand les prophètes parlaient de la loi de Jéhovah, on leur demandait : « Où donc est-elle, cette fameuse loi? et dites-nous une fois pour toutes ce qu'elle veut. » Il fallait un livre pour fermer la bouche aux railleurs, pour fixer les indécisions des hommes de bonne vo-

lonté, pour substituer l'autorité toujours présente de l'écrit qui reste aux influences fugitives de la parole qui vole. La prédication peut créer une agitation religieuse ; pour faire aboutir cette agitation, il faut un livre. Ce qui faisait du *Livre de la loi* une chose toute nouvelle, et toute-puissante sur beaucoup même qui avaient les oreilles ressassées de la loi, c'est que pour la première fois elle se présentait là dans son ensemble, comme un tout systématique et cohérent. Ce code, dit M. Renan, « était un des essais les plus hardis que l'on ait tentés pour garantir le faible, » et plus puissant que la parole intermittente et dispersée des prophètes, il tombait sur les consciences de bonne volonté, de toute sa force ramassée.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point la loi nouvelle fut appliquée et devint la règle de l'état. Le *Livre des rois* est l'œuvre de la caste sacerdotale, qui ne nous renseigne que sur l'épuration du culte qui l'intéressait plus que le reste, et qui était d'ailleurs la chose facile. Les prescriptions rituelles furent appliquées avec rigueur, les cultes étrangers furent proscrits, les prêtres idolâtres furent expulsés, ceux qui avaient sacrifié dans le temple même de Jéhovah furent mis à mort, la vallée de la Géhenne où se faisaient les offrandes humaines à Moloch fut souillée. Mais il est plus facile de réformer le culte que l'âme, et dans le triomphe matériel du jéhovisme continua la vieille protestation prophétique : « Quand je vous ai donné mes ordres, au sortir d'Égypte, était-ce pour des holocaustes et des sacrifices? »

Josias n'avait que vingt-six ans à la promulgation du néo-jéhovisme. Un long règne, comme celui de Manassé, en aurait peut-être fait une réalité dans la loi et les mœurs comme dans le culte. Malheureusement, Josias allait être saisi dans l'engrenage de la politique étrangère et y périr. L'Asie venait d'être bouleversée par une révolution formidable : l'Assyrie venait de succomber sous la coalition des peuples qu'elle avait si longtemps foulés aux pieds et était descendue dans le Scheol rejoindre ses victimes, saluée par l'acclamation des prophètes : « Elle est ruinée, Ninive : qui la plaindra? Où lui chercher des consolateurs? Tes bergers sont endormis, ô roi d'Assur ; tes capitaines sont au repos. Et tous ceux qui l'entendront battront des mains : car sur qui n'a point passé ton éternelle férocité? » C'était Babylone et la Chaldée qui avaient dirigé l'assaut contre Ninive. Mais la vieille Égypte, qui venait de se rajeunir un instant sous la dynastie de Psamméticus, essaya de saisir l'empire du monde, que Ninive laissait tomber de ses mains, avant que la Chaldée l'eût affermi dans les siennes. Le roi d'Égypte, Néchao, marcha sur l'Euphrate. Josias, vassal de Babylone, crut de son devoir d'aller barrer le chemin à l'adversaire de

son suzerain. « Je n'ai point affaire avec toi, roi de Juda, » lui fit dire Néchao. Josias, néanmoins, s'avança au-devant de lui et le rencontra à Megiddo. Il tomba percé d'une flèche et revint mourir à Jérusalem, et les hommes et les femmes chantèrent sur lui des lamentations qui se renouvelèrent longtemps chaque année, le jour anniversaire du désastre. Jérémie composa une élégie, qui est perdue, sur le jeune roi qui emportait avec lui tout l'avenir de la réforme. Son fils, Joachaz, couronné roi aussitôt, fut détrôné par Néchao et après trois mois de règne partit captif en Égypte : « Ne pleurez pas sur celui qui est mort, s'écria Jérémie, ne gémissez pas sur lui : pleurez, pleurez sur celui qui s'en va, car il ne reviendra pas et ne reverra plus la terre où il est né ! »

L'agonie de Juda allait commencer. Néchao avait installé pour roi un autre fils de Josias, Joiakim (608-598). Juda devenait un enjeu de plus dans la main de l'Égypte dans sa lutte contre Babylone. Entre les deux formidables adversaires, il fallait au petit Juda, pour n'être pas écrasé, beaucoup d'habileté politique et beaucoup de loyauté. Les successeurs de Josias n'eurent ni l'une ni l'autre. La politique des prophètes était de rester fidèle à Babylone, avec qui Juda s'était lié dès le temps d'Ezéchias et qui avait délivré le monde de Ninive. C'était pour cette politique que Josias s'était fait tuer à Megiddo : c'était la politique de Jérémie, qui sans doute avait approuvé, peut-être conseillé, la marche de Josias : autrement, avec le style de l'homme, au lieu de pleurer sur sa tombe, il y eût versé l'anathème. Déjà d'ailleurs dans le grand duel entre l'Égypte et Babylone, l'Égypte reculait : l'Égypte n'avait de puissance que le souvenir de son passé, et Babel contre l'Égypte, c'était la réalité de la force luttant contre l'ombre. Néchao, vaincu à Carchemis, s'enfuit de l'Euphrate sur le Nil : Nabuchodnozor parut devant Jérusalem et reçut les hommages de Joiakim. Le devoir politique était clair : les jeunes gens qui se succédèrent sur le trône de Jérusalem ne le virent pas. Ils intriguaient avec l'Égypte épuisée, prêtaient l'oreille à ses promesses, s'appuyaient sur le roseau qui leur perçait la main. Trois ans plus tard, après sa soumission au Chaldéen, Joiakim soulevait le joug et refusait le tribut. C'était le commencement de la fin. Une première déportation et le pillage du temple châtièrent la révolte (598). Joiakim était mort durant la guerre : son fils Joiachin, âgé de dix-huit ans, alla, après trois mois de règne et de siège, mourir captif à Babylone. Le dernier fils de Josias, le dernier roi de Jérusalem, Sédécias, renouvelle la folle tentative : elle amène le siège de Jérusalem, la prise et la destruction de la ville, l'incendie du temple, la déportation des hautes classes (588 av. J.-C.).

Dès les premiers jours de Joiakim, on put voir clairement que

ce n'était point seulement la politique extérieure de Josias qui était abandonnée, mais aussi sa politique intérieure, la politique de réformation prophétique. Néchao, en installant Joiakim, lui avait imposé un lourd tribut : Joiakim dut écraser le peuple pour trouver l'or. Pour refaire le pays, il aurait fallu beaucoup de vertus modestes et tout d'abord l'économie. Il ne songeait qu'à se faire bâtir de nouveaux palais, à la façon des rois, au moyen de la corvée. Et pourtant la loi de Jéhovah disait : « Tu ne retiendras pas le salaire de l'ouvrier. » Et Jérémie allait à la porte du palais, criant : « Malheur à celui qui se bâtit sa maison avec l'iniquité et qui fait travailler son prochain sans salaire! Serais-tu roi par hasard pour te rengorger dans des palais en cèdre? Ton père mangeait et buvait aussi, mais pratiquait la justice et la charité : béni soit-il! Il faisait droit aux humbles et aux pauvres : béni soit-il! C'est pourquoi voici ce que dit Jéhovah au sujet de Joiakim, fils de Josias, roi de Juda : les pleureurs ne pleureront pas sur lui : *Ah! mon frère! ah! mes sœurs!* Les pleureurs ne pleureront pas sur lui : *Où est mon Seigneur? Où est sa gloire?* C'est la sépulture d'un âne qu'on lui donnera, traîné et jeté dehors loin des murs de la ville. » Et il lance à la royauté et aux classes dirigeantes l'ultimatum de Jéhovah :

« Roi de Juda, qui sièges sur le trône de David, toi et tes serviteurs et ton peuple, qui venez à ces portes! Ainsi, dit Jéhovah : « Faites justice et charité; sauvez celui qu'on dépouille de la main de l'oppresseur; ne maltraitez, ni n'opprimez l'étranger, l'orphelin et la veuve; ne versez pas le sang innocent en ce lieu (1). »

« Si vous agissez suivant cette parole, il entrera encore, par la porte de ce palais, des rois qui s'assiéront près de David, sur son trône, montés sur chars et chevaux, eux, avec leurs serviteurs et leur peuple.

« Mais si vous n'écoutez point ces paroles, j'en jure par mon nom, dit Jéhovah, que ce palais sera livré à la ruine. J'ai déjà consacré pour toi les destructeurs, chacun avec son arme, qui abattront tes beaux cèdres, les jetteront au feu... »

Le jéhovisme restait la religion de l'état, mais une religion vide de sens. « Courez dans les rues de Jérusalem, cherchez dans ses places publiques. Si vous trouvez un homme, un seul, qui fasse le bien et cherche la droiture, je ferai grâce. Mais tout en disant *Vive Jéhovah!* ils jurent pour mentir. » Les coups dont Jéhovah les frappe les ont laissés insensibles. Les gens du commun, se dit le prophète, pèchent peut-être par ignorance, parce qu'ils ignorent les voies de l'Éternel; j'irai chez les grands, qui sont instruits; mais

(1) Aux portes du palais où se rend la justice.

les grands sont pires de brutalité et de luxure : « Je les ai rassasiés et ils ont couru à la maison de débauche : ce sont des étalons repus et lascifs ; *chacun d'eux hennit après la femme de l'autre* (1). »

Ils croient tout expier avec des holocaustes et des sacrifices. Est-ce des holocaustes et des sacrifices que Dieu a demandés à leurs pères quand il les retirait d'Égypte? Quand ils sont allés au temple, ils se disent : Nous voilà sauvés! Est-ce donc à votre gré un repaire de bandits que ce temple auquel j'ai attaché mon nom? Eh bien! qu'ils aillent voir à Sillo ce que Jéhovah a fait du sanctuaire d'Israël : il fera de Juda comme il a fait d'Israël, et du temple de Jérusalem comme il a fait du sanctuaire de Sillo.

De jour en jour la rupture s'envenime, la désillusion et la colère s'exaspèrent. C'est en ce moment que Joiakim, fort des encouragemens de la faible Égypte, provoque la formidable Babylone. C'était l'arrêt de mort de Juda. C'est alors que Jérémie commence à sonner le glas final. La plaie de Juda est incurable : il n'est plus de baume en Giléad. Que les mères apprennent à leurs filles les complaintes funèbres, car la mort va monter par les fenêtres, envahir les palais, frapper l'enfance dans la rue, les jeunes gens sur la place publique. La vague et permanente menace de démembrement, de ruine et d'exil que la politique des prophètes suspendait depuis deux siècles sur les crimes et les erreurs de leur peuple, devenait enfin une réalité terrible et toute proche, et c'était le roi aveugle qui de lui-même l'attirait sur sa tête. « Puisque vous n'avez pas écouté mes paroles, voici que j'enrôle toutes les tribus du Nord, et avec elles Nabuchodnozor, roi de Babel, mon serviteur, et je les amène contre ce pays et ses habitans... Et je ferai cesser parmi vous les cris de joie et de réjouissance, la voix du fiancé et de la fiancée, le bruit des meules et la lumière des flambeaux... » Et de jour en jour il va, à la porte du temple et à la porte du palais, annonçant les catastrophes inévitables qu'il voit déjà présentes et qu'il semble appeler de ses vœux parce qu'il les annonce; en butte aux huées du peuple, qu'il terrifie et exaspère par ses prédictions de malheur, des soldats qu'il indigne, des faux prophètes, en quête d'une popularité facile, qui affolent le peuple par la prédiction de victoires impossibles. Mais Dieu a fait de lui une colonne de fer, un mur d'airain contre Juda, ses rois, ses chefs, ses prêtres et sa plèbe. Par instant, pourtant, il se lasse de la cruauté de son rôle et des outrages qu'il amasse. « Malheur à moi, ô ma mère, de ce que tu m'as enfanté homme de querelle et en guerre avec tous, que tous maudissent ! » Il voudrait se taire, se dérober au cri intérieur, au joug de la mission divine :

(1) Belle définition du théâtre et du roman contemporains.

mais Jéhovah le séduit et le violente. Il est la risée et la terreur de tous : car, toutes les fois qu'il lève la voix, il faut qu'il crie, qu'il dénonce violences et périls, et la parole du Seigneur est pour lui une cause de honte et d'opprobre. « Je disais bien : je ne veux plus parler de lui, je ne veux plus parler en son nom : mais c'était en mon cœur comme un feu brûlant enfermé dans mes os ; je me suis épuisé à le contenir et je n'ai pu. »

Jérusalem est prise une première fois (598) : les hautes classes sont déportées à Babylone : le pauvre petit roi Joiachin va expier en exil la folie de son père : « Par ma vie, dit l'Éternel, quand Joiachin, fils de Joiakim, roi de Juda, serait l'anneau de ma main droite, je l'en arracherais... Et je te jetterai, toi et ta mère qui t'a enfanté, sur une terre étrangère qui n'est point celle où vous êtes nés, pour y mourir. Et la terre vers qui leur âme se reporte pour y revenir, ils n'y reviendront pas. » Et pourquoi est-il jeté, lui et sa race, sur une terre inconnue? Pourquoi nul de son sang ne s'assiéra-t-il plus sur le trône de David? C'est que les bergers du peuple de Dieu ont laissé leur troupeau se perdre et s'égarer. Mais Dieu va ramasser ses brebis errantes et leur donner des pâtres qui les feront paître sans qu'aucune se perde.

En effet un nouveau règne commençait : c'était l'inconnu, et par suite c'était une dernière espérance. Le nouveau roi, Sédécias, fils de Josias, était un homme faible, mais bien intentionné. Un de ses premiers actes sembla annoncer un nouveau Josias et prouver que la politique de réformes revenait sur l'eau, que la charte prophétique allait devenir une réalité. Le *Deutéronome* rendait la liberté de droit à tout esclave hébreu qui avait servi six ans. Sédécias convoqua les grands, et tous les propriétaires d'esclaves et fit proclamer l'émancipation des esclaves, qui furent mis en liberté. Mais le lendemain de cette nuit du 4 août, les privilégiés regrettaient déjà leur générosité, peut-être arrachée par la crainte de quelque danger extérieur : l'acte d'affranchissement fut rescindé et les esclaves rentrèrent dans leur esclavage. C'était un de ces incidens qui éclairent jusqu'au plus profond l'abîme d'une société qui ne peut plus être sauvée, et il arracha à Jérémie un cri effrayant qui dut retentir comme l'arrêt sans retour de la justice divine : « Vous avez fait retourner vos frères dans l'esclavage ; vous avez refusé de proclamer leur liberté : eh bien ! moi, parole de Jéhovah! je proclame la liberté contre vous à l'épée, à la peste, à la famine! »

Sédécias tombe à son tour dans le piège de l'alliance égyptienne, et bientôt les bandes babyloniennes viennent de nouveau camper devant Jérusalem, cette fois sans espoir de pardon. L'Égypte a abandonné Juda à l'heure du péril. Et Jérémie reprend, avec une frénésie nouvelle, sa prédication de mort. On le presse d'inter-

roger Jéhovah, de lui demander quelques-uns de ces miracles dont il était jadis coutumier. Balaam, appelé pour maudire Israël, bénissait; Jérémie, appelé pour bénir, ne peut plus que maudire. C'est Jéhovah qui viendra lui-même combattre Juda, frapper de la peste hommes et bêtes, livrer à Nabuchodnozor le roi, ses officiers et le peuple, pour les exterminer sans pitié et sans miséricorde. Sédécias le fait venir en secret et lui demande : « As-tu quelque chose à me dire de la part de Jéhovah? — Oui; que tu seras livré au roi de Babylone. » Et il récrimine sur les conseils suivis : Où sont-ils, à présent, les prophètes qui l'ont égaré, qui lui prédisaient que le roi de Babel ne reviendrait pas à la charge contre Jérusalem? Jeté en prison, il continue devant le peuple, qui accourt l'entendre : « Celui qui restera dans cette ville périra par l'épée, la famine et la peste; celui qui se rendra aux Chaldéens sera sauvé. » Les chefs de l'armée vont demander sa mort au roi, « car il brise les mains des gens de guerre et du peuple à parler ainsi. » On le descend dans une citerne, où il enfonce dans la boue jusqu'à l'aisselle, et quand on l'en retire, on ne peut lui arracher d'autre oracle que ces mots : « la capitulation ou la destruction de Jérusalem. »

Jamais orateur ne mit plus d'éloquence et d'héroïsme à prêcher la défense à outrance que celui-là la capitulation et l'abdication de l'honneur national. Jérémie, jugé par nos lois et nos mœurs modernes, était un traître : il l'était aussi aux yeux des derniers chefs d'armée de Jérusalem. Mais ce qui fait précisément la grandeur inouïe de l'homme, c'est que ce traître à la patrie était le patriote des patriotes. Jérémie n'est point le saint ou le fanatique qui détruit la cité terrestre pour une cité céleste. Bien que le christianisme sorte des prophètes, il n'y a rien de chrétien, en ce sens, dans Jérémie même, pas plus que dans aucun des prophètes. Ce qu'il rêve, comme tous ses prédécesseurs, c'est une patrie terrestre, une patrie nationale, une patrie juive; avec la capitale nationale, Jérusalem; avec une dynastie nationale, celle de David, mais avec une loi de justice, de piété, de moralité, celle de Jéhovah. Ces illuminés avaient compris la folie qu'il y avait, pour le petit Juda, de jouer un rôle politique et conquérant au milieu des grandes monarchies militaires d'Asie et d'Afrique. Rouler quelques siècles dans l'ornière sanglante de la force et du hasard, intriguer aujourd'hui avec celui-ci, demain avec celui-là, agir à la façon des autres peuples, manger le voisin, être mangé de lui, Israël n'était point armé pour ce rôle. Ses princes et ses chefs pouvaient en avoir l'appétit, mais il n'avait point les griffes assez puissantes. Et ils rêvaient pour lui un autre rôle, lever, au milieu des peuples, l'étendard de la loi éternelle : « Je vous ai mis comme une

lumière au milieu des nations. » Et c'est au moment où ce rêve prenait corps et réalité, au moment où la loi, destinée à faire la justice et la paix dans le monde, montait sur le trône de Juda, que des enfans étourdis, des viveurs et des intrigans, des politiciens et des charlatans, jetaient Israël à sa ruine, la double ruine, matérielle et morale ; et, pour le plaisir de jouer le jeu de diplomatie, anéantissaient et la nation temporelle et sa mission universelle et de tous les temps. Si Jérémie se fût fait tuer sur la brèche, ou si, refoulant son désespoir au fond du cœur, se disant qu'il est peu généreux de triompher de son peuple qui périt, il eût assisté en silence à la ruine de Jérusalem, le monde ne serait peut-être pas pire, après tout, qu'il n'est aujourd'hui, mais l'humanité n'entendrait pas planer au-dessus d'elle des paroles qui pourraient encore la sauver et qui ont consolé vingt-six siècles. Ce n'est ni de Babylone, ni même d'Athènes ou de Rome que seraient descendus le Décalogue et le Sermon de la montagne. Jérémie eut l'héroïsme sans pareil de lutter contre la patrie du jour, infidèle à elle-même, au profit d'une patrie future qui n'était pas encore née, qui n'existait encore que dans son cœur et celui de ses quelques disciples. Il eût sans doute préféré, et c'est ce qu'il prêchait sans cesse, une soumission prompte à Babylone, qui, laissant subsister la nation, laissait à la réforme le centre de ralliement du temple et de la tradition politique ; mais puisque les conseils de raison étaient impuissans, que le destin s'accomplît et que l'avenir, plus radical, fût préparé par l'anéantissement de la patrie du jour ! Une autre patrie renaîtra, de l'autre côté du néant.

Dès la première déportation, celle du roi Joiachin, cette conviction était entrée dans Jérémie que le Juda prophétique ne pourrait pousser en terre-sainte qu'après avoir été déraciné. Les premiers déportés ne se faisaient pas à l'idée d'un exil indéfini : ils rêvaient un retour triomphant auprès de leurs frères, et les prophètes patriotes leur parlaient de quelque coup miraculeux du ciel en leur faveur. Deux d'entre eux, Achab et Semaia, furent jetés par Nabuchodnozor dans un four ardent (1). L'implacable clairvoyance de Jérémie soufflait sur ces généreuses illusions avec plus de succès que les bourreaux du roi. Des lettres de lui circulaient parmi les proscrits, les décourageant de la patrie, les pressant d'accepter l'exil, d'y planter, d'y bâtir, de s'y marier, de s'y multiplier, sans se laisser séduire par les faux prophètes de l'espérance. Au bout de soixante-dix ans, le Seigneur, fidèle à ses promesses, les ramènerait dans la terre natale. Le plan du prophète se déroulait avec une clarté sans pareille : il fallait deux générations, nées et nourries

(1) Point de départ de la légende de Daniel.

dans l'enseignement prophétique, loin des influences troublantes des vieux partis, des ambitions mondaines et de toutes les traditions politiques et politiciennes, pour produire enfin une nation une, absolument nouvelle et faite selon le cœur de Jéhovah et des prophètes. Alors Rachel qui pleure à Rama sur ses enfans, parce qu'ils ne sont plus, ne pleurera plus et sera consolée. Jéhovah les fera tous revenir de tous les pays où les a dispersés sa colère; il les ramènera dans la terre-sainte. Et il fera avec la maison d'Israël et la maison de Juda un pacte nouveau, non plus comme celui qu'il fit avec leurs pères à la sortie d'Égypte et qu'ils ont rompu: car il mettra sa loi dans leur sein et l'écrira dans leur cœur, de sorte qu'il sera leur dieu et qu'ils seront son peuple. Et Jérusalem sera rebâtie et ne sera plus détruite.

Cette année même, Jérusalem et le temple étaient incendiés: le roi Sédécias avait les yeux arrachés devant Nabuchodnozor, après avoir vu ses fils égorgés sous ses yeux et de nouvelles files de déportés se dirigeaient à travers le désert vers les provinces de Babylonie (588).

VI.

Parmi les déportés de la première heure se trouvait un homme formé à l'école de Jérémie, Ézéchiel. Il était prêtre comme Jérémie et plus que lui pénétré de l'idée sacerdotale; non par préjugé de caste, mais parce que dans l'effondrement momentané de la nation, tout centre de ralliement matériel étant perdu, il fallait bien un signe visible de l'unité, un symbole de la nationalité future. Puisqu'on n'avait pu faire la nation sainte par l'état, il fallait bien la faire par le rite. Le développement sacerdotal sortit, comme une nécessité de vie, de l'annihilation politique.

Ézéchiel passe pour le plus obscur des prophètes. Souvent, en effet, il pousse aux dernières limites les procédés de symbolisme qu'affectionnaient les anciens prophètes. Dans le spectacle du monde bizarre et fantastique que l'art et la civilisation de la Chaldée présentaient autour de lui, il a absorbé nombre d'images compliquées et étranges: il est l'ancêtre de la Cabale et c'est lui qui le premier a rempli, pour la passer à Daniel, Énoch, Jean de Patmos et tant d'autres, la coupe fumeuse de l'Apocalypse. Mais sous les symboles obscurs et pénibles, sa pensée se développe avec une clarté et une logique que ne présente aucun autre prophète.

Tant que Jérusalem est debout, tant que la lutte dure encore entre Israël et Babel, et par suite dans Israël même entre les deux mondes qui le déchirent, le vieux monde banal et charnel qui ne veut pas mourir, et le monde nouveau, animé de l'esprit divin,

qui veut se dégager du cadavre auquel il est lié vivant, Ézéchiel fait écho au cri de malédiction de Jérémie. L'épée de Jéhovah est sortie du fourreau et tirée contre justes et méchans, du nord au sud. Jérusalem se fie en vain à ses prophètes insensés qui l'égarent, chacals glapissant dans les ruines. Si l'on te demande : Pourquoi gémis-tu? tu répondras : C'est à cause d'un message qui, quand il arrivera (1), tout cœur fondra, toute main défaillira, tout esprit sera abattu, tout genou paralysé. L'épée est aiguisée pour la boucherie et le carnage, fourbie pour le jet de l'éclair; elle est aiguisée et fourbie pour être remise à l'égorgeur. Et c'est sur mon peuple qu'elle vient, sur les chefs d'Israël. C'est parce que Juda est de la scorie impure que Jéhovah la ramasse tout entière dans Jérusalem, comme dans un creuset, pour la faire fondre au feu de sa colère.

Jérusalem est en cendres : toute la colère d'Ézéchiel tombe : car voici l'heure venue de préparer la patrie de l'avenir. Car Jéhovah n'a pas voulu détruire son troupeau, mais seulement le mauvais pasteur. Les bergers d'Israël se sont repus eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis :

« Vous vous êtes nourris de leur lait, vêtus de leur laine, vous avez égorgé celles qui étaient grasses, et n'avez point fait paître le troupeau.

« Vous n'avez point soutenu celle qui était faible, guéri celle qui était malade, pansé celle qui était blessée, ramené celle qui s'égarait, recherché celle qui était perdue : vous les avez gouvernées avec violence et dureté.

« Et alors elles se sont dispersées faute de berger, et sont devenues la proie de toutes les bêtes fauves... »

C'est pourquoi Jéhovah retire ses brebis de la gueule du mauvais pasteur et il s'occupera de les faire paître lui-même. Il recueillera dans tous les pays le troupeau dispersé au jour d'orage et le ramènera paître sur la colline d'Israël. « Et alors j'établirai sur elles un berger unique qui les fera paître : mon serviteur David. Et moi, Jéhovah, je serai leur dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles. »

Dans l'interrègne royal, le prophète hérite du roi : c'est à lui de refaire l'âme de la nation. Le Seigneur l'a établi comme sentinelle responsable à l'égard de la maison d'Israël : car l'homme qui a reçu la révélation du Seigneur et la garde pour lui-même est aussi coupable que celui qui la viole. « Si je dis au méchant : Tu mourras, et que toi, tu ne l'avertisses pas pour l'éclairer et le détourner de sa voie mauvaise et faire qu'il vive ; lui, le méchant, mourra pour son péché, mais à toi je demanderai compte de son sang. » Car

(1) La nouvelle de la destruction de Jérusalem.

une justice nouvelle va entrer dans le monde et abolir la terrible fatalité héréditaire qui veut que chaque génération expie les fautes des précédentes et que Jéhovah frappe le pécheur jusqu'à la quatrième génération. On ne dira plus : « Nos pères ont mangé des raisins verts et nos dents ont été agacées. » Le fils ne mourra plus pour le péché du père, c'est le coupable seul qui mourra : au juste reviendra sa justice et au méchant son iniquité. Et si le méchant revient de sa méchanceté et qu'il pratique le droit, il ne mourra pas, il vivra ; car Jéhovah ne prend pas plaisir à la mort du pécheur, mais à ce qu'il revienne de sa voie et qu'il vive.

Et voici que les voies se préparent par ce même Nabuchodnozor qui a détruit Jérusalem. Tous les ennemis de Juda, tous ceux qui l'ont opprimé ou trahi, ou induit en tentation ou applaudi à sa chute, tombent sous les coups de l'instrument divin, grands et petits : Ammon, Édom, les Philistins, qui ont hurlé de joie quand le sanctuaire était profané, le pays dévasté, le peuple déporté ; Moab, qui s'est écrié : « Où est Jéhovah? Vous voyez bien qu'il en est de Juda comme des autres peuples ; » Tyr la jalouse, qui s'est écriée : « Elle est brisée, la Porte des nations, et c'est vers moi que l'on se tourne, à présent ; » Tyr la belle, la riche, la savante, la maîtresse de l'Océan, centre du commerce du monde, où affluaient l'or de Tarshish, les chevaux d'Arménie, les pierreries d'Aram, les vins de Damas, les troupeaux d'Arabie, les parfums de Saba, les esclaves de Yavan. Voilà treize ans que Nabuchodnozor l'assiège, et voici qu'elle va descendre dans la mer avec ses marchandises, ses matelots et ses mercenaires, et l'on chantera la complainte : « Qui était pareil à Tyr, à celle qui vient de périr au sein de l'Océan? » Et voici le tour de l'Égypte traîtresse, de celle qui a perdu Juda par les déceptions de son alliance. « A toi, maintenant, Pharaon, roi d'Égypte, grand crocodile blotti dans ton fleuve! Mais je mettrai un anneau dans tes mâchoires ; j'attacherai à tes écailles tous les poissons de ton fleuve, je te traînerai au désert, toi et tous les poissons de ton fleuve, et tu resteras échoué sur la plage, et aux bêtes sauvages et aux oiseaux du ciel je te donnerai en pâture. » Et Pharaon, égorgé, descend au Schéol et se console en y retrouvant, en couches superposées de cadavres, Élam, Mesek-Toubal, et Édom et les Sidoniens, et tout au fond du gouffre Assur et ses multitudes, frappés par l'épée pour avoir porté le carnage dans le monde des vivans. Peut-être, au fond du cœur du prophète, montait déjà un hymne de triomphe pour la chute future de l'instrument de toutes ces vengeances, le grand égorgeur chaldéen. Car n'y en avait-il pas, parmi ses victimes, qui valaient mieux que lui? Les fautes et les folies d'Israël et du monde avaient rendu inévitable le déchaînement du monstre qui les châtiait ; mais

il se trouvait déjà des prophètes qui pensaient que Jéhovah avait choisi un bien atroce justicier :

N'es-tu pas, depuis les temps antiques (1),
O Iahvé, notre Dieu, notre saint,
Qui nous préserve de la mort?

Iahvé, tu l'as établi (2) comme justicier.
Rocher (3), tu l'as commis pour châtier.

Toi qui as les yeux trop purs pour regarder l'iniquité,
Et qui ne saurais supporter la vue du mal,
Comment peux-tu bien regarder ces perfides,
Te taire, quand le méchant dévore plus juste que lui?

Tu as réduit les hommes à l'état des poissons
Et des reptiles de la mer, qui n'ont pas de roi.

Ce peuple les pêche avec son hameçon,
Les tire avec sa senne,
Les ramasse dans ses filets;
Alors il est content, il saute de joie.

Le verra-t-on toujours vider son filet,
Pour recommencer à égorger les peuples sans pitié?

Et le plan de Jéhovah et des prophètes se déroulait avec une clarté et une audace sereines : « Tant que ceux de la maison d'Israël demeuraient dans leur terre, ils la souillaient par leur conduite et leurs forfaits. Et j'ai versé sur eux ma colère, à cause du sang qu'ils avaient versé sur la terre et des idoles dont ils l'avaient souillée, et je les ai dispersés parmi les nations... Et je vous rassemblerai d'entre tous les pays et vous ramènerai dans votre patrie. Et je mettrai un nouvel esprit au dedans de vous; j'ôterai de votre poitrine ce cœur de pierre et y mettrai un cœur de chair. Et vous demeurerez dans le pays que j'ai donné à vos pères, — vous deviendrez un peuple à moi, et je serai votre Dieu. » Quoi! au lendemain de la défaite, de la dispersion, de l'annihilation, il y aurait place encore pour un peuple d'Israël, pour une patrie juive, pour une Jérusalem nouvelle! Oui! Et le prophète se voyait emporté en esprit vers une plaine couverte d'ossemens, et l'Éternel lui demandait : « Fils de mortel, ces ossemens de morts peuvent-ils revivre? — Seigneur Jéhovah, c'est toi qui le sais. — Eh bien! prophétise sur ces ossemens et dis-leur : Ossemens desséchés, écoutez la parole de Jéhovah. Je vais faire entrer en vous le souffle pour que vous viviez : je mettrai sur vous des nerfs, la chair, la peau, et je mettrai en vous le souffle, pour que vous viviez et re-

(1) *Habacuc*, I, 12-17. Nous reproduisons la belle traduction de M. Renan (p. 295).
(2) Le peuple chaldéen.
(3) « Le mot *sour*, rocher, était presque devenu un nom de Dieu. »

connaissiez Jéhovah. » Et tandis que le prophète prophétisait selon l'ordre, un grand bruit se fit et les ossemens se rejoignaient avec fracas. Et il voyait se former les nerfs, la chair, et la peau s'étendre; mais le souffle n'y était pas. Et Dieu lui dit : « Prophétise vers le souffle et dis : Des quatre vents de la terre, reviens, ô souffle! et souffle dans ces cadavres d'égorgés pour qu'ils revivent! » Et le souffle entrait, et ils revenaient à la vie, et ils se dressaient sur leurs pieds, une foule, une foule immense. Et Dieu dit : « Ces ossemens, c'est la maison d'Israël. Israël dit : Nos ossemens sont desséchés, notre espérance est perdue, c'en est fini de nous... Eh bien! dis-leur : Voici ce que dit le seigneur Jéhovah : Je vais ouvrir vos tombes, vous faire remonter de vos tombes, et je mettrai en vous mon souffle, pour que vous reveniez à la vie, et je vous remettrai dans votre patrie, afin que vous reconnaissiez que moi, Jéhovah, je l'ai dit et l'ai fait. »

Il y a cinq ans, étant dans l'Inde, je rencontrai trois rabbins qui venaient, l'un de Varsovie, l'autre de Jérusalem, et le troisième de Boukhara, et qui faisaient le tour de l'Asie en quêtant pour leurs frères. Et celui de Jérusalem me dit que, dans ses courses en Perse, il avait trouvé, au nord de Téhéran, un village nommé Giléad et tout peuplé de juifs, qui descendent des ossemens ressuscités par Ézéchiel. Il ne savait pas qu'il était lui-même de ceux-là, et que tout Israël descend de ces cadavres ranimés par le prophétisme.

Et le prophète, transporté par la pensée de la Jérusalem à venir, reconstruit son temple (1), en décrit les proportions et les formes, organise le futur sacerdoce, le culte nouveau, dresse le plan géographique du royaume réorganisé, le partage entre les tribus revenues des quatre coins de l'exil. Ce plan de la constitution de l'avenir, qui fourmille d'impossibilités matérielles, est moitié idéal, moitié allégorique : une partie, celle qui touche l'organisation du sacerdoce et du culte, est entrée dans la réalité; l'autre est restée dans les nuées. Le sens du tout est donné par le mot final d'Ézéchiel : « Et le nom de la ville sera désormais : *Ici Jéhovah.* »

VII.

Il ne fallut pas, pour faire la nation nouvelle, les soixante-dix années demandées par Jérémie. Deux générations s'étaient à peine écoulées que Babel tombait à son tour, et quand Cyrus rouvrait aux exilés le chemin de la Palestine, l'œuvre d'éducation des prophètes était achevée (536 av. J.-C.).

Le cri prophétique qui, depuis deux siècles, accompagne tous les grands coups de l'histoire, les commente et les explique au nom

(1) Restitué récemment par MM. Perrot et Chipiez.

de Jéhovah, fut poussé par un grand poète dont le nom est resté inconnu, et qui est peut-être de tous celui dont la voix a porté le plus loin, car ses images et ses métaphores ont enfanté un dieu nouveau. On est convenu de l'appeler le second Isaïe, parce que les compilateurs de la Bible ont mis son œuvre à la suite de celle d'Isaïe, qui vivait cent cinquante ans auparavant, mais dont il est d'ailleurs visiblement l'élève et le continuateur.

Les acclamations dont il salue Cyrus ne rappellent en rien celles dont Jérémie saluait Nabuchodnozor. Le Chaldéen venait pour accomplir les destructions nécessaires, le Perse vient pour la délivrance et la restauration; Nabuchodnozor était l'instrument des vengeances de Jéhovah, Cyrus celui de ses clémences. C'est que, dans l'intervalle, les débris d'Israël, transplantés, ont grandi dans la voie du Seigneur : la dispersion a épuré le péché de Jacob.

Quand la nouvelle se répandit que Cyrus marchait sur Babel, ce fut un cri de joie triomphante dans le cœur des prophètes. La restauration si longtemps annoncée allait s'accomplir : le dernier acte du drame prophétique s'ouvrir, le plan divin se réaliser. Tout plie devant le libérateur envoyé par un Dieu qu'il ne connaît pas. Dieu veut que Juda soit repeuplé et Jérusalem rebâtie, et c'est pour cela qu'il prend Cyrus par la main, qu'il marche devant lui, aplanit devant lui les escarpemens, brise les portes d'airain, fait éclater les barreaux de fer, lui livre les trésors enfouis. Le dieu Bel tombe, Nabo est renversé, tous ces dieux d'or chargés sur les bêtes de somme, qu'ils fatiguent de leur poids. L'Éternel a brisé la verge de l'impie, le sceptre de l'oppresseur; la terre entière jette un cri de bonheur; jusques aux cyprès qui sont dans la joie et jusqu'aux cèdres du Liban qu'il abattait pour ses palais : « Puisque te voilà à terre, la cognée ne montera plus sur nous! » Et dans le Schéol, tous les spectres des tyrans de jadis, qu'il y a précipités, se relèvent pour recevoir le nouveau-venu et lui crient : « Te voilà donc blessé comme nous, te voilà semblable à nous! Descendues au Schéol ta splendeur et la voix de tes lyres! Et ceux qui te voient à présent disent : Quoi! c'est là celui qui faisait trembler la terre et frissonner les empires? »

Comment Israël a-t-il pu perdre cœur, dire : « Ma destinée est indifférente à Jéhovah, Dieu m'a oublié? » Une femme oublierait-elle son nourrisson, une mère le fruit de ses entrailles? Elle l'oublierait que moi, Jéhovah, ne t'oublierais pas. Tu ne sais donc pas, Israël? Tu ne comprends donc pas que Jéhovah est toujours Dieu? Qui l'a suscité de l'Orient, Celui sur les pas duquel accourt la victoire (1)? Et toi, Israël, mon serviteur, toi que j'ai élu, race

(1) Cyrus.

de mon ami Abraham, toi que j'ai saisi au bout de la terre, que j'ai appelé du jour où tu étais encore en lisière, ne crains rien, car je suis avec toi, je suis ton Dieu. Ceux qui t'en veulent seront confondus. « Ne crains rien, vermisseau de Jacob, pauvre petit peuple d'Israël! »

Car les souffrances d'Israël, transfigurées par le prophétisme triomphant, ne sont plus, comme jadis, l'expiation de ses fautes, la punition infamante de ses péchés : c'est le prix du salut de l'âme humaine. Jéhovah avait mis son esprit en lui pour faire par lui part aux nations de la justice. Ce n'est donc pas en vain qu'il a souffert, méprisé, abandonné des hommes, peuple de douleur, familier de la souffrance. Envoyé par le Seigneur pour prêcher sa parole, il n'a point été rebelle et n'a point reculé. Il a présenté son dos à ceux qui le frappaient, sa joue à ceux qui l'insultaient : il n'a point détourné la face devant l'outrage et le crachat. Pareil à l'agneau qu'on mène à la boucherie, à la brebis muette devant le tondeur, il n'a pas ouvert la bouche ; et c'est pour cela qu'il ne mourra pas. Les hommes l'ont cru frappé de Dieu, tandis que c'est pour les ramener de leurs péchés qu'il était frappé, pour leur salut qu'il était châtié. Et il ne se lasse ni ne se décourage, que la justice ne soit établie sur la terre, et les îles lointaines attendent son instruction. Jéhovah le fait législateur des peuples : des nations qui ne le connaissent pas accourront auprès de lui. Il conduira les étrangers qui s'attachent au nom de Jéhovah vers sa maison de la montagne sainte : car la maison de Jéhovah sera appelée une maison de prière pour tous les peuples.

Et le poète voit naître une terre nouvelle où tout le passé sera oublié, où l'on n'entendra plus de cris de détresse et où l'on ne pèchera plus ; où les mères n'enfanteront plus pour une mort subite, où il ne mourra plus de vieillards qui n'aient achevé leur carrière, où le plus jeune mourra à cent ans, et ce n'est plus qu'à cent ans que le pécheur sera maudit.

VIII.

Soulevée par ces espérances grandioses qui se crurent réalisées six siècles plus tard, sous des formes et des symboles inattendus, jaillis des métaphores du prophète, une partie des exilés reprit le bâton de pèlerinage, détacha la lyre suspendue aux saules des fleuves de Babylone, traversa le désert et remonta en chantant vers la montagne de Sion.

« Quand l'Éternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme dans un rêve.

« ... Puis notre lèvre s'emplit d'allégresse, notre bouche de cris de triomphe. »

Et alors Israël essaya de réaliser le rêve prophétique, et à la place de la patrie banale des anciens jours de constituer la patrie terrestre et divine, matérielle et idéale. La réalité apporta bientôt ses terribles réveils et fit cesser les cris de triomphe.

Un jour vint où, devant les démentis de la réalité, la nation se divisa et une partie se dit : « Le royaume annoncé n'est point de ce monde. » La conception des prophètes devint une image et une allégorie, et le christianisme, s'appuyant sur un dogme nouveau, emprunté à la philosophie grecque et que le judaïsme prophétique ignora toujours, — la croyance à la résurrection et à une rémunération future, — supprima le problème qui troublait la conscience d'Israël en renvoyant la solution à un autre monde.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner comment et pourquoi vint un jour où une partie de l'humanité cessa de se sentir à l'aise dans la solution chrétienne. L'éclosion de la science au XVIe siècle, la philosophie destructive du XVIIIe et la Révolution ont ramené la question aux termes où les vieux prophètes l'avaient posée : réaliser la justice sur la terre, sans l'appui des sanctions d'outre-tombe. De sorte qu'après vingt-sept siècles, l'humanité se retrouve en face du même problème qu'au temps du berger Amos et du roi Jéroboam II. C'est pour cela qu'après tant de siècles ces vieilles pages ont encore tant à dire à des âmes, désabusées des dieux et de l'autre monde et de toutes les croyances qui les ont bercées dix-huit siècles. « Nous tous, dit le grand historien de nos crises morales, nous tous qui cherchons un Dieu sans prêtres, une révélation sans prophètes, un pacte écrit dans le cœur, nous sommes à beaucoup d'égards les disciples de ces vieux égarés. » Égarés, non, puisqu'ils avaient cherché Dieu dans leur cœur et l'avaient trouvé. Car leur Jéhovah n'était en fin de compte que la conscience impérieuse de quelques hommes divinisée, « la conscience humaine projetée au ciel : » et aujourd'hui, dans la ruine religieuse du siècle, la conscience est toujours là, toujours prête dans ses ténèbres, ses incertitudes, ses bonnes volontés, à répondre au cri de la conscience des forts. Ce cri, les prophètes l'ont jeté les premiers et pour tous les siècles. Ils ont jeté en paroles de feu inextinguibles le cri de l'instinct noble, et dans une forme si simple, si universelle, si dégagée des fantaisies fugitives de la poésie religieuse, si purement et si victorieusement humaine, qu'après vingt-sept siècles des fils de Voltaire s'étonnent, en les entendant, de sentir leur conscience d'homme subjuguée. Leur puissance historique n'est épuisée ni par le judaïsme, ni par le christianisme et ils tiennent

une réserve de force au profit du siècle qui vient. Le xxe siècle est mieux préparé pour les comprendre que les vingt siècles qui l'ont précédé, et ils peuvent dire aujourd'hui encore comme jadis : « La parole sortie de mes lèvres ne retournera pas vers moi sans effet. »

Certes, l'horizon de l'humanité moderne n'est point celui des voyans d'Éphraïm. Elle a un tourment en plus qui les troublait peu, le tourment scientifique, que nulle révélation morale ne peut guérir et pour lequel les prophètes n'ont rien à dire, car il ne jaillit point du cœur de l'homme, source de toute certitude, il jaillit de son néant, il descend sur lui des étoiles, il monte vers lui de l'abîme des âges. C'est à la science, avec ses révélations progressives et lentes, avec ses beaux rêves éveillés, de verser goutte à goutte son baume sur une blessure qui saignera toujours. Mais la science n'a que des clartés froides, comme celles d'un soleil polaire, et sur les âmes mal trempées par l'instinct, son baume est un narcotique ou un poison. Elle ne sera saine et vivante que si elle retrouve dans l'instinct moral la sève et la chaleur de vie et si elle s'emploie à réaliser le dieu dans l'homme.

Il y a dix-neuf siècles, le plus noble esprit de Rome, devant l'abjection de ses dieux et de ses prêtres, jetait le cri de l'intelligence indignée : « Et la piété n'est point de se montrer sans cesse, le front voilé, devant une pierre et d'approcher tous les autels, ni de se prosterner à terre, et de tendre ses mains ouvertes vers les sanctuaires et d'inonder les autels du sang des quadrupèdes, mais de contempler l'univers d'une âme sereine :

Nec pietas ulla est velatum sæpe videri
Vortier ad lapidem, atque omneis accedere ad aras :
Nec procumbere humi prostratum, et pandere palmas
Ante deum delubra, neque aras sanguine multo
Spargere quadrupedum, nec voteis nectere vota :
Sed mage pacata posse omnia mente tueri.

Et huit siècles avant Lucrèce, le dieu du berger Amos s'écrie : « Je hais vos fêtes, vos holocaustes me font mal, vos offrandes de veaux gras, j'en détourne les yeux ; loin de moi le bruit de vos cantiques, je ne veux pas entendre le son de vos lyres. Mais que le droit jaillisse comme de l'eau, et la justice comme une rivière intarissable. »

La religion du xxe siècle est dans ces deux cris : elle naîtra de la fusion du prophétisme et de la science.

JAMES DARMESTETER.

LA

JOURNÉE DE HUIT HEURES

ET

LE PROTECTIONNISME

I.

Un vent de réaction souffle en ce moment sur l'Europe : cent ans après la révolution de 1789, le travail, affranchi par tant d'efforts, réclame à grands cris des chaînes ; la propriété foncière, après un demi-siècle de chemins de fer et de navigation à vapeur, demande que nous organisions nous-mêmes le blocus de nos côtes, que nous fassions venir de Chine, pour la dresser sur nos frontières territoriales, la muraille légendaire que le Céleste-Empire laisse aujourd'hui crouler.

Vive la contrainte ! Honneur aux minutieuses règles, règlemens et réglementations que les puissances législative et administrative s'apprêtent à multiplier pour notre bonheur ! Humilions-nous ! Tout ce que nous avons aimé depuis un siècle est haïssable ; tout ce que nous avons admiré, — liberté du travail, liberté des échanges, — est odieux. Combien nos pères étaient jeunes et fous, qui se lamentaient sur les entraves de toute nature que rencontraient, de leur temps, l'industrie et le commerce ! Et vous, joug béni, imprudemment secoué par les révolutionnaires de 1790, entraves vénérables, brisées si injustement, où êtes-vous que l'on vous raccommode ?

Notre devise économique, à nous autres hommes de l'aurore du xxe siècle, devra être : « Ne laissez presque rien faire, ne laissez presque rien passer! »

« Économique, » cet adjectif même devrait être banni de la langue, comme rappelant une race d'hommes abhorrés, — dits « économistes, » — qui parut sur la terre, du commencement du xviiie siècle à la fin du xixe, car elle est en train de disparaître. La science que ces imposteurs avaient inventée, — « science immorale, » a dit le congrès ouvrier de Calais; « science inhumaine et matérialiste, » a dit le congrès catholique de Liège, — a été, l'été dernier, reconnue fausse de tout point, ici, par des conciles d'anarchistes appartenant à divers corps d'état, compagnons brevetés et commissionnés pour faire le bonheur de leurs frères; là, par des meetings d'évêques, d'abbés et de pieux laïques, dont quelques-uns grands seigneurs. Et ce qui prouve à quel degré de discrédit est tombé cet ensemble de formules sur qui reposait « l'économie politique, » c'est que les doctrines de Jean-Baptiste Say n'ont pu trouver, dans cette assemblée choisie, parmi tant de distingués prélats, d'autres défenseurs que deux malheureux jésuites, avocats indiqués de cette cause impopulaire, qui ont été conspués de la bonne façon.

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens, écrivent les rédacteurs de l'évangile socialiste des temps nouveaux, que le prix de toute chose dépendait de l'offre et de la demande; mais cela vous a été dit à cause de la dureté de vos cœurs. En vérité, le prix des choses dépend de l'État, qui peut le déterminer selon son bon plaisir; et comme vous êtes, vous autres ouvriers (ou vous autres agriculteurs), la majorité dans l'État, le bon plaisir de l'État doit être soumis au vôtre, et vous n'avez qu'à lui dicter ses lois. » Tel est le langage que tiennent, au cirque Fernando comme à l'Hôtel Continental, dans les cabarets ou dans les salons, les socialistes travailleurs que l'on appelle des « collectivistes, » et les socialistes propriétaires que l'on nomme des « protectionnistes. » Et comme ce langage semble conforme à l'intérêt des auditeurs, il ne manque pas d'être couvert d'applaudissemens.

S'il est un homme assez arriéré ou assez hardi pour oser prendre en public la défense de cette économie politique, à qui nous devons une bonne part de notre prospérité moderne, pour plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, en essayant de démontrer que les maux dont on se plaint, s'ils existent, ne lui sont pas imputables, qu'elle a constaté des phénomènes et formulé des lois éternelles, qu'il n'est au pouvoir de personne de modifier ces lois immuables, pas plus que d'empêcher la terre de tourner et de changer les hommes en femmes, ou réciproquement, le discours

de ce personnage amènera sur les lèvres du public un sourire de pitié, dont la signification sera celle-ci : c'est en vain que vous cherchez à nous abuser, nous ne sommes plus vos dupes et nous savons ce que nous devons savoir; que l'abondance des produits n'en amène pas le bon marché, et que leur rareté ne les fait pas renchérir; qu'il est très possible d'augmenter le prix de vente des denrées au profit du propriétaire, et de diminuer le prix d'achat des mêmes denrées au profit de l'ouvrier; qu'il n'y a pour cela qu'à faire de bonnes lois, et à créer un nombre suffisant d'inspecteurs sérieux; mais que les économistes n'ont jamais su ni voulu faire ces lois bienfaisantes, qu'il s'ensuit que les économistes sont de méchantes gens et leur science une méchante science, sans entrailles et même « sans justice. » Le meilleur conseil qu'on leur puisse donner est de ne plus faire parler d'eux, et de laisser la place à d'autres. Aussi bien l'État, qui est bon pour eux comme il le sera bientôt pour tout le monde, leur entretient un peu partout des chaires officielles; qu'ils enseignent donc, mais ne se mêlent pas d'appliquer leurs idées en dehors des écoles.

N'insistez pas, vous ne convaincriez personne et vous vous feriez mal voir; vous risqueriez peut-être d'être bafoué, comme les deux jésuites du congrès de Liège dont il est parlé ci-dessus, car ces querelles tournent promptement à l'aigre. Les propriétaires protectionnistes, qui attendent de l'État la hausse de leur revenu entamé, ou le maintien de leur revenu menacé, laisseraient entendre qu'ils vous regardent comme un malhonnête homme et un révolutionnaire; les travailleurs « huit-heuristes, » qui attendent du même État la diminution des heures et l'augmentation du salaire de la journée, vous traiteraient de « réac, » d'ennemi du peuple, de « bourgeois; » et, s'ils ont bu ce jour-là un verre de trop « à l'extinction du capitalisme, » ils pourraient bien vous faire un mauvais parti.

Ainsi, gains moraux, gains matériels, conquêtes de la Révolution, découvertes contemporaines, tous ces présens funestes d'un passé qui ne date pourtant que d'hier ne sont bons qu'à disparaître; beaucoup de syndicats ouvriers signalent le « machinisme » comme leur ennemi principal, et, pour la plupart des syndicats agricoles, les steamers qui apportent le blé, les chemins de fer qui apportent la viande du dehors, sont à coup sûr de diaboliques inventions. La législation, on la changera; on ira prendre à la Bibliothèque nationale le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, prévôt des marchands au XIIIe siècle, qui oppose de si bonnes digues à la surproduction, et le *Traité de la police* par de La Mare, compendium indispensable de la jurisprudence de nos bailliages et sénéchaussées, au XVIIe siècle, en fait d'ordonnances corporatives; et l'on en

fera des distributions au sénat et à la chambre des députés de 1891. Nos honorables représentans y puiseront, j'en suis sûr, des idées fort ingénieuses, lesquelles, renouvelées de Charles le Sage ou de Louis le Juste, et accommodées au goût du jour, paraîtront à peine défraîchies.

Ceci n'est pas une plaisanterie ; le but à atteindre, pour nos hommes « avancés, » est bien à peu près le même que poursuivaient les vieux « maîtres et gardes de la marchandise de mercerie, » ou les « jurés-maçons, » qui rédigeaient au moyen âge ces statuts gothiques. Il s'agissait autrefois de garantir la multitude des petits patrons contre la concurrence qu'ils pourraient se faire, de les maintenir tous dans une pauvreté relative, de les garantir aussi de la concurrence de leurs ouvriers, et de garantir enfin ces derniers, dans chaque corporation, contre la concurrence des ouvriers de corporations mitoyennes. Dans ce dessein, les intéressés faisaient passer et repasser sans cesse sur leurs têtes le niveau d'une égalité farouche. Aujourd'hui ce serait la même chose, sauf qu'on ne voudrait plus de patrons du tout ; mais les trois quarts des petits patrons de jadis ne valaient pas les contremaîtres de nos jours. Il s'agit donc d'empêcher les ouvriers de s'enrichir, parce que s'ils s'enrichissent, ils deviennent patrons, à tout le moins capitalistes, et que, de capitalistes et de patrons, il n'en faut plus. Le ministre de l'intérieur résumait bien cet état d'esprit quand, défendant il y a quelques semaines à la tribune un ancien ouvrier, devenu millionnaire, il disait à l'extrême gauche : « Vous voulez que l'on favorise les ouvriers pour leur permettre de faire fortune, et quand ils ont fait fortune et qu'ils ont passé patrons, vous les prenez, comme tels, immédiatement en horreur. »

Dans cette voie, la journée de huit heures n'est qu'un premier pas, qui serait suivi de beaucoup d'autres. Eux non plus, les règlemens corporatifs et les procès homériques auxquels ils donnent lieu, qui nous font tant rire au XVIIe ou au XVIIIe siècle, ne s'étaient pas faits en un jour.

Quant aux propriétaires fonciers, qu'il ne faut pas confondre avec la masse des cultivateurs, quoiqu'ils aient eu l'habileté de les entraîner dans leur campagne, quant aux propriétaires fonciers, ils ne demandent pas que l'on comble les ports que nous sommes en train de creuser à grands frais, et de peupler avec peine aussi, par une prime annuelle à la marine marchande ; ils ne demandent pas non plus que l'on intercepte les voies ferrées, qui nous font communiquer avec nos voisins du continent. Ce sont des gens trop sages pour vouloir détruire à plaisir un capital d'une quarantaine de milliards, que l'on vient de dépenser depuis quarante ans, que l'on dépense encore. Seulement, ils exigent de l'État qu'au-

cune marchandise, semblable à celles qui peuvent être produites par eux, n'ait accès sur notre territoire par terre ou par mer; ou du moins qu'elle n'y pénètre que grevée d'une taxe qui élève assez son prix pour en dégoûter les acheteurs. Que nos marchands importent des denrées qui ne font aucun tort à notre agriculture nationale, de la vanille, du cacao ou de l'essence de rose, à la bonne heure! Voilà de quoi remplir patriotiquement les wagons de nos trains de petite vitesse, et les cales de nos navires de 6,000 tonneaux. Mais du bois de charpente, des sacs de grains, des bestiaux ou des futailles pleines, voilà ce qu'il est vraiment criminel d'introduire, parce que cela diminue, ou peut diminuer la valeur des denrées indigènes. Il ne serait pas défendu d'ailleurs d'exporter de semblables produits, même s'ils étaient très chers en France, parce que cela les ferait renchérir encore et ainsi « encouragerait l'agriculture. »

Nos aïeux tenaient du moins la balance plus égale entre le producteur et le consommateur. Il n'était pas rare de voir, sous l'ancien régime, des provinces où l'on interdisait d'importer une pièce de vin, tant que le vin du cru n'avait pas été bu jusqu'à la dernière goutte; mais d'où l'on défendait aussi d'exporter une pièce du même vin, de peur qu'il n'y en eût pas assez pour les gosiers locaux. Inutile d'ajouter que ces systèmes, qui ont fonctionné cahin-caha pendant des siècles, et qui avaient pour but d'empêcher à la fois les denrées de s'élever de prix ou de s'avilir, n'ont prévenu ni l'une ni l'autre de ces extrémités, qu'au contraire ils ont donné le plus beau développement aux moindres crises. En ces temps ignorans, la liberté était souhaitée par tous les hommes de bon sens comme un bienfait.

II.

Mais cette liberté du commerce, commerce du travail humain ou des denrées, décrétée il y a cent ans, et augmentée depuis lors par les lois sur les grèves et les syndicats professionnels, s'il s'agit de travail, ou par des traités libres-échangistes, s'il s'agit de marchandises, cette expérience d'un siècle a-t-elle si mal réussi qu'elle justifie les invectives dont on l'accable? C'est ce qu'il serait intéressant de voir, avant d'aller plus loin. Deux sortes de gens existent dans le monde : ceux qui travaillent, et ceux qui vivent d'un revenu quelconque sans travailler. Cette dernière classe se subdivise à son tour en deux catégories : les propriétaires fonciers et les propriétaires mobiliers. Des études détaillées, dont j'aurai peut-être l'honneur d'exposer un jour les résultats aux lecteurs de la *Revue*, nous apprennent que le pouvoir de l'argent

a diminué à peu près de moitié depuis 1790 jusqu'à nos jours, ou, si l'on veut, que la vie a doublé de prix depuis un siècle. Par conséquent, 1,000 francs de 1790 en représentent 2,000 de 1890; et le propriétaire de biens-meubles, tels qu'une rente hypothécaire ou autre, le propriétaire d'une somme de 20,000 francs, qui en tirait, il y a cent ans, un revenu de 1,000 francs, à 5 pour 100, a vu son avoir diminuer de moitié, puisqu'il ne peut plus satisfaire, avec ses 1,000 francs de rente, que la moitié des besoins qu'il satisfaisait en 1790 avec la même somme. Le rentier a été, par la force des choses, par le mouvement naturel des prix, spolié de la moitié de son avoir.

Le propriétaire foncier, au contraire, qui avait il y a cent ans 1,000 francs de revenu, n'a pas souffert du renchérissement de la vie; il ne s'en est même pas aperçu, parce que la terre française, dans son ensemble, ayant doublé de prix depuis lors, en même temps et dans la même proportion que l'ensemble des marchandises, ses 1,000 francs de fermage de 1790 s'élèvent aujourd'hui à 2,000, avec lesquels il vit, non pas sur un pied supérieur, mais sur un pied égal à celui où son aïeul vivait, avec 1,000 francs, au jour de la Révolution. Reste la catégorie des travailleurs : celle-là est de beaucoup la plus nombreuse et la mieux partagée. Sous ce régime si attaqué de la liberté, et avec l'aide des innombrables machines permettant de résoudre ce problème, qui jusque-là avait pu passer pour la quadrature du cercle des questions sociales : augmenter le prix de la main-d'œuvre et diminuer le prix de l'objet fabriqué, les salaires se sont élevés en moyenne au triple de ce qu'ils étaient à la fin du règne de Louis XVI; et comme les dépenses n'ont augmenté que du double, que le blé même n'aurait pas augmenté du tout, si son prix n'était pas artificiellement surhaussé par les droits de douane, l'ouvrier de 1891 est moitié plus riche en définitive que l'ouvrier de 1790. Intrinsèquement, ses dépenses ne faisaient que doubler pendant que ses recettes triplaient. Voilà le bilan économique du siècle; nous n'avons pas, j'imagine, à en rougir. Et ce résultat mériterait d'être admiré bien davantage encore, si l'on connaissait l'histoire des salaires aux siècles passés, et si l'on mettait en regard des améliorations réalisées depuis cent ans dans le bien-être des classes laborieuses, l'état stationnaire, voire rétrograde, des temps qui ont précédé le nôtre, où les progrès généraux de la civilisation ne profitaient en rien à la classe des travailleurs manuels.

Que voyons-nous cependant? De ces trois catégories de personnes, l'une, celle des rentiers, réduite de 50 pour 100 dans sa situation pécuniaire, accepte sans murmurer sa déchéance, et personne n'élève la voix en sa faveur; l'autre, celle des détenteurs

du sol, dont le revenu n'a pas été atteint, puisqu'il reste encore, même depuis la baisse des dix dernières années, le double de ce qu'il était il y a cent ans, fait retentir les gazettes de ses gémissemens et s'écrie qu'on la veut réduire à l'aumône. La troisième, celle des travailleurs, qui ont joui, tout compensé, d'une augmentation de recettes de 50 pour 100, se plaint plus virulemment encore, déclarant que les choses ne peuvent aller ainsi plus longtemps. On remarque ici le même phénomène que pour les grèves, dans lesquelles les corps d'état les moins favorisés, sous le rapport du salaire, ne figurent presque jamais, tandis que ce sont précisément les ouvriers les mieux partagés qui protestent le plus fort. Or des grèves, il n'y a rien à dire; ç'a été et ce demeurera le moyen honorable et légitime dont les ouvriers peuvent se servir, pour réduire la part, abusive à leurs yeux, que le capital est tenté de s'attribuer dans les profits. Il appartient aux syndicats qui les organisent de n'y recourir qu'avec discernement et en bonne connaissance de cause, pour éviter les échecs et les pertes sèches, par lesquelles elles se soldent trop souvent en dernière analyse. Mais c'est de bien autre chose qu'il s'agit aujourd'hui, quand on sollicite l'État de faire intervenir ses gendarmes, non plus pour maintenir la liberté du travail, comme il était jusqu'ici d'usage, mais pour la violer.

Les mêmes gens, d'ailleurs, qui s'animent si fort en vue de procurer la hausse des salaires par des moyens coercitifs, sont peut-être non moins déterminés à procurer la hausse des subsistances par des moyens également coercitifs, je veux parler des tarifs douaniers. Un des objets principaux de cette étude est de mettre en lumière la suprême inconséquence, la prodigieuse contradiction existant entre ces deux velléités, qui se sont emparées à la fois du monde politique, non-seulement à droite, mais à gauche, non-seulement en France, mais dans plusieurs pays étrangers : la journée de huit heures et le protectionnisme. Augmenter les salaires, et par suite augmenter les dépenses des propriétaires, voilà l'effet de la journée de huit heures ; mais augmenter le revenu des propriétaires fonciers, en décrétant la hausse des produits de la terre, et par suite augmenter les dépenses des ouvriers, voilà l'effet du protectionnisme. Ceci revient à donner d'une main et à reprendre de l'autre.

De bonne foi, il serait au moins convenable de choisir ; de ne pas demander simultanément le dégrèvement de tous les impôts et le développement de tous les services, la liberté illimitée de la parole et la défense à qui que ce soit de débiter des sottises.

L'idéal des hommes actifs qui pensent en ce moment « qu'il y a quelque chose à faire, » sans bien savoir au juste quoi, ne paraît

pas clair. Ils sont là des milliers à se conjouir de l'enterrement définitif des vieilles lois barbares d'Adam Smith sur la liberté des transactions, mais ils ne semblent pas s'être mis tout à fait d'accord sur le régime par lequel ils remplaceront cette liberté démodée.

N'importe! le courant est si fort, si irrésistible est l'attraction de la nouvelle sociologie, qu'elle entraîne à la recherche de cette pierre philosophale : « l'augmentation obligatoire des salaires, » les potentats et les foules, les assemblées démocratiques et les monarques aristocratiques, les millionnaires et les gueux, les dévots et les impies, les anciens communards et leurs anciens otages. C'est une folie, une surenchère de promesses d'un côté et de réclamations de l'autre. Quoi que vous réclamiez, chers prolétaires, il se trouvera des gens pour vous promettre encore davantage! Quoi que vous promettiez, chers socialistes en paletot, il se trouvera des gens pour réclamer encore un peu plus! Autour du « zinc » humide de La Villette, autour du tapis frangé d'or de Berlin, à Liverpool, près des balles de coton, là où la fièvre du commerce est la plus chaude; à Auray, dans la lande bretonne à culture patriarcale, sous les *ex-voto* de la bonne sainte Anne; à Liège, où l'on coudoie des chanoines allemands et des comtes de la chambre des seigneurs de Prusse et d'Autriche; à Calais, où des cabaretiers, présidens de syndicats fougueux, pérorent à l'ombre des drapeaux rouges; à Lyon, à Angers, dans vingt congrès et sous-congrès, et jusque dans le prétoire, à l'occasion des discours de rentrée de la magistrature, on agite les mêmes questions, avec la même ardeur passionnée, et on les résout à peu près de la même manière.

La société politique aperçoit, sur la fin du XIXe siècle, quelque chose qu'elle n'a pas réglé et qui lui paraît aller mal, bien qu'en cette matière, comme nous venons de le voir, tout aille beaucoup mieux qu'il y a cent ans. Elle relève ses manches, fait comparaître devant elle le capital et le travail, et leur dit : « A nous trois! A nous trois, nous allons vider cette vieille querelle, et la terminer si bien que de longtemps il n'en soit plus question. » Et que nous propose-t-on pour y mettre un terme? Voici venir d'abord ceux qu'on appelle les « socialistes chrétiens; » à la tête de ces nouveaux croisés, un prince de l'église, le cardinal Manning, s'exprime ainsi dans une lettre-programme adressée, au mois de septembre dernier, à l'évêque de Liège : « Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir, d'une manière efficace et durable, des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement *une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires,* mesure d'après laquelle seraient régis tous les contrats libres entre le capital et le travail. De plus, comme les

valeurs sont soumises, dans le commerce, à des variations nécessaires, il faudrait que tous les contrats libres fussent soumis à une revision périodique *chaque trois ou cinq ans,* afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le contrat. Cette condition doit être insérée dans le contrat même... »

Dans une autre lettre, après avoir répudié « l'homme économique *imaginé par les économistes,* » le même prélat énumère les « conditions nécessaires pour le bonheur et le bien-être de ceux qui vivent du travail : la première est la foi en Dieu et l'obéissance à ses lois; la seconde est *une entente cordiale* entre les employeurs et les employés. »

On le voit, la solution des « socialistes chrétiens, » — le texte que l'on vient de lire est encore le résumé le plus intelligible des revendications du parti, — consistant à dire aux ouvriers et aux patrons : « Entendez-vous, soyez raisonnables, et tout ira bien ! » ressemble un peu à celle de ce personnage de comédie qui terminait une harangue par ces mots : « Soyez heureux enfin, voilà le vrai bonheur ! » Mais cette « proportion entre les profits et les salaires, » qui la trouvera? Cette « mesure juste et convenable, d'après laquelle seraient régis tous les contrats, » qui la fixera? Ce n'est ni avec des dogmes, ni avec des lois, ni du haut d'une chaire, ni du haut d'une tribune, ni dans un cabinet de ministre, ni dans une commission parlementaire, fût-elle composée de trente-trois génies, et qu'ils fussent tous présens aux séances, ce qui est rare, que de pareilles proportions et de pareilles mesures pourront être fixées. L'ancien régime, dont nous sortons, s'est épuisé pendant des siècles à semblables besognes, sans y réussir jamais. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'histoire; les commerces les plus primitifs, les industries les plus rudimentaires, la fabrication du pain par exemple, trouvaient moyen de lui échapper, par des combinaisons et des stratagèmes qui variaient avec une abondance égale à celle des règlemens où l'on voulait les emprisonner. L'erreur des socialistes chrétiens, comme des socialistes radicaux, consiste à présenter toujours le capital et le travail comme deux adversaires dont l'hostilité serait récente, et qu'ils auraient, eux socialistes, mission de pacifier; tandis qu'en fait le capital et le travail ont été et seront éternellement unis et éternellement divisés : unis, comme le sont des gens qui ont des intérêts communs, et qui par suite sont forcés de s'entendre; divisés, comme des gens qui ont des intérêts différens, et qui par suite sont forcés de les discuter. Ils se sont entendus, tout en discutant, depuis la création du monde, — aux temps bibliques, il y avait, comme aujourd'hui, des patrons qui cherchaient à exploiter les prolé-

taires, — ils discuteront, tout en s'entendant, jusqu'à la consommation des siècles. Entre cet arbre et cette écorce, plus on mettra le doigt, plus on fera tort à l'un et à l'autre. Tous ceux qui ont, comme on dit vulgairement, « mis la main à la pâte, » tous ceux qui font métier de vendre ou de fabriquer n'importe quoi, sont de cet avis ; et l'étude que nous faisons de la question a pour objet d'en persuader les autres.

III.

En théorie, le socialisme est la chose du monde la plus respectable, quand son but est de mettre en mouvement les forces de l'État pour améliorer la condition des petits, des gens qui gagnent leur pain au jour le jour, à qui la vie, depuis le berceau jusqu'au cercueil, est pénible toujours, et parfois cruelle. Tous ces travailleurs pour lesquels s'ajoutent, aux tristesses morales et aux infirmités physiques du commun des hommes, les misères matérielles que les riches et les aisés ne connaissent pas, forment d'ailleurs l'immense majorité de la nation ; et, dans un pays démocratique, ce ne serait pas la peine que la majorité gouvernât, si elle ne prenait soin tout d'abord des intérêts de ceux qui sont les plus nombreux, et par conséquent les plus intéressans. Il n'en est pas de ce socialisme-ouvrier comme du socialisme-propriétaire, qui veut employer la puissance coercitive de l'État au profit d'un groupe de citoyens, — détenteurs du sol, — et hausser le prix de la vie à tout le monde pour conserver intact le revenu de quelques-uns. Au contraire, s'il était possible à l'autorité publique d'adoucir, par décret, le sort des classes laborieuses, soit en diminuant les heures de travail sans diminuer les salaires, soit en augmentant les salaires sans augmenter la durée de la journée, soit en abaissant le coût de la nourriture, du loyer, du vêtement, sans abaisser le taux des gages, je crois fermement que le ministre qui ne proposerait pas des lois dans ce sens, et le député qui ne les voterait pas, seraient de très mauvais citoyens, et, s'ils se disent chrétiens, de fort mauvais chrétiens.

Seulement, *en pratique*, l'État est radicalement impuissant sur ce terrain des relations privées, et il n'importe guère qu'il *doive* intervenir, s'il ne le *peut ;* il n'importe guère que son devoir soit très étendu si son pouvoir est tout à fait borné, tout à fait nul, et si surtout les tentatives qu'il croirait devoir faire en faveur des travailleurs ne devaient avoir d'autre effet que de leur nuire, de paralyser ce mouvement naturel qui porte la société moderne, par l'avilissement du taux de l'intérêt, par la baisse du prix des terres,

vers l'amoindrissement de la propriété oisive et vers la glorification du travail, mieux rétribué.

C'est cependant là, infailliblement, ce qui se produirait : tout ce qu'on voudra faire pour augmenter artificiellement les salaires, ne fût-ce que d'un sou par jour, tournera au détriment des ouvriers. Ce serait comme autrefois, quand les rois, pour être agréables au plus grand nombre de leurs sujets, ordonnaient la réduction à 4 pour 100 du taux de l'intérêt, qui était communément de 5 pour 100 ; il arrivait aussitôt, par le fait de l'ordonnance et du resserrement de crédit qu'elle provoquait, que le taux de l'intérêt montait à 6. Les socialistes de droite ou de gauche ignorent sans doute ces particularités, mais vraiment les uns et les autres abusent du droit que l'on a de parler pour ne rien dire.

« Ce qui importe, dit un orateur du congrès de Liège, c'est d'être bien convaincu que le but à atteindre, dans une juste organisation sociale, ce n'est ni la plus grande somme de liberté, ni la plus grande somme d'autorité ; c'est *l'ordre social, reflet de cet ordre absolu dont le type est en Dieu* et est Dieu lui-même. La définition classique, tirée de saint Thomas, etc. » Saint Thomas et saint Augustin reviennent souvent dans les discussions, entrelardées de fines épigrammes à l'adresse de la barbarie du temps présent et de la propriété privée, « qui est trop absolue, » d'interjections laudatives en l'honneur « des beaux siècles chrétiens, » et de citations latines des Écritures, qui ponctuent noblement le pathos des périodes.

Après avoir flétri, « même s'il n'occupe que des hommes faits, » le travail de nuit, « régulièrement organisé, uniquement pour faire produire davantage à la machine, » le même congrès a reculé devant les conclusions radicales de l'illustrissime comte Kuefstein, son rapporteur, et s'est borné à émettre le vœu suivant : « Considérant que, s'il n'appartient pas à l'État de régler directement les conditions de la libre activité de l'homme, il lui appartient de réprimer les abus qui portent atteinte tant à la santé publique qu'à la vie de famille, le congrès déclare que l'établissement, par convention internationale, *d'une limite qui ne doit pas être dépassée, est désirable*. Cette limite *varierait suivant le pays et l'industrie*. » La dernière phrase détruit tout le reste, et le vœu, ainsi libellé, ne veut plus dire grand'chose. La limite des heures de travail varie actuellement selon les pays et les industries, et c'est justement son invariabilité qu'il est question d'édicter. La noble assemblée s'est sans doute trouvée aussi embarrassée, — on le serait à moins, — pour apprécier la « juste mesure » des profits et des salaires, que le cardinal Manning avait recommandée à ses recherches, puisqu'elle n'en a plus soufflé mot.

Partout les voix isolées des « non-interventionnistes » n'ont été que petites notes discordantes dans la clameur poussée à l'unisson par la masse des congressistes, venus tout exprès pour « améliorer la situation des travailleurs, » et qui ne voulaient pas faire chou blanc. Au congrès des jurisconsultes d'Angers, M. Freppel a prononcé un très sage discours où il a plaisanté, avec tout le respect qui leur est dû, le socialisme chrétien et ses représentans les plus mitrés; mais, à ce même congrès, M. de Bernaert s'exprimait ainsi au sujet du chômage : « Pour le chômage, il provient le plus souvent de la surproduction, et ce phénomène économique peut lui-même avoir deux causes : l'ignorance de l'état du marché ou l'intention de ruiner les concurrens. Dans le premier cas, que l'État intervienne pour fournir des *informations* (et comment le pourra-t-il plus que les intéressés eux-mêmes, qui s'y sont trompés?). Dans le second, qu'il intervienne plus activement encore pour punir *les coupables*... » Quels coupables veut-on punir ici, et quel crime est-ce donc de chercher à vendre meilleur marché que ses concurrens? A qui cette concurrence profite-t-elle, sinon au public, dont les ouvriers font partie? Quand on est « dans les affaires, » selon l'expression usitée, que l'on risque comme patron son argent, sans parler de sa peine, afin d'augmenter son revenu ou de se créer un capital, on opère de son mieux pour réussir, selon la loyauté du commerce ou de l'industrie; mais on n'entend pas se préoccuper de savoir si un autre commerçant ou un autre industriel, dans votre ville ou dans une ville voisine, à plus forte raison dans un pays éloigné, éprouvera un préjudice quelconque de vos agissemens. On ne peut pas non plus se creuser la tête pour savoir si les ouvriers que l'on emploie ont tout ce qu'il faut pour vivre passablement; on les associe à son entreprise par cette participation garantie que l'on nomme le salaire, — car c'est une véritable participation, librement consentie de part et d'autre, que le salaire fixe, quoi que les socialistes en puissent dire, — et l'on tâche de ne pas se ruiner ou s'appauvrir, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. De même, quand on est ouvrier, qu'on ne doit compter que sur ses deux bras pour se nourrir et élever sa famille, on tâche de gagner le salaire le plus haut auquel on puisse atteindre; on se montre aussi exigeant que possible, et c'est justice. On ne saurait se demander sans cesse si, en obtenant une augmentation de 0 fr. 50 ou de 0 fr. 75 par jour, on ne va pas priver le patron d'un bénéfice légitime, ou lui supprimer tout bénéfice, ou même faire travailler l'usine à perte et amener la faillite de la maison.

Ce qui arrivera, au fait, personne n'en sait rien et n'en peut rien savoir; cela dépend d'une infinité de circonstances, dont la

plupart sont indépendantes à la fois de la volonté du patron et de celle de ses ouvriers, de la situation des industries qui vous fournissent et de celles que vous fournissez, d'une hausse ou d'une baisse de la matière première, d'une concurrence qui surgit ou disparaît, de cent mille raisons qui dominent l'industrie et le commerce tout entiers, qui font leurs angoisses, leurs triomphes et leurs revers imprévus. Aussi devra-t-on sourire, quand on entendra l'évêque auxiliaire de Cologne expliquer que « le problème social, c'est le rapport entre patron et ouvriers réglé selon la morale chrétienne, selon les préceptes de justice et de charité. » Ce sont là des conseils qui ont leur place dans une homélie, ce ne peuvent être les articles précis d'un code.

IV.

Les socialistes-collectivistes demandent à l'État à peu près la même chose que les socialistes-chrétiens, produisent les mêmes argumens, étalent les mêmes sophismes, et finalement font preuve de la même ignorance, ou, si l'on veut, de la même naïveté. Le compagnon Deleuze, au congrès ouvrier de Calais, croit, comme le prélat Bernaert, au congrès d'Angers, que l'État peut et doit prévenir la surproduction. Le fond est le même; ici une phraséologie révolutionnaire, au lieu d'une phraséologie dévote, sert de sauce. A Liège, on souhaite le rétablissement du pouvoir temporel, et à Calais l'anéantissement du bourgeois. Ici et là on a l'air de croire que le paupérisme augmente, tandis qu'au contraire il diminue, et que tout va de mal en pis, tandis qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que des progrès immenses ont été réalisés depuis cinquante ans en Europe. On a donné lecture, cet automne, à Calais, de la réponse d'un certain nombre, — on n'en a pas dit le chiffre, — de syndicats professionnels, à un questionnaire qu'on leur avait adressé sur les divers points que le congrès national devait discuter.

Voici quelques échantillons des réponses : « Quelles sont les causes qui ont rendu mauvaise la situation de votre corporation? — Le *machinisme*. » (!) « La durée de la journée a-t-elle diminué dans votre corporation? — La durée du travail a augmenté, mais le taux des salaires *est resté le même*. » Il y a des exceptions à toutes les règles, mais le congrès n'aurait peut-être pas mal fait de donner au public la liste des corporations auxquelles le *machinisme* a fait du tort, et surtout de celles où le salaire est resté stationnaire, tandis que la journée augmentait. Comme c'est précisément, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, le contraire qui est vrai,

il serait curieux de savoir les noms de ces professions singulières, qui ont marché depuis quarante ans à rebours de toutes les autres.

Les correspondans ont, du reste, plus d'une lueur de bon sens. A cette interrogation : « Êtes-vous partisans de la grève générale? — Unanimement, répondent-ils, mais *on a demandé qu'elle soit possible.* — Croyez-vous qu'on doive renouveler la manifestation du 1er mai, à cette date ou à une autre, et qu'on doive maintenir ou changer la nature de la manifestation? — Oui, unanimement, le 1er mai, comme date de la manifestation, et la majorité *demande qu'elle soit pacifique* comme l'an dernier. » Le congrès lui-même a paru moins sage que ses correspondans, en souhaitant « que la manifestation de 1891 soit *moins pacifique* que celle de 1890, » et les résolutions qu'il a votées ne sont pas dépourvues de quelque audace. Tandis que les *trades-unions*, réunies à la même heure à Liverpool en assemblée plénière, se bornaient à « inviter leur comité parlementaire à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour obtenir, par un acte législatif, la réduction des heures de travail, dans tous les métiers, à huit par jour, avec un jour de repos par semaine ; » que cette motion, vivement combattue « comme un acte de lâcheté et d'abdication morale des ouvriers, » par le représentant des mineurs du Northumberland, n'était votée qu'à la majorité de 6 voix seulement (181 contre 175), nos compatriotes, au congrès de Calais, agrémentaient ce premier vote d'une poignée d'autres décisions, au moins aussi chimériques : égalité des salaires pour les deux sexes, suppression du droit de marchandage, des règlemens d'atelier avec amendes, interdiction aux patrons d'employer des ouvriers étrangers *à un taux de salaire inférieur* à celui réclamé par les ouvriers français, entretien des enfans et des vieillards par l'État, etc.

Ces ordres de la classe ouvrière, ou du moins d'une fraction de cette classe, — comme on le verra plus loin, il n'y a parmi elle aucune majorité sur ces divers points, même sur la durée maxima de la journée de travail, — nos députés socialistes se sont chargés de les transmettre à la nation sous forme de projets de loi qu'ils ont déposés à la chambre. Le moment semble venu à MM. Ferroul, Cluseret, Millerand et quelques-uns de leurs collègues d'extrême gauche, de légiférer selon les vrais principes collectivistes. Tout leur programme tient en quelques lignes : limitation de la journée de travail à un maximum de huit heures pour les adultes, interdiction du travail au-dessous de quatorze ans, et, de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée à six heures pour les deux sexes; suppression du travail de nuit, *sauf pour certaines industries dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu;* repos de trente-six heures au moins par semaine pour tous les travail-

leurs indistinctement. Toute infraction serait punie d'une amende de 500 à 1,000 francs. En cas de récidive, l'employeur contrevenant sera passible d'un emprisonnement de quinze jours à un mois. Et afin d'assurer la loyale exécution des dispositions qui précèdent, création d'un corps de fonctionnaires rétribués par l'État, pour la surveillance de tous les ateliers et établissemens industriels, « y compris l'industrie domestique ; » c'est-à-dire que les agens de l'État auront le droit de violer le domicile privé, d'entrer dans le for intérieur du logis ouvrier, — chose que les anciens despotes avaient à peine osé, — pour s'assurer que nul ne travaille en dehors des heures réglementaires. Car il est probable qu'il y aura des heures réglementaires, que l'on ne pourra prendre l'outil en main avant le signal du matin, et qu'on devra l'abandonner au coup de cloche ou au roulement de tambour du soir. Ce socialisme a toujours un furieux relent de caserne ou de cloître.

Tout cela, d'ailleurs, n'est, paraît-il, qu'un commencement, « un minimum de protection à laquelle les ouvriers ont droit. » Plus tard on fera un pas nouveau dans cette route. Je ne m'occuperai ici ni du futur *ministère du travail*, sorti parachevé et sans qu'il y manque une écritoire ni un garçon de bureau, du cerveau de M. Raspail, ni de la proposition de M. Barodet, qui tend à « donner l'atelier à celui qui travaille et la terre à celui qui la cultive. » M. Barodet paraît croire que « la terre au laboureur » est la dernière formule du progrès, tandis que l'histoire, notre histoire de France, lui apprendrait que cet état fut au contraire la première étape de la société dans la voie de la civilisation, qu'elle est dans le passé et non dans l'avenir. Il fut un temps où la terre française a appartenu presque tout entière aux laboureurs labourant, — au lendemain de l'abolition du servage, — seulement les uns se sont enrichis, et sont devenus des bourgeois et des nobles, les autres se sont ruinés et sont devenus des valets de ferme et des ouvriers. Ce socialisme patriarcal a également été appliqué à l'industrie : en Prusse, jusqu'aux environs de 1860, où elles ont disparu comme n'étant plus en rapport avec les exigences de la technique moderne, certaines associations de travailleurs, connues sous le nom de *knappschaften*, étaient maîtresses de la mine qu'elles exploitaient. Leurs membres se succédaient les uns aux autres par l'hérédité. C'était, semble-t-il, dans toute la force du terme, « la mine aux mineurs. » Eh bien, non! Un assez grand nombre d'intéressés avaient réussi, dans le cours des siècles, à se soustraire à l'obligation de travailler à la mine, tout en continuant de participer aux profits de son exploitation. Il leur suffisait pour cela d'entretenir un remplaçant qu'ils faisaient agréer par la communauté.

C'est ce qui est arrivé toutes les fois qu'une affaire de ce genre a bien réussi ; les premiers venus ont passé la main à d'autres en réalisant leurs bénéfices. C'est ce qu'on voyait sous le régime des corporations, où de riches bourgeois étaient investis du titre de « bouchers de la grande boucherie de Paris, » et touchaient les profits de ce monopole qu'ils avaient hérité de leurs pères sans avoir jamais exercé eux-mêmes autrement que par suppléans. Combien de fois aussi de semblables entreprises, ne réussissant qu'à végéter faute de fonds, ne peuvent payer à leurs ouvriers, qui sont en même temps leurs actionnaires, que des dividendes inférieurs au salaire qu'ils recevraient dans une usine appartenant à un patron unique !

Les esprits les plus sensés du parlement, qui ne peuvent se faire d'illusion sur les espérances généreuses et folles qui leur sont soumises, sur l'impossibilité où l'on est de les réaliser et sur le danger qu'il y aurait à essayer même cette réalisation, n'ont pas le courage d'en proposer l'enterrement pur et simple. On commence par jeter en pâture à l'opinion publique la loi sur le travail des enfans et des femmes : « Les raisons économiques, disait dans son discours de rentrée M. l'avocat-général Sarrut, qui influent sur la réduction des heures de travail (développement des procédés mécaniques, accroissement de la production, aggravation des risques et des prédispositions morbides), si graves soient-elles, passent au second plan pour le magistrat, que frappe surtout cette considération morale : un séjour trop prolongé à l'usine, à l'atelier, supprime la vie de famille. »

La vie de famille, c'est évidemment une belle chose, une chose enviable et tout à fait digne d'encouragement, comme la journée de huit heures, non-seulement pour les femmes et les adultes, mais pour les hommes aussi. Toutefois, avant de vivre en famille, il faut vivre, et c'est de quoi le législateur ne s'occupe pas. Ces adultes et ces femmes, qui vont aujourd'hui travailler à l'usine, le font de leur pleine et entière volonté ; personne ne les force de s'y rendre, personne ne les contraint d'y demeurer un certain nombre d'heures plutôt qu'un certain autre. Cela n'a été réglé par aucune loi, cela pourrait cesser demain sans qu'aucune loi s'en mêlât si les salaires augmentaient suffisamment. Dans l'état actuel, chacune de ces familles sait qu'en diminuant son labeur elle diminuera son bien-être, qu'elle se verra privée peut-être d'une portion de son nécessaire, qu'une heure de moins de travail, c'est une livre de pain, que deux heures de moins, c'est une demi-livre de viande qu'il faudra retrancher.

Toute entrave apportée au travail des femmes et des jeunes gens n'est pas autre chose qu'une prime au célibat pour les

mâles, qu'une atteinte au mariage et, par conséquent, à l'extension de la population, puisque le concubinage est bien moins fécond que le mariage, et que la mortalité des enfans naturels est bien plus grande que celle des légitimes. Cependant l'extension de la population préoccupe, je crois, beaucoup, beaucoup plus même que de raison, la plupart de nos hommes politiques. Il est évident que la situation pécuniaire de l'ouvrier garçon est, d'ores et déjà, bien meilleure, même sous le régime de ce travail des épouses et des enfans contre lequel on veut réagir, que la situation de l'ouvrier marié et père de famille, chargé de bouches à nourrir. Le mariage, par suite, est déjà un luxe. Ce luxe, on veut le rendre plus grand encore : moins la femme travaillera, moins elle sera en mesure de gagner le supplément de dépenses qu'elle représente pour le mari, de contribuer au besoin aux frais occasionnés par la progéniture, plus il deviendra onéreux à l'ouvrier de se payer une compagne régulière. Que devient alors cette moralité si précieuse à nos jurisconsultes? Cette vie de famille, que l'on voudrait développer, ne va-t-on pas contribuer à en tarir la source dans les villes?

Au surplus, ne nous inquiétons pas. Ces lois que l'on a votées au parlement en grande pompe, elles ne seront pas exécutées, elles ne peuvent pas l'être. Il n'est pas ici question de savoir si nos représentans ont *le droit* de les faire, et notre gouvernement celui de les appliquer. Le droit, nous font observer les moins entichés de socialisme, il l'a, c'est incontestable; du moins il « doit l'avoir, » comme on dit dans *les Saltimbanques*, puisqu'il l'a pris; puisqu'un décret du gouvernement provisoire de 1848 a fixé à un maximum de douze heures de travail effectif la journée de l'ouvrier dans les usines et manufactures. A cette époque, il y eut, comme de nos jours, une belle poussée de revendications sociales par la voie du journal, de l'affiche et de la tribune. Des pancartes et des députations, où les femmes étaient en majorité, demandaient le « droit au travail, l'impôt progressif et la *journée de dix heures.* » Comme on le voit, la génération précédente était moins exigeante que la nôtre.

Pour donner jusqu'à un certain point satisfaction à ces vœux, la loi de 1848 vit le jour. C'était une belle loi, qui fut couchée toute neuve dans *le Bulletin de la République*, et s'y endormit aussitôt pendant trente-cinq ans. Quand on la réveilla, en 1883, pour l'inviter à faire son service, le progrès avait marché, les salaires augmenté, la durée de la journée moyenne diminué, et le chiffre de douze heures était déjà rarement atteint. La fixation du maximum de douze heures, pour les usines et manufactures, contenait, d'ailleurs, cette clause que « des règlemens d'administration publique prendraient soin de déterminer *les exceptions qu'il serait nécessaire d'apporter* à cette disposition générale, à raison de la nature

des industries ou des causes de force majeure. » Et cette exception rassurante devant s'appliquer à toutes les industries où l'on travaillait plus de douze heures, la prescription légale pouvait se formuler à peu près ainsi : « Il est absolument défendu de travailler plus de douze heures, sauf dans les endroits où l'on désire travailler davantage. » Ces endroits, sous le régime de la liberté, et grâce aux découvertes quotidiennes de la science, sont eux mêmes devenus assez rares. Il se trouve que cette journée de dix heures, qu'il y a moins d'un demi-siècle les prolétaires entrevoyaient comme un rêve, et que les bourgeois considéraient sans doute comme une menace, est presque l'état normal, la réalité présente : 72 pour 100 des ouvriers travaillent aujourd'hui dix heures, ou moins de dix heures, 18 pour 100 travaillent onze heures, 10 pour 100 seulement travaillent douze heures ou plus.

La loi qui a édicté le maximum de douze heures de travail, avec des exceptions nécessaires, se trouve être ainsi conforme à notre organisation industrielle ; elle est aussi peu tyrannique qu'une loi qui obligerait demain, sous peine d'amende, tous les citoyens français à manger une fois au moins par vingt-quatre heures. On n'en peut dire autant de la loi de 1874, sur le travail des enfans dans les manufactures. Celle-ci n'est observée que dans la mesure des convenances particulières de chacun ; les inspecteurs sont unanimes à le constater : cette loi a pour elle l'appui moral des hygiénistes, des moralistes, des économistes et des législateurs, de tout le monde enfin,.. sauf des familles ouvrières qu'elle intéresse et qui se trouvent *dans la nécessité de la violer*, de demander l'entrée de leurs enfans dans les usines au-dessous de l'âge réglementaire, comme le montre l'expérience de tous les jours. On objecte qu'ils s'anémient et s'étiolent ; préfère-t-on qu'ils meurent de faim faute de nourriture, ou de froid faute de vêtemens? Ces enfans qui peinent trop jeunes, ces adultes qui peinent trop longtemps, ce sont les moins fortunés dans la classe ouvrière, des pauvres parmi les pauvres, les orphelins, les fils des veuves, les fruits trop nombreux d'une union exagérément bénie. Il faut s'entendre : les uns veulent que les femmes françaises fassent beaucoup d'enfans ; les autres craignent que ces enfans ne se perdent par l'oisiveté qui amène la criminalité précoce ; et les autres s'inquiètent de ce que ces mêmes enfans peuvent être contraints de trop travailler.

V.

Il faudrait s'entendre aussi sur le sens de ce mot « travail », et de ce mot « ouvrier. » Ce sont des expressions génériques qui embrassent mille espèces très différentes. C'est ce que les partisans

de la journée de huit heures ne paraissent pas envisager. Appellera-t-on travail toute occupation, tout emploi; celui d'un garçon de bureau consistant à rester assis dans une antichambre, celui d'un employé fumant sa pipe derrière un guichet où il doit répondre au public. Ne donnera-t-on le nom de travail qu'aux œuvres purement manuelles? Mais celles-là même comportent des temps d'arrêt qui font partie de la journée totale : les hommes de peine qui chargent des fardeaux ont des intervalles de repos plus ou moins longs, le facteur rural qui marche par tous les temps se réchauffe ou se rafraîchit, selon les saisons, pendant quelque demi-heure par-ci par-là, en buvant le verre qu'on lui offre; il n'est pas jusqu'au terrassier qui, appuyé sur sa pioche, ne fasse un petit bout de causette avec un camarade. Dans les manufactures où la machine fonctionne sans interruption, le rôle de beaucoup d'ouvriers consiste à la surveiller, immobiles, ou à remuer de loin en loin le bras, les doigts pour lui fournir de l'aliment.

La même besogne peut demander plus ou moins d'efforts : tel mécanicien-monteur vous dira que, selon qu'il travaille à l'heure ou aux pièces, qu'il se contente de « remplir sa journée, » ou qu'il a à cœur d'abattre de l'ouvrage, il manœuvrera sa lime avec une activité bien différente. Ce sera toujours le même homme et la même lime, seulement la somme de fatigue ne sera pas la même dans les deux cas. C'est l'histoire de cet orchestre de théâtre dont le directeur avait réduit les appointemens: les musiciens, en représailles, avaient réduit le son; ils s'étaient entendus pour « jouer à la muette; » les cordes murmuraient, les cuivres soupiraient, on ne pouvait pas dire qu'ils ne jouaient pas, mais à une petite distance on n'entendait rien. En présence des degrés infinis dans le déploiement de la force ou de l'adresse physique, dans la contention d'esprit qu'exigent les multiples travaux humains, on conçoit que huit heures soient trop longues ou trop courtes. L'usage, c'est-à-dire la commune volonté, a décidé de tout cela, il assigne à chacun la journée qui convient à ses forces.

Les travaux les plus faciles sont les moins rétribués, parce que beaucoup de gens s'offrent à les faire ; comme ces travaux sont peu rétribués, il faut que ceux qui les font s'y livrent pendant un grand nombre d'heures pour que le total de la journée leur fournisse de quoi vivre; mais, précisément parce que ces travaux sont faciles, on peut y consacrer beaucoup de temps sans en être autrement exténué. Dans toute l'Europe, les ouvriers qui gagnent le moins à l'heure sont aussi ceux qui travaillent le plus d'heures chaque jour. Les variations de la durée des journées de travail ne sont rien, du reste, auprès des variations du salaire; et pendant qu'ils y étaient, les inventeurs des « Trois-Huit » ont eu tort de se

borner à demander une durée uniforme de travail dans le monde entier, — on sait que l'Amérique fait cause commune avec le vieux continent; — ils auraient dû demander l'égalité du salaire dans tous les pays, avec l'égalité du prix de la vie, bien entendu, pour que la justice fût parfaite.

En effet, la journée uniforme de huit heures, sans l'uniformité du salaire, c'est une affreuse duperie. Loin de contribuer à uniformiser la condition des ouvriers, elle accroîtrait singulièrement les inégalités qui existent entre eux au point de vue pécuniaire. Aujourd'hui, les ouvriers peu payés arrivent à gagner à peu près assez, en travaillant davantage. Le jour où ils ne le pourraient plus, ils devraient se résigner à être encore plus mal nourris, plus mal vêtus, plus mal logés, et la distance augmenterait encore entre eux et leurs camarades des métiers aristocratiques. Combien elle est déjà grande, cette distance! il y a des pays, je ne dis pas dans le monde, mais simplement en Europe, où l'ouvrier travaille du matin au soir, sans se plaindre, pour gagner ce qu'un de nos ouvriers parisiens dépensera après son dîner au café-concert. Et non-seulement d'un pays à l'autre, mais dans le même pays, dans chaque province de ce pays, que ce soit la France, ou l'Allemagne, ou l'Autriche, dans chaque ville, il y a des variations du simple au triple, au quintuple, au décuple, dans les salaires; il y a des ouvriers qui gagnent plus en une heure que d'autres en une journée, selon les métiers, selon les sexes; et dans chaque métier, dans chaque fabrique, dans chaque atelier, il y a une échelle correspondante selon la capacité individuelle et l'emploi spécial de chaque individu. Or, il n'y a dans chaque ville qu'un prix, ou à peu près, pour la farine, la viande et le vin commun, le lait, les œufs, le charbon; on se serre donc plus ou moins le ventre. Oui, vraiment, il y a une plèbe et une aristocratie ouvrières! Que ne nous propose-t-on d'abolir tout cela?

Deux membres du gouvernement ont remarqué que, dans les discussions de ce genre, les partis se jetaient à la tête beaucoup plus d'idées que de faits. Pour éclairer le débat et donner aux argumens une base plus solide, le ministre du commerce a institué la commission du travail, qui a recueilli les témoignages des ouvriers; le ministre des affaires étrangères a demandé à nos ambassadeurs des rapports sur « les conditions du travail » dans les diverses nations du monde industriel. Ces rapports et ces témoignages sont fort instructifs.

Nous voyons que les salaires des hommes varient de 2 à 8 francs par jour dans le nord de l'Espagne, de 1 fr. 25 à 10 francs en Prusse, de 0 fr. 95 à 12 francs en Autriche. Ces salaires ne se proportionnent pas du tout au prix de la vie. La soi-disant « loi

d'airain » de Lassalle, — « loi de caoutchouc, » devrait-on la nommer plutôt, — est un colossal mensonge. Toutes les études précises que l'on fera, aussi bien pour la France des temps passés que pour l'Europe du temps présent, le démontreront avec évidence. Dans l'intérieur de la France de 1891, les hauts et les bas des salaires ne sont nullement en rapport avec les hauts et les bas des denrées. La vie est plus chère à Paris qu'au Havre, beaucoup de salaires pourtant sont plus élevés au Havre qu'à Paris. Entre Paris et la province en général, la différence de paie des ouvriers ne correspond pas à la cherté plus grande de la vie dans la capitale, mais à une habileté plus consommée du compagnon parisien. La preuve, c'est que l'écart n'est pas le même, entre la province et Paris, selon les salaires de chaque profession, tandis que les prix des denrées et des loyers sont les mêmes pour un terrassier ou pour un peintre en bâtiment; or, le terrassier de province gagne 2 fr. 70, et le terrassier de Paris gagne 4 fr. 50, soit un supplément de 1 fr. 80, tandis que le peintre de province gagne 3 fr. 40 et celui de Paris 6 fr. 25, soit 2 fr. 85 d'écart, desquels une partie seulement peut être considérée comme correspondant à une indemnité de séjour, tandis que l'autre est le prix de la sélection qui amène au centre les individus les plus capables.

D'autre part, les journées les mieux rétribuées ne constituent pas toujours les gains annuels les plus avantageux. Il y a les chômages, auxquels les « huit-heuristes » ne paraissent pas songer dans leur projet, chômages provenant de la saison pour les corps d'état du bâtiment et autres, obligés de plier devant les intempéries, à moins que la loi ne supprime ces intempéries, chômages provenant de la nature des industries ou des commerces, qui procèdent par bonds dont on n'est pas maître : métiers de luxe, marins, etc. Il y a, en revanche, des coups de collier; des compensations s'établissent entre les diverses époques de l'année et les divers jours de la semaine. On ne parle pas ici du chômage volontaire des capricieux, qui font de longues séances quand il leur plaît, mais qui s'abstiennent de l'atelier plus souvent que le dimanche. Que l'ouvrier de grande ville qui travaille régulièrement ses six jours par semaine lève la main, il n'en est guère! Empêcherez-vous ceux-là de se rattraper? Dans chaque métier, les salaires subissent de notables fluctuations, résultant de l'offre et de la demande dont on n'avait pas encore décrété l'abolition : tantôt c'est l'abondance ou la rareté de la main-d'œuvre qui agit, comme pour les typographes qui, après avoir touché pendant la première moitié de ce siècle plus du double des autres ouvriers, à l'époque du développement de la presse, sont demeurés ensuite immobiles aux anciens taux. A Copenhague, les imprimeurs sont encore payés jusqu'à 12 francs

par jour, les orfèvres et les selliers jusqu'à 12 fr. 60 ; et pourtant la moyenne des salaires, dans la capitale du petit royaume de Danemark, n'est guère que de 3 fr. 25 par jour. A Amsterdam, après la découverte des mines de diamans de l'Afrique australe, le nombre des ouvriers disponibles n'étant plus en proportion avec la quantité de matière brute à travailler, les salaires furent en quelques années portés au quadruple de ce qu'ils étaient auparavant ; ils montèrent à 150, à 175 francs par semaine (25 à 30 fr. par jour). Naturellement ils ont diminué depuis.

Tantôt c'est la prospérité ou la crise de l'industrie à laquelle ils sont attachés, le renchérissement ou la baisse de ses produits, dont les ouvriers éprouvent les effets sous forme de grossissement ou d'amincissement de la paie annuelle. En Belgique, le salaire moyen (homme, femme ou enfant) a été, dans les mines, de 869 francs en 1889, soit 54 francs de plus qu'en 1887 et 86 francs de plus qu'en 1886. Le malaise, qui durait depuis plusieurs années, a cessé par la hausse des charbons ; mais la hausse des charbons a fait du mal à d'autres. On se plaint que la rémunération du travail hausse dans une mesure beaucoup moindre que le profit du capital. Certes, mais la rémunération du travail avait aussi baissé beaucoup moins. Les actions d'un de nos plus grands charbonnages, les « deniers » d'Anzin, après avoir valu jusqu'à 1,200,000 francs et avoir donné jusqu'à 40,000 francs de dividende, sont tombés au huitième de ce dernier chiffre, à 5,000 francs de revenu annuel et à 150,000 francs en capital. S'ils valent aujourd'hui 500,000 fr., tant mieux pour leurs anciens propriétaires ; mais ceux qui les ont achetés aux plus hauts cours, il y a seize ans, sont médiocrement enviables.

Parmi tous les moyens d'augmenter les salaires, et c'est en somme ce qu'espèrent les ouvriers par la journée de huit heures, — s'ils savaient d'avance qu'ils visent à les diminuer, ils se dégoûteraient promptement de ce joujou-là, — la participation aux bénéfices est, au premier coup d'œil, un des plus séduisans, et, au second, un des moins praticables, à moins de se renfermer dans le rôle qui lui convient d'appoint modeste du salaire. Si le capital ne prêtait pas au travail le secours de son élasticité presque infinie, puisqu'il se trouve bien souvent plusieurs couches, ou de capitalistes téméraires, pour reprendre et recommencer deux ou trois fois de suite une entreprise qui, à chaque essai, avant le succès final, quand on l'obtient, engloutit des millions, ou de capitalistes patiens et tenaces, qui attendent pendant des dizaines d'années le premier centime d'intérêt de l'argent qu'ils ont engagé, les ouvriers se trouveraient la moitié du temps sans ouvrage, parce que les manufactures ne pourraient, ni supporter de pertes, ni supporter même

l'absence de gains, ni même être créées sans un capital préexistant. Pour que le travail pût se passer du capital, il faudrait que les ouvriers fussent en même temps capitalistes, ce que les plus habiles d'entre eux deviennent chaque jour; mais alors ils cessent d'être ouvriers. Les personnes changent, mais la situation ne varie pas. C'est une banalité qu'il semble oiseux de redire, qu'aucune force humaine n'organisera jamais un état de choses où le capital ferait part au travail de toutes les bonnes chances, et se réserverait à lui seul toutes les mauvaises.

Ce qu'une loi serait impuissante à obtenir, le progrès de la richesse publique, la concurrence des capitaux, suffira jusqu'à un certain point à le réaliser, par la baisse du taux de l'intérêt, qui diminue peu à peu la part du capitaliste et augmente d'autant celle du travailleur. Pour augmenter plus rapidement cette part, d'autres moyens ont été préconisés et employés, sous le régime de la liberté actuelle : les paiemens à la tâche, les grèves. Le premier a donné souvent des résultats contraires à ceux que l'on en attendait. « Il s'est produit, disait l'année dernière le congrès ouvrier de Stockholm, entre les hommes payés à la tâche une concurrence involontaire qui a eu pour résultat d'avilir le prix de la main-d'œuvre. A présent les forfaits sont tellement bas que les ouvriers ne peuvent plus gagner leur vie qu'avec un excès de travail. » Le congrès suédois s'est donc prononcé contre ce mode de rémunération. Les grèves ont donné des résultats meilleurs : en France, d'après les statistiques des dernières années, il y en a eu de 100 à 150 par an, d'importance très diverse, causées soit par des demandes d'augmentation, soit par des refus de diminution de salaires. Une sur trois a réussi complètement, ou s'est terminée par une transaction qui peut être considérée comme un succès partiel.

L'exercice du droit de coalition qui, depuis vingt-cinq ans chez nous, a fait ses preuves, est par conséquent utile et avantageux au prolétaire, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Il est loin cependant, comme on le voit, d'être d'un usage infaillible ; quoique ceux qui y ont recours soient des hommes du métier, ayant quelque connaissance des ressources de l'affaire dont ils sont un des rouages, et qu'ils aient soin, en général, de choisir pour leurs revendications le moment qu'ils estiment le plus favorable. Croit-on qu'un législateur qui opérerait en bloc, sur toutes les industries, serait plus habile qu'eux? Encore ces améliorations de traitement, obtenues sous une pression quelque peu violente, sont-elles parfois éphémères : celles qui ont suivi les grèves gigantesques de Westphalie, en 1889, ont été annulées, en plus d'un cas, après l'apaisement de la crise.

Au contraire, des professions dont les membres n'ont entre eux aucun concert, et n'ont jamais fait entendre aucune réclamation collective, ont vu s'élever leurs rétributions, par la seule action de l' « offre et de la demande » (s'il m'est permis d'employer encore cette expression fâcheuse), plus sûrement et davantage que n'ont pu faire les plus intelligens grévistes : tels sont les ouvriers agricoles, tels surtout les domestiques, ruraux ou bourgeois, depuis cent ans les plus favorisés des salariés, puisque, défrayés de tout, ils ne subissent en rien la hausse des denrées et des foyers, qu'ils profitent au contraire de la baisse du vêtement, et que leurs gages ont triplé. Est-ce un effet de la démocratie et des mœurs, d'un sentiment plus vif de la dignité individuelle, qui déprécie à notre époque le service personnel et restreint le nombre de ceux qui s'offrent à le remplir? Ou bien le progrès de l'aisance dans les classes moyennes, multipliant le nombre des gens qui peuvent et veulent avoir des serviteurs, en a-t-il démesurément accru la demande? Nul ne pourrait le dire, pas plus qu'on ne pourrait donner le motif de la proportion qui existe entre la paie de l'heure d'un métier et la paie de l'heure d'un autre métier. Le prix de toutes choses a ses mille causes secrètes, insaisissables, qui agissent dans le silence, se combinent ou se détruisent : concurrence étrangère ou intérieure, facilité ou difficulté de production, de transport, de vente; et le prix du travail, étant une portion de tous les prix, subit naturellement toutes leurs influences et leur fait sentir à tous la sienne. C'est cet indébrouillable écheveau d'intérêts contraires et associés que le pouvoir législatif prendrait tranquillement dans sa naïve et lourde main, pour le rouler en bobine, sous prétexte d'une loi réglementant le travail et commençant par l'interdire.

VI.

Car c'est bien d'une interdiction qu'il s'agit. Les vœux des congrès socialistes chrétiens ou socialistes collectivistes, les termes du projet Millerand-Cluseret, sont formels : défense au patron de faire travailler, défense à l'ouvrier de travailler plus de huit heures par jour. En effet, pourquoi réclamerait-on la liberté de ne travailler que huit heures? Personne n'est actuellement forcé de travailler davantage; ce n'est pas la « journée de huit heures » facultative, — elle l'est, — mais obligatoire, que l'on veut. « Si l'année prochaine on ne nous donne pas les huit heures, a dit M. Roussel, président du congrès de Calais, nous les prendrons. » Qu'à cela ne tienne, citoyen Roussel, ces huit heures sont à vous, comme toutes

les autres heures de la journée, et rien ne vous empêche de les « prendre, » ou pour mieux dire de laisser le surplus de la journée ordinaire de travail, de vous abstenir de passer à l'atelier, à l'usine, à la mine, plus de huit heures sur vingt-quatre, vous et tous les autres ouvriers de France, d'Europe, du monde entier. Ce n'est pas cela, répondront ces messieurs; cette abstinence, nous voulons qu'elle soit inscrite dans le code, qu'elle soit le résultat, non de notre libre volonté, mais d'une contrainte. Et les meneurs se groupent, s'agitent, menaçans, pour obtenir du parlement qu'ils les prive d'un droit que jusqu'ici on nous avait représenté comme l'un des plus nobles de l'homme, celui de disposer de lui-même.

Ce dut être à un sentiment analogue qu'obéissaient ces misérables des temps mérovingiens, qui se faisaient spontanément serfs de quelque couvent ou de quelque leude pour obtenir leur protection. Mais de quelle utilité pourra bien être la protection de l'État, notre moderne seigneur, à ceux qui sollicitent ainsi de lui l'admission à un servage partiel? A faire augmenter leurs salaires? Nous allons voir ce qu'il en adviendrait, et comment, pour réduire législativement la journée de travail à huit heures, sans faire de tort aux ouvriers eux-mêmes, il faudrait renouveler le miracle évangélique des pains et des poissons.

Pratiquement d'ailleurs, à qui s'appliquerait la loi? Nous sommes en France 37 millions et demi d'âmes, sur lesquelles 500,000 environ appartiennent à la rubrique « propriétaires ou rentiers, » autrement dit vivent exclusivement de leur revenu. Les 37 millions d'autres vivent donc en partie de leur travail. Mais il faut déduire les gens exerçant des professions libérales, les marchands au détail, hôteliers, etc., au nombre de près de 3 millions, les marins qui sont un million, tout le personnel agricole, qui comprend 16 millions d'âmes, les 2 millions et demi de domestiques, mâles et femelles, etc. Après avoir défalqué tous ceux dont le travail ne peut bonnement être réglementé par aucune loi, il reste 3,150,000 ouvriers de la grande industrie (usines et mines), y compris bien entendu leurs familles, 6 millions d'ouvriers de la petite industrie et 300,000 individus composant le personnel des chemins de fer; soit en totalité 9 millions et demi de têtes, c'est-à-dire le quart de la population. De ce quart on doit retrancher : ceux qui déjà ne travaillent que 8 heures; ceux qui travaillent à l'heure, avec la faculté de faire chaque jour plus ou moins d'heures à leur gré c'est le cas dans beaucoup d'usines; ceux qui travaillent (ou qui travailleraient) à la tâche, chiffre énorme, aussi bien dans la grande industrie, y compris les mines, que dans la petite, où il

atteint peut-être la moitié du total. Il ne resterait pas 4 millions d'hommes auxquels pût s'appliquer la nouvelle loi. Le projet paraît s'effriter quand on le creuse, se dénuer d'argumens à mesure qu'on le serre de plus près.

C'est aussi le cas des restrictions que l'on voudrait apporter au travail de nuit, regardé par les badauds comme un abus insupportable. Tous les travaux de nuit, actuellement existans, sont nécessaires, utiles, ou tout au moins agréables à la masse de la société, société dont les prolétaires composent plus des quatre cinquièmes. On n'a pas idée, je pense, de supprimer le travail de nuit des chemins de fer, des postes, des gendarmes et agens de police, des soldats en sentinelle, des douaniers, des infirmiers de l'un et l'autre sexe, non plus que le travail de nuit des veilleurs de mines, d'usines ou de grands magasins, des vidangeurs, des boulangers de grande ville, des imprimeurs de journaux. Et puisque les projets de loi définissent la nuit : la durée comprise entre neuf heures du soir et cinq heures du matin, veut-on interdire le travail nocturne des théâtres, restaurans et cabarets, qui se prolonge beaucoup plus tard que neuf heures, ou celui des halles et du balayage qui commence en été beaucoup plus tôt que cinq heures? Prétendra-t-on mettre obstacle à la besogne de certains ouvriers qui, pour se rattraper d'une période de chômage, ou pour gagner un peu plus que leurs camarades parce qu'ils ont des charges plus lourdes, empièteront sur le temps légal du repos? Non, non, répondra-t-on, ce n'est aucun de ceux-là que l'on vise, ce sont les ouvriers d'usines, esclaves de l'avidité inhumaine des patrons.

Mais, parmi les travailleurs de nuit, les travailleurs purement industriels sont une minorité infime. Leur travail est d'ailleurs volontaire, il est mieux rétribué que celui du jour, à telles enseignes qu'il est des industries où la non-admission au travail nocturne sera infligée comme une punition et une sorte d'amende à de mauvais ouvriers. Puis ces travaux de nuit de certaines forges, de certaines raffineries, verreries ou usines à gaz, le législateur les reconnaît si indispensables, si conformes, non-seulement à l'intérêt des établissemens où ils s'exécutent, mais aussi à l'intérêt général des citoyens, — attendu que les obstacles qu'on y apporterait augmenteraient fort les frais de production, et feraient renchérir ainsi, pour tout le monde, des marchandises de première nécessité, — qu'il prévoit d'avance des exceptions en leur faveur. Il arriverait par suite que, si jamais on votait l'interdiction du travail de nuit, cette interdiction s'appliquerait exclusivement aux manufactures où l'on ne travaille que le jour, c'est-à-dire l'immense majorité,

et non à aucune de celles où, présentement, le travail marche nuit et jour sans interruption. Ce serait une puérile tartuferie humanitaire.

La réduction légale du travail diurne à un nombre d'heures déterminé serait une duperie beaucoup plus dangereuse : ou la journée officielle serait égale aux journées *usagères les plus longues*, comme c'est aujourd'hui le cas de la journée de douze heures, autorisées par la loi de 1848 ; ou la loi sera tenue pour lettre morte ; son maximum, qu'il soit de huit, neuf ou dix heures, sera dépassé par tous les ouvriers qui travaillent actuellement plus de huit, neuf ou dix heures, et dans ces deux cas, la réglementation souhaitée semble bien inutile, puisqu'elle ne « réglementationnera » rien du tout. Que si, par miracle, — car c'en serait un, — on parvenait à force de pénalités et de surveillance à rendre une pareille loi applicable, à obliger par exemple l'*universalité des travailleurs* français, des deux sexes, à ne se livrer que pendant huit heures par jour à la besogne qui les occupe aujourd'hui pendant dix ou onze, la somme du travail fourni annuellement par la nation diminuerait de 20 ou 27 pour 100. On extrairait moins de charbon de la mine, on fabriquerait moins de fer à la forge, on bâtirait moins de maisons (ce qui du reste ne ferait pas baisser les loyers), on cultiverait moins de terres, on ferait circuler moins de trains sur les chemins de fer et moins d'omnibus dans les rues de Paris. La production, en prenant ce mot dans son acception la plus vaste, serait réduite dans la même proportion que le travail. Mais qu'adviendrait-il du taux des salaires et du prix de toutes les marchandises ?

Les partisans des « trois-huit » obligatoires supposent que, le nombre des ouvriers n'augmentant pas, et les besoins de la consommation restant les mêmes, ils continueront à recevoir, pour huit heures de travail, la même paie que pour dix ou onze. Cette première hypothèse ne peut aller sans une seconde, c'est que toutes les nations du globe suivront l'exemple de la France, et réduiront à qui mieux mieux, par les mêmes lois draconiennes, la durée de la journée de travail. Et cela ne suffirait pas encore : la valeur des denrées agricoles, ou les besoins de populations très denses, ou le prix de revient de certaines matières premières, n'étant pas les mêmes dans tous les pays, le raccourcissement de la journée de travail affecterait diversement chacun d'eux ; et il arriverait que tel nous offrirait ses marchandises à moindre prix que nos fabricans ne les sauraient établir, ou même voudrait importer chez nous ses ouvriers. On s'opposerait donc, par des tarifs de douane et par des droits de séjour prohibitifs, à l'entrée des

choses ou des gens susceptibles de nous faire concurrence. On irait, s'il le fallait, jusqu'à isoler la France comme une île au milieu de l'océan, quitte à ce que les autres nations agissent de même à notre égard, pour les objets que nous pourrions produire à de meilleures conditions qu'elles. On devrait envisager sans émotion ces éventualités; certains bons apôtres protectionnistes nous engagent déjà à nous y préparer pour d'autres motifs; comme judicieusement ils le disent: « Le marché national nous suffit! »

Voyons donc les Français s'y mouvoir sous le régime paradisiaque des huit heures de labeur: j'admets qu'au début, grâce aux habitudes prises, les besoins de la consommation seront demain ce qu'ils étaient hier, que chacun de nous voudra manger, boire, se vêtir, loger et chauffer de la même manière qu'auparavant, fumer autant de tabac, lire autant de journaux, faire autant de voyages. Au bout de très peu de temps, les changemens survenus dans la production auront maté tous ces enragés consommateurs. Chacun sait l'action constante et réciproque que la production et la consommation ont, à l'état libre, l'une sur l'autre. On ne peut dire si c'est la consommation qui règle la production ou la production qui commande la consommation; porte-t-on plus de souliers parce qu'il en est fabriqué davantage, fabrique-t-on davantage de souliers parce qu'il en est porté plus? Il est vrai que la production et la consommation s'activent l'une l'autre, que, si l'on porte plus de souliers, c'est qu'il y en a plus, et par conséquent qu'ils sont plus offerts, par suite moins chers, et abordables pour des individus et des catégories sociales qui jusque-là s'en étaient abstenus. Mais tout a une limite, et l'homme n'a que deux pieds à chausser.

Quelquefois c'est la production, quelquefois c'est la consommation qui retarde; il y a alors disette ou pléthore; et souvent l'une engendre l'autre, parce qu'on va sans le vouloir d'un extrême à l'autre, de l'excès de confiance à la panique. De là, les sept vaches grasses et les sept vaches maigres de Pharaon, conception tout à fait juste de la marche naturelle des choses, qui mériterait à ce roi égyptien une place honorable parmi les ancêtres de l'économie politique. L'avènement de la journée obligatoire de huit heures nous ferait assister à des phénomènes du même ordre que ceux qui se passent sur le marché libre, mais d'une force et d'une soudaineté incomparables: les besoins de la consommation restant identiques, et la production étant diminuée en moyenne de 25 pour 100, l'ensemble des marchandises, devenues plus rares, hausserait de prix, mais non pas dans la proportion de 25 pour 100. Les unes doubleraient peut-être de valeur, les autres augmenteraient d'une manière presque insensible. Il n'y a, en effet, aucun

rapport entre la diminution des marchandises en quantité, et leur augmentation en prix, parce que la consommation ne décroît pas du tout d'une manière correspondante à celle de la production. Pour des denrées de première nécessité, pour le blé par exemple, un déficit de 10 pour 100, dans la récolte, provoquait autrefois une hausse de 20 pour 100 peut-être dans les prix; un déficit de 30 pour 100 amenait une hausse de 100 pour 100, ou davantage, le tout suivant l'abondance plus ou moins grande des stocks antérieurs. En revanche, un déficit de 50 ou 60 pour 100 dans le rendement d'une année n'était pas suivi d'une augmentation proportionnelle de 250 ou 300 pour 100. Parvenu à un certain chiffre, le blé avait beau manquer presque totalement, il ne montait presque plus parce que les acheteurs faisaient défaut. Un déficit minime ou moyen était suivi d'une cherté relativement grande, parce que le besoin étant général et pressant, personne au début ne voulant réduire sa ration, les consommateurs enchérissaient à qui mieux mieux, et allaient jusqu'à la dernière limite de leurs sacrifices. Au-delà de cette limite, la demande diminuait de plus en plus, non que les besoins fussent moins grands, mais on n'avait plus le moyen de les satisfaire; on mangeait moins, on mangeait autre chose, ou l'on mourait de faim.

Sous l'influence d'une réduction des heures de travail, qui aurait pour conséquence une diminution de production du blé, comme une diminution de production du fer, des tissus, du charbon, du sucre, de tout enfin, les objets que tout le monde consomme et dont personne ne peut se passer augmenteraient prodigieusement; par suite, la classe moyenne et pauvre, obligée de consacrer le plus clair de ses ressources aux dépenses dont dépend la conservation de son existence, retrancherait de son budget toutes les consommations de demi-luxe qui constituent son bien-être et auxquelles elle a pu prétendre depuis cinquante ans. Elle se logerait plus mal, se vêtirait moins bien, se meublerait plus succinctement, dirait adieu à toute épargne et surtout à ses plaisirs, si modestes puissent-ils être. Elle aurait, il est vrai, la consolation de dormir ou de se promener davantage, puisqu'elle disposerait de seize heures sur vingt-quatre.

Les industries et les commerces de seconde nécessité ou simplement somptuaires, n'ayant plus que la clientèle des riches, bien peu importante en comparaison de la clientèle des pauvres et des aisés, languiraient et dépériraient. Les salaires y diminueraient, puisque, loin d'avoir besoin de bras, ces branches de l'activité nationale en auraient trop. Leurs ouvriers émigreraient vers les champs, et l'agriculture les emploierait à combler le vide que la réduction des heures de labeur aurait causé dans son personnel.

Les familles riches ou demi-riches, celles qui jouissent d'un revenu supérieur à 7,000 ou 8,000 francs (un cinquantième peut-être des familles françaises) souffriraient médiocrement de cet état de choses, parce que leur budget serait assez élastique pour y faire face, ils réduiraient leur train. Mais la classe ouvrière endurerait de cruelles misères; tout le poids de cette crise, créée en sa faveur par des législateurs animés à son égard des meilleures intentions, retomberait sur elle. Le gain matériel, obtenu par les inventions multiples de ce siècle extraordinaire, qui a trouvé moyen jusqu'ici d'augmenter les salaires réels de 50 pour 100, tout en diminuant la durée de la journée d'un sixième environ, et cela pendant que la population doublait presque, depuis 1790, ce gain serait pour longtemps perdu. Nous aurions tué notre poule aux œufs d'or.

Ce marasme se prolongerait jusqu'au jour où des inventions futures, tout aussi merveilleuses que les précédentes, auraient permis à l'homme de faire en huit heures ce qu'il fait aujourd'hui en dix ou onze. Ce jour bienheureux luira-t-il jamais? Rien n'empêche de le supposer. Il est clair que le progrès n'est pas indéfini, qu'en aucun temps, proche ou lointain, la rebelle nature ne se laissera dompter au point que le travail disparaisse et que tous les hommes vivent de leurs rentes. Il n'est pas probable non plus, quoique M. Delahaye, délégué ouvrier français, l'ait annoncé l'année dernière à la conférence internationale de Berlin, que « le moment viendra où la journée de travail sera réduite à deux heures. » Mais il est permis d'entrevoir dans l'avenir des réductions naturelles et insensibles de la journée normale, à 10 heures pour ceux qui travaillent 11 heures, à 9 heures ou même à 8 pour ceux qui aujourd'hui en consacrent 10 à leur besogne. Ce peut être le résultat de découvertes nouvelles, qui exigent moins d'efforts pour une production pareille ou même accrue.

Les socialistes mettent la charrue devant les bœufs : ils pensent qu'en réduisant la journée de travail, ils augmenteront les salaires, tandis que c'est le contraire qui est vrai; c'est par la hausse des salaires que se réduit d'elle-même la journée de travail. Quand les salaires haussent, il se trouve des ouvriers qui préfèrent continuer à travailler autant, afin de gagner davantage; mais il s'en trouve d'autres qui se contentent de gagner autant et de travailler moins. Affaire de goût et de point de vue individuel. C'est ainsi que la journée s'est raccourcie depuis cinquante ans, et continuera, espérons-le, à se raccourcir d'elle-même. Mais toute la puissance de l'État, maniée par les tyrans les plus déterminés, serait incapable de la réduire législativement d'un quart d'heure, sans ruiner ceux qu'elle prétend enrichir.

On me dira que je bâtis ici des hypothèses absurdes, pour avoir

le facile plaisir d'en démontrer l'absurdité ; qu'il n'a jamais été question d'appliquer la journée de huit heures à l'ensemble des métiers, des besognes et des emplois auxquels s'adonnent aujourd'hui, pendant un temps plus ou moins long chaque jour, tous les Français qui font ce que l'église chrétienne appelle « œuvre servile, » que c'est mal comprendre la pensée des « réglementateurs » du travail, que cette pensée est beaucoup moins ambitieuse, moins folle si l'on veut, et qu'ils ne prétendent entreprendre que ce qu'ils peuvent réussir. Aussi les lois qu'ils projettent n'embrasseront-elles que la grande industrie : usines, mines et fabriques de toute sorte, tous ces lieux où le prolétaire, entassé par masses, est d'autant plus opprimé qu'il est plus nombreux. Ce genre d'établissemens tirent de leur grandeur même une sorte de caractère administratif. Ce sont les seuls que l'État puisse utilement surveiller. L'État sait très bien qu'il ne pourrait pratiquement limiter le travail qui se fait dans l'atelier d'un tailleur ou d'un serrurier, dans la boutique d'un boucher ou d'un coiffeur; qu'il aurait beau donner à son corps d'inspecteurs l'effectif d'un corps d'armée, il échouerait. S'il pose, en revanche, des bornes à la journée des mineurs, des tisserands, des verriers, c'est seulement qu'ils sont plus à portée de sa main.

Or, ces ouvriers de la grande industrie ne forment, dans la classe des travailleurs, qu'une très faible minorité : trois millions de têtes environ, y compris les femmes et les enfans. De quel droit seraient-ils l'objet d'une faveur si injuste, que celle qu'on voudrait leur faire au détriment des autres salariés? Ou plutôt quel crime ont-ils commis pour qu'on les gratifie d'un privilège aussi funeste? Admettons qu'une loi soit votée qui réduise, dans les manufactures, le travail, tant à la journée qu'à la tâche. Pour les tâcherons, le résultat est bien simple : s'ils ne peuvent emporter chez eux la matière à transformer, — ce qui serait difficile à des hercheurs, extrayant la houille au fond de la mine, et en général à tous les métiers manipulant une matière lourde ou encombrante, ou simplement actionnés par un moteur, — ils verront leur paie réduite d'un cinquième ou d'un quart. S'ils travaillent à la journée, à l'heure, leur destinée est encore plus certaine : leurs recettes diminueront dans la même proportion que leur peine. La concurrence de l'ouvrier des autres métiers, qui bûche pendant douze heures, suffira à maintenir entre les salaires des uns et des autres la marge qu'il y aura entre la durée de leurs travaux respectifs. Quant à la production de l'usine, elle diminuera aussi; par suite, ses produits seront plus chers, mais non pas de 20 ou 25 pour 100, parce qu'on en consommera moins. Aux siècles passés, où le fer

était hors de prix, on faisait en bois les charrues et les essieux des charrettes, quitte à les remplacer plus souvent. Il y a trois ans, lors de l'accaparement des cuivres, on a vu comme la cherté de ce métal avait déconcerté et mis en fuite une partie des consommateurs. L'ouvrier d'usine, dont le salaire aurait ainsi baissé, aurait la ressource d'employer, matin et soir, à un autre labeur (non surveillé, celui-là) une partie des heures qui demeureraient vacantes, afin de n'avoir pas trop à souffrir de la sollicitude de ses protecteurs.

Au milieu de l'effervescence et de l'agitation, en partie factices, mais toutefois dangereuses, dont cette question est l'objet, on ne saurait trop admirer la sagesse du très grand nombre des ouvriers qui se sont résolument déclarés hostiles à toute réglementation. Plus du quart des 22,000 réponses que l'on a recueillies dans l'enquête, ouverte depuis dix mois, émanant de syndicats ouvriers ou d'ouvriers isolés de divers corps de métier, repoussent toute limitation des heures. Sur les trois quarts restant, 2 pour 100 sont partisans de journées de 12 ou 11 heures, 35 pour 100 proposent la journée de 10 heures, 6 pour 100 la journée de 9 heures, 7 pour 100 la journée de 8 heures, « avec heures supplémentaires, » ce qui équivaut à demander une augmentation de paie; enfin 25 pour 100 seulement réclament la pure « journée de huit heures » du programme socialiste. Vous pourrez désormais manifester au 1er mai sur nos places, farouches militans des trois-huit, obséder l'opinion et vous assembler en meetings tumultueux; on vous connaît, vous n'êtes qu'une faible minorité. C'est une belle leçon que la masse de la classe ouvrière donne aux exagérés du parlement et de la presse. Elle fait grand honneur à sa perspicacité, cette défiance qu'elle manifeste pour la réduction du travail dont on songe à lui faire cadeau.

VII.

Mais s'il n'est pas possible au législateur d'augmenter artificiellement les recettes des ouvriers, il est du moins en son pouvoir de ne pas augmenter leurs dépenses en élevant le prix de la vie par des droits de douane, que l'on appelle « protecteurs de l'agriculture, » et qui sont tout simplement « protecteurs du revenu des propriétaires fonciers, » ce qui n'est pas la même chose! Il ne faut pas croire, comme le disent les promoteurs de ces droits, que la classe ouvrière ne souffrirait pas de la hausse du prix de la vie, parce que les salaires « suivent le prix des denrées, » qu'ils s'élè-

vent et s'abaissent avec elles. Ce n'est pas vrai, nous l'avons dit plus haut; il n'est guère de sottise plus grande, bien qu'il n'y en ait pas de plus accréditée. Les mouvemens des salaires obéissent à de tout autres causes. Ils ont augmenté, depuis cent ans, moitié plus que les denrées en général; ils auraient augmenté deux fois plus que le blé en particulier, la grande denrée des pauvres, si le blé n'était pas actuellement, en France, au prix factice de 20 francs l'hectolitre, au lieu du prix normal de 15 francs, qu'il ne dépasse pas en Belgique. Car la taxe de 5 francs, au contraire de ce que nous annonçaient les protectionnistes, pèse bien sur nous de tout son poids.

« D'une façon générale, dit notre ministre à Bruxelles, dans son rapport récemment publié, les denrées alimentaires et tous les objets d'une consommation courante sont à bon marché en Belgique. C'est l'une des causes principales de la vigueur de l'industrie dans ce pays. » L'ouvrier belge, qui paie son pain 0 fr. 27 ou sa viande 1 fr. 40 le kilogramme, et dont le salaire moyen est de 3 fr. 10, est certainement plus riche que l'ouvrier français, dont le salaire est de 3 fr. 20, et qui paie son pain 0 fr. 34 ou sa viande 1 fr. 75. L'erreur de ceux qui vont affirmant que les salaires se proportionnent toujours aux denrées repose sur cette idée que l'ouvrier doit toujours avoir « de quoi vivre, » parce qu'autrement il émigrerait ou mourrait. Qu'est-ce à dire? Qu'entend-on par ces mots : « De quoi vivre? » Faut-il les traduire par ceux-ci : « De quoi ne pas mourir? » Que signifie cette expression : « Le strict nécessaire? » Quelque « strict » que soit votre « nécessaire, » n'en doutez pas, il en est de plus stricts encore. Il est des abîmes de pauvreté où certaines espèces humaines se perpétuent et sont même prolifiques; la compressibilité des besoins, chez les gueux, est incroyable, autant que leur extension chez les riches.

On peut presque dire que l'on n'a de besoins que ceux que l'on peut satisfaire, et que l'on a tous les besoins que l'on peut satisfaire. D'un côté, l'obligation du renoncement; de l'autre, la faculté de la jouissance, créent des habitudes d'économie ou de dépense, habitudes qui, pour affaiblir à la longue la sensation de la misère ou celle de l'aisance, chez les uns et chez les autres, ne les empêchent pas d'ailleurs d'être malheureux ou heureux. Les millionnaires, qui énoncent tranquillement cet axiome que l'ouvrier de la fin du XIXe siècle n'est pas plus heureux que celui de la fin du XVIIIe, parce que « le premier a, disent-ils, plus de besoins que l'autre, » ne paraissent pas remarquer que leur bonheur, à eux-mêmes, réside dans la satisfaction permanente d'un grand nombre de besoins, et qu'il en est ainsi des classes moins favorisées, dont

le bien-être consiste précisément à pouvoir suffire à des besoins nouveaux : besoin de mieux se nourrir, de se loger avec plus de confort, de porter de meilleurs vêtemens; besoin d'épargner aussi ou de prendre quelques distractions... Si la loi naturelle, économique, comme pendant à chaque nouvelle pièce de cent sous qui tombe dans la poche de l'ouvrier, ne faisait pas aussitôt surgir dans son cerveau l'idée d'une nouvelle dépense; si le travailleur voulait toujours enfouir cet écu dans un bas de laine ou même le verser à la caisse d'épargne, au lieu de procurer à lui et à sa famille quelque agrément, il porterait à la classe laborieuse, en agissant ainsi, un préjudice véritable. Dans un pays où les ouvriers n'ont pas de grands besoins, les salaires ne se développent pas vite, parce que la demande d'une foule d'objets de demi-luxe, dont ils sont à la fois producteurs et consommateurs, n'augmente pas beaucoup. La simplicité extrême des mœurs d'un peuple est, en quelque sorte, un obstacle à l'élévation des salaires.

Il est vrai que des salaires très bas obligent le peuple qui les reçoit à une extrême simplicité. Le lecteur voit bien, au reste, que ce cercle n'est pas aussi vicieux qu'il en a l'air; qu'il est un moyen d'en sortir, par le développement de l'industrie et du commerce. Ce qui nous préoccupe ici, c'est de montrer, par le rapport actuel des salaires avec le prix des denrées, que la vie peut être chère dans un pays où les salaires sont bas, et réciproquement que les salaires peuvent être élevés dans un pays où la vie est à bon marché. Passons le détroit; le pain est meilleur marché en Angleterre qu'en France, la viande est très légèrement plus chère (1 fr. 80 le kilogramme au lieu de 1 fr. 75). Parmi les chapitres de dépense courante, il en est qui sont plus hauts, d'autres moins que chez nous; il en est, comme le loyer, qui sont à peu près équivalens. Tout compensé, l'ouvrier anglais dépense peut-être 10 pour 100 de plus que l'ouvrier français, et son salaire est de 35 pour 100 plus fort. Un journalier agricole gagnera en France, suivant les régions et les saisons, une moyenne de 2 fr. 50 par jour; le même ouvrier recevra en Angleterre 3 fr. 40. Son salaire *réel* est donc plus élevé d'un quart, et la durée de son travail moindre de quatre ou cinq heures par semaine. L'ouvrier anglais, celui du pays libre-échangiste par excellence, où la liberté d'association, que l'on affecte maintenant de croire impuissante, a le plus tôt et le mieux fonctionné, est donc, après celui des États-Unis, le plus fortuné de tout l'univers.

Au contraire, « la situation de l'ouvrier allemand, écrit notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, se trouve d'autant plus précaire que le renchérissement du prix des subsistances, attribué en

grande partie aux droits protecteurs du tarif douanier, est, en général, hors de proportion avec l'augmentation du salaire qu'il est possible de solliciter (1). » A Kœnigsberg et Dantzig, la farine de blé valait 0 fr. 39 le kilogramme en 1885; elle vaut 0 fr. 45 aujourd'hui; le kilogramme de porc valait 1 fr. 52 en 1885, il vaut aujourd'hui 1 fr. 80.

Les salaires portugais sont inférieurs aux français d'un tiers, voire de moitié, et le prix des subsistances est presque aussi élevé en Portugal qu'en France; le pain de froment, la viande, le café, sont là-bas aussi chers qu'ici. « L'ouvrier portugais, dit notre ministre à Lisbonne, est extrêmement sobre (comment ne le serait-il pas?); ses habitudes portent la marque de la simplicité primitive (il le faut bien); il ignore presque toutes les sollicitations du bien-être. » Son alimentation se compose surtout de pain de maïs (*broa*). En effet, il n'a pour se nourrir, à Porto, que 15 sous par jour. Le paysan français n'a, lui aussi, pendant de longs siècles, connu le pain de froment que par ouï-dire. Mais lorsque M. Bihourd ajoute que le climat sous lequel vit le sujet de sa majesté très fidèle « l'affranchit des besoins qui, en Europe, s'imposent à la plupart des travailleurs, » il s'abuse; ce n'est pas le climat qui restreint ses besoins, c'est l'exiguïté de ses recettes comparées à la cherté des denrées. A l'autre bout de l'Europe, en Norvège, les salaires sont plus élevés qu'en Suède de 25 pour 100; cependant la vie est plus chère en Suède qu'en Norvège. Quoiqu'ils vivent côte à côte, et sous le même climat, les ouvriers norvégiens sont, pour ce double motif, beaucoup plus heureux que les suédois.

En Tyrol, où les salaires sont très minces, les vivres sont très coûteux. Toutes les denrées (viandes, laitages, boissons), sauf la farine, sont à plus haut prix qu'à Vienne, où la rémunération est presque du double. « Les ouvriers tyroliens, nous dit-on, ne sont pas mécontens, parce que la base de leur nourriture est la *polenta*. » C'est à peu près comme si l'on disait d'une famille composée d'une mère et de sept enfans, ne disposant tous ensemble que de 3 francs par jour pour subsister, « qu'elle n'est pas malheureuse parce qu'elle sait se contenter d'eau claire et de pain sec. » En Haute-Autriche, à Steyr, pays métallurgiste, les salaires sont plus forts de 100 pour 100 que ceux de la Basse-Autriche, où domine l'industrie textile; les dépenses ne sont pourtant que de 30 pour 100 plus élevées dans la première région que dans la seconde. Nulle part, en un mot, le salaire ne se proportionne aux

(1) Rapport sur les conditions du travail, en Allemagne, adressé au ministre des affaires étrangères. Les renseignemens suivans sont puisés aux sources de même nature.

denrées; seulement partout l'estomac des pauvres gens doit se proportionner aux *salaires réels*, c'est-à-dire à la quantité de grammes de pain, de graisse, de légumes, et, pour les ouvriers aisés, au nombre de livres de viande, de litres de vin, ou même de douzaine d'huîtres que représentent ces salaires évalués en argent.

On s'en rend bien compte en comparant entre eux les budgets ouvriers : dans chacun de ces budgets, le *quantum* attribué à la nourriture, en moyenne 50 pour 100 de la dépense totale, descend, pour les ménages les plus fortunés, jusqu'à 35 pour 100, et s'élève jusqu'à 70 pour 100 chez les prolétaires les plus misérables. Ce que la nourriture n'absorbe pas profite aux autres chapitres. Il n'est pas inutile d'ajouter que cette alimentation, qui varie, selon les bourses, de 35 à 70 pour 100, est bien meilleure chez ceux qui n'emploient qu'un tiers de leur revenu à se nourrir, que chez ceux qui doivent y consacrer plus des deux tiers. Les premiers mangent de tout autres choses que les seconds.

Le pain, qui arrive à représenter, dans un intérieur nécessiteux, 60 pour 100 de la dépense annuelle, et peut-être 90 pour 100 de la nourriture, ne coûtera, *en moyenne*, que 40 pour 100 de l'ensemble des vivres, et que 20 pour 100 de l'avoir total. Il descendra, chez les aristocrates de la classe ouvrière : chez les bijoutiers, les mécaniciens, les tailleurs, les ébénistes, au cinquième de la nourriture, au dixième de la dépense générale. Entre-t-on dans la bourgeoisie, s'élève-t-on dans la sphère des privilégiés de la fortune, on voit, à chaque échelon que l'on monte, la nourriture prendre de moins en moins de place dans le budget, et le pain diminuer de plus en plus d'importance dans le chiffre de la nourriture. Pour une famille jouissant de 50,000 francs de rentes, et composée de trois maîtres et de six domestiques, soit neuf bouches adultes, le pain ne sera que de 1 pour 100, peut-être un 1/2 pour 100 du revenu, et de 5 pour 100 de la nourriture; et la nourriture tout entière, quelque abondante et variée qu'elle puisse être ici, ne formera sans doute, en province, que 10 pour 100, à Paris, que 15 pour 100 du budget total. L'impôt sur le pain est donc bien, comme on l'a dit, l'impôt sur le pauvre, et il est en outre progressif à rebours. Plus le pauvre s'appauvrit, plus l'impôt, pour lui, augmente d'importance à mesure que le pain prend dans son alimentation la place des autres denrées.

VIII.

C'est cependant cet impôt, qui majore d'un quart le prix du blé, que l'agitation protectionniste a fait établir le premier. Elle se pro-

pose, par le prochain tarif de douanes, de lui en adjoindre un grand nombre d'autres, tous aussi lourds, sur la viande de bœuf, dont la taxe serait accrue de 800 pour 100 (28 francs au lieu de 3 francs), sur les autres viandes, fraîches ou salées, dont le tarif serait haussé de 200 à 600 pour 100; sur les graisses alimentaires (droit triplé), les fromages, les fruits et légumes, les boissons (le droit sur les vins est sextuplé), sur les huiles minérales et les bougies (droit doublé), sur les bois bruts et travaillés (sur ces derniers, le droit, qui est actuellement de 0 fr. 50, serait porté à 20 francs les 100 kilogrammes); en un mot, sur tous les produits naturels du sol. En effet, le caractère du nouveau protectionnisme est d'être essentiellement agricole et non industriel comme jadis; il a pour but de favoriser, non le travail national, mais la propriété foncière; non de permettre à des industries naissantes de prospérer ou à des industries chancelantes de se relever, mais bien d'empêcher le revenu, et par suite la valeur vénale de la terre, de subir une baisse préjudiciable à ses détenteurs.

Et je ne parle ici que du projet de tarif général déposé par le gouvernement, projet dont les vrais défenseurs de la fortune terrienne ne se déclarent nullement satisfaits, mais qu'ils entendent forcer et exagérer encore. Les oreilles tinteraient aux gens de sens rassis, s'ils soupçonnaient tout ce qui se débite de folies là-dessus dans les couloirs et les commissions des chambres. Dans les provinces, c'est pis encore; les doléances locales s'exhalent, par la bouche de représentans plus ou moins sincères, avec une férocité naïve. La pétition d'un honnête syndicat de l'Ouest, que j'ai sous les yeux, demande, non pas un droit élevé sur la margarine, mais la prohibition pure et simple de cette marchandise, dont il considère l'importation comme faisant baisser le prix des beurres. Toutefois, le département où fonctionne ce syndicat exportant à l'étranger pour 30 ou 40 millions de beurres par an, la pétition ajoute que « le gouvernement doit être invité à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder et développer l'exportation des beurres français. » On se promènerait en long et en large à travers le territoire de la république, que l'on rencontrerait partout cette candide inconséquence.

Ce sont parfois des corps autorisés qui se font les intermédiaires de vœux aussi contradictoires : à peu de mois d'intervalle, la chambre de commerce du Havre a patronné avec chaleur deux adresses au ministère, — ce n'étaient pas les mêmes signatures, mais c'était la même chambre de commerce. — La première se plaignait de ce que beaucoup de navires désertaient Le Havre pour Anvers, où les marchandises étaient attirées par des tarifs avan-

tageux sur les voies de fer, et demandait des tarifs analogues de pénétration et de transit qui facilitassent l'accès du continent par Le Havre. La seconde de ces adresses se plaignait de ce que le cabotage du Havre était ruiné par certains tarifs de pénétration, récemment établis, et demandait qu'on les abolît tous. « Saint parlement, saint gouvernement, prenez pitié de moi et jetez des pierres aux autres, » tel est toujours le fond de la prière des intérêts privés. Supposé qu'il soit voté sans amendement, — et Dieu sait ce qu'il en va pleuvoir, — ce projet de tarif présenté par un cabinet protectionniste, dont la plupart des membres sont des libres-échangistes honteux, a déjà pour effet d'augmenter le rendement des douanes de 400 millions par an, en admettant que tous les tarifs jouent, qu'ils n'arrêtent aucune marchandise, que les quantités importées restent les mêmes. Comme les douanes françaises ne produisent en ce moment que 375 millions, c'est plus qu'un doublement de charge pour le pays.

Et ces charges vont peser principalement sur la population ouvrière en haussant le coût de l'alimentation, de l'éclairage, des constructions modestes. En dehors des articles indiqués plus haut, les relèvemens sont insignifians ou nuls : qu'on augmente, ainsi que le porte le tarif, de 360 pour 100 le droit sur les couronnes funéraires, de 400 pour 100 celui des marbres sculptés, de 500 pour 100 celui des mouchoirs brodés, que l'on décuple (de 100 à 1,000 francs les 100 kilogrammes) la taxe à laquelle est soumise l'essence de géranium rosat, ou celle de la pistache, ou celle des orgues étrangères, si leur invasion nous menace, il n'y a rien là qui puisse nous attendrir. Mais lorsqu'on sait que, malgré tant de progrès réalisés, il existe encore tant de misères, lorsqu'on sait que l'État ne peut rien pour les soulager, qu'il lui est pratiquement impossible, avec la meilleure volonté du monde, d'augmenter d'un centime le salaire du travailleur, on se demande si ce n'est pas un véritable crime de faire enchérir la vie du pauvre pour maintenir le revenu du riche ou du moins de l'homme qui jouit d'une aisance relative, puisqu'il possède une parcelle de propriété.

On a mis en avant, pour déterminer le courant auquel s'abandonnent nos hommes politiques, pour nous faire rétrograder vers le passé, — puisqu'il s'agit ici de rendre à peu près inutile le progrès des moyens de transport d'un pays à l'autre, — on a mis en avant deux ou trois argumens, puérils au fond, mais spécieux et qui ont fait fortune. D'abord l'exemple des nations d'Europe et des États-Unis, qui, pour la plupart, dit-on, s'entourent de barrières plus hautes. Cependant ni l'un ni l'autre des deux États les plus prospères du continent, l'Angleterre et la Belgique, ne sont entrés

dans cette voie. Ceux de nos voisins qui s'y sont lancés avec le plus d'ardeur, l'Allemagne et l'Italie, n'ont pas lieu de s'en beaucoup réjouir. Pour l'Italie, ç'a été un vrai désastre; pour l'Allemagne, placée, semble-t-il, dans des conditions exceptionnelles, puisque grâce aux traités encore en vigueur, elle peut exporter à peu près chez tout le monde et que personne ne peut importer chez elle, elle a dû subir une hausse générale du prix de la vie, qui a non-seulement annihilé, mais même dépassé de beaucoup la hausse antérieure des salaires. Les ouvriers s'y trouvent donc, et ils ne le cachent pas, moins heureux qu'auparavant. Cette hausse des produits du sol, il faut de toute nécessité qu'elle se produise, pour que les propriétaires soient contens, car ils ne se plaignent pas d'autre chose sinon que ces produits sont trop bas, — le bétail s'est pourtant vendu l'an dernier plus cher qu'il n'avait fait depuis vingt ans, — que leur prix, selon la formule adoptée, n'est pas « rémunérateur, » et que, de toute évidence, la patrie marche à la banqueroute puisque leurs fermiers ne peuvent plus les payer. Si nous sommes en humeur de chercher des inspirations à l'étranger, nous pourrons considérer un instant la politique douanière très différente de la Suède et de la Norvège, la première protectionniste, la seconde libre-échangiste. Ainsi que je l'ai dit plus haut, la vie est plus chère et les salaires plus bas dans la Suède protégée que dans la Norvège ouverte.

Restent deux énormes territoires : la Russie et les États-Unis. La disproportion de leur surface avec la nôtre suffirait seule à rendre impossible toute comparaison, les prohibitions douanières étant d'autant moins sensibles que le périmètre embrassé par elles est plus vaste, que les frontières sont plus loin. Or, déduction faite de la Sibérie, la Russie d'Europe, jointe à la Pologne et à la Finlande, est encore onze fois plus grande, et les États-Unis sont dix-huit fois plus grands que la France. Ce sont des mondes ; on y trouve, on y récolte de tout. Mais ce n'est pas seulement par les conditions géographiques, c'est surtout par la densité de la population qu'ils diffèrent de nous : 71 habitans par kilomètre carré en France, 14 en Russie, 6 en Amérique. Toutes les fois qu'un très petit nombre d'hommes se trouvent disséminés sur un sol immense, ce sol, et, par suite, les produits de ce sol, sont à très bon marché. C'est le cas de la Russie et aussi celui de l'Amérique, où le pain, la viande, le poisson, le vin même (depuis que la culture de la vigne se développe en Californie), le cuir, le bois, sont à moindre prix qu'en France. En revanche, lorsqu'un pays insuffisamment peuplé tend à devenir un pays industriel, les salaires, par suite de la rareté des bras, y sont très élevés ; c'est le cas des États-Unis.

Dans des conditions pareilles, la protection douanière, presque exclusivement industrielle, peut être une mesure plus ou moins intelligente, — jusqu'à présent, ceux qui l'ont inaugurée au-delà de l'Atlantique n'en ont pas recueilli de fameux fruits, elle a, dans certains centres, amené une surproduction insensée et créé plus de faillites que de richesses ; — mais, en tout cas, elle n'influe pas sur le prix des objets de première nécessité. Que les pianos, les gants, les robes de soie, les tableaux et les locomotives renchérissent, cela n'atteint pas directement le prolétaire yankee, qui continue à recevoir deux ou trois fois plus que celui d'Europe (10 ou 15 francs par jour) et qui ne dépense pas plus pour sa nourriture qu'un Français. L'argent de l'homme riche ou aisé de là-bas a moins de valeur que l'argent du personnage correspondant sur le vieux continent; mais l'argent de l'ouvrier vaut tout autant, et cet ouvrier a des ressources deux fois plus fortes. Il n'y a donc aucune conclusion à tirer du *bill* Mac-Kinley à notre tarif général.

Ce *bill* Mac-Kinley lui-même n'est pas assuré d'une très grande longévité, et il a, d'ailleurs, été un peu exagéré en Europe. On sait que le tarif douanier de la république américaine, au lieu de frapper les marchandises selon leur poids ou leur quantité, comme le nôtre, contient un très grand nombre de droits *ad valorem;* ces droits étaient excessifs... sur le papier, mais on s'en rapportait aux déclarations des importateurs, et ces importateurs étaient dans l'usage de dissimuler la moitié, les trois quarts de la valeur réelle. Ils allégeaient d'autant la taxe par ce moyen. Les soies, par exemple, sont assujetties depuis longtemps à un droit de 50 pour 100 de la valeur; les Américains qui les introduisaient s'arrangeaient communément pour ne déclarer que 12 à 15 pour 100. Le *bill* Mac-Kinley, par les pénalités compliquées qu'il édicte, prétend armer l'administration contre cette tolérance de fait. Y réussira-t-il? L'avenir nous l'apprendra. En tout cas, il ne surhaussera pas les denrées, au contraire, il peut les faire baisser encore en paralysant l'exportation; c'est pour cela que l'agriculture américaine réclame contre la protection pendant que l'agriculture française proteste contre le libre échange.

Pourquoi, d'ailleurs, prendre prétexte des relèvemens de tarifs faits par certaines nations étrangères, puisque nous sommes déterminés à ne plus faire de traités de commerce, que nous ne voulons plus permettre à aucune de ces nations de nous apporter ses produits naturels, lors même qu'elle nous achèterait en retour un chiffre plus considérable encore de nos produits manufacturés. Effectivement, les droits les plus forts que contient notre tarif général projeté s'appliquent à des marchandises qui nous sont

fournies par des peuples chez lesquels, à l'heure actuelle, nous exportons beaucoup plus qu'ils n'importent chez nous. Enfin suffit-il que d'autres gouvernemens s'engagent dans une voie funeste pour que nous les y suivions d'enthousiasme? S'ils font une sottise, est-ce une raison pour les imiter? Quand la France a promulgué, il y a cent ans, la « déclaration des droits de l'homme, » elle n'a demandé conseil ni à l'Allemagne, ni à la Russie. Et si l'on objecte qu'il n'y a entre la politique et l'économie aucun rapport, j'ajouterai : « Quand l'Angleterre, sous le ministère de sir Robert Peel, décréta l'abolition de la taxe des grains, elle rompait, la première, avec toutes les traditions douanières de l'époque, et elle n'a pas eu lieu de s'en repentir. »

Un autre argument, qui n'a pas été sans frapper beaucoup d'esprits superficiels, est celui-ci : « Si les produits du sol diminuent, ont dit les propriétaires, nos fermiers ne pourront plus nous payer, le revenu de la terre baissera; par suite, nous serons appauvris, nous n'occuperons plus d'ouvriers, les ouvriers seront sans travail, et tout le monde souffrira. Tandis que si nous vendons nos denrées plus cher, nous dépenserons beaucoup, nous ferons beaucoup travailler, et tout le monde sera heureux. » C'est un plaisant raisonnement et du plus pur socialisme. Les ouvriers aussi pourraient venir dire : « Augmentez notre salaire; s'il est plus élevé, nous serons plus à notre aise, nous ferons beaucoup plus de dépense et nous ferons enchérir le prix des denrées, dont nous n'usons aujourd'hui qu'avec parcimonie. Par là, tout le monde encore sera heureux, nous d'abord, et les propriétaires ensuite. » L'un des procédés vaut l'autre; ils sont aussi injustes ou aussi équitables l'un que l'autre. L'un, c'est le protectionnisme; l'autre, c'est la journée de huit heures. Il est vrai qu'ils se contre-poussent et se contredisent. Chacune des classes dit à sa voisine : « Enrichissez-moi, et je vous enrichirai; » et toutes les deux disent à l'État, en chœur : « Votre devoir est de prendre soin de mes affaires; vous ne pouvez vous en désintéresser. »

Dans un État démocratique, il devrait y avoir une nuance entre ces deux ordres de revendications; on ne peut les accueillir de la même manière : pourtant, les salaires des travailleurs n'ont jamais été augmentés, ni même garantis par aucune loi. Tous les jours, des chômages prolongés affligent certaines branches de l'industrie; tous les jours, des ouvriers valides et honnêtes peuvent se trouver sans travail sur le pavé; c'est à eux, dit la loi, à se tirer d'affaires. A combien plus forte raison la loi doit-elle tenir le même angage aux propriétaires qui voient baisser ou disparaître leur revenu! Il

n'y a, en effet, pas autre chose, au fond de ce qu'on est convenu d'appeler la « crise agricole, » qu'une crise de fermage; chaque hectare français rapporte à son maître une somme de 50 francs en moyenne par an. Cette rente moyenne, rien ne la doit garantir au détenteur du sol rural, pas plus que rien ne peut maintenir à l'ouvrier le salaire moyen qu'il touche aujourd'hui, ou au possesseur de maison urbaine le loyer moyen qu'il a touché depuis vingt ans. Le propriétaire foncier, habitué depuis des siècles à voir son revenu croître perpétuellement, en est arrivé à se figurer que cet accroissement est une loi de nature, qu'il n'est pas plus possible à sa terre de ne pas augmenter qu'il ne le serait à un homme de ne pas vieillir.

Cette tradition résulte d'un état de choses que le progrès de ce temps a précisément pour but de détruire. On fera, au cours du XXe siècle, concurrence à la vieille terre française avec la terre de tous les pays, comme on a fait, au XVIe siècle, concurrence au vieil or français avec l'or tout neuf du Nouveau-Monde. Les propriétaires mobiliers ont souffert jadis, beaucoup ont disparu et sont retombés dans les rangs du prolétariat; les propriétaires fonciers souffriront aussi, les petits devront cultiver eux-mêmes, peut-être, mais le travail national n'y perdra rien. Lors même que la baisse entraînerait, par suite de la réduction de revenu d'un certain nombre de propriétaires, une diminution du prix de toutes choses, sans excepter les salaires, le résultat n'en serait pas moins favorable pour l'ouvrier français. C'est une condition très importante de succès pour une industrie, sur le marché international, — et nous exportons chaque année pour 1,700 millions de produits manufacturés, — que le bon marché de l'existence.

Chacune des deux parties en présence, socialistes ouvriers, propriétaires socialistes, cherche, en résumé, le remède où il ne peut, où il ne doit pas être. Les ouvriers veulent qu'on améliore leur condition en augmentant leurs recettes; elle doit d'abord s'améliorer par la diminution de leurs dépenses, c'est-à-dire par une transformation du commerce de détail. On se plaint, à juste titre, que l'ouvrier n'éprouve pas les effets bienfaisans de la baisse de certaines marchandises, qu'entre le producteur et le consommateur se place un trop grand nombre d'intermédiaires, véritables parasites; que le prix de la viande n'ait pas diminué, il y a trois ou quatre ans, à proportion de celui des bestiaux, ni le prix des grains, en 1880, à proportion de celui du blé. Ce mal n'est ni récent, ni particulier à notre pays. Il était bien plus aigu sous l'ancien régime, où l'échelle du gros et du demi-gros, jusqu'aux détaillans-*regrattiers*, s'allongeait exagérément. A l'étranger, on se plaint,

comme ici, des surhaussemens factices. Les mille morceaux de tourbe coûtent, en Hollande, 6 francs en gros et 22 francs au détail. En comparant, dans chaque ville, le nombre des boulangers à celui des habitans, on rencontre des anomalies choquantes. Versailles compte 7 boulangers par 10,000 âmes, Le Havre et Toulon en comptent 15, Saint-Brieuc et Mende en comptent 30, Le Puy 37, Digne 40. On ferait des calculs semblables pour toutes les professions.

Évidemment, l'organisation est mauvaise, mais elle est en voie de progrès. Les grands magasins ont déjà révolutionné, au profit de l'acheteur ouvrier, le commerce de tout ce qui touche à l'habillement et aux étoffes; certains bazars ont fait de même pour la quincaillerie. L'épicerie de province, après avoir résisté aussi longtemps qu'elle a pu, a dû baisser ses prétentions devant l'essaimage des grosses maisons parisiennes. Avec le temps, une partie de tous ces petits patrons disparaîtra; le commerce se réduira de plus en plus à un simple courtage, que la concurrence maintiendra très bas. Les sociétés coopératives, s'il le faut, feront le reste.

De même que le remède ouvrier doit être cherché, non dans l'augmentation des recettes, mais dans la diminution des dépenses; de même, le remède agricole doit être cherché, non dans la hausse du prix des denrées, mais dans la baisse du prix de revient, dans l'accroissement du nombre des produits du sol, par une culture plus intensive, plus scientifique. Je n'ignore pas que la majorité des propriétaires considèrent ceux qui leur tiennent un pareil langage comme des malveillans et des farceurs. Qu'ils regardent en arrière, pourtant; qu'ils mesurent le terrain parcouru depuis deux siècles, depuis cent ans seulement, par l'agriculture française, — la terre a doublé de prix sans que le blé ait haussé; — ils verront que les progrès d'hier (inventions de machines nouvelles, perfectionnement des espèces animales, découverte des engrais chimiques, encore en enfance, etc.) leur promettent pour demain des progrès non moins extraordinaires, sans doute, et qu'ils n'ont guère besoin d'affamer tout le monde pour ne pas mourir eux-mêmes de faim!

Vte G. D'AVENEL.

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS

LA FONDATION DE L'INSTITUT

VIII[1].

L'ACADÉMIE DEPUIS LA SECONDE RÉPUBLIQUE JUSQU'A LA FIN DU SECOND EMPIRE.

Au moment où la révolution de février 1848 éclata, l'exposition annuelle des ouvrages de peinture et de sculpture devait, suivant la coutume, s'ouvrir à quelques jours d'intervalle (le 1er mars), et suivant la coutume aussi, l'Académie constituée en jury venait de procéder au choix des œuvres dignes de figurer à cette exposition. Il ne restait plus qu'à les placer sur les parois du salon carré et le long de la grande galerie du Louvre, conformément à ce qui s'était pratiqué chaque année depuis le commencement du règne de Louis-Philippe; l'administration des musées entreprenait cette besogne la veille même du jour où le roi quittait les Tuileries. On sait ce qui suivit ce départ et de quelles scènes le palais ainsi abandonné devint le théâtre. Peu s'en fallut qu'elles ne se continuassent, et avec des conséquences bien autrement funestes, dans les salles du musée lui-même, où la tourbe des « vain-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1889, du 15 avril et du 15 mai 1890.

queurs des Tuileries, » après en avoir mis les appartemens à sac, se précipita, ivre et armée, par la porte de communication qui s'ouvrait au fond de la grande galerie. Grâce à la présence d'esprit de quelques fonctionnaires du musée qui firent mine de se fier au bon sens des envahisseurs pour qu'ils les aidassent eux-mêmes à sauvegarder des richesses « appartenant à la nation, » — comme le rappelaient des inscriptions à la craie tracées en hâte sur le parquet, — grâce aussi au soin que l'on prit, tant que dura le séjour au Louvre de ces étranges conservateurs, de leur distribuer avec une réserve prudente les rafraîchissemens fournis par la cave de l'économe de la maison, le danger, si menaçant qu'il eût paru d'abord, fut écarté. Sauf quelques égratignures qui endommagèrent un petit tableau de l'école allemande, tout se borna, de la part des tristes hôtes dont il avait bien fallu subir la présence, à l'échange sans façon par quelques-uns d'entre eux de leurs casquettes sales contre les casquettes galonnées des gardiens et à des promenades à tour de rôle dans le fauteuil roulant qui avait servi à Madame Adélaïde pour ses visites au musée.

Il serait hors de propos d'insister ici sur les détails, moitié sinistres, moitié grotesques, relatifs à l'invasion et à l'occupation du Louvre dans ces heures néfastes. Ils ont été d'ailleurs rapportés avec autant de précision que de verve par un témoin des faits, bien en mesure d'en faire ressortir l'odieux ou le ridicule (1). Nous nous contenterons de dire que, dès les premiers jours, le directeur général des musées, M. de Cailleux, membre de l'Académie, se voyait contraint de céder la place au successeur que lui donnaient la révolution triomphante et le bon plaisir du « citoyen-ministre » Ledru-Rollin, pressé de pourvoir un de ses anciens camarades. Ce successeur était un peintre, de second ordre tout au plus, mais un républicain militant depuis sa jeunesse et, comme tel, mêlé de fort près sous le gouvernement de Juillet aux menées des sociétés secrètes et aux émeutes. Pourtant, quelque injustifiable qu'ait pu être, au point de vue des droits acquis et des titres, le choix qu'on avait fait de lui, M. Jeanron, pendant les deux années qu'il passa au Louvre, ne laissa pas d'y rendre quelques services, celui entre autres de débarrasser les galeries du musée des expositions annuelles, et par là d'assurer au public le spectacle sans éclipse, aux artistes l'étude sans interruption des chefs-d'œuvre de l'art ancien.

En attendant, qu'allait-on faire des préparatifs entamés pour le

(1) M. de Chennevières, alors attaché à l'administration des musées, aujourd'hui membre de l'Académie des Beaux-Arts, dans un des curieux et piquans articles publiés par lui, de 1883 à 1889, dans *l'Artiste*, sous ce titre : *Souvenirs d'un directeur des Beaux-Arts*.

Salon de 1848 et des décisions déjà prises par le jury académique? Accepter les unes et continuer tout uniment les autres paraissait un procédé trop peu démocratique. Recommencer les opérations sur nouveaux frais et prononcer les exclusions ou les admissions à ses propres risques, il n'y fallait pas songer, sous peine d'encourir soi-même les reproches d'abus de pouvoir et de favoritisme qu'on avait tant de fois adressés à d'autres. Pour échapper aux difficultés ou aux dangers des jugemens à rendre, on prit le parti de ne rien juger; pour être bien sûr de ne fournir un sujet de plainte à personne, on résolut d'accueillir tout le monde. En d'autres termes, au lieu d'être comme par le passé un lieu d'élite réservé aux œuvres d'artistes dignes de ce nom, le Salon devint du jour au lendemain un terrain banal, une sorte de champ de foire où chacun avait licence d'exposer ses produits, depuis les maîtres peintres jusqu'aux peintres d'enseigne, depuis les sculpteurs ou les graveurs d'un talent éprouvé jusqu'aux fabricans de statuettes pour les pendules ou d'images pour les livres d'enfans.

Un arrêté ministériel, en date du 29 février, consacrait ainsi qu'il suit ce singulier progrès : « Le citoyen ministre de l'intérieur charge le directeur du musée national du Louvre d'ouvrir l'exposition de 1848 sous le délai de quinze jours. Tous les ouvrages envoyés cette année seront reçus sans exception. » C'était bientôt dit; mais le moyen d'installer 5,130 ouvrages dans des locaux qui jusqu'alors n'en avaient contenu qu'un nombre inférieur de plus de moitié, sinon des deux tiers? Et, de plus, pour rester fidèle jusqu'au bout à la doctrine de l'égalité absolue des droits entre les artistes, fallait-il placer indistinctement les œuvres « envoyées, » quels qu'en fussent les mérites relatifs ou les défauts manifestes? On n'osa pas pousser l'impartialité aussi loin. Seulement, afin de dégager de ce côté encore la responsabilité qu'elle avait déclinée là où il s'était agi de prendre à son compte la tâche qui incombait d'ordinaire à l'Académie, la nouvelle administration appela « tous les artistes » à se réunir « pour nommer une commission de quarante membres chargés du *placement* des ouvrages à exposer. »

C'était la première application aux affaires de l'art du principe proclamé en matière politique par le gouvernement de l'Hôtel de Ville. On eût pu croire que cet essai du suffrage universel aurait pour résultat de déposséder en faveur de nouveaux-venus les hommes jusqu'alors en fonction ou, tout au moins, d'associer à leurs noms ceux de quelques opposans de la veille, de quelques révolutionnaires en disponibilité : il arriva pourtant tout le contraire. Non-seulement Ingres, Paul Delaroche, Horace Vernet, Pradier, David d'Angers, — d'autres membres de l'Académie encore, — furent

élus chacun à une très forte majorité, mais parmi les peintres et les sculpteurs qu'on leur donnait pour collègues, il ne s'en trouva pas un qui ne justifiât par son talent et par son passé la préférence dont il avait été l'objet. Il était fâcheux seulement que l'office de juges aussi autorisés se réduisît au simple rangement de ces milliers d'œuvres de toutes mains et de toute espèce. Quelque bonne volonté qu'ils y missent, ils ne pouvaient empêcher qu'une promiscuité déshonorante ne s'établît entre les meilleures de ces œuvres et les pires, et que le spectacle offert au public n'eût à la fois le caractère d'une tromperie sur les forces réelles de l'école française et celui d'un outrage à la dignité de l'art lui-même.

Quiconque se rappelle aujourd'hui l'exposition de 1848 entend encore les propos indignés ou railleurs de la foule qui la visitait, et les humilians éclats de rire que provoquaient certaines toiles dont les saltimbanques n'eussent pas voulu pour orner leurs tréteaux. Une pareille épreuve était trop concluante pour qu'on pût songer à la renouveler. Aussi, dès l'année suivante, l'exposition, transportée cette fois aux Tuileries, s'ouvrait-elle dans des conditions plus sagement libérales et avec des garanties mieux appropriées pour l'avenir aux exigences du bon sens. Aux termes d'un arrêté pris par M. Léon Faucher, alors ministre de l'intérieur, il avait été établi « qu'à chaque exposition, un jury serait formé pour statuer sur l'admission des ouvrages présentés, » et que ce jury se composerait de membres nommés à l'élection, non plus par « tous les artistes » quels qu'ils fussent, mais seulement « par les artistes exposans. »

Ainsi l'Académie cessait absolument, en tant que corps, d'exercer, pour l'organisation des Salons, les fonctions dont elle avait eu jusque-là le privilège exclusif. Les membres de la compagnie pouvaient bien être individuellement appelés à faire partie du nouveau jury si les électeurs jugeaient à propos d'inscrire leurs noms sur les bulletins de vote; mais pour eux, comme pour les autres élus d'ailleurs, il ne devait y avoir là qu'une mission toute temporaire, tout accidentelle, puisque, loin d'engager l'avenir, elle le laissait subordonné aux fluctuations, peut-être aux simples caprices de l'opinion. L'institution d'un tribunal changeant chaque année au gré des justiciables, d'un tribunal sans jurisprudence fixe, sans expérience préalable, sans traditions communes, était une innovation radicalement contraire aux intentions qu'avaient eues les fondateurs de l'Institut en attribuant aux membres qui le composeraient une autorité permanente et décisive dans toutes les questions intéressant les arts, les sciences ou les lettres. Elle avait de plus ce danger, — auquel plus tard on n'a pas échappé, — de susciter certaines candidatures dont le succès serait dû aux petites

conspirations ou aux manœuvres de l'esprit de camaraderie et compromettrait par là l'indépendance du jury, en même temps qu'au point de vue des mérites personnels il en abaisserait plus ou moins le niveau. Quoi qu'il en soit, malgré des variations successives dans les moyens d'application, malgré, par exemple, l'adjonction pendant un certain nombre d'années de membres nommés par l'administration aux membres choisis par les artistes, le principe d'un jury électif n'a pas cessé de prévaloir. De nos jours encore, il a gardé force de loi.

La suppression, en ce qui concernait l'exposition de 1848, des prérogatives attribuées à l'Académie sous les gouvernemens précédens avait été l'un des premiers actes ministériels de M. Ledru-Rollin. L'arrêté pris par lui à ce sujet porte, en effet, nous l'avons dit, la date du 29 février. Quelques jours plus tard, cependant, l'Institut semblait rentrer en grâce auprès du nouveau pouvoir, puisque l'un des collègues de M. Ledru-Rollin, M. Carnot, alors ministre de l'instruction publique, s'occupait de restituer aux diverses Académies les droits dont le corps auquel elles appartenaient avait été investi à l'origine. Par une lettre, en date du 4 mars 1848, M. Carnot informait l'Institut « qu'il était dans les intentions du gouvernement » de remettre en vigueur les articles ainsi conçus du titre v de la loi organique de 1795 :

« Art. 1er. — L'Institut national nommera tous les ans au concours vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture tant dans les départemens de la république que dans les pays étrangers.

« Art. 4. — L'Institut national nommera tous les ans six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, en vue de recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture. »

Si le premier de ces deux articles laissait évidemment l'Académie des beaux-arts hors de cause, le second pouvait à la rigueur l'intéresser. Aussi crut-elle devoir donner suite à la communication qui venait de lui être faite en examinant de près les moyens d'en tirer parti. Plusieurs séances furent consacrées à cette étude, assez infructueuse d'ailleurs, puisqu'elle ne pouvait aboutir, et qu'elle n'aboutit, en effet, qu'à des vœux passablement vagues, à des considérations sans application pratique sur les musées ou les écoles d'art en province, sur l'importance des vieux monumens de notre architecture nationale, etc. Cette sorte de fin de non-recevoir s'explique, du reste, par le double emploi que la mesure projetée semblait faire avec certains services organisés sous le gouvernement de Juillet. A quoi bon envoyer des délégués dans les départemens pour y constater l'état où se trouvaient les églises

du moyen âge ou les châteaux de la Renaissance, alors qu'un comité et une inspection générale des monumens historiques fonctionnaient depuis plusieurs années déjà? Quelles « recherches » restaient à entreprendre dans les musées provinciaux, depuis que l'administration centrale des beaux-arts avait entre les mains les catalogues de tout ce qui y était entré soit à l'époque de la Révolution, soit après la suppression, à Paris, du musée des Petits-Augustins? Enfin, ne pouvait-on, sans sortir de Paris, aviser aux moyens d'améliorer l'enseignement du dessin ou de la musique dans les écoles de l'État, et une commission dont faisaient partie, entre autres membres de l'Académie, Ingres, Halévy et Paul Delaroche, n'avait-elle pas précisément été chargée de travailler à la solution de ces questions? Néanmoins, si peu justifiée en fait qu'elle pût être, cette évocation du passé ne courait le risque ni de tromper la bonne foi, ni d'éveiller les susceptibilités de personne. Il n'en allait pas ainsi, tant s'en faut, d'un appel à d'autres souvenirs fait un peu plus tard par la commission du pouvoir exécutif elle-même : je veux parler de cette mensongère manifestation du 21 mars 1848, de cette pompeuse mystification renouvelée des fêtes révolutionnaires, dont elle avait pris l'initiative et taillé le programme sur le vieux patron consacré.

Aux termes de ce programme, il est vrai, il ne s'agissait plus de célébrer, comme autrefois, « l'écrasement du despotisme » ou de réhabiliter l'Être suprême. On entendait tout uniment fêter au Champ de Mars « la Concorde et la Paix, » symbolisées, d'ailleurs, par 200,000 hommes en armes, gardes nationaux, gardes mobiles et soldats; par ces inévitables « jeunes filles vêtues de blanc » qu'on retrouve dans toutes les solennités publiques, comme dans tous les voyages des personnages politiques, un voile sur la tête et des fleurs à la main; par le « Char » non moins prévu « de l'Agriculture » attelé de « bœufs aux cornes dorées; » enfin, par des députations de tous les « travailleurs, » y compris les membres de l'Institut, dont la place avait été marquée, — rapprochement au moins bizarre, — derrière les vainqueurs de la Bastille, les blessés de février et les décorés de juillet, et immédiatement avant les délégués des ateliers nationaux et les noirs affranchis. La place, au surplus, ne fut pas occupée. Dans cette fête de la « Concorde » que les sanglantes journées de juin devaient suivre de si près, l'Institut eut pour seuls représentans Arago et Lamartine. Encore n'y figuraient-ils qu'à un tout autre titre que celui d'académiciens, et avec des préoccupations fort étrangères sans doute à ce sentiment de « joie expansive » dont un rédacteur du *Moniteur universel*, un peu plus confiant que de raison, affirmait le

lendemain avoir vu « le rayonnement sur tous les visages » et découvert le foyer « dans tous les cœurs. »

Tout en se maintenant soigneusement en dehors des démonstrations politiques, quelles qu'elles fussent, tout en se renfermant avec plus de scrupule que jamais dans les limites de ses attributions spéciales, l'Académie des beaux-arts, durant les deux premières années de la seconde république, ne réussissait pas toujours à se préserver des tentatives extérieures de l'esprit de propagande ou des méprises sur la fonction qu'il lui appartenait d'exercer. Il arrivait, par exemple, qu'on s'adressât à elle pour l'associer à des projets de réforme sociale capables d'assurer une fois pour toutes « le bonheur du genre humain » ou, plus modestement, pour l'intéresser à quelque progrès mécanique ou agricole. Un jour, c'était l'inventeur d'un « métier à faire du fil » qui la priait de lui donner à ce sujet son avis ; un autre jour, un habitant de la campagne envoyait à l'Académie un long mémoire sur les conditions les plus favorables à l'installation d'une ferme, non sans demander aux membres de la compagnie, en échange de cette communication, le don gracieux « d'une charrue. » Peu à peu cependant, soit que les froideurs ou le silence de l'Académie, en pareil cas, eussent découragé ses aventureux correspondans, soit qu'on eût mieux compris de quel ordre de travaux elle était le juge naturel, des ouvertures dans le genre de celles dont nous venons de parler devinrent de plus en plus rares et finirent par cesser à peu près complètement. L'Académie eut encore, — et elle aura sans doute dans tous les temps, — à subir les confidences de plus d'un utopiste, de plus d'un soi-disant possesseur de secrets pour faciliter l'étude de l'art ou pour en perfectionner les moyens pratiques ; mais au moins les questions, dignes d'un examen approfondi ou non qui lui seraient soumises, rentreraient plus exactement dans sa compétence. En attendant, et à l'époque même où son temps se trouvait en partie usurpé par des communications purement oiseuses ou déplacées, la situation que les récens événemens politiques avaient faite en Italie aux pensionnaires de l'Académie de France l'occupait, certes, à bon droit.

La révolution accomplie à Rome en 1849 et le siège par les troupes françaises qui allait en être la conséquence ne pouvaient que rendre au moins difficile le séjour à la villa Médicis des hôtes qu'elle abritait ordinairement. Comment ces compatriotes des assiégeans seraient-ils restés dans la même ville que les assiégés, sans paraître presque faire cause commune avec eux, ou, en cas de scission ouverte, sans s'exposer à leurs vengeances ? Et, d'un autre côté, comment, en quittant volontairement la place, renoncer, sans

d'amers regrets, aux travaux entrepris, aux espérances qu'ils semblaient autoriser? Le gouvernement révolutionnaire qui s'était installé à Rome se chargea de mettre fin aux perplexités des pensionnaires de l'Académie de France et à celles de M. Alaux, leur directeur. La villa Médicis ayant été jugée particulièrement propre à servir de point de défense militaire, les soldats cosmopolites de la république romaine l'envahirent à ce titre un beau matin. Il fallut bien céder à la force; mais, grâce aux mesures prises par M. Alaux avec autant de résolution que de prudence, la petite colonie put se réfugier à Florence, où elle vécut pendant deux mois de sa vie studieuse accoutumée. Enfin, le 12 juillet, quelques jours après l'entrée à Rome de l'armée française, le directeur et les pensionnaires reprenaient possession du palais d'où ils s'étaient vus forcés de sortir au commencement du mois de mai, et dont les murs, rendus maintenant à leur destination pacifique, n'en gardaient pas moins les traces de l'occupation qu'ils avaient subie (1).

L'Académie des beaux-arts s'était dès les premiers jours tout naturellement émue des embarras ou des dangers qui pouvaient résulter pour l'Académie de France et pour son personnel des agitations politiques auxquelles Rome se trouvait livrée. Quelque juste confiance qu'elle eût dans le dévoûment et dans la présence d'esprit de M. Alaux, elle était impatiente de recevoir de lui des nouvelles que la suspension des moyens de communication ordinaires entre Rome et Paris rendait de jour en jour plus problématiques. Ce ne fut que par deux dépêches du directeur expédiées de Florence après que les pensionnaires y eurent été installés, qu'elle sut à quoi s'en tenir sur le compte de ceux-ci, en attendant qu'une troisième dépêche écrite au lendemain de leur retour à Rome achevât de lever toutes les incertitudes et de dissiper toutes les craintes.

C'était aussi, sans doute, pour calmer les inquiétudes de l'Académie, mais sur un autre point, qu'un de ses associés étrangers, le savant antiquaire M. Canina, lui écrivait de Rome presque en même temps que le directeur de l'Académie de France. Seulement, M. Alaux n'avait parlé de son intervention dans les événemens qui venaient de se passer que sous la forme d'un simple récit, sans insister sur les services personnels qu'il avait pu rendre; l'objet principal de la communication de M. Canina, au contraire, semblait être de faire connaître à l'Académie les soins qu'il avait pris,

(1) M. Alaux, à cette époque, remplissait depuis trois ans déjà les fonctions de directeur, auxquelles l'Académie l'avait appelé en 1846, bien qu'il ne lui appartînt pas encore. Il ne fut élu membre de l'Institut qu'en 1851. Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1890, l'étude de M. Eugène Guillaume, *un Directeur de l'académie de France à Rome*.

en sa qualité de membre du conseil communal de Rome, pour assurer la conservation des musées et des monumens de la ville. Passe encore s'il se fût contenté de se recommander ainsi à la gratitude des amis des arts et à celle des membres de l'Académie en particulier, ou, — ce qui importait davantage, — de constater l'insignifiance des dommages que quelques-uns de ces monumens avaient subis pendant le siège; mais le signataire de la lettre avait trouvé bon d'ajouter à ces détails un exposé de ses propres idées sur la portée politique de l'expédition même et sur le rôle imposé à notre armée par le gouvernement de la république française. L'Académie jugea au moins superflu l'avis de son correspondant, et elle chargea son secrétaire perpétuel d'en informer celui-ci en termes assez clairs pour prévenir chez lui toute velléité de récidive. C'est ce qui eut lieu, en effet. M. Canina apparemment se le tint pour dit, puisque, à partir de ce moment jusqu'au jour de sa mort (1856), il ne soumit plus à l'examen de l'Académie que des questions strictement archéologiques. Tout cela, sans doute, n'avait rien de bien grave en soi; si nous avons cru devoir rapporter ici ce petit épisode de l'histoire de l'Académie à l'époque qui nous occupe, c'est parce qu'il témoigne des difficultés du temps pour la compagnie elle-même.

Peut-être, il faut bien le dire, dans la confusion des tentatives de toute espèce, dans les démarches, les projets de réforme ou les réclamations, qui se produisaient presque chaque jour autour d'elle, l'Académie ne réussit-elle pas toujours à discerner avec une complète exactitude ce qui était en réalité de son ressort et ce dont il ne lui appartenait qu'assez indirectement de s'occuper; peut-être, par exemple, ne laissait-elle pas de sortir quelque peu de son rôle en adressant, au mois de novembre 1850, une lettre au ministre de l'intérieur pour le prier d'intervenir auprès de son collègue des finances à l'effet d'empêcher la vente, annoncée comme prochaine, d'une partie de la forêt de Fontainebleau. En tout cas, dans l'empressement de son zèle pour les intérêts à défendre, elle avait négligé de se renseigner sur l'authenticité du fait qui semblait les menacer. Au bout de quelques jours, le ministre répondait aux inquiétudes exprimées au nom de l'Académie par son secrétaire perpétuel qu'il n'était nullement question d'aliéner quoi que ce fût de la forêt de Fontainebleau. M. Raoul Rochette, qui l'avait pris, d'ailleurs, sur un ton un peu plus élégiaque qu'il n'était nécessaire pour soutenir la cause des peintres paysagistes et des autres habitués de la forêt, en fut donc pour ses frais de rhétorique, comme l'Académie pour ses craintes: celles que lui inspirait peu après une mesure décrétée par le gouvernement du second empire étaient malheureusement mieux fondées.

Il s'agissait cette fois d'une véritable atteinte à la constitution même et à l'indépendance de l'Institut, et, par une coïncidence regrettable, c'était presque au lendemain du jour où il venait d'être admis dans ce grand corps (1) que le ministre de l'instruction publique d'alors, M. Fortoul, entrait en campagne pour déposséder ses confrères de prérogatives consacrées par un usage de soixante années déjà. Au mois d'avril 1855, un décret impérial rendu sur sa proposition enlevait à l'Institut le droit de régler la police intérieure de ses assemblées publiques et de distribuer les places, dont le ministre se réservait de disposer désormais. En outre, c'était directement au choix de celui-ci, et non plus sur la désignation faite par les membres de l'Institut eux-mêmes que les fonctionnaires ou les employés du secrétariat et de la bibliothèque devaient être nommés, en sorte qu'ils se trouvaient soustraits d'avance au patronage ou à la juridiction de leurs surveillans naturels. Enfin, l'article 3 du décret dont il s'agit portait que « les concours des prix à décerner soit par chacune des Académies, soit par les Académies réunies, » au lieu d'être jugés, comme ils l'avaient été jusque-là, par l'ensemble des académiciens, auraient pour seuls juges les sept membres d'une « commission formée : 1° de quatre académiciens désignés par le chef de l'État ; 2° des trois officiers composant le bureau (2). »

On conçoit aisément la vivacité des réclamations que ces étranges mesures soulevèrent dans le sein de chaque Académie. Le mode de jugement des concours en particulier déterminé par l'article 3 irrita partout, et d'autant plus justement, les esprits qu'une pareille procédure n'allait pas à moins qu'à supprimer en réalité l'autonomie de l'Institut, en même temps que, par la réduction du nombre des juges, elle abaissait singulièrement la valeur des récompenses attribuées. Un prix dû simplement aux suffrages de quelques membres d'une Académie, transformés pour les besoins de la cause en commissaires du gouvernement, ne pouvait, en effet, avoir la même signification publique et la même importance qu'un prix décerné par la compagnie tout entière. Et, d'un autre côté, quels inconvéniens n'entraînait pas, au point de vue de la confraternité académique, cette distinction établie de fait entre des hommes égaux en droit, revêtus de la même dignité, élus au même titre par leurs

(1) M. Fortoul avait été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 16 février 1855 ; le décret soumis par lui à la signature de l'empereur porte la date du 15 avril de la même année.

(2) On trouvera le texte complet de ce décret et le détail des modifications qu'en subirent successivement les articles, dans l'utile et important recueil publié par M. Aucoc, membre de l'Institut, sous ce titre : *Lois, statuts et règlemens concernant les anciennes Académies et l'Institut, de* 1635 *à* 1889. Paris, 1889.

pairs ? En ce qui concernait l'Académie des Beaux-Arts, comment admettre par exemple que sur quatorze membres composant la section de peinture, quatre seulement, — c'est-à-dire moins que le tiers de cette section, — fussent appelés à se prononcer à l'exclusion des dix autres, par cet unique motif qu'ils auraient été, mieux que ceux-ci, dans les bonnes grâces de l'empereur ou de son ministre? Et quant aux concours d'essai, quant aux épreuves préparatoires dont le jugement était laissé à l'ensemble des académiciens, n'était-il pas à craindre que le zèle de ces juges en première instance seulement ne se trouvât fort refroidi par la perspective de leur éviction à l'heure des concours définitifs, les prix attachés à ces concours ne devant être donnés que par des fractions de sections, par la moitié pour les unes, par moins que le tiers pour une autre, par un petit nombre de membres pour toutes?

L'Académie présenta ces graves objections et d'autres tout aussi fortes dans un mémoire destiné à être mis sous les yeux de l'empereur, et dans un entretien direct avec le ministre : entretien au cours duquel M. Fortoul, un peu déconcerté par l'énergie des résistances qu'il rencontrait, jugea prudent de battre en retraite en donnant à ses interlocuteurs, — suivant les termes du procès-verbal dressé par l'un d'eux, — « l'assurance formelle que le décret ne serait pas appliqué à l'Académie des Beaux-Arts en ce qui pourrait la concerner particulièrement. Rien ne sera changé, pour les concours, ajouta-t-il; ils auront lieu dans la forme actuelle. » C'était au mieux; toutefois, après que les paroles du ministre eurent été rapportées à l'Académie, un membre fit observer que, quelque confiance qu'elles lui inspirassent, elles ne lui semblaient pas suffisantes pour anéantir un décret existant, et que, tant que ce décret ne serait pas officiellement supprimé, on pouvait craindre de le voir appliquer un jour ou l'autre. De nouvelles démarches furent donc tentées auprès du ministre, qui, serré de plus en plus près, se décida à proposer à l'empereur de modifier immédiatement plusieurs des dispositions édictées. Seulement, au lieu de réaliser ces modifications par un second décret, il se contenta de les formuler, le 23 juin 1855, dans un « Rapport à l'empereur, » indiquant l'interprétation qui serait donnée à différens articles du texte primitif. Les réclamations de l'Institut recevaient ainsi satisfaction; mais, en réalité, une satisfaction partielle, puisque, quelque atténuée que fût dès lors la rigueur des prescriptions de détail, l'ensemble du décret n'en subsistait pas moins. Restait la ressource pour le gouvernement, tout en maintenant ce décret en principe, de n'user que très momentanément des droits qu'il lui conférait : ce fut là le parti auquel il s'arrêta. Quelques mois s'étaient écoulés à peine, et déjà, pour la tenue de ses assemblées publiques, l'Institut ren-

trait sans bruit en possession des privilèges dont on avait prétendu le dépouiller; peu à peu des articles, qui n'avaient été d'abord que modifiés, arrivaient à être formellement abrogés par des décrets successifs. Bref, au bout de cinq ans, les effets du décret du 14 avril 1855 ne consistaient plus que dans l'adjonction de dix nouveaux membres à ceux dont se composait antérieurement l'Académie des Sciences morales et politiques, et dans la fondation d'un prix de 10,000 francs destiné à récompenser, au nom de l'empereur, « l'ouvrage ou la découverte que les cinq classes auraient jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays. » Encore ces deux mesures elles-mêmes n'étaient-elles maintenues qu'à la condition de subir un peu plus tard des réformes assez notables. Les dix membres de l'Académie des Sciences morales et politiques composant la section complémentaire créée en 1855 sous ce titre : « Politique, Administration, Finances, » et nommés directement par l'empereur, devaient, à la suite de la suppression de cette section en 1866, être répartis entre les autres sections de l'Académie. Quant au prix de 10,000 francs, un décret en avait, dès le mois d'août 1859, doublé le chiffre, et un autre décret, rendu l'année suivante, portait que ce prix serait, à partir de 1861, décerné tous les deux ans, à tour de rôle, par chacune des cinq classes de l'Institut, sauf ratification en assemblée générale de ces cinq classes du choix fait au préalable par l'Académie compétente (1).

Au temps où les difficultés dont nous parlions tout à l'heure s'étaient élevées entre l'Académie des Beaux-Arts et le ministre de l'instruction publique, le devoir d'être auprès du pouvoir l'interprète des vœux de la Compagnie et le défenseur de ses droits incombait à un nouveau secrétaire perpétuel. M. Raoul Rochette était mort le 5 juillet 1854 ; avant la fin du même mois, Halévy avait été appelé à le remplacer. C'était, depuis la fondation de l'Institut, la première fois que le secrétaire perpétuel de la classe des Beaux-Arts se trouvait choisi parmi les membres de la classe même : innovation parfaitement légitime, à coup sûr, mais qui pourtant ne devait pas se convertir en règle, puisque, huit ans plus tard, lorsque le successeur de M. Raoul Rochette eut disparu à son tour, ce fut, comme par le passé, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres que l'Académie des Beaux-Arts emprunta celui à qui elle entendait confier le soin de ses affaires.

Les mérites personnels d'Halévy justifiaient bien d'ailleurs la résolution exceptionnelle prise en sa faveur par ses confrères. Il

(1) Ce prix biennal de 20,000 francs, dont l'Académie des Beaux-Arts a eu pour sa part l'occasion de disposer trois fois jusqu'à présent, a été, avec la sanction de l'Institut, décerné par elle : en 1867, à Félicien David; en 1877, à M. Chapu; en 1887, à M. Mercié.

serait superflu, sans doute, de rappeler les titres qu'il s'était acquis comme compositeur dramatique et les succès auxquels, avant comme après son entrée à l'Académie, il a dû sa renommée (1); mais à ces preuves publiques d'un grand talent s'ajoutaient, aux yeux des membres de la Compagnie, des mérites d'un ordre tout intime : un caractère facile et naturellement conciliant, un esprit prompt à sentir le beau ou le vrai sous leurs formes d'expressions diverses, enfin le goût et les habitudes d'un lettré unis à l'expérience d'un artiste. Une fois élu, Halévy se mit à l'œuvre avec une ardeur qui ne devait pas se refroidir dans le cours des années suivantes, et, pour commencer par une réforme intérieure aussi hardie qu'utile, — on dirait presque par un coup d'état, — il entreprit de coordonner et de mettre en lumière les résultats d'un travail bien longtemps poursuivi dans l'ombre, vingt fois interrompu, repris et remanié, sans avoir abouti encore à rien de mieux qu'à grossir la somme des matériaux dont on se proposait de faire usage à un moment de plus en plus éloigné. Il s'agissait de ce *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* mis sur le métier dès les premières années du siècle, mais qui depuis lors, véritable toile de Pénélope, se refaisait toujours et ne paraissait jamais.

Originairement, — nous avons eu l'occasion de le dire déjà à propos d'un rapport sur les travaux de l'Académie lu par Lebreton dans la séance publique de l'année 1806, le recueil qui se publie aujourd'hui sous le titre de *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* ne devait être qu'un « Dictionnaire de la langue des beaux-arts, » en d'autres termes un ensemble de définitions ou d'explications toutes techniques, un simple vocabulaire, sans qu'aucune part y fût faite aux considérations relatives à l'esthétique ou à l'histoire de l'art. Et Lebreton ajoutait, dans ce rapport de 1806 : « Durant l'année qui vient de s'écouler, la classe a discuté environ la moitié des mots de la lettre A. » On pouvait donc espérer alors qu'un travail maintenu dans ces limites, et se continuant avec la même régularité qu'au début, n'exigerait guère, pour être achevé, qu'un quart de siècle tout au plus.

Or, non-seulement ce délai de vingt-cinq ans se trouvait singulièrement dépassé à l'époque où Halévy entrait en fonction; mais, par suite des changemens successivement apportés au plan primitif et des essais en sens divers auxquels ils avaient donné lieu,

(1) Halévy n'appartenait pas encore à l'Institut lorsqu'il fit représenter *la Juive* à l'Opéra (février 1835), et, dix mois plus tard, *l'Éclair* à l'Opéra-Comique. A partir de l'année où il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de Reicha (1836), il ne produisit pas moins de seize grands ouvrages, parmi lesquels *Guido et Ginevra*, *la Reine de Chypre* et *les Mousquetaires de la reine*.

tout était resté en suspens, aussi bien au point de vue du caractère doctrinal à imprimer à l'œuvre commune qu'au point de vue des moyens à prendre pour assurer la collection méthodique et la cohésion matérielle des élémens dont elle se composerait. Certes, les membres de l'Académie qui, depuis le commencement du premier empire, avaient, à tour de rôle, formé la « Commission du Dictionnaire, » étaient, à ne considérer que leurs mérites propres, bien en mesure de s'acquitter à souhait de leur tâche. Pour ne citer que quelques-uns d'entre eux, des peintres, des sculpteurs, des architectes aussi expérimentés que Guérin, Chaudet et Huyot, des musiciens et des érudits comme Méhul et Visconti, ou, un peu plus tard, comme Le Sueur et Quatremère de Quincy, auraient pu facilement, avec plus de fixité dans les programmes et dans les procédés d'exécution, arriver à fournir aux artistes et au public une série d'enseignemens aussi logiques que précis. Malheureusement, d'une part, la direction incertaine de la voie où il s'agissait, pour eux, tantôt de s'engager d'un pas ferme, tantôt de rétrograder, pour la côtoyer ensuite en vue ou à la recherche d'un nouveau but; de l'autre, les fantaisies personnelles, ou, si l'on veut, l'indépendance assez irréfléchie de tel ou tel des collaborateurs, avaient rendu à peu près stériles tous les efforts tentés. On avait, par exemple, adopté en principe l'ordre alphabétique pour la succession des articles; mais, parmi ceux qui étaient chargés de les écrire, plus d'un, séduit par un sujet particulièrement conforme à ses inclinations ou à ses études, entreprenait de le traiter bien avant l'heure, et s'emparait à tout hasard d'un mot commençant par une des dernières lettres de l'alphabet, alors que sa besogne eût été de procéder suivant l'ordre contraire. De là d'étranges lacunes dans l'ensemble des travaux accomplis et l'impossibilité d'en faire paraître quoi que ce fût, à l'état de spécimen des parties de la publication qui devaient suivre.

En outre, lorsqu'on avait eu la pensée d'élargir le cadre destiné d'abord à ne contenir que les mots strictement usuels de « la langue des arts, » on s'était laissé aller à l'agrandir démesurément. On avait entendu y donner place à des notices biographiques sur les personnages célèbres de l'antiquité et des temps modernes, à des études descriptives ou critiques sur les œuvres des artistes les plus renommés, à bien d'autres études ou dissertations encore : le tout, au risque de rendre la tâche interminable ou, du moins, de la compliquer de telle sorte que le futur dictionnaire prît jusqu'à un certain point les caractères d'une encyclopédie. Puis, le travail une fois abordé et partiellement exécuté dans ces conditions, l'expérience en avait démontré les inconvéniens. On

avait, sans plus de succès, essayé tour à tour d'autres combinaisons, et l'on avait fini, de guerre lasse, par se désintéresser à peu près d'une entreprise qui semblait de plus en plus condamnée à rester sans issue. Après tant de tergiversations et d'épreuves contradictoires, après tant d'années dépensées presque en pure perte, le devoir était impérieux, sans doute, de s'arrêter à une résolution ferme et de convertir enfin en actes des projets si longtemps incertains. C'est ce à quoi Halévy, soutenu dans sa tentative de réforme par une commission entièrement renouvelée (1), s'employa avec assez d'activité pour que la première livraison de ce dictionnaire jusqu'alors problématique pût paraître dans le cours de l'année 1857, et que, avant la fin de l'année suivante, le premier volume de l'ouvrage, composé de près de quatre cents pages à deux colonnes et comprenant plus de la moitié des mots de la lettre A, fût achevé et livré au public.

Était-ce donc que la méthode suivie pour la constitution de ce premier volume engageât si irrévocablement l'avenir qu'aucune modification ne pût être utilement introduite dans la pratique des règles qu'on s'était faites? A vrai dire, il n'en allait pas tout à fait ainsi. Malgré la décision relative avec laquelle le nombre des sujets à traiter avait été réduit et le plan de l'ouvrage simplifié, plus d'une trace subsistait dans la publication récente des hésitations ou des imprudences anciennes. Quelque bonne volonté qu'eût eue l'Académie d'écarter du recueil en formation les questions ne se rattachant qu'indirectement à l'art et aux moyens qu'il emploie, elle n'y avait pas toujours réussi. Certains articles ayant pour objet l'analyse de tel sentiment, de telle passion, dont on trouve l'image plus ou moins fidèle dans des œuvres peintes ou sculptées, d'autres articles consacrés à la mémoire de quelques héros de la fable ou de l'histoire, venaient interrompre l'ordre et compromettre l'équilibre des enseignemens que l'on s'était proposé de fournir. En réalité, il y avait là trop ou trop peu. Puisqu'on avait jugé opportun, par exemple, de donner la définition du mot *Abattement* ou celle du mot *Abandon*, sous le prétexte apparemment que les états de l'âme ou de l'esprit exprimés par ces mots peuvent recevoir leur figuration pittoresque ou plastique, pourquoi avoir

(1) Les membres appelés par l'Académie à former cette commission étaient, — avec Halévy, qui, comme secrétaire perpétuel, en faisait partie de droit, — pour la peinture, M. Couder; pour la sculpture, M. Simart; pour l'architecture, M. Lebas; pour la gravure, M. Gatteaux, et pour la musique, M. Reber. En outre, un auxiliaire, choisi en dehors de la compagnie, M. Vinet, avait été adjoint aux membres titulaires pour les recherches archéologiques et pour la préparation de certains articles sur des sujets de pure érudition ou d'histoire. Plus tard, et même avant l'époque où il appartint officiellement à l'Institut, M. Albert Lenoir fut chargé d'une tâche analogue, au grand profit, d'ailleurs, de l'œuvre à laquelle il participa jusqu'à sa mort.

exclu nombre d'autres mots exprimant aussi des affections morales et, par conséquent, admissibles au même titre : *Allégresse*, *Anxiété*, *Attendrissement*, etc.?

N'y avait-il pas lieu de s'étonner également de certaines préférences, et en même temps de certaines omissions, en ce qui concernait les monumens typiques de l'art aux diverses époques? Ainsi, comment s'expliquer qu'aux yeux des auteurs du « Dictionnaire », la villa Adrienne, la basilique de Sainte-Agnès, à Rome, et les monastères du mont Athos, aient paru exiger de longues descriptions, alors que rien ne devait être dit du couvent d'Assise qui fut pourtant au moyen âge le premier foyer de la peinture italienne régénérée et comme le berceau de sa renaissance? Enfin, là où il s'agissait d'enregistrer les noms des hommes que l'art a immortalisés, pourquoi s'en être tenu à peu près aux souvenirs de la Grèce et de Rome, et, avant de nous entretenir d'*Ampelus*, n'avoir pas fait au moins l'aumône d'une mention à *Adam*, qui, sans parler de ses autres titres suffisamment connus, a inspiré tant de grandes œuvres de la sculpture et de la peinture, depuis les bas-reliefs de la cathédrale d'Orvieto jusqu'aux fresques de Michel-Ange et de Raphaël, au Vatican?

Nous nous sommes cru permis d'insister quelque peu sur les imperfections que le Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts ne laissait pas de présenter au début, parce que l'Académie elle-même en a, pour ainsi dire, fait justice, en renonçant après coup à une partie de la procédure qu'elle avait d'abord entendu suivre. Les noms d'hommes en effet, et les mots d'une signification presque exclusivement philosophique, ne figurent plus dans les volumes publiés après l'année 1858. Quelques éclaircissemens semblaient donc ici nécessaires pour justifier cette sorte d'anomalie (qui n'est en réalité qu'un progrès) entre la suite et les commencemens de l'ouvrage. D'ailleurs, quoi qu'il en doive être des réserves formulées plus haut et de celles que pourraient autoriser certaines inexactitudes de détail commises çà et là (1), le premier volume du Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts n'en demeure pas moins dans son ensemble un travail des plus substantiels et, comme chacun des volumes parus postérieurement, un témoignage formel de l'unité permanente des doctrines que la compagnie représente, aussi bien que de sa sérénité invariable en face des paradoxes ou des sophismes.

(1) Dans une note, par exemple, de la page 102 du premier volume, où il est fait deux personnages distincts d'un seul homme, Lenormant de Tournehem, surintendant des bâtimens royaux sous Louis XV, et où un autre homme, revêtu un peu plus tard des mêmes fonctions, M. de Vandières, marquis de Marigny, subit à son tour le même dédoublement.

Quoi de plus naturel, au surplus? L'Académie des Beaux-Arts n'est ni un parti, ni une école dans le sens limité du mot, encore moins un groupe de talens en rivalité ou en lutte. Arrivés à la plus haute situation que des artistes puissent ambitionner, les membres de l'Académie empruntent de leur élévation même un calme, une modération dans le jugement des opinions ou des choses qu'on ne rencontrerait pas aussi sûrement chez ceux que préoccupent encore les progrès de leur propre réputation et l'incertitude du succès. Confrères, par l'esprit qui les anime autant que par l'égalité du rang, ils s'accordent dans le désintéressement personnel, comme ils ont en commun le dévoûment aux plus sérieux intérêts de l'art et le sentiment profond de sa dignité. De là, malgré la diversité de leurs origines et de leurs titres, l'ensemble avec lequel ils concourent au maintien des mêmes traditions, à la défense des mêmes principes; de là, la conformité de leurs vues dans l'appréciation des faits particuliers, aussi bien que dans le domaine des idées générales; de là enfin ce *Dictionnaire* que d'autres esprits n'auraient pu composer ainsi, ni d'autres mains écrire, parce que, outre le fonds d'expérience spéciale qu'exigeait une pareille tâche, il fallait ici une indépendance critique à peu près incompatible avec la condition ordinaire des artistes militans, et, dans l'exécution, un genre d'habileté en dehors, jusqu'à un certain point, des habitudes propres aux écrivains de profession.

La continuation du grand travail commencé sous l'impulsion d'Halévy était donc devenue, dans l'espace de temps compris entre les années 1858 et 1863, une des occupations principales de l'Académie. Bien plus : le moment approchait où cette occupation allait être presque la seule qu'il lui fût permis de poursuivre officiellement, lorsque, dépossédée du jour au lendemain des prérogatives qu'elle tenait de sa constitution même, l'Académie se verrait, jusqu'à la fin du second empire, condamnée à rester étrangère à tout ce qui concernait les concours pour les grands prix et les travaux des pensionnaires de l'Académie de France, à Rome. Nous dirons tout à l'heure par quel brusque caprice du pouvoir, sinon par quelles intrigues nouées autour de lui, cette injuste dépossession s'accomplit; mais avant de rappeler les faits qui s'y rattachent, il convient d'indiquer sommairement les changemens survenus dans le personnel académique, depuis que la monarchie de Juillet avait été remplacée par la seconde république et celle-ci, à son tour, par le gouvernement impérial.

Dans cette période de seize années écoulées entre la fin du règne de Louis-Philippe et le milieu à peu près du règne de Napoléon III, la mort avait successivement frappé trente-deux membres de la compagnie, sans compter six membres associés

étrangers. Parmi ceux qui disparaissaient ainsi, quelques-uns, comme Fontaine, l'utile et fidèle collaborateur de Percier, ou comme Debret, l'architecte de l'ancien Opéra, avaient appartenu à une époque et à une école dont ils personnifiaient encore avec honneur les traditions jusque vers la seconde moitié de notre siècle ; d'autres, comme Hersent, le peintre ingénieux de *Ruth et Booz*, de *Daphnis et Chloé* et de *l'Abdication de Gustave Wasa*, avaient représenté dans l'Académie des doctrines intermédiaires entre les théories du « classicisme » intraitable professé par les prétendus continuateurs de David et les témérités du programme qu'affichaient leurs adversaires ; d'autres, enfin, tels que David d'Angers et Pradier, s'étaient plus ouvertement déclarés dans le sens des réformes entreprises à côté d'eux. Ils s'y étaient même associés en fait, chacun à sa manière, par une étude plus pénétrante, par une interprétation plus large des exemples antiques, aussi bien que par une franchise plus courageuse dans l'imitation de la nature. Les œuvres sorties de leurs mains avaient puissamment contribué au renouvellement du goût public et acquis à ceux qui les avaient faites une renommée personnelle assez solide pour que la mort même ne la compromît pas. Néanmoins, de quelque juste crédit qu'eussent joui les académiciens dont nous avons cité les noms, la perte d'aucun d'eux ne devait avoir, dans le sein de l'Académie même des conséquences aussi graves, ni, au dehors, autant de retentissement que les pertes survenues presque coup sur coup de trois des membres de la section de peinture : Paul Delaroche, Horace Vernet et Eugène Delacroix.

Celui de ces trois peintres diversement célèbres que la mort frappait le premier, Paul Delaroche, était entré relativement jeune à l'Académie, en 1832 (1). Il eût paru assez naturel que ce fût avec l'appui préalable de Gros, son maître, et pourtant cet appui lui avait manqué, tandis que Ingres s'était tout d'abord passionnément déclaré en faveur d'un artiste qui, « mieux qu'aucun autre, écrivait-il un jour, l'aiderait à repousser l'invasion des Barbares, » autrement dit des romantiques. Depuis le jour de son élection jusqu'au jour de sa mort (4 novembre 1856), par conséquent pendant vingt-quatre ans, Paul Delaroche avait exercé à l'Académie une influence considérable : influence qu'expliquent de reste, outre son talent, la dignité de son caractère et la singulière souplesse d'un esprit capable de se mouvoir dans le domaine des affaires proprement dites avec la même aisance que dans le champ de l'art. On

(1) Né le 17 juillet 1797, Paul Delaroche n'était âgé que de trente-cinq ans lorsqu'il fut élu en remplacement de Meynier.

avait bien vite pris l'habitude, que l'on conserva jusqu'à la fin, de voir en lui un de ces artistes doublement privilégiés, doublement habiles, comme Gérard l'avait été naguère, et qui, moitié praticiens d'élite, moitié hommes du monde au meilleur sens du mot, font preuve d'une égale expérience dans l'accomplissement de leurs travaux professionnels et dans la conduite de la vie. Aussi, lorsqu'il succombait, avant l'âge de soixante ans, dans la plénitude de son talent et dans tout l'éclat d'une réputation déjà longue, n'avait-il rien perdu auprès de ses confrères de la confiance qu'il leur avait tout d'abord inspirée.

Ajoutons que, comme Gérard encore, par l'élégance de ses mœurs domestiques, par l'hospitalité courtoise que recevaient chez lui les hommes les plus distingués, Paul Delaroche avait réussi à donner un surcroît de relief, et, pour ainsi parler, un vernis d'aristocratie à l'importance personnelle qu'il s'était acquise par ses œuvres. Dans ce salon que charmait la présence d'une femme dont le souvenir est resté si cher à quiconque a eu l'heureuse fortune de l'approcher (1), se rencontraient chaque semaine à jour fixe des artistes de tous les rangs, depuis ceux qui, comme Auber, étaient en pleine possession de leur renommée, jusqu'à ceux qui, comme Hippolyte Flandrin et M. Ambroise Thomas, destinés à prendre rang, eux aussi, parmi les maîtres, venaient alors de faire leurs premières preuves et de remporter leurs premiers succès. A côté de ces artistes, les uns célèbres, les autres en voie de le devenir, un homme d'État illustre, M. Guizot, de qui Paul Delaroche avait peint le portrait, d'autres personnages politiques, fort en vue à cette époque, qu'il avait eus également pour modèles, — des membres de l'Académie française ou de l'Académie des Sciences, — des savans étrangers de passage à Paris, — en un mot, tout un monde d'élite, en se réunissant périodiquement dans le petit hôtel du peintre, avait fait de cette modeste demeure un centre d'attraction d'autant plus rare qu'il satisfaisait à la fois aux meilleures traditions françaises du savoir-vivre et aux exigences des mœurs modernes. En venant fermer ce Salon, aussi différent des pédantesques salons littéraires du dernier siècle que des cercles politiques de notre temps, la mort de Paul Delaroche ajoutait à la perte d'un artiste éminent la dispersion d'une famille d'esprits pour ainsi dire auxquels un lien commun manquerait matériellement désormais.

La mort d'Horace Vernet ne pouvait avoir les mêmes consé-

(1) Mme Delaroche, qu'une mort prématurée devait enlever à la tendresse des siens et à l'admiration de ses amis, était, on le sait, la fille unique d'Horace Vernet.

quences ni pour l'Académie où le brillant peintre se laissait aller parfois à des accès de susceptibilité ou à des fantaisies de parole peu propres à lui assurer une sérieuse influence sur ses confrères, ni dans le monde où il s'était toujours contenté des succès assez superficiels que lui procurait l'enjouement de son esprit. Néanmoins, les caractères et les mérites bien particuliers de ses œuvres, la faveur dont il avait joui auprès des personnages les plus puissans de tous les régimes et de tous les pays, aussi bien qu'auprès des hommes appartenant aux partis les plus opposés, — la singulière fortune qu'il avait eue, lui le troisième peintre de sa famille, non-seulement de soutenir, mais d'accroître l'honneur d'un nom consacré déjà par d'éclatans succès, — enfin la prodigieuse fécondité d'un pinceau dont la gravure, la lithographie, la vulgaire imagerie même, multipliaient à l'infini les productions, — tout avait concouru à donner de bonne heure à Horace Vernet et à lui conserver jusqu'au dernier jour une célébrité universelle. L'Académie des beaux-arts aura compté parmi ses membres des artistes plus savans au fond, plus hautement inspirés que lui : elle n'en aura pas eu de plus populaires.

Eugène Delacroix, dont la mort suivit celle d'Horace Vernet, à six mois seulement d'intervalle (13 août 1863), laissait à l'Académie et au public des souvenirs tout autres. Longtemps et bruyamment discuté, tardivement élu académicien, par suite de la méprise où plusieurs étaient tombés en croyant que son admission dans la compagnie aurait inévitablement pour effet d'y introduire l'esprit de désordre et d'aventure, Delacroix, beaucoup moins heureux à tous égards que Vernet, avait dû, depuis ses débuts, lutter sans relâche contre les résistances que son talent rencontrait chez les uns, contre les enthousiasmes à faux ou les dangereuses excitations des autres. Ici, l'on semblait prendre à tâche de le louer de ses défauts autant et souvent plus que de ses qualités; là, on refusait inexorablement d'apprécier à leur valeur ces qualités, si incontestables qu'elles fussent; partout, — quoique avec des arrière-pensées bien différentes, — on affectait de le regarder comme l'instigateur et le chef volontaire de la guerre déclarée aux traditions, même les plus nécessaires, de notre école.

A aucune époque, pourtant, Delacroix n'avait accepté, encore moins pris spontanément un rôle qui eût répugné à son caractère aussi bien qu'aux inclinations de son esprit, trop fin, d'ailleurs, pour être dupe des hommages ou des dévoûmens intéressés. On en trouverait la preuve, entre beaucoup d'autres que fournit sa correspondance, dans ces lignes tirées d'un cahier de notes dont nous avons eu déjà l'occasion de parler : « La plupart de ceux qui

ont pris mon parti, écrivait-il, ne songeaient en général qu'à prendre le leur et à combattre pour leurs idées, si tant est qu'ils en eussent, en faisant de moi une espèce de drapeau. Ils m'ont enrégimenté, bon gré, mal gré, dans la coterie romantique, ce qui signifie que j'étais responsable de leurs sottises, et ce qui a beaucoup ajouté dans l'opinion à la liste de celles que j'ai pu faire. »

Aussi, en raison même de cette confusion entre les mérites personnels du peintre et les imprudences, pour ne rien dire de plus, de ceux qui s'intitulaient ses sectateurs, l'Académie avait-elle hésité, plus qu'il n'eût été souhaitable, sans doute, à accomplir un acte de justice qui, à ses yeux, impliquait un danger. Mais, après que Delacroix eut été élu, les moins bienveillans pour lui de ses nouveaux confrères, ceux d'entre eux auxquels les intentions qu'on lui attribuait avaient inspiré le plus de défiance, reconnurent bien vite, y compris Ingres lui-même, que, loin d'avoir introduit un ennemi dans la place, on n'avait fait en réalité qu'y installer un auxiliaire et, en cas d'attaque, un défenseur. Il se trouva en effet que le prétendu révolutionnaire était ce qu'on appellerait aujourd'hui un « conservateur, » et un conservateur profondément convaincu ; que, tout en pratiquant l'art à sa manière, dans la mesure de ses facultés propres, il n'entendait pas plus en réformer les lois essentielles qu'en renier les hautes traditions. Enfin, par ses goûts et ses habitudes intellectuelles en dehors même des travaux de sa profession, par la singulière sévérité de ses doctrines en matière littéraire, par les dons naturels comme par la culture d'un esprit à la fois très judicieux et très brillant, Delacroix avait achevé non-seulement de séduire, mais de s'attacher solidement tous les membres de l'Académie : si bien que, dans certains cas délicats, c'était à lui qu'on s'adressait de préférence pour la rédaction d'un rapport officiel ou pour le compte rendu de quelque ouvrage soumis à l'examen de la compagnie. S'il eût vécu quelques mois de plus, il eût été très probablement un des champions les plus ardens et en même temps les plus accrédités de la cause académique, à ce moment, que nous rappelions tout à l'heure, où elle fut si inopinément attaquée.

Jusqu'au jour (13 novembre 1863) où parut le décret impérial qui, en bouleversant l'organisation de l'École des Beaux-Arts à Paris et celle de l'Académie de France à Rome, enlevait du même coup à la quatrième classe de l'Institut la meilleure part de son influence et ses privilèges les mieux justifiés, rien n'avait pu, ni de près ni de loin, faire pressentir à l'Académie cette étrange déclaration de guerre. Bien plus, c'était un des siens qui semblait l'avoir provoquée, puisque le nom de M. le comte de Nieuwerkerke,

alors surintendant des beaux-arts et, depuis plusieurs années déjà, membre de l'Académie, figurait au bas du rapport contenant, à l'état de propositions, la série des mesures adoptées ensuite par M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur et des beaux-arts, et définitivement sanctionnées par le décret. Comment s'expliquer cette sorte d'entrée en campagne contre ses confrères, de la part d'un homme qui n'avait pas cessé jusque-là de faire cause commune avec eux, et qui d'ailleurs s'était à bon droit acquis leur affection par l'aménité de son caractère?

Trois ans auparavant, il est vrai, la très vive émotion de l'Académie à la vue des fâcheuses restaurations que plusieurs tableaux du musée du Louvre venaient de subir et les actives démarches tentées par elle pour arrêter le mal, avaient eu ce résultat d'amener M. de Nieuwerkerke, bien que sa responsabilité personnelle ne se trouvât pas directement engagée, à couvrir, comme directeur-général des musées, le fonctionnaire auquel on s'en prenait à juste titre, et, par conséquent, à se séparer, au moins en apparence, de ceux qui reprochaient au conservateur des peintures son imprudence ou son impéritie. Néanmoins, il avait rempli la tâche que sa situation officielle lui imposait avec trop de bonne grâce et de loyauté, il s'était trop sincèrement préoccupé des moyens de donner satisfaction à l'Académie et de lui fournir, en vue de l'avenir, des garanties (1), pour qu'on pût être bien venu à soupçonner chez lui, dans le cas présent, quelque arrière-pensée de vengeance ou de rancune. En réalité, il n'avait eu d'autre tort que celui de prêter une oreille trop complaisante aux exhortations de certains personnages de l'entourage de l'empereur, de certains conseillers officieux qu'il croyait animés d'un zèle désintéressé pour le progrès, et qui peut-être, en entreprenant de le gagner à leurs projets de réforme, se proposaient au moins autant de « jouer, — comme l'un d'eux le disait après coup, — un bon tour à l'Académie, » que de régénérer, au profit de tous, l'enseignement des arts dans notre pays.

Quoi qu'il en soit, l'Académie ne pouvait, sans péril pour sa dignité, et surtout sans une véritable désertion de ses devoirs, accepter passivement une spoliation aussi préjudiciable aux intérêts des jeunes artistes qu'injurieuse pour elle-même. Elle s'éleva donc dès les premiers jours contre des mesures qui lui ôtaient le droit de pourvoir au recrutement des professeurs à l'Ecole des

(1) Par une note insérée au *Moniteur* du 10 mai 1860, la direction générale des musées impériaux déclarait que, dorénavant, « aucune restauration ne serait entreprise sans l'avis préalable d'une commission composée des membres de la section de peinture de l'Institut. »

Beaux-Arts; de diriger et de juger les concours aux grands prix de Rome; d'exercer tout patronage sur les pensionnaires de la villa Médicis et d'examiner leurs envois; en un mot, d'intervenir par ses encouragemens, quels qu'ils fussent, dans les études ou dans les travaux que, depuis la fondation de l'Institut de France, elle avait eu la mission de conduire ou de récompenser. Mémoires adressés au ministre de la maison de l'empereur et des beaux-arts, au lendemain même de la promulgation du décret, pour en faire ressortir les dangers ou les inconséquences et, plus tard, pour réfuter les argumens produits par le ministre, à l'appui de la décision prise; — autre mémoire envoyé directement à l'empereur pour le « supplier de soumettre le décret du 13 novembre à un nouvel examen et d'en suspendre l'application jusqu'à ce que les dispositions édictées aient été mises d'accord avec les lois antérieures et les droits séculaires de l'Académie; » — protestations publiées isolément, soit sous la forme de brochures comme celle qu'Ingres intitulait : *Réponse au rapport sur l'École impériale des beaux-arts* (1), soit, dans des proportions plus restreintes, comme la *Lettre de M. Léon Cogniet au ministre*, — l'Académie essaya de tout, elle épuisa avec une persévérante énergie tous les moyens dont elle pouvait user pour la défense de sa cause. Si elle ne réussit pas alors à vaincre en fait ses adversaires, la légitime fierté de son attitude et de son langage lui attira, du moins, l'attention, bientôt les sympathies déclarées, de bon nombre de gens assez indifférens d'ordinaire aux affaires de l'art et aux questions qu'elles soulèvent. De leur côté, les élèves de l'École ne se lassaient pas de réclamer dans des pétitions collectives (2) le maintien du régime

(1) Après la critique, article par article, de toutes les innovations contenues dans le décret, cette *Réponse* se terminait ainsi : « En résumé, je déclare, en mon âme et conscience, que je blâme les changemens projetés, parce qu'ils détruisent la bonne organisation de l'École; parce qu'ils portent atteinte à des droits acquis, à un enseignement fondé sur les grandes traditions classiques, pour ne mettre à leur place qu'un enseignement de fantaisie et d'aventure, des juges incompétens et une direction fausse dans les études. »

(2) Ces pétitions, successivement adressées à l'empereur et aux membres du conseil supérieur de l'École, étaient signées des noms de près de cinq cents élèves, tandis que six d'entre eux seulement avaient joint leurs signatures à celles d'une centaine d'artistes du dehors qui, plus ou moins spontanément, avaient rédigé et fait insérer au *Moniteur* une adresse de félicitations et de remercîmens à l'empereur, — la seule de ce genre, au surplus, que lui ait value le décret. Aussi Napoléon III ne tarda-t-il guère à regretter la mesure qu'on lui avait fait prendre, sans aucun pressentiment de sa part des difficultés qui en résulteraient et des ennuis personnels qu'elle devait lui causer. J'ai entendu dire, d'ailleurs, à une personne liée avec lui depuis l'enfance et en présence de laquelle il se plaignait de ces ennuis, que, suivant une superstition qui

auquel ils avaient été soumis jusque-là, — sans compter les résistances sur place opposées par eux à la mise en pratique des nouveaux règlemens, à l'installation, par exemple, du *Cours d'histoire de l'art et d'esthétique*, dont celui qui passait pour le principal instigateur du mouvement antiacadémique, M. Viollet-le-Duc, avait été chargé (1). Enfin, les journaux, par des articles de plus en plus vifs dans un sens ou dans l'autre, ayant achevé d'émouvoir l'opinion, la lutte engagée entre la quatrième classe de l'Institut et l'administration des beaux-arts était devenue l'objet d'une curiosité à peu près générale et presque un événement public.

Naturellement, dans la guerre défensive à laquelle l'Académie se trouvait contrainte, le secrétaire perpétuel avait un rôle important à remplir. C'était, pour ainsi dire, celui d'un chef d'état-major à qui revenait le soin, non pas de diriger la campagne suivant ses seules inspirations, mais d'assurer l'exécution des plans arrêtés de concert et, au besoin, de prêcher d'exemple en payant vaillamment de sa personne. Le successeur d'Halévy, mort à Nice l'année précédente (17 mars 1862), M. Beulé, n'était pas homme à s'acquitter incomplètement de ce double devoir. Déjà, et presque au lendemain de son entrée en fonctions, il avait, par d'opportuns rappels à la pratique exacte de certaines parties du règlement, bien justifié l'opinion qu'on avait eue, en le choisissant, de la netteté de son esprit et de la résolution de son caractère. En face des difficultés créées à l'Académie par l'acte du 13 novembre, il se montra prompt à relever le défi les armes à la main et, le combat une fois engagé, très décidé à le poursuivre à toute heure et sur tous les terrains. Aussi, après avoir rédigé les protestations et les autres pièces officielles dans lesquelles il exposait la pensée ou il résumait les délibérations de ses confrères, travaillait-il activement sous son propre nom à instruire le public des antécédens que l'on ne craignait pas de méconnaître et de l'inanité des griefs articulés par les promoteurs du décret. Un mois seulement s'était écoulé depuis le jour où ce décret avait paru, quand

lui était habituelle, il attribuait les mauvaises conséquences de l'acte du 13 novembre à l'influence fatidique du jour où il l'avait signé.

(1) Après avoir vainement essayé, pendant plusieurs semaines, de triompher de ces résistances, M. Viollet-le-Duc crut devoir se démettre de ses fonctions de professeur à l'École, mais sans renoncer pour cela à soutenir publiquement la cause qu'il avait embrassée. C'est ce que prouvent deux brochures publiées par lui dans le cours de l'année 1864, et intitulées, l'une : *Intervention de l'État dans l'enseignement des beaux-arts*, l'autre : *Réponse à M. Vitet*, qui, dans un article de la *Revue* (1er novembre 1864), avait éloquemment signalé les vices ou les dangers des mesures appliquées à l'École des beaux-arts et à l'Académie de France, à Rome.

M. Beulé publiait ici même (1) une sorte de dissertation historique, où le glorieux passé de l'Académie de France à Rome et les conditions normales de cette noble institution étaient rappelés avec une précision qui ne souffrait guère de réplique. Il y en eut une pourtant, passablement irrévérencieuse pour l'Académie des Beaux-Arts, très louangeuse, en revanche, pour l'administration qui l'avait, d'ailleurs, directement inspirée, mais, en réalité, fort peu concluante, puisqu'elle n'opposait aux faits acquis que de très incertaines promesses et aux argumens tirés des principes que des railleries au moins intempestives sur la « rhétorique » de celui qui les avait produits (2).

Cependant, malgré la constance des efforts tentés par l'Académie, malgré le zèle habile et l'infatigable activité de son secrétaire perpétuel, rien n'était survenu encore qui permît d'espérer sérieusement le succès des revendications et l'abandon par le gouvernement des mesures qui y avaient donné lieu. Sur quelques points de détail, il est vrai, des modifications avaient été apportées aux prescriptions primitives. Ainsi, dès le mois de janvier 1864, par un assez singulier démenti à ses décisions de la veille, l'administration des beaux-arts rétablissait à l'École, aussi lestement qu'elle les avait supprimés, les exercices du soir d'après le modèle vivant et d'après la bosse, les concours dits « d'émulation, » les anciennes conditions d'admission imposées aux élèves architectes et la division de ceux-ci en deux classes; mais, ces concessions et quelques autres d'une importance aussi secondaire une fois faites, l'administration entendait bien s'en tenir là et, comme elle prenait soin d'en informer le public par une note officielle, « ne plus rien changer désormais ni à l'esprit, ni aux termes du décret du 13 novembre. » Par conséquent, la substitution de son bon plaisir ou, si l'on veut, de son action toute personnelle à l'influence exercée jusqu'alors par l'Académie sur la marche des études à Paris et à Rome devenait un acte, au moins en apparence, irrévocable, contre lequel assurément il appartenait à l'Académie de continuer à protester dans l'intérêt de l'art et des artistes, mais qu'il y avait peut-être quelque imprudence à essayer de combattre au nom de la légalité et par des moyens juridiques.

L'Académie, toutefois, crut devoir pousser ses réclamations

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1863, *l'École de Rome au dix-neuvième siècle.*

(2) *Le décret du 13 novembre et l'Académie des beaux-arts,* par M. Ernest Chesneau, brochure de 57 pages, suivies d'un nombre à peu près égal d'autres pages reproduisant le *Rapport* de M. de Nieuwerkerke, celui du maréchal Vaillant et la *Réponse* de ce ministre au *Mémoire* adressé par les membres de l'Académie à l'empereur, etc.

jusque-là. Elle en appela au conseil d'État de l'atteinte portée par le décret aux pouvoirs que les gouvernemens antérieurs au second empire lui avaient successivement conférés ou reconnus; mais ces pouvoirs, si justement qu'ils eussent été placés dans ses mains, étaient-ils pour elle un patrimoine inaliénable, constituaient-ils des « droits » proprement dits? En d'autres termes, — et toutes réserves faites sur ce que, au point de vue de l'art et des études, il avait de mauvais en soi, — un décret retirant à l'Académie les privilèges que d'autres décrets ou ordonnances lui avaient accordés, se trouvait-il par cela même illégal? Que l'Académie rappelât, comme elle l'avait fait dans son « Mémoire à l'empereur, » que les statuts ou les règlemens lui attribuant le jugement des grands prix et la tutelle morale de l'Académie de France à Rome n'avaient jamais cessé d'être en vigueur; qu'aucune loi ne les avait abrogés, qu'aucune mesure exceptionnelle ne les avait suspendus depuis la fondation de l'Institut, — rien de mieux. Il y avait là une preuve éclatante du prix qu'on avait, à toutes les époques, attaché à l'intervention de l'Académie dans les concours et, par suite, dans tout ce qui intéressait, à la villa Médicis, les travaux ou les progrès des pensionnaires : l'Académie était-elle aussi bien inspirée quand à l'éloquence de ses souvenirs elle ajoutait la menace, bientôt réalisée, d'un procès? Le plus sage, à ce qu'il semble, eût été pour elle de ne pas dépasser les limites dans lesquelles elle avait agi d'abord, au lieu de s'exposer au risque de subir cette fin de non-recevoir par laquelle le conseil d'État répondit effectivement, quelques mois plus tard, à sa requête. A partir de ce moment jusqu'à la fin du régime impérial, c'est-à-dire pendant six ans, l'Académie, sans désespérer pour cela d'un retour de la fortune, dut se résigner à voir les intérêts qu'elle avait le plus à cœur de soutenir confiés à d'autres mains que les siennes. Il lui avait fallu renoncer à sa tutelle traditionnelle de la jeunesse, aux récompenses que, à si juste titre, il lui avait appartenu de décerner, à la joie de couronner chaque année, en plein Institut, sous les yeux de leurs maîtres et de leurs compagnons d'étude, ceux à qui ses suffrages venaient de donner l'Italie, la liberté, l'avenir. Plus de ces nobles fêtes maintenant; plus de ces consécrations publiques des jeunes talens promis à une réputation prochaine, à la gloire peut-être. C'était dans l'ombre de quelque bureau ministériel que les lauréats de l'administration allaient désormais chercher ces couronnes distribuées naguère au grand jour d'une séance solennelle par les représentans les plus éminens de l'art français. Aussi, lorsque, à la fin de l'année 1864, le moment fut venu pour l'Académie des Beaux-Arts de se réunir publiquement selon l'usage, mais,

cette fois, sans voir devant elle ceux qu'elle avait eu si longtemps le privilège de récompenser, M. Beulé, qui portait la parole en son nom, n'était-il que trop en droit d'exprimer à ce sujet des regrets partagés par tous les membres de la compagnie.

« Pour la première fois, disait-il, depuis que l'Institut existe, votre séance publique sera triste et découronnée. Vous n'avez point cette année jugé les concours d'art... Vous ne verrez autour de vous ni les artistes que vous proclamiez dignes d'être pensionnés à Rome par l'État, ni leurs rivaux qui applaudissaient à un triomphe mérité... Une institution que tant de révolutions avaient respectée a été renversée à l'improviste, et la jeunesse a été, non pas détachée de vous (jamais au contraire elle n'a manifesté son attachement avec plus d'éclat), mais soustraite à votre patronage. » Et, comme pour dédommager ses confrères d'une dépossession qu'il croyait, et qui devait être, en effet, temporaire, M. Beulé ajoutait : « Ce que l'on ne peut vous enlever toutefois, ce qui laisse à cette réunion une part de sa grandeur accoutumée, c'est le culte du passé, c'est le droit de célébrer les morts, c'est la douceur de chercher dans le récit d'une vie consacrée au beau des consolations ou des exemples. »

Or, l'artiste dont, cette année-là, le secrétaire perpétuel avait à prononcer l'éloge, était certes de ceux que l'on peut louer sans complaisance et présenter à tous égards comme des modèles. Hippolyte Flandrin, qu'une mort prématurée venait d'enlever à l'affection unanime de ses confrères, ne laissait pas seulement sur les murs des églises ou dans les *portraits* appartenant à quelques familles privilégiées, les témoignages de son beau et chaste talent : il laissait aussi les souvenirs d'une existence menée d'un bout à l'autre avec une rare sincérité, avec une élévation de cœur et une simplicité dans les habitudes qui faisaient de ce peintre si justement célèbre une sorte d'ermite en plein monde, étranger aux intrigues et aux passions du dehors aussi complètement qu'aux calculs de l'amour-propre, ne voulant voir d'ordinaire dans tout ce qui s'agitait autour de lui que des entraînemens excusables ou des erreurs dignes de compassion.

Pourtant, malgré son indulgence et sa réserve accoutumées, Flandrin n'avait pas hésité à se prononcer ouvertement contre les mesures administratives prises en 1863. C'était à Rome qu'il en avait reçu la nouvelle, et cela au lendemain du jour où il revoyait « avec l'émotion attendrie, écrivait-il, d'un amoureux devant l'ancien logis de sa maîtresse, » cette chère Académie de France qu'il avait quittée, vingt-cinq ans auparavant « avec larmes, » et qui lui apparaissait, maintenant plus que jamais, comme une insti-

tution « belle et généreuse entre toutes. » Même avant de rien savoir de ce que pensaient ou résoudraient ses confrères, il avait écrit à l'un d'eux pour lui exprimer et le charger de communiquer à l'Académie ses sentimens personnels « d'indignation et de douleur. » Un peu plus tard, il refusait, par une lettre fièrement laconique, le poste élevé que le ministre avait cru devoir lui offrir dans la nouvelle organisation de l'école. Enfin, malgré une extrême fatigue physique, présage de la maladie qui allait bientôt l'emporter, il retrouvait, par un prodige de volonté, assez de forces pour rédiger, en réponse au *Rapport du surintendant des Beaux-Arts*, un mémoire dont le texte d'ailleurs n'a été publié qu'après lui (1), et qu'il cessa d'écrire dès qu'il eut appris qu'une protestation signée du nom de son maître avait devancé la sienne. « Je ne continuerai pas mon travail, dit-il dans une de ses lettres, parce que, M. Ingres ayant parlé, il semblerait outrecuidant d'ajouter quelque chose aux paroles de celui dont l'autorité devrait être décisive. » Quelques semaines s'étaient écoulées à peine depuis le jour où il avait écrit cette lettre, et déjà Hippolyte Flandrin n'existait plus. Il mourut à Rome le 21 mars 1864, et, le mois suivant, l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dont les murs naguère embellis par lui attendaient de son pinceau de nouveaux chefs-d'œuvre, cette église où il devait, à cette époque même, rentrer pour se remettre au travail, ne s'ouvrait que pour recevoir son cercueil.

La mort de Flandrin faisait perdre à la France le peintre de sujets religieux le plus hautement inspiré qu'elle eût vu naître depuis Le Sueur, à l'Académie un de ses membres les plus chers, à M. Ingres celui de ses élèves qui représentait avec le plus d'éclat ses traditions et son école : école assez féconde d'ailleurs pour avoir, en moins de douze années, fourni trois des siens à l'Académie (2), sans compter six autres académiciens qui, pensionnaires à la villa Médicis au temps où Ingres en était le directeur, avaient achevé de se former sous l'influence du maître et qui s'honoraient de la subir encore, même depuis qu'ils étaient devenus les confrères de leur ancien chef. Quant à lui, doyen de la Compagnie par son âge comme par la date de son élection, illustre entre tous par ses œuvres, respecté de ceux qui l'approchaient avec autant de passion, pourrait-on dire, qu'il en mettait lui-même à défendre en toute occasion ses idées et sa foi, — il devait, pendant plus de deux ans encore, survivre à l'élève auquel, ainsi qu'on l'a fait jus-

(1) *Lettres et Pensées d'Hippolyte Flandrin*, p. 488 et suiv.

(2) Le sculpteur Simart, élu en 1852, Flandrin en 1853, et Lehmann au commencement de 1864.

tement remarquer, il lui eût appartenu de « transmettre son pinceau, comme les rois transmettent leur sceptre (1), » et, jusqu'au moment où il succombait à son tour, garder sans défaillance l'activité de son génie et l'énergie de sa volonté. Bien peu de jours avant celui qui devait être pour lui le dernier, Ingres, malgré son grand âge, travaillait encore avec une ardeur presque juvénile à des répétitions plus ou moins modifiées de quelques-uns de ses anciens ouvrages, sans pour cela renoncer à l'espoir d'en produire de nouveaux, sans se refuser même parfois la réalisation immédiate de cette espérance : témoin un beau dessin représentant *Midas et le barbier,* qu'il exécuta vers cette époque, et qui soutiendrait sans désavantage la comparaison avec les œuvres de même espèce sorties autrefois de sa main. Qui sait si, avec les ressources exceptionnelles dont elle semblait rester pourvue, la vie d'Ingres n'eût pas pu se prolonger jusqu'aux limites qu'avait atteintes celle de Titien, mort, à quelques mois près, centenaire (2)?

Ingres était entré dans sa quatre-vingt-septième année lorsqu'il mourut (13 janvier 1867). Il avait appartenu à l'Académie des Beaux-Arts pendant près d'un demi-siècle, et renouvelé ainsi un exemple de longévité académique que, jusqu'alors, l'architecte Fontaine avait été seul à fournir dans les mêmes proportions; mais, avant la fin de l'année suivante, un autre grand artiste disparaissait qui, durant une période de temps plus longue encore, avait, en qualité d'associé étranger, figuré sur la liste des membres de la Compagnie, et, comme autrefois Haydn, ajouté à la gloire de celle-ci l'appoint d'une importance personnelle incomparable et d'une renommée universelle. L'élection de Rossini remontait à l'année 1823, par conséquent à une époque où l'auteur du *Barbier* n'avait pas encore écrit *Guillaume Tell*, mais où ses titres, aussi nombreux déjà qu'éclatans, justifiaient de reste l'empressement avec lequel on l'avait appelé à occuper la place devenue vacante par la mort de Paisiello. A partir de ce moment, il avait presque continuellement résidé à Paris, où, sans assister régulièrement, il est vrai, aux séances périodiques qui réunissaient ses confrères, il entretenait avec la plupart d'entre eux des relations assez habituelles pour ne pas se montrer indifférent, encore

(1) *Allocution prononcée par M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie, aux funérailles de M. Flandrin.*

(2) Dans la nuit du 8 au 9 janvier 1867, Ingres avait quitté son lit pour aller, à demi nu, ouvrir une fenêtre et dissiper ainsi la fumée répandue dans sa chambre par un tison qui venait de rouler de l'âtre de la cheminée sur le parquet. Une fluxion de poitrine se déclara à la suite de cette imprudence et amena la mort au bout de cinq jours.

moins étranger, aux événemens qui les intéressaient. C'est ce qu'on pourrait dire aussi de Meyerbeer, qui, élu associé onze ans après Rossini, l'avait précédé de quatre ans dans la tombe, après avoir passé parmi nous la seconde moitié de sa vie et conquis sur la scène de nos théâtres la meilleure part de sa célébrité.

Les dernières années du second empire ne s'étaient donc pas écoulées pour l'Académie dans les regrets seulement et dans l'inaction relative auxquels l'application du décret de 1863 la condamnait; elles avaient été marquées pour elle par bien des deuils, par la disparition successive de ses membres les plus anciens ou les plus illustres, sans compter ceux qu'elle avait vus tomber, comme Simart ou comme Berlioz, à quelques années à peine d'intervalle entre la date où elle se les était attachés et le moment où elle les perdait. Même avant la fin du règne de Napoléon III, la compagnie se trouvait presque entièrement renouvelée. Parmi les membres qui la composaient alors, un seul, Auber, avait été élu avant la révolution de juillet; onze, dont quatre académiciens libres, étaient entrés à l'Académie sous le règne de Louis-Philippe. Des trente-neuf autres, — sauf M. Henriquel et M. Léon Cogniet, élus tous deux en 1849, — aucun, à l'époque où commençait la guerre qui devait entraîner la chute du gouvernement impérial, n'avait un passé académique plus long que la durée de ce gouvernement lui-même. Encore faut-il ajouter que plusieurs d'entre eux, tant la mort avait multiplié ses coups durant cette période, étaient devenus les successeurs d'académiciens élus, eux aussi, sous le second empire. Jamais, depuis la fondation de l'Institut, le personnel de l'Académie des Beaux-Arts n'avait, dans un pareil laps de temps, subi des changemens aussi fréquens; mais, — hâtons-nous de le dire, — sans que pour cela l'obligation se fût produite de pourvoir aux vacances successives par des choix moins profitables qu'autrefois à la gloire de la compagnie. C'est ce dont elle recueille encore aujourd'hui le bénéfice. Si, parmi les nouveaux-venus d'alors, quelques-uns, comme Paul Baudry, le dernier dans l'ordre chronologique des académiciens de cette époque, ne devaient honorer que pendant bien peu d'années le corps où ils étaient entrés, d'autres, heureusement, n'ont pas cessé d'y occuper leurs places. Avec ceux qui, plus ou moins récemment, sont devenus leurs confrères, ils ajoutent dans le présent l'éclat de leurs noms et de leurs talens aux souvenirs légués par leurs devanciers, et continuent ainsi les hautes traditions de l'Académie dans cette partie toute contemporaine de son histoire qu'il nous reste maintenant à résumer.

HENRI DELABORDE.

PARIS

PORT DE MER

I.

Paris port de mer n'est pas une idée nouvelle, et la ville qui a un vaisseau dans ses armes a, plus d'une fois dans le cours de son histoire, pu se croire appelée aux destinées d'une cité maritime. Les flottes romaines n'ont-elles pas mouillé devant Lutèce, et les Northmans du xe siècle ne sont-ils pas venus des rives de la Scandinavie, jusque sous les murailles de la cité, avec les frêles esquifs sur lesquels ils avaient bravé les flots de l'océan?

Plus près de nous, on attribue à Vauban un projet de canal maritime de Dieppe à l'Oise, auquel d'ailleurs Colbert ne crut pas devoir prêter attention. Le projet de Vauban fut repris sous la Restauration. Le 7 mars 1825, un sieur Duchatenet en soumissionna la concession. Il y mettait toutefois la condition que le gouvernement s'engagerait à interdire à tout jamais la construction de *routes de fer* entre Paris et Dieppe. L'affaire n'eut pas de suite. D'autres projets de canalisation entre ces deux villes ont depuis attiré l'attention publique. Ils ont eu le même sort que celui de Duchatenet. Les dépenses de construction hors de proportion avec les résultats

possibles, la difficulté d'entretenir les quantités d'eau nécessaires furent les principales causes de cet insuccès. Les canaux projetés n'avaient, en outre, ni la largeur, ni la profondeur indispensables aux bâtimens de mer, et ils n'auraient pu être fréquentés que par la batellerie.

Il semblait d'ailleurs plus simple d'utiliser le grand fleuve qui déroule son cours de Paris à la mer. On l'avait déjà voulu tenter. En 1760, Passement, ingénieur du roi, avait proposé d'approfondir la Seine, de façon à assurer aux navires un tirant d'eau de six pieds jusqu'à Poissy. Les cinq ponts, alors existans entre cette ville et Paris, lui paraissaient un obstacle qu'il ne fallait pas chercher à surmonter. Cette tentative mérite d'être citée, car Passement est le seul qui ait, jusqu'à ce jour, cherché à utiliser purement et simplement le lit naturel du fleuve; on voit d'ailleurs dans quelles modestes proportions.

L'illustre Perronet, qui avait condamné le projet de Passement, repoussait, quelque temps après, celui d'Isnard, consistant en un canal de Rouen à Paris, sur lequel on n'eût pas rencontré moins de 183 écluses. En 1794, Forfait, qui fut depuis ministre de la marine, et l'ingénieur Sganzin, encouragés par Carnot, abordèrent le problème d'une autre façon. Ils commencèrent par démontrer la possibilité, fort contestée alors, d'utiliser le lit lui-même de la Seine, en faisant remonter en onze jours, du Havre à Paris, avec 160 tonnes de chargement, le lougre le *Saumon*, construit exprès sur leurs dessins. Malgré les dimensions restreintes de ce petit bâtiment, qui n'avait pas plus de $2^{m},60$ de creux, la tentative parut intéressante. En 1796, Sganzin, en collaboration avec de Cessart, soumit au Directoire un rapport concluant à la possibilité d'aménager la Seine en vue d'une certaine navigation maritime. Il voulait, toutefois, éviter les passages les plus difficiles, au moyen de cinq *dérivations* ou coupures pratiquées dans les principales presqu'îles que dessine le fleuve en ses nombreux contours.

Le Directoire et le régime qui suivit eurent d'autres préoccupations, et, jusqu'à la Restauration, si on parla quelquefois de Paris port de mer, comme au moment où Fulton fit les essais incompris du premier bateau à vapeur, il n'apparut dans cette période aucun projet digne d'être noté. Le roi Charles X réveilla de ce côté l'esprit de tentative. Visitant, le 24 novembre 1824, les travaux, alors en cours d'exécution, du canal Saint-Martin, il fit entendre qu'il accueillerait avec bienveillance l'idée de faire venir par la Seine les navires de commerce à Paris. L'ingénieur Bérigny, déjà auteur d'un projet de canal de 3 mètres de profondeur, reprit

son étude. En 1826, il publiait le projet d'un canal latéral à la Seine, allant du Havre à Paris et offrant partout aux navires un tirant d'eau de 6 mètres, tout à fait extraordinaire pour l'époque. Empruntant alternativement tantôt une rive, tantôt l'autre de la Seine, ce canal la traversait six fois, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'au moyen d'ouvrages, et en particulier de barrages, d'une exécution difficile et coûteuse.

Au même moment à peu près, une société, à la tête de laquelle se trouvait Flachat, sollicitait la concession d'un canal fort semblable à celui de Bérigny, et en même temps, celle d'entrepôts généraux des douanes, à Paris, où il n'en existait pas encore. Les deux propositions étaient liées, et la seconde intéressait les demandeurs au moins autant que la première. La suite le fit bien voir. En présence, en effet, des difficultés d'exécution et de l'aggravation de dépense que révéla l'étude du projet, la société Flachat en réduisit successivement l'importance. En 1829, il ne s'agissait plus que d'un canal entre Rouen et Paris, avec $3^{m},50$ de tirant d'eau; la navigation du Havre à Rouen devait continuer, comme par le passé, à se faire par la Seine. En 1831, il s'agit de moins encore. Le 8 septembre, la société Flachat écrit au ministre des travaux publics que les événemens politiques la contraignent à restreindre ses projets et à modifier son programme. Elle demande l'autorisation d'établir tout d'abord des entrepôts sur les terrains qu'elle avait eu le soin d'acquérir, éventuellement, dans la presqu'île de Gennevilliers, et de relier ces établissemens à Saint-Denis et à Paris par des routes et des ponts à péage. Ultérieurement, on aurait entrepris la construction d'un canal de Rouen à Bezons (1). Ces propositions, si éloignées du projet primitif, ne furent pas accueillies, et en 1832, la société Flachat cessait de faire parler d'elle. Son créateur allait bientôt prendre sa revanche dans la grande industrie des chemins de fer.

A partir de ce moment, en effet, les chemins de fer absorbèrent l'attention publique, et ce dernier échec ferma la première série des tentatives ayant pour objet d'amener les navires de mer à Paris.

(1) C'est seulement en 1865 qu'un entrepôt de douanes fut établi à Paris, et c'est à *Paris-Port-de-Mer* qu'on le doit. Mais *Paris-Port-de-Mer* était alors le nom d'un petit navire que son inventeur, M. Le Barazer, renversant le problème, prétendait avoir doué à la fois des qualités du bâtiment de mer et de celles du bateau de rivière. L'empereur s'y intéressait et lui avait accordé une subvention. Au retour d'un voyage à New-York, heureusement effectué, le *Paris-Port de-Mer* fut arrêté par la douane à Rouen et obligé d'y décharger sa cargaison. Peu après, un décret impérial instituait l'entrepôt des douanes de Paris. Quant à *Paris-Port-de-Mer*, il périt l'année suivante.

L'état de la Seine, à cette époque, n'était pas d'ailleurs de nature à les encourager.

II.

De Rouen à la mer, il y a 120 kilomètres. C'est la partie maritime du fleuve, celle dans laquelle la marée fait sentir son action. Sur la moitié inférieure, le lit présentait une forme évasée, large de 1,000 mètres à La Mailleraye, et de 10,000 mètres à l'embouchure. Des bancs de sable mobiles l'encombraient, continuellement remaniés et déplacés par le jeu alternatif de la marée, ne laissant à la navigation qu'une route sinueuse et toujours incertaine. Tout aussi variable et insuffisante était la profondeur. Dans les grandes marées, on trouvait à peine $4^m,30$ d'eau à Quillebeuf, et $1^m,75$ aux pleines mers de morte eau. Entre cette ville et Rouen, quatre bancs de roche exhaussaient le fond, et enfin, le mascaret dans toute sa violence intervenait encore pour rendre souvent inévitables les nombreux périls d'une route trop jalonnée d'épaves. Aussi ne voyait-on alors arriver à Rouen que de petits bateaux de 100 à 200 tonnes, dans le genre du *Saumon*, dont nous parlions tout à l'heure, et le port était-il sans aucune importance.

La construction des digues longitudinales, dont l'idée première paraît appartenir à Frimot qui l'exposa en 1827, et les travaux de dragage sur les hauts fonds ont complètement modifié cette situation.

Entreprise en 1846 et continuée jusqu'en 1876, avec les intermittences et les variations d'activité de toutes les œuvres dont les ressources sont inscrites au budget, l'amélioration de la Seine maritime a coûté 25 millions de francs (1). Elle a donné des résultats supérieurs à toutes les espérances. Les digues longitudinales ont concentré les eaux dans le chenal et accru ainsi leur action sur le fond, qui s'est progressivement creusé. Mieux dirigés, les courans ont exercé leur influence au-delà même des digues, dans la partie de l'embouchure, longue de 17 kilomètres, qui va d'Honfleur à la mer. Sans doute, le chenal peut encore s'y déplacer. Mais ses oscillations d'un bord à l'autre, au lieu de s'effectuer brusquement, comme autrefois, dans l'espace de quelques marées, sont devenues très lentes, et peuvent être suivies et observées par le

(1) En regard de ce chiffre, il n'est pas hors de propos de mettre les 8,365 hectares de riches prairies, — dites *prés-salés*, — créés sur les laisses isolées par les digues, et dont la valeur foncière est estimée 34 millions de francs.

pilotage, exempt désormais de douloureuses surprises. De 1866 à 1871, le chenal est resté constamment au nord. Progressivement, lentement, il s'est porté au sud, où il est resté fixé depuis plus de quinze ans. Tout au plus, quelques variations de peu d'importance se produisent-elles encore dans le voisinage d'Honfleur.

Cette partie de la Seine est, néanmoins, susceptible de nouveaux progrès. Il faut y fixer définitivement la direction du chenal et en accroître la profondeur. La façon de réaliser ces améliorations suprêmes a donné lieu à d'inévitables contradictions, mais celles-ci s'atténuent chaque jour, et l'on est maintenant en possession d'un programme de travaux, qui, s'ils ne conduisent pas eux-mêmes à la solution, auront eu le mérite de la préparer et certainement d'en approcher de très près.

Aujourd'hui, les navires de 5 mètres de tirant d'eau peuvent arriver à Rouen, à tout moment. Ceux de $6^m,50$ et même de $6^m,80$ y accèdent aux marées de vive eau, c'est-à-dire de douze à quinze jours par mois. De la mer à Rouen, le trajet dure de huit à dix heures : en sens inverse, il s'effectue ordinairement en une seule marée. Enfin, détail intéressant à signaler, la surprime d'assurance de 1 1/2, spéciale à la navigation de la Seine, n'existe plus. C'est la meilleure preuve de la sécurité avec laquelle se fait aujourd'hui cette navigation, autrefois renommée pour ses dangers.

Rouen s'est mis en mesure de profiter des avantages que lui assurait l'amélioration de la Seine maritime. Ses quais, partout accostables comme ceux d'Anvers, avec qui le port normand offre plus d'un point de comparaison, sont pourvus d'un outillage perfectionné. Ils ont aujourd'hui six kilomètres ; ils en auront bientôt huit et ils peuvent s'allonger indéfiniment. Les terre-pleins réservés aux opérations ont une superficie de près de 50 hectares. Des installations spéciales y sont ménagées au pétrole, aux bois, à la houille, aux vins, aux céréales. Aussi, le trafic s'y est-il rapidement développé. Presque nul en 1848, il était en 1888 de 2 millions de tonneaux de jauge, avec 1,600,000 tonnes de marchandises. Dans les deux années qui suivent, on constate une légère décroissance. Mais elle n'est due qu'à des faits économiques et politiques, comme, par exemple, la rupture des relations commerciales avec l'Italie, et aussi, dans un autre ordre d'idées, par suite de l'abondance de nos récoltes, la diminution des importations de céréales américaines.

III.

Entre Rouen et Paris, les améliorations réalisées n'ont pas été moindres.

Jusqu'en 1846, cette partie du fleuve resta dans les conditions les plus défectueuses. Abandonné à lui-même, le chenal était sinueux, irrégulier en largeur comme en profondeur. En basses eaux, il n'avait, en certains points, que $0^m,60$. Dans les passages rétrécis, il fallait de 30 à 40 chevaux pour le halage d'un bateau ne portant que 80 à 90 tonnes. On mettait quinze jours au moins, quelquefois vingt-huit pour atteindre Paris, et le fret n'était pas moindre que 30 francs par 1,000 kilogrammes.

Tout le monde sentait qu'il y avait une sorte de devoir social à tirer un meilleur parti de cette grande voie naturelle, qui pendant si longtemps avait été, pour ainsi dire, le seul moyen expéditif de communication de la capitale de la France avec le reste du monde. — Mais quoi? — L'énormité de la dépense, les difficultés presque insurmontables de l'exécution d'un canal latéral, creusé dans la vallée parallèlement à la direction générale du fleuve, avaient à bon droit découragé toutes les entreprises.

La solution rationnelle et économique entrevue dès 1824 par Frimot consistait à transformer la rivière elle-même en un canal. Il fallait pour cela la partager en sections isolées l'une de l'autre, au moyen de barrages, qui eussent retenu une couche d'eau d'une profondeur convenable. De l'une à l'autre de ces sections ou *biefs*, le passage eût été assuré au moyen d'écluses. — Mais on ne connaissait alors que les barrages fixes, sorte de gros murs en maçonnerie d'une hauteur invariable. Régler la hauteur de ce mur de façon à assurer en basses eaux la profondeur nécessaire à la navigation, c'était à la moindre crue provoquer à coup sûr l'inondation des terres riveraines, et quelquefois dans un périmètre extrêmement étendu. Si, en revanche, on se préoccupait d'éviter un semblable danger, on était conduit à réduire la hauteur du barrage d'une façon telle que la plupart du temps la profondeur qu'il pouvait maintenir dans le lit du fleuve était insuffisante. — On en était là, et la substitution du canal latéral au fleuve lui-même, quand elle était possible, devenait une sorte d'axiome d'une application générale, lorsque l'ingénieur Poirée inventa en 1834 le barrage mobile à fermettes et à aiguilles. Constitué d'élémens mobiles et maniables qu'on pouvait faire disparaître aisément, en totalité ou en partie, à l'approche d'une crue, et remettre ensuite en place, cet ingénieux appareil donna la solution d'un problème regardé jusque-là comme insoluble.

Perfectionné, agrandi, varié dans ses dispositions et ses formes par les successeurs de Poirée, le barrage mobile a été l'élément essentiel de toutes les améliorations réalisées depuis lors, aussi bien sur la Seine que sur tous les autres cours d'eau. On put ainsi

successivement porter le tirant d'eau utile entre Rouen et Paris, à $1^m,60$ d'abord, puis à 2 mètres, et enfin, tout dernièrement, à $3^m,20$.

Cette dernière amélioration, qui n'a été complètement réalisée qu'à la fin de 1888, il y a deux ans à peine, a été obtenue au moyen de neuf barrages éclusés répartis sur la Seine, depuis celui de Suresnes, dont l'influence se fait sentir dans toute la traversée de Paris, jusqu'à celui de Martot, à 28 kilomètres au-dessus de Rouen. Entre Martot et le pont de Brouilly, à Rouen, l'influence de la marée se continue, et c'est au moyen de dragages que la profondeur de $3^m,20$ au-dessous des plus basses mers a été obtenue.

Les écluses accolées à ces barrages sont au nombre de deux, d'inégale importance. La plus grande est de dimensions telles qu'elle peut contenir à la fois neuf bateaux de $38^m,50$ de long. Même, à Bougival, l'écluse qui dessert à la fois le trafic de la Seine et celui de toute la région du Nord par l'Oise est d'une grandeur exceptionnelle et peut faire passer en une fois de seize à dix-huit bateaux du type ordinaire.

Ces derniers travaux ont coûté 60 millions, y compris 10 millions et demi, imputables à la traversée de Paris. Antérieurement, depuis 1837, date de la construction de la première écluse de Marly, jusqu'en 1879, il avait été dépensé sur cette partie de la Seine en améliorations successives, environ une vingtaine de millions. C'est donc, en tout, à peu près 80 millions, dépensés dans l'espace d'un demi-siècle.

Cette œuvre magnifique qui, à plusieurs reprises, et notamment au congrès de navigation tenu à Paris pendant l'Exposition universelle de 1889, a excité, à juste titre, l'admiration des ingénieurs de tous les pays, est de date trop récente pour avoir déjà produit tout son effet.

Dès aujourd'hui, cependant, les convois remorqués ou toués mettent moins de trois jours pour remonter de Rouen à Paris, et les porteurs à vapeur marchant isolément font le voyage en vingt-huit heures environ. Mais la batellerie, qui ne dispose pas de grands capitaux, continue à employer son ancien matériel jusqu'à usure : elle n'utilise que progressivement, et on peut le dire, avec trop de lenteur, les perfectionnemens de la voie mise à sa disposition. On n'y compte encore qu'un nombre relativement restreint de bateaux de 800 à 1,000 tonneaux, avec lesquels les frais par tonne de marchandise transportée sont beaucoup moindres qu'avec les bateaux de 200 à 300 tonnes encore très usités aujourd'hui. C'est cependant seulement lorsque l'usage de ces coques de grande dimension sera devenu à peu près général pour les transports à

destination ou en provenance de Paris, que l'on tirera des améliorations actuelles tout le parti qu'elles comportent.

Néanmoins, le fret a déjà sensiblement baissé. De 17 francs en 1850, il est descendu successivement à 10 ou 12 francs en 1859, à 8 francs ou 9 francs dix ans plus tard ; il était, en 1888, de 4 francs à 5 francs à la remonte et de 2 fr. 75 à 3 fr. 50 à la descente. Il a encore légèrement baissé depuis. Comme terme de comparaison, nous devons dire qu'ailleurs, sur les canaux du Nord, par exemple, le fret n'a pas varié d'une façon sensible depuis fort longtemps. La diminution constatée sur la Seine est donc un fait particulier, dû à l'économie que les récentes améliorations permettent de réaliser sur les transports.

Le tonnage a, en même temps, considérablement augmenté. Il est passé de 228 millions de tonnes-kilomètres en 1881, à 390 millions en 1888 et à 414 millions en 1889.

Ce trafic se développera encore à mesure que les dimensions des bateaux et l'organisation de la batellerie se seront mises en harmonie avec la situation nouvelle. Mais, si on éprouve quelque déception de ce côté, — ce qui est fort possible, — il faudra en chercher la raison dans les circonstances d'ordre général qui influent sur l'activité des transactions et non pas dans l'insuffisance de la voie, laquelle, sans exiger de nouveaux aménagemens, se prêterait aisément à un trafic décuple, peut-être, de celui d'aujourd'hui.

IV.

Tel est donc l'état des choses sur la Seine au moment où l'idée de Paris port de mer vient de nouveau solliciter l'attention publique.

Le projet d'aujourd'hui n'est d'ailleurs pas celui d'hier, et ne sera sans doute pas celui de demain. Les vicissitudes de sa conception rappellent un peu celles qui ont signalé les projets d'autrefois : de Passement en 1760, de la Société Flachat en 1825. On rêve grand : la réalité se charge de couper les ailes à l'imagination, et de ce qu'on avait d'abord conçu à ce qu'on propose, le chemin va se rétrécissant de plus en plus.

En 1882, en effet, il avait été question d'un véritable canal maritime, sans barrages, sans écluses, creusé dans le lit même du fleuve, à une profondeur de $6^{m},20$ en étiage et de $7^{m},50$ en temps ordinaire. On promettait d'ailleurs d'accroître cette profondeur au fur et à mesure que les progrès de l'amélioration de la Seine maritime permettraient l'accès de plus grands navires. Ce canal, il

est vrai, s'arrêtait à Poissy, comme celui de Passement. Il n'y a plus cinq ponts aujourd'hui, il y en a dix-sept, et on conçoit que l'inventeur de 1882 ait éprouvé, à les franchir, la même hésitation que son confrère de 1760. Mais on ne renonçait pas pour cela à atteindre Paris. Le projet se complétait par la construction d'un gigantesque escalier d'écluses qui eût élevé les navires jusqu'à la hauteur de la terrasse de Saint-Germain, d'où, par des ponts-canaux hardiment jetés, non-seulement au-dessus du fleuve, mais au-dessus des chemins de fer actuels, ils se seraient rendus dans de vastes bassins établis, soit à Gennevilliers, soit à Saint-Denis, à 16 mètres en contre-haut des berges du fleuve. La dépense, les difficultés d'ordre technique, firent reculer. L'année suivante, en 1883, le projet modifié se réduisait à un canal de 30 mètres de large, dans les parties droites, muni de deux barrages éclusés, en vue de diminuer l'importance des déblais, mais s'arrêtant toujours à Poissy, sans pensée immédiate d'aller plus loin. On disait bien que Poissy n'est distant de Paris que de 18 kilomètres à vol d'oiseau. C'eût été d'un certain intérêt pour des pigeons voyageurs ; mais les marchandises, obligées quand même de faire soit 27 kilomètres par chemin de fer, soit 54 kilomètres en bateau, ne pouvaient guère être sensibles à une semblable considération, et l'éloignement de Paris restait une objection difficile à réfuter.

C'est alors qu'apparut, en 1887, le projet actuel.

Comme les précédens, il ne se préoccupe pas de la Seine maritime. Il laisse à d'autres le soin de l'améliorer et de l'entretenir. Son point de départ est Rouen, en amont du pont de Brouilly ; son point d'arrivée, Clichy, après un parcours de 185 kilom. 600, présentant, sur le développement de la Seine entre ces deux *terminus,* une économie de longueur d'environ 30 kilomètres. Ce raccourcissement est obtenu au moyen de deux dérivations ou coupures, déjà prévues dans le projet de Flachat : l'une à Tourville, tracée en courbe dans la presqu'île de Saint-Aubin ; l'autre à Sartrouville, à travers la plaine de Croissy, toutes deux taillées dans le calcaire, avec des parois qu'on annonce devoir être à peu près verticales.

Pour le surplus, le canal projeté reste dans la Seine. Mais ce n'est pas suivant cette ligne des plus grandes profondeurs, qu'on appelle *thalweg,* qu'il s'en empare. Ce chenal naturel a, en effet, des inflexions trop brusques, des courbes trop raides pour pouvoir être franchies par des navires de grande dimension. On a admis que le canal ne devait pas avoir de courbes d'un rayon inférieur à 1,500 mètres, et le tracé a dû, pour se conformer à cette sujétion, serpenter dans la largeur du lit, allant d'une rive à l'autre,

sans tenir compte et sans pouvoir profiter suffisamment du chemin déjà creusé par la nature et les travaux antérieurs.

En fait, il est fort sinueux. Les courbes ayant 1,500 mètres de rayon, c'est-à-dire le minimum admis, forment le quart de la longueur totale; un autre quart comprend des courbes d'un rayon supérieur, allant quelquefois, mais rarement, à 2,500 mètres; la dernière moitié comprend les divers tronçons d'alignemens droits qui raccordent toutes ces courbes.

Dans les parties droites, la largeur, au fond, est prévue de 35 mètres. Elle doit être de 45 mètres dans les courbes. Le projet admet, dans ces conditions, le croisement de deux navires en marche, serrant chacun son bord, et se contentant de stopper au moment de la rencontre, de façon à ne conserver que la vitesse acquise.

La profondeur sera de $6^{m},20$ en basses eaux, ce qui paraît aux auteurs du projet suffisant pour des navires de 6 mètres de tirant d'eau. Ils croient, d'ailleurs, qu'aux hautes eaux d'hiver le canal sera accessible à ceux de $6^{m},80$. Cette profondeur de $6^{m},20$ sera obtenue par un approfondissement convenable du lit du fleuve dans chacun des cinq biefs ou bassins de niveau entre lesquels le canal doit être partagé.

Cette nouvelle division comporte la construction de deux nouveaux barrages : l'un en amont de Poissy ; l'autre à Sartrouville, à l'entrée de la dérivation de Croissy. On conserverait, en les appropriant à leur nouvelle destination, deux des barrages actuels, ceux de Poses et de Méricourt. Cinq autres, ceux d'Andrézy, Meulan, Villez, la Garenne et Martot, seraient supprimés. Pourquoi cette nouvelle division qui, réduisant le nombre des barrages, oblige à surélever chacun d'eux? Pourquoi ne pas utiliser ceux créés d'hier? Le projet le dit : à chaque barrage correspond une écluse; or il faut peu d'écluses, autrement « la route paraîtra longue et ennuyeuse, » et la navigation pourrait trouver plus expéditif de s'arrêter à Rouen.

Quant aux ponts, au nombre de vingt-six, dont sept sont des ponts de chemins de fer, la solution générale adoptée par les auteurs du projet consiste à les transformer en ponts munis d'une travée mobile pouvant tourner autour d'un axe, en laissant au droit du canal un passage libre de 30 mètres.

Par cette transformation, le canal trouble déjà assez gravement l'exploitation du chemin de fer de l'Ouest. Le désir, plusieurs fois manifesté et très compréhensible, des auteurs du projet est cependant d'y toucher aussi peu que possible.

A leurs yeux, c'est la principale raison d'être des deux coupures

de Tourville et de Sartrouville. Grâce à la première, ils échappent à la difficulté de faire passer le canal devant Elbeuf, dans cette boucle accentuée et rétrécie de la Seine où le *thalweg* lui-même s'infléchit suivant une courbe de moins de 1,000 mètres de rayon. Ils sont aussi dispensés de rendre mobiles les deux ponts qui réunissent Saint-Aubin et Elbeuf, et ils respectent la ligne de Rouen à Serquigny.

En outre, en vue de supprimer définitivement le grand pont de Brouilly, à l'entrée de Rouen, et les deux ponts d'Oissel et du Manoir, le projet propose de rejeter cette partie de la grande ligne de Paris au Havre d'une rive de la Seine à l'autre, de façon à lui faire d'abord franchir le fleuve à Fréneuse, à quelque distance au-dessous de la dérivation, et ensuite la dérivation elle-même sur un pont que le relief naturel du terrain permet d'établir à 40 mètres au-dessus du plan d'eau du canal. Il est vrai qu'il faudra accéder à ce pont par de fortes rampes et des courbes assez raides peu compatibles avec des services de grande vitesse, mais l'inconvénient n'a paru que secondaire aux auteurs du projet.

La tranchée de Croissy rend au projet un service du même genre en lui évitant l'embarras de remanier les lignes de Saint-Germain et de Mantes et de couper des ponts aussi fréquentés que ceux du Pecq, de Bougival et de Chatou.

Un grand port à Clichy, un autre moins important à Poissy, qui continue à être l'objet d'une secrète prédilection; quatre ports secondaires aux Andelys, Vernon, Mantes, Argenteuil, et quelques autres aménagemens de détail, complètent les prévisions du projet, dont les auteurs estiment la dépense à 128 millions de francs. C'est moins de 700,000 francs par kilomètre. Ils demandent la concession, sans subvention ni garantie d'intérêt, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, avec la jouissance, toutefois, pendant cette période, de la partie du lit de la Seine mise à sec par suite des travaux, ainsi que des surfaces du domaine public nécessaires à la construction et à l'exploitation.

Ils seraient, en outre, autorisés à percevoir, tant à la descente qu'à la remonte, par tonneau de jauge, 3 francs à titre de péage et 25 centimes comme droit de pilotage. A ces premières demandes, ils ont ajouté depuis celle de l'abandon à leur profit des droits de quai actuellement perçus par l'État, mais seulement sur les navires qui dépasseraient Rouen. Enfin, s'ils veulent bien admettre que la batellerie actuelle doit continuer à circuler gratuitement et sans être astreinte à aucune redevance, ils prétendent que, lorsqu'elle se servira de leurs ouvrages ou installations, elle pourra être tenue de les rémunérer au moyen de certaines taxes.

Tel est l'essentiel du projet, envisagé sous son côté technique. Disons tout de suite quelques mots des objections qu'il soulève.

V.

Les navires à vapeur de 6 mètres de tirant d'eau ont de 11 à 13 mètres de large, de 80 à 100 mètres de long. C'est un échantillon usuel dans le grand cabotage européen et la navigation de la côte d'Afrique. En revanche, dans la navigation transatlantique et des mers de l'Inde et de Chine, les tirans d'eau de $6^m,50$ à $7^m,50$ se rencontrent fréquemment. On les trouve davantage encore, et avec eux celui de 8 mètres, dans le trafic de l'Australasie. Les voiliers dont le tirant d'eau dépasse 6 mètres sont relativement rares.

On voit par là que la clientèle du canal pourrait être assez nombreuse. Encore faut-il qu'en dehors des motifs d'ordre commercial qui peuvent l'attirer, — et dont nous parlerons tout à l'heure, — cette clientèle trouve dans les conditions de navigabilité du canal une certaine facilité et une suffisante sécurité. Or, dans un semblable canal, dont il occupera près du tiers, tout au moins le quart de la section, le navire de mer est astreint à en suivre rigoureusement l'axe ou une direction très voisine. Il faut, en effet, que l'eau qu'il déplace puisse revenir en arrière en glissant sous sa quille et le long de ses flancs, en exerçant sur ses œuvres immergées des pressions qui s'équilibrent et s'annulent. S'il s'écarte de cette direction obligatoire, les pressions deviennent inégales; l'avant est sollicité dans un sens, l'arrière dans un autre, et le navire prend cette allure désordonnée qu'on appelle une *embardée*. Son avant se porte à droite, revient à gauche et ainsi de suite, à plusieurs reprises, très rapidement, jusqu'à ce que, venant à toucher la berge, il s'y appuie et y pénètre même, si la consistance du terrain le permet. Si le navire a le courant de bout, il se colle tout entier contre cette même berge, s'élevant quelquefois de plusieurs pieds sur la pente du talus. Si, au contraire, il a le courant dans le même sens que lui, il pivote autour de son avant, comme une porte autour de ses gonds; son arrière se porte sur la berge opposée; les ailes de l'hélice s'y brisent quelquefois, le gouvernail peut s'y fausser, et, en tout cas, la route est barrée. Le moyen de sortir de cet embarras consiste à alléger le navire, en déchargeant une partie de sa cargaison dans des chalands qu'il faut demander à la station la plus voisine. C'est une opération longue, coûteuse et qui, par surcroît, arrête la circulation des autres navires. Heureux en-

core quand on s'en tire sans grosses avaries, ce qui peut fort bien arriver dans le cas de berges rocheuses, et il s'en trouve en plusieurs endroits du tracé proposé.

Suivre l'axe ou une parallèle très voisine est déjà difficile quand on marche en droite ligne. Mais la difficulté s'aggravera considérablement dans un canal sinueux comme celui-ci, où la moitié du trajet se fera dans des courbes d'un rayon relativement court. On se rend compte, en effet, que, sur une courbe, l'orientation du navire change à chaque moment, ce qui nécessite l'action ininterrompue et très précise du gouvernail. Le moindre écart suffit, et le navire dévié subit l'accident que nous décrivions tout à l'heure.

C'est pour l'éviter que les bateaux exclusivement destinés à la navigation en rivière ou en canal sont munis de gouvernails à très large surface, dont l'action est extrêmement puissante. Tout autre est le gouvernail des navires de mer. La première préoccupation des constructeurs est de le préserver autant que possible du choc des lames, et on lui donne pour cela la plus petite surface possible. On pourrait bien, quand il navigue en canal, lui ajouter quelques ailettes, comme on l'a fait de tout temps en Hollande; mais ce ne serait là qu'un palliatif fort insuffisant, — et il faut admettre qu'en principe un navire de mer gouvernera moins bien dans un canal qu'un bateau de rivière.

Il est donc de toute nécessité de le mettre dans des conditions qui rendent sa gouverne aussi sûre que possible quand on lui fait entreprendre cette navigation pour laquelle il n'est point fait. La première et la plus indispensable de ces conditions est que le navire ait assez d'eau sous sa quille. Les 30 centimètres, appelés en langue maritime le *pied de pilote,* sont un minimum à peine suffisant pour franchir, en eau calme et à faible vitesse, une barre de petite étendue. L'expérience quotidienne des canaux maritimes aujourd'hui existans et de certains chenaux de grandes rivières a démontré d'une façon définitive qu'avec moins de 50 centimètres d'eau sous la quille, dans un canal de dimensions analogues à celles du projet, un navire gouverne toujours mal. Il serait prudent aussi de laisser dans la profondeur un certain logement aux matériaux que la violence du remous ne manquera pas d'enlever aux talus. Dans les parties surtout où le canal s'écarte du thalweg naturel du fleuve, celui-ci tendra toujours, surtout en temps de crue, à combler l'œuvre artificielle qui contrarie les lois invincibles de son régime.

Ce n'est donc pas avec $6^{m},20$ de profondeur que le canal pourra admettre des navires de 6 mètres de tirant d'eau. Comme, en outre, en passant de l'eau salée à l'eau douce, un semblable navire en-

fonce de 15 à 20 centimètres, en raison de la différence de densité des deux liquides, ce serait au moins 6m,70, c'est-à-dire 50 centimètres de plus que le projet, qu'il faudrait assurer en tout temps à la navigation. Si on ne le fait pas, si on s'en tient aux 6m,20, le canal ne sera accessible en tout temps, tout au plus, qu'aux navires de 5m,50. C'est déjà quelque chose, et les lignes régulières spécialement affectées à cette navigation pourraient très bien s'y conformer. Mais les lignes régulières sont loin d'être tout, et l'utilité d'un port consiste surtout à pouvoir s'ouvrir à cette navigation accidentelle que les circonstances commerciales y font appeler à tout moment, subitement, et aujourd'hui presque uniquement par voie télégraphique. On affrète alors, comme l'on dit, non pas ce qu'on veut, mais ce qu'on trouve, et généralement on trouvera plutôt des navires de 6m,50 que de 6 mètres, et surtout 5m,50. Le port de Rouen en fournit tous les jours des exemples. Ce ne serait donc plus ni 6m,20, ni même 6m,70, comme nous le disions tout à l'heure, mais encore 50 centimètres de plus, soit 7m,20, qu'il faudrait donner au canal pour permettre l'accès régulier de son terminus à des navires de 6m,50. Si on ne le fait pas, les grandes opérations commerciales lui échapperont, et la consolante affirmation des auteurs du projet qu'il ne doit nuire ni à Rouen, ni au Havre, sera en partie vérifiée.

Quant à la largeur, d'après les exemples dont on s'est d'ailleurs inspiré pour la déterminer, elle paraît admissible, sauf peut-être dans ces courbes de 1,500 mètres de rayon, si nombreuses, si longues quelquefois, où 10 mètres de plus qu'en alignement droit ne sauraient suffire à racheter l'effet d'un coup de barre un peu trop fort. Mais si elle est admissible pour le passage d'un navire, il est difficile de la considérer comme suffisante pour le croisement en marche de deux navires allant en sens contraire. L'exposé du projet est obligé de convenir que, dans cette opération délicate, la distance entre les bords opposés des deux navires peut n'être que de 3 mètres. Il n'y a pas de capitaine qui veuille courir une pareille chance d'abordage. Il faudra donc ici, comme partout ailleurs en semblable circonstance, qu'un des deux navires s'arrête et se tienne à la berge, laissant à l'autre le passage libre. C'est là une cause de ralentissement; mais cela vaut mieux que le risque d'une collision. Les causes de ralentissement ne manquent pas, d'ailleurs, tout le long de la route, et il n'est pas même certain qu'avec toute la lenteur et toute la prudence possibles, on évite toutes les chances d'accident. Entrer dans quatre écluses et en sortir, passer vingt-six fois dans l'étroit intervalle de 30 mètres que dégagera la travée mobile des ponts, c'est là une sorte de car-

rousel où il faut enfiler adroitement toutes les bagues sans se heurter une seule fois au poteau. Bien peu de navires sont taillés et équipés pour un semblable jeu, où une seconde d'indécision chez le pilote, le plus fugitif moment d'inattention, un peu de lenteur dans la manœuvre, le moindre accident de détail, peuvent occasionner un désastre.

La nuit, — car il est question d'une circulation de nuit, — tous ces risques seraient singulièrement aggravés.

On a parlé de 17 heures pour la durée du trajet. Or, il y a 185 kilomètres. Il est de notoriété qu'un parcours moindre, dans un chenal rectiligne en majeure partie, sans embarras d'écluses ni de ponts, ne s'effectue qu'exceptionnellement en moins de 25 ou de 26 heures. Il ne faudra pas se plaindre si on met ici 28 à 30 heures. C'est le temps qu'emploient aujourd'hui à la remonte les vapeurs de rivière, à qui leur petite taille permet une plus grande liberté d'allures. Enfin, il suffit de faire entrevoir les conséquences ruineuses qu'auraient, pour les navires retenus à Paris, des gelées prolongées, comme celles qui pendant près de deux mois viennent d'interrompre la circulation sur la Seine, entre Paris et Rouen. C'est là une éventualité que le commerce maritime n'aimera pas à courir.

En somme cependant, et sauf cette dernière objection, le projet, en ce qui touche à la navigation, ne se heurte à aucune impossibilité absolue : il est insuffisant. Mais approfondir, élargir, allonger les travées mobiles des ponts, ce ne sont là que questions d'argent.

La question des ponts, dont nous parlions tout à l'heure au point de vue de la navigation, est aussi celle qui émeut le plus les riverains de la Seine, Rouen en particulier, et le chemin de fer de l'Ouest.

Il s'agit, comme nous l'avons dit, de substituer au pont fixe un pont ayant une partie mobile d'une longueur que le projet estime suffisante à 30 mètres. Nous avons déjà dit ce que nous pensions de cette dimension au point de vue du passage des navires. Le projet ne s'y tient évidemment que dans une pensée d'économie. Une plus grande portée augmenterait, en effet, considérablement les difficultés d'exécution et, avec elles, la dépense. Mais, même avec la dimension adoptée de 30 mètres, cette transformation sera une œuvre coûteuse. Elle entraînera la démolition partielle des ponts sur une longueur beaucoup plus grande, quelquefois la démolition totale, et, dans tous les cas, la reconstruction complète de deux, quelquefois de trois piles dont le creusement du canal doit déchausser les fondations actuelles.

Au point de vue de la circulation, cette transformation des ponts est grave, elle nuit à des intérêts considérables en faveur desquels une possession séculaire a établi une très sérieuse prescription. Mais sa gravité n'est pas la même en tous les points. Là où la circulation est peu active, les arrêts dus à l'ouverture de la travée mobile seront de peu d'importance. L'inconvénient sera du même ordre que celui du passage à niveau d'un chemin de fer à travers une route ordinaire. Ces inconvéniens sont plus sérieux sur les ponts comme ceux de Saint-Denis, de la route d'Argenteuil, de Vernon, etc., où la circulation est importante. Mais ils s'accroissent très sensiblement, pour les ponts du chemin de fer de l'Ouest, du danger possible auquel une manœuvre mal faite, un signal oublié, peuvent exposer un train. Certains accidens dus à des causes de ce genre ont eu lieu en Amérique et ont pris le caractère d'épouvantables catastrophes.

Mais il est, sur le chemin de fer de l'Ouest, un pont, celui d'Argenteuil, où la circulation est actuellement de 106 trains par jour; elle se doublera, dans un avenir prochain, lorsque la nouvelle ligne d'Argenteuil à Mantes avec l'embranchement de Conflans à Pontoise sera ouverte à l'exploitation. Le pont sera alors parcouru par plus de 210 trains par vingt-quatre heures. Il est difficile, en présence d'une telle circulation, d'entrevoir la possibilité de l'ouverture d'une travée mobile dans le pont à un instant quelconque.

Surélever ces différens ponts à une hauteur suffisante pour laisser au-dessous un passage libre aux navires avec leur mâture serait certainement une solution coûteuse et par elle-même et par les remaniemens et les sujétions de toutes sortes qu'elle entraînerait dans les installations et l'exploitation du chemin de fer. C'est cependant elle qui devra prévaloir.

Le parlement anglais a exigé qu'il en fût ainsi pour les cinq voies ferrées que croise le canal de Manchester, et leur passage est assuré par autant de ponts fixes d'une seule portée, situés à 23 mètres au-dessus du plan d'eau du canal. C'est une très grosse dépense, mais elle paraît inévitable. Elle serait, sans doute ici, comme elle l'est à Manchester, entièrement à la charge de la compagnie du canal.

D'une façon générale, d'ailleurs, la compagnie du chemin de fer de l'Ouest, protégée par les stipulations formelles de son cahier des charges, entend n'avoir à supporter, du fait de la construction du canal, aucuns frais de quelque nature que ce soit. En eût-elle à supporter, que, grâce aux dispositions relatives à la garantie d'intérêt, ils retomberaient à la charge du budget.

Il semble également bien difficile d'imposer purement et sim-

plement à la ville de Rouen la coupure de ses deux ponts. La circulation quotidienne y est, moyennement, de près de 5,000 colliers et de 29,500 piétons. A certains jours, il y passe 7,500 voitures dans un espace de douze à quinze heures. On voit quel trouble profond jetteraient dans la vie de cette cité industrielle et commerçante des interceptions multipliées de sa principale circulation, interceptions qui seraient absolues, car les deux ponts, n'étant séparés que par une distance de 260 mètres, seraient forcément ouverts tous deux en même temps. La configuration du terrain ne se prête pas, d'ailleurs, à l'établissement de ponts surélevés. Reste la solution d'une déviation du canal qui consisterait à lui faire contourner à distance convenable le faubourg de Saint-Sever. Mais outre qu'elle recouperait encore des voies de communication d'une certaine importance, elle est fort onéreuse. Aussi les auteurs du projet la repoussent-ils avec vivacité. Ils s'étonnent de l'émotion des Rouennais, qui devraient, au contraire, assurent-ils, être heureux de voir tant de millions de tonnes passer devant leurs yeux. Il est permis de penser que, s'ils avaient le choix, les Rouennais aimeraient encore mieux les voir s'arrêter sur les quais. Il n'importe : le projet s'en tient à la coupure des ponts de Rouen : elle est nécessaire au canal, cela lui suffit; c'est au nom de l'intérêt maritime qu'il la réclame, en vertu d'un principe dont il semble être l'inventeur et qui consiste, suivant ses propres expressions, « dans la subordination de la terre à la mer. » Cela pourrait mener à de singulières conséquences.

Jusqu'à présent, toutes les objections soulevées par le projet semblent pouvoir se résoudre plus ou moins heureusement à coups d'argent. En sera-t-il de même de celles que je voudrais encore signaler à l'attention du lecteur avant d'abandonner le point de vue technique?

Le creusement du canal comporte, d'après le projet, l'enlèvement de 41 millions de mètres cubes de déblais à peu près. C'est un peu plus qu'au canal de Manchester, où le cube n'est que de 35 millions de mètres cubes. C'est quatre fois plus qu'au canal de Corinthe. Cette grande quantité de terre, où la logera-t-on? Le projet prévoit d'abord le comblement des bras non navigables de la Seine, ce qui, en réduisant le débouché disponible, pourrait, dans les grandes crues, agrandir sur les terres en amont le périmètre de la zone d'inondation. Ensuite, c'est sur ces îles, aujourd'hui si verdoyantes, un des charmes de cette magnifique vallée, qu'on amoncellera en épais remblai la craie et le gravier qui les stériliseront à tout jamais ; enfin, comme on ne se sera ainsi débarrassé que de la moindre partie des déblais, avec l'excédent, on

dressera sur la rive gauche, tout du long du fleuve, une banquette continue qu'on assure devoir être fort utile à la défense du pays en cas d'investissement de Paris par une armée ennemie.

Cette éventualité d'une guerre malheureuse est bien souvent invoquée, et un trop grand nombre de chemins de fer ont dû à l'épithète de stratégiques des subventions et des garanties d'intérêt qu'on ne pouvait justifier par des considérations économiques. C'est un argument poignant et douloureux dont il conviendrait de n'user qu'avec discrétion et qui n'est guère de mise pour dissimuler l'embarras où l'on est de trouver un lieu de décharge pour tous ces matériaux.

Cette banquette, en outre, qui aurait forcément plusieurs mètres de haut, c'est la dépréciation de toutes les propriétés qu'elle viendrait séparer de la Seine, leur bouchant la vue, détruisant tout l'agrément de ces lieux renommés par leur pittoresque. Il y a là, pour les riverains, un dommage qui ne serait compensé qu'insuffisamment par une indemnité pécuniaire, quelque élevée qu'elle soit.

Il y a autre chose encore. Entre Vernon et Méricourt, sur 30 kilomètres, entre Meulan et Poissy, sur 17 kilomètres, les $6^{m},20$ prévus au projet pour la profondeur du canal doivent être entièrement creusés en contre-bas du fond du lit actuel de la Seine. Il en résultera qu'en temps de basses eaux et précisément pendant une partie de la saison chaude, toute l'eau du fleuve se trouvera concentrée dans cette étroite cuvette de 70 mètres de large à la partie supérieure, laissant à découvert le reste du lit sur une largeur de 150 à 200 mètres. Cet abaissement du niveau provoquera certainement l'asséchement des terres riveraines, tarira leurs puits et leurs sources.

En outre, cette vaste surface alternativement couverte et découverte, suivant les variations du débit, deviendrait aussitôt un marécage à l'aspect désolé et d'autant plus pestilentiel que les eaux y déposeraient une partie des déjections et des immondices dont Paris et les communes voisines continuent imperturbablement de confier l'enlèvement au grand fleuve. Il y a là un juste sujet d'inquiétude. A une époque où l'hygiène commence à prendre dans les préoccupations de tout le monde la place qu'elle devrait y tenir depuis longtemps, il conviendra sans doute d'obtenir à cet égard, avant d'aller plus loin, l'adoption de dispositions efficacement préservatrices de la santé publique.

VI.

Quelque valeur qu'on puisse attacher aux objections que soulève la partie technique du projet de Paris port de mer, aucune, on le

remarquera, n'est absolument dirimante. On y peut échapper par des modifications du projet, qui ne se traduiront jamais que par un supplément de dépense, considérable, il est vrai. Sans doute, quoi qu'on fasse, on n'aura jamais rien qui ressemble à ces grands fleuves maritimes, la Tamise, la Mersey, l'Escaut, le Tage, dont les embouchures, par leur vaste étendue, leur profondeur, leur facile accès, sont plutôt une continuation de l'océan; rien non plus qu'on puisse comparer à la Clyde, à la Tyne, au Saint-Laurent, auxquels un travail habilement conduit pendant quinze et vingt ans a donné en profondeur et en largeur les dimensions de véritables bras de mer, et qui font de Glascow, de Newcastle et de Montréal des ports de premier ordre. Ce qu'on pourra obtenir, quelque peine et quelque argent qu'on y mette, ne sera jamais qu'une route longue, sinueuse, où la circulation sera toujours difficile, lente, non exempte d'accidens, et qui, néanmoins, aura coûté fort cher.

Mais l'utilité est la mesure des choses, et si cette route, malgré ses imperfections, doit avoir une utilité suffisante pour compenser les sacrifices de toute nature qu'elle imposera, il ne faut pas hésiter à la faire. Voyons donc cette utilité.

Qu'espère-t-on tout d'abord? Mon Dieu! on procède assez modestement, et pour débuter, le projet ne prévoit pour la première année qu'un mouvement de 1,260,000 tonneaux, fournis à raison des deux tiers, soit 840,000 tonneaux, par la navigation au long cours, le reste par le cabotage.

Or, à Rouen, le mouvement qui, en 1889, a été de 822,000 tonneaux, se compose de 126,000 tonneaux seulement au long cours, de 522,000 au grand cabotage et de 175,000 au petit.

Les longs courriers, en effet, ont des tirans d'eau qui leur rendent difficile l'accès de la Seine maritime, ils n'y viennent qu'exceptionnellement; et tant que l'amélioration si désirable de cette partie du fleuve n'aura pas été réalisée, Rouen ne sera qu'un port de grand cabotage. C'est au Havre que les longs courriers continueront d'aller, et leur proportion dans le tonnage général de ce port est, en effet, presque égale à celle du grand cabotage (969,000 tonneaux contre 1,060,000). Remarquons d'ailleurs, en passant, que plus de la moitié du tonnage (500,000 tonneaux) au long cours du Havre appartient aux grandes lignes transatlantiques, postales et autres, auxquelles la nature accélérée de leur service interdirait en tout cas la montée de la Seine.

Ce n'est donc pas en drainant le long cours actuellement dirigé sur les deux ports du Havre et de Rouen, défalcation faite des 500,000 tonneaux dont nous venons de parler, qu'on réalisera les espérances sur ce point des auteurs du projet.

Leurs visées sont, d'ailleurs, plus hautes; ce n'est pas le trans-

port à Paris du mouvement maritime des deux ports de la Basse-Seine qui suffirait à leurs vastes ambitions. Ils veulent avoir dans quelques années un mouvement d'au moins 5 millions de tonnes, c'est-à-dire près du tiers du mouvement maritime de toute la France. Ils prétendent faire de Paris un des grands ports du monde, le rendre au moins l'égal de ces grands entrepôts de l'Europe qui s'appellent Londres et Liverpool, y amener tous ces nombreux navires qui aujourd'hui vont à Anvers, à Rotterdam et à Hambourg. Pour déterminer ce changement de courant du commerce maritime, il faut lui offrir des avantages substantiels, et l'économie des frais de transport est certainement de tous le plus propre à toucher. Or, d'après le projet, cet avantage, indispensable au succès de l'entreprise, résultera : 1° de la facilité de trouver à Paris un fret de sortie généralement égal aux deux tiers de celui d'entrée ; 2° de la suppression du transbordement à Rouen ; 3° du moindre prix du transport de Rouen à Paris.

Quant au premier point, il faut remarquer tout d'abord que cette proportion entre le fret d'entrée et le fret de sortie ne se réalise actuellement dans aucun de nos ports. A Marseille et à Bordeaux, où elle est le plus favorable, elle ne dépasse pas 60 pour 100 ; à Dunkerque, elle est de 36 pour 100 ; au Havre, de 52 pour 100 ; à Rouen, de 26 pour 100 seulement. En mettant ensemble tous les ports de France, on trouve que le fret de sortie en poids ne représente que 46 pour 100 du fret d'entrée. Cette situation s'explique naturellement. Nous importons principalement des matières premières, lourdes, encombrantes, de bas prix, constituant, pour ceux qui nous les envoient, un excellent élément de fret. Au contraire, nous exportons surtout des produits fabriqués, d'une grande valeur, sans doute, mais de faible poids, et cela est plus vrai encore à Paris que partout ailleurs. Or, comme on l'a très justement dit, en marine, la valeur ne paie pas. Mieux vaut transporter 100,000 fr. de charbon que 20 millions de soieries. On ne voit donc pas que le fait de charger à Paris doive accroître l'importance du fret de sortie.

L'économie du transbordement paraît réelle, au premier abord. Quant à ce qu'elle représente, on a beaucoup disputé autour de 1 franc et de 0 fr. 75. Pour beaucoup de marchandises, telles que les grains, la houille, le transbordement du navire dans un chaland coûte beaucoup moins. Pour quelques autres, les longs bois de charpente, par exemple, il coûte beaucoup plus. On peut d'ailleurs admettre l'un ou l'autre des deux chiffres ; il importe peu. L'économie est plus apparente que réelle. Elle n'est, en effet, applicable en totalité qu'à la très petite fraction de marchandises qui serait

consommée à Clichy même. Mais tout le reste, destiné soit à Paris, soit aux régions au-delà de Paris, devra nécessairement être transbordé à Clichy. On fera à Clichy ce qu'on eût fait à Rouen, et on le fera souvent dans des conditions plus onéreuses. Les prix de la batellerie, en effet, sont faits entre Rouen et le centre même de Paris, Javel, le port Saint-Nicolas, l'île Louviers, Bercy, etc., et de ces divers points, les marchandises, pour se rendre à leur destination définitive, n'ont à supporter qu'un camionnage de peu d'importance. En revanche, les arrivages par navires de mer, une fois à Clichy, devront effectuer par eau, sur rails ou sur essieux, un dernier transport, qui, en raison de l'éloignement, sera souvent fort coûteux, certainement plus coûteux, en tout cas, que le transbordement lui-même.

On affirme, il est vrai, que la création du port de Clichy aura pour conséquence un déplacement du centre de l'activité industrielle et commerciale de Paris. Industriels, négocians, banquiers, tout le monde voudra se rapprocher du port, et Paris, glissant, en quelque sorte, sur ses assises, viendra s'asseoir plus à l'ouest. Ce ne sera, en tout cas, ni l'affaire d'un jour, ni une petite dépense, et il serait bon, dans l'appréciation du projet de Paris port de mer, de tenir compte des dépréciations qui frapperaient, s'il se réalise, la plupart des grandes institutions industrielles et commerciales de la ville.

Enfin, l'argument fondamental est que le transport entre Rouen et Clichy par navire de mer serait plus économique que celui de Rouen à Paris par bateau de rivière. Nous avons déjà fait observer qu'il convenait de tenir compte de la différence des points d'arrivée, qui constitue un avantage sérieux pour le bateau de rivière. Quant au prix du transport en lui-même, nous avons vu aussi que le fret du bateau de rivière tend à descendre au-dessous de 3 francs, et que le bateau de rivière, en vertu des droits acquis, circulera sans payer de taxe au canal. Le navire de mer surchargé du péage de 3 fr. 25 à la remonte, d'autant à la descente, pourra-t-il faire des conditions meilleures que son humble concurrent? c'est peu croyable, car le navire construit, équipé pour la navigation maritime, coûte beaucoup plus cher, et de première mise et de frais journaliers, que l'ensemble des bateaux de rivière, remorqueur compris, capables de recevoir le même chargement que lui.

Un fait concluant à l'appui de cette considération existe en Amérique. Le Saint-Laurent est accessible aux grands navires de mer jusqu'à Montréal. A 50 kilomètres à peine au-delà de cette ville, en remontant le grand fleuve, est le lac Ontario, puis derrière, l'Érié,

puis le Huron, et enfin le Michigan, tous réunis les uns aux autres par une canalisation déjà importante. Pourquoi, par l'approfondissement de ces quelques tronçons de canaux, n'avoir pas ouvert aux bâtimens de mer ces lacs immenses où semblent, à première vue, les appeler des ports comme Toronto, Rochester, Buffalo, Détroit, et enfin dans l'enfoncement du Michigan, après Milwaukee, le grand emporium de Chicago?

L'esprit d'entreprise ne manque pas aux Américains. Pourquoi n'ont-ils pas voulu tenter celle-ci? Par cette raison très pratique et très sensée, que la navigation des lacs, calme et sûre, n'exige pas l'appareil coûteux destiné à résister aux fureurs de l'océan; qu'un bateau de construction légère, avec un armement sommaire et un équipage réduit, y rend les mêmes services à un moindre prix, et qu'il est encore plus avantageux, en somme, de transborder la marchandise à Montréal que d'envoyer le navire de mer aller la chercher là où, plus économiquement que lui, le bateau des lacs peut se transporter.

Ce qui est vrai là-bas est vrai ici, et par les mêmes raisons.

Ici, en outre, les demandeurs en concession ont dû s'engager à respecter les droits acquis à la batellerie; ils devront lui laisser la liberté de circulation et ne pourront la frapper d'aucune taxe. Il y a là un principe de justice qui ne peut être violé. C'est donc seulement aux navires de mer qu'on pourra demander un droit de 3 fr. 25 par tonneau de jauge, tant à la montée qu'à la descente, soit 7 fr. 50 pour un voyage complet. Le bateau de rivière ne paiera rien.

Pour atténuer les conséquences de cette inégalité de traitement entre les deux modes de transport, le projet admet, sans d'ailleurs donner ses motifs, que les armateurs ne réclameront pas pour Paris un fret plus élevé que pour Rouen. La chambre de commerce de Dunkerque, qui a très bien étudié cette question, a démontré que cette hypothèse ne se réaliserait pas pour le grand cabotage, c'est-à-dire pour les navires venant d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, des mers du Nord et de la Baltique, qui, s'ils remontent à Paris, feront, dans le cours de l'année, un moindre nombre de voyages que s'ils s'arrêtent à Rouen. Pour les transports des charbons de Cardiff, par exemple, si le voyage, aller et retour, est de neuf jours avec Rouen pour terminus, dans les conditions les plus favorables, il serait de douze à treize avec Paris. Ce serait, dans le premier cas, dix voyages par trimestre, et seulement sept et demi dans le second. Il en résulterait, en tenant compte de la taxe perçue à chaque voyage, un excès de plus de 5 francs par tonne sur le

prix pour Rouen. C'est beaucoup plus que ce que demande la batellerie pour prendre ce charbon à Rouen et l'apporter à Paris.

Tout au plus, donc, seraient-ce les longs courriers pour qui cette considération de quelques jours de plus, ajoutés à une traversée déjà longue, serait de moindre importance. Mais nous avons vu que les longs courriers ne seront pas fréquens. Pour tous les bâtimens de mer s'engageant dans le canal, il y aurait aussi à tenir compte d'une surprime d'assurances, ce qui n'a pas lieu avec les bateaux de rivière, dont le fret comprend l'assurance.

La batellerie, avec ses bas prix, — et ils ne sont pas à leur limite extrême, — fera donc les transports à des conditions plus avantageuses pour le commerce que les navires de mer. Il n'y aurait à peu près égalité de conditions que s'il n'était pas perçu de taxes sur le navire de mer. Mais alors pourquoi faire cette grosse dépense, dont on ne sera pas rémunéré, et qui n'aura même pas servi à assurer une économie de transport?

Mais, dira-t-on, et Anvers? la laisserez-vous en possession paisible de ce vaste champ d'action qui s'étend jusqu'en Suisse, en comprenant et nos provinces de l'Est, et l'Alsace et la Lorraine, et une partie de l'Allemagne méridionale?

Observons que, soit par chemin de fer, soit par eau, Anvers est plus près que Paris de Givet, de Charleville, de Longwy, de Luxembourg, de Metz, et même de Strasbourg. La différence est à l'avantage de Paris sur les directions de Mulhouse, Belfort et Bâle. Si donc les marchandises arrivaient de la mer au même prix à Paris qu'à Anvers, et qu'ensuite leur réexpédition dût avoir lieu à un prix rigoureusement basé sur la distance à parcourir, Paris ne devrait logiquement comprendre, dans son rayon d'action, que la partie tout à fait méridionale de l'Alsace et la Suisse, et abandonner le surplus à sa rivale. Mais la règle kilométrique n'est pas celle qui préside aux opérations de transport à grande distance. Plus la distance augmente, plus le prix kilométrique diminue. C'est ainsi qu'entre Rouen et Le Havre, d'une part, et les régions de l'Est: Longwy, Nancy, Varangeville et même Strasbourg, s'effectuent dès aujourd'hui, par chemin de fer, mais surtout par eau, des transports qui, d'après la règle des distances kilométriques, devraient appartenir à Anvers.

Ce mouvement, qui a toujours existé, qui se développe progressivement, est susceptible d'extension. On peut y aider beaucoup, chacun dans sa sphère : la batellerie, par une meilleure organisation, un esprit commercial plus actif, qui voudra découvrir les occasions de transport en créant et en entretenant des relations

suivies avec le commerce et l'industrie des régions où actuellement Anvers a envoyé ses courtiers; les chemins de fer, par des combinaisons de tarifs communs et internationaux visant toutes les circonstances du transport. Tarifs de transit, ces combinaisons échapperont, il faut l'espérer, à l'anathème dont sont frappés ceux qu'on persiste à appeler tarifs de pénétration. Ces combinaisons sont d'autant plus réalisables, qu'aujourd'hui les ports de la Seine possèdent, pour communiquer par voie ferrée avec le reste du pays, des itinéraires plus courts que celui qui passe par Paris. Vers Reims, notamment, et par Reims vers toute la région de l'Est, le gain n'est pas inférieur à 50 kilomètres. On peut, par là, faire à Anvers une concurrence efficace.

En ce qui concerne plus spécialement Paris, la navigation fluviale peut, en utilisant complètement les améliorations récentes de la Seine, y amener, là où on voudra, le long de ses quais, les marchandises à des prix de 3 francs et même au-dessous. On ne voit pas non plus pourquoi la compagnie de l'Ouest et les chemins de Ceinture ne combineraient pas un tarif à prix ferme de 3 fr. 50 à 4 francs les 1,000 kilos, soit 0 fr. 0275 à 0 fr. 03 par tonne-kilomètre, pour des transports par trains complets de Rouen en un point quelconque de la périphérie de la capitale. Par ces deux voies, on pourrait de la sorte, sans rien troubler, sans frais nouveaux, en utilisant seulement les moyens actuels, faire de Paris une très grande place d'entrepôt, un vaste centre d'approvisionnemens dont les ports de la Seine seraient comme les portes d'entrée. Un canal maritime, même dans des conditions très supérieures à celles si critiquables du projet actuel, ne pourrait pas donner mieux.

Que faut-il encore pour donner à ces entrepôts une importance égale à celle souhaitée par les promoteurs de Paris port de mer? — Il faut faire ce qu'on tarde trop à faire, ce que, de toutes façons, on devrait faire, même dans l'hypothèse où le projet de cette voie maritime se réaliserait. Il faut donner au Havre un accès facile à tout moment de la marée pour les plus grands transatlantiques. Il faut ouvrir la Seine maritime aux navires de 7 mètres à $7^{m},50$ de tirant d'eau. Les ports de la Seine n'y sont pas seuls intéressés: Paris l'y est autant, et avec Paris tout le reste de la France.

Alors Le Havre, merveilleusement placé pour recevoir les paquebots à marche rapide et les grands caboteurs, Rouen, devenu véritablement un grand port, et Paris un immense entrepôt, n'auront plus à redouter la concurrence d'aucune place commerciale.

Un mot encore. On a dit: partout on se préoccupe de creuser ces grands canaux de pénétration (c'est ainsi qu'on les appelle) qui amèneront les navires de haute mer au sein des capitales et des

grandes villes. Ferons-nous donc moins que Bruxelles, Rome et Manchester?

Il est probable, en effet, que ces divers projets ont eu une certaine influence sur le réveil de Paris port de mer. — C'était, il y a trois ans, une sorte d'entraînement suggestif, comme celui qui fit se noyer les moutons de Panurge. On a même parlé alors de Vienne port de mer. Il est aujourd'hui question de Cologne port de mer, ce qui est beaucoup moins inexécutable, mais probablement assez superflu, puisque Anvers et Rotterdam sont là. Avant, d'ailleurs, de tirer de ces rapprochemens la conclusion que Paris port de mer est à faire, il faudrait voir si les conditions et les données sont les mêmes. Rome port de mer n'est pas près d'être fait, et rien n'indique que l'opération repose sur une appréciation raisonnée des besoins économiques de la ville éternelle. En tout cas, de Rome à Fiumicino, il y a moins de 30 kilomètres. De Bruxelles à l'Escaut par le Rupel, il y a davantage. Les exigences y étaient en revanche plus modestes qu'ici : les difficultés y seraient beaucoup moindres, et cependant le coût kilométrique y dépasse sensiblement celui du projet que nous venons d'examiner. Quant au ship-canal de Manchester, qui s'exécute en ce moment, qui, avant deux ans, sera en exploitation, les motifs qui ont déterminé sa construction ne se retrouvent pas ici.

A Manchester, il s'agit surtout d'une grande navigation transatlantique au parcours de laquelle les 56 kilomètres du canal peuvent s'ajouter, sans influence bien sensible, sur le prix du voyage. En outre, le fret de sortie fourni par toutes les grandes industries et les charbonnages dont les produits rayonnent vers Cotton-City est égal et probablement supérieur au fret d'entrée. Enfin, entre la grande cité manufacturière et la Mersey, il y a actuellement une circulation de près de 10 millions de tonnes, qui, en cumulant les taxes devenues excessives du port de Liverpool, les frais résultant de l'organisation oppressive de son camionnage et les prix élevés des chemins de fer coalisés, paient pour leur transport de 15 à 26 francs, suivant les espèces. Réduire des deux tiers, peut-être plus, ce chapitre de leur prix de revient a paru aux manufacturiers de Manchester un avantage suffisant pour les engager à souscrire, sans espoir de rémunération directe, le capital de 200 millions (plus de 3 millions 1/2 par kilomètre) qui leur a été demandé tout d'abord, qui est aujourd'hui absorbé et auquel il faut, par des émissions successives d'obligations, ajouter de gros suppléments.

Conclure par analogie dans des affaires de ce genre, c'est vouloir tomber dans de coûteuses erreurs.

Résumons-nous. Un demi-siècle de travaux, dont la réussite incontestée est un honneur pour notre pays, a fait de Rouen et de la Seine ce que nous les voyons. Leur influence sur le développement de la prospérité publique s'est fait progressivement sentir par l'accroissement du trafic et les diminutions successives des prix de transport. Achevés d'hier, ils n'ont pas encore donné tous les résultats qu'on doit en attendre. Par eux, par le chemin de fer, Paris, sans avoir à se déplacer, sans avoir à transporter à l'ouest tous ses établissemens, toute sa vie d'affaires, peut, quand les intérêts commerciaux et financiers y trouveront leur compte, devenir un des grands entrepôts du monde. Et c'est là ce qu'on voudrait détruire! Et dans quel dessein?

Substituer à la Seine ainsi améliorée une voie qu'on appelle maritime, mais qui sera toujours pour le navire de mer une étroite et sinueuse rigole, d'un parcours lent, difficile et souvent dangereux; troubler toutes les communications entre les populations des deux rives de la Seine; couper en deux une des cités les plus actives, les plus industrieuses du pays; rendre difficile et onéreuse l'exploitation d'un de nos grands chemins de fer; déshonorer l'admirable vallée de la Seine, en stériliser les bords, y déprécier les propriétés; transformer en cloaque pestilentiel une partie de ce beau fleuve, voilà ce que l'on veut. Et pourquoi? Pour des avantages économiques dont la supériorité n'a pu être prouvée, et qui ne sauraient, dans les hypothèses les plus favorables, dépasser ceux que la situation actuelle, sans incertitudes, sans aléas, sans déceptions, sans nouveaux frais, permet d'obtenir dès aujourd'hui; et tout cela, au prix d'efforts considérables et d'une dépense qui sera peut-être le triple de celle qu'on annonce tout d'abord.

La conclusion s'impose.

Rêver une œuvre gigantesque est moins difficile que de faire une chose utile. Mais, en ces matières, les choses utiles sont seules dignes d'occuper notre raison, d'émouvoir notre patriotisme.

J. Fleury.

UNE

OPHÉLIE TCHÉRÉMISSE

ESQUISSE DE MŒURS.

I.

Deux misérables rosses de la poste locale me traînaient dans les montagnes de l'Oural, par-delà le Volga, d'un village à un autre, dévoré par la plus vive impatience de parvenir à la grande route, dans la naïve conviction que j'y trouverais un terme à tous les maux, à toutes les incommodités de mon voyage. Ai-je besoin d'ajouter que je fus cruellement désillusionné?

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment, et je n'ai nullement l'intention d'agacer les nerfs de mon lecteur par une description minutieuse de toutes les horreurs des routes vicinales.

Chez nous, dans la Russie centrale, ces chemins sont devenus un anachronisme. Mais dans ces régions lointaines, que les chemins de fer ne sillonnent pas encore en tout sens, la route postale existe toujours, avec toutes ses vicissitudes, dans toute sa poésie primitive, enivrante, dont on se souvient longtemps, non sans un frémissement mêlé d'une douce tristesse.

Ma mémoire évoque les tableaux des villages tchérémisses se suivant l'un l'autre... La pensée travaille fiévreusement... Je vois dans mon imagination les huttes noircies par le temps... De cœur, je participe à l'existence de ces pauvres gens, aux petites joies

conformes à leur misérable condition, rares éclaircies d'une vie toute de privations et d'un dur labeur... Puis le craquement des poutres disjointes d'un pont sous les sabots des chevaux me fait brusquement sortir de ma rêverie et vient donner un cours différent à mes idées, une fois en pleine campagne, dans des champs de blé à perte de vue.

A l'heure de midi, la chaleur devient suffocante sous un ciel sans nuages. Quel soulagement, alors, de s'enfoncer dans une grande forêt, sous les arbres centenaires projetant une ombre rafraîchissante, s'élevant comme des murailles de verdure des deux côtés du chemin!

Le *jamchtchik* (postillon) tchérémisse se balance paresseusement, assis de côté, sur le siège, et fait retentir mélancoliquement son : Hi! Éi! prolongé.

Nous montons une colline au pied de laquelle serpente une étroite rivière, tourmentée dans deux endroits par une eau bouillonnante; l'un de ces tournans tout à côté du chemin, l'autre plus avant dans la campagne. Au-delà de la rivière, on voit, disséminées, les huttes d'un village portant plusieurs noms, à ce que dit mon jamchtchik.

— Nous autres, nous l'appelons Sarkino, ajoute-t-il.

— Qu'à cela ne tienne! je l'appellerai Sarkino, moi aussi.

Nous le traversons ventre à terre, avec le brio des cochers de poste, qui réservent toute la vitesse de leurs chevaux pour passer les villages à grand éclat. Sur le versant de la colline, on voit une haie d'enceinte autour du village.

Quelqu'un, qui avait probablement entendu de loin la clochette postale, tenait ouvert pour notre passage le primitif portail en poutres à peine équarries. Je vis une svelte jeune fille, portant le costume pittoresque des femmes tchérémisses : longue tunique ou plutôt chemise blanche en tissu de laine, richement brodée de laines de toutes les couleurs, retenue à la taille par une large ceinture, sabots d'écorce blanche sortant d'un pantalon également blanc. Dans ses longues nattes d'un châtain clair, une fleur de camomille. Au front, une couronne des mêmes fleurs. Elle était vraiment jolie et passait pour la première beauté du pays. L'ovale pur de son visage, des yeux bleus sympathiques, malgré une expression de triste méfiance; le sourire enchanteur de ses lèvres finement dessinées, tout en elle était charmant. Mais quel étrange ornement que ces fleurs de camomille, qui lui allaient à ravir, pourtant!

Je me penchai hors de mon *tarantass* (voiture à moitié close) pour la regarder de plus près. Comme nous descendions la colline, le jamchtchik avait ralenti l'allure des chevaux.

J'entendis la jeune fille nous parler et fis arrêter.

— Que veut-elle? demandai-je au jamchtchik.

— De l'argent, me répondit-il.

Puis il ajouta :

— Une orpheline... qui n'a pas sa raison, la Karatchaïka.

Je pris quelque menue monnaie dans ma bourse et fis signe à l'orpheline. Elle approcha lestement, fixant sur moi un regard méfiant, tout en continuant à nous parler. Je ne pus comprendre que le mot d'Azamat, ayant eu un cocher qui s'appelait de ce nom.

Je lui mis la monnaie dans la main. Toute sa figure s'épanouit d'un rayonnement de joie. De sa main droite, elle passait une à une les petites pièces d'argent dans sa main gauche.

Les chevaux, ne pouvant tenir longtemps en place sur le versant de la colline escarpée, tirèrent subitement en avant. Elle nous courut après, nous criant toujours quelque chose où je crus discerner encore le nom d'Azamat. Mon *tarantass* traversa avec fracas un pont de poutres presque mobiles. L'escarpement de la colline me déroba un moment la vue de la beauté tchérémisse. En remontant le versant de la rive opposée, j'aperçus de nouveau la jeune fille nous suivant d'un regard rêveur. Dans son costume blanc bariolé de vives couleurs, avec sa couronne de fleurs de camomille, elle faisait un effet vraiment pittoresque sur le fond vert sombre de la prairie.

Ce ne fut pas sans peine que j'obtins de mon jamchtchik, indolent comme tous les Tchérémisses, de m'expliquer ce que disait la Karatchaïka.

— Elle demande si nous n'avons pas vu son Azamat! me dit-il enfin, appuyant sur ce qu'il appelait sa mendicité.

Il me raconta qu'elle était orpheline, « sans raison, » c'est-à-dire folle, et que voilà plus d'un an qu'en toute saison, hiver et été, elle se tenait à l'entrée du village, demandant à tous les passans s'ils n'avaient pas vu son Azamat?

Je ne l'ai plus revue, la jolie Karatchaïka ayant disparu ce même été. Une autre fois que je dus m'arrêter pour quelques heures à Sarkino, on me conta la lamentable histoire de cette Ophélie tchérémisse.

II.

Ce n'étaient pas sa grande *izba* haute et claire et ses granges regorgeant de blé qui faisaient l'orgueil et le bonheur du vieux Iwak. C'était sa fille dont il était fier! sa belle Karatchaïka, son « trésor, » comme il disait. Elle méritait, en effet, l'affection de son père, les empressemens de tous les jeunes gens du village et

des alentours. Sa beauté était vantée dans le « monde tchérémisse » qui embrasse bien une trentaine de verstes.

Elle n'avait pas sa pareille : grande et svelte, jolie de visage, avec les plus belles nattes longues, elle était sage et laborieuse; elle savait coudre et broder comme pas une de ses compagnes.

Il n'y avait pas à s'étonner que son père ne voulût pas se séparer d'elle. Les voisins mêmes lui donnaient raison de tenir éloignés les prétendans ; de la surveiller avec tant de vigilance que même les plus audacieux ne trouvaient pas la possibilité de l'enlever. Qui aurait pu croire que ce serait là précisément la cause du malheur effroyable qui devait arriver !

Néanmoins, Iwak avait beau être sévère, garder sa fille jalousement, ce gaillard d'Azamat trouva moyen de la voir, de lui parler. Le cœur de la jeune fille une fois gagné, les serrures, les cadenas ne tinrent plus. Les chiens mêmes cessèrent d'aboyer.

Bien qu'Azamat aimât la jolie Karatchaïka plus que son âme, comment un pauvre diable tel que lui aurait-il pu songer sérieusement à aborder le hautain Iwak, pour acquitter la forte somme d'*olon* (rachat de la fiancée) que ce dernier demanderait indubitablement, s'il n'eût été encouragé par la jeune fille elle-même ?

D'après les coutumes tchérémisses, aucun père ne mariait sa fille de son plein gré; aucun jeune homme n'obtenait sa fiancée autrement que par un enlèvement de vive force. Mais, habituellement, tout s'arrangeait moyennant l'*olon*. Le père de la jeune fille se jetait en tempêtant dans la maison du jeune homme sans qu'il lui fût permis de voir le nouveau couple ; on faisait grand bruit; on débattait longtemps le prix du rachat qui, ordinairement, ne dépassait pas une trentaine de roubles; ensuite, on se mettait à boire, et la grande affaire était bâclée à la satisfaction générale. Avec Iwak, ce serait bien différent. Il n'entendait pas plaisanterie et ne se dessaisirait pas de sa fille à si bon compte, croyant à la sécurité de ses cadenas et ne se doutant guère de ce qui se passait dans son potager.

Une sombre nuit d'été enveloppait de ses voiles constellés d'or le village, la forêt, les vastes champs ensemencés et les montagnes dans le lointain. Le calme nocturne n'était de temps en temps interrompu que par les aboiemens d'un chien ou le hennissement d'un cheval qu'un paysan plus prévoyant que les autres avait fait rentrer du pâturage à l'écurie; puis, tout retombait dans le silence. Par intervalles, on entendait le cri perçant d'un oiseau de proie, auquel répondaient les moineaux, les alouettes, les hirondelles.

Tout à coup, une fenêtre de l'izba d'Iwak donnant sur le potager fut ouverte, et une ombre féminine se glissa furtivement, sans

bruit, le long du remblai garnissant les chaumières, sur lequel les paysans s'assoient pour faire un bout de causette dans leurs momens de loisir.

Cette ombre disparut dans le potager et deux voix se mirent à chuchoter sous un grand buisson touffu :

— Eh bien ! mon chéri, les as-tu apportées ?

— Oui, ma douce aurore ; les voici.

Deux anneaux aux reflets métalliques brillèrent dans la main du jeune homme. C'étaient deux bagues en argent ; l'une plus grande, l'autre plus petite. Azamat et Karatchaïka allaient tenir leur *chergaz wastaltas*, échanger leurs bagues de fiançailles.

Karatchaïka en prit une et, toute pensive, se mit à contempler l'anneau scintillant. Une crainte mystérieuse lui étreignait le cœur, qui battait à éclater ; par momens, il semblait s'arrêter tout à fait et ne reprenait ses pulsations que pour se serrer convulsivement. Les inquiétudes de Karatchaïka se communiquèrent à Azamat, qui se tenait là, sombre, immobile.

Tous deux restèrent longtemps sans se parler, abîmés dans les plus tristes pensées. Le premier à rompre ce silence de mauvais augure fut Azamat.

— Ne sois pas si peureuse, mon beau soleil, dit-il enfin, en l'enveloppant d'un regard tendre.

— Je tremble, Azamat ! Mon cœur pressent un malheur.

— Mais, pourquoi donc, ma douce Karatchaïka ? Tu seras « volée, » ainsi que l'exigent nos saintes coutumes. Mes parens nous prépareront une cachette. Nous ferons tout selon les usages établis. Alors les tiens se précipiteront chez nous, avec grand tapage, et l'on se mettra à marchander pour l'olon. On devra bien commencer par te demander, toi. Et tu ne me feras pas faux bond, n'est-ce pas?

— Si je te suis, ce n'est pas pour t'abandonner après coup, lui répondit-elle, quelque peu rassurée.

— Eh bien ! reprit Azamat, si tu tiens ferme, ton père ne pourra pas demander un rachat par trop exorbitant et nous serons à même de l'acquitter. Donc, pourquoi ces craintes (1) ?

Il lui parla ainsi longuement de ses espérances pour l'avenir, de la vie heureuse qu'ils mèneraient à travailler aux champs à deux. Karatchaïka ne demandait qu'à se laisser persuader. Azamat aussi sentit son courage se ranimer :

« Je veux suivre celui que mon cœur a choisi » fut le vœu solennel prononcé par Karatchaïka.

(1) Si la jeune fille enlevée est récalcitrante et ne veut pas rester dans la maison du jeune homme, le rachat est fixé à une somme plus forte. Si, au contraire, le messager rapporte comme sa réponse la formule consacrée : « Je demeure auprès de celui que j'aime, » son père doit se contenter d'un olon plus modique.

— Tu le diras à ton père? insista encore Azamat.

— Même à mon père!

Ils se mirent ensuite à discuter tous les détails de l'enlèvement fixé pour la nuit suivante.

A la chute du jour, Karatchaïka irait dans le potager où elle trouverait Azamat, tandis que le père de ce dernier et deux de ses amis les attendraient avec des chevaux à la lisière de la forêt.

L'enlèvement ne devait pas être retardé jusqu'à la nuit close quand il serait plus facile de s'évader, parce qu'une heure plus avancée de la nuit ferait supposer une entente secrète de la jeune fille, alors que la coutume du pays exige toutes les apparences d'un rapt forcé, même quand elle est de connivence et qu'elle a décidé elle-même avec son fiancé toutes les particularités de l'enlèvement. Telles sont les notions des convenances chez les Tchérémisses au point que même celle qui a tout arrangé d'avance doit se débattre comme si elle était victime d'une violence. Car si sa complicité venait à être connue, c'en serait fait de sa bonne renommée. Le jeune homme n'ose pas avouer, même à ses plus proches, avoir enlevé sa fiancée de son consentement à elle, à moins de perdre de réputation sa future épouse.

Karatchaïka et Azamat pensèrent à tout, s'entendirent sur les moindres détails de l'enlèvement.

Les chuchotemens sous le buisson cessèrent enfin. L'ombre légère regagna la fenêtre, qui fut refermée aussitôt sans bruit, et la maison d'Iwak semblait dormir d'un sommeil que rien n'avait interrompu.

Azamat était déjà loin, marchant à grands pas à travers champs et prairies pour retourner dans son village.

III.

La journée suivante parut interminable à Karatchaïka. Sa jolie tête était troublée par les pensées les plus contradictoires. Tantôt elle se laissait aller à l'espoir que pour elle tout marcherait ainsi que chez les autres. Tantôt elle était saisie par la crainte que son père ne la ramenât chez lui de vive force. Alors, tout le village apprendrait son entente secrète avec Azamat. On saurait qu'elle avait de son plein gré consenti à se laisser « voler. »

A cette pensée son visage s'empourprait; ses yeux se remplissaient de larmes. Elle amènerait la honte sur tous les siens : père, mère, frères!... Il lui semblait que son malheur était déjà consommé : sa complicité avec Azamat dévoilée à tout le voisinage; elle se sentait déjà reniée par tout le monde, elle, la plus choyée, la

plus fêtée aux longues veillées (1) de filature, à tous les amusemens de la jeunesse du village, elle dont le roseau était recherché avant tout autre dans le jeu des roseaux (2). Maintenant la voilà tombée dans le mépris; ses compagnes, tous les braves gars du pays se détourneraient d'elle... En proie à ces anxiétés, Karatchaïka est méconnaissable. Ses mains habiles et diligentes perdent leur adresse reconnue.

Sa vieille mère remarque son malaise et lui demande si elle n'est pas malade.

— Je me porte bien, mère, répond-elle en faisant tous ses efforts pour se remettre à l'ouvrage comme si de rien n'était, pour étouffer par le travail les pensées désolantes qui l'obsèdent.

Azamat, de son côté, s'occupait des préparatifs pour l'enlèvement. Dans sa maison, tout fut mis en train. Ses proches savaient déjà qu'il songeait à prendre femme et se réjouissaient d'avoir une paire de bras de plus dans la famille. Milibay, son père, approuvait son choix de tout cœur, lui conseillant seulement de bien prendre toutes ses mesures, vu qu'il n'y avait pas à plaisanter avec le vieux Iwak. Milibay croyait également que son fils aurait à payer une somme de rachat plus considérable que les autres, et que le fier Iwak ne se laisserait pas apaiser par une trentaine de roubles.

— Il devra bien s'en contenter, tout comme les autres, lui répondait Azamat avec assurance.

— Ça te regarde, toi, disait le père. Et à quand le « vol? »

— Je te le dirai quand nous en serons là, répliquait Azamat.

Lorsque son fils annonça à Milibay que le rapt était fixé pour la nuit suivante, en lui nommant ceux qu'il avait choisis pour l'aider dans son entreprise, Erbaldy et Segnul eurent son approbation. « Deux vaillans garçons, dit Milibay. A nous quatre, nous en viendrons bien à bout. »

Là-dessus il alla demander à un de ses voisins de lui prêter pour la circonstance, afin de servir de cachette au nouveau couple, un grenier qui se trouvait être vide de blé, service qui n'est jamais refusé, parce que celui qui l'a rendu occupe la place d'honneur au festin de noces suivant immédiatement l'accord sur la somme du rachat de la fiancée. Qui voudrait manquer un repas de noces aux frais d'autrui? Ensuite, Milibay ordonna au personnel féminin

(1) Pendant les longues soirées d'hiver, en Russie, les jeunes paysannes se réunissent pour filer en chantant en chœur.

(2) Ce jeu tant aimé de la jeunesse tchérémisse consiste en ce qu'un faisceau de roseaux est passé à la ronde, chacun en tirant un, au hasard. Le jeune homme et la jeune fille qui ont saisi le même roseau par les deux bouts opposés sont tenus de s'embrasser.

de sa maison de laver et sabler soigneusement l'izba; il fit une ample provision d'eau-de-vie et nomma le messager qui devait avertir Iwak de l'endroit où serait cachée sa fille, dans le cas où les proches de Karatchaïka ne se seraient pas déjà aperçus d'eux-mêmes de sa disparition et ne seraient pas précipités sur ses traces. Bref, Milibay ne négligea aucun des devoirs d'un bon père de famille. Il ne lui restait plus qu'à prêter à son fils main-forte pour l'enlèvement et à mener avec habileté l'affaire du rachat. Il pourrait alors compter sûrement de festoyer trois jours durant dans sa propre maison, en attendant le festin de noces dans la maison de la fiancée au bout de la quinzaine. S'étant ainsi acquitté de tout ce qui dépendait de lui pour le rapt, Milibay se mit à fourbir ses charrues et ses herses, en vue des prochaines semailles, tout en songeant avec satisfaction au choix fait par son fils.

Le soleil venait de disparaître dans un nuage d'or empourpré quand Milibay, Azamat et ses deux amis se rassemblèrent à la lisière de la forêt qui entoure tout le village de Sarkino comme une muraille de feuillage. On entendait les bruits divers qui, dans les campagnes, à la chute du jour, précèdent le calme de la nuit : les piétinemens, les mugissemens, les bêlemens des troupeaux; les grincemens des portails et des guichets ouverts et fermés en hâte; les roulemens des charrettes attardées; les aboiemens des chiens et les voix confuses des villageois affairés : clameurs diverses et entremêlées, diminuant peu à peu, jusqu'à ce que la nuit enveloppe tout dans le silence et l'obscurité. La vie, avec ses vagues de sonorité, semblait s'être retirée dans les champs ouverts où les oiseaux gazouillaient leur concert nocturne. Les splendides lueurs du couchant s'étaient effacées devant le doux scintillement des étoiles et un faible rayonnement argenté à l'orient. C'était la lune, à peine croissante, qui semblait aiguiser ses cornes comme pour tenir une garde vigilante, cette nuit néfaste, sur les hommes qui ne se donnaient ni trêve ni relâche dans leurs passions.

Tout à coup un cri perçant, répercuté par la muraille verdoyante de la forêt. Les fenêtres des izbas s'éclairent de lumières mouvantes, s'animent de voix effrayées. On voit deux hommes à cheval, puis un troisième, galoper vers la forêt, bride abattue.

C'était le vieux Iwak, avec ses fils, à la poursuite de sa fille.

Les villageois, encore tout ensommeillés, se précipitaient en pleine rue. Il se forma plusieurs groupes; les plus nombreux se pressaient autour de l'izba d'Iwak. On se perdait en conjectures. Qui pouvait être le ravisseur de la belle Karatchaïka? Un à un, on nomma tous les jeunes gars du village. Tous ils répondirent à l'appel. Ce devait donc être quelqu'un des villages voisins. Alors

un mouvement d'indignation s'éleva contre Iwak, qu'on avait plaint tout d'abord. N'avoir pas su garder notre belle Karatchaïka! Laisser passer cette perle de fille dans un village étranger! Comme si chez nous les braves garçons manquaient! Les Tchérémisses étaient tout en émoi d'avoir perdu leur ouvrière la plus laborieuse, la plus vaillante. Les femmes, surtout, étaient dépitées de n'être pas à même de dire qui avait emporté la plus jolie fille de Sarkino, la plus diligente, la plus assidue au travail. Elles ne savaient même pas sur qui laisser tomber leurs soupçons. Dans tous les autres cas semblables, elles devinaient juste. Elles soulageaient leur cœur gros par toutes sortes de propos injurieux contre Iwak et sa femme, assise sur le remblai de l'izba, l'oreille tendue au moindre bruit, dans l'attente de son mari et de ses fils.

Sur ces entrefaites, un tournoi enragé avait lieu dans la large prairie entourant le village. Au faible clair de lune, on pouvait à peine distinguer deux groupes d'hommes à cheval. En avant galopaient, en désespérés, quatre Tchérémisses, dont le chef tenait une femme en travers de la selle. C'était Azamat emportant Karatchaïka. A une demi-verste les poursuivaient trois autres Tchérémisses, qui ne ménageaient point leur monture. Les fuyards entendaient leurs persécuteurs se rapprocher d'eux rapidement.

L'épouvante avait presque fait perdre connaissance à Karatchaïka; elle ne pouvait plus se rendre compte de ce qui se passait autour d'elle.

Azamat fouettait l'air de sa cravache avec rage, les yeux plongés dans la nuit sombre.

Karatchaïka avait poussé trop tôt le cri de rigueur. Néanmoins Azamat se taisait et ne faisait sentir sa colère rentrée qu'à son cheval.

Encore un moment, et les deux groupes en viendraient aux prises.

Dans cet instant Azamat, s'approchant d'Erbaldy, lui dit à l'oreille:

— Toi et Segnul, ralentissez.

Son camarade le comprit à demi-mot et répéta le mot d'ordre en chuchotant à Segnul. Cependant, cette ruse ne réussit qu'à moitié. Les deux amis d'Azamat diminuèrent l'allure de leurs chevaux, puis s'arrêtèrent tout à fait, de sorte que la charge furieuse des persécuteurs fut entravée. Mais Iwak passa à côté, poursuivant sans relâche la piste d'Azamat.

Milibay essaya bien de couvrir la fuite de son fils, mais encore sans succès. Leurs montures étaient épuisées; le cheval d'Azamat s'abattit des quatre jambes. Les ennemis luttaient à pied. Milibay profita de ce moment pour prendre en selle Karatchaïka qui,

éperdue, ne savait plus auquel des deux, de son père ou de son fiancé, souhaiter la victoire... Tout à coup elle entendit un faible gémissement et reconnut la voix de son père. Elle le vit tomber lourdement par terre. Elle s'arracha de l'étreinte de Milibay et se jeta sur Iwak en poussant un cri d'angoisse. En ce moment ses frères, que Segnul et Erbaldy avaient quelques instans arrêtés, arrivèrent à toute bride, suivis de plusieurs autres Tchérémisses à cheval. Azamat et ses camarades n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de la fuite.

Azamat se sentait anéanti d'effroi à la pensée d'avoir tué le père de sa fiancée. Un instant il eut l'idée de s'emparer de Karatchaïka par la violence pour l'emmener avec lui, fuir avec elle n'importe où, pourvu que ce fût bien loin. Mais la conscience du meurtre d'Iwak l'arrêta.

Et puis, il aurait été trop tard. Il s'élança sur son cheval et disparut tout seul dans la forêt. Son père, ses amis, se dispersèrent, chacun de son côté.

Iwak respirait encore lorsque son fils aîné le souleva avec précaution et le mit sur son cheval qu'il enfourcha aussitôt afin de soutenir le blessé et le ramener à la maison, suivi des autres Tchérémisses, qui avaient placé Karatchaïka sur la selle vide d'Iwak.

L'infortunée était dans une stupeur absolue, ne comprenant rien de tout ce qui venait de se passer autour d'elle. Elle se rappelait seulement d'être tombée du cheval de Milibay... puis les gémissemens de son père... ensuite la disparition d'Azamat... Elle entendait la voix de ses frères... où donc était son père? qu'était devenu Azamat?

Le triste cortège se mit en marche vers le village. On vit un des voisins accourir à leur rencontre, faire des questions. Pour toute réponse, on entendit les noms d'Azamat et de Milibay, de Tcharykino.

Et, de nouveau, un silence morne, rompu uniquement par le trot lent, mesuré des chevaux. On voyait déjà luire de faibles lumières aux fenêtres de Sarkino, dont les habitans se tenaient rassemblés autour de l'izba d'Iwak. Aucun d'eux ne voulait rentrer chez lui avant d'avoir appris si Iwak avait réussi à arracher sa fille à son ravisseur. Tout le monde était d'humeur sombre. Les bons Sarkinois se sentaient humiliés d'avoir vu la plus belle fille de leur village enlevée par un étranger.

Les jeunes gars étaient injuriés sans ménagemens par la foule irritée. Les pères de famille avaient de bonnes raisons pour être mécontens; chacun d'eux aurait été heureux d'obtenir pour sa

propre maison cette fille aussi laborieuse que jolie. Ceux qui ne pouvaient prétendre à un aussi beau mariage pour leurs fils regrettaient leur part du repas de noces, que l'on sert plus largement dans la maison du marié, le régal offert dans la maison de la mariée au bout de quinze jours étant toujours moins copieux.

Les femmes surtout étaient de mauvaise humeur parce que, dans toutes leurs conjectures, justement le nom d'Azamat leur avait échappé. Furieuses, les paysannes de Sarkino déchargeaient leur cœur en invectives contre Iwak, sa femme et les gars du village, qu'elles appelaient « pires que des femmes, » la plus grosse injure que l'on puisse dire à un paysan en Russie. Bref, c'était un mécontentement général. Iwak et sa femme, les jeunes Sarkinois qui avaient laissé échapper la Karatchaïka, les anciens du village dont la négligence ne savait pas sauvegarder la sécurité du pays, les jeunes filles qui se laissaient emmener par le premier venu, personne ne fut épargné; chacun eut sa part de reproches et de gros mots. L'agitation allait toujours croissant. Il est impossible de dire jusqu'où l'on en serait venu si les aboiemens des chiens, les piétinemens des sabots des chevaux n'eussent annoncé le retour d'Iwak avec les siens. Un silence anxieux se fit dans la foule. Les plus impatiens se portèrent au devant, à la rencontre de ceux qui revenaient. Ce fut une consternation douloureuse quand on vit le pauvre Iwak qui ne pouvait plus se tenir à cheval, qui respirait à grand'peine, le visage inondé du sang jaillissant d'une profonde blessure à la tempe gauche. Était-ce Azamat qui, dans l'emportement de la lutte, n'avait pas mesuré la force de ses coups? Était-ce la chute du vieux sur une pierre aiguë? Personne ne le savait. Moins que les autres, Karatchaïka était en état de rien expliquer. Un à un, les voisins désolés se dispersèrent, plaignant Iwak, menaçant Azamat de leur vengeance.

On porta Iwak dans l'izba; on le déposa sur un banc. Sa femme, tout éplorée, lava le sang de la plaie et fit du feu dans le poêle, tandis que son fils aîné procéda aux cérémonies auxquelles ont recours les Tchérémisses en cas de maladie. Il se plaça devant le poêle, dans lequel il jeta une poignée de sel et de farine, une cuillerée de miel; puis, il proféra solennellement le vœu d'offrir un holocauste à Keremeth (1). Ensuite, il mit dans la main du malade quelques pièces de monnaie d'argent et, invoquant toujours le même Keremeth, le dieu de tous les maux, il prononça la formule finale :

(1) Keremeth, le dieu du mal, le créateur de toutes les maladies.

— Prends cela et attends. Je t'en supplie, attends encore.

Ce furent là toutes les mesures prises pour le traitement du malade. Pour tout le reste, l'on s'en remit à la volonté divine (1).

La respiration d'Iwak devenait de plus en plus faible, puis cessa tout à fait.

Iwak n'était plus du nombre des vivans.

IV.

L'infortunée Karatchaïka était en proie à un désespoir farouche. Son amour pour Azamat, attisé par leur rapprochement momentané ; la mort violente de son père de la main de ce même Azamat, dont elle s'accusait d'être la complice ; la consternation et la douleur de toute la famille, qui semblait la regarder avec des reproches muets dans les yeux; les imprécations contre l'assassin, qu'elle entendait tout autour, — c'en était trop à la fois pour cette jeune âme candide et impressionnable. La pensée que son entente secrète avec Azamat était dévoilée à tout leur voisinage la faisait souffrir au-delà de toute expression. Son père le savait aussi, maintenant, qu'elle avait fui de son plein gré avec Azamat. Elle croyait lire une accusation muette sur les lèvres à jamais fermées de son père étendu, là, raide, dans ses habits de fête... Avec un cri déchirant elle s'enfuit, et ne reparut plus à la veillée du mort.

Dès l'aube, on se mit à l'œuvre pour les derniers préparatifs de l'enterrement.

Le défunt reposait sur un banc, recouvert d'un grand linge. A côté de lui, on avait posé les objets indispensables à un Tchérémisse dans l'autre monde : sa pipe, une paire de sabots, une chemise neuve avec caleçons; dans sa ceinture on avait cousu quelques pièces d'argent, en offrande à « la mère universelle, la terre. » Les femmes avaient fort à faire autour du poêle pour apprêter le repas mortuaire.

L'izba était tellement encombrée de monde, qu'une pomme n'y aurait plus trouvé de place, selon le dicton russe. Ceux qui n'étaient pas parvenus à y entrer se pressaient autour de la porte, devant laquelle stationnait déjà un vieux traîneau attelé d'un seul cheval (2).

(1) Pour un malade, les Tchérémisses apportent en sacrifice la bête désignée par Keremeth lui-même, la volonté du dieu étant interprétée par leur *kart*, sacrificateur. Une partie de la chair offerte en holocauste est donnée à manger au malade. Voilà en quoi consiste toute la science médicale des Tchérémisses. Dans les cas extrêmes l'on se borne au premier vœu.

(2) Le traîneau qui a servi à porter un mort au cimetière n'est plus ramené à la maison. On le laisse près de la tombe.

Il va sans dire que toute cette foule ne s'entretenait que du terrible événement de la nuit précédente. Plus d'un avait déjà été aux renseignemens à Tcharykino. On se racontait qu'Azamat, ayant reconduit son cheval, avait jeté son fusil sur l'épaule et était parti, sans dire à qui que ce fût où il allait, ni pour combien de temps.

On le maudissait à l'unanimité. On invoquait toutes les punitions du ciel sur la tête du meurtrier.

Les femmes chuchotaient entre elles, faisant des allusions assez claires à une fuite concertée entre Azamat et Karatchaïka.

Enfin, l'on vit le cortège funèbre se mettre en marche.

Tous les propos se turent.

Le corps était porté sur une longue plaque d'écorce tendue de feutre; la tête reposait sur un oreiller, sous un linge blanc. On le déposa sur le traîneau, et toute la procession se dirigea vers le cimetière.

Au milieu des champs de blé, on voit un petit bois, bois sacré pour les Tchérémisses, leur champ de sépulture. Le cortège funéraire s'arrêta devant une fosse fraîchement creusée, entièrement prête, tapissée de quatre planches formant un cercueil souterrain. Là où, d'après la mesure exactement prise, se trouveraient les yeux du mort, on avait pratiqué une assez large ouverture, espèce de fenêtre par laquelle le défunt pourrait toujours voir ce qui se passe sur la terre.

Il fut glissé doucement de dessus la plaque d'écorce dans sa tombe. On mit à côté de lui les objets que nous avons dits et un gros bâton, afin qu'il pût se défendre contre les chiens dans l'autre monde.

On alluma trois cierges dans la fosse, et le *kart* (sacrificateur) récita les prières funèbres. Tous les assistans répétaient les paroles sacrées que le kart termina par une malédiction effroyable contre l'assassin, invoquant le juge suprême des enfers, Kiumat-Tiura.

Ensuite, on leva le linge recouvrant le visage du défunt, afin de lui donner la possibilité de voir le soleil une dernière fois. Puis, la fosse fut comblée par pelletées de terre.

Au bout d'une heure, toute l'assistance était attablée au festin funéraire. A ces sortes de repas, l'on ne voit pas de larmes, l'on n'entend pas de sanglots. Tout au contraire: non-seulement on boit et l'on mange; mais on rit, on chante, on danse même. Les musiciens du village s'évertuent de leur mieux. Telle est la coutume du pays...

Mais la Karatchaïka manquait à la table du festin. On ne l'avait plus revue au retour des funérailles.

La malédiction du sacrificateur contre le meurtrier l'avait frap-

pée comme un coup de foudre... Elle sentit qu'elle aussi devrait maudire l'assassin, elle qui s'accusait elle-même de la mort violente de son père.

Que se passe-t-il donc dans son cœur embrasé d'amour pour Azamat? Le spectre de son père, qu'elle croit voir entre son fiancé et elle, lui arrache un cri de désespoir, cri inhumain... Éperdue, elle court immédiatement de la tombe dans le bois sacré, vers l'autel mystérieux du terrible Keremeth.

Elle avait tout oublié!.. oublié qu'il lui était défendu par les lois de son culte de franchir le seuil de cette enceinte vouée aux holocaustes sanglans; elle avait oublié la puissance occulte des esprits infernaux, gardiens invisibles du bois sacré.

La voilà approchant de l'autel. Les arbres gigantesques se dressent tout autour, comme pour le dérober aux regards profanes des simples mortels. Leurs grandioses couronnes de feuillage se tiennent immobiles; donc l'esprit du bien, le suprême Juma, est en veine de miséricorde. Mais, gare au mortel qui pénètre dans ces lieux aux heures de colère du dieu! Alors, son courroux éclate en foudre et tonnerre; les mugissemens de l'orage trahissent la consternation et les sanglots des divinités inférieures.

Anéantie par l'effroi, l'infortunée Karatchaïka tombe à genoux, avant d'avoir atteint l'autel. Ses pleurs, ses gémissemens rompent le silence farouche de ce lieu de mystères.

Son cœur était déchiré par deux passions contradictoires, l'amour pour son fiancé et la haine du meurtrier de son père se livrant un combat acharné dans son âme dont les angoisses s'exhalaient dans des cris insensés. Ces deux images ennemies, du fiancé et de l'assassin, incarnées dans le seul et même Azamat, la rendaient folle. Elle priait en sanglotant, sans pouvoir se rendre compte de ce qu'elle demandait au ciel.

Enfin, une imprécation sinistre échappa à sa douleur : au nom de son fiancé, elle maudit le meurtrier. Le regard fixé sur l'Orient dans une extase forcenée, ses lèvres murmurèrent les paroles terribles qui appelaient tous les maux sur la tête de l'assassin.

Tout à coup, elle quitta son attitude agenouillée et se mit à tournoyer follement autour d'elle-même, en criant avec rage la formule finale : « Méchant Keremeth! exauce ma prière; tue l'assassin! méchant Keremeth! »

V.

Trois jours étaient déjà écoulés depuis la mort d'Iwak. On ne savait toujours rien d'Azamat.

Deux Tchérémisses cheminaient le long d'un étroit sentier à travers les taillis fourrés sous les pins élancés de la forêt.

Ils s'arrêtaient de temps en temps, examinant minutieusement les arbres marqués par eux auparavant. Tout était en ordre. Leurs abeilles laborieuses travaillaient à leur satisfaction. Ils poussaient plus avant. Quand ils trouvaient de nouveaux arbres à leur convenance, ils appliquaient aussitôt leur fer chauffé à blanc. Ils reprenaient ensuite le sentier menant à la lisière de la forêt, tout en fumant mélancoliquement leurs courtes pipes. De loin en loin, ils échangeaient quelques brèves paroles sur ce qui frappait leur attention dans cette profonde solitude; comme, par exemple, un arbre marqué d'un fer qui n'était pas le leur. L'un d'eux jetait une remarque, une question détachée, et continuait à marcher en silence. Son camarade poursuivait son chemin sans mot dire, semblant ne pas l'avoir entendu. Ce n'était qu'au bout de quelques minutes qu'il se décidait enfin à lui répondre.

On ne saurait imaginer rien de plus triste, de plus monotone, que l'entretien de deux Tchérémisses. Pendant le temps qu'ils mettent à proférer un simple oui ou non, un Français trouverait moyen de raconter un voyage autour du monde avec toutes ses péripéties. Telle est la nature paresseuse de cette peuplade.

Nos deux Tchérémisses auraient probablement regagné leur village sans avoir proféré dix paroles, si des signes étranges n'avaient frappé leurs regards. Ils venaient d'enjamber un arbre immense gisant à terre déraciné, lorsque leur œil exercé remarqua les traces non douteuses d'une lutte récente. Le gazon était raviné. Le tapis de pommes de sapin de l'année précédente était fouillé en tout sens. A une branche de sapin était accroché un lambeau de vêtement humain.

Les deux Tchérémisses s'arrêtèrent, échangeant un coup d'œil inquiet, interrogateur.

— Il s'est passé ici quelque chose de mauvais, dit l'un d'eux, qui avança de quelques pas et se heurta à un fusil couché dans l'herbe. La trouvaille fut prise en main, examinée attentivement de tous les côtés. Il se trouva que le fusil n'était même pas déchargé; la balle était intacte.

Les Tchérémisses se perdaient en conjectures sans arriver à une conclusion positive.

Quittant l'étroit sentier battu, ils s'enfoncèrent plus avant dans la forêt, à la recherche d'autres indices révélateurs. En poussant un grand sapin fraîchement abattu et acculé à un bûcher éteint, ils reculèrent d'épouvante: à travers le branchage, ils avaient aperçu un visage humain horriblement mutilé. Sans nul doute, l'infortuné propriétaire du fusil.

Ils se prirent à courir comme s'ils eussent à leurs trousses toute une légion de mauvais esprits sylvains, oubliant même d'emporter leur précieux butin, le fusil. Ils ne recouvrèrent leur présence d'esprit que lorsqu'ils furent à l'issue de la forêt, en vue de leur village. Ralentissant le pas pour reprendre haleine, l'un d'eux demanda à son camarade :

— L'as-tu reconnu ?

— Oui, répondit l'autre.

— Azamat ?

— Lui-même.

Bientôt tout le village sut le sort horrible d'Azamat qui avait, évidemment, péri sous l'étreinte fatale d'un ours.

Un malfaiteur n'aurait pas laissé là un signe indicateur dans le fusil abandonné ; il aurait enterré sa victime au lieu de l'enfouir dans les branches, comme font les ours.

Probablement, le formidable quadrupède l'avait assailli à l'improviste, ne laissant pas à l'audacieux chasseur le temps de décharger son fusil. Ou bien encore, peut-être, le meurtre involontaire d'Iwak, le désespoir d'avoir perdu sa fiancée, le tourmentaient si cruellement qu'Azamat avait, de propos délibéré, cherché la mort, sans vouloir se servir de son fusil pour se défendre. Personne n'ayant vu la lutte, qui saurait le dire ? Les sombres pins, seuls témoins du terrible événement, gardent leur silence mystérieux, remuant leur feuillage aigu en un murmure sinistre.

Le bruit de la fin tragique d'Azamat parvint aussitôt à sa fiancée. Saisie de consternation à la nouvelle fatale, l'infortunée courut de nouveau vers le bois sacré... Sa prière insensée était donc exaucée. Sa malédiction au meurtrier de son père s'était donc accomplie ! Mais ce n'était que l'assassin qu'elle avait maudit. Azamat, son fiancé, avait toujours son amour et ses prières. Son cœur distinguait nettement entre les deux ; ce n'était que dans sa raison, dans son entendement que les deux se confondaient en une seule et même image épouvantable. Aussi, sa raison en fut-elle ébranlée jusqu'à la folie. Azamat une fois mort, sa haine contre le meurtrier s'était subitement éteinte et son amour pour le fiancé remplissait seul son âme. Et ce fiancé bien-aimé, son Azamat, avait péri, victime de sa malédiction ! Son jeune cœur, trop impressionnable pour résister à cet orage intérieur, devait se briser.

Elle avait maudit l'assassin de son père. Maintenant, elle s'accablait d'imprécations elle-même ; elle maudissait tout sur la terre.

Dans sa folie, ses lèvres inconscientes murmuraient toujours :

— « Méchant Keremeth ! c'est toi qui m'as pris mon Azamat ! »

Accroupie sur le tapis vivant des fleurs sauvages, elle tomba dans un profond évanouissement.

Revenue à elle-même après une longue défaillance, son premier regard se fixa sur une fleurette blanche, une fleur de camomille. La cueillant aussitôt, elle en effeuilla les pétales un à un; elle les fit voler dans l'espace en murmurant : — « Volez, volez loin, bien loin. Dites-moi où est mon Azamat? »

Depuis on la vit, en toute saison, parée d'une couronne de fleurs de camomille, se tenant à l'entrée du village et demandant à tous les passans s'ils n'avaient pas vu son Azamat. Ni les chaleurs de l'été, ni les chasse-neige de l'hiver ne pouvaient la tenir éloignée du portail de l'enceinte du village. Elle n'avait de larmes que lorsque la saison morte ne lui permettait plus de remplacer sa guirlande fanée par des fleurs de camomille fraîches.

Au bout d'une année, on ne la vit plus. Personne ne l'avait vue disparaître dans le tournant de la rivière... Son corps ne fut pas retrouvé. Tout ce qui restait de la jolie Karatchaïka, c'était une couronne de fleurs de camomille fanées, ondoyant à la surface de l'eau.

K. Gorbounof.

M. WINDTHORST

ET

LE PARTI DU CENTRE CATHOLIQUE

La mort de M. Windthorst a eu pour l'Allemagne l'importance d'un événement politique; on a senti qu'avec lui quelque chose finissait, et on se demande aujourd'hui encore si le parti du centre survivra à son chef. Jamais funérailles ne furent célébrées avec plus de pompe et d'éclat. Les députés catholiques étaient accourus presque tous à Hanovre, le 19 mars, pour rendre les derniers devoirs à celui qui les avait si souvent conduits à la bataille. Ils ont pris la tête d'un immense cortège, sur lequel flottaient deux cents bannières; de place en place, des corps de musique exécutaient des marches funèbres. Mais ce qu'on a remarqué plus que tout le reste, c'est que, derrière le cercueil, marchait un aide-de-camp de l'empereur, M. de Bulow, chargé par son maître de le représenter dans cette imposante cérémonie. Au préalable, le corps avait été exposé à Berlin, dans l'église Saint-Hedwige, et on avait vu se presser autour du catafalque, avec les représentans de Guillaume II, du prince-régent de Bavière et du grand-duc de Bade, le nouveau chancelier, M. de Caprivi, tous les secrétaires d'état impériaux, tous les ministres prussiens. M. de Bismarck a trouvé qu'on en faisait trop, qu'il y avait de l'excès dans ces démonstrations, dans ces hommages rendus à l'homme qu'il avait qualifié jadis d'ennemi de l'empire. Il s'en est plaint avec une acrimonieuse véhémence dans le journal de Hambourg auquel il confie ses chagrins. Du fond de sa tanière, où il lèche ses plaies sans réussir à les fermer, ce lion blessé pousse sans cesse des cris d'alarme ou de colère qui signifient : « Depuis que je ne suis plus là, vous ne faites que des sottises. »

M. Windthorst, à qui on a fait des funérailles dignes d'un prince, d'un feld-maréchal ou d'un président de conseil, n'était pourtant qu'un simple député au parlement impérial et à la chambre prussienne; mais il dirigeait un grand parti d'opposition, et il en avait fait une puissance avec laquelle avait dû compter un homme d'État omnipotent qui ne comptait avec personne. Gambetta disait un jour : « Il est plus difficile de gouverner un parti qu'un pays. » Il avait raison. Un parti est un peuple de col raide et de lumières courtes, qui a grand besoin d'être conduit et qui ne peut souffrir qu'on le conduise. Il se compose toujours de simples et d'habiles. Les premiers, qui constituent ce que lord Palmerston appelait de belles forces brutes, sont attachés surtout à ce qu'il y a de plus déraisonnable, de plus absurde dans leurs opinions; ils n'entendent rien aux finesses de l'art, ils n'ont de goût que pour les gros principes, les gros raisonnemens, les grosses couleurs et les gros vins. Les habiles sont, pour la plupart, des jaloux et des brouillons, qui, se croyant aussi capables que leur chef, aspirent secrètement à le remplacer. Ils travaillent en tapinois à désagréger la bande; ils aiment mieux jouer les premiers rôles dans un peloton que les seconds dans un régiment. Pour retenir tout son monde autour de lui, le chef de parti est tenu de ménager les préjugés et l'entêtement des simples, de caresser et de séduire l'ombrageux amour-propre des habiles. S'il n'avait des attentions et des soins infinis, si, un seul instant, il perdait de vue son troupeau, il serait bientôt un berger sans brebis. Ajoutez qu'il n'a pas, comme un ministre, des places à donner, des faveurs, des grâces à distribuer; qu'il ne peut répandre sur personne la rosée du ciel et la graisse de la terre. Ses seules ressources sont les persuasions et son autorité personnelle. Il est tenu de s'imposer, et il faut que son joug paraisse doux, que son fardeau semble léger.

M. Windthorst, qu'on avait surnommé « la petite Excellence, » a été un incomparable chef de parti. Vingt années durant, il a su tenir son troupeau rassemblé autour de sa petite personne, le gardant de toute injure, le préservant à la fois des entreprises du loup et des divisions intestines, des défections, des zizanies, des infidélités. Il lui imposait cette discipline sévère qui fait la force des armées, et, maître absolu, il sauvait les apparences par sa bonne grâce. Son parti se composait d'élémens fort hétérogènes : on y trouvait des laïques, des prêtres, des grands seigneurs, des bourgeois, de petites gens, des conservateurs féodaux et des démocrates. Aile droite et aile gauche, on était toujours d'accord, on mettait de l'ensemble dans tous les mouvemens, les manœuvres étaient exécutées avec une précision militaire, et si bas qu'il parlât, la voix du chef était toujours entendue. Il n'avait pourtant non-seulement rien à donner, mais rien à promettre; il ne conduisait pas ses troupes à la conquête du pou-

voir. En Prusse, ce ne sont pas les majorités qui font et défont les cabinets; ni M. Windthorst, ni ses lieutenans n'avaient aucune chance de devenir ministres. On se battait avec ardeur pour le triomphe d'une cause sacrée, sans espérer d'autre récompense que l'honneur de l'avoir bien servie et la joie des batailles gagnées. Les partis confessionnels sont peut-être les seuls dont on puisse attendre de tels dévoûmens et de telles obéissances. La foi est un ciment romain difficile à remplacer.

M. Windthorst possédait toutes les qualités du vrai politique. Il en avait le tempérament, une abondante provision de ce que les Anglais appellent les esprits animaux, cette vigueur d'esprit et de corps qui permet de se donner, de se prodiguer même, sans avoir besoin de calculer sa dépense, la faculté de réparer aisément ses pertes et de lasser l'ennemi sans qu'il vous lasse jamais. L'homme qui n'est pas à la fois très passionné et très indifférent, capable de s'échauffer tour à tour et de jouer avec les choses et les difficultés, l'homme qui n'a pas le goût du risque, des hasards et l'amour des coups, même de ceux qu'il reçoit, parce qu'il est sûr de les rendre, ne sera jamais un chef de parti. Comme lord Beaconsfield, M. Windthorst pouvait dire : « Tous ceux qui m'ont mordu ont trouvé mon talon d'acier. » Les échecs ne le décourageaient point, il ne faisait pas grise mine à la défaite : il avait une imperturbable confiance dans la victoire finale et il la communiquait à ses soldats. En politique, il n'y a que les optimistes qui arrivent à quelque chose.

Son éloquence lui ressemblait; comme lui, elle était toujours de belle humeur. Sa parole n'avait ni pompe ni éclat; il méprisait les tirades, les phrases à plumet, les effets oratoires. Il était essentiellement disert, net, clair et précis, solide et très subtil dans son argumentation, toujours prêt à la réplique, le plus retors des avocats. Il assaisonnait ses discours d'enjouement, d'ironie, d'une malice souvent acérée, et les flèches décochées par ce faux bonhomme restaient dans la blessure. Au surplus, il appropriait aux circonstances son infatigable faconde. Il observait toujours les convenances, le *quid decet* de Cicéron, et selon l'auditoire auquel il s'adressait, il variait sa manière et son ton. Il s'est fait applaudir par les chambres, acclamer par des foules, et quand il avait affaire à M. de Bismarck, c'était un homme d'État parlant à un homme d'État. Le chancelier n'a jamais pu dire de lui ce qu'il avait dit jadis d'un orateur solennel et ampoulé : « Je crois vraiment qu'il me prenait pour une assemblée populaire. »

La souplesse qu'il avait dans son éloquence, on la retrouvait dans sa conduite. Il avait des vues lointaines et le sentiment des situations, l'esprit de suite et l'esprit d'à-propos, l'art de saisir les occasions et l'industrie qui les fait naître. Né diplomate, il a mis sa diplomatie au service des intérêts d'un parti. M. de Bismarck avait introduit dans la

politique intérieure le système de la négociation, du marchandage, des enchères. Il disait successivement aux conservateurs, aux libéraux, aux catholiques : « A petit saint, petite offrande ; je vends mes faveurs aux forts et au plus offrant; qui sera le dernier enchérisseur ? » Il a trouvé dans M. Windthorst un marchandeur de sa force, vendant très cher la moindre de ses complaisances et disant : « Si vous n'êtes pas content, voyez ailleurs; c'est un prix fait, vous n'obtiendrez aucun rabais. » Le chef du parti du centre ne se payait pas de propos creux, de vagues promesses ; il exigeait des gages, de solides garanties ; il n'a jamais lâché sa marchandise sans être sûr de toucher son argent. M. de Bismarck n'a rencontré dans sa longue et étonnante carrière que deux hommes dont il n'a pu avoir raison. L'un est un tsar très réservé, qui l'a embarrassé, désolé par ses silences ; l'autre était un Hanovrien qui parlait beaucoup, mais qui a su lui prouver que, contrairement au proverbe, les paroles sont quelquefois des mâles.

On ne sait ici-bas que souhaiter, et elle avait raison, cette femme qui disait : « Depuis longtemps je ne demande plus rien à Dieu; mes bonheurs se sont trouvés amers, et les malheurs que je craignais m'ont profité comme des dons de la grâce. » Si les événemens de ce monde avaient tourné comme M. Windthorst le désirait, si en 1866 la Prusse avait été battue par l'Autriche, si le royaume de Hanovre n'était pas devenu une province prussienne, ce fils de paysan, né en 1812 à Kaldenhof, n'aurait pas eu l'occasion de donner sa mesure, de révéler toute l'étendue de son mérite. On n'eût guère parlé de lui et sa mort n'eût pas été un événement. Il aurait consacré ses rares talens aux petites affaires d'un petit royaume; ses amis l'auraient loué, ses ennemis l'auraient décrié, sans que ni les uns ni les autres pussent soupçonner ce qu'il valait. C'est un triste sort que celui d'un gros oiseau enfermé dans une petite cage.

Élevé au séminaire catholique d'Osnabruck, il s'était demandé quelque temps s'il serait prêtre ou juriste. Il se décida pour le droit, qu'il étudia aux universités de Gœttingue et de Heidelberg. Après avoir été avocat, puis conseiller de tribunal, il débuta dans la politique en 1849; chef du parti gouvernemental, il présidait en 1851 la seconde chambre de Hanovre, et quelques mois après, il devint ministre de la justice; mais il ne le fut pas longtemps, et il dut attendre neuf ans qu'on lui confiât de nouveau un portefeuille. Rendu malgré lui à la vie privée, on le tenait en quarantaine, on le traitait en suspect. Que lui reprochait-on ? La supériorité de son esprit. On sentait que sa vocation était d'être le premier partout où il serait et à quelque place qu'on le mît. Le comte Borries, alors ministre de l'intérieur, lui avait voué une aversion particulière. Ce petit homme maigre, anguleux, pointu, à la figure sèche, au regard inquisitif, était le plus pédant des bureaucrates et détestait les politiques.

En vain M. Windthorst affectait de se tenir modestement à l'écart, de s'effacer, de ne se mêler de rien, il était en mauvaise odeur devant Pharaon et ses serviteurs, et quand il venait à Hanovre, la police le surveillait. « Il désirait alors une place dans l'administration de la justice, lisons-nous dans les mémoires de M. Meding, qui l'a bien connu, et il comptait sur mon intervention pour convaincre le roi qu'il n'avait pas les sentimens antimonarchiques que lui prêtait le comte Borries. Il me conseillait lui-même, dans l'intérêt de ma carrière, de ne pas avoir avec lui des relations trop fréquentes, et de son côté Borries m'engageait à me tenir en garde contre cette dangereuse amitié. Je ne tins aucun compte de ces avis, et toutes les fois que M. Windthorst était à Hanovre, je continuai d'entretenir avec cet homme éminent un commerce où je trouvais autant d'agrément que de profit. Doué d'un esprit très ouvert, très pénétrant, il aspirait à conquérir le pouvoir et l'influence, mais il était exempt de toute ambition mesquine ou vaniteuse. Adversaire redoutable, orateur incisif, n'épargnant rien pour gagner ses batailles, tout moyen lui était bon, mais il n'avait point d'animosités personnelles. Même quand il le put, il ne fit jamais de tort à ses ennemis, et jamais il ne s'est vengé du mal qu'on lui avait fait (1). »

Ce qu'il y avait de plus fâcheux pour lui et pour ses légitimes ambitions, c'est qu'il inspirait à son souverain une insurmontable défiance. Il était conservateur, mais il n'avait point de préjugés, et George V considérait les préjugés comme la seule garantie sérieuse des bons sentimens et de la bonne conduite. Ce roi très ombrageux avait peur des esprits libres, qui en prennent à leur aise avec les préceptes et les dogmes, interprètent à leur façon le droit divin, l'accommodent à leur goût, l'ajustent à leurs convenances. Si vous doutez que l'ange Gabriel ait apporté de quelques planète les feuillets du Coran à Mahomet, vous ne serez jamais qu'un mauvais musulman. George V était le plus soupçonneux des hommes. Jaloux de son autorité, fermement convaincu que Dieu lui commandait de gouverner lui-même son royaume, il se tenait toujours en garde contre ses ministres; il les accusait d'empiéter sur ses fonctions, de vouloir le réduire au triste rôle d'un prince constitutionnel. Sa cécité renforçait sa méfiance. Condamné à la nuit éternelle, ne pouvant déchiffrer les physionomies, lire sur les visages, ne jugeant des intentions secrètes que par le son de la voix, il craignait sans cesse qu'on ne le trompât, qu'on ne lui cachât quelque chose. Quiconque s'était acquis une réputation d'habileté lui était suspect; il pensait que les habiles sont tous un peu fripons, et il n'aimait que les fonctionnaires uniquement occupés de leurs devoirs professionnels, mettant leur

(1) *Memoiren zur Zeitgeschichte. Erste Abtheilung : Vor dem Sturm*, von Oskar Meding (Gregor Samarow), 1881.

gloire à les bien remplir et incapables de jouer au plus fin avec leur roi.

Cependant, lorsque le comte Borries eut lassé tout le monde, bourgeoisie et noblesse, par son humeur tracassière et sa pédanterie administrative, George V consentit à faire entrer M. Windthorst dans son nouveau cabinet; mais il persista à le tenir pour un serviteur d'une foi douteuse, qui demandait à être surveillé. Il n'admettait pas la responsabilité collective des ministres, il entendait être le seul président du conseil, et il en voulait à M. Windthorst d'exercer sur ses collègues l'ascendant d'un mérite supérieur. Il lui reprochait aussi de manquer quelquefois de franchise, de chercher des biais, des détours, de ne pas tout lui dire. Par momens, il le soupçonnait d'avoir de noirs desseins, de méditer de secrètes trahisons. Il dit un jour à M. Meding : — « Quand Windthorst est mon ministre, il me semble que je navigue sur un vaisseau au mât duquel flotte mon pavillon et qui suit la direction que je veux suivre. Je me couche un instant, je m'endors, et quand je remonte sur le pont, je vois flotter au mât un drapeau qui n'est pas le mien, et le navire a changé de route. » — C'étaient là les erreurs d'une imagination prompte à s'effarer, de véritables injustices d'aveugle. M. Windthorst, il l'a prouvé depuis, était loyalement attaché à son souverain; mais il le regardait comme un de ces hommes à qui on ne fait prendre d'utiles résolutions qu'en leur donnant de méchantes raisons, et il gardait les bonnes pour lui. Quand on méprise les préjugés, on méprise aussi les scrupules.

Dès les premiers mois de 1865, George V était mécontent de son cabinet; un incident l'en dégoûta tout à fait. Ses ministres lui avaient proposé et fait agréer une extension du droit de suffrage, en s'attachant à lui démontrer que cette réforme n'avait aucune importance politique, qu'elle n'était destinée qu'à simplifier la procédure électorale. Le projet de loi fut présenté à la chambre, qui le vota, et, au cours de la discussion, quelqu'un le qualifia de mesure libérale. Ce propos malsonnant offensa l'oreille chatouilleuse du roi. Le soupçonner d'entrer en composition avec le libéralisme! Que ne l'accusait-on d'avoir fait un pacte avec le diable! Il refusa tout net sa ratification. Les ministres lui déclarèrent que s'il persévérait dans son refus, ils se verraient forcés de lui remettre leurs portefeuilles. Il les prit au mot, et le comte Platen le pressa en vain d'offrir une place à M. Windthorst dans le nouveau ministère. M. Windthorst l'avait trompé, M. Windthorst avait participé à une nouvelle conjuration du Grutli; M. Windthorst, en essayant d'exercer une pression sur sa volonté sacrée, s'était rendu coupable d'un crime de lèse-majesté. Il ne voulait plus entendre parler de ce faux ami, plus dangereux qu'un ennemi déclaré, et c'est ainsi que les princes s'appliquent à mériter leurs malheurs.

A quelque temps de là éclatait la grande crise allemande; George V épousait la cause de l'Autriche, son royaume était envahi par une armée prussienne et il perdait à jamais sa couronne. Ce sont de ces cas où l'on reconnaît ses vrais amis. M. Windthorst garda au roi déchu une inviolable fidélité. Il ne le suivit pas dans l'exil et ne rentra pas dans la vie privée; mais il se mit à la tête du parti protestataire du Hanovre. George V, revenu tardivement de son erreur, le choisit pour son mandataire, le chargea de revendiquer ses biens confisqués. Vaine entreprise! Ce trésor mystérieux, dont il n'a jamais été tenu aucune comptabilité, devait servir à stipendier ce qu'on a appelé la presse des reptiles, et aussi, paraît-il, à venir quelquefois en aide à de grands personnages qui se trouvaient dans de grands embarras. Les Hanovriens qui redemandaient leur roi envoyèrent M. Windthorst siéger au Reichstag constituant de 1867. Dans cette assemblée, comme dans la seconde chambre de Prusse, le député de Meppen fut le chef du parti guelfe. Ce parti n'était qu'un petit groupe, et la tâche de le conduire était aussi modeste qu'ingrate. M. Windthorst n'avait pas encore trouvé l'occasion de montrer tout ce qu'il était; M. de Bismarck la lui fournit dès 1871.

Pendant la campagne de France, M. de Bismarck avait eu de grandes joies; mais il avait éprouvé aussi quelques déplaisirs, des froissemens d'amour-propre. Il se plaignait amèrement que les généraux, enivrés de leurs succès, étaient tentés de s'en attribuer toute la gloire, de méconnaître ses services, d'oublier tout ce qu'ils lui devaient. Il se plaignait surtout d'avoir à la cour des ennemis, des jaloux, qui aimaient à dire qu'il n'y a point d'homme nécessaire; que, si jamais le chancelier avait des difficultés avec son souverain et tombait en disgrâce, on trouverait bien vite à le remplacer. Il voulut assurer son omnipotence contre tous les risques, contre tous les retours de fortune. Quel que fût son dédain pour les partis et quoiqu'il eût déclaré que le fléau de notre temps était « l'adoration byzantine des majorités, » il s'occupa, toute affaire cessante, de s'en créer une qui fût bien à lui et lui servît de rempart contre toutes les attaques. A cet effet, il devait obtenir le concours des libéraux-nationaux, nombreux alors et fort remuans. La première satisfaction qu'il leur donna fut de supprimer la division catholique du ministère des cultes, qui passait pour se gouverner par les conseils d'une illustre famille polonaise, apparentée à la maison de Prusse. Cette famille lui était suspecte. Il se procura ainsi tout à la fois le plaisir de se gagner des amis et de détruire un ennemi. Peu de temps après, on fit une loi sur l'inspection des écoles. La guerre était déclarée dès ce jour à l'Église, et on allait procéder à des mesures bien plus graves encore.

Les députés catholiques s'émurent, se concertèrent, le parti du centre

se forma, M. Windthorst en fut le chef. Ce parti, que M. de Bismarck traita d'abord de très haut et qui lui préparait de grands embarras, était destiné à grossir d'élection en élection, à se fortifier sans cesse, à étonner le gouvernement par son incorruptible discipline, à devenir un des principaux rouages de la politique prussienne. Un jour, M. de Bismarck devra entrer en arrangement, capituler. Selon l'expression de M. Thiers, il avait pris des guêpes pour des abeilles. Il en sera réduit à désavouer sa conduite, à renier son passé, à prétendre que les lois de mai n'étaient point son œuvre, que ses collègues dans le cabinet prussien lui avaient forcé la main. Grand triomphe pour l'Église de voir l'homme d'état que Pie IX avait traité d'Attila solliciter l'assistance de Léon XIII, le prier instamment d'intervenir dans ses affaires! Mais l'Église serait bien ingrate si elle oubliait que ce succès mémorable fut obtenu par l'industrieuse habileté, la stratégie savante, l'obstinée persévérance d'un laïque qui, en 1869, avait protesté contre le dogme de l'infaillibilité.

M. de Bismarck, dans sa politique intérieure comme dans ses entreprises contre ses voisins, a passé sa vie à attaquer en se donnant l'air de se défendre; il a toujours prouvé à ses ennemis du dedans et du dehors que c'étaient eux qui avaient commencé. Quand il vit se former le parti du centre, il affecta de ressentir un grand étonnement et une violente indignation. Il le qualifiait tantôt « d'internationale noire, » tantôt « d'armée mobilisée contre l'État. » Il déclarait que la création d'un parti confessionnel était une lourde faute et un danger pour la paix publique; il voulait dire apparemment que c'était une entreprise fort désagréable pour lui. Que signifiait cette levée de boucliers? A qui en avait-on? Cet homme si scrupuleux dans l'emploi des moyens accusait les députés catholiques de recourir à des artifices odieux pour le discréditer auprès de leurs électeurs, de se servir de la chaire et du confessionnal pour abuser et séduire les petites gens, *den gemeinen Mann*. Cet homme pacifique leur reprochait leur humeur guerroyante. Cet homme débonnaire se récriait sur la véhémence acariâtre qu'ils apportaient dans les discussions.

A plusieurs reprises, il essaya de les mettre en défiance contre M. Windthorst, sachant bien que, privé de son chef, le parti ne tarderait pas à se désunir, à se disloquer. Il le représentait comme un homme qui exploitait leur innocence pour arriver à ses fins particulières. « Votre chef, leur disait-il dans la séance du 30 janvier 1872, est devenu Prussien malgré lui, à son corps défendant; rien ne me prouve qu'il ait surmonté jusqu'ici les répugnances que nous lui inspirons, qu'il se soit réconcilié avec la création du nouvel empire allemand. » Et il insinuait qu'en 1870 M. Windthorst avait sûrement fait des vœux pour le succès des armes françaises. Le 9 février, revenant

à la charge : « M. le docteur Windthorst a été connu de moi comme fidèle partisan de l'ex-roi de Hanovre, et j'ai eu l'avantage de négocier avec lui sur les affaires intimes de Sa Majesté George V. Je n'ai pas appris que jusqu'aujourd'hui il ait changé de sentimens ; j'ai tout lieu de croire que son cœur est resté auprès d'un prince qui ne règne plus. » Il ajoutait : « M. Windthorst prend une grande part à nos débats ; malheureusement, l'huile de sa parole n'est pas de l'espèce de celle qui guérit les blessures, mais de celle qui irrite le feu, qui attise les flammes de la colère. Messieurs du centre, dans l'intérêt de la paix religieuse et des concessions que vous désirez obtenir de nous, je vous engage à vous soustraire à l'empire du chef qui vous conduit. » Et il leur récitait la fable du vent et du soleil se disputant à qui dépouillerait un cavalier de son manteau : « Messieurs, je vous le dis, le vent ne pourra rien sur moi ; essayez du soleil, et vos affaires s'en trouveront bien. » Mais les députés catholiques se rappelaient une autre fable, et ils songeaient au triste sort des brebis qui, pour conclure leur paix avec un loup friand de tuerie, lui avaient livré leurs chiens. Quoi qu'on pût leur dire, ils marchaient en rangs serrés derrière leur chef. Ils avaient pris pour devise : « Adhérens comme la glu, tenaces comme la poix. »

M. de Bismarck se flatta, pendant quelques années, qu'il aurait raison de cette ténacité poisseuse par un redoublement de rigueurs, et son bras s'appesantissait sans relâche. Il avait espéré que les souffrances croissantes de l'église troubleraient ces esprits résistans, toucheraient ces âmes dures, amolliraient ces courages. On voyait venir le moment où tous les diocèses auraient perdu leur évêque, où il y aurait partout des pasteurs sans ouailles et des ouailles sans pasteurs, où des moribonds ne trouveraient plus personne pour leur administrer les sacremens. Quand les orateurs du centre déploraient dans la chambre prussienne cette lamentable situation, le chancelier leur répliquait : « C'est vous qui en êtes responsables ; amendez-vous, passez condamnation, recourez à ma clémence, et je verrai ce que je pourrai faire pour vous. » Il n'avait pas assez médité sur la force cohésive des partis religieux et sur l'infinie patience des choses éternelles. Les catholiques demeurèrent intraitables, et ce fut lui qui, en fin de compte, demanda à traiter. Il voulait assurer à l'empire les ressources d'une fortune indépendante, et il proposa sa réforme douanière, que les libéraux ne pouvaient accepter. M. Windthorst lui promit son concours ; en échange, il dut sacrifier le docteur Falk, ministre des cultes, et accorder de grands adoucissemens dans l'application des lois de mai.

Mais s'il s'était promis de tenir désormais le parti du centre et son chef, il se trompait bien. M. Windthorst lui avait emprunté sa méthode en ne négociant jamais que sur des objets particuliers, en ne

contractant que des engagemens spéciaux, éventuels et temporaires, en mesurant ses concessions sur celles qu'on lui faisait. C'était la méthode du *pari passu*, et cette fois M. de Bismarck dut faire les premiers pas. Grâce à M. Windthorst, la réforme douanière fut acceptée par le Reichstag; le lendemain, il reprenait toute sa liberté, combattait de nouveau le gouvernement, et, dans l'occasion, unissait les voix du centre à celles des progressistes, des socialistes, des Polonais, des guelfes, des Alsaciens-Lorrains. Ce grand tacticien parlementaire ne s'entendait pas moins au métier d'agitateur et de tribun. Il faisait des tournées en Allemagne, présidait des réunions publiques à Cologne, à Dusseldorf, à Munster, déclarait que ce n'était pas assez de laisser dormir des lois persécutrices, qu'il fallait les abolir, qu'il n'aurait pas de repos avant que les catholiques fussent rentrés dans tous les droits dont ils étaient déchus, qu'il s'engageait à les garantir contre les retours offensifs de l'ennemi : « Ce que nous avons fait jusqu'ici, s'écriait-il, n'est qu'un jeu d'enfant au prix de ce qui nous reste à faire, et comptez sur moi, nous le ferons. »

M. de Bismarck avait échoué dans ses efforts pour détacher l'armée de son général, le troupeau de son berger. Il s'avisa d'un autre expédient, il essaya de traiter directement avec le pape. Dans les mois de mars et d'avril 1880, par l'intermédiaire du prince de Reuss, des négociations avaient été nouées à Vienne entre la Prusse et la curie romaine, pour établir un *modus vivendi* que les catholiques pussent accepter, et M. de Bismarck donnait à entendre qu'il serait le plus accommodant des hommes si le saint-père consentait à désavouer le parti du centre et son chef, ou tout au moins à les admonester, à les rappeler au devoir. Le 20 avril, il écrivait au prince : « A quoi nous sert l'assistance toute théorique que nous donne le saint-siège contre les socialistes, si le parti du centre, qui proteste de sa soumission absolue aux volontés du pape, les soutient contre nous et prend sous son patronage tous nos ennemis ?.. Ce parti compte parmi ses membres des personnages appartenant à la plus haute noblesse, et je ne puis m'expliquer l'opposition systématique qu'ils nous font que par l'influence des confesseurs sur les hommes et surtout sur les femmes. Il suffirait, j'en suis certain, d'un mot du pape ou des évêques et même du plus discret avertissement pour mettre fin à cette alliance contre nature de la noblesse catholique et du clergé avec les ennemis de l'état. » Et comme on fermait l'oreille à ses insinuations, il écrivait encore : « La question est de savoir si le pape n'a pas la volonté ou n'a pas la puissance de modifier la politique du parti du centre. Si c'est la volonté qui lui manque, que nous parle-t-il de ses dispositions conciliantes ? Si c'est la puissance, à quoi bon nous entendre avec lui ? » C'était le raisonnement d'Épicure : ou Dieu veut ôter le mal de ce

monde et ne le peut pas, ou il le peut et ne le veut pas, ou il ne le peut ni ne le veut. Et M. de Bismarck, qui ne fut jamais optimiste dans les jugemens qu'il porte sur son prochain, inclinait à croire que le saint-siège ne voulait ni ne pouvait le débarrasser de M. Windthorst.

Si les partis confessionnels ont une cohésion que n'ont pas les autres, en revanche, ils ne possèdent jamais leur pleine indépendance. Un parti qui se dit catholique et se voue à la défense des intérêts de l'église trouve dans l'église son juge naturel, et ne peut se dérober à l'obligation de la consulter et de lui rendre des comptes. Il est exposé à s'entendre dire : — « Votre zèle est louable, mais il n'est pas toujours éclairé ; nous savons mieux que vous ce qui nous convient. » — De toutes les difficultés qu'a rencontrées M. Windthorst, ce fut assurément la plus grave. Le bruit courut plus d'une fois que l'autorité absolue qu'il exerçait sur tout son monde causait quelque souci, faisait quelque ombrage au saint-siège, qu'on le trouvait trop enclin à s'en rapporter à ses propres lumières. La supériorité d'esprit a toujours quelque chose d'inquiétant, et il est dans la nature de tous les pouvoirs souverains de préférer les serviteurs dociles et médiocres aux habiles qui n'en font qu'à leur tête.

M. Windthorst éprouva sans doute une vive contrariété lorsque, en 1887, Léon XIII, cédant aux obsessions de M. de Bismarck, prit sur lui d'intervenir et recommanda aux catholiques allemands d'envoyer au Reichstag des députés résolus à voter le septennat militaire. M. Windthorst courba la tête, mais il la releva bien vite. S'il avait eu du goût pour le style figuré, il aurait pu dire comme le personnage de la comédie italienne : — « La balle de vos commandemens a rebondi sur la raquette de mon obéissance. » — Après comme avant, il continua de pratiquer sa savante méthode, dont il avait tiré de si grands profits, et il conserva au centre catholique le caractère d'un parti d'opposition, qui, ne se piquant pas d'intransigeance, a pour le gouvernement des bontés occasionnelles et se les fait payer argent comptant.

Si gracieuse que fût son apparente bonhomie, M. Windthorst jetait des sorts ; il a porté malheur à M. de Bismarck. Il s'occupait de concerter avec lui les termes d'un nouveau marché quand Guillaume II, s'indignant qu'on le tînt en dehors de cette négociation et impatient de conduire lui-même ses affaires, rompit inopinément avec son incommode tuteur et frappa le grand coup qui a étonné l'Europe. Dès lors, c'est avec le souverain en personne que M. Windthorst a négocié ; c'est de lui qu'il a obtenu le renvoi de M. de Gossler, et il se promettait d'en obtenir aussi le rappel des congrégations, le rétablissement des écoles confessionnelles. Toutefois, s'il a été pour quelque chose dans la chute de M. de Bismarck, la disgrâce de son redoutable ennemi lui a été plus fâcheuse qu'utile. On assure que, dans ces derniers mois, son

autorité était plus contestée, que nombre de catholiques se demandaient si, les circonstances ayant changé, il ne convenait pas de changer de méthode, de passer un accord définitif avec le jeune empereur-roi, de mettre l'arme au pied, en se ménageant ainsi des chances d'avoir part aux faveurs et d'arriver un jour au pouvoir. Si M. Windthorst avait vécu plus longtemps, peut-être eût-il essuyé quelques déconvenues. Cet homme de beaucoup d'esprit a eu celui de s'en aller à temps. Il est mort en pleine possession de sa gloire, après avoir exercé pendant vingt ans une véritable souveraineté. Bien des rois ont connu moins que lui la joie de régner.

Que deviendra le parti du centre? C'est une question. Beaucoup d'Allemands sont disposés à croire qu'il ne tardera pas à se décomposer, que l'aile droite et l'aile gauche tireront chacune de son côté, que de part et d'autre on obéira à ses affinités naturelles, que les nobles silésiens se fondront dans le parti conservateur, que les démocrates du pays rhénan grossiront les rangs des progressistes. Il est certain que les partis purement confessionnels sont une anomalie qui ne se justifie que par des circonstances particulières. Quoi qu'il en soit, rien ne fait mieux sentir la valeur de l'homme qui vient de mourir que la difficulté qu'on trouve à lui donner un successeur. Parmi les candidats qui ont le plus de chances, on parle d'un notaire de province, d'un ancien officier de cuirassiers et d'un personnage plus considérable, qui possède la confiance de Guillaume II.

On assure que la curie romaine verrait avec plaisir le sceptre de M. Windthorst passer aux mains de M. Kopp, prince-évêque de Breslau, qui s'est acquis la réputation d'un négociateur fort délié. Ce serait une faute, et je doute qu'on la commette. Un parti conduit par un prélat n'est plus un parti, c'est une confrérie. Il est fâcheux de mêler trop ostensiblement les intérêts spirituels aux affaires temporelles, et quand l'Église intervient dans les intrigues parlementaires, elle a tout avantage à choisir un laïque pour son fondé de pouvoirs. L'idéalisme religieux a la prétention d'élever la terre jusqu'au ciel; si religieuse qu'elle soit, la politique tend toujours à abaisser le ciel jusqu'à la terre; deux ouvrages si différens ne doivent pas être faits par les mêmes ouvriers. J'ai lu dans un vieux livre l'histoire d'un chevalier à qui une magicienne avait enseigné la langue des oiseaux; il aurait cru déroger en la parlant publiquement, et quand il avait des communications à faire aux geais et aux chouettes, il leur députait une chouette et un geai, avec lesquels il s'était expliqué dans le plus grand secret. L'Église entend mieux que personne la langue des passions humaines, mais elle ne doit pas la parler; les habiles interprètes ne lui manqueront jamais.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LE SYMBOLISME CONTEMPORAIN.

Si nous voulions tout d'abord, pour nous concilier la faveur de nos symbolistes, essayer de parler leur langage, voici ou à peu près comment nous pourrions définir leur dessein :

Pour tout soucieux de nantir d'art cette mourante sécularité, et en urgente réaction, ou mieux nommée révolte contre le turpide asservissement du naturalisme alexiaque et zoliste à des besognes de duplication d'un réel infixable, le symbolisme, — dirions-nous, — *est la réintégration de l'imprécis ou du fluent des choses, à inscrire dans le comparatif ou le suggestionnant, par l'instrumentation d'un rythme polymorphe, allié d'un verbe ondulatoire jusqu'aux limites, incessamment promues, du métaphorisme émancipé des triviales usances...*

Mais n'aurions-nous pas l'air de nous moquer du monde, y compris le symbolisme et les symbolistes eux-mêmes? ce qui est tellement éloigné de notre intention qu'au contraire, du milieu des railleries faciles que provoquent leurs *Écrits d'art* ou leurs *Entretiens littéraires*, nous voudrions justement dégager ce que nous y trouvons, quant à nous, de beaucoup plus digne d'être encouragé que moqué? Car enfin, passe d'en sourire! mais il ne faut pas oublier que le rire ne laisse pas de ressembler parfois à une forme de l'inintelligence. Et c'est pourquoi, si les symbolistes ne voient pas toujours clair dans leurs propres idées,

ni surtout ne connaissent les moyens de les réaliser, il appartient à la critique, après l'avoir constaté, d'essayer de les y aider.

Non que je consente à être leur dupe :

S'il y en a dans la bande entière cinq ou six de vraiment sincères, je n'ignore pas, hélas! qu'en général ils sont moins curieux d'art qu'affamés de réclame et de notoriété. Oui, de même qu'autrefois le naturalisme pour l'auteur des *Rougon-Macquart*, de même aujourd'hui, pour l'auteur du *Pèlerin passionné*, je crains, en vérité, que le symbolisme ne soit qu'un moyen de parvenir; et c'est ce que suffirait à prouver au besoin la façon colérique et haineuse dont ces jeunes gens parlent dans leurs *Revues* de tous ceux qui les ont précédés. Je dois avouer d'ailleurs que l'on ne peut rien produire ou citer d'eux qui justifiât l'éloge que j'aimerais à en faire, et qu'aussi je n'en fais point. C'est alors, en effet, si je mettais sous les yeux du lecteur quelques phrases de *la Princesse Maleine* ou quelques vers, — non pas même choisis, — du *Pèlerin passionné*, c'est alors que M. Mæterlinck et M. Moréas auraient quelque droit de se plaindre de moi. Et j'en sais enfin, pour tout dire, que je ne puis qu'approuver l'illustre professeur Lombroso d'avoir jadis classés dans la catégorie de ses *mattoïdes*, — une catégorie un peu mêlée peut-être, mais d'ailleurs fort honorable, — où l'on voit figurer Savonarole à côté de Coccapieller, et saint François d'Assise en compagnie de Bosisio, de Lodi. Vous ne connaissez pas Bosisio, de Lodi? C'est un de nos contemporains, auquel il n'a manqué, selon le professeur Lombroso, qu'un siècle plus propice pour être «le Mahomet de l'Italie.» Pourquoi le Mahomet?.. Mais, après tout cela, je n'en persiste pas moins à croire qu'au fond du symbolisme il y a deux ou trois idées justes, et c'est elles que, sans autrement me soucier des personnes, je vais tâcher de mettre en lumière.

Encore que la plume de nos symbolistes ne soit pas toujours chaste, ni leur imagination remplie d'idées parfaitement pures, félicitons-les donc d'abord de la campagne qu'ils mènent contre ce qui subsiste encore du naturalisme contemporain. Nulle n'était plus urgente, ni ne doit être plus encouragée. Pornographie et reportage, voilà tout ce que l'auteur de *l'Argent* a su faire d'une grande doctrine d'art, et, — sans remonter plus haut, jusqu'à la *Terre* et jusqu'à *Pot-Bouille*, — tentez-en vous-même l'expérience, calculez ce qui resterait de *l'Argent*, si vous en aviez ôté le reportage et la pornographie.

Répéterai-je une fois de plus, à ce propos, ce qu'ici même, depuis quinze ou seize ans, j'ai tant de fois dit de M. Zola? Ce laborieux et puissant ouvrier de lettres, moins laborieux que régulier peut-être, et assurément moins puissant que commun, n'a pas compris ni ne comprendra jamais qu'en rendant le mot de naturalisme synonyme de celui de grossièreté, son œuvre manquait à toutes les promesses du

nom qu'elle avait usurpé. Si l'auteur d'*Adam Bede* et l'auteur d'*Anna Karénine* sont des naturalistes, M. Zola n'en est pas un. Quiconque donc le lui reprochera, symboliste ou décadent, de quelque nom qu'il se pare ou s'empare à son tour, de quelque doctrine qu'il se réclame ou qu'il se recommande, non-seulement il aura raison, mais il faudra qu'on l'applaudisse, et au besoin qu'on l'aide. Tel que l'a conçu M. Zola, tel qu'il le représente encore, et ses rares disciples avec lui, le naturalisme a fini sa journée.

Si nous lui devons d'ailleurs quelques services, — dont nous ne voulons pas contester, mais dont il ne faut pas non plus exagérer l'importance, — et si ses conseils, plutôt que ses exemples, ont ramené le roman contemporain à une observation plus précise de la réalité, ce n'aura pas été sa faute, et je lui disputerais jusqu'au droit de s'en vanter. Comme rien, dit-on, ne se perd dans la nature, rien aussi ne s'y crée. Le naturalisme contemporain n'étant qu'une application du positivisme au roman, d'autres, sans doute, l'auraient inventé, si ce n'avait pas été M. Zola. Mais lui, tout ce qu'il a fait, en n'en développant que les côtés les plus vulgaires, ç'a été bien plutôt d'en compromettre, et non pas d'en aider la fortune. Il nous aurait dégoûtés d'observer la nature, si l'on n'y rencontrait que des Quenu-Gradelle et des Rougon-Macquart. Et nous sommes heureux que l'on commence enfin de s'en apercevoir, et nous aimons d'abord du symbolisme contemporain l'utile réaction qu'il est contre le naturalisme de *l'Argent* et de *Pot-Bouille*. Ajoutons-y celui de *Germinie Lacerteux* et de *la Fille Élisa*.

C'est qu'aussi bien toute esthétique naturaliste a nécessairement quelque chose d'étroit, d'incomplet et de mutilé. Elle réduit l'objet de l'art à l'imitation de la nature, et, en le faisant, elle n'oublie qu'un point : c'est qu'il y a des arts qui ne sont pas d'imitation. Ni l'architecture n'imite, à proprement parler, les lignes de la nature, ni la musique, non plus, n'en imite les bruits. Où est « l'original » d'une cathédrale gothique? et quelle scène de la vie privée a jamais servi de « modèle » à une symphonie? L'architecture et la musique ont leur objet, leurs moyens, et leurs lois en elles, pour ainsi dire, ou dans la convention primordiale dont elles ne sont que le développement, et ces lois, ces moyens, ou cet objet n'ont rien de commun avec la reproduction ou la traduction du réel.

Mais il suit de là que toute une partie de l'art est autre chose et quelque chose de plus qu'une imitation de la nature. Il suit encore que, tout en nous séduisant par « l'imitation de choses dont nous n'admirons pas les originaux, » la peinture et la poésie, sans méconnaître leurs conditions, peuvent se proposer de produire en nous des effets plus ou moins analogues à ceux de la musique ou de l'architecture. Et il suit enfin que l'art, en général, peut corriger, rectifier,

modifier, continuer, prolonger même ce qu'il imite. Si c'est un mérite à un portrait que d'être ressemblant, qui ne sait que c'en est le moindre? Et, sans doute, il n'importe guère à la valeur d'une tragédie que le sujet en soit authentique en son fond. Une esthétique purement naturaliste, outre qu'elle laisse toute une partie de l'art en dehors d'elle, ne tend donc à rien moins qu'à priver la peinture et la poésie même d'une partie de leurs moyens. L'imitation, qui n'épuise point la réalité, qui ne l'égale même pas tout entière, dont le domaine est borné de toutes parts, ne saurait imposer à l'art les lois de sa propre étroitesse. Les symbolistes l'ont-ils bien vu? Je n'oserais en répondre. Mais ils raisonnent comme s'ils le voyaient, et il faut leur en savoir gré comme d'une preuve de perspicacité.

Ce qu'ils ont encore mieux vu, — ou senti, — c'est qu'une esthétique naturaliste est encore et forcément plus superficielle qu'étroite. Ne pose-t-elle pas, en effet, ce principe, ou, si l'on veut, ce sous-entendu, qu'il n'y a rien derrière la nature? C'est ce qui n'est ni prouvé, ni probable. La nature n'est peut-être qu'un déguisement ou qu'un voile. Qui l'a jamais su? qui le saura jamais?..

Ce qui n'est pas au moins douteux, c'est que rien n'est clair en nous ni en dehors de nous, et que nous sommes de toutes parts environnés d'ombres et de mystère. L'inconnaissable nous étreint : *in eo vivimus, movemur et sumus.* Si nous réussissons parfois à en saisir quelque chose, il est également certain que ce n'est pas en nous bornant à observer la nature; mais nous y ajoutons, de notre fonds à nous, les principes d'interprétation qu'elle ne contient pas. Et comment le pourrions-nous, s'il n'y avait certainement aussi quelque convenance, ou quelque correspondance, entre la nature et l'homme, des harmonies cachées, comme on disait jadis, un rapport secret du sensible et de l'intelligible?

Voilà l'origine et le fondement de tout le symbolisme :

La nature a des *dessous* dont aucun naturaliste, n'ayant jamais saisi que les dehors, il n'en a donc aussi jamais représenté que la plus vaine apparence. Mais nous voulons pénétrer plus avant; nous voulons déchirer le voile; et nous voulons atteindre enfin l'essence dont les manifestations se jouent à la surface des choses.

Là, également, est l'explication de la joie presque sauvage avec laquelle nos symbolistes célèbrent, comme ils disent, « les funérailles du Parnasse contemporain. » Admirable, sans doute, pour eux comme pour nous, mais quelquefois insupportable aussi de précision et de netteté, dense et sonore comme l'airain, le vers parnassien a le tort, à leurs yeux, de ne rien suggérer au-delà de ce qu'il dit. Ce qu'il veut exprimer, il l'exprime complètement; mais aussi n'exprime-t-il que ce qui se peut complètement exprimer. C'est qu'on l'a forgé, jadis, à peu près dans le même temps qu'on ébauchait l'esthétique naturaliste, et

justement dans la même intention : je veux dire, pour astreindre le poète à cette probité de la couleur et du dessin dont les romantiques s'étaient émancipés, en même temps que de beaucoup d'autres choses. Mais les symbolistes estiment que le vague et l'imprécis, que le flottant et le fugitif, que l'aérien et l'impondérable sont une partie de la poésie, si même, peut-être, ils n'en font tout le charme.

Au lieu donc de tyranniser la liberté de l'imagination et du rêve, ils demandent que la poésie les rende à leur essor. Et pourquoi ne l'essaierait-elle pas? Pourquoi le vers, après avoir développé, si je puis ainsi dire, ce qu'il y avait d'abord en lui de rationnel, et de plastique ensuite, ne développerait-il pas ce qu'il y a de musical aussi? Pourquoi la poésie ne se proposerait-elle pas, comme fait la musique, de dissoudre l'unité du moi dans une diversité d'états d'âme successifs, et en le rendant, comme encore la musique, à son indétermination première, de le rendre à la volupté vagabonde du rêve? Les symbolistes disent : « erratique, » mais c'est bien ce qu'ils veulent dire.

Qu'il y ait là des dangers évidens, contre lesquels il ne semble pas que nos symbolistes se tiennent assez en garde, je n'en disconviens point. Mais, en attendant, si ce sont bien là quelques-unes des questions qui les préoccupent, non-seulement elles n'ont rien de ridicule, mais elles sont curieuses, elles sont intéressantes et elles touchent, ou elles mènent, à d'autres questions plus intéressantes et plus curieuses encore.

Telle est précisément la question de la nature et de l'usage du symbole, qui sans doute est trop vaste, et surtout trop fuyante, pour qu'on espère en quelques pages de la préciser et de l'épuiser. Je renverrai donc les curieux aux grands ouvrages de Görres sur *la Mystique* et de Creuzer sur *les Religions de l'antiquité*. J'y renverrai aussi nos symbolistes eux-mêmes, qui ne me paraissent pas les avoir assez pratiqués. Je ferai seulement deux observations.

La première, c'est qu'il est prodigieux que ces noms seuls de *Symbolisme* et de *Symbole* n'éveillent guère autour d'eux qu'une hilarité dédaigneuse, quand autour de nous cependant tout est *Symbole* et n'est que *Symbolisme*. Une religion n'est qu'une symbolique, puisque ses cérémonies et ses rites ne sont que l'enveloppe, ou, si je puis ainsi dire, la traduction plastique, l'imitation sensible, mouvante et colorée, des vérités mystérieuses qui la constituent en son fonds. Pareillement, tout art n'est qu'une symbolique, en tant qu'il exprime des idées abstraites par des images et qu'il communique aux couleurs et aux formes une signification qu'elles n'ont point d'elles-mêmes. Pareillement encore, une langue n'est qu'une symbolique, s'il peut bien y avoir quelques rapports secrets et souvent des analogies profondes, mais non pas de liaison fixe et nécessaire entre

la forme ou le son d'un mot, et la nature propre de l'objet ou de l'individu qu'il désigne. Et, généralement, n'y ayant rien au monde qui ne puisse à l'occasion exprimer, signifier, ou suggérer quelque chose de plus que lui-même, il n'y a donc rien qui ne soit ou qui ne puisse à quelque égard devenir un symbole. Apprenons-le, si nous l'ignorons. Mais, si nous ne l'ignorons pas, ne faisons pas les étonnés ou les mauvais plaisans en présence du symbolisme. C'est vraiment nous qui donnerions plutôt à rire. Examinons; et voyons ce qu'il y a dans le symbole d'analogue ou de convenable à l'idée que nos symbolistes se font eux-mêmes de la poésie : c'est ma seconde observation.

Il y a d'abord l'attrait de sa richesse et de sa complexité. Le symbole n'est-il peut-être, comme le disent les grammairiens et les lexicographes, qu'une comparaison ou une allégorie plus prolongées et plus obscures? Je croirais plutôt le contraire, et que, comme les figures ont précédé les définitions et les catalogues des rhéteurs, ou comme le discours a précédé l'analyse de ses parties, ainsi, le symbole a précédé la comparaison ou l'allégorie, qui n'en sont, à vrai dire, que des démembremens. Tandis qu'en effet, la comparaison ou l'allégorie n'expriment guère que deux choses ensemble, le symbole au contraire en exprime au moins trois, et souvent davantage. Il est image, il est légende, il est idée; et la pensée, le sentiment, les sens y trouvent également leur compte.

La Diane d'Euripide est la déesse des bois et des montagnes; elle est aussi l'immortelle protectrice d'Hippolyte et l'irréconciliable ennemie de Vénus; elle est encore la chasteté qui fait les cœurs froids, les esprits lucides, et les volontés fermes. La Béatrice de Dante est une personne réelle, que l'Alighieri a réellement aimée; elle est aussi son inspiratrice ou sa Muse; elle est encore la Science et la Philosophie. L'Éloa de Vigny est une « sœur des anges; » elle est aussi la femme; elle est encore le mystérieux et impur attrait qui pousse les Elvire dans les bras des don Juan.

Là, dans cette complexité, est la puissance, la beauté, la profondeur du symbole. Ce que la comparaison ou l'allégorie distinguent, divisent et séparent pour l'exprimer alternativement, le symbole, au contraire, l'unit, le joint ensemble, et n'en fait qu'une seule et même chose. Il relie l'homme à la nature, et tous les deux à leur principe caché. Ou encore, et tandis que l'allégorie ou la comparaison ne servent qu'à faire briller l'esprit ou l'habileté du poète, le symbole, allant plus loin et plus profondément, nous fait saisir entre le monde et nous quelqu'une de ces affinités secrètes et de ces lois obscures, qui peuvent bien passer la portée de la science, mais qui n'en sont pas pour cela moins certaines. Tout symbole est en ce sens une espèce de révélation.

Entendons par là que, toutes les fois qu'il n'exprime pas ou qu'il n'enveloppe pas au moins dans les plis et replis de ses voiles quelque idée substantielle et profonde, alors il n'est vraiment qu'une faible imitation, une contrefaçon, ou une parodie de lui-même. Peu importe, d'ailleurs, que cette vérité soit d'ordre naturel ou moral, qu'elle tende à l'explication de l'énigme du monde, ou qu'on nous la propose comme une règle de la conduite humaine, mais il faut qu'elle y soit. Autre caractère du symbole, et non pas le moins essentiel. Il intéresse les sens et l'imagination à des idées qui les passent, plus pures et plus hautes qui s'en dégagent, pour ainsi parler, à mesure qu'il se développe, comme la flamme sort de la fumée, et, de la flamme à son tour, je ne sais quoi de moins matériel ou de plus subtil qu'elle-même.

Et il faut sans doute que l'idée soit assez claire pour qu'on la comprenne, assez précise pour qu'on ne s'y trompe point, mais il faut se rendre compte aussi que ce qu'elle a de vague et d'obscur ne laisse pas de faire une partie de son pouvoir.

« Ce que nous pressentons, dit un ancien rhéteur, fait en nous plus d'impression que ce qui s'offre sans voile à nos regards. De là vient que les doctrines secrètes sont proposées dans des symboles comme dans les ténèbres de la nuit, car on peut très bien comparer la forme symbolique aux ténèbres et à la nuit. »

Il a raison. Si la profondeur et la complexité font deux caractères importans du symbole, l'obscurité en fait une troisième, une obscurité relative, dont on voudra bien remarquer que la poésie même ne saurait s'affranchir qu'en tendant à la prose. C'est ce qui s'y mêle de crépuscule et parfois d'ombre épaisse aux clartés crues des *Orientales* qui fait, par rapport à elles, dans l'œuvre de Victor Hugo, la supériorité des *Contemplations* ou de *la Légende des siècles*. Ce qu'il y a de plus poétique dans Shakspeare, et de plus shakspearien, ce n'est pas sans doute *Coriolan*, ni même *Othello*, c'est ce qu'il y a de plus symbolique : c'est *le Songe d'une nuit d'été*, c'est *Hamlet*, c'est *la Tempête*. Que dirai-je d'Eschyle, et de son *Prométhée*, dont la valeur mythique est si supérieure à la valeur dramatique, et qui, comme on en a fait plus d'une fois la remarque, arrivé plus tard que l'*Iliade*, « a l'air pourtant d'un aîné d'Homère ? »

Aussi, ce que nous pouvons reprocher à nos symbolistes, c'est si peu de s'être emparés du nom de symbolistes, qu'au contraire ce serait plutôt de croire qu'ils en sont les premiers inventeurs. Et il est vrai que leur ignorance est grande ! Mais il faut dire aussi que l'école à laquelle ils succèdent n'ayant guère été qu'une école descriptive, — très différente en son genre, mais la plus pauvre en idées qu'on eût assurément vue depuis celle de l'abbé Delille, — ils ne sont pas inexcusables de s'imaginer qu'ils inventent ce qu'ils n'ont fait que retrouver. Rappelons-leur donc qu'avant eux, et dans ce siècle même,

c'est du symbolisme que *la Légende des siècles*, c'est du symbolisme que *la Chute d'un ange*, c'est du symbolisme que *les Destinées*. Et s'ils disaient peut-être, ce qui est vrai dans une certaine mesure, que Vigny, Lamartine et Hugo ne sont symbolistes qu'en tant que poètes, secondairement et accessoirement, au lieu qu'ils sont, eux, poètes en tant que symbolistes, mais symbolistes d'abord, je les renverrais à l'*Antigone* de Ballanche et à *la Panhypocrisiade* de Népomucène Lemercier.

Précisément parce que le symbolisme est de l'essence de la poésie, comme ils le pensent, et comme je viens d'essayer de faire voir pourquoi, il faut bien que le symbolisme soit aussi ancien que la poésie même et contemporain, si je puis ainsi dire, de ses premiers balbutiemens.

Mais, d'un autre côté, si, depuis une quarantaine d'années, les poètes eux-mêmes l'ont oublié, s'ils ont traité la poésie comme on faisait autour d'eux le roman, avec la même préoccupation de la fidélité matérielle du décor et la même incuriosité de l'idée, on voit pourquoi nous savons gré à cette jeunesse, rien qu'en prenant ce nom de symbolistes, non pas, hélas! d'avoir encore ramené, mais d'avoir voulu ramener la poésie à une conception d'elle-même plus libre, plus large, et plus haute. Nous ajouterons, si l'on veut, que dans l'œuvre même de Lamartine et d'Hugo, sinon dans celle de Vigny, l'éloquence tenant presque plus de place encore que la poésie même, ce n'est pas sans quelque apparence de raison qu'ils persistent, même après eux, à tenter d'autres voies.

Maintenant pour atteindre leur but, ont-ils besoin, comme ils le disent, de réformer la métrique et la langue? Je pense qu'il leur est permis au moins de l'essayer. Et, en vérité, si l'on voulait bien y réfléchir, puisque l'on loue les parnassiens d'avoir créé pour eux un vers nouveau, qui n'est pas le vers romantique, et les romantiques, encore davantage, d'avoir émancipé le vers classique des entraves que lui avaient forgées les Malherbe et les Boileau, n'est-il pas plaisant qu'on dispute aux symbolistes le droit de chercher à leur tour un nouveau vers, dont la complexité, l'harmonie savante et la fluidité réponde à l'idée qu'ils se font de la poésie même? C'est l'objet, et si je puis ainsi dire, c'est l'ambition, la très naturelle et très légitime ambition de leurs vers *polymorphes*, et j'ajoute que, comme autrefois pour le vers romantique, c'est le succès qui jugera la question.

Je leur fais seulement observer que cette question elle-même en forme deux, dont je ne vois pas qu'ils se soucient assez.

La première est de savoir si le vers de douze pieds, l'alexandrin français et l'hexamètre grec, ne serait pas peut-être, comme l'a soutenu M. Becq de Fouquières, en son curieux *Traité de versi-*

fication française, la limite extrême de la durée d'expiration normale de la voix humaine, auquel cas des vers de quatorze ou seize pieds ne seront donc jamais des vers. Quelles que soient, en effet, les analogies cachées de la musique et de la poésie, nous ne saurions oublier que le vers est fait pour être *dit*, et qu'aussi longtemps qu'il sera composé de mots, c'est une loi de nature à laquelle on ne le soustraira pas.

Mais l'autre question, qui n'est pas moins importante, n'est pas non plus moins obscure, étant de savoir, pour parler ici le jargon de nos jeunes gens, si le *polymorphisme*, par l'intermédiaire du *métamorphisme*, ne tendrait pas à l'*amorphisme*. Je veux dire par là qu'en poésie comme ailleurs, la forme sera toujours une partie considérable et constitutive de l'art. Or, elle n'existe évidemment comme forme qu'autant qu'elle est, non point du tout pensée ou conçue, mais effectivement sentie comme forme. On pourra donc bien l'assouplir; on pourra la libérer de ce qu'elle a de trop matériel encore pour la délicate oreille de quelques raffinés; on pourra la spiritualiser : pourra-t-on la faire évanouir ? C'est ce qui ne paraît ni souhaitable, ni d'ailleurs probable; et c'est pourquoi les tentatives que nos symbolistes ont faites en ce sens, je voudrais qu'ils eussent pris la peine de les justifier ou de les autoriser par d'autres raisons, moins personnelles que celles qu'ils nous en ont données.

Ils veulent aussi réformer la langue, et, il faut l'avouer, — je le répète encore, si je l'ai déjà dit, — c'est une prétention qui peut paraître étrange quand on voit qu'ils se nomment Stuart Merrill et Maurice Mæterlinck, Jean Moréas et Jean Psichari. Nous ne songeons point, en France, à réformer le flamand ni le grec... Je consens cependant qu'à des besoins nouveaux il faille une langue nouvelle. Où sont donc ces besoins nouveaux? Et voyons les moyens qu'on propose pour y satisfaire ?

On veut exprimer des sensations plus subtiles dans leurs rapports avec des idées plus générales, et on parle pour cela d'accroître le vocabulaire et de bouleverser la syntaxe. — Je ne dis rien ici de ceux qui demandent qu'on retourne à la syntaxe romane, et je me contente en passant d'admirer ce qui peut encore se mêler de candeur juvénile au désir d'étonner ou de mystifier ses contemporains. On ne remonte pas le cours du temps. Se proposer d'écrire comme Rutebeuf ou comme Villehardouin, c'est se proposer de peindre comme les Van Eyck ou comme Angelico de Fiesole, et la tentative est aussi vaine que si l'on se flattait de ramener la pensée contemporaine à la science de Duns Scot et de saint Thomas d'Aquin. Mais, pour exprimer ce qu'ils sentent sourdre confusément en eux de sensations nouvelles, les symbolistes n'ont affaire ni d'enrichir le dictionnaire, ni de bouleverser la syntaxe,

et le moyen en est tout indiqué, beaucoup plus simple, plus conforme au génie intérieur des langues, plus analogue surtout à la définition du symbolisme et du symbole : c'est de réintégrer les mots dans la pleine et entière propriété de leur sens étymologique ; c'est de les allier entre eux d'une manière si subtile que l'on retrouve toujours, dans l'acception qu'on leur donne, avec leur sens originel, un souvenir affaibli de tous les états qu'ils ont traversés dans l'histoire ; c'est de confier enfin, si je puis ainsi dire, à la comparaison et à la métaphore le soin de mettre en lumière ce que les choses les plus différentes ont souvent entre elles d'analogies cachées.

Si jamais, en effet, on a pu accuser la langue française de misère lexicographique ou sa syntaxe de raideur et d'uniformité, ce n'est pas depuis que le romantisme, au commencement de ce siècle, et après lui le naturalisme, l'ont désarticulée, disloquée, désossée, pour ainsi dire, et y ont ensuite comme versé l'argot de tous les métiers. A cet égard même on l'a trop enrichie, selon nous, et, comme il arrive encore assez souvent, alourdie, en l'enrichissant. Car, c'est en vain que l'on entassera les mots dans les dictionnaires, on n'y donnera pas, avec leur définition, le secret de savoir s'en servir : on exposera seulement à la tentation d'en user tous ceux dont la pensée rudimentaire n'a jamais assez de mots ou de tours à sa disposition. Mais ce qui est toujours possible, si la métaphore est le procédé naturel de développement ou de fructification des langues, c'est d'en aider le pouvoir, et pour cela d'élargir le sens des mots en approfondissant la diversité des relations des choses. Sous combien d'aspects un même objet ne peut-il pas apparaître ; que d'impressions différentes ne peut-il pas exciter tour à tour ; et par combien d'autres objets ne le peut-on pas exprimer !

C'est ce qui est encore plus vrai de ces grands objets qui sont ceux du symbolisme, et d'autant plus vrai que, comme nous le disions, là même, dans la diversité d'aspects qu'un même objet peut revêtir, est la raison du symbolisme. Tout le problème de l'art, et en particulier de l'art symbolique, est de ramener cette complexité à son unité primitive ; et le véritable artiste est celui qui le fait avec aisance, mais surtout avec clarté.

Il faut qu'une face au moins du symbole soit claire. D'ailleurs, un grand écrivain en tout genre est celui qui sait exprimer clairement des idées même obscures, qui le demeurent encore après qu'il a parlé : Bossuet, quand il nous montre Dieu « développant du centre de son éternité l'ordre des siècles, » ou Hugo lorsqu'il nous fait voir :

. . . tous les morceaux noirs qui tombent
Du grand fronton de l'inconnu.

On ne saurait donc donner de meilleur conseil aux symbolistes que de renoncer à ce style habituellement inintelligible dont ils font profession, quand aussi bien ce ne serait que pour éviter le reproche de le faire servir d'enveloppe à l'indigence de leurs pensées. Car, après tout, il n'y a rien de plus facile que d'écrire inintelligiblement, mais, sous cet inintelligible, s'il y a par hasard quelque chose, le difficile serait précisément de réussir à l'en dégager. Nos symbolistes n'y sont pas encore parvenus. Et sans doute, c'est qu'ils ne l'ont pas pu; mais, s'ils ne l'ont pas pu, j'en crois voir une raison qu'il est bon de leur signaler.

A vrai dire, il y a contradiction, ou, du moins, discordance entre le principe et l'objet de leur esthétique. Engagés qu'ils sont encore dans les habitudes de l'école qui les a précédés, ils ne savent pas s'abstraire d'eux-mêmes; ils ont ce culte ou cette superstition du moi, qui fut jadis, comme l'on sait, la religion du romantisme; et toute leur crainte, où beaucoup de vanité se mêle à beaucoup d'enfantillage, est que nous ne confondions les titres de M. Jean Moréas avec ceux de M. Gustave Kahn ou l'esthétique de M. Vielé-Griffin avec celle de M. de Régnier. Si cependant il n'y a de symbole que du général ou même de l'universel, c'est-à-dire, — comme ils en conviennent, et comme, au surplus, on le prouverait aisément par l'histoire du mot, — s'il faut être au moins deux pour qu'il y ait symbole, celui qui le propose et celui qui le comprend, ou si plutôt, à bien y regarder, c'est une espèce de consentement commun qui fait la vérité du symbole, ils n'ont pas encore découvert le moyen de concilier ces contraires. Et même, ce qu'il y a jusqu'ici de plus étrange dans tout ce qu'ils nous ont donné, prose, vers ou critique, c'est ce qu'ils y juxtaposent de sensations particulières jusqu'à en être artificielles, et de sentimens ou de vérités banales jusqu'à en paraître naïves. J'imagine qu'ils le doivent à la pratique des *Fleurs du mal* et aux pernicieux exemples de Charles Baudelaire.

Mais il faudra pourtant qu'ils se décident, et qu'entre les deux tendances auxquelles on dirait qu'ils s'abandonnent tour à tour, ils prennent enfin parti. Le *baudelairisme*, si j'ose me servir de ce mot, est de toutes les formes de la poésie la plus étroite et surtout la moins naturelle. Si le *symbolisme* en est, au contraire, la plus large et, pour ainsi parler, la plus universelle, comment serait-on à la fois symboliste et baudelairien? Rien n'a plus contribué peut-être que cette indécision, que cet équilibre instable de leurs goûts entre des maîtres aussi différens, à gêner nos symbolistes, et, en les gênant, à les empêcher de nous donner l'œuvre qui les soustrairait enfin à la juridiction des mauvais plaisans.

Ce qu'en tout cas je tiens à dire, c'est que s'ils ne nous la donnaient

point, ils n'en auraient pas moins essayé de rendre la poésie contemporaine à ses vraies destinées; et ce service, dès à présent, leur doit être compté lorsque l'on parle d'eux. La volonté a, en effet, plus de part qu'on ne le veut bien dire aux révolutions littéraires. C'est par un acte de volonté qu'entre 1550 et 1560 les Ronsard et les Du Bellay, rompant avec la tradition gauloise, ont « illustré » la poésie française, et l'ont rendue capable, pour la première fois, des grandes images, des grands mouvemens et des grandes pensées. C'est par un acte de volonté qu'entre 1620 et 1660 les Malherbe et les Boileau ont fixé, en opérant la séparation du style noble et du vulgaire, les règles ou plutôt les lois du classicisme. C'est par un acte de volonté qu'entre 1820 et 1840, les Hugo et les Sainte-Beuve ont accompli la révolution romantique. Leurs œuvres, au surplus, en sont d'assez éloquens témoignages, s'il est vrai, comme je me chargerais de le montrer au besoin, que la poésie de Ronsard soit exactement au contrepied de celle de Marot, et que les premiers essais du romantisme naissant se définissent et se caractérisent de point en point, trait pour trait, par leur opposition avec les dernières œuvres du classicisme expirant. *Hernani* est d'abord, et presque avant d'être lui-même, le contraire de *Sémiramis* ou de *Denys le Tyran*, comme l'*Ode au chancelier de L'Hôpital* est avant tout le contraire des *Épîtres* de Marot.

Dirai-je qu'il y a mieux encore? Je le pourrais si je le voulais, et je ferais voir aisément que chacune de ces renaissances poétiques a été précédée d'un retour au symbolisme. Maurice Scève et les Lyonnais ont frayé les voies à Ronsard; précieux et précieuses ont préparé pour Boileau le terrain dont il a, d'ailleurs, commencé par les balayer; et, dans ce siècle même, qui ne sait la part de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, des *Études de la nature* et du *Génie du christianisme* dans la formation de l'idéal romantique?..

Mais, sans insister sur ces rapprochemens qu'aussi bien ne faut-il pas serrer de trop près, je dis que la valeur des idées critiques de nos symbolistes est entièrement indépendante de celles de leurs œuvres; j'ai tâché de montrer qu'elle était réelle; et, si j'y ai réussi, on conviendra que cela valait mieux peut-être que d'en rire, et que de citer, pour l'ébattement des admirateurs de Béranger, quelques vers d'*Ancæus*, ou des *Palais nomades*, ou du *Pèlerin passionné*.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Mariage blanc*, drame en 3 actes, en prose, de M. Jules Lemaître.

Un des penseurs les plus ingénieux, un des plus charmans écrivains de notre « fin de siècle, » a composé sur un sujet difficile, impossible peut-être, avec des personnages et des sentimens obscurs, exquis ou odieux, un drame à la fois délicieux et cruel, délicat et brutal, plein d'artifice et de vérité, dont la forme toujours nous enchante, mais dont le fond trop souvent nous déconcerte ou nous indigne. Dans *Révoltée* et *le Député Leveau*, il y avait plus de fermeté et de précision que dans *Mariage blanc;* plus de santé morale également et même physique, car personne n'y était poitrinaire. Il y avait aussi plus de cette bonté, de cette pitié, qu'on devine souvent sous les grâces malicieuses de l'écrivain, comme, en son pays natal, le paisible azur de la Loire apparaît derrière le rideau léger des saules. Depuis ses débuts, le critique s'est fort égayé, un peu trop peut-être; le dramaturge, au contraire, se serait-il attristé et endurci? Un homme souffrait dans *Révoltée ;* dans *le Député Leveau*, une humble femme, victime déjà plus touchante ; dans *Mariage blanc*, c'est une enfant qui meurt avant sa vingtième année.

A Menton, pays ensoleillé et funèbre, entre sa mère et sa sœur, la petite Simone achève de mourir. Son père et son frère l'ont précédée ; elle s'en ira à son tour d'ici quelques mois, quelques semaines peut-être. Elle le sait, et quand elle est seule, elle pleure de partir si vite, sans qu'un fiancé, un mari, des enfans l'aient aimée comme les autres. Près de la douce créature, Marthe, sa sœur, rayonne de vie et de santé. Passe un beau jour certain comte de Thièvres, oui, un passant en vé-

rité, un oisif surtout, un blasé; las à quarante-cinq ans d'avoir trop et mal vécu. Il a l'idée singulière de demander la main de la petite mourante; et, ce qui n'est pas moins extraordinaire, il l'obtient. Mais la sœur s'est éprise du beau quinquagénaire. Tentée d'abord de rompre à son profit un mariage qui la désespère, elle le laisse pourtant s'accomplir. De Thièvres épouse Simone, mais sans devenir son mari; l'enfant sortie des bras de sa mère reste une enfant entre ses bras à lui. Quinze jours plus tard, emportée par la jalousie, par tout le torrent de son âme mauvaise, Marthe révèle brutalement à Simone le secret de sa passion. Elle accuse la pauvre petite moribonde de lui avoir volé son amour, et Simone, défaillante d'horreur, n'a que le temps d'appeler son mari à son secours. De Thièvres l'emporte dans ses bras et rentre aussitôt pour maudire et chasser la misérable. Mais celle-ci l'arrête d'un regard, le supplie de lui pardonner, et de l'aimer parce qu'elle l'aime, de la revoir avant qu'elle ne s'éloigne et ce soir même de venir la rejoindre. De Thièvres promet, abandonne sa main aux lèvres avides de sa belle-sœur, lorsque Simone, revenue sans bruit, surprend cette promesse et ce baiser et tombe raide morte.

C'est un peu par la donnée elle-même, beaucoup par les caractères de Marthe et de Thièvres que peut choquer le drame de M. Lemaître. Le sujet seul a quelque chose de pénible. On n'assiste pas, deux heures durant, à l'agonie d'une enfant sans avoir le cœur serré d'une trop longue étreinte. On n'accepte pas non plus sans malaise l'idée de ce mariage incomplet, cette espèce de compromis entre l'amour et la mort. Tous deux ont quelque chose de sacré, mais d'incompatible aussi. Les rapprocher de la sorte, c'est peut-être manquer de respect à l'un et à l'autre, et des baisers sur des lèvres mourantes les profanent sans les ranimer. Pour aimer, pour être aimée, dit la pauvre Simone avec une mélancolie déchirante, il faut vivre, et elle vit à peine.

Marthe, au contraire, ne vit que trop, la terrible fille, d'une vie exubérante et féroce, et ce personnage, insuffisamment préparé d'abord, poussé ensuite à l'odieux, éclate trop brusquement, comme une bombe inattendue et meurtrière. Ce n'est pas, croyez-le, contre l'atrocité de Marthe que nous protestons au nom d'un optimisme de convention, mais contre la surprise de cette atrocité. Au premier acte, Marthe paraît douce et prévenante envers sa sœur. Un peu libre d'allure et de langage, elle ne semble pas méchante, et le mot de perruche que murmure de Thièvres en la regardant, n'annonce pas une criminelle. Le bon docteur Doliveux, un type charmant, celui-là, a beau parler d'elle comme d'une sacrifiée, d'une enfant à laquelle il faudrait plus de mouvement et de plaisir, on ne voit guère qu'elle soit à plaindre et quelle joie ou quelle consolation dans le présent, quel espoir dans l'avenir, peut manquer à cette belle et saine créature. La première

scène du second acte même, entre les deux sœurs, ne nous éclaire pas assez sur le sentiment de Marthe pour de Thièvres. Elle indique un certain attrait; elle devrait nous montrer les profondes racines de la passion dans un cœur d'où rien ne pourra l'arracher. Indécis jusqu'alors, le caractère de Marthe tourne bientôt à l'horreur. Égarée par le dépit, un flot de haine, de rancune honteuse, lui monte aux lèvres; elle évoque les souvenirs, dénaturés par la jalousie, de son enfance malheureuse, du long internat, presque sans visites ni sorties, et de sa jeunesse robuste asservie à la faiblesse tyrannique d'une éternelle mourante. Elle parle à sa mère de sa sœur en termes révoltans, dont, par égard pour la justice instinctive du public, on a dû adoucir la crudité. « Cette petite, disait-elle, qui n'a pas pour quatre sous de vie... » Le mot était par trop dur, on l'a retiré; mais le ton général demeure et il indigne. Toujours scabreux entre deux sœurs, un tel combat l'est ici plus que partout ailleurs, parce qu'il est plus qu'ailleurs inégal, parce que la vie y écrase la mort ou l'agonie, parce que la santé, la force, y insultent à la souffrance et à la faiblesse et font aussi lâche que cruelle la belle fille orgueilleuse de son sang vermeil et de ses vingt ans capables et désireux d'amour.

Au troisième acte, le caractère de Marthe passe vraiment les bornes de l'humanité. Intolérable est la scène où par ses reproches, ses insultes, la misérable tue à demi sa sœur, en attendant que tout à l'heure elle l'achève. Pour nous peindre cette espèce de Phèdre, une Phèdre non plus belle-mère, mais belle-sœur, M. Lemaître aurait dû prendre les mêmes précautions que Racine et ne nous montrer Marthe ni tout à fait coupable, ni tout à fait innocente. Il a fait trop grande et trop lourde la part du crime chez ce monstre féminin, qu'il nous est successivement impossible de deviner, de comprendre, de plaindre et même d'excuser.

Si le caractère de Marthe est atroce, celui de Jacques de Thièvres est plus qu'équivoque, tout près de l'invraisemblable et parfois de l'odieux. *Mariage blanc*, joli titre, discret et pourtant explicite, où se devine on ne sait quelle lacune d'amour, n'était pas le titre primitif de l'œuvre. Celle-ci devait s'appeler *un Di ettante* ou *un Curieux* et elle eût été plus exactement désignée ainsi. C'est un curieux, un dilettante que Jacques de Thièvres et voilà pourquoi nous avons tant de peine à le comprendre et à lui pardonner.

A quarante-cinq ans, blasé, dégoûté de la vie et de l'amour, ce viveur, sinon éreinté, du moins très las, et las de lui-même plus que de personne, ce beau gaillard millionnaire qui a dans l'âme peu de vertu et pas de croyance, qui se plaît à la célébration prétentieuse de sa tristesse sans cause et de ses angoisses distinguées, ne trouve rien de mieux pour s'occuper et se distraire que d'épouser une pauvre pe-

tite fille qui se meurt. Non pas qu'il l'aime au moins. S'il l'aimait, s'il était saisi par je ne sais quelle folie d'héroïsme et de charité, s'il avait vingt ans et le cœur généreux, s'il l'aimait, encore une fois, comme le lui dit le bon docteur, ce serait fou; mais parce qu'il ne l'aime pas, c'est monstrueux. Et j'affirme qu'il ne l'aime pas, que jusqu'à la fin il ne l'aura jamais aimée. L'aime-t-il au premier acte, lorsque Simone, dont il admire les doigts agiles et laborieux, lui dit: « Je voudrais laisser à chacun un souvenir de moi » et qu'il murmure entre ses dents: « Bien sentimentale, » et plus tard, avec un intérêt d'amateur: « Pas banale, cette enfant. » Au second acte, après la déclaration, quand la pauvre Simone radieuse balbutie des remercîmens de sa voix chevrotante et s'enfuit pleurant de joie: « Très curieux, très curieux; elle est vraiment gentille! » Aurait-il de ces mots-là s'il l'aimait? Et tout le rôle est semé de mots pareils.

Au troisième acte encore, c'est avec une complaisance de sceptique ou de cynique que Jacques se rappelle son mariage et la pâleur de sa femme, si bien d'accord l'autre jour avec les lis de la chapelle, aujourd'hui avec l'étoffe blanche dont il a fait tendre leur chambre: « Et avec cela l'aimez-vous? — Je la trouve très curieuse, je lui dois des minutes très particulières. Aucune autre jeune fille ne m'aurait donné une pareille impression de pureté, ou du moins une autre ne me l'aurait donnée que le premier soir. — Alors vous vous amusez. » Et Jacques de protester, mais pour la forme seulement. Partout le même dilettantisme: il étudie Marthe comme Simone et quand sa belle-sœur vient de lui tuer à demi sa femme et lui fait la déclaration que vous savez, quand tout homme d'honneur, ou de cœur seulement, prendrait l'odieuse créature par les épaules et la jetterait à la porte sans perdre une seconde, sans entendre un mot, il la regarde et lui dit avec un demi-sourire: — « Vous êtes une petite personne bien bizarre. » — Encore une fois, Jacques n'aimait pas Simone et c'est pourquoi nous ne pouvons ni l'admettre, ni l'absoudre. Dupe d'une illusion de charité et de compassion, il n'obéit au fond qu'à une curiosité perverse. Le médecin et la mère le lui disent tous deux: il y a dans son dessein quelque chose d'artificiel et d'obscur. Artificiel, voilà la vraie définition et la juste critique du personnage. Il rappelle trop ces raffinés de l'ancienne Rome qui tuaient des murènes pour observer les reflets de leur agonie. De Thièvres ne tuerait pas, mais il regarde mourir. Il est l'égoïste subtil et raffiné que signale M. Bourget, je crois, d'après M. Barrès, « dont toute l'ambition consiste à adorer son moi, à le parer de sensations nouvelles. » On a vu par *le Disciple*, et l'on voit par *Mariage blanc*, avec moins d'horreur, où conduit cette ambition-là. Longtemps avant que la psychologie fît fureur au théâtre et dans le roman, un écrivain d'une rare sagesse, l'auteur de *Domi-*

nique, avait signalé le péril du moi, de ce moi cérébral et littéraire, le plus haïssable peut-être de tous.

Maintenant que nous avons dit le mal, à peine nous reste-t-il assez de place pour dire tout le bien que nous pensons d'une œuvre aussi discutable et discutée, mais aussi intéressante en somme, aussi exquise quelquefois par le fond, et par la forme toujours, qu'est le drame de M. Lemaître. Si deux rôles nous ont déconcerté, deux autres, sans parler de l'aimable et sage docteur, nous ont ravi : ceux de Simone et de sa mère. Elles sont adorables, ces deux âmes de femme et de vierge! de vierge si pure, que son mariage blanc ne trompe en elle aucune attente, aucun désir, aucun instinct même des sens, et qu'un baiser paraît à ses lèvres pâles la suprême caresse de l'amour. Comme la vie se retire doucement de ce pauvre petit corps immaculé, comme elle se fait discrète et légère pour le quitter sans qu'il en souffre, presque sans qu'il s'en doute! La scène du premier acte notamment, entre le docteur et Simone, est d'un sentiment délicieux. L'enfant qui s'effraie de mourir, se réjouit au moins de mourir sans avoir commis ou seulement connu le mal, de laisser derrière elle le souvenir d'une petite ombre charmante. On croit assister à la frêle agonie d'une fleur, mais d'une fleur qui se pleurerait doucement elle-même. Plus que dans la conduite d'un drame, c'est toujours en de pareilles scènes et pour ainsi dire en ces haltes de la pièce et de l'action, que se découvrent cette sensibilité délicate, cette science et cette pitié des vraies et simples douleurs qui sont, peut-être plus que l'ironie et le scepticisme, le fonds intellectuel et moral de M. Lemaître. Devant Simone, au troisième acte, je me souvenais de Musotte, et je songeais combien ces deux morts sont différentes, combien celle de Simone est moins banale, comme elle éveille en nous des sentimens plus fins, des échos plus délicats. Ici nul appareil d'agonie : pas de garde-malade, de pharmacie, de spasme ni de délire. C'est le langage de Simone et non son visage qui trahit l'approche de la mort; c'est je ne sais quelle harmonie entre le paysage éclairé par le soir, et l'âme où luisent aussi les dernières clartés. Rien de plus doucement mélancolique que ce double crépuscule, où les objets prennent un aspect singulier et s'éclairent d'une lumière qui leur serait propre. « Les choses, dit étrangement Simone, ressemblent à des apparitions. Je ne tiens plus à la vie que par un fil si léger! si léger!.. Peut-être qu'il cassera doucement. » Et quand elle suit des yeux les navires qui s'éloignent : « Voiles! grâces des eaux, qui volez sur la mer! » chez cette frêle créature qui n'aura fait que passer, quel joli dédain souriant et de l'espace infini et de la longue durée! « Il m'est indifférent, dit-elle à son mari, que ma vie n'ait été qu'un point dans l'immensité, comme elle aura été un point dans le temps, puisque j'aurai été à toi. »

La mère, enfin, par sa douceur, sa résignation, sa raison, fait comme un fond adorable à la silhouette de sa fille. Du commencement à la fin, elle parle, elle agit selon la vérité, selon la justice et selon la bonté. C'est bien avec cette surprise qu'elle devait accueillir la demande de Jacques; avec cette prudence et cette angoisse, la discuter d'abord, hélas! et s'y résigner. Tout est nuancé dans ce joli rôle, et c'est sur des lèvres maternelles que l'auteur a mis les choses les plus délicates, de celles qui feraient pardonner plus d'une erreur à l'homme capable de penser et de parler ainsi : « Simone est une malade, bientôt une mourante; il me semble que cela fait d'elle une petite créature sacrée, à laquelle sa mère seule a le droit de toucher; personne que moi ne doit approcher de sa souffrance. J'hésite à partager sa garde avec un autre, un étranger, un homme qui ne serait pas vraiment son mari, et si je le faisais, je croirais violer une sorte de mystère. »

Vous le voyez, les personnages qu'on eût appelés jadis les personnages sympathiques se sentent instinctivement froissés par la donnée du drame. Ils en soulignent eux-mêmes, et c'est assez crâne à l'auteur de le leur avoir permis, non pas l'inconvenance, mais l'équivoque et l'obscurité. La morale de tout cela? dira-t-on. M. Lemaître, qui l'a cherchée en discutant lui-même son œuvre, l'a peut-être trouvée dans les propos du bon docteur Doliveux : « Il y a, dit-il à Jacques, dans votre acte de charité quelque chose de trop concerté, un fond de curiosité égoïste... *et cela ne peut pas bien finir...* » — Nous avons vu comment cela finit. Qu'une bonté réelle puisse coexister avec le dilettantisme, c'est l'avis de M. Lemaître et un peu le nôtre aussi; l'auteur a eu le tort seulement de donner le pas, chez de Thièvres, au dilettantisme sur la bonté. Enfin, que *Mariage blanc* soit un drame qui fait réfléchir çà et là sur la charité et le dilettantisme, avec M. Lemaître encore nous en convenons bien volontiers, et les œuvres qui font réfléchir ainsi ne sont pas, après tout, si communes.

Mariage blanc est joué par Mme Pierson avec une simplicité douloureuse, par Mme Marsy avec l'âpreté pénible que réclame sa pénible tâche. Le talent considérable de M. Febvre, qu'on a universellement loué, nous a paru tourner ici plus au détriment qu'au profit du personnage. Une voix lourde et sèche, un air cassant, des gestes indifférens et sceptiques, un cigare, notamment, allumé, à la fin du premier acte, avec une désinvolture choquante; enfin, la composition entière du personnage a tout accentué au lieu de tout adoucir. Quant à Mme Reichemberg, elle a été complètement et constamment exquise. C'est merveille qu'une si petite personne soit une aussi grande artiste.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *le Mage*, opéra en 5 actes et 6 tableaux, paroles de M. Jean Richepin, musique de M. Jules Massenet.

On lit dans un beau livre, *les Sources*, du père Gratry : « Là où vous ne voyez pas, où vous ne sentez pas, n'écrivez pas : taisez-vous. » Après *le Mage*, hélas ! notre désir serait de nous taire, car nous n'avons rien ou presque rien senti ni vu dans l'opéra de MM. Richepin et Massenet. Mais le silence gardé pourrait passer pour impertinence et dédain. Mieux vaut encore parler, fût-ce pour dire notre déconvenue et nos regrets et pour affirmer à l'un de nos premiers musiciens, en dépit, non pas de cette décadence, mais de cette défaillance seulement, la ténacité de notre espoir et la fidélité de nos souvenirs.

Qui donc nous reprochait l'autre soir de changer à l'égard de M. Massenet ? Mais c'est lui qui change, et si souvent, si vite, qu'on a peine à le suivre en ses métamorphoses. Que n'est-il demeuré le Massenet d'autrefois, ou même d'hier, d'avant-hier tout au plus, celui de *Marie-Magdeleine*, des *Érynnies*, du *Roi de Lahore*, ou celui de *Manon?* Nous aurait-il donné notre pain blanc le premier ? Oh ! si blanc, si délicat, si léger, avec une couleur et un parfum de gâteau ! Il a mis à la pâte une main trop nerveuse, et la crampe est venue. Il est de ceux qui pour embrasser trop finissent par mal étreindre. *Esclarmonde* nous avait déjà inquiété. Nous en trouvions la tendance fâcheuse pour la musique en général et surtout pour la musique de M. Massenet, désormais orientée vers un pôle qu'elle ne touchera pas. De cet effort et de cet excès, le talent du maître ne s'est pas encore remis ; le ressort en demeure forcé ; l'inspiration, courte et haletante. Le charmant compositeur a tous les secrets de la grâce ; il envie celui de la force, qu'il ne saura jamais. Qu'il se défie de ses ambitions secrètes ; fût-ce de certaines pages de lui : la mort du Christ dans *Marie-Magdeleine ;* le

finale du troisième acte dans le *Roi de Lahore*, ou l'entr'acte amoureux d'*Esclarmonde*. Ce sont là des exceptions, et jamais on ne prendra pour un parc, encore moins pour une forêt, deux ou trois beaux arbres isolés dans un parterre de fleurs.

Écoutez maintenant l'histoire du *Mage*. Zarastrâ (ou Zoroastre) revient dans l'Iran, sa patrie, après avoir vaincu les Touraniens, et capturé leur reine Anahita, qu'il aime et dont il est aimé. Malheureusement, Varedha, fille d'Amrou grand-prêtre des Dévas, prêtresse elle-même de Djahi, brûle pour Zarastrâ d'un amour auquel le guerrier se dérobe. Elle jure de le perdre ou plutôt de le conquérir. En pleine fête triomphale, au moment où Zarastrâ, acclamé de la foule comme Radamès, et comme Radamès aimé de deux femmes, au moment où Zarastrâ obtient du roi la main de sa belle captive, l'autre furieuse accourt et, comme Rachel de *la Juive*, déclare que Zarastrâ n'est pas libre et qu'il est son amant. Scandale complet, protestations indignées de Zarastrâ; témoignage des prêtres en faveur de la prêtresse. Zarastrâ, comme Vasco dans *l'Africaine*, insulte les imposteurs et les dieux mêmes, complices de l'imposture. Il se retire dans les montagnes, où il se fait mage et se crée un dieu pour quelques fidèles et lui. Mais jusque sur les sommets, Varedha vient relancer l'insensible, le supplier d'amour et l'avertir qu'Anahita doit être demain l'épouse du roi. C'est la vérité : Anahita, cédant à la violence du monarque, se laisse unir à lui, quand par bonheur, et par hasard surtout, ses compatriotes les Touraniens envahissent la ville, incendient le temple, délivrent leur souveraine et massacrent Varedha, le roi de l'Iran, le grand-pontife et tout le clergé des Dévas, sans compter les prêtresses et les bayadères de Djahi.

Ramené dans la ville par le regret de son amour, errant à travers les décombres, Zarastrâ retrouve sur les ruines du temple Anahita vivante et Varedha pas tout à fait morte. Celle-ci a encore la force de maudire le couple détesté et d'appeler sur lui la colère de sa déesse. A sa voix, les flammes se raniment et jaillissent ds toutes parts; l'incendie embrase les restes du temple, mais le mage invoque son dieu à lui : Mazda éteint le feu qu'avait rallumé Djahi et les deux amans s'éloignent, tandis que Varedha achève de mourir.

De ce livret très attendu, très vanté par avance, l'intérêt et la nouveauté surtout nous ont échappé. C'est la première fois depuis longtemps, sinon depuis toujours, qu'un poète, un vrai, daigne accorder à un musicien l'honneur de sa collaboration. Quel poète encore? Un touranien, et voici ce qu'au mot touranien on lit dans Littré : « Synonyme de nord-altaïque; dénomination attribuée aux populations qui habitent entre la mer Caspienne et la mer du Japon, entre la chaîne du Thibet et l'Océan, et qui, tout en parlant des langues très diverses, ont des caractères communs. »

Nord-altaïque lui-même, le chantre des *Gueux* et des *Blasphèmes* a pris son sujet dans l'histoire de sa race et de son pays. Mais était-ce bien la peine de remonter à 2500 ans (environ) avant Jésus-Christ et d'aller jusqu'en Bactriane pour nous donner une rapsodie d'*Aïda*, du *Prophète*, de *la Juive*, de *l'Africaine* et même des *Mystères d'Isis?*

On comptait sur un poème original, sur un progrès, que dis-je, une révolution dans l'art du *libretto*. L'allégorie, le symbole, devaient faire du *Mage* une œuvre philosophique, historique et religieuse. Ce serait la lutte entre l'esprit et la chair, entre la volupté et l'amour; ce n'est rien de tout cela, et le livret, qui menaçait de consacrer la honte de M. Scribe, tourne à l'honneur du librettiste de *Robert*, qui n'était pas touranien.

Nous connaissons trop bien, depuis l'*Africaine* et surtout *Aïda*, le ténor aimé de deux femmes. Sans compter que la tendresse acharnée de Varedha finit par imposer à Zarastrâ des attitudes déplaisantes. Une fois au moins par acte, Varedha vient s'offrir à l'homme qui la repousse. Telle, dans l'immortelle odyssée de M. Cryptogame, l'infatigable Elvire vole sur les traces du choisi de son cœur et le poursuit jusque dans le ventre de la baleine, où ce nouveau Jonas, ou Joseph, s'est réfugié.

Quant à la retraite de Zarastrâ dans la montagne, cette vocation de mage, que rien ne prépare et que rien ne suit, n'est d'aucune portée ni d'aucune influence; inutile oratorio dans un drame lyrique sans unité. Le style enfin nous a paru plus d'une fois indigne de M. Richepin : pauvre d'idées, de mots et même d'images. A part quelques strophes vraiment heureuses, le règne de la poésie ne semble pas encore arrivé à l'Opéra.

Y arrivera-t-il jamais? Est-il même indispensable qu'il y arrive? J'en doute. Peut-être demande-t-on trop de qualités aux livrets d'aujourd'hui. J'en sais de médiocres qui jadis ont servi de prétextes à d'immortels chefs-d'œuvre; il ne tenait qu'à M. Massenet que le *Mage* fût de ceux-là.

Les meilleures pages de la partition se trouvent au premier acte et au troisième; au premier surtout, qui reste presque tout entier dans une demi-teinte assez agréable de douceur et de rêverie. Très poétique, le lever du rideau: une nuit d'Orient; sous les rameaux gigantesques des cèdres, des prisonniers étendus murmurent un chant de leur pays, mélopée traînante et mélancolique. Du Félicien David peut-être; mais du meilleur et avec une autre facture, ou, comme on dit, une autre *patte*. La *patte*, c'est ici un accompagnement de clarinette, aux sonorités délicieusement graves, sur lequel psalmodie le chanteur; là, c'est une cadence dont la suspension sur une note haute produit l'effet le plus heureux.

Nous avons moins goûté le réveil du camp, au lever du jour. Quelques trompettes suraiguës ont paru par trop perçantes, et puis, n'a-t-on pas

abusé, en pareilles circonstances, des sonneries qui se répondent dans l'orchestre et sur le théâtre? J'aime mieux certaine aurore de *Samson et Dalila,* plus sobrement indiquée par une série d'accords en étages. Il est vrai que nous sommes ici dans un camp et qu'il fallait bien donner au matin une sonorité militaire.

Signalons en passant de jolies, très jolies phrases, celle de Varedha : *Jour béni par les dieux,* qui nous a rappelé une délicieuse cantilène du *Roi de Lahore*, plus charmante encore, celle-là, et plus alanguie d'amour : *Il va connaître enfin cette douce pensée.* Plus loin, voici du meilleur Massenet : toute la déclaration de la prêtresse à Zarastrâ, mélodie qui caresse et qui ploie, tantôt festonnée de triolets onduleux, tantôt sillonnée de gammes fulgurantes ou semée des étincelles de l'harmonica.

Très lourd, en revanche, et très banal l'appel d'Amrou aux Dévas, rien n'étant plus ennuyeux, on le sait, que les pontifes ou les rois qui, à grand renfort de cuivres, invoquent les divinités exotiques (voir, dans *Esclarmonde*, le rôle de l'empereur Phorcas). Zarastrâ et la belle Touranienne s'avancent, accompagnés par une élégante ritournelle. Ici encore M. Massenet se retrouve; voilà bien l'amabilité, la distinction de son style, son adresse à poser, sur une arabesque instrumentale qui chante elle-même, la déclamation chantante des voix. Mais pourquoi, peu de mesures plus loin, sur ces vers fâcheux :

O cœur indompté,
Cavale rétive!

pourquoi un écart de musique plus déplorable encore, et un temps de galop que n'excuse pas l'interpellation hippique du héros à sa bien-aimée? Serait-ce pour faire valoir le duo qui suit, duo de salon, plutôt mondain que nord-altaïque, mais enjolivé d'une orchestration délicate et qui se mêle à la chanson lointaine des prisonniers touraniens? La coupe en est un peu étroite, la tendresse un peu minaudière, mais il termine avec grâce ce premier acte, qui nous a charmé le plus.

Le second nous a étourdi. Du bruit, sans un accent de force ou de vérité, voilà le duo du grand-prêtre avec sa fille. Quant à l'interminable tableau du triomphe, qu'on imagine quelque chose comme la mise en scène d'*Aïda;* mais, hélas! la mise en scène seulement. A droite, sur une estrade et sous un parasol, le roi de rigueur. Prisonniers, prisonnières, guerriers, vierges, bayadères, trophées, dépouilles, vaisselle, éventails de plumes, armes, bijoux, monceaux d'argent et d'or, « les harnais et les rênes, les peaux d'ours et de rennes, les cuirs écaillés de métal, » tout cela défile par groupes et par tas, et chaque tas et chaque groupe nous est présenté, expliqué, comme dans la lanterne magique, par un insupportable cicerone touranien. Les captives passent en dansant. Je n'ai jamais compris pourquoi les captives dansent,

mais enfin celles-ci dansent comme les autres, les bras arrondis, aux sons des harpes et autres instrumens symboliques de l'esclavage féminin, opposés aux motifs barbares des prisonniers mâles. Ah! que sont devenues les nobles Troyennes que ramenait naguère au pays d'Argos l'Agamemnon des *Érynnies?* Celles-ci ne se trémoussaient pas comme de belles Fatmas, et quand elles passaient, tordant leurs bras blancs et pleurant en silence, de l'orchestre montait vers le ciel de la Grèce toute la douleur d'Ilion.

Après le défilé, lorsque tout le monde est en place, les personnages principaux se mettent à chanter chacun à leur tour, puis par petits groupes de prêtres, de guerriers, enfin les voix se réunissent et l'ensemble ordinaire se développe. Il est manqué ici, l'ensemble traditionnel, et, sauf une toute charmante romance du vainqueur soulevant le voile d'Anahita, nous n'avons rien démêlé dans ce bruit. Zarastrâ lui-même, contre la calomnie de Varedha et des prêtres, ne trouve pas un beau cri d'indignation et d'éloquence.

Le troisième acte, celui de la retraite et de la prédication sur la montagne, bien qu'en dehors de l'action, n'était pas indigne d'inspirer le librettiste et le compositeur. Dans le passé de la poésie et de la musique, quels souvenirs et quels exemples! En poésie d'abord :

Prophète centenaire, environné d'honneur,
Moïse était parti pour trouver le Seigneur.
On le suivait des yeux aux flammes de sa tête;
Et lorsque du grand mont il atteignit le faîte,
Lorsque son front perça le nuage de Dieu,
Qui couronnait d'éclairs la cime du haut lieu,
L'encens brûla partout sur des autels de pierre,
Et six cent mille Hébreux, courbés dans la poussière,
A l'ombre du parfum par le soleil doré,
Chantèrent d'une voix le cantique sacré (1).

Voilà, je l'avoue, le tableau que je rêvais. Ce n'est pas que le couplet suivant, mis par M. Richepin sur les lèvres de Zarastrâ, manque d'onction ni de piété :

Heureux celui dont la vie
Pour le bien aura lutté toujours,
Car son âme est ravie
Au bonheur éternel des célestes séjours.
Les douleurs qu'il eut sur la terre
Lui deviendront là-haut des voluptés sans fin.
S'il eut soif, c'est le vin qui toujours désaltère,
Et c'est le pain servi pour toujours, s'il eut faim.

Ce n'est pas mal, et la mélodie de M. Massenet a beaucoup de douceur. J'accorde qu'elle est charmante, avec son pur contour, la molle

(1) A. de Vigny (*Moïse*).

retombée de ses cadences, son frêle contre-chant de hautbois. C'est un aimable cantique de première communion pour des blondins de douze ans et des petites filles pleurant de joie dans la blancheur de leur voile; ce n'est pas l'hymne effaré, éperdu, d'un homme qui vient de voir Dieu face à face et qui rapporte le regard et la parole du Très-Haut. Je voudrais ici sur la musique plus que le reflet d'une religiosité pâle : la flamme divine elle-même; je la voudrais enthousiaste, c'est-à-dire ayant Dieu en elle, et elle ne l'a pas. Cette soif, cette faim dont parle le librettiste du *Mage*, la musique de M. Massenet ne les apaisera pas. Le pain qui nourrit, le vin qui désaltère, cherchez-les ailleurs : dans la prière de *Moïse*, dans le finale du *Prophète*, dans le baptême de *Polyeucte*, et surtout dans l'admirable, l'incomparable banquet mystique de *Parsifal*. Là rayonnent d'une double lumière un génie et une âme qui, cette fois au moins, furent égaux; là vous trouverez le poète, le penseur, je dirais presque le prêtre, dignes du musicien, et le beau vous apparaîtra comme la splendeur non-seulement du vrai, mais du bien. Sans exiger de M. Massenet cette grandeur philosophique et morale, on pouvait espérer de lui un plus profond sentiment religieux. La vision de saint Jacques dans le *Cid* était d'une tout autre couleur, et la scène du *Mage* avec son développement banal, ses réponses des chœurs, la progression en triolets et la reprise de rigueur, je donnerais, hélas! tout cela pour réentendre la belle prière de Rodrigue et surtout ces mots : *Ah! le souffle d'en haut a passé sur ma face*, que M. Jean de Reszké, un absent dont il faut se souvenir, jetait avec un si beau cri de divine épouvante.

Pour avoir tout dit, il ne nous resterait plus qu'à signaler, dans le troisième acte aussi, une cantilène de l'opiniâtre Varedha : *Sous tes coups tu peux briser tout mon corps qui t'aime*. La coupe littéraire et musicale en est originale, mais le sentiment encore un peu mièvre, et la formule, opposition de force et de douceur, trop habituelle à M. Massenet. Au quatrième acte, on a regretté l'éblouissant ballet du *Cid* et cru retrouver dans la bénédiction du prêtre la voix de Capulet conduisant Juliette à l'autel. La meilleure page de l'acte est la mélopée de la pauvre Anahita. Elle se plaint sur l'air de son pays entendu au premier acte et très poétiquement ramené ici. Oyez, cette fois, le joli langage.

Vers le steppe aux fleurs d'or
Laisse-moi prendre l'essor
Laisse-moi voir encor
Mon beau ciel pâle,

Où la neige en neigeant
Sous la lune à l'œil changeant
Fait germer dans l'argent
Des fleurs d'opale.

Le cinquième acte, enfin, est une merveille, mais de décoration seulement. Dans l'ombre de la nuit bleue, sous un ciel criblé de plus d'étoiles qu'on n'en vit jamais dans un ciel d'opéra, le temple éventré s'ouvre béant sur l'azur. Un pan de muraille énorme surplombe et menace ruine; çà et là gisent des cadavres; seule, intacte, gigantesque, la statue de la déesse se dresse au fond, devant l'autel qui fume encore. Le dernier duo, écrit dans le style de *Manon*, a paru mesquin et maniéré dans ce paysage grandiose, et l'on a trouvé à tort que l'embrasement final rappelait celui de la *Valkyrie*.

Nous n'espérons guère en l'avenir de cette partition, mais sans douter pour cela de l'avenir du maître. *Werther* peut être un jour la revanche du *Mage*. Il semble que M. Massenet traverse une crise d'énervement et de lassitude. Son talent s'est trop dépensé et dispersé; au lieu de le prodiguer, qu'il le concentre! Qu'il se reprenne lui-même, se repose, se recueille et se fortifie. Qu'il ferme sur lui la porte de sa maison, et, sourd aux bruits du dehors, qu'il écoute au dedans. Alors il réentendra les voix du passé, mélodieuses hôtesses qui ne sauraient l'avoir trahi. Un sage, un saint, a dit : « Nous n'avons qu'un maître, un seul maître, qui est intérieur. » M. Massenet doit revenir à ce maître dont les leçons, jadis, étaient douces et le joug léger. Joubert a écrit : « Heureux ceux dans lesquels le style est une habitude de l'âme, » et il ajoutait : « L'habitude de l'esprit est artifice; l'habitude de l'âme est excellence et perfection. » Le malheur du *Mage*, c'est qu'on y retrouve seulement l'habitude, le procédé d'un esprit. Souhaitons de retrouver bientôt ailleurs l'habitude d'une âme qui fut charmante et peut encore le redevenir.

L'interprétation du *Mage* a été au-dessus de ce qu'on attendait. Mme Fierens est une vaillante cantatrice de second ordre. Mme Lureau-Escalaïs a fait de très grands progrès. Elle a modéré sa voix, épuré et affiné son style. Utile jusqu'à présent, la voilà désormais agréable, et pour nous qui l'avons critiquée jadis, c'est un double plaisir aujourd'hui de la louer. M. Vergnet chante avec un peu de froideur, infiniment de goût, et d'une voix délicieusement timbrée. M. Delmas, dans le rôle ingrat du grand-prêtre, se montre plus que jamais par la voix, le style, la belle diction et la belle tenue, le chanteur et l'artiste émérite que, dès le début, il promettait et qu'il est devenu. Quant à M. Martapoura, par son nom du moins, il a semblé le plus touranien de tous les interprètes.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Les vacances de Pâques ou de printemps sont venues pour nos chambres comme pour les chambres de tous les pays; elles sont venues, pour le coup, cette année, avant le printemps, sous l'influence prolongée et morose d'un hiver qui ne veut pas s'avouer vaincu.

C'est un usage universel. C'est aussi un peu une nécessité pour la plupart de nos députés et de nos sénateurs appelés à leurs conseils-généraux par la session d'avril. C'est enfin une de ces haltes périodiques, une de ces trêves que les parlemens se ménagent au courant de l'année pour se reposer de ce qu'ils n'ont pas fait et du temps perdu. En voilà pour un mois de silence au Palais-Bourbon et au Luxembourg, de placide indifférence dans le pays qui n'est jamais plus tranquille que lorsque ses représentans ne l'agitent pas de leurs vaines querelles. Qu'en sera-t-il dans un mois, au 27 avril, jour fixé pour le nouveau rendez-vous parlementaire? Nos chambres reviendront tout juste pour assister à la grande représentation pacifique et, au besoin, tumultueuse, que les socialistes se proposent de recommencer à Paris, le 1er mai, comme l'an dernier. Elles retrouveront aussi tout ce qu'elles ont laissé en suspens. Elles pourront avoir, si elles le veulent, une laborieuse session d'été, ne fût-ce qu'avec cette grave et redoutable affaire de la législation douanière qui pèse sur nos industries, sur notre commerce, sur nos relations, sur tous les intérêts français. Ce qu'il y a de sûr pour le moment, quel que soit le lendemain de ces vacances qui viennent de s'ouvrir, c'est que nos chambres se sont séparées sans bruit, sans regret ces jours derniers, après une session d'hiver qui n'a été rien moins que laborieuse et fructueuse. En réalité, ce sont deux mois et demi à peu près perdus en débats décousus, en interpellations inutiles, en explications vagues qui ne décident rien ni pour la direction générale de la politique de la France, ni pour les plus sérieux intérêts du pays. Tout s'est passé en

complimens ou en subterfuges entre une majorité qui ne sait pas trop ce qu'elle veut, mais qui le veut bien, comme on le disait autrefois de l'empereur Napoléon III, et des ministres qui bornent visiblement leur ambition à éviter de se compromettre avec cette majorité énigmatique. On dirait que, dans tous les camps, il y a une certaine hésitation à s'engager de peur de se heurter. C'est le secret de cette stérile session : elle aurait fini dans la plus complète insignifiance si M. Jules Ferry, impatient de reparaître sur la scène, n'avait essayé d'animer ces derniers jours par ses interventions et ses discours.

Voilà qui est clair! Si on avait cru que M. Jules Ferry n'était plus qu'un philosophe désintéressé et désabusé de la politique, il a tenu à prouver qu'il était toujours prêt à l'action et à tous les rôles. A peine ramené au sénat par les élections dernières, il s'est remis à l'œuvre. Il a brigué une place à la tête des plus grandes commissions; il a voulu être président de la commission des douanes, la plus importante aujourd'hui, puis président d'une commission d'enquête sur l'Algérie. Et comme si ce n'était pas assez, il a saisi, tout récemment, l'occasion d'une réunion d'une société républicaine pour s'expliquer sur les affaires du pays, sur la politique de son parti. Il est allé présider son banquet sur le mont Aventin révolutionnaire, à l'Élysée-Montmartre. C'était peut-être hardi de sa part : il ne manque pas de courage et il ne craint pas le bruit; il était d'ailleurs assez protégé par M. le ministre de l'intérieur pour tenter l'aventure, et, de fait, il a pu prononcer sa harangue sans contre-temps. Si ce n'est pas un manifeste, c'est du moins le discours d'un homme satisfait, comme on en a entendu plus d'une fois sous tous les régimes. M. Jules Ferry est un politique qui, pour le moment, voit tout sous les plus riantes couleurs, qui est satisfait de tout. Il est satisfait de voir la stabilité ministérielle se fonder, la sagesse pénétrer la majorité parlementaire, les radicaux eux-mêmes renoncer à leurs chimères et se plier aux douceurs de la concentration, les idées de gouvernement se développer et assurer l'ascendant du parti républicain sur le pays! Que ne voit-il pas? Il n'est point, en vérité, difficile à satisfaire. Assurément, les radicaux ne se hâtent pas, par la raison bien simple que le gouvernement subit leur loi et s'arrête à leurs premières sommations, que M. Jules Ferry lui-même n'a, en définitive, d'autre programme que le programme radical. Ce que l'ancien président du conseil appelle progrès de l'esprit de gouvernement, c'est l'art de se prêter à toutes les concessions, de gouverner avec toutes les idées de désorganisation et de destruction, avec les passions de secte, avec les exclusions et les préjugés de parti. Si c'est sur cette base fragile qu'il compte édifier la « stabilite ministérielle; » si c'est avec cette politique qu'il se flatte d'accréditer la république, en la présentant comme un régime « bien ordonné, » fondé sur des « idées sérieuses de gouvernement, » il se fait une étrange illusion. Il est tout

simplement la dupe de cette perpétuelle équivoque à l'aide de laquelle lui et ses amis, depuis dix ans, subordonnent tout, les garanties libérales, l'administration, les finances, à l'intérêt du moment, à une passion de domination.

Un gouvernement vrai, sérieux, éclairé, sachant diriger ou résister quand il le faut, mais c'est ce que tout le monde demande, et c'est justement par malheur ce qui manque le plus. Où donc M. Jules Ferry a-t-il vu ces progrès de l'esprit de gouvernement qu'il s'est plu à signaler à l'Élysée-Montmartre? Est-ce dans cette session qui vient de finir ou de s'interrompre pour quelques semaines? Serait-ce par hasard dans cette singulière affaire des paris de courses, où le ministère, surpris et décontenancé par une révolte naïve de vertu dans la chambre, n'a plus su que résoudre et a fini par laisser tout en suspens, sans contenter la vertu, sans rassurer les intérêts compromis de nos éleveurs? Est-ce dans cette autre affaire, tout aussi bizarre et au fond plus grave, des dégrèvemens agricoles proposés par M. Méline pour réparer les désastres de l'hiver? Rien certes, au contraire, ne laisse mieux voir l'absence d'une direction, l'éclipse de toute idée sérieuse de gouvernement. Il était clair et démontré que ce n'était là qu'une idée chimérique inspirée par un faux calcul de popularité, dangereuse pour le budget. M. le ministre des finances le sentait. Quelle que fût sa mauvaise humeur, livré à lui-même, il a cependant cédé par un vague effroi de l'électeur, du suffrage universel. Il a tout cédé, tout laissé voter, et il faut qu'aujourd'hui le sénat arrête le vote au passage en démontrant que ces prétendus dégrèvemens, difficiles à réaliser, onéreux pour le budget, n'auraient que des résultats puérils pour les dégrevés. Est-ce enfin dans ces maussades affaires du Tonkin, discutées tout récemment au Palais-Bourbon, qu'éclatent les progrès de l'esprit de gouvernement? Il n'y a sans doute rien à exagérer; les faits ne sont pas moins les faits. La situation reste visiblement critique au Tonkin, et s'il y a des Français massacrés, si les pirates promènent l'incendie jusqu'aux portes d'Hanoï, c'est la faute évidente de toutes ces expériences de gouvernement civil, de milices locales imaginées par l'esprit de système, des incertitudes de direction qui pèsent sur une colonie naissante : c'est la suite d'une fausse politique! Non, en vérité, on ne voit pas où est ce progrès des idées de gouvernement dont M. Jules Ferry parle en homme satisfait; et le seul moyen de le réaliser sérieusement, aujourd'hui comme hier, serait de se décider à gouverner le pays pour le pays, non pour un parti.

Quelle signification peut avoir dans la politique, telle qu'elle est faite aujourd'hui, dans la dispersion ou la confusion des partis et des opinions, la mort du prince Napoléon? Elle a certes l'indéfinissable et émouvant intérêt des drames intimes où se trouvent mêlés des personnages publics réunis autour du chevet d'un mourant. Pendant quelques jours,

on a pu suivre de loin cette pénible agonie où s'est débattue une énergique nature demeurée énigmatique jusque dans ses suprêmes agitations. Par le fait, cette mort n'a plus aucune signification politique; elle n'en peut avoir, même pour ce qui reste de cette cause impérialiste, dont le dernier neveu de Napoléon n'était qu'un représentant capricieux et excentrique. Ce n'est pas un événement public : c'est le dernier mot d'une destinée manquée. C'est la fin d'un prince qui a passé sa vie à errer dans l'histoire contemporaine sans réussir à se fixer et à trouver son rôle, qui, après avoir vu le jour dans l'exil et s'être retrouvé un moment sur les marches du trône impérial relevé, après avoir traversé toutes les fortunes, va expirer dans une chambre d'auberge à Rome. Le prince Napoléon aura passé à travers le monde et son temps, impatient, agité, souvent embarrassé de lui-même, plus souvent embarrassant pour les siens, cherchant on ne sait quoi, portant avec orgueil et sans tenue le nom le plus glorieux de l'histoire, — le nom de celui qui, seul de la race, est destiné à survivre par son génie et par ses actions.

Ce n'est pas que ce prince inconstant, neveu du plus puissant des hommes, fils d'un roi de circonstance et d'aventure, fût dénué de qualités supérieures et de séduction. Il avait, au contraire, les dons les plus rares, un esprit singulièrement ouvert et hardi, une curiosité impétueuse de toutes choses, une instruction étendue, plus variée, il est vrai, que profonde. Lorsque, sous le dernier empire, il lui avait plu de parler devant le sénat, il s'était montré tout naturellement orateur dans ses harangues véhémentes et audacieuses. Il avait, de plus, l'art de charmer autour de lui, de se créer des amitiés, rares peut-être, mais dévouées. Malheureusement, il y a un don qui lui manqua toujours et sans lequel tous les autres perdent leur prix ou restent stériles. Il n'avait pas le discernement, la mesure, l'esprit de conduite ou même le sens exact de la moralité humaine. S'il avait de son oncle le masque impérial, les traits napoléoniens, il n'en avait pas, pour sûr, recueilli le génie, le suprême bon sens; il ne tenait de lui que le goût de la domination, les excès de tempérament, les véhémences d'humeur. Il ne connaissait ni règle ni frein dans ses désirs et dans ses volontés; il se croyait volontiers tout permis. Il a résumé toutes les contradictions, tous les contrastes, dans sa vie comme dans son caractère.

Était-ce un prince? Il l'était certainement d'instinct. Par sa mère, qui était une princesse de Wurtemberg, par son mariage avec une princesse de Savoie, il se trouvait allié à la plupart des maisons souveraines de l'Europe. Il en avait le sentiment, et il n'est pas bien sûr qu'il ne se crût par ses alliances, par son mariage, au-dessus de son cousin Napoléon III. Il s'accommodait fort bien, et tout naturellement, des dignités et des avantages attachés à son titre de prince impérial,

lorsqu'il les obtint : seulement, il n'en acceptait ni les obligations, ni les devoirs les plus simples, et quand on l'envoyait à l'armée, il se hâtait de revenir après la première bataille, non certes qu'il reculât devant le danger, mais tout simplement parce qu'il ne trouvait pas ses aises dans une rude et longue campagne. Ce mort d'hier a toujours été un prince sans gêne, qui aimait sa liberté, ses fantaisies, et qui, par une bizarrerie de plus, se faisait une sorte de point d'honneur de se donner les allures d'un prince révolutionnaire, démocrate, et libre penseur. Était-ce un révolutionnaire, autant qu'il le disait, ou qu'il le croyait? Il affectait de l'être par son attitude, par ses discours, par les embarras qu'il créait à l'empereur Napoléon III, par le soin qu'il mettait à s'entourer des adversaires du régime, par ses audaces de radicalisme presque démagogique. Depuis la chute de l'empire, il a même mis tout son zèle à se faire républicain : au fond, sa politique révolutionnaire s'est toujours réduite à une vaste démocratie surmontée d'un nouveau César. C'était un révolutionnaire parmi les princes et un prince parmi les révolutionnaires, qui s'est épuisé à concilier toutes les contradictions : il n'a réussi qu'à être suspect aux uns et aux autres, à trouver l'impopularité dans tous les camps. Et c'est ainsi qu'il a dépensé sa vie, inutile à lui-même et à sa cause, prodiguant pour rien des dons brillans, irrité et irritant, — pour aller finir tristement dans un hôtel garni, sans laisser d'autre héritage que le souvenir d'un prince déclassé et décevant.

Par une de ces coïncidences ou un de ces contrastes qui ne manquent pas dans l'histoire de notre temps et de tous les temps, les morts se suivent et ne se ressemblent pas. Au moment où disparaît, à Rome, un prince qui a passé sa vie à s'agiter sans gloire et sans profit, la mort enlève à Berlin un homme qui n'était ni prince ni chancelier et qui a été cependant une sorte de puissance dans son pays. Celui qu'on appelait familièrement la « petite excellence, » qui depuis vingt-cinq ans a été mêlé à tous les événemens et naguère encore prodiguait sa victorieuse activité, M. Windthorst, s'est éteint, comblé de jours, honoré dans tous les camps, entouré d'hommages, après avoir montré ce que peut un chef de parlement, même en Allemagne. C'est en effet l'originalité de M. Windthorst d'avoir été un des plus prodigieux tacticiens parlementaires, d'avoir soutenu sans faiblesse, sans violence contre la puissance alors heureuse de M. de Bismarck une lutte d'un quart de siècle, et d'avoir réussi, par le seul ascendant de sa parole, de son habileté, à relever la fortune de sa cause. Il ne devait rien à sa naissance : c'était un fils de simples paysans, né en 1812 aux environs d'Osnabruck, élevé par le travail et par l'intelligence. Ses compatriotes, au lendemain des révolutions de 1848, l'avaient fait député aux états du Hanovre, qui était alors un royaume indépendant. Ses talens l'avaient bientôt fait ministre du roi George,— ministre une

première fois en 1851, une seconde fois en 1862. Conseiller écouté de son prince au moment où éclatait le grand déchirement de l'Allemagne, en 1866, il avait été de ceux qui s'étaient prononcés avec le plus de résolution pour l'alliance avec l'Autriche, contre les prétentions de la Prusse. Il tournait le dos au succès, — et il paraissait destiné à périr comme homme public dans cette crise où disparaissaient à la fois et l'indépendance hanovrienne et la couronne du roi George et la cause guelfe. Ce qui semblait devoir le perdre, c'est au contraire ce qui allait lui ouvrir une carrière nouvelle. Loin d'imiter ceux des Hanovriens qui se réfugiaient dans l'abstention, dans une fidélité passive et muette, il n'hésitait pas à accepter la mission d'aller défendre les intérêts de son pays dans les assemblées de la confédération du Nord, puis de l'empire.

La position était certes délicate pour un ancien ministre du roi de Hanovre subissant la fatalité des faits accomplis sans rien désavouer de ses attachemens, allant à Berlin comme représentant d'une indépendance perdue et des croyances catholiques qui se croyaient déjà menacées. Entré comme guelfe au parlement allemand, il ne pouvait avoir qu'une action limitée et suspecte, surtout avant 1870; mais c'est M. de Bismarck qui, avec ses emportemens de génie, allait se charger de lui donner un rôle nouveau en lui livrant la clientèle des intérêts catholiques. C'est le Kulturkampf qui, à partir de 1872, offrait à M. Windthorst l'occasion de déployer toutes les ressources de son esprit, sa ténacité, sa souplesse, sa fertilité d'expédiens, l'art d'un chef de parti consommé. En réalité, c'est M. Windthorst qui a fait ce qu'on a appelé le « centre catholique, » qui lui a donné son organisation, sa discipline, ses programmes, ses mots d'ordre, et qui n'a cessé de l'animer de son esprit en le menant au feu. Huit années durant, il a poursuivi la lutte, combattant toutes ces lois de guerre qui ont formé le Kulturkampf, mettant son adresse à saisir les points vulnérables, à embarrasser le ministre des cultes du temps, M. Falk, et le chancelier lui-même, manœuvrant avec son bataillon du centre qu'il avait vu grossir et qui pouvait décider d'une majorité. M. Windthorst n'était pas de ceux qui passionnent les multitudes; c'était un stratégiste au coup d'œil prompt et sûr, un diplomate tour à tour conciliant et inflexible, un orateur à la parole familière et incisive, menant imperturbablement sa campagne de défense catholique, déguisant sous la bonne humeur une invariable fixité d'idées. Il a tenu tête à M. de Bismarck sans jamais rompre tout à fait avec lui, sans refuser de traiter, mais toujours résolu à ne donner rien pour rien. Il a résisté même au Vatican, à l'époque du septennat militaire, et dernièrement encore aux évêques. Les difficultés, les contrariétés ne le décourageaient pas; il avait senti, même en plein combat, qu'on aurait besoin de lui un jour ou l'autre, et le moment était venu, en effet, où M. de Bismarck, fatigué

de son alliance avec les nationaux-libéraux, s'était tourné vers le centre. C'est alors que disparaissaient l'une après l'autre, par désuétude ou par une abrogation formelle, toutes ces lois que le député de Meppen avait combattues, qu'il voyait maintenant tomber à ses pieds. Récemment encore, peu avant sa mort, il gagnait une nouvelle victoire en obtenant la restitution pure et simple, sans conditions, des traitemens ecclésiastiques confisqués, et s'il eût vécu quelques mois de plus, il aurait sans doute obtenu, pour compléter sa victoire, la rentrée libre des ordres religieux. Entre M. Windthorst et le Kulturkampf, le dernier mot reste, après quinze ans de lutte, au leader catholique.

C'est certainement un des plus curieux exemples d'une campagne parlementaire habilement et victorieusement conduite. M. Windthorst meurt en plein succès. Qui le remplacera maintenant? qui réussira après lui à maintenir l'union dans sa petite armée, entre l'aristocratie de Silésie et la démocratie catholique du Rhin? Qui continuera cette politique dont tout le secret a été, en définitive, de placer les intérêts religieux en dehors des partis, de mesurer son concours aux garanties qu'elle recevait? On a parlé de M. de Huene, de M. de Schorlemer-Alst, de M. Porsch, de M. Bachem. Quel que soit le successeur, la tradition existe, et les catholiques s'en sont trop bien trouvés pour l'abandonner; mais l'Allemagne est, pour le moment, occupée de bien d'autres choses. Elle cherche à savoir si la querelle entre Berlin et Friedrichsruhe s'envenimera ou s'il y a eu depuis quelques jours un rapprochement entre le jeune empereur et son ancien chancelier. Elle est occupée à batailler à propos d'un incident, en vérité assez bizarre et assez imprévu. Le ministre de l'intérieur, M. de Bœtticher, à ce qu'il semble, aurait reçu dans le temps sur les fonds guelfes un don de 350,000 marks pour son usage personnel. D'où venait ce don? Était-ce une libéralité spontanée de l'empereur Guillaume Ier à l'égard d'un serviteur dévoué? Est-ce M. de Bismarck qui aurait eu l'initiative et garderait la responsabilité du généreux subside puisé dans cette caisse noire des fonds guelfes au profit d'un collègue dans l'embarras? — Il n'y a que quelques semaines, un autre ministre était mis en cause pour avoir été exempté par un acte gracieux du paiement des droits qu'il devait à l'état. Aujourd'hui, c'est le ministre de l'intérieur qui est sur la sellette.

Voilà d'étranges faits livrés depuis quelques jours à toutes les polémiques et devenus l'objet de tous les commentaires. Ils n'ont sans doute rien d'inexplicable ou d'inavouable : l'empereur Guillaume II paraît disposé à les couvrir par la faveur qu'il a récemment témoignée à son ministre de l'intérieur; ils ne sont pas moins singuliers, ils révèlent des procédés invétérés de bon plaisir qui émeuvent et scandalisent quelque peu l'opinion. De toutes les réformes sociales, économiques, scolaires, militaires, que l'empereur Guillaume II s'est proposé

jusqu'ici de réaliser et devant lesquelles il semble s'arrêter aujourd'hui un peu découragé, la réforme des habitudes administratives, tout en étant plus modeste, ne serait peut-être pas la moins pressante et la moins utile.

Les réformes, les agitations, les manifestations d'opinion sont de tous les pays aujourd'hui. Elles occupent l'Allemagne elle-même à travers les diversions de sa politique; elles occupent des nations moins puissantes comme la Belgique, dont les affaires semblent se ressentir de ce mouvement ou de cet ébranlement universel. Il y a peu de temps encore, le gouvernement se trouvait quelque peu surpris par des apparences d'indiscipline et de mutinerie qui se manifestaient dans les milices et étaient tout au moins des symptômes assez médiocrement rassurans. D'un autre côté, les grèves qui se succèdent dans les principaux centres industriels et prennent chaque jour des proportions croissantes ont tout l'air d'être le prélude ou le signe d'une agitation plus vaste qui s'organise, qui s'essaie et pourrait devenir un embarras. Au milieu de tout cela, s'est élevé un problème d'un ordre tout politique qui ne laisse pas d'être sérieux et singulièrement délicat; c'est ce problème de la revision qui a été un peu imposé par les mouvemens populaires, qui touche à l'organisation constitutionnelle de la Belgique et reste désormais la plus épineuse affaire, l'obsession des pouvoirs publics.

La question est dans l'extension du droit de suffrage, qui implique elle-même la revision de trois ou quatre articles de la constitution. Elle est devenue assez pressante, cette grave et inévitable question pour que tous les partis l'acceptent ou la subissent et pour que le ministère, tout conservateur et catholique qu'il soit, n'ait pas cru possible de l'éluder. Le principe est admis, il a même été voté par la chambre des représentans; mais dans quelle mesure cette réforme sera-t-elle accomplie? Ira-t-on jusqu'au bout, jusqu'au suffrage universel réclamé par les pétitions populaires, par les masses belges? Quelles seront les conséquences de la revision dans l'organisation du sénat, dans les élections provinciales et communales? C'est ici que commencent les complications, d'autant plus que si au premier moment tout le monde a paru d'accord pour saluer un principe platonique, les dissentimens n'ont pas tardé à se manifester, et le gouvernement qui a pris l'initiative de la revision s'est bientôt trouvé, comme on dit, entre deux feux. Une partie de la droite, de la majorité ministérielle, inspirée par un de ses chefs, M. Wœste, n'a pas déguisé ses antipathies et contre le suffrage universel et en définitive contre toute revision. D'un autre côté, les libéraux de tradition, dirigés par M. Frère-Orban, sans être opposés à la revision, se sont montrés visiblement, eux aussi, peu enthousiastes pour le suffrage universel et ont paru se retrancher dans une sorte d'expectative, laissant par tactique au ministère la responsa-

bilité de ses propositions. Ce n'était pas fait pour faciliter la tâche du gouvernement dans une œuvre qui ne peut réussir que par un accord patriotique de tous les partis. Le chef du cabinet, M. Beernaert, a fini néanmoins par se décider à sortir des ambiguïtés, à aller devant la section centrale de la chambre à laquelle la question est aujourd'hui soumise, et à lui exposer un ensemble de vues plutôt qu'un projet. M. Beernaert n'a pas caché qu'il était opposé au suffrage universel, que passer brusquement de 135,000 à près de 1,500,000 électeurs lui semblerait un péril. Il a proposé un système, imité du système anglais, qui créerait 600,000 électeurs, qui admettrait de plus la représentation des minorités, l'unification électorale pour la chambre, pour les provinces et pour les communes, un corps électoral particulier pour le sénat. Ce n'est pas tout : en compensation de l'extension du suffrage, M. Beernaert réclame un certain accroissement des prérogatives du pouvoir exécutif, de ses droits de police. C'est sur ces vues que la section centrale est appelée aujourd'hui à délibérer, et c'est après que la section centrale aura délibéré que le chef du cabinet belge se réserve de présenter un projet régulier et précis, destiné à rallier autant que possible tous les hommes de bonne volonté.

C'est un premier pas, si l'on veut; ce n'est qu'un premier pas, et peut-être y a-t-il encore bien du chemin à faire avant d'arriver à une solution. Malheureusement, tandis que les pouvoirs publics en sont à délibérer, tandis que les partis classiques cherchent, non sans un visible embarras, un moyen de tout concilier, les réunions, les pétitions, les manifestations se succèdent. Le mouvement qui s'étend dans le pays a pour mot d'ordre unique le suffrage universel. Les fédérations ouvrières se réunissent, votent des résolutions et se déclarent prêtes à poursuivre la lutte jusqu'au bout pour la conquête du droit électoral. Les masses démocratiques pressent les pouvoirs officiels. On ne peut pas dire que la Belgique soit menacée d'une révolution prête à sortir de quelque manifestation populaire ; on peut seulement prévoir que, si le parlement, qui a émis un premier vote pour la revision, se déclarait maintenant impuissant, l'agitation ne ferait sans doute que s'accroître en se confondant avec le mouvement gréviste, et serait bientôt un péril pour la Belgique.

Au courant de sa large et active vie publique, une grande nation comme l'Angleterre n'a que le choix ou l'embarras des affaires, — affaires intérieures ou extérieures, diplomatiques ou parlementaires. Ce n'est pas de l'intérieur que le ministère de Londres est le plus occupé aujourd'hui. Il a retrouvé une certaine sécurité, une certaine liberté du côté de l'Irlande, depuis que la division s'est mise au camp du *home-rule*, depuis que M. Parnell, par une obstination d'orgueil, pour des griefs personnels, a ébranlé l'alliance entre le libéralisme anglais et la cause irlandaise. Il lui reste bien d'autres questions qui

intéressent la politique de la Grande-Bretagne, ses ambitions, sa puissance, ses relations dans le monde. Petites ou grandes, ces questions sont partout, sur tous les rivages, et de tous les instans. Souvent aussi elles ne laissent pas d'être compliquées sous l'apparence d'une affaire modeste et spéciale. Par lui-même, ce différend qui traînait depuis longtemps entre l'Angleterre et la France au sujet des pêcheries de Terre-Neuve, que le *foreign office* vient de régler avec notre chancellerie, ce différend n'est rien, assurément, dans les relations de deux grands pays. Les faits sont des plus simples. Depuis près de deux siècles, depuis la paix d'Utrecht, la France a des droits de pêche sur la côte de Terre-Neuve, colonie anglaise. Ces droits n'ont pas cessé d'être exercés par nos pêcheurs sous la protection des croisières françaises, et, s'ils ont suscité des incidens, des malentendus, des conflits d'interprétation, ils n'ont jamais été sérieusement contestés. Ils n'étaient pas méconnus lorsque, dans ces dernières années, s'est élevée une question nouvelle : les droits fixés par les traités s'étendaient-ils à la pêche du homard ? Ce n'eût pas été, vraisemblablement encore, une bien grave difficulté entre les cabinets, si les colons de Terre-Neuve ne s'étaient jetés furieusement dans la mêlée, créant une situation tendue et violente où pouvaient éclater à tout instant des collisions engageant l'honneur des pavillons. Alors la diplomatie s'est remise à l'œuvre. Elle a commencé par adopter provisoirement un *modus vivendi* sauvegardant tous les droits ; elle a fini par faire appel à un arbitrage. C'est là l'objet d'un arrangement conclu il y a quelques jours à peine, le 11 mars, entre deux gouvernemens sensés, résolus à ne rien grossir, à ne pas mettre leurs relations à la merci de petits incidens de pêcheurs sur une côte lointaine.

Ce ne serait évidemment rien si tout se passait entre les gouvernemens, si ce n'était cette intervention bruyante, agitée, des colons de Terre-Neuve, et si cette intervention elle-même ne procédait de toute une situation singulièrement incohérente et menaçante. Le fait est que, s'il y a des difficultés, elles sont surtout pour l'Angleterre, qui se trouve en présence d'une population à demi émancipée, jalouse jusqu'à l'âpreté de ses droits et de ses intérêts, qui ne s'inquiète pas plus de la suprématie britannique que des traités, de tout ce qui se fait entre Londres et Paris. Ce n'est pas la première fois que les colons de Terre-Neuve, avec leur législature libre et leurs pouvoirs autonomes, laissent éclater leurs ambitions ou leurs velléités d'indépendance. Ils n'ont pas caché, par instans, qu'ils étaient tout prêts à rompre le dernier lien qui les rattache à la métropole, à se confondre dans la grande république américaine, leur voisine. Si légère qu'elle soit, la suzeraineté européenne leur pèse et les irrite. Cette affaire des pêcheries n'a été pour eux qu'un prétexte de plus, une occasion nouvelle de manifester leurs sentimens et leurs prétentions. Le homard n'est pas ce qui les

intéresse le plus. Dans le fond, ils protestent contre tout; ils ne reconnaissent rien, ni les droits traditionnels de la France, ni les engagemens de l'Angleterre, ni le *modus vivendi*, ni l'arbitrage. Ils sont allés si loin dans leur politique d'hostilité ou de dissidence que, récemment encore, un de leurs tribunaux a condamné à une amende un capitaine anglais coupable d'avoir fait respecter les instructions de son gouvernement.

A la veille des vacances de Pâques, le ministre des colonies, lord Knutford, a été obligé de présenter au plus vite un bill armant le gouvernement des pouvoirs nécessaires pour faire exécuter ses ordres et maintenir l'autorité de ses engagemens avec d'autres puissances. Lord Salisbury, tout en ménageant encore ces enfans terribles de Terre-Neuve, ne paraît pas disposé à reculer : c'est tout simple, c'est pour lui une question d'honneur et de dignité. Le ministère de la reine Victoria n'est pas moins dans cette alternative de faire sentir le poids de la force britannique ou de subordonner sa politique, sa diplomatie aux volontés d'une colonie à demi détachée. Étrange incident de ce mouvement lointain qui intéresse d'abord l'Angleterre, sans doute, mais qui a bien aussi son importance pour le vieux monde tout entier!

Telle est, de nos jours, en effet, la marche des choses que les affaires de l'Europe ne sont plus seulement en Europe; elles sont partout. La moitié de la puissance de l'Angleterre est dans ses colonies, et un des phénomènes les plus curieux du temps est ce travail d'émancipation, de semi-séparation qui se dessine aujourd'hui dans le monde colonial anglais. Les élections canadiennes étaient récemment un des épisodes de ce travail; le premier ministre du Dominion, sir John Macdonald, n'avait rien négligé pour leur donner le caractère d'une lutte entre le loyalisme et l'idée d'une séparation plus ou moins déguisée. Ces élections sont aujourd'hui accomplies. Elles sont, sans doute, encore un succès pour la politique du premier ministre; elles ne sont plus cependant qu'un succès limité et décroissant. Elles ne laissent au gouvernement qu'une majorité singulièrement réduite, surtout dans les provinces les plus riches, à Québec, dans l'Ontario. Elles révèlent le progrès des libéraux, de ceux-là mêmes que sir John Macdonald accusait récemment de trahison, de velléités séparatistes. Le mouvement gagne dans le pays; mais ce n'est pas seulement au Canada ni même à Terre-Neuve que ce travail se poursuit aujourd'hui ; il est sensible, il arrive, en vérité, à ce qu'on pourrait appeler la phase pratique dans les régions australiennes. En ce moment même se trouvent réunis à Sydney les délégués des colonies anglaises de la Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria, de Queensland, de l'Australie méridionale et occidentale, de la Nouvelle-Zélande, délibérant sur une constitution, sur l'établissement d'une fédération déjà décorée du nom d'Australasie. Un homme d'énergie, le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, sir Henri Parkes, s'est mis à la tête du

mouvement et en poursuit la réalisation. Tous les délégués, réunis autour de lui à Sydney, discutent sérieusement à l'heure qu'il est l'organisation qu'ils veulent se donner et qui serait à peu près l'organisation fédérale américaine. Ils ne sont pas encore arrivés à s'entendre sur tous les détails; ils sont, du moins, d'accord sur un point résumé dernièrement dans un toast de sir Henri Parkes : *One people, one destiny !* Le nom de la reine Victoria, il est vrai, est toujours inscrit au frontispice de la constitution de ces nouveaux peuples. La suzeraineté anglaise survit et est respectée, pourvu qu'elle reste lointaine et nominale. Ce n'est que le commencement de l'émancipation; mais qui peut dire désormais qu'il n'y aura pas un jour ou l'autre, dans ces mers lointaines, une république indépendante de plus, fragment détaché de l'empire britannique ?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le coupon trimestriel de la rente ancienne 3 pour 100 a été détaché le 16 courant sur le cours de 95.40. Le prix de ce fonds se trouvait ainsi ramené à 94.65. Un certain apaisement des inquiétudes que suggérait l'état du marché de Londres, le départ des chambres, le calme général sur le terrain des affaires internationales, l'attitude satisfaisante du marché du comptant, ont déterminé, malgré le peu d'activité des transactions, une reprise de 30 à 35 centimes sur nos fonds publics. La rente ancienne finit à 95 francs, la nouvelle s'est avancée de 32 centimes à 93.72, l'Amortissable de 55 à 95.95. Ce dernier titre a été coté pendant quelques jours à un prix inférieur de quelques centimes à celui de la rente perpétuelle, si l'on tient compte du coupon à détacher mercredi prochain. L'arbitrage a rétabli dans les derniers jours un écart de 20 centimes entre les deux fonds.

Des efforts ont été faits pour soutenir le prix de la rente nouvelle contre l'effet des réalisations provoquées par l'approche du versement à effectuer le mois prochain, à raison de 15 francs par 3 francs de rente. Il reste toutefois une différence de cours d'environ 1 fr. 30 entre le 3 pour 100 ancien et l'emprunt, qui ne pourront être assimilés qu'après le dernier versement, en juillet 1892.

La rente italienne a été offerte de 94.85 à 94.50. Le nouveau ministère, pour se procurer des fonds, a résolu de remplacer des obligations de chemins de fer qu'il était autorisé à émettre, par des titres de rente,

servant de garantie dans une caisse spéciale, pour un montant de 145 millions de lires environ. Le ministre des finances a supposé que le public prendrait plus volontiers de la rente que des obligations de chemins de fer, valeur dont le marché allemand, déjà saturé, a été reconnu incapable d'absorber un nouveau stock. Une crise financière a éclaté à Livourne par la suspension de paiemens d'une importante société de raffinerie de sucres. L'émotion causée par cet incident local atteste une fois de plus à quel point a été troublée la situation économique du royaume par la politique du prédécesseur de M. di Rudini.

Les fonds russes ont atteint le pair, le rouble crédit s'est relevé à 241, le 4 pour 100 hongrois a eu quelque peine à conserver le cours de 93.

Des réalisations d'une certaine importance se sont produites sur les valeurs ottomanes, le 1 pour 100 a été ramené à 19 francs, la Banque à 622.50. Cependant la privilégiée s'est bien tenue à 425 ainsi que l'obligation des Douanes à 467.50. Les actions des Tabacs ont regagné une partie du coupon de 12 francs détaché au cours de la quinzaine.

Les obligations ottomanes de consolidation de 500 francs 4 pour 100 or ont été admises aux négociations officielles de la Bourse de Paris et se négocient à 380 francs.

L'Extérieure a été tenue sans variations bien sensibles aux environs de 77, le Portugais 3 pour 100 a été porté de 56 3/4 à 57 1/2, puis ramené à 57. Ce mouvement a eu pour motif l'approche d'une importante opération de crédit que prépare sur le marché de Paris un syndicat formé par le Comptoir national d'escompte. L'opération a pour objet la consolidation de la dette flottante du Portugal au moyen d'un emprunt de 250 millions de francs, divisé en 500,000 obligations de 500 francs 4 1/2 pour 100, au service d'intérêt et d'amortissement desquelles est affecté par privilège le produit, évalué à 23 millions, du monopole de la régie des tabacs, concédé au syndicat émetteur. L'annuité nécessaire au service de l'emprunt est de 14 millions. L'emprunt doit être complètement amorti en trente-cinq années.

La souscription à l'emprunt national, ouverte à Buenos-Ayres dans la première quinzaine du mois, ayant produit environ 40 millions de dollars, la situation financière s'est un peu détendue dans la république Argentine. Les excès de spéculation ne se ralentissent point au Brésil.

Le marché des titres des institutions de crédit ne s'est pas encore complètement remis de l'émotion causée par la chute de la Société de dépôts et de comptes courans. Les cours ont peu varié dans la seconde partie du mois. La Banque d'escompte a regagné 7.50 à 532.50. La Société générale a reculé de 10 francs à 490 ; un coupon de 12.50 a été détaché sur le Crédit lyonnais. Le Crédit foncier a été offert de 1,283.75 à 1,265, et s'est relevé ensuite à 1,275, sur la publication

anticipée des communications satisfaisantes qui vont être faites aux actionnaires de cet établissement dans l'assemblée du 2 avril.

Les titres des sociétés industrielles ont été recherchés, surtout le Suez, dont les recettes sont favorables, et le Rio-Tinto en hausse de 12.50, sur la nouvelle de la fermeture temporaire des mines et usines d'Anaconda, la plus importante société du monde entier pour la production du cuivre.

Depuis la nomination de MM. Mercet et Moreau comme administrateurs provisoires de la Société de dépôts et de comptes courans, sauvée d'une suspension imminente de paiement par l'intervention de la Banque de France et d'un consortium d'établissemens de crédit, les craintes relatives aux conséquences éventuelles pour les actionnaires se sont fort atténuées. Non-seulement il n'y a plus à redouter un appel successif des trois derniers quarts restant à verser sur le capital-actions, mais il semble probable qu'il n'y aura lieu à aucun appel. L'actif a plus de valeur qu'on ne lui en a attribué d'abord, mais les titres dont se compose le portefeuille ne sont pas immédiatement réalisables. Les administrateurs provisoires ont des raisons de penser que les anciens administrateurs pourront, en se groupant, et grâce à de puissans concours financiers, reprendre cet actif dans des conditions qui permettent de considérer comme sauvegardée la situation des créanciers.

La Banque d'escompte, unie à quelques autres établissemens de crédit de Paris, a émis, le 25, un emprunt de 140,000 obligations 4 pour 100 du Crédit foncier égyptien, destiné à la conversion et au remboursement de 120,000 obligations 5 pour 100 de la même société. L'opération a réussi. Le prix demandé pour le nouveau titre était 465 francs. Les porteurs d'obligations 5 pour 100 pouvaient souscrire avec leurs titres, admis en paiement pour 507 fr. 50, ex-coupon d'avril. Il a été ainsi demandé 82,000 obligations 4 pour 100 par des porteurs de titres 5 pour 100, et il a été souscrit 104,000 titres en espèces. La répartition accordera à ces dernières environ 50 pour 100 des demandes.

Le 31 courant a lieu, par les soins de la maison N.-M. Rothschild and sons de Londres, l'opération de conversion de l'emprunt ottoman 1877 connu sous la dénomination de *Defence Loan*. Ces titres, rapportant 5 pour 100, seront remboursés le 7 avril, ou échangés le 31 mars, contre des obligations nouvelles 4 pour 100 garanties, comme les précédentes, par le tribut égyptien. Il y a eu à Londres, le 24 courant, une souscription en espèces au nouvel emprunt au prix de 93 1/2 pour 100. A Paris, la souscription contre titres 5 pour 100 est seule admise. Le nouveau fonds ne pourra être exposé qu'à partir de 1902, à un remboursement anticipé. Le remboursement aura lieu dans un délai maximum de soixante ans.

L'assemblée annuelle des actionnaires du Crédit industriel et commercial s'est tenue le 24, sous la présidence de M. Dehaynin. Le dividende a été fixé pour l'exercice 1890 à 15 fr. 57 par action libérée de 125 francs, soit environ 12 pour 100. Il a été décidé de compléter la réserve légale jusqu'à 6 millions de francs par un prélèvement de 2 millions 496,576 francs sur la réserve extraordinaire.

Le rapport des commissaires de la Société française de reports et dépôts accuse pour l'exercice 1890 un total de bénéfices nets de 1,235,042 francs, soit 174,897 francs de plus que pour 1889. Le dividende paraît devoir être maintenu à 25 francs.

Les actionnaires de la Compagnie parisienne du Gaz ont tenu leur assemblée générale annuelle le 26 courant. Le dividende pour 1890 a été fixé à 75 francs par action. Après la lecture du rapport, M. Raoul Duval a donné quelques explications sur l'état des négociations poursuivies avec le conseil municipal. La commission spéciale a repoussé un premier projet, reposant sur l'abaissement du prix du gaz compensé par une prolongation de concession. Un second projet n'a pas eu un meilleur sort. Un troisième est à l'étude. Il suppose la non-prolongation de la concession, et ajourne l'amortissement de tous les emprunts de la compagnie jusqu'en 1905, la ville prenant à sa charge le remboursement de tous les titres qui resteraient en circulation à la fin de la concession.

L'assemblée, sur la proposition du conseil, a autorisé la création de 50,000 obligations destinées à divers travaux. Ces titres sont de 500 francs remboursables au pair en quinze années. Elles sont également émises au pair et offertes aux seuls actionnaires de la compagnie. L'intérêt est de 5 pour 100, soit 25 francs par obligation.

La Banque des pays autrichiens vient de publier son bilan pour 1890. Le bénéfice brut est de 5,408,198 florins papier, et le bénéfice net de 3,970,480 florins, soit environ 165,000 florins de plus qu'en 1889. Le conseil d'administration proposera de répartir, après dotation de la réserve ordinaire et prélèvemens statutaires, un dividende de 12 florins, soit 26 fr. 25 à peu près par action. Pour le précédent exercice, le dividende avait été de 14 florins; mais il sera affecté cette année 1 million de florins à la constitution d'une réserve spéciale et reporté à l'actif de l'année en cours un solde de 311,172 florins.

Le bénéfice net équivaut à 9.9 pour 100 du capital-actions. Il est dû presque entièrement aux affaires courantes de banque. Car le portefeuille-titres a laissé une perte de 184,000 florins, alors que, l'année précédente, il donnait un bénéfice de 683,000 florins. Le conseil fera connaître aux actionnaires que les bénéfices réalisés à ce jour depuis le commencement de l'année 1891 s'élèvent à plus de 1 million 1/2.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

CONSTANCE

TROISIÈME PARTIE (1).

IX.

On sait ce qu'est l'hiver à la campagne, le silence, la sensation d'isolement qui s'en dégage, et comme il rejette les uns vers les autres de proches voisins, prisonniers dans un tout petit cercle. Le mauvais état des routes, défoncées par ces pluies diluviennes propres au pays, où la gelée est rare, rendait assez peu fréquens les rapports même avec Nérac. Le docteur n'en avait cure ; il travaillait, fort indifférent aux choses extérieures. Toute sa vie, — sauf quand un malade l'appelait, et alors il se dérangeait en grommelant, mais sans hésiter, que ce fût la nuit ou le jour, — toute sa vie était concentrée dans son cabinet, que Stany ne quittait guère non plus, l'esprit tendu sur un seul événement à peu près quotidien, la visite de M. de Glenne. A l'avance elle s'y préparait; elle imaginait des conversations où elle devait placer son mot et qui n'avaient que le tort de rester purement imaginaires ; elle passait une heure devant

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

son miroir à se coiffer; il y avait dans sa toilette des velléités de coquetterie; puis, l'hôte désiré arrivait-il, aussitôt toute présence d'esprit l'abandonnait; elle ne trouvait rien ou presque rien à dire, une crainte atroce venait la paralyser : s'il allait interpréter ces apprêts timides comme des avances? Il y aurait de quoi mourir de honte. Mais non, il était bien peu probable qu'il s'en aperçût. Cependant M. de Glenne semblait toujours être plus heureux qu'ailleurs dans ce fauteuil, devenu, même pour Catinou, le fauteuil du voisin, au coin de cette grande cheminée où pétillait la résine. Stany trouvait aimable et touchante sa manière de s'écrier en entrant :

— Il fait bon, chez vous! Je ne connais pas de feu comparable à celui-ci!

On aurait dit, en effet, qu'il avait eu froid pendant très longtemps, un froid cruel, atroce, et qu'il se réchauffait enfin avec délices, corps et âme.

— Je passerais volontiers, ajoutait-il, ma vie dans cette bergère. Du reste, c'est un peu ce que je fais, ne remarquez-vous pas? Quand vous me trouverez importun, il faudra m'avertir. Je partirai pour Paris.

Plusieurs fois il annonça ce départ, qui bouleversait Stany, mais le docteur lui ayant dit finalement avec sa cordialité bourrue : — Trêve de cérémonies. Disposez de ma maison comme de la vôtre et n'en parlons plus,— il parut à ces conditions tout prêt à se contenter du Parc, malgré la mauvaise saison qui, somme toute, était clémente, le climat de l'Albret n'ayant presque rien à envier, sauf un ciel plus bleu et des chemins plus secs, à celui de la Provence ou de l'Italie.

Cet hiver-là fut pour M. de Glenne un rêve, un de ces rêves légers et doux, pendant lesquels nous sentons vaguement que rien de ce qui nous cause l'indicible bien-être où nous nous enfonçons en voluptueux n'est réel et ne peut durer. Aussi comme nous nous gardons du moindre mouvement qui puisse mettre l'illusion en fuite, comme nous nous blottissons immobile dans l'oreiller, retenant notre souffle et nous faisant petit pour échapper au réveil brutal, imminent! C'était là l'état de M. de Glenne. Lui aussi attendait avec de juvéniles impatiences, qu'il raillait vainement en lui-même, l'heure où il avait pris l'habitude de se rendre au Priourat. On eût dit que des fils ténus et pourtant très forts l'enlaçaient, l'attiraient malgré lui; il entendait à l'avance la bienvenue du docteur jetée d'une voix vibrante; il voyait ce regard de jeune fille, ce regard éloquent où se peignait tout ce que la bouche eût voulu taire, darder une flamme aussitôt étouffée par la longue

frange des cils qui palpitait sur la joue délicate baignée d'incarnat tout à coup. Dans ces yeux-là, il se plongeait comme dans un abîme de fraîcheur et de pureté, où il laissait tous les fruits amers d'une triste et mauvaise expérience, pour se reprendre aux plus exquises illusions de la jeunesse; ils agissaient sur lui, ces grands yeux de velours, à la façon d'un aimant; loin d'eux il en était comme halluciné.

— Que vont-ils me dire aujourd'hui? pensait-il.

Et dans l'impatience fiévreuse de le savoir, il pressait le pas ou il poussait son cheval vers le Priourat; il arrivait haletant comme s'il eût couru. C'était chaque soir la même chose. Une bûche était jetée dans l'âtre, les pommes de pin craquaient gaîment au milieu d'une danse d'étincelles bleues et rouges, le docteur donnait un tour de clé à sa lampe studieuse qui jetait, elle aussi, des clartés de fête, et Catinou apportait le thé en se demandant toujours avec ahurissement, comment des chrétiens pouvaient sans être malades se décider à boire de la tisane; mais Stany avait imposé cette habitude que l'on pratiquait au Parc; elle n'était pas fâchée d'emprunter ce qui lui semblait être une élégance mondaine, de se rapprocher, au moins par un petit détail, des sphères inconnues où avait vécu M. de Glenne, et puis quelle joie de le servir! Elle s'en acquittait avec sa grâce tranquille, si séduisante pour cet homme depuis longtemps revenu de tous les artifices dont se compose en grande partie d'ordinaire le charme féminin. M. Vidal, qui était un peu de l'avis de Catinou, puisqu'il avait une fois proféré cette énormité : — A quoi bon le thé quand on a la sauge? — transformait résolument en grog le fade breuvage britannique à grand renfort d'eau-de-vie de l'Armagnac; après quoi la conversation, interrompue la veille, était reprise avec verve, sans que Stany, revenue à son aiguille, s'y mêlât beaucoup, mais elle n'en perdait pas un mot.

Généralement, les deux hommes se tenaient à la science, à la philosophie, à l'histoire, aux sujets les plus élevés, s'interrogeant sur leurs travaux réciproques, les discutant; ces jours-là, Stany constatait de plus en plus les différences qui pouvaient séparer le scepticisme vague, anxieux et souffrant, tel qu'il existait chez M. de Glenne, de la négation ferme et sans angoisse qui, chez son père, l'avait toujours désespérée. Elle pensait :

— A celui-là peut-être, la foi viendrait avec le bonheur.

N'avait-il pas dit devant elle : — Quand on arrive à douter du doute lui-même, on est près de croire à tout. On revient à la simplicité d'un enfant. J'en serai bientôt là.

A quoi le docteur avait répondu avec une dédaigneuse bonhomie :

— Si vous tombez dans le galimatias du sentiment et du paradoxe, ne parlons plus raison.

Ah! sur ce divin galimatias, comme Stany lui eût volontiers donné la réplique! D'un geste qui remerciait Dieu, elle avait joint les mains. Peut-être l'avait-il vue, peut-être avait-il compris qu'il lui causait une des grandes joies de sa vie.

D'autres fois, le docteur mettait son hôte sur le chapitre de Paris, non pas du Paris frivole où brûlait de se précipiter Henriette Duranton, ne fût-ce qu'en voyage de noces, avec le jeune Capdevielle, mais de ce Paris artiste, intellectuel, où M. de Glenne avait ses racines et qu'il peignait sous les couleurs les plus captivantes. A travers les aperçus généraux surgissaient alors assez souvent des souvenirs tout personnels; il semblait parler maintenant de son passé sans aucun mystère, ne racontant pas, mais laissant entrevoir selon les hasards de la conversation des incidens, des impressions que Stany rajustait, comme les fragmens épars d'une mosaïque; il y avait bien des trous, bien des lacunes, elle réussissait néanmoins à se faire une idée sommaire de la jeunesse de son héros. La famille lui avait manqué; à peine parvenait-il à se rappeler son père; sa mère était morte en le mettant au monde. Il n'eût tenu qu'à lui d'habiter aujourd'hui les terres que ses parens lui avaient laissées dans l'Artois, si de pénibles souvenirs n'étaient attachés pour lui à ce château de Pommereul où, d'ailleurs, il serait obligé de mener un train de vie qui lui pesait, le dernier bien dont il fît encore quelque cas étant cette agréable liberté que l'incognito procure. Certes, il doit y avoir de la douceur à vieillir dans l'endroit où l'on est né, où l'on a passé son enfance... Mais il ne pouvait apprécier ce sentiment, ayant grandi dans un lycée de Paris. Son tuteur, le marquis de Voroux, un parent éloigné, l'avait placé tout petit au collège, se bornant à le faire sortir le dimanche pour le bourrer consciencieusement ce jour-là de plaisirs à sa portée. M. de Voroux prétendait en conséquence l'avoir élevé, ce qui était discutable. Durant les vacances, il le recevait encore chez lui, à la campagne, dans une très somptueuse demeure où la haute vie aristocratique prenait ses ébats, d'un bout de l'automne à l'autre. C'étaient des séries d'invitations, des chasse à courre, des *rallye-paper*, des comédies de salon, tout le mouvement, tout le tourbillon que l'opulence et la frivolité oisives peuvent susciter autour d'elles.

Le lycéen, échappé aux noires murailles de Louis-le-Grand, avait respiré cette atmosphère ultra-mondaine, avant d'avoir de la barbe au menton. Réintégré en prison, il évoquait comme autant de tableaux féeriques tout ce qui avait pendant deux mois charmé ses yeux, sans parler beaucoup, du reste, à son cœur, sauf peut-être quelques coquetteries condescendantes de jolies femmes qui le traitaient en petit page, en Chérubin. Tout cela était bien super-

ficiel, mais suffisait à lui inspirer de furieuses révoltes contre le régime du bagne, comme il qualifiait l'internat en le comparant à ces vacances passablement démoralisantes. D'autre part, il lui arrivait, chez les Voroux, au milieu même de l'étourdissante féerie où il était acteur ou plutôt comparse, de sentir, tout jeune qu'il fût, le vide qui se dissimulait derrière ces décors magnifiques, d'être écœuré par les préjugés stupides, les idées rétrogrades, l'ignorance pompeuse, la sottise dorée de maint premier sujet. Ainsi nulle part, il ne se trouvait satisfait, nulle part, sauf dans la grande bibliothèque qui était certainement la pièce la moins fréquentée du château et où moisissaient, sans que personne y touchât, des livres de tous les temps, quelques-uns fort précieux. Là, il avait rencontré, en assez mauvaise compagnie, ceux qui devaient rester à tout jamais ses meilleurs amis; là, il avait fait ses premières excursions à travers le monde de la pensée et acquis des goûts qui l'avaient par la suite sauvé du naufrage.

Ce naufrage, quel était-il? Stany attendait toujours qu'il en parlât. Un jour, à propos des raisons infiniment petites qui décident de ce qu'on est convenu d'appeler la vocation d'un jeune homme, il expliqua son entrée à Saint-Cyr, par un besoin dévorant de vie active, mais surtout par l'obéissance à certaines traditions de famille, doublée de vanités inconscientes qui lui fermèrent les voies où il aurait dû s'engager de préférence. Stany comprit à peine: elle était d'un pays où la noblesse est pauvre et peu nombreuse, où n'existent guère les distinctions de caste. Du reste, M. de Glenne effleurait ces choses avec un dédain ironique, regrettant les années qu'il avait passées au service et qui auraient pu être employées à ses chères études. Un instant, un seul, il avait aimé tout de bon son métier de soldat; il se fût, certes, engagé alors s'il n'eût été déjà sous les drapeaux. C'était en 1870. Mais quel lendemain à l'ivresse du départ et des premiers combats! Cette captivité en Allemagne dans une petite ville du Nord, où quelques tentatives d'évasion avaient valu aux prisonniers des mesures de rigueur insolites, l'appel chaque jour et même deux fois par jour. Ah! l'affreux temps! Il fallait qu'il eût été plus affreux encore qu'on ne pouvait le supposer, car, après y avoir fait allusion d'une façon brève, M. de Glenne resta longtemps silencieux, ruminant des souvenirs qui altéraient son visage comme eût pu le faire une souffrance physique.

L'entente fut complète entre eux ce soir-là sans l'échange d'une parole. Desdémone aime Othello pour les dangers qu'il a courus; ce fut le même échange de pitié attendrie, d'un côté, de reconnaissance passionnée, de l'autre, — l'éternel sortilège d'une larme. Quand et pourquoi M. de Glenne avait quitté l'armée, il n'en dit jamais

rien, et rien non plus, même indirectement, du rôle qu'avait pu jouer dans sa vie aucune femme. Stany pensait tout le temps à la dame aux cheveux d'or. Était-ce avant de l'avoir connue qu'il avait fait ses grands voyages en Égypte, en Algérie, en Perse, sur lesquels le poussait volontiers le docteur, qui avait, lui aussi, jadis vu du pays, selon son expression, mais d'une tout autre manière, méthodiquement, avec un but arrêté, tandis qu'il semblait que M. de Glenne eût fui à travers le monde devant quelque spectre horrible, chagrin ou remords, sans presque regarder autour de lui. Le spectre, n'était-ce pas un amour malheureux, l'amour pour cette femme blonde entrevue naguère?

Le dangereux voisin n'aurait pu s'y prendre mieux s'il avait eu l'intention de troubler un jeune cœur. Ces demi-confidences étaient bien le complément du prestige dont l'avait entouré déjà sa brusque et mystérieuse arrivée, suivie d'un événement tragique plus mystérieux encore. Calculait-il le mal qu'il faisait? Non, sans doute, mais il s'en rendait compte après coup, avec une lucidité pénible pour lui et sans avoir néanmoins le courage de modérer ses visites; il avait le sentiment très net d'être un suborneur, de voler tous les jours sous les yeux de cet honnête homme qui le recevait sans méfiance, un peu du cœur de son enfant. Des remords l'accompagnaient pendant ses retours solitaires sur la route du Parc. Et pourtant qu'avait-il à se reprocher? Ses visites étaient autorisées par le père et jamais il n'avait dit à Constance un mot qui pût la troubler. N'y aurait-il pas eu même une sorte de fatuité ridicule à croire sérieusement que cela fût possible? Un homme de trente-six ans, battu par la tempête, plaire encore, plaire à une toute jeune fille... Allons donc! — Tu es fini, pauvre diable, se répétait-il, fini!

Pour en avoir la preuve, il se faisait comparaître devant la glace; une fois rentré chez lui, il soumettait son image à un examen critique et railleur.

— Amoureux, toi, à ton âge, et cent fois plus vieux que ton âge!

Mais le miroir répondait qu'il avait depuis quelques semaines rajeuni de dix ans, et il se prouvait à lui-même qu'il était, de fait, ridiculement jeune, en tirant de son porte-feuille un petit bouquet des champs tout flétri pour le porter à ses lèvres.

Au moment même, Stany, avant sa prière du soir, pensait peut-être à ces mêmes fleurettes tombées de sa ceinture, un jour d'été, en se demandant : — Les a-t-il tout de bon ramassées,.. gardées? Comment les traite-t-il? les porte-t-il sur lui?

Et de tels enfantillages, dont elle doutait encore, lui semblaient délicieux de la part d'un homme dont la vie avait été si pleine, si

agitée, si aventureuse, selon toute probabilité. Sur cette vie étrange ou plutôt sur le peu qu'il lui en avait laissé deviner, Stany se penchait, prise d'une sorte de vertige, comme au-dessus d'un abîme.

— Je n'irai pas demain, décidait Raoul de Glenne en s'endormant.

Et le lendemain le retrouvait sur le chemin du Priourat. Il finit, bien loin de s'amender, par s'occuper de Constance plus directement qu'il ne l'avait fait jusque-là. Hanté par la curiosité d'explorer les blancheurs de cette âme virginale, il prit à tâche de l'amener à livrer ses innocens secrets. Pour cela, il eut recours à un complice, la lecture à haute voix, où il était passé maître. Il ne vint plus seul, mais escorté de compagnons qui parlaient éloquemment pour lui; il apporta des livres que Stany ne connaissait pas, bien qu'elle eût déjà beaucoup lu, mais en restant toujours dans un cercle fort austère, celui que sa mère avait tracé, sans presque sortir du XVIIe siècle. M. de Glenne lui présenta les grands écrivains qu'il appelait ses amis, choisissant, avec autant de discrétion que de finesse, ce qu'elle pouvait et devait aimer, depuis les plus belles pages de Chateaubriand et les plus merveilleuses évocations de Michelet jusqu'aux récits champêtres de George Sand dans leur entier, depuis l'*Espoir en Dieu*, l'*Ode à la Malibran* et la *Nuit de mai*, jusqu'à la *Légende des siècles*. Le docteur, qui considérait les lettres comme un très agréable délassement, écoutait d'une oreille, tout en traçant à la loupe des étiquettes pour ses collections, et l'ouvrage tombait des mains de Stany, dont la réserve habituelle se fondait, comme l'avait bien espéré son tentateur, au feu de l'enthousiasme. Ne croyant pas parler d'elle-même, elle livrait librement ses émotions, ses préférences, elle combattait avec feu ceci ou cela, divulguant plus de culture et de discernement que Raoul de Glenne n'en eût jamais soupçonné chez elle, mais surtout des profondeurs étonnantes d'exaltation mystique, d'ascétisme passionné.

Shakspeare l'effraya par une vitalité trop vigoureuse, malgré la tendresse de sœur qu'elle éprouvait pour *Imogène* et pour *Juliette*; elle avait peur de son âpre ironie, de la mâle et philosophique indulgence qu'il accorde aux passions de la terre, de son mépris pour les faiblesses du repentir. En revanche, *la Vie nouvelle* la toucha jusqu'aux larmes comme le plus beau des romans; Dante l'emporta une fois pour toutes dans son *Paradis*. Le seul tercet où il est dit : *Béatrix regardait en haut et moi je regardais en elle*, résuma l'idée qu'elle se faisait de l'amour, — un divin moyen d'influence ennoblissante et généreuse pour monter d'un même élan vers le *meilleur*, soutenus l'un par l'autre, étroitement unis. Elle sentait

que celui qui lisait pour elle d'une voix si pénétrante ces choses sublimes *regardait en elle,* et elle avait résolu qu'il n'y vît jamais rien qui ne fût d'*en haut.* Ainsi les grands poètes servirent d'intermédiaires entre elle et lui pour ces premiers aveux que l'un se flattait, aux heures de lâche scrupule, de n'avoir pas laissé échapper encore, tandis que l'autre les avait déjà tous entendus et recueillis au plus profond de son cœur.

X.

Vers la fin de l'hiver, M. de Glenne fit cependant l'absence dont il avait tant de fois parlé, sans pouvoir s'y résoudre; il prétexta des affaires urgentes qui le réclamaient, mais, en réalité, il voulait se dégriser, échapper à l'espèce de torpeur délicieuse qui l'enchaînait de plus en plus. Les femmes ont à leur disposition des philtres de bien des sortes, sans parler du plus commun, celui qui change l'homme en bête; il y en a d'autres qui réussissent aussi parfois à l'élever au-dessus de lui-même. Le philtre qu'avait versé Stany était sans doute puissant, car à peine M. de Glenne fut-il loin, qu'il ne songea plus qu'à revenir. Tous les moyens de distraction connus échouèrent contre cette idée fixe; il laissa derrière lui beaucoup de choses inachevées et repartit plus tôt qu'il ne l'avait annoncé, après avoir fait la découverte que le Parc lui plaisait par-dessus tout, ce qui équivalait à dire, bien que cet aveugle volontaire persistât encore à ne pas le voir, qu'il ne pouvait se passer de Stany. En somme, elle était la beauté, la candeur, la jeunesse; que le voisinage de ces qualités-là lui fût agréable à un point de vue tout désintéressé, rien de plus naturel. Ainsi raisonnait Raoul de Glenne. Ce que valait ce prétendu désintéressement, il ne tarda pas à l'apprendre, lorsqu'à son retour une indiscrétion de la cousine Henriette, en visite au Priourat, lui révéla qu'un bon parti s'était présenté pour Constance. Le besoin sauvage qu'il ressentit alors d'étrangler le prétendant inconnu et de couper la gorge à Stany, par la même occasion, plutôt que de souffrir qu'elle appartînt à celui-là ou à qui que ce fût, justifia un instant tout ce qu'on pensait dans le pays de cet homme sanguinaire au fond, quoique doux et poli au premier abord, qui avait planté un couteau dans la poitrine d'une jolie dame, coupable d'être venue au Parc sans qu'il l'eût invitée,.. rien de plus, la pauvre! Aussi, comme on était craintif devant cet irascible Parisien!.. comme on hésitait à franchir sa porte, comme on évitait de parler de lui tout haut! Si l'on avait soupçonné ses nouvelles velléités d'homicide, c'eût été bien

autre chose. Elles furent du reste fugitives, car, presque en même temps que la révoltante demande du pasteur Duranton, il apprit que M. Vidal s'était récrié, alléguant l'âge de sa fille, qu'il prétendait garder auprès de lui le plus longtemps possible.

Quant à ce qu'avait pu répondre la jeune fille elle-même, il n'était pas difficile de le deviner d'après l'accueil qu'elle fit à M. de Glenne en le revoyant à l'improviste : une exclamation aussitôt étouffée, un élan de tout son être, réprimé avec effort, le frémissement de la petite main qu'il prit et retint dans les siennes, tout cela était significatif. Seul, le docteur put s'y tromper : sa fille avait bonne mine, elle était gaie, son esprit se développait, elle devenait moins bigote ; c'était une transformation naturelle, vu ses dix-huit ans. Le retour du printemps devait y contribuer aussi, car on était en plein printemps de Gascogne, ce printemps incomparable qui attache des corolles de nacre blanche et rose, plus nombreuses encore que les feuilles, aux haies d'églantiers, qui sème dans les maigres prairies la neige des marguerites, qui fait pousser des glaïeuls dans les avoines bleuâtres moirées par la brise. Un parfum de chèvrefeuille remplit l'air tiède, tout vibrant du chant des rossignols; la vigne se prépare à fleurir ; la verdure qui couvre ces montagnes, aussi peu montagnes que sont vagues les vagues du bassin d'Arcachon, sera trop vite grillée par les ardeurs de l'été, mais pour le moment elle se déroule comme un tapis où les cultures diverses brodent des taches brillantes et bariolées. Autour de Nérac, la beauté du paysage, modérément accidenté, gît surtout dans la couleur, dans l'accord harmonieux des terrains d'un jaune vif sur le bleu vif aussi du ciel, dans la qualité si pure de la lumière, qui permet de discerner les moindres détails de l'horizon : la tour d'un vieux château, le clocher d'une église, quelque village que l'on croirait sculpté dans le roc. Plus loin, la lande elle-même semblait s'égayer, les pinèdes immuables se ressentaient du renouveau ; elles se paraient de mousses et de fougères ; les champignons y montraient quelques-unes de leurs espèces si nombreuses. Au Priourat, on préparait des excursions de côté et d'autre pour l'amusement du fiancé d'Henriette qui venait quelquefois de Nérac, sur un bidet de louage, faire sa cour. Les jeunes filles montaient les deux petits chevaux du Gers, qui alternativement, chez le docteur, se laissaient atteler ou portaient la selle. Chacun fut très surpris quand M. de Glenne, saisi d'un entrain tout nouveau, proposa de se joindre à cette troupe juvénile. Il prétendait pouvoir servir de guide, connaissant le pays mieux que les indigènes pour l'avoir exploré en tous sens depuis un an. Stany se piquait d'en savoir encore plus long que lui, et c'étaient entre eux de joyeuses querelles où Henriette intervenait comme

arbitre, avec un sérieux comique. D'abord, M. Horace Capdevielle avait un peu redouté les moqueries et les airs supérieurs du Parisien ; mais lorsqu'il se fut assuré que son accent local ne le faisait pas sourire, que cet étranger de haut parage, bien loin de rester perché sur un ennuyeux décorum, était fort simple et disposé à mettre les gens à l'aise, s'efforçant même de les faire valoir, leur tendant la perche au besoin, il se prit pour lui d'amitié, tout au contraire, et se mit à l'imiter dans la mesure du possible, avec une fervente admiration pour ses chevaux, pour ses habits, pour ses manières qui étaient, déclarait-il, — flatté de leur apparente camaraderie, — celles d'un bon garçon. M. de Glenne aurait été aimable pour une vingtaine de Capdevielle, plus bavards et plus exubérans encore que ne l'était celui-là, à la condition de rencontrer Stany parmi eux. Il savait gré au fiancé d'Henriette de les laisser, sans y entendre malice, chevaucher côte à côte en s'absorbant lui-même dans les soins qu'il rendait à sa future épouse. Deux jeunes gens qui doivent se marier un mois plus tard se disent toujours beaucoup de choses à l'oreille, ce qui les empêche d'écouter les autres ou de les observer de trop près.

Personne, sauf Stany, n'entendit donc M. de Glenne le jour où, avec la reconnaissance et l'humilité d'un misérable secouru par charité pure, il la remercia de l'avoir réconcilié avec son sort, de lui avoir fait réellement recommencer une *vie nouvelle*. C'était dans un cadre merveilleux qui ajoutait singulièrement à la portée des paroles. Ce matin-là, aux environs de la Pentecôte, la cavalcade s'était dirigée d'un pas très inégal, le cheval de sang de M. de Glenne réglant son allure avec condescendance sur celle des modestes indigènes avec lesquels on le forçait de frayer, vers un but de pèlerinage en grand renom, à quelques kilomètres de Nérac. Non que les fiancés huguenots y fussent attirés par la moindre dévotion; mais le site était assez joli pour qu'ils pussent lui pardonner d'être dédié à des superstitions papistes. De la source miraculeuse où se désaltèrent les pèlerins, de la chapelle, où s'abrite une antique petite Vierge en bois, pareille à une idole grossièrement taillée, on monte jusqu'au Calvaire, par des sentiers en labyrinthe qui serpentent au flanc de la colline, figurant le chemin de la croix. Des cyprès noirs de haute taille s'alignent pour séparer les allées herbues, le long desquelles, par cette belle journée du commencement de juin, des genêts d'Espagne, pareils à des buissons d'or, poussaient dans l'air leurs aigrettes innombrables, qui sentent la fleur d'oranger ; ils alternaient avec des rosiers de toute espèce et de toute couleur, ceux-ci prodiguant aux passans leurs fleurs dignes d'être cueillies par sainte Élisabeth, la sainte des roses. Elles traînent sous vos pas, se suspendent aux branches voi-

sines à portée de votre main, au-dessus de votre tête, dans un épanouissement quasi fantastique, et on avance ainsi, de station en station, chacune d'elles marquée par une échappée de vue adorable sur la campagne onduleuse et bleue comme un coin de paysage préraphaélite. M. de Glenne en fut si frappé qu'il s'écria :

— Ce sont les horizons mystiques de Fiesole; il me semble me retrouver dans le jardin des capucins,.. dans ce jardin, reprit-il après une pause, où j'ai autrefois promené des pensées si amères...

Il se tut un instant et reprit :

— J'y étais seul... Une influence est depuis venue qui m'a réconcilié avec la vie, qui a éteint chez moi bien des haines et bien des rancunes... Que m'importe aujourd'hui le mal qu'on m'a fait!

Il parut à Stany que son cœur sautait jusque dans sa gorge. Elle trouva cependant le courage de prononcer en souriant :

— Bénie soit cette influence-là!

— Oui, bénie soit-elle, répéta-t-il avec ferveur. Votre père l'a bien dit. Vous êtes comme une de ces roses, vous êtes la rose inconsciemment bienfaisante, qui se borne à fleurir; vous avez fleuri sous mes yeux, et, en vous regardant, j'ai pu oublier que le monde est mauvais. Vous m'avez fait croire au bien. C'était pourtant difficile.

— Vous avez pardonné? demanda-t-elle timide et troublée.

Il haussa légèrement les épaules.

— J'ai oublié.

— Ah! s'écria-t-elle naïvement, dans sa joie d'avoir pu être secourable, quel bonheur!

— Vous vous intéressez à moi assez pour en être heureuse? demanda-t-il à demi-voix.

Elle répondit, très grave :

— J'ai beaucoup prié pour vous.

Sa pensée, en même temps, s'envolait radieuse vers leurs lectures de l'hiver, vers les jardins du paradis, vers la rose éternelle de Dante, resplendissante dans l'éternel printemps.

Elle attendit qu'il ajoutât quelque chose, elle ne savait quoi, quelque chose qui achèverait de lui ouvrir le ciel ; mais Henriette et son amoureux, qui s'étaient attardés derrière eux dans des entretiens plus terrestres, les rejoignirent au moment même, et ils achevèrent tous ensemble l'ascension jusqu'au Calvaire, lequel gâtait un peu la Fiesole gasconne, car il était représenté par un Christ et deux larrons en plâtre colorié d'un effet désastreux, produits de l'imagerie de Saint-Sulpice. Le jeune Capdevielle se répandit, comme doit le faire un bon protestant, sur l'inutilité de

ces figures, qu'il qualifiait de scandaleuses, avec un peu d'exagération. Henriette était de son avis; M. de Glenne regrettait la croix méridionale chargée des instrumens de la Passion, qui, sans être belle, a le mérite d'être purement symbolique. Stany avait paru éprouver une espèce de choc en rencontrant, au bout des sentiers tout en fleurs qu'elle avait suivis, ces trois croix lugubres plantées sur la cime.

— Je pense, dit-elle, à ce que ma mère me répétait si souvent, que la croix se retrouve au bout de toutes choses, quoi que nous fassions. La croix, la douleur, au bout de toutes choses... Est-ce possible? Il y a des semaines, des mois, des siècles, que je n'ai pensé à cela.

— Et je ne vois pas la nécessité d'y penser, riposta Henriette. Ma mère, à moi aussi, me dit de ces choses, que je me promets bien d'oublier une fois mariée.

— Je ne sais pas quelle croix nous pourrions avoir à porter dans notre ménage, dit son fiancé.

— Oh! quant à moi, aucune!.. Mais vous, monsieur, soyez tranquille... Vous aurez mon humeur en coup de vent, ma légèreté, mes caprices, ma mauvaise tête... Quoi encore?.. Ma famille vous dira le reste.

— Oh! j'ai confiance! répondit avec un honnête sourire Horace Capdevielle.

— Et vous avez raison, dit comme involontairement M. de Glenne. Vous partez du bon pied, avec les meilleures chances devant vous. Je voudrais être à votre place.

— Pour épouser Henriette? demanda étourdiment Stany.

Puis elle rougit sous le regard lent et profond de M. de Glenne, tandis qu'Henriette rougissait davantage encore et jusqu'aux oreilles, suffoquée par cette choquante supposition. Le jeune Capdevielle saisit le bras de sa fiancée avec une feinte inquiétude en s'écriant :

— Ne parlons pas d'Henriette... Henriette est prise, elle n'a plus à se dédire.

— Et elle n'en a aucune envie! dit avec une franchise aimable Mlle Duranton en posant le pied sur la main de l'heureux Horace pour s'élancer en selle assez maladroitement.

Stany ne se laissait pas aider, pour sa part; elle avait l'habitude de sauter, légère comme un oiseau, sur le dos de Carabin, qui était d'ailleurs assez près de terre, s'étant vendu à bon compte, malgré ses rares qualités, parce qu'il n'avait pas la taille réglementaire pour la remonte.

Pendant que Stany entrait avec délices dans le rôle de Béatrix, son héroïne préférée, sans aucun souci des difficultés insurmon-

tables qu'il peut rencontrer sur cette terre, le docteur Vidal passait une après-midi beaucoup moins agréable à se quereller avec son beau-frère Duranton. Celui-ci avait entrepris de lui prouver qu'il agissait de la façon la plus imprudente en recevant presque chaque jour le nouveau propriétaire du Parc; on jasait dans tout le pays des assiduités de cet étranger, on leur attribuait des causes très préjudiciables à la réputation d'une jeune fille : le bruit en était venu jusqu'à Nérac.

— C'est-à-dire qu'Édelmone vous a monté la tête! s'écria le docteur avec indignation. Parlez-moi de ces puritaines pour imaginer le mal partout.

— Ni ma femme ni personne ne se permet de dire qu'en ce cas-ci le mal existe; mais c'est déjà trop que l'on puisse soupçonner de la part de M. de Glenne des intentions douteuses.

— Douteuses? Il n'y a rien de moins louche et de moins répréhensible que ses intentions; elles sont claires comme le jour, ses intentions. Il aime à causer avec le seul homme du voisinage qui partage ses goûts, voilà ce qu'il aime.

— Mais cet homme a une fille.

— Eh bien, après?.. Faut-il être seul au monde pour avoir le droit de recevoir un ami?

— Une fille en âge de plaire.

— J'ai prouvé le contraire quand j'ai déclaré, l'autre jour encore, que Stany était beaucoup trop jeune pour se marier.

Le pasteur se mit à rire :

— La belle raison! Du reste, il faut en convenir, votre fille en a paru fort satisfaite.

— Parce qu'ayant du bon sens, elle pense comme son père.

— Ou parce que tous les hommes lui semblent indignes d'elle, comparés à ce parangon...

— Vous confondez son humeur avec celle d'Henriette.

— Non pas; Henriette en a rabattu très vite. Il a suffi d'une bonne réalité pour lui faire oublier des chimères. Stany rêvera malgré tout, elle ne renoncera jamais à l'idéal qu'elle s'est forgé.

— Qui vous dit qu'elle ait un idéal?

— Le changement de toute sa personne. Elle se bornait autrefois à l'idéal de la perfection religieuse; elle y a, depuis quelque temps, ajouté l'amour.

— Que me chantez-vous là?

— Je vous chante la pure vérité. Je connais les âmes.

— Les âmes!..

Le docteur fit entendre son petit sifflement sardonique pour indiquer qu'il ne croyait pas à l'âme tant que cela. Physiquement, Stany

se développait; elle en serait mieux équilibrée. Ce n'était encore qu'une enfant, mais une enfant intelligente, capable de comprendre les conversations sérieuses, — dans une certaine mesure, — et de se laisser distraire, — c'était tout naturel, — par les visites d'un homme d'esprit. Celui-ci, d'ailleurs, ne s'était jamais occupé d'elle que pour lui faire la lecture par complaisance, des lectures auxquelles la rigidité du pasteur lui-même n'aurait trouvé rien à redire.

— Moins discret et moins réservé, il eût réussi moins vite, insista M. Duranton avec une opiniâtreté vraiment impatientante.

— Qu'appelez-vous réussir, tonnerre de Diou?

Le docteur gasconnait aux momens de grosse colère.

— Réussir à intéresser une imagination de dix-huit ans qui ne s'intéressera plus à aucune autre chose.

— Elle s'intéressera certainement à tout de la même façon.

— Oui, pourvu que M. de Glenne se mêle à tout, et il s'y mêlera, c'est plus que probable. Voyons, tâchez de vous rappeler,.. en admettant que l'usage du microscope vous ait laissé des yeux pour voir les choses qui vous touchent de près... Stany n'était-elle pas moins gaie en l'absence de ce personnnage?

— Elle a été mal portante... un peu de fièvre... Je lui ai administré de la quinine, et tout a été dit. L'absence de M. Glenne n'a rien à faire avec cela.

— Mais je gage qu'elle n'a pas eu besoin de quinine depuis son retour.

— Une fièvre de printemps ne dure guère, quand elle est soignée.

— C'est qu'au lieu de la soigner, vous l'entretenez plutôt.

— La fièvre?

— Vous ne voulez pas me comprendre. Eh bien! oui, cette fièvre printanière, cette fièvre d'exaltation dont M. de Glenne est l'objet.

— Un bel objet pour porter à la tête d'une fillette! Il a moins de cheveux que moi.

— Sauf qu'ils ne sont pas gris... On peut être fort dangereux sans posséder la chevelure de Samson. M. de Glenne a ensorcelé toutes les femmes qui l'ont entrevu à Nérac; nous autres hommes, nous n'avons pas la clé des moyens de séduction chez notre propre sexe. D'ailleurs, moi qui l'admirais médiocrement à ce point de vue, je le trouve changé, lui aussi. Il a une physionomie mobile qui, par éclairs, fait de lui quelque chose de mieux qu'un joli garçon. Regardez mon futur gendre à ses côtés... Il est éclipsé, il n'existe plus... Oh! je ne parle pas seulement des manières, de l'usage du monde... quoique ce soient là des armes

aussi... des armes très redoutables, surtout lorsqu'on s'en sert contre la fille de ma sœur, cette quintessenciée s'il en fut.

M. Vidal était devenu songeur.

— Vous venez à bout de me tourmenter contre toute vraisemblance, dit-il avec rage. Êtes-vous content?

— Je suis désolé de vous tourmenter, mais content, en effet, d'avoir attiré votre attention sur ce qui deviendrait un péril pour ma nièce,.. à moins que le Parisien ne soit en tout point digne d'elle et ne songe à l'épouser.

— Personne ne sera jamais digne d'elle... répliqua M. Vidal. N'importe! je n'étais pas digne de Marguerite, et elle s'est donnée tout de même. Stany pourra aussi un jour ou l'autre... Mais savons-nous seulement, reprit-il en s'emportant de nouveau, si cet homme, dont je fais grand cas comme ami, ayant appris à le connaître, n'a pas, malgré tout ce qu'il a pu nous dire là-dessus, des préjugés de rang? Ne se trouvera-t-il pas trop grand seigneur pour nous? N'est-ce pas lui qui reculerait devant ce mariage, tout en trouvant bon de faire à ma fille une cour respectueuse qui suffirait à troubler son repos? Que diable! voilà que vos mauvaises pensées me gagnent!

— C'est tout cela qu'il conviendrait d'approfondir, dit tranquillement le pasteur.

— Et vous trouvez la chose aisée, n'est-ce pas? Je ne connais qu'un moyen, et, si je l'emploie, il mettra fin probablement à des relations auxquelles je tenais, qui avaient pris une certaine place dans ma vie... Le diable vous emporte! répéta le docteur avec conviction. Mais avant d'employer ce remède héroïque, il faut d'abord que je m'informe, que je sache au juste si je n'entre pas sottement en guerre contre des moulins à vent.

Le moyen d'information qu'imagina M. Vidal fut très simple, et du reste excellent.

Le lendemain étant un jour de pluie, il alla, le plus naturellement du monde, sécher ses bottes au feu de la cuisine, et, comme à l'ordinaire, interpella ce sac à commérages, la fidèle Catinou.

— Eh bien, Catinou, que se passe-t-il de neuf?

— Bé! pas grand'chose!

Et en même temps la vieille se mit à rire entre ses gencives édentées; il lui revenait une bonne histoire et qui n'était que de la veille... La Pistolère, — à propos, elle était grosse une fois de plus; mais c'était le contraire qui eût étonné le docteur, qui, depuis neuf ans bientôt, l'aidait, de dix mois en dix mois, à mettre un gros garçon au monde, du gibier à canon, disait philosophiquement Catinou; il en resterait toujours assez pour ce qu'on avait de pain à leur donner... — Enfin, il ne s'agissait pas de cela, mais

cette trop féconde Pistolère ne s'était-elle pas laissé prendre à la nouvelle apportée par un passant, un rôdeur, qui lui avait annoncé la mort d'une de ses parentes, la jeune femme du Branna, une borderie du voisinage. La rumeur avait aussitôt couru parmi les amis et connaissances, chacun voulant questionner le prétendu messager; on l'avait hébergé à la ronde, en écoutant ses récits lamentables, auxquels les détails minutieux ne manquaient pas. Il avait profité de tout, se disant sous cape : jour passé, jour gagné; mais le matin de l'enterrement, quand, bien repu de soupe aux fèves, il était monté dans la charrette du Pistolet (le Pistolet, naturellement, était le mari de la Pistolère), ce malin-là avait demandé qu'on le laissât en route. Oh! sans doute, il risquait gros; mais il faut savoir perdre une chemise pour gagner un drap de lit! Personne, d'ailleurs, ne s'était méfié. De sorte qu'au Branna, vingt personnes, peut-être davantage, étaient arrivées de côtés différens, toutes à la fois, de deuil vêtues... pour être reçues par la prétendue morte, qui leur avait dit en riant, quand ils s'étaient expliqués : — Payer et mourir, il est toujours temps! — Oui, elle en avait ri à s'en tenir les côtes; mais il avait bien fallu tout de même faire des *noces tristes,* quoiqu'il n'y eût pas de mort à la maison, car les dupés mouraient de faim! Et l'homme à la nouvelle, on le cherchait encore... Un rat qui n'a qu'un trou est bientôt pris; mais celui-là devait en avoir cent pour le moins, et cent malices aussi dans son sac. Té! ce n'était pas si bête de s'être fait nourrir et loger, et conduire, par-dessus le marché, là où il avait affaire! Tant pis pour les gens qui s'en rapportent à un de ces vagabonds qui viennent on ne sait d'où, à un étranger, à un *homme de partout!*

Il sembla au docteur, tant il était préoccupé de son idée, que cette épithète dénigrante s'appliquait à M. de Glenne. Il rit, cependant, de la gasconnade, déclara que le rusé personnage devait être de Moncrabeau, où se trouve la pierre de menterie, et Catinou, mise en verve par l'attention qu'il lui accordait, continua d'égrener son chapelet de cancans. Un certain sorcier, trop souvent consulté par les filles légères, était menacé de la gendarmerie, et Françoun avait pris un nouvel amoureux, l'autre ayant plus grand'peur des coups de fourche, apparemment, qu'il n'avait envie d'elle, et Caoubet, le bœuf de Lacapère, était tombé du mal caduc. Voilà ce qu'on disait dans le pays. Et à chaque instant revenait sur les lèvres de Catinou ce grand mot du fatalisme gascon, un fatalisme souriant, résigné, sans amertume, goguenard quelquefois, *es ataô,* c'est comme ça, *es ataô!*

— Et de chez nous, Catinou, de la maison d'ici, on ne dit rien? demanda le docteur.

Catinou fixa sur son maître un petit œil perçant où la malice pétilla tout à coup. Sans doute il voulait voir si elle était capable de deviner les choses. Eh oui, cordiou, elle voyait encore clair, si vieille qu'elle fût!

Elle se mit à rire :

— Vous vous fâcherez, peut-être?..

— Non pas, dis toujours...

Et déjà il pensait : — Samuel a raison, ma fille est compromise; il n'est que temps d'arrêter cela.

— Eh bé! on demande à quand la noce?

— A quand la noce?..

La noce de la demoiselle et du Parisien, naturellement; tout le monde en causait il y avait beau jour. Les gens le trouvaient bien un peu vieux pour elle, mais on perd sa bonne mine comme se noircit le pain de maïs, tandis que la maison reste. M. de Glenne était, entre tous les hommes, celui qui devait paraître laid à des paysans du Midi, n'étant ni carré d'épaules, ni brun, ni rougeaud; mais si riche, comment n'aurait-il pas plu? On a l'esprit pratique, en Gascogne.

— Je t'engage à dire aux bavards qu'ils se trompent, fit M. Vidal d'un ton brusque. Il n'a jamais été question de ce mariage.

La figure de Catinou, tannée, ridée, craquelée comme un vieux cuir, prit une expression de stupeur et de vague incrédulité; puis la bonne femme sourit de nouveau. Sans doute, pour quelque raison, la noce ne se ferait pas tout de suite; ses maîtres ne voulaient rien ébruiter à l'avance, elle avait compris! Et tandis que le docteur sortait de la cuisine, sur un claquement de porte irrité, elle se remit à balayer, tout en fredonnant, d'une voix fêlée, ce refrain de rondeau particulièrement approprié aux noces :

Saouten doun, déridoun
Que la doundaino,
Saouten doun, déridoun
Que la doundoun!

On ne lui en faisait pas accroire, à la vieille Catinou. Elle se connaissait en amourettes, quoiqu'il y eût longtemps, bien longtemps.

XI.

M. de Glenne devait, le jour de la Saint-Jean, dîner chez les Vidal. Du Priourat, la vue s'étend au loin sur tous les coteaux

d'alentour, qui, le 24 juin, la nuit venue, se mettent à flamboyer un à un comme si des buissons ardens couronnaient leurs cimes. Ces feux de joie remontent peut-être à la tradition druidique, transportée du solstice d'hiver au solstice d'été. Quoi qu'il en soit, les paysans de Gascogne n'en cherchent pas si long; ils empilent sur l'aire de leur métairie des sarmens, des fagots d'épines sèches, quelques bûches, et lancent le brandon qui doit les allumer, tout en commençant une ronde folle, au centre de laquelle les jeunes gens bondissent par-dessus les flammes et les vieux se tiennent debout, immobiles, le dos tourné au feu, pour conjurer les infirmités de l'hiver. Quand, du bûcher, il ne reste plus guère que des cendres, on recueille précieusement les derniers tisons, encore brûlans, que chacun dépose avec soin sur la planche de sa cheminée. Survient-il une maladie, vite le tison est allumé. Cela vaut tous les médecins du monde, à moins que le médecin ne soit un docteur Vidal, qui ne prend rien à ses cliens.

L'église a consacré, par une bénédiction, ces antiques coutumes, mais le diable et les sorciers n'y perdent rien; le fantastique naît de lui-même à ces lueurs; aussi tous les contes du pays qui ne commencent pas à la nuit de Noël sont-ils de la nuit de la Saint-Jean.

— Vous verrez un joli spectacle, nouveau pour vous peut-être, car on n'a pas dû vous le signaler l'an dernier, avait dit M. Vidal à son voisin du Parc en l'engageant, sans façon, à venir manger la soupe.

Cette invitation avait été faite à l'avance, quand le docteur ne soupçonnait pas qu'il serait forcé d'éconduire un hôte si souvent et si franchement fêté.

— Il faut en finir, se dit-il, tandis que Stany ouvrait, pour les ajouter au menu ordinaire, des pots de confits succulens qui étaient le triomphe de Catinou, et même une de ces terrines au fin parfum de truffe pour lesquelles Nérac est célèbre.— Le matin, elle avait fait à cheval une longue course afin de cueillir elle-même des cèpes au meilleur endroit, sous les pins, tout cela évidemment avec une préoccupation des préférences gastronomiques de M. de Glenne, qui naguère eût paru au docteur toute naturelle de la part d'une maîtresse de maison attentive, mais qui lui devenait suspecte maintenant, disposé comme il l'était, lui aussi, ni plus ni moins que sa belle-sœur, Édelmone, à voir du mal partout. On lui avait si bien empoisonné l'esprit!

— Comment! des ortolans encore! Ah çà, ne dirait-on pas que nous recevons le roi en personne, s'écria-t-il d'un ton bourru que sa fille ne lui connaissait pas.

— Un ami vaut bien le roi! répondit gaîment Stany.

— Un ami! M. de Glenne est-il, après tout, notre ami tant que cela? Si l'on donnait le nom d'amis à tous ses voisins...

Stany, qui mettait le couvert avec Henriette, s'arrêta court et d'abord regarda sa cousine, qui paraissait troublée, puis son père. Le sourcil froncé, les lèvres serrées, le teint bilieux, M. Vidal était évidemment ou souffrant ou contrarié. Elle n'osa lui demander ce qu'il avait et continua, aidée par Henriette, qui de son côté affectait une réserve extraordinaire, à déplier la nappe en fine toile embaumée de lavande.

M. de Glenne arriva de bonne heure, apportant des fraises et des cerises du Parc, qui furent assez froidement reçues. Il était, quant à lui, de fort bonne humeur; mais ces influences vagues qui, sans paroles, avertissent les gens impressionnables d'un malheur ou d'un danger, eurent bientôt glacé sa verve. Pour la première fois la conversation languit à table; une gêne inexpliquée régnait parmi les quatre convives. Henriette elle-même parlait fort peu; peut-être soupçonnait-elle que son père avait sermonné le docteur et qu'un résultat fâcheux s'ensuivrait. Se sentant presque coupable, car ses remarques inconsidérées, son babil de linotte, avaient bien pu grossir la rumeur publique à laquelle on allait faire un sacrifice, elle s'était gardée de rien dire à Stany et baissait prudemment la tête vers son assiette chaque fois que les yeux de cette dernière semblaient lui demander : « Mais que se passe-t-il donc? » Avec impatience elle guettait par la fenêtre, tout en mangeant, le signal du premier brandon qui mettrait fin à cet ennuyeux repas où chacun avait l'air de méditer, de prévoir ou de craindre quelque chose.

— Ah! s'écria-t-elle tout à coup, en jetant sa serviette, voilà un beau feu du côté de la Brousse!

Et elle s'élança dehors, suivie de Stany.

Les deux hommes expédièrent précipitamment leur café, après quoi ils sortirent eux-mêmes sur la route, où l'obscurité commençait à se répandre, transparente et criblée d'étoiles qui défiaient les feux de la terre d'entrer en rivalité avec leur scintillement. D'autres feux, tout petits ceux-là et lentement mobiles, les feux innombrables des lucioles, brillaient dans chaque touffe d'herbe; et, de haut en bas, ces constellations d'espèces diverses paraissaient assister avec curiosité aux danses joyeuses des grandes flammes qui, devant la métairie de la Brousse, accompagnaient les frénétiques gambades d'une douzaine d'ombres noires sautant et se démenant à outrance avec des rires dont l'écho affaibli arrivait jusqu'au Priourat. Un second feu plus modeste là-bas, chez la Pistolère; même ronde de diablotins, même jeu de saute-mouton par-dessus le brasier qui flambait furieusement comme pour happer

au passage les maladroits, ou tout au moins roussir leurs culottes. Plus loin, beaucoup plus loin, à la métairie du Branna, très haut perchée, c'était une gerbe énorme d'où les flocons de paille pétillante jaillissaient de toutes parts, comme les fusées d'un feu d'artifice.

Les exclamations des deux jeunes filles et du Parisien éclataient à chaque feu nouveau qui s'élevait, embrasant l'horizon, où il se confondait parfois avec les éclairs de chaleur, ponctuant de rouge la campagne tout entière, éclairant de soudaines clartés la noirceur intense des bois de pins qui se détachaient sur le ciel par masses vigoureuses, ou celle des ormeaux isolés, égrenés pour ainsi dire au bord de la route. Les promeneurs étaient arrivés sur un plateau récemment fauché où paissaient des moutons. Ces bêtes redoutent la chaleur, et l'habitude est de les conduire ainsi brouter l'herbe courte dans la fraîcheur de la nuit. Le berger qui les gardait contemplait les feux, appuyé sur son bâton; et la lune, qui s'était levée, pareille à une grande faucille d'argent bruni, effleurait, en même temps que cette figure immobile, la houle blanchâtre du troupeau, qu'on ne distinguait que confusément, tant les moutons étaient serrés les uns contre les autres.

— Tiens! le tableau de Millet! dit M. de Glenne.

Au même instant une étoile filante traversa l'espace.

— Vite, vite,.. il faut souhaiter quelque chose, dit Henriette.

— Mon souhait est fait, répliqua Stany.

— Le mien aussi, dit M. de Glenne, s'il est permis toutefois de souhaiter l'impossible.

— Oh! moi, reprit Henriette, je n'ai plus rien à demander.

Ils se turent; la beauté des choses environnantes suppléait aux paroles, ne permettant guère que d'échanger de loin en loin un mot à demi-voix, une remarque dont cette nuit féerique de la Saint-Jean faisait les frais. Parler d'autre chose, c'eût été rompre l'enchantement. Chacun en voulut au docteur de commettre cette profanation, de ne pas hésiter devant une discordance.

— Tu es folle, dit-il brusquement à sa fille, tu es folle de sortir ainsi nu-tête à l'heure qu'il est. Tu prendras froid.

— Froid par un temps pareil!

— Très certainement. J'ai remarqué que tu étais déjà enrhumée ce matin. Il faut rentrer. Allons, va-t'en vite en avant. C'est le médecin qui l'ordonne, tu es d'une imprudence!

Depuis une heure il ruminait ce coup d'état. Stany allait jurer ses grands dieux qu'elle n'était point enrhumée, mais sa cousine lui serra le bras.

— Tu vois bien que c'est un prétexte. Il veut que nous nous éloignions.

— Mais pourquoi? demanda Stany avec un singulier serrement de cœur.

— Ah! pourquoi?.. — Henriette l'entraîna en courant. — Parce que tout ne peut pas être dit devant les petites filles. On m'a bien mise à la porte le soir où Horace a fait sa demande, comme si je n'avais pas su...

Stany s'était arrêtée tout à coup, pétrifiée.

— Au fait, reprit Henriette, je ne vois pas ce qui empêcherait M. de Glenne de t'épouser!

— M'épouser?.. Moi?..

Dans son rêve d'amour immatériel, Stany n'avait guère pensé au mariage. Voir de temps en temps Raoul (elle l'appelait ainsi en elle-même), penser à lui sans cesse, s'imaginer que par son dévoûment muet elle lui faisait un peu de bien, toutes ses ambitions s'étaient bornées à cela. D'abord la supposition imprévue de sa cousine l'effraya presque, mais peu à peu elle lui entra dans l'esprit, l'inondant de joie autant que de crainte. Ainsi, cette mine maussade qu'avait eue M. Vidal toute la soirée, c'était l'ennui d'être mis en demeure de se séparer d'elle? Il l'avait eue déjà, en effet, lors de la première proposition de mariage si vite écartée... Ainsi, dans cet entretien qu'elle ne devait pas entendre, c'était son avenir, c'était sa vie qui serait en jeu? Réflexion faite, il ne semblait pas qu'Henriette eût tort. — « Si cela était, en vérité?.. se répétait-elle timide, éperdue, prête à défaillir. — Oh! jamais la nuit de la Saint-Jean n'avait produit de merveille semblable, ni éclairé tant de bonheur! Mais pourquoi avait-il dit, en ce cas, que la réalisation de son vœu était impossible? »

Cependant les feux s'éteignaient un à un, laissant à l'étendue rembrunie des champs son caractère habituel de paix profonde sous la lueur diamantée des astres qui survivait, éternelle et sereine, à toute cette fugitive illumination de fête. Plus de rires, plus de danses, rien que la musique des grenouilles qui, dans ces contrées, accompagne le silence des nuits, comme celle des cigales vibre avec le soleil, chaque heure du jour, pour ainsi dire, ayant son orchestre tant que dure l'été. Le docteur Vidal cependant ne prêtait guère l'oreille à ces harmonies de la nature; le délicieux prélude d'un maître chanteur, le dernier rossignol de la saison peut-être, attardé dans le taillis de la Brousse, passa même inaperçu pour lui, tant il était absorbé par ce qu'il avait à dire. Avec une certaine incohérence il commença :

— D'abord, je tiens à ce que vous sachiez, mon cher voisin, combien il m'en coûte... Ces scrupules absurdes ne me seraient jamais venus,.. mais un père de famille doit compter avec l'opinion, si sotte qu'elle puisse être...

Entre chaque mot il toussait pour s'éclaircir la voix, sa canne battait les buissons ou repoussait les cailloux avec rage; il était évidemment au supplice. M. de Glenne vint à son secours en l'interrompant.

— Ce que vous allez me dire, mon cher docteur, permettez que je le devine. Un peu plus tard, bientôt peut-être, c'est moi qui vous aurais parlé... J'ai eu tort, grand tort de ne pas m'ouvrir à vous il y a longtemps déjà, dans une circonstance qui semblait me le commander... J'ai été lâche. Vous ne savez pas quel charme il y a pour un errant déshabitué du foyer, banni des joies de la famille, à se reposer dans un intérieur tel que le vôtre, à retrouver là des impressions qu'il n'avait jamais connues peut-être aussi douces, aussi profondes. J'ai volé une part de bonheur tardif, imprévu, délicieux, qui n'était pas fait pour moi.

— Du bonheur, vous exagérez! Mais si vous avez pu trouver quelque contentement auprès de nous, soyez sûr que vous nous en apportiez beaucoup. Et vous n'avez rien volé, mon cher ami; on vous a offert de bon cœur le peu que vous prisez si haut. Allez! s'il ne dépendait que de moi...

— Je sais que vous êtes excellent et je n'en suis que plus coupable. L'imprévoyance peut être une faute grave, entraîner des résultats désastreux,.. je l'apprends une fois de plus, à l'âge où elle n'a point d'excuse.

— Non, vous n'avez rien à vous reprocher, ni moi non plus, somme toute... Le monde est stupide.

— Pardonnez-moi, il a raison; aucun homme ne peut apparemment se dire inaccessible à de certaines émotions, si vieux qu'il soit, si sincèrement, si absolument revenu de tout... Ces émotions que je croyais mortes en moi à tout jamais, je les ai senties se réveiller auprès d'un être pur et charmant tel que je ne savais pas qu'il en existât au monde...

Le docteur avait tressailli... C'était donc vrai! Ses yeux restaient attachés à travers l'obscurité sur le visage de M. de Glenne, mais il n'y pouvait rien lire à l'incertaine clarté de la lune qui le pâlissait encore. Il remarquait seulement que la voix était frémissante et voilée, il sentait à côté de lui une agitation égale au moins à la sienne :

— Je vous jure, reprit M. de Glenne avec force, que je ne concevrais pas de félicité comparable à celle de recommencer à vivre, grâce à elle, auprès d'elle, si j'étais libre ; je ne le suis pas et, à cause de cela, j'aurais dû écarter toutes ces idées vaines,.. j'aurais dû me retrancher dans ma solitude. Un mot aurait suffi pour vous faire comprendre ce qui, aux yeux de la plupart des gens, est une manie bizarre... Mais un mot qui n'a pas été dit en temps opportun

devient si difficile à prononcer ensuite! Je le sens bien ce soir, et pourtant il le faut... Vous rappelez-vous l'aventure qui vous amena au Parc, une certaine nuit, il y a un peu plus d'un an?..

— L'aventure de ce coup de couteau, répliqua le docteur oppressé malgré lui.

— Eh bien! quelles suppositions avez-vous faites, permettez-moi de vous le demander, sur cette personne qui venait essayer de se tuer chez moi?

— Parbleu! J'ai flairé une maîtresse abandonnée, une manière de vengeance.

— Je n'ai jamais abandonné personne, répondit lentement M. de Glenne, et le seul de nous deux qui eût le droit de se venger de l'autre, c'était assurément moi. Cette femme était la mienne.

— Votre femme! balbutia le docteur. Vous êtes...

— Je suis marié, acheva M. de Glenne avec un singulier accent d'ironie et d'amertume, comme s'il se fût cruellement moqué de lui-même. Et si, en vous parlant quelquefois du passé, je n'ai jamais mentionné cet épisode de mon existence, c'est qu'il n'était pas fait pour les oreilles qui nous écoutaient le plus souvent. Il n'y a rien de moins édifiant que l'histoire de mon mariage. Voulez-vous que je vous la raconte aujourd'hui en deux mots?

Le docteur fit entendre un grognement affirmatif.

— Eh bien, l'année de la guerre a été pour moi terrible à plus d'un titre. Je vous ai dit que j'avais passé le temps de la captivité dans une petite ville d'Allemagne, une ville du Nord. Au milieu des ennuis, des révoltes, des dégoûts de cette période lamentable, j'eus le malheur de rencontrer ce qui peut réconcilier un très jeune homme, ardent et un peu fou, comme je l'étais alors, avec la plus dure destinée : un semblant de passion, une femme. Les femmes faisaient alors de moi ce qu'elles voulaient. Si je les ai haïes depuis, c'est qu'un instant je les avais trop aimées. Songez que, ni enfant ni jeune homme, je n'avais eu personne à chérir,.. pas de famille, rien... J'étais une bonne proie pour leurs griffes... D'ailleurs assez changeant, n'en aimant pas une, les aimant toutes. Ce fut ainsi, du moins, jusqu'à cette rencontre maudite. Elles ne manquaient pas, les Allemandes de catégories diverses qui offraient des consolations aux vaincus prisonniers dans leurs murs; mais ces banales intrigues, alternant en fait de plaisirs avec la fréquentation du *gasthaus*, où se consommaient des flots de bière, n'avaient rien de bien redoutable; elles étaient l'équivalent des plus vulgaires amourettes de garnison, une délivrance impatiemment attendue devait les rompre du jour au lendemain. La fatalité me réservait des pièges plus funestes.

Il s'arrêta sur moi, dès le premier instant, ce regard bleu,

que vous avez eu l'occasion de connaître, ce regard qui alors avait moins servi et dont la hardiesse était plus ingénue. Arrivés du matin, nous défilions, sous nos uniformes dépenaillés, entre deux haies de curieux que nous aurions eu naturellement envie de souffleter et parmi lesquels se trouvaient des curieuses. J'entendis près de moi une voix musicale qui disait en français : « Pauvres gens ! » avec l'expression d'une sympathie vraie, et je vis, en regardant du côté où ces mots étaient partis, la même sympathie se peindre sur un visage qui me parut mieux que joli. Vous vous figurez, n'est-ce pas, ce qu'à vingt ans elle pouvait être? S'adressant toujours à une espèce de gouvernante qui l'accompagnait : « Braves gens ! » répéta-t-elle, toujours assez haut pour être entendue. Puis en allemand, que je comprenais et avec une sorte d'exaltation généreuse qui m'alla droit au cœur : « J'adore les Français. Soyez sûre qu'ils auront leur revanche. »

Elle n'était pas du pays, mais Autrichienne d'origine, avec la souplesse et l'infinie séduction de ses compatriotes, l'enveloppement de leurs manières élégantes. Comme moi, elle s'ennuyait dans cette ville quasi-étrangère où les circonstances l'avaient amenée auprès de la famille d'un fiancé occupé à faire la guerre en France. Il entra beaucoup de haine et d'esprit de vengeance dans le sentiment que devait, par la suite, m'inspirer Mlle de Lebenberg. Enlever à un absent détesté, quoique inconnu, la femme dont il était épris, qui devait être sienne, ce fut un singulier assaisonnement au commerce qui s'établit entre nous très vite. Le hasard voulut que la maison où j'étais logé touchât au vieil hôtel qu'elle habitait et qui était celui des Braubach, ses futurs beaux-parens. Nous nous rencontrions sans cesse, j'épiais les heures de sortie, toutes les habitudes de Frida, je m'arrangeais pour la voir au concert, au théâtre, sur le fleuve ; elle patinait avec une grâce sans pareille, et l'entrain d'un exercice qui permet de certains rapprochemens, de certaines familiarités sans conséquence nous fut propice. Oui, ce fut sur la glace que, grâce à un faux pas, qu'elle m'avoua depuis avoir été volontaire, je pus saisir sa main pour la première fois. Elle voulut que l'accident fût assez grave pour m'obliger à lui offrir mon bras et je fus présenté à la vieille Mme de Braubach sous la tente, où flambe le punch, où l'on mange au buffet des tartines variées, où l'on boit du wein-grog, en se réchauffant à de grands feux de charbon. Tous ceux d'entre nous qui s'y prêtaient un peu étaient reçus dans le meilleur monde de l'endroit. Généralement on y avait des répugnances. Les dépêches criées tous les jours par les rues entretenaient chez les officiers captifs une colère facile à comprendre et qui débordait sur l'habitant, quand bien même il se montrait poli ou même hospitalier. Mais je me laissai complai-

samment inviter par les Braubach ; Frida m'avait déjà ensorcelé par le parfum de ses cheveux blonds, — cendrés dans ce temps-là, et vraiment magnifiques. Un coup de vent et la rapidité de la course me les avaient jetés en plein visage comme une caresse provocante, impérieuse, et si douce à la fois, j'entendais toujours son petit cri d'appel perfidement douloureux, je sentais sur mon épaule le poids léger de son corps qu'il m'avait fallu enlacer afin de la mieux soutenir. Pour que je ne la visse pas rire de sa supercherie, elle élevait son petit manchon jusqu'à ses lèvres et je n'apercevais que ses yeux brillans de malice satisfaite et d'émotion bizarre au-dessus de la fourrure. Nous ne pouvions en rester là. J'allai donc assidûment chez les Braubach, qui étaient bien les êtres les plus lourds, les plus ennuyeux de la terre ; j'y allais pour revoir cette jolie fille, qui faisait déjà partie de la famille sur la foi des fiançailles et dans la fidélité de qui l'espèce d'éléphant empanaché qu'elle appelait déjà gentiment *Mutterchen* semblait avoir une confiance absolue. Elle savait s'y prendre, elle savait enjôler, aveugler tout le monde à son gré. Mutterchen m'expliqua que les Viennoises étaient ainsi, un peu folâtres... comme des petits chats, avec un grain d'impertinence, de *keckheit*, mais au fond, c'était un ange que Frida... un ange gai, auquel il fallait permettre de battre des ailes. Orpheline, elle était et resterait tout à eux... C'était ce qui avait décidé Rudolph, que d'ailleurs elle aimait à la folie. Comment n'aimerait-on pas un aussi beau garçon? — Et la mère orgueilleuse me montrait la photographie de Rudolph en hussard, de ceux qu'on appelle les hussards de la mort. Il me faisait horreur... Je lui trouvais je ne sais quoi de spectral ; son uniforme sinistre, d'une si sombre richesse, ressemblait pour moi à la livrée même du fantôme de la guerre, du hideux fantôme qui fauchait chez nous une génération d'hommes. Ne pouvant le tuer, je me dis, en manière d'excuse à la lâcheté d'être devenu le commensal des siens, que je faisais bien pis encore, car il eût préféré la mort sans doute au supplice de me voir lui prendre le cœur de sa fiancée. Elle ne manquait pas de piquant, cette entente, à la barbe du superbe garçon, pareil à un dieu du Nord, qui, vêtu comme le héros d'une ballade de Burger, nous regardait du haut de son cadre, toujours entouré de fleurs fraîches par les soins de sa mère et de ses sœurs. Frida m'avait juré qu'elle ne contribuait plus, si peu que ce fût, à cette décoration sentimentale. Comment des gens aussi belliqueux et aussi bornés que les Braubach auraient-ils supposé qu'un garçon de mine relativement médiocre, courbé sous l'humiliation de la défaite, pût être préféré à ce triomphateur imposant et chargé de

lauriers?.. Elle m'aimait pourtant, par contradiction peut-être, fantasque comme elle l'était avant tout, par générosité instinctive et passagère,.. que sais-je? mais elle m'aimait,.. à sa manière, soit... C'était une manière terriblement enivrante et qui m'allumait le sang, malgré ce que la raison pouvait me dire. Oui, certes, elle eut pour moi un caprice aussi vif que tous ceux qui, par la suite, ressentis pour d'autres, me donnèrent envie de l'écraser.

M. de Glenne se tut, étranglé par l'émotion, et fit quelques pas en silence.

— Elle me sacrifia tout sans me rien demander, non, rien... aucun engagement. Sa douleur, lorsque je m'éloignai, fut contenue,.. d'autant plus touchante. Rentré en France, je fus quelque temps sans songer beaucoup à Frida, la patrie me ressaisissait, je ne pouvais détourner d'elle aucune de mes pensées, mais peu à peu il me sembla que des fils puissans allaient de mon cœur à cette magicienne qui de loin les faisait vibrer probablement à sa guise. Je me demandais ce qu'elle était devenue, avec des transports de jalousie en me représentant son mariage probable avec ce Rudolph, ou des remords poignans lorsque l'idée me venait qu'elle eût renoncé pour moi et sans compensation à un rang élevé, à une fortune. Très certainement je l'avais compromise... j'avais compromis l'honneur, l'avenir tout entier d'une jeune fille. La gravité de cette action m'apparaissait davantage en France, où les demoiselles du monde sont mieux gardées et nos devoirs envers elles mieux définis. Je tâchai de m'étourdir, de l'oublier auprès d'autres femmes qui perdirent à lui être comparées, bref je m'aperçus qu'elle avait été pour moi beaucoup plus qu'une agréable distraction dans l'exil. J'en étais là, de plus en plus hanté par son souvenir, quand elle tomba *ex abrupto* à Paris, avec une cousine âgée très complaisante qui l'a depuis chaperonnée dans de nombreuses caravanes. Elle m'écrivit de venir vite, partit d'un éclat de rire à ma vue, puis fondit en larmes, m'annonça qu'elle n'avait pu se résigner à épouser Braubach, qu'elle lui avait tout dit en déclarant, ce qui était la vérité, qu'elle avait pris l'Allemagne en grippe et qu'elle adorait les Français. Ce joli refrain, entendu autrefois dans un moment inoubliable, me fut si bien chanté à l'oreille, que malgré tous les conseils et au rebours du bon sens, j'épousai Frida, je l'épousai avec l'emportement qu'un homme, depuis longtemps altéré, peut mettre à se jeter sur une source d'eau bien fraîche, argentine et pure qui jaillit à l'improviste sous sa main, pour ainsi dire. Le fait est qu'après avoir lutté, je ne pouvais plus me passer d'elle. Frida m'avait inspiré un de ces amours qui tiennent de la maladie plus

que du sentiment, que la possession accroît loin de les assouvir, que la jalousie tourmente sans cesse, en les excitant, qui sont indépendans de toute confiance, de toute estime, d'autant plus forts peut-être.

— Mais cela ne dure pas, dit M. Vidal, hochant la tête en médecin qui diagnostique sur un mal bien commun.

— Cela dura tant qu'il lui plut; ma volonté entre ses mains adroites était comme une cire molle... Cela dura jusqu'à ce qu'un autre m'eût supplanté comme j'avais supplanté Braubach... Elle était folle de monde et de luxe, elle me fit donner ma démission pour pouvoir vivre à Paris et tenir l'été un grand état à Pommereul. Je la suivais comme un sot dans ses extravagances, amusé par sa fougue enfantine, infatigable, la voyant bien coquette, mais persuadé que cette coquetterie était innocente au fond. Il me fallut cependant la reprendre sur le chapitre des dépenses qui passaient toutes bornes. Je ne sais comment elle avait été élevée; de ce qu'elle a pu me raconter je ne crois pas un mot, le mensonge lui était si naturel! Mais on ne lui avait jamais assurément inculqué la moindre notion d'ordre; pourtant sa famille, quoique de très bonne et très ancienne noblesse, n'était pas riche; elle n'avait pas dû apprendre dès le berceau à jeter l'argent par les fenêtres; il est vrai que les courtisanes excellent dans cet art-là du premier coup,.. et elle n'était que cela, une courtisane... Un jour vint où je vis clair tout à coup, où elle me força de tuer un pauvre diable, un ancien ami qui n'avait peut-être pas eu plus de torts envers moi que beaucoup d'autres, mais qui fut le premier à m'inspirer de sérieux soupçons.

— Fichtre! fit le docteur, — ou, plutôt, il employa l'équivalent gascon trop fréquemment usité, — f..!

— Oui, reprit M. de Glenne, j'ai tué un homme en duel, et ce souvenir me poursuit quelquefois. Quant à la vraie coupable, elle était parvenue à me faire accroire qu'elle n'avait été qu'imprudente, un peu légère. Je lui pardonnai, le croiriez-vous,.. je repris ma chaîne... Ce ne fut pas pour longtemps. L'année suivante, je vis de mes propres yeux, à n'en pouvoir douter, ce qui devait à tout jamais nous séparer en me guérissant par le dégoût... Oui, ce fut une guérison aussi rapide, aussi radicale que si l'on eût employé le fer et le feu contre mon mal. Je la surpris avec le marquis de Voroux...

— Comment, avec votre tuteur?

— Avec ce vieillard dont je vous ai parlé, qui m'avait élevé, disait-il. Personne plus que lui n'avait blâmé mon mariage. A l'en croire, je me laissais prendre aux lacs d'une aventurière; ma femme

lui avait inspiré d'abord une violente antipathie. De son côté, elle raillait cruellement sa figure ridicule, disait-elle, de galantin sexagénaire, sa laideur de satyre à cheveux blancs. Peu à peu cependant ils avaient paru se réconcilier, et, la marquise étant morte sur ces entrefaites, M. de Voroux apportait souvent dans notre intérieur la prétendue tristesse de son veuvage. Oh! l'on s'entendait à le consoler. J'en ai eu la preuve, vous dis-je!

— Mais vous me racontez là, interrompit M. Vidal, une invraisemblable horreur. Par quelle perversité monstrueuse cette jeune femme se serait-elle livrée à un homme vieux et laid?

— Ne vous ai-je pas dit qu'elle avait toujours des dettes à payer? Ce fut probablement un mémoire de couturière qui décida de la dernière bonne fortune du marquis de Voroux. Elle était tombée au rang d'une fille. Je le lui dis sans colère, avec un mépris dont elle sentit, étant intelligente, qu'elle ne me ferait jamais revenir. Et comme on ne se bat pas contre un homme de soixante-cinq ans qui est censé vous avoir servi de père, je me bornai à demander une séparation de corps qui fut obtenue sans bruit, Mme de Glenne s'étant prêtée à cet arrangement par crainte d'un plus grand scandale. Personne ne sut au juste ce qui s'était passé. Elle était, elle est encore de ces femmes qui ont une mauvaise réputation sans que l'on puisse nommer personne, parce que chez elles une fantaisie chasse l'autre trop vite pour qu'on ait le temps d'y mettre une étiquette. Et voilà tout! Elle avait brisé ma vie, agi sur moi à la façon d'un dissolvant; elle m'avait fait renoncer à ma carrière. Je n'étais plus rien qu'une espèce d'épave qui, pendant des années, se laissa passivement aller à la dérive.

Les voyages m'apaisèrent, c'est toujours le grand remède : des spectacles nouveaux et changeans, des fatigues saines, la lutte matérielle contre de certains dangers. On se retrempe dans la nature, on arrive à l'oubli de cette espèce humaine qui nous a fait souffrir et qui compte pour si peu de chose, en somme, sur la face de l'univers! Je me dis à la fin que j'avais la santé, une très large aisance, des moyens d'indépendance et d'action qui ne sont pas donnés à tous, je me défendis les fureurs sauvages contre autrui et les attendrissemens sur moi-même... Cette merveille s'opéra lorsque le goût du travail me revint. Je me mis à écrire sans aucun souci d'être approuvé, comme je me serais remis à vivre, — de la seule vie qui me fût dorénavant permise, la vie intellectuelle, je me cloîtrai dans le passé historique où j'étais sûr de pouvoir choisir des amis à mon gré qui ne me réserveraient point de mécomptes. Dès lors, j'étais sauvé; mais on ne travaille pas en arpen-

tant le monde. Le voisinage des bibliothèques m'attira dans quelques grandes villes successivement; je me laissai retenir par le *British-Museum*, par nos archives nationales. Aussitôt cependant que j'avais rassemblé les jalons que je cherchais, le besoin de la solitude, dont j'avais pris une trop longue habitude, me faisait fuir dans quelque coin perdu où je pouvais tirer parti de mes trésors, à l'abri des importuns. Ce fut ainsi que j'échouai au Parc. J'étais las d'errer; je résolus de m'attacher à un point fixe. Malheureusement la personne que je me souciais le moins de revoir réussit sur ces entrefaites à retrouver une piste qu'elle avait perdue grâce à mes continuels déplacemens; elle vint me réciter l'antienne du repentir banal : — J'ai expié, j'ai souffert, — antienne qui me laissa froid, vous avez pu le voir, et qui se termina par une tentative de suicide, fausse comme tout ce qui vient de cette femme. Depuis la comédie en question, je n'ai plus entendu parler d'elle, mais je gage qu'elle se porte à merveille. De semblables créatures vivent éternellement pour la honte et le chagrin des autres.

Au fond, le docteur ne voyait pas grand inconvénient à ce que Mme de Glenne vécût. Le passé de son mari lui semblait indiquer moins de raison et de juste équilibre qu'il n'en souhaitait chez le gendre de ses rêves. Il pourrait donc répondre maintenant aux curieux qui demandaient : — A quand la noce? — Vous êtes fous, mes amis, M. de Glenne est marié, — en laissant supposer qu'il l'avait toujours su. Stany devait être instruite la première de ces choses surprenantes. Ainsi elle ne risquerait plus de se monter la tête, en admettant qu'elle y eût quelque penchant. Un homme marié! Quelle jeune fille ne serait arrêtée sur la pente d'un engouement par ce seul mot! Oui, certes, il fallait sans retard éclairer Stany.

— Mon cher voisin, dit-il à M. de Glenne, la confiance que vous venez de me témoigner me touche infiniment et ne change rien, d'ailleurs, aux sentimens que j'avais pour vous. Je vous plains, mais il faut compter sur l'avenir, vous réfugier de plus en plus dans l'étude, et tout ira bien,.. ou du moins tout ira mieux. Ma prescription, c'est le travail; continuez en outre à cultiver avec soin l'indignation et le mépris, qui sont d'une grande ressource contre les lâchetés du cœur...

— Et ne remettez plus le pied au Priourat, voilà ce que vous voudriez ajouter, n'est-ce pas? acheva M. de Glenne avec un sourire amer.

— Je ne dis pas cela, mais de vous-même vous y viendrez moins souvent pour faire taire les bavards. Naturellement, Stany ne se doute pas qu'on ait jasé sur vos visites. Il ne faut pas qu'elle

soupçonne qu'une idée que jamais elle n'a eue, j'en réponds, soit venue à l'esprit des autres.

M. de Glenne fixa sur le docteur son regard triste :

— Vous n'avez pas besoin d'affirmer que cette idée ne pouvait lui venir... Je me rends justice.

— N'interprétez pas mal mes paroles, s'il vous plaît. Stany est réservée, sérieuse, plutôt froide. Elle ne serait pas fille à s'exalter du jour au lendemain, même pour qui en vaudrait la peine;.. d'ailleurs, elle comprend à merveille qu'une simple demoiselle de campagne n'est point le fait d'un homme tel que vous.

— Allons, vous vous moquez! interrompit avec vivacité M. de Glenne.

— Nullement... Nous ne sommes pas de votre monde; ce n'est pas par humilité que je le dis. A mes yeux, un honnête homme en vaut un autre.

— Aux miens aussi. Et une femme telle que Mlle Vidal est supérieure à toutes.

— Je vous avoue que je suis assez disposé à le croire. Mais quand un trésor nous est donné, il s'agit de veiller sur lui; je veille donc sur ma fille. Elle n'a pour vous aujourd'hui qu'une franche amitié, cependant vous venez de me confier qu'elle vous plaît; si elle s'en apercevait, qui sait?.. sa tranquillité pourrait en être troublée. C'est le devoir d'un père de ne pas laisser s'accomplir ces changemens qui surviennent quelquefois par la force de la fréquentation et de l'habitude.

Ils venaient d'arriver, une fois de plus, tout en arpentant la route, devant la porte du Priourat.

— Adieu donc! dit M. de Glenne.

— Au revoir. J'irai au Parc plus souvent que jamais. Vrai?.. Vous n'entrez pas un instant?

— Merci, je crois qu'il est tard. Vous présenterez mes hommages à ces demoiselles.

Stany et Henriette, réunies dans le salon, entendirent pousser la barrière.

— Le voici, dit Henriette. — Puis, presque aussitôt, elle reprit en tendant l'oreille : — Tiens! mon oncle rentre seul. Par quel hasard?.. Il doit avoir à te parler... d'affaires importantes peut-être... Je serais de trop... Je me sauve. Bonne chance, cousine!

Le docteur parut surpris de trouver sa fille toute seule.

— Henriette n'est pas ici?

— Non, elle est remontée chez elle à l'instant.

— Eh bien! tant mieux! J'ai à t'apprendre d'étranges nouvelles. Nous venons d'avoir, M. de Glenne et moi, une longue conversation

tout en nous promenant. Il m'a donné sur sa propre histoire des éclaircissemens qu'il avait longtemps gardés pour lui et qui répondent à bien des questions que je m'étais posées jadis. Croirais-tu que cet original a une femme quelque part? Eh bien! oui, marié,.. il est marié...

Ce mot produisit sur Stany un effet que n'avait pas prévu son père ; elle se leva brusquement avec un cri étouffé, s'appuya d'une main à la table, comme si elle ne pouvait se soutenir, posa l'autre main sur son cœur pour comprimer une palpitation qui fit blanchir jusqu'à ses lèvres, puis, les yeux fermés, elle s'évanouit.

XII.

Quand la pauvre enfant reprit connaissance, elle était étendue tout de son long sur le canapé ; son père, penché sur elle, lui faisait respirer du vinaigre et elle eut la sensation de s'éveiller d'un songe affreux. Néanmoins, elle sourit faiblement au docteur comme pour le rassurer ; il répondit à ce sourire, bien qu'il fût presque aussi pâle qu'elle-même.

— Eh bien! qu'est-ce qui t'a pris, ma petite fille? Une défaillance? un étourdissement? Je te le disais bien que, depuis quelque temps, tu couvais quelque chose, tu avais mauvaise mine.

Il avait décidé en lui-même, durant quelques minutes d'angoisses passées à la secourir, que jamais il ne reviendrait avec elle sur la cause trop claire de cette syncope.

— Ce ne sera rien, mon père, je suis déjà mieux, reprit-elle en faisant un effort pour se soulever.

Et le sang afflua violemment à son visage, poussé là par la honte d'avoir laissé deviner un secret désormais si coupable... Mais ce secret, M. Vidal était résolu à ne le point connaître.

— Tu as raison, reprit-il, ce ne sera rien, — un peu de bromure, une bonne nuit par là-dessus et demain il n'y paraîtra guère. Mais ton père est aussi ton médecin et il a la prétention de te soigner à sa guise. Les médicamens, vois-tu, ne signifient pas grand'chose; dans certain cas il faut un changement d'hygiène. Depuis cette petite fièvre que tu as eue au printemps, tu ne t'es jamais bien remise. Il te faut le changement d'air et un peu de distraction... Ne crois pas que je rie ;.. la distraction est le vrai remède à beaucoup de choses. Aussi, depuis quelques jours, je te prépare une surprise qui te prouvera que je ne suis pas aussi égoïste que je le parais... Tu as beaucoup désiré aller à Paris voir ta marraine... Eh bien! tu iras... Ah! te voilà contente, j'espère? Tu iras... Nous profiterons pour cela du voyage que Mme Labusquette va faire la

semaine prochaine. — (Mme Labusquette était une parente de Mme Duranton.) — Oui, je te confierai à Mme Labusquette, qu'en penses-tu?.. Je ne voulais te le dire qu'au dernier moment, mais il me semble qu'un si grand plaisir t'aidera à te remettre. Tu ne voudras pas porter un visage de malade à ta marraine, n'est-ce pas? Quelle joie elle aura de te voir! Il n'y a que ton pauvre papa de sacrifié dans tout cela!.. Tu t'en moques, ingrate! Oh! les enfans!..

Et le brave homme embrassait sa fille, la couvrait de caresses, s'applaudissant de cette supercherie dont elle n'était pas dupe, mais qui la rendait reconnaissante. Affecter de croire à une indisposition toute physique chez elle, lui épargner de rougir, imaginer ce moyen de séparation nécessaire, indispensable entre elle et M. de Glenne... Quelle bonté, quelle délicatesse! — Et elle rendait à cet excellent père ses baisers, en répétant : — Oui, je suis contente, très contente... Vous me gâtez trop... — tandis que son cœur était près d'éclater.

Ce voyage à Paris, elle l'avait tant désiré autrefois! Qui lui eût dit qu'il s'associerait pour elle à une pareille déception, à un si affreux déchirement!

C'était, d'ailleurs, une âme bien trempée que celle de cette petite et frêle Stany. Le lendemain matin, elle eut le courage de répondre à Henriette qui venait curieusement dans sa chambre demander des nouvelles : — Grande nouvelle, en effet, triomphe inespéré, je vais chez ma marraine! — Avec une gaîté apparente elle mit en ordre les toilettes modestes qu'elle se proposait d'emporter et auxquelles son père lui enjoignit d'ajouter *là-bas* tout ce qui pourrait lui faire plaisir.

Jusqu'au bout elle fut vaillante, soutenue par sa fierté, mais surtout par la résignation religieuse dont elle avait été pénétrée dès l'enfance. En descendant au fond d'elle-même, elle s'apercevait que cet amour inavoué avait un moment presque chassé de son âme tout ce qui la possédait auparavant, Dieu, sa mère, les hautes aspirations qui l'empêchaient de se trouver jamais isolée ni malheureuse. Malheureuse, elle l'était maintenant que la passion, la passion défendue, était entrée en elle avec le désespoir. Ce coup, qui l'avait jetée sans vie aux pieds de son père, lui avait révélé, en même temps qu'au docteur, toute la profondeur et toute la force d'un sentiment qui depuis des mois gagnait du terrain peu à peu. Quelle épreuve pour une conscience telle que la sienne! Sa mère l'avait bien écrit dans son petit cahier bleu que l'amour était au ciel et qu'il y avait péril à l'en faire descendre; elle s'était donnée sans le savoir et déjà elle payait cher quelques journées de folie. Toutefois, elle ne regrettait rien, elle était résolue à ne pas

se reprendre. Il fallait seulement que personne n'en sût jamais rien; sauf sa marraine peut-être...

Peut-être cette marraine-fée qu'elle allait enfin connaître lui donnerait-elle des consolations, des lumières, lui dirait-elle ce que sa mère aurait dit en pareille circonstance. Sa curiosité cependant était bien émoussée en ce qui touchait Paris et Mme de Latour-Ambert. Rien ne la tentait plus; elle avait goûté au breuvage de feu qui fait paraître tous les autres tièdes et sans saveur. Comment cela s'était-il produit? N'avait-elle pas rêvé seule, sans que l'objet de cette absurde exaltation fût complice? En vain cherchait-elle à se rappeler, en effet, qu'il eût pris possession d'elle par un mot, mais c'étaient ses regards, l'accent de sa voix, ce besoin de la voir chaque jour, c'était tout, en somme... tout... A quoi bon les paroles! Raoul n'avait parlé que pour provoquer l'intervention du docteur, pour faire surgir une résistance, une arme contre lui-même. Et c'était encore là montrer qu'il l'aimait. Pourquoi autrement aurait-il eu peur d'elle? Pourquoi aurait-il de son plein gré dressé entre eux cette barrière? Il avait le sentiment du devoir à tout prix,.. elle l'en aimait davantage. Cependant, le devoir eût exigé qu'il parlât plus tôt... Mais pour cette hésitation, pour cette faiblesse surtout, elle l'aimait. Il n'avait pu s'y résoudre qu'après un effort cruel et à la dernière extrémité!

M. de Glenne ne reparut pas au Priourat avant le départ, d'ailleurs très précipité, de Stany. Le père et la fille firent bonne contenance jusqu'à la fin. Ce ne fut que le matin du jour où ils se séparèrent, sans se demander pour combien de temps, que le docteur, n'y pouvant plus tenir, dit, en serrant sa fille sur son cœur :

— Pardonne-moi, pardonne à ton père de n'avoir rien vu, rien compris, de t'avoir si mal protégée. Je suis bien puni.

Et une larme vint obscurcir ces yeux accoutumés à considérer la vie et la mort avec tant de fermeté, une grosse larme que les lèvres de Stany arrêtèrent au passage.

— Papa... mon cher papa... ne parlons que de Paris... J'y serai demain. Je vous écrirai. Et au retour, ajouta-t-elle, en persistant dans la fiction qu'il avait imaginée par pitié pour elle, — vous verrez au retour comme je serai bien portante!

Avec beaucoup de calme, elle le pria de rendre à M. de Glenne le volume de Dante qu'il lui avait prêté. Entre les feuilles, sa main tremblante avait glissé une fleur violette de thym sauvage, volontairement donnée cette fois; elle marquait le passage qui a fait vibrer de longs échos au fond de tant d'âmes oppressées : « Il n'est pas de douleur plus grande que de se rappeler dans la peine les jours heureux, » et Stany l'avait couchée à cette place avec le

sentiment d'accomplir une action hardie. Si vraiment, autrefois, Raoul avait dérobé ce petit bouquet, il comprendrait; sinon le hasard aurait fait tomber là un signe qui ne lui disait rien. Et après tout peu importaient ses conclusions; Stany se croyait si sûre de ne plus le revoir! Quand elle rentrerait au Priourat, il aurait quitté le Parc pour toujours peut-être, au moins pour longtemps. — Tout était fini.

La nuit, elle pleura beaucoup sous son voile, dans le wagon qui filait vers Paris.

Mme Labusquette, qui s'en aperçut, pensa tout attendrie :

— Comme cette enfant aime son père! mais, bah, la jeunesse!.. Quelques jours d'amusement dans la grande ville, et elle n'y pensera plus.

Une secrète envie rongeait Mme Labusquette, malgré ses quarante ans, à la pensée des plaisirs aristocratiques et de *premier choix*, inabordables pour elle, simple Néracaise, qui attendaient Mlle Constance Vidal chez sa marraine, une baronne dont le mari avait été ambassadeur à l'étranger.

XIII.

Ce n'est pas chose facile que de réaliser l'idéal d'un être jeune et enthousiaste qui, depuis qu'il est capable de penser, pense à vous sans vous connaître, en vous parant gratuitement de toutes les perfections. Mme de Latour-Ambert était peut-être plus que beaucoup d'autres incapable de subir victorieusement cette épreuve, tout au moins dès l'abord, car elle ne possédait pas cette séduction de la grâce et de la bonté qui survit aux prestiges de la jeunesse pour s'emparer des cœurs. La première impression de Constance, lorsqu'elle l'aperçut, fut un vague désappointement. Elle la connaissait au physique par une petite aquarelle que sa mère avait peinte autrefois et emportée avec elle à Nérac. Cette aquarelle représentait une très jeune personne un peu rousse, que son teint animé, ses traits spirituels rendaient non pas belle, mais infiniment agréable.

L'amie qui avait tenu le pinceau s'était bien gardée de reproduire la dureté que pouvait prendre le regard assombri par l'arcade sourcilière proéminente, et Stany n'était pas assez physionomiste pour avoir interprété l'étroitesse de ce front bombé, la mince découpure des lèvres, l'expression hautaine des narines trop serrées, la sécheresse générale des lignes de tout le visage. Peut-être aussi les vingt ans qu'avait alors Marie de Vardes atténuaient-ils

ces signes caractéristiques, qui s'étaient, au contraire, accentués avec l'âge. Quoi qu'il en fût, la voyageuse ne se serait jamais doutée, en descendant de wagon, que cette femme à cheveux poudrés, vêtue avec une sévère élégance, qui demandait d'une voix brève quelque renseignement aux employés du chemin de fer, fût cette Marie dont l'influence avait été si décisive sur la destinée de sa mère. L'effet qu'elle produisit, pour sa part, fut tout différent. Un lorgnon d'écaille, braqué sur le train et qui errait indécis de compartiment en compartiment, s'arrêta tout à coup, comme si la propriétaire de ce lorgnon eût éprouvé un choc; Stany entendit une exclamation étouffée :

— Marguerite!

Puis, sans même voir Mme Labusquette, qui se confondait en révérences, la baronne attira brusquement à elle l'image vivante et toujours jeune de son amie d'autrefois, de celle qui avait été, somme toute, l'unique affection de sa vie. Il y eut peu de paroles échangées. Stany se sentit enveloppée dans une étreinte qui tenait certainement plus que n'avait pu promettre le premier aspect de Mme de Latour-Ambert. Déjà elle se disait que des fées, très bienfaisantes d'ailleurs, prennent quelquefois l'apparence de vieilles femmes assez revêches; ce qui manquait à sa marraine pour leur ressembler tout à fait, c'était d'être franchement vieille. Elle traversait un âge ingrat par excellence, qui ne peut être transfiguré que par la beauté morale; or, cette beauté-là ne se reflétait guère sur sa face jaunie et gravée de mille rides fines, que l'ombre légère de la voilette ne parvenait point à dissimuler. L'aigreur, le mécontentement, le dédain nichaient dans chacun de ces plis, creusés par les tristesses de l'ambition déçue, par d'autres peines, peut-être, auxquelles n'avait contribué aucun excès de sensibilité.

Après s'être décidée enfin à adresser un mot de remercîment à l'obligeante personne qui lui amenait sa filleule, Mme de Latour-Ambert chargea le valet de pied qui l'accompagnait de s'occuper des bagages et enleva Stany comme une proie. Quand elles furent toutes les deux dans le petit coupé, qui filait d'un bon pas vers le haut du faubourg Saint-Honoré, la baronne répéta deux ou trois fois, avec une lueur humide au fond des yeux :

— Enfin! enfin!

Quelque chose de vivement désiré, d'impatiemment attendu entrait dans sa vie.

— Votre père, reprit-elle d'un ton où perçait un peu d'amertume à travers l'attendrissement, votre père s'est donc décidé? J'ai cru qu'il trouverait toujours des faux-fuyans à m'opposer. J'avais pourtant, chère petite, grand besoin de vous!

Stany répondit avec gentillesse que c'était aux filleules d'avoir besoin de leurs marraines, mais qu'elle n'avait pas assez d'orgueil pour admettre que le besoin pût être réciproque.

— Vous parlez comme *elle*, interrompit Mme de Latour-Ambert; ce petit accent si léger, si frais, et ce rire très doux, auquel je reprochais de n'être pas assez gai... Mais elle était plus grande...

— Et si belle! dit Stany.

— Oh! vous n'êtes pas mal non plus.

Et les lèvres pâles de Mme de Latour-Ambert s'entr'ouvrirent sur un sourire bienveillant qui ne lui était pas habituel. Les petites dents pointues, acérées, *mordantes*, étaient restées très blanches et très jeunes dans cette figure terne et flétrie.

— Ne faites pas la modeste, reprit-elle; nous sommes vos obligés. C'est accomplir une bonne œuvre que d'apporter les ressources et les agrémens dont dispose votre âge dans une maison où l'on s'ennuie, où l'on souffre. Cela devait vous tenter, du reste, si vous avez le dedans aussi bien que l'extérieur de votre mère; elle ne songeait qu'à faire du bien aux autres. Je n'ai plus rencontré personne qui lui ressemblât.

— Oh! ma mère était une sainte! s'écria Stany.

— Une sainte parfaitement aimable. Quel dommage qu'elle se soit mariée si loin! poursuivit Mme de Latour-Ambert avec ce retour perpétuel sur elle-même qui trahissait son égoïsme.

Elle ne se rappelait pas, apparemment, que c'était elle qui, par son propre mariage, avait renvoyé Marguerite Duranton à Nérac.

— Votre présence, ma mignonne, égaiera deux vieux solitaires, répétait la baronne.

Et Stany répondit, un peu mélancolique :

— Je ferai de mon mieux.

Elle réfléchissait qu'elle n'était en état, pour le moment, d'égayer personne, elle qui avait cru venir chercher du secours et des conseils. On semblait, tout au contraire, disposé à s'appuyer sur elle. Les rôles se trouvaient intervertis. Du reste, plus elle regardait sa marraine, plus elle jugeait difficile de pouvoir arriver avec elle à un entier abandon.

La baronne, après une minute de silence pendant lequel la voiture roula plus vite, poursuivit d'un ton d'autorité :

— Pour vous-même, il importe, au point où vous êtes, de voir un peu le monde; vous risqueriez autrement de prendre, faute d'expérience, une de ces résolutions dont on se repent ensuite jusqu'au tombeau. Le mariage est un si grave problème!

Stany rougit en songeant qu'elle ne se marierait jamais.

— Une loterie, assure-t-on, reprit Mme de Latour-Ambert. Une

loterie, soit; mais encore ne faut-il s'y hasarder qu'à bon escient.

Elle soupira, et Stany s'expliqua ce soupir lorsqu'elle fut présentée au baron, quelques minutes plus tard. C'était un vieillard extrêmement décrépit, qui ne devait jamais être, néanmoins, ce qu'on appelle vénérable. D'ailleurs, en dépit de sa petite taille, voûtée par les infirmités, il conservait ce que Mlle de Vardes avait jadis appelé son grand air; cet air-là, on ne sait ce qui le donne, et il ne s'imite pas. Tout affaissé qu'il fût dans son fauteuil et presque paralysé d'un côté, M. de Latour-Ambert en gardait quelque chose. Ce n'était pas, malheureusement, une compensation suffisante à l'extrême irritabilité de son caractère et à l'assaisonnement sarcastique qu'il mettait dans ses moindres propos, presque toujours dictés par la mauvaise humeur.

Il se leva quand sa femme, entrant dans le salon où il sommeillait, nomma Constance Vidal, en élevant beaucoup la voix, car il était fort sourd, et sa manière de regarder la jeune fille fut d'un connaisseur parfaitement satisfait. Il murmura : « Charmante! » entre ses gencives édentées et lui baisa la main au défaut du gant. Stany n'avait jamais été saluée d'une semblable façon. Du reste, tout était nouveau pour elle chez sa marraine, bien que, fine comme elle l'était et prompte à s'assimiler les choses, elle ne laissât paraître aucun signe de surprise.

Dans l'appartement que les Latour-Ambert occupaient, au rez-de-chaussée d'un assez bel hôtel, entre cour et jardin, s'affirmait avant tout la fidélité au régime déchu. On voyait, rassemblés d'une façon presque tragique autour de ce vieillard, qui avait été un homme politique important, les spectres du passé : l'empereur Napoléon III, tel que Flandrin a su le voir et le comprendre, en rendant si bien l'étrange puissance de séduction que possédait son regard voilé; l'impératrice, assise au milieu de ses dames d'honneur, comme Calypso parmi ses nymphes, — deux bonnes copies, — puis un buste d'enfant dont la douce physionomie faisait, par le contraste, mieux ressortir l'horreur de la destinée du prince impérial, et enfin, éparpillées un peu partout, sur les tables, sur les consoles, des photographies nombreuses d'anciens amis, presque tous morts, personnages considérables sous le second empire. Une vitrine renfermait les insignes de plusieurs ordres étrangers et les tabatières enrichies de diamans, cadeaux de divers souverains à l'ambassadeur. Stany entendit des noms qui rappelaient nos victoires en Italie et en Crimée; elle vit, dès le premier jour de son arrivée, certain maréchal, contemporain de ces glorieux souvenirs, traverser le salon qui, pour elle, avait un aspect funèbre,

un air de nécropole. Son esprit de jeune fille était profondément frappé par la solennité de toutes ces reliques d'un temps disparu, quoique encore si proche, par la protestation contre le temps présent qui semblait se dégager des moindres détails. Elle remarqua encore plusieurs choses dans le cours de cette première journée. Mme de Latour-Ambert s'occupait de son mari à toutes les minutes, s'enrouant à lui lire les journaux, ce qui était, disait-il, sa meilleure distraction, quoique l'on ne comprît pas bien, pourtant, le plaisir qu'il pouvait éprouver à se mettre perpétuellement en colère. Il s'emportait, vociférait, ce qui permettait d'ailleurs à la lectrice de reprendre haleine, et elle poursuivait cette tâche fatigante jusqu'à ce que l'irascible baron se fût endormi. A son réveil, il la trouvait prête à l'accompagner dans une promenade en voiture, la seule qu'il pût se permettre, ou à faire sa partie de piquet, renouvelée plusieurs fois par jour. Mme de Latour-Ambert s'acquittait de ces devoirs très strictement, avec une sorte de scrupule, mais les sources vives ne jaillissaient pas chez elle; son dévoûment manquait de tendresse, de spontanéité. Elle avait toujours été ainsi, et comme on ne force les autres à se donner qu'en se donnant soi-même, l'ascendant qu'elle exerçait n'avait pu être qu'intellectuel. Or, l'intelligence fort affaiblie de M. de Latour-Ambert n'était plus susceptible de recevoir aucune suggestion, et il n'y avait évidemment nulle entente du cœur entre les deux époux. Peut-être leur union n'avait-elle jamais mérité le nom de mariage; il en est d'ailleurs si souvent ainsi!

Ce septuagénaire, dépossédé par une révolution de tout ce qui lui avait prêté du prestige et réduit, sans dédommagement, au rôle d'invalide, avait, de fait, trompé les espérances de son ambitieuse compagne, qui, au fond, ne lui pardonnait pas d'être tombé d'un rang social élevé. Dans toute la force de l'âge, elle s'était sentie rivée par sa faute à un cadavre; elle ne pouvait, pour conjurer les mauvais jours, se reporter, comme d'autres femmes, aux années de jeunesse partagées, vécues en commun. Avec fermeté, mais sans résignation, elle traînait la chaîne, qui tardait à se rompre. Peut-être, de son côté, le baron devinait-il vaguement, à travers les brouillards de son cerveau obscurci, les impressions secrètes de sa femme et lui en voulait-il de la glaciale ponctualité qu'elle mettait à le soigner et à le servir plutôt qu'il n'en était reconnaissant. Stany, trop candide pour comprendre le drame de tous les momens dont cet intérieur, si correct et si paisible à la surface, était le théâtre, se rendit compte très vite cependant que sa mère avait dû se tromper sur Mlle de Vardes,

à moins d'admettre que le monde ne fût capable d'opérer, en vingt ou vingt-cinq ans, une de ces transformations prodigieuses qui rendent les gens méconnaissables. Mais comment expliquer que la baronne ressemblât aussi peu à ses lettres? Stany ne savait pas que l'exercice épistolaire où elles excellent, où elles se complaisent, est pour beaucoup de femmes l'équivalent du roman dans lequel l'auteur se reflète, non tel qu'il est, mais tel qu'il voudrait être, disposant des richesses fantastiques de la caverne d'Aladin, d'autant plus librement qu'il est plus misérable.

Rentrée le soir dans la petite chambre qui était la sienne et qui communiquait avec le cabinet de toilette de sa marraine, elle éprouva l'angoisse épouvantée d'un oiseau qui, battu par la tempête, serait venu imprudemment chercher refuge dans une cage pour y rester captif. On lui préparait cependant des plaisirs. Mme de Latour-Ambert vint s'asseoir au pied de son lit, formant mille projets, s'engageant à lui montrer, sans perdre une minute, tout ce qui, en cette saison d'été, valait à Paris la peine d'être vu.

— Du reste, ajouta-t-elle avec un de ses hochemens de tête déterminés, je ne suis pas près de vous rendre, maintenant qu'on vous a laissée venir. Je me ferai l'illusion d'avoir une fille à moi et une fille qui, pour comble de bonheur, ressemble à mon amie.

Là-dessus elle la questionna longuement sur tout ce qu'elle pouvait se rappeler de sa mère. A chaque réponse de Stany, elle répétait :

— C'est bien cela... Jusqu'au bout, elle a tout pris au sérieux; heureuse femme, en somme!.. Pauvre chère Marguerite, rien d'humain ne pouvait l'empêcher de vivre dans le bleu et d'y décrocher des étoiles... La vie réelle, à ses yeux, ne comptait pas : ce n'était que l'épreuve qui, chrétiennement supportée, active plutôt qu'elle n'entrave l'essor de l'âme.

Une fois de plus, Mme de Latour-Ambert soupira et parut réfléchir :

— C'est elle qui a eu la meilleure part.

Puis, après un nouveau silence :

— Des enfans... avoir des enfans... ce doit être le ciel!

Ces derniers mots furent prononcés avec un accent de passion et d'envie. Changeant de ton, elle se mit à questionner Stany sur son père, qui ne lui inspirait évidemment aucune sympathie, — l'hostilité entre eux était réciproque, — sur le pays, sur leurs occupations à tous les deux, leurs relations de voisinage...

Sans trop savoir pourquoi, la jeune fille évita de nommer M. de Glenne.

— Je vois... bien peu de ressources... une vraie petite sauvage, disait la baronne en souriant et en caressant de la main les longues tresses brunes de Stany qui pendaient dénouées sur l'oreiller. Nous allons faire ensemble beaucoup de chemin. Notre première visite sera pour la couturière, la seconde pour le Salon, qui ferme dans deux jours... et c'est demain jour d'Opéra... Vous aimez naturellement la musique? — mais, si vous osiez me le dire, ce que vous préférez encore, après une nuit de chemin de fer, c'est le sommeil.

En effet, les yeux de Stany s'étaient fermés, et déjà un songe heureux l'emportait bien loin de sa marraine, au Parc, dont elle murmura le nom en s'endormant.

XIV.

Victorine, la femme de chambre de Mme de Latour-Ambert, employa si bien la matinée du lendemain, qu'avant même l'entretien solennel avec la couturière qui devait transformer en Parisienne une demoiselle de Nérac, Stany fut en état de faire honneur à sa marraine. Quelques touches savantes, par-ci, par-là, suffirent à déprovincialiser les toilettes de là-bas, comme le dit en un superbe néologisme Mlle Victorine, et une expression de plaisir naïf, le plaisir qu'éprouve une enfant à recevoir en cadeau quelque adorable poupée dont elle se fera une parure et un jouet, passa sur les traits de la baronne lorsqu'elle sortit dans les Champs-Élysées avec la plus jolie, la plus enviable des filleules. Elles se dirigèrent, à pied, vers le Palais de l'Industrie, où avait lieu l'exposition de peinture, tout près de se fermer, ce qui ne permettait pas de retarder la visite, et, dès le grand escalier, la figure de Stany attira l'attention de tous ceux qui la rencontrèrent.

— Diable! dit en passant un artiste connu, voilà ce que j'ai vu de mieux réussi au Salon cette année, sculpture et dessin compris!

Cet hommage sincère, dans sa vivacité brusque, passa inaperçu pour Stany, mais Mme de Latour-Ambert en fut aussi agréablement émue que s'il eût été question d'elle-même. Décidément elle se sentait vivre depuis que cette ravissante enfant était sous sa garde. Toutes les deux se promenèrent assez longtemps dans les galeries, presque désertes, car le Salon, à l'heure de sa clôture définitive, était pour les Parisiens un amusement épuisé. Stany se taisait, tout étourdie par le nombre des tableaux, et blessée peut-être dans l'instinct délicat qui remplaçait chez elle un goût éclairé par ce pêle-mêle barbare de choses bonnes et mauvaises bizarre-

ment rapprochées et confondues, entre lesquelles, d'ailleurs, les mauvaises dominent.

Mme de Latour-Ambert, ne sachant trop comment interpréter son silence, se demandait : — A-t-elle, oui ou non, le sentiment du beau? Nous saurons cela un de ces jours au Louvre. Ici elle n'est évidemment que très étonnée. — Deux ou trois fois Stany s'arrêta devant un paysage ensoleillé qui lui rappelait le Midi ; elle désira aussi qu'on lui nommât plusieurs figures dont la physionomie lui plaisait ou la frappait de quelque manière. Quand il s'agissait de personnages célèbres, la chose était facile, mais Mme de Latour-Ambert lui apprit que les femmes du monde n'étaient jamais désignées que par une initiale sur le livret.

Tout à coup Stany s'approcha vivement de la cimaise. Le peu de personnes qui se trouvaient dans cette salle étaient rassemblées devant une flamboyante peinture de Carolus Duran : robe rouge, en harmonie avec des cheveux d'un blond vif et clair où semblait courir un peu de ce carmin qui saignait épaissi sur les lèvres entr'ouvertes, entre lesquelles luisaient les dents comme des perles bien rangées dans un écrin mignon. Il était effronté, ce sourire imperceptiblement relevé de côté ; le regard, humide et coquet, lançait une œillade au public par-dessus l'épaule, tout cela noyé dans l'ombre d'un immense *gainsborough*, tout empanaché de plumes rouges. Portrait tapageur, s'il en fût, d'actrice peut-être ; mais non, pourtant,.. il y avait des armoiries peintes dans un angle, sur double écusson.

— Oh! celle-là, dit Mme de Latour-Ambert avec un mouvement dédaigneux des épaules, celle-là doit avoir permis et même demandé l'inscription de son nom en toutes lettres, elle ne manque aucune occasion de le crier bien haut, c'est tout ce qui lui reste.

Et, feuilletant le catalogue qu'elle tenait, la baronne indiqua du bout de sa *face-à-main* ces trois mots : « Comtesse R. de Glenne, » qui arrachèrent à Stany une exclamation étouffée.

— Chut! fit aussitôt la marraine.

Un jeune homme, accompagnant une femme de très jolie tournure et visiblement fardée, qui riait trop haut avec une sorte d'affectation, était venu se planter, les jambes écartées, la pomme de sa canne sous le nez, devant ce portrait, qu'il commença de critiquer dans une intention évidente d'adulation à l'adresse du modèle.

— Vous avez beau dire, c'est une calomnie! La robe,.. oui, je vous accorde que la robe est superbe, mais le visage est sacrifié. Je n'admettrai jamais qu'un visage tel que le vôtre ne soit que l'accessoire d'une belle robe rouge.

— Allons donc! répliquait la dame en minaudant et en se ser-

vant de son éventail pour taper sur les doigts du flatteur. Vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites. Cette petite femme est cent fois mieux que moi... Je voudrais être sûre de lui ressembler seulement un peu.

Et les badauds se retournaient, fort intéressés, regardant alternativement l'œuvre et le modèle avec cette curiosité qui, chez le grand nombre, compte pour beaucoup dans ce qu'on appelle le goût des arts. Le fait d'avoir vu le compositeur de tel opéra ou l'original de tel portrait leur importe bien plus que le mérite même de la musique ou de la peinture. Stany regardait aussi, l'œil fixe et dilaté, avec des sentimens dont la violence l'étonnait elle-même. Elle haïssait cette créature qui, aimée de *lui*, n'avait pas senti son bonheur, s'en était de quelque façon rendue indigne, et qui se tenait cependant comme un insurmontable obstacle entre lui et toute autre affection. Mais pourquoi l'avait-il aimée? Qu'est-ce qui avait pu l'attirer vers cette beauté très discutable et vulgaire en somme, malgré l'élégance et le caquet mondain? Elle l'observait de la tête aux pieds, sanglée dans une jaquette de nuance mastic qui dessinait les formes avec une impudeur particulière au milieu de tant d'autres costumes ajustés, et dont le collet à l'anglaise serrait un cou démesurément long où se massaient, par derrière, les cheveux d'or noués en catogan sous le chapeau. La main, haut gantée, s'appuyait à un manche d'ombrelle enrubanné, de la taille d'un *alpenstock;* et, en cambrant le buste, en clignant des paupières pour mieux juger de la ressemblance, apparemment, Mme de Glenne continuait à rire d'un rire faux, sans motif. Tout était chez elle apprêt et grimaces. Le jour cru, tombant de la voûte de verre, accusait la blancheur enfarinée du teint, la sécheresse des contours du visage, la ligne de Kohl tracée sous les cils, autour des yeux fatigués, pour les grandir et leur prêter de l'éclat. Vraiment le complimenteur devait se moquer!.. Mais non, il paraissait épris, — tout au moins fort empressé, fort attentif, — il affichait de son mieux sa bonne fortune. Et pendant que cette femme riait et coquetait, faisant étalage du nom dont elle avait si mal gardé l'honneur, deux êtres sincères souffraient à cause d'elle, forcés de se fuir, séparés pour jamais.

— Mon Dieu! dit tout à coup Mme de Latour-Ambert, comme vous êtes pâle?.. Qu'est-ce qui vous prend?

— Rien, je suis un peu fatiguée, peut-être, répondit Stany avec effort.

— Reposons-nous en ce cas.

Sa marraine l'entraîna vers une banquette placée juste en face du portrait; et, l'ayant fait asseoir, continua de la regarder d'un œil scrutateur qui semblait fouiller jusqu'au fond de sa pensée.

— Quelque chose vous a saisie, effrayée, troublée tout à coup... Qu'est-ce ?

Stany sentit qu'elle ne pourrait soutenir un mensonge, et surtout que l'occasion se présentait de s'instruire sur un point très intéressant ; elle répondit, avec tout le calme qu'elle put affecter :

— J'ai été surprise de retrouver ici cette Mme de Glenne,.. voilà tout...

— Comment !.. de la retrouver !.. Vous connaîtriez cette personne ?..

— Oh ! de vue seulement et de réputation.

— C'est une réputation dont on ne peut guère entretenir une jeune fille.

— Vraiment ?.. Tout ce que je sais, c'est qu'elle est venue autrefois dans nos environs avec le projet de mettre fin à ses jours, — un projet qui a dû lui passer de l'esprit, à en juger par sa gaîté de ce matin.

— Que me racontez-vous là ? Par quel hasard Mme de Glenne aurait-elle été porter ses aventures dans votre pays perdu ?

— C'est que son mari l'habite, répondit Stany avec un aplomb tranquille que démentaient les battemens éperdus de son cœur.

— Ah !.. vous ne me l'aviez pas dit hier en me parlant de vos voisins.

— J'aurai oublié, sans doute...

Une fois de plus, le regard perçant de la baronne sonda les claires prunelles de cette enfant, qu'elle était déterminée à bien connaître en très peu de temps.

— M. de Glenne était, il n'y a pas beaucoup d'années, un homme de bonne mine et de beaucoup d'esprit, dit-elle. Je ne sais s'il a changé.

— Vous le connaissez ? demanda vivement Stany à son tour.

— Très peu, mais ma famille était autrefois liée avec la sienne. Il est le fils d'un original, et très original lui-même, poursuivit Mme de Latour-Ambert. Son mariage fut une grosse sottise ; il l'a payée cher.

— Tous les torts étaient du côté de sa femme, n'est-ce pas ?

— Oh ! absolument. C'est une basse et mauvaise créature. Il aurait dû exiger qu'elle quittât la France. Mais, après tout, comment s'y serait-il pris pour cela ? Il lui aura cédé la place, aimant mieux se bannir lui-même que d'être exposé à la rencontrer dans des situations équivoques,.. car on se heurte partout contre elle : au théâtre, au Bois, dans tous les lieux publics... Vous avez vu, aujourd'hui... C'est égal, le remède est héroïque,.. s'en aller vivre à Nérac !.. Car vous m'avez dit, n'est-ce pas, qu'il y vivait ?..

— Non pas à Nérac même, au Parc, tout près de chez nous.

— Et votre père le reçoit?..

— Oui, assez souvent.

— Il doit passer là-bas pour un phénix, insinua la baronne.

— Pourquoi? Il y a dans notre Midi, je vous assure, beaucoup d'hommes distingués.

— Il est singulier, reprit, après une pause, Mme de Latour-Ambert, il est très singulier que vous ne m'ayez pas dit que M. de Glenne était votre voisin.

— Mais, marraine, je ne fais que d'arriver, j'ai encore beaucoup de choses à vous apprendre.

— J'y compte bien. Allons, voilà que vos couleurs reviennent un peu. Vous m'aviez fait peur un instant...

Il parut à Stany que le portrait en face d'elle la regardait d'un air de raillerie par-dessus l'épaule, en ayant l'air de dire : « Tu t'en es assez bien tirée, mais ce n'est pas fini entre nous. »

— Si nous continuions notre promenade? dit-elle, pressée de s'éloigner.

— Très volontiers, nous aurons moins chaud à la sculpture. Il est certain qu'on étouffe ici!

Mais dans le jardin garni de statues, où l'air était plus respirable, Stany se retrouva devant la même vision importune. Sur un banc, au tournant d'une allée, Mme de Glenne était assise, seule cette fois et l'air morne, semblable à une comédienne lasse de son rôle et qui profite, pour se reposer, du moment où on ne l'observe pas. Son masque folâtre était tombé; le visage, qu'aucun effort de séduction n'animait plus, avait une expression soucieuse, presque accablée; elle avait subitement vieilli de dix ans.

— Peut-être, pensa Stany, est-elle très malheureuse. — Et un sentiment d'angélique pitié se glissa dans son cœur pour cette femme, qu'elle ne pouvait s'empêcher de considérer comme une ennemie, en même temps que pour tous ceux qui ressentent la torture d'une conscience coupable.

Chemin faisant, Mme de Latour-Ambert lui arracha l'histoire du coup de couteau, la questionna longuement sur M. de Glenne et finit par s'écrier d'une façon assez incohérente : — Ainsi, votre père s'est résigné du jour au lendemain à se séparer de vous? — Comme la jeune fille devenait pourpre, elle reprit : — Oh! je ne m'enquiers pas de ses motifs, j'en ai profité, c'est tout ce qu'il me faut.

Mais Stany eut le sentiment vague, assez désagréable, de lui avoir, dès le premier jour, laissé pénétrer une partie de son secret.

Cette marraine, si myope qu'elle fût, était terriblement clairvoyante, et il n'était pas besoin de l'être beaucoup pour remar-

quer chez la pauvre enfant une sorte de tristesse rêveuse qui, à son âge, ne pouvait avoir qu'une cause unique, — quelque chagrin de cœur, quelque penchant contrarié qu'il fallait combattre, pensa la baronne, par des dérivatifs. Elle entama donc une guerre très vive contre ces lubies romanesques, reparla beaucoup de mariage, fit entendre à Stany qu'elle amènerait M. de Latour-Ambert, qui était sans proches parens, à faciliter les choses en la traitant comme une fille adoptive; bref, réussit complètement à inquiéter et à froisser cette sensitive, qui se replia sur elle-même, bien loin de se livrer davantage. Stany ne laissa pas, cependant, que de captiver de plus en plus sa marraine par la douceur de son caractère et la vivacité d'une intelligence que Mme de Latour-Ambert, pénétrée de préjugés contre la province et tout ce qui en venait, n'avait crue ni aussi ouverte, ni aussi cultivée. Le baron lui-même prit très vite en gré la filleule de sa femme. Il n'était jamais aussi content que lorsqu'elle lui faisait la lecture, de sa voix fraîche et claire; à l'en croire, il cessait alors, comme par miracle, d'être sourd. Stany était bien aise de se rendre utile et de sentir qu'elle plaisait; elle n'était point insensible à tout ce que Paris lui révélait de nouveau, d'inattendu, d'intéressant, mais néanmoins une insurmontable nostalgie la prenait malgré elle; il lui semblait n'être que de corps dans cet intérieur étranger. Toute son âme s'envolait au pays où elle avait commencé d'aimer d'un amour que l'obstacle ne diminuait pas, bien au contraire, pour lequel l'absence était un stimulant de plus, et qui ne pouvait avoir aucune issue en ce monde. Tout la ramenait vers M. de Glenne : la musique, les spectacles, les conversations, les détails de la vie intellectuelle et mondaine auxquels on l'initiait peu à peu : — S'il était ici, pensait-elle, si nous voyions ces choses ensemble!.. — Il lui semblait qu'elle en jouirait bien davantage, mais que rien ne valait encore les longues soirées de l'hiver précédent au Priourat. Non, Paris ne lui révélait aucune merveille qui pût les égaler. Elle eût tout donné pour en recommencer une seule. Hélas, ce temps d'innocent abandon, d'espérances vagues, de rêves inavoués, ne pouvait renaître! Il fallait s'affermir dans le sacrifice et dans le devoir.

Son père ne l'y aidait guère; les lettres qu'elle recevait de lui faisaient souvent mention du redoutable voisin qu'il aurait dû, par pitié pour elle, se défendre de nommer. Il paraissait le voir autant que jamais et y trouver toujours le même plaisir. Comment concilier une pareille insouciance avec les paroles repentantes, désolées, qu'il lui avait adressées lors de son départ? Elles étaient fort gaies, ces étranges lettres du docteur. Stany lisait entre les lignes : — Je puis parfaitement me passer de toi; ne te tourmente pas à

cet égard. — Et elle en avait le cœur serré. Combien de temps se prolongerait donc son exil? Comment finirait-il? Le cercle où elle tournait lui semblait inextricable.

Les accès de mélancolie alternaient avec des accès de profonde et douloureuse humilité; elle s'exagérait l'agrément des femmes brillantes et spirituelles qui venaient chez sa marraine, elle songeait : — Voilà celles qu'il a eu l'occasion de fréquenter toute sa vie. Comment aurait-il pu faire réellement attention à moi? En admettant que dans la solitude, et faute d'objet de comparaison, je l'aie intéressé un instant, c'est fini, bien fini... déjà il m'a complètement oubliée. Il le fallait du reste. — Mais, pour sa part, elle ne l'oubliait pas; chaque fois qu'un homme lui était présenté, elle cherchait en quoi ce nouveau-venu ressemblait à M. de Glenne, ou bien différait de lui, prompte à découvrir telle ou telle infériorité, à conclure : « Il n'y en a pas un seul qui le vaille. » Elle voyait cependant défiler ce que l'on est convenu d'appeler *la fleur des pois*. Mme de Latour-Ambert, tout en déclarant qu'elle était lasse du monde, ne pouvait s'en passer; il lui permettait de déployer son principal talent, qui était de causer et de faire causer; à cela elle excellait, et par conséquent y prenait grand plaisir. Chaque jour, vers cinq heures, ses amis étaient sûrs de la trouver chez elle, suffisamment entourée, sans l'être jamais trop, entourée des gens qu'il était le plus enviable, le plus difficile d'attirer, de retenir surtout. Elle avait l'art suprême d'écarter tout élément importun, toute discordance, tout ce qui eût gâté le charme du « petit comité. » Quelque sujet que l'on abordât, elle était informée; elle avait lu les dernières revues, connaissait la pièce en vogue, était capable de donner la réplique aux vieux diplomates sur la politique étrangère, de pousser un savant ou un homme de lettres sur les questions qui lui étaient familières, tirant parti même d'une élégante futilité, quand elle n'avait rien de mieux sous la main, faisant flèche de tout bois; à beaucoup d'acquis elle joignait un fonds d'esprit naturel, original, d'une netteté rare, un esprit que la piété dont elle se targuait n'empêchait pas d'être à double tranchant, mais si finement aiguisé qu'il était impossible de ne pas le goûter, même quand on le redoutait un peu.

Devant un seul de ses habitués, Mme de Latour-Ambert rentrait ses griffes, comme le disait malicieusement son vieux mari; cet habitué était l'abbé Eudes, dont Stany avait souvent trouvé le nom répété avec vénération sur les petits cahiers de sa mère, aux pages qui retraçaient son entrée dans l'église catholique. Il comptait en effet parmi les plus anciens amis de la famille de Vardes; on ne le voyait presque jamais aux réceptions de la baronne, mais

il venait le matin causer avec M. de Latour-Ambert, dont sa femme avait coutume de dire :

— Il mourra bien... j'en réponds... et je compte sur l'abbé Eudes pour l'y décider. Jamais il n'a été hostile, Dieu merci, ni d'une incrédulité agressive... Oh! certes non, mais indifférent comme tant d'autres.

L'abbé Eudes, quoi que pût penser cette grande meneuse, qui avait toujours quelque calcul en tête, venait par charité toute pure distraire et consoler un vieillard infirme, qui semblait le recevoir avec plaisir. Le reste, pensait-il, était entre les mains de Dieu. Il profitait volontiers de l'occasion pour faire entendre certaines vérités à la baronne, dont il n'aimait pas beaucoup le genre de dévotion dominatrice, et obtenait des deux côtés quelque argent pour ses pauvres, en rappelant que l'aumône supplée aux mérites qui nous manquent. C'était un prêtre de grande taille, un peu voûté, aux cheveux gris de fer, au teint blême, au visage ascétique, qui avait l'air à la fois sévère, intelligent et bon. La première fois que Mme de Latour-Ambert dit, en lui amenant Stany :

— Cette enfant-là ne vous rappelle-t-elle rien, ni personne?

Il répondit avec un regard pénétrant qui ne s'arrêtait pas à la beauté de la jeune fille, qui semblait chercher au-delà :

— Elle me rappelle l'âme la plus haute et la plus pure que j'aie rencontrée de ma vie.

— C'est de votre mère que veut parler M. l'abbé, dit la baronne.

Et, à partir de ce moment, Stany conçut pour celui qui avait guidé sa bien-aimée dans les sentiers d'une foi nouvelle, des sentimens tout particuliers de sympathie et de respect. Aussitôt avertie de sa présence, elle se hâtait d'aller l'entendre, mille fois plus intéressée par cette parole grave que par les tournois d'esprit des *cinq heures*, où tant de questions étaient agitées, qui lui restaient étrangères et auxquelles, quoi qu'elle fît, elle ne réussissait pas à trouver grande saveur. Avec l'abbé Eudes, c'était bien différent; la baronne, tout à ses projets d'envoyer M. de Latour-Ambert dans l'autre monde absous et muni des sacremens de l'église, mettait volontiers son visiteur sur la pente des sujets religieux; or, on sait que les choses divines avaient presque exclusivement préoccupé cette jeune catholique isolée parmi des hérétiques et des libres penseurs jusqu'à l'heure où une passion humaine était venue la rattacher à la terre; son ancienne ferveur se réveillait à la voix du premier prêtre éloquent et instruit qui se fût trouvé sur son chemin, et elle cherchait pour ainsi dire dans cette ferveur redoublée un refuge contre elle-même; tout le bon grain qui se desséchait ou se perdait d'habi-

tude dans l'âme aride du baron tomba donc chez Stany sur une terre bien préparée pour y fructifier merveilleusement. Avec tristesse, en homme qui voit que les grandes vertus sont bien près aujourd'hui de passer à l'état de fantômes, décorés de noms mensongers, l'abbé Eudes parlait de la nécessité absolue où nous sommes de tenir tête au relâchement qui se glisse partout, de nous reporter comme exemple à la société des premiers chrétiens pour apprendre à pratiquer le devoir, le devoir immuable à travers les siècles.

— Bah! répliquait M. de Latour-Ambert, dont la verve amortie se rallumait parfois au souffle de l'esprit de contradiction, vous aurez beau dire, vous ne ressusciterez pas les apôtres et les martyrs.

— Les apôtres... J'espère qu'il en est encore parmi les prêtres, dont le ministère ne serait sans cela qu'un vain simulacre, et quant aux martyrs!.. Mais tous les jours, nous avons l'occasion de les imiter, de porter comme eux témoignage en défiant l'ennemi du dehors et l'ennemi du dedans.

— Des ennemis qu'on ne peut pourtant comparer aux lions du cirque ni aux tenailles des bourreaux, monsieur l'abbé. Qui donc aujourd'hui donnerait sa vie pour la foi?

— Il arrive que l'on ait à donner plus que sa vie, répondit l'abbé. Nous n'avons pas le secret de certains sacrifices silencieux.

Longtemps Constance se rappela ces paroles, et elles devaient par la suite s'imposer à sa pensée dans une circonstance décisive.

— Je ne sais rien de plus misérable, poursuivit l'abbé Eudes, que ces prétendus chrétiens qui recherchent ce que l'on a très bien appelé un salut au rabais. Je méprise et je condamne par-dessus tout, les lâches compromis dont se leurrent certaines consciences tranquilles dans un accomplissement tout superficiel de la loi. Pour que le Saint-Esprit agisse en nous, il faut avoir reçu le vrai baptême, le baptême d'en haut, que l'on mérite en souffrant pour le bien, en s'oubliant pour tous. Croyez-le, monsieur, ce baptême-là est l'équivalent du martyre. Quant à violenter la justice, pour lui faire dire tout ce qui flatte nos intérêts en ce monde, c'est quelque chose de plus odieux que de la renier une bonne fois, à cause de l'hypocrisie qui s'ajoute au reniement.

— Il faudrait s'entendre sur le mot de justice, dit le baron, qui retrouvait des forces dès qu'il s'agissait de rétorquer et de taquiner. Vous savez bien que le sens des mots est sujet à changer selon les besoins du moment. C'est au nom de la justice qu'aujourd'hui on bouleverse et on réforme tout.

— Mais je n'ai jamais dit qu'il n'y eût pas des réformes nécessaires.

— Vous approuvez les institutions républicaines?

— Pourquoi pas? En matière de gouvernement, nous avons une consigne bien simple : rendre à César ce qui est à César.

— Et l'instruction obligatoire?

— Les mots ne m'épouvantent guère, pourvu que cette instruction ne soit pas forcément laïque ou que laïque ne soit pas synonyme d'impie.

— Et les prétendus droits de la femme?

— Lesquels?

— Le droit à tous les diplômes, baccalauréat compris, à toutes les carrières, sans excepter celle d'avocat, au vote et au divorce, fit en riant la baronne. Voilà probablement ce que veut dire M. de Latour-Ambert.

— Oh! doucement, repartit l'abbé du même ton. Que les femmes soient savantes, cela ne les gâte pas, pourvu qu'en sachant tout le reste, si elles y tiennent, elles sachent d'abord le nécessaire, ce qui fait les bonnes filles, les bonnes épouses et les bonnes mères. Voici Mlle Constance qui est fort instruite et qui pourtant ne me scandalise point... Pour ce qui est des carrières... Eh! mais, force sera bien de les laisser gagner leur vie si les chasseurs de dots ne les épousent plus; mais entre une carrière et un mari, il n'y aura guère que les femmes de génie qui hésiteront, et elles sont rares; elles sont très rares, les femmes de génie.

— Vous oubliez les folles, qui sont plus nombreuses, interrompit Mme de Latour-Ambert avec le même rire sec qui ne prenait parti pour rien.

— Les folles sont incommodes partout, j'aime autant en débarrasser la famille. Passons au vote. J'imagine que les plus ambitieuses se contenteront longtemps encore d'user de leur éternel pouvoir féminin, en faisant voter les gens pour la cause ou le personnage qui les intéresse. Quant au divorce... — L'abbé s'arrêta un moment, puis il reprit d'un air grave : — Je ne vous cache pas que la loi qui vient d'être rétablie me paraît un coup terrible porté à la dignité du mariage.

— Je ne suis pas de votre avis, répliqua Mme de Latour-Ambert; on en profitera si peu! Il y a des réformes réclamées avec ardeur tant qu'on peut les croire impossibles, et qui, lorsqu'elles se réalisent, laissent inquiets et déconcertés ceux qui la veille encore se montraient le plus pressés de les obtenir. Par esprit de contradiction, beaucoup de femmes se réconcilieront avec leur sort,

un moyen leur étant donné d'y échapper; on sentira généralement que le palliatif appliqué au mariage en diminue la grandeur; l'esprit de routine fortifiera de plus nobles répugnances, le vrai monde exclura les divorcés, bref, vous verrez que la séparation pure et simple continuera de remédier comme par le passé aux unions mal assorties.

— Triste remède! prononça l'abbé. Je voudrais que le zèle des réformateurs se portât sur le mariage lui-même, pour qu'il devînt ce que la nature et la religion veulent qu'il soit, l'amour béni et honoré.

— Oh! cet âge d'or de l'amour dans le mariage, s'il a existé, ce dont je doute, est plus loin de nous encore que le siècle des martyrs, dit M. de Latour-Ambert, goguenard. On trouvera beaucoup plus difficile d'y revenir, que de se marier provisoirement pour rompre le marché aussitôt que les contractans auront cessé de se plaire. Voilà le progrès! Et l'Église finira par y souscrire.

— Halte-là, monsieur le baron, dit l'abbé. L'Église déclarera toujours que ceux qui profitent de cette loi se séparent d'elle... Elle les laissera au dieu qu'ils se sont fait, à leur passion triomphante de tout principe...

— Il est pourtant assez dur, vous l'avouerez, de forcer des gens qui se haïssent de rester enchaînés l'un à l'autre comme des galériens.

— Saint Paul a prévu le genre de faute qui permet de rompre la chaîne.

Stany, qui écoutait attentivement, pensa que M. de Glenne avait sans doute profité de ce droit légitime.

— Mais ce n'est pas une raison pour contracter de nouveaux liens, poursuivit l'abbé. La liberté reconquise doit suffire.

— Vous faites bon marché du bonheur! s'écria M. de Latour-Ambert.

— Sommes-nous donc en ce monde pour être heureux?

— A l'âge que j'ai atteint, je commence à croire le contraire, répliqua l'invalide, avec un ricanement sarcastique, mais il y a une trentaine d'années je vous aurais répondu : oui, parbleu, mille fois oui.

— J'espère bien qu'il y a trente ans comme aujourd'hui, vous n'auriez pas approuvé le divorce.

— Non, peut-être. J'avais mes raisons pour cela.

De nouveau, le baron partit d'un petit rire cynique, en se rappelant le mot qui avait couru de bouche en bouche, comme le résumé même de l'opinion masculine : « A quoi bon le divorce? l'adultère suffit. » Il eût trouvé lui-même un trait semblable, si

d'autres n'eussent pris les devans, mais la présence de Stany empêcha cet homme bien élevé d'y faire même la plus lointaine allusion.

— Quant à l'Église, répéta-t-il en s'entêtant, pourquoi ne céderait-elle pas? Elle a déjà cédé.

— Oh! contrainte et forcée... Cela ne compte pas.

— Elle a consenti de bonne grâce à des annulations équivalentes.

— En certains cas déterminés.

— Passablement élastiques, assure-t-on.

La baronne se récria.

— Eh! madame, quand cela serait? Une erreur ou une complaisance ne prouvent rien, sauf que le mal peut toujours accidentellement triompher. Ce n'est certes pas une raison pour ériger en principe ce qui mérite le blâme.

Des discussions de ce genre, touchant tel ou tel point de morale religieuse, avaient souvent lieu devant Stany et l'affermissaient dans sa doctrine. Elle-même consultait l'abbé Eudes sur des points qui l'intéressaient davantage que les différends entre saint Paul et les réformes du code. Avec l'expérience que donne l'habitude de la confession, le prêtre avait deviné qu'une barrière insurmontable s'élevait entre elle et le bonheur; sans une question indiscrète, il trouvait moyen d'appliquer les remèdes nécessaires à la blessure qu'elle n'avouait pas. Il se fût gardé de lui demander de renoncer à l'amour, quel qu'il fût, qui donnait à ses yeux cette expression profonde, qui voilait son front de tristesse résignée, mais il lui faisait entrevoir la grandeur que prend ce sentiment, transporté aux régions où rien ne change, où rien ne vieillit, où rien ne peut finir, où tout se perd en Dieu; il lui disait que l'amour, s'il reste pur et désintéressé, peut être pour notre âme le baptême de feu qui équivaut au martyre. Et, avec une sorte de douceur, Stany se représentait une Constance Vidal à cheveux blancs qui aurait fixé le rêve d'un jour dans l'éternité, sans que le secret de son célibat fût soupçonné seulement par celui qu'elle aimait. On conçoit que dans ces dispositions elle accueillit avec une extrême froideur certaines ouvertures de sa marraine qui avaient pour but de la retenir définitivement auprès d'elle en la mariant.

TH. BENTZON.

(La dernière partie au prochain n°.)

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS

LA FONDATION DE L'INSTITUT

IX[1].

L'ACADÉMIE DEPUIS LES COMMENCEMENS DE LA TROISIÈME REPUBLIQUE.

Lorsque, après les désastres de la guerre entreprise au mois de juillet 1870, le gouvernement impérial eut été renversé et la république proclamée au commencement de septembre, Paris, menacé d'un siège, se préparait à le subir avec une résignation courageuse qui ne devait pas, d'ailleurs, se démentir pendant toute la durée de l'épreuve. L'Institut de France, pour sa part, loin de songer alors à interrompre ou à ralentir ses travaux, tint à honneur, dès les premiers jours, de les associer aux efforts tentés pour la défense de la cause nationale, prouvant ainsi une fois de plus que le dévoûment à la science ou à l'art peut être, et est en effet, une des formes du patriotisme.

Le 18 septembre 1870, c'est-à-dire quelques heures après celle où nos murs venaient d'être complètement investis, les cinq Aca-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1889, du 15 avril et du 15 mai 1890, et du 1er avril 1891.

démies dont l'Institut se compose se réunissaient en assemblée générale pour s'occuper, au milieu de toutes les douleurs de la patrie, des intérêts qu'elles ont la mission spéciale de surveiller ou de soutenir. Au lendemain du bombardement de Strasbourg, et à la veille peut-être du bombardement de Paris, c'était certes un spectacle ayant sa grandeur que celui de cette assemblée dont les membres, envisageant d'avance les événemens, ne consentaient à y compromettre que leurs personnes. Représentans de tous les travaux de la paix, ils acceptaient, en face de la guerre, l'éventualité des périls pour eux-mêmes, mais ils repoussaient avec l'ardeur d'un patriotisme indigné les menaces dirigées contre les monumens de l'art français, de nos conquêtes scientifiques, de notre histoire. Que dis-je? En s'efforçant de préserver ces richesses nationales, ils entendaient aussi défendre la propriété de tous les peuples, et, — pour emprunter les termes mêmes de la protestation votée ce jour-là par les cent trente et un membres présens, — mettre sous la sauvegarde du droit des gens « les chefs-d'œuvre de tout genre, produits de tous les temps et de toutes les contrées que Paris renferme dans ses musées, ses bibliothèques, ses palais, ses églises. » Et les signataires de la protestation ajoutaient : « Nous répugnons à imputer aux armées de l'Allemagne... la pensée de soumettre les monumens dont la capitale de la France est remplie aux chances d'un bombardement destructeur. Si néanmoins cette pensée a été conçue, si elle doit se réaliser, nous, membres de l'Institut de France, au nom des lettres, des sciences et des arts,.. nous la signalons à la justice de l'histoire, nous la livrons par avance à la réprobation vengeresse de la postérité. »

La présidence de l'Institut appartenait, pour l'année 1870, au président de l'Académie des Beaux-Arts. C'était donc le nom de celui-ci qui figurait le premier au bas de la pièce dont nous venons de parler et dont la rédaction, décidée en principe sur la proposition de deux membres de l'Académie française, M. Dufaure et M. Legouvé, avait été confiée, séance tenante, à un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Ravaisson. D'ailleurs, sous l'empire d'un pressentiment qu'autorisait trop bien le souvenir de ce qui venait de se passer en Alsace, et que, à Paris même, l'événement allait bientôt justifier, l'Institut ne se contentait pas de tenir ce langage et d'accuser ainsi les projets probables des ennemis qui nous entouraient. Deux commissions, choisies dans son sein et composées en grande partie de membres de l'Académie des Beaux-Arts, étaient chargées de contrôler les mesures prises par les conservateurs des musées et des bibliothèques pour préserver du danger, pour lui disputer, tout au moins, les collections inappréciables contenues dans ces grands établissemens.

Rien ne fut omis de ce qui pouvait, en cas de malheur, présenter quelque chance de sauvetage; aucune précaution ne fut négligée pour garantir, autant que possible, l'intérieur de chaque corps de bâtiment; mais au prix de quelles concessions pénibles, de quels sacrifices à la nécessité! Ceux que leur devoir appelait alors dans ces lieux consacrés à l'étude et que l'étude avait désertés, dans ces salles de nos bibliothèques où tant de trésors de l'intelligence demeuraient entassés à côté des appareils ou des approvisionnemens contre l'incendie, ceux-là savent ce qu'un tel désordre avait de tristement éloquent, et ce qu'étaient, dans leurs caractères matériels, ces vacances auxquelles l'attente du péril condamnait hommes et choses. Si, en quittant ces salles sans vie et sans lumière, aux fenêtres blindées, aux murs dégarnis; si au sortir de ces établissemens scientifiques, réduits chacun à n'être plus qu'un champ préparé pour le combat ou un sépulcre, on pénétrait dans les galeries de nos musées, le spectacle n'était pas moins funèbre, ni le sentiment de douleur qu'on éprouvait moins poignant. Même inertie, même silence de mort, même contraste entre la destination ordinaire des lieux et les mesures prises en vue des scènes terribles dont ils pouvaient, d'un instant à l'autre, devenir le théâtre. Là, toutefois, la lumière tombant des voûtes vitrées se répandait encore, mais une lumiere plus lugubre peut-être, plus navrante encore que la nuit, parce que ses rayons inutiles n'éclairaient plus que des parois nues, des espaces vides. Les chefs-d'œuvre appartenant à tous les siècles et à toutes les écoles avaient disparu de ces galeries du Louvre, de ce grand salon qu'ils illustraient depuis si longtemps. Partout l'aspect de la désolation; partout, jusque dans la splendeur permanente des décorations architectoniques, jusque dans le luxe de ces entablemens et de ces voussures destinés naguère à surmonter les merveilles de l'art, et qui, ne couronnant plus maintenant que le néant, semblaient par le contraste ajouter un surcroît de misère à l'aspect de ces murs dépouillés.

Et pourtant, quelles que fussent les douleurs et les anxiétés de cette époque, tous les maux ne devaient pas se borner à ceux que l'on prévoyait alors. Lorsque les délégués de l'Institut, de concert avec le ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, et avec les fonctionnaires des divers établissemens, travaillaient à mettre nos plus précieuses richesses à l'abri des obus incendiaires de l'ennemi, pouvaient-ils deviner qu'après avoir échappé à ce péril elles courraient bientôt d'autres risques plus effroyables encore, que nombre d'entre elles même deviendraient la proie d'autres feux, cette fois allumés sur place, et par des mains qui ne seraient plus celles de l'étranger?

On ne sait que trop par quels actes d'atroce démence les derniers jours du mois de mai 1871 furent signalés à Paris. Tandis que, à la prison de la Roquette et ailleurs, des bandes de forcenés sacrifiaient des victimes humaines à leurs haines aveugles, d'autres entreprenaient de lancer la mort jusque sur les choses. Ils remplaçaient le fusil par la torche, l'arme qui tue en face par la mine sournoise et le pétrole, et, le moment venu, ils livraient à la destruction qu'ils avaient préparée les monumens coupables à leurs yeux de perpétuer les souvenirs de notre histoire, de consacrer l'art de nos pères ou les mérites des artistes contemporains. Parmi ceux-ci, combien de membres de l'Académie des Beaux-Arts dont les œuvres les plus importantes disparurent dans cette tempête de feu déchaînée d'un bout à l'autre de la ville! M. Le Sueur et M. Baltard qui avaient, le premier construit l'ensemble, le second complété plusieurs parties de l'Hôtel de Ville, — M. Lehmann, M. Léon Cogniet, M. Cabanel, qui en avaient orné de peintures les galeries ou les salles, à côté de celles où se trouvaient les plafonds d'Ingres et de Delacroix, — M. Duc, l'architecte du nouveau Palais de Justice, presque entièrement détruit à l'intérieur, — M. Lefuel, qui voyait se réduire en cendres, avec les trésors renfermés dans la bibliothèque du Louvre, les murs de cette bibliothèque élevés et décorés par lui, comme ceux des magnifiques appartemens que les flammes dévoraient à la même heure aux Tuileries; — d'autres académiciens encore, peintres, sculpteurs ou architectes, expiaient, par la suppression absolue de leurs travaux, leurs offenses à cet évangile du néant dont on prétendait installer le règne.

Cependant, à l'embrasement des édifices publics sur les deux rives de la Seine s'ajoutait l'incendie des propriétés particulières, et, de ce côté encore, la rage de la destruction condamnait l'art et les artistes à plus d'un deuil cruel. Une maison surtout, située rue de Lille, presque en face du palais de la Cour des comptes et incendiée en même temps que ce palais, laissait, en disparaissant, des regrets d'autant plus amers à ceux qui en avaient autrefois franchi le seuil, qu'il s'y mêlait le sentiment d'un véritable malheur public : maison chère à l'Académie des Beaux-Arts, dont elle semblait être la succursale, tant les membres de la compagnie s'y rencontraient habituellement, maison bien connue aussi des jeunes artistes, qui trouvaient sous ce toit deux fois généreux, à côté des plus hautes leçons du passé, les conseils et l'appui les plus profitables, la plus efficace protection dans le présent.

C'était là, comme jadis dans la demeure où s'étaient succédé les deux Mariette, que le fils d'un artiste érudit, érudit et artiste lui-même, M. Gatteaux, membre de l'Académie depuis 1845, s'ap-

pliquait incessamment à maintenir l'ordre ou à introduire de nouvelles richesses dans la vaste collection d'objets d'art que son père lui avait transmise; c'était là que le plus ancien et le plus fidèle ami d'Ingres avait recueilli d'année en année, pour les conserver à la France, ces belles études, ces dessins admirables dans lesquels le peintre d'*Homère* et de *Saint Symphorien* traduisait les émotions de sa pensée en face de la nature avec la puissante sincérité d'un maître, et d'un maître en pareil cas à la hauteur des plus grands; que, en regard de précieux tableaux italiens ou flamands du xve siècle, figuraient des tableaux peints par Sébastien del Piombo, par Andrea del Sarto, par Poussin, et la seule sculpture connue de la main de ce noble artiste; que de beaux bronzes antiques et des émaux de la Renaissance, de nombreux dessins dus aux principaux peintres ou sculpteurs des diverses écoles, des recueils d'estampes dont plusieurs auraient pu soutenir la comparaison même avec ceux de la Bibliothèque nationale, — qu'en un mot tous les genres d'enseignement se présentaient sous toutes les formes.

Que reste-t-il aujourd'hui de tant de richesses auxquelles la libéralité du possesseur avait d'avance assigné leurs places dans les galeries de nos bibliothèques publiques et de nos musées? De ces mille monumens de l'art que le Louvre, l'École des Beaux-Arts, la Bibliothèque nationale, devaient tenir un jour d'une main si irrévocablement décidée au bienfait qu'elle avait apposé déjà sur chaque objet le timbre de l'établissement auquel il était destiné, le peu qui subsiste ne sert guère qu'à nous rappeler ce qui a péri et à nous faire mesurer l'étendue de la perte. Une merveilleuse peinture de Memling, aujourd'hui au musée du Louvre, *le Mariage mystique de sainte Catherine*, a pu être sauvée, il est vrai, parce que le graveur chargé de la reproduire l'avait chez lui au moment où le feu s'emparait pour l'anéantir du toit qui l'abritait depuis si longtemps; quelques tableaux plus ou moins avariés, quelques estampes ou dessins, ont pu être arrachés aux flammes ou retrouvés sous les décombres pour aller, après la mort de M. Gatteaux (1), couvrir, à l'École des Beaux-Arts, les murs d'une petite salle : qu'est-ce, toutefois, que la réunion de ces rares épaves au prix de tout ce qui a été englouti? La plus belle collection particulière qui existât à Paris, comme la plus variée dans ses élémens, n'est plus qu'un souvenir; mais ce souvenir ne saurait s'effacer. En se confondant avec la reconnaissance due aux plus généreuses intentions, les regrets n'en

(1) M. Gatteaux, qui avait supporté avec une force d'âme admirable le désastre dont il était victime, mourut le 6 février 1881, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

seront que plus durables, et les *Collections Gatteaux* survivront dans la mémoire publique à leur ruine, comme le nom de l'homme bienfaisant qui les avait formées gardera ses droits au respect des artistes, des amis de l'art et du pays.

Quelles qu'eussent été pendant le siège et pendant la Commune les préoccupations ou les angoisses auxquelles les événemens de chaque jour condamnaient les habitans de Paris, quelque suspension forcée qu'eût amenée cette période néfaste dans les travaux et dans les affaires, l'Académie des Beaux-Arts n'en avait pas moins voulu jusqu'au bout continuer de vivre, ou plutôt de paraître vivre de sa vie accoutumée. Depuis le moment où la ville avait été investie par les armées allemandes jusqu'à celui où l'armée française l'eut délivrée de la tyrannie qu'elle subissait à l'intérieur, pas une fois les membres de l'Académie présens à Paris ne manquèrent de se réunir à l'Institut pour y tenir leurs séances hebdomadaires : tristes séances, d'ailleurs, que, faute d'occupations déterminées et de questions à l'ordre du jour, on remplissait tant bien que mal; mais ces réunions, si stériles, en réalité, qu'elles fussent, avaient au moins cet avantage de procurer à chacun de ceux qui y avaient assisté une sorte de satisfaction de conscience, l'illusion d'un devoir accompli, alors même que ce devoir se réduisait à un simple acte de présence, protestation implicite contre les désordres ou les criminelles folies du dehors.

Cependant, les neuf mois écoulés entre la fin du second empire et celle de la Commune n'avaient pas été pour l'Académie une époque toute d'épreuves et de souffrances patriotiques. La mort, en frappant deux de ses membres, Duban et Auber, était venue ajouter des deuils de famille aux douleurs qu'elle partageait avec la nation. Retenu loin de Paris, au moment du siège, par une maladie qu'allait de plus en plus aggraver la succession de nos revers, Duban avait suivi avec une anxiété fiévreuse, avec désespoir bientôt, les progrès de l'ennemi sur notre sol : « Je suis à bout de résignation, écrivait-il à l'un de ses amis dès les premiers jours de l'invasion. » Qu'eût-il ressenti quelques mois plus tard en face des ruines faites dans Paris par les incendiaires? Un aussi désolant spectacle lui fut du moins épargné, et lorsqu'il succombait à Bordeaux, le 8 octobre 1870, il pouvait croire encore que les ennemis venus de l'autre côté du Rhin étaient les seuls dont nous eussions à subir les vengeances.

Auber, lui, vécut assez pour être jusqu'au bout témoin de nos malheurs et pour les partager sous toutes leurs formes. Il avait voulu, alors que tant d'autres s'en éloignaient à moins bon droit, demeurer renfermé dans les murs de ce Paris auquel l'attachaient

la célébrité même qu'il y avait conquise et ce qu'il appelait « une dette d'honneur et de reconnaissance. » Et, cependant, son grand âge, le soin de sa santé aussi profondément que subitement atteinte, le chômage du Conservatoire de musique, dont il n'était plus guère par la force des choses que le directeur nominal, tout lui permettait, lui commandait presque d'aller, avant l'investissement de Paris, chercher ailleurs, à défaut du repos de l'esprit, la sécurité matérielle. Auber resta donc là où il avait pendant tant d'années travaillé et reçu la récompense de son travail, là où les souvenirs des temps heureux l'obligeaient à ses propres yeux autant que les adversités présentes et où, disait-il noblement, il ne « reconnaissait qu'à la mort le droit de faire sa place vide. » Il y resta avec un courage sans faste, avec une tristesse sans murmure, retrouvant même parfois, quand il venait à l'Académie rejoindre ses confrères, quelque chose de son amabilité ordinaire et des grâces de son étincelant esprit. Mais quand aux jours du siège, et à des souffrances que rendait du moins supportables le sentiment d'un devoir patriotique à remplir, succédèrent les souffrances sans compensation et les jours désespérans de la Commune, la patience chez Auber fit place à un invincible dégoût. Lui qui avait tant aimé la vie, lui qui, quelques années auparavant, répondait à un ami se plaignant et le plaignant lui-même de vieillir : — « Que voulez-vous? Je m'accommode, quant à moi, de la vieillesse, parce que c'est jusqu'à présent le seul moyen que j'aie trouvé pour vivre longtemps, » — il en était venu maintenant à maudire cette longévité qu'il avait souhaitée, et, se reprochant comme une faute ses quatre-vingt-neuf ans, il laissait tomber ces paroles découragées : « Il ne faut d'exagération en rien; j'ai trop vécu! »

Auber était mort le 12 mai 1871, par conséquent à une époque où l'aventure démagogique commencée au 18 mars n'avait pas encore pris fin. Peu s'en fallut que ceux dont elle avait fait les maîtres de la ville n'usassent de leurs derniers jours de pouvoir pour associer à leur sinistre triomphe la mémoire de l'illustre artiste, et pour la profaner par leurs hommages. Se souvenant ou ayant appris qu'Auber, dans un de ses ouvrages, avait autrefois célébré Masaniello, ils prétendaient s'emparer de son cercueil et le promener comme un trophée par les rues, à l'ombre du drapeau rouge. Grâce au pieux dévoûment d'un ami, d'un membre de l'Académie des Beaux-Arts, M. Ambroise Thomas, la dépouille mortelle d'Auber put être soustraite à ces injurieux honneurs. Secrètement déposée dans un caveau de l'église de la Madeleine, elle y resta cachée jusqu'au jour où il fut devenu possible de l'entourer des prières chrétiennes et de la conduire au lieu de sa sépulture avec le

cortège des représentans légitimes du deuil et du respect publics.

Quelques mois plus tard, lorsque le gouvernement dont M. Thiers était le chef eut rétabli à Paris l'ordre matériel et le fonctionnement régulier de tout ce qui avait été suspendu ou brisé pendant le siège et au temps de la Commune, les cinq classes de l'Institut se réunissaient en séance publique pour renouer la tradition que les événemens de la guerre avaient interrompue vers la fin du second empire, mais pour la renouer dans d'autres conditions et à une autre date que par le passé. Sous le règne de Napoléon Ier, comme sous les règnes suivans, le jour de la séance publique annuelle des cinq Académies avait été celui où se célébrait la fête du souverain. En 1871, il fut décidé que cette séance aurait lieu dorénavant le jour anniversaire de la fondation de l'Institut, et, le 25 octobre de la même année, la mesure qui devait rester réglementaire reçut pour la première fois son application. Outre ce changement de date, la solennité du reste avait cela de particulier qu'elle rassemblait sous la coupole du palais Mazarin, à titre de membres de l'Académie française, les principaux personnages appelés alors au gouvernement du pays : le président de la république, M. Thiers, et quatre de ses ministres, MM. Dufaure, de Rémusat, Jules Favre et Jules Simon, sans compter un certain nombre d'hommes politiques appartenant aux diverses Académies, y compris même l'Académie des Beaux-Arts, dont le secrétaire perpétuel, M. Beulé, venait d'être élu député.

Jusqu'à ce moment, le seul membre de la compagnie qui, depuis la chute du gouvernement impérial, eût rempli des fonctions publiques se rattachant à la politique, était un académicien libre, M. Charles Blanc, nommé directeur des Beaux-Arts presque au lendemain du 4 septembre, par conséquent à une époque et dans des circonstances où le titre qu'on lui conférait ne pouvait imposer une responsabilité fort lourde, ni même des occupations fort suivies. Aussi, tant qu'avaient duré le siège et la Commune, ce directeur à peu près *in partibus* s'était-il contenté d'attendre, pour agir, des jours plus favorables ; mais lorsque ces jours furent venus, son premier soin fut de travailler à obtenir de qui de droit la réintégration de l'Académie dans les fonctions que le décret de 1863 lui avait si imprudemment retirées. Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts était alors M. Jules Simon. Facilement convaincu de la nécessité d'une pareille mesure, il écrivit, dès le mois d'août 1871, à l'Académie pour l'informer que « le moment lui semblait arrivé de faire cesser l'état de choses » établi par le décret impérial, — après examen toutefois par la compagnie elle-

même « des modifications qui pourraient être apportées à ce décret et des dispositions qu'il y aurait lieu soit de maintenir, soit de supprimer. »

Au premier aspect, rien de plus simple. L'Académie avait été injustement dépossédée : la seule chose à faire n'était-elle pas de lui restituer tout uniment ce qu'on lui avait pris? Tel était l'avis de plusieurs académiciens, mais d'autres, en plus grand nombre, estimaient que, sans préjudice pour l'autorité qui devait lui appartenir en fait comme en principe, sans concession périlleuse pour sa dignité, l'Académie pouvait, tout en revendiquant le droit de juger les concours aux prix de Rome, modifier quelque peu dans les formes l'exercice de ce droit et s'adjoindre, au moins pour les opérations préparatoires, quelques artistes choisis par elle en dehors de la compagnie.

L'idée d'ailleurs n'était pas absolument nouvelle. Dès l'année 1831, elle avait été émise par le peintre Guérin et proposée par lui à l'examen de ses confrères comme un surcroît de garantie pour les intérêts des concurrens et comme un moyen de plus de prouver au public l'impartialité des juges. Reprise, à près d'un demi-siècle d'intervalle, par la commission chargée de préparer la réponse au ministre, la motion de Guérin, à quelques variantes près dans les détails, réunit à l'Académie la majorité des suffrages. Il fut décidé qu'à l'avenir chaque section s'adjoindrait, pour le jugement des concours aux prix de Rome, un nombre d'artistes égal à la moitié du nombre des membres dont elle se compose : sauf, pour ces juges supplémentaires, à ne participer qu'à l'accomplissement de la tâche préalable assignée à la section, — autrement dit à ne pouvoir voter que dans le sein de celle-ci, et non avec l'ensemble des académiciens au moment du scrutin définitif. L'innovation, admise en 1871 et sanctionnée maintenant par une pratique de plusieurs années, ne changeait donc en réalité les procédés de jugement antérieurs que dans une proportion assez restreinte pour ne pas compromettre le pouvoir supérieur de l'Académie. Aujourd'hui, comme par le passé, c'est elle qui décide souverainement du choix des lauréats et qui les envoie à Rome. Seulement, avant de se prononcer, elle recueille et elle apprécie les opinions d'un certain nombre d'artistes dignes de sa confiance et qui d'ailleurs, par cela même qu'ils sont étrangers à la compagnie, ne peuvent, aux yeux de personne, être soupçonnés d'en partager les sentimens préconçus ou d'en continuer fatalement les habitudes.

Dans le *Rapport* par lequel l'Académie faisait valoir auprès du ministre la convenance du mode de procédure que nous venons

d'indiquer, elle n'avait eu garde de discuter des questions, encore moins de réclamer des privilèges en dehors de ses strictes fonctions et de sa compétence légale. Si elle ne faisait que poursuivre le recouvrement de son bien en revendiquant la direction et le jugement des concours, et, par suite, la tutelle des pensionnaires de la villa Médicis, elle s'abstenait, — et elle avait raison de s'abstenir, — en ce qui concernait l'École des Beaux-Arts, de toute immixtion dans les mesures à prendre. A l'époque où avait paru le décret impérial qui, en même temps qu'il dépossédait l'Académie, réorganisait l'enseignement à l'École, Ingres, Flandrin, d'autres encore, avaient pu protester à juste titre contre le nouveau régime auquel on entendait soumettre ce grand établissement, parce qu'ils agissaient en cela non comme académiciens, mais comme professeurs. L'Académie, en tant que corps, n'aurait pas eu qualité pour combattre avec eux la réforme annoncée, et maintenant que cette réforme était accomplie, il ne lui appartenait pas davantage d'en condamner publiquement les résultats. Aussi dans son rapport au ministre, l'Académie prenait-elle soin de fixer les limites où elle entendait, et où elle avait entendu toujours, se renfermer. « Jamais, disait-elle, la quatrième classe de l'Institut n'a contesté le droit du gouvernement de régler, sans autre contrôle que celui de l'opinion publique, une école qui lui appartient. Elle ne prétend à aucune ingérence dans l'administration de cette école, pas plus que l'Académie des inscriptions ne prétend diriger l'École normale, ou l'Académie des Sciences, l'École polytechnique. »

Le décret rendu par le président de la république le 13 novembre 1871 (1) achevait de consacrer cette distinction entre la mission spéciale de l'Académie et les conditions qui régissent l'École des Beaux-Arts. Il ne modifiait en rien l'organisation de celle-ci, mais il donnait pleine satisfaction aux vœux de la compagnie pour tout ce qui concernait le règlement et le jugement des concours, aussi bien que le patronage à exercer sur les pensionnaires de l'Académie de France, à Rome. Sauf le grand-prix de paysage historique, qui demeurait supprimé, et le maintien de la disposition par laquelle la durée du séjour des pensionnaires en Italie avait été réduite de cinq années à quatre, tout était rétabli de ce que l'on avait institué autrefois. En un mot, après une interruption de huit années, l'Académie des Beaux-Arts rentrait définitivement, il faut l'espérer, dans la possession de sa juste autorité et de ses privilèges fondamentaux.

(1) On remarquera que, soit hasard, soit coïncidence voulue, le jour où M. Thiers signait ce décret de restitution se trouvait être précisément le jour anniversaire de celui où le décret impérial avait dépossédé l'Académie.

Naturellement, celui des membres de l'Académie qui, en 1863 et en 1864, avait pris une part principale à la campagne menée contre les « spoliateurs » d'alors, le secrétaire perpétuel, M. Beulé, ne s'était pas montré moins actif dès que ses confrères et lui avaient vu jour à une réparation. Il avait, aussi utilement que personne, coopéré à la préparation de ces mesures conservatrices, et, lorsqu'elles eurent été officiellement prises, il s'était efforcé, avec l'ardeur qu'il apportait en toutes choses, d'en étendre les conséquences et d'en appliquer, pour sa part, les principes aux questions politiques du moment.

Contrairement, d'ailleurs, à la marche suivie jadis par deux de ses prédécesseurs dans les fonctions de secrétaire perpétuel, Lebreton et Quatremère de Quincy, qui, l'un et l'autre, avaient été mêlés aux affaires publiques avant de se dévouer exclusivement aux affaires de l'art, M. Beulé n'était entré dans la carrière politique qu'après avoir fait avec éclat ses preuves et conquis tous ses titres dans celle de l'érudition. Il appartenait depuis dix ans à l'Académie des inscriptions et depuis huit ans à l'Académie des Beaux-Arts, lorsque les électeurs du département de Maine-et-Loire le choisirent, en 1871, pour les représenter à l'assemblée nationale. Vingt-six mois plus tard, il devenait ministre de l'intérieur, sans se croire pour cela, même momentanément, dégagé des obligations que lui imposait sa situation académique. C'était avec autant de simplicité que de bonne grâce que, échappé de l'hôtel du ministère, il venait, chaque semaine, reprendre, au jour et à l'heure accoutumés, sa place de secrétaire perpétuel. Aussi quand, au bout de quelque temps, il dut quitter le pouvoir, préféra-t-il sans hésitation aux brillantes compensations qui lui étaient offertes la calme possession, au milieu de ses confrères, du siège qu'il semblait devoir occuper encore pendant de longues années. Quelques semaines, pourtant, allaient s'écouler à peine jusqu'au jour où M. Beulé n'existerait plus : le 3 avril 1874, on le trouvait inanimé dans son lit.

La mort si imprévue de M. Beulé avait pour l'Académie ce double effet de la priver d'un vaillant défenseur dans les circonstances difficiles et, dans ses occupations ordinaires, d'un collaborateur particulièrement utile, si nécessaire même à tous égards et si unanimement apprécié que, quoique un des plus jeunes parmi ses confrères, il semblait, aux yeux de ceux-ci, être, comme on l'a dit, « l'aîné de la famille (1). » Nul, effectivement, mieux que lui ne méritait qu'on le tînt pour tel là où il s'agissait pour la compa-

(1) *Allocution de M. Lefuel aux funérailles de M. Beulé.*

gnie d'une question délicate à résoudre, d'une ligne de conduite à adopter; nul non plus, pour tout ce qui se rattachait à l'histoire ou aux monumens de l'art antique, n'était mieux en mesure de fournir des indications générales ou des renseignemens précis sur les points de détail. Les études auxquelles M. Beulé avait consacré sa jeunesse, les entreprises archéologiques qu'il avait conduites en Grèce et ailleurs, avec la hardiesse sagace et avec le succès que l'on sait, ses écrits, ses leçons dans la chaire d'archéologie, à la Bibliothèque nationale, — tout expliquait, tout justifiait de reste le crédit dont il jouissait auprès des membres de l'Académie. Quand la mort vint brusquement briser les liens qui les unissaient à ce conseiller si plein de ressources, à ce savant doublé d'un homme d'affaires si clairvoyant et si actif, comment, avec l'amertume de leurs regrets actuels, n'auraient-ils pas senti les conséquences que pouvait avoir une telle perte et l'incertitude de l'avenir qu'elle ouvrait pour l'Académie?

Dix-sept années seulement se sont écoulées depuis lors. Les faits qui les ont marquées sont encore trop près de nous pour qu'il semble possible de les apprécier avec la même liberté et le même désintéressement que les faits appartenant à des époques antérieures. Il convient donc de réduire à peu près cette dernière partie de notre travail à la simple énumération des changemens survenus dans le personnel de l'Académie et à l'indication de quelques-unes des donations qui ont le plus accru les ressources dont elle dispose pour encourager les jeunes talens ou pour récompenser les talens éprouvés.

Depuis le jour où le successeur de M. Beulé entrait en fonctions (23 mai 1874) jusqu'au jour où nous sommes, l'Académie des Beaux-Arts s'est presque complètement renouvelée, puisque des quarante académiciens titulaires et des dix académiciens libres qui la composent, douze seulement ont été élus avant l'année 1874.

Le nom de M. Barye et celui de M. Henri Labrouste figurent au commencement de cette longue liste nécrologique successivement formée pendant dix-sept ans. Morts tous deux le même jour, presque à la même heure, le célèbre sculpteur et l'architecte de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et de la Bibliothèque nationale avaient eu de leur vivant des difficultés et des préventions à peu près pareilles à vaincre avant de trouver dans les suffrages de l'Académie la consécration définitive de leurs talens; mais pour Barye particulièrement, les épreuves avaient été rudes, surtout dans la période de l'apprentissage. Né à Paris, le 24 septembre 1796, celui qui devait devenir un des plus éminens artistes de notre époque ne fut d'abord qu'un modeste artisan. Il était entré tout enfant chez un graveur sur

acier chargé de la fabrication des matrices pour les objets de costume ou d'équipement militaire. Après avoir, pendant plusieurs années, travaillé à pourvoir nos soldats de plaques de ceinturon et de boutons d'habit, Barye, appelé à son tour à porter l'uniforme, servit, jusqu'à la fin du premier empire, dans un bataillon du génie. Après quoi, il revint à son métier de ciseleur et l'exerça pour vivre tant que durèrent les études entreprises par lui dans l'atelier de Bosio, et, un peu plus tard, dans celui de Gros. Enfin, à la suite de quelques succès dans les concours pour les prix de Rome, concours où il avait obtenu, en 1818, une mention honorable comme graveur en médailles, et, en 1819, un second grand-prix comme sculpteur, Barye se trouva autorisé à prendre confiance dans son double talent d'orfèvre et de statuaire. Il travailla, tantôt au profit des industriels qui l'employaient, tantôt pour son compte personnel, à l'exécution de modèles destinés à la bijouterie ou à l'ameublement, en même temps qu'il s'essayait dans des ouvrages de sculpture proprement dite, dont quelques-uns, exposés au Salon de 1827, valurent à son nom un commencement de notoriété. Ce ne fut toutefois qu'après l'exposition de 1831, après la sensation produite par l'apparition du beau groupe représentant *un Tigre dévorant un Crocodile,* que ce nom, déjà connu des sculpteurs et des peintres, occupa décidément l'attention du public. On sait comment, pendant les quarante années qui suivirent, Barye justifia l'opinion que de bons juges avaient d'abord conçue de lui, et par quels énergiques travaux dans l'ordre de la grande sculpture, par quels délicats témoignages de science et d'habileté dans ce qu'on pourrait appeler la sculpture de genre, il a multiplié ses titres à l'estime et à l'admiration de tous.

L'une et l'autre lui sont maintenant irrévocablement acquises; mais pendant combien de temps ne lui ont-elles pas été marchandées par ceux qui affectaient de confondre la sincère originalité de ce talent avec les audaces de parti-pris en usage chez les peintres ultra-romantiques de la même époque, aussi bien que par ceux qui, « au nom du grand art, » refusaient à ce « sculpteur d'animaux » le pouvoir et presque le droit de traiter des sujets d'un autre ordre! L'Académie, en ouvrant ses rangs à Barye, le vengeait, autant qu'elle en avait le pouvoir, de ces erreurs ou de ces injustices, comme, — toute proportion gardée, — elle ne faisait, en accueillant M. Labrouste, qu'absoudre un prétendu révolutionnaire à outrance des torts que certaines gens lui imputaient. Peut-être le mouvement accompli dans une partie de notre école d'architecture sous l'influence de M. Labrouste n'a-t-il pas toujours eu le caractère d'un progrès; peut-être celui-là même qui le déterminait a-t-il dans ses

propres œuvres poussé parfois un peu loin le goût des combinaisons inexorablement logiques et la crainte du superflu en matière de décoration ; mais, chez cet artiste profondément convaincu, chez ce croyant s'il en fut à sa religion esthétique, l'Académie avait reconnu, outre un fonds de science solide, une singulière force de volonté, et, tandis que les partis au dehors se passionnaient pour ou contre lui, elle s'était contentée à son égard de se montrer simplement juste.

La mort d'un autre membre de la section d'architecture, et, lui aussi, l'un des plus éminens, M. Duc, suivit de près celle de M. Labrouste. Un peu plus tard, c'était M. Lefuel qui disparaissait à son tour, puis M. Lesueur, l'architecte de l'Hôtel de Ville incendié en 1871 ; enfin, parmi cinq autres membres également enlevés à l'Académie, un des derniers par la date de l'élection, M. André, succombait avant d'avoir eu le temps d'achever ce *Muséum d'histoire naturelle* à la construction duquel il avait employé près de vingt ans déjà.

A quoi bon, d'ailleurs, poursuivre la nomenclature de deuils encore présens pour la plupart à toutes les mémoires? Qui ne sait, par exemple, que notre école de peinture a perdu naguère plusieurs de ceux qui l'honoraient le plus, MM. Lehmann, Baudry, Cabanel, Robert-Fleury, et, plus récemment encore, M. Meissonier; que l'Académie a dû également remplacer, entre autres membres de la section de sculpture, M. Dumont et M. Perraud ; dans la section de composition musicale, MM. Félicien David, Reber et Léo Delibes; enfin, dans la classe des académiciens libres, le plus brillant des historiens contemporains de l'art, M. Charles Blanc, et l'un des plus savans, M. Albert Lenoir? Il serait aussi superflu, sans doute, de rappeler ici le nom du baron Taylor, mort en 1879, et dont la vie tour à tour consacrée à la peinture, aux lettres, aux voyages, à l'archéologie, à bien d'autres occupations encore, avait fini par le dévoûment, — et un dévoûment aussi fécond qu'infatigable, — à une tâche unique, sans précédent dans notre pays.

A aucune époque, on le sait, les amateurs d'élite ou les patrons de tous les rangs n'ont fait défaut en France pour les travaux ou les encouragemens à fournir aux artistes. Même sans remonter au-delà du siècle où nous sommes, la liste serait longue de ceux qui, de leur vivant, ont utilement secondé les progrès de notre école ou dont les libéralités posthumes ont enrichi nos collections publiques; mais quelque appui qu'ils prêtassent à la cause qu'ils avaient embrassée, ces hommes, en réalité, ne la soutenaient que dans un ordre d'idées purement esthétique. Aucun d'eux ne s'était avisé de s'occuper des artistes au point de vue de leurs intérêts maté-

riels, et de prendre la direction de leurs affaires en même temps que le soin de leur réputation; aucun n'avait songé à leur enseigner, à leur imposer au besoin, les moyens de se préparer la sécurité pour leurs vieux jours ou de se préserver, en cas d'accident subit, du sort misérable d'un Malfilâtre ou d'un Lantara.

M. Taylor a le premier eu cette pensée, et il l'a mise en pratique avec un sentiment aussi exact des conditions de dignité individuelle à sauvegarder pour ses cliens que des nécessités générales auxquelles il s'agissait de satisfaire. Ce sera l'honneur, le grand honneur de son nom, de rester attaché à une fondation qui n'est pas seulement une institution de bienfaisance, mais qui est aussi, au meilleur sens du mot, une œuvre d'émancipation, puisque, moyennant une rétribution annuelle minime, elle fait jusqu'à un certain point de chacun des coopérateurs l'artisan de sa propre destinée.

La préoccupation de M. Taylor avait été d'assurer des ressources aux artistes condamnés par l'âge ou par les fatigues à l'impossibilité de travailler. Plus récemment, c'était afin de pourvoir aux mêmes besoins et de secourir les mêmes infortunes que les généreux fondateurs de la maison de retraite qui porte leur nom, les frères Galignani, réservaient dans cet établissement dix places gratuites à des artistes au moins sexagénaires, à leurs veuves ou à leurs filles, et qu'ils chargeaient l'Académie de désigner ces pensionnaires, au fur et à mesure des vacances qui viendraient à se produire. C'était, au contraire, aux incertitudes de la situation faite à de jeunes artistes, après des débuts relativement brillans, qu'une femme, bien généreusement inspirée elle aussi, Mme la comtesse de Caen, s'était proposé de remédier par un testament porté à la connaissance de l'Académie des Beaux-Arts, au mois d'avril 1870.

Le legs magnifique que, suivant le vœu de la testatrice, l'Académie devait appliquer au service de pensions, d'une durée de trois années chacune, aux anciens lauréats des grands prix de Rome, à partir de l'époque où ils auraient quitté la villa Médicis, avait pour objet de les exonérer d'avance des soucis inhérens à leur réinstallation à Paris et aux risques d'une vie sans appui prévu succédant brusquement à la vie si facile, si sûrement abritée dont ils venaient de jouir à Rome. Mme la comtesse de Caen avait institué l'Académie sa légataire universelle; mais les difficultés de plus d'un genre qu'entraînait l'exécution des volontés exprimées dans son testament, l'état embarrassé des affaires que la compagnie devait régler avant d'entrer en possession des biens qui lui étaient attribués, — tout exigeait des démarches et une dépense de temps telles qu'il ne fallut pas moins de six années pour mener les choses à bonne fin. Au commencement de 1877 seulement, la somme de

33,000 francs annuellement destinée aux anciens pensionnaires, peintres, sculpteurs et architectes, put être pour la première fois répartie entre les ayans-droit (1). Chacun d'eux depuis lors a joui régulièrement du bénéfice de la fondation de Caen; en sorte que, pendant les trois années qui suivent celle où ils ont quitté Rome, les anciens pensionnaires, grâce aux dispositions si libéralement prises en leur faveur, se trouvent affranchis de cette obligation à laquelle leurs devanciers n'avaient que bien rarement pu se soustraire, de chercher des moyens immédiats d'existence dans des travaux de rencontre et non dans des travaux de leur choix. Les peintres d'histoire, au lendemain de leur retour de Rome, n'ont plus à craindre un sort pareil à celui de Léon Cogniet qui, une fois à Paris, en était d'abord réduit pour vivre à crayonner, en attendant mieux, des lithographies pour les marchands. Les sculpteurs peuvent, dès le commencement de leur séjour ici, travailler à des œuvres qu'ils signeront de leurs noms, au lieu de se voir, comme cela arrivait trop souvent autrefois, dans la nécessité d'accepter pour un temps le rôle de simples auxiliaires d'autrui. Enfin, les architectes eux-mêmes trouvent dans les ressources que la fondation leur fournit les moyens de confirmer par de nouveaux ouvrages dessinés les preuves de talent antérieurement données et, pour ainsi parler, d'achever en paix le stage au terme duquel ils quitteront leurs cabinets de travail pour les chantiers.

D'ailleurs, soit dit en passant, des cinq classes d'artistes entre lesquelles, en dehors de la fondation de Caen, l'Académie est chargée de répartir les produits de diverses fondations particulières, celle des architectes est en réalité mieux pourvue qu'aucune autre. Le nombre des prix ou des encouragemens qui lui sont destinés ne s'élève pas aujourd'hui à moins de dix, tandis que neuf seulement doivent être décernés à des peintres, six à des sculpteurs, cinq à des compositeurs de musique et trois à des graveurs en taille-douce ou en médailles. Il serait inutile sans doute d'entrer ici dans le détail des conditions que comportent ces diverses fondations, dues pour la plupart à des artistes ou à des membres de leurs familles. Il en est une toutefois dont l'origine toute particulière mérite au moins d'être indiquée : c'est celle qui depuis l'année 1877 permet à chacun des vingt-cinq concurrens aux grands prix de peinture et de sculpture de recevoir des mains de l'Académie, au moment même de son entrée en loge, sa part

(1) Conformément aux volontés de Mme la comtesse de Caen, les peintres et les sculpteurs reçoivent chacun pendant trois ans une pension de 4,000 francs, les architectes une pension de 3,000 francs.

dans le produit annuel d'une somme dont le chiffre s'élève à près de deux cent mille francs.

Quel était donc l'homme auquel l'Académie des Beaux-Arts et les jeunes artistes se trouvent redevables d'un pareil bienfait? Quelle avait été sa situation dans le monde, quel rang y avait-il tenu? Le plus souvent, — nous le disions tout à l'heure, — les donateurs dont l'Académie a la mission de dispenser les largesses ont été ou des artistes célèbres comme Rossini et d'autres membres de la compagnie, ou bien des amis des arts qui, par leur position sociale et par leur fortune personnelle, semblaient prédestinés au rôle qu'ils ont si noblement rempli. Il n'en était pas ainsi, tant s'en faut, de ce nouveau bienfaiteur. Dubosc, — tel est le modeste nom que perpétuera la fondation dont il s'agit, — n'avait de commun avec ses devanciers que la générosité du cœur et l'intelligence des besoins auxquels il pouvait être opportun de pourvoir. Par l'humilité même de ses origines, de ses occupations, par les conditions de toute sa vie, il forme une exception, et certes une exception touchante, dans l'ensemble de ceux qui ont associé l'Académie à leur munificence.

Quelle force de volonté, en effet, quelle persévérance extraordinaire dans l'effort, quel industrieux esprit d'économie n'a-t-il pas fallu à cet homme qui, sans autre profession que celle de modèle pour les peintres et pour les sculpteurs, sans autres ressources que son maigre salaire quotidien, est arrivé, à force de privations, d'épargnes faites sou à sou depuis l'enfance, à se mettre en mesure de doter les artistes à leurs débuts et de rendre ainsi aux successeurs de ceux qui l'avaient employé tout ce qu'il avait réussi à amasser pendant plus d'un demi-siècle! A quoi bon d'ailleurs insister? Quelques mots extraits du testament de ce véritable homme de cœur suffiront pour qu'on apprécie à sa valeur ce qu'il a voulu, ce qu'il a fait. « Ayant, dit-il, commencé à poser en 1804 à l'âge de sept ans et ayant continué à servir de modèle jusqu'à l'âge de soixante-deux ans, j'ai passé ma vie auprès des artistes. Je veux qu'après mon décès la petite fortune que j'ai gagnée avec eux soit consacrée à une fondation qui leur soit utile. » Son vœu a été rempli. Les jeunes peintres et les jeunes sculpteurs qui, chaque année, en profitent ont le devoir de se souvenir des obligations qu'il leur impose, et, comme les membres de l'Académie, d'associer dans leur reconnaissance le nom de Dubosc à des noms tout autrement éclatans sans nul doute, mais qui, par le rapprochement même, font d'autant mieux ressortir la signification intime et la secrète dignité de celui-là.

A toutes les donations spéciales faites à l'Académie des Beaux-

Arts, principalement dans le cours des vingt dernières années, plusieurs sont venues s'ajouter dont elle n'est appelée à bénéficier que de loin en loin, — soit au même titre que chacune des autres classes de l'Institut et, comme chacune de celles-ci, à la condition de soumettre les décisions isolément prises à l'examen et au vote des cinq Académies réunies, — soit, dans certains cas, sans l'obligation pour elle d'obtenir cette sanction du jugement préalable qu'elle aura rendu. Nous avons eu l'occasion déjà de mentionner le décret par lequel Napoléon III établissait en 1860 un prix biennal de vingt mille francs qu'il chargeait l'Institut d'attribuer « à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer le pays qui se sera produite, pendant les dix dernières années, dans l'ordre particulier des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut de France. » Le prix annuel de dix mille francs que, en 1873, Mme Jean Reynaud fondait en mémoire de son mari a un caractère et une destination analogues ; sauf cette différence toutefois que le droit de le décerner revient à chacune des cinq Académies « tous les cinq ans » et que c'est aussi dans une période de cinq ans, au lieu de dix, qu'aura dû être produit « le travail jugé le plus méritant » par l'Académie compétente (1). Enfin, d'autres prix, tels que le prix Maillé-La Tour-Landry et le prix Monbinne, sont alternativement décernés par l'Académie française et par l'Académie des Beaux-Arts, sans compter les prix annuels fondés en faveur de celle-ci par des bienfaiteurs qui, comme M. Bordin et M. Lambert, instituaient en même temps des prix équivalens dans une ou plusieurs autres classes de l'Institut.

La nomenclature des libéralités dont l'Académie des Beaux-Arts a été l'objet jusqu'à ce jour, tant dans la mesure de ses attributions spéciales et de son action propre que pour la part qui lui revient dans la disposition des biens communs à l'Institut tout entier, cette série de fondations diversement importantes se clôt par une donation d'une magnificence incomparable. Il suffira d'en rappeler les termes pour caractériser la grandeur des sentimens qui l'ont inspirée et des intentions qu'elle réalise.

Dans un testament olographe en date du 3 juin 1884, M. le duc d'Aumale s'exprimait ainsi : « Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, archives, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme

(1) Le prix Jean Reynaud, dont l'Académie des Beaux-Arts n'a eu jusqu'à présent à disposer que deux fois, a été décerné par elle, en 1882, à M. Daumet, architecte du château de Chantilly, et, en 1887, à M. Paladilhe, auteur de la partition de l'opéra : *Patrie*.

un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre (1), et qui, sans se soustraire aux transformations inévitables des sociétés, échappe à l'esprit de faction, comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des fluctuations politiques. »

Deux ans plus tard, en 1886, le projet ainsi formé en secret par le prince se convertissait en un acte public, en une donation immédiate et irrévocable, sous réserve seulement d'usufruit pour le donateur. Bientôt un décret du président de la république, ratifiant l'acceptation provisoire faite par les cinq Académies, autorisait l'Institut de France « à accepter définitivement la nue-propriété du domaine de Chantilly et des livres, collections et objets d'art de tout genre rassemblés dans le château. » Ce sera donc à l'expiration de l'usufruit que la fondation instituée par M. le duc d'Aumale aura ses effets pratiques, « si avantageux, comme on l'a très bien dit (2), non-seulement pour l'Institut, mais aussi et surtout pour la France, car l'Institut n'a que l'honneur d'être l'organe de la généreuse pensée du donateur. Il n'est qu'un dépositaire chargé de faire jouir le public des admirables collections que renferme le château de Chantilly, de distribuer des pensions aux hommes de lettres, aux savans, aux artistes et de décerner des prix aux jeunes gens qui se vouent à la carrière des lettres, des sciences et des arts. » Et c'est aux applaudissemens unanimes des cinq Académies réunies en séance plénière que celui qui leur avait adressé ces paroles ajoutait : « L'Institut de France est aussi fier qu'il est reconnaissant d'avoir été choisi pour remplir cette mission et pour devenir ainsi le ministre d'une libéralité digne du pays auquel elle est offerte, digne du prince donateur et de sa famille, digne du corps illustre qui en aura reçu le dépôt. »

Nous avons achevé de résumer dans ses traits principaux l'histoire de l'Académie des Beaux-Arts depuis le jour où elle a commencé de faire partie de l'Institut de France et d'y vivre, tout en gardant son existence propre, de la vie commune aux représentans

(1) M. le duc d'Aumale avait été élu membre de l'Académie française en 1871 et membre libre de l'Académie des Beaux-Arts en 1880. Une troisième élection l'a appelé en 1889 à faire partie de l'Académie des Sciences morales et politiques, comme membre de la section d'histoire générale et philosophique.

(2) *Rapport fait à l'assemblée générale de l'Institut dans la séance du 27 octobre* 1886 par M. Léon Aucoc, membre de l'Institut, secrétaire de la commission centrale administrative.

attitrés des lettres, des sciences et des arts. L'Institut, quelles qu'aient été dans les détails les modifications apportées à son organisation primitive, n'a pas au fond changé de caractère. Si au nom qu'il porte des épithètes officielles différentes ont pu, huit fois en moins d'un siècle, être successivement attachées; s'il s'est appelé tour à tour, à mesure que les événemens politiques en décidaient, « national » de 1795 à 1807, « impérial » à trois reprises, « royal » au temps de la Restauration et sous la monarchie de juillet, pour reprendre enfin, avant comme après le second empire, la dénomination qu'il avait reçue à l'origine, il n'en a pas moins, sous ces diverses étiquettes, continué de remplir imperturbablement sa mission et de se recruter avec une indépendance digne de tous les respects.

L'Académie des Beaux-Arts particulièrement est restée de tout temps insensible ou réfractaire aux influences politiques du dehors, aussi bien qu'aux manœuvres plus ou moins habiles employées dans les salons ou dans la presse par certains prétendus représentans de l'opinion. Aussi les critiques dont l'Académie a été l'objet n'ont-elles à aucune époque porté sur ce point. On ne s'est jamais avisé, — et l'on a eu grand'raison de n'en rien faire, — d'accuser ses complaisances pour le pouvoir; en revanche, on ne s'est pas fait faute de reproches à son adresse au sujet de ceux qu'elle jugeait bon de s'adjoindre et de ceux dont elle ne voulait pas. L'esprit de camaraderie, d'une part, de l'autre une résistance intraitable aux entreprises tentées en dehors de ses propres habitudes, aux talens formés ailleurs que dans le champ exploité par elle ou par ses adhérens, — voilà le thème passablement banal, singulièrement erroné au fond, sur lequel les détracteurs de l'Académie n'ont pas cessé de vocaliser.

Il suffirait pourtant de parcourir la liste des membres qui l'ont composée ou qui la composent pour reconnaître que l'uniformité des talens n'a jamais été pour la compagnie une condition érigée en principe. Elle a au contraire toujours tenu plus de compte de la valeur personnelle des hommes auxquels elle ouvrait ses rangs que de la similitude matérielle des travaux accomplis par eux. Dira-t-on que les noms de quelques artistes, — en bien petit nombre d'ailleurs, — qui, dans le cours du XIXe siècle, ont puissamment contribué à honorer notre école nationale ne figurent pas sur cette liste? Il est vrai, mais cela prouve-t-il qu'ils en aient été systématiquement écartés? N'est-ce pas, en réalité, que le temps ou les occasions ont manqué pour qu'ils y fussent inscrits? Si le peintre du *Radeau de la Méduse*, par exemple, mort à trente ans en 1824, avait vécu quelques années de plus, nul doute qu'une des places

devenues vacantes ne lui eût été attribuée ; si, au lieu de succomber presque au lendemain du jour où le *Pré aux Clercs* venait d'être représenté pour la première fois, Hérold avait eu le temps de recueillir les fruits d'un succès si bien préparé d'ailleurs par celui de ses précédens ouvrages, se serait-il vu préférer, le cas échéant, un des compositeurs auxquels sa mort laissa le champ libre? Léopold Robert enfin n'a eu d'autre titre académique que le titre de correspondant ; mais, fixé à l'étranger, il ne pouvait devenir membre d'un corps où, aux termes des statuts, on n'a le droit d'entrer qu'à la condition de résider à Paris.

Il serait facile d'expliquer par des raisons analogues l'exclusion à laquelle certains autres artistes éminens semblent avoir été volontairement condamnés. De tous ces absens de l'Académie, le seul peut-être dont on ne puisse justifier l'éloignement est le sculpteur Rude. Sans doute, il aurait mérité d'être accueilli avec plus d'empressement qu'aucun de ses compétiteurs ; sans doute, il est très regrettable que dans ses trois candidatures successives il n'ait pu triompher du mauvais vouloir que lui opposaient certains membres de l'Académie, plusieurs membres de la section de sculpture en particulier (1). Néanmoins, si regrettable qu'elle soit, l'exception ici ne saurait infirmer la règle et fournir un argument général contre la clairvoyance habituelle et les coutumes impartiales de l'Académie.

Est-on mieux autorisé à se plaindre, comme on le fait assez souvent, de la répartition exclusive des places dont elle dispose entre les représentans d'un certain ordre d'art, et, par conséquent, de l'infranchissable barrière élevée devant d'autres artistes très distingués pourtant dans leurs genres et quelquefois plus connus du public? En réalité, il n'y a pas là sujet de s'étonner, encore moins matière à reproches. En raison de sa constitution même, de sa fonction bien définie, du nombre très limité de ses membres, l'Académie n'a pas à consacrer par ses suffrages les talens des dessinateurs de croquis ou de vignettes, des sculpteurs de figurines ou des compositeurs d'opérettes, si habiles d'ailleurs, si justement populaires qu'ils puissent être. Conformément à la loi organique de l'Institut, elle n'admet et ne peut admettre que des hommes voués à la pratique de l'art dans ce qu'il a de plus sérieux et de plus élevé ; elle a ce devoir essentiel de proportionner à la supé-

(1) Par un singulier revirement de la fortune, c'est dans la *Salle Rude*, au musée du Louvre, que se trouvent placées aujourd'hui les œuvres de ceux-là mêmes qui jadis avaient le plus obstinément refusé leurs suffrages au maître. Ils n'avaient pas voulu le traiter en égal : ils en sont réduits maintenant à lui faire cortège en quelque sorte dans le lieu qui lui est officiellement consacré.

riorité commune des mérites l'appréciation des titres individuels et de respecter strictement dans ses choix les conditions que lui imposent son passé même et le caractère de ses attributions. Rien de plus faux assurément que son prétendu parti-pris de n'approuver que des œuvres invariablement taillées sur le même patron; en revanche, rien de plus vrai ni de plus sensé en fait que sa volonté persistante de ne pas transiger avec les infractions à certaines lois esthétiques immuables et, tout en acceptant la diversité des manières, de ne pas céder sur les principes. De là, ses préférences pour les talens d'un ordre et d'un caractère propres à en maintenir l'autorité; de là l'éviction forcée des talens seulement agréables. Ceux-ci pouvaient être opportunément accueillis dans l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture, dont les membres n'étaient pas en nombre fixe, et qui d'ailleurs avait été fondée en vue de donner droit de cité en quelque sorte aux artistes de tous les genres, aux habiles à tous les degrés : ils seraient aujourd'hui déplacés à l'Institut. S'ils eussent vécu au XVIIIe siècle, Charlet par exemple, Raffet, Gavarni, se seraient vus très légitimement appelés à siéger dans une assemblée dont, pour ne citer que ceux-là, — Cochin et Moreau faisaient partie : se les figure-t-on à l'Académie des Beaux-Arts parmi les membres de la section de peinture, c'est-à-dire assimilés par le fait même de leur élection aux maîtres qui personnifient l'art contemporain dans sa signification la plus haute et qui le pratiquent le plus sévèrement?

Quant aux dédains qu'ont affectés ou qu'affectent encore pour la dignité académique quelques esprits un peu plus démocratiques que de raison, — quant à ce libéralisme de principe ou d'occasion qui se traduit par des sarcasmes contre une institution entachée d'aristocratie suivant les uns, simplement surannée aux yeux des autres, — tout cela, peut-être, ne laisserait pas assez souvent de s'expliquer par la situation personnelle des agresseurs, se sentant eux-mêmes dans l'impossibilité d'entrer en possession des privilèges qu'ils condamnent. N'est-il pas, au surplus, arrivé plus d'une fois que des artistes, hostiles à l'Académie à l'époque où ils n'avaient pas encore mérité d'y trouver place, aient éprouvé pour elle de tout autres sentimens à mesure que les progrès de leur talent et de leur réputation semblaient les rapprocher des membres de cette compagnie d'élite? Ils sont devenus les confrères de ceux-ci quand leurs titres justifiaient leur ambition, et l'on pourrait citer, même parmi les académiciens actuels, tel ancien ennemi ou, si l'on veut, tel converti qui s'est vu accueilli sans rancune, parce que l'heure était venue de se souvenir avant tout de ses mérites.

En tout cas, il ne semble pas que les attaques plus ou moins désintéressées dont l'Académie des Beaux-Arts, comme l'Académie française, d'ailleurs, a été ou est encore l'objet, aient, jusqu'à présent, fort sérieusement entamé son prestige. Le nombre et l'émulation des candidats que suscite toute vacance nouvelle permettent, au contraire, de penser qu'on est, sur ce point, bien loin encore de la désillusion ou même de la froideur. Quoi de plus explicable, après tout? L'honneur d'appartenir à une compagnie composée des représentans les plus éminens de l'art français, et de ne lui appartenir qu'en vertu de son autorité propre et de ses libres suffrages, un tel honneur est de trop haut prix pour ne pas être recherché par ceux-là mêmes que le succès a le plus favorisés ailleurs : ils ne se regardent avec raison comme absolument consacrés, que lorsqu'ils ont acquis le droit d'ajouter à leurs noms le titre de membres de l'Institut.

En résumé, l'Académie des Beaux-Arts n'est pas seulement, à l'époque où nous sommes, un des derniers et des plus respectables débris de nos vieilles institutions. Elle n'a pas pour office unique de former une sorte de musée où se collectionnent, à mesure qu'ils ont fait leurs preuves, les principaux talens contemporains. Depuis qu'elle est devenue une des classes de l'Institut de France, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, l'Académie des Beaux-Arts a reçu et elle a rempli la mission de participer aux actes de ce grand corps; de concourir, dans certains cas, aux jugemens qu'il prononce ou aux décisions qu'il lui appartient de prendre; en un mot, d'intervenir dans les travaux communs, comme dans les assemblées périodiques, au même titre que les autres classes et, sans préjudice de ses attributions particulières, avec les mêmes droits. Quant à ceux qu'elle exerce isolément, ils ont une application pratique aussi bien qu'un caractère honorifique. Sans doute, ces droits sont loin d'être aussi étendus qu'on le suppose, avec plus ou moins de bonne foi. Rien de moins fondé, par exemple, — nous l'avons déjà fait remarquer, — que les plaintes auxquelles donne lieu, de la part de certaines gens, la prétendue influence, — plusieurs disent l'autorité despotique, — de l'Académie sur les affaires intérieures de l'École des Beaux-Arts, puisque, en réalité, les deux institutions sont complètement indépendantes l'une de l'autre; mais si l'Académie, aux termes des lois qui la régissent, doit rester et reste, en effet, étrangère à la direction des études poursuivies à l'Ecole, elle n'en a pas moins la très importante tâche d'en contrôler chaque année les résultats dans les concours ouverts pour les grands-prix de Rome, et, par le choix des œuvres qu'elle couronne, de conseiller à la fois les jeunes artistes et le goût public.

En outre, les autres prix qu'elle est chargée de décerner, le jugement des concours sur des questions d'esthétique ou d'histoire de l'art annuellement proposées par elle, — les rapports qu'elle adresse au ministre compétent, pour lui signaler les mérites d'un ouvrage ou les avantages d'une découverte ; — enfin, et surtout, les rapports sur les « envois » de Rome, dont l'ensemble constituerait à la fois l'histoire des mouvemens accomplis dans notre école depuis un siècle, et l'histoire des commencemens de la plupart des maîtres qui l'ont le plus honorée, — tout cela certes prouve suffisamment que l'inertie reprochée à l'Académie n'est qu'un mot et que ce prétendu asile d'apparat offert à quelques illustres invalides est en réalité pour l'art national un foyer de vie et d'action.

Parmi les œuvres produites en France dans le cours des vingt dernières années, les plus remarquables, à de bien rares exceptions près, sont dues à des artistes membres de l'Institut ; aussi, est-ce de l'Académie et des exemples qu'elle donne, que peut venir la résistance la plus efficace aux sophismes de ceux qui, sous prétexte de réforme, ne reculent devant aucune bravade et prennent à tâche d'étaler leur impuissance même comme un témoignage de leur originalité. Les choses, dans le domaine de l'art comme ailleurs, semblent, à la fin de ce siècle, se précipiter avec une singulière violence : l'Académie est une digue capable de refouler le torrent, ou, tout au moins, d'en limiter les ravages au territoire momentanément envahi. Que de fois déjà, en face d'autres périls ou sous le coup d'autres menaces, n'a-t-elle pas réussi à se défendre, et à défendre victorieusement avec elle l'honneur de notre art national !

Les souvenirs attachés au passé de la quatrième classe de l'Institut et le spectacle de sa vitalité présente sont donc de nature à nous rassurer sur l'avenir. Composée comme elle l'est aujourd'hui, l'Académie des Beaux-Arts ne se montre pas certes près de faillir à ses devoirs et de démentir en quoi que ce soit les traditions qui l'obligent ou l'esprit de sage progrès dont elle a été de tout temps animée.

HENRI DELABORDE.

LA

GYMNASTIQUE A STOCKHOLM

Le temps n'est pas encore bien éloigné où une étude sur la gymnastique eût été accueillie avec un dédain peu dissimulé. Mais depuis quelques années les questions relatives à « l'éducation physique » ont fait, peu à peu, leur chemin dans l'esprit du public et commencent à prendre leur place dans les travaux des savans; si bien qu'il n'est plus possible, aujourd'hui, de s'en désintéresser tout à fait quand on veut se tenir au courant des deux sciences qui tendent le plus à se vulgariser dans notre pays, l'hygiène et la pédagogie.

« On s'est enfin aperçu, nous disait M. Jules Simon au congrès des exercices physiques, que l'esprit a un camarade inséparable, le corps. Or, ce camarade trop dédaigné a fini par devenir malade, et l'on a vu quelle pauvre carrière fournit l'esprit le plus alerte quand il est enchaîné à un valétudinaire incapable de le suivre. » On a donc songé au « malade; » et, pour qu'il ne devînt pas une entrave à l'activité du compagnon auquel il est si étroitement enchaîné, on a reconnu qu'il lui fallait, aussi bien qu'à l'autre, un exercice régulier. On a proclamé l'urgence des exercices physiques. Il n'est pas besoin de rappeler ici tout ce qui a été fait, ces temps derniers, en vue de propager parmi les jeunes gens le goût de la gymnastique; il suffit de citer les maîtres éminens qui n'ont pas dédaigné d'attacher leur nom à la cause de l'éducation physique. MM. Marey et Berthelot, de l'Académie des Sciences,

Jules Simon et Gréard, de l'Académie française, marchent en tête du mouvement; et, autour de ces illustres chefs, se groupent en foule des soldats plus obscurs, mais non moins zélés. L'Université n'est pas restée en arrière. On sait que l'an dernier une grande commission, réunie au ministère de l'instruction publique, a étudié les améliorations à introduire dans le régime de nos établissemens d'instruction secondaire. Cette commission, où nos médecins les plus distingués siégeaient à côté des hommes les plus éminens de l'Université, ne s'est pas occupée seulement des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement : elle a voulu faire entrer dans le cadre de ses études les questions relatives à la gymnastique, insistant sur la nécessité de consacrer un temps plus long aux exercices physiques, s'attachant même à préciser la nature et la forme de ces exercices. On peut donc affirmer qu'aujourd'hui les questions relatives à l'éducation physique sont à l'ordre du jour dans notre pays.

Mais ce n'est là qu'une sorte de « renaissance » d'un mouvement très accentué qui s'est fait sentir, au commencement du siècle, sur presque tous les points de l'Europe. En Suède et en Allemagne, aussi bien qu'en France, l'éducation physique a eu ses apôtres, et cela précisément à la même date. C'est vers 1814 que Ling à Stockholm, Jahn à Berlin, et Amoros à Paris, fondaient des établissemens de gymnastique dont la fortune a été très diverse.

La France, après avoir suivi en principe l'impulsion d'Amoros, s'est arrêtée en chemin, et, ne prenant aucun intérêt aux efforts tentés par ses continuateurs, elle est retombée bien vite dans l'inertie, d'où elle semble vouloir sortir enfin après soixante ans.

L'Allemagne, pendant ce temps, restait fidèle aux traditions de Jahn, faisant de sa gymnastique une question de patriotisme et y cherchant une préparation à la revanche d'Iéna. Toutefois l'Allemagne, à cause de cette conception même du but de l'exercice physique, est restée stationnaire, et n'a donné à son système d'éducation aucun développement essentiel qui puisse nous servir d'enseignement et de modèle. Sa gymnastique est restée « athlétique » et militaire, comme au temps de Jahn. Les médecins allemands, il est vrai, semblent avoir plus que nous la conception scientifique de l'exercice et la notion des résultats qu'on peut en obtenir en médecine; mais cette supériorité ne tient pas à leur système national ni aux progrès qu'ils auraient réalisés depuis son fondateur : elle est due aux emprunts qu'ils font chaque jour à la méthode suédoise. La plupart des ouvrages publiés en Allemagne, et où nous trouvons diverses tentatives pour donner à la gymnastique un rang dans l'art de guérir, ne sont que des réminiscences de l'enseignement de l'école de Stockholm, où nombre de méde-

cins allemands vont compléter leurs études ; le mérite que nous pourrions être tentés d'attribuer aux Allemands doit donc, en bonne justice, revenir aux Suédois.

C'est à la Suède que nous devons, nous aussi, demander des enseignemens et des exemples, car la Suède est le seul pays où la semence répandue au commencement de ce siècle ait porté réellement des fruits scientifiques. Depuis 1814, date à laquelle Ling créa son vaste système de gymnastique, pas un jour ne s'est passé sans que son œuvre ait subi quelques perfectionnemens. Pendant que l'idée de gymnastique restait à l'état de germe en France et ne donnait naissance, en Allemagne, qu'à un système militaire étroit et borné, elle s'est développée, en Suède, au point de former une branche de la médecine. La méthode suédoise n'est pas restée seulement un admirable système d'éducation physique dont les peuples scandinaves ont bénéficié, sans interruption, depuis sa fondation : elle est devenue une méthode hygiénique des plus ingénieuses, applicable aux faibles et aux malades aussi bien qu'à l'homme en santé. L'œuvre de Ling a été poursuivie par ses successeurs dans l'esprit même où elle avait été conçue, c'est-à-dire dans un esprit scientifique. L'idée a mûri ; elle a suivi jusqu'au bout son évolution naturelle, et aujourd'hui elle porte ses fruits. Après être restée aux mains d'hommes spéciaux, pédagogues et gymnastes, elle est passée dans le domaine de la médecine, d'abord comme moyen de prévenir les maladies, puis comme remède pour les guérir. Depuis plus de trente ans, de nombreux médecins « gymnastes, » pourvus de leur diplôme de docteur, appliquent, dans des « instituts » publics ou privés, le traitement gymnastique à des malades que nous soignons encore, — sans le moindre succès, du reste, — par l'immobilisation. Le domaine de la gymnastique médicale, qui est, chez nous, très limité, s'étend là-bas à presque toutes les maladies, tant internes qu'externes. Non-seulement les déviations de la colonne vertébrale et les maladies des articulations, mais aussi les affections de la poitrine, du cœur, de l'estomac, les maladies du système nerveux, de l'utérus, et même les maladies de la peau, ont été soignées et guéries par la gymnastique suédoise.

On a peine à comprendre que de pareils progrès aient pu se produire dans les pays scandinaves sans que la France ait songé à s'y associer, sans même qu'elle en ait eu une notion très nette. Nous avons tous entendu parler de la gymnastique suédoise, mais fort peu de médecins français en connaissent les procédés et en comprennent l'esprit. Cette anomalie peut s'expliquer par le peu d'extension de la langue suédoise, et aussi par notre peu de goût pour les études lointaines. Les médecins suédois, dont la langue

n'est parlée que par quatre ou cinq millions d'habitans, ne sont guère tentés d'écrire des ouvrages de longue haleine, qui, s'adressant à un public scientifique très spécial, ne pourraient être lus que par un nombre dérisoire de lecteurs. Et il n'existe pas de documens bibliographiques suffisans pour qu'on puisse se faire aujourd'hui, par des livres, une idée satisfaisante de la gymnastique médicale suédoise. Les règles du traitement et les observations qui en relatent les effets restent, dans le milieu scientifique de Stockholm, à l'état de tradition orale et d'enseignement quasi-populaire; pour profiter de tous ces documens, il est absolument nécessaire d'aller les recueillir sur place. Mais les Français ne se déplacent guère, et les voyageurs de notre pays qui visitent la Suède y vont d'ordinaire l'été. Or, l'été est le moment des vacances pour tous les habitans de Stockholm. Aussitôt que finissent les mois d'hiver de ces rudes climats, hommes du monde et hommes de science éprouvent un irrésistible besoin de s'échapper des maisons où le froid les avait emprisonnés et d'aller respirer l'air de la campagne. La plupart des personnes aisées vont habiter les bords du lac Mélar ou les petites îles de la Baltique; l'Institut central de gymnastique donne congé à ses élèves, et les institutions particulières sont fermées.

C'est ainsi qu'ont pu échapper à notre attention les progrès accomplis en Suède dans le domaine de la gymnastique. Et l'on comprend qu'un séjour de quelques semaines à Stockholm, pendant la saison d'hiver, ait pu nous permettre d'y recueillir un certain nombre de faits intéressans et inédits.

I.

Il existe à Stockholm une institution qui mériterait le nom d'*Université gymnastique*, car c'est d'elle que relève, en Suède, tout ce qui se rapporte à l'enseignement des exercices physiques. Son siège est l'Institut central, où se forment les maîtres du degré supérieur, et où se tiennent les sessions d'examens qui confèrent les différens grades. C'est à l'Institut central que réside le personnel de l'enseignement supérieur; c'est là que se conservent les traditions de la méthode suédoise, dans une série de cours théoriques et pratiques; c'est là qu'il faut aller pour étudier l'organisation du système et en observer le fonctionnement.

L'Institut central de gymnastique est un bâtiment d'aspect très peu monumental, qui se distingue à peine des autres maisons de la rue Hamgatan, où il est situé. Rien n'y a été sacrifié au luxe, et la simplicité de l'installation ne donne pas idée de l'importance de

l'institution, ni de l'étendue des services qu'elle rend. Trois grandes salles, offrant la dimension et l'aspect général de nos gymnases, sont destinées à l'enseignement pratique; trois ou quatre autres, plus petites, sont affectées à l'enseignement oral. Mais ce qui attire le plus l'attention du visiteur français, ce sont deux autres locaux dont les analogues n'existent pas dans nos installations gymnastiques, savoir : une salle de dissection pour les études d'anatomie et une salle de consultation ou « polyclinique » pour le traitement gymnastique des malades.

Le système de gymnastique créé par Ling et professé à l'Institut central de Stockholm se divise en trois branches, d'ailleurs intimement liées entre elles : la gymnastique pédagogique, la gymnastique militaire, et la gymnastique médicale.

Chacune de ces trois fractions de l'enseignement est confiée à un maître spécial qui réside à l'Institut central et porte le titre de professeur supérieur. Les trois professeurs supérieurs de l'Institut occupent dans le monde de Stockholm une situation élevée, non-seulement à cause de leur titre même, mais aussi à cause de leur valeur personnelle et du rang social dans lequel ils ont été recrutés. Le professeur de gymnastique pédagogique, M. Törngren, est en même temps directeur de l'Institut. Il était, avant de se vouer à l'enseignement de la gymnastique, capitaine de vaisseau dans la marine royale. Le professeur de gymnastique militaire, le capitaine Balk, est un des plus brillans officiers de l'armée et fait encore partie des cadres de l'infanterie. Enfin, le professeur de gymnastique médicale, le docteur Murray, est un des médecins les plus distingués de Stockholm. A côté de ces professeurs titulaires sont placés six maîtres auxiliaires qui les suppléent ou les assistent dans leurs leçons théoriques et pratiques. Tous sont des hommes de valeur, et de situation sociale relevée, capitaines, lieutenans ou docteurs en médecine.

On voit quel esprit préside au choix des maîtres. L'enseignement de la gymnastique est toujours confié à des hommes dont la situation sociale, les titres et la valeur personnelle rehaussent, en quelque sorte, la profession qu'ils exercent. Aussi la gymnastique est-elle une carrière autrement prisée dans ce pays que dans le nôtre.

La plupart des élèves qui suivent les cours de l'Institut pour devenir maîtres de gymnastique sont des jeunes gens de famille; il n'est pas rare d'en trouver qui portent des titres nobiliaires et de grands noms. En tout cas, à défaut d'autre distinction, tous ceux qui aspirent à étudier à l'Institut central doivent avoir au moins celle qui vient d'une instruction générale complète, car c'est la condition première de leur admission à suivre les cours. Aucun

jeune homme ne peut être inscrit comme élève de l'Institut central, s'il n'est muni du certificat de *maturité*, qui est en Suède l'équivalent de notre baccalauréat. Pour les jeunes filles, on exige une sanction scolaire équivalente, le brevet supérieur.

Une fois inscrits aux cours de l'Institut central, les élèves des deux sexes suivent une direction tout autre que celle de nos établissemens français. On ne néglige pas, sans doute, de fortifier leurs muscles, et de développer leurs aptitudes physiques à l'aide des exercices auxquels ils sont astreints; mais ce n'est pas le but cherché. On s'applique surtout à les initier à l'esprit de la gymnastique, à leur en faire saisir les effets physiologiques et à leur faire discerner la manière la plus profitable de l'appliquer, suivant les cas et les sujets. Les cours théoriques ont une grande importance et sont faits par des hommes dont nous avons déjà signalé la valeur. Ces cours comportent, de la part des auditeurs, une application intellectuelle qui égale, au moins, le travail physique de leurs leçons pratiques. Sur les six heures que durent chaque jour les leçons de l'Institut, trois heures sont prises par la partie qu'on peut appeler « scientifique » de l'enseignement. Avant d'apprendre à mettre en exercice les différens rouages de la machine humaine, on en étudie la structure et le fonctionnement naturel. L'anatomie et la physiologie tiennent une grande place dans l'enseignement de l'Institut central. Mais on ne se borne pas à l'étude de l'organisme sain : on donne encore aux élèves une notion assez complète des maladies internes et externes auxquelles ils seront appelés plus tard à appliquer le traitement gymnastique. Trois docteurs en médecine sont chargés de cet enseignement, qui est, à peu de chose près, aussi complet que celui de nos « officiers de santé. » Des livres d'anatomie, de physiologie, et de pathologie se trouvent entre les mains des élèves gymnastes, qui sont, en outre, munis d'un livre spécial, dont malheureusement la traduction n'est pas faite dans notre langue, un traité de gymnastique médicale, où sont exposés le mécanisme, l'application et les effets curatifs des divers mouvemens qu'ils doivent appliquer aux malades, sous la direction du médecin.

Trois heures au moins, chaque jour, sont consacrées à ce qu'on peut appeler, sans trop d'emphase, la partie scientifique de l'enseignement. Des cours de pédagogie et d'art militaire s'ajoutent, pour les élèves hommes, à l'enseignement des sciences médicales. Il va de soi que, pour les élèves femmes, l'enseignement militaire est supprimé aussi bien en théorie qu'en pratique; mais la pédagogie tient une grande place dans leurs études, aussi bien que l'art médical. Les notions scientifiques qui sont données aux élèves

gymnastes ont un caractère absolument pratique. On ne se borne pas à mettre dans la mémoire des noms d'os et de muscles, des nomenclatures de maladies; de même qu'on ne s'en tient pas à faire apprendre par cœur aux futurs professeurs les différentes formules de la leçon à donner. L'élève prend chaque jour des leçons de gymnastique, mais chaque jour aussi il en donne. L'Institut ouvre gratuitement ses portes aux sociétés de gymnastique des deux sexes, qui sont fort nombreuses à Stockholm, et prête aussi ses salles, à certaines heures, aux enfans de diverses maisons d'éducation. Ce sont là des élémens très utiles pour l'apprentissage des élèves-maîtres, qui donnent la leçon, surveillent les mouvemens et appliquent les notions théoriques puisées dans les livres ou dans l'enseignement des professeurs. Parmi les épreuves finales qui sont la sanction de leurs études, on attribue beaucoup plus d'importance à celles qui mettent en lumière les qualités pédagogiques du candidat qu'à celles qui montrent la perfection de ses aptitudes physiques. On demande, sans doute, qu'il exécute correctement les mouvemens ; mais on veut surtout qu'il en comprenne le sens physiologique et qu'il sache les adapter avec discernement, suivant les cas et les sujets.

Au point de vue de l'anatomie et de la physiologie, l'enseignement a toujours le même esprit pratique. Une salle de dissection est mise à la disposition des élèves gymnastes des deux sexes, et les jeunes filles, aussi bien que les jeunes gens, apprennent à disséquer pour étudier, sur le cadavre même, les muscles, les nerfs, les vaisseaux sanguins et les grands organes internes. Enfin, au point de vue des effets curatifs de la gymnastique, il est impossible d'imaginer rien de plus pratique que l'enseignement de l'Institut. La salle de gymnastique médicale est, en réalité, une salle de consultation et de clinique. Trois séries de malades, hommes et femmes, viennent chaque jour demander à l'Institut central des soins médicaux qui leur sont administrés par les élèves gymnastes, sous forme de massage ou de mouvemens gymnastiques spéciaux.

Le titre d'élève de l'Institut central, quoique très recherché en Suède, ne s'obtient pas au concours, le concours ne se rencontrant presque jamais dans les institutions suédoises; il est donné au choix. Toutefois, le choix implique toujours des garanties d'instruction générale, dont nous avons parlé plus haut. Il y avait, au moment de notre visite, 86 élèves inscrits, dont 60 hommes et 26 femmes. Ces chiffres représentent une moyenne de 30 diplômes délivrés chaque année, car les études varient d'un à trois ans de durée, suivant le degré du diplôme à obtenir.

Les cours de gymnastique pédagogique, militaire et médicale, sont suivis simultanément par tous les élèves hommes. Mais, si ces

trois branches de l'enseignement sont théoriquement réunies, elles sont distinctes dans la pratique, et l'élève vise à devenir tantôt professeur de gymnastique dans une école, tantôt instructeur dans un régiment, tantôt gymnaste médical. Aussi existe-t-il trois diplômes différens, qu'on considère comme autant de degrés du même enseignement, le diplôme de pédagogie étant le plus simple de la série et le diplôme médical le plus complet. Toutefois, le diplôme de première année ne donnerait droit qu'à enseigner la gymnastique dans les écoles primaires ou dans les établissemens privés. Pour enseigner la gymnastique dans les établissemens d'instruction publique de garçons ou de filles qui répondent à nos lycées, il faut avoir obtenu le diplôme du degré supérieur et suivi, par conséquent, les trois années de cours de l'Institut. Pour les élèves femmes, qui n'ont rien à faire avec le cours de gymnastique militaire, la durée des études est réduite à deux ans.

Les maîtres qui ont passé par l'Institut forment, dans le corps enseignant de la gymnastique, une sorte d'élite. Mais les cours de l'Institut ne constituent pas l'unique enseignement « normal » de la gymnastique, et beaucoup d'excellens professeurs se forment en dehors de cet établissement. Quelle que soit la source où ils ont puisé leur instruction, le brevet du premier degré peut leur être conféré, pourvu qu'ils subissent les épreuves réglementaires devant les commissions de l'Institut, auxquelles appartient exclusivement la collation des grades.

Dans l'enseignement primaire, il n'existe pas d'autres professeurs de gymnastique que les instituteurs mêmes. Dans les écoles normales primaires où ils se forment, — écoles appelées en Suède « séminaires, » — on leur donne l'enseignement gymnastique en même temps que l'instruction scientifique et littéraire. L'instituteur, en sortant du séminaire, est apte à subir l'épreuve finale qui le nantira de son brevet de gymnaste. Tout instituteur, en Suède, est donc nécessairement gymnaste, et, comme le matériel de la gymnastique suédoise est fort simple, si simple que le mobilier scolaire peut, à la rigueur, en faire tous les frais, il se trouve qu'en établissant une école primaire dans une région, on y installe du même coup un gymnase. Les moindres écoles de hameau sont ainsi dotées, en Suède, d'un enseignement gymnastique très satisfaisant. Bien plus, la gymnastique est parfaitement enseignée, même dans les régions les moins peuplées de la Suède, là où le régime des écoles « ambulantes » existe encore. Dans ces contrées où la population est si clairsemée qu'on ne peut grouper sur un même point un nombre d'enfans suffisant pour former une école, l'instituteur, au lieu d'occuper un centre fixe, réside tour à tour pen-

dant un temps déterminé dans chaque petit centre régional, colportant avec lui son enseignement. C'est ainsi que les paysans des contrées les plus perdues de la Suède peuvent recevoir les bienfaits de l'instruction. Ils bénéficient du même coup des avantages de l'éducation physique, puisque c'est le même professeur qui leur apporte l'une et l'autre.

Telle est l'organisation de l'enseignement. Si on veut, à présent, bien comprendre l'esprit du système, il faut savoir quelles étaient les deux préoccupations dominantes de son auteur. Ling, le créateur de la gymnastique suédoise, avait été longtemps infirme, et c'est grâce à l'exercice qu'il parvint à se débarrasser d'une paralysie du bras, tourment de sa vie pendant plusieurs années. Frappé de ce résultat, il conçut le plan d'une méthode curative où les mouvemens pourraient tenir la place des médicamens. Telle est l'origine du système et tel se montre son esprit : la gymnastique suédoise a une tendance manifestement *médicale*. — Mais Ling n'était pas seulement un malade, c'était un ardent patriote ; il avait pris part aux guerres que soutenait son pays, et avait même contracté, pendant ces guerres, l'infirmité dont l'exercice le guérit. A ses préoccupations médicales se joignait celle de contribuer à la puissance de sa patrie, et de là, tout naturellement, le désir de faire servir à l'art militaire les études qu'il avait entreprises sur le développement physique de l'homme. Cette seconde préoccupation de Ling a laissé, aussi bien que la première, son empreinte à tout le système, et l'enseignement actuel de l'Institut porte, après plus de soixante ans, la trace manifeste de ces deux tendances assez disparates, l'une médicale et l'autre militaire. La tendance militaire ne se voit pas seulement dans les exercices spéciaux qui s'enseignent à l'Institut central en vue de former des instructeurs pour l'armée ; elle se retrouve aussi dans la gymnastique pédagogique, dans celle qui est appliquée aux plus jeunes enfans des écoles. La gymnastique scolaire est, à part le maniement d'armes, absolument la même que la gymnastique militaire. Dans les régimens d'infanterie ou d'artillerie, aussi bien que dans les équipages de la flotte, on fait exécuter aux recrues les mêmes exercices qu'aux enfans des *Latin-Skol* qui correspondent à nos lycées, et à ceux des *Folk-Skol* (écoles du peuple) qui correspondent à nos écoles primaires. Ce sont toujours des marches, des formations, des exercices d'ensemble, dans lesquels l'obéissance stricte et passive est la règle, et la recherche de la discipline le but manifeste. Toutefois, la préoccupation médicale perce toujours. Au régiment, comme à l'école, les programmes comportent une foule de mouvemens spéciaux dont l'effet est de porter remède soit à une con-

formation vicieuse du corps, soit au trouble ou à la paresse des fonctions de respiration, de circulation et même de digestion.

L'idée médicale domine donc tout le système; elle est l'esprit même de la gymnastique suédoise et se manifeste clairement dans les règlemens de l'Institut central, qui imposent, dès la première année d'études, à côté des exercices pédagogiques et militaires, l'apprentissage et l'application des mouvemens curatifs et même du massage, qu'on ne sépare pas de la gymnastique médicale.

Il faut convenir que l'union trop intime de la gymnastique médicale avec la gymnastique pédagogique et militaire complique singulièrement l'étude du système et produit dans l'enseignement des contrastes choquans. C'est ainsi, par exemple, que chaque élève doit suivre les trois cours spéciaux qui constituent les trois branches de l'enseignement, et cela, successivement, dans la même journée, si bien que les mêmes jeunes gens qui apprennent, dans la matinée, à donner la leçon de gymnastique à des enfans des écoles, viennent ensuite étudier le maniement des armes et terminent leur journée en s'exerçant à pratiquer le massage et à faire exécuter aux malades les divers mouvemens curatifs prescrits par le médecin. — Un visiteur qui n'est pas au courant de cette organisation ne peut manquer de s'étonner un peu quand on le fait assister tour à tour, sans quitter les bâtimens de l'Institut central, à une leçon de pédagogie, à une séance d'escrime au sabre, et à une clinique médico-chirurgicale. Mais sa surprise devient de la stupéfaction quand il reconnaît, dans les aides médicaux chargés de faire subir aux organes les plus sensibles du malade des manipulations d'une extrême délicatesse, les mêmes jeunes gens qu'il a vus, un quart d'heure plus tôt, manier avec tant de vigueur le sabre de cavalerie.

C'est ainsi qu'il existe, dans l'enseignement et l'application de la gymnastique suédoise, certains détails qui peuvent choquer le goût de l'observateur et faire tort à sa première impression. Nous avons tenu à en signaler quelques-uns, non pour battre en brèche cette doctrine si féconde, malgré ses imperfections de détails, mais, au contraire, pour mettre l'observateur en garde contre lui-même et l'engager à ne pas trop hâter son jugement. Il serait puéril de condamner pour des reproches si futiles une organisation devant laquelle la nôtre ne peut, hélas! soutenir aucune comparaison.

Le singulier mélange que font les Suédois de la médecine et de l'art militaire a produit quelquefois chez nous des malentendus qu'il n'est pas sans intérêt de signaler. Les élèves militaires qui ont obtenu leur diplôme complet à l'Institut sont à la fois officiers-instructeurs de l'armée et gymnastes médicaux. Ce cumul, tout à fait conforme à l'esprit du système de Ling, est fort peu dans

nos mœurs, et, quand nous rencontrons à Paris des officiers suédois, venus pour tenter chez nous l'application de leur système, nous sommes assez embarrassés pour définir leur situation sociale et l'assimiler à l'une quelconque de celles de notre pays. En effet, nous ne connaissons, jusqu'à présent, comme s'occupant à appliquer aux malades les manipulations prescrites par les médecins, que ces aides, de situation assez peu relevée, appelés en France *masseurs,* et nos officiers suédois n'étant, malgré leur diplôme de « gymnastes, » que les exécuteurs des prescriptions des médecins, nous les appelons aussi des « masseurs. » Cette désignation, très impropre dans l'espèce, nous semble d'autant plus autorisée, qu'ils sont parfaitement initiés au massage, puisque cette pratique fait partie, à Stockholm, de la gymnastique militaire. Il règne ainsi, dans l'esprit du public français, une confusion très préjudiciable aux spécialistes suédois et d'autant plus regrettable qu'elle rejaillit un peu sur leur grade. « Officier » et « masseur » sont deux qualificatifs tellement disparates pour nous que nous nous demandons si l'officier suédois jouit réellement, dans son pays, du même rang social que le nôtre occupe en France. En réalité, la situation sociale est la même pour l'officier des deux nations, et même les appointemens du Suédois sont, à grade égal, notablement supérieurs à ceux de l'officier français. De plus, la position de gymnaste est infiniment plus relevée en Suède que ne le sont, chez nous, celles de masseur et de professeur de gymnastique. Aussi l'officier suédois, qui peut aisément obtenir de très longs congés, n'est-il nullement disqualifié pour avoir utilisé, dans la pratique de la gymnastique médicale, le temps où l'État lui laisse sa liberté. S'il arrive, — ce qui est fréquent, — qu'un officier quitte définitivement l'armée et se livre exclusivement à la pratique de la gymnastique médicale, il ne perd rien de la considération qui s'attachait à son grade; cette considération s'augmente, au contraire, de celle qu'on accorde à son talent de spécialiste. La ville de Stockholm est remplie de ces officiers gymnastes dont les études personnelles ont puissamment contribué à perfectionner le traitement gymnastique des maladies. L'un de ces officiers, M. Thure-Brandt, ancien major dans l'armée suédoise, s'est acquis une célébrité européenne. La méthode qu'il a fondée, pour appliquer aux maladies des femmes la gymnastique et le massage, a fait une révolution dans la gynécologie, au moins dans les pays où elle a été l'objet d'une étude attentive, c'est-à-dire dans tous les pays scandinaves, dans toute l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. Les médecins français ne se sont pas encore initiés à cette méthode, pas plus, du reste, qu'à celle de la gymnastique médicale en général.

II.

Toutes les méthodes d'éducation physique usitées peuvent se ramener à deux. Dans l'une, qui s'appelle le « jeu, » l'enfant n'est astreint qu'à des règles très larges traçant les lignes générales de l'exercice et indiquant son but final; beaucoup de latitude est laissée à son initiative dans l'exécution des mouvemens dont il peut, à son gré, ou suivant ses dispositions physiques, faire varier l'énergie, la vitesse et jusqu'à un certain point la forme. C'est le mode d'exercice qui se rapproche le plus de l'exercice spontané et naturel, tel que le prend tout être vivant quand il est sollicité par l'instinct à faire agir ses muscles. Dans les écoles et universités anglaises, on ne connaît guère d'autre exercice que le « libre jeu. » Dans l'autre méthode, les mouvemens sont réglés d'avance, rangés par catégories comme les matières de l'enseignement classique; leur énergie, leur durée, leur fréquence et leur forme sont subordonnées au commandement d'un maître. Une règle stricte remplace l'initiative de l'écolier. C'est à ce mode systématique d'exercice qu'on donne plus particulièrement le nom de *gymnastique*.

Le système d'éducation physique des Suédois n'offre aucune analogie avec les jeux libres de l'Angleterre; tous les exercices y sont réglés avec la plus stricte ponctualité, et tous les mouvemens s'y exécutent au commandement. Il ressemble plutôt au système gymnastique usité en France et qui est le même que ceux de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. L'identité paraîtrait même complète entre le système suédois et le système français si l'on s'en rapportait à la forme générale de l'exercice; mais, en étudiant à fond les deux méthodes, bien des contrastes apparaissent dans leur esprit et leurs tendances, bien des différences, aussi, s'observent dans leurs résultats.

A Stockholm, comme à Paris, on emploie deux catégories d'exercices. Les uns s'exécutent de *pied ferme*, au commandement, et consistent en mouvemens plus ou moins cadencés des bras, des jambes, de la tête et du tronc; les autres demandent le concours d'engins divers, barres, poutres, échelles, cordages. En un mot, les Suédois ont, comme nous, des exercices « du plancher » et des exercices « aux appareils. » Mais là s'arrête la ressemblance, et, sans prétendre tracer ici un tableau complet du système suédois, il suffira d'en exposer les traits les plus caractéristiques, pour donner idée des différences profondes qui le distinguent du nôtre.

Les mouvemens aux appareils de la gymnastique suédoise n'ont pas, comme dans nos gymnases, cette tendance à la difficulté exces-

sive qu'on a appelée *acrobatisme*. Et d'abord leur outillage gymnastique est très simple. Ils n'ont ni les « anneaux, » ni le « trapèze, » ni les « barres parallèles, » ni la « barre fixe, » appareils usités par les acrobates de cirque et engins principaux de la gymnastique française et allemande. Leur outillage consiste dans quelques appareils de suspension : poutre horizontale ou *bomme*, cordes verticales, échelles obliques, et dans une série de barreaux horizontaux, appliqués de haut en bas contre les murs de la salle et qu'on appelle l'*espalier*. De plus, le rôle de ces engins est tout différent de celui des nôtres. Dans nos gymnases, les divers appareils et agrès sont des engins de *suspension*, grâce auxquels le corps peut quitter le sol, et être maintenu dans l'espace à la force des poignets. Ces appareils nécessitent une sorte de transposition dans le rôle des membres qui déplacent le corps et forcent l'homme à se mouvoir à l'aide des bras et non plus à l'aide des jambes. De là, une série de « tours de force » qui tendent à donner à l'homme les aptitudes des animaux grimpeurs et du même coup à lui donner quelque chose de la conformation de ces animaux. L'on observe d'une manière très remarquable chez les gymnastes qui ont abusé de ces appareils, chez les gymnastes de cirque, par exemple, un relèvement des épaules avec voussure du dos qui rappelle la conformation du singe debout. Les Suédois ont bien comme nous des appareils de suspension, mais ils les utilisent d'une façon plus naturelle et moins « acrobatique, » par exemple, en associant l'action des jambes à celle des bras, dans l'acte de grimper soit à la corde, soit à la perche. La plupart de leurs exercices sont aussi moins *athlétiques* que les nôtres, par suite de ce détail qu'ils sont exécutés plus souvent avec les bras allongés qu'avec les bras raccourcis. Enfin, leur méthode n'a pas adopté, parmi les exercices aux appareils, ceux qui demandent l'effort le plus intense des muscles des épaules et des bras; par exemple, ceux appelés, dans notre système, les « rétablissemens. »

Ces détails, que nous abrégeons pour ne pas rebuter le lecteur pas des explications trop techniques, ont une importance suffisante pour faire comprendre l'esprit si caractéristique du système suédois. Ce système prétend mettre la gymnastique à la portée de tout le monde. Il écarte les exercices trop athlétiques et les mouvemens trop difficiles, parce qu'il veut que les faibles et les maladroits puissent profiter des bienfaits de la gymnastique. Nous dirions volontiers que l'esprit du système est *démocratique*, si on voulait nous permettre de faire passer ce mot dans l'ordre physique avec le même sens qu'il a dans l'ordre social. La gymnastique suédoise, dirions-nous, est « démocratique, » parce que ses exercices sont à la portée de tous. La nôtre, au contraire, comprend

beaucoup de mouvemens qui ne sont praticables que pour les privilégiés de la nature, pour les sujets dont la force physique est au-dessus de la moyenne : elle n'est pas applicable aux faibles. « La gymnastique, disait, à notre dernier congrès d'exercices physiques, M. Törngren, directeur de l'institut central de Stockholm, la gymnastique doit se garder de partager les hommes en exécutans et en spectateurs. Les exécutans seraient plus habiles peut-être, mais toujours moins nombreux, tandis que le nombre des spectateurs et leurs exigences iraient en croissant. » Ces paroles sont parfaitement d'accord avec les institutions de la gymnastique suédoise classique. Elles étaient peut-être aussi une protestation contre un esprit nouveau qui semblerait vouloir s'introduire dans le système et qui en serait certainement la perte. Certains maîtres, à Stockholm, voudraient agrandir le cadre de l'enseignement et y ajouter des exercices plus difficiles, capables de donner plus de satisfaction à l'amour-propre de l'exécutant. Déjà, une ou deux sociétés suédoises font quelques exercices d'appareils « à la française. » Mais ce ne sont là que des tentatives isolées de « romantisme, » et le système classique restera longtemps debout dans son intégrité.

Ce que les exercices aux appareils ont de plus caractéristique chez les Suédois, c'est leur tendance hygiénique qu'on pourrait opposer à la tendance athlétique des nôtres. Leurs appareils n'ont pas pour objectif, comme chez nous, de donner beaucoup d'exercice aux muscles des bras et des épaules, — muscles par lesquels la force humaine a le plus d'occasions de se manifester au dehors; — ils visent plus spécialement certains groupes musculaires qui interviennent dans les grandes fonctions vitales ; les muscles de l'abdomen, par exemple, qui jouent un rôle si important dans le fonctionnement de l'appareil digestif, dont ils sont, en quelque sorte, des annexes ; les muscles de la poitrine qui concourent à cette fonction vitale par excellence qui s'appelle la respiration ; enfin, les muscles du dos, extenseurs de la colonne vertébrale, qui maintiennent le tronc dans la position verticale et dont l'action énergique et harmonique est indispensable à la correction de l'attitude debout.

Il est intéressant de remarquer que les muscles visés le plus particulièrement par les appareils de la gymnastique suédoise sont justement ceux qu'il importait le plus d'exercer chez l'écolier; ce sont ceux qui souffrent le plus de l'attitude imposée à l'enfant par la vie scolaire. Les muscles du ventre sont mis dans le relâchement et l'inertie par le fait de l'attitude assise; ceux de la poitrine sont placés dans les conditions les plus défavorables, par suite de la *chute des épaules* en avant quand le buste se penche sur le livre

ou le cahier; ceux de la colonne vertébrale sont mis très inégalement en contraction ou en relâchement dans les attitudes affaissées et contournées que nécessitent l'écriture et la lecture. Notre gymnastique n'agit sur ces muscles que dans de rares occasions, et à l'aide des mouvemens du trapèze, des anneaux et de la barre, mouvemens difficiles qui font sentir leurs bienfaits à l'enfant alors seulement qu'après un long apprentissage il est devenu capable d'exécuter certains « tours de force. »

La gymnastique suédoise met ces muscles en travail à l'aide des procédés les plus élémentaires et les plus accessibles à l'enfant, quelles que soient sa faiblesse et son inexpérience. On nous permettra de décrire quelques-uns de ces mouvemens pour mieux faire comprendre l'esprit de la méthode de Ling. Nous aurons ainsi l'occasion de montrer l'ingéniosité des maîtres suédois qui savent, à l'occasion, se passer du concours des appareils spéciaux, et les remplacer par les pièces les plus usuelles du mobilier scolaire.

Prenons un exercice pour lequel l'espalier est d'ordinaire utilisé, l'extension forcée de la colonne vertébrale, exercice des plus efficaces, pour remédier à l'attitude voûtée que prend si souvent le dos de l'écolier. Quand cet exercice s'exécute dans la position debout, le gymnaste se place à quelque distance de l'espalier auquel il tourne le dos, puis il étend les bras, les élève au-dessus de la tête, et, renversant fortement le buste en arrière, il ploie le corps en arc, de façon à former une ligne courbe concave en arrière, et se dessinant à partir des talons jusqu'aux mains. A ce moment, une chute en arrière serait imminente, si les mains ne venaient pas saisir un barreau de l'espalier et y prendre appui. Dans le cas où l'espalier fait défaut, c'est un écolier qui vient le remplacer, en se tenant debout derrière son camarade et en lui offrant l'appui de ses bras placés à la hauteur voulue. On obtient encore la mise en action des muscles du dos à l'aide d'une variante où intervient un engin pris dans le mobilier scolaire, le simple banc sur lequel les écoliers sont assis. L'enfant se couche à plat ventre en travers de ce banc, de telle façon que les jambes le dépassent d'un côté, les épaules de l'autre. Il place ensuite les mains sur les hanches, puis luttant contre la pesanteur qui tend dans cette posture à plier le corps en deux, il redresse le tronc en creusant les reins et relève la tête. Pour que ce moment soit possible, il est nécessaire qu'un camarade, placé de l'autre côté du banc, exerce sur les jambes une pression qui leur donne un point d'appui fixe. Dans les écoles primaires où plusieurs bancs sont rangés les uns derrière les autres, l'intervention de l'aide est superflue, et chaque écolier peut exécuter la manœuvre en engageant simplement les pieds sous le banc placé derrière lui.

Ce simple banc, pièce la plus banale et la plus grossière du mobilier scolaire, est utilisé pour maint exercice par les pédagogues suédois. Nous venons de le voir servir à faire travailler les muscles extenseurs du dos ; on peut l'employer encore pour un mouvement inverse qui met en jeu les muscles fléchisseurs du tronc. Il suffira de varier l'attitude. Le gymnaste se couchera sur le dos, et dans le sens de la longueur du banc. Dans cette position, les pieds étant maintenus fixes, s'il fait effort pour se relever assis, sans l'aide des mains, il sollicitera la mise en jeu énergique des muscles fléchisseurs du tronc, qui sont les muscles abdominaux.

Veut-on un autre exemple des utiles résultats que savent obtenir les disciples de Ling, avec les appareils les plus simples? C'est encore ce modeste banc des écoles qui va nous le fournir. Il s'agit, cette fois, d'une catégorie d'exercices dont notre catalogue est à court, et qui ont pourtant, au point de vue pédagogique, une grande valeur, car ils représentent un moyen de correction des attitudes vicieuses de la taille en même temps qu'une leçon de coordination des mouvemens. Nous voulons parler des exercices d'équilibre. Se tenir debout sur la corde roide est un « tour » réservé, à bon droit, aux acrobates ; marcher sur une poutre élevée au-dessus du sol, comme on le fait (assez rarement du reste) dans les gymnases français, est un exercice moins acrobatique, mais non absolument sans danger, si la poutre est placée à une hauteur assez grande. La poutre horizontale de nos gymnases présente, du reste, au pied une assez grande surface d'appui; le fait de marcher dessus représente moins un exercice d'équilibre proprement dit, qu'un mode d'accoutumance au vertige. Pour obtenir, sans danger, un véritable exercice d'équilibre, il faut provoquer la station et la marche sur une surface aussi étroite que possible, et assez peu éloignée du sol pour ôter la crainte des chutes. Toutes ces conditions sont obtenues à l'aide du banc des Suédois. Ce banc ne diffère nullement de ceux qu'on peut voir dans maintes écoles de hameau, en France. Il présente seulement un détail de construction qui n'en change pas la forme et en augmente, du reste, la solidité. En dessous de la pièce horizontale qui forme siège, est clouée verticalement une traverse qui court dans le sens de la longueur, et réunit entre elles les jambes de soutien placées à chaque extrémité. On retourne ce banc, en mettant le siège à plat sur le sol, et l'on fait marcher les jeunes gymnastes sur l'étroite traverse placée de champ, qui leur présente un soutien large à peine d'un pouce, mais solide, et peu distant du sol. Cette marche sur la traverse du banc est un exercice très en honneur dans les institutions de demoiselles en Suède, et rien n'est plus utile pour donner au corps l'habitude d'une tenue parfaitement droite, puisque la

moindre déviation du centre de gravité amènerait un faux pas. L'équilibre, dans cette progression quasi-aérienne, ne s'obtient pas sans quelques tâtonnemens, et, pour les premières leçons, un peu d'aide est nécessaire. L'exercice se fait alors à deux ; et l'on ne peut rien imaginer de plus gracieux que ces couples de jeunes filles, dont l'une cherche, par de souples inflexions de la taille, à rectifier à chaque pas son attitude, pendant qu'une autre, marchant près d'elle, lui tend le bout des doigts pour qu'elle y prenne un léger appui.

Les exercices dits *du plancher* constituent pour les Suédois le fond même de l'enseignement gymnastique. Ils sont tellement nombreux et tellement variés qu'il est possible de changer très souvent le programme de la leçon ; d'où une diversité qui la rend plus récréative. De plus, chaque mouvement peut s'exécuter suivant plusieurs variantes, dont chacune représente un degré différent dans la dépense de force. Il est facile ainsi de graduer progressivement pour les mêmes muscles l'intensité de l'effort. La gymnastique suédoise, aussi bien que la nôtre, dans ses exercices « du plancher, » a pour règle de faire travailler tous les membres et les divers segmens du tronc, non pas simultanément, mais successivement, de façon que chacun des groupes musculaires reçoive, à tour de rôle, sa part d'exercice. Tout le monde connaît ces exercices, les plus simples de notre gymnastique, dans lesquels on voit le gymnaste, au commandement du maître, fléchir, étendre et tourner dans divers sens, d'abord les bras, puis les jambes, puis la tête et le tronc, en comptant : une, deux, trois, etc. Le même esprit a présidé, dans les deux systèmes, à cette sorte de revue générale de tous les muscles du corps, qui a pour but de n'en omettre aucun dans l'application de l'exercice. Mais des nuances d'exécution peu importantes au premier coup d'œil modifient profondément les résultats obtenus de part et d'autre.

Si on étudie comparativement deux mouvemens similaires chez le gymnaste suédois et chez le gymnaste français, on verra que celui-ci s'efforce de mettre dans son mouvement toute la vigueur dont il est capable, tandis que le Suédois s'applique surtout à donner au mouvement toute l'amplitude possible. Prenons pour exemple le mouvement d'élévation des bras. Chez nous, il se fait par une détente brusque ; le membre est projeté violemment en haut, et doit s'arrêter net, dans une attitude contractée et raidie, et dans une direction parfaitement verticale. Ce mode d'exécution est « athlétique, » en ce qu'il demande la plus grande dépense de force possible. Les bras doivent se tendre et se raidir, et le gymnaste ne fait pas agir seulement les muscles qui élèvent le bras, mais aussi ceux qui agissent en sens inverse, et qu'on appelle,

pour cette raison, leurs « antagonistes. » En même temps que les muscles élévateurs entrent en jeu, leurs antagonistes, c'est-à-dire ceux qui tendent à abaisser le bras, doivent leur opposer une vigoureuse contraction, qui *enraie*, pour ainsi dire, le mouvement, et provoque une dépense de force plus grande, pour la même raison qu'un frein de voiture fortement serré oblige le cheval à un plus fort coup de collier. Chez les Suédois, le même mouvement se fait lentement, sans raideur et sans force; mais le bras ne s'arrête pas dans la position verticale, le gymnaste cherche à lui faire atteindre la limite extrême de déplacement que l'articulation permet, et s'efforce de le porter le plus possible en arrière. Cette différence d'exécution de deux mouvemens en apparence identiques en change totalement les effets. Par le procédé français on obtient des résultats plus athlétiques, on augmente davantage la force des muscles; mais par le procédé suédois on obtient des effets hygiéniques. Les mouvemens amples et doux ont pour effet direct d'allonger, sans secousse, les muscles, de les rendre plus souples, et de combattre les rétractions musculaires, causes fréquentes de difformité. Ils ont encore pour résultat final de rendre les ligamens plus souples, d'augmenter les surfaces de frottement des os, en un mot, de donner plus de mobilité aux articulations. Les mouvemens normaux gagnent à ces exercices une facilité et une aisance singulières, qui donnent à la tournure un cachet d'élégance très remarquable.

Il ne faut pas croire, cependant, que ce mode d'exécution doive exclure toute dépense de force. L'effort musculaire ne se traduit pas par la violence brutale du mouvement, mais par son ampleur et sa durée. Une action lente et progressive des muscles porte le membre déplacé aussi loin qu'il est possible et l'y maintient pendant un certain temps. Et plus le gymnaste est exercé, plus il augmente l'amplitude du mouvement, plus il en prolonge la durée. Il arrive ainsi que le mouvement aboutit en définitive à une pose, à une *attitude* fixe, et le corps garde pendant un certain temps cette sorte d'immobilité active qui constitue une dépense de force considérable.

La plupart des exercices des Suédois mériteraient de s'appeler des *attitudes* plutôt que des mouvemens. Ces attitudes sont combinées avec un remarquable sentiment de l'esthétique, en même temps qu'avec une notion parfaite des lois de la physiologie et de l'hygiène. Il en est beaucoup dans lesquelles la position respective des bras, des jambes et du tronc offre à l'œil les lignes les plus gracieuses, car les Suédois ont, au plus haut point, le sentiment de l'harmonie des mouvemens; ils ont la notion de ce fait, que tels déplacemens du corps sont naturellement associés à tels autres,

par les lois de la mécanique humaine. Mais l'utile est toujours mêlé à l'agréable, en ce sens que l'harmonie des mouvemens s'accorde avec un résultat hygiénique qui découle de leur forme, tel, par exemple, qu'une tendance à provoquer de profondes respirations, ou bien à contre-balancer l'influence des mauvaises habitudes de tenue.

Il existe dans le catalogue de la gymnastique suédoise un grand nombre d'attitudes, empreintes d'une tendance qu'on pourrait appeler *orthopédique*, parce qu'elles visent à redresser le corps. Ces attitudes portent, dans le système, le nom de mouvemens *correctifs*, et reviennent à chaque leçon dans la gymnastique des écoles; je les ai vus appliquer aussi dans les exercices militaires de l'armée et de la flotte suédoise. On est frappé, dans le système gymnastique imaginé par Ling, de voir apparaître à chaque instant cette préoccupation de remédier aux conformations vicieuses par l'attitude et les mouvemens. En cela, le système est parfaitement adapté aux besoins de la race. Les Suédois sont très grands ; on en jugera par ce fait, que leur minimum de taille, pour l'infanterie, est de $1^{m},67$, tandis que, chez nous, il a été abaissé à $1^{m},54$. Avec cette haute stature ils sont, en général, très minces et très élancés, ce qui prédispose les jeunes gens et les jeunes filles, au moment de la croissance, à toutes les variétés des déviations de la colonne vertébrale. Mais, grâce à leur gymnastique, en laquelle les parens ont une foi absolue, ces déviations se corrigent toujours, quand elles ne sont pas compliquées d'une affection des os; et si l'on voit, aux cliniques des médecins gymnastes, une grande quantité d'enfans déviés, on observe, au contraire, que les jeunes gens des deux sexes sont droits, souples, et de belle tenue. C'est le meilleur argument en faveur de la méthode qui les a redressés.

Aucun des mouvemens de la gymnastique suédoise n'est *forcé*, en ce sens qu'aucun ne demande au muscle mis en action un effort qui aille jusqu'à la limite de sa puissance; tous sont combinés de telle façon qu'aucun muscle ne reçoive une somme d'exercice supérieure à celle des autres. De là, chez les gymnastes suédois, une remarquable harmonie dans les proportions du corps, parce qu'aucune partie n'a été développée avec exagération. La gymnastique suédoise vise à favoriser, chez le jeune homme, le développement normal du corps, et l'épanouissement naturel de ses aptitudes, et, chez l'homme mûr, à conserver le plus longtemps possible les qualités physiques; elle n'a pas la préoccupation de faire dépasser à l'individu le niveau de force corporelle où il était destiné à parvenir par l'évolution naturelle des organes. Toutefois, les gymnastes suédois sont très vigoureux, et leurs muscles, sans être grossis outre mesure sur telle ou telle région déterminée du corps, offrent

un remarquable développement d'ensemble. « La force, disent-ils, nous vient sans la chercher. » Ce mot est la meilleure formule des résultats de leur méthode.

Si notre système d'éducation physique mérite le nom de « gymnastique de force, » celui des Suédois pourrait s'appeler la « gymnastique de la grâce. » Il est impossible d'imaginer une gymnastique mieux appropriée à l'éducation physique des femmes, que cet ensemble d'exercices où l'on recherche l'harmonie des mouvemens et la régularité des formes, plutôt que l'intensité des efforts et le développement exagéré des muscles; aussi y a-t-il bien peu de jeunes filles à Stockholm qui ne fassent de la gymnastique. Chaque pensionnat, à quelque degré d'enseignement qu'il appartienne, et quel que soit le rang social des élèves qui le fréquentent, possède un gymnase. La leçon dure une heure chaque jour, et les jeunes filles y assistent par divisions de quarante ou cinquante. Ce nombre n'est pas trop considérable, car chaque élève n'est pas exercée à tour de rôle; toutes travaillent simultanément, leurs exercices étant toujours des mouvemens d'ensemble. Il n'existe, au reste, rien de spécial dans l'outillage de leurs gymnases : ce sont absolument les mêmes appareils que chez les hommes, et c'est identiquement la même leçon.

Les jeunes filles portent, à la leçon de gymnastique, un costume spécial, le même pour toutes les sociétés et les pensionnats de Stockholm. Il consiste en une robe de flanelle, à corsage bouffant, à jupe ample, mais très courte, de couleur noire ou bleue, avec culotte et grands bas de même couleur. L'ensemble de la tenue n'a rien d'excentrique; on a réussi, en lui conservant une décence parfaite, à ne pas lui ôter son caractère féminin. La jeune fille n'a pas l'air de s'être déguisée en garçon et peut, sans se sentir mal à l'aise, faire sa gymnastique devant un public masculin. La gymnastique est, pour la jeune fille, une habitude si régulière, qu'elle ne se sent nullement gênée pendant la leçon par les regards d'un étranger. Elle ne craint pas même de se montrer en public. On prépare en ce moment, à Stockholm, une grande fête gymnastique internationale à laquelle la France sera conviée. Une des plus grandes attractions du programme sera, sans nul doute, le travail d'une société de femmes qui doit prendre part au concours, sous le commandement du capitaine Silow. A plusieurs reprises, pendant notre séjour à Stockholm, nous avons eu l'occasion d'assister aux répétitions de ce peloton d'élite, qui se compose d'une cinquantaine de jeunes filles de dix-sept à vingt-cinq ans. La plupart de ces jeunes filles sont ouvrières de magasin, ou employées de commerce, et c'est le soir, après le travail de la journée, qu'elles

se réunissent à la lumière du gaz, dans la grande salle de l'Institut central.

Bien d'autres sociétés de gymnastique de femmes existent à Stockholm; quelques-unes ont des locaux spéciaux et des maîtresses à elles, mais la plupart utilisent les salles que l'Institut met gratuitement à leur disposition, et acceptent la direction des professeurs qu'il leur offre. Chaque soir, deux ou trois groupes différens de jeunes ouvrières viennent se livrer à ces exercices, si bien conçus pour contre-balancer les effets de l'immobilité forcée qu'elles ont gardée pendant le jour, et si efficaces pour corriger les attitudes vicieuses que donnent au corps les divers travaux à l'aiguille.

La pratique continuelle des exercices du corps a une influence manifeste, aussi bien au moral qu'au physique, sur les jeunes filles de Stockholm. Toutes présentent dans leurs allures quelque chose d'ouvert et de décidé qui trahit l'habitude de l'action. Elles ont, en général, beaucoup d'assurance dans la démarche, beaucoup d'aisance dans tous les mouvemens; la plupart sont grandes et élancées, presque toutes sont droites et « portent beau. » Toutefois il ne faudrait pas croire que leur gymnastique en fait des « viragos. » Les exercices auxquels elles se livrent n'ont rien de commun, — nous l'avons dit et répété, — avec notre gymnastique brutale, rien qui puisse épaissir les membres, et donner au corps des formes masculines. Elles ne sont, il est vrai, ni mièvres, ni délicates, mais en gagnant de la force et de la santé, elles ne perdent pas leur grâce, et demeurent femmes et très femmes.

Les habitudes d'activité physique, de décision et de hardiesse que développe, chez la femme, la pratique régulière de l'exercice, influent incontestablement sur son moral et retentissent sur son rôle social. Les jeunes filles de Stockholm ont plus d'initiative que les nôtres, elles sont plus accoutumées à se passer de leur mère et à se tirer d'affaire sans l'aide de personne. On les a habituées à l'action, et, arrivées à l'âge de femme, elles sont très aptes à mettre leur activité au service de la famille ou du ménage, pour contribuer à sa prospérité. Beaucoup d'emplois réservés aux hommes, dans notre pays, sont occupés, à Stockholm, par des femmes. Les jeunes gens qui cherchent une position dans les magasins, les bureaux, les administrations, se plaignent de se trouver trop souvent écartés par la concurrence féminine.

Les femmes de la société font beaucoup moins de gymnastique que celles de la classe intermédiaire, et il est rare qu'elles continuent après leur sortie de pension les exercices qu'elles ont pratiqués dans leur première jeunesse. Toutefois, ces exercices ayant

eu lieu dans la période où le corps se forme, leur constitution en a ressenti les bénéfices principaux. Et il arrive souvent que, plus tard, le moindre trouble de la santé est le prétexte d'un retour à la gymnastique. Mais celle-ci est appliquée alors dans un autre esprit et prend une autre forme, dont il nous restera à parler; elle devient la *gymnastique médicale*.

Le plus grand reproche qu'on puisse faire au système suédois, c'est qu'il ne comporte aucun exercice de plein air. Tout le travail se fait dans de grands gymnases clos et couverts, et l'institut de Stockholm n'a pas, comme notre école de Joinville, un *stade* à l'air libre, où l'on puisse s'exercer les jours de beau temps. C'est là une lacune qui suffirait, au point de vue de l'hygiène, à faire condamner le système, si le sport d'hiver, si populaire à Stockholm, ne venait très heureusement la combler.

Nous ne pouvons nous figurer, en France, quelle animation apporte le froid dans la vie des peuples scandinaves. Le « triste hiver » est pour eux l'occasion des amusemens les plus variés. L'atmosphère est généralement très pure, à Stockholm, et un air bien sec, à la température de 15 à 20 degrés, produit sur le système nerveux la même excitation qu'un verre de champagne. Le besoin de mouvement devient alors très impérieux, et la neige et la glace fournissent bien des prétextes pour le satisfaire. Le patinage est, naturellement, fort en honneur à Stockholm, et les lacs, les canaux et les rivières qui occupent une si vaste étendue du territoire suédois permettent d'en faire un moyen de locomotion des plus rapides, en même temps qu'un sport des plus attrayans. On voit des jeunes gens qui partent en touriste, le sac au dos, pour faire avec leurs patins des voyages de 300 à 400 kilomètres. Dans toutes les classes de la société, les femmes patinent, avec le même entrain que les hommes, et je tiens d'une dame de Stockholm ce détail, qu'on ne pourrait garder une femme de chambre, si on ne lui permettait de se réserver, chaque semaine, un certain nombre d'heures pour aller sur la glace. Les enfans des deux sexes prennent le patin dès l'âge de cinq ans, et tout Suédois serait honteux de ne pas connaître cet exercice tout à fait national, auquel les troupes s'exercent avec armes et bagages le long des îles de la Baltique.

Mais le sport d'hiver prend beaucoup d'autres formes. C'est d'abord la *skida*, immense patin de bois, large de dix centimètres seulement, et long de $1^{m},50$, recourbé « à la poulaine » par chacun de ses bouts. Cet engin est destiné à glisser, non sur la glace, mais sur la neige. Le sportsman engage l'avant-pied dans une simple bride en cuir ou en corde placée au milieu de la *skida*,

puis il se lance sur les pentes neigeuses où il progresse avec la vitesse d'un cheval au grand trot. L'esprit hardi et aventureux des Suédois trouve l'occasion de se donner carrière, à l'aide de cet engin de sport, qui permet d'entreprendre les plus longs voyages, par des temps où tout autre moyen de locomotion est impossible. Viennent ensuite deux exercices qui se pratiquent en ville sur les places et dans les rues mêmes de Stockholm, ce sont le *sparkstötting* et le *kälke*.

Le *sparkstötting* est au traîneau ce que le vélocipède est à la voiture. Cet engin se compose d'un léger cadre de bois bardé de fer, posé à plat sur la neige durcie, et qui porte deux montans verticaux destinés à servir de prise aux mains du sportsman. Celui-ci, saisissant ces montans, met le pied gauche sur l'une des traverses horizontales, pendant que son pied droit, dont la chaussure est munie de crampons pour ne pas glisser, prend de temps en temps son appui sur le sol pour donner l'impulsion et accélérer l'allure.

Le *kälke* est une sorte de petit traîneau en miniature, ayant la forme d'un grand tabouret dont les jambes sont remplacées par des patins, et dont l'une des extrémités, celle qui représente l'avant, se relève « à la poulaine, » comme dans tous les engins destinés à glisser sur la neige ou la glace. Dès la première enfance, les deux sexes se livrent avec une ardeur égale et avec la même liberté à cet exercice, qui fait leur joie et que ne dédaignent pas les grands jeunes gens et même les hommes. A sept ans, garçons et filles savent à peu près tous patiner; mais avant qu'ils puissent chausser des patins, vers l'âge de trois ou quatre ans, on leur permet déjà de glisser avec le kälke. Pendant l'hiver, on rencontre à chaque pas, dans les rues de Stockholm, des troupes d'enfans de cinq à six ans, en quête d'un emplacement favorable pour leur glissade. Des bambins de trois ans suivent le groupe, tirant d'une main leur traîneau par une corde, cramponnés de l'autre main à la veste de quelque frère plus grand. Et, quand on arrive en présence d'une rue bien en pente, tout ce petit monde s'arrête et s'organise. Chacun se couche sur son traîneau, le corps accoudé sur le côté droit; les jambes, qui dépassent en arrière le véhicule, prennent appui sur la neige durcie pour donner l'impulsion du départ, et le traîneau file comme une flèche. Dans cette descente rapide, l'enfant fait face en avant, et l'inclinaison de la pente, relevant l'arrière du traîneau, en abaisse naturellement la pointe. Il en résulte une position penchée qui donne d'abord au spectateur la crainte de voir le petit sportsman faire une chute la tête la première. C'est cependant l'attitude réglementaire; les jambes peuvent, dans cette position, tantôt rester relevées, pour ne pas diminuer la vitesse, tantôt toucher le sol en agissant comme un frein pour arrêter le traîneau, ou

comme un gouvernail pour le diriger. Au reste, il n'existe aucun danger pour l'enfant dans les bousculades et les rencontres, car toutes les glissades se faisant dans le même sens, le choc des traîneaux entre eux est rendu insignifiant par leur déplacement facile. On n'aurait à redouter que les obstacles fixes, tels que les arbres et les murs des maisons. Mais l'enfant, très vite rompu à la manœuvre, évite aisément les obstacles, pourvu qu'il conserve tout son sang-froid. Et c'est justement la qualité qu'il gagne bien vite à ce jeu.

Une société s'est formée à Stockholm pour faciliter aux écoliers toutes les formes des jeux d'hiver. On improvise dans les cours, à l'aide de mottes de gazon et de terre glaise, de grands réservoirs d'eau, profonds de quelques centimètres, que le froid de la nuit transforme en belles nappes de glace; et les enfans peuvent patiner sans crainte d'accident. Sur la plus belle promenade de la ville, au-dessus du bâtiment de la bibliothèque, une butte a été transformée en glissoire pour les petits traîneaux des enfans et, chaque jour, plus de mille garçons ou filles viennent se laisser couler le long de la pente, sous l'œil d'un surveillant qui dirige les départs.

C'est ainsi que le sport d'hiver vient ajouter à la gymnastique suédoise un complément nécessaire. Ses effets doivent être mis en ligne de compte pour une large part, quand on étudie les résultats si remarquables de l'éducation physique sur la population de Stockholm.

III.

Quand on cherche à introduire en France, sinon la pratique, au moins la notion exacte de la *gymnastique médicale*, on se heurte à une première difficulté, celle de se faire comprendre. Dans notre pays, la gymnastique médicale n'existe pas, en dehors de certains cas très spéciaux et très peu nombreux. Nous avons bien l'idée qu'on peut, à l'aide de l'exercice musculaire, redresser certaines déviations de la taille, rétablir les fonctions d'une articulation ankylosée, rendre leur force et leur volume à des muscles atrophiés. Nous comprenons, en un mot, qu'on puisse traiter par le mouvement certaines maladies des organes moteurs eux-mêmes; ce sont les organes les plus solides et les plus grossiers de la machine humaine, et nous ne craignons pas trop pour eux ce « remède violent » qui s'appelle la gymnastique.

Mais notre confiance ne va pas au-delà, et les médecins français ne voient plus aucune indication de l'exercice dès qu'il s'agit des affections médicales proprement dites, des maladies des organes internes. Ils pensent que, dans ce domaine, l'exercice est un agent

préventif, grâce auquel certains troubles de la santé peuvent être évités, mais non un remède applicable aux maladies déclarées. Il est trop tard, disent tous nos praticiens, pour avoir recours à l'exercice quand la maladie s'est nettement caractérisée, et surtout quand une lésion s'est produite dans quelque organe.

Cette manière étroite de comprendre l'application de l'exercice vient de la conception que nous avons de ses effets et se lie intimement à la tendance de notre système d'éducation physique, dont nous avons fait ressortir le caractère essentiellement athlétique. Notre gymnastique est trop brutale pour se prêter aux délicatesses d'application que réclameraient des organes malades. Elle s'attache à augmenter la force des muscles et la résistance du corps. Et, dans cet esprit, les exercices qu'elle applique ont pour caractère d'être plus difficiles et plus fatigans que les mouvemens de la vie ordinaire. Comment, dès lors, songer à les appliquer aux malades, dont les organes se fatiguent et subissent des perturbations graves, sous l'influence des actes les plus usuels de la vie?

Pour comprendre combien est rationnelle, *a priori*, la prévention des médecins contre la gymnastique médicale, il est nécessaire d'exposer en quelques mots les effets produits sur l'organisme humain à l'aide de la gymnastique, ou, pour parler d'une façon plus exacte, à l'aide de l'exercice physique, dont la gymnastique n'est qu'une forme systématique.

Tout exercice corporel fait sentir à l'organisme deux sortes d'effets physiologiques : les uns locaux, les autres généraux. Les effets locaux se manifestent sur la région même du corps qui est le siège du mouvement, sur les bras, par exemple, dans l'exercice des haltères, sur les jambes dans l'exercice de la marche. Les effets généraux retentissent bien au-delà du point où s'est localisé l'effort et atteignent l'organisme tout entier. C'est ainsi que la course, exercice de jambes, produit des effets très violens sur le cœur et sur le poumon et amène, du même coup, la transpiration et l'échauffement de tout le corps. Les effets dits « généraux » de l'exercice sont très justement qualifiés ainsi, car ils atteignent tous les organes sans exception, activent toutes les fonctions et se font sentir même aux actes les plus intimes de la nutrition. Ils sont le résultat d'une sorte de mise en branle de la machine humaine, dont toutes les pièces vibrent, pour ainsi dire, à l'unisson, quand l'une d'elles reçoit, par le fait du travail des muscles, un choc intense ou prolongé.

En cherchant à produire les effets généraux de l'exercice, on est donc sûr d'en faire bénéficier tous les organes, sans avoir besoin de viser plus spécialement l'un d'eux. C'est grâce à ses effets généraux que la marche, exercice de jambes, peut faire sentir à l'es-

tomac son influence salutaire et amener la guérison de certains troubles digestifs. Mais on devine aisément, à côté des avantages de cette association de tous les organes à l'exercice, les inconvéniens qu'elle peut présenter. Il est impossible, en effet, qu'un organe s'isole des autres et soit soustrait aux effets de l'exercice, si celui-ci présente une certaine intensité ou une certaine durée. Et le retentissement du travail musculaire sur toutes les fonctions deviendrait bien vite un danger pour des organes affaiblis ou malades, s'il atteignait un certain degré de violence. Mais remarquons que ce qu'on appelle « violence » représente un degré très variable, suivant les cas et les individus. Les effets du pas gymnastique ne sont pas trop violens pour le cœur d'un écolier; ils seraient excessifs pour le cœur d'un vieillard, et, s'il s'agissait d'un cœur malade, l'excitation de l'organe pourrait être assez violente pour provoquer de redoutables accidens.

L'on voit donc, pour nous en tenir à l'exemple cité, qu'une affection nécessitant le repos absolu du cœur entraînerait la contre-indication formelle de tout exercice capable de produire des effets généraux appréciables. Il faudrait s'en tenir à des exercices d'une modération telle qu'ils ne puissent déterminer dans l'organisme aucun ébranlement. Et c'est là justement, parfois, un problème difficile. Quel exercice, en effet, semble plus modéré que la marche à pas lents sur une surface plane? Nombre de malades, pourtant, ne peuvent faire quelques pas sans que le cœur batte avec violence et que le poumon entre en jeu avec ce rythme précipité qui amène l'essoufflement. Aussi arrive-t-il le plus souvent que le médecin, renonçant à la solution du problème, proscrit absolument toute espèce d'exercice, faute d'en pouvoir trouver un qui soit assez modéré.

Mais la gymnastique médicale suédoise permet justement de donner aux malades les bénéfices de l'exercice sans les exposer aux perturbations générales qu'il produit sur l'organisme. Elle connaît des moyens, que la nôtre ignore, pour administrer l'exercice à très petites doses, aussi permet-elle de l'appliquer même à des malades incapables de marcher, parce qu'elle a dans son catalogue nombre d'exercices moins violens que la marche. Il existe un tel écart entre les procédés d'exercices des Suédois et les nôtres, que le mot de gymnastique, appliqué indifféremment à des choses si dissemblables, est la cause des plus graves malentendus. Nos médecins seraient certainement moins hostiles au traitement gymnastique des maladies internes s'ils ne jugeaient pas ce traitement sur la foi d'une étiquette mal choisie.

Le médecin français qui va étudier à Stockholm la gymnastique

médicale se trouve en présence de choses tellement neuves pour lui qu'il a peine, au premier abord, à se reconnaître au milieu des mouvemens si variés qu'il voit exécuter dans les « Instituts » publics ou privés. Mais, peu à peu, la lumière se fait dans son esprit; il finit par classer tous ces ingénieux procédés et à voir qu'ils visent, en résumé, à deux résultats : *doser* l'exercice et le *localiser*. Doser l'exercice, c'est en mesurer l'intensité avec assez de précision et de tact pour ne pas dépasser l'effet utile; le localiser, c'est limiter son effet à une région déterminée, de façon à éviter son retentissement sur des organes qu'il importe de ménager.

Pour doser l'exercice, on emploie un procédé qui s'écarte absolument de tous ceux de nos gymnases français, et qu'on pourrait appeler l'exercice « à deux. » Qu'on se représente deux gymnastes dont l'un cherche à étendre le bras pendant que l'autre, lui tenant la main, lutte contre ce mouvement et lui oppose une résistance plus ou moins grande, sans toutefois paralyser complètement son effort. Le mouvement exécuté le premier exigera un déploiement de force d'autant plus grand que la résistance du second sera plus considérable. Le second gymnaste, s'il sait bien calculer sa résistance, pourra donc augmenter ou diminuer, à volonté, la dépense de force du premier. Tel est le principe. On peut en varier à l'infini les applications. Ce que fait le gymnaste *opposant* pour le bras, il le fera pour les jambes, pour les épaules, les hanches, la tête, etc. On comprend que chaque groupe de muscles pourra, suivant les besoins du traitement, être mis en jeu avec le degré de force voulue. Le rôle de l'aide, dans la pratique de la gymnastique médicale, est d'une grande importance. C'est à son tact, à sa connaissance parfaite des mouvemens et de leur effet, qu'est subordonné le succès de la cure. Les auteurs suédois donnent à cet aide le nom de « gymnaste, » désignation qui déroute un peu le lecteur français, car, chez nous, la qualification de « gymnaste » s'applique à ceux qui exécutent les mouvemens gymnastiques, plutôt qu'à ceux qui surveillent et dirigent ces mouvemens.

Pour graduer l'effort musculaire demandé au patient, le gymnaste a plus d'une ressource à sa disposition. La plus élémentaire consiste à lui opposer un effort d'intensité croissante. Mais cette méthode pourrait être mise en défaut quand il s'agit des masses musculaires très puissantes auxquelles ne pourrait faire équilibre la force d'un bras, et même des deux bras du gymnaste opposant. Admettons, par exemple, qu'il s'agisse d'exercer les muscles qui redressent la colonne vertébrale et supposons que le patient soit assis, le tronc fléchi en avant, et fasse effort pour se redresser

pendant que le gymnaste opposant lutte contre cet effort. Si l'opposition se fait simplement, en appliquant la main dans le dos et en luttant, par une poussée en avant, contre l'effort qui reporte le tronc en arrière, la résistance de l'opposant sera nécessairement très faible; car la force des bras d'un homme très vigoureux est inférieure à la force des reins d'un homme de vigueur moyenne. Dans ce mode d'exécution, tout l'avantage sera du côté de l'homme qui exécute le mouvement; il vaincra aisément la résistance de l'opposant, sans avoir besoin de faire appel à toute la force des muscles mis en jeu : le mouvement sera « faible. » Veut-on solliciter dans les mêmes muscles un effort considérable? Les gymnastes changent alors d'attitude. L'un d'eux, celui que nous appelons, pour la clarté de l'exposition, le gymnaste *agissant*, se tient debout derrière une barre de bois placée à la hauteur des hanches, pendant que le gymnaste *opposant* s'assied de l'autre côté de la barre, sur laquelle il arc-boute le pied. Si, gardant leur attitude respective, les deux gymnastes se saisissent par la main, et que le gymnaste « agissant, » après s'être laissé attirer en avant jusqu'à flexion du tronc à angle droit, cherche ensuite à se redresser en portant le corps en arrière, on comprend combien les conditions dans lesquelles la résistance lui sera faite diffèrent de celles de tout à l'heure. Le gymnaste résistant, solidement arc-bouté sur la barre où il appuie le pied, agit dans des conditions plus favorables que son antagoniste et peut lutter avantageusement contre lui, fût-il notablement moins vigoureux; il peut lui imposer un effort, allant, s'il le juge utile, jusqu'au bout des forces du groupe musculaire mis en action : le mouvement sera « très fort. » En veut-on un plus fort encore, un dans lequel le groupe musculaire que nous supposons mis en jeu devra faire un effort considérable pour vaincre une opposition des plus faibles? Le patient se couche à plat ventre sur une banquette horizontale, dans une position telle que le bord de cette banquette ne dépasse pas la crête de ses hanches. Un aide fixe les jambes de façon à empêcher la chute en avant; et le tronc, s'abandonnant à la pesanteur, se fléchit vers le sol. Si, à ce moment, les muscles dorsaux sont vigoureusement mis en action, le corps se redressera et pourra se replacer dans la position horizontale; mais on comprend au prix de quel effort, puisqu'il faudra lutter, dans une attitude très défavorable, contre la pesanteur qui le sollicite à retomber dans la flexion vers le sol. Il suffira, dans cette attitude, de la plus petite résistance exercée soit sur la tête, soit sur les reins, pour obliger le patient qui se relève à un effort véritablement athlétique.

Une foule de procédés aussi simples qu'ingénieux, et conçus

dans le même esprit, ont été imaginés par les gymnastes suédois. Ils ont pour chaque exercice plusieurs modes d'exécution, plusieurs « variantes » dans lesquelles l'effort musculaire croît ou décroît progressivement d'intensité. L'ensemble de leurs mouvemens représente ainsi comme une gamme très étendue, dans laquelle il est toujours possible de trouver la note qui s'harmonise exactement avec la résistance du malade.

Dans certains cas, la gymnastique suédoise pousse l'atténuation de l'exercice jusqu'à supprimer complètement l'effort; le sujet n'exécute plus l'exercice, mais il le subit. Le gymnaste est alors chargé, non plus de résister à des mouvemens voulus, mais seulement d'imprimer au corps ou aux membres des déplacemens dans divers sens, pour lesquels le patient ne fournit ni aide ni résistance. Ce sont les mouvemens *passifs*. Les mouvemens *passifs* agissent sur les articulations, dont ils entretiennent la mobilité; sur les muscles, dont ils augmentent la souplesse et activent la nutrition; ils ont une action remarquable sur la circulation du sang, qu'ils facilitent à l'égal des mouvemens actifs, et sont, pour cette raison, très usités dans le traitement gymnastique des maladies du cœur. Ils ont enfin une action remarquable sur le système nerveux et sont fréquemment utilisés dans le traitement des névroses.

Les mouvemens passifs ne sont pas encore le dernier degré d'atténuation de la « cure mécanique. » Les gymnastes suédois ont, dans leur catalogue, des procédés plus doux encore. Sans déplacer le corps ou les membres, ils font subir aux tissus vivans des attouchemens, des manipulations plus ou moins énergiques qui produisent tantôt sur la peau, tantôt sur les muscles, tantôt sur les organes profonds, des effets divers tels que frictions, malaxations, percussions, c'est le *massage*.

Le *massage* n'est pas séparé, dans l'enseignement de Stockholm, de la gymnastique médicale, dont il est considéré comme une forme atténuée. Dans toute ordonnance des médecins gymnastes, on le voit indiqué à côté des divers mouvemens qui composent la cure. Les diverses variétés de massage sont du reste enseignées à tous les jeunes gens et jeunes filles qui se destinent à la profession de gymnaste, et nous avons dit que les élèves-instructeurs de l'armée suédoise doivent apprendre à masser. Nous n'avons pas à entrer ici dans de longs détails sur cette forme du traitement suédois, elle est beaucoup plus connue chez nous que les autres parties du système, et nous confondons même à tort, sous cette rubrique de « massage, » les trois élémens de la cure mécanique : massage proprement dit, mouvemens passifs et mouvemens actifs.

Nous venons de voir avec quelle sûreté de méthode les Suédois savent doser l'exercice : nous dirons en deux mots comment ils s'y prennent pour le localiser dans la région voulue. La localisation de l'exercice s'obtient au moyen d'attitudes diverses, et de différens modes de fixation du corps pour lesquels des appareils spéciaux sont nécessaires. On sait qu'aucun mouvement naturel ne s'exécute dans une partie du corps même limitée, sans qu'un ou plusieurs groupes de muscles éloignés s'associent indirectement aux muscles directement mis en jeu. L'acte de soulever un poids avec la main ne met pas seulement en action les muscles du bras, mais ceux de l'épaule, des reins et même des cuisses et des jambes. Cette association des divers groupes musculaires peut passer inaperçue quand l'effort est faible, elle devient très apparente quand l'acte exécuté demande une grande dépense de force. Les mouvemens *associés* ne peuvent dans les actes ordinaires être évités que par une attention minutieuse, ou même quelquefois par une longue accoutumance ; mais il existe, dans la gymnastique suédoise, des procédés pour supprimer les mouvemens associés, ou, comme disent les physiologistes, les *synergies*. Le plus élémentaire de ces procédés consiste à donner au corps une attitude telle, que le membre dont on veut supprimer le travail soit mis dans l'impossibilité d'agir. Le rôle des appareils de gymnastique médicale est justement de permettre au gymnaste de varier les attitudes du patient et d'immobiliser les parties du corps où il craindrait d'éveiller des synergies.

Une barre plate et large, en bois capitonné, où le patient debout vient appuyer les hanches, des banquettes où il est tantôt étendu, tantôt placé à califourchon; des fauteuils à dossier mobile qui permettent de faire varier à volonté l'inclinaison du tronc ; quelques barres de trapèze, pour se suspendre par les bras, et enfin l'*espalier* déjà décrit à propos de la gymnastique pédagogique, tel est l'outillage de la gymnastique médicale *manuelle*. Il ne faut pas confondre ces appareils très simples avec les machines beaucoup plus compliquées de la gymnastique *mécanique* dont il nous reste à parler.

Si on a bien compris le rôle que joue, dans la gymnastique médicale, l'aide, ou, comme disent les Suédois, « le gymnaste, » il sera facile de concevoir que cet aide puisse être remplacé par un moteur mécanique. C'est, en effet, ce qui a lieu dans un système de gymnastique inventé par un médecin suédois.

Le docteur Zander a imaginé deux ordres de machines : les unes sont destinées à exercer *activement* les muscles, les autres, à imprimer des mouvemens variés au corps qui les subit *passivement*. Ces machines sont généralement assez compliquées, mais le prin-

cipe en est simple. Les machines avec lesquelles on fait de la gymnastique active consistent essentiellement dans un contrepoids pouvant se déplacer sur la longueur d'un levier, et auquel on imprime un mouvement de soulèvement à l'aide d'une poignée, d'une pédale, d'un dossier, etc., suivant la partie du corps qui doit être soumise à l'exercice. On peut « doser » l'effort imposé au malade, en déplaçant le contrepoids le long d'une règle graduée et en augmentant ou diminuant à volonté le bras de levier que forme cette règle. Quant à la « localisation » du travail dans tel ou tel groupe de muscles, elle s'obtient aisément en donnant au corps l'attitude voulue, et en appliquant la force du contrepoids à telle ou telle partie du corps ou des membres qu'il s'agit d'exercer. Pour mettre en jeu ces machines, il faut être tantôt debout, tantôt assis, tantôt couché ; tout est calculé de façon que l'effort auquel le contrepoids fait résistance soit bien limité au groupe de muscles voulu.

Les machines destinées à produire des mouvemens passifs ne sont pas actionnées par le malade lui-même ; ce sont elles, au contraire, qui, mues par la vapeur, communiquent au corps ou aux membres du malade diverses formes de mouvemens. Étant données les ressources infinies de la mécanique, on comprend qu'un inventeur ingénieux, doublé d'un anatomiste instruit, ait trouvé moyen de faire jouer dans tous les sens toutes les articulations du corps, à l'aide de ces machines. Et, en effet, les machines du docteur Zander produisent tous les mouvemens qu'un aide intelligent saurait imprimer aux diverses parties du corps des malades, et même quelques mouvemens spéciaux que l'aide ne pourrait provoquer.

La gymnastique *mécanique* ne constitue pas, au point de vue médical et hygiénique, un système à part. C'est seulement un autre mode d'application des mêmes mouvemens. Nous avons vu comment on obtient avec les machines des mouvemens actifs et passifs. On obtient de même, avec elles, les effets du massage. A l'aide de marteaux capitonnés, semblables, sauf le volume, à ceux que mettent en mouvement les touches d'un piano, on obtient les effets de la forme de massage appelée *tapotement*. Une autre forme, le *pétrissage* des muscles, est obtenue à l'aide du frôlement de deux épaisses courroies de cuir, rapprochées l'une de l'autre, et entre lesquelles on passe le bras ou la jambe. On produit le massage par *effleurage*, à l'aide d'un large tampon qui se déplace lentement dans le sens de la surface du corps, comme ferait la main posée à plat. — La gymnastique mécanique permet donc d'obtenir tous les effets de la gymnastique « à deux. »

Les machines du docteur Zander ont, à Stockholm, un très grand

succès. Dans l'établissement qui appartient en propre à l'inventeur, un nombre considérable d'hommes et de femmes vient chaque jour se soumettre au traitement de la gymnastique mécanique. Je retrouve sur mes notes les chiffres relevés le jour de ma première visite : il était venu ce jour-là 123 hommes et 92 femmes. Mais il existe deux autres établissemens munis des machines du même système, dirigés par un autre médecin, le docteur Levertin, et où afflue aussi une nombreuse clientèle. Si l'on se rappelle que la ville de Stockholm ne compte guère plus de 200,000 habitans, on comprendra la signification des chiffres que nous avons cités : ils montrent de quel crédit jouit en Suède la gymnastique mécanique. Et ce n'est pas là une de ces pratiques extra-médicales qui excitent quelquefois dans le public un engouement passager, pour être délaissées quand la science en a démontré le peu de fondement. La science marche de pair avec l'opinion publique pour faire prospérer ce système. Il n'est pas une sommité médicale à Stockholm qui n'envoie des malades aux instituts de gymnastique mécanique.

Dans toutes les grandes villes de la Suède, il s'est fondé des établissemens de gymnastique mécanique, et l'on peut dire que l'Europe entière a adopté le système avec faveur. J'ai sous les yeux une carte où sont pointées toutes les villes pourvues des appareils mécaniques du docteur Zander. Il en existe à Copenhague, à Christiania, ainsi qu'à Pétersbourg, à Moscou, à Riga ; il en existe à Londres, à Barcelone, à Milan ; l'Autriche en possède trois, et dans l'empire d'Allemagne, *quinze* villes en sont pourvues. Il n'y a que trois états de l'Europe où cette gymnastique n'ait pas encore pénétré ; ce sont : la Grèce, le Portugal, et... la France. — Qui donc reprochait aux Français leur engouement pour les nouveautés et pour les inventions étrangères ?

IV.

Nous avons tenté d'exposer les moyens d'action dont dispose la gymnastique médicale suédoise. Il nous resterait à étudier comment ces moyens s'adaptent aux diverses affections justiciables du traitement gymnastique. Mais on comprend que ces études trop spéciales ne pourraient trouver ici leur place. Il nous suffira de dire que cette gymnastique peut s'appliquer, sans danger et avec grand bénéfice, à presque toutes les maladies qui ne sont plus dans la période aiguë de leur évolution. De même que nous avons dans notre médecine « chimique » des médicamens pour tous les maux,

il y a dans le catalogue de la médecine « mécanique » des mouvemens pour toutes les affections médicales ou chirurgicales. Les Suédois ont une gymnastique *corrective* et *orthopédique* pour les déviations de la taille et des membres; ils ont une gymnastique *abdominale* pour les maladies des organes digestifs; une gymnastique *respiratoire* pour combattre diverses affections du poumon, de la plèvre et des bronches. Ils ont des mouvemens de *circulation* pour régulariser le cours du sang dans les maladies du cœur. Ils luttent encore à l'aide de la gymnastique contre les maladies du *système nerveux;* ils connaissent des mouvemens spéciaux, soit pour calmer l'irritation de la fibre nerveuse, soit pour en réveiller l'atonie, mieux que nous ne savons le faire en pareil cas, à l'aide de l'électricité. Ils ont enfin une gymnastique *gynécologique*, appropriée au traitement des maladies spéciales de la femme et obtiennent de la « cure manuelle » des succès étonnans dans nombre de ces maladies habituellement traitées chez nous par l'immobilité de la chaise-longue, ou même par une opération sanglante, et que nous considérons, au total, comme au-dessus des ressources de l'art médical. — Dans tous les cas où intervient la gymnastique suédoise, le traitement est toujours composé de trois modes de médication que nous avons décrits : mouvemens actifs, mouvemens passifs et massage.

La gymnastique dite « médicale » n'est pas réservée exclusivement aux infirmes, aux éclopés et aux malades. C'est un système conçu dans le même esprit que la gymnastique ordinaire, dont elle représente une forme adoucie. L'atténuation progressive de l'effort met cette forme de l'exercice à la portée des tempéramens les plus délicats et des muscles les plus faibles. Aussi, les Suédois, dès qu'il se présente dans leur santé le plus petit dérangement, pensent-ils aussitôt à la gymnastique. Ils vont demander au gymnaste des « mouvemens » pour se rétablir, comme nous demanderions au pharmacien quelque sirop ou quelque pilule.

En France, les médecins ont bien, depuis quelque temps, l'habitude d'indiquer, dans la plupart de leurs prescriptions, que le consultant devra « prendre de l'exercice; » mais ce n'est en général qu'un hommage tout platonique rendu à l'efficacité de ce moyen thérapeutique. Où aller, en effet, pour prendre de l'exercice? — Au gymnase? à la salle d'armes? Mais on a défendu les efforts violens. Et l'on ne sait plus que faire si on n'a pas les moyens de monter à cheval, ni le temps de consacrer trois ou quatre heures chaque jour à des promenades à pied. On renonce au remède devant la difficulté de l'appliquer. En Suède, le problème est plus facile à résoudre. Il existe à Stockholm une foule d'établissemens où s'exé-

cutent les ordonnances médicales dans lesquelles la gymnastique est prescrite. De même qu'il y a des officines de médicamens qui s'appellent les pharmacies, il y a aussi des « officines de mouvemens » qui s'appellent des *Instituts gymnastiques*. Et moyennant une rétribution très modeste, chacun est admis dans ces instituts pendant une ou deux heures chaque jour, pour y exécuter la prescription du médecin. Ces instituts sont de deux sortes : les uns emploient des aides ou « gymnastes, » les autres remplacent les aides par des machines.

Il ne sera pas sans intérêt d'introduire successivement le lecteur dans un institut de gymnastique manuelle et dans un institut de gymnastique mécanique, car ces deux sortes d'établissemens présentent une physionomie vraiment originale, et nous n'avons rien qui leur ressemble dans notre pays.

L'institut médical du docteur Wide jouit à Stockholm d'une réputation très grande et très méritée. Nous pouvons le décrire comme le type de ceux où le traitement est appliqué par des gymnastes. Le docteur Wide reçoit chaque jour deux séries de malades : les dames dans la matinée et les hommes dans l'après-midi. Chaque série se compose de cinquante personnes environ, soit une centaine par jour; pour appliquer le traitement, il ne faut pas moins d'une vingtaine d'aides des deux sexes.

Tout un étage de la maison est consacré à cette clinique gymnastique, dont l'aspect, au moment du traitement, offre au visiteur français un spectacle absolument nouveau. — Le malade, muni de sa feuille d'ordonnance, se met entre les mains du gymnaste qui doit lui faire exécuter successivement les mouvemens, — au nombre de dix ou douze, — prescrits par le médecin. Chaque mouvement exige environ cinq à six minutes, au bout desquelles l'exercice est interrompu pendant un temps à peu près égal pour être repris et continué par temps successifs. Dans les intervalles de repos, le gymnaste va donner ses soins à un autre patient, ou prêter son concours à un collègue, dans le cas très fréquent où l'exécution d'un mouvement nécessite deux et même trois aides. Les personnes qui fréquentent l'institut médical subissent leur traitement en commun, côte à côte. Sachant que le massage joue un très grand rôle dans la médication, l'on pourrait croire cette promiscuité plus choquante qu'elle ne l'est en réalité. Le massage à Stockholm ne se fait pas d'ordinaire à nu comme en France. On masse par-dessus les vêtemens quand il s'agit des bras, des jambes et du dos. On masse même l'abdomen sans découvrir le patient, pourvu qu'il soit débarrassé des vêtemens trop résistans, tels, par exemple, que le corset pour les femmes. Au reste, deux ou trois salons particuliers permettent de traiter à part certains cas spéciaux.

Non-seulement le traitement en commun ne choque personne, mais encore il présente un attrait réel, en faisant de la gymnastique un prétexte de réunion. Aucun peuple n'est plus sociable que le peuple suédois. Ces « Français du Nord » ont conservé une simplicité dans les habitudes, une familiarité affectueuse dans les rapports sociaux, qui se sont depuis longtemps perdues en France, sauf, peut-être, dans quelque coin de nos provinces méridionales. Et l'attrait d'une réunion journalière, où l'on se retrouve dans l'intimité, a contribué en quelque chose, sans aucun doute, à la vogue dont jouit la gymnastique à Stockholm. En tout cas, plus d'un cercle de nos grandes villes pourrait envier l'entrain de ces réunions de malades. Dans les intervalles de repos, des causeries familières s'établissent, alimentées par mille incidens du traitement et aussi par mille racontars de la ville. Entre nouveaux-venus, la glace est bien vite rompue, car à chaque instant se présente l'occasion d'une foule de services réciproques. C'est un renseignement technique qu'on demande à son voisin, c'est une assistance obligeante qu'on lui prête pour un mouvement quand l'aide fait défaut. Beaucoup d'enfans des deux sexes suivent le traitement et animent la réunion par leur gentillesse et leur espièglerie.

Le visiteur étranger est quelque peu surpris de voir tant d'entrain et de gaîté dans ces réunions où les assistans semblent, au premier abord, soumis à un traitement pénible autant que bizarre. Ces banquettes où on les étend, ces chevalets sur lesquels on leur ploie les reins, ces barreaux auxquels ils sont suspendus, pendant qu'on leur tiraille le corps et les membres, tous ces engins nouveaux pour le spectateur, éveillent dans son esprit l'idée de quelque torture du moyen âge. A son étonnement viendront peut-être s'ajouter quelques velléités de raillerie s'il observe des détails d'un autre ordre. S'il voit, par exemple, un homme s'asseoir à califourchon sur une banquette, puis un aide lui sauter à cheval sur les jambes pour les immobiliser, et, pendant ce temps, deux vigoureux gymnastes le saisir de chaque côté par les épaules, et se le renvoyer de l'un à l'autre par un mouvement de balancement semblable au rapide va-et-vient du métronome ; ou bien si le patient est soumis devant lui à ce mouvement que les Suédois appellent *skruvning* ou mouvement « de la vis, » qui consiste à imprimer au tronc un rapide mouvement de torsion autour de l'axe vertical de la colonne vertébrale, comme on ferait de la tige d'une vrille pour l'enfoncer dans du bois. S'il observe encore une foule d'autres pratiques singulières, dont il ne comprend pas la portée thérapeutique et ne saisit que l'excentricité, il aura peine, peut-être, à retenir sur ses lèvres cette exclamation : « Ces gens sont des fous ! »

Le médecin ne devra pas s'en tenir à la première impression, pour juger la gymnastique médicale, ni s'arrêter à certains détails d'application qui s'écartent de nos habitudes et peuvent nous paraître choquans. Il est inutile de dire que ces impressions du premier coup d'œil s'effacent dès qu'on a compris. La gymnastique médicale, en effet, n'a rien de douloureux, et ses mouvemens les plus excentriques ont leur efficacité dans certaines maladies. Mais il n'est pas superflu de faire observer que l'introduction dans notre pays de la gymnastique médicale suédoise soulèverait une question d'adaptation et de « mise au point, » question importante à résoudre, si l'on ne veut pas se heurter à cette pierre d'achoppement, si redoutable en France, qui s'appelle le ridicule.

Les instituts de gymnastique mécanique n'exigent pas, comme ceux que nous venons de décrire, un grand nombre d'aides compétens. Des enfans suffisent pour mettre en action les divers appareils qui sont désignés par un numéro d'ordre, et dont chacun ne produit qu'un mouvement spécial nettement déterminé. La salle dans laquelle se fait le traitement ressemble à une véritable « galerie des machines ; » et c'est un curieux spectacle de voir cette foule de gens couchés, assis, debout; tantôt tirant et poussant des poignées ou des pédales; tantôt saisis par des courroies, pressés par des tampons, soulevés par des mécanismes divers, qui leur impriment des mouvemens dans tous les sens, les massent, les forcent à respirer profondément, etc. Mais, au fond, il n'y a rien de changé que la mise en scène, et le but du traitement mécanique est le même que celui de la gymnastique manuelle : il tend à provoquer des mouvemens actifs et passifs, et à appliquer les diverses formes du massage.

La gymnastique mécanique est très en faveur à Stockholm; l'institut du docteur Zander, inventeur du système, est, comme celui du docteur Wide, un prétexte à réunions et à causeries. Au milieu des immenses galeries où se pressent les malades, on a réservé la place d'un salon de repos, avec des journaux, des revues et des rafraîchissemens. Cet établissement est fréquenté par la meilleure société de Stockholm. Au moment de mon voyage, le roi de Suède y venait chaque matin subir son traitement dans la salle commune, sans plus de cérémonie qu'un simple particulier.

Deux autres instituts mécaniques utilisent à Stockholm les machines du docteur Zander; ils sont dirigés par le docteur Levertin. L'un de ces instituts est en même temps un splendide établissement de bains, plus complet qu'aucun des nôtres à Paris; ainsi que le sont du reste, pour le dire en passant, les nombreux établissemens balnéaires de Stockholm, auprès desquels les nôtres semblent véritablement misérables. La *balnéothérapie* forme, en

effet, chez les Suédois, comme le complément de la gymnastique. C'est encore une science beaucoup plus étudiée là-bas que chez nous, et pour laquelle certains médecins se spécialisent. Le docteur Cureman, un des praticiens les plus éminens de Stockholm, est chargé de l'enseignement de cette branche si utile de l'hygiène.

Beaucoup d'autres établissemens spéciaux offriraient encore de l'intérêt pour compléter l'étude de la gymnastique à Stockholm; ce sont les instituts privés dirigés par de simples gymnastes pourvus de leur diplôme supérieur, et inspectés par des médecins. Enfin, pour ne rien omettre, il faudrait parler aussi de la gymnastique qui se fait dans les familles, soit sous la direction d'un maître qui se rend à domicile, soit spontanément et sans autre direction que le souvenir des leçons déjà reçues. La forme si simple de la gymnastique suédoise et son outillage peu encombrant en font le type de la *gymnastique de chambre*. Il faut ajouter que la facilité des mouvemens et le peu d'efforts qu'ils exigent la rendent possible à tout âge. Aussi, parmi les personnes d'âge mûr qui ne fréquentent plus les gymnases, en est-il un grand nombre qui chaque matin « prennent leur gymnastique, » soit en exécutant un certain nombre de mouvemens libres, soit en ayant recours à un ou deux appareils qui trouvent aisément leur place dans un cabinet de toilette, un espalier contre le mur, une barre horizontale dans l'embrasure d'une porte.

La gymnastique, pour le peuple suédois, est donc une institution vraiment nationale et fait sentir son influence bienfaisante sur les habitudes intimes de tous les individus, et sur le genre de vie de toutes les classes de la société. Mais c'est à la modération de ses mouvemens, et à leur adaptation parfaite aux lois de l'hygiène, que la gymnastique doit sa popularité à Stockholm; c'est sa tendance hygiénique qui la rend utile pour tous, et applicable à tous. Nous ne saurions trop insister sur cet avantage qu'elle présente, de pouvoir être mise à la portée des faibles, c'est-à-dire de ne pas rester inaccessible, comme la nôtre, aux sujets qui auraient le plus grand besoin de ses bienfaits. Chez nous, on ne peut faire bénéficier de la gymnastique ni les valétudinaires, ni les hommes qui commencent à vieillir; un homme de cinquante ans est généralement exclu de toutes les formes de l'exercice méthodique. A Stockholm, nous avons vu dans tous les instituts des vieillards de soixante-quinze ans venir se retremper dans cette fontaine de Jouvence qui s'appelle l'exercice, et garder, grâce à la gymnastique, une admirable santé, jointe à une vigueur et à une souplesse vraiment juvéniles.

La gymnastique suédoise pourrait fournir à la nôtre le plus utile

complément sans qu'il fût nécessaire pour cela de copier servilement tout le système, dont bien des détails, signalés au passage, s'adapteraient mal à notre caractère et à nos habitudes sociales. La gymnastique suédoise n'est pas plus que la nôtre un système parfait. Seulement les reproches à faire à chacun des deux systèmes sont loin d'avoir la même portée. Le système suédois présente des lacunes, des *desiderata;* le nôtre commet des fautes. La gymnastique suédoise manque peut-être d'exercices suffisamment athlétiques, et quand elle est appliquée à des hommes très robustes, on peut regretter qu'elle ne recherche pas assez l'effort. En revanche, la gymnastique française ne sait pas assez éliminer l'effort quand il s'agit des sujets pour lesquels il serait dangereux. De ce fait elle devient impossible pour le plus grand nombre et semble inventée pour une minorité de sujets d'élite, pour ceux justement qui pourraient avec le moins d'inconvéniens s'en passer. Le système suédois est applicable à tout le monde, et c'est là la véritable raison de sa prospérité qui, depuis 1814, ne s'est pas un instant démentie.

La gymnastique médicale est comme le couronnement de l'édifice élevé par Ling : elle représente l'application la plus délicate et la plus étudiée de la science des mouvemens. Nous avons dit quelle distance il nous reste à franchir pour pousser notre système au degré de développement où est parvenu celui des Suédois. Que faudrait-il pour réaliser cet immense progrès d'acclimater en France la gymnastique médicale? — Nous nous sommes efforcé de le démontrer, il faudrait d'abord modifier profondément l'esprit de notre gymnastique générale, et y introduire, à côté de ses tendances à l'athlétisme, un esprit scientifique qu'elle n'a pas.

Mais au point de vue pédagogique aussi bien qu'au point de vue médical, nous sommes absolument dépourvus de praticiens instruits, et nous n'avons que deux partis à prendre si nous voulons mettre notre enseignement gymnastique au niveau de celui de Stockholm : c'est d'appeler à Paris des gymnastes suédois, ou bien d'envoyer nos gymnastes s'instruire en Suède. Comment, en effet, pourrions-nous les instruire en France, puisque nous ne possédons pas encore une seule école normale de gymnastique civile? Trouverions-nous étrange d'envoyer nos gymnastes se former à Stockholm? Mais nous envoyons bien nos peintres et nos sculpteurs d'avenir se former à l'École de Rome. Nous avons à Paris une foule de professeurs de gymnastique d'une intelligence assez ouverte et d'une instruction assez étendue pour espérer qu'une saison d'étude de six ou huit mois à Stockholm suffirait pour les mettre au courant de la science qu'ont édifiée les progrès des Sué-

dois. Nous pourrions alors, au retour de ces maîtres, entreprendre la fondation d'une école normale de gymnastique civile, émule de l'Institut central de Stockholm.

Ainsi se trouverait comblée une véritable lacune de notre système d'éducation physique. Tout notre enseignement normal de gymnastique se borne à l'École de Joinville-le-Pont, où nous formons des moniteurs pour diriger l'éducation physique de nos écoliers. Comme si des enfans du plus jeune âge, auxquels on reconnaît toutes les faiblesses physiques, toutes les prédispositions morbides résultant d'une vie trop sédentaire et d'un travail cérébral excessif, pouvaient être soumis à la même direction que des soldats, c'est-à-dire des hommes adultes ayant subi le contrôle des conseils de revision et qui sont, par conséquent, reconnus forts et bien portans!

La création d'une école supérieure de gymnastique supposerait un enseignement qui fût à la hauteur de cette institution. Il nous faudrait changer les matières des cours et surtout demander une instruction plus avancée au personnel enseignant. Il serait alors logique d'attacher moins d'importance à l'état d'entraînement des hommes qu'à leur degré d'instruction, et l'on arriverait, comme à Stockholm, à partager également le temps des élèves-maîtres entre les cours théoriques et les exercices pratiques, au lieu de remplir la journée, comme on le fait à Joinville, par sept heures de travail corporel. On formerait ainsi non des athlètes, — ce qui est parfaitement inutile pour l'enseignement, — mais des maîtres aussi capables de comprendre le but des mouvemens que d'en démontrer l'exécution. On aurait des « gymnastes » dans le sens que les Suédois attachent à ce mot, c'est-à-dire des hommes aussi capables de diriger l'éducation physique des enfans que de seconder les médecins. Mais les médecins devraient s'initier, eux aussi, pour diriger leurs aides, à bien des connaissances qui ne font pas encore partie de notre instruction médicale, et c'est à Stockholm même qu'ils devraient aller faire ces études spéciales.

C'est pour avoir trop peu le goût des voyages scientifiques que nous sommes restés si ignorans dans cette branche si importante de l'art de guérir. Aucun médecin français n'était venu étudier à Stockholm la gymnastique suédoise avant le mois de décembre dernier, date à laquelle nous y avons été envoyé en mission par le ministère de l'instruction publique. Il nous a été facile de constater que les autres peuples de l'Europe n'y avaient pas mis le même retard. A notre arrivée, plusieurs médecins allemands étaient déjà installés à Stockholm, suivant les cours de l'Institut central de gymnastique et les cliniques des instituts privés. Nous

y avons rencontré, en outre, un médecin anglais et deux *doctoresses :* l'une de Zurich, l'autre de Munich, venues toutes deux pour s'initier au traitement gymnastique des maladies des femmes. Quelques mois auparavant, un professeur de l'école de médecine de Genève y était venu recueillir, sur le même sujet, les matériaux d'un important ouvrage qu'il va publier. Depuis plus de dix ans, un grand nombre de savans étrangers et surtout d'Allemands viennent chaque année à Stockholm, ne jugeant pas superflu de compléter leur instruction médicale par l'étude de la gymnastique suédoise. Le docteur Profanter, puis le docteur Schultz, professeur de gynécologie à l'Université d'Iéna, ont étudié, dès 1886, le traitement gymnastique des maladies des femmes, et cette méthode a rendu d'immenses services dans leurs pays. C'est par centaines qu'ils comptent aujourd'hui les guérisons d'affections spéciales rebelles à tous les autres moyens de traitement. Et pendant que les Allemands, nos rivaux dans la science comme ailleurs, enregistrent les succès de ces méthodes, nous n'en connaissons en France ni l'application, ni même l'esprit. Le plus souvent, nos maîtres les plus autorisés les condamnent *a priori* sans en avoir jamais fait l'essai.

Il suffirait, pour dissiper ces préventions, d'un court séjour à Stockholm. Les plus incrédules devraient bien vite s'incliner devant les faits. Et s'ils n'avaient pas le temps de constater par eux-mêmes des résultats probans, leur conviction serait bientôt faite, en présence du témoignage de tous les médecins suédois.

Et quels utiles renseignemens ne rapporteraient pas nos jeunes médecins, après quelques semaines passées à l'école de Stockholm avec des anatomistes comme Retzius et Axel-Key, des chirurgiens comme Rosander, des médecins comme Wising et Brusselius, des ophtalmologistes comme Nordenson, des gynécologistes comme Netzel et Salin ! Ils sont là une pléiade de travailleurs infatigables, dont la droiture et la conscience scientifique n'ont d'égales que leur affabilité et leur courtoisie. Les Suédois professent pour nous la plus cordiale sympathie, et il n'existe aucun pays où les savans français puissent être mieux accueillis que chez eux. Toutefois, il est bien difficile de conserver indéfiniment un constant souvenir à des amis qu'on ne voit jamais, et c'est la conséquence douloureuse à constater de notre aversion pour les longs voyages. Chez ce peuple, de caractère si sympathique au nôtre, dans ce pays si longtemps imprégné de l'esprit français, on peut faire, de jour en jour, cette remarque pénible : que notre influence décroît et que notre langue s'oublie.

FERNAND LAGRANGE.

LE TARIF

ET

LA COMMISSION DES DOUANES

Nous avons, dans un précédent travail (1), signalé le caractère et les tendances du nouveau tarif de douanes que le gouvernement a présenté, en octobre 1890, à la chambre des députés. Ce tarif augmente, dans des proportions souvent très sensibles, les droits qui s'appliquent à l'importation des marchandises étrangères, soit en vertu des traités ou conventions expirant en 1892, soit même aux termes du tarif général, établi en 1881 après de longs et sérieux débats.

La chambre a nommé une commission de cinquante-cinq membres pour examiner le projet de loi. Cette commission, où les protectionnistes de l'agriculture et de l'industrie forment une écrasante majorité, a poursuivi ses études, sous la présidence de M. Méline, arrêté ses résolutions et rédigé ses rapports, qui serviront de base aux discussions prochaines de la chambre. Nous avons donc aujourd'hui, à la suite du tarif du gouvernement, le tarif de la commission. Si le premier est nettement protectionniste, le second est hypocritement prohibitionniste. Taxes augmentées, taxes nouvelles, rien n'y manque. En regard du tarif de la commission, celui du gouvernement paraît presque libéral. On se défend de vouloir rétablir la prohibition, qui est un vilain mot; mais, en fait, on la restaure par la proposition

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

de droits vraiment excessifs. Est-ce donc à cela que doivent aboutir les progrès accomplis, en France comme ailleurs, dans toutes les branches du travail? Il est permis, à première vue, d'éprouver un sentiment contraire et d'estimer que notre législation économique ne comporte pas cette réaction violente. Quoi qu'il en soit, le public a sous les yeux les pièces du procès. Le rapport général, rédigé par le président de la commission, et les rapports particuliers consacrés à chacun des articles du tarif, exposent les motifs des changemens que l'on voudrait apporter à l'ensemble et aux détails de notre législation douanière. Ces travaux considérables méritent qu'on s'y arrête. La doctrine de la protection n'est point ici en cause; il suffit d'examiner si l'intérêt public commande de modifier présentement, dans un sens restrictif, les tarifs adoptés en 1860, à peu près maintenus en 1881, appliqués depuis ces deux dates, sauf de rares exceptions, tarifs assurément protecteurs, sous l'empire desquels la nation a vécu pendant plus de trente ans.

I.

Le rapport général de M. Méline résume exactement et à grands traits les décisions adoptées par la majorité de la commission. Il faut, avant tout, sans se préoccuper d'aucune doctrine économique, protéger le travail national, atteint ou menacé par la concurrence du dehors, assurer l'emploi fécond de notre capital et les salaires de nos ouvriers, conformer notre conduite, sous peine de duperie, à celle des autres nations, qui, pour la plupart, viennent de hausser leurs tarifs de douane, compenser, au moyen de taxes suffisantes, appliquées aux produits étrangers, les charges énormes que les conséquences de la guerre de 1870 ont fait peser sur l'agriculture et sur l'industrie, accorder à l'agriculture, jusqu'ici négligée dans la rédaction des tarifs, une protection équivalente à celle dont l'industrie profite, renoncer aux traités de commerce, en un mot, rétablir dans notre législation économique la justice, l'égalité, l'indépendance. A l'appui de cette thèse, dont tous les argumens sont bien connus, le rapporteur général produit des statistiques tendant à prouver que, depuis 1860, sous le régime des traités, le commerce extérieur de la France a, non pas décliné, mais dévié de sa prospérité antérieure, en ce sens que le chiffre des importations est devenu plus élevé que celui de nos exportations : ce qui, dans les calculs de la balance commerciale, nous constituerait tributaires, débiteurs de l'étranger.

Protéger le capital et les salaires, afin de procurer à notre pays la plus grande somme de prospérité agricole et manufacturière, en cela, tout le monde est d'accord. Nous ne différons que sur les moyens. Nous différons également sur l'appréciation des effets attribués aux traités de 1860, et sur l'interprétation des documens statistiques fournis de part et d'autre. Ces deux points, le premier surtout, sont de grande importance. S'il est démontré que la réforme de 1860 a été opportune et rationnelle, étudiée mûrement, accomplie avec la prudence nécessaire et sanctionnée, dans son ensemble, par des résultats favorables, le nouveau tarif de la commission n'a plus de raison d'être. Il ne reste plus rien qui le justifie. On ne bouleverse pas ainsi, à la légère, les conditions du travail et de l'échange dans un grand pays.

Aussi, dès le début de son rapport, M. Méline a-t-il pris directement à partie les traités de 1860. Il ne va pas jusqu'à dire, comme il est de mode dans le parti protectionniste, que ces traités ont ruiné la France ; mais il prétend que si, à cette époque, certaines réductions de droits pouvaient être inoffensives, on n'aurait dû y procéder qu'avec prudence, « en défendant pied à pied l'intérêt français, au lieu de le livrer, comme on l'a fait, les yeux fermés, dans le huis-clos d'un cabinet de ministre. » Plus loin, il affirme que, « si les traités de commerce avaient été mieux conçus dans l'intérêt français et mieux faits, s'ils n'avaient, par une condescendance déplorable vis-à-vis de l'étranger, sacrifié si gratuitement notre agriculture et tant de nos industries, la France n'aurait pas traversé les cruelles épreuves qui lui ont été infligées. » Ainsi, incapacité, voire même trahison ; le réquisitoire est complet.

Comme il est difficile d'écrire l'histoire ! Les documens relatifs au traité de commerce conclu le 23 janvier 1860 entre la France et l'Angleterre, traité qui a été le point de départ de nos tarifs conventionnels, ne forment pas moins de huit volumes in-4°, qui ont sans doute leur place dans la bibliothèque de la chambre des députés. L'honorable rapporteur général ne les a donc pas consultés? S'il avait parcouru seulement les rapports officiels et l'enquête, il se serait épargné la peine et la disgrâce d'accusations aussi violentes qu'imméritées. Que, dans la presse protectionniste, l'on déclame encore, comme au premier jour, contre le traité néfaste et contre les tarifs bâclés, ce n'est là qu'un excès de polémique ; mais devant une assemblée qui fait les lois, il semble que l'organe d'une grande commission devrait s'exprimer avec plus de modération et d'exactitude, surtout lorsqu'il ajoute à l'influence que lui donne son mandat l'autorité de son caractère personnel.

Or, il est permis de contester, preuves en mains, l'exactitude

des affirmations énoncées dans le rapport. Ce n'est pas sérieusement que l'on reproche le huis-clos des négociations; les traités ne se font pas, d'ordinaire, sur la place publique. Pour le surplus, les textes et les documens démontrent que l'acte diplomatique, le traité du 23 janvier 1860, était inoffensif au regard de notre industrie et que les tarifs, la chose importante, loin d'être livrés à l'aveugle aux convoitises de l'Angleterre, ont été discutés pied à pied et arrêtés à la suite d'études très approfondies. En outre, l'agriculture n'a pas été, comme on le dit, sacrifiée en 1860, par l'excellente raison que le traité ne contenait aucune disposition relative aux produits agricoles. A cette époque, d'ailleurs, l'agriculture, loin de faire cause commune avec l'industrie, protestait contre les prohibitions ou les droits excessifs qui renchérissaient le fer, les machines et les principaux produits industriels. Enfin, les modérations de tarif stipulées dans le traité n'étaient point accordées gratuitement à l'Angleterre : celle-ci nous concédait, en échange, une réduction de droits très sensible sur les vins et les eaux-de-vie, ainsi que l'abolition des droits de douane pour un grand nombre de nos produits agricoles ou industriels. Par une clause spéciale, qui avait pour nous une grande importance, les deux contractans s'engageaient à ne pas interdire et à ne point frapper de droits l'exportation de la houille. Bref, les concessions étaient réciproques, équilibrées autant que possible, ainsi que cela doit être dans toute convention commerciale.

Pour démontrer que le traité du 23 janvier 1860 était réellement inoffensif, il suffit de rappeler qu'il appliquait aux marchandises anglaises désormais admises en France des droits de douane qui ne pouvaient dépasser 30 pour 100 de la valeur jusqu'en 1864 et 25 pour 100 à partir de cette dernière date. La conversion de ces droits à la valeur en droits spécifiques devait être opérée après étude et sanctionnée par une convention additionnelle. Par exception et afin de rassurer immédiatement notre industrie métallurgique, il était stipulé que le droit d'entrée sur les fers anglais serait de 7 francs pour 100 kilogrammes jusqu'en 1864 pour être ramené ensuite à 6 francs. — Voilà le traité. Eh bien! peut-on taxer d'imprudence, flétrir de trahison un acte qui réservait en principe à notre industrie une protection de 30 ou de 25 pour 100? Était-il téméraire de penser, en 1860, qu'un droit aussi élevé suffirait à défendre l'industrie nationale contre toute concurrence? Comment admettre que, pour la fabrication d'un produit valant 100 francs, il y eût entre l'industrie française et l'industrie étrangère un écart justifiable de 30 francs ou même de 25 francs? Un droit de 30 pour 100, c'est la prohibition. Aussi, quand les protectionnistes de 1860 réclamaient contre le traité, se gardaient-ils bien d'arrêter l'atten-

tion publique sur ces détails de chiffres; ils étaient trop avisés pour déclarer que le consommateur français devait leur payer 125 ou 130 francs les produits que l'Angleterre pouvait lui fournir à 100 francs. Non : ce qui les blessait par-dessus tout, c'était le fait même de la levée des prohibitions, c'était la destruction de leur plus solide rempart. Depuis 1822, sous tous les régimes politiques, ils avaient réussi à demeurer les maîtres du tarif, à faire la loi aux députés, aux ministres, aux souverains. Bien qu'ils eussent été prévenus en 1856 que les prohibitions seraient supprimées en 1861, ils se croyaient assurés d'une prorogation indéfinie des délais, lorsque le traité de 1860 vint les surprendre. De là leur déconvenue et leur mécontentement très vif. Mais au fond, ce traité, avec ses 30 pour 100, était parfaitement inoffensif.

Ce qui pouvait l'être moins, c'était le tarif spécifique, qui devait, aux termes du traité, remplacer ou plutôt traduire en chiffres fermes le tarif à la valeur. Les 30 pour 100 étaient un maximum, au-dessous duquel les rédacteurs des nouveaux tarifs avaient à se mouvoir, en abaissant plus ou moins les chiffres des droits, selon la situation particulière de chaque industrie, selon les besoins des consommateurs et selon l'intérêt des échanges que l'on voulait de part et d'autre développer entre les deux pays. Là était le point délicat, le seul qui fût de nature à préoccuper sérieusement le gouvernement français et à provoquer les légitimes inquiétudes des industriels. Si, en effet, ces tarifs spécifiques étaient ramenés trop bas, le succès du traité risquait d'être gravement compromis, et, comme ils devaient être définitifs pour dix années, les erreurs commises auraient eu des conséquences irréparables. Aussi fut-il jugé nécessaire d'ouvrir une enquête générale devant le conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, érigé en tribunal pour entendre tous les intéressés et pour statuer sur la fixation des nouveaux droits conventionnels.

On a fait, en France comme en Angleterre et en Belgique, beaucoup d'enquêtes et sur toutes sortes de sujets. Aucune enquête ne fut plus complète que celle-là, ni mieux organisée. D'ordinaire, les enquêtes se composent de circulaires adressées aux préfets, aux chambres de commerce, aux principaux syndicats : on y a récemment ajouté des questionnaires à l'usage du public. Les documens, ainsi recueillis, sont envoyés à une direction ministérielle ou à une commission parlementaire. Lorsque l'enquête devient orale, les déposans répètent plus longuement ce qui a été écrit, répondent aux objections et défendent leur cause en toute liberté. Il semble que ces informations multipliées doivent répandre de vives lumières sur les questions étudiées par le gouvernement ou par les commissions des chambres.

Leur utilité, au point de vue de la décision à prendre, est cependant assez limitée. On sait d'avance quelle sera, sur une question déterminée, l'opinion de telle chambre de commerce, de tel syndicat, de tel déposant. Dans une enquête touchant à la législation commerciale, un commis quelque peu expérimenté devine à coup sûr, rien qu'à la signature ou au timbre, le sens des réponses. Devant cet amas de dépositions régionales, professionnelles, personnelles, partant contradictoires, le juge le plus expert a peine à se reconnaître et à saisir le point juste. Au mécanisme des enquêtes telles qu'elles se pratiquent ordinairement, il manque un rouage essentiel, le contrôle. Il ne suffit pas d'apprendre (on le savait déjà) que l'intérêt d'une région ou d'une industrie est en désaccord avec l'intérêt d'une autre région ou d'une autre industrie. L'important est de vérifier l'exactitude des argumens et des chiffres produits de part et d'autre. C'est ce qui s'est fait pour l'enquête à la suite de laquelle ont été fixés les tarifs de 1860.

Le gouvernement désigna plusieurs délégués-rapporteurs chargés d'examiner les dépositions écrites au nom de chacune des industries visées par le traité, de vérifier les allégations et les chiffres, de discuter, s'il y avait lieu, devant le conseil supérieur avec les intéressés admis, sans distinction, à déposer oralement, puis de rédiger des rapports concluant à l'établissement de tel ou tel droit. Ces délégués furent choisis en dehors de l'administration; aucun d'eux n'appartenait au parti libre-échangiste. Ils étaient complètement désintéressés et ils jouissaient d'une indépendance absolue pour la conduite de leur travail et pour leurs propositions de tarifs. Leur attention fut cependant appelée sur deux points. En premier lieu, comme il s'agissait de remplacer la prohibition par des droits de douane, il leur fut recommandé de calculer largement ces droits, de se tenir au-delà de la limite qui leur paraissait strictement nécessaire pour la protection et de prendre en considération, dans une mesure raisonnable, les appréhensions manifestées par les intérêts qui se croyaient menacés. En second lieu, ils furent avisés que les droits du traité anglo-français seraient prochainement applicables aux produits d'autres nations, notamment de la Belgique et de l'Allemagne, avec lesquelles des conventions analogues devaient être prochainement conclues; il importait dès lors, en préparant les tarifs, de tenir compte non-seulement de la concurrence anglaise, mais encore des concurrences belge ou allemande, qui, pour certains produits, pouvaient être plus redoutables. Le travail se poursuivit dans ces conditions et dura plus de six mois. Puis vinrent les délibérations du conseil supérieur, approuvant ou modifiant les propositions des délégués-rapporteurs, et enfin les conférences avec Cobden et les commissaires

anglais pour arrêter définitivement les chiffres des droits spécifiques à inscrire dans les conventions complémentaires. Aux historiens aussi mal inspirés que mal informés qui plaignent la France, livrée pieds et poings liés, dans ces discussions, aux exigences de la perfide Albion, il suffit d'opposer la correspondance privée de Cobden, racontant à ses amis d'Angleterre combien il avait à lutter et quelle résistance il rencontrait chaque fois qu'il demandait une réduction de droits.

Tout cela, dira-t-on peut-être, est de l'histoire ancienne, et il n'y a point d'intérêt à retirer de leur poussière les in-quarto de l'enquête de 1860. Pourquoi, alors, les protectionnistes s'acharnent-ils encore aujourd'hui contre cette enquête? Ils espèrent discréditer la réforme libérale de 1860 en déshonorant son berceau et démontrer plus facilement, par la critique du premier tarif conventionnel, la nécessité de retourner à leur ancien régime. Cet argument est faux. Jamais enquête ne fut plus complète ni entourée de plus sérieuses garanties. Il se pourrait cependant que, malgré tout, les tarifs aient été mal faits, ainsi que l'affirme M. Méline, et que le ministre du commerce, en l'an 1860, M. Rouher, le conseil supérieur et les délégués aient commis de grosses erreurs que l'honorable M. Méline et les membres distingués de la commission des douanes auraient épargnées à notre patrie, s'ils avaient été là. Comment prouver cela? Il faut, bien entendu, juger l'œuvre dans son ensemble et consulter les résultats généraux. A-t-on observé que, pendant les années qui ont suivi 1860, sous le coup immédiat des traités, l'agriculture, l'industrie et le commerce aient été, en France, moins prospères? Nullement. La richesse de la France s'est, au contraire, beaucoup accrue pendant cette période. M. Méline ne le conteste pas. Pour ce qui concerne le commerce extérieur, les chiffres de l'importation et de l'exportation, relevés par lui sur les documens officiels, l'amènent à reconnaître que le total des échanges a considérablement augmenté. Mais, ajoute-t-il, ce n'est point le résultat des traités. S'ils n'ont pas ruiné la France, ils l'ont empêchée de progresser et de s'enrichir autant qu'elle l'aurait fait si l'ancienne législation avait été maintenue. Et cette affirmation très inattendue, qui n'est qu'une hypothèse, s'appuie hardiment sur la statistique. Nous entrons ici dans les brouillards.

En 1849, lisons-nous dans le rapport général, les importations de marchandises étrangères en France étaient de 725 millions de francs. En 1859, à la veille du traité, elles s'élevaient à 1,640 millions; et en 1869, à 3,153 millions : d'où résulte une augmentation de 915 millions pour la première période décennale (1849-1859), et de 1,513 millions pour la seconde période décennale (1859-1869). D'un autre côté, les exportations de marchandises françaises pour

l'étranger étaient, en 1849, de 938 millions : elles s'élevaient, en 1859, à 2,266 millions, et en 1869, à 3,075 millions; soit une augmentation de 1,328 millions pour la première période, et de 809 millions pour la seconde. — Si l'on s'en tient à la statistique des produits fabriqués, on constate les mêmes mouvemens que pour l'ensemble du commerce, à savoir augmentation de plus en plus sensible des importations et augmentation des exportations durant chaque période, moindre toutefois pour la période 1859-1869 que pour la période 1849-1859. — Du rapprochement de ces chiffres, le rapporteur-général de la commission des douanes tire deux conclusions : la première, que les traités n'ont pas été profitables pour le travail national, puisque l'accroissement des exportations a été moindre pendant la période qui a suivi leur conclusion (809 millions) que pendant la période antérieure (1,328 millions), et que sans doute, avec le maintien de l'ancien régime, la même avance proportionnelle se serait produite; la seconde, que, le chiffre des importations excédant celui des exportations, au contraire de ce qui avait lieu précédemment, la France s'est appauvrie. En 1859, elle était créancière de l'étranger pour 626 millions, par suite de l'excédent de ses exportations; en 1869, elle était devenue débitrice de 78 millions, et en 1888 l'excédent des importations l'a constituée débitrice de la somme énorme de 861 millions !

Les élémens dont se composent ces chiffres pourraient être discutés, mais il faudrait nous plonger, à notre tour, dans la statistique, et nous y renonçons. Il vaut encore mieux accepter les chiffres qui nous sont donnés, sauf à leur attribuer une signification différente. Le progrès des exportations, pour la période 1849 à 1859, a été en effet très considérable : c'est durant cette période qu'ont été mis en exploitation les grands réseaux des chemins de fer et les services de paquebots, ce qui a produit nécessairement une activité très grande dans le mouvement des échanges à l'intérieur et avec l'étranger. Ce mouvement se serait-il continué avec la même intensité si les prohibitions et les restrictions douanières avaient été maintenues? Vous l'affirmez, mais il est permis d'en douter. Tout progrès a ses limites, ou plutôt ses degrés. De ce qu'un pays, avec un nouvel outillage et des moyens de transports plus abondans, a pu doubler, pendant une période donnée, sa puissance productive, est-on fondé à conclure qu'il conservera indéfiniment, durant les périodes suivantes et dans les mêmes conditions, une égale faculté d'accroissement? Quoi qu'il en soit, après les traités de 1860, l'exportation française n'a point cessé de progresser, alors que la plupart des nations européennes commençaient à pratiquer à leur tour la grande industrie et à nous opposer

leur concurrence sur tous les marchés du monde. La France a non-seulement gardé ses positions dans cette lutte de la concurrence, elle les a étendues et fortifiées. Que veut-on de plus? En raisonnant par hypothèse, à l'instar des protectionnistes, ne pourrait-on pas soutenir que, si les traités de 1860 n'avaient pas stimulé nos manufacturiers, s'ils n'avaient point facilité à nos produits l'accès des marchés étrangers, les exportations auraient fléchi? Cette hypothèse vaut bien l'autre.

Quant à l'augmentation du chiffre des importations, rien de plus naturel, puisque l'on a rendu ces importations plus faciles par la levée des prohibitions et par la réduction des taxes. Est-ce donc un mal que le commerce nous ait fourni en plus grande abondance les denrées alimentaires, les matières brutes et même les produits fabriqués, en un mot tout ce que réclament nos convenances et nos besoins? Le travail de nos usines, l'approvisionnement de nos marchés, les profits, les salaires, le capital national, en ont-ils souffert? Pas le moins du monde : les preuves, visibles à l'œil nu, attestent qu'il n'en est rien. On nous assure, cependant, que, dans nos rapports avec l'étranger, l'excédent des importations nous a faits débiteurs, alors que, précédemment, nous étions toujours créanciers; nous achetons plus que nous ne vendons, une part de notre fortune s'écoule chaque année pour payer nos dettes. L'équilibre, dit-on, est rompu à notre détriment; c'est le fait des traités de 1860, il faut revenir au plus tôt à l'âge d'or, où, les exportations excédant les importations, nos ventes dépassant les achats, la France recevait de l'étranger un solde en capital et en profits.

Cet argument ne se rencontre pas seulement dans le rapport général de la commission des douanes, il est reproduit dans quelques-uns des rapports particuliers; il faut reconnaître qu'il est d'opinion courante et presque populaire. Dans le langage de l'école, c'est la théorie de la balance du commerce, théorie dont tous les économistes, à partir d'Adam Smith, ont dénoncé la fausseté : on ne nous suivrait pas, s'il nous prenait l'idée de rééditer ici leurs savantes dissertations. Il est préférable de s'en tenir à une simple démonstration par le fait. L'Angleterre est, certes, un pays riche. Eh bien! de tout temps, les importations y ont excédé les exportations, et cela dans des proportions très sensibles. Nous avons sous les yeux les chiffres de son commerce extérieur en 1887, 1888 et 1889. Pour l'ensemble de ces trois années, l'excédent de l'importation a été d'un milliard quatre cents millions de francs! Cela dure depuis quarante ans. L'Angleterre, cette énorme débitrice, selon la théorie de la balance du commerce, devrait être depuis

longtemps archi-ruinée. C'est qu'il faut autre chose qu'une statistique, plus ou moins exacte, de l'entrée et de la sortie des marchandises pour établir la situation vraie. Il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Ces chiffres des tableaux de douane, chacun les fait parler à sa guise. La statistique, après avoir dénombré fidèlement ce qu'elle a constaté, n'est pas comptable des deniers ni des ressources qu'on ne lui montre pas, et qui existent cependant; elle n'a point à dresser le bilan général. Ces marchandises que l'Angleterre reçoit en excès, elle les a le plus souvent payées d'avance au moyen de ce qui lui est dû au dehors et de ses bénéfices sans cesse renouvelés : elle n'en doit pas le prix. Elle les applique soit à l'approvisionnement de ses manufactures, soit à son alimentation, soit, pour une grande part, à son confort, à son luxe et à ses jouissances : car elle est riche, et elle ne craint pas les recors. Si l'Angleterre, avec ses milliards d'importations en excès, n'est point débitrice, comment prétendre que la France était, de par la statistique, endettée de 861 millions, au même titre, à la fin de 1888? Non, commercialement, la France ne doit rien à l'étranger. Où sont ses créanciers? Qu'on nous les montre. Que l'honorable M. Méline se rassure. Si haut qu'il monte sur la tour Eiffel, il n'apercevra pas d'huissiers à l'horizon.

Voilà les raisons invoquées par les protectionnistes pour justifier la suppression de toute franchise commerciale et la restauration de l'ancien régime. Le rapport général est un manifeste de la protection à outrance, tel qu'on devait l'attendre des opinions connues et du talent de son auteur. Au point de vue de la discussion, il n'est pas indifférent que cette résolution de nous ramener en arrière soit affirmée aussi nettement. Il n'y a point de méprise possible ; c'est bien une revanche de 1860 que l'on poursuit, c'est une réforme radicale que l'on propose en sens inverse. Les rapports particuliers, consacrés au tarif de chaque industrie, sont empreints de la même marque ; taxes et surtaxes sur toute la ligne.

II.

Le rapport général établit la doctrine, les rapports particuliers fixent les droits que la commission des douanes propose d'appliquer aux articles du tarif. Il n'est pas sans intérêt d'exposer comment il a été procédé à cette étude détaillée des nouveaux droits, travail très considérable, plus important et plus difficile qu'une déclaration de principes. Pressée par le temps, la commission ne pouvait ouvrir directement une enquête : elle a utilisé les travaux préparatoires des conseils supérieurs du commerce et de l'agriculture, les avis des chambres de commerce et des chambres syndi-

cales, les mémoires et les documens de toute nature fournis par les intéressés. Pour l'examen de ce volumineux dossier, elle s'est confiée aux investigations personnelles et au zèle éclairé de ses différens rapporteurs. Le tarif d'importation se compose de 654 articles, qui ont fait l'objet de 80 rapports. Sur les 55 membres dont se compose la commission, 28 ont rédigé des rapports plus ou moins étendus. Il n'est pas surprenant qu'aucun des membres de la minorité n'ait rempli la fonction de rapporteur. On ne soupçonne leur présence dans la commission que par une phrase courtoise dédiée par le président, M. Méline, à ces hommes « éminens et si habiles, » qui, partisans de la liberté des échanges, se contenteraient de la législation commerciale de 1860. S'ils ne se sont pas exilés eux-mêmes dès la première entrevue, ils ont du moins été reconduits poliment, couverts de fleurs, comme les poètes de jadis, hors des frontières de la commission protectionniste. Tout le poids de la besogne est donc retombé sur les membres de la majorité qui ont dû répartir entre eux les tarifs à établir ainsi que les rapports.

Comment s'est faite cette répartition? Le rapport concernant chacune de nos principales industries a été le plus souvent confié à l'un des membres représentant, comme député, la région où s'exerce cette industrie. C'est un député du Nord qui a préparé les tarifs pour les industries du coton et du lin; c'est un député de Meurthe-et-Moselle qui a été chargé des fers; c'est un député du Gard qui a eu les vins, etc. Dira-t-on que cela est tout naturel, le député de la région étant le plus compétent, le plus éclairé, le plus apte à connaître et à faire connaître les besoins ainsi que les ressources de ses compatriotes? Oui, mais il ne faut pas oublier qu'un tarif de douanes implique la solution d'un débat, d'un véritable procès entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, entre l'intérêt national et les intérêts régionaux. Instituer juges d'instruction ou juges-rapporteurs les élus de la circonscription intéressée à ce que tel ou tel chiffre du tarif soit élevé ou réduit, c'est préparer singulièrement, on l'avouera, une décision qui, par sa gravité et par ses conséquences, a la valeur d'un jugement. En pareil cas, le député de la région intéressée est pour le moins reprochable. Si haute que soit sa probité, si extraordinaire que soit son indépendance à l'égard de ses électeurs, il semble convenable qu'il se récuse, et il est prudent qu'il soit récusé. Tout en professant le plus sincère respect pour les personnes, nous sommes en droit de réclamer contre cette procédure. M. Méline affirme que « le travail de la commission se présente à la chambre avec toutes les garanties d'exactitude et de sincérité qu'elle peut désirer. » La sincérité n'est pas douteuse, mais l'exactitude pèche évidemment par le

défaut absolu de contrôle. La chambre tiendra sans doute compte de la façon dont le travail a été préparé, et elle regardera de près aux signatures des rapports. Ajoutons que plusieurs rapports n'ont été déposés que pour la forme, à la veille de l'interruption des séances de la chambre ; ils n'étaient pas terminés et la commission n'a pu en prendre connaissance. Ainsi, la procédure, pour une loi de cette importance, est à la fois partiale et incorrecte. Ces observations préliminaires nous conduisent à l'examen rapide des droits de douane proposés par la commission, en regard du tarif en vigueur et du projet présenté par le gouvernement.

Les animaux vivans et les bestiaux ouvrent la marche ; le cheval, l'animal le plus noble, mène le troupeau. Notre industrie chevaline est prospère ; elle exporte aujourd'hui plus de têtes qu'elle n'en importe. La commission, d'accord avec le gouvernement, maintient l'ancien droit de 30 francs, droit inutile pour la protection et nuisible pour la consommation. Chaque pays a ses races qui conviennent à un usage différent. Nos races normande et percheronne sont appréciées partout, et elles se sont créé, aux États-Unis, un marché très productif ; d'un autre côté, nous pourrions importer avec profit les chevaux du Luxembourg, de la Hongrie et du Danemark. Pourquoi une taxe de 30 francs, qui, s'ajoutant aux frais et aux risques du transport pour un cheval de 700 à 800 francs, et non pas de 1,000 à 1,500 francs, comme l'énoncent à tort les documens officiels, est une charge assez lourde ? Vendons le plus cher possible les chevaux de nos races perfectionnées et procurons-nous au plus bas prix ceux des chevaux étrangers qui nous rendent de bons services. Les industries du transport dans les villes et les agriculteurs sur les frontières auraient tout à gagner à la suppression complète de cette taxe vraiment inutile. Ne nous plaignons pas trop cependant, puisque la commission, résistant à la demande d'un droit de 40 francs par tête, s'est bornée à maintenir le droit existant. Elle a bien voulu également ménager les mulets, qui demeurent taxés, très inutilement encore, à 5 francs ; mais elle s'est rattrapée sur les poulains, qui paieront 2 francs de plus (20 fr. par tête au lieu de 18 fr.) et sur les ânes qui, accueillis jusqu'ici sur notre territoire par la franchise complète, auraient à payer désormais à la douane un droit de 3 francs. Pourquoi cette augmentation sur les poulains ? « Elle est justifiée, dit le rapport, par la valeur des animaux importés, supérieure à la moyenne sur laquelle on s'était basé pour établir le droit de 18 francs. » Cette raison n'est pas décisive. Il ne s'agit pas ici d'un droit fiscal ni d'une taxe somptuaire : ce qui importe, c'est de savoir si nos éleveurs et nos agriculteurs n'ont pas intérêt à se procurer au plus bas prix des poulains propres à être préparés, avec moins de risques, à la vente

ou au service de la ferme. Quant au tarif des ânes et ânesses, voici comment s'explique le rapport : « Le mouvement commercial de l'espèce asine est peu considérable. Sur un effectif total d'environ 400,000 bêtes, nous en exportons chaque année 700 à 800 dont la plus forte partie pour l'Espagne et l'Italie. Ces deux pays en importent à peu près autant en France et, sur le total de l'importation variant de 1,600 à 2,000, la moitié est fournie par l'Algérie. Ces données ont déterminé votre commission à adopter la taxe de 3 francs proposée par le gouvernement, qui n'a pu maintenir l'exemption figurant à l'ancien tarif pour l'espèce asine. » Voilà bien de l'honneur pour ces pauvres ânes, protégés à 3 francs la pièce par le gouvernement et par la commission. L'explication fournie par le rapporteur montre que cette protection est au moins superflue; elle ne fera que gêner nos compatriotes de la frontière belge et luxembourgeoise qui achètent chez leurs voisins des villages limitrophes des ânes d'occasion. Elle leur fera payer 3 francs de plus.

Le tarif des bestiaux a beaucoup plus d'importance. Il a subi, depuis le commencement du siècle, de nombreux remaniemens. Admis d'abord en franchise, les bœufs importés de l'étranger furent taxés, en 1816, à 3 francs par tête. En 1822, ce droit fut brusquement relevé à 50 francs pour les bœufs gras et 15 francs, puis 25 francs pour les bœufs maigres. En 1826, la distinction entre les gras et les maigres fut supprimée, le droit pour tous les bœufs étant maintenu à 50 par tête, plus le décime, soit 55 fr. Après divers dégrèvemens opérés en 1853 et en 1854, une loi de 1863 fixa le droit à 3 francs. Le tarif de 1881 le releva à 15 francs. Quelques années plus tard, nous sommes à 25 francs. Comme on le voit, peu d'articles ont donné autant de mal que les bœufs aux rédacteurs de nos tarifs. Dans le projet actuel, le gouvernement propose de modifier l'assiette du droit, de percevoir celui-ci non plus par tête, mais au poids et d'établir une taxe de 10 francs par 100 kilogrammes de poids vif. En fait, c'est une aggravation considérable. La commission va encore plus loin. Acceptant le mode de perception au poids, ainsi que le taux de 10 francs par 100 kilogrammes, elle prétend que le minimum de 50 francs par tête soit appliqué aux bœufs qui pèseraient moins de 500 kilogrammes. C'est plus fort qu'en 1826, sous la restauration, à l'époque où l'arme du tarif était maniée avec une sorte de furie pour la reconstitution de la grande propriété et de l'aristocratie terrienne. Au point de vue purement agricole, est-il avantageux de prohiber, comme on veut le faire, l'entrée des bestiaux maigres destinés à l'engraissement? Mais ce qui domine ici, c'est l'intérêt de l'alimentation. La viande de boucherie est beaucoup trop chère, ce n'est

pas le cas d'en augmenter artificiellement le prix. Les agriculteurs nous disent qu'ils vendent mal leurs bestiaux sur les marchés et que la hausse de la viande provient des bénéfices exagérés que s'attribuent les intermédiaires, les facteurs et les bouchers. Cela ne regarde pas le consommateur. C'est affaire aux fermiers de veiller à une organisation meilleure de leur commerce et à la défense de leurs intérêts. On nous accable de statistiques qui tendraient à prouver que la viande de boucherie a été plus chère quand les bœufs étaient à peine taxés, et moins chère, avec des tarifs élevés. Ces statistiques-là devraient être prohibées. A qui fera-t-on accroire qu'à moins de circonstances très exceptionnelles, une taxe ajoutée au prix vénal d'un produit n'opère pas dans le sens de la hausse? C'est précisément pour déterminer la hausse à l'intérieur ou pour arrêter la baisse que les droits de douane sont si ardemment sollicités. Tous les raisonnemens invoqués en cette matière, les bons comme les mauvais, sont primés par la question des subsistances.

La commission ne se borne pas à surtaxer les bœufs. Elle surtaxe également les vaches, les veaux, les moutons, les agneaux, les chèvres, les porcs, les cochons de lait, le gibier, les tortues, les volailles, les pigeons qui viennent, dit le rapport, « concurrencer un des produits de la ferme française, » les chiens de chasse et d'agrément. Il y a pourtant exemption de droits pour les animaux non dénommés dans cette nomenclature qui ressemble à un catalogue du Jardin d'acclimatation; mais l'exemption n'est pas définitive : « L'administration des douanes sera chargée de dresser un état de ces animaux par espèces, afin de présenter le chiffre exact de ceux qui peuvent concurrencer les produits de l'agriculture française. » — Aux animaux vivans succèdent les animaux morts et leurs dépouilles. Les viandes fraîches de bœuf acquittent aujourd'hui à l'entrée, en vertu du tarif conventionnel, un droit de 3 fr. par 100 kilogrammes. Le tarif général de 1881 les a taxées à 12 francs, le gouvernement propose, en 1891, le droit de 20 francs, et la commission le hausse à 25 francs. De même pour les viandes fraîches de porc et de mouton. Le mouton est particulièrement protégé, le droit qui le concerne atteignant dans le projet de la commission 32 francs par 100 kilogrammes, soit 0 fr. 32 par kilogramme. Et cela, dit le rapporteur, « pour tenir compte, dans une juste mesure, des diverses indications qui ont été fournies par les intéressés et des plaintes très légitimes des industries en cause. » Le tarif des conserves de viandes en boîtes passerait de 8 francs à 15 et 20 francs, celui des conserves de gibier, de 15 et 20 francs proposés par le gouvernement à 60 et 75 francs adoptés par la

commission. Le gouvernement n'avait pas pensé aux boyaux, mais « l'attention de la commission a été attirée par les fabricans de boyaux pour la charcuterie sur l'importation des boyaux de bœuf, de porc et de mouton venant de l'étranger. » Et les boyaux du bétail national seront protégés au tarif n° 20 *bis* par un droit de 6 à 10 francs les 100 kilogrammes. Que l'on veuille bien excuser ces détails et ces chiffres. Ils sont nécessaires pour montrer à quel point la commission a franchi toutes les bornes acceptables de la protection.

Quant aux céréales, peut-on espérer que la chambre reviendra sur les lois récemment votées, qui ont établi des droits de 5 francs par 100 kilogrammes sur le blé, de 8 francs sur les farines et de 3 francs pour le maïs? Bien que tous les argumens soient connus, il y aura quelque utilité à rouvrir le débat en séance publique, devant le pays qui commence à s'émouvoir des résultats produits par ces nouvelles taxes. Pas n'est besoin d'être libre-échangiste pour protester avec force contre toute mesure qui tend à enchérir le pain ou la viande. Après avoir imposé le blé et la farine, le gouvernement et la commission des douanes ont été conduits par la logique à demander l'établissement d'un droit de 6 francs par 100 kilogrammes de pain importé de l'étranger, soit 6 centimes par kilogramme. On a observé en effet que, depuis trois ans, les importations de pain, qui étaient précédemment insignifiantes, ont atteint des proportions toujours croissantes : de 4 millions et demi de kilogrammes en 1887, elles se sont élevées en 1890 à plus de 30 millions, provenant de Belgique pour les neuf dixièmes, et il est certain que, si l'on n'y met ordre, elles dépasseront largement ce chiffre. Les boulangers belges, avec le blé et la farine exempts d'impôt, peuvent fabriquer et vendre le pain à plus bas prix, de telle sorte que nos populations de la frontière prennent l'habitude de s'approvisionner en Belgique. De là, concurrence ruineuse pour nos boulangers, extinction des fours, diminution des recettes du trésor, incitation à la fraude, etc. Tout cela est exact. Sans avoir approfondi l'économie politique, les sociétés ouvrières de Roubaix, de Tourcoing, de Lille, ont découvert qu'il vaut mieux acheter du pain belge, quand celui-ci coûte 8 centimes et demi par kilogramme de moins que le pain français; elles ont même installé des fours de l'autre côté de la frontière, où elles fabriquent le pain à l'usage de leurs sociétaires. Le rapport de la commission fournit à cet égard des renseignemens complets et des chiffres très intéressans. La consommation moyenne du pain, par tête et par jour, étant évaluée à 586 grammes, et l'économie réalisée par la consommation du pain étranger étant d'environ 5 centimes par tête et par jour, soit 18 fr. 25 par an, il s'ensuit que les 30 millions de kilo-

grammes importés en 1890 ont pourvu à l'alimentation de 140,187 personnes, qui ont réalisé ensemble une économie de 2,558,412 fr. 75. D'après le rapport, ce bénéfice, dont profitent exclusivement nos populations de l'extrême frontière, serait compensé par une perte de 1,200,000 ou de 1,500,000 francs, représentant les droits que la douane aurait perçus si, au lieu de pain, l'on avait importé le blé ou la farine, puis par une perte de 2 millions 800,000 francs qui auraient été dépensés sur le sol national et gagnés par nos industriels et nos ouvriers, si le pain venu de Belgique avait été fabriqué en France. Les recettes de la douane ont en effet subi une diminution, mais il ne semble pas exact de considérer comme une perte sèche la réduction signalée dans le travail de la boulangerie : il y a là plutôt un déplacement de capital et de main-d'œuvre, déplacement qui peut être dommageable pour des intérêts particuliers, mais qui n'affecte pas le travail national, surtout dans le département du Nord, où capital et main-d'œuvre trouvent largement à s'employer.

Ce qui est important, et ce qu'il faut retenir, c'est que d'après les calculs mêmes du rapport, les droits sur le blé et sur la farine font supporter annuellement aux consommateurs français, comparés avec les consommateurs belges, qui ne sont grevés d'aucun droit, une différence de 18 fr. 25 par tête pour le prix du pain. C'est énorme, particulièrement dans le département du Nord, où les familles sont nombreuses. En appliquant ces calculs à notre population de 38 millions d'habitans, on arriverait au chiffre de 693 millions de francs représentant la surcharge que les tarifs actuels infligent à la nation pour la consommation du pain. Oui, surtaxez le pain, quintuplez le droit actuel, la logique vous y condamne ; mais ne venez plus soutenir que le droit sur le blé est inoffensif, que la protection n'a pas fait hausser les prix, que la population française ne paie pas son pain trop cher. Les chiffres sont là, qui répondent avec leur éloquente simplicité.

La plupart des légumes secs ou farineux alimentaires étaient admis en franchise complète, les pois, les fèves, les haricots, les lentilles, les pommes de terre, les marrons, les châtaignes, etc. Tout cela désormais serait taxé, si la chambre adoptait les propositions de la commission. Des droits qui ne représentent pas moins de 6 pour 100 de la valeur et qui vont parfois à 12 et 14 pour 100, frapperaient ces divers produits agricoles. Le rapport nous initie aux luttes qui se sont engagées dans la commission, sur cette partie du tarif. « La question du droit à établir sur les haricots a donné lieu à une longue discussion. » Les agriculteurs du Nord demandaient 8 francs, d'autres 5 francs. La commission a reconnu « qu'un droit trop élevé rendrait assez difficiles nos relations commerciales avec

la Roumanie, qui nous envoie une grande quantité de haricots, et que le droit sur le maïs a déjà frappée dans l'un de ses principaux élémens d'exportation en France. » Elle s'en est tenue au chiffre de 3 francs, qui représente 10 pour 100 de la valeur. De même pour les autres légumes secs. Les légumes frais seraient frappés de droits plus élevés encore, remplaçant la franchise, afin de protéger notre culture maraîchère, qui est pourtant dans une situation prospère et qui exporte à l'étranger plus de produits qu'il ne s'en importe. De même enfin, pour les fruits de table, exempts jusqu'ici, pour la plupart. La culture française est menacée, nous dit-on, par la concurrence des prunes de Bosnie, des fruits américains, des fruits africains, des pommes et des poires de l'Australie! « De Victoria (Australie), pommes et poires de superbe apparence viennent rapidement en France et arrivent à une époque où nous n'avons que peu ou point de fruits. » S'il en est ainsi, l'on conviendra que ces excellens fruits nous arrivent fort à propos, et qu'il n'y a pas lieu de les repousser. En général, cette crainte de la concurrence étrangère pour les légumes et pour les fruits n'est-elle pas très exagérée? La France est l'un des fruitiers du monde. Elle exporte en abondance et avec profit les produits de toutes ses régions. Au nord comme au sud, nous voyons circuler sur nos chemins de fer des wagons de fruits à pleine charge, qui sont dirigés vers la frontière. Cette belle industrie est-elle sérieusement menacée, et paraît-il nécessaire de l'étayer par un droit de douane qui serait non pas un droit protecteur, mais une taxe indirecte de consommation?

Il est également difficile de s'expliquer pourquoi la commission a jugé utile de taxer certains fruits secs et d'augmenter le droit sur l'huile d'olive. Le rapporteur déclare que, « pour l'ensemble de ces articles, la production française égale à peu près la consommation intérieure, et que notre exportation contre-balance l'importation; mais cette exportation s'accroît chaque année, tandis que l'importation reste stationnaire, avec tendance à décroître, et, de plus, il est absolument nécessaire de tenir compte de ce que, pour la plupart de ces produits, les amandes et les huiles d'olive notamment, les récoltes sont tellement irrégulières que, bien souvent, le commerce et l'agriculture sont obligés de faire appel aux produits de l'étranger. » La conclusion logique de cette déclaration, ce serait la réduction, ou tout au moins le maintien des droits actuels. Au contraire, la commission propose des augmentations de droits, même sur l'huile d'olive, dont l'importation est cependant si avantageuse pour les huileries de Provence dans les périodes, assez fréquentes, où la récolte des olives a été insuffisante. « On est alors obligé de combler les vides et d'améliorer les qualités par

des huiles étrangères, à moins de fermer les moulins... » Le rapporteur constate que, depuis trente à quarante ans, les facilités des échanges ont donné au commerce des huiles une impulsion extraordinaire, que ce commerce a décuplé et qu'il est loin d'avoir atteint tout son développement. Pourquoi, encore une fois, aggraver le tarif des douanes pour un article de consommation générale? C'est la protection inutile.

Nous pourrions ainsi passer en revue tous les articles qui servent à l'alimentation. Pour tous ces articles, les anciens droits ont été augmentés, des droits nouveaux ont été établis. Augmentation pour le poisson et pour les fromages, création de taxes pour le lait, les œufs, le miel. Aucune denrée n'est épargnée. Jusqu'à la glace, qui n'avait pas encore été inscrite au tarif! Elle figure dans le projet de la commission sous le n° 188 *bis*, « glace (eau congelée) », avec un droit minimum de 40 centimes par quintal, représentant 20 pour 100 de la valeur. L'importation de la glace en France atteint à peine 500,000 francs; elle vient principalement de la Norvège et de la Suisse; elle est utile, comme lest ou comme fret de retour, aux navires norvégiens qui fréquentent nos ports de l'Océan. Comment troubler, pour si peu, nos relations maritimes et commerciales avec la Norvège, alors que la consommation française absorbe facilement toute la glace qui lui est fournie? L'honorable député de la Haute-Marne, qui a rédigé le rapport, plaide en excellens termes pour les habitans des montagnes de l'est, qui ne pourraient soutenir la concurrence des glacières suisses. Il s'agit donc ici de la protection par charité : car, en vérité, la concurrence étrangère est presque nulle; ce n'est ni la Norvège, ni même la Suisse qui, avec des importations relativement très faibles, peut nuire à la production de celles de nos glacières qui sont établies dans des conditions désavantageuses. La véritable concurrence est en France même, et le tarif n'y peut rien.

Parmi les taxes qui intéressent les subsistances, il en est assurément qui comportent une discussion très sérieuse. Pour le blé, pour les bestiaux, pour le vin, on peut, en demeurant dans le système de la protection, discuter sur le chiffre plus ou moins élevé du droit de douane qu'il convient de leur accorder. En ces trois articles se résume, en quelque sorte, la protection agricole. Quant aux autres produits, la protection n'est pas utile; elle peut même, dans bien des cas, être préjudiciable pour une partie de la population française. Voici l'observation très juste qui est exprimée dans le rapport concernant le lait : « Quelques-uns de nos collègues se sont préoccupés des entraves que ce droit sur une matière qui entre dans l'alimentation quotidienne pourrait apporter aux communications des villages situés sur nos frontières. » Il

y a, en effet, entre les foires et les marchés voisins de la frontière, des relations constantes, avantageuses pour les populations des communes limitrophes, relations que le régime actuel laisse complètement libres. Le lait, le beurre, les œufs, les sacs de pommes de terre, etc., qui seront apportés ainsi sur nos marchés, seront-ils donc soumis à un droit de douane? L'honorable rapporteur nous rassure en supposant que « l'administration des douanes fermera les yeux sur ces échanges internationaux, provoqués par les nécessités de l'alimentation. » Le bon billet! Notre nouveau tarif, dans l'esprit de la commission qui l'a rédigé, ne comporte pas de tolérance, et les douaniers feront leur devoir. Secondaires en apparence, ces considérations sont de nature à frapper l'attention de la chambre, comme elles ont un moment arrêté celle de la commission. Pourquoi ne pas rayer du tarif ces nombreux articles, dont quelques-uns sont minuscules? Négligeons ces broutilles de la protection, cette salade de légumes et de fruits, frais ou secs, l'eau congelée, etc., dont le tarif ne produira que des vexations sans profit. Il ne s'agit, en définitive, que de maintenir pour ces articles le régime de franchise appliqué sans inconvénient depuis plus de trente ans.

III.

Les industries textiles sont aux premiers rangs des industries nationales dont il importe d'assurer l'existence et la prospérité. Elles emploient de gros capitaux et un très grand nombre d'ouvriers; elles doivent répondre aux besoins toujours croissans de la consommation générale; elles alimentent des branches de commerce variées à l'infini et elles ont un rôle très considérable dans le commerce extérieur, soit par l'importation d'une partie des matières premières, soit par l'exportation des tissus, pour la fabrication desquels la France, au point de vue de la solidité et du goût, a su conserver jusqu'ici une incontestable supériorité. Elles méritent donc, sinon toutes les faveurs, du moins toutes les garanties que peut procurer un tarif de protection, garanties que, selon la commission des douanes, écho des intéressés, les tarifs de 1860 auraient enlevées à quelques-unes d'entre elles.

La législation de 1860 avait décidé l'admission en franchise de toutes les matières premières : coton, laine, soie, lin et chanvre, jute, etc. Les protectionnistes de 1891, dominés par l'intérêt agricole, auraient volontiers taxé toutes ces matières premières, même le coton. La commission des douanes ne s'est point laissé entraîner à ces mesures extrêmes. Elle a maintenu l'exemption pour le lin et le coton, avec résignation pour la laine, et non sans peine pour

la soie. Mais elle a cru devoir appliquer une taxe sur le chanvre teillé, ainsi que sur le jute. Le droit applicable au chanvre teillé serait de 10 francs par 100 kilogrammes au tarif général et de 8 francs au tarif minimum. L'honorable rapporteur, député de Maine-et-Loire, l'un de nos départemens les plus intéressés à la culture du chanvre, justifie cette proposition par la diminution des hectares ensemencés, par la concurrence de l'importation étrangère et par la baisse des prix de vente. Pour le jute, qui ne se produit pas en France, les droits seraient de 8 et 6 francs, motivés par la concurrence qu'il fait au chanvre, et même à la laine. Il est assurément regrettable que la culture du chanvre soit en décroissance, alors qu'elle a su améliorer sensiblement le rendement à l'hectare; mais cette décroissance paraît due surtout à la concurrence des tissus de coton, que la consommation préfère aux tissus de chanvre. Peut-être aussi, dans certaines régions, les fermiers ont-ils trouvé profit à se porter vers d'autres cultures, de telle sorte que, finalement, ils ne seraient pas en perte. Il en est ainsi pour le lin, que le cultivateur remplace par la betterave, favorisée par les primes exceptionnelles de la loi sur les sucres. La diminution d'une culture, dans une statistique agricole, n'implique pas toujours la détresse du fermier. Parfois aussi cette diminution résulte de circonstances dans lesquelles le tarif des douanes n'a pas à intervenir. L'alizarine a ruiné la garance; le colza et son huile sont dépréciés par le gaz, par l'électricité, par le pétrole. Pour le chanvre, l'intérêt industriel l'emporte sur l'intérêt agricole; les filateurs doivent pouvoir se procurer facilement et au plus bas prix leur matière première pour la livrer au tissage, qui lutte contre la concurrence des autres produits textiles. Quant au jute, matière exotique comme le coton, comment admettre qu'une taxe quelconque lui soit imposée, au risque de compromettre une industrie importante, récemment créée sur notre sol, et de la frapper en pleine prospérité? Affranchir de tous droits les matières premières utilisées par les grandes industries, c'est l'un des moyens les plus efficaces de protéger le travail national.

Il est impossible d'examiner en détail les tarifs qui concernent les fils et les tissus. Avec les subdivisions en numéros de fils et l'extrême variété des tissus frappés de droits, ce tarif est vraiment, pour le vulgaire, la bouteille à l'encre. Le gouvernement, sur la proposition du conseil supérieur du commerce, où les protectionnistes sont en majorité, avait inscrit dans le projet de loi de nombreuses augmentations de taxes. La commission des douanes ne s'en est pas contentée : elle a relevé presque tous les chiffres, elle a augmenté le nombre des classifications et elle propose des taxes qui, sous le prétexte d'une protection nécessaire, tendent à rétablir

l'ancienne prohibition. Ce sont encore ces maudits tarifs de 1860 qui ont ruiné l'industrie, et il faut vigoureusement réagir. Quels argumens opposer à ces affirmations des intéressés, complaisamment endossées par la commission et par ses rapporteurs? Personne, en France, ne s'est aperçu que nos grandes industries de la filature et du tissage soient dans un tel état de détresse qu'il devienne nécessaire de renforcer la protection dont elles jouissent. Les plus importantes des usines qui existaient avant 1860 sont encore debout; un grand nombre d'usines nouvelles se sont créées sous le régime de 1860 que l'on prétend ruineux. Les quantités de fils et de tissus sortis de nos manufactures sont beaucoup plus considérables; la qualité s'est améliorée, elle va de pair avec les progrès réalisés dans les autres pays, si même elle n'est supérieure, ainsi que l'attestent les expositions universelles de Paris, de Londres et de Vienne. Ce ne sont pas là des signes de décadence.

Consulterons-nous la statistique? Celle-ci nous enseigne que, pour les fils de lin, il a été importé en 1862, au lendemain des traités, une valeur de 5,600,000 francs, et en 1888, une valeur de 8,100,000 francs. L'exportation de ces mêmes fils, fabriqués en France, a été de 3,100,000 francs en 1862 et de 9,800,000 francs en 1888. L'exportation dépasse aujourd'hui l'importation. Pour les tissus de lin et de chanvre, l'importation a été, en 1862, de 13,500,000 francs, et, en 1888, de 5,200,000 francs. L'exportation, de 14,700,000 francs en 1862, s'est réduite, en 1888, à 8,300,000 francs. Si l'exportation a décru, il en a été de même pour l'importation, et il est à remarquer que nos ventes à l'étranger, en 1888, sont demeurées supérieures à nos achats de la même année. Cette diminution, dans l'ensemble du commerce, tient sans doute à ce que la consommation des tissus de lin et de chanvre est remplacée en partie par celle du coton ou de la laine. Quoi qu'il en soit, puisque, d'après la statistique douanière, les exportations, tant pour les fils que pour les tissus, excèdent les importations, une augmentation des tarifs actuels ne paraît pas justifiable.

Pour le coton, l'importation des fils s'est élevée de 12,900,900 fr. en 1862, à 25,800,000 francs en 1888, et l'exportation, à peu près nulle en 1862, n'a point dépassé, en 1888, la valeur de 2,700,000 fr. D'autre part, l'importation des tissus s'est élevée de 14,300,000 fr. en 1862, à 41 millions en 1888, et l'exportation de 62,300,000 fr. à 106 millions. — Donc, selon le langage des protectionnistes, la balance du commerce nous serait défavorable pour les fils, favorable pour les tissus; d'où s'ensuivrait la nécessité de taxer davantage les fils et la possibilité de diminuer les droits des tissus de coton. La commission surtaxe les deux produits, les tissus comme les fils. Elle semble ne pas vouloir qu'un brin de fil étranger,

qu'un mètre de tissu étranger pénètre en France ; toute introduction est, à ses yeux, une atteinte au travail national. Et, cependant, la production totale de l'industrie du coton s'est largement développée en France depuis trente ans. Ces importations de fils étrangers ont contribué pour leur part à l'approvisionnement des tissages, elles n'ont même pas nui aux filateurs français, parce qu'elles s'appliquent à des numéros que ceux-ci ne produisent pas ou fabriquent moins bien, et, par compensation, les filateurs ont grandement profité de l'activité imprimée au commerce du coton sur le marché intérieur. En 1878, l'importation des fils de coton dépassait une valeur de 41 millions, elle est réduite, comme nous l'avons dit plus haut, à 25 millions en 1888. Nos filatures ont fait de grands progrès et se sont appliquées à produire des numéros que le tissage était obligé de demander aux filatures étrangères. Et, enfin, qu'est-ce que ce chiffre de 25 millions de francs par rapport à la valeur énorme de notre production en fils et en tissus?

Une explication est nécessaire au sujet des chiffres qui viennent d'être cités. De 1862 à 1888, la valeur de tous les articles inscrits dans les tableaux de douane a baissé très sensiblement, de telle sorte que les chiffres représentent, en 1888, des quantités bien supérieures proportionnellement à celles que représentaient les chiffres indiqués pour 1862 ; mais cette différence s'appliquant à l'exportation comme à l'importation, la comparaison entre les valeurs respectives du mouvement commercial, exprimées en millions de francs, demeure à peu près exacte. Tous les consommateurs ont profité de la baisse du prix des tissus, baisse résultant des tarifs de 1860. L'industrie a été plus active et plus productive, puisqu'elle a pourvu à une consommation et même à une exportation plus abondante. Il est probable que, par l'effet de la concurrence intérieure plus encore que de la concurrence étrangère, le bénéfice des industriels a été diminué. Les industriels résistent à cette conséquence, et l'on ne saurait s'étonner de les voir réclamer ce qu'ils appellent de bons tarifs. La commission, par l'organe d'un honorable député du Nord, chargé de rédiger le rapport sur les industries du lin et du coton, a-t-elle suffisamment résisté, dans l'intérêt général, dans l'intérêt même du travail national, à ces demandes des intéressés? La chambre décidera.

« L'industrie de la laine est l'une des plus prospères de toutes celles qui fleurissent en France. » Tel est le début du rapport sur les fils et tissus de laine. En effet, d'après les statistiques officielles, les exportations dépassent de beaucoup les importations, et cette industrie, dans toutes ses branches, est notoirement prospère. Le rapporteur ajoute que l'industrie lainière ne réclame qu'une chose, la libre introduction de sa matière première, la

laine. Voilà enfin un rapporteur libéral. Il est vrai qu'il est du Jura et que, par exception, il n'est incité par aucune préoccupation électorale à protéger outre mesure une industrie que son département n'exerce pas. « Le projet du gouvernement, dit-il, contient des relèvemens de droits demandés par quelques centres industriels moins favorisés que les autres centres... Au tarif minimum, les propositions gouvernementales accusent une certaine augmentation sur le tarif conventionnel actuel. Cette augmentation a paru insuffisante à la commission, qui l'a encore majorée sur plusieurs points, sans peut-être assez se préoccuper des représailles qui pourraient en résulter de la part des nations étrangères. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une réserve toute personnelle à votre rapporteur... » Eh bien! est-il raisonnable, même au point de vue protectionniste, de relever les droits? Pour tous les tissus de laine, comme pour les autres tissus, le tarif est augmenté, sans nécessité aucune, quelquefois pour donner satisfaction à une réclamation individuelle ou aux désirs d'un collègue. « Sur la demande d'un membre de la commission des douanes, nous avons élevé les droits sur ces tissus à 400 francs au tarif minimum et à 500 francs au tarif général. » On n'est pas plus aimable. Et voilà ce que le président de la commission, M. Méline, appelle une enquête sérieuse!

Il est inutile de s'arrêter au tarif des soieries, auquel la commission ne propose pas d'apporter de modifications sérieuses, l'industrie lyonnaise n'ayant pas d'ailleurs réclamé une plus forte dose de protection. Après avoir examiné les articles du nouveau tarif qui intéressent l'alimentation et le vêtement, nous arrivons à ce qui concerne le logement et l'ameublement. Jusqu'ici, la plupart des matériaux employés à bâtir ont été exempts de droits. Aucun de nos législateurs, si protectionniste qu'il fût, n'avait songé à imposer les tuiles, la brique, le ciment, la chaux, et cent autres produits analogues qui sont en quelque sorte les matières premières de l'habitation humaine. La commission des douanes a voulu réparer cet oubli. La plupart des matériaux seraient désormais taxés, jusqu'aux pavés! Droits minimes, sans doute, mais encore, à quoi bon? Partout on s'occupe d'améliorer l'habitation; à Paris et dans nos principales villes, à la campagne, autour des usines, on construit des maisons ouvrières. N'est-il pas contradictoire de proposer des taxes dont la conséquence serait d'augmenter, si peu que ce soit, le coût des constructions? De même pour les bois : le tarif actuel accorde la franchise à presque tous les bois propres à la construction et au chauffage. La commission entend les protéger. « Cette préoccupation, dit le rapporteur, député du Doubs, est pleinement justifiée par le souci des intérêts de l'État, c'est-

à-dire du peuple français tout entier, des établissemens publics et de dix mille communes forestières. » Cet argument plébiscitaire peut être contesté. Si le peuple français tout entier était appelé à voter, il signifierait probablement qu'il ne tient pas à payer plus cher les poutres employées à la construction de ses maisons ni le bois dont il se chauffe. La verve connue de l'honorable rapporteur laisserait froides les vingt-six mille communes qui n'ont pas l'avantage d'être forestières. La commission s'est laissé trop facilement convaincre. Il faut espérer que la chambre se montrera moins disposée à inaugurer, dans la législation du peuple français, le tarif des bois.

Cette taxe, appliquée aux bois bruts, entraîne nécessairement l'augmentation des droits qui frappent les bois ouvrés, et, par une conséquence également logique, les meubles, les pièces de menuiserie, et même les balais. La commission a dû se livrer à ce travail, rendu difficile par les prétentions opposées des importateurs de bois étrangers et des raboteurs français. Nous ignorons si elle a réussi à contenter ces deux intérêts, qui sont également très respectables, au moyen de droits que lui ont paru mériter les bois tendres rabotés. Remarquons, en passant, dans quels embarras on se jette lorsque l'on touche inconsidérément à l'un de ces grands produits naturels d'où dérivent tant d'autres produits. Tout se tient en pareille matière et s'enchevêtre de façon à créer une confusion inextricable. Engagée dans les bois, la commission a eu beaucoup de peine à s'en tirer. Qu'allait-elle faire dans cette forêt! Pour le tarif des meubles, elle avait, du moins, un moyen certain de ne pas s'égarer : c'était d'examiner comment notre industrie se comporte avec les droits actuels. Chacun sait que l'industrie du meuble est dans de bonnes conditions. L'honorable rapporteur constate que les importations de l'étranger n'atteignent que le quart de nos exportations. Cependant il conclut, au nom de la commission, à des relèvemens de droits qui, pour les articles les plus importans, doublent et triplent les droits appliqués depuis 1860. Ici, ce n'est plus de la protection, c'est de la frénésie.

Les pendules, comme les montres, sont également surtaxées dans de fortes proportions, et les instrumens de musique! Notre fabrique d'instrumens est justement renommée, on se souvient de quel éclat elle brillait à la dernière Exposition universelle. Cette industrie est prospère, elle vend au dehors une partie de ses produits. Pourquoi changer son tarif? Que l'on augmente le droit sur les orgues de Barbarie, passe encore, et pourtant cette sévérité est peu démocratique; mais à quel propos modifier le tarif des flageolets, des contre-basses, des clairons et des guitares? La chambre

syndicale des instrumens de musique a demandé, nous dit-on, l'établissement de droits de douane pour repousser les produits de qualité inférieure que l'étranger introduit, grâce à leur bas prix, sur notre marché. Cette raison, qui se rencontre souvent dans l'étude des tarifs, ne doit être acceptée qu'avec une certaine réserve. L'acheteur est seul juge de la qualité qu'il recherche et du prix qu'il consent à payer. S'il lui plaît de sacrifier la qualité au bon marché, pourquoi le contrarier? Nos fabricans eux-mêmes, si épris de la perfection, ne dédaignent pas, quand ils y trouvent profit, de confectionner des produits inférieurs. Il faut qu'il y en ait pour tous les goûts et pour toutes les bourses; il importe, surtout, qu'en cela comme pour le reste, la liberté du consommateur soit respectée, et il n'appartient pas à un tarif de douanes de faire en quelque sorte la police du marché.

En poursuivant cette énumération des produits dont la commission des douanes s'est, à notre avis, trop occupée, nous rencontrons un grand nombre d'industries qui, généralement classées comme étant d'ordre secondaire, n'en sont pas moins importantes à raison de la main-d'œuvre qu'elles emploient et des ressources qu'elles fournissent à notre commerce extérieur. Voici, par exemple, la tabletterie, la brosserie, la fabrication des éventails, les corsets, etc. Prohibée avant 1860, la tabletterie a vu pour la première fois des droits de douane établis dans le tarif conventionnel. Il paraît que les droits ont été convenablement calculés à cette époque, puisque la tabletterie française en os, ivoire, corne, écaille, n'a point cessé de prospérer et qu'elle exporte une grande quantité de ses produits. Aussi, lisons-nous avec satisfaction dans le rapport adopté par la commission des douanes, que les représentans de cette industrie se déclarent, presque à l'unanimité, satisfaits du tarif de 1860, protestent contre des relèvemens de droits qui pourraient attirer des représailles et ne sollicitent que des classifications plus claires dans la rédaction de nouveaux tarifs. Comment s'expliquer alors que la commission ait cru devoir augmenter, légèrement il est vrai, quelques-uns des droits qui intéressent la tabletterie? Quant aux corsets, ils ont été respectés. La chambre syndicale a déclaré que « l'extension de l'industrie du corset est due en partie aux traités de 1860, et que la moindre interruption dans les traités lui causerait un préjudice considérable. » Sait-on que la fabrication des corsets en France représente une valeur de 60 millions de francs, dont le quart environ est exporté? « Notre pays n'achète pas de corsets à l'étranger; divers essais ont été faits, mais sans succès; les modèles français sont préférés et jouissent d'une réputation universelle. » Soyons fiers de lire, même dans un rapport de douane, cet éloge

presque palpitant de nos corsets, et surtout de nos modèles. Voilà au moins une industrie qui ne demande pas à être protégée!

Le tarif de la fonte et des fers était autrefois le champ de bataille où s'engageait avec le plus d'ardeur le duel entre le libre échange et la protection. L'agriculture, en ces temps-là, secondait les libres-échangistes contre les maîtres de forges. Le traité franco-anglais de 1860 a mis fin à cette vieille lutte et réglé, par un acte d'autorité, les tarifs des métaux bruts et ouvrés. Ici encore, il faut croire que le règlement fait en 1860 a été prudemment combiné, puisque l'industrie métallurgique a pu résister à la concurrence étrangère, pourvoir au service des chemins de fer et à nos armemens, exporter dans les deux mondes des rails, des locomotives, des ponts, des canons, des navires cuirassés, fabriqués de toutes pièces dans nos belles usines et sur nos chantiers. Aussi, le tarif général de 1881 avait-il respecté l'ensemble du tarif auquel la commission des douanes n'apporte, en 1891, pour la fonte et pour le fer, que des changemens peu importans. L'honorable rapporteur, éclairé par les hauts fourneaux de son département, a traité la question avec la modération qui lui est habituelle et avec l'élégante clarté qui convient à un membre de l'Académie, quelque peu dépaysé dans les fourrés de la littérature douanière. Il a combattu vaillamment, peut-être avec trop de succès, contre le dégrèvement de la fonte, matière première de l'industrie des métaux : il a fait valoir l'argument stratégique, qui ne saurait être négligé dans cet âge de fer. En résumé, presque rien de changé dans les conditions actuelles : rendons-en grâce à la commission et à son rapporteur.

Il serait fastidieux de reprendre ainsi tous les articles de ce nouveau tarif général, tel qu'il est sorti des délibérations de la commission. La protection, l'on pourrait dire la bienfaisance de la commission s'étend à toutes les industries, même aux plus florissantes, qui n'ont aucunement besoin d'être protégées, à la carrosserie, au caoutchouc, à la poterie, à la porcelaine, à la verrerie. Elle s'impose même à des industries qui repoussent avec énergie ses funestes présens. Son tarif sur le papier, sur les livres, les gravures, etc., a soulevé, dès qu'il a été connu, les plus vives protestations. Aux droits très modérés du tarif conventionnel sur le papier et le carton la commission a substitué des droits presque prohibitifs. A la franchise complète qui favorisait le commerce des livres, des gravures, des cartes géographiques, elle a substitué des droits exorbitans. Quelle étrange contradiction! Pendant que l'on fait tant d'efforts et tant de dépenses pour mettre l'instruction à la portée de tous, voici que l'on s'avise de surtaxer le papier

et les livres! La fabrication du papier est une industrie très considérable: on veut taxer l'une de ses principales matières premières pour protéger, dit-on, la sylviculture!

Il en est de tout ainsi, depuis le premier numéro du tarif jusqu'au dernier. Tout ce qui porte une dénomination quelconque, même ce qui ne se vend pas, est frappé d'un droit. Les objets de collection hors de commerce qui, sous le numéro 654, ferment la marche, et qui jusqu'ici ont été admis en franchise, paieraient désormais leur tribut. La douane deviendrait le vestibule du Louvre. Les vieux bronzes, les antiques bahuts, les momies, etc., n'entreraient qu'en payant. La commission a raison. Ces vieilleries feraient concurrence à son tarif de 1891, qui nous ramène si durement aux prohibitions des temps passés.

IV.

La revision d'un tarif de douanes comporte, d'ordinaire, deux opérations. Comme il n'y est procédé qu'à des intervalles assez éloignés, le législateur, s'éclairant par la statistique et se rendant ainsi compte de la situation pour les diverses branches de travail, modifie le tarif, soit en réduisant les droits afférens aux industries fortes et prospères, soit en augmentant les droits concernant les industries faibles et languissantes, qui, selon la doctrine protectionniste, doivent être défendues plus efficacement contre la concurrence étrangère. Augmentation de droits pour certains articles, diminution pour d'autres, maintien pour le surplus, tel devrait être le résultat d'une étude sérieuse, appliquée à la revision de la loi douanière. Or, que voyons-nous dans le nouveau tarif de la commission? A chaque ligne, des droits augmentés ou établis pour la première fois; nulle part des droits supprimés ni même diminués. Cette simple constatation suffit pour condamner l'œuvre. Comment! l'agriculture et l'industrie de la France seraient routinières et arriérées à ce point que, depuis 1860 ou depuis 1881, date du dernier tarif général, aucune réduction des droits protecteurs, pour aucun de leurs produits, ne soit devenue possible! Cela n'est pas croyable et cela n'est pas vrai.

Dans le système de la commission, il semble que toute introduction d'un produit étranger est chose mauvaise, que l'importation usurpe sur le travail national, qu'elle dérobe en quelque sorte aux capitaux français, aux ouvriers français une part de leurs profits et de leurs salaires. Il y a là, croyons-nous, une erreur tout à la fois économique et historique. L'importation n'est pas moins néces-

saire que l'exportation, non-seulement à la prospérité du commerce, mais encore au progrès de l'industrie. Combien d'industries nationales ont besoin des produits étrangers, matières premières ou fabriquées, pour entretenir et perfectionner leur propre travail, sans parler de l'importation nécessaire, vitale, de ceux des produits que la nation ne possède point en abondance suffisante, tels que les céréales, le bétail, le vin, la houille, etc.! L'importation est encore nécessaire comme contre-partie de l'exportation, sans laquelle beaucoup d'industries étoufferaient dans l'étroite enceinte du marché national. Quant à l'erreur historique, elle est démontrée par l'exemple de l'Angleterre qui, de tout temps, a vu ses importations dépasser les exportations, et par notre exemple même. Nous avons eu des années pendant lesquelles s'est manifesté ce fait commercial : ce ne sont pas nos années les moins prospères.

Il est un grand pays, le plus peuplé du monde, qui vit depuis des siècles dans l'isolement, voulant se suffire à lui-même, n'attendant rien ou presque rien des relations avec les autres pays. Le commerce extérieur de la Chine, importations et exportations réunies, représente à peine une valeur de 3 milliards. Pour une population de 300 à 400 millions d'habitans, c'est une goutte d'eau dans l'Océan. Le peuple chinois, laborieux et intelligent, se nourrit à peu près exclusivement des produits de son sol et ne consomme que les produits de son industrie. Il demeure enfermé dans ses traditions et dans ses coutumes plutôt que dans sa vieille muraille, dont il faudrait se décider à ne plus parler, car elle tombe en ruines. Survient-il une mauvaise récolte, une inondation, une crise quelconque, c'est tout de suite un désastre. Aucun secours ne lui arrive du dehors; son agriculture et son industrie ne font pas de progrès, parce qu'elles n'ont à pourvoir qu'aux besoins presque invariables du marché intérieur; aucun intérêt, aucune concurrence extérieure ne les incite à produire mieux ni au-delà de ce qui est immédiatement nécessaire. Malgré ses rares qualités et ses grandes ressources, la nation chinoise ne s'enrichit pas; le capital y est rare, le profit minime et le salaire très réduit.

C'est donc une faute que de s'opposer systématiquement à l'importation des produits étrangers. Pourrait-on obtenir ainsi l'amélioration des salaires, ce qui est le grand souci du temps présent? L'honorable M. Méline énonce dans le rapport général « qu'il a fallu, depuis 1860, relever presque tous les salaires; pour certaines industries, les relèvemens vont jusqu'à 50 pour 100, et même davantage; aussi est-ce sur les salaires que porte, en général, le principal écart dans le prix de revient des produits similaires français et étrangers. » Il ajoute : « Il ne peut entrer dans la pensée de personne de réduire les salaires de nos ouvriers, qui,

dans certaines branches d'industrie, sont manifestement insuffisans. C'est au contraire à les relever que nous devons tendre de toutes nos forces, et il n'y a qu'un moyen pour cela : c'est de maintenir le cours de nos produits à un taux suffisamment rémunérateur en empêchant leur avilissement excessif par la concurrence étrangère. C'est ainsi que les tarifs de douane se lient à la question sociale elle-même dans ce qu'elle a de plus aigu. » Quel est le prix « rémunérateur » des produits? Où commence « l'avilissement excessif? » Quel doit être le taux « suffisant » du salaire? Il est peut-être imprudent de soulever ces questions si graves quand on n'a pas le pouvoir de les résoudre. La concurrence étrangère n'est pas la cause unique, ni même principale, de l'avilissement des produits; la concurrence intérieure est là qui suffit pour provoquer de brusques écarts dans les prix et qui rendrait tout à fait inefficace le procédé recommandé par M. Méline. A moins de fixer par décret le chiffre de production dans chaque industrie, le taux du salaire suffisant et le prix des marchandises, on n'aperçoit point comment il serait possible de réaliser cette conception, vers laquelle tendent plus ouvertement le socialisme d'État et le collectivisme. La liberté et le cours naturel des choses, sur un grand marché de travail, sont encore les seuls moyens pratiques de sauvegarder le salaire. Puisque, sous le régime relativement libéral inauguré en 1860, certains salaires ont pu hausser de 50 pour 100 et même plus (assertion qui nous paraît un peu exagérée), est-il sage de détruire cette législation, et est-il bien sûr qu'une législation contraire, la protection à outrance, aurait de meilleurs résultats? Ce qui est certain, c'est que le renchérissement général, sur lequel on compte pour relever les salaires, augmenterait immédiatement le prix de tout ce que les ouvriers consomment en attendant les compensations douteuses qu'on leur promet.

Dans ce système, que devient l'intérêt de la masse des consommateurs, c'est-à-dire de tout le monde? On nous dit que tout consommateur est producteur, et *vice versa*, de telle sorte que chaque individu, cumulant les deux rôles, retrouverait en profits comme producteur ce qu'il aurait déboursé en plus comme consommateur. Cet argument, qui donne à chacun de nous un faux air de Janus à double face, est absolument inacceptable. Nous sommes tous consommateurs, nous ne sommes pas tous producteurs. Une portion notable de la nation subirait, sans compensation aucune, les effets de ce nouveau tarif protecteur. Il est vraiment inutile d'insister sur ce point. Chacun peut faire son compte, en observant ce qu'il en coûte pour le pain, quand on ne peut pas l'acheter en Belgique.

Viennent enfin les intérêts de notre commerce d'exportation. Ce

ne sont pas des intérêts négligeables. Nos ventes à l'étranger dépassent 3 milliards, dont plus de moitié se compose de produits fabriqués. En ce temps de concurrence universelle, l'industrie française a dû redoubler d'efforts pour conserver sa situation sur les marchés étrangers. Les manufactures s'établissent presque partout : chaque peuple perfectionne ses procédés de fabrication ; nos produits gardent la supériorité au point de vue de la bonne confection et du goût, mais par cela même ils se vendent cher et ils ont à soutenir la lutte contre les produits anglais ou allemands. Et voici que, par l'augmentation des droits de douane sur les matières importées que notre industrie met en œuvre, on se prépare à élever ses prix de revient ! En même temps, nous dénonçons nos traités de commerce, et les protectionnistes prétendent interdire au gouvernement d'en conclure de nouveaux. Nous voulons garder notre liberté. C'est très bien ; mais nous rendons la liberté aux autres. Par le vent de protectionnisme qui souffle, et que nous avons largement contribué à déchaîner, les autres peuples ne sont que trop disposés à mettre leur liberté à profit en revisant, de leur côté, les tarifs, et en surtaxant les produits que nous étions habitués à leur fournir. Sans parler de l'Italie, avec laquelle la guerre des tarifs est ouvertement déclarée, nous sommes déjà menacés de représailles par la Belgique, par la Suisse, par l'Espagne, par tous nos voisins. Que les intérêts de notre exportation doivent être gravement lésés par cette nouvelle politique commerciale, cela n'est pas douteux. La commission des douanes n'y a pas pris garde.

Les traités de commerce ne contiennent pas seulement des clauses relatives au tarif des marchandises dont les parties contractantes désirent faciliter l'échange ; ils renferment ordinairement d'autres dispositions concernant la protection des personnes, le régime consulaire, la garantie réciproque de la propriété artistique et littéraire, etc. Ces dispositions étant indépendantes du tarif des marchandises, le gouvernement a pensé qu'en dénonçant les traités de commerce, il pourrait s'entendre avec les autres gouvernemens pour les maintenir en vigueur. Plusieurs gouvernemens se montrent, paraît-il, peu disposés à accepter cette combinaison ; les traités dénoncés seraient annulés intégralement, pour les tarifs et pour toutes les clauses annexes ; de plus, les conventions distinctes qui ont été conclues avec divers états pour la protection de la propriété littéraire seraient dénoncées et annulées en même temps que les règlemens de tarifs. L'œuvre de progrès, poursuivie depuis de longues années en vue de compléter, au profit de tous, le code des relations internationales, risquerait ainsi d'être compromise. Pour

la propriété littéraire, qui a donné lieu à tant de négociations difficiles, auxquelles la diplomatie française a pris une grande part, la suspension du régime si laborieusement établi pourrait nous causer un préjudice très sérieux. La convention de Berne ne suffirait pas pour sauvegarder nos intérêts; car chacune des puissances signataires a la faculté de se retirer de l'union qui a été formée, et, tout en renonçant aux garanties qu'elle procure, retirer aux autres nations ces mêmes garanties. C'est évidemment la France qui perdrait le plus à l'annulation de toutes les conventions. Aussi les représentans de l'art et de la littérature ont-ils déjà fait entendre de vives protestations contre l'éventualité périlleuse qui a son origine dans l'œuvre de la commission des douanes. Sans doute, ils n'ont plus à craindre qu'aucun gouvernement honnête en revienne à tolérer la contrefaçon; mais l'exercice du droit de propriété se verrait privé d'avantages importans qui lui sont présentement assurés.

Si l'on examine, dans ses détails, ce nouveau tarif, il est impossible de n'être point frappé de l'exagération des droits qui y sont inscrits, de l'esprit particulariste, égoïste, qui a inspiré la plupart des décisions de la commission. Les intérêts régionaux ont pris le pas sur l'intérêt national. Chacun a exigé sa part, et l'a obtenue. La commission a fait de la protection mutuelle. Quant au système, c'est le renchérissement, organisé, nous dit-on, au profit de l'agriculture, de l'industrie et des salaires. La nation sera-t-elle mieux nourrie avec le pain, la viande et le vin surtaxés? Aura-t-elle plus de travail, quand on lui aura fermé les marchés extérieurs, et surtout quand, à l'intérieur même, le renchérissement aura fait diminuer, dans toutes les classes, le nombre des achats? Sera-t-elle plus riche, lorsqu'elle aura à prélever sur ses revenus annuels une somme plus forte pour sa subsistance et pour les consommations de première nécessité? Enfin, sera-t-elle plus puissante dans le monde, lorsque le ralentissement des relations internationales, après la dénonciation des traités, la laissera presque isolée? Renchérissement et isolement, voilà ce tarif. Non, l'intérêt public ne réclame pas cette législation outrée. Ni les populations agricoles, ni les artisans, ni les ouvriers ne sont intéressés à l'adoption de ces mesures qui sont sollicitées par des groupes influens et ligués, mais en définitive restreints. La commission a cédé trop facilement à la pression de ces groupes; il appartient à la chambre de prendre en main les intérêts de la nation.

C. Lavollée.

AU

PAYS DE LA VIGNE

LES GRANDES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER.

La culture de la vigne en France, sauf les exceptions qu'entraînent diverses causes, et en premier lieu l'influence de l'altitude, est bornée au nord par une ligne sinueuse, oblique par rapport aux méridiens, qui, partant à peu près de l'embouchure de la Loire, passe au sud du Mans, au nord de Paris et aboutit au point où la Meuse quitte la France pour couler en Belgique. Mais cette même culture est loin d'être distribuée d'une manière uniforme au midi de la limite septentrionale ; elle se développe, au contraire, d'une façon très inégale et très irrégulière. Avec une carte où l'on figurerait l'étendue des surfaces vinicoles par un signe conventionnel quelconque, on constaterait que la grande extension de la vigne se concentre autour de deux noyaux jouant le rôle du double foyer d'une ellipse, si l'on veut bien admettre cette assimilation géométrique.

L'une de ces régions est formée par le département de la Gironde, auquel on peut rattacher l'Armagnac et, dans une certaine mesure, les Charentes, dont les vignobles ne sont malheureusement pas

encore en bonne voie de reconstitution. Nous nous garderons bien, de peur d'offenser les Bourguignons, d'affirmer que les crus du Bordelais produisent les meilleurs vins de la France; mais, s'il est difficile de décerner un premier prix en ce qui concerne la qualité, il ne faut pas oublier qu'en 1888 le département de la Gironde a été celui qui, dans la France entière, a produit le plus grand nombre d'hectolitres de vins, après celui de l'Hérault.

Bien que les plantiers ne soient pas rares dans le reste de la Guyenne, dans la Gascogne et le Haut-Languedoc, ces provinces ne sauraient être comparées au Bordelais, ni sous le rapport de la qualité des produits, ni à l'égard de leur quantité. Mais le voyageur qui accomplit en chemin de fer le trajet de Bordeaux à Cette est frappé par la transformation qui se déroule sous ses yeux à la hauteur de Carcassonne. En même temps que le ciel s'éclaircit et que les premiers oliviers, d'abord chétifs et dispersés, font leur apparition, les vignobles se multiplient à perte de vue dans la riche plaine de l'Aude, éliminant les autres cultures. La locomotive a déjà franchi Narbonne, Coursan, puis Béziers et Agde, et le spectacle ne varie plus, peu différent, somme toute, de ce qu'il était il y a vingt ans. A partir du moment où les wagons, entraînés par la vapeur, roulent entre la mer et l'étang de Thau, le long des solitudes de l'isthme des Onglous, notre voyageur, que nous supposons revoir le pays à la suite d'une longue absence, sera tout étonné de découvrir de jolis vignobles, admirablement bien tenus, prospérant dans les sables du bord de mer, autrefois réputés infertiles. S'il prolonge sa route vers Montpellier et Arles, sur la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, il reverra encore de nombreux et riches vignobles, jusqu'aux rives du grand Rhône. Au-delà de ce fleuve, les céréales et les cultures fourragères prendront le dessus et, graduellement, remplaceront les vignes. Celles-ci, quoique très répandues et bien soignées, ne sont pas aussi resserrées aux approches de Nîmes qu'aux alentours de Montpellier. On s'aperçoit que le travail de reconstitution, plus tardif, plus incomplet, a été entrepris sur une moindre échelle. Cette assertion perd, il est vrai, chaque jour, de sa valeur; encore moins préjuge-t-elle de l'avenir, qui, espérons-le, réservera de belles vendanges aux riverains de la Durance, du Rhône moyen ou de l'Argens, toutes régions aptes à la production extensive du vin.

Le second des deux « foyers » auxquels nous avons fait allusion occupe ainsi les plaines du Bas-Languedoc, des Corbières à la Camargue. Tout le long de la voie ferrée, on remarque des millions de souches alignées en carré, on contemple des vignobles purgés d'herbes comme les allées d'un parc, labourés et piochés

sans trêve ni repos; on s'étonne du développement énorme que présentent les gares de marchandises des villages les plus médiocres, mais on voit mal le côté le plus intéressant. Sauf dans le voisinage de Cette, les trains circulent à travers une zone où dominent la petite et la moyenne culture, curieuses à examiner, sans doute, mais moins originales que les grandes exploitations agricoles, véritables « usines à vin » et non « fermes, » dont nous voulons parler et qui sont spéciales au pays. Nos exposés ne s'appliqueront, d'ailleurs, qu'à un terroir restreint, et nous exclurons sans parti pris, mais par nécessité d'être bref, tout ce qui concerne la région qui s'étend de Béziers à Perpignan.

I.

Avant d'entrer au cœur même du sujet que nous nous sommes imposé, deux préambules, l'un économique, l'autre géographique, nous paraissent indispensables pour la clarté de ce qui va suivre.

Conformément à une très ancienne habitude qui, loin de se perdre, tend plutôt à se propager dans les alentours de la région où elle est en usage, le propriétaire bas-languedocien exploite lui-même ses terres à ses risques et périls, supportant les pertes et recueillant les bénéfices. Les possesseurs qui, pour une raison ou une autre, ne veulent ou ne peuvent pas diriger personnellement les travaux agricoles, ont recours à un intermédiaire qu'on nomme, suivant les localités, *baile* (1), *paire* (2) ou *ramonet* (3). Ses fonctons rappellent beaucoup celles du granger, du bordier ou du « maître valet » de certaines provinces de la France. Le *paire* travaille de ses mains, sans doute; mais son rôle essentiel, analogue à l'emploi de sous-officier dans l'armée, consiste surtout à diriger les travaux et à fixer leur tâche aux valets et journaliers placés sous ses ordres, tout en surveillant l'exécution de ses commandemens. Absolument désintéressé pécuniairement de l'exploitation à laquelle il est attaché, il reçoit des gages fixes, accompagnés de dons en nature ou en argent, fixés selon l'importance momentanée du personnel, lui-même comptant comme un domestique.

(1) Expression patoise répondant au terme français de « bailli » et employée à Arles, à Beaucaire, à Nîmes. Dans la zone de Montpellier, on appelle souvent *baile* le chef d'une troupe de travailleurs à la journée.

(2) Mot signifiant « père » (de famille).

(3) Nous ignorons l'étymologie de ce terme, qui n'est pas plus français que les deux précédens.

D'habitude, le propriétaire fournit directement le blé, le vin, l'huile à son *paire*, qui n'a plus besoin que de se procurer de la viande et des légumes pour son usage et celui de son monde. Les légumes viennent d'un petit potager que l'homme cultive lui-même ou fait entretenir, à momens perdus, par les travailleurs ou domestiques. Quant à la dépense relative à la viande, elle est couverte par une indemnité trimestrielle représentative, toujours proportionnelle au nombre de bouches à nourrir, et qu'on appelle « pitance. » Si la femme du *paire*, ou la *maire*, est suffisamment intelligente et économe, elle peut, en ménageant convenablement les ressources de l'ordinaire qu'elle est chargée de préparer, procurer à son mari un petit bénéfice supplémentaire. Au reste, le *paire*, mangeant toujours avec les valets, serait le premier à supporter les inconvéniens d'une table par trop frugale.

Ajoutons que la *maire* a droit elle-même à une allocation en blé et en huile, environ moitié moindre que celle attribuée à un homme. Elle ne touche rien en fait de pitance; de même, elle est censée ne boire que de l'eau. En revanche, le propriétaire l'autorise presque toujours à élever à ses risques et périls des volailles, des porcs, des pigeons, ou la charge, moyennant rémunération, du soin de sa propre basse-cour. Enfin, la note trimestrielle est souvent grossie de quelques francs destinés à payer le sel de cuisine consommé à la ferme (1) ou à solder l'entretien de la vaisselle. Un dernier renseignement pratique : le pain que mange le personnel est toujours pétri sur place et cuit dans le four de l'exploitation agricole. Il est rare qu'on le fasse préparer au dehors.

Indépendante de tous les fléaux et déboires qui assaillent trop fréquemment les propriétaires, fermiers ou métayers, la situation des *paires* est, en somme, fort enviable. On pourrait croire que l'homme payé sur un taux fixe, quels que soient ses succès agricoles ou ses déboires, serait disposé à ne pas agir beaucoup et à s'endormir dans l'inaction. Il n'en est rien. Les *paires* sont ordinairement jaloux de la propriété qu'ils dirigent, souvent même plus que leurs patrons; ils tiennent à montrer à leurs collègues et voisins des vignes bien cultivées, des bêtes bien nourries, un matériel en bon état. Ils se piquent d'amour-propre, et l'un des principaux défauts qu'on leur reproche, comme un vice inhérent à l'institution même, est de trop pousser à la dépense et de ne pas ménager les ressources dont ils disposent. Les plus travailleurs, les

(1) Quoiqu'il n'existe point de fermiers dans le Bas-Languedoc, on appelle souvent « ferme » l'ensemble des locaux où se trouvent le logement du personnel à demeure et les écuries. L'expression patoise est « mas, » elle s'emploie beaucoup dans le langage courant. A Cette et à Béziers, on se sert volontiers du terme de « ramonetage. »

plus intelligens sont presque toujours les plus enclins à la profusion. Ils secondent à merveille, cependant, un propriétaire dont la main suffisamment ferme les arrête sur la pente des dépenses superflues. Quant aux abus, quant aux détournemens même, il serait puéril de nier qu'il puisse s'en produire, et assez fréquemment; mais ailleurs, comment oser se flatter de les éviter en confiant ses terres à un fermier ou à un métayer?

En tout cas, on voit souvent plusieurs générations de *paires* se succéder sur le même domaine, de père en fils ou de beau-père en gendre, et, de plus, une excellente coutume locale, déterminée par les circonstances, veut que le *paire* soit, autant que possible, un enfant du pays, élevé dans le voisinage. Cet usage contraste d'une façon absolue avec les habitudes imposées par la nécessité lorsqu'il s'agit du recrutement des autres domestiques.

Lorsqu'une propriété offre beaucoup d'importance ou que son possesseur ne séjourne pas à proximité, ou enfin lorsque d'un même maître dépendent plusieurs exploitations voisines, mais distinctes, le régisseur ou l'homme d'affaires vient s'interposer entre le *paire* et son maître, comme un intermédiaire souvent indispensable, toujours coûteux. Mais ce mode de gestion, qui s'applique, d'ailleurs, bien entendu, à la généralité des domaines dont nous parlerons plus loin, n'offrant rien de particulier, sauf l'importance des frais à régler et des recettes à percevoir, nous n'insisterons pas davantage.

Bien avant que l'invasion du phylloxera ne vînt bouleverser les conditions économiques de la culture du sol dans l'Hérault, le terroir où nous allons introduire nos lecteurs avait eu son heure de célébrité dans une bonne partie de la France. Vers l'année 1860, la compagnie des chemins de fer du Midi conçut l'idée d'assurer à son réseau un important débouché en prolongeant jusqu'à Marseille la voie ferrée déjà construite de Bordeaux à Cette. Deux projets étaient en présence. Le premier consistait à suivre exactement le cordon littoral de Cette à Aigues-Mortes; d'Aigues-Mortes, le tracé se dirigeait de façon à effleurer les salines de Peccais, et, la traversée du Petit-Rhône une fois effectuée, la voie pénétrait en Camargue et passait à trois ou quatre kilomètres au nord du bourg des Saintes-Maries. Le second plan, moins direct, mais mieux conçu que l'autre, faisait infléchir la future ligne vers le nord, à partir de son point d'origine, lui faisait contourner le flanc septentrional de la chaîne de la Gardiole, en vue d'atteindre Montpellier. La compagnie du Midi se serait construit, dans cette ville, une gare spéciale; puis les rails, après avoir coupé ceux de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, se seraient alignés sur Aigues-Mortes, en

frôlant les villages de Mauguio et de Candillargues. Au-delà d'Aigues-Mortes, les deux projets se confondaient (1).

On sait que l'influence de la puissante compagnie de Lyon, secondée par les représentans des intérêts de Marseille, l'emporta sur celle de la compagnie du Midi, qui comptait beaucoup de partisans dans les populations du Bas-Languedoc, et fit échouer un projet prêt à se réaliser. Un des principaux argumens qu'on fit valoir, parmi bien d'autres, dans le dessein de battre en brèche l'entreprise proposée par la dernière des deux sociétés, était le suivant. On soutenait qu'en dehors des gares terminus, ou de la ville de Montpellier, déjà suffisamment desservies par le réseau de la Méditerranée, le tracé du Midi ne traversait presque partout que des régions malsaines, stériles, sans avenir commercial et habitées par une population clairsemée. L'objection était juste alors; elle ne le serait plus aujourd'hui. Une voie ferrée de premier ordre, suivant l'un ou l'autre des deux itinéraires projetés jadis, trouverait aujourd'hui de quoi alimenter largement son trafic local, car elle desservirait la zone où se pressent, à l'heure actuelle, les plus importantes exploitations agricoles du sud-est. Ces immenses vignobles ont été fondés dans le cours de la lutte contre le phylloxera, à cause des avantages particuliers que présentaient, pour l'agriculture intensive, les marais et les sables, et aussi parce que la crise a provoqué d'assez notables changemens dans l'économie rurale des terroirs où les nouvelles souches ont purement et simplement remplacé les anciens pieds détruits.

Antérieurement à l'invasion, la vigne prospérait dans le département de l'Hérault sur une étendue à peu près égale au tiers de la superficie du territoire (210,000 hectares sur 670,000). Il va sans dire que les vignobles se distribuaient assez inégalement les plaines, les coteaux et les Cévennes, et même un seul canton, celui de la Salvetat-sur-Agout, faisant partie de l'arrondissement de Saint-Pons et du bassin du Tarn, ne produisait pas de vin à raison de l'âpreté de son climat. Vers 1870, l'insecte fit son apparition dans la commune de Lunel-Viel, à trois kilomètres de Lunel, près de la limite orientale de l'arrondissement de Montpellier (2). Il travailla si bien que, des 210,000 hectares mentionnés plus haut, la moitié avait disparu en 1878. Et cependant, la marche du fléau qui

(1) Au sortir des marécages de la Camargue, le chemin de fer desservait la Tour Saint-Louis, Port-de-Bouc, Martigues, et débouchait dans la ville de Marseille au quartier d'Arenc.

(2) On sait que ce terrible fléau fut observé tout d'abord vers 1866 sur deux points différens : 1° à Pujaut, près Roquemaure (Gard); 2° à Saint-Martin-de-Crau, dans la banlieue est de la commune d'Arles (Bouches-du-Rhône).

foudroya, durant les années 1868 et 1869, tant de vignobles provençaux et comtadins, sembla se ralentir à la suite du rude hiver de 1870, et un instant on put espérer que le mal ne s'étendrait pas outre mesure en dehors des foyers déjà ravagés. Les plantiers de Béziers, Capestang et ceux de la circonscription de Saint-Pons n'éprouvèrent de dommages sérieux qu'à partir de 1878. Déjà, à cette époque, le premier remède certain et efficace qu'on eût signalé combattait avec succès l'insecte sur ces mêmes bords du Rhône qui avaient été les témoins des désastres les plus anciens. M. Faucon, propriétaire au Mas de Fabre, près Tarascon, annonça, en effet, dans le courant de l'année 1869, qu'il était parvenu à sauver son vignoble en le soumettant à une submersion hivernale bien conduite.

II.

Joignant le précepte à l'exemple, M. Faucon lui-même, à la suite de quelques essais, formula la règle à observer pour obtenir de bons résultats au moyen de l'inondation. Quel but faut-il atteindre? Noyer le puceron, ou, pour parler plus scientifiquement, l'asphyxier par défaut d'air. Il faut donc opérer avec de l'eau aussi peu saturée d'air que possible et se méfier des pentes qui favorisent l'absorption du gaz par le liquide.

Le traitement pourrait, à la rigueur, être pratiqué durant l'été ou le printemps. Mais alors le vigneron risquerait de porter un coup funeste à la plante, en arrêtant la végétation, outre qu'il ne pourrait plus cultiver le sol à l'époque favorable. Bien pis, avec certains cépages rampans comme l'aramon, les raisins eux-mêmes tremperaient dans l'eau. Enfin, pendant les chaleurs, les canaux d'irrigation ne débitent plus qu'un cubage restreint, alors qu'en hiver ils coulent à pleins bords.

Il convient donc de s'y prendre en hiver ou du moins en automne, à la suite des vendanges, et après que les sarmens ont fini de s'aoûter. Le plan d'eau doit dominer le niveau du sol de deux décimètres au moins, et il y a tout avantage à distribuer plus généreusement le liquide de façon à mouiller les couronnes elles-mêmes des souches. L'insecte ayant la vie fort dure, il ne faut pas hésiter à prolonger la submersion. En abrégeant celle-ci, on risquerait de réaliser une expérience des plus dangereuses, et, le dommage, une fois produit par cette économie mal entendue, serait aussi coûteux à guérir que difficile à réparer. Le minimum indiqué est de quarante jours, durant lesquels l'eau ne doit pas descendre

au-dessous de la hauteur que nous avons fixée tout à l'heure. Réciproquement, en noyant les vignes trop longtemps (50 jours par exemple) et dans une saison trop tardive, le sol, au moins dans certaines années froides, se dessécherait malaisément, et les premières cultures pourraient en souffrir.

Le propriétaire qui, disposant d'un volume d'eau suffisant, désire planter dans des terrains submersibles, doit s'efforcer de diviser le sol en quartiers ou bassins artificiels limités par des levées de terre. La superficie d'un quartier doit être plate pour que l'inondation puisse se régler; sinon, les parties basses auraient trop d'eau, ce qui serait sans inconvénient, sauf les chances de rupture des digues, mais les parties hautes resteraient à découvert, ce qu'il faut éviter à tout prix. Il convient que le sol, sans être étanche, présente une perméabilité suffisante. Un terrain trop léger laisse filtrer les eaux à mesure qu'elles se répandent; un terrain présentant le défaut contraire se dessèche imparfaitement, surtout lorsque l'hiver, sur sa fin, est pluvieux.

Visitons en hiver, au mois de février, l'une des nombreuses exploitations viticoles qui s'étendent au sud de la petite ville de Marsillargues, dans la plaine d'alluvions du Vidourle, à l'extrême limite orientale du département de l'Hérault. Nous avons sous les yeux une sorte de damier dont chaque case figure une nappe d'eau rectangulaire bornée par des chaussées dont le réseau sert de voies de communication. Les cases de damier occupent des étendues assez inégales, suivant les convenances particulières de chaque domaine; quelques-unes se restreignent à un petit nombre d'hectares; d'autres, organisées dans des situations plus favorables, couvrent jusqu'à 70 hectares d'un seul tenant. Ce sont de vrais lacs dont les petites vagues, les jours où le mistral souffle, clapotent avec bruit contre la jetée. On garantit les talus au moyen de litières de sarmens juxtaposés. Pour que le résultat obtenu soit jugé satisfaisant, il ne faut pas qu'une seule cime d'herbe apparaisse au-dessus de l'eau; seules les couronnes des souches ont le droit d'émerger.

Les vignes inondées ne pouvant être cultivées que dans des terrains perméables, la submersion constitue un vrai travail des Danaïdes : à peine l'eau a-t-elle envahi les plantiers à saturation que déjà l'humidité filtre à travers les pores du sol. En moyenne, la déperdition s'élève à un centimètre par jour. Aussi est-on obligé d'y remédier sans cesse.

Actuellement, dans le cours de chaque hiver, 45 machines élévatoires installées à demeure dans la basse vallée du Vidourle, entre Sommières et la mer, travaillent durant les quarante jours

que la routine raisonnée a fixés comme durée de ce déluge artificiel. Rouets et pompes centrifuges puisent, dans les eaux dérivées du petit fleuve, 9, 12 et jusqu'à 24 mètres cubes à la minute par machine et injectent ces flots bienfaisans sur les vignes envahies par l'insecte. Au début de la période, on entretient le feu jour et nuit; nuit et jour, deux mécaniciens, se relayant tour à tour auprès de chaque appareil, veillent au fonctionnement continu (1). Au bout de dix jours, les pompes ont refoulé sur l'espace qu'elles doivent submerger (cette étendue, variable suivant la capacité de la pompe, n'est guère inférieure à 30 hectares) une couche liquide d'épaisseur convenable. Il est désormais permis de respirer un peu, et, jusqu'à la fin du travail la vapeur ne fonctionne que de cinq heures du matin à quatre heures du soir et simplement en vue d'empêcher le niveau de submersion de baisser; heureux quand de bonnes averses viennent épargner cette dépense d'entretien. Si ailleurs « pluie en février, c'est du fumier, » à Marsillargues la pluie est du charbon. Un homme, généralement un travailleur attaché à l'exploitation, surveille spécialement les progrès ou le recul de l'inondation. Quelquefois enfin le Vidourle, en débordant, submerge sans l'aide des machines; mais une pareille aubaine est chose rare.

Finalement, le bain ayant été jugé suffisant, les pompes s'arrêtent, l'eau baisse par degrés et le sol se montre de nouveau. On commence par le travailler avec la herse ou le griffon : ce grattage superficiel favorise la dessiccation et empêche la charrue de soulever de trop grosses mottes, lors de son passage subséquent. Jusqu'au milieu de l'été, les « façons » se succèdent sans relâche, tantôt exécutées à la charrue, comme nous venons de le dire, tantôt réalisées simplement par l'outil du travailleur.

Arrive le début de juillet : à cette époque, les vignes, rapprochées de $1^{m},50$ dans un sens et de 2 mètres suivant la direction perpendiculaire (2), projettent des sarmens si vigoureux que les mules ou chevaux ne peuvent plus pénétrer dans ce fouillis de pampres sans risquer de produire de grands dégâts. On dit alors que les plantiers « se ferment. » Le vignoble, à partir de cette date jusqu'aux vendanges, est travaillé « à la main » et raclé avec toute la minutie désirable. Le travail ne chôme guère, car sur ces riches

(1) Le propriétaire loge et nourrit les mécaniciens et leur donne en outre 4 francs par jour.

(2) Organisés à 1 mètre sur 2, les plantiers des sables d'Aigues-Mortes contiennent plus de pieds de vigne par hectare. On dispose, à Montpellier, les souches suivant un damier dont le côté équivaut à $1^{m},50$ ou $1^{m},60$; l'hectare renferme alors 4,000 pieds en moyenne.

terres d'alluvion, les mauvaises herbes, même au cœur de l'été, croissent avec une facilité déplorable.

Pratiquée avec des eaux par trop pures et claires, l'inondation aurait pour effet de laver le sol en lui dérobant, sans compensation, tous ses principes actifs. On n'ignore pas qu'au contraire les flots limoneux de la Garonne, loin d'appauvrir les terres des vignobles submergés près de Bordeaux, déposent chaque hiver une couche alluviale dont l'effet est très utile. D'une nature intermédiaire entre les deux types extrêmes, les eaux du Vidourle n'enlèvent rien aux terrains de Marsillargues, mais ne les enrichissent pas beaucoup. Aussi est-il indispensable, comme corollaire de l'inondation, de fumer copieusement tous les deux ans.

Choisissons l'exemple d'un domaine comprenant 60 hectares de vignes et 90 hectares environ en prairies naturelles ou dépaissances, dans lequel on ne recourt pas aux engrais chimiques. Le propriétaire emploie exclusivement le fumier de sa ferme, fourni d'abord par l'écurie des mules, au nombre de dix, attachées à l'exploitation, puis par une bergerie comportant un troupeau de 180 brebis, et enfin par une « manade, » ou troupe de chevaux camargues. Ces animaux vivent, pendant le jour, en demi-liberté, sans être assujettis à aucun travail de charroi, ni de labour; leurs forces ne le leur permettraient pas; la nuit, ils sont parqués dans une étable.

On voit, d'après les chiffres précédens, qu'à chaque tête de mule correspondent 6 hectares de vignes. Aussi, la propriété de Tamariguière, voisine de celle dont il a été question, mais plus considérable et englobant 180 hectares plantés, n'occupera pas moins de 30 chevaux ou mules, un véritable peloton de cavalerie. Seulement, les terrains de dépaissances y étant médiocres et peu étendus, le domaine ne peut nourrir ni de bêtes à laine, ni de chevaux camargues. L'emploi des chiffons alternés avec les fumiers d'écuries supplée à l'insuffisance de ces derniers.

Le personnel attaché à toutes les exploitations languedociennes peut être divisé en trois catégories : celle des employés à demeure, celle des journaliers à l'année, enfin, la plus nombreuse de toutes, celle des vendangeurs.

Nous retiendrons comme type la première des deux propriétés ci-dessus mentionnées : celle de la Communauté. Tous les huit jours, l'homme d'affaires qui séjourne à quelques lieues de distance, dans un petit village aux environs de Montpellier, arrive sur les lieux, fait le « tour du propriétaire, » examine l'état des travaux, critique, donne des ordres, se fait présenter par le *paire* les feuilles de journée hebdomadaires, les mémoires des

fournisseurs locaux, et, à la fin de chaque trimestre, une note relative aux gages et à la nourriture du personnel, depuis le *paire* jusqu'au dernier valet. Après vérification, tous les frais sont acquittés au *paire*. Celui-ci n'a pas à s'occuper, du reste, ni des marchés à conclure, ventes ou achats, ni de la direction générale à donner aux travaux; il doit seulement veiller à l'exécution des mesures prescrites par l'homme d'affaires.

Ce qu'on réclame d'un *paire* d'une grande propriété, c'est moins l'esprit d'initiative que la faculté de savoir obéir intelligemment: toutes les fois que, par exception, le *paire* met la main à la pâte, il doit fournir un travail irréprochable, propre à servir de modèle pour ses subordonnés. Le même homme comprendrait mal son devoir, s'il épuisait ses efforts à exécuter lui-même, par amour de l'art, telle ou telle besogne qu'un valet, un ouvrier du village voisin, ou le premier travailleur venu accomplirait sans difficulté. C'est un grave défaut pour un *paire* que d'avoir trop de goût ou d'adresse pour la menuiserie, le charronnage. On ne voudrait pas non plus d'un homme s'intéressant trop aux cultures autres que celles de la vigne; il vaudrait mieux cent fois avoir affaire à un *paire* ignorant les principes les plus élémentaires en fait de céréales ou de fourrages.

D'après la règle ordinaire, le *paire* est marié; s'il devient veuf et que le propriétaire tienne à conserver un homme des services duquel il est content, il lui paie les gages d'une ménagère suffisamment laide et mûre qui remplit les fonctions de *maire*; mais celle-ci, n'étant pas directement intéressée à une sage économie, ne s'acquitte jamais de sa tâche aussi bien que la femme du *paire*.

Le couple chargé de la conduite d'une ferme se recrute, comme nous l'avons déjà dit, parmi les agriculteurs de la région environnante. On en pourrait citer, parmi ceux du territoire de Marsillargues, qui vivent dans une solitude relative, à quelques kilomètres de cette petite ville, après avoir séjourné autrefois à Montpellier. Nous nous garderons bien de trop généraliser un ou deux exemples particuliers; il nous semble toutefois que, dans la zone qui nous occupe, le séjour des grandes villes détournerait, un peu moins qu'ailleurs, les agriculteurs de leur profession. Ce fait très heureux tient peut-être à ce que Montpellier, comme Béziers et Narbonne, est avant tout un centre, un marché viticole, dont la population tout entière s'intéresse à la culture de la vigne ou s'en occupe avant toute autre question.

Quelques-uns des *paires*, surtout parmi les vieux, écorchent le français et ignorent l'alphabet : ce ne sont pas toujours les plus

mauvais. Naturellement toute la jeune génération sait lire, écrire et s'exprimer à peu près correctement, sinon sans accent. D'autres sont plus instruits encore; nous connaissons un simple valet, fils d'un *paire* auquel il succèdera un jour, qui pourrait, tout en conduisant sa charrue, débiter des passages de Virgile.

Revenons au cas particulier de l'homme marié qui, sous la direction du régisseur, conduit l'exploitation de la terre de la Communauté. Il reçoit par an 600 francs de gages. On lui donne en outre assez de vin pour abreuver tout son personnel mâle, lui compris. Nous savons que la *maire* ne touche pas de vin et, de plus, pendant les six mois d'hiver, du 1er octobre au 1er avril, au vin on substitue la piquette. Malgré ces restrictions, la consommation de la ferme est en pratique très considérable. Sans compter bien étroitement, on distribue la boisson, plus ou moins baptisée, à raison de deux litres par jour. L'homme le plus sobre reste au-dessous de cette moyenne pendant la saison froide, mais, à l'époque des chaleurs, consomme journellement ses quatre à cinq litres. Du reste, ce que le travailleur bas-languedocien réclame, c'est la quantité, le volume de liquide; il paraît se soucier médiocrement de la qualité. Mais nous pouvons en indiquer la raison: la piquette la plus médiocre fabriquée dans une ferme de la rive droite du Rhône est encore très supérieure à la boisson dont se contentent les vignerons du Beaujolais.

On nous a affirmé quelquefois que certains journaliers économes, à force de consommer beaucoup de vin, en arrivaient à se soutenir avec une très faible dose de nourriture solide. De tels exemples sont exceptionnels; dans la pratique, le *paire,* mangeant à la même table que son personnel, est forcé de ne pas lésiner sur la nourriture de ses gens. A la Communauté, il reçoit un franc par tête et par jour. Disposant d'un jardinet, il peut se dispenser d'acheter des légumes et jouit en outre des produits de sa basse-cour. Souvent il économise les frais de boucherie en abattant une des vieilles brebis du troupeau qu'il paie alors au propriétaire à un tarif convenu (1).

Au *paire* sont subordonnés dans l'ordre hiérarchique sept valets, deux bergers, le gardien de la « manade, » des chevaux camargues, et enfin le garde particulier chargé de la surveillance de la propriété. Les valets, qu'une inscription patoise gravée au-dessous du cadran solaire invite à se rendre promptement à la

(1) Avant que la culture des céréales ne fût supprimée à la Communauté, les arrangemens étaient différens. On comptait au *paire* 0 fr. 30 par jour et on lui donnait en outre pour un an 6 hectolitres de blé : le tout par unité.

besogne, gagnent de 25 à 45 francs par mois, quelle que soit la saison; ils couchent au grenier à paille dans des draps que leur fournit le domaine. Le samedi, après que les travaux sont finis et la soupe mangée, tous les valets se dispersent et vont passer le dimanche à la ville de Marsillargues (1); ils ne rentrent que le dimanche soir ou le lundi matin avant l'aube. Seul, un homme de garde, commandé à tour de rôle, reste pour veiller aux cas imprévus et donner leur provende aux mules.

Aux environs de Marsillargues, les journaliers partent, chaque matin, de leur domicile munis de provisions pour la journée, vont accomplir leur tâche chez le propriétaire qui les emploie, et rentrent chez eux à la tombée de la nuit. A la Communauté, l'éloignement de l'agglomération (7 kilomètres) complique la situation; il suffit, du reste, d'avoir parcouru, une fois, en hiver, les fondrières non empierrées qui servent en guise de chemins pour se faire une idée de l'extrême difficulté des communications au milieu de ces anciens marais desséchés. Les travailleurs sont obligés de s'absenter de chez eux depuis le lundi matin jusqu'au samedi après midi; ils couchent tous les soirs à la ferme, où ils portent eux-mêmes leur literie primitive.

Un groupe d'ouvriers agricoles se nomme, dans le Bas-Languedoc, une « colle; » les hommes d'une même « colle » obéissent à un chef qui prend le nom de *baile* (2). Le *baile*, tout en travaillant comme ses subordonnés, leur donne le signal du lever, de la cessation et de la reprise de la tâche. Ses fonctions sont rémunérées par un excédent journalier de salaire de 0 fr. 25. Ceci nous amène à dire que les travailleurs ordinaires sont réglés sur le pied de 0 fr. 40 l'heure, soit, en pratique, 2 fr. 50 en hiver, 4 francs et même 4 fr. 50 en été; on les occupe d'un soleil à l'autre. Le sulfatage des ceps au pulvérisateur en vue de les préserver du *mildew* est le travail le plus sale et le plus rebutant; aussi ceux qui s'en acquittent sont-ils un peu mieux payés que les autres.

Lorsque les hommes quittent leurs foyers le lundi pour n'y plus rentrer qu'à la fin de la semaine, ils emportent avec eux un panier rempli de vivres ou *biasso*. Ces alimens servent en général aux repas du matin ou du milieu du jour; le soir, la *maire*, moyennant une petite rémunération, leur prépare la soupe; d'autres fois,

(1) La commune n'a pas un seul hameau; elle se compose du bourg et d'une série d'exploitations ou de « mas, » séparés les uns des autres par des intervalles d'autant plus grands qu'on s'éloigne davantage du centre communal.

(2) Dans l'arrondissement de Montpellier, le *baile* est un chef ouvrier; nous savons que sur les bords du Rhône le même mot s'applique au maître valet dirigeant l'exploitation.

les hommes font cuire eux-mêmes leur nourriture dans un local spécial qu'on leur abandonne. Quand arrive le mercredi, les paniers à provision sont vides; alors ils sont ramassés par les soins du *baile*, qui les emporte le soir à la ville et les rapporte le jeudi matin après les avoir fait garnir à nouveau, grâce à une tournée générale effectuée dans les ménages respectifs des membres de sa bande. Ce renfort de nourriture ne s'épuise que le samedi matin, jour auquel les hommes, abrégeant la durée des pauses et des repas, tout en travaillant le nombre d'heures voulu, finissent assez tôt leur besogne pour pouvoir quitter le domaine vers deux heures et rentrer dans leur domicile, en hiver, avant le coucher du soleil. Ajoutons que les *bailes* qui commandent la manœuvre sont ordinairement des enfans du pays, rompus aux travaux agricoles, et qu'ils restent souvent attachés à la même exploitation toute leur vie.

Si l'on quitte la Communauté pour se rapprocher de la mer, en marchant dans la direction du sud, on tombe sur deux autres domaines contigus et très vastes, Tamariguière et le Grand-Cogul. Le second comprend 110 hectares de vignobles occupant sensiblement le tiers de la superficie totale de la terre; le premier, auquel déjà nous avons fait allusion, est plus restreint, pris en bloc, mais l'emporte de beaucoup sur l'autre, comme surface plantée. Tous deux sont extrêmement dignes d'intérêt, à raison de leur situation isolée, contrastant avec l'esprit ultra-industriel et novateur qui préside à leur exploitation, surtout à celle de Tamariguière.

Tamariguière occupe un personnel à demeure assez peu nombreux relativement, qui est secondé à l'époque des grands travaux agricoles par toute une nuée de travailleurs à la journée et de tâcherons. Mais ce dernier élément est très variable, de sorte que, pendant la morte saison, on n'occupe que 40 à 50 hommes là où, en été, on emploie 150 individus et davantage. Naturellement, bon nombre de ces ouvriers, ceux dont on peut utiliser les bras en tout temps, habitent le pays. Mais comment se procurer au moment voulu un pareil renfort de travailleurs, et cela dans un pays perdu et peu accessible? Les propriétaires de Tamariguière et du Grand-Cogul ont essayé d'un expédient trop curieux pour n'être pas signalé. Ils ont eu l'idée de fonder à proximité de leurs vastes fermes une colonie ariégeoise en attirant et retenant dans le pays des familles fuxiennes. L'Ariégeois quitte volontiers ses montagnes pour se fixer dans le bas-pays, où il trouve de gros salaires assurés; ouvrier moins adroit que le campagnard bas-languedocien, principalement en ce qui touche la vigne, il est, en revanche, plus doux, mieux discipliné, moins exigeant. Par malheur, ce plan a échoué : des hommes accoutumés à l'air vif et pur des Pyrénées

n'ont pu s'habituer à vivre toute l'année au milieu des marais, dans une atmosphère tour à tour humide ou brûlante, dans une plaine presque sans arbres (1) et balayée par les vents. Seules des bandes de travailleurs célibataires ou *mesadiers*, qui passent l'hiver dans les Pyrénées, accourent à Tamariguière au mois d'avril pour ne retourner chez eux qu'après les vendanges. Leur santé se trouve-t-elle bien de cette émigration périodique sur les côtes de la Méditerranée? Nous n'oserions l'affirmer. Cependant, le pays n'est pas positivement malsain ; les médecins de Marsillargues ne soignent pas de fièvres chaque année ; et, malgré de trop fréquentes maladies de cœur ou de foie, on peut signaler de nombreux octogénaires, anciens journaliers qui n'ont jamais quitté la région.

Quand arrive l'époque des vendanges, il faut à tout prix se procurer un personnel transitoire fort nombreux. Poser une règle absolue au sujet du recrutement de ces troupes est chose impossible. Choisissons comme exemple l'automne de 1890 : 430 personnes des deux sexes avaient été engagées pour Tamariguière dans la banlieue d'Uzès (Gard), à Saint-Pargoire (partie basse de l'arrondissement de Lodève), à Viols (partie haute de l'arrondissement de Montpellier). Les femmes et les hommes les moins actifs coupent les raisins ; ils reçoivent pour ce travail 1 fr. 50 par jour, on leur fournit la soupe du soir et un quart de litre de vin (le tout équivalant à un salaire quotidien de 2 fr. 15). Lorsque le seau que chaque coupeur ou coupeuse transporte avec lui est plein de grappes, on le vide dans un récipient de bois appelé « cornue ; » les seaux apportés par deux ou trois coupeurs suffisent à remplir la « cornue, » un homme soulève celle-ci et la place sur la tête d'un autre ouvrier appelé « porteur, » lequel se dirige vers la « pastière » ou « tombereau de vendanges » et, se baissant quelque peu, vide son chargement par un mouvement de bascule. Naturellement, l'office de porteur, tout comme celui de l'individu qui les aide à charger la cornue, étant assez pénible, est bien rémunéré. Un porteur gagne 2 fr. 50 en sus de sa nourriture. De temps à autre on voit, dans la cour du domaine, un travailleur de la veille grelotter dans un coin ; le pauvre diable est en proie à un accès de fièvre ; il n'a qu'à repartir au plus vite. Après le repas de la fin du jour, consommé dans un grand réfectoire, les vendangeurs vont se reposer dans plusieurs vastes dortoirs. On accède par une échelle à ceux consacrés aux femmes, ils comportent simplement une série de

(1) Les arbres, en général, sont l'objet d'une guerre acharnée dans le Bas-Languedoc ; néanmoins le long du Vidourle et des canaux qui y aboutissent, on peut s'abriter sous quelques rangées d'assez beaux arbres. Plus près de la mer, dans les terres mal dessalées, les tamaris parviennent seuls à se développer.

niches bourrées de paille fraîche. Des bancs constituent le seul mobilier. Le tout est primitif, mais propre. Une chapelle fait partie du domaine ; le dimanche, on en ouvre les portes qui donnent sur les caves, et le nombreux personnel employé à Tamariguière peut remplir ses devoirs religieux.

Lorsque le tombereau de vendange a reçu un millier de kilogrammes de raisins, le charretier qui le dirige se met en marche vers l'usine. Un régisseur, la craie à la main, inscrit un numéro sur un petit tableau noir suspendu à côté de la porte; chaque tombereau est affecté à une « colle » et il s'agit de vérifier si la « colle, » conduite par un *baile*, travaille avec assez de zèle. La « pastière » chavire, et son contenu se précipite dans une cuve remplie de raisins à moitié écrasés, dans laquelle patauge un homme à demi nu, habillé d'un simple sarrau de toile et armé d'une fourche. Quelquefois l'avalanche qui résulte du déversement submerge l'homme jusqu'à la ceinture. Il se dégage en luttant avec sa fourche. Une forte machine à vapeur, actionnant courroies, arbres et poulies de renvoi, souffle et grince sans interruption. On ne peut s'empêcher, au milieu de ce tapage, de faire en soi-même un retour sur le passé; l'esprit se reporte invinciblement au souvenir des paisibles vendanges classiques auxquelles ont assisté tous ceux de notre génération qui ont grandi dans un pays vinicole : en tout cas, le bruit des organes de machine ne remplace pas avantageusement les accords du violon qui faisait, au bon vieux temps, trépigner en mesure les fouleurs, s'il faut en croire la légende.

Les godets d'une chaîne sans fin, mue par la vapeur, plongent dans la vendange brassée par la fourche du manœuvre ; les grappes, toutes ruisselantes de jus, sont entraînées jusqu'au niveau du plancher d'un premier étage, glissent sur un plan incliné et sont recueillies dans un wagonnet à déversoir. Bientôt le wagonnet est plein à comble ; alors, ébranlé sous l'impulsion que lui donne un ouvrier (1), il glisse avec fracas sur les rails du plancher en bois. On l'arrête en face d'une trappe munie d'un entonnoir; le wagonnet bascule et se vide; son contenu s'engouffre dans l'entonnoir, traverse le niveau du plancher et se précipite dans le « foudre » où doit avoir lieu la cuvaison. Quant au wagonnet, allégé de sa charge et poussé de nouveau, il retourne à son point de départ, ayant décrit un circuit complet.

Suivant une pratique devenue presque universelle aujourd'hui

(1) Autrefois, avant de mettre en mouvement le wagonnet chargé, l'homme puisait dans un sac une poignée de plâtre blanc dont il saupoudrait les raisins. L'année dernière, le plâtrage n'a plus été pratiqué.

en Languedoc, surtout dans les exploitations récemment organisées, le moût, mêlé à la rafle, fermente dans des foudres et rarement dans des cuves en maçonnerie. Diogène, certes, se fût trouvé à l'aise dans l'un de ces gigantesques réservoirs dont un seul suffirait à absorber la récolte entière d'un grand propriétaire bourguignon ou orléanais ; chacun contient 450 hectolitres et il y en a 98 répartis dans trois immenses caves.

Lorsque vient le moment de la décuvaison, le vin nouveau s'écoule par un conduit souterrain jusqu'à un réservoir d'où le piston d'une pompe à vapeur l'injecte dans les tuyaux de distribution qui circulent horizontalement au-dessus des foudres et à la hauteur du premier étage. On ouvre un robinet placé au-dessus du foudre que l'on veut remplir ; un sourd grondement retentit et une cascade de vin se dégorge dans le vaste tonneau.

Les foudres, dans chaque cave, se distribuent en deux rangées parallèles, au milieu desquelles circulent, sur des rails, des wagonnets Decauville. Quand le foudre décuvé ne dégoutte plus, on en dégage le trou d'homme ; un ouvrier, à peine vêtu, s'introduit dans le récipient encore chaud et, trempé de sueur, expulse à coups de fourche le résidu des grappes que ses camarades recueillent dans un wagonnet. Une fois débarrassé de son contenu, rincé à grande eau, nettoyé à fond, le foudre est prêt à recevoir le vin nouveau fabriqué dans un autre récipient. Quant au marc, on le transporte au pressoir, encore tiède et humide, et c'est par l'intermédiaire de la machine à vapeur qu'il est foulé et dépouillé de son jus. Les vins de presse étant ordinairement troubles, on les oblige à se dépouiller sur des filtres en toile. Ainsi clarifiés, ils se mêlent avantageusement aux vins ordinaires, qu'ils renforcent en couleur.

A l'intérieur de l'usine, comme nous l'avons vu, les transports s'opèrent au moyen de chariots roulant sur des rails. Même en plein air, on pourrait voir fonctionner des véhicules de ce genre ; pendant la période de la fumure, ils glissent sur des voies provisoires établies au milieu des plantiers et transportent l'engrais nécessaire aux vignes. De cette façon, deux mules seulement tirant des wagonnets chargés de fumier accomplissent un travail dont six ou huit bêtes avaient jadis peine à s'acquitter. Mais l'utilité des chemins de fer agricoles se manifeste bien mieux encore lorsque, la récolte une fois vendue, il s'agit de procéder à son enlèvement. Le problème à résoudre était assez épineux. Arrosant un sol absolument privé de cailloux et de pierres, les pluies d'automne rendent impraticables la plupart des chemins ; les propriétaires des alentours ont beau suppléer à l'incurie de l'administration et réparer les routes à leurs frais, il suffit d'une journée d'averse et de quelques char-

rois exceptionnels pour rendre inutiles des travaux tout récemment exécutés. Qu'on songe à la difficulté que présente dans de semblables conditions l'enlèvement de 25,000 hectolitres qu'il faudrait voiturer à 4 kilomètres de distance jusqu'au canal de Lunel. L'installation, à Tamariguière, d'une voie Decauville a fait disparaître l'obstacle comme par enchantement. Le propriétaire, moyennant une faible redevance de 0 fr. 25 par hectolitre, se charge du transport du vin jusqu'au bateau. On emploie à la traction les chevaux ou mules du domaine, qui sont disponibles une bonne partie de l'hiver et entièrement libres à l'époque des submersions.

Toute la zone à laquelle nous venons de consacrer la première partie de notre travail était, avant l'invasion du phylloxera, dépourvue de vignes. La culture de cette plante ne s'étendait guère à plus de 2 ou 3 kilomètres au sud de Marsillargues, dans la direction de la mer. Les vins produits prenaient le chemin de la distillerie et ne se vendaient guère plus de 7 francs l'hectolitre au maximum. Actuellement, sans valoir les produits des coteaux du Bas-Languedoc, les vins de la Communauté, de Tamariguière, du Grand-Cogul, grâce aux soins apportés à leur fabrication, sont très acceptables. On propage presque exclusivement deux variétés : « l'aramon, » espèce assez ancienne, à floraison précoce et par cela même sensible aux gelées, mais peu sujette aux maladies cryptogamiques, qui porte en abondance des grappes de gros fruits noirs, de la dimension et de la couleur d'une petite prune; écrasées, ces grappes fournissent des flots d'un jus clair, peu sucré, donnant naissance à un vin faible en alcool, mais vert et franc de goût. Favorisé par ces excellens terrains de plaine, l'aramon à Marsillargues produit jusqu'à 200 hectolitres à l'hectare, les bonnes années. On associe à « l'aramon » le « petit Bouschet, » hybride de récente création, débourrant tard, mûrissant tôt ses grains inférieurs en volume à ceux de l'aramon, mais gonflés d'un suc noir. Le petit Bouschet, en outre, présente l'avantage de craindre peu le *mildew;* s'il produit moins que l'aramon et s'il fournit un vin à peine plus spiritueux et de goût assez plat, il constitue un teinturier incomparable.

Ainsi, des deux variétés de vigne qui dominent dans les terres submergées de Marsillargues, l'un fournit la quantité et l'autre donne la couleur. Et la qualité, dira-t-on? La nature même du terroir, sol de plaine s'il en fut jamais, ne permet pas de planter beaucoup de cépages aptes à faire de très bon vin, sinon à titre d'expérience et sur une petite échelle. D'autre part, les propriétaires, pour regagner les forts capitaux qu'ils ont engagés, ont besoin de recueillir promptement d'énormes récoltes provenant de

souches très productives et peu délicates. Ils se trouvent aussi dans l'impérieuse nécessité de fumer copieusement, et cela les oblige par contre-coup à avilir un peu la bonté de leurs vins. Assurément il est permis de demander mieux que les crus produits par la basse vallée du Vidourle, mais n'oublions pas qu'il s'agit de cantons autrefois réputés rebelles à la culture de la vigne, que l'on a dessalés, drainés et mis en valeur en les couvrant de plantiers florissans. Quant aux procédés de vinification, ils se sont perfectionnés au point que le commerce accepte à très bon prix (1) et utilise ces vins de coupages loyalement et proprement fabriqués, sains et naturels. Tel a été le contre-coup du défrichement des marais de Marsillargues et de leur plantation en vignes. La culture du précieux végétal a entraîné un autre phénomène : de vastes étendues, absolument désertes au temps de Louis XIV, sont maintenant partiellement assainies et habitées par une population assez nombreuse qui décuple en automne.

III.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt, en quittant la plaine de Marsillargues pour nous rapprocher de la ville de Montpellier et examiner d'autres méthodes de culture, de jeter un coup d'œil, en passant, sur les bourgs ou villages du pays de la vigne. Il n'existe que peu ou pas de hameaux, beaucoup de grandes ou de moyennes exploitations, avec *paire* et valets, mais plutôt fréquentées qu'habitées par les propriétaires, dont la plupart séjournent en ville, sauf à l'époque des vendanges, le tout entremêlé d'innombrables lopins de terre replantés en vignes fort bien entretenues et soignées. Le paysan qui les possède habite dans le centre communal, ainsi que les journaliers de profession qu'emploient les grands domaines. Beaucoup de ces petits propriétaires, ne trouvant pas à s'occuper chez eux toute l'année, se louent souvent comme travailleurs ou tâcherons chez leurs voisins plus riches. Les villages sont donc assez considérables, et la nécessité où beaucoup de cultivateurs se trouvent de posséder cave et vaisselle vinaire, d'entretenir un couple de mules ou de chevaux, contribue à augmenter leur étendue. Les maisons, pour la plupart neuves et propres, souvent même bâties avec luxe, attestent l'ancienne prospérité du pays, qui d'ailleurs est redevenu presque aussi floris-

(1) En 1890, les vins de Marsillargues se sont vendus à un taux moyen de 17 à 19 francs suivant les circonstances.

sant qu'autrefois. Mais toutes ces localités, grandes ou petites, présentent un aspect singulièrement uniforme d'aisance banale, d'élégance sans caractère : petites, elles semblent détachées d'une vraie ville ; plus considérables, elles ne font l'effet que d'un gros village. Est-ce une erreur de notre part? Ce trait caractéristique nous paraît emprunté au pays industriel par excellence, à l'Angleterre, où les maisons d'un bourg de 2,000 âmes répètent identiquement celles d'une grande ville, au nombre près.

Personne, aujourd'hui, ne conteste que le cruel fléau du phylloxera, dont les ravages ont largement fait expier au Midi le bonheur relatif qu'il a eu de ne pas subir, en 1870, l'invasion prussienne ; que ce fléau, disons-nous, n'ait été introduit d'Amérique en Europe par d'imprudens collectionneurs de cépages exotiques. Deux pépinières de vignes d'Amérique, créées dans un intérêt de curiosité stérile : l'une à Bordeaux, l'autre à Roquemaure, dans le Bas-Languedoc, précisément à proximité des deux grandes régions vinicoles, ont infesté l'ouest et l'est de la France, puis enfin le pays entier. De bonne heure, quelques-uns des agriculteurs les plus compétens ont pensé que, puisque le mal était irréparable, il fallait trouver un moyen de s'en accommoder. Ce moyen devait consister à recourir précisément aux vignes du Nouveau-Monde, qui persistaient à vivre en France au milieu des ravages de l'épidémie dont elles avaient apporté les germes, et qui, au-delà de l'Océan, prospéraient dans des terroirs où succombaient les ceps transplantés d'Europe.

Des plumes beaucoup plus autorisées que la nôtre ont retracé l'historique de cette période d'essai, en ont exposé les succès et les déboires. Du premier coup, les propriétaires montpelliérains ont embrassé avec enthousiasme la solution remplaçant les cépages indigènes par les cépages exotiques. Ils se sont hardiment lancés dans la voie que leur signalait, en la frayant le premier, leur éminent compatriote, M. Planchon. Sans parler de ce botaniste prématurément enlevé à la science, plus d'un possesseur de vignobles n'a pas hésité à traverser l'Atlantique pour se rendre compte par lui-même de l'état de la viticulture américaine au-delà des monts Alleghanys. D'autres savans, restés en France, plantaient, étudiaient, expérimentaient et finalement prononçaient, en pleine connaissance de cause, des jugemens sinon définitifs, — ce mot devant être rayé du dictionnaire des termes agricoles, — du moins éminemment utiles dans la pratique. Il nous est impossible de citer tous les noms de ces chercheurs infatigables; nous croyons seulement devoir mentionner comme hors concours celui de M. Henri Marès.

Bien avant qu'une solution convenable eût permis d'appliquer en grand la viticulture fondée sur l'emploi des cépages américains, les agriculteurs du sud-est avaient reconnu que les plants étrangers, portant peu de raisins et fournissant un vin très médiocre, ne pouvaient répondre directement au *desideratum* cherché. Il ne s'agissait pas seulement de découvrir des ceps résistant à l'insecte; il fallait en outre amener ces souches infertiles à donner des productions comparables à celles d'autrefois. Enfin, les propriétaires languedociens, — et on ne saurait leur en faire un reproche, — tenaient beaucoup à leurs vieilles races perfectionnées par la sélection et ne pouvaient se résoudre à les abandonner irrévocablement.

L'obligation même où l'on se trouvait de trancher en même temps deux questions qui semblaient s'exclure : celle de la résistance et celle du produit, aboutit à la mise en pratique des deux méthodes encore en usage. En ce qui concerne la plaine de Montpellier, l'une consiste à utiliser le jacquez, l'autre à employer le *riparia* greffé.

Le jacquez est un hybride obtenu par le croisement des vignes américaine et française. Issu de plants exotiques, il résiste assez bien au phylloxera, quoique son immunité ne soit pas absolue et qu'il faiblisse par moment. Il se plante et se cultive absolument comme les anciens cépages français, produit énormément de bois et se couvre, au printemps, d'un luxuriant feuillage dont la teinte vert foncé se discerne de fort loin. Malheureusement, la beauté des fruits ne correspond pas à cet aspect extérieur si plantureux : les grappes sont composées de grains petits et médiocrement juteux. Somme toute, le jacquez produit peu à l'hectare. Ses raisins, une fois pressés, donnent lieu à un vin alcoolique, mais de goût médiocre, très foncé, mais d'une nuance désagréable à l'œil et d'une conservation difficile, pour peu qu'il n'ait pas été obtenu avec beaucoup de soin. On accuse encore le jacquez de ne pas produire très régulièrement, et surtout de redouter beaucoup les maladies cryptogamiques. Les partisans de ce cépage répondront que la production du jacquez peut être fortement accrue par des soins intelligens et de fortes fumures; qu'en cueillant les grappes avant la maturité complète, le vin de jacquez dure assez longtemps, surtout s'il a reçu un peu d'acide tartrique; que la même vigne, largement aspergée de bouillie, résiste au *mildew*. La culture du jacquez, on peut en être certain, prendrait beaucoup d'extension si l'on parvenait enfin à découvrir ce que l'on cherche depuis longtemps, le fameux « jacquez à gros grains. »

Mais cet heureux phénix est encore à trouver.

Ce qui a fait surtout le succès du jacquez, c'est la facilité avec laquelle il s'adapte à des terrains très divers, tout en s'acclimatant mal dans les sols trop humides ou trop marneux. Comme tous les cépages américains, il croît volontiers dans les terres caillouteuses et prospère à merveille dans les riches terrains de *diluvium* de la banlieue de Montpellier ; on peut constater, dans cette région, des cas de chlorose de jacquez, mais ils sont rares et insignifians.

La question du renouvellement des vignobles a été résolue le jour où l'on a utilisé le jacquez, mais résolue dans le sens le plus étroit, au moyen d'une sorte de cote mal taillée. Il s'agissait d'arriver à un procédé plus général, dût-il être un peu moins simple. A ce desideratum satisfait, au moins dans une certaine mesure, l'emploi du *riparia*, variété du *vitis cordifolia*, signalée déjà en 1874 à l'Académie des Sciences par M. Fabre, ancien député du Gard. Les boutures de *riparia* prennent racine sans difficulté et projettent bientôt de longs rameaux grêles, garnis de feuilles en cœur, faiblement découpées sur les bords ; on voit dans la suite apparaître quelques grappes fleuries, qui rarement parviennent à maturité à cause de leur tendance à couler. Le viticulteur ne regrette pas cette perte, car le peu de vin que fournirait directement le *riparia* n'est pas propre à la consommation. Au contraire, la véritable utilité du *riparia* réside dans sa merveilleuse aptitude à servir de porte-greffe pour les vieilles variétés françaises.

Dans le courant d'avril, quelquefois en mars, rarement en mai, on procède au greffage du *riparia* franc de pied, opération qui transforme un maigre arbuste sans valeur en une belle souche productive. Plaçons-nous dans les circonstances les plus usuelles : depuis un an, le sol défoncé à la machine à vapeur, puis criblé de trous disposés en carré, a reçu non des boutures ou « bûches » de *riparia*, mais des plants racinés, des « pourrettes » détachées par le fait depuis deux années de la souche mère, élevées d'abord en pépinières, puis plantées dans les trous dont il a été question. Depuis leur mise en place définitive, la saison s'est montrée favorable ; aussi la végétation des boutures enracinées, naturellement interrompue par l'épreuve de la transplantation, a repris de plus belle. Le jeune *riparia*, en un mot, prospère dans le coin de sol qu'il ne doit plus quitter. Arrive un premier ouvrier dont l'outil dégage le porte-greffe en creusant autour de lui une sorte de cuvette. Vient ensuite le greffeur : d'un coup de sécateur il décapite le cep à quelques centimètres au-dessus de terre. La plaie vive suinte abondamment. Alors le greffeur, armé de son couteau, fend le sarment par le milieu et, entre les lèvres de la fissure, introduit le biseau du « greffon » français, tout frais taillé, de façon à assurer le contact intime des « moelles » des deux sujets.

Cela fait, il ficelle fortement le sarment américain avec du « raphia, » pour parer aux chances de décollement. Le greffeur passe à une autre souche, et quelquefois une femme, portant un vase plein de terre glaise, lui succède et vient enduire la partie fendue du porte-greffe. Cette opération supplémentaire ne s'effectue pas toujours : elle est indispensable pour garantir la plaie du contact de l'air, lorsque, pour une raison quelconque, on ne peut greffer « à plein bois, » c'est-à-dire quand le greffon est beaucoup plus petit que son porteur, ou si le terrain, trop caillouteux, ne peut conserver à la greffe l'humidité nécessaire. Dans les bonnes terres, avec des sujets bien proportionnés à la dimension du pied de *riparia*, elle est superflue. Enfin, un dernier travailleur s'empresse de chausser la vigne nouvellement greffée en la recouvrant d'un petit monticule de terre, sorte de cône d'où émerge à peine l'extrémité du greffon.

Quelques semaines plus tard, vers la fin de mai ou le début de juin, après l'essor de la végétation, il faut procéder au nettoyage des greffes, opération qui n'offre aucune difficulté, mais qui exige de l'attention et de l'adresse. Le terre dont nous avons parlé a changé d'aspect : des bourgeons du greffon sont sorties des feuilles couronnant le sommet de la butte, et, à travers les flancs de celle-ci, le pied-mère a projeté de nombreux « gourmands » ou « sauvageons. » Au moyen d'un ou deux coups de pioche, le journalier dégage l'ensemble et arrache avec la main, par un mouvement de traction verticale, les sauvageons encore tendres. L'essentiel, alors, est de ne pas ébranler le greffon. Pour favoriser la reprise, on tranche avec un couteau les racines françaises que la base du greffon aurait pu émettre. Ceci fait, on rechausse, et, le mois suivant, tout est à recommencer. Souvent l'opération de la greffe semble avoir été manquée : le bourgeon supérieur du sarment greffé ne donne pas signe de vie, alors l'inférieur intervient et sauve la situation. Plus souvent encore la soudure n'est qu'apparente : le greffon verdoie et semble prospérer au début ; mais si on l'examine de près, on constate qu'il ne vit que parce qu'il est alimenté par les racines françaises issues de sa partie inférieure. Cette vie factice est éphémère : ou bien ces radicelles succombent pendant les sécheresses du mois d'août, ou bien encore l'hiver suivant, lorsque les vignes sont déchaussées, le sécateur de l'ouvrier les tranche, ainsi que les gourmands oubliés. Bref, on est presque toujours forcé, l'année suivante, de répéter l'opération de la greffe sur quelques pieds ; en dehors des cas extrêmes, il se produit bien, par-ci, par-là, quelques soudures imparfaites ; alors la vigne n'a qu'une durée de peu d'années, après lesquelles elle languit et meurt.

Le greffage, même fait avec soin, entraîne donc toujours quelques mécomptes. De plus, il faut repasser bien des fois les souches, en été d'abord, en hiver ensuite, pour arriver à supprimer tout à fait les rejetons du pied américain, qui épuiseraient inutilement la plante et les racines françaises, dont la présence est un grave inconvénient, surtout au début. Mais, à force de patience et de travail intelligent, on finit par obtenir de superbes plantiers très réguliers, formés de souches à pied de *riparia* et à tête de race française, de souches productives et propres toutefois à braver le phylloxera.

La résistance presque absolue du *riparia* aux attaques de l'insecte est un fait incontestable; elle résulte, à ce qu'il paraît, de la fermeté relative des extrémités radiculaires sur lesquelles le petit animal rencontre une nourriture qui n'est ni assez facile, ni assez abondante pour favoriser sa multiplication; c'est dans cette multiplication, à peu près sans limite sur les vignes de race européenne, que réside, en définitive, la vraie cause de la mortalité de celle-ci.

Au début, le *riparia* était rare et cher; on greffait tant bien que mal sur des boutures un peu grêles de forts sarmens d'aramons et d'autres vignes indigènes. On pouvait craindre que la vigueur de ceux-ci, surexcitée par la greffe, en opposition avec toute la faiblesse d'un porteur demeuré mince, n'entraînât la production d'un bourrelet, suivie bientôt d'un décollement. Ces craintes ont été vaines jusqu'à présent, et du reste, la culture raisonnée du *riparia* ayant réussi depuis plusieurs années à produire des rameaux de fortes dimensions, l'équilibre entre les deux bois s'est maintenu, grâce à un phénomène de croissance simultanée.

Nous voici maintenant en présence d'une grave difficulté, car elle tendrait même, dans l'Hérault, à limiter sensiblement l'emploi du *riparia* greffé : celle de la chlorose. Lorsque, pendant l'été, un voyageur parcourt en wagon la ligne de Tarascon à Cette, il constate souvent, au milieu de vignobles verdoyans et prospères, des taches jaunâtres dont on serait porté *a priori* à attribuer l'effet à des attaques phylloxériques; il n'en est rien cependant; les racines de ces souches, examinées au microscope, ne dénotent pas l'atteinte de l'insecte. Ce sont tout simplement des *riparia* greffés malades. Rabougrissement de la souche; couleur jaune des feuilles; raisins petits, maigres, mûrissant mal ou pas du tout : tels sont les symptômes de la chlorose ou « cottis. » Que les symptômes s'exagèrent, le cep se dépouille peu à peu de son feuillage et meurt. Les ravages du « cottis » déconcertent souvent le propriétaire par leur marche capricieuse. Parfois, le mal ne se manifeste que plusieurs années après la greffe; d'autrefois, le *riparia* languit déjà avant d'être

greffé, ou bien la souffrance se décèle après l'opération sans être dangereuse, pour devenir menaçante un an après. De pareilles irrégularités surgissent aussi dans un sens favorable à la vigne : on a vu des souches compromises revenir à la santé ; on a vu la jaunisse, très inquiétante en juin, s'atténuer en août pour s'évanouir en septembre.

Des effets aussi variables proviennent, sans doute, de causes complexes. La chlorose tient-elle, comme on l'a soutenu, à un défaut de perméabilité dans le terrain? Résulte-t-elle d'un excès de calcaire dans le sol ou du manque de fer assimilable? Faut-il attribuer le « cottis » à la blancheur même du sol qui ne s'échauffe pas assez au printemps? Toutes ces affirmations paraissent exactes à la fois dans une certaine mesure. Nous pensons que là où plusieurs de ces causes se trouvent réunies, la vigne américaine greffée succombe; si, au contraire, on parvient à exclure l'une d'entre elles, le pied souffre, mais survit plus ou moins.

On ne peut guérir le « cottis » dans tous les cas, mais il n'est pas impossible de l'atténuer. Un bon drainage préliminaire a son utilité. Quand neanmoins le mal se déclare, les propriétaires recourent, et parfois, dit-on, avec succès, au sulfate de fer appliqué *intus* et *extra*.

La chlorose sévit très inégalement dans des circonstances bien peu diverses en apparence. Un pied de *riparia* dénote-t-il les premiers symptômes de la maladie : celle-ci s'accentuera plus nettement encore si on greffe sur la souche compromise des hybrides Bouschet, de l'espar, de l'aramon. Mieux vaut alors faire porter au *riparia* de la « carignane; » le mal, du moins, ne s'aggravera pas. Il s'atténuerait même si on empruntait le greffon à une vigne de « clairette. »

Dans beaucoup de terrains suspects, les viticulteurs bas-languedociens préfèrent planter du jacquez et le greffer ensuite comme on fait du *riparia*. Une pareille méthode serait parfaite, si le jacquez et surtout le jacquez greffé présentait au phylloxera une résistance assurée à l'exemple du *riparia*. Mais, à notre connaissance du moins, le procédé n'a jamais conduit à de fâcheux résultats, grâce probablement aux soins excessifs dont la vigne est entourée près de Montpellier. En combinant le jacquez avec la carignane et surtout avec la clairette, on obtient un cépage mixte artificiel, susceptible de prospérer dans des milieux défavorables.

Nous n'avons certainement pas la prétention de retracer l'historique du domaine de Guilhermain, situé dans la commune de Mauguio, non loin des rives de l'étang de l'Or, à moins de 9 kilomètres de Montpellier. Achetée en 1881, la terre ne comprenait à cette

époque qu'environ 160 hectares presque incultes; mais, enserrée de tous côtés par des parcelles appartenant à des paysans du bourg de Mauguio, elle se prêtait mal à une culture intensive. On comprend les difficultés interminables qu'aurait éprouvées le possesseur de Guilhermain à s'arrondir et à se compléter par l'achat des nombreuses enclaves qui interrompaient la continuité des terres, s'il les avait voulu acheter, même à prix élevé, à ses nouveaux voisins. Tout fut aplani par l'acquisition préalable de divers petits tènemens d'excellente qualité et voisins du village. Ces lots servirent pour ainsi dire de monnaie pour désintéresser les cultivateurs dont les domaines étaient limitrophes de Guilhermain; le grand propriétaire leur offrit d'échanger ceux-ci contre des lots de qualité égale, sinon supérieure, et d'une exploitation beaucoup plus commode. On conçoit que personne n'ait hésité en présence d'un marché aussi avantageux. A l'heure actuelle, Guilhermain occupe une surface assez régulière de plus de 230 hectares dont 195 consacrés à la culture de la vigne.

Près des quatre cinquièmes des souches ont subi l'opération de la greffe et portent des raisins; les autres, encore improductives, seront prochainement greffées. Comme pour les vignobles soumis à l'inondation, le cépage qui domine est l'aramon, sous forme de greffon, bien entendu. A l'aramon, viennent s'ajouter le petit-Bouschet que nous connaissons déjà, « l'alicant Bouschet » et la « carignane, » dont il convient de retracer en peu de mots le signalement.

Extérieurement, l'alicant Bouschet ressemble beaucoup au petit-Bouschet; il fournit un vin tout aussi noir et plus liquoreux. Quelques propriétaires se plaignent pourtant de l'irrégularité de sa production, mais l'hybride, de création trop récente, ne saurait être encore apprécié à sa juste valeur; généralement, on en fait cas comme d'un bon cépage. La carignane offre cette particularité qu'elle n'est destinée ni à gorger les cuves, comme l'aramon, ni à servir de colorant comme les hybrides Bouschet, mais bien à améliorer le vin. Espèce passablement productive, elle donne lieu à d'assez bons crus, peu foncés en teinte, mais d'un bouquet agréable. Nous savons déjà qu'elle brave la chlorose dans une certaine mesure, lorsqu'on l'adapte sur un porte-greffe, mais elle redoute au suprême degré oïdium, *mildew* et autres maladies du même ordre, anciennes ou nouvelles. Lorsque le mistral ou la tramontane ont soufflé un peu fort au mois de juin, ce qui n'est pas un événement rare aux portes de Montpellier, le viticulteur, s'il examine après la bourrasque ses rangées de carignanes, constate de trop nombreuses brisures de rameaux. Il est bon de ne greffer la carignane que dans

des emplacemens abrités pour qu'elle puisse déployer sans encombre ses fragiles rameaux érigés, couverts de larges feuilles.

En parcourant les belles avenues de Guilhermain, coupées à angle droit par d'autres chemins, nous verrions souvent des files de jacquez non greffés border les plantiers. Le but pratique de cette disposition mérite d'être signalé ; on a voulu atténuer par avance les dégâts causés par la maladresse du laboureur. Quand il est parvenu à l'extrémité d'une ligne de souches, il lui faut tourner, ainsi que sa bête, pour reprendre sa marche, en sens inverse, de l'autre côté de la rangée. Excitant de la voix la mule ou le cheval, l'homme lui fait décrire un demi-cercle, pendant qu'il soulève à force de bras le soc de son « araire » et le replace dans la nouvelle direction. La dernière vigne de l'enfilade, centré de ce mouvement, est souvent foulée par les pieds du quadrupède rétif ou froissée par l'impéritie du valet. Une souche greffée résisterait mal à cette épreuve ; mais avec un jacquez franc de pied, les risques sont moins graves, puisqu'il n'y a pas de décollement à craindre.

Au milieu même des vignobles figurent aussi un certain nombre de jacquez non greffés dont la verdure sombre tranche nettement sur le feuillage clair de l'aramon. Ce sont des boutures substituées à des greffes mortes ou dessoudées par le vent. De cette façon, les travailleurs ne perdront pas de temps à poursuivre sur quelques *riparias* isolés, introduits après coup dans de vieilles vignes, la délicate opération de la greffe.

A Guilhermain, les défoncemens préliminaires aux plantations se sont opérés au moyen d'une charrue défonceuse tirée par six paires de bœufs : la terre a été déchirée jusqu'à $0^{m},60$. Depuis, on a eu recours à la charrue à vapeur ; néanmoins, les étables du domaine nourrissent encore quelques bœufs servant au transport du fumier dans les terres. En sus de plusieurs chevaux, l'écurie comprend vingt belles mules du Poitou. Un palefrenier qui ne sort guère de l'écurie s'occupe à leur distribuer leur nourriture ; les charretiers, en dehors de leur travail extérieur, n'ont à s'inquiéter que du pansage de leurs bêtes.

Le personnel annuel moyen comporte environ trente-cinq personnes. Un régisseur, ancien élève de l'école d'agriculture de Montpellier, né et élevé dans la région, habite le domaine et dirige la partie technique de l'exploitation. Au *paire* et à sa femme incombe l'obligation de nourrir, non-seulement les vingt-cinq hommes affectés à la conduite des mules ou chevaux, mais encore quatre bouviers et un berger auxquels, il faut joindre deux charrons et un maréchal chargés de veiller à l'entretien du matériel agricole. L'indemnité de pitance est de 0 fr. 30 par tête et par jour ; on y joint des dons

en nature : 7 hectolitres de vin, 440 kilogrammes de blé, 10 litres d'huile à manger, 12 kilogrammes de sel, le tout par homme et pour une année (1). Quant aux légumes, ils ne manquent pas et croissent à profusion dans une vaste jardin arrosé par une gigantesque « noria. »

Si l'on est curieux de connaître « l'ordinaire » d'un valet de ferme bas-languedocien, nous dirons qu'il fait trois repas, complétés dans la belle saison par un goûter supplémentaire de fromage et d'oignons. La soupe figure comme base de ces trois repas; le matin, les hommes y joignent des sardines ou des harengs saurs (*arencados*) et les restes du souper de la veille ; au dîner et au souper, un plat complète le menu.

La nuit, tout le monde repose dans un dortoir rustique dont les nombreux lits sont simplement constitués d'un cadre en bois bourré de paille, d'une couverture et d'un drap de lit que la *maire* se charge de blanchir.

Dans une ferme comme Guilhermain, on peut remplir les seconds rangs non-seulement avec « honneur, » mais avec profit; les quatre valets classés chefs charretiers reçoivent 50 francs par mois durant toute l'année. Pour les autres, les gages non-seulement décroissent, mais varient suivant la saison. Au temps jadis, les valets de ferme restaient attachés pendant vingt années et davantage à une même exploitation et les termes mêmes de *paire* et de *maire* qui sont restés témoignent du rôle presque paternel que jouaient autrefois les maîtres valets vis-à-vis des subordonnés qu'ils étaient chargés de commander et de nourrir. Les circonstances ne sont plus les mêmes : aussi, pour modérer un peu ce va-et-vient continuel de laboureurs à gages, les propriétaires ont généralisé la règle consistant à proportionner le salaire au travail du moment. Tandis qu'à Marsillargues, par exemple, un trimestre d'employé se soldera par 112 francs, quelle que soit la date du règlement, près de Montpellier, le « charreton (2) » recevra 120 francs pendant l'été et 105 francs seulement durant la morte saison. Sans cette convention, assez juste du reste, le valet peu scrupuleux s'engage pendant l'hiver dans une ferme où il gagnera un fort salaire et, lorsque arrive le printemps, il quitte son maître et profite de la hausse inévitable qui se produit à cette époque pour louer fort cher ailleurs ses services.

(1) La *maire* n'a droit qu'à 240 kilos de blé par an et 5 litres d'huile, soit la demi-ration d'un valet. De fait, là comme partout ailleurs, le pain et le vin sont distribués aux hommes presque à discrétion.

(2) Charretier en second. Ce mot se trouve dans La Fontaine.

Les caves de Guilhermain ne sont ni moins belles, ni moins bien tenues que celles de Tamariguière dont nous avons déjà longuement parlé. Les différences de détails sont curieuses, mais nous ne pourrions les décrire sans nous répéter un peu. L'automne dernier, deux cents femmes, groupées en quatre « colles, » sont venues prendre part à la cueillette des raisins; la commune de Mauguio, à elle seule, avait fourni le quart de cet effectif; le reste était descendu soit des environs de Lodève, soit du canton d'Aniane (arrondissement de Montpellier); soixante ou soixante-dix hommes remplissaient l'office de porteurs moyennant 3 fr. 50. Toutes les coupeuses ont reçu 1 fr. 75 par jour. Cette rémunération s'appliquait uniformément à tous les travailleurs, qu'ils fussent étrangers à Mauguio, ou loués dans ce bourg. En revanche, les « colles » venues de « la montagne » remplissaient, après le départ des ouvriers locaux, une tâche supplémentaire d'une demi-heure. Comme dédommagement d'un pareil surcroît de besogne, les Cévenols recevaient du vin à raison de 1 litre par femme et par jour et de 2 litres par homme. Quant à la soupe dont ils fournissaient eux-mêmes les ingrédiens, la *maire* la leur préparait moyennant une faible indemnité journalière de 0 fr. 10 par tête, que les vendangeurs eux-mêmes prélevaient sur leur salaire.

En 1888, l'exploitation fournissait déjà au commerce un lot de 7,000 hectolitres coté 12 francs; en 1890, les progrès réalisés permettaient déjà de doubler, non-seulement le chiffre de production, mais le taux de vente, favorisé, il est juste de le dire, par une hausse sensible.

IV.

C'est à la suite d'expériences et de tâtonnemens dont les bords du Rhône furent le théâtre que l'on entrevit la possibilité de conserver les vignobles français par la submersion, et c'est dans les mêmes parages, non loin des champs d'études où les agriculteurs montpelliérains éprouvaient la résistance des plants étrangers, qu'un troisième moyen de salut fut nettement signalé en 1873 par M. de La Paillonne, propriétaire à Sérignan (Vaucluse). Les vignes cultivées dans le sable pur ne paraissaient pas souffrir du phylloxera. Quelques années auparavant, un négociant cettois, propriétaire en Camargue, M. Espitalier, avait réussi à conserver des souches menacées, en accumulant des sables du Rhône autour de ses ceps déchaussés.

Quatre ans cependant après la publication de l'intéressante remarque de M. de La Paillonne, au congrès phylloxérique interna-

tional tenu à Lausanne au moins d'août 1877, l'idée émise n'avait pas fait grand progrès, car on ne lit dans les comptes-rendus de l'assemblée que cette phrase vague : « Les terrains sablonneux semblent être un obstacle pour l'insecte. » Mais, quelques mois plus tard, les viticulteurs de Montpellier étaient plus avancés ; pendant que M. Henri Marès leur indiquait les avantages pratiques du *riparia*, un autre viticulteur, M. Gaston Bazille, signalait l'immunité des sols sableux comme « un fait acquis sur lequel il est inutile d'insister. »

Divers auteurs ont admis que, par suite de la capacité hygrométrique des sables, l'eau du sous-sol, remontant à la surface, opérait sur l'insecte un effet analogue à celui de la submersion. Les observations de M. Marion, réalisées en 1878, à Marseille, dans le champ d'expériences du cap Pinède, démontrèrent l'inanité de cette théorie. On creusa une fosse dans un sol argileux très sec ; on la remplit avec du sable d'Aigues-Mortes ; des pieds enracinés, âgés de deux ans, et couverts de phylloxeras, furent plantés dans ce sable. Au bout d'un mois, toutes les racines de ces plants étaient débarrassées des pucerons qui les couvraient auparavant. Les sables, bien que dépourvus d'humidité, jouissent donc d'une véritable « capacité insecticide, » que le savant professeur marseillais attribua simplement à la ténuité et à la mobilité des particules sableuses qui étouffent le phylloxera. Telle est l'opinion qui a prévalu. Toutefois, plus récemment, un naturaliste russe a entrepris des recherches fondées sur un autre ordre d'idées, soupçonnant le sable de recéler des « bactéries » susceptibles d'attaquer le fatal insecte.

Avant que le terrible fléau ne vînt ravager plaines et coteaux, et, par contre-coup, modifier, dans une large mesure, les conditions de culture dans le Bas-Languedoc, la vigne était bien peu répandue dans les sables du littoral méditerranéen. On ne vendangeait guère que dans les parages d'Aigues-Mortes ; planter en grand dans ces pays reculés, dans ce sol mobile à l'excès, eût semblé une folie. La bande sableuse dont Aigues-Mortes occupe à peu près le centre et la partie la plus large, commence en Camargue, et, d'autre part, à l'occident d'Aigues-Mortes, se prolonge vers Pérols, Palavas, Cette, de façon à isoler de la Méditerranée les lagunes de Mauguio, de Pérols, de Vic. A partir du hameau de La Peyrade, entre Frontignan et Balaruc-les-Bains, la zone des sables du rivage borde la petite mer intérieure qu'on appelle improprement l'étang de Thau, s'interrompt un instant à la hauteur de la florissante ville de Cette, ensuite court de plus belle jusqu'aux Onglous, non loin du volcan éteint qui domine Agde.

Il y a peu d'années encore, tout ce cordon littoral, nous l'avons déjà dit, restait inculte, sauf sur quelques rares points privilégiés. Cependant, vers Aigues-Mortes, à défaut de plantiers, la végétation n'était pas absente des sables. Les chasseurs qui fréquentaient ces dunes solitaires pour déclarer la guerre à d'innombrables troupes de lapins circulaient à travers d'assez belles pinèdes. Aujourd'hui, presque toutes les pinèdes ne subsistent plus qu'à l'état de vestiges, et les rongeurs, — est-il besoin de le dire? — ont été exterminés dans l'intention de protéger les jeunes vignes. En revanche, les perdreaux abondent et de temps à autre les propriétaires du terroir d'Aigues-Mortes organisent de fort belles parties cynégétiques.

L'étendue moyenne des propriétés qui se groupent autour d'Aigues-Mortes, soit dans le Gard, soit dans la partie occidentale de l'Hérault, soit dans la bande orientale des Bouches-du-Rhône, dépasse sensiblement celle des exploitations de vignes submergées ou greffées dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de ce recueil. Avons-nous besoin d'en dire la raison, qui est bien simple? Il y a quinze ans, les terrains de sables n'avaient aucune valeur. Quelques-uns de ces domaines n'ont été acquis au début par leurs propriétaires actuels, ou conservés par leurs anciens possesseurs qu'à raison de l'abondance du gibier qui y pullulait à l'abri des braconniers. A la rigueur, les alluvions du Vidourle et le sol de la plaine de Montpellier ont pu être utilisés naguère, malgré la disposition des vignobles, et, dans le cas où une nouvelle maladie surgirait, ne perdraient pas toute valeur, tandis que si, par malchance, on était conduit à supprimer les vignes des dunes du littoral, il serait malaisé de tirer parti de ces dunes.

La création d'un vignoble dans les sables est une opération assez coûteuse, peut-être même plus chère que l'établissement d'un plantier greffé. Les fruits de la première vendange, correspondans à la quatrième année de plantation, ne sont pas encore fermentés, que déjà le propriétaire a enfoui dans le sol 2,800 francs par hectare (1). Mais là ne s'arrêtent pas les dépenses. Les possesseurs de vignes établies dans des terres à submersion, ou ceux qui ont greffé des souches américaines sur une grande échelle ont pu utiliser des bâtimens d'exploitation déjà construits ou profiter, dans une certaine mesure, des locaux existans. Certes, un déve-

(1) Frais de défrichement, de nivellement, de plantation, 1,200 francs en tout. Frais de culture durant les seconde et troisième années, $2 \times 400 = 800$ francs. Quatrième année, frais de culture, fumure, engrais, soufrages, vendanges, etc., 800 francs.

loppement aussi démesuré diffère bien peu d'une création ; mais, en fait de vignes de sables, tout, absolument tout, était à créer. Par suite, les 2,800 francs cités doivent être grossis de 1,700 francs employés en bâtisse d'immeubles proprement dits ou en achat d'immeubles par destination : matériel vinaire, bêtes de trait, instrumens aratoires, foudres, etc., etc.

Parmi les frais de culture s'imposent naturellement les dépenses relatives aux engrais. Sans cela, la vigne épuiserait bien vite un terrain à la vérité riche en phosphate, à cause des nombreux débris de coquilles, mêlés à la silice du sable, mais dépourvu d'humus, et par cela même, pauvre en azote et en potasse. Le débours qu'il faut renouveler au moins tous les deux ans grève le budget de près de 270 francs par hectare (somme à répartir sur deux exercices, qu'on ne l'oublie pas). Il n'est pas sans intérêt de faire observer que le fumier de ferme, en pareil cas, ne s'emploie pas exclusivement. On lui préfère les engrais chimiques. Pourquoi la règle se trouve-t-elle absolument différente de celle qui sert de base à l'entretien des souches greffées et submergées? Il ne faut pas oublier que c'est moins à cause de la nature intime des sables, qu'à raison de leur état physique, de leur faible cohésion, que les souches plantées sur les grèves du golfe du Lion bravent le phylloxera. Le sol, dit-on, pourrait perdre son immunité, si une application trop soutenue de fumier de ferme le transformait à la longue en créant une couche d'humus. Avec un mélange de tourteau de sésame sulfuré et de chlorure de potassium ou de sulfate de la même base, on fournit à la plante les trois élémens dont elle a besoin : azote, acide phosphorique supplémentaire et potasse. Au lieu d'une amélioration progressive, le viticulteur s'applique à produire une surexcitation de courte durée, mais qui atteint parfaitement son but.

Il faut bien admettre, en effet, et dans une large mesure, que le propriétaire de vignoble de sables serait imprudent de trop escompter l'avenir. Autrefois, il a planté et cultive encore aujourd'hui dans des conditions onéreuses et pourrait se trouver fort embarrassé, si le prix des vins, suffisamment élevé à l'heure actuelle pour le récompenser amplement de ses avances, venait à baisser au-delà d'un certain taux (1). Sans être exempt d'aucun des fléaux, nouveaux ou anciens, qui assaillent tour à tour le précieux végétal, il doit lutter sans relâche contre un ennemi redoutable : le « salant. » Une année de forte sécheresse et d'extrême chaleur

(1) En 1890, les vins rouges produits par les sables n'ont pesé que 8 degrés d'alcool et néanmoins ils ont trouvé acquéreur à 23 francs et davantage.

peut tout compromettre, dans ces terrains si proches de la mer, en provoquant l'ascension, vers la surface, des matières salines imprégnant le sous-sol (1). Aussi est-il imprudent de planter de la vigne dans des terrains d'altitude trop faible, et l'expérience a montré que pour réussir à la cultiver en sûreté, dans des circonstances pluviométriques défavorables, une cote superficielle minima d'un mètre s'imposait nécessairement. Même dans de semblables circonstances, il faut, pour empêcher le sel de nuire aux souches, se résigner, après chaque façon, à recouvrir la terre d'une couche de roseaux ou de joncs. On conçoit que cette précaution, pour être indispensable, n'est pas à bon marché. Sans la protection de la couche d'appaillage, les vents produiraient bien vite, du reste, sur ce sol mobile à l'excès, de fâcheuses dénivellations. On a également essayé de protéger un peu contre les vents les jeunes souches, au moyen de claies de roseaux verticales et convenablement orientées.

A force de soins, on obtient, avec les vignes plantées dans les sables littoraux, de jolis rendemens en quantité : une récolte de 100 hectolitres par unité n'a rien de bien extraordinaire et peut être doublée dans des circonstances favorables. Quelques propriétaires ont surtout planté en vue de produire des vins rouges; ils se sont adressés à des cépages avec lesquels nous avons déjà fait connaissance : l'aramon, la carignane, le petit-Bouschet. Mais ici l'ordre de préférence que la pratique a fait adopter n'est plus le même. On trouve l'aramon trop gourmand, trop difficile sur le choix du terrain ; sans le proscrire tout à fait, on lui préfère le petit-Bouschet ou même la carignane, malgré sa déplorable faiblesse à supporter les assauts du mildew.

Est-ce à l'abondance de la silice que renferment les dunes méditerranéennes, que les vins récoltés sur les sables doivent leurs bonnes qualités ? Le fait est probable. Sans pratiquer une sélection exagérée, on peut arriver à obtenir, dans des années ordinaires, de véritables produits de choix susceptibles de rivaliser avec les crus de coteaux du pays. Ces liquides, très supérieurs aux vins des bords du Vidourle, meilleurs souvent que ceux de la plaine de Montpellier, ne manquent ni d'alcool, ni de bouquet, et sans avoir besoin d'être coupés, constituent une boisson assez agréable pour pouvoir être consommée sur les meilleures tables.

Néanmoins, la plupart des propriétaires viticulteurs qui ont utilisé

(1) Il est probable que des accidens de cette nature, qu'on ne savait autrefois ni prévoir ni empêcher, ont dû souvent ruiner les anciens plantiers des sables. A la suite de pareils insuccès s'était formé le préjugé relatif à l'infertilité des sables.

les sables, et notamment la compagnie des Salins du Midi (1), dans ses deux grandes exploitations de Jarras, à l'est d'Aigues-Mortes, et de Villeroy, près de Cette, ont suivi d'autres erremens et ont organisé plantiers et celliers en vue de produire du vin blanc (2). On arriverait au but désiré en prenant des raisins noirs dont on ferait fermenter le jus en l'absence des peaux et du marc; le jacquez lui-même, convenablement traité, peut fournir un vin assez clair pour passer pour blanc, rappelant un peu « le vin d'une nuit, » si apprécié autrefois dans le Bas-Languedoc. Mais dans le commerce, on exige une décoloration plus parfaite; aussi le vin blanc des sables est-il obtenu presque toujours au moyen de deux espèces : le « picpoul » et le « terret-bourret. »

Lorsque le mildew épargne la première des deux variétés, la compagnie des Salins est assurée d'une récolte abondante et d'excellente qualité, mais cela n'arrive pas toujours. Le terret-bourret, comme le picpoul, est un vieux cépage languedocien; il servait autrefois à produire des vins de chaudière. Depuis le phylloxera et depuis l'invasion des maladies cryptogamiques, il ne se cultive guère plus sur les coteaux, même dans les terroirs où il était commun, parce qu'il fournit un vin rouge de couleur très pâle. La teinte lilas de ses gros fruits le classe dans un rang à part, entre les raisins noirs et les raisins blancs proprement dits, et il peut sans difficulté remplir le rôle des derniers.

Nous n'aurons garde de nous lancer dans une description technique et circonstanciée de l'une des deux usines à vins blancs qu'a organisées la compagnie des Salins. Cependant, nous serions incomplets si nous ne tentions pas, du moins, de faire ressortir quelques traits curieux, spéciaux au domaine de Villeroy, près des salins du même nom, à quelques kilomètres au sud-ouest de Cette. Une interminable série de vignes accompagne, sur une longueur de neuf kilomètres environ, la voie ferrée de Bordeaux à Cette; il serait difficile, croyons-nous, de trouver en France un second vignoble aussi long; mais, par compensation, l'étroitesse de l'isthme, res-

(1) Le domaine de Villeroy appartient depuis 1881 à la Société des Salins du Midi, qui a succédé à la compagnie des Salins de Cette. Les premiers défrichemens datent de 1882. Quant au cellier dont nous ferons bientôt une courte description, il reçoit les produits de 263 hectares de vignobles, dont 75 pour l'exploitation de Villeroy et 188 pour celle dite du Castellas. Près de la gare des Onglous s'élève un autre cellier, celui du Clavelet, auquel se rattachent 57 hectares.

(2) Un honorable industriel marseillais, M. Noilly-Prat, fabricant de vermout, exploite à Montcalm, non loin de l'étang du Scamandre, au sud de Vauvert, un vaste vignoble de plusieurs centaines d'hectares dont les produits consistent uniquement en vins blancs destinés à former la base de ses liqueurs.

serré entre la mer et l'étang de Thau, et diminué encore de tout l'espace occupé par quelques affleuremens d'argile, a réduit à peu de chose la largeur cultivable.

Tout le monde connaît l'influence néfaste des embruns salés sur la végétation en général. A Villeroy, les feuilles des souches se trouvent prises, non pas entre deux feux, mais, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entre deux eaux. Malgré leur état prospère, on constate sans peine que les vents saturés de particules salines contribuent à dessécher les feuilles. Comme l'influence de la Méditerranée, en pareil cas, l'emporte et de beaucoup sur celle que peut produire l'étang, on conçoit aisément l'explication d'un fait qu'un observateur superficiel discerne à première vue : toutes les souches se développent avec vigueur du côté qui fait face à l'intérieur des terres et se flétrissent plus ou moins dans la direction de la mer. Les vignes abritées par des claies de roseaux échappent à cette règle et présentent un aspect plus verdoyant; mais comme, en dehors de la simple apparence extérieure, le mal n'entraîne aucune conséquence fâcheuse au point de vue du rendement, il ne semble pas qu'on doive se livrer à des tentatives coûteuses en vue de prévenir un inconvénient plus apparent que réel.

L'aspect général de ce vignoble, créé à grands frais par l'industrie moderne, ne mérite pas l'honneur d'une description bien fouillée. Nous avouons de bonne foi que l'absence de pittoresque et la vulgarité extérieure caractérisent au premier chef les plantiers sans fin qu'on submerge à Marsillargues chaque année. Seule, la riche végétation arborescente que le soleil du midi développe sur les berges des canaux repose de temps à autre l'œil saturé de la monotone verdure des vignes. Près de Mauguio, l'uniformité s'accroît encore : la sécheresse du sol, et plus encore la haine implacable des régisseurs à l'égard des arbres, n'épargnent rien, en dehors de rares amandiers, d'oliviers chétifs et de quelques platanes étiques. A Villeroy, l'impression est tout autre : l'observateur qui foule aux pieds le sable des sentiers tracés entre les longues files de souches contemple un paysage d'une laideur singulière et bizarre. Toute ombre, toute fraîcheur sont absentes, cela va sans dire; en dehors des plantes spéciales aux terrains salés, à peine, de temps à autre, un pin rabougri. La montagne de Cette se dresse devant lui, stérile et nue, couverte de poudreuses « baraquettes. » Mais, en revanche, les flots bleus de la Méditerranée étincellent gaîment au soleil; les voiles blanches des barques de pêcheurs se détachent sur l'étang de Thau, et, de temps à autre, un train de la compagnie du Midi, roulant à toute vapeur, contribue à ranimer un peu le tableau.

L'ensemble de l'exploitation de la société des Salins, entre Cette et les Onglous, se rattache à trois centres ou bâtimens distincts, échelonnés le long de la voie ferrée. L'un d'entre eux, le plus éloigné de la ville, se suffit à lui-même; le second, celui du Castellas, ne comprend que des écuries et des logemens pour le personnel fixe ou transitoire; le troisième, celui de Villeroy, sert d'annexe au vaste cellier commun à toute l'étendue des domaines du Castellas et de Villeroy. La position des caves est forcément excentrique; mais elle a été déterminée par l'obligation où l'on se trouvait de ne pas construire trop loin des routes charretières, qui toutes s'arrêtent à une faible distance du mont Saint-Clair. Il ne faut pas oublier que l'isthme de sable que la ligne ferrée a mis à profit n'est, en revanche, doté d'aucun chemin public.

Une voie Decauville permanente, large de 50 centimètres, tantôt double, tantôt triple, rend du reste les communications très faciles d'un bout à l'autre de l'immense vignoble. Suivant la saison, les wagonnets charrient fumiers ou raisins, et quelques-uns d'entre eux, aménagés en petits tramways rustiques, transportent les employés, les ingénieurs ou les visiteurs. Grâce à un système fort ingénieux de plaques tournantes mobiles qu'on ajuste sur les rails fixes, et au moyen de rails volans perpendiculaires à ceux-ci, les chariots, pleins ou vides, peuvent être entraînés le long de la voie permanente jusqu'à la hauteur du plantier à desservir; puis, pivotant sur eux-mêmes par l'exécution de la manœuvre que chacun connaît, ils pénètrent au milieu même des rangs de souches pour déposer leur chargement d'engrais ou recevoir le contenu des seaux de vendange. De cette manière, le trajet moyen du « porteur » ne dépasse pas une quinzaine de mètres, et le temps que l'ouvrier perd à cheminer est réduit à son minimum.

Suivons un des convois chargés de raisins, que nous voyons circuler à tout instant, remorqués par des mules. Nous verrions, comme naguère à l'exploitation de Tamariguière, les grappes à demi écrasées s'élever à la hauteur d'un premier étage. Mais alors intervient une grave difficulté; celle de les fouler complètement, afin d'en exprimer tout le jus. On s'imagine, à première vue, que rien n'est si facile que d'extraire le moût de ces gros fruits parfaitement mûrs. L'opération n'est pas si simple qu'elle en a l'air; les ingénieurs déploient toute leur sagacité pour arriver à faire suinter jusqu'aux dernières gouttes; et encore ne sont-ils pas satisfaits, car nous voyons expérimenter devant nous un nouvel appareil d'écrasement. Avec l'ancien système, deux cylindres tournant en sens inverse, sous l'impulsion de la machine à vapeur qui met tout en branle, broient tant bien que mal les picpouls et les terrets-

bourrets. Les peaux et les pépins sont arrêtés par des planches criblées de trous et s'entassent ainsi dans une sorte de cage peu élevée au-dessus du sol; la pluie de jus traverse l'obstacle, ruisselle par terre, s'amasse dans des rigoles, et, purifiée par l'interposition de plusieurs grilles, se précipite dans la cuve-réservoir placée à l'entrée de la cave proprement dite.

Il s'agit, à présent, de fouler le marc. On le déverse dans des paniers de presse cylindriques mobiles roulant sur des rails convenablement disposés; tous les paniers, garnis de leurs charges, viennent s'aligner sur un même rang sous les compresseurs vis-à-vis des cuves. On fait agir une forte pression hydraulique, se traduisant au manomètre par 50 kilogrammes par centimètre carré, pendant une heure; puis, pendant une heure encore, l'on comprime avec une force double. Un jus écumeux filtre à travers les génératrices des cylindres, s'écoule dans des rigoles à ciel ouvert et vient se réunir au liquide résultant d'un premier écrasement. Il va sans dire que le moût de seconde qualité se signale par son aspect trouble. En avant des grillages, une mousse blanchâtre, d'aspect peu ragoûtant, bouillonne à la surface du courant. Ajoutons qu'à l'époque des vendanges les pressoirs ne s'arrêtent même pas durant la nuit.

Une pompe, mue par l'eau comprimée (1), puise, dans le récipient dont nous avons déjà parlé, le jus clarifié tant bien que mal et le projette dans un foudre où brûle une mèche soufrée. De cette façon, le futur vin blanc se trouve provisoirement à l'abri de toute fermentation anticipée et se dépouille un peu de sa nuance jaune foncé pour adopter, sous l'influence décolorante du gaz sulfureux, une teinte suffisamment claire. Cette opération effectuée, on soutire le moût et on le transvase dans le logement où doit s'effectuer la transformation du sucre en alcool.

La cave, qui n'était pas encore complètement garnie de foudres à l'époque où nous l'avons visitée, contenait cependant 120 de ces vastes tonneaux, chacun d'une capacité de 280 hectolitres ou peu s'en faut. Tout est si bien prévu que dans le cas où l'administration éprouverait l'agréable surprise d'une récolte trop abondante pour la contenance des foudres disponibles, elle utiliserait de vastes citernes en maçonnerie creusées sous les celliers et qui, en l'année exceptionnelle 1888, ont déjà servi à loger du vin.

Quant aux marcs, enlevés du pressoir et encore chauds, ils sont

(1) Une conduite amène de Cette l'eau douce nécessaire à l'exploitation de l'usine et notamment l'eau destinée à l'alimentation de la machine à vapeur et des pompes hydrauliques.

transportés jusqu'à un petit atelier provisoire organisé en dehors des bâtimens principaux et cédés à un entrepreneur indépendant de la compagnie des Salins. Au moyen d'une disposition empruntée à l'appareil de physique nommé « tourniquet hydraulique, » on les arrose avec de l'eau qu'on a déjà enrichie par le lavage des vieux marcs, puis avec de l'eau pure et on obtient une sorte de piquette (1). Le résidu final, épuisé de la sorte, est restitué à la compagnie des Salins, qui l'utilise comme engrais.

V.

Terminons cette rapide ébauche, au cours de laquelle nous n'avons fait ressortir qu'un petit nombre de points curieux, en notant, comme dernier trait, l'impression définitive et réfléchie qui reste dans l'esprit du visiteur à la suite d'un coup d'œil jeté sur ces immenses vignobles, sur ces vastes constructions.

Il convient d'abord de faire de sérieuses réserves au point de vue artistique et pittoresque. Ni la région en elle-même, ni la culture, ni l'aspect des celliers, ni le travail qui s'y accomplit, n'ont rien d'attrayant pour le touriste superficiel. Mais nous croyons que le savant, l'agronome, l'économiste ou simplement le propriétaire curieux de s'instruire, éprouveront un sentiment différent et favorable à l'institution des grands domaines.

Les uns retiendront avec intérêt les explications qu'on leur aura fournies sur le défrichement de ces terres marécageuses de Marsillargues, de ces flèches littorales sablonneuses réputées stériles autrefois. Ils apprendront avec curiosité comment l'art de l'ingénieur est venu à bout d'en tirer le meilleur parti possible, en luttant sans relâche soit contre l'eau, soit contre la sécheresse, soit contre l'invasion du sel. L'installation des caves, pressoirs et foudres, ne mérite pas moins d'être louée sans réserve. On a beau, sur les bords de la Méditerranée, viser avant tout à produire beaucoup de liquide, il est certain qu'à force de soins intelligens et réguliers, secondés par une propreté minutieuse, l'art de faire le vin a été révolutionné. Là où jadis la vigne ne se cultivait même pas ou ne donnait que des produits de dernier ordre, on récolte maintenant et on livre au commerce des boissons salubres de qualité passable et à bon marché, ou, comme dans les sables, des liquides choisis

(1) Elle pèse 3 degrés 1/2 environ. Les vins blancs de Villeroy ne titrent pas moins de 10 degrés; aussi sont-ils recherchés par le commerce dans les taux de 35 francs (picpouls) et 30 francs (terrets-bournets).

susceptibles d'occuper, comme vins d'ordinaire, une place avantageuse.

Les spécialistes feront ressortir mieux que nous l'heureuse influence que d'immenses plantiers peuvent exercer à la longue sur le climat du littoral, climat médiocrement sain par lui-même, dans le voisinage immédiat des étangs. Conformément aux théories de M. Lenthéric, les côtes du golfe du Lion, très salubres dans l'antiquité, devinrent malsaines au début de l'époque moderne et, depuis quelques années, paraissent tendre à se purifier par assèchement. Il est certain que le travail de l'homme secondera puissamment à cet égard l'œuvre de la nature.

En se plaçant à un point de vue tout différent, les grands domaines rendront service, comme champs d'expérience, aux viticulteurs d'un rang plus modeste. Puisque ceux-là disposent de capitaux considérables, ils sont en mesure, le cas échéant, de tenter, sans courir beaucoup de risques, des méthodes nouvelles ou de réaliser des perfectionnemens dont les derniers profiteront ensuite. Déjà, plus d'un vieux préjugé a été dissipé, plus d'un vieil abus déraciné, grâce à l'exemple des exploitations de premier ordre.

Il est évident que l'ouvrier agricole, quoiqu'il y soit traité avec sollicitude au point de vue physique, se trouve moins bien du séjour de ces vastes caravansérails que de celui d'une ferme ordinaire. Son sort, au fond, est bien préférable cependant à la destinée d'un ouvrier de fabrique; il reste travailleur de terre, et rien même ne l'empêche, une fois son petit pécule amassé, d'entreprendre, dans des conditions plus agréables, le métier de viticulteur soit pour le compte d'autrui, soit pour le sien propre. Au sein des grandes fermes, employant dix, quinze ou vingt valets, il règne et doit régner une stricte discipline dont l'esprit d'indépendance de plus d'un Méridional ne saurait s'accommoder. On est obligé de compenser cet inconvénient en offrant des gages plus élevés. Inversement, plus d'un jeune homme se résignera à gagner un salaire quelque peu inférieur en se louant dans une exploitation de second ordre où le régime est plus paternel et où l'initiative individuelle trouve encore à s'exercer un peu.

Dans le Bas-Languedoc, rarement les valets de ferme sont des enfans du pays; le manque de bras oblige les propriétaires à recruter leur personnel au moyen d'émigrans descendus des hautes vallées cévenoles ou du département de l'Aveyron (1). Il se produit

(1) A parité de mérite, de vigueur ou d'intelligence, on choisit toujours le valet né sur le versant méditerranéen, de préférence au campagnard de Millau

ainsi un continuel drainage de population, imputable en majeure partie à l'institution des grandes propriétés de la côte languedocienne. La Lozère, les arrondissemens d'Alais, du Vigan, de Lodève, de Saint-Pons, les cantons de l'arrondissement de Montpellier, situés au nord de cette ville, virent sans cesse diminuer le nombre de leurs habitans au profit du plat pays. Seul l'Aveyron, à cause de sa forte natalité, ne faiblit pas, malgré l'énorme courant d'hommes qu'il déverse sur Montpellier et Béziers. Assurément, personne n'osera soutenir que ce phénomène soit heureux ou rassurant pour l'avenir des hautes régions; néanmoins, il nous semble qu'un pareil dépeuplement offre un peu moins d'inconvéniens lorsqu'il s'exerce à l'avantage de l'agriculture, même à tendance industrielle, que quand il s'opère au bénéfice des grandes villes ou de l'étranger.

Notre siècle, avant la fin de sa course, a été baptisé par anticipation le siècle de l'industrie. Nous avons essayé d'en décrire une qui ne présente pas au même degré les inconvéniens des autres, et nous aurions pu ajouter que les grandes exploitations agricoles du terroir de Montpellier se sont créées, en général, aux dépens de surfaces incultes ou peu productives. Elles n'ont, en aucune façon, ainsi qu'il est arrivé pour d'autres branches de fabrication, nui à l'établissement ou au succès de propriétés vigneronnes moins importantes et le petit cultivateur lui-même peut, par un travail intelligent, prospérer comme autrefois.

ANTOINE DE SAPORTA.

ou de Mende. Ces derniers, en effet, accoutumés à conduire des attelages de bœufs, ne dirigent qu'imparfaitement les lourdes charrettes languedociennes traînées par des mules.

LE PARTI

DE LA

DÉMOCRATIE SOCIALE

EN ALLEMAGNE

II[1].

L'ESPRIT DE LA DOCTRINE.

Lorsqu'il s'agit d'envisager les exigences théoriques du parti socialiste, l'embarras n'est pas faible; autant les critiques qu'il accumule contre la société contemporaine sont claires, et ses griefs abondans, autant ses programmes sont confus et contradictoires.

Ce qui importe à l'ouvrier, semble-t-il, c'est de voir son travail s'alléger, ses salaires augmenter, les impôts diminuer, et cela grâce à une intervention souveraine et régulière de l'État, d'obtenir, en un mot, une amélioration essentielle de sa condition précaire. Mais ce serait une vue superficielle du socialisme allemand que de le réduire à une question « de ventre » et de salaires, à un combat pour conquérir la puissance politique et procurer aux classes les

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

moins fortunées les biens matériels. C'est en réalité le courant intellectuel moderne, qui, de la philosophie et de la science officielle des universités, est descendu de couche en couche dans les masses populaires, grâce à la demi-culture, à l'instruction propagée chez ce peuple raisonneur, et qui s'est puissamment emparé des esprits. Si l'on parcourt, dans les journaux socialistes, les comptes rendus des douzaines de réunions publiques, qui se tiennent chaque soir à Berlin, où la vie politique est très active, réunions de *Vereine*, d'associations de corps de métiers, socialistes pour la plupart, on constate que les orateurs ne se bornent pas à y traiter les intérêts spéciaux de la corporation ou du parti, ils abordent des questions d'histoire, de sociologie, d'économie politique, de morale, d'exégèse, dont nous devrons nous occuper au cours de cette étude. Les chefs du parti viennent de fonder à Berlin, le 12 janvier, une sorte d'université ouvrière (*Arbeiterbildungsschule*) sur le modèle d'une institution analogue établie à Leipzig, sans caractère politique, destinée à fournir aux ouvriers des armes intellectuelles, à les rompre à la polémique, à dresser des agitateurs par un enseignement méthodique et doctrinal de l'économie politique, des sciences naturelles et de l'histoire. Cette sorte d'école des hautes études socialistes, organisée par des ouvriers pour des ouvriers, compte déjà près de quatre mille adeptes. Les meneurs attribuent à cette discipline une grande importance: l'éducation scientifique n'était jusqu'à présent que le privilège de quelques-uns, elle doit être accessible à tous... « La simple passion ne conduit qu'aux barricades, mais la science est invincible. » — « La théorie elle-même, écrivait Marx, devient une puissance matérielle; aussitôt qu'elle s'est emparée des masses, » elle est le lien qui les unit en faisceau.

Avant d'examiner cette théorie, notons une contradiction singulière. Le parti socialiste à ses débuts, lorsqu'il n'était qu'une secte, avait des programmes définis. Aujourd'hui qu'il est parvenu à former un grand parti politique, que plus de 1 million d'électeurs votent pour ses candidats, il a bien une tactique de modération et de prudence, mais il n'a plus de programme. Cette absence de programme n'est, il est vrai, que temporaire. L'assemblée qui s'est tenue à Halle était surtout un congrès d'affaires et non « un club de théoriciens. » Les membres du comité directeur ont été chargés d'élaborer de nouveaux statuts, qui seront discutés dans la presse socialiste, puis soumis à une nouvelle assemblée. L'ancien programme de Gotha, vénéré pendant quinze ans comme les tables de la loi, a été déclarée insuffisant « parce que, selon Liebknecht, il ne répond plus aux nécessités de la situation et aux exigences de

la science. » Tandis que les adversaires du socialisme présentent la série de ses programmes comme un signe de l'impuissance du parti à rien exprimer de précis, et les comparent à ces peaux que sème le serpent le long de sa route rampante et onduleuse, ses partisans s'en targuent, au contraire, comme d'un signe manifeste de progrès. L'économie politique, disent-ils, est une science en profonde fermentation et qui se transforme tous les jours, car elle traite des phénomènes variables de la production et de l'échange; il doit en être de même du socialisme. Il devra suivre l'évolution de la science pas à pas, étudier les lois économiques du mouvement de la société capitaliste. Comme l'histoire de l'agitation socialiste est celle d'une secte révolutionnaire devenue un parti politique, de même l'histoire de la doctrine sera celle d'une utopie transformée en une science positive.

Rien n'est plus contestable que ce titre scientifique que s'arrogent les théoriciens du socialisme, en donnant pour raison qu'ils s'appuient sur l'économie politique, c'est-à-dire sur une science qui n'est pas encore faite, qui cherche ses lois, mais ne les a pas trouvées, divisée en écoles rivales qui discutent même s'il y a en ces matières des lois naturelles, qui n'ont que des doctrines variables, même sur des questions de statistique, et dont la vérité en-deçà du Rhin est l'erreur au-delà. Par ses hypothèses, sa facilité à suivre de simples conjectures, et sa recherche d'un absolu qui échappe toujours, le socialisme se rapproche infiniment plus de la philosophie que de la science.

I. — LA DOCTRINE ÉCONOMIQUE.

Liebknecht, au congrès de Halle, parlant au nom du parti, a indiqué dans quel esprit sera conçu le nouveau programme. Le congrès de Gotha, en 1875, avait accompli la fusion des groupes hostiles de l'ancien parti de Lassalle et du parti marxiste de Bebel et Liebknecht. Les statuts élaborés à Gotha avaient fusionné de même le socialisme mitigé de Lassalle et le collectivisme de Marx. On avait inséré, dans la déclaration de principes, la célèbre *loi d'airain* qui, d'après Lassalle, courbe l'ouvrier sous le joug de la misère; on avait admis, parmi les exigences du parti et comme moyen de transition au socialisme pur, « l'établissement d'associations productives de travailleurs avec le secours de l'État. » Les pensées et les formules de Lassalle, qui d'ailleurs maintenait la propriété privée, et sur d'autres points copiait Marx, sont aujourd'hui considérées comme hors d'usage, si populaire que soit restée sa mémoire; ce ne sont plus que des éclats d'obus qui ont accompli leur œuvre

dévastatrice. Toute trace de son influence est appelée à disparaître. Dès les premières pages du *Capital,* Marx répudie dédaigneusement Lassalle; on vient de tirer de ses papiers posthumes la critique la plus acerbe du programme de Gotha, qui, disait-il, par ses compromis conduirait le parti à la démoralisation. L'influence de Marx est aujourd'hui prépondérante; comme toujours le radicalisme le plus violent est appelé à l'emporter, aussi bien en Angleterre, comme on l'a vu au dernier congrès des *trades-unions*, qu'en France et en Allemagne. Les socialistes ont beau se flatter de « suivre l'évolution de la science économique; » ils n'ont rien ajouté aux idées de Marx. Aucun théoricien nouveau n'a surgi après lui. Il reste avec son ami Engels, dont on célébrait récemment à Londres le 70e anniversaire de naissance, le chef doctrinaire de la démocratie socialiste allemande et internationale.

M. Paul Leroy-Beaulieu a soumis la théorie de Marx à une longue discussion, vigoureuse, claire, approfondie (1). Nous nous bornerons à résumer ici les points essentiels du *credo* collectiviste, gravés dans les têtes socialistes avec l'évidence d'axiomes.

Ainsi que nous l'avons indiqué, Marx considère l'histoire comme dominée par les intérêts matériels. Empruntant à Hegel l'idée d'évolution, il ne voit dans les phases successives de la civilisation que le développement de la production économique entraînant à sa suite un combat de classes. Il se distingue des socialistes de l'ancienne école en ce qu'il ne cherche pas un système humanitaire, le plus parfait possible, d'organisation future de la société: il se borne à étudier dans le passé les transformations économiques d'où sont sorties les classes et leur conflit, il cherche à pressentir la courbe de l'avenir. Partant de ce principe, enseigné dans les universités par les professeurs d'économie politique, si favorables par là au socialisme, — *qu'il n'y a pas de lois économiques permanentes, mais seulement des phases transitoires,* affirmation que nie notre école libérale française, — il ne se borne pas à critiquer le mode de production capitaliste existant, et ses conséquences sociales, il a cherché à l'expliquer.

Autrefois, dit Engels (2), son collaborateur et son meilleur interprète, l'artisan était propriétaire de ses instrumens de travail; la propriété de son produit, reposant sur son propre travail, lui ap-

(1) *Le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme,* par M. Paul Leroy-Beaulieu. Paris; Guillaumin.

(2) Marx, *le Capital,* traduction française. — Engels, *Die Entwicklung des Sozialismus von der Utopie zur Wissenschaft;* Hottingen Zürich, 1883. — Schæffle, *Quintessenz des Socialismus,* 12e édition. Gotha, 1890. Les pages qui suivent ne sont qu'un résumé de ces auteurs.

partenait intégralement. S'il prenait des ouvriers salariés, ces apprentis de corporation travaillaient moins pour leur entretien et leur salaire, que pour devenir maîtres à leur tour... En un mot, l'ouvrier obtenait de son travail tout ce qu'il en pouvait légitimement exiger.

La formation du capital et l'établissement de la grande industrie ont modifié sa situation du tout au tout. — Comment s'est formé le capital? Marx, comme l'explique Schæffle, prétend prouver qu'autrefois le capital, hérité dans sa masse, a été le résultat de la conquête, de la spoliation des paysans, de l'exploitation et du pillage des colonies, des privilèges, du partage des biens d'église, mais il ne prétend pas que ses détenteurs actuels Pierre ou Paul soient des voleurs, il s'en prend non aux capitalistes, mais au capital. Il ne parle pas non plus de cette classe prospère qui remplace de notre temps les détrousseurs de grand chemin, nos chevaliers d'industrie de la Bourse, du journalisme et du parlement, « produits empoisonnés de l'arbre empoisonné du capital. » Sa théorie fondamentale, c'est que le profit de capital, qui permet d'accumuler la richesse, ne se forme que par ce fait, que l'ouvrier ne reçoit plus le produit intégral de son travail, que le capitaliste en prélève la part du lion.

Ces moyens de production, ces instrumens de travail, que l'ouvrier possédait sous le régime de la petite industrie, se trouvent maintenant entre les mains de la classe des capitalistes. Par suite des perfectionnemens des machines, de l'invention de la vapeur, l'ouvrier n'est plus en état d'employer lui-même sa force musculaire de travail de manière à en être entièrement indemnisé. Il est obligé de la vendre sur le marché. Le capitaliste qui l'achète ne lui donne pas la rémunération entière qui lui est due. Comme intérêt de ses avances et compensation de ses risques, le capitaliste ne paie à l'ouvrier qu'une part du produit de son travail, il s'attribue le surplus, gain prélevé sur chaque ouvrier, dont le capital s'augmente et se gonfle chaque jour, et que Marx considère comme du travail *non payé*. L'ouvrier est ainsi frustré de tout l'excédent du prix de vente sur le salaire qu'il reçoit (1). — La grande industrie fait de la production en masse, et le capital est obligé de reconnaître ainsi, en partie, son caractère social, collectif, mais le bénéfice n'est que pour quelques-uns : « L'œuvre laborieuse du grand nombre est distribuée comme si elle était le produit du petit nombre qui ne travaille pas. La production est un travail collectif, la répartition un

(1) « La fortune des élus, dit Proudhon, grossit des innombrables parcelles dérobées au travail de tous. » La richesse du petit nombre est un précipité qui provient du travail, des capacités du grand nombre.

profit individuel, le monopole des moyens de travail est le monopole de la spoliation. C'est l'exploitation de chaque jour et de chaque heure, du travail par le capital, qui agit comme un vampire. » — « Cette collision de la production sociale et de l'attribution capitaliste se traduit sous forme d'opposition de la bourgeoisie et du prolétariat. »

Tel est le soi-disant secret de la production capitaliste découvert par Karl Marx. Dans la société actuelle, le capital, d'après lui, n'est le produit ni de l'épargne, ni de l'intelligence du capitaliste : il résulte de la *plus-value* arbitraire que le capitaliste retire du travail de l'ouvrier.

Cette théorie, qui représente le capital comme du travail non payé, volé à l'ouvrier sur son salaire, implique que le travail est la source et la mesure de la valeur, vieille théorie de Ricardo transformée en machine de guerre. « Le travail, dit Marx, est source de richesse et de culture en tant que travail social. Personne dans la société ne peut s'attribuer de richesse que comme produit du travail. S'il ne travaille pas, il vit du travail étranger. » Mais une chose n'a pas de valeur en proportion du travail qu'on lui consacre; les choses matérielles n'ont de valeur que parce qu'elles satisfont des besoins. Or dans la détermination de la valeur, Marx ne tient nul compte de l'offre et de la demande : le gain de l'entrepreneur, qui adapte les produits du travail aux besoins de la société, le profit du capital qui court les risques et fait l'avance de l'entreprise lui semblent également illégitimes. — Attribuer aux ouvriers le produit entier de leur travail ne serait applicable qu'à certaines catégories d'objets vite achetés et vendus. Mais imagine-t-on une œuvre considérable, comme le creusement d'une mine ou d'un canal entre deux mers, appartenant aux hommes de peine qui y ont mis la main au jour le jour, alors qu'il faut hasarder dans de pareilles entreprises des capitaux énormes, qui doivent attendre longtemps leur rémunération? De quoi vivraient les ouvriers jusque-là? — Par travail, Marx entend l'ouvrage manuel, l'effort corporel, il relègue au second plan l'esprit d'invention, d'initiative qui a transformé le monde, et qui le modifie chaque jour. Outre le travail et le capital, il y a, en effet, dans la production économique, un troisième agent dont le socialisme ne tient pas assez compte, et qui est le plus important, *l'intelligence*. C'est elle qui applique à l'industrie les données des sciences, perfectionne le matériel mécanique, organise les travaux, cherche les entreprises les plus lucratives... Or l'intelligence se trouve presque toujours du côté du capital, parce que sa culture même exige l'aisance, et que ses moyens d'action nécessitent beaucoup de ressources. Nous verrons, d'ailleurs, que, dans la société future, les socialistes prétendent effacer cette inégalité, et offrir à toutes les

capacités intellectuelles les circonstances les plus favorables à leur épanouissement.

A nous en tenir à la critique de la société actuelle, cette prétendue *plus-value* du travail de l'ouvrier, que s'attribue indûment le capitaliste, constitue, avec la théorie de *l'armée de réserve*, les deux formules essentielles du socialisme contemporain.

L'armée de réserve, ce second phénomène économique de la société capitaliste, est le résultat de l'anarchie de la production, sous la loi de la concurrence, et s'étend à toute la société. Il a pour effet d'abaisser encore le prix du travail de l'ouvrier, sur lequel le capital a déjà prélevé une part léonine, d'augmenter encore, aux dépens de l'ouvrier, les profits du capital. Le perfectionnement des machines, « le plus puissant moyen de guerre du capital contre la classe ouvrière, » exige moins de bras, réduit le nombre des travailleurs et amène l'excès de production, qui n'est plus en proportion de l'échange. La grande industrie, qui va chercher des consommateurs à travers le monde entier, borne et réduit chez elle la consommation des masses à un minimum, juste ce qu'il leur faut pour ne pas mourir de faim; en produisant trop de biens, elle produit l'excès de misère, amène les chômages, jette sur le pavé le superflu des ouvriers disponibles, qui se font concurrence, et empêchent les salaires de ceux qui restent à l'usine de monter. Ainsi se forme une *armée de réserve industrielle* de prolétaires sans espoir, toujours plus nombreuse, dans une situation toujours plus précaire; le manque de travail chronique est ainsi le résultat de l'excès de production chronique. Le commerce, l'industrie, le crédit se font une guerre acharnée, rivalisent comme en un *steeple-chase;* la spéculation effrénée amène les *krachs* à intervalles réguliers. Les marchés sont encombrés, l'argent devient invisible, le crédit disparaît, les fabriques ferment leurs portes, les ouvriers manquent de moyens de vivre parce qu'ils ont produit trop de biens, les banqueroutes se succèdent... Puis l'activité reprend de plus belle pour aboutir à un nouveau krach, à une nouvelle dépression et stagnation qui rendent le travail précaire et dépendant. Ces crises pléthoriques se sont produites sept ou huit fois depuis 1825 : « Dans la société actuelle, le mode de production se trouve ainsi en rébellion contre le mode d'échange. »

Ces crises, d'après Engels, démontrent l'impuissance de la bourgeoisie pour administrer les forces productives. Elle qui recueille les gros bénéfices, n'est nullement indispensable; elle devient en quelque sorte une classe superflue. L'appropriation des grands organismes de production et d'échange, d'abord par des sociétés d'actionnaires, puis par l'État, où toutes les fonctions sont remplies

par des employés payés, prouve à quel point on peut se passer non des capitaux, mais des capitalistes. Ceux-ci n'ont plus qu'à détacher leurs coupons, à jouer à la Bourse, où ils cherchent réciproquement à se soutirer leur capital. La lutte d'employeurs et de salariés se complique ainsi de la lutte des capitalistes entre eux. Il y a tendance de plus en plus marquée des grands capitaux à dévorer les petits, à se dépouiller réciproquement, comme on voit les grands magasins absorber à leur profit tous les petits commerces. Ce n'est pas la classe ouvrière seulement, c'est la classe moyenne qui subit une dépression et perd du terrain sous l'évolution économique contemporaine. Le grand capital « se gonfle comme une éponge » par l'absorption des petites et moyennes fortunes.

Mais, disent les docteurs du socialisme, du mal même naîtra le remède, et cela par le libre jeu des forces économiques. Ils n'invoquent pas la morale idéale, la justice abstraite, ils admettent l'état présent comme une phase nécessaire, mais ils considèrent la disparition de la société capitaliste, et l'avènement du collectivisme, comme également nécessaires. Le triomphe du grand capital prépare, d'après eux, celui de la classe ouvrière; la période de déclin, dans l'évolution du capital, viendra de l'excès même de ses profits.

Dans la mesure où le travail se développe socialement, et devient source de culture et de richesse pour ceux qui ne travaillent pas, s'accroissent la pauvreté et la misère du côté de ceux qui travaillent. La pauvreté, disait déjà Fourier, naît du superflu même de la richesse. Aucune époque de l'histoire ne présente une « prolétarisation des masses semblable à celle des vingt dernières années. » D'une part les rois, les hauts-barons, de l'autre les esclaves de l'industrie « enchaînés au capital, comme Prométhée à son rocher. » Accumulation de richesse à un pôle, accumulation de misère, de tourment, d'ignorance, de dégradation morale à l'autre pôle, c'est-à-dire du côté de la classe qui produit la richesse et le capital. Cette situation deviendra intenable, les ouvriers seront obligés de briser cette malédiction d'une minorité s'attribuant tous les biens de la civilisation et opprimant une majorité famélique; la classe immense des prolétaires devra faire rendre gorge à quelques capitalistes, les expropriateurs finiront par être expropriés.

Toutes ces espérances d'avenir reposent, comme on le voit, sur l'interprétation que les théoriciens donnent de l'état actuel. Ils considèrent comme une vérité évidente que les riches deviennent toujours plus riches, les pauvres toujours plus pauvres; que, si la croissance de la richesse est de plus en plus rapide, la

répartition en est de plus en plus inégale, et que de cette inégalité progressive naît l'antagonisme des classes et des masses. Ils ne sont pas seuls à le soutenir. Les professeurs d'économie politique, Roscher, Schmoller, affirment le même fait, et l'enseignement des universités allemandes profite ainsi indirectement au socialisme, non moins que la conception prussienne de l'état omnipotent. D'après ces économistes, également, la formation des fortunes énormes résulte plus ou moins de l'absorption des moyennes et petites fortunes. Selon Roscher, l'oligarchie d'argent, avec l'envers du paupérisme, a toute la dureté de l'ancienne aristocratie, sans en avoir les côtés adoucis, et ne laisse subsister d'autre lien entre les individus qu'un simple commerce d'affaires sans humanité et sans cœur. Ainsi se forme l'opposition redoutable du *mammonisme* et du *paupérisme*.

Or cette thèse, pierre angulaire sur laquelle les socialistes prétendent édifier l'avenir, est fort incertaine. Il n'est nullement prouvé que tout travail productif soit nécessairement destiné à devenir la proie du grand capital, qu'entre fortunés et déshérités un fossé aille se creusant, s'élargissant toujours. Cette antithèse désespérée est bien plus un puissant effet de rhétorique sombre qu'elle ne correspond à une réalité. Bien loin qu'en Allemagne ou en France la société soit nettement tranchée entre dix mille riches et trente-cinq ou quarante millions de pauvres, — de prolétaire à millionnaire, la gradation est insensible; entre les deux extrêmes existe une foule de situations intermédiaires. Ce qui prouve que le paupérisme n'augmente pas, c'est le prolongement de la vie humaine dans tous les pays civilisés. Malgré bien des crises et des souffrances, la condition des ouvriers s'améliore; ils sont mieux nourris, mieux vêtus, les salaires tendent à s'élever : la réduction du prix des objets de première nécessité est un phénomène général. En Prusse comme en Angleterre, d'après Wells, les chiffres officiels indiquent une décroissance des pauvres recevant des subsides. Dans son livre sur la *Répartition des richesses*, M. P. Leroy-Beaulieu, en s'appuyant sur des données statistiques, arrive à cette conclusion que l'élévation des très petits et des moyens revenus est continue en Prusse, en Saxe, on peut même dire dans tous les pays civilisés. Dix millions de Prussiens, d'après Richter, jouissent d'un revenu indépendant. La formation et la dissémination des capitaux sont encore prouvées par les caisses d'épargne. Les sociétés anonymes, qui ont pris un si grand développement, sont fondées sur la dispersion du capital. La conclusion de M. Leroy-Beaulieu, qui représente l'école libérale modérément optimiste, et exprime le point de vue absolument opposé à celui des socialistes, c'est que « l'ensemble des phénomènes économiques, surtout dans la

période de l'histoire que nous traversons, tend, par un mouvement graduel, à disséminer de plus en plus la richesse, à diminuer les avantages pour ceux qui possèdent de la propriété, du capital, et même, dans une certaine mesure, de l'instruction... La question sociale, en tant qu'elle est soluble, se résout d'elle-même, graduellement et pacifiquement; il y a tendance à une augmentation des salaires, à une diminution du taux de l'intérêt (qui de 40 à 50 pour 100 à Athènes et à Rome, s'est graduellement abaissé de 3 à 4 pour 100)... Une plus grande égalité des conditions sortira toute seule du libre jeu des lois économiques. Le travailleur manuel sera le grand bénéficier de notre civilisation : toutes les situations s'abaissent autour de lui, et la sienne s'élève (1). » Nous nous acheminons ainsi insensiblement vers cet état futur que Musset annonce dans une page prophétique de la *Confession d'un enfant du siècle*, cet état « où, sur l'horizon immense, il n'y aura pas un épi plus haut que l'autre dans la moisson humaine, mais seulement des bluets et des marguerites au milieu des blés jaunissans... »

En attendant que nous ayons atteint cet état idyllique, ce qui semble hors de conteste, c'est que le sentiment de ce qui reste d'inégalité est, dans les classes inférieures, de plus en plus amer, c'est que l'ouvrier, moins indigent si l'on veut, est de plus en plus mécontent (2). On peut même soutenir, avec M. Bamberger, M. Wells, malgré la couleur de paradoxe, que ce mécontentement croissant, chez l'ouvrier, est le résultat non de sa misère, mais d'une situation améliorée, d'un commencement d'affranchissement. L'homme voué à une tâche pénible et monotone, menant une vie simple et dénuée, sans contact avec le monde extérieur, n'a que des besoins limités, une résignation naturelle qui ne semble pas très éloignée du contentement. Qu'il devienne plus intelligent, ou du moins mieux informé, qu'il se déplace, qu'il soit arraché par les machines aux paisibles occupations agricoles, attiré dans les villes, politiquement affranchi, ses exigences croissent indéfiniment, il a des aspirations plus élevées que son intelligence et ses ressources; il ne se borne pas à demander une répartition plus équitable entre le travail et le capital, qui aurait sa raison d'être, il exige une transformation complète de la société.

(1) D'après M. Gide, cette assertion que les inégalités parmi les hommes sont beaucoup moindres qu'elles ne semblent, que leur tendance est de disparaître graduellement, par le simple effet des lois naturelles et de la libre compétition, n'est pas toutefois généralement prouvée. L'évolution économique des États-Unis est loin de la confirmer.

(2) Ravaisson, *Discussion sur la question ouvrière à l'Académie des sciences morales et politiques.*

Quelle est donc la solution qui doit satisfaire ses exigences, comment doit s'opérer cette métamorphose? Il s'agit, dit Engels, de reconnaître la nature sociale des forces productrices modernes; la production est collective, la distribution des richesses doit l'être aussi. Que le prolétariat s'empare d'abord de la puissance de l'État par le suffrage universel et l'évolution de plus en plus démocratique de la société : cela fait, que l'État s'attribue tous les capitaux privés et concurrens, pour en faire un capital collectif unique, qu'il devienne propriétaire de tous les instrumens de travail, y compris le sol et les mines, que tous les moyens de production deviennent possession de la communauté. L'affranchissement du travail exige cette transformation des instrumens de travail en bien commun de la société. Il s'agira ensuite de régler socialement le travail d'ensemble, en vue de l'utilité générale. L'État devient seul dispensateur du travail obligatoire pour tous, seul producteur, il se substitue à l'entrepreneur, il règle la production collective, comme il exploite aujourd'hui les chemins de fer, selon les besoins indiqués par la statistique, par les rapports officiels, fournis par les surveillans des départemens de vente et de produit. Donc plus de surproduction, plus de compétition privée. Après avoir ainsi réuni, accumulé tous les produits du travail social, l'État, comme une vaste société anonyme, devra en établir la juste répartition entre les individus, « en proportion du montant constaté de leur travail social, et conformément à une évaluation des commodités correspondant exactement au coût moyen de production. » Alors il n'y aura plus, comme aujourd'hui, de distribution indépendante de la production, c'est-à-dire des capitalistes oisifs d'un côté, et des salariés de l'autre: il n'y aura plus que des producteurs qui obtiendront, non pas comme aujourd'hui une faible part, mais le produit intégral de leur travail, *sauf* la partie retenue pour les frais d'administration, les établissemens publics, les hôpitaux, les écoles, les invalides, l'entretien des instrumens de travail, les fonds de réserve pour les accidens et les troubles résultant des événemens naturels (1)... retenue qui remplacera les impôts. Ce qui restera sera partagé entre les membres de la société selon le temps de travail, qui remplacera l'argent comme mesure de la valeur, et qui donnera la mesure de la part individuelle de production au travail commun, constaté par des bons. Chacun retirera avec ces bons des magasins sociaux ce qui sera nécessaire à sa consommation et à son usage, en proportion de son travail.

C'est, on le voit, une transformation radicale de la société

(1) Karl Marx, *Zur Kritik des sozialdemokratischen Parteiprogramms, Neue Zeit*, n° 18.

actuelle, « qui appartiendrait désormais aux catégories historiques du passé, » car il n'y aurait plus ni argent, ni crédit, ni commerce, ni bourse, ni fermage, ni location, en un mot plus de revenus privés sous aucune forme. Par là se trouveraient supprimé l'esclavage du salaire, satisfait le fanatisme d'égalité des masses, par là « une existence humaine et non plus bestiale » serait assurée à tous les hommes.

Il s'agirait seulement de démontrer tout d'abord qu'une telle société est non-seulement utile, mais qu'elle est possible. Il faudrait pour l'organiser un État centralisé, bureaucratique, exigeant une restriction formidable de la liberté individuelle. Conçoit-on un état chargé de tout diriger, de contrôler l'ensemble des fonctions économiques, d'assigner à chacun sa tâche, de répartir également les profits ou de régler les consommations? Il serait impossible d'imaginer une plus odieuse tyrannie. Les socialistes s'en rendent compte, et voici comment ils répondent à cette objection. Quand l'État, disent-ils, au lieu d'être, comme dans le passé et le présent, l'organisation que s'est donnée une classe oppressive, noblesse ou bourgeoisie, pour défendre ses privilèges, sera le représentant de la société entière, sans distinction de classes, il deviendra superflu. Le combat pour l'existence individuelle, fondé par l'anarchie de production, ne sera plus à réprimer. Le premier acte de l'État, en s'emparant de la production, sera son dernier acte comme État; il ne sera pas supprimé, il mourra de sa belle mort. *Au lieu du gouvernement des personnes, on aura l'administration des choses* (Engels) (1). Ainsi, au moment où ils donnent le plus à faire à l'État, les socialistes le suppriment, parce que ce monstre-là paraîtrait trop effroyable, et ils prétendent que les choses iront toutes seules. C'est se moquer.

En réalité, dès qu'on veut se faire une image de cette organisation future, on se heurte à chaque pas à des difficultés insurmontables, à des contradictions insolubles. Schæffle, qui dans sa *Quintessence du socialisme* a étudié le plus soigneusement ce que pourrait être cette organisation, a écrit une autre brochure qui dévoilait l'ironie de la première, en montrant à quel point des plans si soigneusement élaborés seraient inapplicables.

Les théoriciens du socialisme connaissent ces difficultés. Le principe du collectivisme une fois posé, ils ne s'embarrassent pas du *comment*. Ils abandonnent à l'évolution, au développement futur et naturel de la société, l'organisation et les mo-

(1) Les anarchistes seuls, de l'école de Krapotkine, comme le remarque Adler, qui veulent dissoudre toute force centrale, ont le droit de parler de la suppression de l'État. Mais ils sont aux antipodes des doctrines marxistes.

dalités de détail. Il y aura des phases intermédiaires, des inégalités inévitables. L'opposition entre le travail intellectuel et corporel ne disparaîtra que peu à peu. Ne nous demandez pas, disent-ils, un plan de la société de l'avenir, car nous n'aurons pas à l'édifier de toutes pièces, sur tel ou tel principe d'égalité et de justice *a priori*. Nous avons la prétention de représenter l'ordre de choses auquel tendent les sociétés modernes, poussées bon gré mal gré par les lois d'une évolution fatale (1). Nous ne faisons que suivre la piste de la loi naturelle qui préside au mouvement de la société, qu'observer ce qui se dissout en elle, et ce qui se crée. La société future est contenue dans la société du présent à l'état d'embryon, elle est appelée à en sortir « comme le papillon sort de sa chrysalide. »

Ces formes embryonnaires d'organisation collectiviste, les socialistes les signalent dans tout ce qui est centralisation, monopole, dans les colossales sociétés par actions, dans les postes, les chemins de fer, administrés par l'État, ou encore les tabacs, comme en France. Ce n'est pas là, sans doute, du socialisme pur : « Autant vaudrait, dit Engels, prendre le coiffeur d'une compagnie de régiment pour un fonctionnaire socialiste. » Mais c'est toujours un commencement.

Il est surtout un phénomène économique de l'état actuel auquel les socialistes prêtent une grande attention et attribuent beaucoup d'importance. C'est le fait remarquable que les grands capitaux, après avoir, prétendent-ils, dévoré les petits, s'associent maintenant entre eux, sous le nom, suivant les divers pays, de *syndicats*, *trusts*, *cartels*, pour augmenter leurs gains dans des proportions considérables. Ces associations sont de deux sortes : les unes n'ont en vue que la spéculation pure; des millionnaires cherchent à ruiner d'autres millionnaires. Tel a été le *ring* du cuivre, une des spéculations de bourse les plus scandaleuses qui se soient produites dans ces derniers temps, ou encore le *ring* des quatre géans de Chicago, accapareurs du bétail, afin de faire hausser arbitrairement le prix de la viande, et réaliser aux dépens des consommateurs des profits énormes (2). Mais il est une autre forme plus honnête de *syndicats, trusts,* ou *cartels* qui n'ont pas seulement pour but la spéculation immédiate; ils se forment dans un même pays par l'association de tous les entrepreneurs d'une même branche d'industrie sous un directeur commun, qui règle la production selon les besoins du marché, détermine le prix pour le

(1) Gide, *Précis d'économie politique*, p. 449.

(2) En Amérique, certains états ont pris des mesures contre les *trusts*. En Allemagne, le député socialiste Vollmar insiste pour que son parti insère dans les exigences de son programme une protection légale contre les cartels.

consommateur, et répartit ensuite les bénéfices entre tous les associés. Les cartels écartent ainsi la surproduction, les crises, les chômages, et par cette sorte de ligue, obligent toutes les usines de la même industrie, dans un même pays, à s'unir au cartel ou à disparaître. Or cette organisation des cartels, comme le remarquent M. Brentano (1), M. Raffalovich (2), ressemble d'une manière surprenante au règlement de la production réclamé par les démocrates socialistes et les socialistes d'État : elle témoigne qu'on peut se passer de la libre concurrence, sujet de querelle éternelle entre les socialistes et les économistes de l'école opposée. Un des points les plus importans du programme socialiste, « la réglementation de la production, » à laquelle ils prétendent arriver par voie d'autorité, se trouve accompli par le grand capital à son profit, et aux dépens des consommateurs. Il est vrai que les cartels, pour se former, et empêcher la concurrence étrangère, exigent le système protectionniste, contre lequel les socialistes ne cessent de protester. Ils demandent en outre d'énormes sacrifices, et, d'après M. Raffalovich, ils ont peu de chances de succès final : mais ils deviennent en Allemagne de plus en plus nombreux, 54 en 1888, 90 en 1889, 104 au commencement de 1891, en outre 9 cartels internationaux. « Ces cartels, lisons-nous dans le *Vorwærts*, deviennent toujours plus forts, leur influence politique et économique ne cesse de s'accroître. Mais ils nous rapprochent d'autant plus du *grand cartel*, de la communauté de production socialiste. » A l'égard des travailleurs qu'ils emploient, les cartels ont l'avantage d'écarter pour eux les crises, les chômages. Mais ils exercent une telle puissance qu'un ouvrier congédié d'une usine ne trouve plus à entrer dans une autre. Cela même, d'après les socialistes, aura pour effet de contraindre la classe ouvrière à une discipline, à une solidarité plus étroites.

« Ces signes des temps, comme l'écrivait Marx dans sa préface du *Capital*, ne signifient pas que demain des miracles vont s'accomplir. Ils montrent que même dans les classes sociales régnantes, le pressentiment commence à poindre que la société actuelle, bien loin d'être un cristal solide, est un organisme susceptible de changement, toujours en voie de transformation. » Cette transformation, ajoutent les plus réfléchis, ne s'opérera pas du jour au lendemain ; d'après les modérés, elle pourra s'accomplir avec tous les égards possibles pour les intérêts privés, à moins que les classes dominantes, dans leur intérêt propre, ne cherchent à faire

(1) *Ueber die Ursachen der heutigen sozialen Noth*, von Lujo Brentano. Leipzig, 1889.

(2) *Les Coalitions de producteurs et le protectionnisme*, par A. Raffalovich. Paris, 1889; Guillaumin.

obstacle à ce développement, auquel cas on verrait la violence entrer en scène, les « cheveux épars, les sandales d'airain aux pieds. » Les révolutions, dit Liebknecht, ont toujours un caractère défensif du peuple contre le pouvoir opposé aux réformes. A quoi bon d'ailleurs faire appel à la violence? qu'on laisse aller les choses avec pleine sécurité, le petit nombre des riches augmenter l'armée des pauvres, l'excès de production et de spéculation amener *krach* sur *krach*, l'État moderne marcher à la banqueroute avec son fisc militaire, ses déficits, ses emprunts, sa dette énorme, ses conversions, qui ébranlent la position de la classe moyenne, la bourgeoisie en un mot conduire la société à sa ruine « comme une locomotive dont on ne peut faire jouer la soupape de sûreté. » Les circonstances semblent si favorables, que les socialistes allemands se disent maintenant d'accord avec leurs adversaires, les économistes libéraux de l'école de Manchester; ils leur empruntent leur devise : *laissez faire, laissez passer.*

II. — LA DOCTRINE POLITIQUE.

La période de transition de la société capitaliste à la société collectiviste ne pourrait être d'après Marx que la dictature du prolétariat, obtenue grâce au suffrage universel, à la fondation de la république démocratique. Cette ardeur révolutionnaire est aujourd'hui singulièrement attiédie chez les chefs du parti, bien qu'elle compte encore des partisans zélés parmi les socialistes berlinois qui font opposition à l'opportunisme de Bebel et de Liebknecht.

Les principes du collectivisme une fois posés, le programme de Gotha s'occupait de la puissance de l'État. Conséquence économique de la démocratie, le socialisme, en effet, implique une série de changemens politiques nécessaires à son organisation. Tout en déclarant que le parti, dans sa propagande, n'emploierait que des « moyens légaux, » les statuts résumaient les exigences politiques dans une sorte de mosaïque empruntée au programme du radicalisme extrême. Liebknecht, au congrès de Halle, a jeté tous ces articles par-dessus bord : « Le *referendum*, a-t-il dit, la législation par le peuple existe en Suisse, mais elle n'est possible que dans les petits états. La *décision par le peuple de la paix et de la guerre*, c'est la musique de l'avenir. » *La justice par le peuple* n'est pas non plus d'une application aisée. Il suffirait d'obtenir de l'état actuel « que la justice fût gratuite et que la défense le fût aussi, » ce qui ne serait pas, à vrai dire, le meilleur moyen de diminuer les procès. L'avocat, selon Liebknecht, et le médecin devraient être des fonctionnaires de l'État, et, de fait, ne venons-nous pas de voir l'État prussien tenter de s'attribuer le monopole

d'un remède reconnu depuis dangereux pour les malades. Les députés socialistes viennent de déposer sur le bureau du Reichstag une proposition pour rendre la profession d'apothicaire institution d'État, et transformer M. Purgon en fonctionnaire public. — Enfin, le programme de Gotha inscrivait en tête des revendications futures l'État libre démocratique, *freier Volkstaat*, en d'autres termes la république. Bebel le déclarait solennellement au Reichstag : — « Nous tendons dans le domaine économique au socialisme, dans le domaine politique au républicanisme, dans le domaine de ce qu'on appelle aujourd'hui religion, à l'athéisme. » — Très révolutionnaires vers 1869, parce qu'ils ne croyaient pas que les choses pussent durer en Allemagne, éternels apologistes de la Commune, dont ils ne veulent chez eux à aucun prix, Bebel et surtout Liebknecht, doués de cette flexibilité nécessaire aux chefs de parti, se gardent bien de prendre une attitude nettement inconstitutionnelle à l'égard d'un empereur populaire, dont l'Allemagne ne peut se passer, car l'institution impériale est la clé de voûte de son unité : — « Devons-nous déclarer, disait récemment Liebknecht, que nous tendons à la république? Je ne sais. Il va de soi que la république est l'État idéal d'un parti qui combat pour la liberté et l'égalité. Mais n'oublions pas que dans la république bourgeoise le combat des classes est aussi aigu que dans la monarchie. » — La république française, gouvernée par les opportunistes et les radicaux, est présentée avec une injustice flagrante par M. Guesde, correspondant parisien du moniteur officiel du socialisme allemand, comme le régime le plus corrompu que la France ait subi depuis cent ans. — « On nous dit, continuait Liebknecht, que si nous avions la majorité et que l'empereur ne cédât pas, il faudrait pourtant bien que la révolution s'accomplît?.. Question enfantine! avant de nous concilier la majorité, une longue période historique sera nécessaire, et le métier de roi tend à devenir si ingrat, qu'alors peut-être les princes n'auront plus envie de régner. Une monarchie peut, d'ailleurs, accorder plus au principe d'égalité qu'une république bourgeoise. N'est-ce pas le baron de Stein qui a appliqué à la Prusse les idées de la Révolution française, obligé les *Junkers* à céder aux bourgeois; le prince ne peut-il pas de même obliger les bourgeois à céder aux ouvriers? En Amérique, une grande révolution sociale, l'abolition de l'esclavage, s'est accomplie au sein de la société bourgeoise... » — Ainsi les chefs du parti font mine de se rallier à cette royauté sociale que préconisait Lassalle, pourvu toutefois qu'elle consente à remplir leurs exigences, dont il est malaisé de fixer le terme. Du moins, ils n'ont pas encore décidé d'une façon claire, devant les électeurs, s'ils croient pouvoir réaliser leur idéal avec la forme césarienne, ou la forme radicale démocratique. La nature du gou-

vernement a pour eux moins d'importance que l'organisation économique.

Ici encore ils appliquent leur fatalisme historique, *fata viam invenient*. Qu'on se borne à remplir la tâche de chaque jour, qu'on laisse de côté les vagues déclarations de principes, qu'on s'en tienne aux exigences pratiques, réforme scolaire, extension du droit de coalition, d'association, impôt direct et progressif, suffrage universel étendu à la Prusse tel qu'il existe déjà pour l'empire. Quant à l'avenir, que les princes soient bons ou mauvais, favorables ou non, il n'importe guère. Les meilleurs césars n'ont pu empêcher l'empire romain de marcher à la décomposition et à la ruine...

III. — L'INTERNATIONALISME.

Le parti démocrate socialiste n'a pas seulement une politique intérieure, il a aussi une politique étrangère dont le caractère le plus saillant est l'internationalisme. Dans notre Europe, encore toute palpitante de la lutte et de la haine des nationalités, le socialisme forme une des trois grandes internationales, qui sont : la rouge, la noire et la dorée, celle des prolétaires, des jésuites, des banquiers. Le même phénomène général d'appauvrissement et d'enrichissement, conséquence du régime industriel, se traduit partout en opposition sociale des capitalistes et des prolétaires. Ce caractère international, si accusé lors de la formation du parti, s'est encore manifesté avec éclat au congrès marxiste de Paris, en 1889 : — « Il appartiendra enfin, disent les socialistes de Munich, dans leurs instructions à Vollmar, leur délégué, en présence de continuelles menaces de guerre, des armemens gigantesques et des odieuses excitations nationales, de condamner hautement la politique d'alarme et de provocation qui a sa source dans l'intérêt dynastique et l'ambition nationale. » Bebel faisait ressortir de même dans un récent discours la contradiction des gouvernemens qui donnent un caractère national à toutes les questions, et les aspirations des peuples qui tendent à la paix et à la fraternité. Conflit « des masses contre les classes, » le socialisme exclut la lutte des nationalités. Nous avons vu, en 1870, Bebel et Liebknecht jeter à la face de leurs compatriotes, ivres de la victoire, la protestation de leurs principes contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine et expier dans les forteresses prussiennes le courage de leurs opinions. Les journaux du parti en Allemagne suivent les intérêts du socialisme dans tous les pays du monde, une élection socialiste dans un département français est saluée à Berlin comme un succès pour le parti. Le congrès de Paris, le récent congrès des mineurs, auquel en

Allemagne on attribue une grande importance, la démonstration du 1er mai, sont la consécration la plus éclatante des principes internationaux.

Cependant, il convient d'indiquer ici quelques tempéramens. Le programme de Gotha disait : — « Bien qu'agissant dans les cadres nationaux, le parti a conscience de ses buts internationaux. » — Liebknecht à Halle s'est exprimé à peu près dans les mêmes termes, mais avec une nuance, en déclarant « que les buts internationaux ne leur faisaient pas oublier leurs devoirs d'Allemands. » Ils se défendent d'avoir jamais été des traîtres à la patrie, et comme la république, l'internationalisme flotte vers les lointaines régions de l'idéal. Ils prêchent la fraternité des peuples, mais ils partagent avec leurs compatriotes l'horreur et la crainte des Moscovites, qu'ils présentent, il est vrai, comme une haine de principes, non comme une aversion de races. Déclamer contre l'autocrate russe a toujours été un des thèmes favoris de la démocratie allemande. Liebknecht a déclaré solennellement au Reichstag que son parti combattrait avec enthousiasme dans une guerre contre la Russie :

Je hais le jeu du soldat,
La guerre et les clameurs guerrières,
Mais s'il faut marcher contre les Russes,
J'en suis, j'en suis !

dit une de leurs chansons. Nos sympathies pour la Russie sont un de leurs principaux griefs contre la république française.

A l'égard de la France, leur attitude est devenue légèrement ambiguë. Certes, ils protestent hautement contre la haine des Français : ils rappellent les sympathies françaises des grands Allemands, Goethe, Schiller, Herder, Humboldt, ils les citent comme modèles : « Qu'on ne se laisse pas aveugler, disent-ils, par le jeu des diplomates et les excitations des journalistes : c'est leur œuvre et leur artifice si la France et la Russie se sont rapprochées. » Ils prêchent, au contraire, l'apaisement entre deux grands peuples « appelés à défendre la civilisation de l'Ouest contre la barbarie de l'Est (1). » — Oui, mais ils ne songent pas plus que les autres partis en Allemagne à effacer la vraie cause de la discorde des deux peuples, l'annexion de l'Alsace-Lorraine, dont ils déplorent assurément le principe et les conséquences, mais qu'ils considèrent comme un *fait accompli*. Dans leur inquiétude de froisser le sentiment patriotique de cette partie considérable de leur clientèle qui n'est pas positivement

(1) Lors des derniers incidens, à la suite du voyage de l'impératrice Frédéric, le *Vorwaerts* a flétri les articles de la *Gazette de Cologne*, si injurieux pour la France, protesté contre les représailles dont les Alsaciens-Lorrains ont été les innocentes victimes.

socialiste, ils insinuent que leur internationalisme, en effaçant toute distinction entre Allemands et Français, profite mieux que toute autre méthode à la germanisation des provinces conquises. Les délégués alsaciens-lorrains, au congrès de Paris en 1889, déclaraient que leurs doctrines les obligeaient à répudier une guerre de revanche. Le député socialiste de Mulhouse, Karl Hickel, ancien mobile de 1870, s'est de même défendu d'être protestataire; il n'a cure de son ancienne qualité de Français : — « Là où l'on prospère, là est la patrie. » — Il ne s'agit plus, disent les socialistes, de nationalités rivales, mais de classes rivales : entrepreneurs, exploiteurs, réactionnaires, voilà nos seuls ennemis! Un épisode significatif, rapporté par l'abbé Winterer, achève de préciser cette tactique. Lors de l'exposition, Vaillant présentait Liebknecht au président du conseil municipal de Paris : — « Vous voyez devant vous, ajoutait-il avec emphase, l'Allemagne et la France se donner le bras. » — Liebknecht rapportant le mot, dans le journal le *Volksblatt*, le corrigeait d'une manière significative, « l'Allemagne et la France *de l'avenir*. » En cas de guerre *défensive*, ils se battraient avec la dernière énergie pour l'indépendance de l'Allemagne : ils sont unanimes à le proclamer. Ils votent contre l'accroissement des crédits militaires, mais de leur aveu même, leurs fréquentes invocations en faveur du désarmement ont un caractère platonique. Ils proclament ainsi la liberté universelle et acceptent tacitement la violence faite à des populations conquises; ces frontières qu'ils prétendent renverser, ils se déclarent prêts à verser leur sang pour les défendre. Dans ces contradictions et ces inconséquences, il y a peut-être plus de politique que de conviction.

D'autre part, pour briller dans toute sa splendeur, l'idéal socialiste exige qu'un même système, qu'une même organisation embrasse le globe entier, que l'égoïsme, la jalousie, les rivalités, le désir de dominer et de dépouiller cessent entre les nations comme entre les individus, que les différences de climat, de tempérament, de mœurs, de caractère, s'effacent et disparaissent, qu'il n'y ait plus de nations, qu'il n'y ait même plus de races, mais une fraternité universelle. Comme l'Église catholique, ils poursuivent l'unité de foi et de discipline dans le monde entier : c'est un rêve. Imagine-t-on la belle occupation d'un seul état centralisé, s'il devait régler la vie de 1,500 millions d'êtres humains, dispenser leurs tâches, répartir leur consommation, les medicamenter, les amuser. D'après Bebel, ce sera une fédération des peuples, mais alors des états distincts poursuivront nécessairement des intérêts antagonistes, comme on en voit se manifester dans un même État entre régions industrielles et régions agricoles, celles qui se suffisent et celles qui ont besoin d'importer ou d'exporter.

Les socialistes comptent néanmoins sur la lente évolution de l'avenir, sur l'atténuation manifeste de l'esprit de conquête du moins entre peuples civilisés, sur les intérêts croissans de l'industrie moderne pour étouffer l'instinct belliqueux. La civilisation exige le concours des forces internationales. Comme heureux symptômes de l'union future, ils signalent les traités de commerce, de navigation, les postes, le droit des gens, les expositions, les congrès d'ouvriers, la facilité des moyens de transport, etc., qui tendent à abaisser les barrières entre les peuples. « Le rapprochement entre toutes les races civilisées sera l'œuvre de la classe ouvrière. » Le principe des nationalités est arrivé à son apogée, il est appelé à s'émousser désormais et à disparaître, à céder la place à la question sociale, qui dominera bientôt le monde.

IV. — LA FEMME ET LA FAMILLE.

Le socialisme révolutionnaire, outre qu'il prétend modifier l'état économique et l'ordre politique de la société, aspire à transformer aussi les mœurs, la famille, la condition des femmes. Il se donne pour une panacée, un spécifique, contre tous les maux qui affligent les sociétés.

La théorie historique de Marx et d'Engels, c'est que le changement des circonstances matérielles se répercute dans toute l'organisation sociale : propriété privée, héritage, constitution de la famille, s'enchaînent et s'enchevêtrent; toucher à l'une de ces institutions, c'est altérer l'autre. Le système actuel, consacrant l'inégalité des droits de la femme et de l'homme, la soumet et la subordonne à celui-ci. Le programme de Gotha réclamait pour la femme l'égalité absolue, la complète émancipation. Liebknecht au congrès de Halle a maintenu expressément cette exigence du parti. Bebel, dans le plus volumineux de ses écrits, qui a atteint dix éditions (1), exprime les idées courantes parmi les démocrates socialistes sur la question. Voici la thèse.

C'est par la femme que l'esclavage a commencé dans le monde. Ainsi que tous les misérables qui aspirent à la délivrance, elle s'est attachée passionnément au christianisme, qui méprisait en elle l'Ève séductrice, la première cause du péché dans le monde, et qui en a fait sa propre servante et la servante de l'homme. Bebel cite les docteurs pédantesques du christianisme qui ont en effet assigné à la femme un rôle subalterne, mais il oublie que le christianisme poétique des foules l'a divinisée dans la figure de la Vierge-Mère, le plus haut idéal féminin que l'humanité ait jamais

(1) *Die Frau und der Sozialismus,* von August Bebel, 10e édition. Stuttgart, 1891.

conçu. La femme chrétienne a plus de droits, de liberté et de dignité que la femme des temps païens. La phase chrétienne a donc travaillé à l'affranchissement, non à l'asservissement de la femme. Bebel affirme le contraire, et ajoute que les codes bourgeois ont consacré cette servitude. Il invoque Stuart Mill qui, dans son livre *la Sujétion des femmes*, présente le mariage comme le seul servage réel que la loi reconnaisse encore.

Suit une critique du mariage, tel qu'il existe dans la société présente. La haute et moyenne classe en fait une pure affaire d'argent, une association des capitaux, à laquelle l'union des personnes sert de prétexte, sans le moindre souci des enfans à naître. Bebel s'empare d'une boutade du prince de Bismarck, rapportée par Busch : *Un mariage entre un étalon chrétien et une poulinière juive est très recommandable.* C'est en ces termes d'écurie que la plus haute aristocratie traite ce sacrement, qu'elle s'empresse de violer, une fois accompli, l'homme, par l'*hétairisme*, la femme par l'adultère, et qui ne produit dans les meilleurs cas que « cet ennui de plomb que l'on appelle bonheur domestique (1). » Bebel cite encore la préface des *Femmes qui tuent et des femmes qui volent*, où M. Dumas rapporte la confidence d'un prêtre, d'après lequel sur cent femmes mariées, quatre-vingt viennent gémir au confessionnal et pleurer leurs illusions perdues. Le mariage des prolétaires, traversé par toutes les misères imaginables, nourriture insuffisante, logemens malsains, est du moins fondé sur l'attrait réciproque. S'il n'est pas exempt d'une certaine brutalité, résultat de l'alcoolisme, des conditions précaires, du moins il ne se maintient ni par l'hypocrisie, ni par l'intérêt; si l'on ne se convient pas, on se quitte.

La forme la plus atroce de l'esclavage des femmes, c'est la prostitution que les socialistes abhorrent. Ils se refusent à y voir un mal nécessaire, une institution civile indispensable au mobilier d'une grande ville, au même titre que la police, le gaz, les journaux, les prisons, les casernes. Ces véritables armées de prostituées, 80,000 à Londres, 60,000 à Paris, 30,000 à Berlin, sont pour eux un grand reproche non à la dépravation de la nature humaine, bien que la profession ait été florissante chez tous les peuples et dans tous les temps, — mais à l'organisation présente de la société capitaliste et de la famille. Ils s'appuient sur les documens soumis au Reichstag en 1887 : dès que les chômages se produisent, la statistique de la prostitution augmente. L'Allemagne fournit un contingent énorme au marché du monde entier : Bebel relègue parmi les fables la prétendue continence des Germains.

(1) Engels, *der Ursprung der Familie.*

D'après lui, les Allemandes peuplent pour moitié les mauvais gîtes de la planète, depuis les confins de la Sibérie jusqu'aux extrémités de l'Amérique. Dans la session de 1881 à 1882, le Reichstag a pris la résolution de limiter, et, s'il se pouvait, de supprimer cette traite des blondes...

Au reste, ce n'est pas parmi nous, disent les socialistes, qu'il faut chercher la plus âpre critique des mœurs contemporaines, telles que les ont faites les classes dominantes, mais bien chez les auteurs favoris de ces classes mêmes. Si l'on veut connaître une société, il est bon de lire ses romans. Or, les écrivains réalistes, acharnés à étaler les plaies et les hideurs du monde, travaillent pour leur cause. Le journal officiel du parti en Allemagne, le *Vorwaerts*, publie des traductions de Guy de Maupassant, des analyses de Zola. Le théâtre socialiste, organisé à Berlin pour la propagande, joue les pièces de Tolstoï, d'Ibsen. Toute cette littérature imprégnée de pessimisme social prouve à quel point le socialisme est dans l'air.

La transition de la société actuelle à la société future s'accomplira ici encore, selon Bebel, naturellement, nécessairement : l'émancipation des femmes est en voie de se réaliser dans tous les pays civilisés. Elles commencent à suivre les carrières libérales, la médecine notamment : en Angleterre, en Amérique, elles votent, dans certains cas ; des états de l'Union les admettent au banc du jury, leur accordent même des fonctions de juges de paix ; il n'est guère de pays où certaines administrations publiques ne leur soient ouvertes. Enfin le mariage s'allège et se relâche de plus en plus, grâce au divorce, qui tend à le rapprocher de l'idéal socialiste : un simple contrat privé sans privilège pour l'homme, révocable au gré des parties, où l'église et l'État n'aient à intervenir, ni pour le former, ni pour le dissoudre. Bebel reconnaît que cette intervention de l'État est aujourd'hui nécessaire à cause du droit successoral. Dans la société de l'avenir, il rejette également la polygamie et la prostitution. Si une statistique était possible, et à s'en rapporter au nombre des enfans naturels, on constaterait d'ailleurs que le mariage libre est une institution clandestine très florissante parmi les classes riches et cultivées. Puisqu'il existe en fait, il n'y aurait donc qu'à le proclamer. Mais de croire qu'ainsi disparaîtraient les maux et les misères des passions de l'amour, jalousie, servitude, etc., là est l'illusion, là est la chimère.

La thèse de Bebel est fondée sur l'égalité naturelle de l'homme et de la femme ; il n'accorde au premier aucune supériorité ni de courage, ni d'intelligence, et à la seconde, ni de ruse, ni de finesse ; il n'y a entre les deux, conclut-il naïvement, que des différences physiologiques. Eh ! oui, justement tout est là ! La grossesse et la maternité sera toujours pour la femme une effroyable

surcharge, si elle veut rivaliser avec l'homme à cette course qu'on appelle la vie, et même dans l'état socialiste, il y a peu de chance pour elle que « la vieille loi salique de la nature » soit jamais abolie (1).

Proudhon, sur tant de points en désaccord avec Marx et son école, qui lui a pourtant fait plus d'un emprunt, répudiait ces lieux-communs sur la femme libre, comme la peste de la démocratie. Partisan de la monogamie indissoluble, il assimilait, dans son puritanisme intransigeant, l'amour libre à la prostitution, et professait pour les femmes savantes la même antipathie que Molière et Joseph de Maistre. L'homme, d'après lui, est à la femme dans la proportion de 3 à 2, l'infériorité de cette dernière est donc irrémédiable. « L'homme doit commander pour mieux servir, la femme obéir pour mieux régner (2). » Telle était sa sentence.

Nouveaux Persées, montés sur l'hippogriffe pour délivrer Andromède, les socialistes se vantent de rompre les derniers liens qui retiennent la femme captive. Il est essentiel de la gagner à la foi nouvelle, afin que cette foi devienne la religion du foyer, et se transmette à l'enfant avec le lait. La doctrine en Allemagne, qui compte parmi les initiatrices l'amie de Lassalle, la comtesse Hatzfeldt, a commencé à se répandre dès 1870, parmi les femmes de la classe inférieure. Avec quelle ferveur de prosélytisme elles sont capables de se vouer à la révolution, l'exemple des nihilistes russes le prouve. « Aucun grand mouvement, dit Bebel, ne s'est accompli dans le monde, que les femmes n'y aient joué un rôle heroïque comme combattantes et comme martyres. »

V. — CHRISTIANISME ET SOCIALISME.

Le socialisme allemand se donne pour une religion humanitaire, pour une nouvelle conception du monde fondée sur la « science, » pour un lien entre les esprits et les cœurs. Exposons d'abord son attitude en présence du christianisme et de toute religion établie.

Le programme de Gotha ne mentionne la religion que pour la déclarer « affaire privée, » droit pour chacun de choisir et de prier le dieu qui lui plaît. Cette formule, que les États-Unis ont mise en pratique, Liebknecht, au congrès de Halle, l'a maintenue sans y rien changer, comme plus précise et plus correcte que « la séparation de l'Église et de l'État. » Son commentaire mérite d'être noté : « Je n'aime les prêtres sous aucune forme, les antiprêtres non plus

(1) Huxley, *Sermons laïques*.
(2) Proudhon, *la Pornocratie dans les temps modernes*.

que les prêtres... J'ai dit aux paysans : Je suis athée; mais pleine liberté de conscience! Aucun homme n'a le droit de porter aux choses de la conscience une main brutale : songez à la Vendée. » Le parti démocrate-socialiste considère le centre ultramontain comme son pire adversaire; Bebel a fièrement jeté le gant aux catholiques : mais, longtemps victimes eux-mêmes d'une loi d'exception, les députés socialistes voteront contre la loi qui exclut les jésuites. Ils n'ont pas peur des jésuites, cet épouvantail de la bourgeoisie libérale, et ils accablent de railleries les pétitions que libéraux et piétistes rédigent contre leur retour. Ils pensent qu'on ne détruira pas l'Église avec des persécutions, et ils se distinguent en cela de nos radicaux français, dont l'intelligence politique, — dans la guerre qu'ils font aux ordres religieux, même les plus charitables, — est à la hauteur de leur générosité et de leur courage. Bebel glorifie la Commune, mais il remarque combien a été inutile la fusillade de quelques prêtres : pour quelques soutanes qu'elle y a perdues, l'Église y a gagné des fidèles par centaines de mille. La meilleure arme contre l'Église, c'est, disent-ils, d'organiser de bonnes écoles où l'on enseigne les sciences naturelles. Ils combattent en Allemagne l'école confessionnelle et font un éloge un peu inquiétant de la réforme scolaire française, à laquelle M. Jules Ferry a mérité d'attacher son nom.

Cette modération, les chefs ne s'en cachent pas, leur est surtout dictée par des raisons de tactique et de propagande. Ils savent combien l'agitation antireligieuse, qui se poursuit avec une extrême violence dans les faubourgs de Berlin, nuirait à leur cause auprès des paysans. C'est pour ce motif qu'une motion anticléricale a été si froidement accueillie au congrès de Halle. Mais il ne faudrait pas juger de leurs sentimens d'après leur politique. Leurs écrits respirent la haine fanatique de l'Église : la démocratie sociale lutte contre le christianisme pour lui arracher l'âme des foules.

En tant que doctrine économique, le socialisme se peut accommoder avec les opinions les plus variées en philosophie et en religion. Il n'est nullement incompatible avec le catholicisme. Aux catholiques revient même en Allemagne l'honneur d'avoir été les premiers à se préoccuper du sort des classes ouvrières, à songer à une réforme sociale. Dès 1835, Franz de Baader voulait faire du prêtre le représentant autorisé des travailleurs. Lassalle se vantait de l'appui que lui donnait l'évêque Ketteler. Entre christianisme et socialisme, en effet, il y a bien des points communs, si opposées que puissent être leurs fins dernières, puisque l'un aspire au ciel par l'ascétisme, l'autre à la terre par la jouissance. Mais l'un et l'autre prennent en main la cause des pauvres et des opprimés. L'Évangile donne le pas au mendiant sur le millionnaire. Si l'Église

ne reconnaît pas aux malheureux le droit à l'assistance, elle impose aux riches l'obligation absolue de leur venir en aide. Elle n'a aucune doctrine essentielle sur le droit de propriété ; ses docteurs ont réprouvé l'intérêt de l'argent : « Prêtez, dit saint Paul, sans en rien espérer. » Elle a organisé le communisme dans son sein, cherché à tarir ainsi, chez ses religieux, les deux grandes sources de l'égoïsme : la propriété privée et la famille ; et ses communautés sont devenues si prospères que les États les ont maintes fois dépouillées et ont pris des mesures contre leur envahissement. Comme le socialisme, l'Église n'accorde aucune valeur à tout ce qui est esprit, talent, grâce, originalité, don personnel ; *individualisme* est pour elle synonyme d'*égoïsme*, et ce qu'elle a toujours cherché à imposer au monde, c'est le but même du socialisme : *la fraternité* (*charité*), *sous l'autorité*. Même organisation internationale, même réprobation de la guerre, même sentiment des souffrances et des besoins sociaux. Selon Bebel, c'est le pape qui, du haut du Vatican, voit le mieux se former l'orage qui s'amoncelle à l'horizon. La papauté serait même susceptible de devenir, pour le socialisme révolutionnaire, un concurrent dangereux si, comme le demandait ici même M. de Vogüé, elle se mettait résolument à la tête de la démocratie universelle, coiffait sous la tiare le bonnet phrygien, et si, par la bouche de chacun de ses prêtres, parlait un tribun du peuple.

Aussi les meneurs et les penseurs de la démocratie sociale cherchent-ils à ruiner toute croyance à la mission divine de l'Église, à son caractère surnaturel. Ils se proclament en cela les élèves et les disciples de ces savans et brillans exégètes, les Strauss et les Renan : « Les bourgeois de l'avenir, écrit l'auteur de la *Vie de Jésus* dans ses *Souvenirs de jeunesse*, ne me devront aucune reconnaissance. » Questions sociales et questions religieuses se lient étroitement ; et si l'on est pénétré de cette vérité, si l'on songe que les deux grandes civilisations, païenne et chrétienne, ont été déterminées par la croyance des foules, par la recherche du bonheur en-deçà de la mort ou au-delà, on soupçonnera la portée de ce conflit de la science et de la foi, quand il sera décidément sorti des académies et des bibliothèques pour descendre sur la place publique. En Allemagne comme en France, les agitateurs socialistes se livrent à leur tour à l'exégèse populaire : ils s'interprètent réciproquement. Bebel a commenté le livre des politiciens français Yves Guyot et Sigismond Lacroix, intitulé : *la Vraie figure du christianisme* (1). Il a écrit, d'après Buckle, une brochure sur la *Culture*

(1) Bebel reproche toutefois à MM. Yves Guyot et Sigismond Lacroix le manque de sens historique. Il prend contre eux la défense de Platon, et leur explique que le spiritualisme platonicien n'est pourtant pas responsable de tant de méfaits.

arabe mahométane, afin de démontrer la supériorité de l'islamisme à son apogée sur le christianisme, auquel il refuse d'avoir jamais fait aucun bien dans le monde (1). Nier toute autorité dans le ciel et sur la terre, ne pas croire à une Providence, à une vie future, représenter l'Église « comme une institution de police du capital, trompant le prolétariat par une lettre de change sur le ciel, » est considéré comme essentiel, car l'homme, privé des compensations célestes, désire la terre bien plus énergiquement. C'est surtout dans les réunions publiques de Berlin que cette exégèse revêt la forme la plus violente et la plus grossière. On comprend, quand on y assiste, le dégoût qu'éprouvait Henri Heine à entendre l'existence de Dieu « niée par de sales savetiers et des garçons tailleurs décousus. » Cet athéisme épais, puant le tabac et l'eau-de-vie, le ramenait au spiritualisme le plus éthéré, le plus diaphane.

Au reste, cette polémique, commencée il y a un siècle aux petits soupers des rois libres penseurs et des philosophes en bas de soie, et qui s'achève dans les assommoirs, n'offre plus, aux yeux des chefs du socialisme allemand, qu'un intérêt secondaire; la libre pensée ne représente plus, dans les questions du présent, qu'un mouvement intellectuel. « A différentes époques, de grandes luttes ont pris la forme de combats religieux ou plutôt antireligieux, parce qu'on cherchait à atteindre, derrière l'Église, une organisation politique et sociale. On ne se tourne contre elle aujourd'hui que si le combat des classes se ralentit ou s'endort pour un temps. »

Le socialisme révolutionnaire se donne lui-même comme une religion. M. Leroy-Beaulieu a été un des premiers à noter ce caractère religieux jusque chez des ouvriers parisiens. « Le socialisme, d'après Schæffle, a tout le caractère du fanatisme de secte, sur lequel la réfutation n'a pas de prise. Superstition populaire, il gagne, rassemble et organise le prolétariat pour le renversement radical. » Il y a dans le caractère allemand un singulier alliage de négation et de mysticisme. Les docteurs du socialisme en Allemagne professent, comme les nihilistes russes, le pur matérialisme de Moleschott et de Büchner : ce sont de véritables *athéologiens.* Ils ne s'en tiennent pas à l'*agnosticisme*, seule attitude de l'homme de science devant le mystère de l'inconnaissable : Engels répudie ce mot nouveau

(1) Lors des élections de 1890, un journal rappelait que Bebel avait été dans sa jeunesse membre des cercles catholiques allemands. Bebel a confirmé le fait, en ajoutant qu'il était entré dans ces maisons catholiques organisées pour les jeunes ouvriers, sans rien dissimuler de ses opinions, et qu'il y avait rencontré plus de vraie tolérance que chez ses coreligionnaires protestans. Ce souvenir aurait dû, semble-t-il, adoucir la rigueur de sa thèse, puisque, en cela du moins, le catholicisme a bien mérité de l'ouvrier Bebel. Mais l'esprit de secte et de système ne permet pas ces concessions.

comme une invention de l'hypocrisie anglaise, soucieuse de déguiser sa parfaite incroyance. Mais, d'autre part, les écrivains exaltés du socialisme expriment souvent cette conviction qu'il est la religion nouvelle : « La démocratie sociale vit dans la foi à la délivrance de la servitude matérielle et spirituelle, dans l'amour de l'égalité entre les hommes. » Leurs poètes, d'ailleurs médiocres, dans leurs hymnes si souvent gonflés par la haine et qui évoquent des horizons empourprés de cités en flammes, expriment des sentimens analogues. Mais c'est surtout par les actes, par les sacrifices infinis et les dévoûmens sans bornes qu'il inspire à des hommes pauvres et obscurs, que le socialisme présente des ressemblances frappantes avec le fanatisme religieux. C'est exagérer sans doute que de les assimiler aux premiers chrétiens, que de voir avec Rudolph Meyer, dans tout compagnon qui tire l'alène, un apôtre du présent. D'autres (1) retrouvent en eux les enthousiastes du XVIe siècle, les sectateurs de Jean de Leyde, qui considéraient dans la vie communiste le royaume de Dieu descendu sur la terre. Ces idées renaissent plus claires et plus puissantes. Tous les grands changemens historiques sont sortis de même de l'esprit populaire, modifié dans ses couches profondes. Et voici, d'après Huber, la singulière, l'inquiétante contradiction de notre temps. D'une part, les privilégiés de la fortune, non pas précisément croyans, mais rattachés instinctivement à l'Église par l'appréhension, l'effroi de l'avenir, ainsi que le troupeau épars se rassemble et se serre autour du pasteur, quand commence à gronder l'orage, une société qui fait profession de spiritualisme et dont la vie pratique témoigne, au contraire, d'un matérialisme absolu, de l'unique passion d'augmenter sa richesse, de l'unique souci de jouir de son luxe, — et dans les foules, au contraire, le pur matérialisme théorique (2), qui aboutit à des exigences chrétiennes de fraternité entre les hommes, à la croyance en la possibilité de réaliser une humanité unie dans l'amour et le bonheur. C'est en ce sens que le prince Karolath a pu dire que, si elle n'avait pas le socialisme, la classe ouvrière serait dénuée de tout idéal.

VI. — LA SOCIÉTÉ DE L'AVENIR.

Et comme le prêtre, le politique socialiste fait luire aux yeux des foules misérables la vision brillante de l'avenir. Bien qu'ils se défendent de nous donner des descriptions exactes de ces paradis encore

(1) Huber, *Die Philosophie des Sozialismus.*

(2) « Le matérialisme des classes opulentes est seul condamnable. La tendance des classes pauvres au bien-être est juste, légitime et sainte. » (Renan, *l'Avenir de la science.*)

lointains, bien qu'ils prétendent que le socialisme n'est pas une construction *a priori*, mais que la réalisation de ses buts sera le résultat d'une évolution naturelle, ils nous l'indiquent comme un état de perfectionnement absolu, de bonheur général et de bien-être universel. Leur optimisme démesuré contraste avec le pessimisme noir sous lequel ils envisagent la société contemporaine. S'il est difficile, même aux privilégiés, d'être parfaitement contens de ce monde, à moins qu'ils n'aient l'esprit étroit et le cœur aride, on conçoit que les déshérités ne se résignent pas aisément « aux fatales nécessités de la société humaine. » Et, quand on trouve ce monde mauvais, on est bien près d'en rêver un meilleur, et la beauté du songe est en proportion même des misères, des désenchantemens de la réalité. Ces cités aériennes sont aussi aisées à construire que difficiles à démolir dans l'imagination de ceux qui ont besoin d'y croire, d'autant qu'elles fuient devant nous dans l'avenir illimité et que nul voyageur n'en reviendra jamais.

Bebel, entre beaucoup d'autres, a esquissé, dans son livre sur *la Femme*, une vue à vol d'oiseau de la société de l'avenir, sorte d'exposé populaire et poétisé des idées que Marx exprime dans sa *Critique de l'économie politique*. N'étaient la composition et le style, ces pages ajouteraient un chapitre à l'histoire déjà si riche des illusions humaines, depuis la *République* de Platon jusqu'au *Phalanstère* de Fourier. Les vieux plans fantastiques de Fourier, comme le remarque Schæffle, ne forment plus à la vérité le programme du socialisme actuel, mais ils en contiennent déjà les pensées fondamentales. Ce qui distingue toutefois les utopistes contemporains, c'est que leur état de l'avenir est construit non plus sur la *Foi*, mais sur la *Science*, et cela même est fort instructif, car nous voyons ainsi la science, éternelle ennemie des chimères, engendrer à son tour des superstitions dans ces têtes confuses (1).

« L'union du prolétariat et de la science, disait déjà Lassalle, étouffera dans ses bras d'airain tous les obstacles à la civilisation. » « Le socialisme, dit Bebel, c'est la science appliquée avec claire conscience et pleine connaissance à tous les domaines de l'activité humaine. Tandis que dans l'ancienne société, en matière de poli-

(1) Parfois aussi les hommes de science, dans leur confusion du monde physique et du monde moral, s'abandonnent aux mêmes utopies que les socialistes, qui se plaisent à invoquer leur autorité. Bebel cite le passage suivant de Hæckel : « L'homme en viendra à organiser sa vie commune avec ses semblables, c'est-à-dire la famille et l'état, non d'après les principes des siècles éloignés, *mais par suite des principes raisonnables d'une connaissance conforme à la nature*. Politique, morale, droit,.. devront être formés uniquement d'après les lois naturelles L'existence digne de l'homme, dont on fait des fables depuis des milliers d'années, deviendra enfin une réalité. » — Espérons-le !

tique, de droit, de morale, on se réglait sur la tradition, dans la nouvelle on agira d'après la connaissance des lois naturelles qui régissent la race humaine, » comme si justement, se régler en partie sur la tradition, fruit de l'expérience des siècles, expression du caractère et des besoins d'un peuple, n'était pas aussi une loi naturelle ! L'effort des docteurs du socialisme contemporain tend surtout à démontrer qu'il se concilie avec le darwinisme. Si la théorie de Darwin, en effet, est l'expression même des lois qui régissent le monde animal et la société humaine, toute doctrine en désaccord avec cette théorie serait de nulle application, et toute tentative de réforme, frappée d'impuissance.

Or, à première vue, apparaît l'opposition absolue des théories socialistes et de la formule darwinienne, projetée comme une longue traînée de lumière sur les ténèbres et la confusion de l'histoire naturelle et de l'histoire humaine, *la lutte pour l'existence et la survivance du plus apte*. Darwin a emprunté, comme on sait, à son ami Malthus, honni par les socialistes, et que Marx traite « d'humble valet des intérêts conservateurs, » le fond même de sa théorie : il est essentiellement malthusien. « La sélection naturelle résulte de la lutte pour l'existence, et celle-ci de la rapidité de la multiplication. Il est impossible de ne pas regretter amèrement, — à part la question de savoir si c'est avec raison, — la vitesse avec laquelle l'homme tend à s'accroître, qui entraîne dans les nations civilisées la pauvreté abjecte. L'homme ayant à subir les mêmes maux physiques que les autres animaux, il n'a aucun droit à l'immunité contre ceux qui sont la conséquence de la lutte pour l'existence. S'il n'avait été soumis à la sélection naturelle, il ne se serait certainement jamais élevé au rang humain (1). » D'après Darwin, il est vrai, la civilisation fait en une certaine mesure échec à la sélection naturelle, la lutte pour l'existence y est modifiée, mais cela même a d'heureux effets : « Dans tous les pays civilisés, l'homme accumule sa propriété, et la transmet à ses enfans, il en résulte que tous les enfans d'un même pays ne partent pas tous également d'un même point dans la course vers le succès ; mais ce n'est pas là un mal sans mélange, car sans l'accumulation des capitaux, les arts ne progressent pas ; or, c'est principalement par leur action que les races civilisées se sont étendues, et, élargissant partout leur domaine, remplacent les races inférieures... La présence d'un corps d'hommes bien instruits, qui ne soient pas obligés de gagner par un travail matériel leur pain quotidien, a une importance qu'on ne saurait trop apprécier, car ils sont chargés de toute l'œuvre intellectuelle supérieure, dont dépendent surtout les

(1) *Descendance de l'homme*, p. 194.

progrès matériels de toute nature, sans parler d'autres avantages d'un ordre plus élevé (1). » Darwin est, on le voit, aux antipodes des doctrines socialistes, et nous pouvons écouter après lui ses interprètes les plus autorisés. Le professeur Schmidt déclare que « le darwinisme est la base scientifique de l'inégalité; » Hæckel, que « dans la vie de l'humanité, comme dans celle des plantes et des animaux, une faible minorité parvient seule à vivre et à se développer ; » Herbert Spencer, que « tous les arrangemens qui tendent à supprimer toute différence entre le supérieur et l'inférieur sont des arrangemens absolument opposés aux degrés de l'organisation et à l'avènement d'une vie plus haute (2). » Nous sommes donc fondés à dire que la théorie de Darwin nous donne une conception de la nature et de l'histoire essentiellement aristocratique, antidémocratique, antisocialiste ; au lieu de paix et d'harmonie, elle nous montre la lutte éternelle, le triomphe des mieux doués, des plus forts, elle justifie la croyance aux grands peuples et aux grands hommes, par lesquels le progrès s'accomplit dans le monde (3).

Les socialistes prétendent, au contraire, malgré Darwin lui-même, que le darwinisme conduit logiquement au socialisme, et voici comment ils déduisent leur thèse originale (4). Le capitalisme, disent-ils, le monopole de la terre et des instrumens de travail, nuisent, comme le reconnaît Darwin, au libre jeu de la concurrence vitale, car il en résulte des empêchemens et des faveurs qui placent les capitalistes dans une condition plus avantageuse : les prolétaires, quelles que soient la force, l'intelligence, la hauteur d'âme de certains d'entre eux, ne peuvent lutter. Or, quoi qu'on dise, ce n'est pas là un bienfait; car, dans la société capitaliste, les plus puissans, c'est-à-dire les plus riches, sont souvent les plus incapables. Les lois civiles sur l'héritage donnent à des familles épuisées, dégénérées, un avantage artificiel sur les mieux doués, et vont contre la sélection naturelle et la sélection sexuelle. Le fils idiot ou scrofuleux d'un duc millionnaire voit s'ouvrir devant lui de meilleures

(1) *Origine des espèces*, p. 182.

(2) Cité par Gide, *Précis d'économie politique*.

(3) Lorsque nous parlons des grands hommes, nous entendons ce mot au sens de l'élite célèbre ou *anonyme*. Les célébrités historiques peuvent être contestées : ce qui ne peut l'être, croyons-nous, c'est que les perfectionnemens les plus importans s'accomplissent par les races et les individus d'élite, c'est-à-dire par des minorités supérieures. Les socialistes prétendent établir que la civilisation est le résultat du *travail collectif*, et que dès lors la répartition devrait être aussi *collective*. Il convient de tempérer cette assertion en ajoutant que l'œuvre collective n'a progressé que par le travail intellectuel de cette *élite* qui a créé la science et ses applications.

(4) *Neue Zeit*, n° 6. Résumé d'une conférence faite en Angleterre par M. Grant Allen.

perspectives, dans le combat pour l'existence, que tel fils d'ouvrier sain, robuste, intelligent. La société, avec ses monopoles, fait donc échec à la survivance du plus apte. — Cela ne veut pas dire que le socialisme aspire à rétablir le libre jeu de la concurrence vitale dans sa rudesse et sa bestialité primitives, bien loin de là : comme la civilisation, il prétend entraver la lutte pour l'existence, mais pour l'adoucir et la transformer. Elle ne sévit dans toute sa cruauté que dans les espèces inférieures, et dans l'humanité parmi les races sauvages et barbares. De même que, chez les insectes sociaux, tels que les abeilles, cette lutte s'exerce non d'individu à individu, mais d'essaim à essaim, dans l'humanité elle ne s'exerce pas d'homme à homme, — car il n'est pas permis de tuer son semblable, — mais de tribu à tribu, de nation à nation. Dans toute société organisée, la loi, l'ordre, la moralité, lui donnent une forme supérieure ; il y a effort continuel pour redresser les inégalités de la nature. Pourtant cette lutte sévit encore parmi les civilisés, sous forme de concurrence acharnée. Il appartiendra au socialisme de faire disparaître cette dernière forme du combat pour l'existence individuelle, de tirer l'homme de ces conditions animales pour le faire entrer dans l'humanité, de le délivrer de la nécessité qui l'oppresse « pour l'introduire dans le monde de la liberté. » Quand la famille humaine aura atteint le stade le plus élevé de son développement, la lutte pour l'existence deviendra lutte pour la prééminence et favorisera ainsi le progrès indéfini.

Quel abus de cette idée confuse, de ce mot si vague de progrès ! théorie qui n'est strictement exacte que dans le sens de l'accumulation des connaissances humaines, des moyens d'action de l'homme sur la nature, mais qui, transportée dans le monde moral et appliquée aux individus, doit nous faire songer à tant de siècles nécessaires, à tant d'avortemens et d'échecs, pour qu'une petite parcelle de bien s'ajoute au patrimoine de l'humanité. Erreur grossière, si l'on peut croire que le progrès de la volonté morale suive pas à pas celui de l'intelligence et de la science ! Les bonnes et belles maximes ont été formulées dès l'origine de la civilisation : « Il ne manque, dit Pascal, que de les appliquer. » Ce n'est pas l'idée de progrès indéfini qui est vraiment scientifique, conforme à la réalité, c'est l'idée d'évolution, qui implique aussi décadence (1).

Considérez maintenant la superstition populaire du progrès chez les socialistes, par laquelle ils concilient Marx, Darwin et Condorcet.

(1) « Le progrès graduel vers la perfection, dit Huxley, dans ses *Sermons laïques*, p. 433, est si loin de faire nécessairement partie de la doctrine darwinienne, que cette doctrine nous semble parfaitement compatible avec la persistance indéfinie de l'être organique dans un même état, ou avec son recul graduel. »

Avant d'appliquer à la société humaine les lois économiques de Karl Marx, Bebel commence logiquement par l'améliorer suivant les lois de la *sélection*, déjà pratiquées à Lacédémone, bien que les termes darwiniens ne fussent pas inventés. Il crée une race d'hommes pur sang. Dans l'état socialiste, le vil intérêt d'argent ne présidant plus au mariage, les enfans naîtront doués comme le sont d'ordinaire les enfans de l'amour. Une fausse pudeur n'empêchera plus d'étudier les lois scientifiques de la génération. Le point cardinal de la question sociale, c'est le rapport de la population et des moyens de subsistance. Selon Malthus et Darwin, si on ne restreint pas l'accroissement de la population, s'il y a plus d'hommes que la terre n'en peut nourrir, il n'en résultera que lutte et misère, tous les efforts pour la prospérité sociale resteront sans résultat. Mais il y a encore bien des territoires à défricher, la chimie rendra assimilables de nouvelles substances nutritives. Enfin, la loi de Malthus est réfutée par ce fait que les peuples les plus riches, ceux où abondent les élémens de subsistance, sont ceux qui s'accroissent le moins. Rendez les hommes plus prospères, et ils auront moins d'enfans. Stuart Mill démontre que, dans l'état socialiste, le rapport de la population et de la nourriture serait mieux en équilibre que dans toute autre forme de société.

Une fois la race améliorée par la sélection, Bebel la perfectionne par l'éducation intégrale, universelle; il chasse du monde l'ignorance et la superstition. L'individualité de chacun se développera librement, toutes les vocations s'épanouiront au soleil. La foule inconnue des Goethe et des Léonard de Vinci, qui ne peut aujourd'hui se révéler faute d'instruction première, n'ira plus, comme dans l'idylle de Gray, dormir ignorée sous le gazon d'un cimetière de village. Plus de ces existences faussées et manquées qui pullulent aujourd'hui : tel professeur allemand serait bien plus apte à ressemeler de vieilles bottes, tel bottier enseignerait à merveille du haut de la chaire s'il avait reçu seulement la préparation nécessaire.

Après la génération et l'éducation, la tâche de la société de l'avenir sera d'organiser le travail. Il deviendra obligatoire pour tous : ne l'est-il pas aujourd'hui pour l'immense majorité? La parole de l'apôtre : « Quiconque ne travaille pas ne doit pas manger, » deviendra une vérité. Mais comment se feront, dans le paradis des socialistes, le choix des professions et le partage des produits? C'est là le point le plus épineux. Si on laisse les choix libres, tous les fainéans voudront être poètes; si les professions sont imposées, quelle tyrannie! — Mais, réplique Bebel, ne le sont-elles pas dans votre société bourgeoise? Tient-elle compte des vocations? Demande-t-on au citoyen s'il lui plaît d'être soldat? Nous rendrons le travail court, varié, attrayant, productif. Le travail matériel ne

nuira pas à l'œuvre intellectuelle : tel philosophe de l'antiquité n'a-t-il pas été portefaix, Spinoza, ouvrier opticien? Nous ferons disparaître toute distinction entre l'oisif et le laborieux, le frugal, le dissipateur et l'économe. Nous établirons si bien l'égalité, que l'industrieux recevra pour le même temps de travail autant que l'incapable : le talent cessera d'être un capital, car il est un don inné, celui qui le possède n'y a aucun mérite, il n'en est pas responsable... Mais on ne trouvera personne, objectez-vous, pour remplir les emplois répugnans. — Dans la société présente si imparfaite, manque-t-on jamais de volontaires pour les œuvres les moins attrayantes, les soins à donner aux malades des hôpitaux?

A plus forte raison dans la société future, où par l'abolition des classes, la fin de l'exploitation des faibles, l'égalité des conditions, toute trace d'égoïsme aura disparu, où l'on ne connaîtra ni le vol, ni l'envie, ni la convoitise. Chaque classe, présentement, a sa morale particulière ; l'aristocratie pratique la casuistique des jésuites et des piétistes ; la bourgeoisie, le rationalisme utilitaire de l'intérêt bien entendu ; la morale des prolétaires, qui est celle de l'avenir, se fonde uniquement sur la solidarité et l'altruisme.

Si zélés qu'ils soient de se conformer à la science, les théoriciens du socialisme négligent, on le voit, la science la plus élémentaire, la psychologie positive. Elle nous enseigne que « selon les probabilités, l'amour pur du prochain, de l'humanité, de la patrie, n'entre pas pour un centième dans le total de la force qui produit les actions humaines (1). » Ils ne tiennent pas compte de ce mobile et moteur premier, l'*intérêt personnel*, seul assez puissant pour vaincre l'inertie naturelle à l'homme, et qui est à son activité « ce que la loi de la gravitation est aux corps célestes, » — cause universelle, sans doute, de l'égoïsme et de la malice, mais aussi de tout ordre, de toute prudence, de tout zèle et de tout labeur. Ils ne comprennent pas que la société n'est que l'unité supérieure des individus qui la composent, que leurs imperfections forment son imperfection, et qu'en brisant en chacun le ressort individuel, on le détruit pour l'ensemble. Leur psychologie enfantine repose, en un mot, non sur la bassesse originelle, mais sur l'excellence native de l'homme, sur la toute-puissance de l'organisation sociale, pour substituer à l'égoïsme bourgeois l'enthousiasme des prolétaires à servir la société, cultiver le bien et le beau, conduire la société au plus parfait bonheur (2).

Il s'agira enfin d'organiser ce bonheur : « Pas de travail sans

(1) Taine, *la Révolution*, p. 482.

(2) « Crois-tu que le monde, reprit Bouvard, changera grâce aux théories d'un monsieur? » (Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*.)

jouissance, pas de jouissance sans travail. » Bebel, comme en une vision éclairée aux feux de bengale, nous laisse entrevoir les splendides ateliers, laboratoires, casinos de l'avenir, d'un luxe vraiment royal. Il y aura des musées jusque dans la campagne. Rien qui rappelle les mornes établissemens communistes de la société actuelle, collège, couvent, caserne ou prison. C'est le capitalisme qui crée la servitude politique, militaire, économique. Dans la société affranchie, plus de soucis de fortune, de famille, d'avenir pour les enfans, dont l'État se charge. Le mariage sera métamorphosé en une liaison agréable et, s'il le faut, changeante. Au lieu de se morfondre dans le tête-à-tête du foyer conjugal, on vivra beaucoup plus de la vie de société. Assemblées, délassemens, conférences, spectacles, ce qui n'est que le privilège des hautes classes deviendra le plaisir de tous.

Il n'est pas jusqu'à la mort même qui ne soit appelée à perdre son aiguillon. Les épidémies cessant, grâce aux progrès de l'hygiène, la fin au terme naturel sera de plus en plus la règle; et « délivré de cette idée assommante de l'immortalité personnelle, » on s'éteindra sans souhaiter un *au-delà*, avec la certitude que l'on aura goûté le ciel sur la terre.

Hélas! il serait à craindre que dans ce paradis de l'avenir, si jamais il existait, le suicide par dégoût de vivre n'exerçât d'effrayans ravages; sans parler de cette inquiétude éternelle au cœur de l'homme, « retranchez le désir et la lutte, il n'y a plus qu'ennui dans la vie. » Un orgueil inné nous porte à chercher au-dessus de nous, à nous élever à un rang supérieur, à nous distinguer de nos semblables, à vaincre la fortune adverse; et de là naissent les joies les plus vives qu'il nous soit donné de sentir. « L'inégalité des richesses, dit Wells, semble à beaucoup constituer le plus grand des maux de la société; mais si grands que soient ces maux, ceux qui résulteraient de l'égalité des richesses seraient pires encore. Si chacun était content de sa situation, si chacun croyait ne pouvoir l'améliorer, le monde tomberait dans un état de torpeur. Or il est constitué de telle sorte qu'il ne peut rester stationnaire... Le mécontentement pour chacun de sa propre condition est le pouvoir moteur de tout progrès humain. »

Est-il besoin d'énoncer enfin ce *truism* que le bonheur est non affaire sociale, mais conquête individuelle, que les circonstances les plus favorables en apparence ne le produisent pas toujours? Laissons à ce propos Liebknecht réfuter Bebel, et se réfuter lui-même. Dans ses agréables notes de voyage en Amérique (1), où il a laissé le socialiste sommeiller en lui, Liebknecht semble ex-

(1) *Ein Blick in die neue Welt*, von Wilhelm Liebknecht. Stuttgart, 1887.

primer, par les lignes suivantes, moins une vérité banale qu'une expérience personnelle :

« *Le roi s'amuse...* Je ne sais si les rois s'amusent encore, j'en douterais presque, mais le peuple s'amuse, malgré la misère, les soucis, les privations. Là où il n'y a pas d'ombre, il n'y a pas non plus de lumière. La privation est le sel de la vie : quand elle ne tue pas, elle maintient jeune, frais, dispos, non jeune par les années, mais jeune par l'esprit, par le ressort, tandis que les heureux auxquels le combat pour l'existence est épargné tombent victimes de l'ennui, et pour la plupart ne sont jamais jeunes. La satiété ne peut jouir ; la faim a ses pauses, durant lesquelles elle ressent la joie de vivre. »

Liebknecht, au congrès de Halle, a d'ailleurs écarté d'un geste dédaigneux tous ces rêves d'avenir : « Lorsque le parti encore jeune était à la science économique comme l'alchimie est à la chimie, on s'occupait beaucoup de la société de l'avenir, et comment on y cirerait les bottes et on y nettoierait les rues... Ce qui distingue le socialisme utopique, c'est qu'il oublie le présent pour songer à l'avenir... Ceux qui exigent qu'on leur dresse le plan de la société future devraient bien nous dire ce que sera l'Allemagne dans dix ans ou même l'année prochaine ou dans huit jours... Ces questionneurs indiscrets sont comme ces vieilles femmes curieuses qui fourrent le nez au trou de la serrure pour regarder dans les cabinets de Barbe-Bleue. » Liebknecht tourne en ridicule le roman socialiste de Bellamy, *dans l'an 2000*, que M. Bentzon analysait ici même. Il rappelle les rêveurs au froid positivisme de Marx et d'Engels, qui est pourtant la source de toutes ces utopies. Bebel lui-même a corrigé dans une récente édition les passages de son livre sur *la Femme* qui prêtaient trop à l'épigramme. Au lieu d'écrire des songes, il s'occupe maintenant de statistique, et dirige une vaste enquête sur les différentes professions de l'empire.

Mais combien de pauvres diables, sous la corvée abrutissante et la poussière des ateliers, dans la buée des cabarets, ou sur leurs grabats boiteux, au fond des ruelles obscures et fétides, rêvent d'un âge d'or qui luira quelque jour sur les foules misérables, et fera disparaître de la surface de la terre la pauvreté famélique! Ils y songent avec cette confiance et ce fanatisme sur lesquels le raisonnement ne mord plus, comme les premiers chrétiens se mettaient sur le pas de leurs portes pour attendre le retour du messie.

VII. — CONCLUSION.

On ne saurait mieux marquer que ne l'a fait Liebknecht, au congrès de Halle, l'évolution la plus récente du parti de la démocratie

sociale. Accueillie par les acclamations des délégués du parti, cette politique a été très diversement jugée au dehors. L'anarchiste Most, dans son journal la *Freiheit*, publié à Londres, accuse les chefs du parti de renier honteusement son caractère révolutionnaire, de l'avoir transformé depuis 1870 en un parti opportuniste... Au nom des libéraux allemands, M. Richter tire avantage de cette absence de programme, comme signe manifeste de l'impuissance du socialisme, « quand il est obligé de sortir du nuage de ses vagues promesses, et de nous donner une image de la vie et de la constitution de l'état futur. » La critique des maux présens est assurément plus aisée. Enfin des économistes favorables à la réforme sociale, M. Brentano, M. Adler, considèrent au contraire cette absence de programme comme un symptôme excellent. Voici, disent-ils, une ancienne secte révolutionnaire, qui en appelle maintenant à la lente évolution de l'avenir, qui se transforme dans la société actuelle en un parti poursuivant des réformes pratiques ne différant pas beaucoup du socialisme d'État, qui, tout en jetant le gant aux autres classes et à leurs représentans politiques, consent à travailler avec eux à ces réformes, qui organise les corps de métiers. Tout cela leur semble fort opposé aux doctrines extrêmes de la révolution sociale.

Mais c'est atteindre en quelque sorte les socialistes allemands dans leur honneur que de leur refuser le titre de révolutionnaires. Aussi ont-ils protesté énergiquement. Parce qu'ils font passer au premier plan l'agitation politique, pratique, parlementaire, et qu'ils répudient absolument l'anarchisme comme le pire ennemi du socialisme, il ne s'ensuit pas que le parti soit devenu possibiliste, c'est-à-dire bornant ses exigences à de simples réformes. Les marxistes sont aussi bien en querelle réglée avec le possibilisme qu'avec l'anarchisme. Le possibilisme est partout en décadence, en France depuis la mort de Joffrin, en Angleterre où les *trades-unions* viennent de donner, dans leur dernière assemblée, la majorité aux sectateurs de Marx. Le parti s'efforce en Allemagne d'éviter un double écueil : « ou bien ne faire que de la propagande de principes, et tomber dans la rhétorique radicale du prêcheur dans le désert : ou bien, s'emmarécager dans le possibilisme, en exagérant les petits progrès, et en niant le but final. »

Ce but final, nous venons de le voir, est la négation absolue et le renversement de tout l'ordre actuel. Parmi les chefs, les plus exaltés, tels que Bebel, le croient prochain ; les plus réfléchis, tels que Liebknecht, estiment qu'il faudra des siècles (disons des *cycles*) pour l'atteindre. Mais la réforme politique s'est bien effectuée, pourquoi la réforme sociale ne s'accomplirait-elle pas? « Pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démo-

cratie reculera devant les bourgeois et les riches? s'arrêtera-t-elle maintenant qu'elle est devenue si forte et ses adversaires si faibles (1)? »

Le but immédiat des socialistes allemands, et en cela ils prétendent donner au monde entier le modèle de la propagande communiste internationale, c'est de remédier tout d'abord aux souffrances les plus criantes des classes ouvrières; d'organiser les ouvriers comme une classe distincte et une armée disciplinée, en ces temps d'ébranlement politique, d'instabilité économique et de confusion générale; d'entretenir au sein des foules une source inépuisable de mécontentement, en agissant sur les grands ressorts du besoin et de la colère; de ruiner en elles toute croyance, tout respect d'une autorité religieuse, politique ou sociale, de faire disparaître à jamais les habitudes séculaires de subordination hiérarchique du grand nombre au petit nombre; de rendre de plus en plus tendus, de plus en plus difficiles et exigeans, les rapports du travail et du capital jusqu'au jour où ils deviendront intenables, — de préparer enfin la classe ouvrière pour le moment fatal, selon eux, où l'évolution ploutocratique, qui divise de plus en plus la société en deux classes, une infime minorité de riches toujours plus riches et une masse toujours croissante de prolétaires, sera près d'arriver à son terme, où il faudra bien à la fin exproprier les expropriateurs et élever la société collective sur les ruines de la société privée.

Quelle est maintenant la portée du mouvement socialiste en Allemagne? La force élémentaire des intérêts économiques passe aujourd'hui au premier plan, et relègue dans l'ombre toutes les querelles politiques, parlementaires, libérales, des autres partis. Les intérêts divergens des classes, le conflit entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas prend de plus en plus d'importance. La question est de savoir si le socialisme révolutionnaire sera enrayé par la réforme sociale, par le socialisme d'État, si les violens parviendront à l'emporter sur les modérés, si ce mal chronique, où certains affectent de ne voir qu'une maladie de jeunesse et de croissance pour l'empire allemand, aboutira à la crise aiguë, comme en France aux journées de juin et à la Commune. L'abcès étant mûr, il n'y aurait plus qu'à enfoncer d'une main hardie le fer dans la plaie... C'était la politique du prince de Bismarck.

D'autres signalent ce mouvement qui dépasse les frontières de l'Allemagne, va au cœur des ouvriers de tous les pays et refond leur esprit, comme l'avènement d'une ère nouvelle. Nous

(1) Tocqueville, *de la Démocratie en Amérique.*

nous trouvons, pensent-ils, à un des grands tournans de l'histoire (1) : — « N'oubliez pas, écrivait M. Hinzpeter, en tête d'un ouvrage destiné à son royal élève Guillaume II, que nous vivons à une époque de crise ou de transition comme a été la réforme, ou même avant, le christianisme, c'est-à-dire à une époque où les bases du sentiment, de la pensée et de l'action sont ébranlées ; entre la science d'une part et la foi ancienne perdue, et la foi nouvelle qui n'est pas née, les hommes restent sans réponse sur le sens de la vie : il faut en trouver une. » C'est cette réponse que le socialisme, unissant les basses classes dans une foi commune, prétend avoir trouvée dans le combat contre la misère et l'ignorance, et qu'il se fait fort d'imposer au monde.

Les pessimistes enfin, comme épilogue à la gigantesque lutte que préparent les armemens immenses, nous annoncent pour le XXe siècle la bataille sociale des masses contre les classes, la dernière guerre, selon Bebel, mais telle que le monde n'en aura jamais vu de semblable ; puis une organisation de la société où l'individu sera absorbé par l'état, soumis à l'*esclavage futur* que prédit M. Herbert Spencer. Entre la société du passé et celle de l'avenir, nous aurons joui d'une liberté que nos pères ne possédaient pas, que nos descendans ne connaîtront plus.

Si obscures que puissent être les destinées, et si vaines les prophéties, cet avenir, on peut l'affirmer, ne ressemblera guère aux plans des utopistes et réformateurs contemporains ; le socialisme aura beau modifier l'ordre des choses, il ne changera point de fond en comble la nature humaine. Après dix-huit siècles, avec toutes les forces morales et matérielles dont il disposait, le christianisme y a échoué : il a sans doute répandu des sentimens de pureté et de charité, il a pu réaliser son idéal dans ses communautés distinctes, mais, au lieu de refondre la société à son image, il s'est transformé à l'image de la société, c'est le sens clair de son histoire ; et, de fait, ne voyons-nous pas aujourd'hui le pape qui dirige la barque de Pierre, orienter sa voile du côté d'où souffle le vent ? Il en sera de même du socialisme. Déjà sa courte histoire en Allemagne, telle que nous venons de l'esquisser, nous montre le parti, à mesure qu'il s'est développé, s'adaptant de plus en plus aux circonstances de l'empire : il ne continuera à s'étendre qu'à la condition de se mouler sur l'esprit général et les besoins de chaque peuple. C'est là, croyons-nous, la conclusion qu'on peut tirer de cette étude.

J. BOURDEAU.

(1) C'est l'opinion de M. Gabriel Monod, exprimée dans le même sens par M. Hinzpeter.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Rien ne s'interrompt sans doute dans le monde, même lorsque la vie officielle est momentanément suspendue ou ralentie, lorsque tout semble au repos. Les parlemens ont pris leurs vacances pour quelques jours, dans la plupart des pays comme en France, et ne sont pas tous revenus de leur congé. Nos sénateurs et nos députés ont eu le temps de se promener, de revoir leurs provinces et de passer par leurs conseils-généraux, où ils ont pu, sans fatigue et sans bruit, expédier de modestes affaires locales, exprimer des vœux sur les jeux de courses ou sur les lois douanières. Nos ministres eux-mêmes ont profité de l'occasion pour se donner un peu de liberté et prendre leur essor. Ils sont allés inaugurer des chemins de fer, présider des réunions agricoles ou se délasser dans leurs foyers. Il n'y a eu, depuis quelques jours, ni questions importunes ni interpellations abusives, ni apparences de crises, ni bourrasques parlementaires. Tout, en vérité, semble provisoirement assez stagnant. Rien, cependant, n'est interrompu, c'est certain, ni dans les affaires diplomatiques, ni dans les affaires morales, ni dans les affaires matérielles, pas plus en France que dans les autres pays du monde. On sent bien, au contraire, qu'il y a un peu partout une sorte d'agitation profonde, latente, indistincte,— que les problèmes se pressent et s'accumulent, que tout ce qui touche particulièrement au travail, à la constitution des industries, au régime des populations ouvrières, aux relations commerciales des peuples, prend une gravité croissante.

On peut suivre, dans ses manifestations diverses et grandissantes, ce mouvement socialiste, industriel, à demi politique, mêlé d'idées fausses, de chimères et de passions inassouvies, qui suit son cours, qui a maintenant ses journées périodiques fixées d'avance, sans compter les journées imprévues. C'est là ce qui ne s'arrête pas, ce que rien

n'interrompt. C'est le fait permanent, redoutable, qui récemment encore, pendant le repos que se donnent les pouvoirs publics, se condensait, pour ainsi dire, dans ce congrès international des mineurs réuni à Paris pour délibérer sur ce qu'on fera le 1er mai, sur le programme d'une grève générale destinée à faire la loi aux gouvernemens, au capital, à suspendre la vie de l'industrie universelle.

A dire vrai, tout est extraordinaire dans ce congrès tenu récemment à Paris, où se sont rencontrés, pour la première fois peut-être, des délégués de plus d'un million d'ouvriers répandus à la surface de l'Europe, Français, Allemands, Anglais, Belges ou Italiens. Que les ouvriers, particulièrement les ouvriers des mines, qui sont soumis aux plus durs labeurs, se réunissent pour discuter leurs intérêts et défendre leurs droits, pour signaler des misères trop réelles ou les vices de l'organisation industrielle, pour conquérir des conditions meilleures, des garanties plus sérieuses, rien, sans doute, de plus simple, de plus légitime. Ce sont là des questions qui n'échappent plus désormais aux gouvernemens, qui occupent tous les parlemens. On a même imaginé une politique nouvelle, qui a pris le nom de socialisme d'État et qui, en croyant trouver un remède, ne fait peut-être qu'aggraver le mal. Ce qu'il y a de redoutable dans ce dernier congrès de Paris, ce qui en fait une nouveauté singulière, c'est cette réunion d'hommes mettant en commun leurs griefs et leurs chimères, bien moins occupés de défendre leurs intérêts pratiques que de préparer une révolution, prétendant imposer aux pouvoirs de tous les pays une réglementation uniforme des salaires, des heures et des conditions du travail, de la production tout entière. Qu'en est-il résulté? La pensée intime, l'idée de la solidarité dans les revendications ouvrières était la même chez tous les mineurs, français ou allemands, anglais ou belges. Les dissentimens ne pouvaient tarder à éclater dès qu'on en viendrait aux faits, à la réalité des choses, parce qu'il est bien clair que les conditions du travail ne peuvent être les mêmes dans des pays si différens de caractère, de traditions, d'état social. Les Anglais, en gens pratiques, ont opposé une certaine résistance; les Allemands ont hésité; il y a eu même des Français qui ont eu plus de bon sens qu'on ne s'y attendait. On ne s'est pas entendu sur l'opportunité immédiate d'une grève générale, qui a été au moins ajournée, et tout a fini par la création d'un comité chargé de morigéner les gouvernemens ou de fixer l'heure de la grève universelle. Bref, le résultat pratique ne paraît pas proportionné aux ambitions d'une assemblée réunie pour dicter des lois au nom du monde du travail. Cette manifestation ne reste pas moins le symptôme d'un mouvement singulièrement grave, et par les forces qu'il déchaîne et par les idées dont il est l'expression. Il y a surtout, dans ce dernier congrès de Paris, deux faits caractéristiques.

Jusqu'ici les chefs des mouvemens ouvriers ou socialistes affectaient

une certaine indifférence dédaigneuse pour la politique. Ils ne la mettaient pas dans leurs programmes, ils se bornaient aux revendications sociales, à la fixation des huit heures de travail, à l'augmentation des salaires, à l'extension des garanties ouvrières. Un des traits les plus curieux du dernier congrès des mineurs tenu à Paris, c'est justement l'apparition de la politique dans ces délibérations populaires. Par le fait, ce sont les Belges qui ont été les plus ardens promoteurs de la grève générale, et dans leur pensée, cette grève générale n'était qu'un moyen d'action ou de contrainte politique. C'était l'arme décisive qu'ils tenaient en réserve pour peser sur les chambres belges, sur le gouvernement belge, pour conquérir le suffrage universel, dans la lutte engagée aujourd'hui en Belgique pour la revision de la constitution et de la loi électorale. Que les ouvriers belges veuillent avoir le suffrage universel, qu'ils se coalisent, qu'ils manifestent pour obtenir ce qu'ils réclament, soit, c'est une question qui les intéresse, qui intéresse leur pays; c'est une affaire tout intérieure pour la Belgique. Qu'ont à voir en tout cela les mineurs de la Westphalie ou de l'Angleterre, de la France ou de l'Autriche? Par quel étrange abus de l'idée de solidarité seraient-ils conduits à soutenir les Belges dans la revendication d'un droit tout politique? Des étrangers, ouvriers de toutes les nations, pourraient donc être appelés à peser de tout leur poids, du poids de leur nombre, de leur masse dans les affaires d'un pays! Aujourd'hui, c'est pour le suffrage universel en Belgique, demain ce serait pour d'autres lois ou d'autres réformes dans d'autres pays. Où en arriverait-on? La question, il est vrai, n'a pas été absolument tranchée, elle est restée provisoirement en suspens; mais voici qui est mieux, tout au moins aussi extraordinaire!

Lorsque les ouvriers se concertent, se coalisent pour défendre ce qu'ils croient être leur intérêt, la cause de leurs salaires, de la limitation de leur travail, ils peuvent se tromper ou s'abuser, ils sont libres en tout cas, ils usent de leur liberté. Lorsqu'ils ont recours à cette arme extrême et meurtrière de la grève pour imposer leurs conditions, ils comprennent bien ou mal leur droit, ils sont dans leur droit. C'est prévu, reconnu et admis; mais ici ce n'est plus la coalition ordinaire et pour ainsi dire régulière, ce n'est plus la grève partielle et limitée, précisée dans son objet. Il s'agit d'inaugurer, d'exercer un droit nouveau en dehors de toutes les lois, au-dessus des lois, de faire de la grève un instrument de guerre générale et internationale, d'ouvrir par une suspension instantanée du travail une crise universelle en pleine Europe, en pleine civilisation! Ainsi, des hommes pourraient se réunir publiquement, dans la Bourse du travail de Paris ou ailleurs, pour délibérer gravement sur les moyens de tout arrêter par une grève générale, d'exaspérer par l'inaction et une inévitable misère des millions d'ouvriers répandus en Europe, de soumettre la société universelle à la plus redoutable épreuve;

ils pourraient, eux, ces mineurs, qui se font les chefs du mouvement, paralyser arbitrairement l'activité humaine, mettre en interdit les industries, en suspendant par un mot d'ordre la production de la houille, l'industrie qui est, comme on l'a dit plus d'une fois, le pain de toutes les autres, qui alimente toutes les autres! C'est cependant ce qui a été discuté publiquement pendant quelques jours, comme la chose la plus simple du monde; c'est ce qui est nouveau et ce qui est assurément le signe d'une étrange confusion dans les esprits. — On n'en est pas encore là, dira-t-on, on n'est pas si près de la grève générale, de la révolution universelle par la mobilisation à jour fixe des forces du prolétariat international. On n'en est pas là sans doute, si on le veut. L'idée n'est pas moins lancée dans le monde et on ne la combattra que par une politique décidée à ne pas encourager par d'apparentes complicités des chimères ruineuses pour les ouvriers eux-mêmes, comme pour la fortune des nations.

Questions sociales, grèves, revendications ouvrières, manifestations et congrès ont aujourd'hui le privilège d'être un des élémens de la politique universelle. Ils sont une partie de la politique; ils ne sont pas évidemment toute la politique dans la plupart des pays de l'Europe où s'agitent bien d'autres problèmes de diplomatie, d'organisation intérieure, de finances, de commerce et où la première difficulté est le plus souvent de vivre, d'assurer la paix si on le peut, de faire face aux incidens de chaque jour, de trouver une majorité dans les parlemens là où il y a des parlemens. C'est ainsi un peu partout, même en Allemagne où l'élection de M. de Bismarck au Reichstag, si elle se réalise, ne laissera peut-être pas d'être une complication, à moins qu'elle ne reste une revanche de fantaisie ou une singularité de ce puissant vaincu. C'est ainsi surtout en Autriche, où le récent renouvellement du Reichsrath a créé une situation parlementaire qui n'est pas des plus simples, des plus claires. Si l'habile premier ministre de Vienne, le comte Taaffe, avait cru reconquérir une majorité par le scrutin et, avec quelques satisfactions données aux partis, s'assurer les moyens de raffermir sa position, il s'est visiblement fait illusion. Il n'a rien conquis, il n'a rien raffermi. Il reste aussi embarrassé que jamais, n'ayant d'autre ressource que sa dextérité de tacticien, au moment où le nouveau Reichsrath vient de se réunir à Vienne et d'être inauguré par l'empereur François-Joseph.

Ce n'est pas que, dans l'intervalle entre les élections qui datent déjà de quelques semaines et la réunion du Reichsrath qui est d'hier, le comte Taaffe soit resté inactif. Il a essayé, au contraire, de tirer tout le parti possible d'une situation obscure et difficile. Il avait perdu la principale force de sa majorité en perdant les vieux Tchèques battus presque partout en Bohême par les jeunes Tchèques. Il s'est mis à la recherche de combinaisons nouvelles, non pas pour recomposer une majorité

dont les élémens manquent absolument, mais pour nouer une sorte d'alliance entre quelques fractions discordantes d'un parlement, où chaque nationalité prête serment dans sa propre langue. Il a négocié avec les uns et les autres, avec les libéraux allemands que dirigent M. de Plener et M. Chlumecki, avec l'ancien président d'un cabinet fédéraliste, le comte Hohenwarth qui passe pour le chef de petits groupes, cléricaux, Slovènes, Croates, Roumains de la Bukovine, puis avec les Polonais de Galicie qui sont ses plus utiles auxiliaires. Il comptait, en réunissant ces élémens, neutraliser les jeunes Tchèques qui arrivent au Reichsrath fiers de leurs succès, impatiens de revendiquer leurs droits nationaux, de défendre la cause de l'autonomie bohême. Malheureusement tout a manqué. Quelle sera réellement l'influence des jeunes Tchèques, quel sera même leur système de conduite dans le nouveau parlement? On ne le sait pas encore. Toujours est-il que le comte Taaffe a échoué dans ses tentatives pour se créer contre eux, ou à défaut de l'appui qu'il a perdu de ce côté, un semblant de majorité. M. de Plener a récemment annoncé la rupture des négociations. Le comte Taaffe reste seul contre l'opposition qui prépare ses armes pour le combattre. L'adroit premier ministre n'en paraît pas découragé. Il se flatte toujours de triompher des divisions parlementaires. Il est d'autant plus disposé à l'optimisme qu'il ne manque pas de flatteurs qui font de lui un nouveau Metternich, presque le Bismarck du parlement autrichien. Il laisse dire et, pour faciliter sa tâche, il se propose d'écarter tout ce qui pourrait enflammer les passions, les questions de nationalité ou de confession religieuse. Il s'est tracé un programme de lois économiques et financières, de réformes pratiques dont le discours impérial est à peu près l'expression. Le comte Taaffe a la confiance de l'empereur et son habileté : c'est une force, sans doute, un premier gage de succès. Cette politique de subterfuge et d'évasion pourrait ne pas suffire dans un moment où l'Autriche a bien des affaires sérieuses, — et ses relations commerciales avec l'Allemagne et les affaires des Balkans.

A la vérité, depuis quelque temps, on ne parlait plus de ces petits états des Balkans qui ont si souvent et si inutilement occupé la diplomatie. Il y avait entre les cabinets, à ce qu'il semble, une sorte d'accord pour éviter les explications délicates, lorsque la Bulgarie a réveillé l'attention de l'Europe en rappelant une fois de plus que tout est resté en suspens, que tout est encore révolutionnaire à Sofia et à Philippopoli, dans cette principauté que le traité de Berlin a créée et qui s'est placée elle-même en dehors du droit diplomatique. Deux incidens ont contribué à raviver la question. Il y a quelques jours à peine, le 5 avril, expirait le mandat temporaire que la Porte a accordé autrefois pour la Roumélie au prince Alexandre de Battenberg, alors régnant en Bulgarie, et qui a passé depuis au prince Ferdinand de Cobourg, élu

d'une révolution. La Porte allait-elle retirer ou renouveler ce mandat? La Russie saisirait-elle ce prétexte pour renouveler ses protestations et réclamer définitivement l'exécution du traité de Berlin? Par le fait, tout s'est passé sans trouble, sans la plus légère contestation diplomatique, c'est-à-dire que ce qui existait a continué à exister sans que rien ait été demandé et accordé. Aujourd'hui comme hier, le prince Ferdinand de Cobourg règne à Philippopoli tout aussi bien qu'à Sofia, son premier ministre, M. Stamboulof, gouverne despotiquement : l'Europe n'a rien reconnu, il n'en est ni plus ni moins. C'est le premier incident. Les ennemis du gouvernement bulgare avaient-ils compté sur une crise à ce moment de transition et ont-ils vu là une circonstance favorable pour leurs conspirations? Toujours est-il que peu auparavant un attentat des plus graves a été commis à Sofia. Le premier ministre, M. Stamboulof, et le ministre des finances, M. Beltchef, se promenaient le soir dans les rues de la ville. Des assassins les ont suivis, se sont jetés sur eux,— et le coup probablement destiné à M. Stamboulof a atteint l'inoffensif ministre des finances, M. Beltchef. C'est là l'autre incident!

Que peut signifier cet assassinat? quelles peuvent en être les conséquences? Le plus vraisemblable est que ce drame lugubre est l'œuvre de quelques conspirateurs de l'intérieur altérés de vengeance, et c'est peut-être une hardiesse périlleuse de signaler, ainsi que l'a fait le prince Ferdinand dans un rescrit, de prétendus ennemis « extérieurs » comme les instigateurs du meurtre. C'est la Russie qu'on désigne visiblement ainsi, et il est bien clair que la Russie, qui a montré une assez patiente longanimité dans ces affaires bulgares, n'a pas besoin de l'assassinat de M. Stamboulof le jour où elle voudrait attester sa politique. Quant aux conséquences, l'attentat de Sofia, si déplorable qu'il soit, n'en peut évidemment avoir. Il crée pour le moment, si l'on veut, une certaine popularité à M. Stamboulof, qui a fort heureusement échappé au meurtre dont son infortuné collègue a été la victime; il ne change rien pour la diplomatie. Il peut tout au plus dévoiler encore une fois un état révolutionnaire sur lequel toutes les puissances qui ont coopéré au traité de Berlin seront nécessairement appelées un jour ou l'autre à se prononcer.

Tandis que la reine Victoria, impératrice des Indes, reçoit gracieusement une hospitalité gracieusement offerte en terre française, à Grasse, et que son premier ministre, lord Salisbury, se repose lui-même aux bords de la Méditerranée; tandis que le monde parlementaire a été un moment dispersé par les vacances de Pâques, l'Angleterre tourne depuis quelques jours ses regards avec une certaine anxiété vers les régions indiennes. L'Angleterre a les inconvéniens de la grandeur. Elle étend sa puissance dans l'univers entier; elle a partout des domaines et partout aussi elle a des points vulnérables, des difficultés sans cesse renaissantes. Elle a tout ce monde incohérent et vivace de colonies

lointaines qui ne demandent pas mieux que de s'émanciper ou de faire leurs affaires sans elle, au risque même de lui créer des embarras. Elle a ces enfans terribles de Terre-Neuve, à qui elle a aujourd'hui à faire entendre raison au sujet des droits qu'ils disputent à la France et des traités qu'ils ne veulent pas reconnaître. Elle a dans les mers australiennes tous ces états qui se sont réunis récemment à Sydney, qui viennent de décider de se donner une constitution commune, une organisation autonome, de former une fédération à peu près indépendante, à peine rattachée par un lien nominal à la couronne britannique. Elle a les mêmes difficultés au Cap. Sa grande préoccupation est toujours évidemment pour son empire indien, pour ce vaste empire qui n'est pas sans doute près de se détacher, mais où éclatent de temps à autre des incidens tragiques, des menaces d'insurrection, des scènes sanglantes comme ce massacre récent de Manipour, qui a coûté la vie à des agens, à des officiers anglais, et a si douloureusement retenti, il y a peu de jours, à Londres. C'est un incident d'hier. On n'en connaît encore ni tous les détails, ni la vraie signification. Par une coïncidence singulière, il s'est produit pour l'Angleterre au moment où nos postes étaient surpris, où un de nos résidens a été massacré au Tonkin. Décidément la conquête n'est ni facile ni peut-être de longtemps définitive dans ces contrées de l'extrême Orient, où vivent des populations toujours mal soumises.

Qu'est-ce que Manipour? C'est un petit état perdu dans les vastes possessions anglaises, enclavé entre le Bengale, la Birmanie à peine conquise ou annexée et l'Assam. La semi-indépendance qui lui a été laissée jusqu'ici n'est, bien entendu, qu'une fiction : la réalité, c'est le protectorat britannique, et le dernier rajah n'était rien de plus qu'une créature anglaise, à qui on n'a pas refusé la croix de commandeur de l'étoile de l'Inde. Qu'est-il arrivé? Une insurrection a éclaté il y a quelques mois contre ce rajah, vieux et docile protégé des Anglais, et l'a détrôné. Ce souverain découronné a eu la chance de n'être pas tué et il s'est empressé de faire appel à la protection de l'Angleterre qui ne pouvait lui manquer. Le commissaire anglais d'Assam, M. Quinton, a pris ses dispositions pour le rétablir et s'est mis en marche avec quelques compagnies de troupes indigènes, de goorkhas. Il a pu arriver sans peine à Manipour. Malheureusement il n'avait que des forces insuffisantes ou il a manqué de vigilance. Il n'a pas tardé à être assailli dans son camp par des masses insurgées contre lesquelles il n'a pu longtemps se défendre. Bref, plus de 400 goorkhas paraissent avoir été tués. Des officiers anglais ont péri dans le combat. M. Quinton lui-même, le colonel Skene, M. Grimwood, agent politique à Manipour, d'autres encore, sont restés prisonniers des insurgés. Ils ont été, d'après toutes les apparences, massacrés depuis. Ils sont les victimes de la confiance par trop téméraire avec laquelle ils se sont aventurés,

sans calculer leurs forces, dans un pays en insurrection. Pour tout dire, c'est un désastre, tout au moins un de ces accidens douloureux qui ne sont pas rares dans l'histoire déjà séculaire de la domination anglaise aux Indes. Que fera-t-on maintenant? Les Anglais, il faut l'avouer, n'ont pas perdu leur temps à récriminer; ils n'ont songé d'abord qu'à réparer le désastre.

S'il ne s'agissait que de réprimer la révolte des tribus rebelles du Manipour, de rétablir sur son trône un obscur rajah, de tirer en même temps vengeance de la mort de quelques serviteurs de l'Angleterre, ce ne serait pas, évidemment, une difficulté. Le vice-roi des Indes, lord Lansdowne, a tous les moyens nécessaires pour faire sentir le poids de la puissance britannique. Le commandant de l'armée, sir Frédéric Roberts, a déjà mis des forces en mouvement. De toutes parts, du Bengale, d'Assam, de la Birmanie, des chemins conduisent facilement à Manipour. L'issue de l'expédition qui se prépare n'est pas douteuse. On ne peut pas rester sous le coup d'un échec, laisser impunie l'atteinte portée au prestige britannique. Le résultat pourrait être la disparition de l'ombre d'indépendance laissée au Manipour, l'annexion pure et simple d'un nouveau territoire. Malheureusement, ce n'est pas encore tout : il resterait à savoir si cette insurrection des Manipouris, dont on aura raison dès qu'on pourra la saisir, est un accident isolé, si elle ne se relie pas à des mouvemens dans des états voisins ou même plus lointains, si elle n'est pas le signe d'une recrudescence d'agitation qui tendrait à se propager. Autant qu'on en puisse juger, il semblerait que la Birmanie, récemment annexée, est loin d'être pacifiée. Sur d'autres points, des révoltes éclatent à tout instant, et, chose plus singulière, plus grave aussi peut-être, dans la vallée même de l'Indus, aux frontières de l'Afghanistan, des tribus guerrières viennent de se soulever contre les Anglais. En un mot, il y a des symptômes dont on se préoccupe à Londres comme à Calcutta. Ce n'est point à dire, assurément, que l'Angleterre soit menacée d'ici à peu d'une de ces commotions comme celle qui, il y a un peu plus de trente ans, mit un moment en péril la domination britannique; mais il y a toujours ce fait prodigieux, redoutable. L'Angleterre règne dans un empire de 200 millions d'hommes, de toute race, de toute religion, avec une poignée d'Européens. Elle s'étudie, et c'est son honneur, à répandre les bienfaits de la civilisation dans ces immenses et populeuses contrées. Elle donne le bien-être, des garanties locales, même l'instruction aux Indiens; elle ne réussit pas à les atteindre dans leur esprit, dans leurs mœurs, dans leurs traditions. Tout ce qu'elle fait, au contraire, peut, un jour ou l'autre, devenir une arme contre sa domination, et c'est toujours la même question qui s'élève pour elle, dans l'Inde comme dans ses autres colonies. Le moment ne viendra-t-il pas où l'Angleterre, victime d'une extension démesurée, ne pourra plus contenir tous ces mouve-

mens d'indépendance qui s'essaient dans des contrées où elle règne encore aujourd'hui?

Il y a des affaires pour toutes les nations en ce monde. Il y a des affaires qu'on pourrait prévoir, parce qu'elles sont la suite d'une politique, et il y a l'imprévu qui vient parfois ajouter ses surprises aux embarras inévitables. Depuis qu'un ministère nouveau est né en Italie, il n'a point eu, certes, une tâche facile. Il a eu, pour son début, à liquider une situation où de faux calculs ont accumulé les difficultés de toute sorte, difficultés diplomatiques, difficultés financières, et il se serait probablement bien passé de l'ennui d'un de ces incidens malencontreux autant qu'inattendus qui compliquent à l'improviste les relations d'un pays. Le ministère du marquis di Rudini a eu, il a encore tout à faire. Et d'abord il s'est trouvé avec l'embarrassant héritage de la politique coloniale de M. Crispi.

Le fait est que dans cette politique remuante et ambitieuse, il y a eu depuis longtemps plus de mirages que de réalités et il y a aujourd'hui plus de mécomptes que de résultats rassurans. Il y a une triste et maussade affaire d'exactions, d'extorsions, de violences, qui engage la responsabilité d'un certain nombre d'agens de l'administration de Massaouah, notamment d'un officier de l'armée, et qui va être l'objet d'un procès. Il y a surtout et avant tout pour le nouveau ministère italien la question même de la politique à laquelle on doit définitivement s'arrêter dans la Mer-Rouge. M. Crispi s'est nourri lui-même et a nourri son pays d'illusions. Il avait rêvé un empire auquel il donnait le nom classique d'Érythrée. Il avait fait luire aux yeux des Italiens ce mirage d'un protectorat qu'il aurait négocié avec le négus d'Abyssinie Ménélick et qu'il avait même déjà annoncé à l'Europe. Il s'était flatté d'obtenir de l'Angleterre des avantages sur le Haut-Nil, l'occupation de Kassala. Qu'en est-il réellement? Le rêve a tout l'air de s'évanouir. Le négus Ménélick ne veut plus entendre parler d'un protectorat qu'il n'avait pas compris et se prétend mystifié! Le comte Antonelli, plénipotentiaire attitré auprès de lui depuis quelque temps, revient sans avoir fait fléchir l'orgueil du petit potentat jaloux de sa souveraineté. Le cabinet de Rome s'est résigné fort sagement à accepter les conditions que lui fait l'Angleterre sous prétexte de tracer une délimitation illusoire des « sphères d'influence des deux pays. » De fait, la domination italienne semble ramenée, pour le moment comme au début, à Massaouah et à un rayon assez restreint. Tout, en vérité, est obscur dans cette affaire, qu'une commission d'enquête récemment nommée est chargée aujourd'hui de débrouiller. Le nouveau ministère de Rome, dans tous les cas, semble résolu à éviter de se jeter dans les hasards des entreprises démesurées, à limiter surtout les dépenses que nécessiterait la politique d'aventure suivie depuis quelques années. Il ne pouvait certes rien décider de mieux dans l'intérêt de son pays. Cette

résolution rentrait dans la politique de prudence diplomatique, de raison et de paix qu'il a inaugurée, — lorsque tout d'un coup, d'un autre côté, lui est survenu à travers les mers ce bizarre et malheureux incident qui a mis à l'improviste l'Italie en conflit avec les États-Unis d'Amérique.

Rien, assurément, de plus étrange que cette aventure qui, en apparence, a un caractère tout accidentel, tout local, et qui, à dire vrai, intéresse tous les pays dans leurs relations avec les États-Unis. Qu'est-ce donc que cet incident de la Nouvelle-Orléans qui divise Rome et Washington? L'Italie, on le sait, a de nombreux émigrans aux États-Unis, surtout dans la Louisiane. Elle n'envoie pas toujours, c'est facile à croire, la fleur de sa population. Parmi ces émigrans italiens, il en est qui formeraient, dit-on, des sociétés secrètes imitées de la société napolitaine, de meurtrière mémoire, « la Maffia, » et dont les affiliés sont prêts à tous les crimes sur un ordre de leurs chefs. Il y a quelque temps de cela, le chef de la police de la Nouvelle-Orléans, M. Hennesy, a été assassiné. Des Italiens ont été accusés du meurtre; ils ont été emprisonnés, jugés, — et absous par un jury! Aussitôt, dans la population de la ville, il n'y a eu qu'un cri contre ce jury prévaricateur, qu'on a accusé d'avoir été gagné, corrompu et acheté par « la Maffia. » Malheureusement, les Américains ont gardé dans leurs mœurs une certaine violence, une brutalité expéditive. Ils admettent sans peine l'idée de se faire justice à eux-mêmes quand un jury la leur refuse, d'exécuter sommairement un criminel en lui appliquant ce qu'ils appellent la « loi de Lynch. » Les habitans de la Nouvelle-Orléans, réunis en assez grand nombre, se sont donc portés sur la prison où les Italiens étaient encore retenus, et, sans plus de façon, ils ont exécuté ceux qu'ils croyaient coupables. Notez que tout cela s'est fait avec une apparence d'ordre, que, dans cette multitude armée pour faire justice, il y avait quelques-uns des hommes les plus marquans de la ville. Ils croyaient manifestement accomplir un acte méritoire! Ceux qui ont été victimes de cette exécution sommaire étaient-ils naturalisés Américains? Avaient-ils gardé la nationalité italienne? Ce n'est pas encore bien éclairci. Toujours est-il que le gouvernement de Rome ne pouvait guère rester indifférent. Il s'est ému pour ses nationaux et il a chargé son ministre à Washington, le baron Fava, d'adresser des représentations au cabinet du président Harrison, de demander au secrétaire d'état, M. Blaine, le châtiment des exécuteurs de la Nouvelle-Orléans et une indemnité pour les victimes. C'est ici que l'affaire se complique.

On ne peut certainement douter que le président de la république américaine et son secrétaire d'état n'aient été les premiers à déplorer l'acte de justice expéditive accompli à la Nouvelle-Orléans. M. Blaine a paru cependant quelque peu embarrassé. Il s'est montré prêt à ac-

corder une indemnité pour les victimes ; il a avoué à peu près son impuissance à intervenir dans l'administration de la justice en Louisiane; il s'est déclaré désarmé par la constitution des États-Unis. Il a semblé tout au moins hésitant et évasif. En fin de compte, le ministre d'Italie, faute d'obtenir la réparation qu'il demandait, a obéi aux ordres de son gouvernement, en prenant ce qu'on appelle en diplomatie un congé motivé et en quittant Washington. Le cabinet italien est peut-être allé un peu vite ; mais évidemment, il ne pouvait souscrire à l'interprétation de M. Blaine, et de fait, il a soutenu le droit de toutes les nations civilisées. Tous les pays qui ont des émigrans en Amérique ne connaissent ni la Louisiane, ni aucun autre état ; ils ne connaissent que le pouvoir fédéral, seul responsable et garant de la sécurité des étrangers sur le territoire de l'Union. Le départ du baron Fava est donc une sauvegarde du droit universel. Que va faire maintenant le gouvernement italien ? Il a réclamé vivement ; on ne peut pas supposer qu'il ait l'intention d'aller plus loin. C'est un incident tout diplomatique, destiné à rester diplomatique, et il est fort probable que tout finira avant peu par une transaction, à laquelle le cabinet de Washington ne peut se refuser, qui garantira tous les étrangers dans la grande république américaine.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les fonds publics ont conservé, pendant la première quinzaine d'avril, une excellente tenue. Des réalisations ont pesé sur le 3 pour 100 nouveau, à cause du versement de 15 francs à effectuer au milieu du mois, mais les achats que poursuit la Caisse des dépôts et consignations au compte des Caisses d'épargne, et qui ont porté en mars sur un capital de 33 millions, ont soutenu les cours de la rente ancienne. Celle-ci ne s'est donc pas écartée du prix de 95 francs, l'emprunt s'est négocié entre 93.60 et 93.80, et l'Amortissable entre 95.15 et 95.30. Il n'y a eu de mouvement que sur le 4 1/2. Ce fonds doit au revenu élevé qu'il peut donner encore pendant quelque temps, un regain de faveur, surtout auprès des acheteurs de la rente nouvelle, qui trouvent dans le 4 1/2 un emploi temporaire avantageux pour les fonds destinés aux versemens.

Parmi les rentes étrangères, quelques-unes ont été particulièrement favorisées, notamment le 1 pour 100 turc, en hausse de 18.80 à 19.05.

et les 4 0/0 russes qui se sont avancés d'une demi-unité. La plupart sont restées immobiles comme l'Extérieure ex-coupon, l'Italien, l'Unifiée, le Hongrois. Le 3 pour 100 portugais a reculé de 57 à 56, les fonds argentins ont été de nouveau offerts sur la publication du décret suspendant jusqu'en juin prochain le remboursement des dépôts de la Banque nationale et de la Banque provinciale de Buenos-Ayres. Le détachement du coupon semestriel sur les deux fonds brésiliens, 4 1/2 et 4 0/0, a été accompagné d'un vif mouvement de recul. Le premier vaut environ 74, le second 69.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, la Banque de France, le Gaz et le Suez, restent cotés à leurs cours les plus élevés. Le portefeuille a procédé à quelques réalisations en Banque d'escompte, Banque de Paris, Banque russe et française, Banque transatlantique, Société générale, Banque ottomane.

Le Crédit foncier et le Crédit lyonnais se sont maintenus très fermes sur la bonne impression produite par leurs assemblées. Un vif mouvement de baisse s'est produit sur la Compagnie transatlantique. Le Rio-Tinto a oscillé entre 590 et 598.75.

Sur le marché de Londres, les tendances ont été encore très indécises. D'importans retraits d'or à la Banque d'Angleterre rendent probable une élévation du taux de l'escompte avant la fin d'avril.

Les administrateurs provisoires de la Société de dépôts et de comptes courans ont réuni, le 7 de ce mois, les actionnaires de la société pour leur exposer la situation telle qu'une étude sommaire venait de la révéler et leur soumettre les résolutions que l'état de choses leur paraissait commander. Du long rapport de MM. Moreau et Mercet ressort la démonstration que les affaires sociales étaient compromises depuis plusieurs années et que la responsabilité des administrateurs se trouve engagée dans la série de transactions antistatutaires qui ont frappé la Société de dépôts dans sa prospérité d'abord, finalement dans son existence même. Toutes les ressources ont été successivement immobilisées dans des engagemens pour la plupart sans issue; un examen attentif du portefeuille a montré que, sur le montant de 80 millions auquel était porté ce chapitre, il n'y avait pas pour plus de 7 à 8 millions de papier banquable.

Dans ces conditions, il était inutile de songer à une prolongation d'existence de la société. Les administrateurs concluaient donc à une mise immédiate en liquidation et à la cession, à une société nouvelle, de l'immeuble et du fonds commercial pour 12 millions de francs (dont 4 pour le fonds commercial). L'assemblée a ratifié ces conclusions et nommé MM. Moreau et Mercet liquidateurs. Les négociations pour la cession d'actif proposée sont sur le point d'aboutir. La conclusion définitive est subordonnée à la reprise préalable, par les administrateurs, d'une partie du portefeuille-titres pour 14 millions en-

viron. Ces deux opérations effectuées, les liquidateurs espèrent qu'ils n'auront à réclamer des actionnaires aucune partie des 375 francs pour lesquels ils restent responsables sur chaque action.

Le Crédit lyonnais a réuni ses actionnaires en assemblée générale le 11 courant. Situation très prospère, ressources liquides en quantité plus que suffisante pour couvrir tous les engagemens immédiatement exigibles, expansion énorme des affaires sociales, dividende de 30 francs par action libérée de 250 francs, voilà le résumé des communications faites à la réunion.

La situation paraît en effet très solide. Il y a 611 millions de dépôts à vue et de comptes courans et 142 millions d'acceptations, soit 753 millions du côté de l'exigibilité. En regard de ce total formidable, le Crédit lyonnais place son portefeuille-effets de 460 millions, son encaisse de 63 millions, ses 271 millions de comptes courans et ses 139 millions d'avances et reports, soit 933 millions du côté des ressources disponibles.

Les disponibilités dépassent donc de 180 millions environ les exigibilités.

Si, comme tout l'indique, et comme l'a affirmé le gouverneur du Crédit lyonnais dans son allocution à l'assemblée, le portefeuille-effets est réellement sain, composé de papier commercial, de valeurs que la Banque de France n'hésiterait pas à réescompter, le Crédit lyonnais peut attendre sans crainte les demandes en masse de ses déposans.

Le gouvernement portugais a cédé à un syndicat de puissantes maisons financières l'exploitation du monopole des tabacs, qui produisait jusqu'ici environ 22 millions. Une société s'est constituée au capital de 50 millions pour l'entreprise de cette concession. Le conseil sera présidé par M. Alfred André, de la maison André Neuflize et Cie. Au nombre des administrateurs figurent MM. Achille Monchicourt, de la Banque parisienne; Th. Berger, du Comptoir national d'escompte; Auboyneau, de la Société des tabacs ottomans. La Société coïntéressée des tabacs portugais s'engage à payer à l'État une redevance annuelle progressive de 23,800,000 à 25,200,000 francs. Les bénéfices seront partagés, au-dessus d'un produit net de 28,840,000 francs, entre l'État et la Société dans la proportion de 60 pour 100 pour l'un et de 40 pour 100 pour l'autre.

La Société consent de plus à l'État une avance de 250 millions de francs dont elle est autorisée à se procurer elle-même le montant par la création de 500,000 obligations de 500 francs 4 1/2 pour 100, remboursables en 35 ans, c'est-à-dire pendant la durée de la concession. L'annuité nécessaire pour le service de l'intérêt et de l'amortissement, 14 millions environ, sera prélevée, par privilège, sur le montant de la redevance, et le surplus seul sera versé à l'État. Le prix d'émission a été fixé à 437.50, pour 22.50 d'intérêt et remboursement

à 500. La souscription sera ouverte vers le 21 ou 25 courant, en France, en Belgique, et en Suisse, à 225,000 de ces titres.

Le gouvernement russe vient d'émettre un « troisième emprunt intérieur 4 pour 100 » au montant nominal de 194 millions de roubles, dont le produit est destiné à la conversion ou au remboursement de 184,198,350 roubles de billets 5 pour 100 de la Banque de l'État. L'intérêt est payable semestriellement en juin et en décembre, et l'amortissement de ces obligations s'effectuera au pair en quarante années à dater du 15 juin 1892. Jusqu'en 1899, il ne pourra être procédé ni à la conversion, ni au remboursement de cet emprunt. Les obligations du « troisième emprunt intérieur » sont soumises à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Il s'agit là d'une opération exclusivement russe, à laquelle n'ont point de part, au moins directement, les capitaux étrangers. Il n'en est pas de même d'une seconde opération qui suit immédiatement la création du troisième 4 pour 100 intérieur, et qui a pour objet l'émission en France et en Allemagne d'un très gros emprunt en 3 pour 100, le premier de ce type, et dont le produit serait également destiné à des conversions. L'émission n'aurait, d'ailleurs, lieu en Allemagne que contre les titres à convertir. La souscription en espèces aurait lieu en France. Le ministre des finances de Russie a traité, pour cet emprunt, avec les maisons Rothschild et Bleichrœder et avec la Disconto-Gesellschaft de Berlin. L'opération serait effectuée au commencement du mois prochain.

La Russie est certainement dans une excellente situation financière, et son crédit, grâce au concours des capitaux français, a réalisé en quelques années d'importans progrès. Il y a moins de dix ans, le 5 pour 100 russe était au-dessous de 90 francs. Aujourd'hui, le 4 pour 100 est à 100 francs. C'est l'épargne française, qui, par suite d'un engouement très respectable, inspiré par des motifs politiques et financiers de l'ordre le plus sérieux, a pu réaliser cet extraordinaire changement de capitalisation. Ce n'est plus par centaines de millions, mais par milliards que se calcule la valeur des titres de la dette russe absorbés par les portefeuilles français. Peut-être serait-il sage, après avoir tant obtenu du concours de l'argent français, de ménager un peu une telle faculté d'absorption, sous peine de découvrir, au moment le plus inattendu, que l'on en avait déjà atteint la limite. Les sympathies de la France pour la Russie ont porté le 4 pour 100 russe au pair. C'est beaucoup leur demander que de prétendre dès maintenant remplacer le 4 pour 100 par du 3 pour 100, alors que notre propre 3 pour 100 ne se maintient pas sans peine à 95 francs et que nous avons du 4 1/2 à moins de 106 francs.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUATRIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIe ANNÉE.

MARS. — AVRIL.

Livraison du 1er Mars.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — FIN DE LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE. — IV. — PRISE DE BERG-OP-ZOOM, CONVOCATION D'UN CONGRÈS A AIX-LA-CHAPELLE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 5
UNE PASSIONNETTE, dernière partie, par GYP. 37
DANS L'INDE. — IV. — AGRA ET DELHI, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. 83
LE TARIF DES DOUANES, par M. CHARLES LAVOLLÉE. 109
L'AMOUR, ÉTUDE DE PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE, par M. CHARLES RICHET. 135
LE PARTI DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE EN ALLEMAGNE. — I. — LES ORIGINES PHILOSOPHIQUES, L'AGITATION POLITIQUE, par M. J. BOURDEAU. 168
L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE SOUS LE PREMIER EMPIRE, par M. G. VALBERT. 203
REVUE LITTÉRAIRE. — L'INFLUENCE DE L'ESPAGNE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, par M. F. BRUNETIÈRE. 215
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 227
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Mars.

CONSTANCE, première partie, par M. TH. BENTZON. 241
DANS L'INDE. — V. — JEYPORE, BOMBAY, ELLORA, LA TRAVERSÉE, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. 276
LE NOUVEAU SILVER-BILL AUX ÉTATS-UNIS, par M. ÉMILE DE LAVELEYE. 313
LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — LA SCIENCE ÉDUCATRICE, par M. MARCELIN BERTHELOT, de l'Académie des Sciences. 337
LA VIE ET LES MŒURS DANS L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI. — I. — PREMIÈRES IMPRESSIONS, par M. T. DE WYZEWA. 375

La Jeunesse de La Fayette, dernière partie, par M. A. BARDOUX, de l'Institut de France. 399
Du Role social de l'officier. 443
Revue dramatique. — Vaudeville, *Liliane*. Gymnase, *Musotte*. Odéon, *Passionnément*. Théatre-Libre, *la Meule*, par M. Camille BELLAIGUE. 459
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Avril.

Constance, deuxième partie, par M. Th. BENTZON. 481
Les Prophètes d'Israel et leur nouvel historien, par M. James DARMESTETER. 513
La Journée de huit heures et le Protectionnisme, par M. le vicomte Georges d'AVENEL. 553
L'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut. — VIII. — L'Académie depuis la seconde république jusqu'à la fin du second empire, par M. le comte Henri DELABORDE, de l'Institut de France. 596
Paris port de mer, par M. J. FLEURY. 626
Une Ophélie tchérémisse. — Esquisse de mœurs, d'après M. K. GORBOUNOF. 652
M. Windthorst et le Parti du centre catholique, par M. G. VALBERT. . . 669
Revue littéraire. — Le Symbolisme contemporain, par M. F. BRUNETIÈRE. 681
Revue dramatique. — Comédie-Française : *Mariage blanc*, de M. Jules Lemaitre, par M. Camille BELLAIGUE. 693
Revue musicale. — Opéra : *le Mage*. 698
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Avril.

Constance, troisième partie, par M. Th. BENTZON. 721
L'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut. — IX. — L'Académie depuis les commencemens de la troisième république, par M. le comte Henri DELABORDE, de l'Institut de France. 772
La Gymnastique a Stockholm, par M. Fernand LAGRANGE. 796
Le Tarif et la Commission des douanes, par M. Charles LAVOLLÉE. 836
Au Pays de la vigne. — Les Grandes exploitations agricoles de l'arrondissement de Montpellier, par M. le vicomte Antoine de SAPORTA. 867
Le Parti de la démocratie sociale en Allemagne. — II. — L'Esprit de la doctrine, par M. J. BOURDEAU. 907
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0711